This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 1,589,098

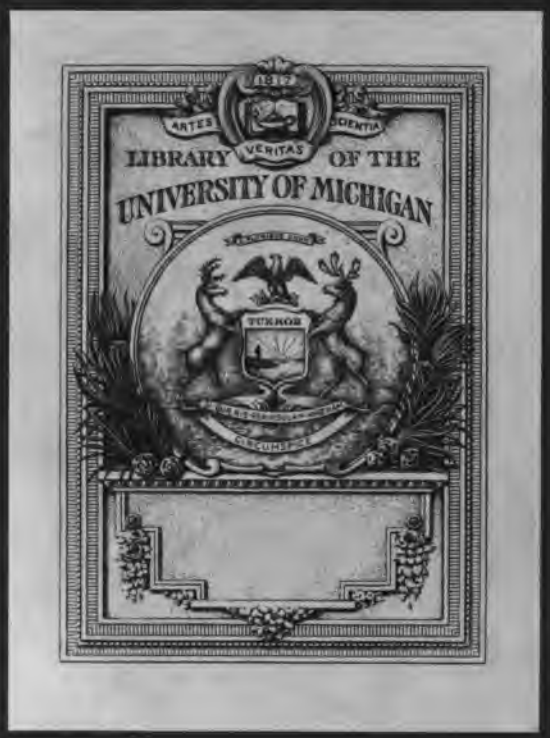
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR

complet

POLYBIBLION

REVUE

BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

JANVIER 1894. T. LXX. 1.

POLYBIBLION

REVUE
BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PARTIE LITTÉRAIRE

DEUXIÈME SÉRIE. — TOME TRENTE-NEUVIÈME

(SOIXANTE-DIXIÈME DE LA COLLECTION)

PARIS

AUX BUREAUX DU POLYBIBLION

5, RUE SAINT-SIMON, 5

1894

BESANÇON. — IMP. & STÉRÉOT. DE PAUL JACQUIN

Compl. sets
Sets
7-14-37
33235

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

DERNIÈRES PUBLICATIONS ILLUSTRÉES

1. *Zigzags en Bretagne*, par H. et G. Dubouchet. Paris, Lethielleux, 1894, in-4 de 548 p., avec nombr. illustr. Broché, 18 fr.; relié, 28 fr. — 2. *La Femme à Paris. Nos contemporaines, notes sur les Parisiennes de ce temps dans leurs milieux, états et conditions*, par Octave Uzanne. Paris, Librairies-imprimeries réunies, May et Motteroz, 1894, gr. in-8 de vi-328 p., illustr. de Pierre Vidal. Broché, 45 fr.; relié, 55 fr. — 3. *Gloires et souvenirs militaires*, par Charles Bigot. Paris, Hachette, 1894, gr. in-8 de viii-272 p., illustré de 24 pl. hors texte, tirées en couleurs. Broché, 15 fr.; relié, 20 fr. — 4. *Toulon-Paris. Les Marins russes en France*, par Marius Vachon. Paris, Librairies-imprimeries réunies, May et Motteroz, s. d. (1894), in-4 de 200 p., 100 dessins et 20 pl. hors texte. Broché, 7 fr.; cartonné, 10 fr. — 5. *Les Caricatures sur l'alliance franco-russe*, par John Grand-Carteret. Paris, Librairies-imprimeries réunies, May et Motteroz, s. d. (1893), in-8 de 89 p., illustré de 88 reprod. de caricatures françaises et étrangères. Broché, 1 fr. 50. — 6. *Le Mariage du fils Grandsire*, par Marguerite Poradowska. Paris, Hachette, 1894, gr. in-8 de 285 p., avec illustr. de Tofani. Broché, 7 fr.; relié 10 fr. — 7. *Le Capitaine Frappe d'abord*, par Fernand-Hue. Paris, Lecène et Oudin, 1894, gr. in-4 de 319 p., orné de nombr. grav. Broché, 5 fr.; relié, fers spéciaux, 8 fr. — 8. *Vingt Jours dans le Nouveau Monde*, par Octave Uzanne. Paris, May et Motteroz, s. d. (1893), album oblong, de 214 p., avec 175 illustr. d'après nature. Cartonné, 5 fr. — 9. *La France en bicyclette. Étapes d'un touriste de Paris à Grenoble et Marseille*, par Jean Bertot. Paris, May et Motteroz, 1894, in-18 de 411 p., illustré de 40 reproductions par Le Riverend, et de dessins par Gaston Bussière. Broché, 3 fr. 50. — 10. *Braves enfants*, par Lud. Briault. Paris, Tolra, s. d. (1893), in-8 de 348 p., avec illustr. de E. Bouard. Broché, 3 fr. 50; relié, 5 fr. — 11. *Cœurs purs*, par Lud. Soubrier. Paris, Tolra, s. d. (1893), in-8 de 376 p., avec illustr. de J. Maurel. Broché, 3 fr. 50.; relié, 5 fr.

1. — Nous regrettons vivement d'avoir reçu trop tard pour en rendre compte dans le numéro de décembre dernier le livre intitulé *Zigzags en Bretagne*, que vient d'éditer avec un grand luxe la librairie Lethielleux. Les nombreuses gravures qui l'ornent sont fort jolies; mais il en est une qu'il eût été préférable de ne pas admettre dans un ouvrage destiné à la jeunesse : c'est la reproduction d'un tableau du musée de Morlaix, *le Baiser*. Le texte est intéressant; les descriptions sont très rapides parce qu'il y en aurait bien long à dire sur ce beau pays de Bretagne; les auteurs s'intéressent surtout aux faits historiques ou légendaires, et, pour le reste, ils s'en réfèrent aux illustrations. Nous avons remarqué une phrase assez singulière, page 19 : « Louis XIV révoqua l'édit de Nantes, dont les conséquences furent si désastreuses pour notre pays; » c'est évidemment le contraire que l'auteur a voulu dire, comme le fait supposer, d'ailleurs, la suite du paragraphe. L'esprit général est très religieux, mais nous aimerions une foi plus naïve et surtout plus respectueuse pour les légendes bretonnes, souvent apocryphes,

il faut en convenir, mais toujours bien touchantes et préférables au scepticisme d'autres provinces. Les auteurs ont eu l'heureuse idée de donner en breton, avec traduction française et notation de musique, plusieurs chants indigènes d'une intéressante poésie. Ils décrivent d'une manière saisissante les sublimes horreurs de certaines parties du littoral breton hérissées de roches sur lesquelles bien des navires se sont brisés, et ils rappellent les mœurs sauvages des riverains de la côte de Roscoff, qui s'efforçaient d'induire en erreur les navigateurs afin de piller les épaves; il eût été juste d'opposer à ce sinistre tableau le dévouement déployé par les descendants de ces écumeurs de la mer armant à l'envi les canots de sauvetage que l'on rencontre sur tous les points dangereux du littoral.

2. — *Nos contemporaines* sont l'œuvre de M. Octave Uzanne. C'est un tableau, nous dit-il, dans le genre de ceux que Mercier écrivait avec tant de puissance au siècle dernier ; mais ici il y a plus d'afféterie, plus de mièvrerie, comme le sujet en comporte, du reste. Cependant des sentiments nobles et forts se font souvent jour : M. Uzanne est plein d'admiration pour l'œuvre des religieuses dans les hôpitaux, ainsi que pour l'initiative heureuse d'un éminent jésuite en vue d'améliorer le sort des ouvrières; enfin il n'a pas assez de haine contre ce qu'on appelle l'Assistance publique et qui n'est, en réalité, que l'art de se faire des millions aux dépens des malheureux. Il faut du courage à l'heure actuelle pour écrire ainsi. De plus ce livre, qui touche, en de nombreuses pages, à des côtés scabreux, n'est nullement pornographique. Nous oserions presque dire qu'il est un livre sérieux, car la conclusion n'est pas un éloge de la femme en dehors des lois morales, mais une apothéose de la mère de famille. Avec quelle finesse il raille la jeune fille « qui résout des problèmes au tableau noir, qui est familière avec les Sassanides, qui possède son opinion sur la querelle des Investitures, et qui sait l'anatomie ! » Combien il lui préfère « l'humble demoiselle qui ne méprise pas le crochet, que la tapisserie intéresse et qui aime à broder au tambour. » Vraie leçon de bon ménage, monsieur Uzanne; aussi juste que celle où vous dressez (sans doute d'après des conseils expérimentés) le budget d'une modeste femme d'intérieur. Certes, si tous les chapitres étaient tels, ce serait un livre à mettre aux mains de plus d'une jeune fille. Mais en quelque endroit, M. Uzanne nous dit qu'il n'a pas la prétention de faire de la morale. Et d'ailleurs certaines parties tout entières sont consacrées à des sujets qui, bien que traités avec un tact parfait, ne sauraient convenir à certains lecteurs. Les croquis dans le texte sont d'un maître que nous aimons à louer, M. Pierre Vidal. Il a saisi vraiment le genre qui convenait à un ouvrage aussi moderne : photographies, coloriées, transformées, animées. Les compositions de M. Massé sont moins bonnes, il y a des défauts de perspective : voyez la chasse-

resse. Il y a aussi des manques d'observation : voyez le dîner. Quant à la cuisinière, elle est parfaite. — Nous serrerons sous clé ce livre dans notre bibliothèque, comme un document de premier ordre sur la femme qui pleure, la femme qui souffre, la femme qui travaille et la femme qui prie, la femme avec toutes ses qualités et avec tous ses vices, telle qu'elle existe à Paris en l'an 1893.

3. — L'ouvrage posthume de M. Charles Bigot : *Gloires et souvenirs militaires* est précédé de cette dédicace : « Aux Saint-Cyriens d'aujourd'hui et de demain leur maître d'hier, » et il n'en est pas indigne. C'est un choix de récits empruntés aux Mémoires originaux des personnages dont les noms suivent : le canonnier Bricard, le maréchal Bugeaud, le capitaine Coignet, Amédée Delorme, le timonier Ducor, le général Ducrot, Maurice Dupin, le duc de Fezensac, le sergent Fricasse, l'abbé Lanusse, le général de Marbot, le maréchal Marmont, Charles Mismer, le colonel de Montagnac, Napoléon Ier, le maréchal de Saint-Arnaud, le comte Philippe de Ségur, le général de Sonis, le colonel Vigo-Roussillon. — Il est partagé en quatre périodes : 1792-1804; 1804-1830 ; 1830-1851 ; 1851-1871. En réalité la seconde période s'arrête à 1814 (bataille de Champaubert), et la Restauration est complètement omise, bien que la seconde guerre d'Espagne (prise du Trocadéro) et la conquête d'Alger eussent pu fournir, ce nous semble, d'intéressants épisodes, dont la gloire militaire de la France n'aurait pas eu à rougir. — Nous sommes heureux d'ailleurs de reconnaître que les opinions philosophiques et politiques de M. Bigot ont cédé le pas, dans ce recueil, au culte de l'héroïsme et de l'honneur français. Le beau récit qui le termine : *Une Nuit sur le champ de bataille* y ajoute même, par la plume du héros chrétien, le général de Sonis, auquel il est emprunté, une note religieuse dont nous nous faisons un devoir de signaler la présence et qui mérite un éloge particulier. L'illustration nous a paru en bonne concordance avec le texte.

4. — Il n'est pas de journal en France, si modeste qu'il soit, qui n'ait été l'écho des étonnantes et splendides fêtes franco-russes dont le bruit et l'éclat sont à peine éteints. Mais tous les détails de cette grande manifestation pacifique restaient épars, et M. Marius Vachon a pensé qu'il convenait de les réunir en les condensant logiquement et en y ajoutant le charme de l'illustration. De cette idée, excellente en soi, est résulté le livre intitulé : *Les Marins russes en France*. A tout seigneur tout honneur : c'est le portrait de l'empereur Alexandre III qui ouvre la série des nombreuses gravures que l'on trouve ici. Certaines de ces gravures sont, à la vérité, un peu légères; telles, par exemple, celles que l'on remarque aux pages 136 et 141 et qui, à cause des jeunes gens, eussent pu avantageusement être supprimées. M. Vachon retrace d'une façon gréable toutes les scènes que chacun connaît, au moins par les grandes

lignes, et qui ont eu pour théâtres principaux Toulon et Paris. L'ouvrage est précédé d'une très intéressante préface de M. Melchior de Vogüé, qui nous paraît cependant avoir eu le tort d'oublier de dire qu'une France monarchique eût fait, devant nos hôtes, une figure autrement grande en cette circonstance solennelle. En dépit de ces quelques critiques, l'ouvrage que nous signalons ne mérite pas moins de fixer l'attention de tous ceux que l'entente de la Russie et de la France n'a point laissés indifférents.

5. — Un écrivain humoristique, qui dirige *le Livre et l'Image*, l'un de nos plus brillants périodiques parisiens, n'a pas voulu laisser passer les fêtes franco-russes sans nous en offrir un souvenir iconographique curieux : *Les Caricatures sur l'alliance franco-russe*. En quelques pages aussi judicieusement que spirituellement écrites, l'auteur résume les tendances diverses de la caricature européenne et américaine au sujet du grand fait historique qui vient de s'accomplir et qui a fait sur la trop omnipotente triple-alliance l'effet d'une douche réfrigérante, en même temps qu'elle a inquiété profondément notre bonne amie Albion. Tout le monde remarquera que si l'Allemagne et l'Autriche nous sont hostiles, ce qui est dans l'ordre du moment, la Hongrie, englobée cependant parmi nos adversaires, s'est montrée franchement sympathique, alors que l'Italie, cette chère sœur latine, qui nous doit de ne plus râler sous la botte des *tedeschi*, a saisi cette nouvelle occasion de traduire en charges plus ou moins spirituelles les sentiments particulièrement affectueux qu'elle nous a voués depuis longtemps.

6. — Ce qui frappe le plus dans *le Mariage du fils Grandsire*, c'est la figure de Mme Grandsire, dévote rigide et à l'esprit étroit, qui n'a su que contribuer au malheur des siens : la religion de cette femme est assurément mal comprise. Sa main de fer pèse si lourdement sur les épaules de son fils, que celui-ci ne tarde pas à secouer le joug pour commettre la pire sottise d'épouser une coquette qui finit par l'abandonner, lui et son jeune enfant, afin de se vouer au théâtre et courir les aventures. Accablé, l'infortuné, après une tentative de suicide, tombe malade, et c'est, souffrant encore, que la nouvelle de nos premiers désastres de 1870 le trouve prêt à voler à la défense du pays, cause sacrée pour laquelle, mortellement blessé, il expire entre les bras d'une amie d'enfance devenue infirmière. A l'heure suprême, Michel Grandsire devine que cette amie, Cécile de Troye, charmante jeune fille à qui l'on ne saurait reprocher que le tort d'avoir une épaule un peu déviée, l'a toujours silencieusement et fidèlement aimé. Ainsi le pauvre garçon a passé à côté du bonheur sans le soupçonner, ce qui est, hélas ! le cas de beaucoup d'autres. En ces pages captivantes, Mme Poradowska se montre écrivain des plus élégants ; son roman offre un ensemble de scènes fort bien observées et non moins bien décrites. Ajoutons que l'illustration est luxueuse.

7. — En quelques mots, voici le sujet du *Capitaine Frappe d'abord.* Le comte de Fontenailles, partant pour l'émigration, est assassiné par Jean Aubert, un marin d'Arromanches. Jean Aubert s'empare de la fortune de l'émigré, contenue dans une valise, et élève en vrai loup de mer, surtout en vrai sans-culotte, le jeune fils du comte, qu'il a épargné. Le fils aîné, revenu avec sa mère, sous le Consulat, conspire contre Bonaparte, et réussit même à l'enlever; mais son frère, devenu, par la mort de Jean Aubert, capitaine de la *Couleuvre*, sur laquelle on devait emmener le prisonnier en Angleterre, le délivre et sauve plus tard les conspirateurs des griffes du Premier Consul. Toutes les belles qualités, surtout l'amour de la patrie, se trouvent chez le sans-culotte; le royaliste n'a que des impatiences et des défauts. C'est assez dire qu'il y a ici un parti pris de dénigrement que nous ne nous attendions pas à rencontrer sous la plume de M. Fernand-Hue, pas plus qu'une admiration sans bornes pour Bonaparte. Le drame est bien conçu, les phases en sont palpitantes, les accessoires historiques admirablement étudiés et rendus, notamment le rôle et l'action de la police triple et quadruple de Fouché et du gouvernement; mais les personnages sont faussés. Si M. Fernand-Hue avait respecté la légende qui lui a servi en grande partie de modèle, il ne serait pas tombé dans un aussi grave défaut; il aurait été vrai et vraisemblable. Mais peut-être lui a-t-on demandé de plier son histoire à l'éloge de la Révolution d'abord, et de Napoléon ensuite. Une des gravures, celle qui est reproduite sur la couverture, et qui représente Jean Aubert attendant le comte au bas des falaises d'Arromanches, mérite une mention spéciale.

8. — On connaît le talent de M. Octave Uzanne, l'éminent bibliophile; aussi est-ce avec grand plaisir qu'on lit son rapide récit de voyage en Amérique, où il se rendit pour l'exposition de Chicago comme correspondant du *Figaro* et de l'*Illustration*. Mais pourquoi a-t-il intitulé sa charmante plaquette : *Vingt jours dans le Nouveau Monde?* Lui-même avoue qu'il a consacré quatre-vingt-dix jours à son voyage, et encore ne passait-il que vingt-quatre heures à peine dans des villes comme Philadelphie, Baltimore, Boston. Pour suivre convenablement l'itinéraire qu'il trace, il est évident qu'il faut au moins quatre mois. Par exemple, c'est un enchantement continuel, et M. Uzanne ne nous cache pas qu'il a été vraiment empoigné, émerveillé, stupéfait, non seulement par la puissance industrielle des États-Unis, mais encore par le sentiment artistique dont il a trouvé partout la manifestation bien inattendue. Outre les villes déjà citées, il visite également New-York, Washington, Chicago, les chutes du Niagara, Toronto, Montréal, Québec; il ne s'attarde pas à en détailler les monuments, il ne le pourrait guère en si peu de pages; mais il nous donne, ce qui vaut bien mieux, ses impressions générales, ses réflexions philosophiques et souvent humoristiques, ne

reculant pas devant les traits de mœurs parfois peu édifiants qu'il a su découvrir sous le masque hypocrite de la pruderie *yankee*. Ses meilleures pages sont celles où il décrit une visite aux prestigieux ateliers d'Edison, guidé par le grand électricien lui-même, et surtout celles consacrées à la fantastique évocation de Chicago vu de jour et de nuit. Engageons-le, en terminant, à corriger une singulière contradiction : il nous dit, page 180, que la population franco-canadienne ne compte que pour un quart dans la population totale du Canada ; puis, page 188, il affirme que les Français sont au Canada plus nombreux que les Anglais ; sans doute, la vérité est entre les deux.

9. — Les amateurs de pittoresque en voyage qui regrettent les moyens de locomotion moins brutalement rapides que le chemin de fer doivent se consoler en constatant les progrès du cyclisme. Déjà sont nombreux les intrépides qui ne craignent pas de franchir des distances considérables en bicyclette ou en tricycle ; ce mode de transport à travers l'espace offre réellement de grands agréments à ceux qui ne redoutent pas l'imprévu des auberges primitives et surtout qui se laissent aller en route à une douce flânerie, sans s'acharner à franchir les distances en aussi peu de temps que possible. Aux jeunes gens que pourrait séduire cette saine et instructive manière de passer le temps des vacances nous recommandons le joli livre de M. Jean Bertot. Ils y trouveront d'utiles conseils pour parcourir beaucoup de régions attrayantes sans fatigue excessive pour eux aussi bien que pour leur monture ; ils y apprendront à s'amuser honnêtement en route, à jouir des beautés du paysage ou des monuments et à supporter gaiement les petites contrariétés inévitables en pareilles circonstances. C'est un livre honnête qui peut être mis entre les mains des jeunes gens ; l'auteur ne semble pas être un catholique bien pratiquant, mais il est toujours respectueux pour tout ce qui touche à la religion. Les gravures sont très jolies et finement spirituelles.

10. — M. l'abbé Ludovic Briault publie une série de nouvelles touchantes et d'un caractère profondément pieux, dans un volume illustré de nombreuses compositions hors texte, intitulé : *Braves enfants*. Parmi ces nouvelles, nous recommandons particulièrement la naïve histoire des Quatre sous du petit Albert, un enfant du peuple qui donne à un aveugle l'argent que ses parents lui avaient remis pour aller à une baraque de saltimbanques ; une visite épiscopale qui montre un évêque avec toute la bienveillance de son caractère ; la délicieuse histoire vraie d'une petite fille apôtre, un ravissant conte de Noël.... Il faudrait les signaler toutes, pour être exact, car toutes sont écrites par un prêtre qui connaît bien le fort et le faible, et aussi le chemin du cœur de l'enfant.

11. — *Cœurs purs* présentent une suite de récits animés du même esprit. Ce sont tantôt des légendes terrifiantes comme *le Renégat et l'Ange des oubliettes*, ou émouvantes comme *la Fileuse et le Berceau*

de l'Enfant Jésus, tantôt des histoires vraies comme *Sœur Laurence et la livrée de la Vierge*, histoire d'une enfant mourante sauvée par la fervente prière de sa mère et qui se donne pour jamais à Dieu. L'auteur, M. Ludovic Soubrier, mérite bien qu'on applique à son talent la phrase qui termine l'une de ses gracieuses nouvelles : « Il sait dans toute chose trouver une leçon pour les âmes, et de ses lèvres coule une onde sainte qui rafraîchit et rend meilleur. » VISENOT.

ROMANS, CONTES ET NOUVELLES

1. *La Prodigue*, par PEDRO DE ALARCON, trad. de l'espagnol par MAX DELEYNE. Paris, Hachette, 1893, in-16 de 270 p., 1 fr. — 2. *Béatrice*, par RIDER-HAGGARD, trad. de l'anglais de HEPHELL. Paris, Hachette, 1893, in-16 de 300 p., 1 fr. — 3. *Miss Méphistophélès*, par FERGUS W. HUME, trad. de l'anglais par HEPHELL. Paris, Hachette, 1893, in-16 de 278 p., 1 fr. — 4. *La Mouche*, par PAUL MARGUERITTE. Paris, Lecène et Oudin, 1893, in-12 de 337 p., 3 fr. 50. — 5. *Bucoliques*, par G. GUENIN. Paris, Pairault, 1893, in-12 de 245 p., 3 fr. 50. — 6. *Contes à Mademoiselle*, par JEAN DE LA BRETONNIÈRE. Paris, Firmin-Didot, 1893, in-18 de 312 p., 3 fr. 50. — 7. *Ébauches*, par ROBERT BERNIER. Paris, Bibliothèque des Modernes, 1893, in-18 de 136 p., 2 fr. 50. — 8. *La Pivoine*, par CHARLES BOURGET. Paris, Bibliothèque des Modernes, 1893, in-18 de 223 p., 3 fr. 50. — 9. *La Nuit du crime*, par MAXIME JUILLET. Paris, Retaux, 1893, in-12 de 291 p., 3 fr. — 10. *L'Agence Blosset*, par RENÉ DE PONT-JEST. Paris, Flammarion, 1893, in-12 de 351 p., 3 fr. 50. — 11. *Lettres volées*, par RENÉ DE PONT-JEST. Paris, Flammarion, 1893, in-12 de 345 p., 3 fr. 50. — 12. *Les Filles du pape*, par Mme MARGUERITE PORADOWSKA. Paris, Hachette, 1893, 236 p., 3 fr. 50. — 13. *Le Château des Airelles*, par G. FRANAY. Paris, Colin, 1893, in-18 de 361 p., 3 fr. 50. — 14. *L'Oiseau de passage*, par la Vtesse DE PITRAY, née DE SÉGUR. Paris, Perrin, 1893, in-18 de 275 p., 3 fr. 50. — 15. *Mlle Volonté*, par FERNAND CALMETTES. Paris, Plon et Nourrit, 1893, in-12 de 314 p., 3 fr. 50. — 16. *Deux Feuilles au vent*, par J.-H. MENOS. Paris, Perrin, 1893, in-12 de 263 p., 3 fr. 50. — 17. *Un Vaincu*, par J. DE LA BRÈTE. Paris, Plon et Nourrit, 1893, in-12 de 290 p., 3 fr. 50. — 18. *Vieux Ménage*, par HENRY GRÉVILLE. Paris, Plon et Nourrit, 1893, in-12 de 307 p., 3 fr. 50. — 19. *Propriété à vendre*, par HENRY GRÉVILLE. Paris, Plon et Nourrit, 1893, in-12 de 312 p., 3 fr. 50. — 20. *Ainhôa*, par P. HARISPE. Paris, librairie de la *France illustrée*, 1893, in-12 de 420 p., 3 fr. — 21. *Mémoires d'un passant*, par PHILIBERT AUDEBRAND. Paris, Calmann-Lévy, 1893, in-12 de 345 p., 3 fr. 50. — 22. *Autour d'une tiare*, par ÉMILE GEBHART. Paris, Colin, 1893, in-18 de 299 p., 3 fr. 50. — 23. *L'Exilée*, par PIERRE LOTI. Paris, Calmann-Lévy, 1893, in-18 de 269 p., 3 fr. 50. — 24. *Matelot*, par PIERRE LOTI. Paris, Lemerre, 1893, in-18 de 270 p., 4 fr. — 25. *La Rôtisserie de la reine Pédauque*, par ANATOLE FRANCE. Paris, Calmann-Lévy, 1893, in-18 de 388 p., 3 fr. 50.

1. — Commençons par les étrangers, ne serait-ce que par courtoisie. *La Prodigue* est le récit humoristique et lyrique d'une aventure tragique et réaliste; c'est un conte d'amour très passionné et une thèse très édifiante; une conception romantique, dont certains détails paraissent un peu surannés, rococos et « dessus de pendule, » exécutée par un ouvrier très « fin de siècle, » dont l'esprit semble railler doucement l'imagination qu'il sert. Au total, une œuvre très puissante.

La marquise Julia a trente-sept ans; mais elle est restée très belle, vibrante de jeunesse et de vie. C'est « une Vénus de Milo » qui n'a rien perdu que sa fortune, volontairement gaspillée à tous les vents de sa fantaisie. Elle a parcouru tous les pays de l'Europe, dépensant ici un

million pour le rachat des captifs, là dix millions pour une gageure, d'ailleurs aussi prodigue de son cœur que de son argent : elle a eu quatre amants. Mais elle n'a jamais commis une bassesse. Elle est hors la loi morale et sociale, mais elle n'est pas hors l'honneur, l'honneur mondain, bien entendu. Si elle avait voulu être hypocrite et habile, elle se fût imposée au monde, du moins tant qu'elle eût été riche; mais elle a voulu ajouter à toutes les joies interdites celle de braver et de mépriser l'opinion du monde. C'est une femme à la lord Byron et à la George Sand; elle a toutes les vertus et les qualités du luxe, elle n'a pas les vertus nécessaires; c'est une romantique de 1830. Maintenant retirée dans une petite ferme de l'Andalousie, seule épave qu'elle ait sauvée de sa ruine, elle y vit en « bonne femme, » démissionnaire de l'amour et des aventures, mais trouvant moyen toutefois, malgré sa pauvreté, d'être prodigue encore, donnant aux pauvres presque tous ses maigres revenus, vénérée comme une sainte par les paysans de la contrée, de braves gens et de bons chrétiens, qui ignorent ou oublient son passé et sont aussi fiers de sa royale beauté qu'ils sont reconnaissants de ses bienfaits. Ses serviteurs lui sont dévoués jusqu'à l'adoration et à la passion : le vieil Antonio est capable de se faire tuer et le jeune José de tuer pour elle. Elle vit donc heureuse, ou du moins tranquille, dans la paix des champs et à l'abri, semble-t-il, de nouveaux orages passionnels. Mais Julia est une « femme fatale » et qui ne peut échapper elle-même à la fatalité. Elle reçoit un jour la visite d'un jeune homme de vingt-six ans, Guillermo de Loja, candidat à la députation, qui vient s'assurer le concours de « la grande électrice » du pays. Mais il ne voit en elle que la femme; il la voit et il est « foudroyé » à l'ancienne mode; il le témoigne, à la mode de je ne sais quelle époque, en revenant, le soir même de sa première visite, se jeter aux pieds de la marquise, pour lui offrir sa vie et le sacrifice de toutes ses ambitions politiques. La « recluse » ne laisse pas d'être émue par la fougue et la poésie de cette déclaration; elle sent que celui qui la profère n'est pas « le premier venu; » elle devine en lui un des maîtres futurs de la tribune; il serait digne d'elle. Mais c'est précisément pour cela qu'elle renoncera à lui; elle ne veut pas confisquer à son profit de si brillantes facultés. Généreusement, avec un calme et une dignité suprêmes, elle renvoie le cher audacieux, non sans lui laisser entendre qu'elle s'intéressera désormais à son avenir et à ses succès. Et, de fait, elle dépense dix mille francs pour le faire élire, et elle s'abonne à *la Epoca* pour y lire ses discours aux Cortès. Dès le début de la session, Guillermo obtient des succès oratoires qui le placent au premier rang des députés ministrables; le soir d'un de ses discours les plus acclamés, il écrit à Julia pour lui redire son amour et lui renouveler ses offres de vie à deux; elle ne répond pas. Quelques mois se passent, pendant lesquels le jeune leader connaît

d'autres succès que ceux de la politique : il a été « distingué » par une marquesita, dont la grandesse semble vouloir accepter sa roture. L'espérance de ce mariage et celle d'un portefeuille ministériel luttent dans son cœur avec les souvenirs de l'Andalousie. Ceci est près d'être vaincu par cela, lorsque cela lui échappe brusquement. La marquesita lui préfère un vieillard millionnaire, et le portefeuille va à un imbécile. Aussitôt Guillermo part, et va surprendre la vaillante femme, qui faisait de si sincères efforts pour oublier et se faire oublier, qui refusait d'épouser pour ne pas « disqualifier » son époux, qui refusait de se donner pour ne pas se disqualifier elle-même, pour ne pas encourir l'abandon, les humiliations et les hontes qui attendent les femmes mûres éprises d'hommes plus jeunes qu'elles. C'est ce qu'elle dit à Guillermo en style très noble; Guillermo répond qu'il mourra. « Eh bien! ne meurs pas! » répond-elle enfin. Et l'idylle commence! Les paysans du village et de la ferme en sont fortement scandalisés; ils en sont douloureusement blessés dans leur foi chrétienne, dans leur droiture naturelle, dans le sentiment confus mais profond que garde leur âme des obligations morales et des nécessités sociales méconnues et violées par leurs maîtres. Ils ne témoignent plus à la marquise qu'un « respect ennemi, » comme le disait le vieux Corneille; quant à Guillermo, ils ne manquent pas une occasion de lui marquer leur mépris. Elle, qui avait tout prévu et accepté d'avance, se résigne; lui, se révolte. Il veut conquérir l'estime et la considération à force de bonté; il ne réussit qu'à récolter de nouveaux et plus cruels outrages. Les deux amants restent seuls, sans autre travail, sans autre plaisir, sans autres devoirs que ceux de leur amour. Alors Guillermo commence à bâiller et à relire *la Epoca*, dont les numéros, entassés dans un coin depuis six mois, étaient encore sous bande. A ce signe de lassitude, Julia, qui n'avait consenti à se donner qu'en se jurant de n'être jamais à charge, se décide à délivrer son amant, et elle se tue.

Ce dénouement est romantique, le début était romantique, le caractère de l'héroïne est romantique; il y a trop de romantisme et de romanesque dans toute cette œuvre, sauf peut-être dans le personnage de Guillermo. Celui-là est un moderne; l'infini ne le tourmente pas, l'idée du devoir lui est étrangère, aussi bien que les idées héroïques dont est incessamment travaillée l'âme de Julia. Sans doute, c'est un passionné, mais ce n'est pas un byronien. Il y a en lui un bourgeois positif et un démocrate vaniteux. Les calculs de sa vanité et de son ambition sont même sur le point de l'emporter sur sa passion. S'il revient à Julia, c'est comme à une consolation, à une compensation et à un pis-aller. C'est d'une observation assez fondée et assez brutale. Notez que ce même Guillermo oublie parfaitement la femme qui est morte pour lui et par lui : il se marie, il a beaucoup d'enfants et il devient ministre. Oh! le vilain homme! et comme les liseuses ordinaires des romans roman-

tiques vont le détester! Comme elles vont s'étonner des sentiments qu'il a pu inspirer à la « noble » Julia! Et si elles ajoutent, comme c'est probable : « Oh! les hommes! vous êtes tous pareils, des égoïstes! » eh bien! elles n'auront pas raison, mais elles me donneront raison d'avoir dit que ce conte d'amour était une œuvre d'édification et de morale, car, remarquez-le bien, l'auteur n'a pas voulu nous rendre Guillermo sympathique, ni Julia, ni l'amour libre, ni la vie en marge de la société, ni la révolte contre les lois humaines et divines. Et c'est par là surtout que son œuvre diffère de celles des Byron, mâles ou femelles, d'il y a cinquante ou soixante ans. Elle prêche la soumission à la règle. La leçon, pour être enveloppée dans l'action, qu'elle soutient, d'ailleurs, et élève jusque dans ses parties un peu banales, n'en est pas moins claire et sensible. Elle résulte d'abord de l'impression que laisse la peinture des événements, peinture qui n'est pas tout à fait « naïve et ingénue » au sens de notre Corneille, mais qui est absolument honnête et chaste. Dans ce tableau d'une vie consacrée à l'amour, il n'y a pas une seule scène troublante, pas une seule ligne! La leçon résulte ensuite des aveux de Julia, qui attribue elle-même ses désordres à son éducation irréligieuse et à son incroyance; elle résulte enfin et surtout du rôle que jouent dans le roman les paysans de la ferme. Ce rôle rappelle celui du chœur dans les tragédies grecques, avec cette différence qu'il est plus dramatique et plus clair. Le chœur représentait les grandes vérités morales, les paysans les représentent aussi, mais en agissant et non en chantant de poétiques sentences. Ce sont eux qui mettent fin au scandale des amours libres de Julia. Ils auraient pu, ces amours, finir lentement, par la satiété de l'un ou l'autre amant, et cette fin eût été aussi logique, aussi « psychologique, » mais elle eût été moins originale et d'une moins haute portée morale. J'aime mieux voir ces deux pauvres cœurs se heurter et se briser à la conscience des serviteurs, à leur culte inébranlable pour la morale traditionnelle, à leur refus de pactiser avec ce qui est illégitime; j'aime à les voir meurtris par ces résistances rudes et naïves, et jusque par le dévouement même de cet Antonio et de ce José qui ajoutent à la souffrance et à l'humiliation de leurs maîtres, l'un par ses larmes, l'autre par ses silences farouches. Je trouve cela très beau, très neuf, très moral et pas du tout « prédicatoire. » Il y a dix-huit ans, alors que les romans à thèse étaient démodés et n'étaient pas encore revenus en faveur, un critique français, dans un long article consacré à Alarcon, exprimait la crainte de le voir « s'engager trop avant dans la voie » de la prédication religieuse et morale, pour laquelle, en sa qualité d'ancien séminariste qui a conservé sa foi, il semblait avoir gardé du goût. La nouvelle œuvre d'Alarcon le montre plus engagé que jamais dans cette voie, laquelle n'est pas mauvaise, à la condition que les romanciers n'empiètent pas sur les prédicateurs et que chacun y reste dans son rôle.

2. — Il n'y a pas de thèse, du moins je l'espère, dans *Béatrice*, mais il y a encore beaucoup d'élévation morale et beaucoup de talent, un talent qui triomphe des inhabiletés et des négligences de la traduction. L'œuvre de Ridder-Haggard met encore en scène une femme qui se tue par amour, qui se sacrifie à l'avenir d'un homme politique. Béatrice est la fille du pasteur de Bryngelly, un petit village de la côte; elle a l'habitude d'aller souvent en canot, se promener seule en mer, respirer l'air du large, et oublier ainsi les soucis du pauvre ménage paternel et les fatigues de ses fonctions d'institutrice. Un jour elle recueille sur son canot un touriste imprudent, Geoffroy Byngham, qui s'était aventuré trop loin sur les roches du rivage, et que la marée montante allait obliger de rentrer à la nage. Elle lui offre de le porter jusqu'à Bryngelly, distant de cinq kilomètres. Mais avant la fin du trajet, un orage éclate, l'embarcation chavire, et M. Byngham allait être noyé, s'il n'avait été sauvé par la jeune fille, qui, elle-même, risque de payer de sa vie son courageux dévouement. Les deux naufragés, transportés dans la maison du pasteur, y reviennent peu à peu à la santé; et là, dans les langueurs de la convalescence, dans l'attendrissement qui suit les grandes secousses physiques ou morales, l'amour pénètre dans ces deux âmes, amour excusable certes, si la loi morale comportait certaines excuses. Comment Béatrice n'aurait-elle pas aimé Geoffroy Byngham? Elle lui a fait tant de bien! Et en outre, il se montre si reconnaissant, et il parle si éloquemment, et il pense si noblement! — Lui, de son côté, comment n'aurait-il pas aimé? Il est si malheureux! Sans doute, il est marié, et les remords le bourrèlent d'oublier son devoir. Mais son devoir est si désagréable, si dur, avec une femme comme la sienne, sèche, orgueilleuse, coquette, reprochant à son mari de n'être pas assez riche, reprochant à sa fille d'être venue au monde et de la gêner! Béatrice, au contraire, si elle n'est pas le devoir, est la bonté, la beauté, la grâce, le courage, l'intelligence! Elle attire et attache tous les regards et tous les cœurs : les petites filles de son école l'adorent, et les châtelains millionnaires du voisinage font comme les petites filles. Elle a sur son front une double auréole, celle de ses cheveux d'or et celle du génie; j'en oublie une troisième, celle de l'innocence, de la candeur et de la simplicité, et une quatrième, celle du bon sens qui égale son génie, et une cinquième, celle du désintéressement : elle pourrait sortir des misères matérielles et morales de son intérieur par un sot mariage; elle refuse. Elle pourrait être la plus grande dame du comté; elle en est tout simplement l'ange. Byngham se laisse donc aller à la douceur d'aimer son trop aimable sauveur. Il a le bonheur de lui découvrir une faiblesse : elle est athée! Il lui prêche et lui prouve, avec ardeur, avec sincérité, avec abondance, l'existence de Dieu, et réussit à lui inspirer un violent amour pour le prédicateur. Cet amour, elle le domine, elle le

cache, elle le combat, elle l'augmente et l'exaspère en le combattant ; mais elle laisse partir Byngham de Bryngelly sans lui en avoir fait l'aveu. Tout au plus s'engage-t-elle à répondre aux lettres qu'il lui demande la permission de lui écrire. Ces lettres deviennent bientôt sa meilleure, sa seule joie ; elles lui apprennent les chagrins domestiques de Geoffroy et ses succès politiques. Lui aussi est un futur ministre, et elle aussi s'abonne (au prix des plus cruels sacrifices) à un journal qui lui permet de suivre les débats parlementaires, les discours, les actes et les progrès de son ami. Et quand elle lui répond, ce n'est pas pour lui envoyer des tendresses, c'est pour lui adresser des conseils, des encouragements à l'effort et à l'action. Mais le secret de ces nobles et chastes amours est surpris et révélé à Mme Byngham, qui menace d'un procès et d'un divorce, et au voisin millionnaire, qui menace, lui aussi, d'aller faire un scandale, en plein Parlement, si ses offres de mariage ne sont pas acceptées dans la huitaine. Voilà donc le bien-aimé exposé à perdre la considération, son siège de député, son avenir d'homme d'État! Il offre à Béatrice de fuir ensemble en Amérique. Elle refuse. Elle a trouvé un meilleur moyen d'en finir, de sauver Byngham et l'honneur; mais avant d'y recourir, elle veut revoir son Geoffroy, l'entendre parler à la Chambre des communes, et assister peut-être à un de ses triomphes oratoires. Et elle y assiste, elle le revoit, soulevant la Chambre par une de ses plus puissantes et de ses plus admirables improvisations. Et elle sort, confirmée dans sa tragique résolution, avec un sentiment plus profond, un sentiment enthousiaste et presque délicieux de l'utilité du sacrifice qui doit conserver au pays un pareil serviteur. Elle écrit à Geoffroy une dernière lettre, revient à Bryngelly, et monte dans le canot qui avait failli les noyer tous deux, et qui, ce jour-là, revint seul au rivage !

Ce roman est très touffu, plein de détails et de personnages secondaires que je n'ai pu indiquer. Mais le dessin général en est très net, et il n'y a pas encombrement; à peine un peu de longueur et de lenteur dans certains développements, une copieuse et complaisante abondance. Mais, en revanche, une réelle puissance dans quelques scènes, notamment une entrevue des deux héros, quelques mois après leur première rencontre, et presque toutes les scènes de la dernière partie, le voyage à Londres, la séance du Parlement, le retour. Toutefois, même au moment où on se sent le plus près d'être ému et « empoigné, » et où on l'est même, on proteste. Les perfections de Béatrice font un contraste trop grossier avec les défauts de lady Byngham; c'est d'un art par trop rudimentaire et naïf. Mon Dieu ! je le sais bien : ces contrastes peuvent se trouver dans la réalité; mais d'abord il n'est pas sûr que le réalisme soit du grand art, et puis il est trop évident ici que l'auteur a voulu simplifier sa tâche, et a pris les moyens les plus sommaires de nous

rendre intelligible, sinon excusable, le si prompt consentement de l'honnête Byngham à l'adultère du cœur. Et c'est peut-être aussi pour nous expliquer le suicide final, qu'il a rendu Béatrice athée. C'est une sainte, cette athée ! « Elle a trop de vertus pour n'être pas chrétienne ! » Pourquoi ne l'est-elle pas ? Encore une fois, je crains que ce ne soit tout simplement pour préparer un dénouement auquel l'auteur tenait beaucoup. La question de croyances ne serait alors ici qu'une précaution, un ressort, une « ficelle » littéraire. Et ce serait fâcheux, car rien n'est plus dangereux que d'employer à de si minces besognes de si nobles matériaux. L'alliance de la littérature et de la religion peut être féconde, mais la domestication de l'une des deux par l'autre ne rapportera jamais rien de bon ni de beau. Il faut en prendre son parti : l'art chrétien ne peut être traité que par un artiste chrétien. Concluons que le grand talent de l'auteur anglais n'est pas encore en pleine possession du métier, qu'il laisse voir les préoccupations de l'ouvrier dans l'œuvre, et que c'est grand dommage, car l'œuvre, je veux le répéter, est malgré tout intéressante et émouvante.

3. — *Miss Méphistophélès* est intéressante aussi, mais à la manière des romans de Gaboriau ou de Ponson du Terrail. C'est un roman d'intrigue et une intrigue à secret. Qui a volé les diamants de Méphistophélès, *alias* Mlle Caprice, la grande actrice de Melbourne ? — Mystère ! Un détective éminent ouvre une piste, la suit, fait arrêter un innocent, en soupçonne un autre, puis un troisième ; il soupçonne même Mlle Caprice de s'être volée elle-même ; le lecteur reste dans l'angoisse pendant deux cent soixante-dix-huit pages. A la fin tout se découvre : celui qui a volé les diamants, c'est celui qui les avait donnés, un financier fastueux et roublard, qui allait partir de Melbourne, après avoir fait ou refait son sac. Le coupable est puni, l'innocent délivré, et tout le monde est content, même le détective. Tout cela est habilement machiné.

4. — Voici quatre recueils de contes et nouvelles. Le premier, celui de M. P. Margueritte, marque un effort sérieux, parfois un peu trop visible, de psychologie et de style. Il révèle même un moraliste, mais un moraliste moins soucieux de recommander la loi morale que d'en noter les rapports avec l'égoïsme et les bas instincts de l'humanité. C'est de la morale de huis clos ; les enfants au-dessous de vingt ans n'en ont que faire. Le ton du moraliste est d'ailleurs toujours grave, presque triste, le spectacle des misères de la conscience l'intéresse, mais ne l'amuse pas, et il n'a pas l'air de tenir beaucoup à le rendre amusant. La meilleure des nouvelles de son volume, celle qui en a fourni le titre, est une sorte d'examen de conscience, auquel se livre, le soir, dans son lit, un honnête homme, qu'une *mouche* empêche de s'endormir. Il repasse toutes les actions de sa journée et y découvre une multitude de petites vilenies : im-

patiences, brutalités, actes de vanité, gourmandises, galanteries trop vives, tentations de toute espèce, repoussées sans doute, mais sans assez de vigueur, sans les fières révoltes de la vertu en face des outrages de l'instinct. Le juste de l'Écriture pèche sept fois par jour; combien de fois a-t-il péché, lui, qui n'est qu'un juste selon le monde? Si souvent, trouve-t-il, qu'il s'écrie : « Pourquoi suis-je un être si bas et si abject? » Et il s'endort, sans avoir cherché de réponse à sa question et sans conclure, satisfait probablement d'être un psychologue si pénétrant, si sincère, si cruel envers soi-même, mais ne se doutant pas que la pire des misères, c'est peut-être cette étude de son moi que ne suit aucun effort, qui habitue à se mépriser et prépare à mériter de nouveaux mépris, qui diminue les forces d'action et enlève, avec le courage du bien, la puissance du bien. L'examen de conscience, pour être utile et bon, doit toujours être suivi d'une résolution ferme et pratique, comme chez les chrétiens, qui, eux, y ajoutent une invocation à Celui « sans qui nous ne pouvons rien, et qui peut tout en nous. » Mais s'il n'est qu'un exercice de critique, un jeu de l'esprit consistant à dédoubler le moi en deux sous-moi dont l'un fouille et fouaille l'autre, il est mauvais, il est dangereux; c'est un dissolvant.

Je reviens à M. Margueritte. C'est un naturaliste, compliqué d'un psychologue qui s'applique et s'efforce. Il relève à la fois de M. Paul Bourget et de M. Zola; comme le grand pontife du psychologisme contemporain il manque de légèreté, comme M. Zola il manque de pudeur; comme l'un et l'autre il manque de gaieté. Deux ou trois fois dans ce volume il a essayé d'être gai; il n'y a réussi qu'à moitié.

5. — Les *Bucoliques*, de M. Guenin, sont au contraire d'une gaieté délirante, un peu voulue, mais sincère et contagieuse. Rien de classique, malgré le titre. Ce n'est pas du Virgile, c'est du Chavette, une bouffonnerie continue et sans prétention, mais d'un effet irrésistible. Lisez le *Solo de clarinette*, « c'est à se tordre, » comme dirait M. Sarcey. Et puis, c'est hygiénique; cela ne fait pas penser, oh! non, mais cela fait rire, d'un bon gros rire, tel qu'il le faut après une journée de travail ou après la lecture de certaines « études » de haute psychologie romanesque; c'est un excellent digestif. Est-ce de la littérature? me demanderez-vous. Pourquoi pas? Littéraires ou non, les vingt-six *Bucoliques* de M. Guenin sont amusantes et en général inoffensives; c'est à peine si le sujet de deux ou trois de ces facéties peut sembler légèrement scabreux.

6. — Les *Contes à Mademoiselle* ont une dédicace; l'auteur remercie un journaliste d'avoir bien voulu accueillir le premier de ces contes : cet accueil, lui dit-il, « fut comme le jugement de Dieu, un de ces encouragements féconds qui décident d'une carrière et font désormais marcher de l'avant, toujours tout droit et sans faiblir, vers les sommets où brille l'étoile! » Eh bien! voilà un monsieur qui ne plaisante pas!

Voyons l'étoile; où est-elle? Elle n'est pas dans le premier conte : il y est question des amours platoniques d'un chien et d'une chienne. Elle n'est pas dans le second, car le second conte n'est pas un conte, c'est le récit d'un voyage en Suisse et d'un flirtage avec une cantatrice que l'on a prise pour une « fille de famille. » Elle n'est pas dans le troisième, qui est bénin, et où l'on voit un parrain qui aime bien son filleul et qui devine tous les secrets qu'on lui avoue. Elle n'est pas dans le quatrième, qui est l'histoire navrante d'un garçon extraordinairement intéressant : il aimait une charmante fille, mais il ne put l'épouser parce qu'il n'aimait pas les huîtres et qu'elle les aimait! Elle n'est pas dans le cinquième, qui est le sermon d'un curé patriote mais peu éloquent. Elle n'est pas dans le sixième, qui est le récit un peu longuet d'un cas d'hystérie enfantine. Elle n'est pas dans le septième, car il n'y a pas de septième conte. Attendons le prochain volume !

7. — Aimez-vous les petites histoires malpropres contées avec solennité, et comme si on exerçait un sacerdoce? Si non, ne lisez pas *Ébauches*, dont l'auteur est, paraît-il, un serviteur de l'Idée, un prêtre de l'Art libérateur et rédempteur! C'est M. Xavier de Ruard qui nous l'assure dans la préface. Or, lesdites *Ébauches* nous apprennent qu'il y a des bourgeois qui ont été *lenones* (1re Ébauche), qu'il y a des paysans qui sont adultères (2e Ébauche) et d'autres qui sont meurtriers (3e Ébauche), qu'il y a des abbés qui ont des tentations (4e Ébauche), qu'il y a d'anciennes élèves de Saint-Denis qui épousent des cochers et qui ne s'en trouvent pas mieux que d'avoir épousé des bourgeois (11e Ébauche), qu'il y a des poètes pessimistes qui ont des succès et des plaisirs (14e Ébauche), des lionnes qui sont jalouses des dompteuses (15e Ébauche), qu'il y a, dans la race si intéressante des voyous, de bien méchantes bêtes (16e Ébauche), que.... Ah ! ma foi ! je ne puis pas même vous indiquer le sujet des 17e et 18e Ébauches : *Nec nominetur inter vos!* Si M. Bernier tient à savoir ce qu'on pense ici de son art, de son style et de son « écriture, » — et je soupçonne qu'il y tient — je le prierai de repasser un autre jour et avec un autre livre dont « le fond » m'ait laissé la liberté d'apprécier « la forme. »

8. — Quant à l'œuvre de M. Charles Bourget (rien de M. Paul Bourget), intitulée *la Pivoine*, je puis dire tout de suite qu'elle ne me paraît pas avoir droit même aux sévérités de la critique. La grossièreté littéraire y dépasse la grossièreté et la nauséeuse banalité de l'inspiration et de l'observation, et dans une telle mesure qu'on ne se pardonnerait pas de perdre son temps à le démontrer, et qu'on a peur en mentionnant ce livre ici, ne fût-ce que pour l'écarter avec des pincettes, d'encourir la gratitude de l'auteur.

9. — *La Nuit du crime* est un roman rocambolesque, mais honnête, avec tous les ingrédients ordinaires du genre, moins l'amour et même la

femme. A cela près, rien n'y manque : il y a un forçat évadé, changé en châtelain ; un fils qui cherche l'assassin de son père, un saltimbanque, instrument de la Providence, un souterrain qui traverse une rivière, des trappes qui engloutissent des visiteurs gênants, — enfin tout ce dont sont si friands, paraît-il, les lecteurs des romans-feuilletons. Celui-ci est palpitant d'intérêt, tout ce qu'il y a de plus palpitant ; de plus, il est très habilement bâti et composé : presque pas de récits suivis, beaucoup de dialogues, et de tout petits paragraphes, et, par-dessus le marché, du style, ce qui, en l'espèce, est un luxe vraiment prodigieux, et si rare ! Recommandé expressément aux directeurs de « bons » journaux en quête de « bons » feuilletons.

10-11. — *L'Agence Blosset* est le commencement et *les Lettres volées* la fin de la même aventure. L'action est posée dans les premières cinquante pages, avec un assez remarquable savoir-faire. La jeune femme d'un général se trouve compromise et fait appel, pour se tirer d'embarras, à l'agence Blosset, agence de renseignements confidentiels et de police privée. Que va-t-il arriver ? Mais d'abord, comment s'était-elle compromise, la générale ? « Remontons de quelques années en arrière. » Et l'on remonte pendant trois cents pages, et l'on arrive à la fin du premier volume sans savoir encore ce qui s'est passé. On ne le saura qu'au second volume, qui « est sous presse. » Le lecteur anxieux attend l'apparition du second volume, et, quand il a paru, il l'achète, et il apprend alors que la jeune femme, épouse d'un vieillard respecté, mais éprise, depuis l'enfance, d'un jeune diplomate, a écrit des lettres d'amour platonique, que ledit diplomate s'est laissé voler ces lettres par une ancienne maîtresse jalouse, et que la photographie de ces lettres a été envoyée au général, qui est allé au Mexique pour se couvrir de gloire. L'Agence Blosset sert d'abord les intérêts de la maîtresse et puis, par un brusque revirement, qu'explique non la conscience, mais l'intelligence financière de l'agent, les intérêts de la générale. Elle n'empêche pas toutefois la photographie des lettres de parvenir à leur adresse. Le vieux brave les lit, et alors, — attention ! nous allons être emportés sur les sommets du plus sublime héroïsme ! — le général prend la résolution de souffrir et se taire sans murmurer, ni plus ni moins que les soldats de feu M. Scribe. Il fait plus, il meurt, très convenablement d'ailleurs, « en homme qui a du savoir-vivre : » il ne se suicide pas ; il bénit les deux amants et leur conseille de se marier. Pour un héros, voilà un héros ! Ce roman-feuilleton est grossement et ingénieusement bâti ; il est écrit de même. Le style est, en effet, d'un assez habile entrepreneur de littérature ; il est plein de clichés, quelques-uns « très distingués, » comme « la coupe du Léthé, — les victoires à la Pyrrhus, — les sectateurs de Plutus. » — Ces choses flattent encore le bourgeois ; et puis c'est économique : l'emploi des vieux clichés dispense de faire les frais de formes nouvelles et personnelles.

12. — *Les Filles du pope* pourraient être un plaidoyer, *a contrario*, en faveur du célibat ecclésiastique, si elles n'étaient avant tout un délicieux et très touchant roman. Il n'y en a pas, dans le stock que nous laisse l'année écoulée, qui lui soit supérieur pour le charme du style, la simplicité des moyens, le pathétique profond et doux, l'honnêteté, je dis plus, la pureté des sentiments. Un pope est empêché par sa femme de remplir son devoir auprès d'un paysan mourant; ce paysan est pauvre, son habitation est éloignée, il fait nuit, il pleut; de plus, la popesse se souvient que le mourant a blessé autrefois sa vanité : il attendra à demain. Le lendemain, le paysan est mort. Il laisse un fils, qui se souvient et se venge : il sauve une des filles du pope, la petite Binia, qui allait se noyer. Il en est puni d'ailleurs, car il devient amoureux. Son amour est partagé; mais avec quelle pudeur, avec quelle abnégation Binia en garde le secret! Une rencontre des deux enfants, dans une église, au pied des saintes icones, leur offre une occasion de tout se dire ou du moins de tout se faire entendre : ils se taisent. La scène est ravissante et exécutée avec une légèreté et une sûreté de main qui révèlent un maître écrivain. En opposition avec ces nobles et pures tendresses, l'amour officiel d'un « prétendu » à la main de la fille aînée du pope. Le prétendu est encore séminariste. Il a besoin de se marier pour avoir une cure; il calcule que la fille du pope ferait bien son affaire. Il y a là une peinture très amusante, un peu satirique, mais qui reste « vraisemblable » et doit être vraie, d'une âme sacerdotale consacrée par vocation aux préoccupations surnaturelles, et condamnée, par le mariage, aux calculs les plus naturels. Le futur pope et gendre de pope dépasse un peu ce qui est « naturel; » mais le juste milieu en ces matières et dans ces situations doit être si difficile à tenir! Trop « naturels » aussi le beau-père et la belle-mère, pauvres diables enfoncés dans les soucis du ménage et y pataugeant, sans paraître, hélas! en souffrir. Il y a quelques traits qui sentent la caricature, mais je soupçonne que c'est la faute du modèle, et non celle du peintre, si pope et popesse nous paraissent ridicules et parfois odieux. Dans ce cadre horriblement vulgaire l'idylle entre Binia et Yanek apparaît plus exquise et plus fraîche. Elle finit, d'ailleurs, si vous tenez à le savoir, par le mariage.

13. — *Le Château des Airelles* est spécialement adressé « aux jeunes filles. » Or, rien de ce qui est romanesque ne convient bien aux jeunes filles, et il y a quelques éléments romanesques dans *le Château des Airelles*. C'est l'histoire d'une petite fille qui, ayant rêvé, une nuit de Noël, pendant la messe, d'un joli petit château en carton, aperçoit, quelques jours après, ce château, en vrais moellons, sur une colline voisine de son habitation; elle s'y faufile, à la suite du facteur. Elle y est reçue par une jeune fille, plus grande qu'elle, qui devient bientôt son amie, et parfait son éducation, un peu négligée par la vieille tante

Yvette. L'aimable hôtesse du château des Airelles a un frère, lequel, après une série d'événements intéressants, épouse la petite promeneuse, devenue une grande, belle et sage personne. Cette histoire, à demi enfantine, ne sent pas « l'entreprise de librairie. » L'auteur est un écrivain.

14. — *L'Oiseau de passage* est un livre plein de bonne volonté. Une jeune fille, très belle, mais élevée dans le seul amour de la vie mondaine, par une mère impérieuse, est épousée par un jeune officier qui, lui, est « un homme de foyer » et veut se marier pour « avoir un intérieur » tranquille et doux. Mais il a compté sans sa belle-mère, qui le contrecarre dans tous ses projets, le blesse dans toutes ses délicatesses, continue à régenter sa fille, et, finalement, à la première grossesse et au premier enfant, sépare les deux époux sous des prétextes d'hygiène. Alba ne peut pas suivre Norbert de garnison en garnison; elle reste à Paris, à courir les salons et les bals, pendant que Norbert fait son service et se ronge les poings à Marseille. Mais l'enfant grandit; c'est une petite fille, qui s'est mise à adorer son père absent, et qui, bientôt, souffre, décline et meurt de ne pas le voir. C'est elle « l'Oiseau de passage; » mais elle a passé en faisant le bien, car sa mort réunit les deux époux. Cette honnête et moralisante histoire, qui prouve que l'amour du monde nuit à l'esprit de famille, qu'une mère doit cesser à un certain moment de commander, si elle veut être toujours obéie, et une foule d'autres vérités bien connues, mais toujours bonnes à répéter, pourrait prouver encore autre chose : c'est à savoir qu'un officier doit être un homme. Or Norbert de Mercourt n'est pas un homme; il n'essaie pas même une fois de « mater » sa belle-mère et de reprendre sa femme; il gémit avec ses amis, avec la nourrice de sa petite fille, avec une certaine vieille commandante, mais il n'agit pas. La belle-mère, la nourrice, la commandante, sont aussi des personnages un peu conventionnels. Enfin, le style est un peu inexpérimenté.

15. — Il y a « une théorie » dans *Mlle Volonté;* l'auteur nous en avertit expressément, pour que nul n'en ignore; la précaution n'est pas inutile, car la « théorie » aurait pu passer inaperçue. S'il est bon d'avoir de la volonté, il est mauvais d'être volontaire. — Voilà la théorie! On en rencontre souvent de pareilles, sans s'y arrêter, tant l'esprit de l'homme est inattentif et léger. L'auteur nous somme de voir et de juger sa « théorie. » Eh! bien, je vais la juger, « dussé-je en ce travail surmener ma cervelle; » je la juge : elle est vraie! Quant au roman, il n'est pas bon. Raymonde Mac-Elluys a résolu d'aller au Caire, en voiture, en partant du boulevard Malesherbes. C'est une charmante fille, Raymonde Mac-Elluys, mais elle n'aime pas assez les choses banales et les voies communes; elle a une imagination un peu folle, et c'est une petite entêtée. Ce qu'elle a décidé, il faut que tout le monde s'y soumette, y compris son grand-père, qu'elle tyrannise. Elle a dit qu'on

partirait à midi précis, pour le Caire, en voiture : à midi précis, on part. La voiture est une sorte de roulotte perfectionnée, avec salon et balcon. Dès la banlieue, il faudrait s'arrêter, par suite de je ne sais quel accident; mais Raymonde s'obstine; on repart; un orage éclate, on marche quand même. Quand elle a dit « je veux, » elle veut. La foudre tombe sur la roulotte et les voyageurs; Raymonde a les jambes paralysées; sa volonté pourtant ne l'est pas, et elle commande d'aller. Mais on profite d'un évanouissement pour s'arrêter et la faire soigner. Les médecins soignent ses jambes, et un amoureux, qui résiste à ses caprices et lui fait la leçon, traite sa volonté. Je crois qu'ils réussissent les uns et l'autre. J'ajouterai, pour être sincère, que je ne suis pas bien sûr d'avoir fidèlement analysé cette histoire, n'étant pas certain de l'avoir bien comprise. Elle est écrite en « style bébé; » ce n'est pas joli du tout, pas clair, et c'est agaçant.

16. — *Deux Feuilles au vent* semblent être une traduction; les caractères, les événements, le style même, ont quelque chose d'exotique. Une jeune orpheline, Mlle Liane Evan, née au Havre, élevée à Bruxelles, vient en Allemagne, chez une Anglaise, attendre son tuteur et futur mari, qui va arriver d'Océanie, et qu'elle ne connaît pas. C'est l'ancien associé de son père; il s'appelle Max Stevens, ils ont été fiancés par télégraphe, au lit de mort de M. Evan. Mlle Liane est très jolie; elle a l'innocente coquetterie de son âge, et la vieille Anglaise qui la chaperonne ne la protège pas. Elle est lancée dans le tourbillon mondain, elle y obtient de très vifs succès, et elle s'en montre très heureuse; sa petite âme, très pure et très naïve, s'ouvre avidement et sans méfiance à la joie de vivre et de se sentir admirée et aimée. Car il y a quelqu'un près d'elle qui l'aime et est fortement tenté de le lui dire. C'est un Virginien, envoyé de son fiancé, porteur des premiers « cadeaux de noces, » un bien jeune ambassadeur pour une aussi jeune puissance! Va-t-elle l'aimer? Qui sait? elle le trouve bien aimable, et le lui laisse voir. De plus, elle commence à penser que son futur mari est un despote, de s'être ainsi emparé d'elle et de son avenir sans seulement la consulter. L'idée de ce mari la préoccupe beaucoup et l'effraie un peu. Il arrive, elle le fuit; elle ne veut pas se marier ainsi, être prise, à l'échéance dite, comme une valeur qui fait partie de l'actif de la succession paternelle. Elle se réfugiera à Bruxelles, dans le couvent où elle fut élevée. Mais Stevens la rattrape en route, la soigne, car la peur et le froid l'ont rendue malade, et il lui affirme qu'elle est libre de ne voir en lui qu'un tuteur. Une fois rassurée, elle le regarde, le trouve bon, beau, plus beau que le Virginien, et s'aperçoit qu'elle l'aime, qu'elle l'aimait déjà, car la préoccupation même craintive est le commencement de l'amour. Elle le lui dit et l'épouse. Quant au Virginien, il épouse une amie de Liane, une Américaine égarée en Europe, poussée de rivage en rivage par les

caprices de l'existence « feuille au vent » comme Liane. Pas banal ce conte, et très honnête.

17. — *Un Vaincu* est aussi un conte très honnête, mais avec des « morceaux » de philosophie pessimiste et tolstoïste qui n'en augmentent pas sensiblement la valeur. Un jeune homme un peu mûr, petit, contrefait, aime sa cousine, qui va se marier. Il n'a rien dit; elle n'a pas deviné, et peut-être, si elle avait deviné, elle aurait voulu. Le mariage projeté est rompu, le jour du contrat, par un mouvement d'indignation de la jeune fille contre les vues intéressées du futur. Le cousin radieux ose alors se déclarer; on l'y encourage d'ailleurs et on l'agrée en principe. La noble jeune fille n'a pas voulu d'un mariage d'argent; elle se laisse séduire par la pensée d'un mariage de dévouement. Mais un ami survient, qui n'est ni intéressé, ni petit, ni contrefait, et qui l'emporte dans le cœur ingénu de la pauvre fiancée. Le cousin est « vaincu » par les lois de la nature, lois dures mais fatales.

18. — Est-ce que Mme Gréville aurait jamais fait mieux que *Vieux Ménage ?* Je l'ignore; mais *Vieux Ménage* est vraiment délicieux.

Une rose d'automne est plus qu'une autre exquise.

Ce roman est plus qu'un autre exquis : il est de l'automne de l'auteur, laquelle a cinquante-quatre.... romans bien comptés, et il a pour sujet un amour d'automne — oh ! mais rassurez-vous ! — pas entre un vieux garçon et une ingénue, comme c'est la mode dans le monde où l'on écrit, mais entre deux époux déjà mûrs, comme c'était la mode du temps de Philémon et de Baucis. Seulement, tandis que l'amour de Philémon et de Baucis avait commencé avec l'*hymen* et n'avait jamais eu d'intermittence — c'est du moins ce qu'en disent les historiens les mieux informés — l'amour de M. et Mme Fontenoy n'a peut-être pas encore commencé après vingt ans de mariage. Certes ils avaient eu leur lune de miel; mais aux aimables et sincères effusions des premières années avait succédé assez vite, après la mort de deux petits enfants, une sorte d'amitié conjugale, respectueuse, élégante, confiante, mais sans tendresse : l'intimité du pot-au-feu, non celle du cœur. Le monde prenait les loisirs qu'ils se faisaient mutuellement : Gilbert y cherchant et y trouvant ce qu'il ne cherchait pas dans son ménage; Edmée Fontenoy y accomplissant les divers rites qu'impose l'usage, avec grâce, sérénité et tranquillité. Elle soupçonne les « distractions » de son mari, mais ne veut pas s'en donner la certitude et ne songe pas à s'en venger. Ame paisible et ferme, beauté saine et fraîche, faisant dire, à trente-huit ans, par ceux qui la voyaient dans un bal : « Elle est belle comme un ange ! » Belle, elle va le devenir encore davantage. A ce je ne sais quoi de plus épanoui et de plus pénétrant que prennent les fleurs et les femmes aux premières fraîcheurs de l'autonme, va s'ajouter ce je ne sais quoi de plus rayonnant que leur

donne l'amour : c'est la grâce d'avril et la saveur de septembre composant une seule et même beauté. Edmée va aimer Gilbert. Elle le soigne pendant un de ces accidents qui attendent, au tournant de la cinquantaine, les hommes qui ne savent pas « enrayer; » et à devenir ainsi sa garde-malade, elle sent qu'elle redevient sa fiancée et que son amitié s'attendrit jusqu'à l'amour. Elle s'en aperçoit à sa jalousie. « A quoi reconnaît-on le véritable amour? lui demande un jour son mari. — A la souffrance, » répond-elle. Edmée souffre, donc elle aime, et elle en est si radieuse que son mari le voit, s'en étonne et se demande : Qui donc aime-t-elle pour être si jolie ? Il cherche, il souffre, lui aussi, et brusquement il découvre qu'il aime sa femme. Cette découverte a lieu pendant une absence d'Edmée. Il attend son retour avec une impatience juvénile, mais point du tout égoïste; son renouveau d'amour est fait de remords aussi bien que de tendresse; il a hâte de réparer ce qu'il y eut d'outrageant dans ces longues années d'indifférence. Edmée arrive enfin, amenant avec elle une jolie nièce qui s'est décidée à épouser le jeune homme dont elle était jalouse et que « par conséquent » elle aimait. C'est chez Edmée qu'a lieu le dîner de fiançailles. « Après le dîner, la soirée étant magnifique, on sortit un instant sur le perron. Juliette se rangea un peu : « Laissons passer les amoureux, dit-elle tout bas à son fiancé. Qui donc? demanda Fabien interdit. D'un joli geste, elle indiqua Fontenoy, qui d'un air épris regardait sa femme. » Je vous répète que c'est délicieux et d'une honnêteté très sincère et très pénétrante. Entendons-nous bien toutefois, et tâchons de ne pas induire en erreur, par notre faute, les directeurs et directrices de bibliothèques scolaires ou paroissiales qui cherchent ici des renseignements pour leurs achats : les peintures de la vie mondaine ne sont jamais bonnes pour ceux qu'on tient éloignés de la vie mondaine. Ajoutons, pour finir, que le style même est ici plus plein, plus ferme, plus serré et plus pittoresque que d'habitude ; c'est presque de « l'écriture artiste, » mais avec cette tranquille aisance et cet air de facilité que n'ont pas toujours les écritures artistes. Il semble que le talent de l'auteur, qui avait paru dans quelques-uns de ses derniers romans, un peu affadi, quoique toujours élégant, ait subi une crise analogue à celle de la beauté de son héroïne, et qu'il lui soit venu une seconde jeunesse, avec ce charme particulier que ne connaît pas la première et que les amateurs savent si bien apprécier.

19. — *Propriété à vendre* est un peu moins récent que *Vieux Ménage*. C'est aussi aimable, aussi moral et plus « pédagogique. » On y voit comment l'amour transforme l'âme des jeunes filles, les rend raisonnables, leur fait aimer même la pauvreté. L'héroïne de ce roman n'était pas « raisonnable ; » elle rêvait la vie mondaine et luxueuse, à laquelle sa beauté, sinon sa fortune, lui permettait de prétendre. Elle ne peut pas se résigner à rester dans le pauvre domaine familial, enfermée

dans les étroits devoirs de la vie agricole et loin des réunions où l'on rencontre des épouseurs riches. Elle tyrannise son père jusqu'à ce qu'elle l'ait décidé à vendre la propriété, que l'on qualifie de jolie sur les affiches, mais qu'elle trouve maussade. C'est décidé, on va vendre. Mais voilà qu'on reçoit la visite d'un jeune homme, pauvre mais aimable, et voilà qu'aussitôt l'humble domaine devient aimable aussi, et on s'y marie et on y est heureuse. Certains détails de cette fable légèrement banale sont fort aimables. La plupart sont le résultat d'une très fine, très délicate et très moderne observation. Les histoires que nous conte Mme Gréville, avec son intarissable abondance, ressemblent à des « instantanés » qui seraient sortis à la fois d'un appareil photographique impitoyablement exact et d'une imagination très aimablement romanesque.

20. — Lisez ceci : « Si votre regard se replie, se retire pour s'arrêter à un spectacle plus voisin, des collines en foule *vous bondissent*, toutes fières....; tout à coup elles s'écartent et *vous laissent tomber* sur la riante plaine.... *Aïnhôa* y est assise. La voyez-vous, qui vous regarde radieuse? » Dites, la voyez-vous? Prenez garde! L'Aïnhoa qui vous regarde, c'est une ville, et une ville basque encore. L'auteur, en style un peu trop basque aussi, nous en décrit les maisons, les mœurs, les habitants. Son œuvre est pleine de très intéressants détails géographiques et ethnographiques. Elle est, en outre, très chrétienne d'inspiration et d'intentions. Hélas! pourquoi faut-il qu'un livre, même pour faire du bien, ait besoin d'avoir plus que des intentions et des qualités chrétiennes?

21. — Il y a des préfaces modestes et des préfaces sincères ; la préface des *Mémoires d'un passant* est sincère; l'auteur y avoue ingénument qu'ayant publié, « il y a un an, » un volume « qu'on n'a peut-être pas encore eu le temps d'oublier, » il en publie un second, qui fait suite au premier et qui le vaut. « Dans le premier, se meuvent des personnalités de *haute volée*.... Dans le second, le personnel *qu'on exhibe* n'est pas moins *intéressant à passer en revue*.... Ce sont les *Dieux et les Diables* du jour. Prenez, lisez et jugez. » Je juge que M. Philibert est un bien brave homme qui, au style près, est un « narrateur » parfois intéressant, et qui, peu fixé sur l'histoire ancienne, où il fait des incursions malheureuses, a sur ses contemporains des informations parfois curieuses. « Il a le tort d'appeler Bossuet « l'Aigle de Meaux, » et le tort plus grave encore de l'accuser d'avoir « aidé la Montespan dans ses amours » (p. 139). Mais parce qu'on en est resté, en fait de style, aux élégances d'antan, et en fait d'érudition historique au voltairianisme le plus suranné et le plus ignorant, il n'en reste pas moins qu'on a été journaliste vers 1848, qu'on a connu « des personnalités de haute volée, » qu'on a beaucoup vu et un peu retenu, et qu'on a le droit de raconter ses souvenirs. Je signalerai, comme particulièrement intéressante, sinon

tout à fait nouvelle, l'*Histoire d'un mouchard*, Lucien de la Hodde, mêlé pendant de longues années, sous Louis-Philippe, au mouvement républicain et socialiste, qu'il dirigeait et trahissait, découvert et « exécuté » par Caussidière, en 1848, redevenu mouchard sous l'Empire et mort rentier.

22. — M. Gebhart, ayant vu le long des vieux murs de Rome un écusson pontifical en marbre blanc, dont la tiare, au relief profond, enfermait un essaim d'abeilles et un rayon de miel, a eu l'idée d'entourer, lui aussi, « d'une chanson d'abeilles, une tiare » pontificale, celle de saint Grégoire VII, et de « mêler un conte d'amour » à l'austère et tragique histoire du pape de Canossa. Victorien, fils d'un des pires ennemis de Grégoire VII, est recueilli et élevé dans le palais du Pape lui-même, par ses soins, et en compagnie d'une de ses petites-nièces, la jeune Pia. L'adolescent a d'abord pour gouverneur un moine austère, hanté par la peur de l'enfer; il passe ensuite avec Pia sous la direction de Joachim, évêque d'Assise, esprit aimable, moraliste tendre, poète doux. Cet évêque ne croit pas à l'éternité de l'enfer, mais, en revanche, ce moraliste croit à la bonté de la nature. Il croit notamment à la parfaite innocence des longues promenades solitaires que font ses deux pupilles, lâchés en toute liberté à travers les vastes jardins de Latran. Il s'aperçoit un jour de son erreur (sur la question des promenades, non sur celle de l'enfer), il se frappe la poitrine, et se hâte d'aller prier le Pape d'unir en mariage les deux adolescents. La demande est accueillie en principe, mais le mariage n'aura lieu que plus tard, au lit de mort de Grégoire, que Victorien accompagne à Salerne, comme il l'a accompagné à Canossa. Telle est l'idylle encadrée dans l'histoire et dans « la tiare » de saint Grégoire VII. Elle est, disons-le tout de suite, très pure, et les remords de Joachim ne s'expliqueraient guère si l'on ne savait que dans les âmes tendres et enfantines comme la sienne, les repentirs sont aussi faciles et aussi peu motivés que les illusions. La candeur virginale de cette idylle est d'ailleurs un peu trop voulue; on y sent le parti pris, l'application obstinée, comme dans *le Rêve* de M. Zola. La jeune Pia est savamment ingénue; elle écrit une lettre qui est un morceau de littérature très industrieusement gentille. Il y a beaucoup d'autres « morceaux, » trop de morceaux : l'incantation au début, l'entrevue de Canossa, les jardins de Latran, lesquels rappellent encore M. Zola et son *Paradou*, etc., etc. Ils sont tous très travaillés, il y en a peu de réussis, celui de Canossa pas plus que les autres. Mais le grand reproche que je leur ferai, à tous, c'est d'être précisément des « morceaux, » de ne pas faire corps entre eux, de donner à l'ensemble de l'œuvre, ou plutôt d'y accuser cet aspect morcelé et fragmentaire, qui est son plus grave défaut. Rien n'y est lié, ni proportionné, ni subordonné; ni dans la phrase, où chaque mot vise à faire sa fortune particulière; ni dans la page, où chaque phrase s'isole orgueilleuse-

ment de sa voisine; ni dans le chapitre, où chaque épisode est au premier plan et attire à soi toute l'attention. De même pour les personnages : ils sont très nombreux, et tous expressément chargés de représenter quelque chose, d'être des « types. » Mais ils ne sont pas assez fortement rattachés à l'action; ils y défilent comme dans un kaléidoscope, sans autre motif que de compléter le « tableau de la société sous Grégoire VII. » Je signale notamment le héros des vingt-deux premières pages; à l'importance qui lui est donnée là, on pourrait croire qu'il va mener l'action ; or, il n'y assiste même pas; il n'y reparaît plus que pour mourir. Un « tableau » n'est pas une série d'images juxtaposées et disjointes, mais un ensemble conçu avec largeur, avec le sentiment de l'harmonie et de la perspective, — et c'est pourquoi ce roman n'est pas tableau. Est-il au moins une bonne leçon d'histoire, et l'enseignement qui s'en dégage peut-il être accepté ? Mais d'abord s'en dégage-t-il un enseignement? Des renseignements, il y en a, mais il semble que l'auteur se soit appliqué à n'en tirer aucune conclusion générale. Il a voulu être neutre et le paraître. Or la neutralité, en histoire comme en philosophie, est impossible; ceux qui la promettent dans leurs programmes se trompent ou nous trompent, et ceux qui veulent la mettre dans leurs œuvres se condamnent à la nullité. Il n'y a que les « esprits neutres, » par impuissance de voir et de juger, qui puissent croire à la neutralité et la pratiquer. M. Gebhart serait désolé d'être un de ces neutres, et il pourrait bien se faire qu'en effet il ne le fût pas. Il parle quelque part (p. 224) de « la passion » du Pape contre l'Empereur; il cite (p. 153), en la laissant isolée et indéterminée, une phrase de saint Grégoire, qu'il sait bien pouvoir prêter et avoir déjà prêté à des commentaires sans loyauté ni pudeur ; enfin, dans une des pages les plus précieusement ouvragées de son livre (p. 206), il fait révéler par les jardins du Latran, par « l'arome enivrant des roses, par les tièdes haleines qui filent à travers les branches, » les désordres de la Rome pontificale au xe siècle. Est-ce une erreur historique ? Hélas ! non ! Mais c'est une erreur littéraire et morale. Un vrai maître dans l'art d'écrire ne se serait pas escrimé aussi naïvement à « faire de la poésie, » n'y aurait pas si lourdement appuyé.

23. — Nous serons bref sur l'*Exilée*, qui n'est qu'un recueil d'articles déjà anciens. Les premiers sont consacrés à la reine Carmen Sylva, successivement présentée dans son château de Sinaïa, son palais de Bucharest et l'hôtel de Venise, où l'ont « exilée » les ordonnances des médecins et les cruautés de la politique. Ce sont trois portraits exquis, dignes du peintre et du poète qu'est toujours M. Loti, mais dignes aussi d'un chevalier. Le dernier est encadré dans une Vue de Venise : la majesté exilée dans la majesté déchue. La description de *Constantinople en 1890*, qui vient ensuite, est une des plus développées qu'ait écrites

M. Loti; on ne la trouve pas longue. Les « descripteurs » qui décrivent comme des commissaires-priseurs ou comme M. Zola empêchent parfois de voir ce qu'ils montrent; M. Loti a beau décrire, son art n'arrive pas à cacher l'objet; l'image se dégage toujours, nette et vive. C'est un voyant qui fait voir. Je l'aime mieux quand il fait tout voir d'un mot et d'un geste, le geste de quelqu'un qui tire un rideau; mais je le goûte fort aussi quand il s'arrête aux détails. Le volume contient encore un fragment sur *les Charmeurs de serpents*, d'un très savoureux exotisme, et deux études de « ce bibelot d'étagère qu'est la femme japonaise, » et qui sont l'une un épisode, l'autre un complément de *Madame Chrysanthème*, dont la quatorzième édition vient de paraître.

24. — *Matelot* est une œuvre nouvelle, non par la méthode de composition, qui est toujours un peu lâche, ni par la méthode de rédaction, qui est toujours un peu haletante et nonchalante, ni par la nature du sujet, qui est toujours triste, d'une tristesse lourde et pénétrante, mais par la qualité et la puissance du pathétique : *Pêcheur d'Islande* est égalé, sinon dépassé. Les dernières pages sont d'une intensité d'émotion telle, que je défie qu'on puisse les lire à haute voix dans une famille éprouvée de douleurs analogues à celles qu'y représente le poète. Le roman n'est pas du tout romanesque; il est un des moins « chargés de matière » du même auteur; il n'y a presque pas d'aventures ni d'exotisme. C'est l'histoire d'une vie ordinaire, un peu plus « malchanceuse » que d'autres, et la peinture d'une âme semblable à la plupart des âmes. Cette peinture se compose d'une série de petits tableaux séparés, dont quelques-uns sont à peine ébauchés, dont aucun n'est « léché, » mais qui tous suggèrent et évoquent avec une force rare cela même qu'ils ne font qu'indiquer; c'est de la peinture « impressionniste, » impressionniste au point qu'elle contraint d'achever ce qu'elle commence, de pénétrer dans les horizons qu'elle entr'ouvre, de s'abandonner aux émotions qu'elle éveille : c'est une sorte de collaboration forcée, délicieuse toujours, lassante quelquefois. Voici la série des tableaux, qui vont d'ailleurs en s'agrandissant et en s'élargissant jusqu'à la fin. — Jean Berny enfant, habillé en ange dans une procession de la Fête-Dieu, en Provence; — le même, quelques années après, un jour de Pâques, dînant entre sa mère, une veuve dont il est l'unique affection, et un grand-père, ancien officier dont la pension les fait vivre tous les trois. Jean portait ce jour-là un costume neuf, et un petit chapeau de feutre, avec un ruban de velours. — Le même au collège, où il prépare ses examens du Borda, avec un peu de nonchalance. — Il est reçu à l'examen écrit, refusé à l'examen oral. — Désespoir de la mère, aggravé par la tranquillité du jeune homme, qui déclare qu'il sera matelot quand même. — Jean s'engage comme « mousse » à bord d'un vaisseau marchand. Premières impressions de la vie de matelot, première aventure ou plutôt commencement

d'une aventure qui n'aboutit pas : pendant une escale à Rhodes, une jeune Grecque vient chaque soir lui jeter d'abord une fleur, puis un baiser. Il se rembarque. Et ainsi de suite, la vie de Jean est déroulée, tableau par tableau. Pas d'événements extraordinaires; cette vie tient toute entre l'affection pour sa mère et ses occupations maritimes. Revenu en Provence, après un premier voyage, il n'y trouve plus l'aïeul. Sa mère et lui vendent la maison et le mobilier et s'établissent. Jean s'embarque sur un vaisseau de l'État; au Canada, il est sur le point d'avoir une aventure; un bourgeois le rencontre sur le port, l'invite à dîner chez lui, et lui offre une de ses filles en mariage; Jean est brun, la fille blonde, et le père a peur d'avoir des petits-fils albinos. L'affaire n'a pas de suite, malgré la grâce de la Canadienne, dont Jean est assez ému. Le vaisseau repart, et Jean le suit, sans trop savoir pourquoi il n'a pas préféré rester à Québec. Il ne sait pas vouloir; le « service » a développé ses muscles aux dépens de son cerveau, et ses habitudes de songerie ont détendu sa volonté. Les ambitions de l'ancien candidat à l'école du Borda ont disparu, il est devenu pareil aux êtres simples dont il est le camarade, et il ne souffre pas de sa déchéance, qu'il ne sent pas. Au retour du Canada, il est envoyé dans un port de la Manche; il y rencontre une jeune fille, une petite couturière; troisième commencement d'idylle, très pure d'ailleurs, troisième départ, — cette fois-ci pour le Tonkin. Pourtant il « voudrait » bien « vouloir » épouser la petite couturière et la demander au père; il commence plusieurs lettres, il n'en finit aucune. Il ne sait pas mener ses actes à leur fin : il en a épuisé la joie à les décréter, ou plutôt, car c'est moins un désillusionné qu'un inerte et un « aboulique, » il épuise sa force d'action à commencer d'agir. Et il reste dix-huit mois au Tonkin; il y souffre dans son âme, livrée à la nostalgie, dans son corps, miné par la dysenterie. On se décide à le rapatrier; il est embarqué sur un vaisseau à voiles, la *Saône*, qui retourne en France et à Brest par le cap de Bonne-Espérance. Il meurt en route.

La vie de Jean Berny est terminée; mais le chef-d'œuvre de M. Loti commence à peine. C'est dans cette dernière partie que se trouvent les plus belles pages du livre, celles qui sont consacrées à la traversée de la *Saône*, avec son « mouroir » rempli de malades, à l'agonie de Jean, à sa mort, à la prière du soir sur le pont. Il y en a d'autres, les dernières, les quarante ou cinquante dernières; mais celles-là, je n'ose pas les louer, de peur d'aller les relire. Oui « de peur! » L'art poussé à ce degré d'évocation du réel cesse d'être un plaisir; la sensation du vrai est si violente, qu'on en perd le sentiment et la joie du beau. Je me borne à une analyse, sèche : la *Saône* rentre à Brest; la mère de Jean va au-devant du navire, dans un petit canot; elle a mis un certain costume qu'il aimait, et un chapeau neuf, fruit de longues économies, qu'il

aimera ; il est orné d'une plume grise, « qu'il trouvera distinguée. » Les camarades de Jean la reconnaissent et n'osent pas lui annoncer la terrible nouvelle ; elle les interpelle du fond de son canot ; elle s'adresse notamment à un petit factionnaire, qui devine que c'est la mère, devient tout rouge et reste figé à son poste, feignant de ne pas comprendre, muet. Enfin elle reçoit la nouvelle, et tombe, comme sous un coup de massue, dans la vase du canot, la pauvre plume grise balayant le plancher. On la transporte chez elle ; elle revient à la vie, mais non à la résignation ; elle entretient par la contemplation sa douleur farouche chaque jour renouvelée des reliques qui lui restent : les photographies de l'absent, son petit chapeau de feutre, du si lointain jour de Pâques ; elle refuse d'être consolée, jusqu'à l'heure où son regard s'arrête sur une Vierge toute blanche dans ses voiles, avec la date de la première communion de Jean inscrite à ses pieds, et un Christ d'ivoire, tête penchée sur sa croix. Elle prie ; « le céleste revoir apparaît à cette mère, » et elle se soumet. Permettez-moi de reproduire les dernières lignes, une invocation de l'auteur lui-même aux saints emblèmes devant lesquels il vient de laisser son héroïne agenouillée : « O Christ de ceux qui pleurent, ô Vierge calme et blanche.... O vous qui seuls donnez le courage de vivre aux mères sans enfants et aux fils sans mère, ô vous qui faites couler les larmes plus douces et qui mettez, au bord du trou noir de la mort, votre sourire, — soyez bénis ! »

Pourquoi faut-il que cette délicieuse prière ne soit pas une prière, et qu'elle contienne les deux lignes que j'ai remplacées plus haut par des points : « O tous les *mythes* adorables que rien ne remplacera plus ! » Pourquoi faut-il, qu'une page plus haut, la foi en l'immortalité chrétienne soit appelée un « leurre radieux ? » O poète, qui craignez d'être « leurré » par la foi, qui avez peur d'être dupe des espérances chrétiennes, vous avez donc oublié que la pire des duperies, c'est de ne vouloir pas être dupe, et que les « leurres » certains du scepticisme sont plus malfaisants que les prétendus leurres du christianisme ? Et une preuve qu'ils sont plus malfaisants, c'est qu'ils font de vous, un doux poète qui vous croyez inoffensif, une sorte de malfaiteur qui troublez des âmes innocentes en vous apitoyant sur elles, qui leur enlevez la sécurité de leur foi, sans rien leur donner en échange.

25. — *La Rôtisserie de la reine Pédauque* est une œuvre d'un caractère ambigu et déconcertant. Il fallait pour l'écrire un mandarin de lettres à la fois artiste, érudit, philosophe, archéologue, bouquiniste, poète ; il faut pour la goûter être soi-même un mandarin repu de livres et blasé. Les esprits rectilignes, qui croient encore que deux et deux font quatre, qui acceptent l'ironie, mais à la condition qu'elle ne soit pas trop compliquée, qui n'estiment que ce qui est clair et net, qui jouissent d'une bonne grosse santé intellectuelle, et qui ne savent pas combien il y a de

distinction dans certaines affections — j'allais dire affectations — mentales, ceux-là ouvriront de grands yeux devant *la Rôtisserie de la reine Pédauque* et ne comprendront pas ! J'en sais même qui se sont fâchés, et ferme, et qui se sont demandé pourquoi M. Anatole France se moquait ainsi du public. Il est certain qu'il y a dans cette composition une foule d'éléments hétérogènes et disparates. Il y a d'abord un pastiche littéraire, une imitation formellement voulue et très laborieusement poursuivie, d'un genre un peu archaïque : c'est un « instar » du *Candide* de Voltaire, un « instar » des facéties philosophiques du XVIIIe siècle, qui étaient elles-mêmes des « instar » des facéties du XVIe. L'auteur le sait, et que ce « moule » sent un peu l'école et la gendelettrie, et qu'il est suranné; mais s'il l'a choisi, ce n'est pas qu'il le « gobe » — fi ! chez les très doctes et très artistes sophistes, dont est M. Anatole France, on ne « gobe » rien, rien que le renanisme; — et la preuve, c'est qu'il se sert de ce « moule, » de manière à nous faire voir qu'il en sent tout l'artifice et qu'il n'en est pas plus dupe que vous. C'est, paraît-il, un jeu délicieux et le dernier « cri » de la chinoiserie littéraire.

Il y a ensuite, dans ladite *Reine Pédauque*, une fable très singulière et des personnages très étonnants. L'action se passe à Paris, dans la dernière moitié du XVIIIe siècle, et c'est un de ceux qui y jouent un rôle, le nommé Jacques Ménétrier, dit Tournebroche, qui nous la raconte. Il est fils d'un rôtisseur, qui avait pris pour enseigne la Reine Pédauque, laquelle, nous dit Rabelais, « portait autrefois à Tholose les pieds largement pattés, comme sont des oyes. » Tout en tournant la broche de son père, à la place d'un chien qu'ils avaient perdu, il fait la connaissance des clients et des visiteurs de la boutique, et notamment d'un capucin, d'une fille de chambre, d'un gentilhomme gascon et de l'abbé Jérôme Coignard. Le capucin est un ivrogne, l'abbé aussi, la fille de chambre est une.... fille, et le Gascon un fou. Seulement le capucin est un âne, tandis que l'abbé est un grand savant : il est docteur en théologie et licencié ès arts; il a l'esprit raffiné avec des mœurs très élémentaires; c'est un Pic de la Mirandole et un truand. C'est aussi un Trissotin; il aime à citer, mais c'est un Trissotin bon enfant, et qui demande non qu'on l'admire, mais qu'on le nourrisse. Le sort de Tournebroche le touche; il se charge de l'élever moyennant pitance. Et de fait, il lui apprend le grec, pendant que Catherine, la chambrière, lui apprend autre chose. Mais voici que le gentilhomme gascon, nommé d'Astarac, prend le maître et l'élève à son service, pour l'aider dans ses études kabalistiques. Il a trouvé le moyen de faire de l'or et des diamants, mais il n'a pas de quoi payer ses gens. Cependant comme il a une bonne table et une belle bibliothèque, Tournebroche et son bon maître se seraient assez volontiers acoquinés chez lui, si d'une part sa maison n'avait pris feu, au cours d'une de ses expériences chimico-kabalis-

tiques, et si d'autre part certaine fredaine nocturne en compagnie d'un jeune chevalier libertin ne les avait obligés à prendre la fuite. Ils partent, emportant quelques diamants du gentilhomme, lesquels, hélas! se trouvent plus gascons que lui, et ne sont que de vulgaires bouchons de carafe. Ils voyagent avec le chevalier, qui, lui, a enlevé la nièce et la maîtresse d'un vieux juif, l'associé de d'Astarac dans ses études de kabale. Le juif les poursuit, et comme il croit que c'est l'abbé qui a suborné sa nièce, il lui plante un long couteau entre les épaules, dont il meurt très chrétiennement. Cy finit *la Rôtisserie de la reine Pédauque.*

Mais il reste encore « la substantificque mouelle » qu'il faut extraire de cet os, relief de la table de Voltaire et de Rabelais. Vais-je l'extraire? Faut-il vous exposer les opinions de Jérôme Coignard sur la théologie, la philosophie, la jurisprudence, la politique, la morale, l'art, les anciens, les modernes, toutes les choses connaissables et quelques autres encore? Vous ne le voudriez pas, d'autant que Jérôme Coignard n'a pas tout dit ici, puisque ses propos de table remplissent un autre volume, et d'autant surtout qu'on ne voit pas très bien quand et où son truchement, M. A. France, le prend au sérieux. Jérôme Coignard se « gausse » de tout, mais M. A. France se gausse de Jérôme Coignard, et il se gausserait de nous, si nous, à notre tour, ne nous gaussions de l'un et même un peu de l'autre. Quand l'auteur de *la Rôtisserie* voudra nous exposer lui-même et directement ses propres idées sans les faire passer par la bouche d'un ivrogne, nous pourrons voir ce qu'en vaut l'aune, et nous sommes sûr, est-il besoin de l'ajouter? qu'elle ne vaudra pas peu, M. Anatole France étant un des esprits les plus fins, les plus pénétrants, les mieux informés et les plus libres de notre temps. Jusque-là, qu'il nous permette de lui dire que le jeu auquel il s'est livré ici a, entre autres défauts, celui d'être tout à fait inopportun et intempestif. Ces audaces railleuses, enveloppées et comme étouffées dans des inventions burlesques, conviendraient peut-être à des lettrés oisifs, confortablement installés dans une société tranquille et solide, dont on ne craindrait pas d'ébranler les bases en les découvrant; elles auraient, par exemple, pu, jadis, dans une abbaye de Thélème bien rentée et bien gardée, amuser des chanoines laïques, gras et doux, d'opinions frondeuses et de vie calme, d'esprit aigu et de ventre épais. C'était alors la seule ressource des gens d'esprit d'avoir de l'esprit et d'en jouir en chattemites sournoises, prudentes et souriantes; et c'était aussi leur privilège de continuer à profiter de ce dont ils se moquaient : les tyrans, comme François Ier et Louis XV, qui leur servaient de cible, leur servaient aussi de bouclier, et leur étaient deux fois utiles en excitant leur verve et en protégeant leur dîner. Mais aujourd'hui? Où sont les tyrans et les abbayes d'antan? Et par conséquent, où est le mérite et l'utilité de ces savantes, laborieuses, et d'ailleurs succulentes bouffonneries?

CHARLES ARNAUD.

SCIENCE SOCIALE, ÉCONOMIE POLITIQUE, SOCIALISME

1. *Almanach de la question sociale illustré* pour 1893. Paris, Administration de la *Question sociale*, 1893, in-8 de 224 p., 1 fr. 50. — 2. *Le Capital*, par KARL MARX, extraits faits par PAUL LAFARGUE. Paris, Guillaumin, 1893, in-32 de LXXX-176 p., 1 fr. 50. — 3. *La Tyrannie socialiste*, par YVES GUYOT. Paris, Delagrave, 1893, in-12 de XV-272 p., 1 fr. 25.—4. *Le Salut est en vous*, par LÉON TOLSTOÏ. Paris, Perrin, 1893, in-12 de 390 p., 3 fr. 50.— 5. *La Famine*, par LÉON TOLSTOÏ, trad. française. Paris, Perrin, 1893, in-12 de XV-248 p., 3 fr. 50. — 6. *La Question sociale est une question morale*, par TH. ZIEGLER, trad. de l'allemand par PALANTE. Paris, Félix Alcan, 1893, in-12 de XV-172 p., 2 fr. 50. — 7. *La Société moderne et la question sociale*, par J. BORIN-FOURNET. Paris, Guillaumin, 1893, in-12 de 455 p., 3 fr. 50. — 8. *La Question ouvrière*, par l'abbé P. FERET. Paris, Lethielleux, 1893, in-12 de XXXVII-382p., 3 fr. 50.— 9. *Le Problème social*, par CH. ADEP, 2e édition. Liège, Demarteau, 1893, in-12 de 115 p. — 10. *Contrat de travail et juste salaire*, par le même Liège, Demarteau, 1891, in-12 de 50 p.—11. *Coup d'œil sur les œuvres de l'initiative privée à Genève*, par le capitaine PAUL MARIN. Paris, Guillaumin, 1893, in-12 de XII et 336 p., 3 fr. 50. — 12. *Die Arbeiterfrage in der deutschen Landwirthschaft*, von Dr KUNO FRANKENSTEIN. Berlin, Oppenheim, 1893, in-8 de 325 p.— 13. *Staatslexikon*, fascicules 23 à 26. Fribourg-en-Brisgau, Herder. Prix du fascicule : 1 fr. 50. — 14. *L'Économie politique est-elle une science?* conférence par S. VAINBERG. Paris, Imprimeries et librairies réunies, 1893c in-18 de 48 p. — 15. *Le Scienze morali e politiche : i loro methodo e i loro resultati*, di GIUSEPPE CIMBALI. Turin, Roux, 1893, in-8 de 87 p. — 16. *Pour devenir financier; traité théorique et pratique des affaires de banque et de bourse*, par R. CHEVROT. Paris, Gauthier-Villars, 1893, in-8 de X-401 p., 6 fr.

1. — Malgré sa date arriérée, l'Almanach socialiste pour 1893, publié par M. Argyriadès, vaut la peine d'être conservé, car il contient certains documents utiles à retenir pour l'histoire du mouvement socialiste. Nous citerons, entre autres, une traduction analytique de l'ouvrage de Bebel, *la Femme et le socialisme*, et *le Droit à l'avortement*, par Mme Paule Minck. L'Almanach se termine par une liste générale des journaux socialistes du monde entier.

2. — La *Petite Bibliothèque économique*, de la maison Guillaumin, fait, à bon droit, une place aux auteurs hétérodoxes. A ce titre, Karl Marx devait y figurer, et comme peu de personnes sont disposées à lire les deux énormes volumes du *Capital*, ce petit livre leur donnera au moins une idée des principales théories et des procédés de dialectique du fondateur de la doctrine collectiviste. Le soin de faire les extraits a été confié à son gendre, M. Lafargue. Il en donne deux très étendus, l'un sur la théorie de la valeur, mesurée d'après le nombre d'heures de travail, l'autre sur la transformation de l'argent en capital, et il y a ajouté quelques pages de notes destinées à fortifier ces thèses. Mais ce qui fait le grand prix de ce volume, c'est la réfutation des sophismes de Karl Marx, que fait M. Vilfredo Pareto, professeur à l'Université de Lausanne, dans les quatre-vingts pages de l'introduction. Au lieu de montrer, comme l'a fait M. Eug. Richter, les conséquences pratiques du collectivisme, M. Vilfredo Pareto prend corps à corps les sophismes fondamentaux de K. Marx et les détruit par une argumentation serrée, toujours de bonne foi et

absolument convaincante. Jamais rien d'aussi fort comme dialectique ne leur avait été opposé. Sans doute cette réfutation est elle-même un peu subtile et exige, pour être comprise, une attention soutenue; mais c'est le propre des sophismes d'être faciles à poser, laborieux à détruire. En finissant, M. Vilfredo Pareto montre que les enseignements de l'économie politique n'ont rien de commun avec les mauvaises pratiques des gouvernants de beaucoup d'États. Celles-ci constituent une sorte de socialisme bourgeois qui peut déjà faire juger du mal que ferait le socialisme populaire. Ce remarquable travail fera connaître au public M. Vilfredo Pareto comme un des premiers économistes contemporains, ce que les personnes versées dans la science savaient déjà.

3. — M. Yves Guyot fait d'autant mieux comprendre quelle serait *la Tyrannie socialiste*, que déjà nous voyons les syndicats révolutionnaires opprimer leurs membres et tous ceux qui ne veulent pas faire partie de ces organisations. Le principal intérêt de ce volume est dans l'enregistrement d'une foule de faits et de discussions relatifs à la question socialiste et aux lois dites ouvrières que les journaux mentionnent, mais qu'ensuite on ne sait où retrouver. Comme doctrine, le livre est une revendication vigoureusement déduite de la liberté du travail : mais l'auteur a le grave tort de signaler comme une cause du développement actuel du socialisme les patrons bienfaisants qui ont créé des institutions philanthropiques pour leurs ouvriers. M. Yves Guyot combat ces institutions; il voudrait même que l'on cessât d'employer le mot de patron. En cela, il méconnait la tradition constante du genre humain et les meilleures expériences contemporaines. Ce n'est pas en flattant chez les ouvriers les préjugés révolutionnaires qu'on pourra combattre le socialisme, et dans ce chapitre-là M. Yves Guyot se fait le propagateur de ces préjugés.

4 et 5. — M. Goschen, dans un remarquable discours prononcé à l'Association britannique pour l'avancement des sciences, a signalé le tort que faisait à l'économie politique l'introduction de « l'élément émotionnel » dans la discussion de ses problèmes. Le mot est merveilleusement approprié aux œuvres sociales dans lesquelles se répand la vieillesse de Tolstoï. Deux descriptions fort belles, l'une d'une scène de conscription, l'autre de l'administration du knout à des paysans révoltés contre la justice, impressionnent le lecteur sensible et délassent au moins le lecteur ennuyé de son dernier volume : *Le Salut est en vous*. Reprenant une thèse qu'il avait déjà indiquée en 1884 dans son ouvrage : *En quoi consiste ma foi*, Tolstoï soutient que le service militaire est incompatible avec la profession de l'Évangile : à tous les sophismes émotionnels qu'on peut imaginer, Tolstoï ajoute cette fois de longues dissertations, empruntées à la théologie des quakers. Le premier ouvrage ayant été interdit par la censure russe, il a publié celui-ci en français : c'est donc

l'édition originale que nous avons. Mais pour avoir le cerveau détraqué, Tolstoï n'en est pas moins sincère et généreux. Le récit de *la Famine* de 1892, qu'a traduit Mme Halperine-Kaminsky, est aussi instructif qu'émouvant. Il raconte comment Tolstoï a organisé, dans les districts les plus éprouvés par le fléau, dans lesquels il s'est trouvé posséder des domaines, des réfectoires publics pour les indigents, puis créé des crèches pour les enfants à la mamelle, distribué des semences pour le blé du printemps, acheté des chevaux aux paysans qui avaient vendu les leurs, organisé des boulangeries pour la vente du pain à bon marché, enfin essayé, assez infructueusement du reste, de fournir du travail aux inoccupés. La pratique l'emportant ici sur l'utopie, Tolstoï montre toutes les difficultés qu'il a eues à réserver ces secours pour ceux qui en avaient réellement besoin. De ce récit de ses expériences il se dégage un puissant argument en faveur de la charité exercée par les particuliers ou les associations privées comparativement aux distributions de secours faites par l'assistance publique. Ce volume, très sobre de discussions sociales, mérite de demeurer comme un document économique de premier ordre sur l'histoire de ces années terribles pour la Russie. Il jette un jour très vif sur la situation morale et économique des paysans russes; en même temps il peut faire beaucoup de bien en réveillant chez les chrétiens le sens de la charité et la notion du devoir qu'il y a de l'exercer personnellement.

6. — Les mêmes bonnes impressions, et cette fois appuyées sur de solides raisonnements, se dégagent de l'ouvrage de M. Th. Ziegler, professeur de philosophie à l'Université de Strasbourg. Le titre indique sa thèse : *La Question sociale est une question morale.* Il montre que toutes les utopies socialistes, fussent-elles réalisées, n'amélioreraient nullement la situation des hommes, si elles n'amenaient pas un progrès moral. Or les socialistes, ou ne s'en préoccupent pas, ou bien ils vont au rebours. Par contre, M. Ziegler estime que la société économique actuelle peut être notablement améliorée au point de vue des rapports internationaux, entre employeurs et ouvriers ; que la justice peut être mieux observée dans le commerce et l'industrie, que les relations de famille peuvent être épurées. Un souffle libéral et humanitaire, chrétien même, inspire toutes ces pages. Seulement il ne faut pas oublier que l'auteur est protestant : ainsi il conclut un chapitre, très judicieux d'ailleurs, et fort bien traité au point de vue économique, sur la surpopulation, par l'apologie de certaines pratiques malthusiennes, que Dieu, d'après l'Écriture, a en abomination (p. 162). C'est un douloureux exemple des aberrations dans lesquelles le sens individuel, en matière morale, peut tomber. L'ouvrage est d'ailleurs fort intéressant à lire et il jette un jour curieux sur les courants d'idées divers qui agitent l'Allemagne. Le traducteur, M. Palante, met en garde dans l'Avant-propos

contre les vues un peu trop optimistes de M. Ziegler. Contrairement à ses espérances, depuis 1890, date de la première édition de son livre, le parti social démocrate n'a rien perdu de son caractère révolutionnaire, et tout espoir de sa transformation en un parti réformiste doit être abandonné.

7. — Le livre de M. J. Borin-Fournet : *La Société moderne et la question sociale* répond à la même préoccupation que celui de M. Ziegler, et il traite la question morale avec la netteté que peut seul y apporter un catholique. Pour lui, l'ébranlement de la société, surtout en France, provient de trois causes : 1° l'indifférence des classes riches; 2° l'esprit de parti chez les gouvernants tout comme chez les hommes d'opposition ; 3° par-dessus tout, l'affaiblissement de la religion. Il montre, lui aussi, comment ni le socialisme collectiviste, ni le socialisme d'État, ne peuvent remédier au mal, parce que ni l'un ni l'autre ne toucheraient à sa racine morale. Il montre aussi par de fort bonnes raisons les impossibilités du système corporatif, dont des catholiques zélés, mais pleins de préjugés, se sont faits les promoteurs, ainsi que ses mauvais effets, s'il venait à être réalisé. Les vrais remèdes sont dans la pacification religieuse sincère, dans la restauration de l'enseignement chrétien dans les écoles publiques, tout en maintenant le principe de l'instruction obligatoire, qu'il approuve fort. Le patronage des chefs d'industrie, un ensemble de mesures légales pour empêcher la destruction de la petite propriété rurale par le partage forcé des successions, la participation des ouvriers aux bénéfices dans la mesure où elle n'affaiblirait pas l'autorité nécessaire du chef d'industrie, l'intervention de la loi pour réprimer les abus dans le travail des manufactures, mais seulement là où elle est indispensable, enfin et par-dessus tout, une réforme morale qui doit provenir d'un *revival* du sentiment religieux. Les vues de M. Borin-Fournet sont fort justes et les observations sur lesquelles il les appuie sont souvent très fines. Il aurait dû seulement, en combattant ce qu'il appelle l'esprit de parti, avoir la plume moins lourde. En un sujet si délicat, il eût bien fait de se souvenir du précepte de Voltaire : Glissez, mortels, n'insistez pas.

8. — M. l'abbé Feret est un de plus savants prêtres du diocèse de Paris. Ses ouvrages sur *le Cardinal du Perron* sur *l'Abbaye de Sainte-Geneviève et la Congrégation de France* l'ont mis au premier rang des écrivains ecclésiastiques contemporains. A son tour il a été attiré par les questions sociales et a voulu écrire un livre sur la question ouvrière. Il y a apporté ses habitudes d'érudition et il a lu à peu près tous les livres écrits en français sur ces sujets. En même temps il se distingue d'écrivains pour lesquels il a une visible sympathie par la tempérance du langage et la modération des vues. Sur plus d'un point il a même des aperçus personnels, ce qui devient fort rare en pareille matière.

La plupart de ses solutions sont judicieuses; nous aurions seulement à en combattre trois ou quatre où le défaut d'études économiques préalables l'a fait errer selon nous. Mais *ubi plura nitent non paucis offendar maculis*. Le seul reproche que nous ferons, parce qu'il accuse une tendance générale de l'auteur à exagérer ou plutôt à généraliser des souffrances trop réelles dans les classes ouvrières, est d'avoir accueilli (p. 188) une prétendue statistique donnée par M. Goblet, selon laquelle il mourrait chaque année en France soixante-dix mille individus de froid, de faim ou de misère. Ce chiffre ne repose sur aucune constatation authentique : de plus la plus grande partie des morts de cette nature frappent des déclassés dans les grandes villes, des mendiants de profession et non pas de vrais travailleurs. De même (p. 111), M. Feret a tort de classer sous cette rubrique : *Situation malheureuse de la classe ouvrière*, un grand nombre d'ouvrages dont la plupart démontrent précisément l'amélioration de sa condition en ce siècle, dans les principaux pays, grâce au régime économique moderne. Dès le début le lecteur qui n'a pas une instruction personnelle suffisante est influencé à faux.

9, 10. — Sous le pseudonyme de Ch. Adep, un écrivain belge a publié à Liège un opuscule sur *le Problème social* que distinguent la vigueur de l'argumentation, l'originalité du cadre et l'élégance du style. Il vaut mieux que maints gros volumes. L'auteur, après avoir réfuté le collectivisme en montrant que l'organisation naturelle de la société dans laquelle ceux qui créent et conservent le capital en sont les propriétaires est la plus favorable à l'augmentation des capitaux, s'attache à déterminer ce qui est l'objet propre de la justice commutative; elle est la protection de la propriété, des contrats, de l'honneur, de la vie, de la vocation de chacun. A propos des contrats, il démontre judicieusement que ce qui fait la justice du contrat de salaire, c'est la commune estimation, et que la loi ne saurait ni supprimer cette base du contrat de salaire ni essayer de la modifier. Déjà, en 1891, il avait établi cette vérité avec tous les développements qu'elle comporte dans un opuscule spécial où il esquissait ce que pourrait être une loi sur le contrat de salaire. C'est, dans son cadre concis, une des études les plus profondes sur ce sujet que nous ayons vues. Quand le salaire qui résulte de la commune estimation est insuffisant, c'est sur la commune estimation qu'il faut agir, dit l'auteur, par l'organisation de la classe ouvrière, par les diverses associations économiques, par la répression des abus criants, enfin au moyen de la législation. En effet, il n'entend pas borner la mission de l'État à la sanction de la justice commutative. La société ne peut fonctionner que s'il y a dans son sein une somme de charité suffisante. Comme le remarque finement notre auteur, « le mot de charité n'est plus du goût de tout le monde, on veut le réserver pour des significations étroites; de là, une faveur déclassée

pour le terme de justice distributive ; de là aussi, ce qui est autrement grave, un véritable complot pour enlever aux expressions leur sens précis et confondre la justice et la charité en une même conception » (p. 29). L'État peut beaucoup « pour améliorer la condition morale, intellectuelle et physique des classes laborieuses et des classes pauvres » au moyen d'un bon système d'impôts, en favorisant la coopération sous toutes ses formes, en donnant largement la personnalité civile aux associations professionnelles sous les réserves nécessaires pour défendre l'ordre public, en soutenant les œuvres libres d'instruction et de bienfaisance sans avoir peur du fantôme de la mainmorte, enfin en défendant la famille ouvrière contre l'alcoolisme et la propagande de la débauche. En terminant, l'auteur montre surtout la nécessité de la restauration de la religion. Cette conclusion a valu à cet excellent livre les dédains du vieux parti libéral réfugié dans l'Académie royale de Belgique ; mais cela ne l'empêchera pas de faire son chemin dans les milieux intellectuels où règnent la bonne foi et le véritable esprit scientifique. Cela lui sera, espérons le, une recommandation aussi auprès des catholiques de Belgique et de France.

11. — Sur le terrain pratique auquel il faut toujours en arriver, ils auront beaucoup à apprendre dans l'intéressant volume de M. Paul Marin : *Coup d'œil sur les œuvres de l'initiative privée à Genève.* Il passe successivement en revue les cuisines populaires, les cafés de tempérance, les restaurants de tempérance, l'auberge de famille, l'asile de nuit, le lavoir public, le bureau de bienfaisance, le home établi près de la gare, la société de lecture. Les anecdotes abondent dans tous ces chapitres et en rendent la lecture fort agréable. La conclusion générale qui s'en dégage, c'est que Genève a beaucoup mieux réussi que Paris, Lyon et maintes villes françaises dans la lutte contre la misère. La cause en est que l'État s'est, autant qne possible, effacé devant l'initiative privée et n'a jamais contrecarré les associations de bien public.

12. — Il y a douze ans, le *Verein für social Politik*, qui a eu en Allemagne à peu près le rôle de notre *Société d'économie sociale*, avec la faveur du gouvernement en plus, avait ouvert une grande enquête sur la condition des classes rurales, dont les résultats furent publiés en trois volumes ; l'an dernier, elle a ouvert une nouvelle enquête restreinte à *la Question de la main-d'œuvre dans l'agriculture allemande.* Le docteur Kuno Frankenstein en a analysé les résultats dans un volume publié précisément sous ce titre, et pour lequel il s'est d'ailleurs aidé de quelques autres sources. Dans l'introduction, il indique à grands traits les différentes organisations du travail agricole qui existent en Allemagne. Dans l'Est, beaucoup de travailleurs ont une condition analogue à celle de nos bordiers de l'Ouest et sont attachés à la culture d'une manière permanente par des contrats de diverse nature, mais dont le

trait essentiel est de leur abandonner la jouissance d'une maison et d'une tenure, ou bien de leur donner une part de la récolte moyennant des journées à prix réduit qu'ils font sur le domaine. Dans le Sud, la condition des travailleurs agricoles ressemble beaucoup à celle de nos campagnes françaises de l'Est. M. Frankenstein, avec raison, n'a pas voulu se borner à cette division générale. Il partage l'Allemagne en cinq régions : les pays à l'est de l'Elbe, — les pays du Nord-Ouest, — l'Allemagne du Centre,—l'Ouest (province rhénane et une partie de la Hesse), — enfin l'Allemagne du Sud. Pour chacune des régions, il étudie successivement la constitution de la propriété, les cultures, la condition générale des travailleurs en distinguant ceux engagés par contrats, les journaliers sédentaires mais libres, les ouvriers nomades, les domestiques. Près de la moitié du volume est consacrée à l'étude de la première région, et il la partage en huit subdivisions, dont il fait en quelque façon la monographie. A la fin il résume les résultats de son enquête. Partout les liens patriarcaux sont en voie de dissolution, et les nouvelles lois sur l'assurance, particulièrement celle sur l'invalidité et la vieillesse, portent une grande atteinte aux habitudes de patronage des grands propriétaires. Aussi sont-elles l'objet de plaintes de la part des deux parties (p. 182-183, p. 311). Néanmoins, dans presque toute l'Allemagne, la condition matérielle du travailleur rural est bonne, et les rapports sociaux sont bons. Il n'y a d'exception que dans l'Est, où les grandes exploitations occupent la majeure partie du sol, et où l'état matériel du travailleur est vraiment rude : on s'y plaint de l'émigration au delà des mers, de l'émigration dans les villes et aussi du développement du vagabondage. M. Kuno Frankenstein conclut en faisant appel aux grands propriétaires pour qu'ils s'occupent davantage du bien-être matériel et moral des travailleurs qu'ils emploient. Il demande à l'État de consolider et de développer la petite et la moyenne propriété : 1° en créant des villages de paysans propriétaires par une sorte de colonisation intérieure ; 2° en préservant les exploitations paysannes anciennes et nouvelles des dangers de l'endettement et du partage successoral par une législation spéciale inspirée par les vieilles coutumes germaniques.

13. — On rapprochera avec utilité de ce volume divers articles publiés dans le *Staatslexikon* de la *Gœresgesellschaft*. Les derniers fascicules contiennent précisément un long article sur le *Landarbeiter*, un autre du docteur Walter Kaempfe sur l'*Hœrigkeit*, sorte de dépendance des travailleurs ruraux qui a servi d'origine aux divers contrats que le docteur Frankenstein a étudiés dans l'Est de l'Allemagne. Il faut signaler aussi dans ces livraisons des notices économiques sur l'Italie, le Japon, le Honduras, le Congo, des articles sur les jésuites, les juifs, les kartelle ou syndicats industriels, les droits sur les céréales, la guerre et le droit de guerre, enfin toute une série d'articles sur l'Église, les biens ecclé-

siastiques, les États de l'Église, le Joséphisme, la politique religieuse en Allemagne depuis le congrès de Vienne.

14. — M. Vainberg, dans une conférence, a prétendu démontrer qu'il n'y a pas de lois économiques permanentes, que par conséquent la science économique n'existe pas. Les gouvernements, selon lui, ont la puissance de réglementer comme ils l'entendent les relations économiques des hommes, sans qu'aucune « force des choses » leur fasse obstacle. Comme conclusion, il soutient qu'il n'est pas nécessaire que la terre soit l'objet d'une appropriation privée, et que les préceptes du bouddhisme sont les seuls qui puissent sinon détruire, du moins atténuer le mal (p. 17). Cette citation nous dispensera de réfuter les erreurs dont fourmille cette brochure et qui nous prendraient plus de temps et de place qu'elle ne vaut.

15. — M. Giuseppe Cimbali est un des écrivains les plus distingués de l'Italie, et le *Polybiblion* a eu plusieurs fois à louer ses publications. Dans *le Scienze morali e politiche*, il établit contre les positivistes que la méthode des sciences morales et politiques — morale, droit économique, politique — ne saurait être la méthode expérimentale. L'expérimentation proprement dite ne peut pas, en effet, s'appliquer aux faits complexes qui ont pour auteur l'homme conscient et non pas l'homme physique. Ces sciences ne sont donc pas à faire. Elles existent et ont pour base solide la méthode d'observation : mais la méthode d'observation ne doit pas être identifiée avec l'histoire et la statistique, qui ne peuvent être que des catalogues de faits. L'histoire et la statistique sont seulement des instruments de l'observation répondant à des buts déterminés. M. Giuseppe Cimbali poursuit son beau travail en montrant les différences fondamentales qui existent entre les sciences morales et les sciences physiques. Les lois que dégagent par induction les sciences morales ne peuvent pas obtenir l'assentiment universel qui est acquis aux lois du monde matériel. Pascal en avait indiqué les raisons avec sa prodigieuse puissance d'expression. Il n'en faut pas moins que les hommes d'études se tiennent au courant des résultats définitivement acquis par les diverses sciences, et M. Cimbali a parfaitement raison quand il dit qu'une meilleure interprétation des lois de la nature physique modifie quelquefois l'application, mais non les principes des sciences morales et politiques. Si son cadre l'eût permis, l'économie politique lui eût fourni de nombreux exemples de cette proposition. Il termine en montrant la différence profonde qui sépare la biologie de la sociologie, et il remet bien au point la comparaison devenue banale entre l'organisme humain et l'organisme social. Nous aimerions à voir traduire en français cette belle étude inspirée par une philosophie spiritualiste très élevée et écrite dans une langue remarquablement ferme.

16. — M. Chevrot, ancien chef d'agence du Crédit lyonnais et de la

Société générale, fait remarquer avec raison que la banque et la finance sont aujourd'hui en France une des rares carrières en voie de développement. A Paris, leur personnel comprend plus de vingt mille employés, sans compter les garçons de recettes. Le volume de M. Chevrot est destiné à fournir aux jeunes gens qui se destinent à ces carrières les connaissances élémentaires. Il traite successivement de la Banque de France, du Crédit foncier, puis de la comptabilité et des opérations de banque. La seconde partie du volume est consacrée à la Bourse et à ses différentes opérations. Il se termine par tous les documents officiels relatifs aux impôts établis récemment sur ces opérations. Cet ouvrage sera lu avec profit aussi par les capitalistes et par les gens du monde, qui ont besoin d'être renseignés sur un genre d'affaires dont le rôle dans l'administration d'une fortune moderne est fort important. CLAUDIO JANNET.

THÉOLOGIE

Œuvres complètes de Mgr X. BARBIER DE MONTAULT. Tomes I-VIII. Poitiers, Blay, Roy et Cie; Paris, Vivès; Welter, 1889-1893, 8 vol. in-8 de 580, 532, 528, 560, 599, 588, 588 et 632 p. — Prix : 12 fr. 50 le volume.

L'on a reproché à Mgr Barbier de Montault de trop « éparpiller son talent, » de publier « trop de brochures et pas assez de livres. » Et, en effet, en dehors de quelques ouvrages considérables comme le *Traité de la construction des églises*, il est surtout connu par les innombrables dissertations dont il a enrichi les recueils périodiques de la France et de l'Italie. Mais ce reproche qui lui a été fait, il le relève en tête du tome III du recueil que nous annonçons, et il montre que si les circonstances l'ont obligé de publier peu à peu et d'éparpiller les fragments de son œuvre, cette œuvre n'en a pas moins une unité réelle : toutes ces dissertations sont animées par une même pensée, et les études dont elles sont le résultat ont été conduites avec méthode et d'après un plan sûr. Aussi l'éminent prélat a-t-il cru pouvoir réunir aujourd'hui ces publications jusqu'ici dispersées, et nous donner le recueil de ses *Œuvres complètes*. Et il a bien fait. Tous ces travaux réunis s'éclairent mutuellement; toutes ces pierres rapprochées forment un édifice, et la vue de l'ensemble permet de mieux comprendre et de mieux goûter les détails. Étudiée ainsi, l'œuvre de Mgr Barbier de Montault prend une ampleur qui échappait à la vue de ses premiers lecteurs. Ce n'est pas cependant que l'unité soit parfaitement apparente; il n'y a pas fusion des différents éléments; chaque morceau a conservé sa physionomie distincte, et si l'on voulait descendre dans la critique de petit détail, l'on pourrait remarquer certains passages, qui, de mise dans l'article de revue ou dans l'opuscule séparé, aurait pu disparaître avantageusement du recueil des œuvres complètes. Et pourtant Mgr Barbier de Montault ne s'est pas contenté

de reproduire toujours telles quelles les dissertations réunies ici ; il leur a fait subir des remaniements parfois considérables, et il a pris soin de les mettre au courant des travaux récents.

L'on n'attend pas que nous donnions ici une analyse de détail de cet immense recueil; l'espace nous fait défaut pour en parler à nos lecteurs aussi longuement que nous le voudrions et qu'il le mérite. Nous devons nous contenter de faire connaître la composition des différents volumes. Le tome Ier est consacré aux *Inventaires ecclésiastiques* de Rome. Il s'ouvre par une notice sur le cardinal Guillaume d'Estouteville et par un inventaire de ce prélat. Le pape Paul IV, saint Louis des Français, le Latran, remplissent le reste de ce volume, où l'archéologue trouvera mille renseignements précieux, l'explication de termes inconnus à Du Cange et à Gay, ou qu'ils ont cités sans en donner le sens. Une riche table alphabétique permet de le consulter facilement. Disons d'ailleurs que Mgr Barbier de Montault a eu le soin de terminer chacun de ses volumes par un index semblable, et ce n'est pas l'un de ses moindres titres à la reconnaissance des hommes d'étude ; si même, une fois terminée la publication du vaste recueil qu'il a entrepris, il se décide à fondre en un seul tous ces index, l'on aura là un répertoire absolument incomparable.

Le tome II se rattache intimement au Ier. *Le Vatican* nous fournit encore des « inventaires, » ceux de la basilique de Saint-Pierre. Le Palais apostolique, les Musées, la Bibliothèque Vaticane, sont tour à tour décrits, et l'ouvrage offre aux visiteurs de la ville des apôtres un guide sûr et précieux; tandis que la piété du fidèle trouve son compte dans les indulgences de la basilique, les prières propres à la basilique, la visite des sept autels. Dans « les fonctions liturgiques, » Mgr Barbier de Montault parle du lavement de l'autel papal le jeudi saint; de l'adoration de la croix le jour de Pâques et des stations. Des notes sur le dernier concile du Vatican et sur le cérémonial qui y fut observé; sur les grandes reliques de la Passion; sur la définition dogmatique de l'Immaculée Conception ; sur les autels de Saint-Pierre, etc., terminent le second volume. Le Vatican amène naturellement à parler du Souverain Pontife, et c'est en effet *le Pape* qui fournit la matière du troisième volume. Tout d'abord, nous trouvons ici un traité de l'élection des Papes, qui est sur la matière l'ouvrage le plus considérable et le mieux renseigné; il n'y a pas seulement un historique de l'élection, mais les textes du droit et les constitutions pontificales (publiés *in extenso* et avec commentaires) qui régissent la matière ; puis des notes sur l'âge et la nationalité des Papes, sur la durée du pontificat et sur les vacances du Saint-Siège. Le conclave fait l'objet d'une autre dissertation, non moins importante, non moins précieuse, où le rituel et tous les détails du conclave, depuis les préliminaires jusqu'au sacre du Pape, sont expo-

sés avec une grande compétence. L'étiquette de la cour pontificale est ensuite retracée par le savant auteur ; puis nous trouvons de curieuses notes sur la mitre, la tiare, la croix et le manteau ; sur la mort du Pape et les cérémonies de ses obsèques ; sur le palais du Quirinal, aujourd'hui usurpé par le roi d'Italie ; les jardins et la villégiature des papes ; sur les bustes, statues et tombeaux des pontifes romains. L'art héraldique se trouve aussi représenté dans ce volume par des notions précises sur la livrée, les couleurs papales, le pavillon ; les bannières pontificales ; les armoiries de Pie IX ; un armorial des Papes ; les emblèmes et les sceaux. La sphragistique, qui étudie les sceaux, est une science assez voisine de la numismatique ; aussi n'est-on pas étonné de trouver ensuite dans ce tome III des notions de numismatique pontificale. Nous citerons encore le chapitre relatif aux indulgences.

Le *Droit papal* remplit les tomes IV et V ; Mgr Barbier de Montault est un de nos meilleurs canonistes ; l'on aura donc tout profit à consulter les notions qu'il donne ici sur les actes pontificaux, et tous les chapitres de ces deux volumes, consacrés à l'acquittement des messes ; aux armoiries ecclésiastiques ; aux autels privilégiés ; aux basiliques mineures ; aux bénédictions ; à la confirmation ; aux insignes canoniaux ; aux pensionnaires des communautés cloîtrées ; aux universités nouvelles ; à la vie des clercs, à la visite pastorale, etc.

Les trois derniers volumes, dont nous ayons à parler pour le moment, sont consacrés aux *Dévotions populaires* à Rome, et l'on ne s'étonnera pas de la large place qui leur est donnée si l'on se rappelle que « Rome est comme un jardin spirituel, où toutes les fleurs, gracieuses et parfumées, s'épanouissent pour la sanctification de l'âme : *Efflorebit sanctificatio mea.* » Voici les différents sujets dont traite tour à tour Mgr Barbier de Montault : La Visite des sept églises ; les Stations ; les Ames du purgatoire ; les Prières ; les Indulgences ; l'Eucharistie ; la Messe ; la Messe de saint Grégoire ; la Communion ; les Monuments de la messe ; l'Exposition et la bénédiction du T. S. Sacrement ; les Vêpres ; le Baptême ; les Pratiques pieuses ; le Carnaval chrétien ; l'Indult du carême ; l'Abstinence ; la Dotation des jeunes filles pauvres ; les Saintes Reliques ; les Mesures, poids, fac-similés et empreintes de dévotion ; la Passion du Christ ; les Labyrinthes ; le Chemin de la croix ; l'Iconographie du chemin de la croix ; la Figure du Christ ; le Culte de saint Joseph. J'ai dépassé les limites normales d'un compte rendu ; et je n'ai pu faire qu'une sèche énumération. Elle suffit à montrer la multiplicité et l'intérêt varié des sujets traités dans ces huit volumes. Mais elle n'en fait pas assez ressortir tout l'intérêt pratique, car s'il y a là un trésor de renseignements pour l'érudit, pour l'archéologue, pour l'historien, le trésor n'offre pas moins de richesses à celui qui cherche la solution de diverses questions d'ordre absolument pratique, comme par exemple l'institution

du chemin de la croix. Les réponses que donne à ces questions Mgr Barbier de Montault, appuyées sur les décrets authentiques de Rome qu'il cite tout au long, ont une incontestable valeur. Bien que les huit volumes portent pour sous-titre : *Rome*, ce ne sont pas seulement les usages de Rome que décrit ici l'éminent auteur, c'est la loi, la règle instituée par Rome qu'il fait connaître. Aussi nous semble-t-il que ces Œuvres complètes forment un recueil presque indispensable au clergé, aux curés notamment, qui peuvent sans cesse avoir à y recourir, et qui, à côté des préceptes, y trouveront de sages conseils.

Nous devons donc terminer cet article en remerciant Mgr Barbier de Montault d'une publication dont l'érudition et la piété chrétienne ont également à se féliciter. Nous appelons pourtant son attention sur les fautes d'impression trop nombreuses qui se sont glissées surtout dans les derniers volumes. E.-G. Ledos.

JURISPRUDENCE

Code des lois politiques et administratives annotées et expliquées d'après la jurisprudence et la doctrine, par MM. Édouard Dalloz, Charles Vergé, Ch. Vergé fils, Gaston Griolet, avec la collaboration de MM. de Baulny, L. Robinet, Beaune, Belin, A. Gigot, Pasquier. Tome II (en deux livraisons). *Culte, sépulture, enseignement, beaux-arts, établissements de bienfaisance et de prévoyance, établissements publics et d'utilité publique, dons et legs, etc.* Paris, bureau de la *Jurisprudence générale,* 1891-1893, in-4 de 1432 p. — Prix : 30 fr.

Ce second volume des *Lois politiques et administratives annotées* de MM. Dalloz ne s'adresse pas seulement aux jurisconsultes et aux hommes d'affaires. Il traite de matières très importantes et très délicates, qui intéressent avant tout le clergé, les congrégations religieuses, les membres de l'Université, les maîtres de l'enseignement public ou libre, les directeurs des établissements de bienfaisance, de prévoyance ou d'utilité publique.

Toute la législation relative aux cultes, à l'enseignement et à l'assistance publique ou privée a été l'objet, depuis vingt ans, de grandes transformations, dont quelques-unes sont assurément fort regrettables, mais qu'on est bien obligé de subir et qu'il importe en tout cas de connaître. Les anciennes lois sur ces matières ne brillaient déjà pas par la méthode et la clarté ; les nouvelles qui leur ont été superposées, inspirées souvent par des principes tout différents, sont encore venues augmenter la confusion et l'obscurité. C'était donc un travail extrêmement difficile, mais éminemment utile, que de combiner toutes ces lois, de les ranger dans un ordre logique, de les compléter et de les commenter à l'aide des circulaires ministérielles, des arrêts du conseil d'État et des décisions des autres juridictions qui ont à les appliquer. Ce travail, l'administra-

tion de la *Jurisprudence générale* de MM. Dalloz a eu raison de l'entreprendre, et les noms des collaborateurs auxquels elle l'a confié disent assez qu'il a été mené à bonne fin.

Conformément à la méthode suivie dans tout le cours de l'ouvrage, chacune des divisions de ce volume est précédée d'une introduction historique. Celle qui précède le mot *Cultes* est particulièrement intéressante; elle se termine par l'exposé de la manière dont sont réglés les rapports de l'Église et de l'État dans les divers pays du monde civilisé.

Le traité relatif aux cultes est divisé en trois titres principaux : le premier fait connaître les textes qui garantissent la liberté de conscience; le second est consacré aux cultes reconnus et le troisième aux cultes non reconnus. La partie qui concerne le culte catholique comprend près de 7,000 paragraphes; le concordat, les articles organiques, les lois et règlements sur les fabriques, sur la propriété ecclésiastique, sur les congrégations religieuses et les confréries, y sont étudiés article par article, dans un esprit plutôt bienveillant qu'indifférent et en suivant constamment les décisions de la jurisprudence.

La législation sur les cultes est suivie de celle sur les *Sépultures*. Vient ensuite la matière de l'*Enseignement*, qui remplit, à elle seule, plus de quatre cents pages et ne compte pas moins de huit mille paragraphes. Elle se divise en quatre parties, où il est traité successivement de l'organisation administrative de l'instruction publique, de l'enseignement primaire, de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur. On y trouvera notamment l'explication de toutes les conditions mises par les lois nouvelles à l'ouverture et à l'existence des écoles libres.

Le même volume comprend encore l'étude des lois qui régissent l'*Institut de France*, les *Archives*, nationales, départementales et communales, les *Bibliothèques*, les *Beaux-arts*, les *Établissements de bienfaisance et de prévoyance* (assistance publique et privée, sociétés de secours mutuels, caisses d'épargne, de retraites et d'assurances, monts-de-piété), les *Établissements publics et d'utilité publique*, les *Dons et legs* faits au profit de ces établissements, les *Ordres civils et militaires*, les *Noms et titres de noblesse*, les *Honneurs et préséances*.

Des tables alphabétiques très détaillées se trouvent à la suite de chaque traité. Elles sont résumées dans une table générale à la fin du volume.

Les nouveaux règlements sur la comptabilité des fabriques et des consistoires ont paru trop récemment pour pouvoir être compris dans l'ensemble de la législation sur les cultes, qui forme la première partie du volume. Mais ces règlements figurent dans les *Additions complémentaires* et ils sont rattachés par des renvois à la législation antérieure.

Nous croyons inutile d'insister davantage sur l'importance de cet ouvrage. Il paraît à l'heure où le besoin d'un semblable répertoire se fait le plus vivement sentir. Il réunit en un seul volume, d'un prix rela-

tivement peu élevé, une somme énorme de documents et de renseignements. Il met à la portée de tout le monde la solution d'innombrables questions pratiques qui pourraient embarrasser les légistes les plus compétents et qui exigeraient dans tous les cas de longues et minutieuses recherches. C'est donc un livre vraiment utile, destiné surtout à prendre place dans les bibliothèques des évêchés, des cures, des séminaires, des collèges, des hôpitaux et en général des personnes qui sont à la tête d'établissements publics ou libres. MAURICE LAMBERT.

SCIENCES ET ARTS

L'Esthétique de Schiller, par FRÉDÉRIC MONTARGIS, ancien élève de l'École normale supérieure, professeur agrégé de philosophie. Paris, Félix Alcan, 1892, in-8 de 227 p. — Prix : 4 fr.

En dehors de ses poésies et de ses drames que tout le monde admire, Schiller a écrit un certain nombre d'opuscules philosophiques ou critiques infiniment moins connus, en France surtout : c'est l'envers du poète. Tout Allemand se plaît aux analyses infinitésimales et aux discussions spéculatives. « Les Allemands aiment à se rendre compte de ce qu'ils font, » a dit Gœthe, et « c'est un fait bien souvent noté, ajoute M. Montargis, que l'Allemagne n'offre guère de poète qui ne soit doublé d'un esthéticien. Faut-il citer Gosched, Lessing, les Schlegel, Novalis, Richard Wagner? » On a même prétendu que l'esthétique était une science allemande. Le beau avait bien été antérieurement, et, dès l'antiquité, l'objet d'études et de controverses, mais les Allemands ont imaginé de donner à ces investigations une base philosophique. M. Montargis n'est pas pour ignorer quelle lumière les incertitudes et les affirmations contradictoires de la science qu'il professe ont pu projeter sur la genèse et les conditions d'être des chefs-d'œuvre de l'art, et il affirme sans hésiter que « Schiller n'a été poète et grand poète que parce qu'il a été philosophe. » Si habilement et savamment que cette thèse soit soutenue, elle ne ralliera peut-être pas tous les incrédules. Les poètes sont si peu philosophes et les philosophes si rarement poètes, que, même accidentellement et pour un individu, les deux qualifications, loin d'être en corrélation nécessaire, semblent plutôt s'exclure naturellement. Schiller a beaucoup erré à la recherche d'une esthétique : il subit tour à tour l'influence de Kant, de W. de Humboldt, de Gœthe, et ce que M. Montargis considère comme son esthétique définitive ne fut sans doute rendu tel que par une mort prématurée. Son talent, il est vrai, s'épure et se mûrit pendant cette enquête, mais ne faut-il pas voir en cela le résultat du travail artistique et de l'expérience venue avec l'âge plutôt que celui des spéculations philosophiques ? L'auteur des essais sur *les Causes du plaisir que nous prenons aux objets tragiques, sur l'Art*

tragique, sur le Pathétique, sur la Grâce et la dignité, etc., se demande, dans sa correspondance avec Humboldt, « si la philosophie de l'art a quelque chose à apprendre à l'artiste. » Et il explique ainsi ses doutes : « L'artiste a plutôt besoin de formules empiriques et spéciales, qui seraient pour le philosophe trop étroites et mélangées ; par contre, ce qui convient à celui-ci et peut passer pour une loi générale paraîtra toujours à l'artiste vide et creux dans l'application. » En ce moment-là même il composait son *Wallenstein*. Le poète était peut-être alors dans le vrai, mais l'esthétique ne lâcha pas sa proie, et la théorie de Schiller peut se résumer par ces mots d'une de ses lettres à Gœthe : « Deux choses font le poète, s'élever au-dessus de la réalité et rester dans les limites du monde sensible. Là où les deux éléments sont unis, l'art est esthétique. » Il est permis de douter que la simple mise en pratique de cet aphorisme suffise pour la production des chefs-d'œuvre. Cependant, même quand on se reconnaît indigne de suivre M. Montargis dans de tels arcanes philosophiques, on doit le louer du soin avec lequel il a recueilli dans la correspondance et les récensions de Schiller les éléments de sa doctrine esthétique, ainsi que de l'ordonnance et de la netteté de l'exposé qu'il en fait. Faut-il lui attribuer la paternité de la traduction des quelques poèmes philosophiques introduits dans son texte et dont l'auteur n'est pas nommé? La prose de M. Montargis sachant au besoin se faire très agréable, il se pourrait que la muse ne fût pas rebelle au philosophe; il aurait ainsi prouvé péremptoirement que l'esthétique ne met pas forcément en fuite la poésie. Sans doute ces petits poèmes ne sont pas exempts des défauts communs aux traductions en vers, qui imitent plus qu'elles ne traduisent. Mais ils ont la couleur, l'harmonie, la verve de poèmes originaux et, s'il faut dire tout ce que j'en pense, certaines strophes m'ont paru être plutôt supérieures qu'inférieures aux strophes correspondantes de Schiller. LONCHAMP.

Conférences scientifiques et allocutions de sir WILLIAM THOMSON, traduites par P. LUGOL, avec des notes par M. BRILLOUIN. I. *Constitution de la matière*. Paris, Gauthier-Villars, 1893, in-8 de x-379 p. — Prix : 7 fr. 50.

Il est difficile de donner une idée exacte de ce que renferme ce livre, traduction des conférences relatives à la constitution de la matière par sir W. Thomson (lord Kelvin). Une dizaine de conférences, quatre ou cinq appendices, huit notes ou extraits, cela forme un tout manquant un peu d'homogénéité. « La plupart des compléments sont consacrés à l'éther gyrostatique » inventé par sir W. Thomson afin d'expliquer les phénomènes optiques et électriques mieux qu'on ne le peut faire avec l'hypothèse d'un milieu élastique ordinaire. D'ailleurs l'obligation où s'est trouvé l'auteur de rétracter dans un appendice une opinion soute-

nue par lui dans sa conférence sur la théorie cinétique de la matière montre combien il est difficile d'expliquer d'une façon absolument satisfaisante l'élasticité des gaz. Presque tous les sujets traités par l'illustre physicien anglais, attraction capillaire, grandeur des atomes, chaleur solaire, sont de ceux où l'imagination des savants s'est souvent donné carrière, et les assertions de l'un sont fréquemment renversées par celles de l'autre ; malgré les difficultés en apparence insurmontables que présente l'étude de questions de cette nature, sir W. Thomson n'a pas craint de les aborder devant des auditeurs instruits assurément, mais auxquels il s'est interdit de parler le langage des équations et des formules mathématiques. Il l'a fait avec une parfaite clarté et quelquefois avec une pointe d'*humour* qui sert à dissimuler l'aridité du sujet ou l'abstraction du raisonnement. Il est regrettable cependant que les Irlandais aient servi une fois à ce genre de digression. On est aussi surpris de ne trouver d'ordinaire à la fin des conférences aucune conclusion en résumant l'objet.

Les notes de M. Brillouin forment environ le cinquième de l'ouvrage et précisent quelques-uns des points traités dans la première partie ; celle qui est relative à la construction de la courbe méridienne des surfaces capillaires offre un intérêt particulier au lecteur que ne rebutent pas les considérations purement mathématiques. Il faut avant de terminer cette courte analyse d'un livre fort intéressant féliciter l'habile traducteur, M. P. Lugol, qui a su rendre les nuances souvent délicates de l'original et donner une forme toute française au texte de sir W. Thomson.

H. Courbe.

BELLES-LETTRES

Les Langues et les races, par André Lefèvre, professeur à l'École d'anthropologie de Paris. Paris, Alcan, 1893, in-8 de 301 p. — Prix : 6 fr.

Montrer que l'évolution des langues s'est faite parallèlement à l'évolution des races et que la parole a toujours été dans une exacte correspondance avec le développement intellectuel et moral des hommes, tel est le but que se propose M. Lefèvre. Son livre se divise en trois parties. La première est consacrée à l'évolution du langage. Sur ce point M. Lefèvre adopte le dogme transformiste en s'appuyant sur l'autorité de Lucrèce, d'Épicure et de Darwin. L'homme descend de la bête. Le langage de l'homme procède du cri de l'animal et de l'onomatopée. Il se perfectionne à mesure que le cerveau de l'homme réalise ses traits distinctifs. Quatre types linguistiques représenteraient les différentes phases du langage, le monosyllabisme, l'agglutination, la flexion, l'analytisme. Chaque famille de langues aurait passé par ces phases successives. Il n'y a pas une de ces propositions qui n'ait été réfutée. La théorie

de l'onomatopée ne s'appuie sur rien. On ne cite pas d'exemple d'une langue passant du monosyllabisme à l'agglutination. Le contraire s'est produit dans le chinois et le tibétain. Le chinois n'offre même que l'apparence du monosyllabisme, due au système d'écriture; MM. Grube et Terrien de Lacouperie l'ont établi. Contrairement aux doctrines de M. Lefèvre et de son école, la science impartiale déclare qu'elle ne sait rien des origines du langage. Elle se déclare également incompétente dans la question du monogénisme et du polygénisme, que l'auteur aborde et tranche dans le sens polygéniste.

La seconde partie traite du développement historique et géographique des langues. Nous sommes sur un terrain plus ferme. M. Lefèvre montre les coïncidences de la géographie et de l'histoire avec la distribution des langues; l'expansion des langues flexionnelles et surtout de la famille indo-européenne; la retraite des langues agglutinantes sur les confins du monde civilisé; puis, à l'extrême Orient, le bloc fossile du prétendu monosyllabisme, dont le chinois serait le type par excellence, d'après M. Lefèvre. Après avoir passé en revue les idiomes agglutinants de l'Asie, les langues malayo-polynésiennes, l'auteur arrive aux langues africaines. Pour lui, les nègres sont des gorilles dégrossis. Les claquements ou kliks particuliers à la langue des Boschimans et des Hottentots lui rappellent les sons produits par les singes excités ou irrités. Il faut bien, pour les besoins de la cause, rapprocher l'homme de la bête. Cette humanité primitive serait peut-être éducable sans l'islam et le christianisme. Mais les missionnaires sont la bête noire de M. Lefèvre. Il les assimile à la variole et à la phtisie, parmi les causes qui déciment les populations des îles du Pacifique. A quelque point de vue qu'on se place, des jugements énoncés sous cette forme sont des taches grossières dans un livre qui a des prétentions scientifiques. — L'auteur s'arrête un instant au basque et aux idiomes agglutinants de l'Amérique, puis il passe au monde sémitique, à ses races, à ses langues; ce qui lui fournit une occasion de s'en prendre à la Bible, au moyen d'une exégèse qui trahit son incompétence. En revanche l'histoire linguistique des Indo-Européens est bien traitée par M. Lefèvre. Il reste fidèle à la thèse de Pictet, de Schlegel, et place en Asie le berceau des Aryas primitifs. Peut-être aurait-il dû mentionner au moins les doctrines nouvelles de Latham, de Geiger, de Penka, qui mettent en Europe la patrie des Aryas.

La troisième partie a plus spécialement pour objet l'organisme indo-européen, les racines, les parties du discours, la phonétique. Le dernier chapitre est consacré à la formation de deux langues analytiques, l'anglais et le français. La conclusion du livre est celle-ci : « Partout l'évolution du langage a été parallèle, adéquate à l'évolution de l'humanité. Fils du cri animal, du grognement anthropoïde, il a élevé l'homme au-dessus de l'animalité. Tout ensemble facteur et instrument de nos progrès, créateur

de la conscience et de la science, il relie la nature à l'histoire, l'anthropologie physiologique à l'anthropologie morale. » Il faut mettre de la bonne volonté pour tirer ces conclusions des prémisses de l'auteur. Il serait facile de soutenir la thèse contraire, de montrer, par exemple, les Chinois, malgré leur civilisation avancée, pourvus d'un type linguistique considéré par M. Lefèvre lui-même comme très primitif, et les sauvages australiens parlant des langues supérieures à leur degré actuel de développement intellectuel. Quant à la descendance animale de l'homme, tout le monde sait qu'elle ne repose en anthropologie sur aucune preuve positive.

En résumé, le livre de M. Lefèvre n'est qu'un plaidoyer très partial et très peu documenté en faveur de la doctrine de l'évolution et du matérialisme scientifique, qui font la base de l'enseignement à l'École d'anthropologie de Paris. On n'y trouve ni citations, ni renvois aux sources, ni discussion des opinions contradictoires. C'est du pur dogmatisme.

ADRIEN ARCELIN.

Les Poètes russes. *Anthologie et notices biographiques*, par EMM. DE SAINT-ALBIN. Paris, Savine, 1893, in-12 de XI-451 p. — Prix : 3 fr. 50.

Le présent recueil a cela de particulier que tout en étant exclusivement consacré aux poètes, sauf les auteurs dramatiques, il ne contient que de la prose. Pas la moindre pièce n'y est traduite en vers. L'auteur appartient évidemment au nombre de ceux pour qui la traduction en prose des poésies étrangères est préférable à celle en vers, et son essai lui donne raison. En effet, sa version se recommande par une grande fidélité, pour ne rien dire de la forme très littéraire qui en rend la lecture doublement agréable. Si elle ne rend pas l'harmonie, la charmante naïveté, la concision de l'original, elle s'en rapproche le plus possible, tout en tenant compte des exigences du goût français.

Plusieurs des pièces du recueil étant déjà traduites par d'autres, chacun peut les comparer et décider laquelle de ces versions est la meilleure. Le contrôle partiel auquel je me suis livré me fait un devoir de donner la préférence à la nouvelle interprétation.

Dans le choix des poètes du premier ordre et de leurs œuvres, l'auteur dit avoir suivi ses idées à lui, ayant toutefois en vue le public français. Limité de la sorte, le choix témoigne du discernement. Aucune illustration poétique n'y manque; mais à côté des grands noms de Derjavine, Joukovski, Krylov, Pouchkine, Lermontov, qui y sont tous dignement représentés, surtout les deux derniers, on trouve dans le recueil des poètes du troisième ordre, tels que Von-Vizine, Karamzine, Merzliakov, Tzyganov, Tourguenev, Aksakov (Jean). Je regrette, pour ma part, de ne pas y rencontrer le nom du prince Pierre Viazemski (1792-1877), dernier astre de la brillante pléiade formée jadis autour de Pouchkine,

son ami intime. C'eût été une excellente occasion pour donner une bonne traduction de son *Carnaval dans le pays étranger*, pièce charmante, mais fort mal rendue par M. Sichler (dans son *Histoire de la littérature russe*); et aussi pour rendre hommage à la mémoire de cet écrivain spirituel et original, dont le talent poétique avait été reconnu par Pouchkine et Joukovski, juges on ne peut plus compétents, et dont certaines poésies anonymes furent même attribuées à Pouchkine.

On saura gré à l'auteur d'avoir donné en leur entier le poème *Poltava* de Pouchkine et celui de Lermontov, intitulé : le *Novice* (Mtsyri), comme aussi d'avoir fait quelques rares, trop rares exceptions, en faveur des fragments et des extraits, qu'il avait exclus par principe.

C'est probablement pour la première fois que paraissent en français les poésies d'une Altesse impériale, cachée sous les initiales K. R. (Lisez : Konstantin Romanov). Elles sont l'œuvre du fils du feu grand-duc Constantin, président actuel de l'Académie des sciences. Elles respirent la grâce et le sentiment du beau.

Le recueil se termine par quelques stances du jeune poète Nadson, enlevé à la fleur de l'âge, esprit cosmopolite, affranchi de toute école et de toute croyance religieuse. Sa muse plaintive et sceptique rappelle Léopardi. La pièce : « Crois, disaient-ils, le doute fait mal » (p. 435), fait penser à celle du misanthrope italien, intitulée : *A se stesso*. Là, comme ici, même humeur noire, même dégoût de la vie, même désespoir.

Les notices biographiques, parfois assez détaillées, dont chacun des poètes est précédé, donnent toujours une appréciation critique de l'écrivain. L'ensemble de ces notices, fort soignées, impartiales et justes, permet au lecteur de se faire une notion générale de la marche de la poésie russe, depuis Kantemir et Lomonosov jusqu'à nos jours.

M. de Saint-Albin me permettra de lui présenter quelques observations, en vue d'une nouvelle édition, que je souhaite prochaine. L'auteur de Poltava parle d'un jésuite plénipotentiaire, qui, de concert avec Mazeppa, organisait le soulèvement populaire, lui promettant un trône chancelant » (p. 116). Dans la note y relative, on lit : « Le jésuite Zalenski, la princesse Doulska et certain archevêque bulgare chassé de son pays.... furent, dit-on, les principaux agents de la révolte de Mazeppa. » Le fait de l'intervention de Zalenski est incontestable, mais vu les circonstances dans lesquelles elle eut lieu, elle n'avait rien d'extraordinaire ni de condamnable. Il fallait expliquer cela au lecteur, pour ne pas le laisser sous une impression défavorable à la vérité historique. De même le passage où Pouchkine fait allusion « au cardinal rusé » futur Sixte V) a besoin d'un correctif : il n'est plus permis, même aux poètes, de répéter la fable absurde des béquilles de Sixte V, inventée par Gregorio Leti, fabricant de tant d'autres mensonges historiques.

Un mot de la transcription des mots russes adoptée par l'auteur. Elle est bonne et sensée, sauf en un point : il écrit *tsarevne*, *tsaritse;* à mon avis, la forme nominative *tsarevna*, *tsaritsa*, serait plus correcte. D'autant mieux que lui-même emploie cette forme assez souvent dans le corps du texte : *loutchina*, *starchina*, *boulava*, *gousla*, *izba*, *trizna*, *troïka*, etc. Quant aux noms propres finissant par une semi-voyelle dure, on devrait, à la rigueur, les écrire en français avec un *e* muet à la fin : Limonosove, Krylove, Lermontove, Griboïedove, et il y a des écrivains qui s'en font une loi. On écrit bien : Pouchkine, Derjavine, Golitzyne. Mais l'usage est une puissance capricieuse dont il faut tenir compte et subir le joug. MARTINOV.

Études de littérature et d'art, par GUSTAVE LARROUMET. Paris, Hachette, 1893, in-16 de 376 p. — Prix : 3 fr. 50.

L'agréable talent de M. Larroumet est assez connu pour qu'il n'y ait pas besoin d'autre chose que de signaler les études qui remplissent ce nouveau volume, presque toutes d'ailleurs déjà parues dans la *Revue des Deux Mondes* ou la *Revue Bleue*.

C'est d'abord un chapitre sur *Baudeau de Somaize,* l'historien de la société précieuse au XVIIe siècle. Tout le monde sait — et rien de plus — qu'il écrivit une comédie pour répondre à celle de Molière, les *Véritables Précieuses*, et qu'il est l'auteur du *Dictionnaire des Précieuses*. M. Larroumet, le tirant à demi de l'obscurité qu'il a bien méritée par sa nullité prétentieuse, nous apprend ce qu'était le personnage et quelle est la valeur de son témoignage. Il nous le montre « incapable d'invention personnelle, simple critique sans aucune des qualités du critique, envieux, haineux, prompt à l'injure, joignant toujours le dénigrement de l'homme à celui de l'œuvre, » plagiaire effronté qui accuse Molière de vol et lui vole ses *Précieuses*, qui les publie après les avoir mises en vers, en même temps qu'il les contrefait et les parodie dans les *Véritables Précieuses* et dans le *Procès des Précieuses;* écrivain plat, obscur et diffus; somme toute, « un vilain homme et un pauvre écrivain; » mais une sorte de reporter bien informé qui, dans son *Dictionnaire des Précieuses* et surtout dans son *Grand Dictionnaire historique des Précieuses*, nous donne d'utiles renseignements sur la société précieuse au moment même où Molière l'attaquait si vivement.

Le Public et les écrivains au XVIIe siècle, conférence faite en 1887 au cercle Saint-Simon, établit une comparaison entre la première et la deuxième moitié du XVIIe siècle, et explique la supériorité de la seconde sur la première : par la composition du public, société polie, un peu frivole, où domine l'influence des femmes, jusqu'à 1660, public plus large où fusionnent toutes les classes à partir de cette date; — et par la condition sociale des écrivains, hommes de lettres réduits à leur métier

sous Louis XIII et demandant de quoi vivre à la protection intermittente des grands, davantage « hommes d'action devenus auteurs » sous Louis XIV, et qui ont singulièrement grandi en fortune et en dignité.

Le XVIIIe siècle et la critique contemporaine, leçon d'ouverture d'un cours fait à la Sorbonne en 1891-92, est une sorte de programme où M. Larroumet marque, en l'expliquant, la position qu'il entend prendre entre les apologies de Michelet et de Paul Albert et les sévérités de M. Brunetière et de M. Faguet, plus près cependant des premiers que des seconds.

Dans les *Origines françaises du romantisme*, leçon d'ouverture du cours de l'année suivante, il traite un sujet déjà connu de façon intéressante, quoique trop sommaire.

Adrienne Lecouvreur, le morceau le plus long du volume, est une histoire et un panégyrique de la célèbre comédienne d'après sa correspondance récemment publiée par M. Georges Monval. Son histoire, c'est la plupart du temps — et il le faut bien — l'histoire de ses liaisons successives, ce qui n'empêche pas M. Larroumet de conclure qu'elle eut toutes les vertus et qu'« elle mérita par ses qualités d'esprit et de caractère, par sa distinction et son charme, de commencer la ruine du préjugé contre les gens de théâtre. »

Puis viennent : *Le Centenaire de Scribe*, qui a servi de préface à la seizième année des *Annales du théâtre et de la musique*, défense du vaudevilliste tant décrié par « ceux qui réclament le droit à la pièce mal faite, c'est-à-dire à la maladresse et à l'obscurité; » — l'*Académie des beaux-arts*, d'après l'important ouvrage du comte H. Delaborde; — la *Peinture française et les chefs d'école au XIXe siècle*, trop rapide et incomplète revue des grands peintres français depuis David jusqu'à Meissonnier, pour aboutir à cette juste conclusion que « partout des tendances contraires s'opposent aux directions d'ensemble, que si ce n'est pas l'anarchie qui s'exerce dans l'art, c'est tout au moins la liberté complète ou plutôt toutes les libertés, comme on l'a dit, les nécessaires, les inutiles et même les dangereuses. »

Le Prince Napoléon Bonaparte est la notice, élogieuse comme le sont toutes les notices de ce genre, que M. Larroumet lut à l'Académie des beaux-arts quand il succéda à ce prince, homme d'esprit et homme de goût.

Le dernier chapitre sur *l'Enseignement au théâtre*, à propos des conférences de M. Brunetière à l'Odéon, est aussi comme l'éloge académique d'un confrère en critique, dont le talent est cependant assez grand pour n'avoir pas besoin d'une si pompeuse réclame.

Livre intéressant, on le voit, très varié, tel qu'on est en droit de l'attendre d'un professeur de Sorbonne qui est en même temps membre de l'Académie des beaux-arts. G. A.

HISTOIRE

Histoire de l'Europe et en particulier de la France, de 395 à 1270, par C. Bémont et G. Monod. Paris, Félix Alcan, 1891, in-18 de 588 p. avec 63 gravures, 6 cartes dans le texte et 5 cartes hors texte. — Prix : 5 fr.

L'histoire du moyen âge, longtemps peu ou mal connue, a toujours été fort négligée par les auteurs de manuels peu soucieux de la tâche qui leur incombait, et généralement plus disposés à reproduire les ouvrages de leurs devanciers qu'à se mettre au courant des progrès accomplis par la science historique depuis trois quarts de siècle. N'ayant à leur disposition que des ouvrages médiocres, les élèves ignoraient profondément le moyen âge, et l'histoire d'Aristomène et de Cléombrote leur était beaucoup plus familière que celle de Charlemagne ou de saint Louis. Ce qu'ils retenaient le mieux de cet enseignement, c'étaient ces fables traditionnelles dont la critique a fait table rase et surtout propres à fausser leur jugement sur les hommes et sur les choses. M. Bémont, à qui nous devons la rédaction du présent manuel (M. Monod ayant seulement revisé le travail), n'encourra pas le reproche de plagiat, car son livre est vraiment nouveau et nous donne l'impression d'un auteur qui connait bien la période qu'il retrace. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire les pages consacrées aux institutions, à l'organisation communale, à l'histoire de l'Angleterre et à la civilisation, qui sont écrites avec une exactitude que l'on n'est pas habitué à rencontrer dans les livres classiques.

Chacun des trente et un chapitres dont se compose l'ouvrage est précédé d'un sommaire détaillé dont les différents alinéas correspondent à une des grandes divisions de la leçon. Les faits particuliers, partout habilement groupés autour de quelques faits principaux, permettent de saisir les grandes idées et les grandes tendances auxquelles a été soumise l'évolution historique du moyen âge. Chaque chapitre est accompagné d'indications bibliographiques de trois sortes : *Les Sources et les ouvrages à consulter*, qui s'adressent principalement aux professeurs et contiennent les choses indispensables pour la connaissance détaillée des faits, et les *Ouvrages à lire*, où les élèves trouvent l'indication des livres spécialement écrits pour eux.

Malgré le soin avec lequel cet ouvrage a été composé, nous avons relevé çà et là quelques erreurs de détail. Claudien n'est pas né en Gaule, mais à Alexandrie en Égypte (p. 15). Les textes n'autorisent pas à dire que les Austrasiens demandèrent un roi à Clotaire (p. 81). La traduction du serment de Louis le Germanique est inexacte; le texte porte : « Pour l'amour de Dieu et pour le commun salut du peuple chrétien et de nous. » L'indication des sources pour le chapitre traitant du système féodal, « chartes innombrables publiées dans un grand nombre d'ouvrages et de

collections, » bien que suivie de l'explication de ce qu'étaient les cartulaires, aurait dû être plus précise (p. 251). La mention de quelques types de nos églises romanes et gothiques dans les diverses parties de la France aurait aidé les élèves à mieux fixer dans leur mémoire les différences de style. Laffaux au lieu de Lafaux (p. 175) et 1879 pour l'édition de Cassiodore par D. Garet, au lieu de 1679, sont des fautes d'impression. Regrettons en terminant, que l'auteur se soit laissé aller à des plaisanteries du goût de celle-ci : « Cette fois encore (il s'agit du sac de Rome par les Vandales), le pape Léon Ier fut envoyé au-devant des envahisseurs, mais saint Pierre ne se montra pas, car il fallut capituler » (p. 54). Les choses de la religion — et c'est là le seul grave reproche qu'on puisse lui adresser — ne sont pas familières à l'auteur, qui en parle légèrement en plus d'un endroit, et le conduisent quelquefois à employer les expressions les plus impropres, comme « le martyre de Jésus-Christ, » et à donner le nom de Gérard au mage Gaspard (p. 554).

A. I.

A French ambassador at the court of Charles the Second, *le comte de Cominges, from the unpublished correspondence,* by J.-J. Jusserand. Londres, T. Fisher Unwin, 1892, in-8 de 259 p.

M. Josserand nous conte agréablement un gracieux épisode des relations diplomatiques de la France et de l'Angleterre au début du règne personnel de Louis XIV. Les questions d'étiquette et de vie de cour en disent parfois plus long que les pourparlers arides qui agitent le sort d'une nation. Charles II avide de plaisirs futiles, le Roi-Soleil plein de fougue et de confiance en soi, Cominges raide et engoncé, les Espagnols pleins de morgue, tous ces portraits sont d'une ressemblance frappante. Il ne faut pas croire cependant que la situation laisse d'être critique : la préséance, qui peut sembler aujourd'hui un *casus belli* minuscule, joue un rôle prépondérant à cette époque si foncièrement monarchique. La France prend une attitude énergique qui lui assure du coup le premier rang. L'ambassade de Cominges a donc une importance capitale.

A. S.

Recueil des actes du Comité de salut public, *avec la correspondance des représentants en mission et le registre du conseil exécutif provisoire,* publié par F.-A. Aulard. Tomes IV et V. Paris, Impr. nation. et librairie Hachette, 1891-92, 2 vol. gr. in-8 de 642 et 599 p.— Prix : 12 fr. le vol.

Le tome IV de cette publication va du 6 mai au 18 juin 1793. Il s'ouvre par une lettre lamentable de Tallien sur la guerre de Vendée : « On a toujours cru que c'était une simple insurrection, tandis que c'est la guerre civile la plus formelle.... On nous laisse sans troupes réglées.... On nous parle de confiance dans les chefs, mais il faut qu'ils sachent l'inspirer. Vous nous avez annoncé Biron : il n'arrive pas. Vous

nous avez promis des fusils, et nous n'en voyons aucun. On nous dit que des bataillons vont venir à notre secours, et nous recevons pour tout secours la légion germanique, mal organisée, mal armée » (p. 5). A la même date, Ruamps, Soubrany et Maribon-Montaut dénoncent Custine comme aspirant à être dictateur (p. 16). Quelques pages plus loin, on lit une longue instruction du Comité de salut public aux représentants en mission (p. 23-43). — Barras et Fréron visitent l'hôpital d'Embrun : « Nous avons découvert une nichée de religieuses, les unes en guimpe et voile noirs, c'étaient les mères; les autres en blanc, c'étaient les novices. Toutes étaient vêtues comme en 1788. Elles nous ont dit pour excuse qu'elles ignoraient les lois. Nous les avons tancées d'importance, ce troupeau de béguines, au nombre de douze. Nous leur avons ordonné de quitter à l'instant cette mascarade et de se conformer aux décrets. » Nous ne sommes qu'au 10 mai 1793; encore quelques mois et les religieuses d'Embrun s'en seraient tirées à moins bon compte. — C'est dans ce volume que se trouvent très sommairement relatés les événements des 30 mai-2 juin, c'est-à-dire l'expulsion des Girondins de la Convention; relatés est beaucoup dire : on n'en recueille qu'un écho très affaibli dans les séances du Comité de salut public et du Conseil exécutif provisoire. En revanche, particulièrement dans la Basse-Bretagne, les représentants en mission, Merlin, Gillet et Sevestre accusent la mauvaise impression qu'y ont produite les événements de Paris, et envoient même l'un d'eux à Paris pour éclairer la Convention sur les dangers qui menacent cette partie du territoire.

Le tome V va du 19 juin au 15 août 1793. C'est le 13 juillet que se place l'assassinat de Marat par Charlotte de Corday : les procès-verbaux du Comité de salut public et du Conseil exécutif provisoire n'en portent pas trace. Dans l'impossibilité d'analyser ici des correspondances venant de toutes parts, je glane un peu au hasard. — Ainsi, le 25 juin 1793, le Comité de salut public arrête qu'il sera proposé à la Convention nationale de décréter que le traitement accordé aux ecclésiastiques fait partie de la dette publique garantie par la Constitution (p. 77). — Le 28 juin, le Comité défend l'indépendance du général Biron (*sic*) vis-à-vis des représentants du peuple, refuse sa démission, s'en remet aux dispositions qu'il croit devoir prendre, rappelle Ronsin, etc. (p. 112-113). Cette faveur du général aura bientôt ses retours. — Le 13 juillet, Carnot, Delbrel et de Sacy, représentants à l'armée du Nord, dénoncent les inconvénients et les scandales du remplacement militaire : « Ne vaudrait-il pas mieux substituer dès à présent le service personnel à ce funeste remplacement, qui ne remplace personne et qui ne produit que la plus abominable de toutes les spéculations financières? » (p. 251). Le 15 juillet, Roubaud, représentant à l'armée d'Italie, est à la fin de sa mission; il est menacé d'être arrêté; n'importe; il dénonce l'abolition des testa-

ments en ligne directe et l'égalité obligatoire des partages : « Que fait donc le Comité de législation? Dort-il? Il devrait s'éveiller au bruit des anathèmes populaires. On désire généralement que le père de famille puisse disposer d'un quart, d'un sixième, d'un septième de sa fortune, et qu'il puisse également laisser à sa femme les moyens de subsister. Combien de milliers de mères de famille n'ont-elles pas été déjà les victimes de la sévérité du principe, depuis sa promulgation jusqu'à aujourd'hui ! » (p. 270). — Le 20 juillet, Merlin et Cavaignac demandent formellement le remplacement du ministre de la guerre : « Bouchotte a toujours été et sera toujours un excellent citoyen, un très bon esprit. mais il ne sera jamais qu'un très mauvais ministre. » Ils désignent même celui qu'il faut lui donner pour successeur (p. 314). — Le 20 juillet, Rouyer écrit de Lyon à Couthon, à l'occasion du rapport de ce dernier sur cette ville : « J'ai vu que vous étiez mal instruit.... Il y a des aristocrates dans Lyon, je n'en disconviens pas; mais Lyon en masse est bon et vous allez voir bientôt les plus heureux résultats de mes promesses.... Tâchez d'empêcher qu'une pareille ville soit désolée, et que, sans s'entendre, des millions de patriotes s'entr'égorgent mutuellement.... » (p. 323). On sait ce qui va arriver et les sauvages décrets qui seront rendus bientôt contre cette malheureuse ville.

Le système des analyses de pièces se poursuit; il est bien des cas où l'on regrette de ne pas avoir sous les yeux la pièce elle-même dans toute son étendue. C'est un ennui auquel il faut se résigner, et que compense pour les lecteurs qui sont à portée des Archives nationales l'exacte indication des cartons. La publication synoptique des documents doit avoir aussi ses avantages; il n'en faut pas moins constater qu'on a quelque peine à suivre une question à travers ces gros volumes, et que toute leur utilité ne ressortira que le jour où ils seront terminés par une table générale.

VICTOR PIERRE.

La Guillotine pendant la Révolution, d'après des documents inédits tirés des archives de l'État, par G. LENOTRE. Paris, Perrin, 1893, in-8 de 378 p. — Prix : 7 fr. 50.

L'auteur de ce livre n'y a pas mis de préface ; mais, à la dernière page, il reconnaît que le lecteur aura pu éprouver, comme lui, « un sentiment de répugnance et de malaise. » Qu'y faire ? C'est l'histoire de l'instrument de la Terreur : on ne peut pas plus s'y dérober qu'à celle de la Terreur elle-même. Il est impossible de rendre la Révolution aimable : le torrent de sang est là; il faut le voir, le montrer et le franchir. Voyons donc ce qu'étaient les anciens bourreaux; voyons ce qu'était Sanson, qui ne voulait pas de ce nom; étudions le budget de l'exécuteur; examinons cet indigne et répugnant dépouillement des victimes. Nous arrivons à la guillotine, si merveilleusement appropriée à l'œuvre révo-

lutionnaire : voici le portrait du docteur Guillotin, libéral de 89, modéré, plus tard peu ami de l'Empire : son buste, qu'on nous donne, est, à s'y méprendre, celui de Voltaire jeune. On a ajouté une reproduction de la « Guillotine de l'an II, d'après une gravure originale. » Nous lisons la consultation du docteur Louis, secrétaire de l'Académie de chirurgie : c'est de son nom qu'on fit la Louisette, la Louison ; mais Guillotin l'emporta. L'auteur nous promène aux divers emplacements de l'échafaud : place de Grève, Carrousel, place de la Révolution, Bastille, place du Trône ; puis, aux trois cimetières spéciaux à la Terreur parisienne : la Madeleine, les Errancis et Picpus. En somme, livre très soigné, puisé aux archives : le sujet accepté, n'eût-il pas été de bon goût de le faire tenir en moins de pages et sous un format plus modeste ?

VICTOR PIERRE.

Mémoires du général baron Thiébault, publiés sous les auspices de sa fille, Mlle Claire Thiébault, d'après le manuscrit original, par FERNAND CALMETTES. Tome Ier, 1769-1795. Paris, Plon et Nourrit, 1893, in-8 de XII-546 p. — Prix : 7 fr. 50.

Quand, en novembre 1803, Chateaubriand, alors attaché à la légation de France à Rome, songeait pour la première fois à rédiger ses Mémoires, il écrivait à ce sujet à Joubert : « .... Soyez tranquille, ce ne seront point des *Confessions* pénibles pour mes amis.... Je n'entretiendrai pas la postérité du détail de mes faiblesses : je ne dirai de moi que ce qui est convenable à ma dignité d'homme et, j'ose le dire, à l'élévation de mon cœur. Il ne faut présenter au monde que ce qui est beau ; ce n'est pas mentir à Dieu que ne découvrir de sa vie que ce qui peut porter nos pareils à des sentiments nobles et généreux. »

Tous les écrivains qui nous ont laissé des *Souvenirs* ne sont point de l'avis de Chateaubriand, et il en est — c'est la majorité — qui tiennent à mettre la postérité au courant de faits et gestes dont la connaissance lui importe fort peu. Il est une explication naturelle à cette manière de faire, à ce système de rédaction : c'est que la plupart des mémorialistes écrivent beaucoup plus pour eux que pour la postérité. Ce qu'ils recherchent, eux surtout qui rédigent leurs souvenirs après coup, c'est à se retremper dans ces souvenirs de jeunesse, même de l'âge mûr, qui pour le vieillard conservent un parfum de renouveau plein de fraîcheur, plein de charmes. Des souvenirs de ce genre, quand ils sont rédigés par un écrivain médiocre ou par un homme qui n'a autre chose à nous raconter que ses amours antédiluviens, demeurent, la plupart du temps, monotones ; mais quand ils sont écrits par un homme qui a été mêlé aux événements publics et qui se sert de ses souvenirs privés pour émailler son récit d'intermèdes plus ou moins riants, la relation garde une valeur qui, sans atteindre à celle des Mémoires véritablement historiques, des

Mémoires à la Talleyrand ou à la Chateaubriand, n'en est pas moins appréciable.

C'est dans ce juste milieu que nous semblent devoir être classés les mémoires du général baron Thiébault, dont le premier volume vient de paraître. Sans doute le récit est grossi de bien des détails inutiles, de bien des aventures qui importent peu au lecteur; sans doute deux cent cinquante pages consacrées aux aventures d'un enfant paraîtront un chiffre exagéré aux gens qui lisent pour s'instruire et même à ceux qui n'ouvrent un livre que pour se distraire; mais comme au milieu de détails oiseux fourmillent les particularités intéressantes, comme l'auteur est un homme d'observation, qui a su souvent sauver la banalité du sujet par une réflexion piquante ou judicieuse, l'ensemble a un intérêt très certain.

Fils du lecteur du grand Frédéric, Paul Thiébault naquit à Berlin le 14 décembre 1769. Son père, lié intimement avec nombre d'écrivains qui ont laissé un nom honorable dans la littérature du XVIIIe siècle, était à même de diriger magistralement le cœur et l'intelligence du jeune Paul. Outre qu'il était un lettré distingué lui-même, le père du futur général était encore un homme de cœur et un homme de bien. Mais par une de ces ironies dont la Providence garde pour elle le secret, cet enfant, qui eût pu recevoir au foyer paternel l'instruction la plus active, avait été doué par la nature d'une santé si délicate que les études les moins suivies, celles qui demandent le moins d'efforts, lui demeurèrent interdites. Heureusement qu'en opposition à cette délicatesse corporelle, l'enfant était doué d'un jugement sain, d'un esprit droit, d'une intelligence prime-sautière et observatrice grâce à laquelle il put plus tard — ses Mémoires actuels en sont la preuve — combler les lacunes d'une instruction compromise.

Toute la première partie du volume se rapporte à cette enfance, aux premières années passées à Berlin, à un premier voyage fait en France, au deuxième qui ramena définitivement la famille Thiébault dans sa patrie en 1784, à un tableau de la vie bourgeoise à Paris en 1784, au début de la Révolution. On lira avec intérêt ce qui a trait à la promenade de Longchamps, à Mesmer et au magnétisme, à l'affaire du château Trompette et à bien d'autres faits ou événements dont nous ne saurions donner la liste complète.

Mais quand l'auteur arrive à 1789, tout prend sous sa plume une vigueur, une couleur très supérieure : entraîné par la gravité des événements, l'écrivain n'a pas le temps de s'attarder aux minuties dont il nous a un peu fatigués dans le principe; il ne nous parle plus que de faits qui nous intéressent, il les dit avec un esprit d'observation, avec des réflexions, marqués la plupart du temps au coin de la vérité et de l'à-propos.

Nous ne saurions acquiescer à toutes les appréciations du général Thiébault sur les hommes et sur les débuts de la Révolution. Thiébault, garde national avec Lafayette, enchanté d'avoir un fusil et de jouer au soldat, prend part à toutes les manifestations armées qui sillonnent à chaque instant Paris, fait même le coup de feu à l'occasion, garde le Roi aux Tuileries, et ne commence à ouvrir les yeux sur les abominations dont la capitale est chaque jour le théâtre que lorsqu'il court le risque, le 10 août, d'être écharpé par Théroigne dite de Méricourt. « Après le 10 août et le triomphe définitif des crimes et de l'assassinat, écrit-il lui-même à ce sujet, la Révolution n'était plus celle que j'avais entendu servir. » Et effectivement, écœuré, honteux des infamies qu'il a chaque jour sous les yeux, il ne songe qu'à une chose, quitter Paris, devenu un repaire de brigands, et gagner la frontière, où, si l'on fait le coup de feu, c'est du moins sur l'étranger.

Engagé comme grenadier au bataillon de la Butte aux Moulins et placé dans une compagnie de cent trente jeunes gens appartenant aux quartiers « Saint-Roch et des Feuillants également bien habités, » Paul Thiébault partit pour l'armée le 3 septembre 1792, commençant ainsi, un peu malgré lui, cette carrière militaire pour laquelle, nous dit-il lui-même, il n'avait aucun enthousiasme.

Nous ne le suivrons point pas à pas dans ces premières années de sa vie nouvelle. L'intérêt de cette partie des souvenirs de Thiébault est bien moins dans les récits de batailles que dans les détails sur la vie aux armées à cette époque, et nous sommes heureux d'y avoir trouvé la confirmation de ce fait que nous établissions récemment dans la *Revue des questions historiques*, à savoir que la faiblesse de nos ennemis fit seule notre force dans les premières campagnes de la Révolution.

Ce premier volume se termine par un récit curieux et très précis du 13 vendémiaire, un véritable rapport de soldat, net, concis, dans lequel les événements sont présentés avec une clarté que nous n'avons rencontrée dans aucune relation du même événement. Comme Thiébault arrivait au cul-de-sac Dauphin, il fut arrêté par un attroupement, et comme il demandait où se trouvait le général de Menou, qu'il pensait trouver, on lui répondit que Menou n'était point là et qu'il n'y rencontrerait que le général Bonaparte. « Bonaparte, me dis-je? qui diable est-ce là? — Et j'eus besoin de la vue de sa chétive personne et de sa figure monumentale pour reconnaître ce petit homme....; le désordre de sa toilette, ses longs cheveux pendants et la vétusté de ses hardes révélaient encore sa détresse.... »

En résumé, ce premier volume nous paraît digne de l'attention également des gens qu'intéresse l'histoire sérieuse et de ceux qui ne cherchent dans les Mémoires que les anecdotes. Il possède une véritable valeur historique et est écrit par un homme que son *Manuel du service*

des états-majors — le meilleur livre existant sur la matière — a classé depuis longtemps parmi les premiers écrivains militaires du premier Empire, c'est dire qu'il ne saurait être une œuvre banale.

ARTHUR DE GANNIERS.

Enquêtes et procès. Étude sur la procédure et le fonctionnement du Parlement au XIVe siècle, suivie du *Style de la Chambre des enquêtes*, du *Style des commissaires du Parlement* et de plusieurs autres textes et documents, par P. GUILHIERMOZ, archiviste paléographe, bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale. Paris, Alphonse Picard, 1892, in-4 de XXXII-648 p. — Prix : 20 fr.

L'ouvrage de M. Guilhiermoz nous fait pénétrer beaucoup plus qu'on ne l'avait fait jusqu'à présent dans l'organisation et le fonctionnement du Parlement de Paris, à la fin du XIIIe siècle et au commencement du XIVe. Alors déjà le Parlement était divisé en deux Chambres. A côté de la Grand'Chambre existait la Chambre des enquêtes, dont le rôle jusqu'ici n'avait pas été complètement élucidé. Elle avait principalement pour objet, comme son nom l'indique, de s'occuper des *enquêtes*, et c'était une mission importante à une époque où la preuve par témoins était de beaucoup la plus usitée. Elle ne se bornait pas toutefois à fournir des commissaires pour entendre les témoins ; elle jugeait les procès d'enquête quand ils lui avaient été renvoyés par la Grand'Chambre ; elle jugeait aussi les causes instruites par écrit devant les juridictions inférieures et qui venaient au Parlement sur appel ou sur évocation ; mais il fallait toujours que le *procès* ou, comme nous dirions aujourd'hui, le dossier lui eût été transmis par la Grand'Chambre, après un premier débat oral. On désignait ses arrêts sous le nom de *jugés*, par opposition à ceux de la Grand'Chambre, qui seuls étaient dénommés *arrêts*. Enfin la Chambre des enquêtes ne rendait pas directement ses jugements ; elle les remettait au greffe, et ils étaient prononcés à la Grand'Chambre. Ni au commencement ni à la fin du procès, cette Chambre n'entrait en rapport avec les parties. De là ce mot de Boutillier, dans sa *Somme rural*, que les maîtres des Enquêtes « ne savent pour qui ils jugent. » Ce mot, un auteur crut le traduire plus tard en disant que ces magistrats ne savaient pas les noms des parties !

Sur la procédure suivie devant la Grand'Chambre, on pouvait déjà facilement se renseigner non seulement par les *Olim* et les autres anciens registres qui nous restent des archives du Parlement, mais encore par le *Stilus curiae Parlamenti* de Guillaume Dubreuil. La procédure de la Chambre des enquêtes était beaucoup moins connue ; elle nous a été cependant conservée dans un document que M. Léopold Delisle a signalé et que publie M. Guilhiermoz, d'après plusieurs manuscrits de la Bibliothèque nationale. Ce document est le *Style de la Chambre des enquêtes :* M. Guilhiermoz en fixe la date à 1336 ou 1337 et conjecture

qu'il peut être l'œuvre d'un des plus anciens maîtres du Parlement à cette époque, Pierre Dreue. Il est suivi dans les manuscrits d'un autre traité, qui en est le complément et qu'on doit attribuer au même auteur : le *Style des commissaires du Parlement*. De ces deux ouvrages, M. Guilhiermoz a su tirer un exposé aussi remarquable qu'intéressant de la procédure écrite devant le Parlement au XIVe siècle. Certaines parties de cette procédure ont subsisté jusqu'à nos jours ; d'autres ont disparu, et c'est quelquefois regrettable. M. Guilhiermoz signale notamment la disparition de la règle qui voulait que le rapporteur dans chaque affaire fût assisté d'un ou deux magistrats dits « évangélistes » pour contrôler son travail. Cette règle était déjà tombée en désuétude au XVIIIe siècle dans la plupart des parlements ; M. Guilhiermoz indique qu'elle s'était conservée seulement à Dijon, et nous la trouvons aussi consacrée dans le règlement du Parlement de Besançon. C'était une garantie contre les dangers que présente le système du jugement sur rapport.

En sus des deux documents que nous avons signalés, M. Guilhiermoz nous donne encore de nombreux extraits des anciens registres du Parlement : enquêtes, arrêts, commissions, plaidoiries, etc. Grâce à ces appendices, l'ouvrage du savant bibliothécaire se suffit à lui-même et permet d'étudier à fond la procédure judiciaire de la fin du moyen âge.

MAURICE LAMBERT.

Le Culte à Pesmes, *notes historiques*, par E. PERCHET, ancien juge de paix à Pesmes. Gray, Gilbert Roux; Besançon, A. Jacquard, 1893, gr. in-8 de IV-403 p., avec grav., cartes et plan. — Prix : 6 fr.

Étude originale et qui, l'auteur le déclare expressément, n'est que la préface, très importante d'ailleurs, d'une histoire de la seigneurie de Pesmes, à laquelle il travaille. Ce qui paraît aujourd'hui fait venir littéralement « l'eau à la bouche, » pour me servir d'une expression familière; aussi serait-il regrettable que M. Perchet s'en tînt là. Dans le présent volume, il a mis à contribution, de la plus heureuse manière, nombre de documents manuscrits et aussi quelques ouvrages ou opuscules connus. Il a su communiquer à un sujet d'aride apparence une vie non factice, de sorte que l'intérêt résultant de cette lecture dépasse de beaucoup le champ limité dans lequel l'auteur se meut. Ce n'est pas une simple relation des événements; c'est aussi, à côté d'un recueil précieux de documents, une description exacte de monuments locaux et de mœurs typiques parfois et sinon tout à fait disparues, du moins très modifiées. Les travaux de ce genre appartiennent à la catégorie de ceux que non seulement les compatriotes directs d'un auteur consultent avec fruit, mais qui, à des points de vue multiples, se recommandent à l'attention des historiens s'occupant de plus vastes régions.

J'ajouterai que ce livre, écrit dans un sens très religieux, est orné de plusieurs vignettes et portraits, et que l'on y trouve, avec deux cartes des environs de Pesmes, un plan détaillé de cette ville : compléments indispensables trop fréquemment négligés par les écrivains que tentent les annales de la petite patrie. E.-C. GAUDOT.

L'Égypte et les Égyptiens, par le duc D'HARCOURT. Paris, Plon et Nourrit, 1893, in-12 de XI-305 p. — Prix : 3 fr. 50.

Je ferai d'abord remarquer que l'auteur ne reproduit pas ce que chacun peut lire dans les « Guides. » En second lieu, ce qu'il dit ne se trouve pas dans ces sortes de livres : ce n'est pas non plus le résultat d'un parti pris, mais l'exposé d'impressions personnelles perçues par un esprit distingué et cultivé.

Le tableau de l'état social des Coptes est fort bien tracé. Il s'est formé à Paris, en faveur des Coptes, une société qui mérite d'être encouragée. Si les jésuites sont laissés aussi libres en Égypte qu'ils le furent jadis dans leurs admirables missions du Paraguay, ils amélioreront certainement cette nation ; j'entends au point de vue religieux et moral, car ils n'en feront jamais des Tcherkesses ni même des Albanais, qui ont dominé l'Égypte. Les Coptes (ch. IV) ne sont pas uniquement schismatiques, mais hérétiques, en contradiction dogmatique, non seulement avec nous, mais au même titre avec les orthodoxes, qui les anathématisent tous les ans.

Le duc d'Harcourt expose (ch. V) la domination exercée en Égypte par les Mameluks. Ils étaient presque tous Tcherkesses, c'est-à-dire d'une race incontestablement supérieure à tout ce qu'ils pouvaient y rencontrer d'indigène ou d'adventice. Leur supériorité native les appelait organiquement à la domination sur tout individu de race inférieure, qui n'aurait jamais « ciré de bottes, » eût-il obtenu tous les diplômes des universités. Le fait que ces Tcherkesses avaient été, dans l'enfance, vendus au marché pour l'esclavage, ne pouvait rien enlever à la virtualité de la race. Lorsque les Mameluks se sont trouvés, front à front, avec une autre énergie, il fallait que l'une des deux énergies détruisît l'autre : « Ceci tuera cela. » Si Méhémet Ali n'avait pas massacré les Mameluks, les Mameluks auraient massacré Méhémet Ali.

Assurément la famille, et, ce qui est même chose, la condition de la femme est aussi déprimée que possible en Égypte, et ce n'est pas l'islamisme qui la relèvera ; il contribue même à l'abaisser ; mais, en fait d'influence décisive de la religion sur la condition des femmes, toute généralisation est boiteuse. Dabord, en ce qui concerne les Arabes, les vrais, ils sont loin de l'abaissement que M. d'Harcourt a constaté chez les indigènes d'Égypte, qui, comme il le montre, ne sont pas des Arabes. Non seulement les Arabes n'étaient pas des « sauvages » avant Mahomet,

comme en témoignent *Antar* et les études du docteur Pierron sur les femmes anté-islamitiques, mais la lutte contre la conquête égyptienne et contre la centralisation ottomane en notre siècle a fait éclater l'héroïsme des Arabes (voir *l'Arabie contemporaine*, Challamel). Souvent, dans les guerres, une jeune fille marche en tête des combattants, qui se font tuer pour la défendre (Fazil-bey). Elle n'avait pas été non plus abrutie par l'islamisme, cette jeune fille d'une tribu nomade, qui préférait mendier dans les rues d'Hodeïdah, plutôt que de s'exposer à donner le jour à des enfants d'un sang moins pur, en épousant un riche citadin qui la recherchait. (Le mariage des négresses a quelque peu altéré les citadins de la côte.)

En 1854, j'eus maille à partir, en Bulgarie, avec une belle troupe de volontaires kurdes que commandait à cheval une femme de soixante-dix ans, leur chef héréditaire. En Albanie, en Bosnie, en Herzégovine, des familles féodales de musulmans se sont perpétuées comme les nôtres et prennent le nom de leur domaine, sans demander l'autorisation à un politicien quelconque devenu garde des sceaux, on n'a jamais su pourquoi. Je ne suis pas le seul à y avoir reçu une hospitalité seigneuriale. Cette conservation des familles est un bien pour la contrée, de même que c'est à l'avantage de la France que chaque génération ait ses Harcourt et aussi ses Didot, ses Casimir Perier, etc.

L'islamisme n'a donc pas tari partout le respect de la femme ni empêché les familles de se perpétuer. La grande « fumisterie » de l'état civil ne remédierait pas au mal, là où la race le produit ou s'y est prêtée. Chose étrange, que généralement les Français n'appliquent l'idée de race qu'à l'élevage : c'est peut-être conforme « aux grands principes. »

Les considérations qui précèdent visent à montrer qu'on ne peut pas étendre à tout le monde musulman les conclusions qu'on tirerait de l'état des choses en Égypte. Les observations du duc d'Harcourt sur le pays, qu'il a étudié avec tant de soin, sont précises et perspicaces, ses appréciations judicieuses, sur un ton affirmatif, mais pas tranchant : il serait un bon diplomate.

A. D'AVRIL.

Son Éminence le cardinal Lavigerie, par FRANÇOIS BOURNAND, avec préface de Mgr LESUR. Paris, Lefort, s. d., gr. in-8 de 329 p., illustré. — Prix : 4 fr.

Le Cardinal Lavigerie. *Discours prononcés le 19 avril 1893 dans la basilique de Saint-Louis de Carthage, et le 2 mai 1893 dans la cathédrale d'Alger*, par Mgr PERRAUD, évêque d'Autun. Paris et Poitiers, H. Oudin, 1893, in-8 de 103 p., orné d'un portrait. — Prix : 2 fr. 50.

La grande figure du regretté cardinal Lavigerie ne peut manquer de susciter un grand nombre de biographies. Dans cet ordre d'idées, nous avons déjà les excellents livres de M. l'abbé Klein et de Mgr Lesur. Celui de M. F. Bournand ne peut avoir la prétention de lutter avec les deux

que nous venons de désigner par ordre de dates. Il en diffère essentiellement en ce qu'il n'est guère qu'une compilation des discours prononcés par le grand primat d'Afrique, ainsi que des divers écrits dont il a été l'objet. C'est, d'ailleurs, sans prétention aucune que notre auteur indique les sources multiples auxquelles il puise abondamment. En vérité, nous sommes bien tentés de dire qu'il ne pouvait mieux faire; mais à cet éloge il faut ajouter un avertissement : celui de mieux surveiller les fautes d'impression. Il y en a de vraiment regrettables dans ce livre; par exemple, à la page 193, nous en trouvons deux : le célèbre explorateur Serpa Pinto est appelé *Serpe Pointu*, et le ministre espagnol, Canovas del Castillo, voit son nom francisé en *Canovas de Castille*. Quant aux gravures, elles sont assez médiocres.

— C'est aussi une biographie presque complète du cardinal que nous trouvons dans les deux discours prononcés par Mgr Perraud dans les cathédrales de Carthage et d'Alger, à treize jours d'intervalle; ce n'était pas trop assurément de ces deux magnifiques morceaux oratoires pour embrasser une vie aussi remplie d'œuvres de toutes sortes. Comme M. Bournand, l'illustre évêque d'Autun a fait de larges emprunts aux paroles et aux écrits de Mgr Lavigerie; mais il y a beaucoup mis du sien et n'a pas craint de s'étendre avec complaisance et audace sur les sujets les plus délicats. A Carthage, devant M. Rouvier, les diverses autorités du protectorat et les consuls étrangers, il a parlé de la lutte entreprise par le cardinal, à l'occasion de la grande famine de 1867, en Algérie, contre les agissements des bureaux arabes et les prétentions de l'administration d'empêcher le clergé d'Afrique de prêcher l'Évangile aux Arabes et spécialement aux Kabyles. De même, dans la cathédrale d'Alger, en présence de M. Cambon et de tous les chefs de service de la colonie, il a osé commenter le fameux toast à la république; d'une part, il a montré Mgr Lavigerie s'élevant avec une grande énergie contre les odieuses persécutions de la franc-maçonnerie et de la libre pensée gouvernementale; d'autre part, il a protesté contre l'accusation portée contre le primat d'Afrique d'avoir renié ses convictions d'antan; il a fait, s'est-il écrié, un acte héroïque d'obéissance, et il en est mort. Ce panégyrique en deux parties est d'une lecture des plus attachantes et dit plus, en ses quelques pages, que bien des gros volumes.

COMTE DE BIZEMONT.

Les Archives de l'histoire de France, par CH.-V. LANGLOIS et H. STEIN. Fasc. 2-3. Paris, Picard, 1892-1893, in-8, p. 305-1000. *(Manuels de bibliographie historique, I.)* — Prix de l'ouvrage complet : 18 fr.

L'idée générale de cet ouvrage a été indiquée ici même lors de l'apparition du premier fascicule (*Polybiblion*, tome LXII, p. 70 et suiv.). Je n'ai donc d'autre tâche que d'annoncer ici la fin de la publication. Le

premier fascicule conduisait les archives municipales jusqu'au département du Calvados et jusqu'à la commune de Bretteville-l'Orgueilleuse. Les deux derniers fascicules nous donnent, avec la fin des archives municipales, les archives hospitalières, les archives diverses ; ces deux chapitres terminent la première partie. Dans la seconde partie (les Archives de l'histoire de France à l'étranger), les auteurs passent en revue les dépôts des pays suivants : Allemagne, en y comprenant l'Alsace et la Lorraine; Autriche-Hongrie; Belgique; Espagne et Portugal; Grande-Bretagne et Irlande, Italie, Monaco, Pays-Bas, Pays scandinaves, Pays slaves (Russie), Grecs et Danubiens (Turquie, Grèce, etc.), Suisse, Pays d'outremer. La troisième partie est consacrée aux bibliothèques de manuscrits tant à Paris que dans les départements et à l'étranger. Les additions et corrections devront être consultées avec soin; on y trouve, avec la liste des inventaires de dépôts omis dans le cours de l'ouvrage ou publiés depuis l'apparition des deux premiers fascicules, quelques notices nouvelles, notamment celle qui concerne les « archives diverses » de la Charente. La « table des noms, » qui en 183 colonnes contient plus de 7,000 noms de dépôts ou de possesseurs d'archives (les personnes morales sont en italique) et des personnages mentionnés dans l'ouvrage, faciliteront les recherches dans cet admirable manuel. Il est inévitable que, dans une œuvre aussi considérable, il y ait quelques lacunes et quelques inexactitudes (par ex., l'*Archivio di stato* de Mantoue ne contient pas uniquement « des papiers modernes, » puisqu'il s'y trouve des actes originaux remontant au XIVe et même au XIIe siècle; cf. Bertolotti, *l'Archivio di stato in Mantova*. Mantova, Mondovi, 1892, in-4). Ce sont là de bien minimes défauts, qu'il serait ridicule de vouloir relever, au lieu de remercier MM. Langlois et Stein de la peine qu'ils se sont donnée pour en éviter désormais aux travailleurs, et au lieu de les féliciter d'avoir si bien conduit leurs recherches, si heureusement atteint leur but. Je suis ici quelque peu embarrassé pour dire tout le bien que je pense d'une œuvre dont l'un des auteurs est notre collaborateur et mon ami. Mais je crois que le sentiment de tous ceux qui ont consulté ce volume est un sentiment de vive reconnaissance pour ceux qui lui ont préparé un instrument de travail aussi commode et qui restera l'indispensable *vademecum* de quiconque veut travailler sérieusement sur l'histoire de France.

E.-G. Ledos.

BULLETIN

Trésor spirituel, *ou Résumé des Principales Indulgences que l'on peut gagner en faisant partie de diverses confréries ou en récitant certaines prières*, par Un père de la Compagnie de Jésus. Paris, René Haton, 1893, in-32 de 347 p. — Prix : 0 fr. 30; 12 exempl., 3 fr.

Quoi de plus précieux et de plus nécessaire que d'augmenter chaque jour

le trésor spirituel que nous pouvons gagner par le moyen des Indulgences? Et pourtant, que de chrétiens négligent de puiser à cette mine féconde que l'Église catholique offre à ses enfants, tant pour expier en ce monde les peines dues au péché que pour soulager les âmes souffrantes dans le Purgatoire! C'est que nous ne connaissons pas assez les Indulgences, leur nombre, leur variété, les moyens faciles de les obtenir. Il nous faudrait, pensons-nous, recourir à des ouvrages de théologie; on n'en a pas le courage ni parfois le temps. Nous sommes donc heureux de signaler et de recommander à tous *le Trésor spirituel, ou Résumé des principales indulgences*. Ce petit opuscule, édité par un Père de la Compagnie de Jésus, est extrait du célèbre traité du P. Beringer sur les Indulgences. Comme le dit son nom, c'est un vrai trésor spirituel, que tout chrétien devrait avoir entre les mains, à l'aide duquel il est aisé de dresser une liste d'indulgences partielles ou plénières faciles à gagner pour tous les jours de l'année. X.

La Messe de minuit, mystère en trois actes, par Jacques d'Ars. Paris, Bricon, in-12 de 57 p. — Prix : 1 fr.

Voici un petit drame qui vient à propos : il est gracieux et touchant et met en scène le diable, qui tend son piège à l'innocence, et l'Enfant Jésus qui intervient pour la sauver, dans la douce nuit de Noël. C'est donc un drame tout de circonstance, et qui, dans les familles et les maisons d'éducation chrétiennes, pourra agréablement et pieusement occuper la joyeuse veillée de Noël. Et l'on ira ensuite à la messe de minuit pour déposer aux pieds de la crèche les bonnes résolutions qu'on aura prises. P. Talon.

A propos de théâtre, par J.-J. Weiss. Paris, Calmann-Lévy, 1893, in-12 de III-377 p. — Prix : 3 fr. 50.

Sous ce titre : *A propos de Théâtre,* vient de paraître le second volume des charmants articles que M. J.-J. Weiss écrivait dans le feuilleton du *Journal des Débats*. Ce volume, comme celui qui l'a précédé, offre la plus séduisante lecture. Avec son esprit investigateur, sa réelle érudition, sa pensée originale, M. Weiss ne s'enferme pas dans le monotone compte rendu de pièces souvent sans valeur, il fait, en dehors de son sujet, de piquantes excursions, tout en montrant la plus saine critique, lorsqu'il apprécie les œuvres qui défilent devant lui. On peut dire que tous les articles réunis dans ce volume ont une très réelle valeur. L'étude qui le termine, et qui fut écrite au moment des funérailles de Victor Hugo, est un morceau capital. Je ne pense pas que le poète ait nulle part été mieux et plus impartialement jugé. Avec quelle justesse M. Weiss remarque que tout le cortège officiel qui figurait aux funérailles de l'auteur des *Châtiments* avait figuré, pour être bafoué, dans les imprécations de Jersey. « C'est tout ce que le poète, en son délire, a fait anathème, qu'il traîne maintenant derrière son char triomphal. L'ordre de marche des corps constitués qui va se développer de l'Arc de Triomphe au Panthéon n'en montrera presque pas un qui ne porte au front la blessure d'un vers du poète.... Quel sens de cette journée! quel spectacle pour le philosophe! Mais que pensera, que sentira le peuple en ses profondeurs? » Il faut lire toutes les belles pages dont j'extrais ce trop peu de lignes.

On nous promet, et pour prochainement, deux nouveaux volumes des critiques de M. Weiss. L'un portera ce titre : *Le Drame historique et le drame*

passionnel; l'autre, le dernier, sera intitulé : *Les Théâtres parisiens*. Il eût été bon, croyons-nous, de donner la date des feuilletons, et c'est ce que nous voudrions voir dans les tomes à paraître. D'après un excellent usage qui tend à se généraliser, ce livre est terminé par une ample table alphabétique des personnages mentionnés. TH. P.

Notre temps, *ses qualités et ses travers, d'après les fables de La Fontaine*, par Mgr GILLY, évêque de Nimes. Paris, Bloud et Barral, 1893, in-8 de VIII-304 p. — Prix : 4 fr.

Sous ce titre, Mgr Gilly, évêque de Nimes, a fait un commentaire pratique d'une trentaine de fables du bon La Fontaine. Les leçons qu'il en fait jaillir s'appliquent tout naturellement aux difficultés sociales de l'heure présente et peuvent nous aider à les résoudre, car les animaux de La Fontaine ont souffert des mêmes vices et des mêmes travers que les hommes d'aujourd'hui, et leur expérience peut par conséquent nous être fort utile. Ce livre est écrit avec beaucoup de bonhomie et de simplicité, et rendra service aux maîtres chargés de commenter les fables de La Fontaine ; les enfants eux-mêmes les liront avec plaisir et pourront en tirer profit. Tout au moins leur fera-t-il mieux goûter le grand fabuliste.

P. TALON.

La Résurrection d'un monde, ou la Contre-révolution, par Mgr GOURSAT. Paris, Oudin, 1893, in-8 de 348 p. — Prix : 3 fr. 50.

Ce livre est plein de bonnes intentions, mais n'apporte en somme qu'une contribution très restreinte à l'étude du renouvellement social qu'il s'agit d'entreprendre pour arrêter la déchristianisation de la France. L'auteur traite, dans cette première partie (à laquelle deux autres doivent être ajoutées), du clergé séculier et régulier. Mission, science, sainteté, organisation. — Il y a là d'excellentes choses, mais traitées trop superficiellement et qui n'apprennent rien de nouveau : toutes ces questions auraient eu besoin d'être mieux approfondies, et surtout d'être envisagées en tenant un compte plus exact de l'évolution qui s'accuse dans nos sociétés modernes. G. P.

La Sécurité nationale et le péril extérieur. *L'Angleterre et la triple alliance*, par CHRISTIAN FRANC. Paris, Dentu, 1893, in-12 de 336 p.—Prix : 3 fr. 50.

La France et la Russie sont-elles de taille à lutter victorieusement contre les armées de la triple, peut-être de la quadruple alliance? Telle est la thèse toute d'actualité que M. Christian Franc vient de développer. Après avoir étudié le côté factice de cette coalition de nos ennemis, unis contre nous non point par l'attraction d'intérêts identiques, mais au contraire, et en dépit d'intérêts très divergents, par la seule haine professée à notre endroit, M. Christian Franc nous présente un tableau des forces militaires de l'alliance et nous montre que tout en étant redoutables, ces forces n'ont point, bien loin de là, un effectif, une valeur qui leur assure irrémédiablement la victoire.

Vis-à-vis des armées coalisées, M. Franc déploie ensuite l'armée française et l'armée russe, suppute le chiffre des bataillons, des escadrons, des batteries, et montre que de ce côté est la supériorité numérique. Une autre cause de prépondérance, en faveur de l'alliance franco-russe, est l'union morale qui relie les deux armées, union basée non seulement sur une estime, une confiance réciproques, mais sur des intérêts politiques identiques.

La France tressaille encore des acclamations qui ont salué les représen-

tants de cette marine russe, venue chez nous non point pour sceller un pacte agressif, mais pour témoigner d'une amitié qui vaut toutes les alliances écrites. Elle lira avec un très vif intérêt le livre de M. Christian Franc, tout vibrant d'un patriotisme éclairé, rempli d'intéressants documents, écrit avec autant de compétence militaire que de jugement et de sens politique. ARTHUR DE GANNIERS.

La Fondation de la France du IVe au VIe siècle, par A. LECOY DE LA MARCHE. Lille, Société de Saint-Augustin, Desclée et de Brouwer, 1893, in-8 de 294 p. — Prix : 3 fr.

Ce n'est pas ici une œuvre de pure et simple vulgarisation comme sont souvent les volumes publiés par la Société de Saint-Augustin. L'auteur est un érudit, qui, autrefois surtout, a étudié par lui-même les questions mérovingiennes; il prétend faire œuvre originale. Deux parties dans l'ouvrage : 1° fondation de la France religieuse ; 2° fondation de la France politique. Établissement du christianisme dans les Gaules, organisation de la hiérarchie, rôle social des évêques et des moines, tels sont les points étudiés dans la première partie. La seconde, après quelques mots sur l'origine des races gauloise et franque, retrace la marche des Francs avant Clovis, esquisse le règne de ce prince avant et après le baptême, fait un tableau du gouvernement, de la législation, de l'état intellectuel du pays. Deux appendices, l'un sur la lettre de saint Remi à Clovis, l'autre sur les prétendus meurtres politiques de ce prince, terminent ce volume. Voilà l'économie de l'ouvrage; l'exposition est claire et d'une lecture facile; quant au fond, nous aurions quelques réserves à faire. L'érudition de l'auteur est parfois en retard; il ne semble pas savoir que la lettre prétendue de saint Avit à Clovis est composée de deux morceaux absolument distincts, et il donne (p. 84), comme adressées au roi franc, des expressions qui se trouvent dans la lettre de Sigismond à l'empereur de Constantinople. Il n'est pas plus exact d'attribuer à tous nos manuels, comme à tous nos livres historiques, la croyance à l'existence d'un premier roi franc appelé Pharamond; la légende ne prend guère place dans nos ouvrages historiques que comme légende. Il est ridicule de traiter les travaux de M. l'abbé Duchesne avec le mépris qu'affecte M. Lecoy de la Marche et d'en désigner l'auteur comme un homme qui ne vaut même pas qu'on prenne la peine de discuter ses opinions. Enfin, pourquoi l'auteur, qui se propose de nous donner un tableau de la France du IVe au VIe siècle, nous parle-t-il si souvent du VIIe et lui emprunte-t-il si souvent ses exemples? Est-ce-là le fait d'une bonne méthode? Il serait peut-être injuste de rester sur ces critiques, si le nom seul de l'auteur n'était une garantie de l'excellent esprit dans lequel il est rédigé et de l'intérêt qu'en offrira la lecture. E.-G. LEDOS.

Les Femmes de France pendant l'invasion (1870-1871), par JOSEPH TURQUAN. Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1893, in-12 de 445 p. — Prix : 3 fr. 50.

M. Joseph Turquan s'est fait une spécialité des récits héroïques de la guerre franco-allemande; il se plaît à mettre sous nos yeux les beaux exemples de vertu et de courage qui doivent nous consoler de nos défaites et nous inspirer confiance dans l'avenir. Qui oserait nier que cette manière d'envisager une guerre malheureuse ne soit plus saine, plus réconfortante et plus patriotique que celle qui consiste à en montrer de préférence les côtés hideux et répugnants? Dans le volume que nous examinons, il s'agit

spécialement des femmes françaises, qui, dignes héritières de Jeanne d'Arc et de Jeanne Hachette, se sont dévouées de bien des manières pour contribuer à la défense du sol natal ou pour secourir les soldats blessés ou prisonniers. La division même du livre indique bien la nature des sujets traités : I. Les femmes sur les champs de bataille; II. Les cantinières; III. Les ambulances; IV. Les femmes d'Alsace; V. Les femmes de Lorraine; VI. Mlle Juliette Dodu; VII. Épisodes divers. M. Joseph Turquan prend ses exemples dans toutes les classes de la société, comme dans toutes les religions. Mais il fait ressortir combien plus méritoires sont les dévouements absolus chez les grandes dames qui ont quitté des foyers où régnait l'aisance pour participer aux privations et aux dangers des armées en campagne; de même qu'en rendant hommage aux vertus déployées par des protestantes et des israélites, il proclame que la source la plus féconde de l'héroïsme et de l'abnégation est la religion. Cependant nous trouvons dans son livre une phrase malheureuse, parce qu'elle est inexacte et dépasse certainement la pensée de l'auteur : c'est celle où il dit que « la Révolution française, de laquelle date réellement le patriotisme tel que nous l'entendons maintenant, reprenant les deux grands principes d'égalité et de fraternité entre les hommes, proclamés depuis près de dix-sept siècles par le christianisme, réveilla les sentiments d'humanité qui dormaient dans les cœurs. » Il serait plus juste de faire remonter ce réveil de la charité au moins jusqu'à saint Vincent de Paul. Malgré cette regrettable erreur, on peut recommander ce livre comme pouvant faire beaucoup de bien en excitant chez les femmes de France la noble ambition de suivre les beaux exemples présentés par l'auteur, et chez les hommes l'émulation et le désir de ne pas se laisser surpasser en courage et en dévouement.

COMTE DE BIZEMONT.

Un jeune Empereur, Guillaume II d'Allemagne, par FRÉDÉRIC HAROLD, traduit de l'anglais par J. DE CLESLES. Paris, Perrin, 1894, in-12 de 256 p. — Prix : 3 fr. 50.

L'Empereur allemand. Paris, Perrin, 1893, in-12 de 96 p. — Prix : 1 fr.

Je recommande la lecture de ces ouvrages à toute personne qui désirerait connaître l'histoire de l'Allemagne depuis les dernières années de Guillaume Ier. Les deux livres montrent les qualités et les défauts de l'empereur régnant : le livre anglais avec une sympathie raisonnée, le français avec un sentiment d'inquiétude.

M. Harold remarque que, depuis longtemps et à l'exception de la Prusse, il n'y avait sur les trônes allemands que des médiocrités (p. 17). C'est vrai dans la généralité ; mais la maison de Wurtenberg a été jugée trop sévèrement par Carlyle (p. 23) : Guillaume l'antépénultième était une personnalité, ajoute l'auteur. « Les Hohenzollern ont, de nos jours, revivifié l'idée monarchique, non seulement en Allemagne, mais dans une grande partie de l'Europe.... »

Le caractère de Frédéric III est développé avec une véritable impartialité, dont l'effet n'est pas d'agrandir cette figure passagère. L'idée qu'il eut de ressusciter le Saint-Empire était certainement irréalisable, mais grandiose.

M. Harold s'attache surtout à montrer d'où Guillaume II est parti et où il est arrivé. Chemin faisant, il ne lui épargne pas des reproches mérités, notamment à propos de la visite au Pape (p. 120). Les Bismarck, père et fils, lui étaient devenus antipathiques : Guillaume II ne voulut pas de cette sous-dynastie. Voici venir en grand détail l'histoire de leur chute. Leur dis-

parition fut un soulagement : « Bismarck n'avait rien négligé pour faire dépendre tout pouvoir, tout avancement, de la perfidie la plus profonde et des calculs de l'intérêt personnel. Il avait rejeté tout idéal, toute aspiration généreuse du domaine de la politique pratique. Il avait systématiquement habitué l'esprit allemand à subir la loi de la force et de l'astuce.... à user sans remords du scandale et de la calomnie, comme armes politiques.... » (p. 196).

L'auteur explique longuement la genèse du socialisme chrétien de Guillaume II, de son explosion scolaire, de son orientation vers l'Angleterre. Il signale le germe d'une question polonaise. Je regrette de ne pas m'étendre davantage sur ce travail, l'un des meilleurs, à mon avis, qui ait été publié pour faire connaître l'Allemagne contemporaine et son maître.

— Si je pouvais me permettre d'ajouter au livre anonyme intitulé : *L'Empereur allemand*, un sous-titre, j'y mettrais : « ou Guillaume II peint par lui-même. » En effet, l'Empereur y est présenté au lecteur par ses paroles, par ses actes et dans son milieu.... « L'Empereur, sans doute, est encore une énigme, mais une énigme sur laquelle nous possédons des données précises et précieuses » (p. 12 et 13). Ce sont ces données que l'auteur a recueillies dans un bon ordre : il a fait une œuvre qui a sa valeur et son utilité. Je vais en citer quelques passages, en me servant presque toujours des paroles mêmes du livre. Les Hohenzollern sont tour à tour dévots, soldats et conquérants. Guillaume II réunit plusieurs traits caractérisques de sa famille : il est dévot; il a la passion de l'armée; il est ambitieux, intelligent et actif. Il est magnifique et prodigue, ce qu'aucun de ses ancêtres ne fut. Son éducation a développé en lui le goût des traditions prussiennes.

Guillaume II est orateur. Il est aussi un caractère avec une forte prédominance des qualités de la volonté. Il est dépourvu de scepticisme. La confiance qu'il a en lui-même se rattache à celle qu'il a en Dieu et en sa mission. Son intelligence se dirige vers les questions d'ordre pratique. « Le Dieu de l'univers tend à devenir pour lui, avant tout, un allié pour sa politique, un Dieu prussien » (p. 72). Il est un adepte du droit divin dans ce qu'il a de plus absolu. Les Hohenzollern ne tiennent leur couronne que du Ciel et par conséquent n'ont de comptes à rendre qu'au Ciel. De là à prendre ses idées pour des inspirations du Ciel, il n'y a qu'un pas, et l'auteur anonyme croit bien que Guillaume II l'a franchi. Il se considère naturellement comme supérieur à toute la machine gouvernementale et aux tribunaux. Ce sont des opinions dangereuses. Son règne ne sera probablement pas indifférent; mais « l'avenir de son règne ne dépend pas de lui seul.... il ne gouverne et ne se gouverne que jusqu'à un certain point, jusqu'aux limites que lui assignent des circontances étrangères à sa volonté, sur lesquelles son autorité n'a pas de prise.... Nous ne pouvons rien savoir des forces inconnues dont dépend son règne et qui feront de lui un grand monarque ou un souverain malheureux, et qui peut-être même le condamneront à user ses facultés d'énergie et d'intelligence en discours éloquents, mais inféconds, en voyages suggestifs et inutiles, en ardente et stérile activité » (p. 94). L'auteur anonyme considère cette dernière hypothèse comme la moins probable.

A. D'AVRIL.

Biographies du XIXe siècle. Paris, Bloud et Barral, s. d., in-8 de 313 p. — Prix : 3 fr.

Ce nouveau volume de la collection si appréciée des Biographies du XIXe siècle contient les biographies de Lecourbe, Frédéric III, général de

Sonis, Danilo Ier, maréchal Brune, Bernadotte et Lamartine. Elles sont l'œuvre du commandant d'Équilly, de J. de Baudoncourt, de J. de la Faye, l'auteur de la vie du général de Sonis, de Constant Améro, de J.-B. Jeannin et de J. d'Arsac. Ce sont des biographies bien faites, instructives et intéressantes, et le choix même des personnages assure au volume une grande variété. La collection est assez connue et appréciée pour qu'il suffise de signaler cette nouvelle série à nos lecteurs. P. TALON.

CHRONIQUE

NÉCROLOGIE. — M. Victor-Prosper CONSIDÉRANT, le dernier des phalanstériens, le chef sans disciples d'une école socialiste défunte depuis beaux lustres, est mort à Paris, le 27 décembre. Il était né à Salins (Jura) le 12 octobre 1808. L'on peut dire que la mort de cet apôtre du fouriérisme a été, pour beaucoup, la révélation certaine de son existence en l'an 1893; car, sauf de rares exceptions, tout le monde le croyait bel et bien rayé du nombre des vivants. Où et quand avait eu lieu le décès de M. Considérant? Nul n'eût été à même de préciser, et pour cause; mais l'on ne s'en préoccupait pas autrement. Une telle indifférence prouve donc que cet homme, qui fut le vulgarisateur, le propagateur ardent des rêveries de son maître et compatriote Fourier, était tombé dans les ténèbres du plus profond oubli. Après avoir commencé au collège d'Arbois, où son père était professeur, des études qu'il acheva au lycée de Besançon, M. Considérant entra à l'École polytechnique en 1826, puis à l'École d'application de Metz. En 1831, c'est-à-dire à l'âge de vingt-trois ans, il était capitaine du génie, chose plus que rare en temps de paix. Au lieu de suivre la carrière honorable entre toutes qui s'ouvrait si largement devant lui, le brillant officier, esprit étrange et indiscipliné, donna sa démission pour se lancer dans la bohême des prétendus réformateurs de la société, autant peut-être par orgueil et ambition que par conviction. M. Considérant créa successivement alors *le Phalanstère*, la *Phalange* et la *Démocratie pacifique*, journaux qui devinrent comme les moniteurs officiels du fouriérisme. Le dernier de ces périodiques, la *Démocratie pacifique*, qui paraissait quotidiennement depuis 1843, fut supprimé après le coup d'État du 2 décembre. Plus d'un naïf a été victime des singulières tentatives du Salinois : tels ceux qui hasardèrent et perdirent leurs fortunes dans les essais phalanstériens de Condé-sur-Vesgre (Seine-et-Oise) et du Texas, pays bien différents, ou deux échecs complets se chargèrent de démontrer l'inanité des théories du commis voyageur Fourier et de ses adeptes. Rentré en France en 1869, M. Considérant, qui cependant avait été élu député, en 1848 et 1849, d'abord dans le département du Loiret, puis dans celui de la Seine, se retira de la lutte, entendant se confiner dans la retraite : l'âge et les insuccès avaient sans doute calmé ce socialiste sentimental et agissant, sans toutefois le faire revenir à de plus saines idées. Simple précurseur, il a abandonné l'arène à d'autres plus militants, mais il est resté de cœur avec eux, ainsi qu'il résulte notamment d'une espèce d'apologue de son cru, ni nouveau ni spirituel, inséré dans l'*Almanach de la question sociale* de 1892 et intitulé : *Petite Histoire de la féodalité capitaliste*. M. Victor Considérant compte à son actif, ou, comme l'on voudra, à son passif philosophico-politico-littéraire les ouvrages suivants : *Destinée sociale* (1834-1844, 3 vol. in-8; 2e édition, 1851, 2 vol. in-12); — *Théorie de l'éducation naturelle et attrayante* (1835, in-8); — *Débâcle de la politique en France*

(1836, in-8); — *De la politique générale et du rôle de la France en Europe, suivi d'une appréciation de la marche du gouvernement depuis juillet 1830* (1840, in-8); — *Contre M. Arago, réclamation. Suivi de la Théorie du droit de propriété* (1840, in-8); — *Manifeste de l'école militaire fondée par Fourier, ou Base de la politique positive* (1841, in-8); — *De la Souveraineté et de la régence* 1842, in-8); — *Chemins de fer. Lignes de Paris à Lyon et de Paris à Strasbourg* (1844, in-8); — *Exposition abrégée du système phalanstérien de Fourier* (1845, in-32); — *Principes du socialisme. Manifeste de la démocratie au XIXe siècle, suivi du Procès de la démocratie au XIXe siècle* (1847, in-18); — *Description du phalanstère et considérations sociales sur l'architectonique* (1848, in-8); — *Le Socialisme devant le vieux monde, ou le Vivant devant les morts, suivi de Jésus-Christ devant les conseils de guerre* (1848, in-8); — *La Dernière Guerre et la paix définitive de l'Europe* (1850, in-8); — *Les Quatre Crédits, ou 60 milliards à 1 1/2 pour 100* (1851, in-8); — *La Solution, ou le Gouvernement direct du peuple* (1851, in-8); — *Au Texas* (1854, in-8, avec 2 cartes); — *Du Texas, premier rapport à mes amis* (1857, in-8); — *Mexique, quatre lettres au maréchal Bazaine* (1868, in-16). — Un détail curieux oublié ou peu connu : l'on sait qu'aux jours déjà lointains de la célébrité de M. Considérant, les journaux satiriques affectaient de le représenter orné d'un appendice caudal pourvu d'un œil à son extrémité. Afin d'expliquer cette amusante fantaisie, nous rappellerons ici un passage de l'interview que fit subir au vieil utopiste, en juin 1891, le rédacteur d'un journal parisien. C'est M. Considérant lui-même qui parle : « Fourier, dans ses hypothèses cosmogoniques, a supposé que les solariens gigantesques, doués de sens plus délicats et plus nombreux que les terriens, possèdent, comme l'éléphant, une sorte de trompe, et il la fixait du côté de la nuque. Les caricaturistes de 1848 m'ont représenté alors affligé d'une queue partant du coccyx, avec un œil au bout, comme ils ont montré un Pierre Leroux broussailleux, Proudhon dévorant des enfants tout crus, et Louis Blanc, vu sa taille exiguë, pris par une dame qui le fourre dans son manchon. Tout cela n'est pas méchant et n'empêche pas le blé de pousser ni le socialisme de croître. » — Nous reconnaîtrons volontiers que cette drôlerie n'empêche point, heureusement, le blé de pousser ni même les raisins de mûrir au flanc des coteaux ensoleillés de Salins et autres lieux, et qu'elle n'a pas davantage, hélas! enrayé le progrès des doctrines subversives qui acheminent notre chère France vers les abîmes, que Dieu seul pourra lui faire éviter, s'il lui plaît.

— Mgr Casimir Chevalier, mort à Tours le 25 décembre, était né à Saché (Indre-et-Loire), le 7 mars 1825. A vingt et un ans, on lui confia la sous-direction de l'institution Saint-Louis de Gonzague à Tours, qu'il conserva pendant quatre ans. Dès 1847, on le distinguait assez pour le nommer secrétaire adjoint du congrès scientifique de France, et deux ans après il fut chargé officiellement de lever une carte géologique et agronomique de Touraine (1849). Il fut, de 1853 à 1856, principal du collège de Loches, exerça pendant quelques années les fonctions du ministère curial. Membre de plusieurs sociétés savantes, tant de l'étranger que de France, correspondant du ministère de l'instruction publique, il accepta en 1875 la charge d'historiographe du diocèse de Tours, eut l'honneur, en 1879, d'être nommé camérier secret par S. S. Léon XIII, en même temps que plusieurs évêques le nommaient chanoine honoraire de leur chapitre cathédral. Nous indiquerons ici quelques-uns seulement des ouvrages de Mgr Chevalier : *Études sur la Touraine. Hydrographie, géologie, agronomie, statistique* (1868, in-8), avec la collaboration de M. G. Charlot; — *Dettes et créanciers de la royne-mère Catherine de Médicis (1589-1606)* (1862, in-8); — *Les Quinze*

Joyes de Notre-Dame et autres dévotes oraisons, tirées de deux manuscrits du xve siècle (1862, in-12); — *Tableau de la province de Touraine, 1762-1766, administration, agriculture, industrie, commerce, impôts* (1863, in-8); — *Archives royales de Chenonceau. Comptes des receptes et dépenses faites en la chastellenie de Chenonceau par Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois, dame de Chenonceau et autres lieux. Lettres et devis de Philibert de l'Orme et autres pièces relatives à la construction de Chenonceau* (1864, 3 vol. in-8); — *Diane de Poitiers au conseil du Roi; épisode de l'histoire de Chenonceau sous François Ier et Henri II (1535-1556)* (1865, in-8); — *Un Tour en Suisse*, publié sous le pseudonyme de Jacques Duverney (1865, 2 vol. in-12); — *Géologie contemporaine* (1867, in-8); — *Histoire de Chenonceau* (1868, in-8); — *Promenades pittoresques en Touraine* (1868, gr. in-8); — *Recherches historiques et archéologiques sur les églises romanes en Touraine* (1869, in-4), avec M. l'abbé Bourassé; — *Naples, le Vésuve et Pompéi, croquis de voyage* (1871, in-8); — *Inventaire analytique des archives communales d'Amboise (1421-1789)* (1874, in-8); — *Histoire abrégée de Chenonceau* (1879, in-8); — *Herculanum et Pompéi, scènes de la civilisation romaine* (1880, in-8); — *Guide pittoresque du voyageur en Touraine* (1883, in-18); — *Les Fouilles de Saint-Martin de Tours : recherches sur les six basiliques successives élevées autour du tombeau de saint Martin* (1888, in-8; *note complémentaire*, 1891, in-8); — *L'Abbé Sorin* (1891, in-8). L'on trouvera une bibliographie infiniment plus complète des publications du savant archéologue antérieures à 1882 dans le *Tableau analytique des travaux et publications de Mgr C. Chevalier* (Tours, Bousrez, 1882, in-8 de 96 p.), publié par lui-même.

— Mgr Sébastian Brunner, mort au commencement de décembre, était né à Vienne en 1814. L'Autriche catholique perd en lui un de ses plus vaillants et féconds écrivains. La longue liste d'ouvrages que nous donnons ici prouve son activité littéraire et scientifique. De ses travaux, quelques-uns ont eu l'honneur d'être traduits en français. On lui doit une vigoureuse réfutation de *l'Athée Renan et son Évangile*, dont l'épiscopat bavarois tout entier s'est accordé à recommander la lecture. Il s'est attaqué avec non moins de vigueur au joséphisme ; et peut-être sa vigueur a-t-elle été jusqu'à la rudesse acerbe dans sa *Wiener Kirchenzeitung*. On lui doit entre autres écrits : *Wiener-Neustadt in Bezug auf Geschichte, Topographie, Kunst und Alterthum* (1842, in-8) ; — *Die sieben heiligen Sacramente* (1842, in-12); — *Christkathol Lehr- und Gebetbuch* (1842, in-16); — *Jesus mein Leben* (1842, in-12); — *Das Heil aus Sion, ein Erbauungsbuch* (1842, in-12); — *Die Andacht des Kindes* (1843, in-32); — *Der Babenberger Ehrenpreis, Gedichte* (1843, in-12); — *Des Genies Malheur und Glück* (1843, 2 vol. in-8); — *Die Welt, ein Epos* (1844, in-8) ; — *Der Nebeljungenlied* (1845, in-8); — *Friede in Christus* (1845, in-16); — *Fremde und Heimath* (1845, 2 vol. in-8); — *Hurter vor dem Tribunal der Wahrheitsfrunde* (1846, in-18); — *Der deutsche Hiob* (1846, in-8); — *Die Prinzenschule zu Möpselglück* (1848, 2 vol. in-8); — *Blöde Ritter* (1848, in-8); — *Johannes Ronge* (1848, in-8); — *Schreiberknechte* (1848, in-8); — *Einige Stunden bei Görres* (1848, in-8); — *Die klugen und thörichten Jungfrauen des Evangeliums* (1849, in-fol.); — *Einleitung zur Homiletik der Neuzeit* (1849, in-8); — *Kanzel und Politik* (1850, in-8); — *Homilienbuch für die Sonn- und Feiertage* (1850-1854, 3 vol. in-8); — *Kirchen- und Staatsgedanken* (1851, in-12); — *Mane, thekel, phares* (1851, in-8); — *Rom und Babylon* (1851, in-8); — *Diogenes von Azzelbrunn* (1853, in-8); — *Petrus und Pius* (1853, in-8); — *Zweifel und Trauer* (1853, in-8); — *Woher ! Wohin ! Geschichten, Bilder und Leute aus meinem Leben* (1855, 2 vol. in-8); — *Paulus in Athen* (1856, in-8); — *Keilschriften* (1856, in-8); — *Das Hohenpriestergebet Jesu Christi*

(1856, in-8); — *Büchlein gegen die Todesfurcht* (1856, in-16); — *Kennst du das Land? Heitere Fahrten durch Italien* (1857, in-8); — *Clemens Maria Hoffbauer und seine Zeit* (1858, in-8); — *Ein eignes Volk. Aus dem Venediger- und Longobardenland* (1859, in-8); — *Unter Lebendigen und Todten. Spaziergänge in Deutschland, Frankreich und der Schweiz* (1862, in-8); — *Die Kunstgenossen der Klosterzelle* (1863, 2 vol. in-8); — *Gesammelte Erzählungen und poetischen Schriften* (1864-1868, 18 vol. in-8); — *Der Atheist Renan und sein Evangelium* (1864, in-8); — *Heitere Studien und Kritiken in und über Italien* (1866, 2 vol. in-8); — *Der Prediger-Orden in Wien und Oesterreich* (1867, in-8); — *Die theologische Dienerschaft am Hofe Joseph II* (1868, in-8); — *Die Mysterien der Aufklärung in Oesterreich 1770-1800* (1869, in-8); — *Das Nekrologium von Wilten von 1142-1699* (1870, in-8); — *Agram. Einige Notizen über Vergangenheit und Gegenwart* (1871, in-8); — *Correspondances intimes de l'empereur Joseph II avec son ami le comte de Cobenzl et son premier ministre le prince de Kaunitz* (1871, in-8); — *Die höchst vergnüglichste Raiss des Churfürsten Carl Albrecht von Bayern nach Mölk 1739* (1871, in-8); — *Der Prädicant Caspar Tinktor* (1871, in-8); — *Der Humor in der Diplomatie und Regierungskunde des 18. Jahrhunderts* (1872, 2 vol. in-8); — *Glaube, Hoffnung, Liebe* (1874, in-16); — *Das Leben des Noriker-Apostels St. Severin von seinem Schüler Eugippius* (1879, in-8); — *Gebetbuch für Reisende* (1879, in-16); — *Das Buch der Natur mit oder ohne Verfasser?* (1879, in-8); — *Ein Benediktinerbuch* (1880, in-12); — *Ein Cisterzienserbuch* (1881, in-12); — *Denk-Pfennige zur Erinnerung an Personen, Zustände und Erlebnisse vor, in und nach dem Explosionsjahre 1848* (1886, in-8); — *Ein Chorherrenbuch* (1883, in-12); — *Hau- und Bau-Steine zu einer Literatur-Geschichte der Deutschen* (1885-1886, 2 vol. in-8); — *Joseph II. Charakteristik seines Lebens, seines Regierung und seiner Kirchenreform* (1885, in-8, 5e édition); — *Don Quixote und Sancho Pansa auf dem liberalen Parnasse* (1886, in-8); — *Friedrich Schiller* (1887, in-8); — *Fra Giovanni Angelico Fiesole* (1887, in-8), 6e livraison du 8e volume des *Frankfurter Zeitgemässe Broschüren*; — *Kreuz- und Querfahrten in Italien* (1888, in-12), dans la *Reisebibliothek* de Woerl; — *Joseph Ritter von Führich* (1888, in-8), 8e livraison du 9e volume des *Frankfurter Zeitgemässe Broschüren*; — *Die vier Grossmeister der Aufklärungs-Theologie* (1888, in-8); — *Allerhand Tugendbolde aus der Aufklärungsgilde* (1888, in-8); — *Jacopone da Todi* (1889, in-8); — *Kniffologie und Pfiffologie des Weltweisen Schopenhauer* (1889, in-8); — *Die Hofschranzen des Dichterfürsten* (1889, in-8); — *Der arme Hauthaler* (1889, in-8); — *Lessingiasis und Nathanologie* (1890, in-8); — *Eine Pechfackel zur Beleuchtung einiger Prachtexemplare aus dem neu- evangelischen Schnüffelbunde* (1890, in-8).

— Nous devons une mention toute particulière à l'illustre physicien anglais John Tyndall, mort le 3 décembre, à Londres. Il était né le 21 août 1820, à Leighlin-Bridge (Irlande). Issu d'une famille pauvre, ses débuts furent assez pénibles, et ce n'est qu'en 1847 que, professeur à Queenswood College (Hampshire), il commença les recherches qui devaient rendre son nom si célèbre. Il quitta cette place pour aller terminer ses études scientifiques à l'Université de Marbourg, sous la direction de Bunsen, et à celle de Berlin, dans le laboratoire de Magnus. Nommé membre de la Royal society, il fut appelé en 1853 à la chaire de philosophie naturelle à la *Royal Institution* de Londres et succéda bientôt, dans la surintendance de cette école, à l'illustre Faraday. En 1856, il commença cette exploration des Alpes, où il acquit une connaissance si approfondie des glaciers. Voici, non compris les mémoires insérés dans les *Philosophical Transactions* et autres recueils périodiques, la liste de ses ouvrages, qui ont été traduits presque

tous en français, notamment par M. l'abbé Moigno : *The Glaciers of the Alps : being a narrative of excursions and ascents; an account of the origin and phenomena of glaciers; and an exposition of the physical principles to which they are related* (1860, in-8) ;—*Mountaineering in 1861 : a vacation tour* (1862, in-8) ; — *Heat considered as a mode of motion* (1863, in-8); — *On Radiation* (1865, in-8); — *Sound* (1867, in-8) ; —*Faraday as a discoverer* (1868, in-8); — *Natural philosophy in easy lessons* (1869, in-12) ; — *Researches on diamagnetism and Magne-crystallic-action* (1870, in-8) ; — *Notes of a course of nine lectures on light* (1870, in-12) ; — *Notes of a course of seven lectures on electrical phenomena* (1870, in-12); — *Essays on the imagination in science* (1870, in-8); — *Hours of exercise in the Alps* (1871, in-8); — *Fragments of science for unscientific people* (1871, 2 vol. in-8) ; — *Contributions to molecular physics in the domain of radiant heat* (1872, in-8) ; — *The Forms of water in clouds and rivers, ice and glaciers* (1873, in-8); — *Sixth Lectures on light* (1873, in-8) ; — *On the transmission of sound by the atmosphere* (1874, in-8) ; — *Lessons in electricity* (1876, in-8) ; — *Fermentation* (1877, in-8) ; — *Essays on the floating matter of the air in relation to putrefaction and infection* (1881, in-8) ; — *Free-molecules and radiant heat* (1882, in-4).

— M. Victor Schoelcher, mort à la fin de décembre, était né à Paris le 21 juillet 1804. Il débuta dans la carrière littéraire par des articles de critique dans l'*Artiste*. Un voyage au Mexique, à Cuba et aux États-Unis (1829) lui inspira pour les esclaves une pitié qui lui fit consacrer sa vie à la cause de l'émancipation. Aussi, en même temps qu'il collaborait aux journaux républicains de l'époque et à la *Revue de Paris*, il lançait sa première étude sur l'esclavage. Des voyages successifs aux colonies françaises, à Haïti et dans les Antilles, puis en Égypte et en Turquie, donnèrent occasion à d'autres publications dont on trouvera les titres ci-après. Sous-secrétaire d'État à la marine en 1848, son premier acte fut de faire rendre un décret d'émancipation des noirs (4 mars). Il n'entre pas dans notre rôle de raconter ici la part prise par M. Schoelcher aux événements du Deux-Décembre — l'on trouvera ci-dessous mentionnées les brochures dans lesquelles il a exhalé sa haine contre Napoléon III — ni d'examiner sa vie politique. Il nous suffit de dire qu'il avait été élu sénateur et qu'il siégeait à la gauche. Il est plus intéressant pour nos lecteurs de rappeler que M. Schoelcher avait distribué à des établissements publics les riches collections qu'il avait réunies. Voici les titres de ses ouvrages : *De l'esclavage des noirs et de la législation coloniale* (1833, in-8); — *Abolition de l'esclavage, examen critique du préjugé contre la couleur des Africains et des sang-mêlé* (1839, in-32) ; — *Des Colonies françaises. Abolition immédiate de l'esclavage* (1842, in-8) ; — *Colonies étrangères et Haïti, résultats de l'émancipation anglaise* (1843, 2 vol. in-8); — *L'Égypte en 1845* (1846, in-8) ; — *Histoire de l'esclavage pendant les deux dernières années* (1847, in-8) ; — *La Vérité aux ouvriers et aux cultivateurs de la Martinique* (1849, in-8) ; — *Bulletin colonial. Élection de la Guadeloupe et de la Martinique* (1849, in-fol.), avec M. Perrinon; — *Nouvelles Observations sur les élections de la Guadeloupe* (1849, in-fol.), avec le même; — *Le Procès de Marie-Galante* (1851, in-8) ; — *Protestations des citoyens français, nègres et mulâtres, contre des accusations calomnieuses* (1851, in-8) ; — *Abolition de la peine de mort* (1851, in-8) ; — *Histoire des crimes du Deux-Décembre* (1852, in-8) ; — *Le Gouvernement du Deux-Décembre* (1853, in-8); — *Le Deux-Décembre ; les massacres dans Paris* (1872, in-32); — *L'Arrêté Gueydon à la Martinique et l'arrêté Husson à la Guadeloupe* (1873, in-8) ; — *La Famille, la propriété et le christianisme* (1873, in-8) ; — *Le Jury aux colonies* (1874, in-8), avec MM. Pory-Papy, Laserve et de Mahy ; — *Le Crime de Décembre en pro-*

vince (1875, in-32) ; — *La Grande Conspiration du pillage, de l'incendie et du meurtre à la Martinique* (1875, in-8) ; — *Le Vrai saint Paul, sa vie, sa morale* (1879, in-12) ; — *L'Esclavage au Sénégal en 1880* (1880, in-8) ; — *Événements des 18 et 19 juillet 1881 à Saint-Pierre (Martinique)* (1882, in-8) ; — *Polémique coloniale 1871-1881* (1882-1886, 2 vol. in-8) ; — *L'Émigration aux colonies* (1883, in-8) ; — *Nouvelle Règlementation de l'immigration à la Guadeloupe* (1885, in-8) ; — *Vie de Toussaint Louverture* (1889, in-12).

— La mort de sir Alexander Cunningham prive l'Angleterre du doyen de ses indianistes. Né à Londres en 1814, fils d'un poète de quelque talent, il fut d'abord élevé à Christ's-Hospital. Nommé lieutenant en second dans le corps du génie au Bengale (1831), attaché bientôt à l'état-major du gouverneur général (1834), il profita des loisirs que lui laissaient ses fonctions militaires pour se livrer à l'étude de l'archéologie indienne. Dès 1834, il publia son premier article dans le *Journal of the Bengal Asiatic society*. Il fit des fouilles heureuses, notamment près de Bénarès, en 1837. C'est à lui qu'on doit le premier essai sérieux pour reconstituer, d'après les monuments de l'architecture, une histoire du bouddhisme. Ses nombreux travaux le désignèrent naturellement pour remplir les fonctions de directeur général de l'inspection archéologique, quand ce poste fut créé par lord Canning en 1861. En 1885, sir A. Cunningham abandonna ce poste et se retira en Angleterre. Nous indiquerons ici les principales publications de ce laborieux écrivain, auquel on reproche, entre autres défauts, une certaine précipitation dans les jugements : *An Essay on the Arian order of architecture, as exhibited in the Temples of Kashmir* (1848, in-8) ; — *The Bhilsa Topes ; or Buddhist monuments of Central India* (1854, in-8) ; — *Ladak statistical and historical* (1854, in-8) ; — *The ancient Geography of India : I. The Buddhist period* (1871, in-8) ; — *Corpus Inscriptionum Indicarum* (1877, in-4) ; — *The Stupa of Bharhut : a Buddhist monument* (1879, in-4) ; — *Book of Indian Eras : with tables for calculating Indian dates* (1883, in-8).

— On annonce encore la mort : du R. P. de Bar, de la Compagnie de Jésus, mort à soixante-douze ans, le 15 décembre ; — de M. H. Dubreuil, qui, après avoir dirigé avec succès pendant de longues années le *Journal d'Eure-et-Loir*, était devenu collaborateur de la *Croix* de Paris, mort à quarante-cinq ans, le 11 décembre ; — de M. Dupré, professeur à la Faculté de médecine de Montpellier, qui s'est spécialement occupé des maladies de poitrine, mort au château d'Urac, près de Tarbes, le 11 décembre, âgé de quatre-vingt-cinq ans ; — de M. Félix Durbach, ingénieur en chef des ponts et chaussées en retraite, mort à soixante-dix ans, le 12 décembre, à Paris ; — de M. Paul Fischer, conchologiste, aide-naturaliste au Muséum d'histoire naturelle de Paris, auteur d'un excellent *Manuel de conchyliologie* (1885-1887, in-8), mort en décembre ; — de M. le comte Louis de la Rochefoucauld, érudit distingué, mort à Niort, le 22 décembre, âgé de soixante-sept ans ; — de M. Georges Müller, explorateur français à Madagascar, mort en décembre ; — de M. Jules Remy, ancien professeur au collège Rollin, auteur du *Voyage au pays des Mormons*, mort le 4 décembre, à soixante-sept ans.

— A l'étranger, on annonce la mort : de M. le comte Ulrich von Baudissin, auteur dramatique et romancier, mort à Wiesbaden le 4 décembre, à l'âge de soixante-dix-sept ans ; — de M. Adolfo Borgognoni, professeur à l'Université de Pavie, à qui l'on doit des *Studi di erudizione e d'arte* (1877-1878, 2 vol. in-8), mort le 31 octobre ; — de M. David Brauns, professeur de géologie à l'Université de Halle, mort le 1er décembre, à Gandersheim, âgé de soixante-sept ans ; — de M. Dokitch, ancien précepteur du roi Alexandre de Serbie et ancien président du conseil des ministres de ce pays, mort au

commencement de décembre; — de sir George Elvey, compositeur anglais, organiste de la chapelle Saint-George de Windsor, à qui l'on doit principalement de la musique religieuse, mort à soixante-dix-sept ans, le 9 décembre; — de M. Gabriel Fiorentino, professeur de droit romain à l'Université d'Innsbruck, mort le 19 novembre; — de M. Thomas Henderson, de la maison Blackwood et Cie, l'un des fondateurs de l'*Edinburgh architectural association*, à qui l'on doit, entre autres ouvrages, *Picturesque Bits of Old Edinburgh*, mort le 16 décembre; — de M. Am. von Keitz, bibliothécaire à Fulda, mort le 23 novembre, à soixante-quinze ans; — de M. Klubien, avocat et directeur du musée de Copenhague, mort à Elbing, le 5 décembre, à soixante et onze ans; — de M. Samuel Laycock, dont les poésies sont écrites en dialecte du Lancashire, mort à soixante-six ans, à Blackpool, le 15 décembre; — de M. Franz Mair, directeur d'école à Vienne et auteur de nombreuses publications scolaires, mort à soixante-treize ans, le 20 novembre; — de M. Milligan, professeur à Aberdeen, théologien à qui l'on doit notamment des commentaires sur l'Évangile de saint Jean et sur l'Apocalypse, mort à Edinburgh; — du Rév. T. S. Norgate, traducteur de l'Iliade et de l'Odyssée, mort en décembre; — de M. Henry Pettitt, fécond auteur dramatique, mort à Londres, le 26 décembre, à quarante-six ans; — de l'orientaliste Rachid Effendi, mort le 20 novembre, à Constantinople; — de M. Talbot Baines Reed, à qui l'on doit, outre des ouvrages pour la jeunesse, une *History of the early English letter foundries;* — de M. Pietro Sbarbaro, professeur de droit, auteur de plusieurs ouvrages estimés et journaliste, mort à Rome le 1er décembre, âgé de cinquante-cinq ans; — du Rev. Edward Trollope, évêque anglican de Nottingham, archéologue, collaborateur de *l'Architectural Journal* et de *The Archæologia*, où il a écrit notamment une biographie du pape anglais Adrien IV et un article sur la captivité de Jean Ier de France, mort le 10 décembre; — de M. Gustav Van Muyden, auteur de nombreux travaux scientifiques, mort à cinquante-sept ans, à Friedenau, dans les premiers jours de décembre; — de M. White, qui, entre autres publications classiques, a donné, avec la collaboration de M. Riddle, un *Latin-English dictionary* assez estimé.

Institut. — *Académie des inscriptions et belles-lettres.* — L'Académie a tenu, le 24 novembre, sa séance publique annuelle, sous la présidence de M. Sénart. Après le discours du président, M. Wallon a lu une notice sur M. Albert Dumont, et M. Le Blant un mémoire intitulé : *Les Premiers Chrétiens et les dieux.* Voici la liste des prix décernés :

Prix des antiquités de la France. — 1re médaille : M. G. Jacqueton; 2e médaille : M. Loth; 3e médaille : M. Rupin; 1re mention honorable : M. l'abbé Devaux; 2e mention honorable : MM. Parfouru et l'abbé de Carsalade du Pont; 3e mention honorable : M. le docteur Vincent; 4e mention honorable : M. l'abbé Delarc; 5e mention honorable : MM. Boucher de Molandon et Adalbert de Beaucorps; 6e mention honorable : La Ville de Bayonne.

Prix Allier de Hauteroche. — Prix : M. Ernest Babelon.

Prix Gobert. — Premier prix : MM. Allmer et Dissard; second prix : M. A. Lecoy de la Marche.

Prix Bordin. — Prix : M. René Basset.

Prix Lafons-Melicocq. — Prix : M. L.-H. Labande.

Prix Stanislas Julien. — Prix : M. Terrien de la Couperie.

Prix de la Grange. — Prix : M. Émile Picot.

Fondation Garnier. — Les arrérages de l'année 1892 et du premier semestre de 1893 sont attribués à M. Fernand Foureau.

Fondation Piot. — Sur les arrérages de la fondation, 1,500 francs sont

attribués à M. le docteur Carton, et 2,500 francs à la commission du *Corpus inscriptionum semiticarum.*

— L'Académie a procédé, le 8 décembre, à l'élection d'un membre titulaire en remplacement de M. Rossignol, décédé. Au premier tour de scrutin, M. Louis Havet a obtenu 13 voix; M. Collignon, 12; M. le marquis de Beaucourt, 5; M. de Maulde-La-Clavière, 5, et M. Beautemps-Beaupré, 2. Au second tour, M. Louis Havet a été élu par 24 suffrages contre 12 à M. Collignon et 1 à M. de Maulde.

Académie des sciences morales et politiques. — L'Académie a tenu sa séance publique annuelle le 2 décembre, sous la présidence de M. Leroy-Beaulieu. Après le discours de celui-ci, M. Jules Simon a lu une notice sur M. Hippolyte Carnot. Voici la liste des prix décernés :

Prix du Budget (Morale). — Prix : M. Amélineau. Mention très honorable : M. Jules Baillet.

Prix du Budget (Législation). — Le prix n'est pas décerné. Récompense de 1,000 francs à M. Charles Bertheau. Idem à M. Paul Nourrisson.

Prix Victor Cousin. — Prix : M. Léopold Mabilleau.

Prix Gegner. — Prix : M. F. Pillon.

Prix Odilon Barrot. — Prix : M. Alfred des Cilleuls.

Prix Rossi. — Le prix n'est pas décerné. Récompense de 1,500 francs : M. J. Le Borgne-Arvet. Récompense de 1,000 francs : M. H. Denise.

Prix Bordin. — Le prix n'est pas décerné. Récompense de 1,000 francs : M. Paul Meuriot.

Prix Beaujour. — Prix : M. Émile Chevalier.

Prix Jean Reynaud. — Prix : M. Émile Levasseur.

Prix Jules Audéoud. — 7 médailles d'or décernées aux établissements suivants : Compagnie de Saint-Gobain; Établissements du Creusot; Teinturerie Gillet, de Lyon; Hospitalité du travail de l'avenue de Versailles, à Paris; Œuvre des enfants tuberculeux; Société des logements économiques de Lyon. Une médaille de bronze décernée à M. Raoul Jay.

Prix Audifred. — Six médailles de 500 francs chacune à : MM. Eugène Daubigny, Léon Deschamps, Eugène Plantet, Robert Carteron, Émile Rousse, Aubier.

Prix Le Dissez de Penanrun. — Le prix n'est pas décerné. Récompense de 1,000 francs : M. Léon Poinsard; médaille de 500 francs : M. Octave Noël; autre médaille de 500 francs, partagée entre M. Frantz Funck-Brentano et M. Typaldo-Bassia.

Prix Carlier. — Prix : M. Alfred des Cilleuls.

Prix Bigot de Morogues. — Prix : M. Eugène Rostand.

— L'Académie a procédé, le 9 décembre, à l'élection d'un membre titulaire dans la section de philosophie, en remplacement de M. Franck, décédé, M. Fouillée a été élu par 23 voix contre 11 à M. Ollier-Laprune. — Le 23 décembre, elle a procédé à l'élection d'un membre titulaire dans la section de législation, en remplacement de M. Larombière. M. Bétolaud est élu par 20 voix contre 6 à M. Humbert, 4 à M. Ducrocq, et 4 à M. Bonvalot.

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans la séance du 8 décembre, M. Cailletet a communiqué à l'Académie une note sur les fouilles exécutées dans l'oppidum gaulois de Vertilium (Yonne). — Le 15 décembre, après une communication de M. Philippe Berger sur une inscription phénicienne de Chypre, M. Salomon Reinach a lu un mémoire sur un groupe en marbre représentant des Gaulois et attribué au sculpteur Epigonios. — Dans la séance du 22 décembre, l'Académie a

entendu la lecture d'un mémoire de M. de Mas-Latrie sur les seigneurs d'Arsur en Syrie.

Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques. — Dans la séance du 9 décembre, M. Doniol a commencé la lecture d'un mémoire intitulé : Questions que fera l'histoire au sujet de la révolution de 1830. — Cette lecture a été achevée dans la séance du 16 décembre. — Le 30 décembre, l'Académie a entendu un mémoire de M. Boissonnade sur les anciennes coutumes du Japon et le nouveau Code civil.

Almanachs. — Parmi les retardataires, il en est deux qu'on ne peut passer sous silence : *le Grand Almanach Paul Dupont* (1 fr. 50), dont les gravures sont quelquefois un peu légères pour être laissées sur la table de la famille, et dont l'une surtout (6 juillet) a le tort de n'être que la reproduction agrandie de celle du 3 mars. A ce sujet, il faut dire que les saints ont souvent des poses et des physionomies grotesques. — *L'Almanach de la question sociale* sera apprécié plus tard dans le *Polybiblion* par une plume compétente. Contentons-nous de dire qu'il est composé d'un choix d'articles des écrivains les plus connus traitant de la question sociale au point de vue anticatholique et antifrançais. Curieux, mais bien triste à lire.

Exposition du livre. — Il se tiendra, du 23 juillet au 23 novembre 1894, au Palais de l'Industrie, une exposition du livre. Elle comprendra quatorze groupes : I, Papiers et cartons; II. Produits pour l'impression ; III. Machines, tant pour la fabrication du papier que pour les diverses industries de l'impression ; IV. Imprimés ; V. Photographie ; VI. Librairie ; VII. Brochage et reliure ; VIII. Beaux-arts, appliqués à l'illustration du livre ; IX. Presse périodique ; X. Exposition rétrospective (papyrus, chartes, estampes); XI. Collectivités, comprenant les sociétés savantes et bibliographiques, les écoles; les sociétés de librairie et des industries du livre ; XII. Mobilier, logement du livre ; XIII. Industries diverses ; XIV. Inventions nouvelles.

La Langue universelle. — Encore un essai de langue universelle, qui ne paraît pas destiné à plus de succès que le volapük ou l'internacia. C'est un Russe, M. le docteur L. Zamenhof, qui a créé le nouvel idiome décoré par lui d'un nom plein de promesses : *l'Esperanto*. Nous avons sous les yeux deux brochures qui se complètent l'une l'autre et qui permettent de se faire une idée de cette tentative : *Langue internationale « Esperanto. » Introduction et manuel. Traduit par L. de Beaufront* (Varsovie, L. Zamenhof ; Épernay, L. de Beaufront, in-16 de 32 p.), et *Langue universelle « Esperanto. » Manuel complet avec double dictionnaire*, traduit par L. de Beaufront (Épernay, Mlles Bonnard ; Mlle Radet ; Mme Planson, in-16 de 155 p.). Les deux brochures ont une couverture verte, comme l'espérance, et le titre est surmonté de l'étoile du bonheur. L'introduction est fort alléchante ; on y voit que l'esperanto est une langue que tout le monde comprendra, sans même en avoir entendu parler. Comment cela ? C'est bien simple : il suffit d'écrire sur un papier en esperanto ce que l'on veut demander, de présenter le papier à son interlocuteur, Français par exemple, avec un dictionnaire esperanto-français, en tête duquel est la manière de s'en servir ; puis, pour qu'il puisse répondre, on lui tend le dictionnaire français-esperanto. Pour rendre plus facile l'étude de cette langue, M. Zamenhof a simplifié singulièrement la grammaire, en réduisant les règles de formation des mots à quelques principes seulement et en supprimant à peu près la syntaxe. Nous ne contestons pas l'ingéniosité de ce système, mais nous ne croyons pas au succès de la tentative. Tous ces fondateurs de langues supposent l'immobilité parfaite de l'idiome créé par eux, et l'immobilité pour une langue, comme pour tout être vivant, c'est la mort. Toute langue se transforme peu

à peu, plus ou moins vite ; pourquoi l'esperanto échapperait-il à cette loi ? D'autre part, entre les avantages de sa langue « universelle, » le docteur Zamenhof insiste sur ce point que rien n'y répugne au génie de nos langues européennes. Il semble oublier que celles-ci ne représentent qu'une faible partie des idiomes parlés à la surface de la terre, et confondre trop aisément une langue « internationale » et une langue « universelle. »

Livres de raison.—On sait avec quel soin nous accueillons toutes ces publications si utiles pour l'histoire de la vie familiale. M. Tamizey de Larroque vient de rendre un nouveau service à nos études en publiant, avec MM. Paul Huet et le comte de Saint-Saud, le *Livre-journal de Pierre de Bessot, 1609-1652* (Paris, A. Picard, in-8 de 152 p. Extrait du *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*). Cette publication n'est pas seulement utile pour l'histoire du Périgord : on y trouve de précieuses indications sur les hommes et les choses des règnes de Louis XIII et de Louis XIV. De plus une riche annotation permet de contrôler soigneusement toutes les assertions de l'auteur, quand elles ne les complètent pas de la plus heureuse façon. Ajoutons qu'une excellente table alphabétique termine dignement le volume.

Rectification. — Le manque absolu de place nous a empêché d'insérer dans notre dernier numéro une rectification qui nous est adressée au sujet des Œuvres de Saint-François de Sales annoncées dernièrement ici. C'est par erreur que notre collaborateur a fait honneur aux presses de Genève de l'exécution typographique du volume, qui est due à une maison française, fondée à Annecy en 1732 et dont le possesseur actuel est M. J. Nierat.

Paris. — Il se fonde en ce moment à Paris une société sur laquelle nous devons appeler l'attention et pour laquelle nous croyons pouvoir réclamer le concours des lecteurs du *Polybiblion*. C'est la « Société d'histoire littéraire de la France. » La circulaire lancée par les organisateurs constate qu'il n'y a malheureusement en France aucune société destinée à l'étude générale de l'histoire littéraire de notre pays, et que, faute d'une revue générale d'histoire littéraire, maint travail, trop restreint pour faire un volume et trop spécial pour être accueilli dans les revues ordinaires, reste en portefeuille, au grand détriment du progrès des études. La nouvelle société a pour but de « fournir aux historiens de la France littéraire les occasions et les moyens de se réunir et de s'entendre, d'échanger leurs idées, de comparer leurs méthodes, de profiter en commun des recherches individuelles, en un mot d'amener une certaine coordination dans les efforts en vue de cette synthèse générale qui est l'objet dernier de toute science. Une revue qui paraîtra dès janvier 1894 en sera l'organe naturel. » La Société siège, 23, rue Madame. Cotisation : 20 fr. par an ; a pour président M. Gaston Boissier, et pour secrétaire M. F. Brunot.

— Plusieurs des anciens maîtres et amis du regretté Julien Havet, dont nous avons annoncé la mort prématurée dans notre numéro de septembre, se proposent de publier un volume de Mélanges d'histoire et de bibliographie, dédié à sa mémoire. Ceux de ses amis qui désirent s'associer à cet hommage qui lui est rendu, soit par leur souscription, soit du moins par leur souscription, sont priés d'adresser dès à présent leur adhésion à M. Henri Omont, conservateur adjoint du département des manuscrits à la Bibliothèque nationale. Le prix du volume [illegible] ne dépassera 20 fr. en aucun cas.

— M. Henri Beaune [illegible] *Les Intérêts industriels et commerciaux* (Lyon, [illegible]).

— La Bibliothèque polonaise, fondée en 1838 par la Société historique et littéraire polonaise, et dont le siège actuel est 6, quai d'Orléans, vient d'être cédée par cette Société à l'Académie des sciences de Cracovie. L'Académie s'est engagée à entretenir à Paris cette bibliothèque considérable (près de 60,000 volumes), et à en laisser, comme auparavant, l'usage au public. En outre, l'Académie a créé à Paris, près de la bibliothèque, une station scientifique, dirigée par M. Joseph Korzeniowski, et dont le double objet est de faciliter aux Polonais l'utilisation des richesses scientifiques de la capitale, et de servir d'intermédiaire entre les savants français et l'Académie cracovienne.

— Plusieurs fois déjà nous avons eu occasion de signaler à nos lecteurs des articles de la *Revue rétrospective*, habilement dirigée par M. Paul Cottin. Voici encore deux nouveaux extraits de cet intéressant recueil, dus l'un et l'autre à M. Léon-G. Pélissier : 1° *Deux satires contre Mgr Malachie d'Inguimbert, évêque de Carpentras* (Paris, aux bureaux de la Revue, in-12 de 6 p.), pamphlets curieux et d'une extrême violence ; 2° *Pièces relatives aux journées des 5 et 6 juin 1832* (Ibidem, in-12 de 71 p.), composées d'une conversation du général de Laidet avec Mahul sur les événements de ces deux journées ; différents rapports relatifs à la conduite des troupes commandées par Laidet; et quelques notes dues en partie à Thibaudeau.

— M. L.-G. Pélissier vient aussi de publier, dans le numéro d'octobre du *Moyen âge* (Tirage à part. Paris, Bouillon, in-8 de 3 p.), une sorte de déposition dans laquelle le frère mineur Protasio de' Porri, prédicateur à Lyon des marchands italiens, fait connaître ce qu'il a vu ou appris de l'état de la France au moment de l'expédition contre Ludovic Sforza : *Protasio de' Porri et l'état de la France en août 1499*.

— Le *Bulletin de géographie historique et descriptive* publie (n° 2 de 1893) un article fort intéressant de M. Henri Froidevaux sur *Un projet de voyage du botaniste Adanson en Guyane, en 1763* (Tiré à part. Paris, E. Leroux, in-8 de 15 p.). C'est Choiseul qui avait chargé l'illustre naturaliste de faire ce voyage, et de transplanter dans ce pays quelques-unes des productions du Sénégal, qui nous avait été enlevé par les Anglais. Si l'on a perdu le Projet de voyage présenté au ministre par Adanson, les trois lettres de lui que publie M. Froidevaux nous renseignent du moins sur la façon dont avait été préparée cette expédition qui ne put malheureusement être réalisée.

— Grâce à un certain nombre de travailleurs actifs, la géographie des Pyrénées ne cesse de faire des progrès. Au premier rang, il faut placer notre collaborateur M. de Margerie, auteur d'études géologiques remarquables sur les Corbières, et M. Fr. Schrader, à qui l'on doit la belle carte à 1/100,000e des Pyrénées centrales. De la collaboration de ces deux savants est résulté un magistral *Aperçu de la structure géologique des Pyrénées* (Paris, typ. Chamerot et Renouard, in-8 de 65 p. Extrait de l'*Annuaire du Club Alpin français*), qui rectifie bien des erreurs et constitue un très réel progrès sur les connaissances antérieures. Il en ressort que les Pyrénées, pas plus que les autres chaînes de montagnes, ne possèdent ce privilège d'une rigueur toute mathématique dans l'orientation de leurs éléments qu'on leur avait à tort attribué, et que, comme la moitié des Alpes, les Pyrénées représentent une chaîne essentiellement symétrique. Sans se correspondre terme à terme, les deux versants sont homologues, et il y a tendance manifeste à la production de la « structure en éventail composé. » Pour la première fois dans ce travail, les Pyrénées sont divisées en un certain nombre de zones longitudinales, caractérisées chacune par la présence de terrains qu'elles possèdent en propre, ou qui du moins y présentent un

développement particulier : zone des Corbières (éocène et terrains primaires) ; zone des Petites Pyrénées (crétacé supérieur et éocène) ; zone de l'Ariège (crétacé inférieur, jurassique, massifs granitiques extérieurs) ; zone centrale, Haute Chaîne (terrains primaires, grands massifs granitiques) ; zone du Mont-Perdu (crétacé supérieur et éocène) ; zone de l'Aragon (éocène) ; zone des Sierras (trias, crétacé et éocène). Les deux cartes qui accompagnent cet important mémoire, l'une schématique, figurant l'allure des principales lignes de dislocation des Pyrénées, l'autre géologique (au 1/800,000e), permettent de se rendre un compte exact de tous les faits intéressants qui y sont énoncés, et dont nous ne pouvons donner ici qu'un trop court résumé.

— *Pour Peiresc, S. V. P.* (Paris, in-8 de 8 p.), tel est le titre sous lequel l'un de nos plus assidus collaborateurs tend la main pour restaurer le monument de son illustre devancier du XVIIe siècle, de ce savant que connaissent bien nos lecteurs. Cette fois M. Tamizey de Larroque, pour avoir sans doute « de la veine, » a mis les chats dans l'affaire. Nous y entrons à leur suite et le *Polybiblion* s'inscrit parmi les souscripteurs. C'est la *Revue félibréenne*, 9, rue Richepance, qui, grâce au concours de M. Mariéton, veut bien encaisser les souscriptions.

— M. Léopold Delisle a publié une notice sur la *Collection Morrison* (extrait du *Journal des savants* d'août-septembre 1893, in-4 de 32 p.). Il donne les détails les plus intéressants sur le catalogue de la magnifique collection de lettres autographes et de documents historiques formée par Alfred Morrison de 1865 à 1882. L'éminent critique ne se contente pas d'analyser les précieux volumes qui forment ce catalogue ; il leur emprunte quelques-unes des pièces dont on y trouve le fac-similé héliographique, notamment une promesse de Charles le Téméraire d'accorder un sauf-conduit pour l'entrevue que Louis XI avait chargé le cardinal la Balue de lui proposer, un mémoire que Richelieu envoyait de Conflans au Roi, le 21 juin 1636, et en marge duquel sont marquées les réponses de Louis XIII, etc. M Delisle a joint à ses citations, descriptions, énumérations, quelques discussions qui permettront de corriger sûrement certaines erreurs du catalogue et qui achèvent de donner à sa notice une extrême importance.

— Le R. P. V. Delaporte publie une brochure singulièrement attachante sous ce titre : *Centenaire de Marie-Antoinette. Documents inédits.* Extrait des *Études religieuses* du 15 octobre 1893 (Paris, Dumoulin, gr. in-8 de 24 p.). L'auteur, après avoir raconté avec une éloquente émotion la journée du 16 octobre 1793, où, selon le mot de Chateaubriand, fut commis « le crime le plus affreux de la Révolution, » donne de très curieux détails sur ce qu'il appelle « un dévouement trop peu connu. » Il s'agit là de Mme Charlotte Atkyns, qui travailla de tout son pouvoir à l'évasion des prisonniers du Temple et y risqua noblement sa fortune et sa tête. La brochure, dont l'exécution est très soignée et qui est ornée d'un beau portrait de Marie-Antoinette au Temple, complète tous les livres sur le sujet et particulièrement ceux de MM. de la Rocheterie et de la Sicotière.

— Dès la clôture de l'exposition universelle de 1889 s'est organisée à Paris, sous la présidence de Meissonier, une réunion d'artistes et d'officiers, dont l'objet était d'obtenir la création d'un musée de l'armée. En attendant la réalisation de ce vœu, la Société réunit les documents de toute sorte qui peuvent servir à la constitution de cet établissement. Elle a décidé la publication de notices d'archéologie et d'histoire militaire, qui paraissent depuis janvier 1893. La Société ayant pris pour emblème la sabretache, sa Revue s'intitule naturellement : *Carnet de la sabretache* (Paris, Berger-Levrault,

6 fr par an). Quelques titres d'articles donneront une idée de ce qu'est ce recueil : *Le Double Armement des lanciers sous le premier Empire*, par le baron Dautancourt; *Le Travail d'hiver d'un régiment de dragons de 1778 à 1779*, par le général V. ; *Une Critique de l'armée française en 1736; Le Dernier Registre de correspondance du général de Pully* (1814-1815); *Le Journal de marche du colonel Lataye* (1805) ; et une série d'articles sur nos anciens uniformes.

— L'on annonce, pour le 1er février, la fondation d'une *Revue de droit international public*, sous la direction de MM. Antoine Pillet, professeur à la Faculté de droit de Grenoble, et Paul Fauchille, avocat. Droit des gens, histoire diplomatique, droit pénal, droit fiscal, droit administratif, rentrent également dans le plan de la Revue, qui paraîtra tous les deux mois et sera éditée par la maison Pedone-Lauriel. Le prix de l'abonnement est de 20 fr. par an.

Champagne. — M. Albert Babeau s'occupe avec prédilection de l'histoire de sa province natale. En 1892, il avait publié : *Les Vues d'ensemble de Troyes. Étude iconographique illustrée de sept gravures.* En 1893, il nous a donné une intéressante notice sur *le Château de Spoy et les comtes d'Estaing* (Troyes, imp. Dufour-Bouquot, in-8, de 10 p.). M. Babeau décrit l'aménagement intérieur du château au XVIIe siècle et nous fournit de curieux détails sur ceux qui l'habitaient à cette époque, d'après un inventaire inédit conservé aux archives judiciaires de l'Aube.

— M. Frédéric Henriet publie une brochure doublement intéressante sur *la Statue de Racine à la Ferté-Milon* (Château-Thierry, imp. Lacroix, gr. in-8, de 31 p. Extrait des *Annales de la Société historique et archéologique de Château-Thierry*). Le texte et les dessins sont de la même habile main, et les érudits comme les artistes doivent d'égales félicitations à l'auteur. A la curieuse histoire de la statue de Racine, M. F. Henriet a joint un essai sur les statues à l'antique.

Dauphiné. — M. Jourdan, phototypeur à Grenoble, tente de donner une suite aux revues dauphinoises qui n'ont pas vécu, et il reprend précisément le titre de la plus brillante, de celle qui fit tant d'honneur à M. Savigné, de Vienne. Le numéro 1 de la *Revue du Dauphiné illustré* (Grenoble, Jourdan, gr. in-8 de 24 p.) vient d'être distribué aux souscripteurs. La richesse, la grâce, la variété des illustrations en couleurs, suffiraient à assurer le succès à ce recueil si, parallèlement, d'agréables et savants articles de MM. Henri Second, Léon Barracand et Maignien ne témoignaient pas que le concours de brillants rédacteurs lui est assuré. Cette revue n'est pas mise en vente, elle est uniquement réservée aux souscripteurs.

— Sous ce titre : *Notice historique sur l'école centrale de Gap* (Gap, Sanglard, in-8 de 43 et 35 p.), M. Nicolet, professeur au lycée de cette ville, donne la fin d'un intéressant travail dont nous avons déjà signalé les premiers fascicules (t. LXVIII, p. 472).

— Les ouvrages consacrés au sanctuaire célèbre de Notre-Dame de la Salette sont nombreux; mais il conviendra de placer en bonne ligne : *L'Apparition de Notre-Dame de la Salette, discours prononcé par le P. H. Fayollat* (Lyon, Delhomme et Briguet, in-32 de 135 p.). Ce n'est point là un sermon banal, mais bien une étude élevée, approfondie, dans laquelle l'auteur examine tour à tour les preuves, les avertissements, les châtiments et les espérances. Cinq dessins accompagnent le texte.

Flandre. — Le département du Nord est de ceux où la publication des inventaires des archives communales est dans la meilleure voie. A l'heure actuelle, il n'y a pas moins de dix-huit communes de ce département qui

ont imprimé l'inventaire de leurs archives ; et parmi elles sont des villes importantes comme Roubaix, Douai, Armentières, Hazebrouck, à côté d'autres moins considérables comme Bouchain, Bergues, Comines, et de simples villages comme Linselles ou Wattignies. La publication se poursuit activement sous l'habile direction de M. J. Finot, l'archiviste du Nord, et grâce au zèle intelligent de M. Vermaere, attaché aux archives départementales. M. Vermaere rédige en ce moment l'inventaire des archives de la ville de Saint-Amand-en-Pevèle; il préparera ensuite celui des archives de l'importante commune de Mortagne-sur-l'Escaut, puis celui des archives de la ville de Bailleul. L'inventaire des archives communales de Saint-Amand paraîtra dans le courant de l'année 1894, et l'activité prouvée de M. Vermaere est un sûr garant que ceux de Mortagne et de Bailleul suivront à bref délai. Il est regrettable que la publication de l'inventaire des archives départementales du Nord ne marche pas du même train. On y travaille sans relâche; mais le plan en est si défectueux et l'exécution si lente, que ce n'est pas dans deux siècles, et avec cent volumes du format grand in-4, qu'on terminera l'entreprise si l'on s'obstine à la mener comme aujourd'hui. Les inventaires soi-disant sommaires sont devenus de vrais recueils de documents inédits; et dans ces conditions, la publication d'un état numérique des fonds conservés aux archives du Nord s'imposerait, si l'on voulait réellement faire connaître sans retard au public toute l'importance du merveilleux dépôt d'archives de Lille.

Franche-Comté. — M. Léonce Pingaud a extrait du volume publié à l'occasion du congrès tenu à Besançon par l'*Association française pour l'avancement des sciences*, signalé dans notre livraison de novembre (p. 467), une étude aussi savante qu'attachante sur *l'Université de Besançon (1808-1892)* (Besançon, imp. Dodivers, in-8 de 24 p.). A côté de détails très instructifs, on trouvera des particularités biographiques curieuses sur certains professeurs qui ont occupé avec plus ou moins d'éclat les chaires bisontines, tels qu'Amédée Thierry, Genisset, Bourgon, Pérennès, Henri Sainte-Claire Deville et Charles Grenier. Cette notice qui reproduit, tout en le développant sur certains points, le travail publié sur le même sujet par M. Pingaud, en 1884, dans la *Revue internationale de l'enseignement*, est un excellent chapitre de l'histoire de l'enseignement en France au XIXe siècle.

— Signalons aussi, quoique un peu tardivement, le rapport présenté par M. Henri Mairot au congrès de la Société bibliographique tenu l'an dernier à Besançon, lequel rapport a été publié dans la livraison du 15 août 1893 du *Bulletin de la Société générale d'éducation et d'enseignement*, sous ce titre : *Les Écoles libres du département du Doubs*. Onze pages ont suffi à l'auteur pour esquisser un tableau encourageant de la situation des écoles chrétiennes fondées et entretenues depuis la laïcisation, par la générosité des catholiques, dans cette partie de la Franche-Comté. Ce travail se fait remarquer par la clarté de l'exposition et la netteté du style, qualités que M. H. Mairot possède à un très haut point.

— L'*Almanach des bonnes gens du pays de Montbéliard* pour 1894 (Montbéliard, A. Pétermann, petit in-4 illustré de 87 p.), conçu dans un esprit beaucoup moins répréhensible que les précédents, est certainement le plus gracieux de la collection. On admirera d'abord les jolis et nombreux dessins dont M. P. de Résener a semé son originale publication. Ces dessins reproduisent des vues de certains coins curieux, disparus ou encore existants, de la ville de Montbéliard, et un portrait du peintre Bretegnier, d'Héricourt, mort récemment. Puis, à côté de poésies et de récits en français et en patois, on trouvera dans cet almanach plusieurs chansons, dont quelques-unes

assez anciennes, avec les airs notés, feront la joie des folkloristes. L'auteur déclare avoir voulu produire une œuvre unique en son genre à l'occasion des fêtes du centenaire de la réunion du pays de Montbéliard à la France. Il nous paraît avoir réussi.

Ile-de-France. — Sous le titre de *Varia* 1891-1893, notre collaborateur le comte de Marsy a réuni plusieurs articles extraits de l'*Écho de l'Oise* et qui forment un recueil charmant tiré à cent exemplaires (Compiègne, in-8 carré de 240 p.). L'énumération des chapitres dira tout leur piquant intérêt : *Dans mille ans ; La Société historique de Compiègne et ses travaux pendant l'année 1891 ; Une famille péronnaise pendant la première moitié du XIXe siècle; Anne d'Autriche, ses bijoux et son mobilier ; A travers les catalogues d'autographes; l'Alphabet d'érudition par un moraliste savoisien du XVIIIe siècle; Ce que mangeaient les Romains en Gaule; Le Congrès archéologique d'Orléans ; Le Congrès historique et archéologique d'Anvers ; La Vie et les amours tragiques du châtelain de Coucy et de la dame de Fayel; L'Exposition des arts de la femme au palais des Champs-Élysées ; La Société historique de Compiègne et le quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique ; L'Ouverture d'une foire sous Louis XIV ; En ballon ; Le Colonel de Poul ; Un ambassadeur de France à Rome sous Louis XIV; Excursion dans la vallée de l'Oise ; Rapport sur les travaux de la Société historique de Compiègne depuis sa fondation ; la Société historique de Compiègne au congrès archéologique de France à Abbeville et en Angleterre ; de Compiègne à Ostende en train de plaisir.* En suivant un guide aussi spirituel que l'auteur de *Varia*, on est toujours sûr de voyager en train de plaisir.

Languedoc. — Annonçons le commencement d'un recueil bien intéressant et bien important et que voudront connaître tous ceux qui s'occupent de l'histoire de la Révolution : *Les Reclus de Toulouse sous la Terreur. Registres officiels concernant les citoyens emprisonnés comme suspects*, publiés et annotés par le baron R. de Bouglon, de la Société archéologique du Midi de la France. 1er fascicule. *Les Citoyens reclus à la Visitation* (Toulouse, Ed. Privat, gr. in-8 de 168 p.). M. de Bouglon a été le consciencieux éditeur de curieux documents retrouvés aux archives de la Haute-Garonne, au greffe de la cour d'appel de Toulouse. Il a entouré ces documents de notes excellentes qui contiennent, au sujet de chaque prisonnier, tous les renseignements désirables, et comme le nombre de ces prisonniers était fort considérable, l'annotation a pris un développement tel, qu'elle forme, en quelque sorte, un tableau biographico-généalogique des principales familles de Toulouse et des environs à la sinistre époque où, comme le rappelle l'auteur, ne fut que trop justifiée la parole célèbre : « O liberté ! que de crimes on commet en ton nom ! »

— *Un Notaire d'autrefois*, tel est le titre que M. Tamizey de Larroque a donné à la correspondance inédite de Me Baboulène (de Beauville) avec le comte de Galard de Brassac-Béarn pendant les années 1792 à 1797. Quelle honnête figure si différente de celles qu'on rencontre trop fréquemment aujourd'hui, dans la corporation, même à Paris (Agen, in-8 de 24 p. Extrait de la *Revue de l'Agenais*).

Limousin. — M. J.-B. Dubédat donne une seconde édition d'un petit ouvrage qui a été très goûté : *Un Pèlerinage en Limousin. Notre-Dame de Sauvagnac, Saint-Étienne de Muret et l'abbaye de Grandmont* (en vente au pèlerinage de Sauvagnac, par La Jonchère (Haute-Vienne), in-8 de 106 p.). Cette nouvelle édition est fort augmentée et presque entièrement refondue à l'aide de documents puisés aux sources. Un savant ecclésiastique, l'abbé Lebouchard, curé de Saint-Léger-la-Montagne, a collaboré à cette seconde édi-

gr. in-8 de 93 p. Extrait des *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*. Tiré à 100 exemplaires). M. Gap, qui prépare une monographie de la commune de Vitrolles, a retrouvé dans les archives municipales de cette commune le document dont on vient de lire le titre. Il faut signaler particulièrement dans cette brochure une substantielle introduction et (en appendice) la transaction intervenue le 20 mars 1504 entre le prieur et les habitants au sujet de la dîme.

Touraine. — M. Paul Lesourd vient de donner, en une brochure publiée à Tours, chez Péricat, une analyse des *Registres des délibérations municipales de la commune de Montbazon* (Indre-et-Loire), de 1791 à 1830. Cette publication renferme de curieux détails sur les motions révolutionnaires, la situation faite au clergé, les fêtes patriotiques, etc., et bien qu'elle ne signale aucun fait important pour l'histoire générale, elle se lit avec intérêt et peut être donnée comme un exemple à suivre.

Alsace-Lorraine. — M. F. des Robert raconte le *Voyage d'un Anglais à Metz* (Nancy, Sidot, in-8 de 36 p. Extrait des *Mémoires de l'Académie de Stanislas*). Il s'agit là d'un voyageur contemporain, Henri Wolff, qui a visité Metz et l'Alsace-Lorraire en 1890. M. des Robert analyse spirituellement les impressions consignées par M. Wolff dans *The country of the Vosges* (Londres, 1891, in-8 de 368 p.). Il discute ses appréciations qui touchent à tout (monuments, coutumes, histoire, bibliothèque, points de vue, gastronomie, etc.), et il relève assez souvent des erreurs. La brochure est d'un bout à l'autre écrite avec autant de verve que de patriotisme.

— M. l'abbé A.-M.-P. Ingold publie une *Nouvelle contribution à l'histoire des prieurés clunisiens en Alsace* (Colmar, Huffel; Paris, A. Picard, in-8 de 11 p.). C'est une analyse du gros volume que vient de donner en langue anglaise le baronnet sir G. F. Duckett (*Visitations and chapters general of the ordre of Cluni* (Londres, gr. in-8 de 400 p.). M. l'abbé Ingold a extrait du volume « ce qui intéresse notre Alsace, » tout en relevant d'assez nombreuses inexactitudes de l'auteur. La brochure du savant critique sera l'indispensable complément de l'ouvrage de l'érudit anglais, lequel a eu le tort de n'accomplir qu'en sa chambre le voyage de reconnaissance qu'il aurait dû faire en Alsace et en Lorraine.

Allemagne. — Nous avons sous les yeux le premier volume (année 1893) d'une revue trimestrielle publiée à Berlin (C. Heymann, éditeur) par les soins de MM. Schultzenstein et A. Keil : *Verwaltungsarchiv*. L'objet de ce recueil est l'étude du droit administratif et de tout ce qui se rapporte aux tribunaux administratifs. Quatre sections forment l'économie de chaque fascicule; nous en donnons l'indication, en marquant quelques-uns des travaux publiés dans le premier volume : I. Études originales (l'impôt sur l'industrie en Prusse ; histoire et avenir, par M. B. Fuisting; les eaux publiques et privées, par M. Frank; les lois sur le droit de réunion dans les divers États de l'empire, par M. Paul Berger); II. Communications d'intérêt pratique (la chasse dans les domaines privés, par M. Berger; l'impôt sur les grains par spéculation dans la loi de l'impôt sur le revenu du 24 juin 1891, par M. Witthseft); III. Comptes rendus; IV. Législation.

— Nous signalerons également le premier volume d'un autre recueil important, destiné à l'histoire sociale et économique : *Zeitschrift für Social- und Wirthschaftsgeschichte* (Fribourg, J. C. B. Mohr, 12 fr. 50 l'abonnement au volume), qui paraît par fascicules irréguliers. MM. St. Bauer, L. M. Hartmann, C. Grünberg et S. Szanto, qui dirigent la revue, se sont assuré le concours des hommes les plus éminents, et les articles qui composent le premier volume sont signés de MM. R. Pöhlmann (la communauté agraire dans Homère); Théodore Mommsen (l'administration des biens de l'église sous

y a aussi une pointe d'esprit qui n'est nullement déplaisante et un talent de description que nous aimerons à revoir.

— M. Pierre Le Verdier, l'érudit et distingué secrétaire de la Société de l'histoire de Normandie, vient de publier, dans la *Revue catholique de Normandie* (Tiré à part, in-8 de 29 p.), un travail sur un mystère inédit composé pour la Confrérie de la Passion de Rouen, par Nicole Mauger au XVIe siècle et intitulé : *Le Lavement des pieds*. C'est une suite aux excellents travaux qu'il a donnés déjà sur la matière. Son commentaire est bon ainsi que son histoire de la Confrérie.

— C'est à la Coulonche (Orne) que MM. Jules Appert et W. Challemel ont découvert un *Atelier de monnaies romaines* (Alençon, in-4 de 6 p.; extrait de la *Revue normande et percheronne*). Ces messieurs ont trouvé des avers remontant à la fin du IIIe siècle de notre ère, entre 284 et 306. Vingt ans plus tôt on avait recueilli non seulement des disques, mais des cartouches entières.

Périgord. — Si les travaux des spécialistes sont les plus recommandables, il faut recommander sans réserve les deux brochures d'un spécialiste s'il en fut jamais et qui s'est, toute sa vie, occupé de l'histoire de l'antique famille à laquelle il appartient : *Maison de Bourdeille en Périgord. Filiation complète établie sur titres depuis 1044 jusqu'en 1893* (Troyes, imp. Legleu, gr. in-8 de 72 p.). — *Notice sur Pierre de Bourdeille, abbé et seigneur de Brantosme*. 2e édition, revue, corrigée et augmentée (Troyes, même imp., gr. in-8 de 28 p.). Cette notice, déjà très bonne dans la première édition, devient excellente dans celle-ci. M. le marquis de Bourdeille a tiré le meilleur parti de deux importants documents qui sont dans ses archives, le testament du chroniqueur et un travail biographique par l'abbé Lambert, chanoine de la Congrégation de Chancelade; il reproduit, à la fin de son intéressante brochure, l'épitaphe de l'abbé de Brantosme, faite par lui-même, gravée sur une plaque de marbre noir dans la chapelle du château de Richemont. La notice sur la maison de Bourdeille se divise en plusieurs chapitres parmi lesquels on remarque *l'Origine de la maison de Bourdeille*, l'histoire de la branche aînée, qui est éteinte, et de la branche de Mastas, représentée par l'auteur, le tableau des alliances directes de la maison de Bourdeille, le tableau de ses principales seigneuries. Les dernières pages sont occupées par les lettres patentes d'érection de la terre d'Archiac en marquisat, et par une lettre de Mme de Maintenon à Françoise de Bourdeille, comtesse de Chantérac.

Poitou. — La description d'*Un Reliquaire du XIIIe siècle à Sainte-Radegonde de Pommiers (Deux-Sèvres)* (Extrait du *Bulletin monumental*, année 1893. Caen, Delesques, in-8 de 19 p.) donne à Mgr Barbier de Montault l'occasion de nous fournir des renseignements fort précis et aussi fort précieux: 1° sur les différents termes employés au moyen âge pour désigner les reliquaires et leurs diverses parties; 2° sur les moyens de distinguer avec certitude l'époque de fabrication de telle ou telle œuvre. Le reliquaire décrit ici est le reliquaire dit « du saint Lait, » parce qu'il contient un fragment de pierre pris à la Grotte du lait de Bethléem. Mgr Barbier de Montault attribue ce travail au milieu du XIIIe siècle et à un artiste poitevin, assez médiocre. Une reproduction photographique accompagne cette excellente dissertation.

Provence. — Un document digne d'attention vient d'être imprimé sous ce titre : *Acte d'habitation de la terre de Vitrolles-lez-Luberon (Vaucluse), du 20 mars 1504*. Traduction française du XVIIe siècle, publiée avec une introduction, un appendice et des notes, par Lucien Gap (Avignon, Seguin,

gr. in-8 de 93 p. Extrait des *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*. Tiré à 100 exemplaires). M. Gap, qui prépare une monographie de la commune de Vitrolles, a retrouvé dans les archives municipales de cette commune le document dont on vient de lire le titre. Il faut signaler particulièrement dans cette brochure une substantielle introduction et (en appendice) la transaction intervenue le 20 mars 1504 entre le prieur et les habitants au sujet de la dîme.

Touraine. — M. Paul Lesourd vient de donner, en une brochure publiée à Tours, chez Péricat, une analyse des *Registres des délibérations municipales de la commune de Montbazon* (Indre-et-Loire), de 1791 à 1830. Cette publication renferme de curieux détails sur les motions révolutionnaires, la situation faite au clergé, les fêtes patriotiques, etc., et bien qu'elle ne signale aucun fait important pour l'histoire générale, elle se lit avec intérêt et peut être donnée comme un exemple à suivre.

Alsace-Lorraine. — M. F. des Robert raconte le *Voyage d'un Anglais à Metz* (Nancy, Sidot, in-8 de 36 p. Extrait des *Mémoires de l'Académie de Stanislas*). Il s'agit là d'un voyageur contemporain, Henri Wolff, qui a visité Metz et l'Alsace-Lorraine en 1890. M. des Robert analyse spirituellement les impressions consignées par M. Wolff dans *The country of the Vosges* (Londres, 1891, in-8 de 368 p.). Il discute ses appréciations qui touchent à tout (monuments, coutumes, histoire, bibliothèque, points de vue, gastronomie, etc.), et il relève assez souvent des erreurs. La brochure est d'un bout à l'autre écrite avec autant de verve que de patriotisme.

— M. l'abbé A.-M.-P. Ingold publie une *Nouvelle contribution à l'histoire des prieurés clunisiens en Alsace* (Colmar, Huffel; Paris, A. Picard, in-8 de 11 p.). C'est une analyse du gros volume que vient de donner en langue anglaise le baronnet sir G. F. Duckett (*Visitations and chapters general of the ordre of Cluni* (Londres, gr. in-8 de 400 p.). M. l'abbé Ingold a extrait du volume « ce qui intéresse notre Alsace, » tout en relevant d'assez nombreuses inexactitudes de l'auteur. La brochure du savant critique sera l'indispensable complément de l'ouvrage de l'érudit anglais, lequel a eu le tort de n'accomplir qu'en sa chambre le voyage de reconnaissance qu'il aurait dû faire en Alsace et en Lorraine.

Allemagne. — Nous avons sous les yeux le premier volume (année 1893) d'une revue trimestrielle publiée à Berlin (C. Heymann, éditeur) par les soins de MM. Schultzenstein et A. Keil : *Verwaltungsarchiv*. L'objet de ce recueil est l'étude du droit administratif et de tout ce qui se rapporte aux tribunaux administratifs. Quatre sections forment l'économie de chaque fascicule; nous en donnons l'indication, en marquant quelques-uns des travaux publiés dans le premier volume : I. Études originales (l'impôt sur l'industrie en Prusse ; histoire et avenir, par M. B. Fuisting ; les eaux publiques et privées, par M. Frank ; les lois sur le droit de réunion dans les divers États de l'empire, par M. Paul Berger); II. Communications d'intérêt pratique (la chasse dans les domaines privés, par M. Berger; l'impôt sur les grains par spéculation dans la loi de l'impôt sur le revenu du 24 juin 1891, par M. Witthseft); III. Comptes rendus; IV. Législation.

— Nous signalerons également le premier volume d'un autre recueil important, destiné à l'histoire sociale et économique : *Zeitschrift für Social- und Wirthschaftsgeschichte* (Fribourg, J. C. B. Mohr, 12 fr. 50 l'abonnement au volume), qui paraît par fascicules irréguliers. MM. St. Bauer, L. M. Hartmann, C. Grünberg et S. Szanto, qui dirigent la revue, se sont assuré le concours des hommes les plus éminents, et les articles qui composent le premier volume sont signés de MM. R. Pöhlmann (la communauté agraire dans Homère); Théodore Mommsen (l'administration des biens de l'église sous

Grégoire le Grand); E. Sackur (Matériaux pour l'histoire économique des monastères français et lorrains aux xe et xie siècles); K. Lamprecht (Le mouvement économique et social en Allemagne du xive au xvie siècle).

— La *Zeitschrift für deutsche Culturgeschichte* élargit son cadre en modifiant son titre: elle devient *Zeitschrift für Culturgeschichte* sous la direction de M. G. Steinhausen (Berlin, E. Felber, trimestrielle), et se propose de servir d'organe à toute l'histoire générale de la civilisation, tout en laissant une large place à la civilisation allemande en particulier.

— Les numéros de novembre et de décembre de *Nord und Süd* contiennent une étude sur la « vie spirituelle » de Jeanne d'Arc, par M. Th. Thomassin, que nous croyons intéressant de signaler ici, bien que nous ne puissions aucunement nous associer aux vues de l'auteur de cet article.

Angleterre. — La quatrième session de la Société bibliographique d'Édimbourg s'est tenue dans la première quinzaine de novembre, sous la présidence de M. William Cowan. La Société a distribué à ses membres quatre fascicules présentant un réel intérêt; une étude de M. Cowan sur les livres sortis des presses de Andro Hart; des *Notes on a Leaf of an Early Scottish Donatus*, accompagnant le fac-similé d'une feuille antérieure à toutes les éditions connues imprimées en Écosse, et rédigées par M. Gordon Duff; le même érudit a commenté les deux premiers ouvrages publiés en langue écossaise : *The Art of Good Living and Good Dying* et le *Kalendar of Shepherds*, imprimés tous deux à Paris vers l'année 1503; enfin M. Edmond, dans un rapport intitulé : *Inventories of Edinburg Printers* (1577-1603), établit ce fait curieux, que sur cent éditions écossaises cataloguées à cette époque, vingt-six seulement sont connues aujourd'hui, et elles ne sont représentées que par quarante-trois exemplaires.

— M. J.-G. Alger, l'auteur apprécié de *Englishmen in the French Revolution*, va publier prochainement un livre ayant pour titre : *Glimpses of the French Revolution*, pour lequel il a mis à contribution les archives et les bibliothèques du continent.

— MM. Rivington, Percival et Cie annoncent la mise en vente de *Diary of a Journey across Thibet* par le capitaine Hamilton Bower, de la cavalerie du Bengale. Cet officier, dans son aventureux voyage à travers le Thibet, traversa huit cents milles de régions inexplorées; l'ouvrage est accompagné de cartes, de photogravures et contient des renseignements précieux en fait d'histoire naturelle et de linguistique.

— MM. Sampson Low et Cie publient un autre livre sur l'Asie centrale; c'est la relation du troisième voyage du docteur Henry Lansdell, suivie d'une très complète bibliographie.

Belgique. — Sous ce titre : *Documents inédits pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, le R. P. Dom Ursmer Berlière, l'infatigable bénédictin de Maredsous, entreprend une publication appelée à prendre une place excellente auprès des *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*. Les documents inédits relatifs à cette histoire sont, en effet, tellement nombreux, qu'il ne saurait y avoir double emploi entre la publication que nous annonçons et celle que dirige depuis de longues années M. le chanoine Reusens. Le premier volume des Documents inédits de Dom Berlière va paraître. On y trouvera notamment des chartes de Lobbes, une chronique de saint Jacques de Liège, un nécrologe de saint Martin de Tournay, des procès-verbaux des chapitres de l'ordre de Saint-Benoît dans les provinces de Reims et de Sens aux xiiie, xive et xve siècles.

— M. Ernest Matthieu va mettre prochainement sous presse un travail couronné en 1892 par la Société des sciences, lettres et arts de Hainaut,

sous ce titre : *Histoire de l'enseignement primaire dans le Hainaut.* L'auteur se propose de publier successivement des monographies analogues pour toutes les autres provinces de Belgique.

— Parmi les travaux que contient le tome V, sur le point de paraître, des *Annales du Cercle archéologique d'Enghien*, une mention spéciale doit être faite d'un important *Glossaire toponymique de la ville de Braine-le-Comte*, dû à la collaboration de MM. les abbés C. Dujardin et Croquet.

— Nous devons signaler à nos lecteurs un nouvel extrait du fascicule V du *Répertoire des sources historiques* de M. le chanoine Ulysse Chevalier, analogue à celui que nous avons précédemment annoncé sur l'Allemagne. Cette fois, c'est la *Belgique. Topo-bibliographie* (Montbéliard, imp. P. Hoffmann, in-16 de 24 p.), dont l'éminent érudit nous offre la bibliographie générale. Comme l'article *Allemagne*, l'article *Belgique* est complété par une *Table des divisions*, selon lesquelles sont classés les différents ouvrages y mentionnés.

Italie. — La direction générale de la statistique au ministère de l'agriculture, de l'industrie et du commerce entreprend la publication d'une statistique des bibliothèques du royaume d'Italie, dont le tome I a récemment paru : *Ministero di agricoltura, industria e commercio. Direzione generale della statistica. Statistica delle biblioteche. Parte I. Biblioteche dello stato, delle provincie, de' comuni ed altri enti morali, aggiuntevi alcune biblioteche private accessibili agli studiosi* (Roma, Bocca, in-4 de xlviii-208 p.). Ce premier volume, relatif au Piémont, à la Ligurie, à la Lombardie, à la Vénétie et à l'Émilie, contient dans l'introduction la liste de 1,852 principales bibliothèques d'Italie, puis, pour les provinces auxquelles se réfère le volume, des tableaux synoptiques donnant pour chaque bibliothèque le nom du fondateur, l'année de fondation, le possesseur actuel, le caractère des collections, le nombre des volumes, le personnel, les jours d'ouverture, le nombre de lecteurs, le mouvement économique. Ces tableaux succincts sont suivis de monographies de chaque établissement, reprenant et développant les premières indications, faisant connaître en outre les volumes ou manuscrits les plus précieux contenus dans chacun d'eux, et notant soigneusement les publications qui s'y rapportent. C'est donc là un travail compris avec intelligence et que l'on consultera utilement.

— M. Ferdinando Colonna, des princes de Stigliano, vient de donner au public des *Notizie storiche di Castelnuovo in Napoli* (Napoli, tipogr. Francesco Giannini e figli, gr. in-8 de 152 p.), qui ont d'autant plus droit à une mention particulière dans notre recueil que Naples a joué dans notre histoire un rôle assez considérable et a souvent été pour des princes français un objet de convoitise et de possession. C'est en 1279 que Charles Ier d'Anjou, frère de saint Louis, roi de Naples, et tige de la première maison angevine, ordonna la construction du Château-Neuf pour remplacer le Château-Capouan, qui n'était ni assez beau ni assez fort. Dans la première partie du travail que nous annonçons ici, l'auteur retrace l'histoire architecturale du château, qui naturellement eut à subir des modifications dans le cours des siècles; donne des renseignements sur son artillerie et sur l'arc de triomphe, qui est une de ses curiosités, et montre les avantages qu'il y aurait à utiliser ce monument historique comme musée, auquel on pourrait joindre la bibliothèque communale et les archives anciennes de la ville. La deuxième partie, et la plus considérable (p. 27-152), est un exposé chronologique de tous les événements dont le château a été le théâtre depuis sa fondation. Nous préciserons sur un point de détail les renseignements de M. F. Colonna : c'est le 27 août 1387 que fut signé l'acte relatif à Giovanni Lappera de Rodisio, comme on le voit par le *Journal de Jean le Fèvre*, publié en 1887 par

M. Henri Moranvillé (Paris, Picard, t. I, p. 386), journal qui contient tant de faits relatifs au royaume de Naples. Nous aurions souhaité que cette intéressante monographie fût terminée par une table alphabétique, qui aurait permis de se reconnaître plus aisément au milieu de la multitude d'indications utiles que renferme le volume.

— M. Jules de Laurière étudie *les Ambons de la cathédrale de Cagliari* (Caen, Delesques, in-8 de 27 p. Extrait du *Bulletin monumental*). La description et l'histoire de ces monuments ne laissent rien à désirer. La savante brochure est ornée de gravures qui représentent non seulement les ambons de Cagliari, mais aussi ceux de Pistoia, dont s'est inspiré l'auteur inconnu des sculptures de Cagliari, « l'œuvre la plus intéressante et la plus curieuse que les archéologues puissent trouver en Sardaigne. »

Norvège. — Le 4 juillet dernier, a été accepté par les deux chambres norvégiennes un projet de loi générale sur la propriété littéraire et artistique. Cette loi est une préparation à l'entrée de la Norvège dans l'Union de Berne, et, à ce titre, elle a une importance considérable.

Roumanie. — Le ministère de l'instruction publique et des cultes a commencé en août la publication d'un bulletin officiel bimensuel : *Buletinul oficial al ministerului cultelor si instructiunei publice* (Bucuresci, Socecù). Le recueil contient tous les documents officiels émanés du ministère et tous les renseignements intéressant l'instruction publique dans ce pays.

Indo-Chine. — Nous devons nos encouragements à l'intéressante *Revue indo-chinoise illustrée* (Hanoï, 46, rue du Coton, mensuelle, 40 fr. par an), dont le premier numéro a été lancé en août 1893. Les auteurs de cette publication se sont proposé pour objet de mieux faire connaître, à des points de vue multiples, l'Indo-Chine à leurs compatriotes de France. Nous signalerons particulièrement dans le premier numéro un article important sur les mines de charbon de Kebao, au Tonkin.

Japon. — Nous recommandons à l'attention de ceux de nos lecteurs qui s'intéressent aux questions d'éducation, la substantielle brochure publiée en mai dernier par le département de l'éducation au Japon : *Outlines of the modern education in Japan* (Tokyo, in-8 de 218 p.). On y trouve, fort bien condensés, les renseignements que l'on peut désirer sur l'instruction, qui, après avoir brillé pendant le moyen âge d'un vif éclat, s'obscurcit et s'éclipsa presque totalement jusqu'à la révolution qui, en restaurant l'ancienne dynastie et en rattachant le Japon au monde occidental, a contribué à y raviver le goût des études. Par une série de mesures (réorganisation en 1868 des anciennes écoles de Choheiko, d'Igakoujo et de Kaijeijo, codes successifs de 1872, de 1877 et de 1880, ordonnances de 1885, 1886 et des années suivantes), le gouvernement créa tout un ensemble d'institutions destinées à répandre dans le pays l'instruction à tous les degrés. L'on trouvera, dans la brochure que nous signalons, d'amples renseignements sur la création, l'organisation, le fonctionnement de ces institutions : département de l'éducation ou ministère de l'instruction publique ; écoles primaires élémentaires, actuellement au nombre de 25,369, avec 3,153,258 élèves ; écoles primaires supérieures ; écoles normales (une par district), et école normale supérieure de Tokyo (75 élèves du sexe masculin, 83 du sexe féminin) : établissements d'enseignement secondaire (54 dont 11 privés) élevant 11,554 enfants, et où la durée des cours d'études est de cinq ans ; écoles secondaires supérieures, par lesquelles il faut passer avant de suivre les cours de l'Université, au nombre de sept avec 4,442 élèves ; Université, avec ses différents collèges de droit, de médecine, de lettres, de sciences, d'industrie, d'agriculture et son laboratoire de travaux pratiques, comptant en tout 1,304 élèves ; écoles spé-

ciales; écoles féminines; écoles diverses; écoles pour les sourds-muets et les aveugles; écoles enfantines. Cette publication fait aussi connaître l'Académie japonaise, qui ne compte encore que 27 membres au lieu de 40 qu'elle doit avoir, et qui publie un *journal;* les musées scolaires; les bibliothèques (celle de Tokyo a déjà 294,344 volumes, et a reçu, en 1891, 59,717 lecteurs), et les musées. Un chapitre complémentaire parle des institutions d'enseignement rattachées à d'autres ministères qu'à celui de l'instruction publique.

Publications nouvelles. — *Le Déluge devant la critique historique,* par R. de Girard. T. I. *L'École historique* (in-8, Fribourg, Librairie de l'Université). — *Les Quatre Évangiles,* trad. de Lemaistre de Sacy, revue par l'abbé S. Verret (in-18, Poussielgue). — *La Tunique sans couture de Notre-Seigneur Jésus-Christ, conservée dans l'église d'Argenteuil,* par l'abbé A. Jacquenot (in-18, Société de Saint-Augustin). — *Cours complet de religion catholique,* par le R. P. Sifferlen (in-18, Gaume). — *Tractatus canonicus de sacra ordinatione,* auctore P. Gasparri, T. I (in-8, Delhomme et Briguet). — *Nazareth, école de la famille chrétienne,* par l'abbé Debeney (in-16, Lyon, Vitte). — *Conférences de Notre-Dame,* par Mgr d'Hulst. *Carême de 1893 (fin)* (in-8, Poussielgue). — *L'Ami du prêtre, entretiens sur la dignité, les devoirs et les consolations du sacerdoce,* par l'abbé Rouzaud (in-18, Poussielgue). — *L'Année liturgique,* par le R. P. Dom P. Guéranger, 4e vol. *Le Temps après la Pentecôte* (in-18, Oudin). — *Du Spiritualisme au christianisme. La Religion,* par J.-L. Gondal (in-18, Roger et Chernoviz). — *Le Bouddha, sa vie, sa doctrine, sa communauté,* par H. Oldenberg, trad. de l'allemand par A. Foucher (in-8, Alcan). — *Leçons de droit social naturel,* par le docteur E. Tardif, d'Aix (in-18, Delhomme et Briguet). — *Histoire des sources du droit romain,* par P. Krueger, trad. de l'allemand par Brissaud (in-8, Thorin). — *Des Obligations. Sources, extinction, preuve,* par A. Hudelot et E. Metman (in-18, Delhomme et Briguet). — *Des Droits de vaine pâture et de parcours,* par R. Dargent (in-8, Besançon, imp. P. Jacquin). — *Traité théorique et pratique du contrat d'assurances sur la vie,* par J. Lefort, T. I (in-8, Thorin). — *Code pratique de la presse et de l'imprimerie,* par V. Jeanvrot (in-8, Chevalier-Marescq). — *La Méthode expérimentale appliquée au droit criminel en Italie,* par A. Desjardins (in-8, Pedone-Lauriel). — *Institutiones theodicaeae theologiae naturalis, secundum principia S. Thomae Aquinatis,* accommodavit I. Hontheim (in-8, Fribourg-en-Brisgau, Herder). — *Geschichte der Religionsphilosophie* von Spinoza bis auf die Gegenwart, von D. O. Pfeiderer (in-8, Berlin, G. Reimer). — *Logica in usum scholarum,* auctore C. Frick, S. J. (in-8, Fribourg-en-Brisgau, Herder). — *La Vie et la pensée,* par le docteur J. Pioger (in-8, Alcan). — *L'Éducation de la volonté,* par J. Payot (in-8, Alcan). — *Les Caractères,* par F. Paulhan (in-8, Alcan). *Dégénérescence,* par M. Nordau, trad. de l'allemand par A. Dietrich, T. I (in-8, Alcan). — *L'Homme, la vie, la science, l'art,* par E. Hello (in-18, Perrin). — *La Philosophie en France (Première moitié du XIXe siècle),* par C. Adam (in-8, Alcan). — *Annuaire de l'économie politique et de la statistique pour 1893* (in-18, Guillaumin). — *Pour devenir financier,* par R. Chevrot (in-8, Gauthier-Villars). — *La Vie dans les mers,* par H. Coupin (in-18, Alcan). — *Les Émules de Darwin,* par A. de Quatrefages (2 vol. in-8 cart., Alcan). — *Pêches et chasses zoologiques,* par le marquis de Folin (in-18, J.-B. Baillière). — *Le Mouvement,* par E.-J. Marey (in-18, Masson). — *Traité de mécanique rationnelle,* par P. Appell, T. I. *Statique. Dynamique du point* (in-8, Gauthier-Villars). — *Compléments d'algèbre et de géométrie,* par P. Porchon (in-18, cart., Alcan). — *Cours d'analyse de l'École polytechnique,* par C. Jordan, T. I. *Calcul différentiel* (in-8, Gauthier-Villars). — *Les Cou-*

rants polyphasés, par J. Rodet et Busquet (in-4, Gauthier-Villars). — *La Géométrie du mouvement*, par le docteur A. Schœuflies, trad. de l'allemand par C. Speckel (in-8, Gauthier-Villars). — *Les Armes à feu portatives des armées actuelles et leurs munitions*, par Un officier supérieur (in-8, Baudoin). — *Stratégie de marche*, par le général Lewal (in-8, Baudoin). — *La Tactique appliquée au terrain*, par J. Mumme (in-8, Charles Lavauzelle). — *Éducation du soldat*, par *** (in-8, Baudoin). — *Psychologie du militaire professionnel*, par A. Hamon (in-18, Bruxelles, Rozez; Paris, Charles). — *Dictionnaire des explosifs*, par J.-P. Cundill (in-8, Gauthier-Villars). — *Le Merveilleux scientifique*, par J.-P. Durand (de Gros) (in-8, Alcan). — *L'Art au moyen âge*, par G. Cougny (in-8, Firmin-Didot). — *L'Art arabe*, par A. Gayet (in-8, cart., May et Motteroz). — *Histoire de l'éloquence romaine depuis la mort de Cicéron jusqu'à l'avènement de l'empereur Hadrien*, par V. Cucheval (2 vol. in-18, Hachette). — *Le Odi di Pindaro dichiarate e tradotte da* G. Fraccaroli (in-8, Verona, Franchini). — *Croquis d'après nature*, par A. Fertiault (in-18, Lemerre). — *Au temps des châtelaines*, par H. Malo (in-18, Lemerre). — *Bleuets et nielles*, par C. Martel (in-18, Lemerre). — *Sur le sable*, par M. Chassang (in-18, Lemerre). — *Fleurs du Mé-Kong*, par M. Olivaint (in-18, Lemerre). — *Récital mystique*, par A. Mithouard (in-18, Lemerre). — *Salut à vous*, par M. de Talleyrand-Périgord, duc de Dino (in-18, Lemerre). — *La Poésie au moyen âge*, par L. Clédat (in-8, Lecène et Oudin). — *Impressions de théâtre*, 7e série, par J. Lemaître (in-18, Lecène et Oudin). — *Bertrand Du Guesclin. Prise du château de Fougeray (1356)*, drame en 3 actes et en vers, par l'abbé A. Poulain (in-18, Lamulle et Poisson). — *Figaro et ses origines*, par P. Toldo (in-8, Milan, Dumolard). — *Cœurs russes*, par le vicomte E.-M. de Vogüé (in-18, Colin). — *La Tourmente*, par P. Margueritte (in-18, Kolb). — *Souvenirs d'auberge*, par P. Harel (in-18, Vic et Amat). — *La Mare aux loups*, par M. Levray (in-18, Haton). — *Un Oiseau bleu*, par la vicomtesse de Pitray (in-18, Haton). — *La Jeune Indienne*, par Mme Chéron de la Bruyère (in-18, Haton). — *Chateaubriand*, par A. Bardoux (in-8, Lecène et Oudin). — *Les Sources du roman de Renart*, par L. Sudre (in-8, Bouillon). — *Les Grands Écrivains de la France. Saint-Simon. Mémoires.* T. X (in-8, Hachette). — *Études et portraits*, par E. Biré (in-8, Lyon, Vitte). — *Les Omrides, préface historique à l'Athalie de Racine*, par l'abbé F. Martin (in-18, Delhomme et Briguet). — *Géographie. V. L'Expansion européenne*, par le colonel Niox (in-8, Delagrave). — *En Pays roannais*, par M. Dumoulin (in-8, Roanne, Souchier). — *Les Grands Ports maritimes*, par D. Bellet (in-18, Alcan). — *Mit Emin Pascha ins Herz von Africa*, von F. Stuhlmann (gr. in-8, relié, Berlin, Reimer). — *Mémoires publiés par les membres de la mission archéologique française au Caire*, sous la direction de M. U. Bouriant, T. XII, 1er fasc., D. Mallet. *Les Premiers Établissements des Grecs en Égypte* (gr. in-4, Leroux). — *Les Persécuteurs et les martyrs aux premiers siècles de notre ère*, par E. Le Blant (in-8, Leroux). — *Vie de saint François d'Assise*, par P. Sabatier (in-8, Fischbacher). — *Le Bienheureux Antonio Baldinucci de la Compagnie de Jésus*, par le P. C. Clair (in-18, Société de Saint-Jean). — *Histoire populaire illustrée du bienheureux Louis-Marie Grignon de Montfort*, par l'abbé H. Boutin (in-8, Saint-Laurent-sur-Sèvre, Librairie Saint-Joseph). — *La Servante de Dieu, Marie de Sainte-Euphrasie Pelletier*, par le chanoine Portais (2 vol. in-8, Delhomme et Briguet; Angers, Germain et Grassin). — *Jansénius, évêque d'Ypres, ses derniers moments, sa soumission au Saint-Siège* (in-8, Louvain, Vanlinthout; Bruxelles, Société belge de librairie). — *Eugène Boré, supérieur général de la congrégation de la Mission et des filles de la Charité*, par L. de la Rallaye (in-8, Delhomme et Briguet). — *Monseigneur de Miollis*,

évêque de Digne (1753-1843), par Mgr Ricard (in-18, Dentu). — *L'Alsace-Lorraine et la paix. La Dépêche d'Ems*, par J. Heimweh (in-16, A. Colin). — *Histoire de France*, par E. Darsy et T. Toussenel (in-18, cart., Delagrave). — *Histoire de France. Moyen âge*, par J. Michelet. T. I et II (in-8, Flammarion). — *Histoire de cent ans. 1792-1892. Révolution française. Siège de Paris*, par A. Bertezène (in-18, Savine). — *Les Armées françaises jugées par les habitants de l'Autriche, 1797-1800-1809*, d'après les rapports de l'époque, par R. Chélard (in-18, Plon et Nourrit). — *Campagne du maréchal Soult dans les Pyrénées occidentales en 1813-1814*, par le commandant Clerc (in-8, Baudoin). — *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, par l'abbé L. Duchesne. T. I (in-8, Thorin). — *La Faculté de théologie de Paris et ses docteurs les plus célèbres*, par l'abbé P. Féret. T. I. *Moyen âge* (in-8, Picard). — *Histoire de la latinité de Constantinople*, par A. Belin (in-8, Picard). — *Documents sur la négociation du Concordat et sur les autres rapports de la France avec le Saint-Siège en 1800-1801*, publiés par le comte Boulay de la Meurthe. T. III (gr. in-8, Leroux). — *Cours d'histoire ecclésiastique à l'usage des grands séminaires*, par l'abbé Rivaux. T. I, II, III (in-8, Delhomme et Briguet). — *Histoire de l'infanterie en France*, par le lieutenant-colonel Belhomme. T. I (in-8, Charles-Lavauzelle). — *L'Europe politique*, par L. Sentupéry, 4e fasc. *Grande-Bretagne* (in-8, Lecène et Oudin). — *Un Serviteur et compère de Louis XI, Jean Bourré, seigneur du Plessis, 1424-1506*, par G. Bricard (in-8, Picard). — *Cathelineau généralissime de la grande armée catholique et royale (13 mars-14 juillet 1793). Réponse à M. Célestin Port*, par l'abbé E. Bossard (in-8, Lamulle et Poisson). — *Mémoires de Mme la duchesse d'Abrantès*. T. I (in-18, Garnier, frères). — *Mémoires d'outre-tombe*, par Chateaubriand. T. I (in-8, Garnier). — *Le Maréchal de Mac-Mahon*, par le commandant Grandin (2 vol. in-18, Haton). — *1822-1892. Jubilé de M. Pasteur (27 décembre)* (in-4, Gauthier-Villars). — *Un Jeune empereur. Guillaume II d'Allemagne*, par H. Frédéric, trad. de l'anglais par J. de Clesles (in-18, Perrin). — *Antonio Blado tipografo romano del secolo XVI*, di G. Fumagalli (Milan, Hoepli). — *La Bibliothèque nationale. Choix de documents pour servir à l'histoire de l'établissement et de ses collections*, par L. Vallée (in-8, Terquem). — *Miniatures choisies de la bibliothèque du Vatican*, par E. Beissel. S. J. (gr. in-4, Fribourg-en-Brisgau, Herder). — *Le Biblioteche in Italia all' epoca romana*, di F. Garbelli (in-8, Milano, Hoepli). VISENOT.

QUESTIONS ET RÉPONSES

Revues. — Dans quelles villes et chez quels éditeurs paraissent les deux publications suivantes, qui ne se trouvent pas à la Bibliothèque nationale ?

1° Ephemerides liturgicae ;
2° Gardellini : Annotationes in decisiones sacrae rituum congregationis.

Le Gérant : CHAPUIS.

BESANÇON. — IMPR. ET STÉRÉOTYP. PAUL JACQUIN.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

OUVRAGES D'INSTRUCTION CHRÉTIENNE ET DE PIÉTÉ

1. *La Religion, études apologétiques*, par L. Gondal. Paris, Roger et Chernoviz, 1894, in-12 de xii-342 p., 2 fr. — 2. *Cours complet de religion catholique*, par le R. P. Sifferlen. Paris, Gaume, 1893, in-12 cart. de xxiv-196 p., 1 fr. 50. — 3. *La Foi et la raison*, par L. Barrou. 5e fasc. Paris, Librairie générale, 1893, in-8 de 62 p. — 4. *La Gerbe du catéchiste*, par l'abbé Debroise. Paris, Haton, 1893, in-12 de 612 p., 3 fr. 50. — 5. *Le Fruit défendu*, par l'abbé H. Bolo. Paris, Haton, 1894, in-12 de 286 p., 2 fr. 50. — 6. *Devant la mort*, par l'abbé H. Bolo. Paris, Haton, 1894, in-12 de 278 p., 2 fr. 50. — 7. *La Gloire*, par l'abbé H. Bolo. Paris, Haton, 1893, in-12 de 40 p., 0 fr. 75. — 8. *Nos Deuils et nos consolations*, par le P. Ch. Laurent. Paris, Haton, 1894, in-12 de 410 p., 2 fr. 50. — 9. *Le Purgatoire*, d'après les révélations des saints, par l'abbé Louvet. 3e éd. Paris, Retaux, 1893, in-12 de xiv-406 p., 3 fr. 50. — 10. *L'Ami du prêtre. Entretiens sur la dignité, les devoirs et les consolations du sacerdoce*, par l'abbé Rouzaud. Paris, Poussielgue, 1893, in-12 de 458 p., 3 fr. — 11. *Novum veni mecum sacerdotum*, 2. ed. aucta per D. A. Foppiano. Tournai, typ. S. Jean., 1893, in-18 de x-290 p., relié, 0 fr. 80. — 12. *Accessus ad altare et recessus*, 3. ed. emendata et augmentata. Fribourg-en-Brisgau, Herder, 1893, in-18 de viii-180 p., 1 fr. — 13. *Manuale de indulgentiis*, auctore Benedicto Melata. Rome, A. Befani, 1892, in-12 carré de xxiv-374 p. — 14. *L'Année liturgique*, par le R. P. Dom Pr. Guéranger. *Le Temps après la Pentecôte*, t. IV. Paris, H. Oudin, 1893, in-12 de 592 p., 3 fr. 75. — 15. *La Famille chrétienne*, par le R. P. de Laage. Paris, Téqui, 1893, in-12 de xxviii-356 p., 2 fr. — 16. *Nazareth. École de la famille chrétienne*, par l'abbé Debeney. Lyon, Vitte, 1893, in-12 de xvi-264 p., 1 fr. 25. — 17. *Le Père Lacordaire et les jeunes gens*, par le P. Babonneau, des FF. PP. Le Havre, F. Dumesnil, 1893, 4e éd., in-8 de 56 p. — 18. *Pour les jeunes gens. Nouveaux Entretiens et discours*, par le P. Jean Vaudon. Paris, Retaux, 1894, in-12 de x-348 p. — 19. *A l'école de Jésus-Christ. Souvenirs oratoires*, par l'abbé S. Bruzat. Paris, Poussielgue, 1893, in-8 de xii-528 p., 6 fr. — 20. *Lettres spirituelles*, par Mgr Gilly, évêque de Nîmes. Paris, Bloud et Barral, 1893, in-18 de x-432 p., 3 fr. — 21. *Conseils de direction aux enfants de Marie*, par Mgr Gilly, évêque de Nîmes. Paris, Bloud et Barral, 1893, in-18 de viii-208 p., 1 fr. 25. — 22. *De l'union et de la transformation de l'âme en Jésus-Christ*, par S. Alphonse Rodriguez, trad. de l'espagnol. Paris et Lille, Société de Saint-Augustin, 1893, in-8 de 326 p., 1 fr. 50. — 23. *Méditations sur la vie de N. S. Jésus-Christ*, par le P. Meschler, trad. par Ph. Mazoyer, t. II. *Vie temporelle de Jésus* (suite) *jusqu'à la Passion*. Paris, Lethielleux, 1894, in-12 de 578 p., 4 fr. — 24. *Les Vœux et la règle. Considérations pratiques à l'usage des religieuses*, par le P. Mailly. Paris et Lille, Desclée et de Brouwer, 1893, in-18 de viii-140 p., 0 fr. 75. — 25. *Directorium asceticum*, a R. P. Matthaeo Josepho Rousset. Fribourg-en-Brisgau, Herder, s. d., in-12 de vi-308 p. — 26. *Moyens de mener une vie chrétienne et parfaite*, par Un Père de la Compagnie de Jésus. Paris, Desclée et de Brouwer, 1893, in-32 de 110 p., 0 fr. 25. — 27. *La Dévotion à saint Joachim*, par l'auteur de *la Dévotion à sainte Anne*. Paris, Téqui, 1893, in-12 de xiv-404 p., 2 fr. — 28. *Manuel de dévotion en faveur des âmes du Purgatoire*, par l'abbé Randanne. Clermont-Ferrand, Bellet, s. d., in-32 de 160 p., 0 fr. 50. — 29. *Courtes réflexions sur la vie future pour le mois de novembre*, par F.-J. Michel. Paris, Delhomme et Briguet, 1894, in-18 de 80 p., 0 fr. 30.

1 à 9. — Doctrine. — Parmi les nombreux livres d'enseignement doctrinal qui se publient à notre époque, il en est peu qui s'adaptent

mieux aux besoins actuels que celui de M. Gondal, de Saint-Sulpice. C'est l'avis autorisé de S. E. le cardinal-évêque de Rodez, et un simple aperçu de l'ouvrage suffit pour souscrire à cette opinion. « Beaucoup de bons esprits conviennent qu'il faut modifier l'enseignement de la doctrine chrétienne aux gens du monde, non certes dans la substance, mais dans la manière de l'exposer.... Notre siècle, raisonneur et confiant en ses propres lumières, paraît, en effet, préférer la preuve de raison à toute autre et ne vouloir se rendre, qu'après contrôle, aux preuves d'autorité et de tradition. Or, comme la raison bien comprise et aidée de la grâce ne peut manquer de conduire à la foi les esprits sincères, il me semble que vous êtes bien dans le ton qu'il faut pour obtenir ce résultat. » Ainsi s'exprime Mgr Bourret, donnant au livre de M. Gondal la plus flatteuse approbation. Après de telles paroles, le rôle du critique ne peut que se borner à faire connaître l'idée générale de l'auteur et son plan. M. Gondal a formé le projet de donner au public une nouvelle démonstration de la foi catholique. L'œuvre qu'il prépare comprend trois séries d'études apologétiques, déjà groupées dans sa pensée sous les titres suivants : Du Scepticisme au spiritualisme ; Du Spiritualisme au christianisme ; Le Christianisme intégral. Son but est de démontrer que l'homme raisonnable est spiritualiste, que le parfait spiritualiste est chrétien, que le vrai chrétien est catholique. L'étude qu'il publie et qu'il intitule : *La Religion*, est la première de la seconde série. Il a préféré débuter ainsi pour répondre au besoin de tant d'esprits honnêtes qui, croyant déjà à la vérité, cherchent de bonne foi le chemin « du spiritualisme au christianisme. » Cette étude comprend cinq livres : 1° Ce qu'il faut entendre par religion ; 2° Qu'il faut une religion ; 3° Du devoir de la prière ; 4° De la nécessité d'un culte public ; 5° De l'unité essentielle de la religion obligatoire. Quant à la méthode, elle est des plus simples : d'abord des dissertations théologiques pour exposer la doctrine ; ensuite des citations pour récréer le lecteur. Les dissertations éclairent la route, les citations l'embellissent. Mgr l'évêque de Rodez dit à ce sujet : « Vos divisions logiques et nettes sont fondées sur la nature même des choses que vous voulez traiter et bien suivies dans leurs diverses parties. » A la fin du volume, se trouve un « Index alphabétique » qui permet d'avoir promptement sous les yeux le sujet que l'on veut étudier spécialement.

— C'est aussi un corps d'enseignement doctrinal que nous offre le R. P. Sifferlen, par son *Cours complet de religion catholique;* mais cet ouvrage est exclusivement classique. Le volume que nous annonçons est destiné aux élèves de troisième du cours supérieur secondaire, et traite de la révélation ancienne et du symbole ; il répond aux espérances qu'avait fait concevoir la publication précédente du cours moyen. Un éminent publiciste écrivait à l'auteur : « Vous avez rendu un immense service aux catéchistes, aux aumôniers de lycée, à tous ceux qui ont

la haute mission d'enseigner la religion à la jeunesse. Votre livre est un guide précieux pour tous. S'il m'était permis d'exprimer un vœu, je vous supplierais de compléter votre travail en nous donnant, avec des modifications analogues, le *Cours supérieur*. Vous ne sauriez faire œuvre plus utile. » Le P. Sifferlen a été bien inspiré de suivre ce conseil : son livre du symbole, qui fait partie de ce cours, méritera les suffrages qu'avait obtenus le *Cours moyen*. Deux parties générales embrassent toute la matière à traiter : Fondement du symbole et le Symbobe. Dans la première rentre tout ce qui a trait à la religion ou à son histoire, c'est-à-dire tout ce qui concerne la révélation ancienne : livres saints, familles patriarcales, le culte juif, les rois, les prophètes, les espérances messianiques, etc. ; la deuxième partie comprend le commentaire ou l'explication du symbole ; un chapitre préliminaire indique ce qu'il faut entendre par dogme et enseignement dogmatique ; deux autres chapitres sont consacrés à parler de Dieu en lui-même et de Dieu considéré dans ses œuvres. On le voit, c'est complet, pourrons-nous dire de ce volume comme disait la *Vraie France* du volume qui l'a précédé : c'est complet et cependant c'est court ; cette brièveté pourra paraître un peu sèche à l'écolier ; pour le maître, elle sera précieuse : définitions, preuves indiquées, notions et faits précis sont réunis sous ses yeux dans un ordre logique, et fournissent matière à des développements faciles. Le commentaire rendra aux choses l'ampleur et la vie. Disposé par numéros et paragraphes, abondamment fourni de titres et de sous-titres, ce petit livre est un guide commode pour le catéchiste. Le lecteur instruit lui-même s'en servira comme d'un *memento* pour raviver ses connaissances avec précision et rapidité. Deux tables des matières, l'une par paragraphes, l'autre par numéros, servent soit à indiquer le plan et la méthode de l'auteur, soit à se retrouver promptement au milieu des questions multiples traitées dans ce volume. Nous faisons des vœux, à notre tour, pour que le P. Sifferlen ne tarde pas trop à nous donner la continuation de son œuvre, qui est bien, en vérité, une « œuvre utile. »

— *La Foi et la raison*, tel est le titre d'un fascicule que vient de mettre au jour M. Barrou ; il fait suite à d'autres fascicules qui ont provoqué, de la part de quelques incrédules, certaines objections ou remarques auxquelles l'auteur nous semble répondre assez catégoriquement. N'ayant sous les yeux qu'une cinquantaine de pages, il nous serait difficile de porter un jugement sur l'œuvre de M. Barrou : ce que nous avons lu du chapitre XII nous autorise à considérer l'auteur de l'opuscule comme très convaincu ; il aura travaillé pour une bonne part à la « solution des deux grands problèmes qui ont pour but de concilier la raison avec la raison et la raison avec la foi. »

— D'un abord plus séduisant, *la Gerbe du catéchiste* est aussi le complément nécessaire des ouvrages qui précèdent, traitant exclusivement

de la doctrine. C'est un recueil d'histoires, de pensées et de paroles édifiantes selon l'ordre des matières expliquées dans les catéchismes. « Encore un recueil d'histoires ! s'écriera-t-on. Qu'en est-il besoin ? » C'est vrai, répond l'auteur; ils abondent et il n'est personne parmi les maîtres de l'enfance qui n'en possède au moins un. Mais n'est-ce pas le meilleur moyen, sinon le seul, de rendre la doctrine chrétienne facile à comprendre, facile à retenir, facile à pratiquer? » Donc il n'y aura jamais trop de ces recueils. Celui que nous annonçons nous semble devoir être classé parmi les meilleurs. L'auteur l'a composé en compulsant un grand nombre de volumes et en les lisant la plume à la main. « Nous l'avouons humblement, dit M. l'abbé Debroise, cette *Gerbe du catéchiste*, malgré bien des imperfections, est le résultat de dix années d'un labeur presque incessant. Commencé à l'occasion des catéchismes de Saint-Sulpice, à Paris, nous l'avons continué lentement parmi les élèves d'un collège ecclésiastique et parmi les catéchisés de deux belles paroisses. Elle est donc faite, notre *Gerbe*, des plus beaux épis que nous avons pu glaner dans les champs assez riches de nos prédécesseurs. » Nous avons considéré la plupart de ces épis et nous les avons trouvés en effet très beaux; la *Gerbe* est riche et le catéchiste pourra y refaire souvent son petit trésor de traits édifiants qui captiveront et orneront l'intelligence en même temps qu'ils y fixeront d'une façon plus claire et plus durable la doctrine dont ils sont la confirmation.

— Si de l'ensemble de la doctrine nous descendons au détail, voici *le Fruit défendu*, de M. l'abbé Henry Bolo, qui s'offre à notre attention. Encore un titre qui frappe les yeux et pique l'imagination ; il n'a rien toutefois d'étrange et nous l'acceptons volontiers. Nous devons même déclarer aussitôt que le livre tout entier ne se ressent en rien du défaut que nous avions cru reconnaître dans les ouvrages précédents de l'auteur : style et pensées, tout est ici dans l'ordre et rien ne se heurte. Sans doute c'est toujours la méthode, le genre et le style de l'auteur, ce qui le distingue et en fait un écrivain de marque, mais le style s'est châtié en se dépouillant de l'exubérance qui lui nuisait, et la pensée a gagné en force et en clarté par la sobriété et la retenue. Nous signalerons surtout le dernier chapitre : *La Douleur rédemptrice*, dont les trente pages ne sont qu'une série de pensées détachées mais se rapportant toutes au même sujet : pensées profondes, vraies, rendues dans un style élégant et sobre à la fois, autant de traits qui pénètrent l'esprit du lecteur et qui s'y gravent à jamais. Les autres chapitres sont intitulés : *Le Mal — Les Contaminés — L'Orgueil de la chair — Les Vengeances de la nature — L'Enfer*. Ce chapitre de l'enfer contient une démonstration rationnelle de l'existence de ce lieu de supplice et de la terrible gravité des souffrances qu'y endurent les damnés.

— La conséquence du fruit défendu, le châtiment du péché, c'est la

mort. C'est donc *Devant la mort* que nous place maintenant M. l'abbé Bolo : salutaire spectacle pour les méchants et pour les bons. « Quelle est, s'écrie l'auteur, la puissance qui ouvre aux yeux de la foi les portes de la lumière ? Quelle est celle dont le souvenir évoqué encourage la vertu, console les opprimés, rassure les justes vaincus dans la bataille de la vie ?.... Quelle est la grande auxiliatrice de la conscience dans ses révoltes contre les infâmes tyrannies de la chair? La mort. Que tous, bons et méchants, aient donc le courage de se placer souvent, les yeux ouverts et le cœur ferme devant la mort. » Comme le précédent, ce volume contient six chapitres dont les titres sont les suivants : *Sa Majesté la Mort — La Seconde Mort — Jésus-Christ — Les Fiancés de la mort — Les Morts qui vivent — Le Mauvais Riche.* La première mort est la mort corporelle, de laquelle on revient ; la seconde est celle de l'âme, la damnation, dont on ne reviendra jamais. Le principe de la résurrection est le Verbe fait homme, Jésus-Christ qui est la résurrection et la vie ; c'est aussi le Sauveur qui, par son exemple et sa doctrine, adoucit la perspective et les amertumes de la mort ; lui qui nous apprend à mourir tous les jours pendant notre vie afin que nous puissions vivre toujours après notre mort ; lui qui, par la parabole du mauvais riche, nous sollicite plus efficacement à éviter un pareil malheur en nous assurant de préférence le sort de Lazare. Nous n'avons pas à redire ce que nous écrivions ci-dessus des qualités remarquables de l'auteur : dans *les Fiancés de la mort* et *les Morts qui vivent*, il y a de nombreuses pages de haute morale, bien capables d'éclairer les esprits et de toucher le cœur. Nos félicitations les plus sincères à M. l'abbé Bolo.

— *La Gloire*, du même auteur, est un simple discours prêché à Beauvais pour la fête de l'assaut en l'honneur de Jeanne Hachette, le 25 juin 1893. Cette gloire est celle de la France ; elle rayonne d'un éclat intense autour de cette page d'or de nos annales et l'orateur a pour but, dans son discours, d'en découvrir les secrets, c'est-à-dire les conditions auxquelles elle se donne, sa source, les lois qui assurent son immortalité. Cette courte indication suffira à nos lecteurs qui connaissent la tournure d'esprit et les ressources intellectuelles de M. l'abbé Bolo pour pressentir quel développement il a pu donner à cette grande et belle conception : qu'ils lisent ce remarquable discours et ils jugeront avec nous que le nouveau vicaire général de Saint-Denis est non moins orateur distingué que remarquable écrivain.

— Le livre du P. Ch. Laurent : *Nos Deuils et nos consolations* fait naturellement suite à celui de M. l'abbé Bolo intitulé : *Devant la mort.* Quelle épreuve douloureuse que celle de la séparation ! Il doit en être ainsi, puisque la mort est la peine du péché ; mais à côté de cette amertume de la mort, il est des douceurs et des consolations que la foi nous révèle et dont toutes les âmes sont avides. C'est à nous peindre ces dou-

leurs et à nous rappeler ces consolations que s'attache le P. Laurent : il remplit ce rôle en bon littérateur et en théologien exact. Son livre se divise en cinq parties. La première : l'Expiation, comprend le départ de l'âme, le nombre des captifs, le lieu de l'expiation, les souffrances de l'expiation, les larmes de l'exil, la durée des peines, les inégales sanctions. Dans la deuxième partie, l'auteur affirme et démontre qu'il y a des consolations dans le Purgatoire ; consolations intrinsèques : l'impeccabilité, l'heureuse certitude, la conformité à la volonté de Dieu ; des consolations extrinsèques : consolations de l'amour, les célestes consolations, les maternelles visites. La troisième partie traite de la prière pour les morts ; la quatrième de nos dettes : dettes de la piété, de la charité, de l'amitié, de la reconnaissance et de la justice ; la cinquième, des ressources de notre charité : la sainte messe, la prière, les indulgences, l'aumône. Rien n'est omis de ce qui peut attirer notre attention sur nos défunts et émouvoir notre cœur en faveur des âmes souffrantes du Purgatoire. Les morts sont vite oubliés ; les pages lumineuses et convaincues qu'a écrites le P. Laurent nous rappellent efficacement le souvenir des morts et nous sollicitent à leur accorder l'aumône de notre charité. Nous voudrions voir ce livre en toutes les mains ; la dévotion pour les âmes du Purgatoire y gagnerait beaucoup au double point de vue de sa diffusion et des vraies notions théologiques qui en sont le solide fondement.

— M. l'abbé Louvet traite, lui aussi, du *Purgatoire,* mais en nous faisant connaître sur ce point *les révélations des saints.* « A côté de l'enseignement officiel de l'école, dit-il, il y a, dans la sainte Église de Dieu, une riche mine de matériaux, je veux parler des révélations des saints et de leurs rapports surnaturels avec les âmes du Purgatoire ; j'ai pensé à exploiter ce trésor.... Pour mon édification personnelle, j'ai lu presque tout ce que les saints nous apprennent du Purgatoire ; j'ai été effrayé et consolé en même temps. » Cette étude a fait du bien à l'auteur et, sur l'invitation d'amis compétents, il a voulu en faire aux autres en publiant le fruit de son labeur, les notes qu'il a prises au cours de ses lectures. M. l'abbé Louvet s'en est scrupuleusement tenu à la doctrine de saint Augustin, de saint Thomas, de saint Bonaventure et de Suarez. D'autres lui ont reproché de n'avoir pas apporté assez de discernement dans les extraits qu'il donne de quelques révélations ou d'avoir accordé trop d'autorité à certaines autres. Nous ne souscrivons pas davantage à ce blâme, qui ne nous paraît pas justifié. Tout en faisant de larges emprunts aux révélations des saints, M. l'abbé Louvet n'ignore pas que ces révélations n'eurent jamais, aux yeux de l'Église, l'importance et l'autorité d'un enseignement théologique, mais il sait aussi que ces révélations sont tenues par l'Église en très haute estime, soit à cause de la sainteté des personnages dont elles émanent, soit à cause des grandes leçons qu'elles

renferment. Et pourvu qu'on n'accorde pas à ces témoignages plus de valeur qu'il ne convient, il est bien manifeste qu'ils ont le précieux avantage de nous convaincre plus profondément de la sévérité des jugements de Dieu, de la rigueur des expiations du Purgatoire, de la nécessité de fuir le péché pour nous épargner ces supplices et de procurer aux âmes des défunts leur soulagement par tous les moyens qui sont en notre pouvoir. D'ailleurs, M. l'abbé Louvet a fait preuve du plus judicieux discernement en écartant certaines citations : il s'est imposé le devoir de ne donner que des faits attestés par des saints canonisés. Encore même a-t-il bien soin de déclarer, pour se conformer aux prescriptions si sages établies par les Souverains Pontifes en ces matières, « que le lecteur ne doit attacher qu'une foi purement humaine aux différents récits qu'il rapporte, la sainte Église ne s'étant pas prononcée sur l'authenticité de la plupart des documents dont ils sont tirés. »

10 à 14. — Sacerdoce et liturgie. — *L'Ami du prêtre !* — C'est un beau titre pour un livre. Le prêtre a beaucoup de guides, de docteurs, de maîtres; à l'heure où nous sommes, il a surtout beaucoup de détracteurs et d'ennemis : ses amis sont rares, et c'est pourquoi celui qui va au prêtre en l'appelant « son ami, » ami sincère, fidèle, dévoué, a bien de la chance d'être favorablement accueilli. Que le livre de M. l'abbé Rouzaud soit donc le bienvenu. Les considérations qu'il renferme n'ont été écrites que parce qu'elles n'ont pu être prêchées; l'écrivain s'est substitué à l'orateur parce que la voix a manqué à celui-ci, mais, n'en déplaise au vénérable chanoine de Toulouse, qui eût préféré parler, nous ne regrettons nullement qu'il ait été condamné à écrire : sa prédication ne se fût adressée qu'à un auditoire très restreint; son livre pénétrera dans tous les diocèses; il se lira toujours avec le même intérêt, produisant toujours les mêmes heureux fruits. M. l'abbé Rouzaud sera pour tous ses confrères le meilleur ami du prêtre. Il leur parle de leur sublime vocation, de la dignité du sacerdoce, reproduction de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de l'esprit ecclésiastique, du péché, de la mort, du jugement, de l'enfer, du ciel; de la vie cachée de Notre-Seigneur au tabernacle, etc., en un mot de la dignité, des devoirs et des consolations du sacerdoce. Tous ces sujets, au jugement de S. Em. le cardinal Desprez, qui a béni et loué ce livre, sont « bien choisis; ils comprennent dans leur ensemble les vérités les plus importantes à méditer et sur lesquelles nous avons sans cesse besoin de revenir. »

— Il faut aussi au prêtre des livres spéciaux contenant ce qui a rapport à la pratique de la piété sacerdotale ou à l'exercice du ministère paroissial. Le *Novum veni mecum sacerdotum* nous semble bien répondre à ce besoin : de format commode, ce petit volume est l'idéal des manuels du prêtre. Au début, les prières du matin et du soir, particulières aux prêtres, la préparation à la confession, la préparation à la sainte Messe

et l'action de grâces, quelques exercices spéciaux de piété, avec des prières à la sainte Vierge, à saint Joseph, à saint Michel, etc., un appendice formé des règles et des cérémonies pour l'administration du Baptême, de l'Eucharistie, du saint Viatique, de l'Extrême-Onction, pour la recommandation de l'âme; d'un grand nombre de formules de bénédictions. Le livre se termine par une sorte de tableau synoptique où sont méthodiquement exposées les diverses rubriques fixes ou générales pour la célébration de la sainte Messe. Si le livre de M. le chanoine Rouzaud est l'ami du prêtre, celui-ci en doit être le compagnon inséparable.

— L'*Accessus ad altare* vise au même but : faciliter au prêtre surtout la préparation au saint sacrifice de la Messe et l'action de grâces. Il est moins complet que le précédent sous le rapport de la variété des exercices, mais il l'est davantage pour l'objet spécial auquel il se consacre. Il contient un grand nombre de pratiques, de prières et d'aspirations admirablement adaptées aux besoins de l'âme sacerdotale se préparant à l'importante fonction du saint sacrifice ou se recueillant, après la messe, dans une fervente action de grâces. Nous recommandons ce petit livre à tout prêtre désireux de tirer le plus grand profit spirituel de la célébration de la messe et d'en témoigner au Seigneur la plus affectueuse reconnaissance. On n'use pas assez de ces prières recommandées par l'Église ou composées par les saints : en les vulgarisant l'éditeur ne peut qu'aboutir à favoriser la plus solide piété.

— Le *Manuale de indulgentiis*, par le docte Benedicto Melata, est destiné à fixer le prêtre sur un sujet très complexe et en même temps très pratique. Beaucoup de savants auteurs ont traité la question des indulgences ; notamment, il y a quelques années, le P. Maurel et récemment l'abbé Castelbou et le P. Béringer; mais ceux-ci ont été trop brefs, ceux-là se sont trop étendus. Il y avait place pour un vrai manuel, c'est-à-dire pour un livre qui précisât d'une manière claire, méthodique et concise la doctrine de l'Église sur les indulgences, en faisant toutefois la part qui convient aux détails pratiques. Ce livre nous paraît être celui que nous annonçons, également éloigné d'une sobriété qui suppose des lacunes et d'une prolixité qui engendre la confusion. Ajoutons que la langue latine dont se sert l'auteur se prête encore mieux à la précision théologique et à une exposition plus méthodique. L'ouvrage se divise en deux grandes parties, traitant, la première, des indulgences en général, la deuxième, des indulgences en particulier. Dans un double appendice l'auteur a réuni tous les documents utiles à connaître et les diverses formules pour bénir et indulgencier les objets auxquels sont attachées des indulgences.

— Une autre science non moins nécessaire au prêtre, c'est la science liturgique. Si elle est en si grand honneur de nos jours, elle le doit sans conteste à l'initiative et aux efforts persévérants de l'illustre abbé

de Solesmes, le bénédictin Dom Prosper Guéranger. Les *Institutions liturgiques* et l'*Année liturgique* s'adressent plus spécialement au clergé, qui les considère comme une mine inépuisable de documents et de commentaires de la plus haute portée. Mais les chrétiens instruits peuvent, avec avantage, lire et méditer ces œuvres importantes; l'*Année liturgique* leur offre surtout de nos bréviaires, de nos missels, de nos livres saints, de nos cérémoniaux et de nos rituels, les explications les plus intéressantes et les plus autorisées. L'éminent auteur a été empêché par la mort de mettre la dernière main à cette œuvre, mais Dieu lui a suscité de dignes continuateurs, et l'*Année liturgique* arrive peu à peu à son couronnement. Peut-être bien trop lentement à notre gré : l'intervalle de deux ou trois ans, d'un volume à l'autre, nous paraît un peu considérable et nous désirerions bien qu'il fût réduit. Nous attendons avec la plus vive impatience le cinquième volume de la continuation.

15 à 19. — Famille. — La question sociale, dont la solution préoccupe les meilleurs esprits, dépend uniquement de la condition même de la famille. Un homme d'État disait : « Donnez-moi de la bonne politique et je vous donnerai de bonnes finances. » On peut dire avec autant de raison : Que chaque famille soit chrétienne et la société le sera. « Les familles chrétiennes sont rares, dit l'auteur de *la Famille chrétienne :* elles subsistent au milieu de nous comme des vestiges des temps qui ne sont plus.... Qu'il nous soit donné de voir le nombre des familles vraiment chrétiennes s'accroître et leur influence, en ramenant la société à un état meilleur, conjurer les maux qui nous affligent. » Pour atteindre ce but, que les familles profitent des leçons et des conseils que leur donne le P. de Laage ; qu'elles en apprennent leurs devoirs et leurs vertus; qu'elles goûtent et mettent en pratique ses salutaires considérations sur les épreuves; qu'elles remplissent les devoirs qu'il leur trace pour l'éducation des enfants et pour leur établissement; qu'elles s'inspirent des sentiments qu'il cherche à leur suggérer et des enseignements qu'il met sous leurs yeux. Là est tout l'objet, tout le plan et toute l'économie du livre : bien lu, bien médité et surtout bien pratiqué, cet ouvrage est de nature à renouveler l'esprit de la famille, à faire revivre la famille chrétienne et à infuser un sang nouveau dans les veines de notre société contemporaine qui se meurt.

— Le modèle des bonnes familles est la Sainte Famille de Nazareth. Nos esprits forts pourront, à l'instar des pharisiens du temps de Jésus-Christ, s'écrier : « Que peut-il venir de bon de Nazareth? » Il nous sera permis de leur répondre : Nazareth est l'école de la famille chrétienne ; il peut en sortir, si nous le voulons, le salut de la société. C'est ce que prétend, et avec raison, M. l'abbé Debeney; il est d'accord sur ce point avec les éminents évêques qui ont daigné honorer d'une approbation élogieuse son livre : *Nazareth, école de la famille chrétienne.*

« Le titre, lui écrit Mgr l'évêque de Belley, en indique à lui seul l'opportunité incontestable, et il suffit de parcourir le sommaire des divers chapitres pour reconnaître que vous avez traité le sujet à des points de vue aussi intéressants que remplis d'actualité. » — « Votre nouvel ouvrage, déclare à son tour Mgr l'évêque de Grenoble, fera beaucoup de bien aux personnes qui le liront, parce qu'il est le fruit d'une longue expérience, unie à un grand amour de Jésus, Marie, Joseph. »

— Les deux livres qui précèdent s'adressent surtout aux parents, le premier leur est même exclusivement réservé dans la pensée de l'auteur; les trois qui suivent appartiennent aux jeunes gens, à ceux qui sont destinés plus tard à former de nouvelles familles et qui doivent être tout d'abord formés eux-mêmes. Nous leur offrons aussitôt l'étude du P. Babonneau ayant pour titre : *Le P. Lacordaire et les jeunes gens*, étude qui a pour unique objet de rappeler l'amitié réciproque du P. Lacordaire pour les jeunes gens et des jeunes gens pour le P. Lacordaire. Le grand nom du conférencier de Notre-Dame n'est pas le seul attrait de cette brochure; le talent remarquable de l'auteur y a semé des charmes séduisants qui attireront à ses belles pages de nombreux lecteurs et qui leur feront goûter les plus salutaires conseils.

— Les *Nouveaux Entretiens et discours*, du P. Jean Vaudon indiquent aux jeunes gens, d'une façon plus explicite et avec plus de développements, les devoirs qu'ils ont à pratiquer. Les premiers entretiens et discours ont eu le succès dont ils étaient dignes; les nouveaux obtiendront le même heureux résultat. « Vous possédez des dons précieux pour parler à la jeunesse, écrit à l'auteur Mgr l'évêque de Nancy; de hautes et fortes pensées, des sentiments élevés, l'imagination brillante d'un poète qui a fait ses preuves, un style toujours correct, élégant et facile. Vous aimez les jeunes gens et vous savez leur faire aimer le vrai, le bien et le beau. » Dans ce volume, sont étroitement unis le dogme et la morale; les sujets sont variés, tous de la plus haute importance, et ils sont traités avec cette facilité, cet abandon qui est propre à de simples entretiens et qui, loin d'engendrer l'ennui, fléau redoutable pour les auditoires de douze à dix-huit ans, sont pleins de charme et d'intérêt.

— En s'adressant aussi aux jeunes gens, M. le chanoine Bruzat a préféré tirer les enseignements qui conviennent à leur âge des diverses solennités liturgiques ou des évangiles des dimanches; une large part est faite à la première communion et les quelques discours qui terminent *A l'école de Jésus-Christ* ont pour sujet les devoirs généraux qui s'imposent à la jeunesse : travail, respect, bonté, etc.; ce sont des discours de distribution des prix. Mgr l'évêque de Périgueux se plaît à faire l'éloge de ce bel ouvrage : « J'admire, dit-il à l'auteur, les convenances oratoires de votre enseignement.... vos jeunes auditeurs trouvent toujours dans le déve-

loppement de vos sujets un exposé doctrinal simple et clair qui suffit à leur foi, mais auquel se mêlent, comme pour en tempérer le caractère sérieux et grave, des rapprochements, des contrastes inattendus, des tableaux empruntés à la nature et à l'histoire, même des aperçus philosophiques habilement ménagés. Et tout cet harmonieux ensemble est animé par une parole vive, pénétrante, passionnée d'amour, comme le cœur qui l'inspire. » Il serait à désirer que de pareils livres fussent placés sous les yeux du plus grand nombre de nos jeunes gens; ils tempéreraient cette imagination volage qui se porte sur tant de sujets frivoles et dangereux ; ils comprimeraient ces passions naissantes qui ne réclament d'être assouvies qu'au prix de la vertu et de la santé.

20 à 25. — Spiritualité. — En tête de cette nouvelle catégorie d'ouvrages, il convient de placer : Les *Lettres spirituelles*, de Mgr Gilly, évêque de Nîmes. Ce sont des lettres spécialement destinées à des religieuses, mais la plupart des questions qui y sont traitées conviennent tout aussi bien aux simples fidèles. Qu'on en juge par ces quelques sujets : Sur le temps ; rapports avec Notre-Seigneur, roi, prêtre et prophète; sur la Sainte Vierge ; de la faiblesse et de la petitesse de l'homme; sur la volonté de Dieu; de l'esprit de paix, de charité et d'union; sur l'étude; de la nécessité de se connaître; de la vigilance chrétienne; des fins dernières, etc. En traitant ces divers sujets, Mgr l'évêque de Nîmes a fait de nombreux emprunts aux lettres de Bossuet, de Fénelon et de quelques autres, et il croit devoir s'en excuser devant ses lecteurs en ne prétendant qu'à l'honneur d'être l'humble disciple de tels maîtres. Quelle bonne leçon de modestie donnée à certains écrivains qui s'érigent si aisément en docteurs et dont la pauvreté n'a d'égale que leur suffisance ! Mais en réalité, malgré tous ces emprunts, l'œuvre de Mgr Gilly est une œuvre originale, comptant « pour sa valeur personnelle. » En tête du volume se trouvent des prières diverses pour la sainte Messe, pour la communion, pour la récitation du Rosaire.

— Les jeunes filles chrétiennes trouveraient peut-être ces *Lettres spirituelles* au-dessus de leur portée; aussi Mgr l'évêque de Nîmes a-t-il bien voulu leur donner des *Conseils de direction* adaptés à leur âge. Les exhortations qu'il leur offre ont fait l'objet de quelques allocutions adressées aux Enfants de Marie du prieuré de l'Assomption : le bien qu'elles ont produit parmi elles a fait présumer qu'elles pourraient être aussi utiles à beaucoup d'autres, et de là l'excellente pensée de les publier sous la forme d'un petit volume de propagande. Ce volume est divisé en deux parties : l'enfant de Marie au pensionnat; l'enfant de Marie dans le monde, et comprend tous les devoirs qui sont imposés à la jeune fille chrétienne : la piété propre aux enfants de Marie; leur foi, leur modestie, leur humilité, leur charité; puis, au dehors, un règlement de vie, les exercices de piété, le travail, devoirs de famille et de

société, bonnes œuvres. Le livre se clôt par un petit traité sur l'oraison mentale et l'office de l'Immaculée Conception.

— Nous n'avons pas à faire l'éloge de l'opuscule de saint Alphonse Rodriguez publié sous ce titre : *De l'union et de la transformation de l'âme en Jésus-Christ*. C'est le livre d'un saint, le langage d'une âme déjà unie elle-même au divin Sauveur et déjà transformée en lui; cette âme nous révèle ses propres pensées, ses propres sentiments; elle nous dit ce qu'elle sait par expérience et nous sollicite ainsi plus efficacement nous-mêmes à pratiquer à notre tour cette œuvre d'union et de transformation spirituelles. Ce traité est suivi de trois autres : l'un parle du Saint-Esprit et de ce qui dispose l'âme à recevoir ce divin consolateur, la pureté, l'humilité, l'oraison et la mortification; l'autre donne des moyens simples et pratiques pour croître dans la connaissance et l'amour de la Très Sainte Vierge; le quatrième traite des anges. Viennent ensuite quelques conseils pour se bien préparer à célébrer le saint sacrifice de la messe, et enfin quelques pages sur la manière dont Dieu agit avec les âmes qu'il veut conduire à la perfection. Un résumé de la vie du saint auteur est placé en tête de l'opuscule.

— Les *Méditations sur la vie de N.-S. Jésus-Christ*, par le P. Meschler, en sont au deuxième volume et nous conduisent, dans la vie publique du Sauveur, de la troisième Pâque à la Passion. Ce nouveau volume ne fait que nous confirmer dans nos premières appréciations; la méthode de l'auteur est toujours la même, celle de saint Ignace; les divisions sont naturelles, fécondes; les développements s'enchaînent avec logique et clarté; les applications sont faciles, convenant à tous les tempéraments, réveillant l'indolence, secouant la paresse, encourageant la timidité, dissipant tous les troubles. L'œuvre du P. Meschler se poursuit ainsi pour le plus grand profit spirituel des âmes. Quand elle sera terminée, elle aura aussi le précieux avantage d'offrir l'histoire la plus complète de la vie de Notre-Seigneur, histoire dont chaque fait, chaque parole auront été commentés et médités en vue de notre sanctification. Que M. l'abbé Mazoyer, qui a entrepris de traduire cette œuvre de l'allemand, se hâte de nous livrer le dernier volume : il y est encouragé par l'approbation du Père général de la Compagnie de Jésus et celle de S. E. le cardinal-archevêque de Paris; il sait, d'autre part, que le public chrétien qui a si favorablement accueilli sa traduction, alléché par les charmes des premiers volumes, attend avec une vive impatience la continuation et la fin de son excellent travail. Le volume en publication contient une quarantaine de pages où l'auteur jette un coup d'œil rétrospectif sur la vie publique de Jésus et la résume en ces trois points : enseignement du Sauveur; ses miracles; ses vertus. Puis vient une considération finale sur les résultats des miracles et des enseignements de Jésus.

— Les deux ouvrages qui suivent s'adressent exclusivement aux ordres

religieux. Le premier, *les Vœux et la règle*, contient des considérations pratiques à l'usage des religieuses et traite des trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, ainsi que de la sainte règle. Le but que se propose dans ces pages le P. Mailly est d'appeler l'attention des religieuses sur leurs devoirs d'obligation, « la vraie dévotion d'une religieuse consistant avant tout dans la pratique des trois vœux. » C'est pourquoi il a pris à tâche de donner une notion exacte de ces vœux, d'en montrer l'importance, d'en inspirer une haute idée et un véritable amour. Dans son approbation motivée l'Ordinaire de Tournai tient à constater « que le pieux auteur a pleinement et parfaitement atteint le but qu'il s'est proposé. »

— Le *Directorium asceticum*, édité par le P. Matthieu-Joseph Roûsset, est d'un degré plus haut dans la spiritualité, mais il est accessible à toutes les généreuses volontés. L'ouvrage contient trois parties : principes de la vie spirituelle ; pratique de la vie spirituelle ; abrégé de la doctrine spirituelle, et les principaux points traités ici ou là sont : la pauvreté, le silence, la pureté du cœur, la mortification de la volonté et de l'amour-propre, l'union divine; l'obéisssance, la sobriété, l'étude, la prière, la prédication, les remèdes aux tentations. C'est la doctrine même de saint Vincent Ferrier que nous offre le P. Matthieu-Joseph, mise en ordre et développée. Il y a de longues années déjà que cet excellent religieux se fait l'humble éditeur de livres ascétiques ; nous nous souvenons d'avoir bien goûté son petit opuscule de la vie et de la doctrine spirituelle de la Vén. Mère Julienne Morell, d'avoir rendu compte de nos impressions et d'avoir recommandé la lecture de ce livre. C'est avec satisfaction qu'à plus de vingt-cinq ans d'intervalle nous nous retrouvons en présence du même auteur, pour redire tout le bien que nous pensons de lui et faire l'éloge de son nouvel ouvrage. Le livre du P. Matthieu-Joseph contient en outre sept exercices spirituels sur divers sujets et autant d'autres empruntés au traité de saint Vincent Ferrier sur le travail de l'âme se dépouillant des attaches d'ici-bas et d'elles-mêmes pour s'attacher à Jésus-Christ et se revêtir de sa divinité. Cet ouvrage peut servir de *Directoire* aux prêtres aussi bien qu'aux religieux.

26 à 29. — Piété, dévotions. — La sainteté est aussi une obligation rigoureuse pour les simples fidèles, une sainteté en rapport avec leur état. Il s'agit de savoir en quoi consiste cette vie chrétienne et parfaite ; il importe surtout de connaître les moyens qui doivent nous aider à mener cette vie, même au milieu du monde. Lisez l'opuscule : *Moyens de mener une vie chrétienne et parfaite;* vous trouverez là le secret de vivre saintement. L'auteur y passe en revue tous les devoirs du chrétien et indique la manière de les bien remplir; il trace surtout les règles que doit suivre le pieux fidèle pour sanctifier ses pensées, en particulier pour sanctifier le travail manuel.

— L'auteur de *la Dévotion à saint Joachim* se propose de propager le culte du saint patriarche, père de l'auguste Mère de Dieu. Nous ne pouvons douter que saint Joachim ne soit très puissant auprès de la Reine des Cieux, qui est sa fille bien-aimée, et il nous est facile dès lors de comprendre combien il nous sera utile d'implorer son intercession auprès de Marie. Aussi bien, pourrions-nous imaginer quelque chose de plus agréable à cette Vierge incomparable que d'accorder nos hommages et notre confiance à l'auteur de ses jours ? Nous devons trouver encore un motif d'accroître notre dévotion à saint Joachim dans l'honneur même que l'Église vient de lui accorder en élevant sa fête, ainsi que celle de sainte Anne, au rite double de seconde classe. Dans le livre, dont nous nous occupons, l'auteur considère saint Joachim d'abord comme prédestiné à devenir le père de l'Immaculée Vierge-Mère, ensuite se préparant lui-même à cet insigne privilège, obtenant enfin cette glorieuse paternité et exalté dans le ciel aussi bien que sur la terre. La dernière partie contient diverses pratiques de piété en l'honneur de saint Joachim et surtout une prière à laquelle S. S. Léon XIII, dont saint Joachim est le patron, a daigné attacher une indulgence de trois cents jours.

— Le *Manuel de dévotion en faveur des âmes du Purgatoire* nous ramène à un sujet traité plus haut ; mais ici la question du Purgatoire est envisagée au point de vue exclusivement pratique. Ce petit livre contient tous les exercices pieux que peut faire un fidèle pour les défunts : neuvaine pour les trépassés, rosaire et chemin de croix pour les morts ; messe et vêpres des morts ; principales indulgences à gagner pour les âmes du Purgatoire. C'est un petit et précieux écrin d'excellentes pratiques, et nombre de chrétiens seront désireux de le posséder.

— C'est aussi la dévotion aux âmes du Purgatoire que tend à favoriser et à alimenter l'opuscule de M. F. Michel : sa pratique, à lui, est l'exercice quotidien du mois de novembre, pratique que S. S. Léon XIII a encouragée en y attachant de riches indulgences. L'exercice consiste en considérations spirituelles tirées de la doctrine de saint Augustin et se rapportant à l'objet de cette dévotion spéciale. Nous sommes convaincu que les fidèles retireront de ces lectures le fruit le plus avantageux d'abord pour eux-mêmes, parce qu'ils seront encouragés à se sanctifier davantage, ensuite pour les âmes du Purgatoire, parce qu'ils se sentiront plus efficacement portés à les secourir et à les délivrer. F. Chapot.

POÉSIE

1. *Louise*, roman lyrique, par Charles Fuster, 3e éd. Paris, Fischbacher, 1893, in-12 de 208 p., 3 fr. 50. — 2. *Heures de rêve, poésies devant la mer*, par Georges Blot, avec une lettre-préface de Sully-Prudhomme. Paris, Lemerre, 1893, in-12 de 157 p., 3 fr. — 3. *Fleurs du Mé-Kong*, par Maurice Olivaint. Paris, Lemerre, 1894, in-12 de 176 p., 3 fr. — 4. *Trente poésies russes, mélodies imitées*, par Paul Collin. Paris, Lemerre, 1894, in-12

de 156 p., 3 fr. — 5. *Anthologie de l'enfance*, par Frédéric Bataille. Paris, Lemerre, 1893, in-12 de v-342 p., 3 fr. 50. — 6. *Sur le sable*, par Maurice Chassang. Paris, Lemerre, 1894, in-12 de 97 p., 3 fr. — 7. *Au pays natal*, par Auguste Gaud. Niort, Clouzot, 1893, in-12 de 157 p., 2 fr. — 8. *Salut à vous!* par Maurice de Talleyrand-Périgord, avec préface de Mme Juliette Adam. Paris, Lemerre, 1894, in-12 de 244 p., 3 fr. — 9. *Les Déclins*, par Sfenosa. Paris, Lemerre, 1893, in-12 de 64 p., 2 fr. — 10. *Au temps des châtelaines*, par Henri Malo. Paris, Lemerre, 1893, in-12 de 127 p., 3 fr. — 11. *Médaillons bretons*, par Olivier de Gourcuff. Vannes, Lafoly, in-12 de 20 p. — 12. *Sérénité*, par L. Laurens. Paris, Retaux, 1893, in-8 de 110 p., 2 fr. 50. — 13. *Poésies mignonnes*, par A. Prieur, préface de Mme Édouard Lenoir. Montpellier, chez l'auteur, 1893, in-12 de 50 p., 1 fr. — 14. *Gerbe d'œillets*, par Camille Natal. Paris, Fischbacher, 1892, in-8 de 55 p., 1 fr. 50. — 15. *Paroles d'amour*, par Antonin Lavergne, préface de Frédéric Bataille, Paris, Lemerre, 1893, in-12 de 170 p., 3 fr. — 16. *Les Mélancolies, sonnets*, par Raphaël Damédor. Paris, Vannier, 1893, in-12 de 110 p., 2 fr. — 17. *Le Dernier des Rabodanges*, par Hector Leveillé. Le Mans, Monnoyer, 1893, in-8 de 48 p. — 18. *Bleuets et nielles*, par Casty Martel, préface de Coppée. Paris, Lemerre, 1893, in-12 de 133 p., 3 fr. — 19. *Récital mystique*, par Adrien Mithouard. Paris, Lemerre, 1894, in-12 de 110 p., 3 fr. — 20. *Voix de la plaine, des monts et de la mer*, par Paul de Tournefort. Paris, Vannier, 1893, in-12 de 160 p., 3 fr. — 21. *Idylles de chambre*, par Ernest Prarond. Paris, Lemerre, 1894, in-12 de 193 p., 3 fr. — 22. *Les Obsédées*, par Constant Casangès. Paris, Bibliothèque des modernes, 1893, in-12 de 94 p., 2 fr. 50. — 23. *Bertrand du Guesclin*, drame, par l'abbé Poulain. Paris, Lamulle et Poisson, 1893, in-12 de 165 p., 2 fr. — 24. *Saint-Thibéry*, par l'abbé H. Galabru. Montpellier, Grollier père, 1893, in-12 de 70 p. — 25. *Croquis d'après nature*, par Fertiault. Paris, Lemerre, 1893, in-12 de 253 p., 3 fr. — 26. *Poésies*, par Mme Guzman. Paris, Savine, 1893, in-12 de 131 p., 3 fr. 50. — 27. *Recueil de chants moraux*, par Omer Coppin, musique d'Alexandre Lefève. Paris, Casterman, 1893, in-8 de 68 p., 0 fr. 65. — 28. *Idylles joyeuses*, par Ernest Dupont, préface de Jean Berge. Paris, Vannier, 1893, in-8 de 36 p., 1 fr.

1. — Nous avons déjà dit notre sentiment sur les poésies de M. Charles Fuster, et nous ne sachons pas que notre appréciation ait été pour lui déplaire. *Louise* est un roman lyrique; le genre n'est pas facile. M. Fuster s'en est tiré à son honneur. Non que le volume soit exempt de défauts : il y a des longueurs, surtout au début, des chevilles, des rimes insuffisantes, comme *faire* et *mère*, *nuit* et *lui*, des passages qui n'ont pas été assez mis et remis sur le métier; le style et la composition ne sont pas toujours assez châtiés. Cette fille des champs qui lit

Tous les poètes d'aujourd'hui

nous paraît assez invraisemblable. Et quand l'auteur nous dit :

Chaque flocon qui s'attache
Le brûle à lui faire mal....

nous songeons, involontairement, que tout ce qui brûle fait mal et va jusqu'à cette extrémité pénible. D'autre part, les réflexions qu'il met dans la bouche de la jeune paysanne nous semblent quelque peu recherchées. Enfin, nous assistons à l'éclosion et au développement d'une passion qui nous semble bien farouche, bien folle, bien exaltée. Mais aussi, combien de beaux tableaux, de bonnes descriptions, de jolis vers et d'intérêt dans ce roman lyrique! Cela ne doit-il pas nous faire passer sur les moindres défauts? C'est mon avis. Et n'est-il pas plus agréable de s'arrêter aux qualités d'un ouvrage que d'en rechercher mesquinement les

petits travers. Ayons de la reconnaissance envers le poète qui nous charme et ne voyons pas toujours ce que la critique grincheuse ou même sévère lui pourrait reprocher. Des bons vers, nous en pourrions reproduire par centaines; par exemple, ce passage où la jeune femme dit au blessé guéri tout ce qu'elle serait capable de faire pour lui. Nous n'en citons pas, parce qu'il en faudrait donner trop long. Résumons en quelques lignes le sujet. Nous sommes dans un département de l'Est. C'est à l'époque de la guerre et, helas! de la défaite. Les troupes se sont réfugiées dans le village, en débandade. Un malheureux vient de tenter de se suicider. Louise et Pierre, un brave paysan qui l'aime, l'ont ramassé. Il est recueilli chez la mère de Louise, et celle-ci lui prodigue tous les soins. Le blessé, René, un poète — un de ceux précisément que lit la jeune fille — revient à la vie. Mais Louise s'est prise à l'aimer, peu à peu, sans s'en douter, au grand désespoir de Pierre, qui le comprend. René ne peut manquer, de son côté, de se prendre d'affection pour cette jeune fille si dévouée, si intelligente, et qui l'admire. Un tel secret finit toujours par se dévoiler. Une circonstance amène l'aveu. Mais René est tout à coup rappelé chez lui. Il part, et ne donne plus de ses nouvelles. Louise veut voir, de ses propres yeux, s'il garde toujours son amour vivant. Helas! elle a vu que l'infidèle l'avait oubliée: elle a vu sa vie dépravée. Elle revient brisée au village. Mais Pierre, l'honnête garçon, qui, malgré tout, lui avait gardé tout son cœur, est là, qui l'attend, et tous deux finissent par se marier. Le drame se complique de la jalousie et de la passion d'une autre fille du village, qui finit par déterminer l'union des deux jeunes gens, après avoir été sauvée par eux d'un incendie. Il est bien inutile de dire que, intérêt, la poésie et les scènes bien peintes du drame ajoutent à ce pâle résumé.

2. — *Heures de rêve* n'est pas un recueil à dédaigner, loin de là. « Le lot important de vos poésies que vous m'avez communiqué m'a vivement intéressé, » dit M. Sully Prudhomme, dans une courte préface. « Votre œuvre, ajoutez-il, ne peut manquer de vous conquérir l'estime et la sympathie de tous les lecteurs qui savent gré à un poète de mettre au service d'une méditation haute et généreuse les ressources d'un art très expérimenté. » Le mot méditation nous paraît plus juste que ceux d'art très expérimenté. Il nous semble que le volume est plus philosophique, analytique, psychologique, que toujours irréprochable au point de vue de la forme, non que les défauts qu'on nous y rencontrons soient très marquants, mais parce que, nous trouvant en présence d'un travail sérieux, nous [illegible] le droit d'être plus exigeants. Un grand nombre de pièces ressemblent à des poèmes [illegible] nous y trouvons le récit, la comparaison, puis la morale. La morale est souvent courte et l'image est longue. C'est le défaut du genre, [illegible] permis qu'à la fable. M. Georges Rod aime [illegible] comparaît que pour con-

clure. C'est trop visible et, par ce fait même, cela manque un peu d'art. Mieux vaudrait que la conclusion pût se dégager d'elle-même de la pièce, sans avertir en quelque sorte le lecteur qu'une morale va être donnée. Les comparaisons, en elles-mêmes, sont d'ailleurs presque toujours heureuses et bien faites, Il y a de fort bonnes pièces et de très bons vers. Citons, au hasard, ceux-ci où le pêcheur est comparé au poète :

Pêcheur, poète, êtres infimes,
Si semblables et si divers,
Dieu nous partagea les abîmes
Insondables de l'univers :
A toi l'Océan, à moi l'âme,
Gouffres sans fonds où nous pêchons.

Ou encore ceux-ci :

Car j'admire ce qui s'oppose
A tout océan démonté :
Que ce soit un être, une chose,
Ils ont toujours la majesté.

La pièce intitulée *la Ville d'Is* serait excellente, n'était la conclusion, toujours la conclusion. Car nous sommes parfaitement convaincu du contraire de cette affirmation que

.... les saints finissent tous par être
De grands désespérés qui meurent abattus,

sous prétexte que leurs fautes passées reparaissent toujours au fond de leur âme, comme la ville d'Is sous les vagues. C'est un prétexte pour ne point se corriger. Nous ne le croyons pas, d'abord parce que tous les saints n'ont pas à se reprocher des fautes passées; ensuite, parce que, s'ils ont été coupables, la sérénité de leurs vertus acquises finit toujours par les tranquilliser. Enfin, jamais un saint ne peut être un désespéré, parce que, par ce seul fait, il ne serait plus saint. Mais c'est là une discussion toute théologique et nous n'avons pas à étudier ces questions. Mieux vaut nous en tenir à notre jugement de tout à l'heure : *Heures de rêve* est, en somme, un bon volume de poésies, renfermant beaucoup de beaux vers philosophiques.

3. — Dès les premiers vers, on sent chez M. Olivaint l'artiste épris de la forme, du coloris, qui cisèle ses strophes avec amour, qui les revêt de toutes les teintes chaudes et délicates des paysages d'Orient. A part un ou deux hiatus vous ne relèverez dans ce livre aucune faiblesse poétique ; l'auteur est de l'école de Leconte de Lisle et de Hérédia. Ces fleurs écloses au soleil d'Indo-Chine ne pâlissent point, comme il en exprime la crainte, sous le ciel de France. Ces tableaux, on les voit ; ces murmures de la terre et du ciel, on les entend. Certaines pièces sont délicatement émues et touchantes : ainsi le *Jour des Morts* en Indo-Chine. A cette fête du souvenir si fidèlement célébrée en France,

l'auteur oppose l'oubli qui là-bas règne comme de coutume, dans les cimetières envahis par le lierre et la glycine; il nous arrête au bord d'une tombe; quel est celui qui dort sous cette pierre brisée?

L'épitaphe courte et hautaine
Que rongera bientôt le temps,
Disait qu'il était capitaine,
Et tout jeune encor : vingt-sept ans.

Et dans cette nuit de Noël, cette jeune femme qui pleure, songeant qu'elle n'est pas mère :

Les mères ne soupçonnent pas
Combien souvent rendent jalouse,
Au Luxembourg, les petits pas
Qui s'essayent sur la pelouse.

Comme une fillette, elle a mis son soulier dans la cheminée, et Jésus, en guise de poupée, y place « un bébé souriant et rose. » Il existe malheureusement dans ce livre quelques morceaux trop réalistes. Je ferai aussi remarquer au poète qu'espérer et croire, c'est autre chose « qu'une saine absurdité, » et que « si un peu de science éloigne de la religion, beaucoup de science y ramène. »

4. — Le vicomte de Vogüé a dit du russe que « traduire cette langue de diamant, c'est une gageure à rendre fou de désespoir. » Ceci donne l'idée des difficultés qu'a rencontrées et qu'a surmontées M. Paul Collin, lorsqu'il a entrepris non seulement de traduire du russe, mais de traduire des poésies russes, celles des grands maîtres, Sourikov, Merejkowski, Tolstoï, de les traduire en vers français, de les adapter à la musique, joignant ainsi à la tyrannie des mots celles de la mesure et des notes. Il a écrit une œuvre attachante et vraiment littéraire. Le sens est fidèlement rendu, les vers à la fois coulants et énergiques, harmonieux et colorés. Et je n'éprouve qu'un embarras; je voudrais citer plutôt qu'apprécier, pour laisser aux lecteurs le plaisir de goûter eux-mêmes, mais je ne sais trop quel passage choisir dans ce volume. Je prendrai d'abord celui-ci, un peu au hasard, je l'avoue :

J'étais une herbe aux champs, verdoyante et fleurie,
Le soleil m'inondait de ses joyeux rayons,
Je grandissais paisible en ma calme prairie,
Libre comme l'essaim des jeunes papillons.

La main du moissonneur sans pitié m'a fauchée.
Adieu, féconde ardeur du ciel limpide et bleu,
Souffle frais du matin, brise embaumée, adieu,
A terre je languis flétrie et desséchée.

C'est encore un morceau curieux, cette *Compassion* de Tolstoï : une âme qui monte au ciel ne peut pas jouir du bonheur des élus, détacher ses pensées de ce monde où l'on pleure. Elle s'écrie :

Laisse-moi retourner sur terre, ô Créateur,
Pour compatir encore à l'humaine souffrance,
Pour rendre à qui faiblit en chemin l'espérance,
Pour dire à qui gémit un mot consolateur !

5. — « Je cherche partout des vers à faire apprendre à mes petites filles, » a dit George Sand. « Je cherche partout des vers à faire apprendre à mes enfants, » avaient dit avant et ont dit, depuis George Sand, bien des pères et mères de famille, bien des maîtres de la jeunesse. Je leur signalerai l'*Anthologie* que vient de faire paraître M. Frédéric Bataille, et à laquelle je n'hésite pas à accorder une place dans cette revue des publications poétiques.

Les pièces qu'elle renferme, très variées de ton, de genres, de rythmes, sont véritablement les plus remarquables qu'ait produites la lyre contemporaine sur les enfants et sur ce qui les touche de près. Elles sont nombreuses, car notre siècle, autant et plus que n'importe quel autre, a su comprendre les petits ; je ne fais pas difficulté de le reconnaître, sans d'ailleurs attribuer, comme M. Frédéric Bataille, ce mouvement à Jean-Jacques Rousseau.

Voici : *Lorsque l'enfant paraît*, *la Prière de l'enfance*, *Dans l'Alcôve sombre*, celles des pages de Victor Hugo qui vivront le plus longtemps, et que tous peuvent admirer ; puis : *L'Enfant grondé*, *la Grande Sœur*, *Tu seras soldat*, perles détachées du *Livre d'un père*, de Laprade ; deux ou trois pièces de Jean Rameau, qu'on ne peut entendre sans pleurer, quand l'auteur les lit de sa voix chaude, musicale, un peu voilée,

Je continue, et je trouve : *Le Fuseau de ma grand'mère*, de Plouvier ; *Dans la rue*, *Un Évangile*, de François Coppée, le poète des humbles ; *La Pauvre Fille*, de Soumet ; *Première Solitude*, de Sully Prudhomme, *Le Petit Turco*, de Déroulède ; bien d'autres chefs-d'œuvre que vous savez par cœur, n'est-ce pas, chers lecteurs et lectrices, et que vous apprendrez à vos enfants ? Tous les morceaux qui composent ce recueil sont habilement groupés sous des titres bien choisis : *Les Parents*, *les Jouets*, *les Petits Patriotes*, *les Berceaux*, *les Tombes* aussi, hélas ! et *les Orphelins*, car il est bien des mères qui pleurent leurs enfants, et des enfants qui pleurent leur mère.

6. — M. Maurice Chassang aime les refrains, refrains de vers, comme refrains de mots. Dès les premières pages, je lis :

.... et j'eus quelque fierté
D'avoir passé par ce passé plein de tendresse.

C'est ainsi qu'il déclare ailleurs : « J'ai dressé une stèle pieuse

A mon passé d'amour, à l'amour du passé.

Et il y revient encore plus loin, sans parler, cette fois, de sa « stèle, » mais dans les vers étranges que voici :

Parmi tant de passés, jadis des avenirs ;
Parmi tant de lointains, flottent, presque un peu flous
Des souvenirs,
Soit caresse, frisson, — comme satin qu'on froisse....

Ce ne sont plus des vers. Puis les répétitions de mots et d'assonances succèdent aux répétitions de mots et d'assonances à vous en fatiguer :

Chère petite aux longs blonds cheveux frisottants.

Puis d'autres étrangetés :

Ta délicate voix s'était comme apâlie

Puis viennent les vers de onze pieds :

Quelques mimosas avaient encor des fleurs....
C'était le temps rose où règnent les couleurs....

Puis les vers heurtés :

C'était absurde, mais c'est un fait : oui, j'ai cru
Vous aimer ! et ce fut, — cet amour-erreur, — si
Bizarre, etc.

C'est un fait? C'est un fait qu'il n'y a plus là aucune harmonie. Ajoutez à ces défauts une certaine tendance au sensualisme. Heureusement, le poète se reprend, quand il le veut, et alors la pensée va de pair avec la forme, et le vers est harmonieux et la rime est riche. Mais, de bonne foi, pourquoi ne pas toujours s'en tenir à ce procédé, le vieux, le vrai? M. Chassang s'imagine-t-il que le nouveau est toujours bien et que l'étrange est toujours beau ?

7. — Je voudrais ne dire que du bien du livre de M. Gaud, car j'y ai trouvé beaucoup de beaux vers. Il faut cependant que je le fasse remarquer d'abord, l'auteur n'est pas toujours heureux lorsqu'il parle de la religion ou de ses ministres. Il a aussi quelques notes un peu trop gauloises. Ces réserves faites, je suis à l'aise pour reconnaître que M. Gaud aime et fait aimer au lecteur les paysans du Poitou, la campagne, les fleurs, et les grands bœufs qui rêvent devant leur crèche :

Quand la bise d'automne a dépouillé les aulnes,
Et que dans les sentiers, jonchés de feuilles jaunes,
Le dernier papillon meurt sur le sol durci,
Quand le merle frileux que le froid a transi,
A quitté son vieux nid de mousse et d'herbes sèches....

Voici une pièce encore que je veux signaler. Une enfant interroge un menuisier qui fait une bière. Quelques jours après, c'est pour elle qu'il travaille, hélas !

Et le soir, j'aperçus un tout petit cercueil,
Où le vieillard clouait une dernière planche,
Tandis que brillaient des pleurs dans sa barbe blanche.

Ce dernier vers attire une remarque; il est très difficile à scander, et il a cela de commun, du reste, avec plusieurs de ceux qui ont place dans ce volume, tels que les suivants :

> Comme toi, j'aime la province où je suis né,
> Et ses paysans au costume suranné.

8. — Je n'ai pas commencé la lecture de *Salut à vous!* par la préface de Mme Juliette Adam, qui parle beaucoup d'escrime, mais par la table, et le premier titre que j'y ai aperçu est celui de *Charité*. Et comme c'est un sujet qui me plaît chez tout poète, j'ai lu ce morceau avant les autres. Il est certainement très beau, et j'ajouterai le seul vraiment beau du livre. A la porte d'une église, un mendiant implore une aumône pour son enfant restée malade au logis, et qui n'a plus de mère. La foule des élégants auditeurs qui sortent d'un sermon de charité passe indifférente :

> Seul, un pauvre ouvrier mit la main à sa poche,
> Sourit au mendiant et lui donna deux sous.

Pendant que je dis du bien du *Salut à vous!* (un titre qui, d'ailleurs, me semble assez singulièrement choisi), je signalerai *Deux vieux*, *Cruel*, poème émouvant, mais qui gagnerait à être quatre fois moins long; et *le Musée de Ghiseh*.

Mais quand M. de Talleyrand nous parle de la grande pyramide :

> Immuable gardien du Caire,
> Se détachant sur la nuit claire,
> Gigantesque, pyramidal;

quand il décrit des visions nuageuses et des aurores brillant dans des cieux *problématiques*, je ne suis plus ému du tout. Il a trop cherché le grandiose en écrivant ces poésies, d'ailleurs bien tournées, à la fois fermes et faciles; l'effet qu'il veut atteindre est souvent manqué.

9. — Le titre seul vous dit, n'est-ce pas? qu'il sera question, dans *les Déclins*, de couchers du soleil; il en est même beaucoup question, et j'en ai compté douze, tout juste, sur une trentaine de pièces que comprend le recueil. La proportion est respectable (surtout si l'on ajoute à ce nombre cinq ou six levers de lune). D'ailleurs, cette scène, qui, très belle, manque de variété, y est généralement décrite avec beaucoup de couleur (ce qui s'explique, du reste) et d'harmonie. Quant à l'idée, on ne l'aperçoit pas toujours très clairement, mais elle est parfois heureuse, comme dans *Excelsior :*

> Toujours plus haut, et quoi qu'on dise,
> Monte toujours, élève-toi,
> Ayant pour guide ta devise,
> Et pour soutien ta simple foi....

L'auteur, il faut bien le dire, se permet d'excessives licences au point de vue du sentiment, de l'expression, de la césure :

Les cordages tendus des noires balancelles
Sous le vent qui redouble et souffle *à pleins poumons*
Vibrent ainsi que *de* mornes violoncelles.

Enfin, les *Rimes libres*, par lesquelles il clôt son recueil, ont pour caractère particulier de n'être plus des rimes.

Mais, en somme, il s'agit d'un genre spécial, et même dans cette dernière partie, il y a une pièce qui n'est pas sans mérite :

Le pauvre commis à cent francs par mois,
Quand vient le dimanche, et qu'heureux s'agitent
Bien emmitouflés, messieurs les bourgeois,
Attend tout honteux, pour gagner son gîte,
Que la sombre nuit ait gagné les toits.

Voilà ce qui me plaît surtout en M. Sfenosa : la façon dont il a compris et peint la misère.

10. — C'est un fervent ami du moyen âge qui a écrit : *Au temps des châtelaines*. L'époque tout entière défile sous nos yeux. Voici le ménestrel, les preux, armés de leur bonne lance, frappant d'estoc et de taille, l'escholier, « la tête pleine et vide la sacoche, » les cours d'amour, la fille du chevalier, promise au plus vaillant :

Aénor à seize ans, blonde comme la Vierge,
Qu'elle prie en brûlant chaque matin un cierge,
Ses grands yeux sont naïfs, bleus comme un coin du ciel.

L'un des plus beaux morceaux a pour titre : *Les Premiers Croisés*. Ils sont là, revivant avec leur foi ardente et leur bravoure héroïque, et non pas seulement les barons et les ducs, mais

Des tas de miséreux, de ceux qu'a recueillis,
Jésus-Christ, dans son cœur plus vaste que le monde,
Et qui s'en vont vers lui, tourbe grouillante, immonde,
Aujourd'hui consolés par l'espoir de demain.

Après ces exemples, je n'ai pas besoin d'insister sur le parfum, sur la grâce et aussi sur la vigueur des vers de M. Malo. Il faut cependant signaler quelques idées fausses et parfois des expressions vieillottes. *Les Impressions gothiques d'aujourd'hui* renferment d'ingénieux rapprochements et de jolis vers, parmi lesquels, cependant, je ne classerai pas celui-ci :

Mais non, les cadavres doivent se taire.

Villon est un drame à deux personnages, intéressant, malheureusement entremêlé de mots trop libres qui choquent.

11. — Plus que jamais, aujourd'hui, on chante la Bretagne. Après les Le Braz, les Le Goffic et tant d'autres, M. de Gourcuff vient de consacrer à son

pays natal quelques jolies pièces, qu'il a réunies sous le titre de *Médaillons bretons*. Il célèbre cependant moins la Bretagne que les héros, la bonne duchesse Anne, Du Guesclin, Clisson, Jacques Cartier, le conquérant du Canada :

Qui partit plein de foi dans la Vierge Marie,
Étoile de la mer, souveraine des flots,
Sur deux petits vaisseaux, il portait la patrie.
Cent fidèles Bretons étaient ses matelots.

Un peu plus loin et dans la même pièce, je trouve ces beaux vers :

Le Canada n'est pas moins français que l'Alsace :
L'étranger a le corps, la Patrie a le cœur.

12. — Il n'y a pas dans *Sérénité* une seule poésie qui ne soit essentiellement morale et chrétienne. M. Laurens s'est surtout inspiré de la Bible, et généralement avec bonheur. La prière d'Abraham à Dieu pour lui demander d'épargner Sodome est fort belle, ainsi que les lamentations des Hébreux : *Super flumina Babylonis*. La note patriotique est aussi bien rendue, surtout dans *Robert le Fort*. Mais le fond n'est pas tout ; la forme a son importance, et je dois dire qu'on trouve parfois chez M. Laurens des longueurs, des répétitions d'idées, des vers ornés de chevilles :

Or le ciel annonçait par là *notoirement*
La gloire de David et son avènement.

Ailleurs, on voit Saül :

Que mord de plus en plus le souci corrosif.

13. — Ce sont des essais de jeunesse que nous présente M. Prieur sous le titre de : *Poésies mignonnes*, et qui permettent de bien augurer de son avenir littéraire. Certaines pièces sont gracieuses, légères, faciles. Voici, par exemple, une jolie strophe :

Or, les bébés, les fleurs, les oiseaux me connaissent,
Car j'aime les oiseaux, les fleurs et les bébés,
Ces êtres innocents qu'on chante dès qu'ils naissent,
Qu'on pleure dès qu'ils sont tombés.

Mais d'autres, en voulant être *mignonnes*, sont *mignardes*. L'auteur, en outre, se complaît trop dans des exercices de gymnastique dont on trouve le modèle à la préface des dictionnaires de rimes. Il est bien difficile que les vers à trois pieds ne soient pas boiteux. Je trouve aussi que M. Prieur abuse un peu des ruisselets, des oisillons, des agnelets et autres diminutifs genre Deshoulières.

14. — Voici un petit volume rempli de bonnes intentions : *Gerbe d'œillets*. Malheureusement, il est dans l'ordre naturel que nos bonnes intentions n'atteignent pas toujours le but désiré. Le rêve est si loin et la réalité si proche ! Je ne veux pas dire que *Gerbe d'œillets* soit sans

valeur. Il s'y trouve de l'harmonie, de la cadence, surtout dans les petits vers souvent gracieux, et, certes, ces qualités ne sont pas à dédaigner. Mais enfin ce n'est pas parfait. Ainsi, pour les sonnets, qui doivent être sans défaut, j'en trouve dont les rimes ne sont pas enlacées, je ne dirai pas selon les règles strictes de l'art, mais d'après les usages rigoureusement observés. Deux rimes masculines, puis deux rimes féminines et ainsi de suite, dans les quatrains, sans entrecroisements : ce n'est pas assez respectueux pour le sonnet. Mais il y a des crimes plus graves dans ce volume : les rimes sont pauvres, souvent absentes. *Séduit* peut-il rimer avec *fui*, *litanie* avec *Marie*, *agonie* avec *Patrie* et *fardeau* avec *oiseau*, pour n'en citer que quelques-unes? Assurément non ! Et ce n'est pas tout : voici des chevilles, voici des manques de goût et de composition. Dès le deuxième sonnet, l'auteur nous montre des nuages qui lui représentent des seigneurs, des dames ou des pages, dans des tournois fantastiques. C'est quelque peu recherché. Ailleurs, le poète nous peint la nuit et ses bienfaits, et, tout à coup, nous trouvons ce vers mêlé aux autres :

Angoisses du réveil ! Qu'il fait souffrir, le doute !

Qu'est-ce que le doute vient faire ici, sans prévenir? Et ailleurs, encore,

Las ! je peignais le fin pastel
Représentant ma douce Adèle
Lorsque la mort prit le modèle.

Pas de chance ! Et quelle mauvaise farce ! Et cette complainte sur :

L'époux que j'aimais tant....
Il était tout pour mon cœur tendre....

Voici qui nous révèle que l'auteur est une femme, à supposer que nous ne l'ayons pas déjà compris. Mais ne critiquons pas trop. C'est si difficile de faire de bons vers.

15. — « Un sonnet sans défaut vaut seul un long poème. » Peut-être en est-il de même d'un rondeau, mais quatre-vingts rondeaux à la suite les uns des autres, cela manque un peu de variété. Néanmoins, *Paroles d'amour* est assez agréable à lire ; l'auteur parle à sa fiancée de ces mille riens qui prennent une grande importance lorsque le cœur est en cause. On remarque çà et là un peu de fadeur, quelques compliments qui rappellent trop la fameuse guirlande de Julie ; cependant la plupart des strophes sont gracieuses. Il est fâcheux pour le poète que la mode des vers de neuf et de onze pieds n'ait pas encore prévalu ; chez lui ils ne sont pas accidentels, ils sont cherchés. En voici un échantillon :

Votre chère image est comme un talisman,
Elle ouvre à mon âme un monde de merveilles,
Elle est comme une aurore aux clartés vermeilles,
Elle est le charme exquis, elle est le calmant.

Ce procédé déroute. Il y a d'autres vers qui manquent d'harmonie :

Lève-toi, ma grande amie, et t'en viens.

Enfin, j'en ai noté un qui se trouve faux, parce que le mot *souhaiter* y est compté comme ayant deux syllabes. Quelques jolies pièces dans la seconde partie, plus sérieuse, intitulée : *Au fil des jours*. J'indiquerai entre autres *le Don des larmes*. J'aime assez encore la plupart des *Tableautins* qui terminent le volume. Pour donner une idée des meilleurs, je citerai cette strophe de l'*Alouette :*

Quand l'herbe, les buissons, les feuilles étincellent,
Et que de vagues bruits montent de la forêt,
Quand aux cieux où des flots de lumière ruissellent,
Dans une gloire d'or le soleil apparaît....

16. — Il ne manque pas de grandeur le but qu'avait rêvé d'atteindre M. Raphaël Damedor, et que nous indique le prologue de *Mélancolies :*

Je voulais embrasser dans ma vaste esthétique
Tout ce que l'avenir renferme d'idéal,
Au spiritualisme unir la politique,
La réforme du culte au progrès social.

Mais, hélas ! l'auteur n'a pas tardé à s'apercevoir que c'était trop pour un seul homme. Six vers plus loin il s'écrie :

Dire que la nature avait mis en mon âme
La force qui convient pour remplir ce programme.
Frères, pardonnez-moi, je n'ai pas réussi.

Cette note attristée, découragée, se retrouve à chaque instant dans ce recueil, et en justifie le titre. Ne faut-il pas attribuer la mélancolie du poète au tourment que lui causent de perpétuelles hésitations entre le scepticisme et la foi ? Son *Credo* commence par ces mots : « Je ne crois pas ; » Dieu, pour lui, c'est : « l'universelle clé du problème géant, » ou encore : « une inextricable algèbre. »

Dans ses sonnets littéraires, ses appréciations sur Dante, Molière, Alfred de Musset, sont justes. Je lui reprocherai seulement une admiration singulièrement exagérée pour l'auteur des *Misérables :*

Comme on s'écrierait Dieu : J'ai dit Victor Hugo !

17. — *Le Dernier des Rabodanges :* ce titre est retentissant, et l'œuvre est pathétique. Ils sont touchants ces deux enfants qui, au moment où la Terreur ensanglantait la France, sont tombés entre les mains du plus cruel ennemi de leur famille, et dont chacun n'a qu'un souci : sauver l'autre. Ils échappent à la mort grâce au dévouement d'un vieux serviteur : le premier se fait soldat, le second, prêtre. Il me semble que ce drame réalise toutes les conditions nécessaires pour être joué avec succès dans les maisons d'éducation religieuses. M. Léveillé s'est inspiré des clas-

siques ; il a des réminiscences heureuses d'*Athalie* et de *Polyeucte*. Mais beaucoup des tirades qu'il met dans la bouche de ses héros sont trop longues, d'autant plus que les interlocuteurs se racontent des événements qu'ils connaissaient déjà aussi bien l'un que l'autre.

18. — Si la préface de F. Coppée ne m'en avait tout d'abord averti, je n'aurais jamais deviné que l'auteur de *Bleuets et nielles* fût une femme; il ou elle parle toujours au masculin. Il n'y a rien d'excellent ni rien de très mauvais dans ce volume : c'est du bon ordinaire, et Mme Casty-Martel ne s'écarte guère des sentiers battus. Les frissons, les lilas, les doux yeux, les abîmes qui séparent deux cœurs, ou les chaînes qui les réunissent jouent un grand rôle dans *Bleuets et nielles*. Le tout est mêlé parfois d'une façon assez singulière; ainsi :

Ses yeux sont l'éternelle amorce,
La ligne est son corps gracieux,
De par le pouvoir des doux yeux,
On cède à la coquette insigne,
Qui garde un front insoucieux
On le sait et l'on s'y résigne....

Ailleurs, il est question d'un « corsage » rose qui enveloppe un « corps sage. » La rime n'est pas toujours millionnaire, et elle est souvent obtenue à coups d'épithètes.

....La mer, la pleine mer, et livide et déserte,
Sous un ciel automnal, morne, brumeux et roux,
Et loin, venus du large et mêlés d'algue verte,
Les flots ourlés d'hermine, aux chants rauques et doux.

La langue et la mesure sont généralement respectées, mais ces qualités ne suffisent pas à faire un poète. Il faut signaler, pour être juste, quelques pièces bien inspirées : *L'Église abandonnée*, quoiqu'on y reconnaisse un peu trop l'imitation, *Petite Sœur des pauvres* et « La mère est morte, » fragment de *Croquis à la plume*.

19. — Très mystique le livre de M. Mithouard, d'un mystique qui souvent touche au nuageux. La première pièce est intitulée *Jean de la Lune;* l'auteur nous avertit que les hommes purs, après leur mort, reposent dans ce satellite. Ledit satellite, sans qu'on sache pourquoi, devient ensuite une cloche dont un certain ermite Jean est le sonneur. Voici le signalement de celui-ci :

Il est simple en esprit, son âme est toute moite,
Ses yeux limpides sont bleus comme des lapis,
Sa face est diaphane et paradisiaque,
Et la chair de ses mains est mate comme un lis.

Je reconnais que les vers sont ordinairement colorés, musicaux tels que ceux qui forment le début de : *L'Ane crépusculaire* (un titre très original) :

Le soir se rassérène et l'Occident s'embrase.
Sur la mer, que parfois une hirondelle rase,
Court un ruisseau de feu qui jaillit du couchant,
Nappe d'or qui se perd dans l'écume d'argent.

Pourtant j'aimerais mieux une idée touchante, un de ces mots du cœur qui font pleurer. Elle ne m'intéresse pas beaucoup la psychologie de cet âne qui rêve au bord de la mer :

....Et regarde la paix du monde avec tendresse.

La rime est riche d'ordinaire, mais souvent cherchée bien loin, par exemple dans ces vers :

Je sortis le matin de la Saint-Babylas
Un corbeau noir touchait le ciel ainsi qu'un as.

Il est certain que saint Babylas n'est là que pour rimer avec l'as. Très curieux aussi le portrait de ce corbeau qui « vole du prétérit vers le futur. »

....cabalistique,
Il décrivait un circuit gauche et sarcastique,
Et si sa patte avait heurté quelque bois sec,
Rébarbatif, il bougonnait du bout du bec.

Il paraît que ce genre de vers est le dernier mot du modernisme. J'avoue que je ne le goûte que médiocrement. Peut-être ne suis-je pas assez fin de siècle?

20. — Les prés, les forêts, les collines, la « grande bleue » surtout, ont des voix, tour à tour riantes et graves, qui parlent à l'âme; ces *Voix*, M. Paul de Tournefort les a entendues, comme seuls les poètes et les rêveurs les entendent. Et souvent, il peint avec charme les tableaux qu'il a admirés, la nature qu'il aime ; ainsi dans *Crépuscule* :

La pleine nuit montait, les cloches des églises,
En mourant dans les airs, terminaient l'Angelus....
Les étoiles déjà visibles s'allumaient,
Et les petits enfants, anges que rien ne trouble,
Attendant leur berceau, dès la nuit s'endormaient.

Mais souvent aussi, les vers de M. de Tournefort, beaux et corrects lorsqu'on les prend isolément, ont dans leur ensemble toute l'incohérence du rêve. J'ajouterai qu'on y peut signaler quelques faiblesses poétiques :

O nature, avec toi je me sens rajeuni,
Mai fait épanouir des fleurs sur son passage.
Mon rêve n'est qu'un rêve ! Hélas il n'ôte *ni*
La glace du cœur *ni* les rides du visage.

En somme, je crois que l'auteur a tout ce qu'il faut pour produire une bonne œuvre, le jour où il s'attachera à rendre plus précis ses sentiments et ses expressions.

21. — Quatre préfaces pour un seul volume, c'est beaucoup. De celles qui précèdent *Idylles de chambre*, je ne dirai rien parce que je ne les ai pas comprises. D'ailleurs je n'ai guère mieux compris l'œuvre elle-même. Comme de Maistre, M. Prarond voyage autour de sa chambre, et un peu aussi dans les nuages. Il redit d'abord en ces termes les charmes du logis paternel :

La maison vit de nous, et de nous elle est pleine,
Ses vastes poumons creux ont souffle en notre haleine;
Ce vernis est le derme intérieur fixé
Contre les murs qui sont notre test lambrissé.

Dans la cheminée du poète, brûle un feu qui nous vaut toute une dissertation sur le Zend Avesta, les Védas, et Agni Twasktro, « fondeur brillant de l'or vermeil. »

Et par sa fenêtre, M. Prarond voit de bien jolies choses. Il écrit :

Ma solitude est haute entre campagne et ville,
J'ai d'un côté le mont, de l'autre des jardins
Gazons tondus, buissons, massifs incarnadins,
Ou neigeux; et l'espoir biteinté de calville.

Cela suffit, n'est-ce pas? Parmi ce fantastique imbroglio, je trouve pourtant un joli sonnet intitulé : *Le Petit Cheval de peine.* Ce bidet hérissé, aux flancs maigres, nous l'avons tous vu entre les brancards d'une charrette chargée de charbon ou de légumes; pour une fois, l'auteur n'a pas cherché ses idées dans les astres, et il a été bien inspiré.

22. — L'éditeur des *Obsédées* écrit un Avant-propos, afin de nous avertir que M. Casangès est un étranger qui s'exerce à versifier en français. Cette explication était nécessaire pour excuser (je ne dis pas pour justifier) une foule d'inversions très forcées, et de néologismes absolument inattendus, dont voici quelques spécimens :

Roulent, lèchent, les vagues blondes....
L'œil *inane* et hagard semblait fixer la mort....
Les draps m'apparaissaient *tournés blancs en linceul.*

Ce qui veut dire changés en un linceul blanc. Quant aux mots latins et grecs francisés tant bien que mal, et plutôt mal que bien, ils abondent dans ce recueil :

Vers un autel de marbre blanc,
Je vis marcher une victime,
De frayeur se gonfle son flanc,
De pressentiment son pas *trime.*
Vers un *altar* je vis aller
Une victime résignée.

Je ne parle que pour mémoire des césures qui brillent souvent par leur absence :

Horreur, n'étreignais-je qu'une ombre inanimée ?.

et des hiatus :

O femme, je t'adore, enfant tu m'as bercé
De baisers et de chants, car *tu* étais ma mère.

Il existe toutefois dans *les Obsédées* quelques strophes colorées, empreintes d'une mélancolie qui n'est pas sans charme. Mais comme elles sont peu nombreuses, comme la plupart de ces pièces sont d'une crudité excessive, je conseillerais volontiers à M. Casangès d'écrire de préférence dans sa langue natale.

23. — L'un des personnages historiques qu'on a le plus chantés, Bertrand du Guesclin, est le héros du nouveau drame que nous offre M. l'abbé Poulain. L'événement qui constitue le fond de la pièce est la prise du château de Fougeray; au récit des faits tel que nous les présentent les chroniqueurs, l'auteur a seulement ajouté quelques épisodes. Les caractères sont bien peints; deux surtout me plaisent : ceux d'Olivier et du vieil Yvon. « Dédiant mon œuvre aux patronages d'ouvriers, dit M. l'abbé Poulain, j'ai voulu l'écrire dans le style le plus simple possible. » Ce style est même trop simple. En effet, un certain nombre de vers sont prosaïques ou offrent des répétitions d'idées :

Trop amère douleur à nulle autre pareille....
....Le conjure instamment de venir à son aide,
D'apporter à ses maux un prompt et sûr remède,
De lui prêter enfin assistance et secours....

24. — *Saint Thibéry* est le patron d'une paroisse voisine de Montpellier, dont M. l'abbé Galabru est le curé. Et voilà pourquoi celui-ci a écrit, sous forme de drame, l'histoire de cet angélique enfant, qui, converti par un précepteur chrétien, fut mis à mort, à douze ans, sur l'ordre de son père, gouverneur d'Agde. Les vers sont en général harmonieux et classiques, quelques-uns d'une certaine envolée, tels que ceux-ci :

Pierre meurt aujourd'hui, mais régnera demain.

....Espoir, et préparons ce triomphe sublime,
Pour le hâter, Seigneur, il faut une victime.
S'il faut mourir, ô Christ, eh bien ! voilà mon sang.

Il y a pourtant quelques taches, tirades déclamatoires, inversions forcées :

De père, il n'en est qu'un, et très bon est le mien;

des tournures faibles :

On dirait anarchie une seule couronne
Ceignant deux fronts rivaux.

Et puis, ne parlons pas d'anarchie!

25. — « La fantaisie, écrit l'auteur, m'a pris de dessiner en vers, en donnant à *l'humour* toute la précision d'un *fidélissime* croquis. Types,

scènes, paysages, sont traités avec la plus entière sincérité. Ni traits de plus, ni traits de moins. *Rien de chic.* » Voilà nettement expliqué le procédé de M. Fertiault. Mais on peut se demander si le marché du village, et les bonnes femmes qui en reviennent, la *domus* à vol d'oiseau, le tambour de ville, le porteur de dépêches, le commissionnaire du coin, sont toujours intéressants à célébrer en vers. Or tels sont les héros que choisit le poète. Chacune de ces pièces est dédiée à un parent ou à un ami : c'est de la bonne versification de famille, à lire après un repas intime. Sans vouloir le moins du monde être désagréable à M. Fertiault, j'ai tout lieu de croire que le tableau ci-dessous, représentant un brave homme qui mange sa soupe, ne passera pas à la postérité :

> Je le verrai toujours s'attablant, le vieux père,
> Couver des yeux l'assiette au potage doré.
> Il jubilait ! parbleu ! sous sa face prospère
> Et d'avance, au parfum, semblait corroboré.

Il y a cependant çà et là quelques coups de pinceau réussis, quelques détails pittoresques, qui seraient à noter, s'ils étaient exprimés avec plus de distinction.

26. — Mme Guzman est surtout connue comme étant l'auteur d'un legs de 100,000 fr. qui servira à récompenser avis aux amateurs), l'homme assez ingénieux pour « établir une correspondance par signaux avec les habitants d'une planète autre que Mars. » Il paraît que les naturels de celle-ci ont déjà des moyens suffisants de communiquer leurs impressions aux terriens. Mais cette dame est encore l'auteur d'autre chose : de *Chants de fées*, notamment, que je n'ai pas à apprécier ici, et d'un recueil intitulé *Pensées*. Il y a d'ailleurs un peu de tout dans ce volume : on y trouve en particulier de la prose anglaise, très correcte, et des vers espagnols au sujet desquels je garderai le silence, et pour cause, de ne vous pas faire aucune de particulier, et je me bornerai à dire qu'il existe, sur la poésie, un assez bon morceau. C'est la prière d'un vieux vassal poussant la France à la suite des mêmes heures de 1870. Quelques belles strophes aussi dans la *Prière pour mon fils*. Mais qu'avait donc besoin Mme Guzman d'annoncer que ce jeune homme « se plaignait de la mauvaise de mode et s'occupait du jeunamoureux ? » Au nom d'un sentiment quelconque adresse à Mme [illegible] quelques vers de sept pieds [illegible] beaucoup [illegible] qui en [illegible] il s'agit d'un poète qui [illegible] sur [illegible]

> [illegible]

Mais [illegible] de neuf syllabes [illegible] fait [illegible]

> [illegible]
> [illegible]

27. — Amis, de la dextérité !
Les mains en avant, en arrière !
Avec un peu d'agilité,
Rien n'est plus facile à bien faire.

Et tout le petit *Recueil de chants moraux* est composé de vers de ce genre. L'auteur s'est proposé de moraliser l'enfant par des « chants moraux, simples, faciles, sur les vertus, les vices, les devoirs de l'écolier, sur les différentes circonstances qui se rencontrent dans sa vie. » L'intention est excellente. La musique sort de notre compétence. Les vers sont faits pour la musique.

28. — M. Ernest Dupont, l'auteur de *Idylles joyeuses* — c'est le titre, mais nous n'avons su découvrir dans la petite plaquette qui porte ce titre ni idylle, ni joyeuseté — M. Dupont est présenté au public par M. Jean Berge, que vous ne connaissez peut-être pas, ce qui prouve que nous n'en savons pas plus long l'un que l'autre. M. Jean Berge — ce n'est pas le premier venu qui serait présenté par lui — déclare : « Certes, mon patronage vous sera nul auprès de la foule (je te crois!), mais je suis fier pour moi et heureux pour vous que vous ayez souhaité accoler nos deux noms dans votre premier ouvrage : cela me prouve que, véritable esthète, vous aimez les artistes pour ce qu'ils sont, non pour ce qu'on les fait. » Devant ce brevet que se décerne M. Jean Berge, comment douter de la valeur de l'œuvre ? Et cependant, nous en doutons. L'introduction nous révèle d'ailleurs que l'auteur n'a que vingt ans — il est très avancé pour son âge — et qu'il est « presque chaste. » Nous ne pouvons malheureusement l'en croire sur parole. Mais en voilà bien assez ! C'est trop raffiné pour que nous comprenions, pauvre public que nous sommes, et trop faisandé pour que nous devinions les sous-entendus.

P. Saint-Marcel.

THÉOLOGIE

Conférences de Notre-Dame. *Carême de 1893*, par Mgr d'Hulst. Paris, Poussielgue, 1893, in-8 de 322 p. — Prix : 5 fr.

Ces nouvelles conférences, déjà publiées en feuillets séparés, viennent d'être réunies en volume par la librairie Poussielgue. L'éminent orateur avait commencé l'année précédente l'exposé de nos devoirs envers Dieu. Il l'a terminé dans le carême de 1893. Mgr d'Hulst traite en trois conférences du culte dû à Dieu, de la prière et du sacrifice, qui est la forme la plus haute de la prière. Dans une quatrième conférence, il s'étend sur le respect dû au nom de Dieu ; il est conduit à s'occuper des questions si importantes du serment et du vœu. Les deux dernières conférences sont consacrées au dimanche, dimanche de Dieu et dimanche de l'homme : dimanche de Dieu établi pour assurer le culte privé et social dû au

créateur, dimanche de l'homme établi pour donner à l'homme un repos nécessaire, et réserver une part à sa vie intellectuelle et morale.

Nous recommandons tout particulièrement au lecteur ces deux dernières conférences. Mgr d'Hulst y touche avec une mesure parfaite à des questions aujourd'hui brûlantes, également éloigné de cet égoïsme implacable qui ne voit dans les souffrances du pauvre que la conséquence nécessaire des lois économiques, et de ces entraînements généreux qui promettent ce qu'ils ne pourront pas donner.

L'orateur montre très éloquemment le remède aux conflits des classes dans le retour à la loi de Dieu et au respect du dimanche. « La profanation du dimanche, dit-il, n'est pas la seule cause des maux qui pèsent sur le monde industriel, mais elle est le signe d'un état d'esprit qui, à lui seul, explique et motive tous ces maux. Quand Dieu n'est plus respecté, quand la cupidité du plus fort ne s'arrête plus devant cette barrière invisible que la main divine avait dressée, les rapports du capital et du travail se réduisent à un conflit d'égoïsme, et l'on voit apparaître, tantôt sourde et latente, tantôt furieuse et déchaînée, cette chose terrible et funeste : la guerre sociale. »

Il est regrettable que cette dernière conférence n'ait pu être prononcée, et que la santé de l'illustre prélat lui ait interdit de finir la station quadragésimale. Telle que nous la lisons, elle est une des plus belles. La largeur des vues, l'élévation des idées et l'opportunité des conseils eussent vivement impressionné son auditoire d'élite, et fait retentir au loin des avis qui nous sont plus que jamais nécessaires.

La même cause a empêché Mgr d'Hulst de prêcher la retraite pascale. Il n'a pas cru devoir imprimer celle qu'il avait préparée. Peut-être aurions-nous à regretter cette discrétion. Mais il a complété le volume par un grand nombre de notes très instructives, et qui donnent sur l'application des préceptes des règles trop souvent oubliées ou méconnues.

D. V.

Essai sur la loi de la vie dans le célibat et le mariage, par l'abbé J. Crozat, curé-archiprêtre du Touvet. Grenoble, Vallier, 1893, in-8 de XII-460 p. — Prix : 5 fr.

Il est certaines questions d'un ordre tout particulièrement délicat qui ne peuvent être traitées qu'avec une extrême réserve, et dont l'étude rigoureusement délimitée doit, pour ne pas devenir dangereuse, convenir à une classe bien déterminée de lecteurs. Nous rangerions volontiers dans leur nombre l'*Essai sur la loi de la vie*, de M. l'abbé Crozat, mais nous n'oserions pas dire que ce livre ait été composé avec la minutieuse prudence et toute la maturité nécessaires. On se demande à quelle catégorie de personnes s'adresse en réalité l'écrivain. Est-ce aux moralistes, aux philosophes, aux ecclésiastiques? Si oui, son œuvre est trop peu

scientifique, incomplète, et manque de cette précision dans les définitions, qu'on est en droit d'attendre d'un homme qui aborde de si hautes et en même temps de si passionnantes considérations. — Est-ce au public ordinaire, aux gens du monde ? Ici, encore, mainte page détonne, démontrant, à n'en pas douter, une incompétence (d'ailleurs très honorable) relativement aux entraînements du cœur et aux influences de milieu, en face de laquelle mainte lectrice de M. P. Bourget sourirait malicieusement. — Est-ce enfin les personnes pieuses, les bons chrétiens que l'auteur a eus en vue ? Alors son livre sera le plus souvent inutile, quelquefois dangereux.

Que M. Crozat nous pardonne l'expression un peu franche de cette appréciation ; nous lui avouerons simplement en avoir cherché la confirmation dans des expériences discrètement tentées auprès de lecteurs appartenant à ces diverses catégories, et le résultat est venu fortifier notre premier jugement. Certes il ne faut pas de pruderie affectée : pour qui sait regarder le péril en face, la victoire est presque certaine, et nous sommes loin de blâmer ces penseurs généreux qui travaillent à détruire les malentendus et veulent montrer où se trouvent la véritable force, la grandeur, la beauté de l'être humain et le but mystérieux, trop souvent méconnu, hélas ! auquel doivent tendre ses efforts. Mais, pour entreprendre une tâche aussi ardue, il faut être sérieusement armé, se tenir au courant du mouvement des idées, suivre, au moyen d'informations bibliographiques persévérantes, les publications diverses qui viennent chaque jour apporter un nouvel appoint au sujet qu'on aborde. Cela n'est guère facile en dehors des grands centres où les éléments de travail et d'informations abondent, et c'est peut-être là la cause des lacunes et des points faibles qu'on rencontre dans ce livre. La pensée en est bonne ; mais l'exécution un peu défectueuse, et, par conséquent, les résultats atteints seront pour le moins douteux. G. Péries.

SCIENCES ET ARTS

Moralphilosophie. *Eine wissenschaftliche Darlegung der sittlichen, einschliesslich der rechtlichen Ordnung*, von Victor Cathrein, S. J. 2. Aufl. Fribourg-en-Brisgau, Herder, 1893, 2 vol. de xix-338 et xvi-662 p. — Prix : 15 fr. 50.

Le premier volume de la « Moralphilosophie » du R. P. Cathrein date de 1890, et son apparition a été remarquée par tous ceux qui se préoccupent des grandes questions rentrant dans le domaine du droit naturel et de la philosophie du droit. Le savant jésuite est assez connu de tous les moralistes, des sociologues et des publicistes pour que nous n'ayons pas besoin de faire ici l'éloge de son talent d'exposition et de la précision didactique de ses ouvrages. Nous trouvant aujourd'hui en pré-

sence de la deuxième édition d'un de ses plus importants travaux, nous n'entrerons sans doute pas dans une étude détaillée de cette œuvre considérable, ce qui serait contraire aux usages de la Revue, mais nous ne pouvons manquer d'en indiquer, à ceux de nos lecteurs qui ne les connaîtraient pas encore, les divisions principales.

L'auteur expose d'abord l'objet et la méthode de la science qu'il enseigne, puis, entrant immédiatement dans son sujet, il fait connaître la nature de l'homme et des actions humaines sous le rapport physique. Personnalité et sociabilité, liberté et prépondérance possible de la volonté, jeu des passions, obstacles que rencontre l'exercice normal du libre arbitre : tels sont les principaux points de son premier traité. Mais l'homme a un but, puisque toutes les créatures sont faites pour une fin déterminée : ce but, c'est le bonheur qu'il faut préparer, mériter ici-bas. De là, la question de la moralité; le bien et le mal doivent être distingués, connus, définis. L'auteur rencontre ici les décourageantes doctrines du scepticisme, du positivisme moral, les lois trompeuses et vacillantes de l'honnêteté mondaine, le rationalisme, etc. Nous ne pouvons le suivre dans la réfutation de ces systèmes erronés, mais nous admirerons sa limpide exposition de la théorie du vice et de la vertu, si concluante, si touchante, si persuasive dans la rigueur de son évolution théorique. Il y a donc une loi morale, un devoir consacré par une sanction, facilité par la direction d'une loi naturelle et d'une loi positive, éclairé par la conscience individuelle, qui démontre où se trouve la faute, où existe le mérite. La doctrine du droit repose sur ces bases.

Ces grands principes établis d'une façon indiscutable, il faut maintenant venir à leur application détaillée : c'est l'objet du second volume. Le P. Cathrein nous expose les devoirs de l'homme vis-à-vis de Dieu (nécessité de la religion, nature et forme du culte, etc.); vis-à-vis de lui-même (soin de son âme, de sa santé, de ses biens, de son honneur); enfin ses devoirs vis-à-vis des autres hommes. Nous arrivons ainsi aux importantes questions de la propriété, des contrats, de la famille, de l'État et de ses devoirs, du droit des gens.

Signalons comme particulièrement intéressantes, bien qu'à certains égards discutables, les pages consacrées au socialisme, peut-être trop durement jugé, à l'émancipation des femmes, à la séparation de l'Église et de l'État.

La « Moralphilosophie » forme un magnifique corps de doctrine dont ne sauraient trop se pénétrer tous ceux qui, à un titre quelconque, aspirent à la direction des esprits, à la suprématie morale, à une influence publique; ils trouveront là un enseignement sûr et une direction prudente, résultats d'une longue et profonde expérience. G. Péries.

Geschichte der Religionsphilosophie, von Otto Pfleiderer. 3. Auflage. Berlin, Reimer, 1893, in-8 de xvi-712 p.

Le titre de cet ouvrage pourrait donner lieu de croire au lecteur français qu'il s'agit d'une histoire de la philosophie de la religion, c'est-à-dire de l'étude des fondements rationnels et des conséquences les plus générales de la religion naturelle ou révélée. Ce n'est pas tout à fait de cela qu'il s'agit, mais plutôt de l'histoire des systèmes religieux créés par une pensée indépendante. M. Pfleiderer remarque lui-même que cette philosophie religieuse n'a pu se produire dans l'antiquité, où la religion était une affaire d'État, ni au moyen âge, où le dogme était fixé par l'autorité de l'Église. C'est pourquoi il ne commence son histoire qu'à Spinosa.

Un livre de ce genre ne peut guère s'analyser, il faut le lire. C'est une vaste enquête sur toutes les conceptions religieuses des temps modernes, en Allemagne, en Angleterre, en France, en Italie, en Hollande, dans les pays scandinaves et jusqu'aux États-Unis. Cette enquête est conduite avec cette abondance d'érudition et cette précision d'information qui caractérise la science allemande. Les chercheurs y pourront trouver beaucoup de renseignements intéressants. Parmi les philosophes dont les conceptions sont étudiées, il en est quelques-uns, comme Leibniz ou Rosmini, respectueux de la tradition, mais la plupart sont des libres penseurs décidés et leurs systèmes sont autant d'erreurs. Cela ne pourrait étonner d'après le point de vue où s'est placé l'auteur. Les rapports de Dieu avec l'homme, qui constituent l'essence de la religion, échappent, si l'on sort des termes les plus généraux, à la compétence de la raison. Dieu seul peut nous dire quels sont les rapports qu'il lui convient d'avoir avec nous. Toute conception qui n'est pas appuyée sur une révélation est par là même sans autorité, si elle n'est une étrange méprise.

Dans une introduction fort intéressante M. Pfleiderer montre l'origine de cette libre spéculation sur les choses religieuses, dans certains mystiques du quinzième siècle et dans les tendances de la théologie allemande à la même époque. Il en conclut que Luther n'a pas tant innové qu'on le prétend, et qu'il a trouvé déjà répandues autour de lui les idées fondamentales de la réforme. En effet la manière dont M. Pfleiderer envisage la production des conceptions religieuses en philosophie dérive du même principe d'où est né le protestantisme, l'indépendance de la raison individuelle. De Luther à Comte ou à Renan il n'y a de différence que dans l'étendue où ce principe est appliqué. D. V.

Leçons de chimie (*Notation atomique*), par Émile Bonant. Paris, Alcan, 1893, in-12 de 378 p. — Prix : 4 fr.

Ces leçons de chimie, destinées aux classes de mathématiques élémentaires et de philosophie, renferment les éléments exigés des candidats

aux baccalauréats lettres-mathématiques et lettres-philosophie. L'auteur présente avec beaucoup de précision et de clarté les premières notions de la chimie, en faisant usage de la notation atomique et de la nomenclature ou du langage qui l'accompagne le plus souvent. Ce petit ouvrage comprend quatre parties consacrées respectivement aux notions générales, aux métalloïdes, aux métaux et aux composés organiques. La première renferme l'exposé des lois numériques des combinaisons, des propriétés physiques et chimiques des corps, ainsi que des notions pratiques générales; de cette façon, l'auteur a groupé un certain nombre d'observations, de remarques, de dispositions d'appareils qui, sans cela, devraient être répétées à l'occasion de l'étude de chaque corps. On ne peut que louer les restrictions qu'il apporte au fameux principe du travail maximum, présenté comme un dogme par M. Berthelot, et destiné probablement à subir avec le temps de singulières modifications : on doit aussi remarquer le soin avec lequel il distingue les circonstances déterminantes des réactions et les énergies étrangères qui interviennent dans leur production. Il eût été bon, croyons-nous, de développer les considérations relatives à l'équation des poids, constamment utilisée dans l'analyse des composés binaires, où plusieurs éléments sont gazeux, et dont les élèves ont souvent tant de peine à saisir le sens ; ce qui tient probablement à ce que les manuels, même les plus sérieux, font usage de cette équation sans l'expliquer.

Nous croyons qu'il faut féliciter l'auteur d'avoir renvoyé à la fin de la troisième partie, après l'étude des métalloïdes et des métaux, les éléments du système atomique; cette belle et intéressante théorie, si féconde en résultats, et qui a détrôné à peu près complètement le système des équivalents, non seulement dans les grandes écoles, mais même dans l'enseignement élémentaire, risquerait de n'être pas comprise si on la présentait aux élèves dès le début des leçons de chimie.

Ce livre est donc un excellent manuel à mettre entre les mains des débutants; il fournit même aux élèves plus avancés un utile *memento* parfaitement au courant de la science dans les parties qu'il leur est indispensable de connaître. H. C.

Dictionnaire des explosifs, par J.-P. Cundill. Édition française remaniée par E. Désortiaux. Paris, Gauthier-Villars, 1893, in-8 de vi-247 p. — Prix : 6 fr.

Les récentes et trop fréquentes explosions, qui trahissent les effrayantes dispositions morales d'un groupe toujours plus nombreux d'anarchistes, donnent un caractère d'actualité à ce Dictionnaire publié en Angleterre en 1889, et remanié et mis au jour cette année, avec l'assentiment et le concours de l'auteur, par M. E. Désortiaux, ingénieur des poudres et salpêtres. Dans une introduction de quarante-deux pages, l'auteur nous

renseigne sur la force des explosifs, leur composition chimique, la quantité de chaleur qu'ils dégagent. Il ajoute des observations pratiques relatives aux explosifs en général, des remarques sur l'effet du mélange d'une matière inerte avec un explosif, et les effets à distance. Il range les substances dont il est question en huit classes, savoir : les poudres noires ordinaires, les autres poudres nitratées ou chloratées, les dynamites, les pyroxyles, les poudres picriques et picratées ; les explosifs du type Sprengel et les fulminates ; il termine par des avertissements utiles à tous ceux qui ont à manier ces dangereuses matières.

Le dictionnaire proprement dit comprend cent quatre-vingt-douze pages et donne par ordre alphabétique soit les noms des explosifs, soit ceux des inventeurs avec l'indication du brevet dont ils sont pourvus. On y trouve aussi ceux des engins qui servent à faire détoner les substances étudiées. On peut donc, à l'aide de ce dictionnaire, se renseigner sur la dynamite, la mélinite, la roburite, la panclastite, la fulgurite, et les autres produits analogues qui paraissent malheureusement destinés à produire de tristes effets dans les sociétés modernes.

Faut-il recommander ce livre, faut-il en déconseiller la lecture ? Le conseil est subordonné à l'usage que le lecteur prétend faire des connaissances qu'il puisera dans cet intéressant et, nous le souhaitons du moins, inoffensif ouvrage. H. Courbe.

Annuaire du Bureau des longitudes pour 1894. Paris, Gauthier-Villars, in-18 de v-722+A 22, B 37, C 24, D 13, E 30 F (tables) 38, ou en tout 886 p. — Prix : 1 fr. 50.

I. Partie technique. — Les modifications et additions qui différencient l'*Annuaire* de 1894 de celui de 1893 sont les suivantes :

Quatre éclipses sont annoncées : deux éclipses de soleil, d'ailleurs invisibles à Paris, aux 6 avril et 29 septembre ; deux éclipses partielles de lune, aux 21 mars et 15 septembre, cette dernière seulement visible à Paris ; plus un passage de Mercure devant le soleil, au 10 novembre. — De 33, le tableau des étoiles supposées variables a été porté à 93. Les corrections pour les levers et couchers de la lune et du soleil vont de l'équateur à 60° de latitude, au lieu de partir seulement du 33e degré. Deux chapitres importants ont été ajoutés par M. Cornu sur la *Physique solaire* et la *Spectroscopie solaire*. Le nombre des planètes télescopiques entre Mars et Jupiter a été porté, par suite des récentes découvertes, de 347 à 389.

Aux observations sur les spectres des nébuleuses et des comètes, M. Cornu a joint deux pages concernant le spectre de l'étoile variable β de la Lyre, et les apparitions et disparitions successives de la nouvelle étoile de la constellation du Cocher. Enfin l'on doit encore à M. Cornu deux courts mais substantiels articles sur la *Vitesse de l'électricité* et sur

l'*Electro-optique*. Des faits d'observations de plus en plus nombreux tendent à établir d'une manière certaine l'identité de la nature de la lumière et de l'électricité nonobstant la très grande différence, dans la pratique, de la vitesse de la transmission télégraphique et de celle de la lumière; toutes deux néanmoins ont le même mécanisme, toutes deux ont leur siège dans l'éther. Et quant à la vitesse intrinsèque de l'électricité, M. Blondlot est parvenu à la mesurer dans une décharge électrique et l'a trouvée de 298,000 kilomètres à la seconde, ce qui est, à 2,000 kilomètres près, la vitesse même de transmission de la lumière.

II. Notices. — Elles sont au nombre de trois sous les lettres A, B, C, suivies de six discours rangés sous les lettres D et E.

La notice A, due au célèbre mathématicien M. Poincarré, a pour objet *la Lumière et l'électricité d'après Maxwell et Hertz*. Il y expose comment les très remarquables expériences du savant physicien allemand (mort récemment), complétées en France par celles toutes récentes de M. Blondlot, dont il vient d'être parlé, tendent à fournir la vérification expérimentale et définitive des théories que Maxwell, le grand physicien anglais, avait créées en matière d'électrodynamique et d'électrostatique, par une sorte d'intuition de génie. La lumière tirerait son origine de séries de courants à alternance excessivement rapide (un *quatrillon* de changements de sens par seconde), se produisant dans les corps isolants, dans l'air et jusque dans le vide intersidéral, et provoquant une induction énorme, source d'autres courants dans les parties voisines des corps diélectriques ou isolants. « C'est ainsi que les ondes lumineuses se propagent de proche en proche. »

La notice B, sur *l'Origine et l'emploi de la boussole marine appelée aujourd'hui compas*, a pour auteur M. le contre-amiral Fleuriais, successeur de feu l'amiral Mouchez au Bureau des longitudes. C'est un historique de l'origine de la vulgarisation de la boussole, des débuts de son emploi, de ses perfectionnements successifs à partir du grossier appareil qui consistait en une simple aiguille aimantée tenue en équilibre sur l'eau à l'aide d'un flotteur, jusqu'au magnifique instrument qu'elle est devenue sur nos navires, où elle est garantie contre toutes secousses, toute composition possible entre la force directrice et la pesanteur, toute déviation pouvant résulter des masses plus ou moins considérables de fer ou d'acier entrant dans la construction des bâtiments, et où sa sensibilité peut aller jusqu'au demi-degré.

Avec la notice C, nous nous élevons, conduits par M. l'astronome Janssen, au sommet du Mont-Blanc. *Quatre jours d'observation au sommet du Mont-Blanc*, tel est le titre de cette notice. On se rappelle les efforts persévérants et d'un courage allant jusqu'à l'héroïsme, grâce auxquels le vénérable savant, malgré son grand âge, est parvenu à faire construire, sur ce redoutable faîte, un observatoire habitable, parfaite-

ment aménagé en vue de toutes observations astronomiques et météorologiques, et offrant une installation suffisamment confortable pour y rendre la vie possible, sinon joyeuse, aux homme d'abnégation et de dévouement que l'amour de la science y conduira. Il a pu contrôler et confirmer, cette fois avec toutes les garanties d'une organisation stable et complète, ses observations spectroscopiques antérieures démontrant l'absence d'oxygène dans les enveloppes gazeuses du soleil.

Les lettres D et E correspondent chacune à une série de trois discours, les premiers prononcés le 12 avril, aux funérailles de l'amiral Pâris, membre de l'Institut et du Bureau des longitudes, les seconds à l'inauguration de la statue de François Arago dans le jardin de l'Observatoire de Paris. MM. Faye, Bouquet de la Grye et le contre-amiral Fleuriais ont tour à tour retracé le dévouement, jusqu'à la dernière heure, de ce savant et de ce marin, aux œuvres scientifiques et aux progrès de l'art nautique; ses débuts sous Dumont d'Urville, ses travaux de mécanique appliquée à la navigation à vapeur; son habile direction du Dépôt des cartes de la marine qu'il sut préserver pendant les sanglantes orgies de la Commune; la reconstitution par ses soins du Musée de la marine enrichi des plans cotés des modèles aujourd'hui abandonnés des navires et bâtiments de toutes les époques; son rôle dans les travaux relatifs à la transformation de la propulsion des navires quand la vapeur dut remplacer la voile. La note chrétienne a été donnée, dans cette suite de discours, par M. Bouquet de la Grye, qui s'est honoré en faisant allusion à ce monde meilleur où doit conduire une vie toute d'honneur et de désintéressement comme celle du regretté amiral. Terminée depuis plusieurs années et due au ciseau d'Oliva, un artiste de mérite qui mourut avant l'inauguration, la statue d'Arago, destinée à l'Observatoire de Paris, n'a pu y être inaugurée que le 11 juin dernier. Deux premiers discours ont été prononcés à cette cérémonie par MM. Tisserand et Cornu. Un troisième, trouvé dans les papiers laissés par feu l'amiral Mouchez, a été lu par M. Tisserand, comme un suprême hommage à la fois et à l'auteur et au héros du discours. Bien étonnamment brillante fut la carrière scientifique d'Arago, ce jeune savant, membre de l'Institut à vingt-trois ans et y acquérant bientôt une situation prépondérante; puis créant l'astronomie physique, enrichissant l'*Annuaire* de ses immortelles notices, modèle achevé de vulgarisation scientifique à la portée de tous; égalant ses découvertes astronomiques par ses travaux en physique expérimentale; accueillant Fresnel, l'encourageant et faisant prévaloir sa théorie des ondulations lumineuses à l'encontre de la théorie newtonienne de l'émission jusque-là considérée comme définitive. Parmi les innombrables faits d'une carrière scientifique si bien remplie, nous en passons et des plus remarquables. C'est encore à Arago que l'on doit, comme le faisait remarquer l'amiral Mouchez, la publicité des séances de l'Académie des sciences, la

publication de ses *Comptes rendus*, et enfin des instructions nautiques qui ont puissamment contribué au succès des longues explorations maritimes.

JEAN D'ESTIENNE.

BELLES-LETTRES

Die Hauptprobleme der Sprachwissenschaft *in ihren Beziehungen zur Theologie, Philosophie und Anthropologie*, von Dr ALEXANDER GIESSWEIN. Fribourg-en-Brisgau, Herder, 1892, in-8 de VIII-245 p. — Prix : 6 fr. 25.

C'est en 1890 que M. Giesswein a publié la première édition de cet ouvrage, destiné à mettre le grand public au courant des problèmes que cherche à résoudre la science des langues. Mais cette première édition était en hongrois, idiome malheureusement peu accessible à beaucoup de lecteurs. Aussi l'auteur, encouragé par le succès de son livre dans sa patrie, s'est-il décidé à nous en donner la traduction allemande. Nous lui en savons un gré infini, car son travail est, sans conteste, de ceux sur la matière qui méritent le plus d'être lus et médités : une science étendue et exacte, une critique prudente et pénétrante, une exposition claire, une doctrine sûre, recommandent cet ouvrage à l'attention, particulièrement des catholiques.

La linguistique a fait dans notre siècle des progrès si considérables que l'on a pu dire qu'elle y était née. La comparaison scientifique des langues est devenue l'un des principaux instruments dont on a prétendu se servir pour résoudre les difficiles problèmes de l'origine du langage et de l'histoire primitive des races humaines. Tandis que les uns tentaient des efforts jusqu'ici restés infructueux pour rattacher toutes les langues les unes aux autres et en tirer un argument en faveur de l'unité de la race humaine, les autres triomphaient de cette impuissance et l'apportaient comme preuve du polygénisme humain et même de l'origine animale de l'homme.

M. Giesswein vient résumer et critiquer ces diverses solutions. Son ouvrage comprend deux parties : 1° la linguistique et l'unité d'origine du genre humain; 2° l'origine du langage et l'état primitif de l'humanité. Sept chapitres divisent la première partie : 1) Y a-t-il une ou plusieurs langues primitives? 2) Classification morphologique des langues; 3) Relations réciproques des classes morphologiques : A. Langues isolantes et agglutinantes; B. L'harmonie vocale; C. Évolution de la flexion; D. Formations flexionnelles dans les langues agglutinantes; 4) Les classes morphologiques comme degrés de l'évolution linguistique; 5) La classification généalogique des langues; 6) La différenciation des langues : A. Les diverses espèces de permutation des sons : a. Les sons de la langue humaine; b. Permutation des consonnes; c. Assimilation, dissimilation, aphérèse, syncope, apocope, prosthèse et épenthèse; d. Les

causes des permutations phonétiques; B. Changements de sens; 7) Les familles de langues et la question de l'unité d'origine du langage : A. Vicissitudes des langues; B. Langues indo-germaniques et sémitiques; C. Rapport des langues indo-germaniques aux familles ouralo-altaïques et à d'autres familles de langues. La deuxième partie comporte cinq chapitres : 1) Les divers systèmes sur l'origine du langage (A. traditionalisme; B. Nativisme; C. Empirisme; D. Théorie dynamique); 2) Critique de ces théories; 3) Le pouvoir créateur de l'esprit humain sur le langage; 4) La langue primitive; 5) Linguistique et histoire primitive.

Nous ne pouvons entrer ici dans le détail de l'exposition de M. Giesswein. Mais nous devons signaler notamment dans la première partie la judicieuse critique qu'il fait des classifications présentées jusqu'ici des langues humaines; la manière dont il fait ressortir les défauts de ce classement commode, mais sans vigueur; son habileté à démêler dans une classe des exemples de ce qu'on pose comme la caractéristique d'une autre; enfin la sagesse de son observation sur l'impossibilité de conclure rigoureusement de l'irréductibilité apparente et actuelle des langues humaines à leur irréductibilité primitive et absolue. Bien plus, il semble se croire fondé en droit à conclure, des résultats obtenus jusqu'ici par la linguistique et des rapprochements faits entre des langues diverses, à l'unité primordiale du langage, bien qu'il avoue d'ailleurs le peu d'espoir qu'il y a de jamais reconstituer cette langue primitive. La critique des systèmes dans la seconde partie est aussi fort bien menée; et je note avec plaisir les observations de M. Giesswein sur le péril qu'on court à vouloir trop tirer des données de la linguistique pour la reconstitution de l'histoire primitive de l'homme.

Les conclusions personnelles de l'auteur sur l'origine du langage sont favorables à la théorie qui en fait une faculté naturelle départie par le Créateur à l'homme et qui montre ce dernier développant la langue dans sa pleine liberté et non point sous l'influence d'une nécessité naturelle. « La langue, dans sa naissance comme dans ses derniers développements, n'est pas plus une œuvre de l'aveugle nécessité que du pur arbitraire; c'est l'impression libre et consciente de la pensée, réalisée par des signes phonétiques. » Nous ne saurions mieux terminer le compte rendu de ce remarquable ouvrage qu'en citant les dernières paroles de l'auteur : « La langue est en fait une fidèle image de l'homme; elle est composée d'un corps et d'une âme; les sons émis par les organes vocaux ne sont que le corps, la partie sensible de la langue; ils ne témoignent en soi que de la perfection de l'organisme humain; l'âme du langage, c'est d'exprimer par ces sons les plus nobles sentiments du cœur, les plus profondes pensées de l'esprit, et c'est là que se révèle la vertu divine immanente en l'homme.... Le linguiste, après avoir démembré la langue et l'avoir réduite à ses éléments, arrive à un point au delà duquel il ne peut pé-

nétrer, et il doit se demander avec étonnement qui a prêté à l'homme la vertu merveilleuse qui souffle dans ces sons privés de vie l'esprit vital; et alors, le cœur plein de reconnaissance, il doit élever son regard vers le Tout-Puissant, qui a créé l'homme à son image et ressemblance et l'a élevé sur toutes les créatures de la terre. » E.-G. Ledos.

Alt-Keltischer Sprachschatz, von Alfred Holder. Vierte Lieferung. *Carant-o (n)* — *Cintu-smus*. Leipzig, Teubner, 1893, gr. in-8, col. 769-1024. — Prix : 10 fr.

Voici la 4e livraison du grand répertoire onomatologique de l'antiquité gauloise, dont nous avons déjà trois fois parlé ici. On voit que M. Holder n'a abordé l'impression qu'avec un manuscrit déjà préparé et que le grand éditeur de Leipzig, M. Teubner, tient à honneur d'achever rapidement cette publication.

Par suite du plan de l'auteur, ses articles fournissent des matériaux à l'histoire et à la géographie autant qu'à la linguistique, puisque l'auteur donne tous les textes de la littérature, de l'épigraphie et de la numismatique où figure le mot étudié : ainsi nous citerons dans ce fascicule, comme noms géographiques, *Cassiterides* et *Cebenna;* comme noms de peuples, *Carni*, *Carnutes* et *Celtæ ;* comme noms de personnages historiques, *Caratacus* et *Carausius ;* comme mots communs intéressants pour l'histoire de la civilisation : *carpentum*, *cateia*, *cervisia*.

Nous n'avons pas à revenir sur les éloges donnés à cette belle publication ; l'auteur, M. Holder, a reçu les remerciements publics de nombreux savants pour le courage avec lequel il a rassemblé tant de matériaux et le zèle avec lequel il les rend bien de tous. Ce concert d'éloges nous permettra de glisser une petite critique. Il était déjà regrettable que dans cette œuvre de caractère international, M. Holder n'eût pas employé le latin ; mais il l'est encore plus qu'il s'avise d'écrire l'allemand avec l'orthographe réformée de certains philologues d'outre-Rhin. Les lecteurs peu familiers avec l'allemand ne peuvent se retrouver avec des formes comme *rise*, et *ire (züge)*, d'autant plus qu'ils ne trouveront pas dans leurs dictionnaires de mots orthographiés de la sorte. M. Holder devrait ménager un peu ses lecteurs de France, d'Espagne et d'Angleterre, surtout lorsque ceux-ci reçoivent un *Sprachschatz* après avoir souscrit à un *Thesaurus*. M. Renan a cité un jour un dicton arabe aussi bon pour les auteurs de livres que pour les meneurs d'hommes : la marche de la caravane doit se régler sur le pas de l'agneau dernier-né.

H. Gaidoz.

Les Fabliaux, *études de littérature populaire et d'histoire du moyen âge*, par Joseph Bédier, maître de conférence à la Faculté des lettres de Caen. Paris, Bouillon, 1893, in-8 de 472 p. — Prix : 12 fr. 50.

Voici, sans contredit, l'un des meilleurs ouvrages qu'on ait publiés sur la littérature du moyen âge depuis plusieurs années, ouvrage remarquable par la valeur du style, considérable par les questions importantes qui y reçoivent une solution toute nouvelle. C'est la seconde partie qui répond seule exactement au titre principal inscrit ci-dessus ; l'auteur s'y livre avec beaucoup de talent à des considérations générales sur l'esprit des fabliaux, leurs auteurs et le public auquel ils s'adressent ; nous y trouvons de brillantes variations sur des thèmes connus, sur l'esprit gaulois, le mal que le moyen âge a dit des femmes, le type du poète errant, famélique et débauché, mais si sympathique aux imaginations romantiques ; tout cela sans grande précision scientifique, ce qui, sans doute, plaira davantage à la plupart des lecteurs. En résumé, le goût des fabliaux a duré du milieu du XIIe siècle jusqu'en 1340 environ ; ils ont commencé à apparaître avec l'esprit bourgeois auquel ne convenait pas l'idéal des poèmes chevaleresques et courtois. Ces contes sans prétention littéraire sont purement plaisants, fort rarement satiriques ; une réelle gaieté et une grande vérité d'observation en font distinguer quelques-uns entre la généralité qui n'est qu'odieusement cynique. Comme source, les auteurs n'ont eu qu'à choisir parmi les innombrables contes plaisants qui, « depuis le haut moyen âge, végétaient obscurément dans la tradition orale. » Ces poètes étaient de pauvres jongleurs errants, et je trouve excellente l'opinion qui les fait d'une race très apparentée avec celle des goliards vagabonds, clercs interlopes et moines défroqués. Tout ce qui pouvait ressembler à un appareil scientifique est rejeté à la fin, en appendice ; d'abord la localisation des fabliaux : dans leur ensemble, ils ont été composés au nord et au nord-est de la France ; M. Bédier, pour arriver à cette conclusion, a seulement considéré les renseignements géographiques donnés par les fabliaux eux-mêmes ; il a renoncé à un examen des rimes et de la langue, la science lui ayant déclaré par la bouche de M. Suchier, l'éminent professeur de Halle, un des maîtres de la philologie romane en Allemagne, qu'elle n'était pas encore en état de déterminer avec une précision suffisante le dialecte d'un fabliau. Viennent ensuite des notes comparatives données à regret par l'auteur qui, comme on le verra, méprise profondément ce genre de travail ; une liste des auteurs la plupart complètement inconnus, d'autres, tout au contraire, très connus par des œuvres plus importantes et fort différentes (il suffit de citer Philippe de Beaumanoir, Rutebeuf, Watriquet de Couvains, Jean Bodel, Jean de Condé) ; enfin des corrections à l'édition de MM. de Montaiglon et Reynaud ; j'y relève cette observation que pourraient méditer bien des éditeurs

d'anciens textes français passés ou à venir: M. Bédier comprend qu'on n'ait pas élaboré un texte critique des fabliaux; ce serait, dit-il, leur faire trop d'honneur que de les étudier » avec le même scrupule que l'Odyssée ou la Vulgate. »

C'est à dessein que j'ai parlé de la seconde partie du livre de M. Bédier avant la première ; là, en effet, la question est toute différente et s'élargit singulièrement; les idées de l'auteur y sont plus nouvelles, même un peu révolutionnaires, et défendues avec une ardeur particulière ; il ne s'agit de rien moins que de l'origine des contes, aussi bien des contes plaisants comme les fabliaux, que des contes merveilleux et un peu de tout ce qu'on appelle le folklore. Tous mes lecteurs ont entendu dire que ces contes viennent de l'Inde ; le prototype des milliers de récits du *Décaméron*, de La Fontaine, des *Mille et une Nuits*, du *Cabinet des fées*, a été inventé par les moines bouddhistes pour la prédication et la propagation de leur morale et de leur doctrine. Telle est la théorie communément admise aujourd'hui que M. Bédier combat avec une grande vigueur, et j'ai été très heureux de voir réfuter, avec tant d'habileté et de logique, une théorie qui m'avait toujours semblé *à priori* si peu vraisemblable. Non, l'Inde antique n'a pas été une vaste usine de contes inondant l'univers de ses produits dont les folkloristes de nos jours retrouveraient les débris ; l'Inde, pour des raisons historiques, a recueilli et écrit ses contes quinze ou vingt siècles avant Grimm, avant MM. Cosquin, Bladé ou Luzel ; de leur ancienneté conclure à la paternité, c'est faire le sophisme : *post hoc, ergo propter hoc*. Ces contes sont-ils les plus anciens qu'on connaisse? M. Bédier montre, avec beaucoup de raison, l'existence très certaine de ces récits ailleurs et bien antérieurement à la littérature de l'Inde; les contes égyptiens, si heureusement retrouvés par M. Maspero, datent du XIVe siècle avant l'ère chrétienne; ils sont plus vieux de dix siècles que Çakya-Mouni. Il y a des traces de récits populaires dans Homère; Hésiode a connu des fables; Babrius et Avien sont du IIIe siècle avant Jésus-Christ. L'antiquité a aussi connu les contes merveilleux : Psyché, Midas, ou Jean de l'Ours. La nouvellistique est représentée dans Apulée et par les contes milésiens malheureusement perdus. La traduction des grands recueils de contes de l'Inde a été faite en Occident généralement au XIIIe siècle; mais, nous dit-on, ils ont pu y pénétrer oralement à l'époque des croisades ; mais avant le XIIIe siècle, avant les croisades, on trouve le recueil de fables et d'historiettes d'où dérivent Marie de France et le *Romulus Roberti* et qui date du commencement du XIe siècle ; or un grand nombre de ces fables et de ces récits se retrouvent encore vivants dans la tradition orale de nos jours, et il n'y a pas plus de raison de les faire venir de l'Inde que d'Égypte ou de Grèce. Au moins pour les contes beaucoup plus rares qu'on ne le dit, qui ont leur similaire en Orient, la forme indienne

s'accuse-t-elle comme la forme-mère? Loin de là, et le plus souvent il est impossible de choisir entre les deux formes; quelquefois même la forme occidentale et moderne est mieux conservée, plus logique et plus vivante; une ou deux exceptions n'infirment pas la règle. Trouve-t-on dans les contes des survivances des mœurs indiennes ou de la religion de Bouddha? On a allégué les marâtres persécutant les enfants de leur mari qu'on explique par la polygamie; mais la polygamie est-elle exclusivement indienne? — les animaux reconnaissants; on les retrouve très anciennement en Grèce.

Voilà donc le fantôme de l'origine orientale des contes évanoui et j'applaudis à l'habileté du raisonnement, à la précision, à la clarté et à l'aisance du style de l'auteur dans cette partie de son livre; mais où ses recherches ingénieuses nous ont-elles conduit? Qu'édifier à la place des ruines qu'il a amassées? Rien. La conclusion est négative; le problème de l'origine des contes est insoluble et d'ailleurs indifférent, les contes n'étant caractéristiques d'aucun temps, d'aucun lieu. D'autres plus compétents discuteront, je l'espère, cette solution radicale, mais je veux ici protester contre l'ironie que M. Bédier a trop facile et trop dédaigneuse pour ceux qui se livrent à la collection et à la comparaison des thèmes et des variantes des contes populaires; mieux vaudrait, dit-il, collectionner des timbres-poste. Je persiste à croire que la méthode comparative est la seule féconde pour étudier le folklore. Les nombreuses références de M. Köhler et autres ont seules rendu le travail de M. Bédier possible; lui-même a bien été obligé de sortir ses « petits papiers » en étudiant certains fabliaux dans la seconde partie et de nous montrer les formes italiennes, allemandes, anglaises et autres. Le résultat de cette vaste enquête ne prouve pas l'origine indienne des contes; soit; prouve-t-elle leur ubiquité, comme le croit M. Bédier? Un conte se trouve-t-il toujours et nécessairement partout? J'en doute encore et un nouveau Köhler nous renseignera peut-être un jour à ce sujet. La comparaison des variantes nous fait découvrir la forme la plus complète, la plus logique et par conséquent la plus rapprochée du conte primitif; est-ce donc un résultat à dédaigner? Un conte se présente le plus souvent plus ou moins fruste et inintelligible, et, quoi qu'en dise M. Bédier, des lambeaux incohérents de contes ont encore la vie dure et se conservent fort longtemps dans la tradition; comment les reconnaître et les comprendre, sinon par la comparaison souvent répétée et quelquefois cherchée fort loin? M. Bédier distingue des contes « ethniques : » je crois cette distinction chimérique, et une recherche dans les « cartons de fiches » du savant bibliothécaire de Weimar aurait peut-être amené la disparition de ces caractères prétendus ethniques sur lesquels M. Bédier bâtit sa théorie dans les exemples cités. Les contes ne sont limités ni dans l'espace ni dans le temps, nous dit-il. Quant à leur propagation, peut-être; certainement

non, quant à leur origine : je ne sais s'il est possible de fixer cette limite, mais il faut reconnaître que les races qui habitent actuellement l'Europe ne font plus de contes ; il y a des siècles que le moule en est brisé. Les contes, nous dit-on encore, ne sont caractéristiques d'aucune époque, d'aucun pays. Je les trouve singulièrement caractéristiques d'un état psychologique très particulier : qu'un écrivain doué de l'imagination la plus ingénieuse essaie de faire un *Petit Poucet !* Il n'est peut-être pas impossible de déterminer « dans le temps et dans l'espace » les races qui ont passé par cet état psychologique.

Malgré quelques affirmations téméraires, le livre de M. Bédier reste le plus important travail sur le folklore qu'on ait fait en France ; voilà quinze ans que MM. E. Rolland et Gaidoz nous ont initiés à cette science ; a-t-elle enfin trouvé des principes et une méthode ? J. C. P.

L'Épopée mystique de William Langland. par J.-J. Jusserand. Paris, Hachette, 1896, in-16 de 275 p. — Prix : 3 fr. 50.

Il se pourrait que le titre donné à son nouvel ouvrage par M. Jusserand ne fût pas pour tout le monde une étiquette d'un sens bien précis. Qu'est-ce que William Langland et son épopée mystique ? se demandera peut-être plus d'un. Langland, qu'on a prénommé aussi Robert, est le personnage absolument inconnu à qui l'on attribue la paternité de la *Vision de Piers Plowman*, poème très en vogue à la fin du XIVe siècle, peu lu et peu lisible maintenant, mais dont le titre au moins n'est pas ignoré de ceux qui ont pratiqué la littérature anglaise. Ceux-ci, d'ailleurs, prendront de confiance le livre de M. Jusserand, se rappelant le plaisir qu'ils ont eu plus d'une fois en son érudite compagnie. Notre commentateur étudie d'abord le milieu dans lequel s'est produit le poème, rappelle combien était mêlée en Italie, en France, en Angleterre, le cadre des rêves et visions, et trace le tableau des circonstances politiques et autres, guerres, pestes et mouvements de terre. L'analyse du poème, qui n'a ni plan ni action, ne occupe pas longtemps, mais d'après les allusions qui s'y trouvent nombreuses, il réussit à établir plus exactement qu'on ne l'avait encore fait la date de la rédaction des trois principaux textes : 1362-1363, 1376-1377, 1386-1389. C'est alors seulement qu'il se décide à tirer du poème le système, à dégager de cette mine sacrée, quelques renseignements sur le poète. Langland se serait bien en réalité appelé William, et il serait né en 1331 ou 1332 à Cleobury-Mortimer (comté de Shrewsbury), non loin de Malvern, dont une vue pittoresque reproduit le site. Non pourquoi de la Vision. Rien ne prouve que Langland fut de noble extraction, au contraire, mais des protecteurs qu'il ne tarda pas à perdre. Il aimait mieux à mener de faire quelques études. Il ne fut ni prêtre ni moine comme on le soupçonne, mais il se ma-

ria, bien que clerc et attaché à l'Église à un titre quelconque : les « chanteries » étaient les instruments de son travail, son gagne-pain. Enfin, il habita Londres, vécut dans une maisonnette de Cornhill, non loin de Saint-Paul, et retourna probablement, avant de mourir, vers les collines de l'Ouest. Biographie bien incomplète, sans doute, pourtant en progrès sur les plus récentes inductions de la critique anglaise. M. Skeat, qui a fait sa chose de *Piers Ploughman*, a la parole pour la réplique. Rectifions aussi, d'après M. Jusserand, l'opinion qu'on s'était faite, un peu à la légère, des idées de Langland. C'est un satirique, un moraliste réformateur, non un hérétique ni un révolté; il ne veut aucun bouleversement dans la société civile ou religieuse, mais il insiste pour que chacun, dans quelque position qu'il soit, fasse son devoir, tout son devoir. Ce vif sentiment de l'obligation morale est foncièrement anglais : il forme le fond des remontrances des communes. La devise de Langland : *disce*, *doce*, *dilige*, n'a rien assurément de révolutionnaire, mais « il est du nombre de ces rares penseurs qui défendent avec violence des idées modérées, et emploient toutes les ressources d'une âme de feu pour la défense du sens commun. » Je ne puis qu'indiquer sommairement quelques-unes des conclusions de cette minutieuse analyse. M. Jusserand clôt son livre par une étude sur la littérature mystique, et donne quelques extraits du texte, suivis d'un glossaire. Au point de vue de la forme, la *Vision* a ceci de particulier, qu'écrite dans la langue de Chaucer, elle a conservé l'allitération germanique de préférence à la nouvelle prosodie anglo-normande. LONCHAMP.

Don Juan et la Critique espagnole, traduit de l'espagnol par J.-G. MAGNABAL. Paris, Leroux, 1893, in-12 de XIX-460 p.—Prix : 3 fr. 50.

Les Espagnols aiment leur don Juan, malgré toutes ses méchantes actions et sa vie débauchée; leurs sympathies pour lui sont telles qu'un grand poète, Zorrilla, en a fait le héros d'un drame assez édifiant — par son dénouement, du moins — pour être fréquemment représenté le jour des morts. Les Espagnols voient de mauvais œil que des Français, des Italiens, des Anglais se soient permis de leur prendre ce personnage, et pour prouver qu'il est bien complètement à eux, ils seraient aises de découvrir quel en fut le type. Suivant M. Pi y Margall, il paraît qu'il existe une tradition à laquelle pourrait se rattacher l'histoire de don Juan. Au reste, nous n'avons pas du tout envie de contester son origine, et de peur d'être rabroué par quelque grincheux Castillan, nous ne chercherons pas même une analogie entre l'invitation à souper adressée à la statue du Commandeur et une invitation de même genre adressée, dans un vieux conte populaire picard, à une tête de mort et acceptée par elle. Cette prédilection pour don Juan explique que nos confrères

d'au delà des Pyrénées s'occupent beaucoup de lui. Il a donné lieu à trois études, l'une de M. Manuel de la Revilla, l'autre de M. Pi y Margall, la troisième de M. Felipe Picatosta. M. Magnabal a pensé qu'il pourrait être intéressant de nous les faire connaître et nous en a donné la traduction en un volume. Ce qui doit faire bien présumer de l'appréciation des trois critiques, c'est qu'ils se rencontrent dans l'ensemble de leurs jugements. Tirso de Molina est le premier dramaturge qui ait traité le sujet de don Juan, il le mit en scène dans sa pièce *El Burlador de Sevilla*, où il le représenta, il faut en convenir, moins dépravé que dans l'œuvre de Molière. Le *Burlador de Sevilla* fut refait par Juan de Zamora dans une pièce composée sous l'influence des doctrines classiques venues de France, et que pour cette raison, Moratin, imbu des mêmes idées, a louée beaucoup trop. Enfin, de nos jours, Zorrilla a écrit sur don Juan Tenorio un drame plein de contradictions, d'impossibilités, mais d'une poésie splendide qui peut cacher aux yeux du vulgaire des défauts que les trois critiques ont fort bien vus et qui les engagèrent à laisser au premier rang le vieux Tirso de Molina. A la fin de son étude, M. Picatosta parle incidemment d'une œuvre assez originale et non dramatique, de Campoamor. Ce poète y peint don Juan retiré du monde, à ses derniers moments, accablé d'infirmités, et sa mort n'est plus un châtiment visible du ciel, mais la conséquence naturelle de ses passions.

C'est une bonne idée d'avoir voulu nous faire connaître ce que les Espagnols pensent de leurs trois don Juan, mais la traduction de M. Magnabal n'est pas toujours fort élégante. Quelques phrases y offrent même un enchevêtrement d'où la pensée ne se dégage pas très clairement. Disons en passant que, page 212, on rencontre un mot qui n'est pas français : *rancuneuse*. Peut-être y aurait-il de légères observations à faire sur la manière dont quelques citations ont été traduites. Ainsi ces mots que prononce don Juan au moment où il disparaît dans les flammes :

Que me quemo ! que me abraso !
Muerto soy !

ont été rendus de cette manière : « Je brûle, *j'embrase*, je suis mort ! »

Dans sa préface, M. Magnabal se prononce vivement, presque aigrement, contre cette école qui surcharge les pages de renvois et de notes. C'est un exemple qu'il n'a pas voulu suivre. N'eût-il pas bien fait cependant, dans une petite note, de défendre la France, souvent fort injustement attaquée par les auteurs qu'il traduit et de relever des phrases comme celle-ci : « Les critiques, et en particulier les critiques français qui se sont consacrés avec une constance si stérile à rechercher l'origine de toutes les créations littéraires.... » (p. 102). Décidément nos deux sœurs, l'Espagne et l'Italie, sont bien susceptibles, et il est difficile de les contenter. TH. P.

HISTOIRE

Manuel des antiquités romaines, par TH. MOMMSEN, J. MARQUARDT et P. KRÜGER. T. XV. *La Vie privée des Romains,* par JOACHIM MARQUARDT. Ouvrage traduit sur la 2e édit. allemande, par VICTOR HENRY, t. II. Paris, Thorin, 1893, in-8 de 576 p., avec 23 grav. — Prix : 12 fr.

L'éloge du célèbre *Manuel des antiquités romaines* de Mommsen et Marquardt n'est plus à faire. Les deux volumes traduits en français par M. Victor Henry sont des plus attachants; le second en particulier présente un vif intérêt. Ce n'est pas seulement un ouvrage à consulter où l'on trouvera des renseignements variés sur la vie privée des Romains, c'est presque un livre amusant; tout homme à l'esprit cultivé éprouvera un véritable plaisir en parcourant ces pages si pleines de faits et d'idées.

Voulez-vous savoir ce que mangeaient les Romains? Vous serez immédiatement renseigné sur les différentes qualités du pain et sur la manière de le fabriquer; les légumes les plus délicats, les fruits les plus savoureux et les plus rares passeront sous vos yeux. La viande, le gibier, le poisson, accommodés avec une véritable science et un raffinement extraordinaire, les huîtres, dont on était déjà engoué et que du temps d'Ausone on élevait artificiellement à Bordeaux, formaient, sous l'empire, le fond de l'alimentation des gens à leur aise. Quant aux vins, l'énumération de ceux que produisaient la Grèce, l'Asie Mineure et la Campanie est fort suggestive; les prix élevés qu'atteignaient les plus généreux feraient pâmer d'aise nos amateurs contemporains. Ce chapitre sur l'alimentation se termine par un aperçu rapide de toutes les professions qui se rattachent, en dehors des producteurs proprement dits, à la circulation des denrées alimentaires.

L'histoire des modes dans l'antiquité n'est pas moins curieuse. La fabrication et le commerce des matières premières, la confection des étoffes, la décoration des vêtements, du linge de table, des couvertures, l'application des broderies précieuses, forment le sujet d'autant d'études spéciales et presque d'actualité. Si nos élégantes modernes ne s'intéressent pas aux changements du costume masculin, elles suivront avec infiniment d'intérêt les variations de la toilette des dames et ne s'étonneront pas d'apprendre que le costume des femmes différait de celui des jeunes filles, qui à son tour n'était pas le même que ceux des esclaves et des courtisanes. Je ne parle pas des modes exotiques, grecques surtout, dont l'introduction bouleversait les sages matrones. Les fourrures et les pelleteries étaient peu en usage chez les vrais Romains; elles ne pénétrèrent qu'assez tard, à la suite des invasions germaniques. La variété des chaussures était infinie : suivant les exigences du moment on portait des sandales, des souliers ou des bottes dont, à son tour, la mode changeait indéfiniment la forme et donnait lieu à d'élégantes fantaisies.

La coupe des cheveux, l'arrangement de la barbe, la coiffure, ont subi aussi des modifications dont il est possible de fixer la chronologie. Pour les femmes l'emploi des boucles artificielles, des faux cheveux, des perruques était aussi courant que de nos jours ; les coiffeurs de Rome vendaient même aux dames fin de siècle du temps d'Auguste des cheveux blonds importés de Germanie.

Dans le même ordre d'idées l'habitation et l'ameublement forment un intéressant chapitre de l'histoire de l'art chez les Romains. La Grèce leur fournit tous les modèles à une époque où ils ne savaient guère les apprécier, mais quand le goût du beau se fut éveillé chez eux, ils eurent la gloire de conserver intacte pendant des siècles la technique grecque et les arts qui s'y rattachent. Les plus beaux marbres de la Grèce, de l'Asie et de l'Afrique, ceux de l'Italie et de la Gaule arrivaient à Rome pour orner les temples, les tombeaux, les édifices publics, les demeures des riches particuliers ou pour donner la vie aux arts mineurs qui dépendent de l'architecture. Le sol se couvrait de mosaïques aux riches couleurs ; les innombrables produits de l'industrie céramique remplissaient les maisons des pauvres et des riches ; le bronze prenait toutes les formes aussi bien pour les usages domestiques que pour ceux du culte, de la guerre ou pour le plaisir des yeux : les statuettes des dieux, les bustes et les statues des empereurs, les armes, les appareils d'éclairage, lampes ou candélabres, les ustensiles de tout genre, faisaient partie du mobilier de chaque maison, sans parler des vases d'argent, ciselés avec une rare perfection, qui excitaient l'admiration des amateurs. Au travail des métaux se rattachent encore la bijouterie, dont tous les grands musées possèdent des spécimens, et le travail des pierres fines qui a fait et qui fera encore le sujet de maintes recherches. Le bois était la matière première de l'ameublement dont les formes gracieuses revivent à nos yeux, soit dans les images que les anciens eux-mêmes nous en ont laissées, soit dans les meubles de bronze ou de marbre qui nous sont parvenus. Le cuir, l'os, l'ivoire et le verre, travaillés de mille façons différentes, contribuaient, avec les métaux et les étoffes, à compléter les détails infinis du mobilier romain.

Le chapitre suivant est relatif au travail intellectuel et aux professions qui en dépendent, telles que le barreau, le professorat, la médecine, la pharmacie, la librairie, les arts mécaniques, etc. Enfin le dernier chapitre a trait aux jeux et divertissements des enfants, aux jeux de dés et, en général, à ceux qu'on joue sur un tablier.

Tel est le résumé très bref des matières développées avec autant de talent que de clarté dans ce gros volume, dont le seul défaut est de ne pas être plus complètement illustré. Les quelques gravures qu'on y rencontre sont insuffisantes. Le mérite du texte n'en éclate pas moins aux yeux de tous les lecteurs. T. DE C.

Histoire de l'Église, par le cardinal HERGENROETHER. Traduction de l'abbé BELET. T. VI. Paris, Palmé, 1892, in-8 de 580 p. — Prix : 7 fr. 50.

Ce tome comprend la suite de la septième période : De la fin du XVe siècle au traité de Westphalie — et les deux premiers chapitres de la huitième : Du traité de Westphalie à la Révolution française. — Les deux cents premières pages nous présentent le tableau de la magnifique effloraison de vie et de force expansive dont se montre animé le catholicisme victorieux de l'hérésie après la réforme accomplie par le concile de Trente. Dans cette seconde moitié du XVIe siècle, tout paraît renouvelé comme par miracle. Les ordres religieux qui se multiplient pour la défense et l'honneur de l'Église, la prospérité des missions, l'activité des grands Pontifes, le progrès des sciences et des arts, les exemples fortifiants donnés par un grand nombre de saints, tous ces points de vue sont présentés de main de maître par le savant cardinal, avec une concision qui n'omet rien. Chaque paragraphe est suivi d'indications bibliographiques et parfois de notes critiques de la plus grande utilité.

Le reste du volume est presque tout entier consacré au XVIIe siècle. Les choses de France y occupent une place prépondérante. Il est intéressant de voir comment elles sont présentées et jugées par un auteur étranger. Sur un seul point le traducteur s'est séparé de sa manière de voir ; c'est au sujet de Bossuet pour lequel le cardinal est un peu sévère et qu'il place comme orateur au second rang, après Bourdaloue. Cette petite note de l'abbé Belet nous a fait regretter qu'il n'en ait pas mis quelques autres, ajoutant à la nomenclature des ouvrages à consulter l'indication de tels ou tels travaux parus dans ces derniers temps sur ces matières et qui n'ont pu venir à la connaissance du cardinal.

La traduction est bien faite, quoique parfois timide. Au lieu de Denys Sammarthe et Félix de Cantalicio, nous aurions voulu lire : Denys de Sainte-Marthe et Félix de Cantalice. Ce n'est pas au traducteur mais à l'imprimeur que nous reprocherons d'avoir mis Salmon pour Salmeron et deux fois Arménien pour Arminien. Faibles taches qui n'enlèvent rien au mérite de l'immense travail dont nous sommes reconnaissants à M. l'abbé Belet. LAMOUREUX.

Melito von Sardes. *Eine kirchengeschichtliche Studie,* von CARL THOMAS. Osnabrück, Meinders-Elstermann, 1893, in-8 de 145 p.

Le Dr Harnack a fait reporter, dans son *Histoire des dogmes*, le développement parallèle et relativement distinct de la vie ecclésiastique et de la théologie vers la fin du IIe siècle, dans l'église d'Asie Mineure et dans celle de Rome, mais bien des points restent encore à éclaircir et bien des questions à développer. Méliton de Sardes, en particulier, méritait d'être mieux connu. Cet esprit véritablement distingué, d'après le peu que nous connaissons de lui, eut en effet en Orient un rôle considérable ;

mais ce qui ajoute à l'importance que l'historien ecclésiastique doit accorder à sa personnalité, c'est qu'il fut vraisemblablement le premier qui eut à son service un canon définitivement arrêté des Écritures inspirées, comme fondement de sa théologie. Trait d'union entre deux époques bien distinctes, il semble déjà appartenir à la théologie de l'avenir, et pourtant il tient encore par des liens irrécusables à l'âge post-apostolique. Il y avait dans cette vie de quoi intéresser, passionner même à un certain point, un érudit. M. Carl Thomas s'est efforcé de faire revivre documentairement cette figure dont les lignes principales étaient un peu effacées, bien que son profil restât net dans son ensemble, et il est allé demander à des sources variées la possibilité de cette restitution. Écrits antérieurs à Eusèbe, passages tirés de cet historien et d'autres écrivains grecs et latins, fragments syriaques, documents découverts par Dom Pitra, et d'autres encore viennent lui fournir des renseignements qui lui permettront de nous décrire les formes antiques du christianisme, le rôle apologétique de son héros, son système théologique et ses vues pratiques dans le domaine de la morale. Sobre dans ses développements, prudent dans ses investigations, modéré dans ses conclusions, l'auteur a su donner à sa dissertation un caractère véritablement scientifique, et l'on se plaît à espérer que cet essai encore inexpérimenté sous certains aspects servira de base à une étude plus vaste dont profitera l'histoire du dogme chrétien. G. Péries.

Journal du Congrès de Munster, par François Ogier, aumônier du comte d'Avaux, publié par Auguste Boppe. Paris, Plon et Nourrit, 1893, in-8 de xxxix-268 p. — Prix : 6 fr.

Le document publié par M. Boppe n'est pas un récit détaillé et suivi des négociations qui ont amené la signature des célèbres traités de Westphalie. Ce n'est, comme le diligent éditeur nous en avertit au début de l'*Introduction*, que le cahier de notes, l'éphéméride d'un témoin de ce grand événement. Confident de l'un des plénipotentiaires, « l'auteur était bien placé pour observer ce qui se passait autour de lui. Il le note tantôt jour par jour, tantôt par intervalles, insérant dans son journal aussi bien les faits politiques que les petits incidents qui le touchent personnellement. L'intérêt de ces observations s'accroît lorsque l'on connaît le rôle qu'a joué pendant le Congrès celui qui les rédigeait. François Ogier était non seulement l'aumônier du comte d'Avaux, il servait aussi de secrétaire à l'ambassadeur, rédigeant au besoin une brochure politique, ou donnant des conseils dans les questions religieuses. Érudit et lettré, il savait se mêler aux divertissements littéraires qui charmaient l'éminent diplomate pendant son long séjour à l'étranger, et son caractère ecclésiastique ne l'empêchait pas de composer un ballet. Ainsi que

le fait très bien remarquer M. Boppe, le journal d'un homme d'un esprit si curieux ne peut manquer d'apporter, au milieu des innombrables volumes publiés sur les traités de Westphalie, une note personnelle qui faisait défaut jusqu'ici. Aussi faut-il lui savoir gré d'avoir reproduit le manuscrit de la Bibliothèque nationale (n° 1700 des N. Acq. Fr.), et d'avoir accompagné cette reproduction de tous les éclaircissements nécessaires. D'abord, il a retracé en quelques pages rapides, mais pleines, la vie de François Ogier, si oublié aujourd'hui, mais qui a tenu, dans la société littéraire de la première moitié du XVIIe siècle, un rang fort honorable. Il a surtout consulté, pour reconstituer la biographie de l'aumônier, les ouvrages où ce dernier s'est plu à parler de lui-même (*Lettre* pour servir de préface aux Épistres héroïdes d'Ovide, de la traduction de Marolles, 1661. *Lettre* à l'abbé de Chavaroche, dans *Inscription antique de la vraie croix de l'abbaye de Grandmont*, 1658. *Discours*, en tête du deuxième volume des *Actions publiques*). Il était fils de Pierre Ogier, avocat au parlement de Paris, et de Marie Dolet, d'une famille parisienne de magistrats; il eut trois sœurs et deux frères dont l'aîné, Charles, fut plus connu comme homme de lettres que comme avocat; il naquit en 1597 ou 1598, fut élevé au collège de Boncour, où il eut pour maître Jean Galland; fut condisciple de Guillaume Colletet, qui resta toujours son ami et qui le mit en relations avec Vaugelas, Bachet de Meziriac, Farel; il eut de vives polémiques avec le P. Garasse, avec Dom André de Saint-Denis; il devint un prédicateur renommé, fut à Munster « l'évangéliste de la paix, » éprouva une injuste disgrâce, demandant au culte des lettres ses douces consolations jusqu'à sa mort, arrivée le 3 juillet 1670. M. Boppe, après avoir raconté la vie de François Ogier, montre que le manuscrit du *Journal du Congrès de Munster* (lequel s'arrête au 31 décembre 1647) est authentique et, de plus, original. Les récits de l'aumônier du comte d'Avaux sont très curieux tant au point de vue historique qu'au point de vue anecdotique. On y trouve les renseignements les plus variés sur Saint-Denis, Nanteuil, la famille de Mesmes, l'évêque de Soissons, Simon le Gras, l'église de Soissons, la ville de Reims, le chanoine Frémin, qui lui fit voir « toutes les singularités » de cette ville, Rethel, Charleville (avec sonnet sur cette place), Mézières, le comte de Bussy, Servien, marquis de Sablé, Antoine de Chavaroche, abbé de Saint-Maurice, don Francisco de Mello, Namur, Huy, l'abbé de Mouzon, Liège, Maestricht, Venloo, Dordrecht, les diplomates Coignet de la Thuillerie et marquis de Saint-Romain, le ministre Colvius, Rotterdam, où les voyageurs saluèrent la statue d'Érasme, La Haye, le prince d'Orange, le maréchal de Guébriant, la princesse Élisabeth, petite-fille de Jacques Ier, l'archevêque Jacques de la Torre, Joachim de Wicquefort, le grand philosophe Descartes, la savante Anne-Marie de Schurman, Delft, Claude de Saumaise, Heinsius, Barthold Nihusius,

Kempen, Deventer, Munster, le nonce Fabio Chigi (plus tard Alexandre VII), le docteur Volmar, Isaac de la Peyrère, Jean de Werth (tuant le comte de Mérode à Cologne, *inter pocula*), Marc Duncan, sieur de Cérisante, Joannes Nicius Erythræus, l'ambassadeur de Venise, Contarini, le comte de Brégy, le baron d'Avaugour, le doyen Bernard Mallinkrot, le marquis de Saint-Maurice, Théodore Godefroy, le duc de Longueville. M. Boppe a complété tous ces renseignements par de savantes notes où l'on voudrait pourtant parfois trouver des références plus précises, car ce n'est pas assez d'indiquer, par exemple, ainsi une lettre de l'auteur de la *Pucelle :* « dit Chapelain. » Ajoutons un seul autre petit reproche : Peiresc (p. XII) n'a jamais été président. L'éditeur a réuni (en appendice) divers documents sur la querelle de Fr. Ogier et du ministre Colvius (manuscrits de la Bibliothèque de l'Université de Leyde), sur le ballet de Munster ou ballet de la paix, composé par Fr. Ogier et déjà publié par M. Lud. Lalanne, sur les sermons de Munster (exorde du panégyrique de Saint-Louis et fragment du sermon de la Passion), enfin sur la correspondance de Fr. Ogier, avec reproduction de six lettres à Claude Joly, déjà publiées à la suite du *Voyage de Munster* de ce dernier. Le volume, terminé par un ample *Index alphabétique*, est orné d'un beau portrait de l'aumônier du comte d'Avaux. T. DE L.

Les Fusillades du Champ des martyrs. Mémoire rédigé en 1816 par l'abbé GRUGET, curé de la Trinité, publié et annoté par S. QUERUAU-LAMÉRIE. Angers, Germain et Grassin, 1893, in-8 de 129 p.

S'il m'en souvient, l'église de la Trinité, au faubourg de la Doutre, à Angers, possède un buste de son digne et vaillant curé, l'abbé Gruget. Il ne crut pas devoir s'exiler ; il se cacha. Entre autres asiles, il en prit un place du Ralliement ; de là, il assistait aux exécutions et donnait l'absolution aux victimes. Il a écrit des *Mémoires* qui forment, dit-on, vingt-trois cahiers in-12, et, sur la demande de Mgr Montault des Isles, évêque d'Angers, un *Recueil des faits qui ont eu lieu à l'occasion des victimes massacrées en haine de Dieu et de la Royauté, dont les corps ont été déposés au Champ des martyrs dans les mois de janvier et de février 1794.* C'est ce précieux *Recueil* que publie M. Queruau-Lamérie.

M. Godard-Faultrier avait eu communication de ce manuscrit pour son intéressant opuscule : *Le Champ des martyrs ;* il en avait extrait les passages les plus importants. On n'en est que plus heureux de lire le manuscrit lui-même, et l'on s'étonne que l'abbé Gruget ait pu recueillir des notes si exactes dans l'existence agitée qu'il menait alors. Le tribunal révolutionnaire de Paris lui-même ne compta pas par fournée autant de victimes que la commission d'Angers ; celle-ci faisait fusiller hommes et femmes par plusieurs centaines à la fois, sans jugement. A ces ouvriers, à ces laboureurs, à ces personnes de tout sexe et de toute condition, à

ces religieuses si fermes dans leur foi, on a élevé, sur l'emplacement même de leur supplice, une chapelle expiatoire qui, encore aujourd'hui, est fréquentée chaque jour par de nombreux pèlerins.

M. Queruau-Lamérie, pour qui les documents originaux de la commission Félix n'a pas de secrets, s'en est servi pour contrôler les récits de l'abbé Gruget. Il a fait plus : il a publié en appendices : 1° des notes sur les interrogatoires des détenus d'Angers et les jugements par F.... (fusillade) 69-87; 2° les listes des victimes fusillées au Champ des martyrs (88-129). Elles sont loin d'être complètes : il manque plus d'un cahier qui aura été égaré ou détourné, lors de la remise des papiers de la commission Félix au greffe du tribunal criminel. Ainsi, l'abbé Gruget compte 1,897 victimes, non compris les 99 fusillés du 26 germinal, et les listes ne comprennent que 800 noms. « A supposer, dit M. Queruau-Lamérie, que les chiffres donnés par M. Gruget, qui, sans doute, n'a pas compté les victimes de chaque chaîne et a pu être trompé lui-même par ceux qui l'ont renseigné, soient un peu exagérés, ce qui n'est pas prouvé du reste, il n'en est pas moins évident que le nombre des victimes dut être notablement supérieur à celui que nous avons trouvé. Il est établi, en effet, que des personnes indiquées comme ayant obtenu des sursis ont été fusillées sans que nous ayons pu les comprendre sur nos listes, à défaut de preuves certaines, et que d'autres l'ont été sans avoir été interrogées et sans qu'il soit possible de retrouver jamais leurs noms (88-89). »

On voit tout l'intérêt de cette précieuse publication et le soin vraiment scientifique qui y a présidé : l'auteur nous y a habitués. En terminant, souhaitons que les *Mémoires* de l'abbé Gruget soient, eux aussi, bientôt publiés, et, s'il est possible, confiés au même éditeur. VICTOR PIERRE.

Les Populations agricoles de la France, par HENRI BAUDRILLART, 3e série, publiée par ALFRED BAUDRILLART. *Les Populations du Midi. Passé et Présent.* Paris, Guillaumin, 1893, in-8 de VI-654 p. — Prix : 10 fr.

Nos lecteurs connaissent certainement la grande œuvre à laquelle M. Henri Baudrillart a consacré, avec un entier dévouement, les dernières années de sa vie laborieuse. Chargé par l'Académie des sciences morales et politiques de procéder à une enquête approfondie sur l'économie rurale de notre pays, il n'y avait pas épargné sa peine. Il s'était imposé d'incessants voyages durant lesquels il examinait à fond toutes les questions d'ordre matériel et d'ordre moral qu'il devait traiter dans ses rapports. Entouré d'une vénération universelle et méritée à tous égards, ce grand homme de bien trouvait partout le meilleur accueil; il en profitait pour rassembler, dans de longues conversations avec les grands et petits propriétaires, avec les fermiers et les ouvriers agricoles,

une infinité de renseignements précis qu'il savait contrôler, critiquer, grouper, comparer avec les documents officiels et mettre ensuite en œuvre fort clairement et sous une forme parfaite. Dans les trois volumes que nous lui devons et dont le dernier a été achevé par son fils, M. l'abbé Baudrillart, de l'Oratoire — un érudit de marque et un excellent écrivain — nous avons, pour plus de la moitié du territoire, l'exposé très exact et très détaillé de la condition matérielle et morale des agriculteurs français durant le dernier tiers de ce siècle. Toutes les questions les intéressant y sont discutées sur des informations complètes et avec une entière sincérité. M. Baudrillart était un des représentants les plus autorisés de l'école économique orthodoxe et ne pouvait être considéré comme un détracteur de notre état social présent. Sa sympathie pour les hommes, les idées et les choses de ce temps étaient manifestes ; les progrès et les améliorations qui sont l'honneur de notre époque ne l'ont pas laissé indifférent et il n'a pas manqué de les mettre en lumière. Mais il avait l'âme haute et l'ardent souci du bien public ; aussi n'a-t-il pas dissimulé les misères et les abus dont nous souffrons, et, sans se lasser, il a eu le courage, plus rare qu'on ne pense, de dénoncer fortement nos maux et d'en chercher les remèdes. Il n'a pas manqué, toutes les fois qu'il l'a dû, de flétrir le vice, l'ivrognerie, le fol amour du luxe et du plaisir, la stérilité voulue des mariages qui constituent, dans certaines de nos provinces, un terrible danger pour la vie nationale. D'un bout à l'autre, ses études sont élevées et vivifiées par un souffle spiritualiste vraiment puissant. Ce savant économiste était un chrétien convaincu et son œuvre prouve une fois de plus que le souci des choses éternelles n'enlève rien à la clairvoyance de l'esprit, en ce qui touche aux intérêts matériels des hommes. Tel critique peu suspect de partialité à l'endroit de notre foi a constaté expressément que ce croyant sincère était un esprit très libre et très sûr.

Ce qui ajoute singulièrement à l'intérêt et à la valeur des *Populations agricoles de la France*, ce sont les études rétrospectives qui servent d'introduction à chacune des monographies dont l'ouvrage se compose. M. Baudrillart avait très justement pensé que pour accomplir pleinement la tâche difficile qui lui avait été confiée, il était indispensable de remonter aussi haut que possible dans le passé. C'était un de ces patriotes éclairés pour qui la France ne date pas d'un siècle ; il avait le culte des ancêtres, et c'était avec une vraie piété filiale qu'il s'efforçait d'entrer dans leurs pensées, de connaître leurs œuvres. D'autre part, il comprenait qu'au fond il n'est pas une institution, pas un progrès, pas une situation à laquelle on puisse exactement appliquer l'audacieuse épigraphe de l'*Esprit des lois : Prolem sine matre creatam*. Si, malgré les misères de notre condition présente, malgré nos défauts et nos vices, nous sommes très portés à nous admirer, à glorifier les conquêtes maté-

rielles que nous avons faites, à nous extasier sur la diffusion de l'instruction et du bien-être, nous devrions savoir que ces résultats ne sont pas dus uniquement à nos efforts et qu'il en faut, dans une large mesure, attribuer le mérite aux générations qui nous ont précédés et qui ont obscurément peiné avant nous.

Aussi, dans chacun des trois volumes de sa dernière œuvre, M. Baudrillart avait pris pour base de ses rapports sur l'état actuel de chaque province une étude approfondie de sa situation au moyen âge et sous l'ancien régime. Il avait su recourir partout aux meilleurs travaux de première main, en extraire le suc et la substance, en faire l'harmonieuse synthèse et présenter avec beaucoup de clarté et de chaleur les résultats acquis. Il avait rencontré dans ces recherches rétrospectives l'explication d'une multitude de faits contemporains, parce qu'il l'y avait poursuivie avec une grande perspicacité et une conscience parfaite.

Ce troisième volume décrit et critique la situation présente des populations du Midi, après avoir retracé le tableau de leur état ancien. Les provinces ici représentées sont la Provence, le comté de Nice, le Comtat-Venaissin, le Languedoc, le Roussillon, le Rouergue, le Vivarais, le Velay. La plupart des chapitres avaient été mis au point par M. H. Baudrillart, qui a travaillé jusqu'à la dernière heure avec une admirable vaillance. Quelques-uns ont été terminés ou même rédigés — on devine avec quel respect de sa pensée et de sa méthode — par son digne fils.

Il est bien désirable qu'une œuvre comme celle-là, bien supérieure, au double point de vue de l'abondance des renseignements et de l'impartialité, aux *Voyages en France*, pourtant si utiles aux historiens, d'Arthur Young, soit achevée par les soins de l'Académie des sciences morales, qui en a pris l'initiative. Espérons que M. Baudrillart trouvera un continuateur fidèle à son esprit et à ses procédés. Mais puisque son fils est absorbé par ses travaux d'histoire diplomatique, ce continuateur idéal sera, je le crains, difficile à trouver. ERNEST ALLAIN.

La France et l'Italie devant l'histoire, par JOSEPH REINACH. Paris, Alcan, 1893, in-8 de 244 p. — Prix : 5 fr.

Cet ouvrage de M. J. Reinach ne manque ni d'intérêt ni de valeur. Ce n'est pas, à proprement parler, une page d'histoire, mais plutôt un discours, toujours animé, quelquefois violent, pour soutenir une thèse, à savoir que « l'intervention de la France dans les affaires d'Italie s'exerce presque toujours dans le même sens, qui est le grand courant de la civilisation et de la liberté. » Cette thèse est discutable, de même que l'assentiment sans réserve donné par l'auteur à la politique du cardinal de Richelieu en Allemagne. M. Reinach a aussi méconnu le caractère et le rôle de la Papauté, contre laquelle il va quelquefois jusqu'à l'invective. Sur ce terrain, le livre relève plutôt du pamphlet que de l'histoire.

Par contre, certaines parties sont traitées avec autant de discernement que de verve, notamment la politique de Mazarin en Italie. M. J. Reinach n'est pas doux pour le gouvernement de la rue, et il a bien raison. Je citerai également comme ressortant du récit avec une précision lumineuse et accablante, l'égoïsme conscient de la maison de Savoie sacrifiant l'indépendance de l'Italie toutes les fois que le succès ne devait pas être à son profit. C'est comme cela qu'on fait les bonnes maisons.

Assurément les princes de Savoie ont gagné à ce qui est survenu depuis ; mais les Italiens sont-ils devenus, par la solution savoisienne, plus heureux et plus libres qu'ils ne l'eussent été sous telle autre combinaison qui leur a été offerte et que la politique de Turin fit échouer? Quant à l'Italie, elle siège, il est vrai, un peu plus haut que la Turquie, dans l'heptarchie européenne ; mais « la sœur latine, » depuis qu'elle est entrée, avec la Triplice, dans le camp d'Agramant, y figure un peu comme un satellite et un appoint pour la carte à payer. Elle s'y est amoindrie en redevenant ce qu'elle avait été jusqu'en 1803, le vicariat de l'Empire; encore y avait-il alors le Saint-Empire, au lieu de la chose purement allemande qui a surgi en 1871.

Le livre de M. J. Reinach agacera beaucoup de gens ; mais, sous le bénéfice de graves réserves, la lecture en est intéressante, et même instructive. A. D'AVRIL.

La Prusse et son roi pendant la guerre de Crimée, par G. ROTHAN. Paris, Calmann Lévy, 1893, in-12 de 396 p. — Prix : 3 fr. 50.

Ce travail de feu Rothan ne manque pas d'intérêt ni d'agrément ; mais je n'estime pas qu'il soit à la hauteur d'autres de ses publications, notamment de l'*Europe et l'avènement du second Empire*, que je présentais l'année dernière aux lecteurs du *Polybiblion* (t. LXVIII, p. 150). Le nouveau récit n'a pas aussi grand air : l'ingénieux diplomate y a une tendance à prendre les personnes et les choses par les petits côtés : c'est moins de l'histoire que la chronique du monde diplomatique pendant la guerre de Crimée ; mais le volume renferme quelques documents ignorés ou peu connus, et il y a là une attraction pour le public qui goûte singulièrement la chronique documentée.

M. Rothan voit généralement juste ; quelques appréciations pourraient, cependant, être discutées. La guerre de Crimée n'a pas eu pour cause principale les rancunes de lord S. de Redcliffe contre l'empereur Nicolas (p. 13) : j'attacherais plus de portée à la rancune de Napoléon III contre le même souverain, qui n'avait pas voulu l'appeler « Monsieur mon frère. » — L'antagonisme entre l'Autriche et la Prusse n'a pas été provoqué en 1854 par la guerre de Crimée (p. 2) : il date de loin ; il avait déjà éclaté à Olmütz en 1850, avec une acuité qu'il n'a plus atteinte jusqu'en 1866.

L'auteur est habile à peindre les personnages qu'il met en scène; mais je me permettrai encore plusieurs restrictions. J'étais en Allemagne quelques années auparavant; il ne m'est pas resté l'impression que le prince royal d'alors fût généralement apprécié comme guerrier et comme politique. Ainsi que dit M. Rothan, « le prince vivait à part et personne ne soupçonnait sa grandeur future » (p. 44). — L'auteur ne donne pas une notion exacte de la haute valeur de Gerlach, lequel représentait bien autre chose que « l'idée russe, » comme allaient bientôt le montrer ses mémorables prises avec Bismarck. Quant à Prokesch-Osten, il n'était pas fait pour sympathiser avec notre auteur; mais ceux qui l'ont approché appréciaient en lui le sérieux et le brillant d'un esprit cultivé; nous ne l'avons jamais trouvé « impudent » (p. 31). Par contre, plusieurs estimeront qu'il n'était pas nécessaire, à propos de la Crimée, de brûler un grain d'encens à M. Renan.

Quant à Frédéric-Guillaume IV, je ne conteste pas qu'il fût incomplet et troublant pour les diplomates, même impatientant; mais M. Rothan cite plusieurs traits qui suffiraient à élever plus haut qu'il ne le place, un roi qui a rêvé le bel idéal d'un « État historique et chrétien, » que, d'ailleurs, il n'avait pas la force de réaliser. L'idée fixe de délivrer les chrétiens de l'oppression des musulmans (p. 50) n'a rien que d'honorable et même de sensé. Je ne saurais non plus trouver ridicule de professer « les idées du faubourg Saint-Germain » (*Ibidem*). — On ne saurait lui reprocher que « sa conscience fût plus forte que son ambition et le mit en lutte incessante avec la raison d'État » (p. 58). — M. Rothan trouve, et avec raison, que la lecture de quelques-unes des lettres du Roi est « pénible et troublante; » mais il ajoute que « le Roi a écrit des lettres qui font honneur à son cœur et à son esprit » (p. 50). Ces témoignages ne sont pas, cependant, d'un apologiste. Je terminerai en empruntant à l'auteur une appréciation qui spécifie mieux que tout le reste ce souverain difficile à manier, mais si supérieur moralement à ceux qui l'ont précédé ou suivi : « Il n'était pas aisé de faire prévaloir la politique scabreuse des compensations auprès d'un roi mystique, professant le respect du droit et du bien d'autrui. »

La politique de Frédéric-Guillaume IV, dans ses rapports avec la Russie, est caractérisée très clairement par la conclusion des arrangements signés le 20 avril 1854 avec l'empereur d'Autriche. Cette politique est la conséquence logique des deux mobiles permanents qui s'imposaient alors à la Prusse, et dont l'un a disparu de nos jours par le développement naturel de l'autre, c'est-à-dire : avant tout, l'intérêt de l'Allemagne dans la vallée du Danube où l'Autriche est son pionnier; au second rang, l'amitié avec la Russie, cimentée par un attentat commun, le partage de la Pologne, et par une alliance de famille alors très étroite, les deux souverains étant beaux-frères; mais retenons bien que jamais

la Prusse n'a sacrifié l'intérêt allemand à l'amitié russe. L'espace me manque pour développer ce point de vue, qui est exposé en détail dans *Négociations relatives au traité de Berlin* (Paris, Leroux) et dans le *Correspondant* de juillet 1884.

L'exécution des arrangements du 20 avril donna satisfaction aux deux mobiles prussiens, qu'on n'apercevait pas clairement à Paris et à Londres. 1° Par l'occupation autrichienne des Principautés, la Russie fut empêchée de nuire aux intérêts allemands dans la vallée du Danube, lequel (disent les Allemands) « doit être allemand depuis ses sources jusqu'à ses embouchures. » 2° L'occupation autrichienne empêcha Omer Pacha d'attaquer le corps russe de Dannenberg, qui, devenu libre, alla renforcer l'armée russe en Crimée contre nous. Au point de vue prussien d'alors, le cabinet de Berlin a eu raison de ne pas aller aussi vite et aussi loin que Paris et Londres l'auraient voulu. Les arrangements du 20 avril étaient logiques et sont venus à leur heure. « Marcher avec l'Autriche serait allemand, » disait le Roi à Manteuffel, lequel se plaçait à un point de vue étroit et politicien en répondant que « ce ne serait pas prussien » (p. 67). Rien n'était plus prussien alors que sauvegarder les intérêts allemands aux frais et risques de l'Autriche, en rendant service à la Russie, sans se brouiller avec la France.... et sans rien dépenser.

A. D'AVRIL.

Correspondance des beys de Tunis et des consuls de France avec la cour (1677-1830), par EUG. PLANTET. T. I. Paris, Alcan, in-8 de XL-654 p. — Prix : 15 fr.

En ce temps de renouveau de la politique coloniale, il est bon de remonter dans le passé pour y chercher l'enseignement du présent. M. Eugène Plantet contribue à cette œuvre bienfaisante et patriotique par une belle série de publications sur les anciens rapports de la France et des pays barbaresques : deux volumes fort remarquables ont déjà paru sur l'Algérie : *Correspondance des deys d'Alger avec la cour de France;* deux autres sur la Tunisie, et deux sur le Maroc compléteront l'œuvre qui devrait bien avoir son pendant pour les autres champs où s'est déployée l'activité de nos pères : pour le Canada, par exemple. Le présent volume s'arrête au seuil du XVIIIe siècle, et il est digne de ses aînés. On y trouve sept cent vingt-deux documents analysés ou publiés, tirés, comme les précédents, des archives des Affaires étrangères, de la Marine et de la Chambre de commerce de Marseille, et cette seule constatation permet déjà d'apprécier la somme de patiente énergie dépensée dans la formation d'un pareil recueil. Ces richesses ont leur éloquence : on sort fortifié de cette lecture. Sans doute, il y a bien des ombres au tableau. La Chambre de commerce de Marseille, que nous venons de citer, était d'une rapacité sordide qui entravait nos progrès ; Savary de Brèves, et

d'autres après lui, s'en plaignent avec amertume. Il y a aussi des traîtres qui jettent la zizanie dans la colonie française, ou des incapables, comme ce Dumolin, tourné en ridicule par le chevalier d'Arvieux, qui se conduit si lâchement avec le P. Le Vacher (p. 216-221), « lequel était, dit le chevalier, estimé de tout le monde, et qui rendait des services importants à tous les marchands et à tous les esclaves, dont il était le père et le protecteur. » Le P. Le Vacher avait parlé avec douceur à l'envoyé autoritaire de Louis XIV : « Je ne sais, Monsieur, d'où vient la difficulté que vous témoignez à permettre que les lettres qui m'ont été envoyées de France par votre vaisseau me soient rendues; je ne puis croire que vous en ayez l'ordre exprès du Roi » (16 juin 1666). Mais incapables et traîtres sont rares, et notre politique est grande et forte : Anglais, Italiens ou Hollandais nous rendent les armes, car, au moindre avantage qu'ils obtiennent, nos agents réclament l'égalité. Il y a aussi, dans ce volume, un côté pittoresque, on pourrait dire romanesque, qui est attachant : deux figures se détachent ainsi en plein relief, Giudicelli, dit Sanson Napollon (p. 70 à 82), imparfaitement connu jusqu'à ce jour, et le chevalier Paul (p. 158 à 171), celui-là complètement ignoré, et dont le séduisant portrait n'est pas une des moindres nouveautés de l'excellent travail qui nous occupe. Au résumé, le grand intérêt du livre et de l'œuvre, en général, de M. Plantet, l'intérêt actuel, c'est d'offrir aux arrière-petits-neveux de Napollon et de Colbert des exemples à suivre.

A. S.

Histoire des États-Unis de l'Amérique du Nord, *depuis la découverte du nouveau continent jusqu'à nos jours*, par Auguste Moireau. Paris, Hachette, 1892, 2 gr. vol. in-8 de 584 et 503 p. — Prix : 20 fr.

History of the New-World called America, par Edw. J. Payne. Tome I. Oxford, Clarendon Press, 1892, in-8 de xv-546 p.

M. A. Moireau, le distingué rédacteur en chef du *Messager de Paris*, a entrepris une œuvre considérable. Les deux premiers volumes, les seuls parus jusqu'ici, nous conduisent jusqu'à l'an 1800. Mais les États-Unis méritent bien une histoire détaillée. Le tome Ier débute par l'exposé de toutes les recherches modernes sur les anciens habitants du continent nord-américain et sur les découvertes antérieures à Christophe Colomb. Il n'a cependant pas mentionné les prétentions des savants irlandais qui soutiennent que leurs ancêtres y ont précédé les Vikings scandinaves. Le reste du volume est consacré aux explorations et découvertes, celles-là sérieuses, du XVIe et du XVIIe siècle et à la période coloniale. Il va jusqu'à la déclaration de l'indépendance en 1776.

Le second volume comprend la guerre pour l'indépendance et l'alliance avec la France, la transformation des colonies en États et leurs constitutions particulières, la confédération, la constitution fédérale et

l'organisation du gouvernement national par le parti fédéraliste. L'histoire des deux présidences de Washington est traitée avec un soin très grand et offre un vif intérêt à cause des rapports de la nouvelle République avec la Convention française et la coalition. L'auteur a tracé un tableau très animé, d'après les journaux du temps, du monde d'émigrés et de jacobins qui s'agitait alors à Philadelphie et de la vie de société qu'on y menait. C'était en effet provisoirement le siège du gouvernement et du Congrès. Non seulement M. Moireau a mis à profit tous les documents diplomatiques, tous les mémoires contemporains pour décrire la suite des événements de la politique intérieure et extérieure, mais il a également fait une place importance à la littérature et au mouvement intellectuel dans la période coloniale, pendant la Révolution et dans les quinze années qui suivirent. C'est la partie la plus neuve de cet ouvrage qui vient après tant d'autres de mérite. On trouve là des renseignements qu'on chercherait vainement même dans l'œuvre magistrale de M. A. Carlier. Par contre, M. Moireau n'a pas consacré autant d'attention à la race rouge que ne l'a fait le patient et perspicace auteur de l'*Histoire du peuple américain*. Il ne la néglige pas cependant complètement. Nous regrettons davantage qu'il n'ait pas mieux utilisé les publications de la *John's Hopkins University* et de l'*Harvard University* sur les institutions sociales de la période coloniale. On y trouve des aperçus très neufs fondés sur l'investigation des archives locales qui jettent un jour nouveau sur les origines du peuple américain et méritent de prendre place dans l'histoire générale. Malgré cette lacune l'œuvre de M. Moireau a un réel mérite ; des cartes intercalées dans le texte et des bibliographies développées à la suite des principales divisions en font un ouvrage utile à consulter en même temps qu'intéressant à la lecture.

— L'*Histoire du Nouveau Monde*, de M. Edward J. Payne, de l'Université d'Oxford, paraît devoir être un ouvrage de proportions encore plus vastes et une œuvre d'érudition de grande valeur. L'auteur s'est inspiré des meilleures méthodes et il ne marche que pas à pas, avec une critique rigoureuse. Le premier volume se compose de deux livres : le premier traite de la découverte de l'Amérique et fait l'historique le plus complet qui ait paru jusqu'ici de toute la tradition géographique relative à l'existence de vastes terres à l'Ouest qui a inspiré le génie de Christophe Colomb, ainsi que des explorations des Scandinaves du IXe au XIVe siècle. Le second livre est consacré à l'état des peuples aborigènes au moment de la conquête. M. Edward J. Payne développe un peu longuement une théorie sur les rapports entre l'état social et les moyens de subsistance que les économistes exposent en quelques lignes. Ses recherches sur la civilisation matérielle, le culte, les idées et les traditions religieuses des tribus qui habitaient le Pérou

et le Mexique n'en ont pas moins une originalité de bon aloi et une véritable profondeur. Il interprète fort judicieusement les documents qui nous ont été conservés sur ces tribus par la science comparée des religions de l'antiquité classique. M. Payne fait justice des banalités courantes sur la prétendue civilisation avancée des Aztèques et des Incas. Des peuplades qui n'avaient presque pas d'animaux domestiques ne pouvaient pas avoir un développement intellectuel et social comparable à celui de l'ancien monde, comme le soutiennent, à Mexico, les aztécomanes dans un intérêt de parti. Le collectivisme agraire des Péruviens et des Mexicains d'avant la conquête, dont le regretté M. de Laveleye faisait si grand état, n'était pas non plus autre chose que les corvées collectives imposées aux classes serves par les classes supérieures, et nulle part le peuple n'était plus durement asservi. Tels sont quelques-uns des aperçus que l'on trouve dans cet ouvrage. Il se recommande non seulement aux américanistes, mais encore aux personnes occupées de l'étude historique des religions. CLAUDIO JANNET.

Joseph de Maistre avant la Révolution, *souvenirs de la société d'autrefois (1753-1793)*, par FRANÇOIS DESCOSTES. Paris, Alphonse Picard, 1893, 2 vol. in-8 de 329 et 402 p. — Prix : 15 fr.

Le livre que M. François Descostes vient de publier sur *Joseph de Maistre avant la Révolution* est certainement très intéressant. M. Descostes est Savoisien, il aime et connaît bien son pays, ce qui le préparait tout naturellement à en bien parler; de plus il a eu la chance de retrouver le journal inédit de Gaspard Roze, le collègue au Sénat et l'un des plus intimes amis de Joseph de Maistre, et il a fait dans les diverses archives d'anciennes familles de la Savoie d'intéressantes découvertes qui lui ont permis de jeter un jour nouveau sur la première partie, la moins connue jusqu'ici, de la vie de Joseph de Maistre. Enfin, M. Descostes a du talent, une plume brillante, et un vif sentiment des beautés pittoresques de la région où Joseph de Maistre a vécu jusqu'au moment de son départ pour l'exil. Il avait donc entre les mains bien des éléments pour faire un livre vraiment original et neuf : il y a réussi. Son *Joseph de Maistre* est, je ne dis pas un très bon livre, avec un pareil sujet ce serait banal, mais un livre distingué, qui se lit avec agrément et profit. Bien des choses y sont dites que nous ne connaissions qu'imparfaitement sur l'enfance de Joseph de Maistre, sur sa famille, qui exerça une influence décisive sur ce génie austère, vigoureux et si chrétien, éclairé souvent d'un sourire qui s'épanouit toujours près des foyers heureux ; puis nous voyons Joseph de Maistre grandir, dans le travail et la vertu, se préparant à devenir l'homme d'État éminent et l'éloquent écrivain que l'exil bientôt nous révélera. Il débute dans la magistrature et y marque déjà sa place par quelques discours de haute envergure où les

qualités qui brilleront plus tard d'un si vif éclat n'excluent pas certains défauts que l'influence de Rousseau avait inculqués à toute la jeunesse du temps. Quelques lettres inédites achèvent de nous faire encore connaître cette belle âme d'honnête homme et cet esprit français. Puis l'exil commence et avec lui cette nouvelle vie au seuil de laquelle M. Descostes s'arrête, peut-être, nous le souhaitons, pour nous en faire plus tard le récit.

S'il reprend jamais la plume pour continuer son livre, nous lui demandons d'en soigner un peu plus la composition. Car ce livre, si intéressant, n'est pas un livre très bien fait. Trop de digressions viennent détourner l'attention de la figure principale pour ne pas affaiblir un peu l'impression qu'elle fait sur le lecteur. M. Descostes avait trop de matériaux entre les mains et il a voulu à toute force les faire entrer dans un cadre qui ne comportait pas tant de choses. C'est un tort; si brillantes que soient ces chevauchées à travers les souvenirs de la société savoisienne, elles fatiguent un peu le lecteur, qui préférerait voir plus tôt et ne jamais perdre de vue la grande figure qui l'attire. Ce sont là défauts d'orateur, dont un historien devrait se garder. On en a fait déjà de divers côtés l'observation à l'auteur ; espérons qu'à son prochain livre M. Descostes se souviendra de la leçon. P. Talon.

Mémoires sur Carnot, par son fils. Nouvelle édition. Paris, Charavay, 1893, 2 vol. gr. in-8 de 607 et 645, p. avec 23 illustr. — Prix : 20 fr.

C'est de 1861 à 1863 que M. Hippolyte Carnot publia sur son père les *Mémoires* qu'on réédite aujourd'hui. On trouvera dans ces deux majestueux volumes de nombreuses planches, empruntées aux archives de la famille Carnot, des portraits de tous ses membres, des dessins de leurs maisons patrimoniales. L'éditeur s'est servi des matériaux qu'avait rassemblés M. Hippolyte Carnot ; malheureusement, aucune note, aucun signe extérieur n'indique au lecteur les additions et les corrections. Elles ne doivent porter que sur les détails; on n'a pas touché aux lignes principales de l'œuvre ; les légendes sont restées légendes. Cela vaut peut-être mieux ainsi; le livre reste daté.

Si, en effet, sur quelques points, inutiles à signaler ici, la piété filiale commandait quelque réserve au biographe, il en est d'autres qu'il a pu éclairer, grâce à ses papiers de famille. N'oublions pas que, vers 1860, les études scientifiques sur la Révolution française commençaient à peine : ce livre sur Carnot était en quelque sorte un progrès.

Aujourd'hui, il est en retard. Sur l'organisateur de la victoire, il faut attendre l'achèvement de la publication de la correspondance militaire de Carnot; on sera alors à peu près en mesure de juger ses théories, son action, sa direction dans les guerres de la République; quant à son rôle dans la Terreur, les historiens républicains commencent eux-

mêmes à traiter sans façon le système de défense qu'il en présenta à la Convention; il y a longtemps que d'autres l'avaient jugé avec une juste sévérité. VICTOR PIERRE.

1822-1892. Jubilé de M. Pasteur (27 décembre). Paris, Gauthier-Villars, 1893, gr. in-4 de 183 p., orné de 5 planches. — Prix : 10 fr.

Il m'est vraiment fort agréable d'avoir à présenter ce superbe volume aux lecteurs du *Polybiblion*. On n'en édite pas souvent avec ce luxe sévère.

Bien rares sont les hommes qui, même ayant une place parmi nos immortels, entrent vivants dans l'immortalité. M. Pasteur, lui, aura bénéficié de cet honneur exceptionnel, en dépit des quelques détracteurs dont l'impuissance définitive rappellera à tout le monde certaine fable de La Fontaine.

La France n'a pas songé la première à fêter le soixante-dixième anniversaire de son grand homme. La lumière nous est venue du Nord, et cette lumière n'a point tardé à se transformer en une flamme embrasant presque subitement le monde civilisé tout entier. Un comité danois se forma en mai 1892 pour célébrer M. Pasteur; la Norwège, puis la Suède s'en mêlèrent, enfin le mouvement s'accentua au point de devenir universel. En notre siècle, Victor Hugo lui-même n'aura pas été l'objet d'une explosion d'enthousiasme aussi élevé, aussi réfléchi. Et comme si tout cet encens brûlé en l'honneur du maître ne suffisait point encore, voilà qu'après les discours officiels, le jour du jubilé, tombe à l'institut de la rue Dutot une avalanche d'adresses, de lettres et de télégrammes émanant des plus illustres savants des deux mondes. — L'on parcourra avec grand plaisir ce recueil, véritable monument élevé à la gloire de celui qui a tant fait pour la science, la patrie, l'humanité.

Observation finale : il pourrait être piquant, en vérité, d'établir un parallèle entre Hugo et Pasteur, tous deux de l'Académie française, tous deux nés dans la même province : chez le premier, un brillant incomparable; mais, au fond, du vent, de l'ouragan et, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi, trop fréquemment de l'épilepsie littéraire. Chez l'autre, au contraire, du sérieux, du solide — et de l'utile pour le bien général. Celui-ci est le seul, à mon avis, qui ait le droit de compter parmi les Franc-Comtois authentiques, gens sérieux que le vague, l'obscur et le nébuleux ont rarement séduits, même lorsque certains des leurs, — les Fourier ou les Considérant, par exemple, — ont voulu s'en faire les apôtres. E.-C. GAUDOT.

Xavier Marmier, sa vie et ses œuvres, par A. ESTIGNARD. Paris, Champion; Besançon, P. Jacquin, 1893, in-8 de 285 p. — Prix : 6 fr.

Une importante revue de province, les *Annales franc-comtoises*, ren-

dait compte dernièrement de l'ouvrage dont le titre précède. L'auteur commençait son article de la façon originale que voici : « On se demande tout d'abord à quoi Xavier Marmier doit sa notoriété : poète, on ne cite pas ses vers; voyageur, il n'a fait nulle découverte; romancier, qui l'appellera l'auteur de *Gazida*, des *Fiancés du Spitzberg* ou d'un autre de ses livres? Polyglotte, il n'a ni fait de grammaire ni composé de théorie des langues qu'il savait si bien; la simplicité de ses mœurs, la douceur de son caractère, étaient antipathiques à tout esprit d'intrigue, aucune coterie ne l'a poussé; et cependant il est arrivé, son succès est franc et de bon aloi, et l'Académie française le compte parmi les meilleurs de ses membres. Pourquoi? — La réponse est dans le livre de M. Estignard. »

Oui, certainement, cette remarquable biographie éclaire d'un jour parfait la figure de l'académicien. Les débuts dans la vie de Xavier Marmier n'ont point été faciles : il a connu les luttes, les déboires, les désillusions, mais jamais le découragement, de sorte qu'il a fini par se créer une place au soleil. De bonne heure il a voulu courir le monde, et peu s'en est fallu qu'il n'ait foulé notre globe d'un pôle à l'autre. Tout jeune, il ne pouvait tenir en place. Écoutez M. Estignard : « En 1815, un enfant de huit ans suivait à pas pressés la route de Pontarlier en Suisse ; le vagabond voyageait sans argent, se proposant de coucher à cette hôtellerie champêtre qui a pour enseigne *A la belle Étoile*, et de vivre de l'air du temps; » mais un officier autrichien qui le rencontra « prit le personnage par le collet, l'installa sur le devant de sa selle et le ramena à sa famille inquiète. Cet enfant était Xavier Marmier. » Placé plus tard au petit séminaire de Nozeroy, il s'en échappe au bout d'un an, puis est envoyé chez un curé du voisinage pour achever ses études : il quitte encore son maître, toujours piqué de la tarentule des excursions. Donc, étant donné ce besoin excessif et prématuré de déplacement, je ne m'explique guère pourquoi certain M. X. a publié, dans la *Revue rétrospective* (2e semestre 1892, p. 429), une petite note assez venimeuse sur les circonstances « qui ont forcé dans l'origine Marmier à se faire touriste. » L'anonyme connaissait évidemment bien mal les antécédents dudit « touriste. »

A certain point de vue, Marmier a été un initiateur, un précurseur. Peu de Français avant lui avaient aussi bien fait connaître l'étranger. Sans doute, notre littérature abonde en relations de voyages en tous pays, écrites longtemps avant que l'auteur des *Lettres* sur le Nord, la Hollande, la Russie, la Finlande, l'Algérie, l'Amérique, etc., nous ait fait part de ses impressions ; mais combien de ces récits antérieurs ont été composés au milieu des populations ou en face des monuments? Beaucoup d'écrivains, autrefois surtout que les communications n'étaient guère faciles, voyageaient en chambre et dans les livres : c'était

moins pénible et plus économique ; mais comme l'on était bien renseigné, alors que la fantaisie venait se greffer sur l'inexactitude ! De là sont nés des erreurs et des préjugés dont notre génération a eu grand'peine à se débarrasser. Aussi les tableaux de voyage exécutés par Marmier ont-ils acquis, tout en gardant leur accent de sincérité, un charme de choses vues, évanouies ou transformées qui pourrait bien, quelque jour, les remettre à la mode.

Le romancier, certes, n'était pas non plus à dédaigner, et s'il ne possède point dans son bagage littéraire des œuvres tapageuses, il a du moins emporté dans la tombe la satisfaction de n'avoir jamais commis un volume capable de laisser « une mauvaise émotion dans l'esprit de ceux qui le lisent. » Voici d'ailleurs, à cet égard, l'intime de sa pensée : « Par la faculté d'écrire, la Providence a donné à l'homme une sorte d'apostolat.... Il sème, et Dieu bénit. »

Que dirai-je du bibliophile? C'était un fervent, sans conteste. En toute saison et par tous les temps, depuis qu'il avait renoncé à mener une vie errante, il chassait le « bouquin » dans ce paradis terrestre spécial qui s'étend du pont Royal au pont Saint-Michel, et cela jusqu'à son avant-dernier jour.

Au fond, à mon sens, Xavier Marmier, qui fut à la fois un romancier honnête, un chercheur heureux de traditions populaires, et même, à ses heures, un poète, apparaîtra à nos neveux surtout comme voyageur et comme bibliophile. Et puisque je parle du bibliophile, me permettra-t-on de regretter que sa collection si particulière n'ait pas trouvé place plutôt à la Bibliothèque nationale que tout là-bas, sur la frontière suisse, dans la bibliothèque de la petite ville natale de l'écrivain, où je crains fort qu'elle ne soit inutile? Il est vrai que s'il pouvait répondre à ma critique, mon distingué compatriote serait en droit de me dire : « J'ai voulu reposer dans mes chères montagnes, aussi près que possible de mes livres, ces amis silencieux et fidèles que j'ai su grouper autour de moi; et vous n'ignorez pas que l'homme le plus généreux est, en tant que bibliophile, d'un égoïsme transcendant, s'affirmant au besoin *post mortem.* » — A cela que répondre? Bibliophile impénitent moi-même, je me serais probablement, en fin de compte, incliné en murmurant le vers connu de la chanson de Nadaud :

Brigadier, vous avez raison.

E.-C. Gaudot.

Un Paladin au XVIIIe siècle. *Le Prince Charles de Nassau-Siegen d'après sa correspondance originale inédite de 1784 à 1789*, par le marquis d'Aragon. Paris, Plon et Nourrit, 1893, in-8 de 396 p. — Prix : 7 fr. 50.

Nassau-Siegen a été assurément une figure brillante entre toutes dans cette société, à moitié française, à moitié européenne, que la Révolution

allait disperser et détruire. Allemand par son origine, Français par son éducation mondaine, Espagnol par sa « grandesse, » Polonais par son mariage, Africain, Taïtien, que sais-je? par ses aventures de jeunesse, Russe enfin par ses plus brillants exploits, il a eu toutes les ambitions et toutes les ivresses que l'opinion attribue d'ordinaire aux héros. Il était tentant de le suivre de près aux diverses époques de sa carrière agitée, parce que d'un tel homme tout semble au premier abord intéressant. M. d'Aragon a procédé autrement, et il a bien fait. Possesseur d'une correspondance qui constitue dans son ensemble les Mémoires de Nassau, écrits par lui-même au plus beau moment de sa vie, il en a publié, avec les éclaircissements nécessaires, les principales parties, et il a encadré cette chronique entre une introduction et une conclusion, où il résume dans leurs principaux traits la jeunesse et la vieillesse du personnage. On n'a donc point utilisé les pièces publiées depuis quelques années sur l'expédition avortée de Jersey en 1780; on n'a fait non plus qu'esquisser le rôle de Nassau au milieu de l'émigration. Tout l'intérêt, toute la lumière, sont concentrés sur les années auxquelles se rapportent les documents de famille mis à profit.

De 1784 à 1789, Nassau, sans guère jamais quitter son masque de courtisan luxueux et prodigue, fut mêlé à la plupart des événements, diplomatiques ou militaires, de l'Europe orientale. A Constantinople, où il est chargé d'une mission par Vergennes, à Vienne, où l'attire le soin de ses intérêts personnels, en Pologne, où il soutient le roi Stanislas-Auguste contre la faction des Czartoryski, il se prépare au rôle qu'il exerça, avec un éclat éphémère, en Russie, sous les auspices de Catherine II. Il suivit l'impératrice dans son fameux voyage de Tauride, et ses lettres sur ce voyage complètent agréablement les pages bien connues des *Souvenirs et anecdotes* de Ségur. Puis il s'employa aux négociations en vue d'une quadruple alliance entre la France, l'Espagne, l'Autriche et la Russie. Diplomate médiocre, il fut un « paladin » incomparable, dans ses campagnes maritimes contre les Turcs, sur le Liman et au siège d'Otchakov, puis dans celles contre les Suédois sur la Baltique, malheureusement terminées par la défaite de Svenksund. En 1790, Nassau sort brusquement de l'histoire; bien peu se souvenaient de lui quand il mourut dix-huit ans plus tard sur ses terres de Pologne.

M. d'Aragon, en publiant la curieuse correspondance qu'il a entre les mains, a conservé l'orthographe, souvent défectueuse pour les noms propres, de l'auteur : cela serait sans inconvénient, si cette tache n'avait débordé sur les pages originales du livre. Cette négligence peut quelquefois tromper le lecteur, qui reconnaîtra difficilement le comte de Lusace dans le comte de Lussac (p. 6), ou qui croira sur la foi d'un chiffre inscrit par mégarde que l'alliance franco-autrichienne date de 1746 (p. 43). Tout en regrettant ce défaut, on rendra hommage aux vastes lectures et

aux recherches consciencieuses de M. d'Aragon; il ne s'est pas contenté de commenter les lettres de son aïeul par les mémoires du temps et par les nombreux ouvrages publiés depuis quelques années sur cette époque, il a profité des pièces manuscrites conservées à nos archives des Affaires étrangères. Son récit, précédé d'un beau portrait, transporte en plein le lecteur dans des temps et des pays vers lesquels est justement attirée de nos jours la curiosité publique. L. PINGAUD.

William Ewart Gladstone, par MARIE DRONSART. Paris, Calmann Lévy, 1893, in-18 de 380 p. — Prix : 3 fr. 50.

C'était une entreprise osée que d'écrire la biographie de l'illustre chef des libéraux anglais. Il apparaît que le recul du temps est nécessaire pour mettre au point une telle figure, pour restituer leur tonalité vraie aux couleurs avivées ou ternies outre mesure par les passions du moment. Et cependant, après avoir lu l'ouvrage de Mme Marie Dronsart, l'on est convaincu que le portrait de M. Gladstone est définitivement buriné pour les tablettes de l'histoire, et que les jugements portés sur son rôle politique et sur son caractère seront ratifiés par la postérité.

Issu d'une de ces vieilles familles de la bourgeoisie écossaise confinant à la noblesse, William Ewart Gladstone fit de brillantes études à Eton, le collège classique par excellence; puis il suivit les cours d'Oxford et fit en Italie un voyage d'instruction. En octobre 1832 — il n'avait pas vingt-trois ans — lord Lincoln le fit nommer membre du Parlement par son bourg pourri de Newark, et c'est sous les auspices des tories qu'il fit son entrée sur la scène politique. Retracer les étapes de sa carrière, énumérer les ministères dont il fit partie, mentionner les actes de son administration et les débats auxquels il prit part, ce serait résumer l'histoire parlementaire de la Grande-Bretagne depuis soixante ans. Mais, sans sortir du cadre de ce compte rendu, il est permis de condenser les appréciations, appuyées sur des faits ou sur des témoignages dignes de foi, qu'a formulées Mme Marie Dronsart. Avec sa merveilleuse facilité d'élocution, son entrain endiablé, sa force de résistance, Gladstone a manqué de plusieurs qualités essentielles pour les hommes d'État chargés de présider aux destinées des peuples : la sûreté des principes, le sang-froid du jugement, l'absolue sincérité des assertions, la consistance dans la conduite politique. L'excès d'imagination, d'ambition, de bonheur peut-être, l'a entraîné par des chemins tortueux vers des régions inconnues parsemées de précipices. Il a dissous le grand parti whig et rompu l'équilibre parlementaire au profit du radicalisme. Il possède une inconscience complète des dangers qu'il fait courir à son pays, et il s'imagine, dans son mysticisme anglican, qu'il a été marqué par Dieu pour diriger ses compatriotes vers les destinées providentielles. Ainsi

envisagée, sa passion du pouvoir devient presque une vertu, et c'est le cœur léger qu'il a tout sacrifié à l'esprit de parti.

La question irlandaise, le *Home rule* de l'île-sœur, peut servir de criterium à cet égard. M. Gladstone ne s'est livré pieds et poings liés aux députés nationalistes que lorsqu'il a reconnu l'impossibilité de constituer une majorité de gouvernement. Plutôt que d'abandonner son poste de « premier, » il est devenu « leur prisonnier, après avoir vainement essayé de les réduire en les frappant d'une main, après les avoir caressés de l'autre » (p. 224). Et la Chambre des lords ayant rejeté le *Home rule Bill*, le « grand vieillard » n'hésitera pas à monter avec sa fougue habituelle à l'assaut de cette citadelle de l'aristocratie anglaise, quelles qu'en puissent être les conséquences pour l'empire britannique.

Quand l'heure suprême sonnera pour Gladstone, il pourra répéter le mot de Pitt agonisant : « Oh ! mon pays ! Dans quel état je laisse mon pays ! » Mais, comme l'observe Mme Marie Dronsart, Pitt n'avait songé qu'à la gloire de l'Angleterre, tandis que le châtelain de Hawarden, « infatué de ses missions et de ses expériences successives, n'a songé qu'à détruire l'œuvre de ses grands prédécesseurs, sans savoir ce qui serait reconstruit sur les ruines. »

ROGER LAMBELIN.

BULLETIN

Instructions aux filles domestiques et à tous les domestiques en général, par l'abbé C.-J. BUSSON. 3e éd. revue et augmentée. Paris, Gaume, 1893, in-12 de XXIV-496 p. — Prix : 3 fr.

L'abbé Busson fut sous la Restauration l'un des membres les plus distingués du clergé de France. Chapelain du roi Charles X, secrétaire général au ministère des affaires ecclésiastiques, ministre des cultes par intérim en attendant la prise de possession de M. de Montbel, il devint ensuite, à la cour de France d'abord, puis à Holy-Rood, le catéchiste et le confesseur de la princesse Louise, sœur du duc de Bordeaux. Sa mission terminée, l'abbé Busson rentra en 1831 en Franche-Comté, et sa vie fut dès lors vouée tout entière à l'apostolat des pauvres, des petits, des abandonnés, entre lesquels les filles domestiques reçurent particulièrement les soins de sa plus touchante sollicitude. C'est pour l'association de ces filles domestiques qu'il fit les instructions et rédigea les conseils dont il composa plus tard le livre qu'on vient de rééditer. L'objet en est aussi élevé que l'esprit en est pratique, dit Mgr Besson, le biographe du saint prêtre. L'auteur traite tour à tour de l'*Idée de la domesticité*, des *Devoirs envers Dieu*, des *Devoirs envers les maîtres*, des *Devoirs à l'égard des autres domestiques*, des *Devoirs envers soi-même*, et il termine son livre par des *Instructions et conseils pour des cas particuliers*, où il raconte l'histoire de quelques saintes qui ont illustré cette modeste profession, sainte Dule et sainte Zite. Ce livre, qui est très remarquable, peut rendre de grands services aux prêtres, aux domestiques et aussi aux maîtres et maîtresses de maison. Il peut contribuer pour une bonne part à assurer le maintien de l'ordre et de la paix dans les foyers. C'est un livre éminemment bienfaisant.

P. TALON.

Une Pensionnaire, par Henri Pirmez. Bruxelles, Société belge de librairie, 1893, in-8 de 241 p. — Prix : 3 fr. 50.

Sous ce titre, M. Henri Pirmez raconte avec émotion la vie de sa fille Fulvie, enlevée à dix-sept ans à l'affection des siens. La vie de cette jeune fille, ravie par la mort avant d'avoir franchi le seuil du couvent où s'était formée sa jeunesse, est un admirable exemple de ce que peut l'éducation chrétienne pour redresser les défauts originels et transformer les natures légères ou rebelles. Fulvie n'était pas un modèle quand elle entra au couvent et maintes fois on fut sur le point de la rendre à sa famille. Mais le dévouement de ses maîtresses, aidé de la grâce de Dieu, sut triompher de ses mauvaises inclinations et l'acheminer peu à peu dans les voies de la vertu, où elle marcha bientôt d'un pas rapide et sûr. Elle fut cueillie en sa fleur, mais déjà mûre pour le ciel. Beaucoup de lettres de la jeune fille donnent un charme particulier à ce récit, dont la lecture peut faire beaucoup de bien aux jeunes filles chrétiennes, qui verront en Fulvie la plus charmante des sœurs et le plus aimable des modèles. P. Talon.

Compléments d'algèbre et de géométrie, par P. Porchon. Paris, Alcan, 1893, in-12 de 200 p. avec fig. — Prix : 2 fr. 50.

Cet opuscule, rédigé conformément aux derniers programmes officiels pour la classe de première (sciences) de l'enseignement moderne, comprend deux parties. La première renferme des notions élémentaires relatives aux dérivées et à la variation des fonctions, ainsi que plusieurs questions de géométrie analytique; la seconde traite des sections coniques et de l'hélice. L'étude du trinome et de la fraction rationnelle du second degré est faite soigneusement, et l'auteur a multiplié les exemples numériques de manière à passer en revue tous les cas présentés par la fraction étudiée en indiquant pour chaque cas, outre la méthode de la dérivée, la méthode plus simple fournie par les éléments de l'algèbre. En géométrie analytique, il donne, en coordonnées rectangulaires, l'équation du cercle et celle de l'axe radical de deux cercles; il ajoute quelques notions sur la recherche des lieux géométriques. Dans la seconde partie, il tire la démonstration de la propriété fondamentale de la tangente à l'ellipse ou à la parabole de la solution du problème de l'intersection de ces courbes avec une droite. Il utilise le cercle homographique pour établir quelques-unes des propriétés de l'ellipse, et donne la méthode géométrique de Dandelin pour reconnaître la nature des sections planes du cylindre et du cône de révolution. Ce petit livre, qui nous paraît tout à fait recommandable, se termine par un choix de deux cent quarante-huit exercices groupés sous des titres qui font connaître la partie du livre à laquelle ils se rapportent. H. Courbe.

Story of the Niger. *A record of travel and adventure from the days of Mungo Park to the present time,* by Robert Richardson. London, Nelson, 1893, in-12 de 357 p., orné de 31 illustrations. — Prix : 3 fr. 10.

Aux personnes désireuses de s'instruire à la fois dans la langue anglaise et dans la géographie de l'Afrique, on peut recommander le volume intitulé : *Story of the Niger.* Après une courte notice sur les découvertes antérieures au XIXe siècle, l'auteur y donne des résumés fort bien faits des relations de voyage de Mungo Park, de Clapperton et des frères Lander, de M. Burdo, du capitaine Gallieni, du docteur Barth et de M. Thomson. Comme

on le voit, la série des découvreurs du grand fleuve africain n'est pas complète ; il y manque notamment le lieutenant de vaisseau Caron, qui a relevé le cours du Niger entre Bammakou et Timbouctou, et MM. Zweifel et Moustier, qui ont les premiers « entrevu » les sources du fleuve. Toutefois, le livre de M. Richardson est intéressant, bien fait, et peut être mis en toute confiance entre toutes les mains. COMTE DE BIZEMONT.

Par ici la sortie, *ou les Conservateurs et les catholiques font fausse route,* par l'abbé GREZEL, conseiller municipal. Paris, Bloud et Barral; Besançon, Paul Jacquin, 1893, in-8 carré de 344 p. — Prix : 3 fr.

Ce livre a pour objet de tracer une ligne de conduite aux conservateurs et aux catholiques, qui, d'après l'auteur, ont fait fausse route jusqu'ici. En conséquence, M. l'abbé Grezel, conseiller municipal, pose le problème d'abord dans une première partie, et dans une seconde, il indique la solution, qu'il a tirée non pas tant de raisons théoriques que des résultats de sa propre expérience. Cette solution peut se résumer en quelques lignes de la conclusion : « Aller au peuple autant et plus que les francs-maçons; ne solliciter les suffrages du peuple qu'après lui avoir prouvé leur dévouement, et lui avoir clairement démontré qu'elles lui rendront plus de services que les francs-maçons : telle est la voie ouverte aux classes éclairées catholiques si elles veulent reconquérir leur légitime influence. » Assurément la formule est bonne, et son application peut produire d'excellents résultats. Si j'ajoute que ce livre est écrit de verve, plein d'anecdotes amusantes, intéressantes et très vivement contées, j'en aurai dit assez pour inspirer le désir de lire l'ouvrage, qui, dans toutes ses parties, pourra ne pas plaire à tout le monde, mais certainement intéressera les lecteurs; ils y trouveront d'excellentes idées, mêlées à quelques autres contestables peut-être, mais toutes exprimées dans un style très original et très personnel. P. TALON.

Essai sur la liberté de la presse en Belgique durant la domination française (1792-1814), par PAUL VERHAEGEN. Bruxelles, Alfred Vromant, 1893, in-8 de 110 p.

Le Théâtre à Namur en 1796-1797, par PAUL VERHAEGEN. Bruxelles, Vromant, 1893, in-8 de 18 p.

L'histoire de la liberté de la presse en Belgique pendant ces vingt-deux années (1792-1814) n'est, comme en France, qu'un martyrologe. Il commence avec la première conquête (6 novembre 1792-18 mars 1793) : « Partout, des clubs composés d'énergumènes; partout, des enlèvements, des déportations, des emprisonnements, afin de dompter l'opinion. » La bataille de Neerwinden mit fin à ce régime. Courte accalmie : la victoire de Fleurus (26 juin 1794) livra pour vingt ans la Belgique à la France. Elle eut à souffrir d'abord de la législation de la Convention, qui avait passé la frontière avec nos armées; les arrêtés des représentants ou des municipalités révolutionnaires punissaient de mort tout ce qui pouvait provoquer quelque inquiétude parmi le peuple, et créaient des tribunaux criminels pour prononcer les sentences. Le 16 août 1794, on fusilla le P. Richard, dominicain français, pour apologie de Louis XVI et attaque aux régicides; à Anvers, on frappa deux autres victimes ; à Liège, on poursuivit l'imprimeur de l'almanach de Mathieu Lænsberg! De Braecknier, l'imprimeur de Bruxelles, déjà emprisonné sous la première conquête, l'est encore sous la seconde, sous

réserve d'autres avanies ultérieures. Les journaux se taisent ou sont supprimés ; le secret des lettres est journellement violé.

Le Directoire ne changea rien à ce système ; tout au contraire, il l'aggrava. Il trouvait chez les Belges eux-mêmes des instruments dociles pour l'oppression de leurs compatriotes : Bassenge, Lambrechts, futur ministre de la justice, Cornelissen, Rouppe, rivalisaient de zèle : de Paris, Merlin les seconde. Les électeurs révoltés envoient en germinal an V des députés réactionnaires. Après le 18 fructidor, aux déportations des journalistes de France répondent celles des journalistes de Belgique ; on multiplie les otages ; le clergé est frappé en masse ; la guerre des paysans éclate.

Le Consulat et l'Empire ne respectèrent pas plus en Belgique qu'ils ne faisaient en France la liberté individuelle et la liberté de la presse. La seconde moitié de l'étude de M. Verhaegen est consacrée à cette période. Les journaux ne disaient alors que ce que la police leur avait au préalable permis de ne pas taire; ils déformaient les événements; les défaites de l'Empire se changeaient en victoires; l'*Oracle* signalait, en novembre 1813, la prise de Berlin par les troupes françaises!

Mais il faut nous arrêter dans cette analyse qui ne saurait donner une idée de ce patient et considérable travail. M. P. Verhaegen ne s'est pas borné aux sources imprimées, et elles sont, en Belgique, singulièrement nombreuses : il a consulté les archives communales de Bruxelles, celles du royaume, les registres d'écrou des prisons et des tribunaux criminels, les procès-verbaux du Conseil de gouvernement, etc. C'est, dans ce cadre bien limité, une enquête approfondie et définitive qui devra prendre place dans une histoire de la domination française en Belgique.

— C'est encore à un épisode de notre occupation que se rapporte une autre étude du même écrivain, qui a pour titre : *Le Théâtre à Namur en 1796-1797*. De même qu'en France, on aimait à jouer en Belgique des pièces qui, comme *le Souper des Jacobins* et *l'Intérieur des comités révolutionnaires*, avaient un caractère anti-terroriste; les Jacobins locaux et les militaires français y faisaient opposition, mais le public les favorisait d'une façon si décidée que les perturbateurs furent réduits au silence. Ainsi se passèrent les choses à Mons, à Anvers, à Gand, à Bruxelles. Il en fut tout autrement à Namur : ce furent les tapageurs français qui, contrairement à l'usage, gardèrent l'avantage et forcèrent l'auteur des *Brigands* à retirer sa pièce. Cette étude a été composée avec des pièces inédites provenant des Archives générales du royaume. VICTOR PIERRE.

Alexis Vrithoff, compagnon des capitaines Jacques et Joubert au lac Tanganika (Afrique centrale). *Sa jeunesse, son journal de voyage, sa mort glorieuse*, par A.-M. DE SAINT-BERTHUIN. Lille et Paris, Société de Saint-Augustin, Desclée, de Brouwer, 1893, petit in-8 de 190 p., orné de grav. — Prix : 0 fr. 90.

M. Alexis Vrithoff fut un de ces dévoués et modestes auxiliaires qui, à l'appel du cardinal Lavigerie, s'engagèrent dans l'œuvre anti-esclavagiste sous les ordres des capitaines Joubert et Jacques. Belges pour la plupart, ces jeunes gens devaient prendre le commandement des postes fondés sur les grands lacs de l'Afrique équatoriale ; leur tâche était de former à la résistance contre les esclavagistes les populations nègres de l'intérieur. A peine arrivé sur le lac Tanganika, le jeune Vrithoff eut à lutter contre des bandes arabes et, à l'attaque d'un poste ennemi, il fut mortellement blessé. Jusqu'à son dernier jour, il avait écrit son journal que vient de publier

M. de Saint-Berthuin, un fervent de l'œuvre anti-esclavagiste ; c'est le récit très sincère et même très naïf de tout le voyage entrepris par Vrithoff avec le capitaine Jacques d'Anvers, au Tanganika, en passant par le canal de Suez, Aden, Zanzibar et les postes allemands de Bagamoyo, Mpouapoua et Tabora. Ce très édifiant volume est orné d'assez bonnes gravures et de cartes itinéraires. COMTE DE BIZEMONT.

El Brigadier de la armada é ingeniero militar Don Felix de Azára y Peréra. Apuntes biográficos por DON EUSEBIO TORNER Y DE LA FUENTE, capitán de ingenieros y profesor de la academia del Cuerpo. Madrid, imprenta del Memorial de Ingenieros, 1892, in-12 de 104 p.

Le *Memorial de Ingenieros* de Madrid (Mémorial du génie militaire espagnol) qui publie, en dehors du texte même de la revue, une série de monographies intéressantes, a fait tirer à part l'étude du capitaine Torner sur le général de Azara, bien connu en France comme explorateur et comme naturaliste, et dont les travaux sur l'Amérique du sud sont appréciés encore aujourd'hui. Contemporain de Buffon, Azara fut dans son pays un vulgarisateur émérite auquel la science moderne est redevable d'une partie de ses progrès. On lira donc avec intérêt une restitution historique écrite avec talent et très documentée. ARTHUR DE GANNIERS.

CHRONIQUE

NÉCROLOGIE. — C'est avec un douloureux regret que nous devons annoncer la mort du pieux et savant P. Théodore DE RÉGNON, de la Compagnie de Jésus, mort le 28 décembre, à Paris. Après avoir longtemps professé les mathématiques dans les maisons de la Compagnie, le P. de Régnon s'était tout entier consacré à l'étude des questions de théologie. Ses premiers travaux l'avaient habitué à la précision et à la clarté; et ces belles qualités distinguent ses ouvrages. Le premier volume que nous ayons à citer de lui est une réfutation des attaques portées contre Molina par les Pères Dominicains : *Bañes et Molina, histoire, doctrine, critique, métaphysique* (1883, in-18). Il revint plus tard à la charge dans *Bannésianisme et molinisme. 1re partie : Établissement de la question et défense du molinisme* (1890, in-18. La 2e partie n'a point paru). Naturellement ces ouvrages soulevèrent de vives discussions, qui récemment encore ont trouvé un écho dans la *Revue thomiste*. On doit encore au R. P. de Régnon une étude sur *la Métaphysique des causes d'après saint Thomas et Albert le Grand* (1885, in-8). Mais son ouvrage le plus considérable et le plus important est celui qui a pour titre : *Études de théologie positive sur la Sainte Trinité. 1re série : Exposé du dogme. 2e série : Théories scolastiques* (1892-1893, 2 vol. in-8). L'éminent religieux n'a malheureusement pu donner au public son troisième et dernier volume, consacré aux *Théories grecques;* mais nous croyons savoir qu'il est entièrement composé en manuscrit; l'on peut donc espérer qu'il ne tardera point trop à voir le jour et qu'une aussi belle œuvre ne restera pas inachevée.

— Les sciences physiques ont fait une perte considérable dans la personne de M. Heinrich HERTZ, le célèbre professeur de l'Université de Bonn, mort dans cette ville au début de janvier. A peine âgé de trente-sept ans (il était né en 1857), il s'était placé au premier rang des physiciens contemporains par des travaux d'une valeur considérable. Après avoir enseigné pendant quelques années au Polytechnicum de Carlsruhe, il avait été appelé à la chaire de physique de l'Université de Bonn et plus tard à celle de Berlin.

L'on n'a pas oublié le bruit que firent dans le monde scientifique ses expériences sur les ondes électriques ; c'est à lui que revient l'honneur d'avoir montré l'identité expérimentale des décharges électriques et des ondulations lumineuses; il donna par là même une base à la théorie nouvelle qui fait de l'électricité, de la chaleur et de la lumière des manifestations extérieures différentes d'une même force. C'est à la suite de ces découvertes que l'Académie des sciences de Berlin lui donna l'un de ses sièges (1889) et que la Société royale de Londres lui décerna la grande médaille Rumford (1890). La plupart des travaux du savant physicien ont paru dans les *Annalen der Physik und Chemie* de Wiedemann et dans les *Mittheilungen* de l'Académie de Berlin. Voici les principaux : *Ueber die Induction in rotirenden Kugeln* (1880, in-8); — *Versuche zur Feststellung einer oberen Grenze für die kinetische Energie der elektrischen Strömung* (dans les *Annalen* de Wiedemann, 1880 et 1881) ; — *Ueber di Vertheilung der Elektricität auf der Oberfläche bewegter Leiter* (dans le même recueil, 1881) ; — *Ueber die Verdunstung der Flüssigkeiten, insbesondere des Quecksilbers, im luftleeren Raume* (Ibid., 1882); — *Ueber den Druck des gesättigten Quecksilberdampfes* (Ibid., 1882); — *Ueber eine die elektrische Entladung begleitende Erscheinung* (Ibid., 1883); — *Versuche über die Glimmentladung* (Ibid., 1883); — *Ueber die Verhalten des Benzins als Isolator und als Rückstandsbildner* (Ibid., 1883); — *Ueber das Gleichgewicht schwimmender elektrischen Platten* (Ibid., 1884) ; — *Ueber die Beziehungen zwischen den Maxwell'schen elektrodynamischen Grundgleichungen und den Grundgleichungen der gegnerischen Elektrodynamik* (Ibid., 1884); — *Ueber die Dimensionen des magnetischen Pols in verschiedenen Maasssystemen* (Ibid., 1885); — *Ueber sehr schnelle elektrische Schwingungen* (Ibid., 1887); — *Ueber einen Einfluss des ultravioletten Lichts auf die elektrische Entladung* (Ibid., 1887, et dans les *Mittheilungen* de l'Académie de Berlin); — *Ueber Inductionserscheinungen, hervorgerufen durch die elektrischen Vorgänge in Isolatoren* (dans les *Mittheilungen* de l'Académie de Berlin, de 1887, et dans les *Annalen* de Wiedemann de 1888); — *Ueber die Einwirkung einer geradlinigen Schwingung auf eine benachbarte Strombahn* (dans les mêmes *Annalen*, 1888); — *Ueber die Ausbreitungsgeschwindigkeit der elektrodynamischen Wirkungen* (Ibid., 1888, et dans les *Mittheilungen* de l'Académie de Berlin, même année); — *Ueber elektrodynamische Wellen im Luftraume und deren Reflexion* (Ibid., 1888); — *Die Kräfte elektrischer Schwingungen, behandelt nach Maxwell'schen Theorie* (Ibid., 1889); — *Ueber Strahlen elektrischer Kraft* (Ibid., 1889, et dans les *Mittheilungen* de l'Académie de Berlin, 1888); — *Ueber die Fortleitung elektrischen Wellen* (Ibid., 1889); — *Ueber die Beziehungen zwischen Licht und Elektricität* (1889, in-8; 7e éd. en 1890); — *Ueber die Grundgleichungen der Elektrodynamik für ruhende Körper (Nachrichten* de la Société scientifique de Gœttingue, 1890; *Annalen* de Wiedemann, même année, en français); *Sur les Équations fondamentales de l'électricité dynamique pour les corps en repos*, (dans les *Archives des sciences physiques* de Bâle, 1891); — *Ueber die Grundgleichungen der Elektrodynamik für bewegte Körper* (*Annalen* de Wiedemann, 1890); — *Ueber die mechanischen Wirkungen elektrischer Drahtwellen* (Ibid., 1891); — *Untersuchung über die Ausbreitung der elektrischen Kraft* (1892, in-8). On trouve encore des études du regretté savant dans le *Journal für reine und angewandte Mathematik.*

— M. Jacques-Auguste Demogeot est mort à Paris, le 10 janvier dernier. Né dans la même ville, le 5 juillet 1808, il fit ses études au petit séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet, et s'y fit assez remarquer pour que les supérieurs de cet établissement lui confiassent, dès 1826, les fonctions enseignantes, qu'il exerça pendant deux ans. Il fut, par la suite, professeur dans

divers collèges ou lycées de province et notamment à Lyon. En 1843, il fut appelé à la chaire de rhétorique du lycée Saint-Louis, à Paris. Trois ans après, il suppléait Ozanam à la Faculté des lettres de Paris, comme il avait suppléé à celle de Lyon M. Eichhoff. Plus tard, M. Nisard se fit également remplacer par lui (1857). Outre une thèse de doctorat sur *Ausone* et des articles dans la *Revue des Deux Mondes* et dans d'autres périodiques, M. Jacquss Demogeot laisse les ouvrages suivants, presque tous consacrés à l'histoire littéraire : *Histoire de la littérature française depuis ses origines jusqu'à nos jours* (1851, in-12), dans la collection de l'*Histoire universelle*, publiée sous la direction de M. V. Duruy; — *Les Lettres et l'homme de lettres au XIXe siècle* (1856, in-12); — *La Critique et les critiques en France au XIXe siècle* (1857, in-16); — *Tableau de la littérature française au XVIIe siècle avant Corneille et Descartes* (1859, in-8); — *Contes et causeries en vers* (1862, in-12), sous le pseudonyme de Jacques; — *La Pharsale de Lucain* (1866, in-8); — *De l'Enseignement secondaire en Angleterre et en Écosse* (1868, gr. in-8), rapport rédigé avec M. H. Montucci; — *De l'Enseignement supérieur en Angleterre et en Écosse* (1870, gr. in-8), avec le même; — *Textes classiques de la littérature française* (1866-1867, 2 vol. in-12); — *Doux souvenirs* (1872, in-12); — *Notes sur diverses questions de métaphysique et de littérature* (1878, in-18); — *Étude sur Dante et Silvio Pellico : Francesca da Rimini* (1882, in-8); — *Histoire des littératures étrangères considérées dans leurs rapports avec le développement de la littérature française* (1880, in-12), dans l'*Histoire universelle* de M. Duruy.

— Le grand explorateur anglais sir Samuel White Baker est mort à la fin de décembre dernier. Il était né à Londres le 8 juin 1821. Pendant le séjour de huit années qu'il fit à Ceylan, il fonda une ferme-modèle et un sanatorium à Newera Ellia, à 6200 pieds au-dessus du niveau de la mer. A son retour à Londres, il publia ses deux premiers ouvrages, où il rendait compte de ses expériences. Appelé par le gouvernement turc à diriger la construction de voies ferrées dans l'empire, il ne tarda guère à quitter ces fonctions pour se livrer à sa passion des voyages. C'est en 1861 qu'il quitta le Caire pour remonter le Nil et essayer d'en découvrir les sources. Un an de séjour dans l'Abyssinie lui permit de se perfectionner dans l'étude de l'arabe et de se mieux préparer à son expédition. L'on sait comment ses efforts furent couronnés par la découverte du lac auquel il donna le nom d'Albert N'yanza (14 mars 1864). Le gouvernement anglais, à son retour, le créa baronnet. Le récit de son voyage a été traduit dans presque toutes les langues de l'Europe. En 1871, avec l'assentiment et le concours du Khédive, sir Samuel dirigea une nouvelle expédition dans le Soudan, d'où il voulait extirper l'esclavage. Cela lui fournit le sujet d'un nouvel ouvrage qu'il intitula *Ismailia*, en l'honneur du prince qui l'avait aidé. Dans la liste ci-dessous des ouvrages composés par lui, nous ne citons d'autres traductions que les françaises : *The Rifle and the Hound in Ceylon* (1854, in-8); — *Eight years wandering in Ceylon* (1855, in-8); — *The Albert N'yanza, great basin of the Nile and explorations of the Nile sources* (1866, 2 vol. in-8; trad. française par G. Masson : *Découverte de l'Albert N'yanza*, 1868, in-8; abrégée par J. Belin de Launay : *Le Lac Albert*, 1869, in-16); — *The Nile tributaries of Abyssinia and the sword hunters of the Hamran Arabs* (1867, in-8; M. H. Vattemare en a donné, ainsi que de l'ouvrage précédent, un abrégé français sous le titre : *Exploration du Haut-Nil*, 1880, in-8); — *Cast up by the sea* (1869, in-8; trad. franç. par Mme P. Fernand : *L'Enfant du naufrage*, 1870, in-8); — *Ismailia : a narrative of the expedition to Central Africa for the suppression of the slave trade* (1874, 2 vol. in-8; trad. abrégée par M. H. Vattemare : *L'Afrique équatoriale*, 1880, in-8); — *Cyprus as I saw it*

in 1879 (1879, in-8) ; — *True tales for my grandsons* (1883, in-8) ; — *The Egyptian question* (1884, in-8).

— La mort de l'illustre Pierre-Joseph Van Beneden n'est pas seulement une perte pour la science belge ; elle sera ressentie par tous ceux qui s'intéressent au progrès des sciences zoologiques. Né à Malines, le 19 décembre 1809, il se fit d'abord recevoir docteur en médecine, mais il n'exerça point et consacra toute son étude à la science zoologique et surtout à la connaissance des animaux inférieurs. Nommé en 1831 conservateur du Museum d'histoire naturelle de Louvain, il fut appelé en 1835 à l'Université d'État à Gand, comme professeur. Mais il ne tarda pas à quitter ce poste pour accepter la chaire de zoologie et de paléontologie que lui offrait l'Université catholique de Louvain (1836). Dès lors son activité scientifique se manifesta par une foule de dissertations qui furent soit insérées dans les mémoires d'Académies (notamment dans ceux de l'Académie de Bruxelles et dans ceux de l'Institut de France) ou dans les revues d'histoire naturelle, soit publiées séparément. Il sortirait des cadres du *Polybiblion* de donner ici une liste complète des travaux de ce grand savant. Nous ne pouvons en rappeler qu'un très petit nombre et nous sommes forcé d'omettre même des publications fort importantes : *Mémoire sur le Dreissena* (1835, in-8) ; — *Anatomie du Pneumodermon violaceum* (1837, in-4) ; — *Exercices zootomiques* (1839, 2 vol. in-4) ; — *Études embryogéniques* (1841, in-4) ; — *Recherches sur l'embryogénie des sépioles* (1841, in-4) ; — *Mémoires sur les campanulaires de la côte d'Ostende* (1843, in-4) ; — *Histoire naturelle des polypes composés d'eau douce* (1843, in-4, avec M. Dumortier) ; — *Recherches sur l'embryogénie des tubulaires et l'histoire naturelle des différents genres de cette famille qui habitent la côte d'Ostende* (1844, in-8) ; — *Recherches sur l'anatomie, la physiologie et le développement des bryozoaires qui habitent la côte d'Ostende* (1845, in-4) ;— *Recherches sur l'organisation des ceguncula* (1845, in-4) ; — *Recherches sur les bryozoaires fluviatiles de Belgique* (1848, in-4) ; — *Recherches sur la faune littorale de la Belgique. Les Vers cestoïdes* (1850, in-4) ; — *Anatomie comparée* (1852-1854, in-8) ; — *Mémoires sur les vers intestinaux* (1858, in-4) ; — *Zoologie médicale* (1859, 2 vol. in-8, avec M. Paul Gervais) ; — *Iconographie des helminthes* (1860, in-4) ; — *La Vie animale et ses mystères* (1863, in-8) ; — *Recherches sur la faune littorale de Belgique. Polypes* (1866, in-4) ; — *Ostéographie des cétacés* (1868-1880, 18 livr. in-4, avec M. Paul Gervais) ; — *Parasites et commensaux* (1875, in-8) ; — *Description des ossements fossiles des environs d'Anvers* (1877-1887, 5 vol. in-4) ; — *Histoire naturelle des cétacés des mers d'Europe* (1889, in-8). Membre de l'Académie royale de Belgique depuis 1842, associé de l'Académie des sciences de Paris, M. Van Beneden faisait aussi partie d'autres sociétés savantes de l'Europe.

— M. William Henry Waddington est mort le 13 janvier. Né à Saint-Remy-sur-Avre (Eure-et-Loir), d'un père anglais, le 11 décembre 1826, il opta, à son retour de Cambridge, où son père l'avait envoyé faire ses études, pour la nationalité française. Des travaux sur l'antiquité, des études de numismatique et la publication, avec M. Philippe Le Bas, d'un important voyage archéologique en Grèce, le firent élire en 1865 membre de l'Académie des inscriptions. Après une première tentative infructueuse, sous l'Empire, pour se faire nommer député au Corps législatif, il parvint en 1871 à se faire envoyer à l'Assemblée nationale par le département de l'Aisne, et depuis lors il resta dans la vie politique, soit à la Chambre, soit au Sénat, où il siégea de 1876 jusqu'aux dernières élections. Nous ne voulons point apprécier ici le rôle politique de M. Waddington ; nous rappellerons seulement qu'il combattit la loi sur la liberté de l'enseignement supérieur. Deux

fois ministre de l'instruction publique, dans le cabinet du 19 mai 1873 et dans celui du 9 mars 1876, il fut plus tard appelé (13 décembre 1877) au portefeuille des affaires étrangères. Il prit une part importante au congrès de Berlin en 1878. De mai 1883 au printemps de l'année dernière, il représenta la France à l'ambassade de Londres. Il a publié, avec M. Philippe Le Bas : *Voyage archéologique en Grèce et en Asie Mineure* (1847-1877, 5 vol. in-4 et 1 vol. in-fol) ; seul : *Mélanges de numismatique et de philologie* (1861, in-8) ; — *Édit de Dioclétien, établissant le maximum dans l'Empire romain* (1864, in-4).

— Le R. P. Marcelino Gutiérrez, O. S. A., est mort à Gracia, le 15 décembre, dans la maturité de l'âge et du talent. Né à Ampudia, province de Palencia, en 1858, c'est en 1877 qu'il entra dans l'ordre de Saint-Augustin. Après avoir achevé ses études de philosophie au collège des PP. Augustins de Valladolid et fait sa théologie dans leur maison de La Vid, il fut appelé à enseigner la philosophie dans le premier de ces deux établissements. Mais la faiblesse de sa santé l'obligea de renoncer à ce poste ; dès lors il se mit à écrire et devint un des meilleurs collaborateurs de l'excellente *Ciudad de Dios*. Ses travaux lui valurent les éloges des hommes compétents, et M. Menéndez Pelayo n'hésitait pas à le citer comme l'un des plus profonds philosophes de notre époque. Il s'est attaché à réfuter Cousin et son école dans une magistrale étude sur le *Mysticisme orthodoxe*. Son travail le plus considérable est consacré à la philosophie espagnole du XVIe siècle et à Fr. Luis de León, dont il a corrigé les œuvres latines sur les manuscrits pour l'édition qu'en publie Mgr Tomás Cámara, évêque de Salamanque. Lorsque la mort l'a frappé, il était occupé à une réfutation des théories psychologiques des modernes. Voici les titres de ses ouvrages : *Fr. Luis de León y la filosofía española del siglo XVI* (1885, in-8) ; — *El Misticismo ortodoxo en sus relaciones con la filosofía* (1886, in-8).

— M. Savinien Lapointe, le fameux poète-cordonnier, est mort à Soucy, aux environs de Sens, dans les derniers jours de décembre. Né à Sens (Yonne), en 1812, obligé par l'humble situation de sa famille à prendre le métier de son père, que la misère avait réduit à l'hôpital, il employa le temps que lui laissaient ses travaux manuels à s'instruire par la lecture. Il prit part tour à tour aux journées de Juillet, puis aux insurrections qui troublèrent le nouveau régime, et se vit condamner à la prison. C'est à Sainte-Pélagie qu'il écrivit ses premiers vers, publiés par un journal ouvrier, *la Ruche populaire*. Les pièces de lui qu'Olinde Rodrigues inséra dans ses *Poésies sociales des ouvriers* (1841) furent accueillies avec faveur, et le poète-cordonnier reçut les encouragements d'Eugène Sue, de Victor Hugo et aussi de Béranger, dont la lecture avait aidé au développement de son talent poétique. C'est en 1844 que parut son premier recueil : *Voix d'en bas*. Il donna par la suite aux journaux avancés du parti républicain de violentes satires : *Les Prolétariennes*. Outre les ouvrages dont voici la liste, il a rédigé quelque temps un journal des cordonniers : *Une Voix d'en bas* (1844, in-8); — *Les Échos de la rue* (1850, in-32); — *Il était une fois, contes du foyer* (1853, in-32) ; — *Contes* (1856, in-12) ; — *Mémoires sur Béranger* (1857, in-8); — *Mes Chansons* (1859, in-32) ; — *Poésies complètes* (1863, in-8) ; — *La Chanson libre* (1877, in-8); — *Le Christianisme dans la rue* (1887, in-32); — *En ce temps-là, contes* (1888, in-8).

— L'ancien archiviste de la ville de Boulogne et l'un de nos meilleurs érudits de province, M. le chanoine Daniel Haignére, est mort âgé de moins de soixante-neuf ans, au Waast, le 13 décembre. Il était né le 18 décembre 1824. Il fut pendant de longues années archiviste de la ville de Boulogne. Depuis

qu'il en avait quitté les fonctions, il avait accepté la modeste cure du Waast (Pas-de-Calais, arrondissement de Boulogne-sur-Mer, canton de Desvres). Son œuvre la plus considérable est la publication des Chartes de Saint-Bertin. D'assez nombreux mémoires de lui ont été insérés dans les *Mémoires* de la Société académique de Boulogne (notamment en 1886, les *Chartes de l'Hôtel de ville et de l'abbaye de Notre-Dame de Boulogne)*, et dans les *Mémoires* et le *Bulletin historique* de la Société des antiquaires de la Morinie (notamment, au tome IX des *Mémoires*, une *Notice historique et archéologique sur le prieuré de Saint-Michel du Waast*, et au tome XIX, un *État récapitulatif des décimateurs dans les paroisses du diocèse de Boulogne qui font partie des arrondissements de Béthune, de Montreuil, de Saint-Omer et de Saint-Pol*). Nous citerons de lui : *Notice archéologique et descriptive sur la crypte de Notre-Dame* [de Boulogne] (1851, in-8); — *Vie de saint Walmer* (1852, in-18); — *Histoire de Notre-Dame de Boulogne* (1857, in-12); — *Étude sur la vie et les ouvrages de Mgr François-Joseph-Gaston de Partz de Pressy, évêque de Boulogne* (1858, in-8); — *Le Protestantisme à Boulogne-sur-Mer* (1859, in-8); — *Étude sur le Portus Itius de Jules César* (1862, in-8); — *Notre-Dame de Saint-Sang* (1862, in-18); — *Étude sur la légende de Notre-Dame de Boulogne* (1863, in-8); — *Quatre cimetières mérovingiens du Boulonnais* (1866, in-8, avec planches); — *Du rétablissement de l'évêché de Boulogne* (1866, in-8); — *Du lieu de naissance de Godefroi de Bouillon* (1868, in-8); — *Monseigneur Haffvingue, sa vie et ses œuvres* (1871, in-8); — *Mémoires historiques et anecdotiques de Pierre Maslebranche (1619-1635)* (1879, in-8); — *Dictionnaire topographique de la France, arrondissement de Boulogne* (1881, in-8); — *Inventaire sommaire des archives communales de Boulogne-sur-Mer* (1884, in-fol.), avec M. Deseille; — *Les Chartes de Saint-Bertin, d'après le grand cartulaire de dom Charles-Joseph Dewitte* (1886-1891, 3 vol. in-4); — *Les Ducs d'Aumont, gouverneurs de Boulogne et du Boulonnais* (1887, in-18); — *Des Rites funèbres dans la liturgie romaine* (1889, in-12); — *La Révolution à Saint-Nicolas* (1889, in-8); — *Achille d'Isque, abbé commendataire de Beaulieu* (1893, in-8). Il a également rédigé dans la série des Inventaires sommaires des archives du Pas-de-Calais celui de la série G (évêché de Boulogne), actuellement sous presse. Pour plus de détails sur ce prêtre érudit, nous renverrons aux notices que lui ont consacrées MM. Pagart d'Hermansart (Saint-Omer, imp. H. d'Homont, in-8 de 11 p.) et Loriquet (Boulogne-sur-Mer, Société typo-litho, in-18 de 16 p.).

— M. Karl-Ludwig Michelet, mort à Berlin, le 16 décembre 1893, était un des représentants attitrés de l'école hégélienne. Né à Berlin même, le 4 décembre 1801, c'est dans cette ville qu'il fit ses études. Il commença par donner une thèse sur un sujet juridique, mais il ne tarda guère à se consacrer à la philosophie. Ses deux premiers ouvrages considérables sur l'Éthique d'Aristote et sur un système de morale philosophique le firent appeler à la chaire de philosophie de l'Université berlinoise. L'Institut de France couronna son Mémoire sur la métaphysique d'Aristote. M. Michelet, qui n'avait pas tardé à s'attacher aux doctrines d'Hegel, fut dans le parti un des représentants de la gauche radicale. Il fonda une société philosophique, qui eut pour organe spécial *Der Gedanke*. Cette revue contient naturellement des articles de lui, comme d'autres recueils philosophiques soit d'Allemagne, soit de France. Quant à ses ouvrages, qui sont assez nombreux, les suivants suffiront à donner une idée de son activité philosophique : *Die Ethik des Aristoteles im ihrem Verhältniss zum System der Moral* (1827, in-8); — *Das System der philosophischen Moral* (1828, in-8); — *Aristotelis Ethic. Nicom. libri X* (1829-1835, 2 vol. in-8); — *De Sophoclei ingenii principio* (1830, in-8); — *Examen critique de l'ouvrage d'Aristote intitulé Métaphysique* (1836,

in-8); — *Geschichte der letzten Systeme der Philosophie in Deutschland* (1837-1838, 2 vol. in-8); — *Anthropologie und Psychologie* (1840, in-8); — *Vorlesungen über die Persönlichkeit Gottes* (1841, in-8); — *Entwicklungsgeschichte der neuesten deutschen Philosophie* (1843, in-8); — *Die Epiphanie der ewigen Persönlichkeit des Geistes* (1844-1852, 3 vol. in-8); — *Eine italienische Reise* (1856, in-8); — *Geschichte der Menschheit seit 1775* (1859-1860, 2 vol. in-8); — *Gesammelte Werke* (1866 et suiv., 30 vol. in-8); — *Naturrecht* (1866, 2 vol. in-8); — *Das System der Philosophie als exacter Wissenschaft* (1876-1881, 4 vol. en 5 part. in-8); — *Historisch-kritische Darstellung der dialecktischen Methode Hegels* (1887, in-8), en collaboration avec Haring.

— M. Peter-Wilhelm Forchhammer, mort dans les premiers jours de janvier, était né à Husum, dans le Schleswig-Holstein, le 23 octobre 1803. Sès études, commencées à Kiel, furent terminées à Leipzig, où il se fit recevoir docteur en philosophie. Il se mit alors à voyager, visita notamment la France et l'Angleterre, puis l'Asie Mineure et la Grèce, où il séjourna de 1832 à 1835. A son retour en Allemagne, l'Université de Kiel lui confia la chaire de philologie classique (1837), qu'il a conservée jusqu'à sa mort. C'est aux questions d'archéologie et de littérature grecques qu'il a consacré tous les efforts d'une activité qui ne s'est arrêtée qu'avec sa mort, car le dernier ouvrage que nous citerons ici de lui est daté de 1893 et a paru tout récemment. Dans la longue liste des travaux dus à ce laborieux savant, nous citerons seulement les suivants : *De Areopago non privato per Ephialten homicidiis judiciis, contra Bœckhium* (1828, in-8); — *Zur Topographie Athens* (1833, in-8), avec K. O. Müller; — *Remarques sur les sculptures du temple de Jupiter à Olympie* (1837, in-8); — *Die Athene und Sokrates* (1837, in-8); — *Hellenika* (1837, in-8); — *Apollons Ankunft in Delphi* (1840, in-4); — *Die Geburt der Athene* (1841, in-4); — *Topographie von Athen* (1841, in-8); *Die Kyklop-Mauern* (1847, in-8); — *Demokraten-Büchlein* (1849, in-16); — *Die Ebene von Troja nach der Aufnahme von Spratt* (1850, in-4); — *Zustände Schleswig-Holsteins* (1850, in-8); — *Achill* (1853, in-8); — *Quaestionum criticarum cap. 2* (1854, in-3); — *Topographia Thebarum heptapylarum* (1854, in-4); — *Ueber Reinheit der Baukunst auf Grund des Ursprungs der vier Hauptbaustyle* (1856, in-8); — *Landwirthschaftliche Mittheilungen aus dem class. Alterthum über Drains-, Guano- und Drillcultur* (1856, in-8); — *Halkyonia* (1857, in-8); — *Das Schöne ist schwer* (1863, in-8); — *Aristoteles und die exoterischen Reden* (1864, in-8); — *Bundesstaat und Einheitsstaat* (1866, in-8); — *Die Gründung Roms* (1868, in-8); — *Dadukos* (1875, in-8); — *Das Erechteion* (1879, in-4); — *Mykenä und der Ursprung der Mykenischen Funde* (1880, in-8); — *Die Wanderungen des Inachostochter Jo* (1881, in-8); — *Zur Reform des höheren Unterrichtswesens* (1882, in-8); — *Erklärung der Ilias auf Grund der topischen und physischen Eigenthümlichkeiten der troischen Ebene* (1884, in-4); — *Kyanen und die Argonauten* (1891, in-8); — *Homer, seine Sprache, die Kampfplätze seiner Heroen und Götter in der Troas* (1893, in-4). De nombreux articles de M. Forchhammer se trouvent insérés dans les revues spéciales telles que le *Philologus*, le *Jahrbuch für classische Philologie*, et aussi dans des recueils d'un caractère plus général, comme la *Deutsche Rundschau* et l'*Allgemeine Zeitung* de Munich. Enfin nous devons rappeler que ce savant a été l'un des initiateurs du musée archéologique de Kiel.

— M. Georg Conon von der Gabelentz, qui est mort à Berlin le 14 décembre, s'était acquis par ses travaux une notoriété aussi grande que celle de son père, le célèbre linguiste Hans Conon von der Gabelentz. Né à Poschwitz, dans le duché de Saxe-Altenburg, le 16 mars 1840, c'est vers le droit qu'il tourna d'abord son attention, et après avoir achevé ses études

juridiques aux Universités d'Iéna et de Leipzig, il entra en 1863 dans la carrière judiciaire. Lorsqu'il se fit recevoir en 1876 docteur en philosophie de l'Université de Leipzig, il s'était déjà révélé comme linguiste dans ses « Études de grammaire comparée. » Ce sont surtout les langues de l'Extrême-Orient auxquelles il a consacré ses recherches. Nommé professeur de chinois et de japonais à l'Université de Leipzig, il mérita l'honneur d'être choisi comme vice-président de la section des langues de l'Extrême-Orient, au congrès des orientalistes de 1878. Il avait été depuis nommé professeur à l'Université de Berlin. Outre sa collaboration au *Litterarisches Centralblatt* et à la grande encyclopédie d'Ersch et Gruber, on lui doit : *Zur vergleichenden Syntax* (dans la *Zeitschrift für Völkerpsychologie* (1869-1874) ; — *Thai-Kih-thû, des Tshen-Tsi Tafel des Urprincips, herausgegeben* (1876, in-8) ; — *Chinesische Grammatik mit Ausnahme der neueren Sprache und der niederen Stiles* (1881, gr. in-8) ; — *Anfangsgründe der chinesischen Grammatik* (1883, in-8) ; — *Beiträge zur Kunde der melanesischen, papuanischen und mikronesischen Sprachen* (dans les *Abhandlungen* de la Société royale des sciences de Saxe, 1883), avec la collaboration de M. A.-B. Meyer ; — *Beiträge zur chinesischen Grammatik* (Ibid., 1888) ; — *Ueber den chinesischen Philosophen Mek Tik* (Ibid., 1888) ; — *Confucius und seine Lehre* (1888, in-8) ; — *Handbuch zur Aufnahme fremder Sprachen* (1892, in-8).

— On annonce encore la mort : de M. Charles Bertrand, professeur de fortification à l'École spéciale militaire, mort le 7 janvier, à quarante-sept ans ; — du compositeur Théodore Blangini, mort à soixante-treize ans, à Bordeaux, le 2 janvier ; — de M. Bonamy de Villemereuil, ancien président de la Société académique de l'Aube, mort le 10 janvier, en son château de Villemereuil ; — de M. le docteur Henri Braconnot, ancien médecin de la marine, qui, en qualité de major de la flotte, avait pris part à la première expédition de Chine, mort le 12 janvier, à soixante ans, à Paris ; — du Rév. P. Corne, des Oblats de Marie, supérieur du grand séminaire de Fréjus, mort le 1er janvier ; — de M. Paul Delair, poète dramatique, mort le 19 janvier, à cinquante-six ans ; — de M. Alexandre Delouche, qui longtemps donna dans le *Monde* des articles sur la politique étrangère, mort le 2 janvier, à Paris ; — de M. le docteur Diday, chirurgien en chef de l'hôpital de l'Antiquaille, à Lyon ; — de M. Diagon, directeur de l'École supérieure de pharmacie à Montpellier, mort dans les derniers jours de décembre ; — de M. le docteur Charles Edwards, mort le 17 janvier, à Paris ; — de M. le docteur Pierre-Ernest Lacroze, médecin de la maison centrale de Gaillon (Eure), mort le 24 janvier ; — de M. Arthur Lafont, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats, mort à Bayonne, le 21 janvier ; — de M. Alphonse Le Fillatre, mort à Avranches, au commencement de janvier ; — de M. Guillaume Lekeu, compositeur de musique, dont le talent s'annonçait assez brillant et qui a été enlevé à l'âge de vingt-trois ans, le 24 janvier, à Angers ; — de M. le docteur Louis-Joachim Le Maguet, mort le 17 janvier, à Paris, âgé de soixante et un ans ; — de M. Eugène Nus, auteur dramatique dont quelques pièces ont été assez applaudies, mort à soixante-dix-huit ans, à Cannes, le 18 janvier ; — de M. le docteur Quinquaud, membre de l'Académie de médecine, médecin de l'hôpital Saint-Louis, mort le 9 janvier ; — de M. Maurice Rogier, rédacteur à l'*Écho de Paris*, mort à Alger ; — de M. Jules Roux, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats de Marseille, mort le 3 janvier, à quatre-vingt-quatre ans ; — de M. Reboul de la Jullière, ancien directeur de la presse au ministère de l'intérieur, mort à Vesoul, le 20 janvier, à quatre-vingt-quatre ans.

— A l'étranger, l'on annonce la mort : de M. Victor Arnould, publiciste

belge, mort le 18 janvier, à Bruxelles; — du publiciste allemand Ludwig Behrendt, mort le 7 décembre, à Berlin, âgé de cinquante-neuf ans; — de M. Joseph Boehm, professeur de botanique à l'Université de Vienne, mort le 2 décembre, à soixante-trois ans; — de M. C.-G. Buettner, professeur au séminaire des langues orientales de Berlin, mort dans cette ville, le 14 décembre; — de M. von Frieden, fondateur de l'observatoire maritime de Hambourg, mort dans la première quinzaine de janvier;—de M. Gaidebourov, directeur de la Semaine (*Nediélia*) de Saint-Pétersbourg, mort le 15 janvier; — de M. le baron von Hasenau, recteur de l'Académie des beaux-arts à Vienne, mort le 2 janvier; — de M. Adolf Heider, *privatdocent* à l'Université de Vienne, mort le 26 décembre, dans cette ville; — de M. Adolf Jellinek, célèbre hébraïsant d'Allemagne, mort à Vienne, le 27 décembre, âgé de soixante-treize ans; — de M. H.-J. Knik, naturaliste, mort à Christiania, le 15 décembre; — de M. Otto Krause, mort le 16 décembre, à Annaberg, âgé de quarante-neuf ans; — de M. Ludwig Krahmer, professeur à la Faculté de médecine de Halle, mort le 21 décembre, à quatre-vingt-trois ans; — de M. Friedrich Kössing, professeur de théologie à la Faculté de Fribourg, mort le 9 janvier; — de M. August von Kries, professeur de droit pénal à l'Université de Kiel, mort dans cette ville, le 8 janvier, âgé de trente-sept ans; — de M. Lellmann, professeur de chimie à l'Université de Giessen, mort le 10 décembre; — de M. Arthur-Milnes Marshall, professeur de zoologie au collège Owen de Manchester, mort le 21 décembre ; — de M. Otto Mejer, ancien professeur de droit public et ecclésiastique à l'Université de Gœttingue, mort le 24 décembre, à soixante-seize ans, à Hanovre; — de M. Heinrich von Merz, théologien allemand, mort le 2 janvier, à Stuttgart; — de M. William Milligan, professeur de théologie à l'Université d'Aberdeen, mort à soixante-quatorze ans, à Édimbourg; — de M. Fr.-Ludwig-Eduard Niemeyer, mort à Niederlössnitz, près de Dresde, le 13 décembre; — de M. John Plant, conservateur du musée-bibliothèque de Salford, mort au commencement de janvier; — de miss Elizabeth P. Peabody, à laquelle on doit plusieurs ouvrages sur l'abolition de l'esclavage et sur l'enseignement des femmes, morte le 3 janvier, à quatre-vingt-quatorze ans; — de M. le chanoine Sattler, mort à Strasbourg, le 21 janvier; — de M. Scharlach, auteur de nombreux ouvrages d'éducation, mort à Halle, le 12 décembre, âgé de quatre-vingt-six ans; — de M. Samuel Sinclair, qui laisse *The Currency question*, mort le 20 décembre, à New-York, âgé de soixante et onze ans; — de M. Aloïs Sprenger, professeur à l'Université de Berne, arabisant distingué, mort le 19 décembre, à Heidelberg, à quatre-vingt-un ans; — de M. Richard Spruce, botaniste, connu par des voyages d'exploration en Afrique, mort à soixante-six ans, le 30 décembre; — de M. Christian-Émil Strahl, professeur de médecine à l'Université de Strasbourg, mort le 1er janvier, à quatre-vingts ans; — de M. Ingvald Undset, professeur à l'Université de Christiania, mort le 3 décembre; — de M. Antonio de Vildosola, fondateur (1876) et rédacteur en chef de *la Fé*, dont plusieurs brochures ont fait quelque bruit, mort le 30 décembre, à Bilbao, âgé de soixante-cinq ans; — de M. Henry Vizetelly, journaliste anglais, traducteur de Zola, auteur de *Glances back through seventy years*, mort le 1er janvier; — du R. P. John Walford, S. J., recteur de Rochampton, mort le 8 janvier; — de M. Georg von Wyss, professeur d'histoire à l'Université de Zurich, où il est mort à soixante-dix-sept ans, le 17 décembre.

Congrès. — Le quatrième congrès catholique espagnol s'est tenu à Valence du 21 au 25 novembre 1893, par les soins de Mgr Sancha, archevêque de cette ville. Mais au lieu de s'y occuper de controverse et d'apologétique

chrétienne comme précédemment, les congressistes ont jugé plus à propos de faire en quelque sorte écho au congrès récent de Jérusalem, et de consacrer la meilleure partie de leurs journées, soit à l'adoration et à la prière, soit à s'entretenir des moyens d'étendre le culte de la divine Eucharistie. Toutefois le côté littéraire et bibliographique du sujet a aussi attiré l'attention dans une large mesure. Quelques indications à cet égard doivent trouver place ici. Et d'abord : 1° Plusieurs des travaux qui ont été lus pendant le congrès avaient trait à l'histoire des *Hosties miraculeuses*, plus nombreuses qu'on ne pense, qui se conservent dans la chrétienté. 2° On a mis en avant l'idée fort louable de la publication d'un *Cancionero Eucaristico*. Le R. P. Sala, S. J., en a même présenté un de sa composition, qui est exclusivement espagnol. Il sera probablement imprimé; néanmoins on désire la rédaction d'un autre plus général, qui embrasserait toute la catholicité. 3° Le R. P. Mir n'a pas été moins bien inspiré en émettant le vœu qu'on mît au concours un travail d'ensemble sur la *Bibliographie* de l'Eucharistie. 4° On a aussi encouragé la fondation des Revues eucharistiques et donné de justes éloges à *la Lampe du sanctuaire*, et au *Messager du Sacré-Cœur* (Bilbao), qui remplissent déjà ce rôle. 5° Comme annexe au congrès, il y avait une *Exposition artistico-eucharistique* abondante et bien ordonnée. Le prochain congrès catholique espagnol est annoncé pour 1896.

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans la séance du 5 janvier, après une communication de M. le marquis de Vogüé sur une borne milliaire arabe du premier siècle de l'hégire, M. Paul Viollet a lu un mémoire sur les États généraux tenus à Paris en 1358. — Le 12 janvier, M. Menant a entretenu l'Académie de trois des plus anciens rois connus de la Chaldée. — Dans la séance du 19 janvier, M. Louis Passy a fait une communication sur l'origine de certaines sculptures en porphyre du Bas-Empire. M. Clermont-Ganneau a lu ensuite un mémoire sur une inscription romaine découverte aux environs de Jérusalem. — Le 26 janvier, après une communication de M. Weil sur les textes poétiques découverts à Delphes par les membres de l'École d'Athènes, M. Germain Bapst donne lecture d'un travail sur deux bas-reliefs de Jean Goujon, provenant du château d'Écouen.

Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques. — Dans la séance du 6 janvier, M. Ch. Waddington a lu un mémoire intitulé *La Pensée et l'action*.—Le 13 janvier, M. Rodocanacchi a entretenu l'Académie de l'organisation des corporations ouvrières de Rome au moyen âge et à l'époque moderne. — Le 20 janvier, M. Arthur Desjardins a donné lecture d'un mémoire sur l'ambassade de Vergennes à Constantinople. — Dans la séance du 27 janvier, M. Rocquain de Courtemblay a lu une notice sur la vie et les œuvres de M. Chéruel. M. Bonet-Maury a ensuite commencé la lecture d'un mémoire sur *l'Unité morale des grandes religions de la terre représentées au congrès religieux de Chicago*.

Rectification. — M. Lecoy de la Marche nous adresse une rectification au sujet du compte rendu donné dans notre dernière livraison de sa *Fondation de la France*. Il nous assure que nous avons mal compris sa pensée au sujet de M. l'abbé Duchesne, et que le dédain pour les travaux de ce savant que nous avions cru apercevoir dans la courte note où il en fait mention, note ajoutée après coup, n'existe pas. Nous l'enregistrons avec plaisir, et nous faisons de tout cœur amende honorable à M. Lecoy de la Marche.

Exposition du journalisme. — Nous ne saurions oublier de mentionner ici l'exposition internationale du journalisme, qui se tiendra cette année à Milan. Aux « expositions réunies, » elle prendra place dans le groupe « Art

graphique » (quatre sections : Auteurs et droits d'auteur; éditeurs et libraires; typographie, lithographie, etc.; journalisme). L'exposition journalistique aura une partie rétrospective comprenant les journaux du monde entier antérieurs à 1800 et, pour l'Italie, les journaux des soixante-dix premières années du siècle. Les journaux politiques, les journaux humoristiques, les journaux religieux forment autant de sections distinctes. D'autres sont occupées par les périodiques illustrés; les journaux scientifiques et les revues; les journaux techniques; les journaux d'art. Les « Variétés » comprendront le sport, les modes, la sténographie, etc. Sous la rubrique « Bibliographie, » l'on fait rentrer les publications bibliographiques purement relatives aux journaux et les associations de journalistes.

Paris. — *Le Livre et l'Image*, dont nous avons déjà parlé avec éloges, vient d'achever, avec son tome II, la première année de son existence. Certes, le programme du premier jour se montrait brillant; mais la réalisation n'en a rien laissé à désirer : chose promise, chose due. L'on a pu suivre, dans notre partie technique, les sommaires de cette magnifique publication; nous n'avons donc point à y revenir; mais nous n'hésitons pas à noter ici, d'une façon spéciale, le numéro du 10 décembre, dernier paru au moment où nous écrivons. Parmi les articles que l'on y remarque, nous citerons : *Histoire du livre par les prospectus*, de M. Jules Adeline, pages curieuses de bibliographie ornées de charmantes reproductions de vignettes datant de 1830 à 1850, et *les Comédiennes déesses de la Raison*, étude fort suggestive, due à la plume experte de M. Victor Fournel. Pourvue de deux excellentes tables (l'une des gravures, l'autre des matières du tome II) cette livraison de décembre renferme plusieurs compositions hors texte de réelle valeur : telles, *la Marchande de vieilles images*, eau-forte de R. Piguet; un portrait de *Mademoiselle Maillard*, de l'Opéra, l'une des « déesses Raison, » et une délicieuse reproduction en couleurs, d'après une aquarelle originale de E. Grenier, représentant *la Rue du Croissant (coin du faubourg Montmartre.)* Les riches bibliophiles et les artistes forment évidemment la majorité des abonnés de cette luxueuse publication; mais les érudits, les lettrés et les curieux trouveront là, eux aussi, de quoi satisfaire amplement les plus exigeants.

— On annonce la prochaine publication d'un recueil spécialement consacré à l'étude des langues, des littératures et de l'histoire des pays castillans, catalans et portugais. Ce périodique, qui portera le titre de *Revue hispanique*, aura pour directeur M. Foulché-Delbosc, ancien élève de l'École des langues orientales, professeur à l'École des hautes études commerciales. Ce recueil, qui accueillera des articles écrits en français, en espagnol, en italien et en portugais, paraîtra par fortes livraisons en mars, juillet et novembre. Le premier numéro sera publié au mois de mars prochain.

— Voici une nouvelle société dont l'objet est certes intéressant, mais qui semble un peu trop exclusive dans le choix de ses adhérents. C'est, en effet, aux seuls agrégés des lettres et de grammaire et aux docteurs ès lettres qu'est adressé l'appel pour fonder en commun la « Société des humanistes français pour l'étude des auteurs classiques français, latins et grecs. » Il n'est pas besoin d'être agrégé ou docteur pour s'intéresser ni même pour s'occuper avec compétence des études classiques. La souscription sera de dix francs par an. Les adhésions doivent être adressées à M. Édouard Tournier, 16, rue de Tournon.

— M. Larnaude, professeur à la Faculté de droit de Paris, prend la direction d'une nouvelle revue juridique, dont le premier numéro sera lancé dans le présent mois de février. Nous empruntons au programme de la *Revue du droit public et de la science politique en France et à l'étranger* quelques phrases

qui donneront l'idée de l'objet que se proposent les éditeurs de cette nouvelle publication : « Il n'est pas besoin de démontrer l'importance qu'ont prise à l'heure actuelle les questions du droit public.... La France manque un peu.... d'organes.... spécialement consacrés à la discussion scientifique, en dehors de tout esprit de parti, des grands problèmes que soulèvent l'organisation et le rôle de l'État moderne. C'est cette lacune que la *Revue*.... voudrait combler.... Elle constituera d'abord pour la science française un organe spécial.... Elle s'efforcera.... de faire connaître en France les nombreux auteurs et publicistes étrangers qui écrivent sur les matières rentrant dans son cadre.... Elle voudrait établir entre l'étranger et la France la communication féconde des idées.... Elle veut s'adresser aussi au grand public.... Droit constitutionnel, droit administratif, droit international public, législation coloniale, législation dite sociale, etc., rien, en un mot, de ce qui touche à la structure, au rôle et à l'activité de l'État ne lui restera étranger » (Paris, Chevalier-Marescq, 20 fr. par an).

— Le tome 195 des *Mémoires publiés par la Société nationale d'agriculture de France* (Paris, Chamerot, in-8 de 652 p.) vient de paraître. Les questions les plus intéressantes y sont traitées; citons notamment : l'exploitation agricole de M. Thomassin à Puiseux; la station agronomique d'Eure-et-Loir; l'économie alpestre; la culture et la conservation de l'oseille; la comptabilité agricole; la culture du lin; la vigne sous verre; les travaux forestiers; des études sur les chevaux et les poissons; des travaux sur les phosphates; des cartes agronomiques. Outre les rapports, fort curieux et fort instructifs, on trouve là de remarquables travaux de première main, tels que ceux de MM. Nocard, Worms, Dugast, Ladureau, Levasseur, comte de Luçay (les octrois), comte de Dienne, A. Martin et A. Girard. Ce beau volume est à la hauteur de ceux qui l'ont précédé.

— Il n'est guère possible à ceux qui entretiennent des relations avec les administrations des divers périodiques parisiens de se passer de l'*Annuaire des journaux, revues et publications périodiques parus à Paris jusqu'en décembre 1893*, que vient d'éditer, pour la quatorzième fois, la librairie Le Soudier (in-8 de 325 p.). Sans doute l'on peut y relever quelques omissions et quelques inexactitudes; mais l'ensemble n'en est pas moins précieux à tous égards. C'est de même un document bibliographique important qui sera utile aussi bien aux simples amateurs et aux curieux qu'aux gens de lettres. Parmi les omissions, il en est une qui nous paraît assez extraordinaire : celle du *Bulletin de la Société bibliographique et des Publications populaires* qui, reçue de plusieurs milliers de personnes, paraît depuis 1870.

— La même maison Le Soudier met en vente une *Carte de la répartition de l'emplacement des troupes de l'armée française pour l'année 1894, avec index de tous les corps de troupes (armée active et armée territoriale), et une liste complète des officiers généraux ou supérieurs qui les commandent* (in-16 de 34 p. et carte).

— Depuis quelque temps déjà, la librairie Armand Colin, autorisée à cet effet par le ministère de la guerre, publie des *Tableaux historiques illustrés des régiments de l'armée française*. Chaque sujet, tiré en couleurs, mesure 60 centimètres sur 45. Ces tableaux offrent la reproduction, d'après des aquarelles très artistiques, des scènes les plus glorieuses pour le drapeau de chaque régiment, des faits d'armes où se sont distingués officiers et soldats. Un texte abrégé retrace l'historique du régiment, soulignant les belles pages de ses annales. L'on peut dire que cette très utile entreprise répond aux sentiments de patriotisme qui, à l'heure présente, animent plus que jamais tous les Français. Soixante tableaux ont paru.

— Notre collaborateur M. Roger Lambelin corrige en ce moment les épreuves d'un ouvrage intitulé : *La Sicile, notes et souvenirs*. Ce livre (gr. in-8 avec 17 grav. hors texte) est édité par la maison Desclée et de Brouwer. Ajoutons que M. Lambelin a récemment voyagé dans la grande île méditerranéenne.

— Nous venons un peu tard pour parler de l'opuscule de Mgr E. Grandclaude sur *la Question biblique d'après une nouvelle école d'apologistes chrétiens* (Paris, P. Lethielleux, in-16 de 87 p.). La brochure a été publiée en juin dernier ; et la question qui y est débattue a été tranchée depuis par l'encyclique du Souverain Pontife sur les études bibliques. Il suffira donc de mentionner ici le travail de Mgr Grandclaude.

— M. Maurice Prou signale, dans la *Revue numismatique*, l'important *Recueil de dessins de monnaies mérovingiennes donné à la Bibliothèque nationale* par notre éminent collaborateur M. A. de Barthélemy (tiré à part. Paris, C. Rollin et Feuardent, in-8 de 15 p. et 1 planche). Cette collection se compose de 3,729 empreintes ou dessins de monnaies, dont plusieurs sont inédites. De ces dernières, vingt-sept sont ici décrites, étudiées et reproduites par M. Prou et la première lui donne l'occasion de considérations intéressantes sur la *scola*.

— Signalons deux travaux sur la réforme orthographique. L'un est une brochure in-8 de 10 p. signée Junius et intitulée : *Note sur la réforme orthographique que prépare l'Académie* (Paris, Gautherin). C'est un véritable appel au bon sens. — *La Nouvelle Orthographe*, guide théorique et pratique, par M. Auguste Renard (Paris, Delagrave, in-16 de XIV-112 p.), est un ouvrage complet, écrit par un homme éminemment compétent et précédé d'une préface de M. Louis Havet, le nouveau membre de l'Institut. Des tableaux synoptiques et historiques éclairent et soutiennent l'attention. C'est le guide le plus complet et le plus sûr que nous connaissions.

— *L'Annuaire de la Société philotechnique* (t. LI, Paris, Thorin, in-8 de 190 p.) contient de jolies nouvelles, une comédie en vers (ravissante; c'est le pur bonheur conjugal), des sonnets, et de la poésie bonne, en vérité ! Il est vrai qu'on y rencontre des noms comme ceux de MM. Ameline, G. Le Vavasseur, P. Vulpian, A. Cochin, G. Dufour, O. Jacob, F. Melvil, P. Pionis, etc.

— *Tiénon-Zaza*, qu'est-ce que cela? se demanderont les Parisiens de Paris. Le plus « Gaudot » d'entre eux (E.-C., d'après ses initiales) vous répondra que c'était une manière de philosophe à l'esprit acéré qui descendit un beau jour de Crans, en Franche-Comté, pour juger Paris. Et bien le fit, comme vous le pourrez voir; car si notre collaborateur a donné à son travail pour premier titre : *La Franche-Comté comique*, nous croyons que c'est là encore quelque « gaude » qu'il voudrait nous faire absorber pour nous alourdir l'esprit pendant la digestion. Dites : *Paris comique*, plutôt, M. Gaudot, et vous serez dans le vrai. Car si Tiénon voyageait en 1865, bon nombre de ses observations s'appliqueraient encore à l'an de grâce 1894. L'Empire est de nouveau à la mode et les crinolines aussi (Extrait des *Annales franc-comtoises*. Besançon, Paul Jacquin, in-8 de 10 p.).

Anjou. — Un de nos confrères les plus dévoués aux œuvres catholiques, M. le baron de Villebois-Mareuil, vient de publier dans la *Croix Angevine*, et de tirer à part (in-16 de 32 p.) une notice très documentée sur *le Cheval dans le pays de Flée*. Notre confrère (il y a longtemps que nous connaissons son opinion) conclut en faveur du percheron.

Béarn. — Les *Études historiques et religieuses du diocèse de Bayonne* paraissent chaque mois depuis janvier 1892, à Pau, imp. Vignancourt. Ce recueil, exclusivement consacré à l'histoire provinciale, est dirigé par M. l'abbé V. Dubarat, secondé, pour la partie basque, par M. l'abbé P. Haristoy.

Bretagne. — Des trois opuscules que vient de publier sur Dol M. l'abbé Charles Robert, deux s'adressent plus particulièrement aux érudits ; le troisième est un guide pour les touristes qui veulent visiter cette ville et les environs. — On a, dans *la Grande Verrière du XIIIe siècle et autres vitraux de la cathédrale de Dol* (Rennes, imp. de Marie Simon, in-8 de 29 p. et pl. Extrait des *Mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*), une bonne étude sur la remarquable série de vitraux anciens que possède encore cette église. — Dans *les Évêques de Dol présidents des États de Bretagne* (Saint-Brieuc, imp. René Prud'homme, in-8 de 23 p.), M. l'abbé Robert retrace les luttes qui s'élevèrent entre les prélats dolois et les autres prélats bretons qui leur contestaient le droit de présider les États de la province. C'est surtout pendant les deux derniers siècles de l'ancien régime que cette lutte prit un certain degré d'acuité. — Le *Guide du touriste archéologue à Dol : Dol-de-Bretagne, la cathédrale, le Mont-Dol, la Pierre du Champ-Dolent* (Dol-de-Bretagne, imp. de E. Lecellier, in-8 de 75 p. et pl.) nous donne une histoire abrégée de la ville et une description assez détaillée de la cathédrale du Mont-Dol et des principales curiosités des environs. Plusieurs gravures parfois médiocres viennent aider à l'intelligence du texte.

Dauphiné. — Le dix-huitième *Annuaire de la Société des touristes du Dauphiné* (Grenoble, Allier, in-8 de 446 p.) vient d'être distribué. Il semble que le rédacteur de cette publication modèle ait tenu à se surpasser et qu'il devienne impossible de faire mieux. Ce qui frappe tout d'abord en la parcourant, c'est la direction scientifique utile donnée à l'orientation des travaux de la Société. Assurément le chapitre des courses est resté intéressant, et il faudra lire dans cette série la fine et spirituelle relation de M. Martinais sur le passage du Col du Pavé, mais il conviendra de signaler la grande allure des travaux poursuivis par MM. Collet et Kilian sur le régime si peu connu des glaciers du Pelvoux, de mettre hors de pair les études que M. Henri Ferrand continue sur le massif de l'Iseran, celles de MM. Albert Perrin et Guinier sur les plantes alpines et la dépopulation des montagnes, en même temps que la mise au jour d'un manuscrit concernant l'ancien Briançonnais. Comme d'habitude la revue des publications alpines est établie avec un soin minutieux. Nous regretterons cependant l'absence de cartes et d'illustrations qui parlent aux yeux.

— On a longuement discuté déjà sur l'étymologie du mot Dauphiné, mais la question n'a été qu'effleurée. Voici un savant, M. Prudhomme, archiviste de l'Isère, qui, dans sa brochure : *De l'origine et du sens des mots dauphin et Dauphiné et de leurs rapports avec l'emblème du dauphin en Dauphiné, en Auvergne et en Forez* (extrait de la *Bibliothèque de l'École des chartes* (Paris, in-8 de 28 p.), accumule sur le sujet les documents les plus précis. Ce travail est trop approfondi pour que les conclusions en puissent être sérieusement contestées. En Auvergne comme en Dauphiné, *Delphinus* est d'abord un prénom, puis un nom patronymique, puis un titre de dignité ; il prend définitivement ce dernier sens vers 1282. Quant à l'emblème célèbre du dauphin, il n'apparaît dans les sceaux qu'environ un siècle après l'époque où Guigue IV est mentionné pour la première fois avec le nom de dauphin.

— A plusieurs reprises nous avons eu l'occasion de signaler les publications de deux consciencieux fureteurs dauphinois, MM. Henry Rousset et Édouard Brichet. Leur *Histoire illustrée des rues de Grenoble* (Grenoble, Joseph Baratier, in-8 de 228 p.) appelle les mêmes éloges. Cet ouvrage rentre dans la catégorie de ceux qui doivent faire honneur à des auteurs patients et laborieux, sans être lus cependant, en raison de leur inévitable sécheresse. MM. Rousset et Brichet ont su doubler heureusement le cap, et les

pages consacrées aux origines et aux transformations de Grenoble se lisent avec plaisir. Ajoutons que ce volume est présenté sous l'aspect le plus agréable et qu'il forme un véritable et récréatif album, grâce aux 55 vues, portraits, plans ou reproductions dont il est orné. Une seule observation : le plan de Grenoble dit de Belleforest est indiqué *vers* 1590 ; nous en avons l'original, sous les yeux, dans une édition de 1575.

— L'église Saint-Laurent est le plus remarquable des monuments de l'ancien Grenoble, et elle a déjà attiré l'attention des savants. Dans son étude *la Chapelle Saint-Laurent à Grenoble* (Paris, Leroux, in-8 de 14 p.), un érudit dauphinois, M. Marcel Reymond, serre de près les problèmes que soulève un examen attentif, et, non sans en donner des raisons péremptoires, arrive à cette conclusion, que la crypte actuelle a dû être surmontée d'un édifice ; la construction semblerait devoir être reportée à une date voisine du VIe siècle. Huit belles gravures dues à M. Charles Giraud permettront aux archéologues de suivre la thèse curieuse de M. Reymond.

— Les innombrables voyageurs qui ont visité la Grande-Chartreuse ont dû arrêter leurs regards sur les superbes paysages qui lui servent d'avant-scène. Dans sa publication : *Un Coin du Dauphiné. Voiron, Moirans, Voreppe, Saint-Laurent-du-Pont, Montagne du Ratz. Notes et observations* (Voiron, Mollaret, in-8 de 172 p.), M. Ed. Jacquart nous fait pénétrer dans l'intimité d'un heureux coin de pays où la nature, l'art et l'industrie ont accumulé les merveilles. Cette étude est agréablement écrite, mais elle est un peu superficielle et quelques-unes des sources citées par l'auteur sont bien suspectes. Cinq remarquables photogravures sont jointes.

Flandre. — Mgr Dehaisnes vient de publier à Lille, chez Danel, une élégante brochure intitulée : *Fêtes et marches historiques en Belgique et dans le nord de la France.* On y trouve le résumé des études entreprises par le savant archiviste honoraire du département du Nord, pour l'organisation du cortège historique qui a déroulé ses splendeurs l'an dernier à Lille, au centenaire de la levée du siège de cette ville par les Autrichiens en octobre 1792. Mgr Dehaisnes a très justement pensé qu'il intéresserait de nombreux lecteurs en leur faisant part de ce qu'il avait appris sur la façon dont les habitants des Pays-Bas ont, à toute époque, compris les fêtes, tournois, processions ou cavalcades. Son travail n'est pas seulement des plus instructifs; il est d'une lecture très attachante, et même amusante.

— Le premier fascicule des *Conférences d'études sociales* (Lille, Ducoulombier, in-8 de 115 p.) a rendu compte du congrès tenu, les 17 et 18 juillet dernier, à Notre-Dame du Haut-Mont, sous la direction de Mgr Baunard. Deux questions ont été principalement traitées : l'une concerne l'introduction et le maintien de la religion dans l'usine ; l'autre, les relations rapportées du congrès ouvrier de Reims par MM. Faidherbe et le colonel Arnoud. Il faut signaler aussi un rapport de M. Maurice Charvet sur les écoles ménagères. Les discussions et le texte des vœux sont à consulter. La réunion du 13 octobre 1893 à Notre-Dame du Haut-Mont, sous la direction du R. P. Doyotte, a donné lieu au second et intéressant fascicule. Il contient un éloge de M. Dutilleul, un industriel chrétien, une étude sur le patronage d'après M. Delaire, et une délibération sur les usines, leurs conseils et leurs rapports avec les syndicats.

Franche-Comté. — M. André Pidoux, de Dole (Jura), âgé de moins de quinze ans, vient de publier une très intéressante *Notice sur la Vieille-Loye* (Dole, imp. Ch. Blind, in-8 de 82 p.). Bien présenté et écrit d'un style assuré, ce travail ne peut manquer d'être bien accueilli par les compatriotes du tout jeune auteur. La Vieille-Loye, petite commune de 600 habitants

comprise dans le canton de Montbarrey, n'a pas une histoire compliquée ; mais M. A. Pidoux a su tirer bon parti de son modeste sujet. Il a consulté les archives départementales et communales, ainsi que de nombreux ouvrages dont il donne la bibliographie sommaire et qui ont trait aux annales générales de la Franche-Comté. Il eût été désirable que le plan de la Vieille-Loye et une vue au moins de la localité figurassent ici ; leur absence n'est pas compensée par les deux blasons de maisons nobles reproduits sur la couverture et sur le titre de la brochure. Si M. Pidoux, qui, nous dit-on, aspire à l'École des chartes, n'a pas eu, parmi les érudits dolois, de collaborateur anonyme, nous lui reconnaîtrons volontiers le droit de s'appliquer les deux vers de Corneille :

Je suis jeune, il est vrai, mais aux âmes bien nées
La valeur n'attend pas le nombre des années.

— M. J.-C. Barbier, premier président honoraire de la Cour de cassation, a extrait du *Bulletin annuel de l'Association des secrétaires de la conférence des avocats près la cour d'appel de Paris pour 1893*, une étude sur *M. Jules Grévy* (Nancy, imp. Berger-Levrault, in-8 de 31 p.). L'auteur a voulu parler surtout de l'avocat ; mais la politique a tenu tant de place dans la vie du troisième Président de la troisième République, que forcément elle a trouvé ici de l'écho. M. Barbier est un admirateur du talent et du caractère de son personnage, dont il retrace à grands traits les faits et gestes au Palais. Très habilement, vers la fin, il ne fait qu'indiquer la chute lamentable de « l'austère Grévy » : « Sur les événements qui ont amené la résignation de son mandat, dit-il, il me convient de garder le silence. » Il n'était pas, au surplus, dans le rôle de M. Barbier de parler de l'effondrement présidentiel ; mais, en dépit de tout, la France entière et particulièrement la ville de Dole, qui possède sur l'une de ses places la statue de Jules Grévy, n'ont rien oublié.

— Le 13 août dernier, M. E. Beaulieu, professeur agrégé au lycée de Troyes, a fait au théâtre de Montbéliard une conférence sur *les Réunions du pays de Montbéliard à la France*, qui a paru ensuite en brochure. L'opuscule n'est remarquable ni par le style ni par l'érudition. Il est vrai que l'auteur, en débutant, annonce que sa conférence est « sans prétention » : elle apparaît en effet toute simple, familière, et se termine par un vivat en l'honneur de la République (Montbéliard, imp. Pétermann, in-18 de 25 p.). On verra dans ces pages que Montbéliard a été jusqu'à cinq fois réuni à la France ; mais ces annexions successives, sauf la dernière (1793), n'ont jamais été que temporaires et même conditionnelles.

— M. l'abbé Riffaut, curé d'Aillevillers, a prononcé, le 5 novembre 1893, en l'église de Fougerolles, un discours sur la *Restauration de l'église de Fougerolles* (Besançon, imp. Bossanne, in-8 de 8 p.). En cette circonstance, M. l'abbé Riffaut a su dire juste ce qu'il fallait et tout ce qu'il fallait pour satisfaire l'amour-propre très légitime de ses auditeurs, « qui avaient beaucoup fait pour la maison de Dieu, » et pour les exciter à se montrer toujours zélés paroissiens et bons chrétiens.

Guyenne et Gascogne. — Deux nouveaux périodiques, dont les titres indiquent suffisamment l'objet spécial, ont été fondés à Bordeaux dans ces derniers temps. Le premier est un journal hebdomadaire dirigé par M. l'abbé Naudet. Cette publication, où sont soutenues avec talent des théories parfois hardies, a pour titre : *La Justice sociale*. Elle en est à son vingt-huitième numéro (5 fr. par an). — L'autre est une revue qui paraît le 20 de chaque mois, par livraisons de 64 p., gr. in-8 : *Études économiques et sociales*. Elle

est rédigée par un groupe de catholiques appartenant pour la plupart au Comité bordelais de l'Œuvre des cercles (8 fr. par an). Sa note est à peu près celle de l'*Association catholique*. La 3e fascicule a paru le 20 janvier.

— Vient de paraître, chez Robin à Bordeaux : *La Condition des ouvriers, lettre ouverte au Pape Léon XIII*, par Henry George, traduit de l'anglais par G. P. avec préface du traducteur (in-12 de 163 p.). Ledit traducteur est un érudit très versé dans l'histoire du droit.

— L'imprimerie Gounouilhou a publié quelques leçons du cours d'histoire régionale professé à la Faculté des lettres de Bordeaux par M. Camille Jullian : *Ausone à Bordeaux. Étude sur les derniers temps de la Gaule romaine* (Bordeaux, petit in-4 de x-174 p.). Ce mince volume, très élégamment imprimé, est divisé en trois parties : *La Vie d'Ausone; l'École de Bordeaux; les Derniers Jours de Bordeaux romain.*

— Nous aurions dû signaler depuis longtemps la belle publication faite en 1892 par la municipalité bordelaise : *Bordeaux; Aperçu historique; — sol, population, industrie, commerce; — administration* (Paris, Hachette, Bordeaux, Feret, 3 vol. in-4 de xv-575, 568, 574 p., avec un album de 29 pl.). C'est une des plus complètes monographies municipales qu'on puisse souhaiter, et la ville de Bordeaux, en la mettant aux mains du public, a donné un exemple qui devrait être suivi.

— La *Revue catholique de Bordeaux* vient d'entrer dans sa seizième année. Depuis que notre collaborateur M. le chanoine Allain et M. l'abbé Lafargue en ont pris la direction (juin 1889), elle a publié quantité de documents et de travaux très précieux pour l'histoire locale. Nous remarquons, entre autres articles importants : la *Contribution à l'histoire de l'instruction primaire dans la Gironde avant 1789*, par M. Allain, dont nous avons déjà parlé; du même, *Trois lettres inédites de Henri IV* et *Une lettre inédite de H. Taine*, amplement annotées et commentées, etc.; un travail intéressant de M. l'abbé Caudéran, *Que saint Émilion a véritablement existé;* de M. Daspit de Saint-Amand, *le Couvent de l'Annonciade de la Réole, documents nouveaux;* plusieurs mémoires d'un érudit, M. Dupré, entre autres *les Élections du clergé de Guyenne aux États généraux;* de M. Maufras, *Une paroisse du Bourgeais pendant la Révolution;* de M. Tamizey de Larroque, *Comment on devenait moine à Guîtres en 1710;* l'*Histoire du baron de Castelbajac. Note sur « l'Aa Bordelaise, » d'après une publication récente* (il y est question d'une brochure mystérieuse dont aucun exemplaire n'a été jusqu'ici mis en vente et qui excitera longtemps encore de bien vives curiosités); l'*Amiral Jaubert de Barrault et les pirates de la Rochelle*, etc. — Parmi les études littéraires, celles de M. l'abbé Pailhès sur *Chateaubriand, d'après sa correspondance familière*, avec de nombreuses pièces inédites, et celle de M. l'abbé Hazera, *A propos d'un voyage à Solesmes.* — De l'avis de tous les gens compétents, la *Revue catholique de Bordeaux* tient l'un des premiers rangs parmi les périodiques provinciaux

— M. le docteur E. Berchon publie une excellente étude sur *le Baron de Caila, archéologue girondin, 1744-1831* (Bordeaux, impr. Gounouilhou, gr. in-8 de 126 p. Extrait des *Actes de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux*). Voici ce que contient cette brochure : La biographie de Pierre Martin de Caila (né à Bordeaux le 15 octobre 1744); la généalogie de la famille de Caila rédigée par l'archéologue; le château de Caila (près Rions, Gironde) et ses collections; l'œuvre scientifique et littéraire du baron de Caila (énumération des travaux imprimés et inédits; appréciation des travaux); enfin des pièces justificatives.

Languedoc. — Dans le tome V de la neuvième série des *Mémoires de*

l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse (Toulouse, Douladoure-Privat, gr. in-8 de XIII-727 p.), on remarque les travaux suivants : *Système dentaire des animaux vertébrés*, par M. A. Lavocat; — *Étude sur les orages de 1890 et 1891 dans la Haute Garonne*, par M. Ed. Salles ; — *Souvenirs universitaires*, par M. Deschamps ; — *Les Académies littéraires en Italie et en Allemagne au XVIIe siècle*, par M. E. Halberg ; — *Les Prophètes camisards à Londres, 1706-1714*, par M. Vesson ; — *La Légende de Tannhæuser*, par M. Brissaud ; — *Le Manganèse des Pyrénées*, par M. Caralp ; — *La Folie est une maladie non de l'esprit, mais du corps*, par le docteur Victor Parant; — *Des atteintes et attentats aux mœurs en droit civil et pénal et des outrages aux mœurs*, par M. P. Fabreguettes ; — *La Statistique chimique des êtres organisés et l'unité de la vie*, par le docteur A. Frebault; — *La Collection d'autographes du docteur Noulet*, par M. Roschach ; — *Pierre Bongo, arithméticien. Essai d'archéologie mathématique*, par M. Fontès ; — *Revision des tubercules des plantes*, par M. D. Clos; — *La Thérapeutique au XVIIe siècle et le scepticisme médical*, par M. Massip ; — *Le Pseudo-baptême et les pseudo-serments des compagnons du devoir à Toulouse, en 1651*, par M. l'abbé Douais ; — *Evhémère et l'Evhémérisme*, par M. A. Duméril ; — *Quelques mots sur l'enseignement de la langue anglaise*, par M. Henri Duméril ; — *Toulouse, station thermale en hiver, et les eaux potables de Toulouse*, par le docteur F. Garrigou ; — *Biographie de Cœlius*, par M. Antoine; — *Complément à l'étude du rêve*, par le docteur Alix.

— M. Armand Gravel vient jeter dans le débat si grave aujourd'hui des *Conseils de fabrique* une note particulièrement autorisée sur leur *caractère confessionnel* (Carcassonne, Gabelle, in-8 de 16 p.).

Limousin. — M. G. Clément-Simon publie une remarquable notice sur *Joseph Vialle, poète et lexicographe bas-limousin* (Paris, H. Champion, gr. in-8 de 39 p. Extrait de la *Biographie tulloise*). L'auteur étudie dans A. Vialle l'homme privé, l'homme politique, qui fut un abominable terroriste, et surtout le littérateur. Le travail est aussi exact que complet. M. Clément-Simon s'occupe principalement de la collaboration de Vialle au *Dictionnaire du patois du Bas-Limousin*, de l'abbé Nicolas Béronie (Tulle, 1822), et d'une pièce de poésie composée en cet idiome par l'avocat révolutionnaire, et dont il dit qu'elle est très belle et vaut un poème : *La Pesta de Tula*, reproduite p. 21-22.

Lorraine. — L'éloquent évêque de Nancy a prononcé, le 16 août dernier, à Mars-la-Tour, un discours patriotique à l'occasion du vingt-troisième anniversaire de la bataille de Gravelotte (Nancy, Crépin-Leblond, in-8 de 15 p.). *Il faut aimer la France*, tel est le cri qui s'échappe de toutes les pages du discours comme un refrain d'ardeur et d'espoir.

Maine. — Parmi les rapports présentés au congrès de la Société bibliographique, au mois de novembre dernier, l'un des plus complets et des plus éloquents a été celui de M. le comte de Bastard d'Estang, sur *la Société historique et archéologique du Maine*, dont il est le président. Non content de donner un résumé exact des travaux de cette société, il a montré quels liens particuliers l'attachaient à la Société bibliographique et comment elle fait « œuvre sociale. » Un appel à l'union de tous dans la recherche historique, en même temps qu'une affirmation de respect et de justice pour le passé ; telles sont les deux grandes idées par lesquelles il termine une péroraison qui a enlevé d'unanimes applaudissements (Mamers, Fleury Dangin, in-8 de 28 p.).

Normandie. — Voici un travail excellent dû à M. Louis Régnier : c'est la *Bibliographie historique du département de l'Eure pendant l'année 1892* (Évreux, Ch. Hérissey, in-8 de 60 p.). Cette publication a été entreprise sous le patronage de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de

l'Eure, section de Bernay, qui donne là un exemple très remarquable à certaines sociétés normandes qui n'éprouvent pour la bibliographie que du dédain. Notons particulièrement la *Société de l'histoire de Normandie*, qui aurait (si nous sommes bien informé) suspendu la publication des excellentes notes bibliographiques préparées par M. G. Le Verdier. La *Bibliographie.... de l'Eure* est précédée d'une table des sources. Elle est dressée par généralités concernant le département et ensuite par particularités intéressant chaque arrondissement. Deux tables onomastiques (lieux et personnes) facilitent les recherches. Nous n'avons trouvé aucune omission à signaler. Par une heureuse précaution, l'auteur distingue les ouvrages qu'il a pu vérifier de ceux qu'il n'a cités que d'après des informations non personnelles.

— M. le docteur Coutan a fait une *Description de l'église Notre-Dame du Bourg-Dun* (Rouen, Leprêtre, in-8 de 33 p.), qui est une merveille d'exactitude. D'abord une bonne reproduction photographique se trouve en tête. Puis, tour à tour architecte, archéologue, artiste et chrétien (ce qui ne gâte rien), M. Coutan nous fait visiter son antique église, en ne laissant de côté rien de ce qui la rehausse, et rend, par suite, hommage à sa sainte patronne.

— M. Jules Carlez, le distingué directeur de l'école de musique de Caen, a fait revivre, dans les *Mémoires de l'Académie de Caen* (tiré à part; Caen, H. Delesques, in-8 de 58 p.), la figure assez curieuse d'un littérateur musicien, *Framery*. Framery était Rouennais; il naquit en 1745 et mourut en 1810. Surintendant de la musique chez le comte d'Artois, il s'intéressa autant à l'art italien qu'à l'art français. Cela a donné occasion à M. Carlez, tout en suivant son héros, de faire une étude très complète du théâtre à la fin du siècle dernier.

— « Martyrs! » Il s'excuse auprès de l'Église, comme il le doit, de leur donner ce titre, le vénérable chanoine L.-V. Dumaine (qu'il nous excuse lui-même de le qualifier ainsi), dans le discours prononcé dans une cérémonie de centenaire : *A la mémoire de MM. T. B. Lechevrel, P. Malherbe, et T. Tablet, mis à mort il y a cent ans, et de M. G. Gosselin et son père, tous deux exilés pour la foi à pareille époque* (Sées, F. Montauzé, in-8 de 28 p.). Les petits-fils des *Chasseurs du Roi* de Frotté, remercieront le savant archiprêtre de Sées d'avoir rendu ainsi hommage, avec tout son talent et tout son cœur, aux cendres de nos prêtres.

— Dans le discours qu'il a lu pour la rentrée des Facultés à Caen, le 3 novembre 1893, M. Armand Gasté, professeur à la Faculté des lettres, a pris pour sujet *Bossuet en Normandie* (Caen, Delesques, in-8 de 50 p. et 1 pl.), et nous a montré le futur évêque de Meaux dans son rôle de prieur-commendataire de l'abbaye du Plessis-Grimault, dont il posséda le bénéfice pendant trente-deux ans. Page curieuse à ajouter à la biographie de « l'Aigle de Meaux. »

— M. l'abbé Blanquart vient de publier deux curieuses brochures. Dans la première : *Gisors, les métamorphoses d'un bas-relief* (Rouen, Lestringant, in-8 de 5 p.), il nous raconte les transformations d'un groupe en pierre représentant un roi entouré d'hommes d'armes et qui décore aujourd'hui une salle de l'hôtel de ville de Gisors avec cette inscription : *Entrée de Philippe-Auguste, 1198.* — La seconde plaquette, élégamment imprimée à Rouen, chez Cagniard, est consacrée à la publication de : *Documents et bulles d'indulgence relatifs aux travaux exécutés du XIIIe au XVIe siècle à la cathédrale d'Évreux* (in-8 de 24 p.).

Périgord.— Vient de paraître : *Inscriptions antiques du musée de Périgueux*, par le capitaine Émile Espérandieu (Périgueux, imp. de la Dordogne; Paris, Thorin, in-8 de 123 p. et 11 pl.).

Picardie.— A la suite du Congrès archéologique d'Abbeville, nous avons à

signaler, en attendant l'impression du compte rendu qui sera fait par les soins de la Société française d'archéologie, deux brochures qui renferment le résumé des discussions et le récit sommaire des excursions. La première a pour titre : *Le Congrès archéologique d'Abbeville et de Londres en 1893*, par M. le comte de Marsy. — *Les Expositions rétrospectives de Londres*, par M. Émile Travers (Caen, Delesques, in-8 de 90 p.). La seconde, dont l'auteur est M. Henri Macqueron, est un compte rendu présenté à la Société d'émulation d'Abbeville (Abbeville, C. Paillart, in-8 de 41 p.).

Poitou. — Nous avons à signaler deux nouveaux fascicules du *Dictionnaire historique et généalogique du Poitou* (t. II, pages 161-480), dont la nouvelle édition, entièrement refondue, est due, comme on le sait, à MM. H. et Paul Beauchet-Filleau, avec la collaboration de M. Maurice de Gouttepagnon pour la partie héraldique. L'ouvrage prend des proportions considérables, car le troisième fascicule du tome II ne termine pas encore la lettre C. Nous signalerons particulièrement, dans ce grand et consciencieux travail, les notices suivantes : Chabot (1° Chabot de Peuchebrun, etc., famille originaire d'Aigre (Charente) ; 2° Chabot de Moulin-Neuf, etc., originaire de Niort; 3° Chabot de Bregeon, originaire de Chaunay (Deux-Sèvres) ; 4° Chabot, actuellement Rohan-Chabot : important article fait sur documents d'archives et ne remplissant pas moins de cinquante-cinq colonnes), Chamborant, Chaintreau, Chasteaubriant (branche du Poitou, éteinte au xviiie siècle), Chasteigner (illustre maison du Poitou, qui a eu de très nombreuses branches, et dont la généalogie occupe quarante-sept colonnes), La Chastre (branche cadette, dite de la Roche-Belusson), Chatellerault, La Chaussée, Chauvelin. Chauvigny, Chemillé, Chenin, Chérade de Montbron, Chergé, Chevalier, Chevigné, Chevreux, Chièvres, du Chilleau. — Pour toute notice importante, les consciencieux auteurs indiquent les sources où ils ont puisé ou les personnes qui leur ont fourni des renseignements.

Vendée. — Sous le titre de *Silhouette d'émigré*, M. R. Vallette nous présente le portrait du *comte Édouard de Mesnard* (Vannes, in-8 de 8 p.). Curieuse physionomie, que celle de ce jeune homme de dix-sept ans marié à une femme de douze années « à peine, » allant voir une autre épousée de treize ans, et partant quelques années après pour l'émigration, d'où il ne devait revenir que pour être fusillé en 1797. Sa femme ne rentra en France qu'avec les Bourbons et mourut à Paris en 1840.

— Une autre brochure de M. René Vallette est consacrée à *Un Maître vendéen, le peintre E. Lansyer* (La Roche-sur-Yon, Servant, in-8 de 8 p. Extrait du *Publicateur de la Vendée*). Monographie consciencieuse d'un artiste honorable.

— Vient de paraître : *La Forêt de Vouvent, son histoire et ses sites*, par M. Louis Brochet, avec eaux-fortes de M. O. de Rochebrune, carte et dessins à la plume (Fontenay-le-Comte, impr. Gouraud, in-4 de 198 p.).

Allemagne. — La bibliothèque universitaire d'Iéna possède un manuscrit de chants, autrefois à Wittenberg, qui n'est guère moins précieux que le fameux manuscrit d'Heidelberg. La particularité qui distingue le premier du dernier, c'est que celui-ci est surtout remarquable par les dessins qui accompagnent le texte, au lieu que celui-là donne à côté des paroles la notation musicale. Il offre ainsi une source exceptionnelle pour l'étude de la musique laïque du moyen âge. Aussi tout le monde applaudira-t-il à la publication, par la maison Fr. Strobel d'Iéna, d'une reproduction phototypique de ce précieux manuscrit. Cette reproduction, faite dans la grandeur de l'original, comprendra deux cent soixante-six feuilles. Le bibliothécaire en chef d'Iéna, M. K. K. Muller, réunira dans une introduction à la description paléographique du manuscrit les données historiques qui le concernent. La

souscription à ce magnifique ouvrage sera close à la Pentecôte prochaine. Voici les prix de souscription : exemplaires en 266 feuilles imprimées d'un seul côté ou en 133 feuilles imprimées des deux côtés, 187 fr. 50 ; avec une reliure antique en cuir, à fermoirs gothiques, 37 fr. 50 en plus ; avec une reliure antique en vraie peau de truie blanche ou brune, à fermoirs gothiques, 62 fr. 50 en plus.

Angleterre. — MM. W. H. Allen et Cie annoncent, pour le présent mois de février, la mise au jour, par sir William Wilson Hunter, d'un ouvrage considérable sur le Bengale. Quatorze mille pièces tirées des archives et dont la publication ou l'analyse remplira quatre volumes, permettront à l'auteur d'exposer avec détails et avec précision l'état du système rural bengalais de 1782 à 1807.

Belgique. — La Commission royale d'histoire vient de décider l'impression dans son Bulletin d'une liste de tous les cartulaires qui concernent la Belgique. Entreprise considérable, qu'il sera difficile de mener à bonne fin, étant donné le grand nombre des cartulaires belges qui se trouvent à l'étranger, et de ceux qui se cachent dans les bibliothèques et archives particulières. La résolution prise par la Commission royale d'histoire n'en est que plus louable. La liste qu'elle imprimera ne sera sans doute pas définitive du premier coup; elle n'en rendra pas moins de précieux services.

— Le dernier fascicule distribué de la *Biographie nationale* complète le t. XII de cette importante publication. Il renferme une table des matières contenues dans les douze premiers volumes.

— La Société des bibliophiles de Mons a décidé tout dernièrement de rééditer les deux célèbres chartes données en 1200 par le comte de Hainaut Baudouin VI, et qui constituent un véritable code civil et pénal pour l'ancien Hainaut. La nouvelle édition, confiée au savant archiviste de l'État à Mons, M. Léopold Devillers, sera accompagnée d'une reproduction intégrale des deux chartes par la phototypie.

Espagne. — Don Eugenio Ruidiaz y Caravia vient de donner, sous le titre : *La Florida, su conquista y civilizacion* (Madrid, Murillo, 2 vol. in-8 de 500 p. chacun), une sorte de biographie de Don Pedro Menendez de Avilez (1510-1588), le premier gouverneur espagnol de cette province du Nouveau Monde. Cette publication mérite de ne point passer inaperçue; car, puisée à des sources inédites et principalement aux documents d'archives, elle répand un grand jour sur un personnage resté trop longtemps inconnu, et venge sa mémoire des accusations calomnieuses qui pesaient sur elle.

Italie. — M. le chevalier Emmanuel Portal publie une étude intitulée : *Chronologia siculo-spagnuola* (Bari, gr. in-8 de 15 p. Extrait du *Giornale araldico-genealogico-diplomatico).* M. Portal a mentionné, en suivant l'ordre chronologique, toutes les familles nobles de la Sicile qui ont une origine espagnole, ayant soin de décrire les armes de chacune de ces familles.

— Nous avons déjà signalé ici le grand mérite de la *Bibliografia storica degli stati della monarchia di Savoia,* par M. le baron Antonio Manno et qui fait partie d'une des plus importantes collections italiennes, la *Biblioteca storica italiana pubblicata per cura della R. Deputazione di storia patria.* Le tome V de l'ouvrage vient de paraître (Turin, Bocca, gr. in-8 de 455 p.). On y trouve plusieurs milliers d'articles compris entre le mot *Cosa* et le mot *Genossi.* Plusieurs offrrent un intérêt français, par exemple les articles 18621 (*Défense de la citoyenne Caraglia,* Turin an vii), 18665 (*Monographie de la côte d'Abroz,* par H. Tavernier, 1886), 18669 (*Règlement pour les eaux de Courmayeur au duché de Rosto,* Turin,1792), 19787 (*Lettre du Roy.... sur la prise de la ville de Cony....* Paris, 1691), 19796, 19805, 19808 à 19820 (*Opuscules*

divers sur Cony, de 1691 à 1744), etc. Le gigantesque travail du baron Manno est fait avec autant de soin que s'il ne s'agissait que d'une courte bibliographie spéciale.

— En parcourant l'*Annuario della Nobiltà italiana*, 16e année (Bari, Direzione del *Giornale araldico*, in-32 cart. de 1120 p.), on se plaît à constater que la parfaite correction et l'exactitude des renseignements en font une publication remarquable au double point de vue héraldique et historique. On trouve là, en effet, « un état présent » des membres des familles royales et princières et des différents gouvernements de tous les pays; puis des articles généalogiques sur les anciennes familles de la noblesse italienne, dont les armoiries sont reproduites suivant les principes de la « science héroïque. » Plusieurs y figurent artistement enluminées, entre autres celles des Ansidei, Crollalanza, Mazzarosa, etc.

Publications nouvelles. — *La Révélation de saint Jean, son plan organique*, par A. Chauffard (in-18, Thorin). — *Méditations sur la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, par le R. P. Meschler, trad. de l'allemand, T. III (in-18, Lethielleux). — *De l'Union et de la transformation de l'âme en Jésus-Christ*, par S.-A. Rodriguez, trad. de l'espagnol (in-16, Desclée, de Brouwer). — *Le Fruit défendu*, par l'abbé H. Bolo (in-18, Haton). — *Les Plans oratoires de l'improvisateur sacré*, par l'abbé E. Beau-Verdeney (in-18, Téqui). — *Allocutions pour les jeunes gens*, par P. Lallemand (in-18, Retaux). — *Le Droit de grâce sous la Constitution de 1875*, par L. Gobron (in-8, Pedone-Lauriel). — *Études sur les circonstances atténuantes en matière répressive*, par F. de Behr (in-8, Liège, Godenne). — *Diccionario de jurisprudencia hipotecaria de España*, por D.-C. de Adriozola y Grimaud (in-8, Vich, imp. Anglada). — *La Loi de l'histoire, constitution scientifique de l'histoire*, par J. Strada (in-8, Alcan). — *Essais et études*, par E. de Laveleye, 1re série (in-8, Alcan). — *Dialogues entre de grands esprits et un vivant*, par A.-H. Simonin (in-18, F. de Launay). — *La Moelle épinière et l'encéphale*, par C. Debierre (gr. in-8, Alcan.) — *The Story of our planet*, by T.-G. Bonney (in-8, relié, Londres, Cassell). — *Vorlesungen über Geschichte der Mathematik*, von M. Cantor (in-8, Leipzig, Teubner). — *Dictionnaire de la céramique*, par E. Garnier (in-8, Librairie de l'art). — *Le Luxe français. La Restauration*, par H. Bouchot (in-4, Librairie illustrée). — *Grammaire savoyarde*, par V. Duret (in-8, Berlin, Gronau). — *Die Teufellitteratur des XVI. Jahrhunderts*, von M. Osborn (in-8, Berlin, Mayer et Müller). — *La Pharsale* de Lucain, trad. en vers français par L. Gallot (in-18, Firmin-Didot). — *Idylles de chambre*, par E. Prarond (in-18, Lemerre). — *Drames*, par E. Cabrol (in-18, Flammarion). — *France et Russie*, roman historique *1791-1801*, par le comte A. de Saint-Aulaire (in-18, Calmann Lévy). — *La Villa Esculape*, par Camille Fyllières (in-18, Téqui). — *Naguère, aujourd'hui*, par la comtesse de Beaurepaire de Louvagny (in-18, Téqui). — *Les Classiques païens et chrétiens*, par le P. V. Delaporte (in-18, Retaux). — *Letteratura greca*, di V. Inama (in-18, cart., Milano, Hœpli). — *Letteratura romana*, di F. Ramorino (in-18 cart., Milano, Hœpli). — *Les Épopées françaises*, par L. Gautier. T. II (in-8, Welter). — *Nicolas Coeffeteau, dominicain, évêque de Marseille, un des fondateurs de la prose française (1544-1623)*, par C. Urbain (in-8, Thorin). — *Dramaturgie der Neuzeit*, von L. Nelten (in-8, Halle a/S., Peter). — *Voyage en France*, par Ardouin Dumazet. 1re série (in-18, Berger-Levrault). — *Autour du Tonkin*, par H.-P. d'Orléans (in-8, Calmann Lévy). — *Manuel du baccalauréat de l'enseignement secondaire. Histoire*, par H. Hauser (in-18, Nony). — *L'Archontat athénien (Histoire et organisation)*, par C. Lecoutère (in-8, Paris, Thorin; Louvain, Peeters). — *Histoire de l'Europe et de la France de 1270 à 1610*. Classe de seconde, par l'abbé Gagnol (in-18,

cart., Poussielgue).— *Les Pères de l'Église dans les trois premiers siècles*, par Mgr Freppel (in-8, Retaux). — *Sainte Agnès et son siècle*, par J.-C. de Belloc (gr. in-8, Desclée, de Brouwer). — *Les Cinquante-deux Serviteurs de Dieu, Français, Annamites, Chinois, mis à mort pour la foi en Extrême-Orient de 1815 à 1856. Biographies*, par A. Launay (2 vol. in-8, Téqui).— *Vie de M. de Cissey, promoteur de l'Œuvre dominicale en France*, par Mme L. Bastien (in-8, Maison de la Bonne Presse). — *Les Grandes Puissances militaires devant la France et l'Allemagne 1888-1890-1900*, par Un Diplomate (in-8, Librairie illustrée).— *L'Alsace-Lorraine devant l'Europe*, par Patiens (in-18, Ollendorff). — *La Politique indo-chinoise 1892-1893*, par Mat Gioi (in-18, Grasilier). — *Nos Vieux principes légitimistes en regard des élections d'août-septembre 1893* (in-8, Retaux). — Grégoire de Tours, *Histoire des Francs*, publiée par G. Collon, livres VII-X (in-8, Picard). — *Les Chroniqueurs français du moyen âge*, par l'abbé A. Lepitre (in-18, cart., Poussielgue). — *Histoire de l'établissement des jésuites en France (1540-1640)*, par E. Piaget (in-8, Leyde, Brill). — *La Petite Église. Essai historique sur le schisme anticoncordataire*, par le R. P. J.-E.-B. Drochon (in-8, Maison de la Bonne Presse).— *Le R. P. Joseph Passerat et sous sa conduite les rédemptoristes, pendant les guerres de l'Empire*, par le R. P. Desurmont (in-8, Retaux). — *Campagnes des Anglais dans l'Orléanais, la Beauce chartraine et le Gâtinais (1421-1428)*. — *Campagnes de Jeanne d'Arc sur la Loire postérieures au siège d'Orléans*, par A. de Villaret (in-8, Orléans, Herluison). — *Souvenirs et campagnes d'un vieux soldat de l'Empire (1803-1814)*, par le commandant Parquin (in-8, Berger-Levrault). — *Une armée dans les neiges. Journal d'un volontaire du corps franc des Vosges (campagne de l'Est 1870-1871)*, par Ardouin-Dumazet (gr. in-8, Rouam). — *Historique du 2e régiment d'infanterie* (in-16, cart., Charles-Lavauzelle). — *Le Clergé de Touraine pendant la Révolution française (1789-1800)*, par l'abbé V. Arnault (in-8, Tours, Cattier). — *Étude historique sur l'abbaye de Saint-Paul de Narbonne*, par l'abbé Sabarthès (in-8, Narbonne, Caillard). — *Annales du diocèse de Soissons*, par l'abbé Pècheur. T. IX (in-8, Soissons, imp. de l' « Argus Soissonnais). » — *Chartes de Durbon, quatrième monastère de l'ordre des chartreux, diocèse de Gap*, publiées par l'abbé P. Guillaume (in-8, Picard). — *Geschichte des deutschen Volkes seit dem Ausgang des Mittelalters*, von J. Janssen (in-8, Fribourg-en-Brisgau, Herder). — *La Vie militaire à l'étranger. Un congé au Queen's royal South-Surrey-regiment. Lettres d'un engagé volontaire*, par G. Tricoche (in-8, Charles-Lavauzelle). — *Étude sur Jeanne d'Arc et les principaux systèmes qui contestent son inspiration surnaturelle et son orthodoxie*, par le comte de Bourbon-Lignières (in-18, Lamulle et Poisson). — *Berryer, de Villèle, de Falloux*, par Ch. de Mazade (in-18, Plon et Nourrit). — *Le Général de la Moricière, vie militaire, politique et privée*, par l'abbé E. Pougeois (in-18, Téqui). — *H. Taine*, par A. de Margerie (in-8, Poussielgue). — *Bibliographie des éditions de Simon de Colines, 1520-1546*, par P. Renouard (gr. in-8, Paul, Huard et Guillemin). VISENOT.

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTIONS

La Semaine Sainte. — Dans quelle publication et sous quel titre a paru (en 1878) une étude de M. Émile Maruéjouls, sur les processions de la Semaine Sainte en Espagne ?

Le Gérant : CHAPUIS.

BESANÇON. — IMPR. ET STÉRÉOTYP. DE PAUL JACQUIN.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

GÉOGRAPHIE ET VOYAGES

1. *Nouvelle Géographie universelle. La Terre et les hommes*, par ELISÉE RECLUS. *XIX. Amérique du Sud. L'Amazonie et la Plata. Guyanes, Brésil, Paraguay, Uruguay, République Argentine.* Paris, Hachette, 1894, gr. in-8 de 821 p., avec 5 cartes en couleurs, 172 cartes dans le texte et 66 vues ou types gravés sur bois, 25 fr. — 2. *Géographie. V. L'Expansion européenne. Empire britannique. Asie, Afrique, Océanie*, par le colonel NIOX. Paris, Delagrave ; Baudoin, 1893, in-12 de 472 p., orné de cartes et de croquis, relié, 6 fr — 3. *Voyage en France*, par ARDOUIN-DUMAZET. 1re série. *Morvan, Nivernais, Sologne, Beauce, Gâtinais, Orléanais, Maine, Perche, Touraine.* Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1893, in-12 de 352 p., 3 fr. 50. — 4. *La Côte d'azur*, par STÉPHEN LIÉGEARD. Paris, Librairies-imprimeries réunies, May et Motteroz, 1893, in-8 de 628 p., orné de nombr. grav. 10 fr. — 5. *Les Grands Ports maritimes de commerce*, par DANIEL BELLET. Paris, Alcan, s. d., petit in-18 de 184 p., orné de 11 grav., 0 fr. 60. — 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14. *France-Album*, par A. KARL : N° 1. *Alpes-Maritimes. Arrondissement de Nice.* — N° 2. *Basses-Pyrénées. Arrondissement de Pau.* — N° 3. *Isère. Arrondissement de Grenoble.* — N° 4. *Calvados. Arrondissement de Pont-l'Évêque.* — N° 5. *Seine-Inférieure. Arrondissement de Dieppe.* — N° 6. *Ille-et-Vilaine. Arrondissement de Saint-Malo.* — N° 7. *Doubs. Arrondissement de Besançon.* — N° 8. *Vaucluse. Arrondissement d'Avignon.* — N° 9. *Paris, rive droite.* Direction : cité des Fleurs 51, Paris, 1893. Publication mensuelle. Abonnement : 6 fr. par an. Le numéro 0 fr. 50. — 15. *Un Voyage imprévu en Palestine et aux Lieux Saints*, par G. FÉLIX. Tours, Cattier, 1893, in-8 de 235 p., orné de gravures et d'une carte, 2 fr. — 16. *Le Père Huc et ses critiques*, par HENRI-PH. D'ORLÉANS. Paris, Calmann Lévy, 1893, petit in-8 de 65 p., 1 fr. — 17. *A history of the Gold Coast of west Africa*, by A.-B. ELLIS. London, Chapman and Hall, 1893, in-12 de 400 p., avec carte. — 18. *Un Épisode de l'expansion de l'Angleterre. Lettres au « Times » sur l'Afrique du Sud*, traduites par le colonel BAILLE. Paris, Colin, 1893, in-12 de 284 p., avec carte, 3 fr. 50. — 19. *Exploration de la région du grand lac des Ours*, par ÉMILE PETITOT, ancien missionnaire arctique. Paris, Téqui, 1893, in-12 de 488 p., orné de grav. et de deux cartes, 4 fr. — 20. *Le Tour de nos colonies en 365 jours*, par GASTON BONNEFONT, Paris et Lyon, Delhomme et Briguet, 1894, in-8 de 384 p., orné de grav. — 21. *Dramatique voyage autour du monde accompli par* GEORGES ANSON. Paris, 8, rue François Ier, s. d., gr. in-8 de 247-VI p., orné de grav., 1 fr. — 22. *Palmyre. Souvenirs de voyage et d'histoire*, par le capitaine DEVILLE, breveté d'état-major. Paris, Plon et Nourrit, 1894, in-18 de 270 p., orné de gravures et d'une carte, 4 fr.

1. — Le tome XIXe et dernier de la *Nouvelle Géographie universelle* de M. Élisée Reclus vient de paraître ; l'œuvre est terminée et l'on peut en apprécier l'importance et la valeur. Sans contredit, c'est le plus colossal monument géographique qui existe et sa valeur égale son importance : on y trouve admirablement condensées toutes les connaissances que la science moderne possède sur la configuration de la terre et sur les diverses races humaines qui en peuplent la surface. Cette publication fait le plus grand honneur à l'auteur qui l'a écrite et à la grande maison de librairie qui l'a éditée : au point de vue de la sûreté et de la précision des informations scientifiques, comme à celui de l'impression et de l'exé-

cution des illustrations et des cartes, la critique la plus sévère trouve difficilement la moindre prise. Il est un autre mérite, plus inattendu peut-être, que nous aimons à constater, c'est l'effacement presque absolu des doctrines philosophiques bien connues de M. Élisée Reclus. Qu'on se reporte aux jugements consciencieux du regretté collaborateur de cette Revue qui a rendu compte des volumes antérieurs, et l'on n'y trouvera que de très rares réserves sur les tendances politiques et religieuses qu'il a pu y découvrir. Et cependant la tentation a du être souvent bien forte chez l'écrivain anarchiste et athée, et il faut lui savoir gré de sa modération et de son impartialité. Nous en trouvons de bien remarquables exemples dans les pages que nous venons de lire. — En décrivant le Paraguay, M. Reclus ne pouvait passer sous silence la fameuse question des Réductions, qui a inspiré tant de calomnies contre les missionnaires jésuites; il lui était facile de se ranger du côté de leurs détracteurs et l'on devait s'y attendre; c'est cependant le contraire qu'il a fait. A la vérité, il admet, avec les philosophes du XVIIIe siècle, que la célèbre Compagnie ne rêvait rien moins que l'empire universel établi sur une base théocratique, et que, s'étant heurtée dans l'ancien monde contre les préjugés et les positions acquises, elle s'était rejetée sur les races barbares et naïves de la jeune Amérique pour les enrégimenter; à ce propos, l'auteur compare fort irrévérencieusement l'entreprise à celle des Mormons. Mais, d'autre part, il établit que le joug des jésuites était bienfaisant, en ce que les Pères s'efforçaient de soustraire leurs catéchumènes à l'esclavage et à la rapacité sanguinaire des colons espagnols et portugais; leur force venait de ce que, dédaigneux des considérations humaines, et dégagés de tout lien de nationalité, ils travaillaient pour le Ciel; aussi avaient-ils réussi à fonder, dans les pampas et les savanes du Parana, ce que M. Reclus appelle très justement « une république modèle. » On les accusait d'amasser des richesses fabuleuses, et c'est pour les en dépouiller qu'on entreprit de les disperser; sans doute, ils étaient riches, mais leurs biens n'existaient que par eux et disparaissaient avec eux : des terres cultivées et des troupeaux. Et leurs Indiens qu'on affectait de plaindre, qu'ont-ils gagné à être libérés de leur tutelle? D'abord écrasés sous la tyrannie du dictateur Francis, ils sont aujourd'hui soi-disant émancipés et deviennent des prolétaires dégradés. Ceux qui parviennent encore à gagner leur misérable vie le doivent aux divers métiers industriels que leur avaient enseignés leurs anciens maîtres. Autrefois, les Réductions avaient des écoles florissantes; la plupart des enfants savaient, sinon lire, du moins réciter leurs prières, et tous aimaient à chanter; aujourd'hui, dès que paraît le *Journal officiel*, « le représentant de l'autorité réunit les habitants de chaque village et leur lit solennellement les décrets du gouvernement, écoutés dans un religieux silence. » Voilà le changement. Assurément, et nous n'en sommes

pas dupe : ce que M. Élisée Reclus admire dans les Réductions, c'est la réalisation apparente d'un état social qui a toutes ses préférences ; pour lui, c'est bien une sorte de communalisme qu'avaient conçu et appliqué les jésuites, et le bon apôtre se dit intérieurement : puisque ces missionnaires réussissaient, pourquoi nous autres anarchistes révolutionnaires ne pourrions-nous en faire autant? Mais eût-il, en effet, cette arrière-pensée, il n'en faut pas moins le louer d'avoir rendu justice à ces merveilleux colonisateurs qui avaient fondé, « pour le Ciel, » une « république modèle. »

L'auteur nous semble moins heureux dans ses appréciations sur la révolution brésilienne. Il va sans dire qu'il n'exprime aucun regret du gouvernement trop débonnaire de dom Pedro. Mais la dictature militaire du maréchal Peixotos n'a pas davantage ses sympathies, qui vont directement à l'insurrection ; il voit dans celle-ci un mouvement communaliste qui doit aboutir à un régime libéralement fédératif. Que dirait-il si ses amis les insurgés lui jouaient le mauvais tour de rétablir l'Empire?

La partie descriptive de l'ouvrage est parfaite ; l'orographie et l'hydrologie si compliquées des bassins de l'Amazone et de la Plata sont exposées avec précision et clarté ; le style est correct, parfois d'une ampleur magnifique. Signalons toutefois une petite incorrection : page 789, le mot « embarcation » est employé au lieu de « navire » ou « bâtiment. » Comme dans les autres volumes, les gravures et les cartes sont d'une exécution irréprochable.

Dans une sorte de post-face, l'auteur jette en arrière sur son œuvre un dernier coup d'œil; et alors il laisse échapper un cri d'admiration en contemplant « l'ensemble merveilleux de rythme et de beauté » qu'offre le spectacle de la création. Et il ajoute : « Du million de faits que j'ai dû énumérer de chapitre en chapitre, je voudrais extraire une idée générale et justifier ainsi en un court volume, écrit à loisir, la longue série de livres sans conclusion apparente que je viens de terminer. » Sans doute à un si magnifique monument, dirons-nous aussi, il faudrait un couronnement ; à ce travail colossal une conclusion s'impose, mais une seule est possible : pour la trouver et l'énoncer, que M. Reclus nous permette de le lui dire : il faut croire en Dieu.

2. — Le colonel Niox, aujourd'hui général, anciennement professeur à l'École supérieure de guerre, poursuit la publication de ses ouvrages de géographie. Dans le volume que nous avons sous les yeux, l'auteur passe en revue l'Asie, l'Afrique et l'Océanie, étudiant spécialement l'expansion européenne dans ces trois parties du monde. C'est la Grande-Bretagne qui tient la plus large place avec ses colonies, bien que les possessions françaises y soient plus attentivement étudiées. Le colonel Niox met très bien en relief les qualités supérieures que la race anglo-saxonne apporte dans l'œuvre de la colonisation : ténacité dans l'exé-

cution d'un plan soigneusement élaboré et longuement poursuivi ; souplesse à se plier aux circonstances qui permettent d'avancer avec sécurité ou profit, ou obligent à reculer pour revenir plus tard à la charge ; absence complète de préjugés qui permet de tenir peu de compte des légitimes susceptibilités des populations indigènes ou des nations rivales. Il montre aussi, entrant résolument dans l'arène, un nouveau champion dont la valeur n'est pas à dédaigner : c'est l'Allemagne, que le prince de Bismarck a poussée dans la voie des conquêtes d'outre-mer, et qui s'est habilement emparée en Afrique et dans l'Océanie de toutes les terres encore disponibles. Cette étude, très bien faite, est fort intéressante à consulter ; on y remarque des appréciations très favorables sur le rôle civilisateur des missionnaires catholiques ; de bons croquis et une carte générale facilitent l'intelligence du texte. Signalons quelques fautes d'impression : page 167, note 2, on lit que les chrétiens de Cochinchine « sont » victimes de persécutions, au lieu de « ont été ; » page 168, « à l'est » du Laos et du royaume de Siam s'étend l'empire birman, au lieu de « à l'ouest.... ; » page 202, la baie de Tourane dut être donnée « à Louis XIV » au lieu de « à Louis XVI. »

3. — Le voyage de M. Ardouin-Dumazet est une véritable enquête sur la situation industrielle dans le centre de la France. En Morvan, il décrit le flottage des bois, la vie des bûcherons, l'industrie des nourrices et montre l'effrayante mortalité qui se produit dans ce qu'il appelle très justement l' « élevage humain. » Passant au Nivernais proprement dit, il y visite les nombreuses forges et usines, pour la plupart fermées ou très compromises, et indique les causes de cette décadence de la métallurgie dans un pays ou manque la houille, ce pain de l'industrie ; par contre, l'élevage des bêtes à cornes est en pleine prospérité. A Gien, à Briare, à la Puisaye, nous trouvons la faïencerie et le bouton de porcelaine. Les quatre chapitres consacrés à la Sologne sont les plus intéressants ; l'auteur expose toutes les phases de la lutte du colon solognot avec un sol ingrat qu'il parvient à rendre productif par d'intelligents travaux et surtout par des amendements appropriés ; les résultats obtenus, déjà remarquables, seraient plus importants encore si les moyens de transport ne manquaient pour se procurer la marne, qui donne aux terres sablonneuses de la Sologne les qualités nutritives dont elles manquent. En Gâtinais, c'est une curieuse culture, celle du safran, qui mérite d'attirer l'attention de l'observateur. Orléans se distingue par ses lainages, sa fabrication d'épingles à cheveux et surtout les productions de ses pépiniéristes. On ne peut traverser le Vendômois sans remarquer les curieuses habitations souterraines ; dans le val de Loire, ce sont les vignes ; à Châteaurenault, les tanneries ; à la Varenne, les chènevières. Bourgueil produit la réglisse et du vin ; Tours ne tisse plus de soie, mais fabrique le papier. Nous ne pouvons passer en Touraine sans ac-

corder un chapitre à Mettray, où M. Ardouin-Dumazet admire l'organisation de la maison paternelle. Il s'étend ensuite longuement, dans le Perche, sur l'élevage et l'exportation en Amérique du cheval de trait; dans les forêts de hêtres de cette même région, de nombreux ouvriers vivent de la boissellerie et de la fabrication du sabot. Enfin la Flèche s'enorgueillit de son prytanée, d'où sont sortis tant de grands généraux, et le Lude, de son marché aux cuirs. Toutes ces études fort consciencieuses forment une lecture très intéressante et sans aridité; le style de l'auteur est facile et correct; ses opinions diffèrent évidemment des nôtres, mais il a le bon goût de ne point s'attaquer aux croyances religieuses en parlant de Jeanne d'Arc et de l'abbé de Rancé; il ne laisse percer le bout de l'oreille qu'en racontant les incidents de la chouannerie, que lui rappellent les environs du Mans. Nous attendons avec curiosité et une certaine impatience les volumes suivants; c'est un agréable passe-temps que de faire connaissance, sous la direction d'un guide compétent, avec les nombreuses industries qui enrichissent notre belle France et lui permettent, par leur infinie variété, de traverser victorieusement les crises économiques les plus redoutables.

4. — Nous revoyons sous une peau complètement neuve une ancienne connaissance des plus agréables : *La Côte d'azur*, de M. Stéphen Liégeard. La première édition, grand in-4, était un ouvrage de luxe, dont le succès a été si complet qu'elle a dû être promptement épuisée; le *Polybiblion* de janvier 1888 l'avait signalée avec éloges dans son article sur les livres d'étrennes. L'auteur et l'éditeur ont pensé avec raison qu'il convenait de rééditer l'œuvre en la remettant au point et en la rendant plus portative, de sorte qu'elle puisse être facilement placée dans la valise des heureux touristes qui vont se chauffer au soleil de la Méditerranée. Par le fait, il est impossible de faire le voyage en meilleure compagnie : c'est un guide unique par la magie du style, par l'intense coloris des descriptions; on voit tout de suite qu'il est écrit par un poète qui est en même temps un artiste. Rappelons que l'itinéraire suivi va de Marseille à Gênes sans quitter le littoral. Chemin faisant, M. Stéphen Liégeard se plaît à décrire les villas somptueuses de Cannes et de Nice, et, dans cette énumération, il se montre le délicat courtisan des proscrits de la politique; son récit de la légende de Saint-Honorat est charmant; il faut lire aussi la description endiablée du carnaval de Nice et l'éblouissante vision du casino de Monte-Carlo, avec son éloquent plaidoyer contre la suppression de la roulette pour cause de moralité publique. Par exemple, l'auteur n'aime ni Gambetta ni Garibaldi; leurs noms affichés sur les rues ou places publiques l'agacent singulièrement; par contre, et malgré de vifs sentiments religieux, il n'est pas ennemi des historiettes un peu gauloises; mais il faut lui savoir gré d'avoir supprimé certaine plaisanterie de mauvais goût sur les animaux de saint

Antoine, que le *Polybiblion* lui reprochait dans sa première édition.

5. — On connaît la petite *Bibliothèque utile* de l'éditeur Félix Alcan, dont les volumes sont assurément de valeur fort inégale. Celui qui vient de paraître sous la signature de M. Daniel Bellet est un des meilleurs. On y trouve décrits avec une grande compétence et une remarquable clarté les conditions que doivent remplir les ports de commerce pour correspondre aux besoins de la navigation moderne. On y trouve aussi d'intéressants documents statistiques et comparatifs sur les marines de commerce des diverses nations, les mouvements et l'outillage des ports les plus importants. Cette lecture est instructive, mais elle n'est pas consolante pour notre orgueil national, car, sur ce terrain de la navigation commerciale, la France est loin de briller au premier, et même au second rang. Mais il est bon de se rendre compte de notre infériorité, ne serait-ce que pour nous exciter à redoubler d'efforts afin de regagner le terrain perdu. Des gravures très simples représentent les principaux organes des ports de commerce et facilitent l'intelligence du texte.

6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14. — Nous pouvons juger d'une nouvelle publication mensuelle, la *France-Album*, d'après les neuf premiers fascicules parus. L'auteur a commencé par les régions les plus fréquentées des touristes, hiver ou été : Nice, Pau, Trouville, Dieppe. Chacun de ces albums contient trente-deux planches représentant les vues et les monuments les plus remarquables, avec une petite carte de l'arrondissement; celui consacré à Paris (rive droite) ne compte pas moins de cent vues et un plan. Une courte notice indique sommairement les curiosités à visiter dans la région. Dans ces notices, nous n'avons rien trouvé à reprendre, et nous estimons que ces albums peuvent être mis sous tous les yeux.

15. — Nous avons notre récit annuel d'un pèlerinage en Terre-Sainte; mais cette fois, il est d'une forme originale. L'auteur, M. G. Félix, ne se vante pas d'avoir visité lui-même les lieux vénérés qu'il décrit; il avoue même n'avoir fait qu'une compilation à l'aide des ouvrages de Poujoulat et de Mgr Mislin, et il a mis l'ensemble de ses extraits à la portée de la jeunesse : il dédie son livre à l'un de ses neveux pour l'année de sa première communion. Il suppose quatre enfants, dont l'aîné a quinze ans, que la fantaisie d'un oncle, ancien marin, met en demeure de faire un voyage quelconque, celui qu'ils choisiront. Ils partent pour Constantinople et, là, s'embarquent pour la Palestine, qu'ils visitent consciencieusement, en menant une existence de vrais Bédouins. Ils ne manquent pas de rencontrer des bandits et des bêtes féroces, et, plus d'une fois, ils se voient dans les situations les plus critiques; le lecteur a même le droit de s'étonner que, s'aventurant à travers les déserts et les montagnes, sans guides ni interprètes, ils aient pu s'en tirer; mais il y a une Providence pour les enfants pieux, et comme ils ne manquent jamais de l'invoquer, elle les tire de tous les

mauvais pas. Bref, après avoir visité les sanctuaires de Terre-Sainte, après y avoir bien prié et pleuré, ils rentrent en France et retrouvent leur bon oncle, qui les attend au coin de son feu, commençant à trouver leur absence un peu longue. Comme on le voit, c'est un excellent livre pour la jeunesse.

16. — On sait que le voyage des PP. Huc et Gabet au Thibet et notamment à Lhaça, capitale de cette région mystérieuse, a donné lieu à de graves controverses. Certains géographes et surtout l'illustre explorateur russe Prjevalsky ont contesté leur véracité, tandis que d'autres prenaient leur défense. Il appartenait à S. A. R. le prince Henri d'Orléans, après son remarquable voyage à travers le Thibet en compagnie de M. Bonvallot, de trancher définitivement cette contestation; or, le jeune et savant voyageur n'hésite pas à proclamer que les deux missionnaires français furent des observateurs consciencieux; « les récits du P. Huc, dit-il dans sa conclusion, ne sont ni l'œuvre d'un ignorant, ni celle d'un romancier; ils ont été écrits par un homme qui non seulement a beaucoup vu, mais qui sait aussi reproduire ce qu'il a a vu. » Et cette réhabilitation est basée sur des raisonnements très bien déduits et d'une rigueur scientifique indiscutable. Cette plaquette, très bien écrite, fait le plus grand honneur à son auteur.

17. — M. Chapman, lieutenant-colonel de l'armée des Indes, a entrepris de retracer l'histoire complète et détaillée des régions comprises sous la dénomination de *Côte d'or*, et cela depuis les temps les plus reculés. Son récit est sobre, sérieux, compassé, correct, comme il convient à l'œuvre d'un militaire anglais bien sanglé dans son uniforme rouge. Il ne manque cependant pas d'intérêt, surtout pour la période relative à la guerre de l'Achanti, qui offre beaucoup de ressemblances avec notre campagne au Dahomey. Comme nous, les Anglais ont fait la fâcheuse expérience de l'inefficacité des petits paquets; tant qu'ils ont tenté de lutter avec des effectifs insuffisants, ils n'ont abouti qu'à des résultats fort médiocres, et il a fallu en venir à l'envoi d'une petite armée commandée par le fameux sir Garnet Wolseley. Le général put, en une marche assez hardie, se frayer un passage jusqu'à Coumassie, capitale du royaume d'Achanti, qu'il se donna la stérile satisfaction de réduire en cendres; mais le Roi lui échappa, tout comme Béhanzin s'est dérobé devant les poursuites du généraals Dodds, et, depuis lors, le pays ne paraît avoir recouvré qu'un calme relatif et plutôt précaire. En somme, il ressort de cette histoire très impartiale et où l'auteur ne cherche pas à dissimuler les fautes commises par ses compatriotes, que les Anglais sont bons administrateurs coloniaux, mais assez médiocres tacticiens; ils brillent dans la diplomatie beaucoup plus que dans les opérations militaires. Il est curieux aussi de lire les reproches adressés par le colonel Chapman à l'Intendance, que les Anglais appellent le

Commissariat, et il constate que les transports et ravitaillements d'une armée en campagne, du moins en pays sauvage, ne sont bien assurés qu'à la condition d'être dirigés par des officiers appartenant aux corps combattants. Le seul passage où nous trouvions l'impartialité de l'auteur en défaut, c'est celui où il conteste aux navigateurs français la priorité de leurs établissements sur la côte de Guinée.

18. — Le livre intitulé : *Un épisode de l'expansion de l'Angleterre* est formé d'une série de lettres publiées dans le *Times* et traduites par M. le colonel Baille. La traduction serre de si près le texte primitif qu'on y trouve encore des expressions absolument anglaises, telles, par exemple, que le mot *machinery* pour indiquer un ensemble de machines. On conçoit que ces articles de journaux ne peuvent guère se présenter avec beaucoup d'unité; on y trouve de nombreuses répétitions. Cependant ce volume offre un intérêt très grand au point de vue de la colonisation ; ce sont des observations précises sur le présent et l'avenir de l'Afrique australe; cette expression géographique comprend, comme l'on sait, quatre éléments distincts : les colonies anglaises du Cap et de Natal et les États libres d'Orange et du Transwaal, ces derniers occupés par les Boers, population d'origine hollandaise avec quelques mélanges de sang français provenant des fugitifs de la révocation de l'édit de Nantes ; partout, d'ailleurs, l'élément indigène, Kaffir (Cafre) ou Zoulou, domine au point de vue numérique. Nulle part peut-être la colonisation anglaise n'a rencontré des obstacles plus compliqués ; nulle part non plus elle ne s'est montrée plus habile et plus puissante. La colonie du Cap est parvenue à un état de prospérité inouïe ; celle de Natal est moins avancée, et voilà seulement qu'elle se juge en état de réclamer le *self-government ;* aussi est-elle fort jalouse de sa riche voisine. De leur côté, les États libres sont, à bon droit, très défiants à l'égard des colons anglais qui s'efforcent de pénétrer dans leurs territoires pour jouir des richesses minéralogiques qui s'y trouvent en abondance. L'Angleterre s'efforce d'entraîner les uns et les autres, colonies et républiques indépendantes, dans une sorte de *Zollverein* commercial dont elle retirerait tous les bénéfices ; il est curieux d'étudier par quels procédés plus ou moins détournés elle tend vers son but, tantôt faisant des concessions opportunes, tantôt avançant avec audace et résolution. C'est surtout par le moyen des voies ferrées qu'elle pénètre partout ; déjà des chemins de fer relient Capetown à Kimberley, à Bloemfontain, à Johannesburg, à Pretoria ; il est question de les prolonger sans délai jusqu'à Fort Salesbury, tout près du Zambèze ; une ligne télégraphique projetée, et considérée comme pouvant être bientôt construite, doit même relier le Cap à l'Égypte, traversant l'Afrique entière du sud au nord. C'est à sir Cecil Rhodes, premier ministre de la colonie du Cap et directeur de la *British South Africa Company*, que sont dus ces prodi-

gieux résultats. C'est bien l'homme de la situation, *the right man in the right place*, comme disent les Anglais. Que de leçons pour nous dans le spectacle de cette méthode énergique et prudente à la fois qui use tous les obstacles pour atteindre sûrement le but visé ! Le procédé est pourtant bien simple : trouver des hommes et les laisser faire.

19. — M. l'abbé Petitot a été fort longtemps missionnaire dans les régions de l'Amérique que l'on peut appeler le *Far-North*, celles qui jouissent d'un hiver arctique presque continuel et qu'exploitent pour leurs fourrures les Compagnies du Nord-Ouest et de la baie d'Hudson. Là vivent des Esquimaux et des Indiens chasseurs. Les premiers sont de vrais sauvages, réfractaires à toute civilisation, tandis que les seconds sont, en assez grand nombre, convertis au christianisme, en sorte que leurs mœurs sont singulièrement adoucies. C'est parmi ces derniers que M. l'abbé Petitot a vécu au cours de ses nombreuses excursions autour du grand lac des Ours. Dans ces régions désolées, le vaillant missionnaire n'a pas seulement évangélisé avec succès des tribus nomades, il a en outre fait œuvre de géographe; ses découvertes et ses observations scientifiques ont été fort appréciées dans le monde savant. Il a publié successivement de nombreux ouvrages de géographie, d'ethnologie, de linguistique; ses cartes ont servi à la rectification de bien des erreurs accréditées, sur la foi des explorateurs antérieurs, parmi lesquels il faut compter l'illustre Franklin. Mais c'est surtout dans l'étude des mœurs chez les Esquimaux et les Indiens arctiques que s'est distingué M. l'abbé Petitot; ses longs séjours parmi ces peuplades lointaines l'ont mis à même de les étudier à fond, et il était parvenu à connaître leurs langues dont il a pu écrire des grammaires et des dictionnaires. Déjà nous avons eu à rendre compte d'un au moins de ses ouvrages, *Chez les grands Esquimaux*, et nous avions dû faire des réserves au sujet de peintures de mœurs réalistes et de jugements empreints d'aigreur qui nous avaient paru déplacés sous la plume d'un missionnaire; nous n'en sommes que plus satisfait de pouvoir constater que, dans ce nouveau volume, où les anecdotes humoristiques sont agréablement mélangées avec les notions scientifiques, on ne trouve aucun détail inconvenant, aucune plaisanterie de mauvais goût, aucune récrimination condamnable. Ce livre est, au contraire, aussi édifiant qu'attachant et peut être mis entre toutes les mains.

20. — Par une idée empruntée à M. Jules Verne, M. G. Bonnefont imagine une famille assez nombreuse qui fait le pari de visiter toutes les colonies françaises en trois cent soixante-cinq jours, et le gagne. L'intrigue est insignifiante et suffit à peine pour encadrer la succession de descriptions et de notices historiques que chaque pays inspire à l'historiographe de l'expédition. Ces aperçus sont fort sommaires; malheureusement ils ne sont pas de la première fraîcheur, ni d'une exacti-

tude absolue. On y pourrait signaler bien des erreurs de détails; contentons-nous d'en indiquer quelques-unes. Une histoire de serpent, d'ailleurs assez absurde, est placée à la Guadeloupe, où l'on a vainement tenté d'acclimater ces reptiles pour combattre les rats qui causent de grands dégâts aux plantations sucrières; c'est à la Martinique qu'il conviendrait de la transporter. Il n'est pas exact que la coloration de la peau soit plus foncée chez les Cambodgiens que chez les Annamites. Dans sa dissertation sur les religions de l'Inde, l'auteur ne mentionne même pas l'islamisme, qui cependant y compte presque autant d'adeptes que le brahmanisme. Au Congo, les voyageurs de M. Bonnefont franchissent en vingt minutes, par terre, la route qui longe les cataractes, et que, jusqu'alors, on a mis plusieurs jours à parcourir. Enfin, c'est à tort que le Portugal est compté au nombre des puissances qui ont des possessions sur la côte du Dahomey; son gouvernement a renoncé à toute prétention dans ces parages. Quand il aura corrigé ces légères erreurs et rajeuni quelque peu les renseignements qu'il donne, M. Bonnefont aura fait un livre de vulgarisation animé d'un excellent esprit; quant aux gravures, le mieux est de n'en point parler.

21. — M. F. Godefring vient de publier, d'après les relations de quelques survivants, le dramatique récit de la célèbre croisière du navigateur anglais Anson. En 1739, la Grande-Bretagne, désireuse d'enlever à l'Espagne la domination jusqu'alors incontestée que cette puissance exerçait dans l'Océan Pacifique, y envoya une escadre composée de cinq navires. Anson, qui la commandait, réussit à déjouer la vigilance de l'amiral espagnol Pizarro, chargé de lui barrer la route, et réussit à doubler le cap Horn en courant les plus grands dangers. Des coups de vent violents assaillirent son escadre et la dispersèrent; deux navires s'en séparèrent : la *Perle*, qui rentra en Angleterre, et le *Wager*, qui fit naufrage sur une île à l'ouest du détroit de Magellan. Les trois autres navires réussirent à gagner des parages moins dangereux, où ils s'établirent en croisière et firent plusieurs prises importantes, notamment le galion de Manille. Mais la campagne fut rude, et seul le *Centurion*, vaisseau-amiral monté par Anson, put rallier l'Angleterre au bout de trois ans et neuf mois. Quant aux naufragés du *Wager*, ils eurent à souffrir d'horribles privations sur l'île déserte où ils avaient pu débarquer. Le plus grand nombre se révolta contre le capitaine Cheaps et s'empara d'une embarcation sur laquelle ces malheureux s'entassèrent et entreprirent de franchir le détroit de Magellan pour gagner Buenos-Ayres, où ils furent faits prisonniers par les Espagnols. Cependant, à la faveur d'une trêve, ils purent rentrer en Europe et arrivèrent en Angleterre le 1er janvier 1743. Cheaps et les hommes qui lui étaient restés fidèles eurent aussi beaucoup à souffrir; ils obtinrent de quelques Indiens d'être conduits dans leurs pirogues jusqu'à l'île de Chiloé, d'où

ils atteignirent Santiago du Chili. Eux aussi furent retenus prisonniers par les Espagnols et ne purent rentrer en Angleterre que dans le courant de 1745. Quant à l'escadre de Pizarro, elle fut plus malheureuse encore que celle d'Anson : elle ne put parvenir à doubler le cap Horn, et tous les navires qui la composaient durent rentrer désemparés dans l'estuaire de la Plata; l'un d'eux alla même se perdre sur la côte du Brésil; seul le vaisseau-amiral put rentrer en Espagne en 1746, rapatriant les derniers naufragés du *Wager*. Ce sont ces dramatiques aventures qui sont contées dans le volume publié par M. Godefring. Sa traduction de l'anglais est un peu trop littérale; certains passages sont peu clairs et paraissent inexactement rendus : c'est ainsi qu'il est dit qu'Anson, dans sa route d'Angleterre en Amérique, passa par Sainte-Hélène avant de toucher à Madère. L'explication donnée, page 112, de la vitesse extraordinaire des barques polynésiennes est incompréhensible. Toutefois, dans son ensemble, le récit est captivant en raison des souffrances inouïes endurées par les marins des deux escadres, et très instructif parce qu'on y trouve de curieux détails sur les mœurs des indigènes de la Patagonie et d'autres pays. En outre, les sentiments chrétiens de l'auteur sont fréquemment manifestés, notamment dans les courtes notices où il résume, à la fin du volume, les principaux voyages qui, depuis Magellan, ont fait connaître l'Amérique australe.

22. — Tout à fait au dernier moment et sur le point d'envoyer notre travail à l'imprimeur, nous recevons le livre que vient de faire paraître M. le capitaine Deville; nous l'avons ouvert avec l'intention de le parcourir rapidement et d'en donner une étude superficielle; mais, il nous faut l'avouer, nous nous sommes laissé empoigner, et, au risque de faire attendre la presse, nous avons tout lu, ligne par ligne, et savouré en détail page par page. De quoi s'agit-il donc dans ce volume? Mon Dieu, d'une chose bien simple, d'un petit voyage à la portée des touristes les plus novices, d'une excursion à quatre jours de Damas, à travers le désert, jusqu'aux ruines mystérieuses de Palmyre, faite avec quatre compagnons recrutés dans l'élite de la jeunesse française. Mais qu'importe la brièveté de la route parcourue si le voyageur sait observer, décrire, raconter? Or, peu de récits valent, sous tous les rapports, celui du capitaine Deville. On y trouve vraiment de quoi satisfaire tous les goûts : épisodes de voyage, description du désert et des ruines antiques, larges envolées dans le domaine de l'histoire, dissertations philosophiques et même théologiques, recherches érudites basées sur l'épigraphie, etc. Et tout cela, bien que fort étudié, ne sent nullement le travail. Le style est à la fois correct, précis, nerveux; on y retrouve, dans le rapide historique des luttes de l'empereur Aurélien avec la fameuse reine Zénobie, la méthode si suggestive de l'amiral Jurien de la Gravière, notamment dans les rapprochements entre la tactique des a

armées et les principes de la stratégie moderne; d'autres passages rappellent la manière de M. le vicomte Melchior de Vogüé; et partout un sentiment chrétien sincère et profond, une orthodoxie rigoureuse et résolue qui portent la conviction dans l'âme du lecteur. L'auteur est jeune puisqu'il n'est encore que capitaine; tant mieux, car ses débuts promettent, et l'on peut dire qu'il y a chez lui l'étoffe d'un observateur, d'un philosophe et d'un écrivain. COMTE DE BIZEMONT.

ART ET HISTOIRE MILITAIRES

1. *Aventures de guerre au temps de la République et du Consulat*, par A. MOREAU DE JONNÈS. Paris, Guillaumin, 1893, in-8 de XXIII-469 p., 7 fr. 50. — 2. *Souvenirs et campagnes d'un vieux soldat de l'Empire*, par le commandant PARQUIN, avec une introduction par le capitaine A. Audier. Paris, Berger-Levrault, 1892, in-8 de XXXIII-390 p., 6 fr. — 3. *Campagne du maréchal Soult dans les Pyrénées occidentales en 1813-1814*, d'après les archives françaises, anglaises et espagnoles, par le commandant CLERC. Paris, Baudoin, 1894, in-8 de 464 p., 9 fr. — 4. *Crimée-Italie. Notes et correspondances du général de Wimpffen*, publiées par A. GALLI. Paris, Charles-Lavauzelle, 1892, gr. in-8 de 178 p., 5 fr. — 5. *Paris, Tours, Bordeaux. Souvenirs de la guerre de 1870-71*, par le général THOUMAS. Paris, Librairie illustrée, 1893, in-8 de 292 p., 7 fr. 50. — 6. *A côté de la guerre. Mon petit journal de 1870-1871*, par CAMILLE FONDET. Beaune, Lambert, 1893, in-8 de 74 p. — 7. *Armée des Vosges. Le Général Bosak, comte de Hauké*, par LEDEUIL D'ENQUIN. Paris, Dubois, 1893, in-12 de 73 p. — 8. *Le Colonel Bourras. Rapport sur les opérations du corps franc des Vosges*, par ARDOUIN-DUMAZET. Paris, Berger-Levrault, 1892, in-12 de 72 p.— 9. *Campagne de la Loire en 1870-1871*, par PIERRE LEHAUTCOURT. Paris, Berger-Levrault, 1893, in-8 de 474 p., et 6 cartes, 7 fr. 50. — 10. *Les Forteresses françaises en 1870-1871. Nos Places assiégées*, par MARCEL POULLIN. Paris, Bloud et Barral, s. d., in-8 de 312 p., 4 fr. — 11. *Stratégie de marche*, par le général LEWAL. Paris, Baudoin, 1893, in-8 de 252 p., 5 fr. — 12. *Stratégie et mobilisation*, par le général MOREL. Paris, Charles-Lavauzelle, 1893, in-8 de 56 p., 1 fr. 25. — 13. *Essais sur les exercices et les manœuvres de l'infanterie*, par le commandant breveté F***. Paris, Charles-Lavauzelle, 1893, in-8 de 112 p., 2 fr. — 14. *Nouvelle Tactique de combat*, par le colonel HENRI DE PONCHALON. Paris, Charles-Lavauzelle, 1893, in-8 de 32 p., 0 fr. 60. — 15. *La Tactique appliquée au terrain. Études raisonnées sur la carte. Les Détachements de toutes armes. Le Corps d'armée*, par Z. MUMME. Paris, Charles-Lavauzelle, 1894, in-8 de 268 p., 5 fr. — 16. *Notes sur les formations de combat et les méthodes d'instruction de l'infanterie*, par B***, capitaine de chasseurs à pied. Paris, Charles-Lavauzelle, 1893, in-8 de 64 p., 1 fr. 25. — 17. *De la marche au point de vue militaire*, par M. CORTIAL, médecin-major. Paris, Charles-Lavauzelle, 1893, in-8 de 52 p., 1 fr. 25. — 18. *La Cavalerie en avant des armées* par Un officier supérieur de cavalerie, breveté d'état-major. Paris, Charles-Lavauzelle, 1893, in-8 de 136 p., 3 fr. — 19. *Notre Cavalerie*, par le capitaine CHATTERBOX. Paris, Charles-Lavauzelle. 1893, in-8 de 40 p., 1 fr. 25. — 20. *Les Armes à feu portatives des armées actuelles et leurs munitions*, par Un officier supérieur. Paris, Baudoin, 1894, in-8 de 248 p., 6 fr. — 21. *Les Explosifs*, par E. CORALYS. Paris, Charles-Lavauzelle, 1893, in-8 de 92 p., 2 fr. — 22. *Les Grandes Puissances militaires devant la France et l'Allemagne, 1888-1890-1900*, par Un diplomate. Paris, Librairie illustrée, s. d., in-8 de XX-266 p., 7 fr. 50. — 23. *Précis de quelques campagnes contemporaines*, par le commandant BUJAC. 1. *Dans les Balkans*. Paris, Charles-Lavauzelle, 1893, in-8 de 332 p., 5 fr. — 24. *L'Expédition du Dahomey en 1890*, avec un aperçu géographique et historique et 7 cartes en croquis des opérations militaires, par VICTOR NICOLAS, capitaine de l'infanterie de marine. Paris, Charles-Lavauzelle, 1893, in-8 de 152 p., 3 fr. — 25. *Le Sud oranais, journal d'un légionnaire*, par le capitaine ARMENGAUD. Paris, Charles-Lavauzelle, 1894, in-8 de 108 p., 2 fr. 50. — 26. *L'Armée française à travers les âges*, par A.

JABLONSKI. T. IV. Paris, Charles-Lavauzelle, 1893, in-12 de 498 p., 5 fr. — 27. *Histoire de cent ans, 1792-1892. Révolution française. — Siège de Paris*, par ALFRED BERTEZÈNE. Paris, Savine, 1893, in-12 de 480 p., 3 fr. 50. — 28. *Mac-Mahon*, par GERMAIN BAPST. Paris, Colin, 1894, in-12 cart., 80 p., 1 fr. — 29. *Le Maréchal de Mac-Mahon*, par le commandant GRANDIN. Paris, Haton, 1894, 2 vol. in-12 de 204 et 402 p., 7 fr. — 30. *L'Aumônier de Saint-Cyr. Étude sur l'abbé Lanusse, aumônier à l'école spéciale militaire*, par le pasteur MESSINES. Paris, Charles-Lavauzelle, 1893, in-8 de 52 p., 1 fr. 25. — 31. *Histoire de l'infanterie en France*, par le lieutenant-colonel BELHOMME. Paris, Charles-Lavauzelle, 1893, t. Ier, in-8 de 396 p., 5 fr. — 32. *L'Aigle russe*, par le lieutenant-colonel HENNEBERT. Paris, Jouvet, s. d., in-12 de 214 p., 3 fr. — 33. *La Vie militaire à l'étranger. Un congé au Queen's royal South-Surrey-Regiment. Lettres d'un engagé volontaire*, par GEORGES TRICOCHE. Paris, Charles-Lavauzelle, 1894, in-12 de 184 p., 3 fr. — 34. *Code manuel des obligations militaires. Manuel général du recrutement et des réserves*, par C. LASSALLE. Paris, Berger-Levrault, 1893, in-8 de 518 p., 12 fr. — 35. *Éducation du soldat*, par ***. Paris, Baudoin, 1893, in-8 de 180 p., 4 fr. — 36. *Étude de psychologie sociale. Psychologie du militaire professionnel*, par A. HAMON. Bruxelles, Rozez, 1893, in-12 de 216 p., 3 fr. 50. — 37. *Aide-mémoire de l'officier d'état-major en campagne*. Paris, Charles-Lavauzelle, 1894, in-12 cart. de 424 p., 5 fr. — 38. *Historique du 2e régiment d'infanterie*. Paris, Charles-Lavauzelle, 1893, in-18 cart., 0 fr. 60. — 39. *Agenda de l'armée française pour 1894* (7e année). Paris, Charles-Lavauzelle, 1894, in-18 rel. de 300 p., 2 fr. 50.

1. Il y a quelque vingt-cinq ans, les hommes de mon âge qui fréquentaient le boulevard Saint-Michel en qualité d'étudiants ou de candidats à une école quelconque, connaissaient tous un grand vieillard à cheveux blancs, très vert, très droit dans son immense redingote noire boutonnée, qu'on voyait souvent aux environs de la Sorbonne, et qu'on avait surnommé, — je n'ai jamais su pourquoi, — l'oculiste. Il s'appelait Moreau de Jonnès, était deux fois membre de l'Institut et s'occupait, nous disait-on, de statistique et d'agriculture. A cette époque, et dans la présomption de la jeunesse, nous n'avions, nous candidats à Saint-Cyr, qu'un assez médiocre respect pour ce vieux professeur, pour ce *pékin* à allure éminemment pacifique. Un peu plus tard, quand, avec plus d'expérience, j'eus compris qu'il y a dans la vie autre chose que l'école de peloton, j'appris à aimer la science de Moreau de Jonnès, auquel j'eus même l'honneur d'être présenté, sans jamais oser lui avouer que je n'avais pas toujours respecté son étonnante houppelande. Mais, avant comme après la guerre, je l'avais toujours tenu pour le plus pacifique des hommes. Je suis donc tombé de mon haut l'autre jour, en apprenant que « l'oculiste » avait été en son jeune temps un de ces braves à trois poils auprès desquels nous ne sommes plus, les militaires d'aujourd'hui, que d'inoffensifs et anodins porte-galons. Oui, le fait est avéré, Moreau de Jonnès a été un des plus actifs, des plus vaillants, des plus aventureux officiers de la République et du premier Empire : notre vieux savant du boulevard Saint-Michel était tout bonnement un ancien capitaine d'état-major en retraite. C'est M. Léon Say qui nous a mis au courant de ces détails dans la préface documentée qu'il a écrite pour ces étonnantes *Aventures de guerre au temps de la République et du Consulat* dans lesquelles Moreau de Jonnès nous a retracé les premières

de sa vie, celles de sa tumultueuse jeunesse, celles dans lesquelles marin, puis soldat, il parcourut le monde, à travers les péripéties les plus abracadabrantes. Moreau de Jonnès était Breton. Il terminait de solides études au collège de Rennes, quand la Révolution le prit, encore enfant, et en fit un « volontaire ; » mais le nouveau soldat avait trop le goût du travail pour l'abandonner complètement dans sa nouvelle carrière, et c'est ainsi qu'au milieu des camps, trouvant où il peut des livres, étudiant tout ce qui lui tombe sous la main, il se forme, se complète et devient, sans savoir comment, un écrivain, un géologue, un botaniste, un géographe, enfin, comme le dit M. Léon Say, « un curieux de tout ce qui est beau et bon. » Son style est bien l'homme même, avec ses ignorances naïves et sa science d'abord obscure et touffue, mais qui petit à petit s'éclaircit et se tasse, avec ses instincts généreux et sa passion toujours amoureuse de la nature. Pendant treize ans, Moreau de Jonnès court les mers. Il est de toutes les expéditions qui tournent mal. Embarqué sur le *Papillon* — il a quinze ans à peine — il assiste au siège de Toulon, est compris dans un détachement qui doit faire le service à terre, et se loge, à portée de ses occupations, chez la belle Petrona, une veuve de dix-neuf ans, « dont chacun, dit-il, peut voir au musée du Louvre le portrait ressemblant dans la Vénus d'Arles. » Après mille aventures tant guerrières que galantes, Moreau regagne Brest, embarque à bord de nombreux bâtiments, combat sur mer et sur terre et assiste au combat de Quiberon. De là il part pour la Martinique, où l'attendent les plus surprenantes occurrences. S'il n'y avait dans ce livre de Moreau de Jonnès un air évident de bonne foi, de naïveté, de véridique bonhomie, on serait tenté de croire que l'auteur nous transporte en plein roman. L'histoire d'Éliama, la fille de Pakeri, celle de l'abbaye des bénédictines de l'Annonciade à Port-d'Espagne dans l'île de la Trinité, celle de la señora Dorothée, l'épisode de la belle caraïbe Fleur-des-Bois, de la jeune mulâtresse Zélie, celle d'Adèle à Fort-de-France, fourniraient à l'Opéra-Comique, voire même à l'Opéra, des sujets où le pathétique et le romanesque, le tragique et tantôt le comique se marient de la façon la plus étonnante. Tout cela se passe aux Antilles, mais les bords du Pacifique n'ont pas seuls le privilège de faire naître sur les pas de Moreau de Jonnès les aventures tragico-galantes ; dans ses deux expéditions d'Irlande, il est mêlé à des événements encore plus singuliers. On se tromperait cependant si l'on prenait les Mémoires de Moreau de Jonnès pour un banal recueil de bonnes fortunes. Outre qu'au point de vue de la morale il n'y a point un mot à reprendre dans ces récits, outre encore qu'ils sont présentés avec une naïveté charmante, ils ne constituent, en somme, que des fleurs jetées par l'auteur sur la narration d'événements sérieux pour lesquels les détails inédits et très intéressants abondent.

2. — Moins invraisemblables que les Mémoires de Moreau, ceux du

commandant Parquin, un vieux soldat de l'Empire, comme l'appelle son éditeur, le capitaine Aubier, fourmillent également en aventures curieuses et en détails vécus. Né à Paris le 20 décembre 1786, Parquin s'engage à seize ans (1803) au 20e chasseurs, et y reste jusqu'en 1813, époque à laquelle il passe aux chasseurs de la garde. De 1803 à 1815, il assiste aux combats ou batailles de Saalfeld, Iéna, Trunkestein, Guttstadt, Heilsberg, Pfaffenhoffen, Amstetten, Wagram, Fuentes de Oñoro, Almeida, Guarda, Salamanque, Lutzen, Dresde, Leipzig, Hanau, Montmirail, Craonne, Reims, Arcis-sur-Aube, Saint-Dizier et Waterloo. C'est un sabreur sur le champ de bataille ; mais c'est aussi un lettré, un homme qui pense, qui observe, qui sait se souvenir. Ses Mémoires ont un cachet original très marqué. Son style est léger, alerte, coulant. On dirait d'une relation de voyage de Dumas, mais d'un voyage à travers l'Europe, au milieu des panaches et des brandebourgs, à l'avant-garde et sabre au clair, en conquérant. Cependant il y a des pages magistrales en leur simplicité. Tel est le récit de la bataille d'Iéna, dont les détails sont notés avec une intensité et une réalité saisissantes. Tel surtout le dramatique tableau de la bataille d'Eylau. Cependant la note générale est familière. Il excelle à raconter les menus faits qui relient l'un à l'autre les grands actes du drame. Il se complaît dans les coulisses et, comme Moreau de Jonnès, il s'attarde volontiers au récit de ses aventures personnelles. Mais il y apparaît amusant et trouve souvent le mot pour rire. Les expressions militaires abondent. A Iéna, on « déchire de la mousseline ; » à Eylau, on entend tonner « le brutal ; » à Leipzig, « les boulets tombent comme des oranges. » En somme le livre du commandant Parquin est d'un grand intérêt et prendra une place honorable parmi les nombreux mémoires sur l'histoire du premier Empire. Au point de vue de l'histoire militaire, en particulier de la physionomie spéciale du soldat dans les armées françaises du commencement du siècle, ils ont une valeur inappréciable et qu'on ne rencontre peut-être dans aucune des publications de ces dernières années.

3. — D'un tout autre genre que les deux livres que nous venons d'analyser est le travail du commandant Clerc sur la *Campagne du maréchal Soult dans les Pyrénées-Occidentales en 1813-1814*. Ce consciencieux travail, dû à un écrivain militaire apprécié, a été écrit non seulement sur des documents authentiques puisés aux sources les plus autorisées, mais a été composé dans des conditions de contrôle et de vérarité spéciales. Effectivement M. le commandant Clerc, qui est en garnison à Bayonne, a pu reconnaître par lui-même tous les points dont il parle dans son récit et suivre les armées dont il retrace la marche, guidé par les vestiges des ouvrages de défense élevés à cette époque tant par les Anglo-Espagnols que par nos compatriotes. Dans l'ouvrage du général Arvers, que nous analysions naguère, ici même, l'éminent éditeur de

de Vault écrivait à propos de la guerre de montagnes : « Dans les pays de montagnes, les effets dus aux formations des armées et aux armes se font moins sentir que partout ailleurs; aussi la méthode historique y conserve-t-elle toute sa valeur et reste-t-elle la meilleure et la plus sûre de toutes. » Cette théorie, vraie pour les Alpes, l'est peut-être davantage encore dans les Pyrénées, et c'est elle qui a guidé le commandant Clerc dans son intéressant travail sur la campagne de 1813.

L'ouvrage commence à la retraite de Vitoria, en juin 1813, et finit au passage de l'Adour, le 25 février 1814, après nous avoir dit par le menu cette rude retraite ou l'on combattit pied à pied devant des forces supérieures, donnant le change à l'ennemi par la ténacité de la lutte, par la science des combinaisons, sur l'effectif réduit des troupes qu'il avait devant lui. Le roi Joseph, qui s'était obstiné à encombrer son quartier général d'impedimenta qui n'avaient rien à faire avec une armée, qui traînait à sa suite sa cour, ses ministres, ses hauts fonctionnaires et leurs familles, des milliers de comptables, des voitures de meubles et d'argenterie; le roi Joseph venait de perdre la bataille du 21 juin, et avec elle 6,700 soldats, toute notre artillerie, 415 caissons, 100 fourragères, tous les bagages. Heureusement que, loin de donner du cœur aux alliés, leur victoire devint leur perte. Le pillage de plus de vingt-quatre millions de francs, qui eussent dû rentrer dans la caisse de l'armée, permet à une dizaine de mille d'Anglo-Espagnols de déserter, les poches pleines: on ne devait plus les revoir. Ceux qui restèrent sous les drapeaux devinrent violents et indisciplinés; ils refusèrent de marcher. « Nous avons comme soldats, écrit Wellington à lord Balhurst, le 9 juillet, l'écume de la terre; les officiers non commissionnés sont aussi mauvais qu'eux. »

Grâce à la mollesse de cette poursuite, nous pûmes nous retirer jusqu'à la Bidassoa, et c'est alors que l'arrivée du maréchal Soult changea immédiatement la physionomie et le fond des choses. En quelques jours nos troupes se réorganisent, les pertes sont réparées, les régiments reformés, le matériel reconstitué, et alors commence cette campagne où, comme l'écrivait plus tard Soult, tout consistait à présenter partout la bataille et à ne l'accepter nulle part. Le commandant Clerc a lumineusement retracé toute cette partie de la campagne de 1813-1814 dans les Pyrénées, qui, moins connue que celle de Napoléon, n'en a pas moins sa grandeur et sa gloire militaire. Bourré de documents, fortifié de citations inédites ou oubliées, son récit a une valeur historique que nous nous plaisons à constater.

4. — Les divers volumes publiés depuis quelques années sur le général de Wimpffen ne laveront probablement jamais sa mémoire de la terrible responsabilité qu'il jugea à propos d'assumer à Sedan, mais ils ont du moins l'avantage de le faire plaindre, car ils mettent en

lumière les qualités militaires, intellectuelles, morales de cet officier général, qui eût été digne de terminer autrement sa carrière. Les notes et correspondances de Crimée et d'Italie, éditées aujourd'hui par M. Galli, sont intéressantes, souvent curieuses aussi bien par les appréciations sur les hommes ou les événements que par les nombreuses particularités inconnues qu'elles mettent en lumière. Elles seront notamment consultées avec fruit par quiconque voudra connaître en détail cette campagne de 1859, où l'on commit bien des fautes militaires, mais où, comme dans bien d'autres circonstances, les merveilleuses qualités de notre soldat compensèrent les bévues des états-majors.

5. — Plus heureux que le général de Wimpffen, le général Thoumas est depuis longtemps absous des accusations d'incurie, d'incapacité et même des incriminations bien plus graves formulées contre lui après la guerre. On sait aujourd'hui que son influence au sein du gouvernement de la Défense nationale fut toute bienfaisante, toute au profit de notre armée, et si l'on peut qualifier encore certaines de ses mesures de maladroites, encore peut-il exciper, pour les excuser, du désarroi dans lequel nous avaient alors jetés l'invasion. Le dernier volume du regretté général, volume auquel il avait mis la dernière main pour ainsi dire la veille de sa mort et dont il n'a pu voir la publication, est l'histoire de son séjour aux bureaux de la guerre pendant la seconde partie de la campagne de 1870, quand il eut la lourde tâche de reconstituer en hommes et en matériel l'armée écrasée à Sedan et l'armée bloquée à Metz du maréchal Bazaine. Toutefois, le général Thoumas nous donne également sur les préparatifs de la première partie de la campagne des détails peu connus, pleins d'intérêt, et qui malheureusement ne jettent point un jour plus brillant sur cette triste période des opérations. A Tours, puis à Bordeaux, il fallut créer tout malgré des difficultés inhérentes à des motifs bien distincts, mais dans lesquels émergeaient l'incapacité des agents de production et l'aveuglement des premiers dirigeants, parmi lesquels il faut placer notamment MM. Gambetta et de Freycinet. On trouvera dans ce volume des détails véritablement curieux sur le personnel qui assiégeait alors les bureaux de la guerre : quémandeurs, inventeurs de plans mirifiques, solliciteurs de toutes sortes. On y rencontrera également des particularités bien inédites, comme celle par exemple dans laquelle nous apprenons que l'arrivée de Garibaldi à Tours avait pour but la proclamation, en qualité de dictateur, du vieux condottiere italien. Dieu épargna à la France cette humiliation ; mais quand on saura que cette révolution de palais avait été préparée de longue main par des républicains français, on comprendra jusqu'à quel point l'esprit de parti peut égarer des hommes. Les détails sur les séances de la délégation à Tours jettent une note gaie dans ces souvenirs, sombres la plupart du temps ; les Glais-Bizoin et con s étaient

loin de s'entendre autour du tapis vert, où les gros mots pleuvaient. Quant aux renseignements sur la façon dont étaient élaborés les plans imposés à des généraux comme d'Aurelles ou comme la Motte-Rouge, ils expliquent bien des choses. « Je ne pouvais m'empêcher de sourire, dit le général Thoumas (p. 105), lorsque j'entendais pérorer, sur ces graves et difficiles questions, deux élèves ingénieurs, attachés à la personne de M. de Freycinet et remplissant auprès de lui les fonctions d'officiers d'ordonnance.... mais, je m'y habituai si bien qu'à la fin je ne m'étonnais plus d'entendre un de ces jeunes gens dire avec le plus grand sérieux : Nous ne sommes pas contents de Bourbaki, nous avons confiance en Chanzy.... » L'ouvrage du général Thoumas, bourré d'appréciations de ce genre, tire de la position de son auteur une valeur particulière ; il ne sera pas permis d'écrire l'histoire définitive de la guerre de 1870 sans tenir compte des nombreux renseignements qu'il met en lumière.

6, 7, 8. — *Mon petit Journal de 1870-1871*, de M. Camille Fondet ; *Le Général Bosak*, de M. Ledeuil d'Enquin ; *Le Colonel Bourras*, de M. Ardouin-Dumazet, sont également des documents pour l'histoire de la dernière guerre franco-allemande, mais ils n'ont point l'importance — cela va sans dire — du livre que nous venons d'analyser. M. Camille Fondet est un garde national bourguignon qui, après avoir espéré faire le coup de feu dans les Vosges, fut envoyé à Constantine pour y monter la garde devant la Kasbah. Ses impressions militaires, pleines de bonne humeur, pourront être négligées sans inconvénients par les futurs historiens de la guerre de 1870. D'une valeur historique plus relevée sont les deux plaquettes consacrées au colonel Bourras et au général Bosak ; on les lira avec profit pour ce qui est relatif à la campagne dans les Vosges.

9. — Avec le livre de M. P. Lehautcourt : *Campagne de la Loire en 1870-1871*, nous rentrons dans l'histoire sérieuse et véritablement instructive. L'auteur, sans être partisan de la méthode purement documentaire suivie actuellement par nombre d'officiers (général Pierron, commandants Clerc, Foucart, Bujac, général Arvers), sait cependant puiser aux sources et nous donne un récit fortement corroboré par des renvois précis. Mais M. Lehautcourt aime à tirer lui-même la conclusion des faits qu'il raconte, et son étude lui paraîtrait incomplète s'il n'indiquait les enseignements que comporte tel ou tel événement. C'est la méthode didactique, opposée à la méthode purement spéculative : c'est le vieux système en face du nouveau ; je ne m'étonnerais point que ce fût le bon. Il n'y a point à se dissimuler que la majorité des lecteurs — je ne dis point que ce soient les plus intelligents — préfèrent un travail tout fait à un travail à faire. Les partisans du document sans phrase vous diront : voilà les pièces, à vous de juger ; mais il est malheureusement peu de lecteurs qui se donnent la peine de se livrer au travail indiqué. Tel qu'il est, le volume de M. Lehautcourt est digne de l'attention des

officiers et de quiconque veut avoir une idée nette, résumée en quelques pages, de la première partie de la guerre de 1870 sur la Loire.

10. — *Nos places assiégées*, par M. Marcel Poullin, constituent un livre de vulgarisation. L'auteur a compilé les diverses relations des sièges soutenus pendant la dernière guerre par la plupart de nos places fortes, et il en a fait un tout qui manque un peu d'inédit. Il est bien vrai que le sujet était ingrat. La défense de nos villes de guerre en 1870-1871 a été un des coins les plus tristes de cette campagne où ne manquèrent point cependant les exemples de vigueur, même d'héroïsme. Mal pourvues en matériel d'artillerie, dénuées de vivres, sans garnisons, nos places étaient commandées à cette époque par d'anciens officiers qui se montrèrent la plupart au-dessous de leur tâche ; le dossier du conseil d'enquête chargé après la guerre de se prononcer sur les diverses capitulations ne laisse malheureusement aucun doute à cet égard. Le livre de M. Poullin contient plusieurs erreurs qu'il eût été facile d'éviter. Pour ne citer que celles concernant la place de Montmédy, à propos de laquelle nous avons une brochure écrite par un témoin oculaire, il est inexact de dire que le parlementaire prussien tué au début du siège fut atteint d'un coup de feu parti des remparts. — M. Camiade, qui commandait l'expédition de Stenay, était lieutenant de grenadiers de la garde et non aux guides. — L'auteur ne dit rien de la surprise tentée à Iré-les-Prés par le sergent Schneider ; il passe également divers épisodes qui eussent émaillé heureusement son récit. Ces restrictions faites, le volume de M. Poullin est un bon ouvrage, qu'on peut, d'ailleurs, mettre entre toutes les mains.

11. — Avec la *Stratégie de marche*, de M. le général Lewal, nous passons de l'histoire militaire à la tactique proprement dite. Le titre du livre nous paraît faux ; les deux mots jurent ensemble. Il y a une tactique de marche, il y a des marches stratégiques : il n'y a pas de stratégie de marche, pas plus qu'il n'existe de stratégie de renseignements ou de stratégie de combat. La science des marches combinées s'appelle la *logistique :* stratégie de marche est un contresens. Ces prémisses posées, nous dirons que le nouveau volume du général Lewal, volume dans lequel éclate une fois de plus la profonde connaissance qu'a son auteur de tout ce qui a été écrit en art militaire, fourmille de maximes heureuses et d'idées pratiques. Cependant, affirmer « qu'il est inutile et vague de soutenir que la victoire est aux armées qui manœuvrent, puisqu'on ne peut, pour ainsi dire, plus manœuvrer, » nous paraît une théorie dangereuse à proclamer. Qu'en pense le colonel Maillard, le savant professeur à l'École de guerre, qui a précisément adopté pour épigraphe de ses *Éléments de la guerre* la maxime napoléonnienne décrétée aujourd'hui caduque par l'ancien commandant du 17e corps ? Nous aurions beaucoup à dire s'il nous fallait suivre pas à pas cette *Stratégie de marche*, et à ne nous arrêter même qu'aux lignes princi-

pales, nous dépasserions de beaucoup les limites qui nous sont imposées.

12. — *Stratégie et mobilisation*, de M. le général Morel, est un travail moins dogmatique que le précédent, mais certainement plus intéressant. Envisageant l'hypothèse d'une guerre avec l'Allemagne et cherchant le plan rationnel que devra adopter notre état-major pour la mener à bonne fin, le général Morel estime que la stratégique défensive préconisée par quelques-uns aurait vraisemblablement un déplorable résultat. Nous avons ici soutenu la même thèse, bien avant M. le général Morel, aussi sommes nous heureux de voir notre opinion confirmée par un écrivain de cette valeur. *Stratégie et mobilisation* contiennent relativement au recrutement, à la mobilisation et à la concentration, une série d'idées neuves que notre état-major fera bien de méditer.

13 et 14. — L'*Essai sur les exercices et les manœuvres*, du commandant F., et la *Nouvelle Tactique de combat*, du colonel Henri de Ponchalon, se complètent l'un l'autre : ce sont presque les deux parties d'un même tout. Dans la première brochure, l'écrivain anonyme, préoccupé de former de bons instructeurs pour des contingents qui se renouvellent sans cesse avec une rapidité jadis inconnue, présente bon nombre d'idées véritablement neuves. La principale est la transformation de l'escouade actuelle en une unité dont les membres seraient indissolublement liés les uns aux autres, et dans laquelle chaque file de quatre hommes serait conduite par un ancien soldat. La nouvelle escouade serait aux ordres d'un sergent. L'auteur insiste sur la nécessité de ne point mélanger les unités sur la ligne de combat, et il a puissamment raison. Dans sa *Nouvelle Tactique de combat*, M. le colonel H. de Ponchalon préconise la formation sur un rang pour l'attaque et condamne la marche par unités groupées dans la zone du feu. Comme le dit très justement l'auteur, lorsqu'on est contraint de s'avancer à l'attaque des masses, une ligne de tirailleurs coude à coude n'est pas beaucoup plus vulnérable que la ligne à intervalles.

15. — Rien de plus profitable au point de vue militaire pratique que les *Études raisonnées sur la carte* du genre de celles que nous donne M. Z. Mumme dans sa *Tactique appliquée au terrain*. L'exposition didactique d'une théorie est certes une méthode d'enseignement qu'il ne faut point négliger, mais faire toucher cette théorie du doigt, en l'appliquant à des thèmes bien concrets, constitue un système supérieur. Le travail de M. Mumme comprend deux parties. La première se rapporte aux opérations de toutes armes, conduite des petites opérations, reconnaissances, réquisitions, destructions de voies ferrées. La seconde envisage un thème tactique complet, à proportions plus larges. Sans doute, comme le dit l'auteur avec modestie, les solutions données dans *la Tactique appliquée au terrain* n'ont pas la prétention d'être les meilleures. Nous pouvons dire toutefois, après les avoir examinées avec soin, qu'elles

sont toutes judicieuses et rationnelles. Nous recommandons tout spécialement la lecture des *Observations* et des différentes discussions intercalées par l'auteur au courant des diverses opérations dont il combine le jeu.

16. — M. B., capitaine de chasseurs à pied, nous présente, dans ses *Notes sur la formation de combat et les méthodes d'instruction de l'infanterie*, une étude où, malgré certaines contradictions, s'affirment une possession réelle du sujet et une compétence manœuvrière très certaine. L'auteur veut substituer aux trois formations actuelles, chaîne de tirailleurs, ligne déployée, formation sur un rang, un dispositif nouveau, sur deux rangs, mais en échiquier, l'homme du second rang marchant à droite de son chef de file, à cinquante centimètres en arrière. Pour les marches, les colonnes de route, on adopterait la formation sur quatre rangs. Dans la nouvelle formation de combat, les compagnies conserveraient l'ordre en échiquier sans soutien. Telles sont les principales vues de cette étude qui, comme nous le disions plus haut, dénote un esprit pratique, malgré l'audace apparente de certaines de ses propositions.

17. — L'étude du docteur Cortial sur *la Marche au point de vue militaire*, écrite avec une compétence spéciale, est un petit livre que nous verrions avec plaisir répandre et vulgariser dans nos régiments. Il y rendrait les plus grands services. Tous nos officiers d'infanterie savent quelles difficultés, quels tracas causent, dans les marches, le réglage de l'allure, le maintien de la cadence réglementaire. On trouvera dans le livre du docteur Cortial, sur tout ce qui concerne la mise en mouvement des fantassins, des observations très étudiées, dont la mise en pratique ne peut donner que d'excellents résultats.

18 et 19. — Quel sera, non point le rôle, mais l'effet utile de la cavalerie dans la guerre de demain? Telle est la question que se posent nombre de militaires et à laquelle pas un seul n'est en mesure de répondre d'une façon catégorique. Sans élucider complètement le problème, les deux brochures, due l'une au capitaine Chatterbox, l'autre à un officier supérieur de l'arme qui a cru devoir conserver l'anonyme, donnent des aperçus non point nouveaux, sans doute, mais bien présentés, sur la tactique contemporaine des armes à cheval. L'auteur de *la Cavalerie en avant des armées* pose en principe que la cavalerie reste l'arme offensive et combattante qu'elle a toujours été, que son rôle sera aussi important que par le passé, et qu'en dépit de la poudre sans fumée elle trouvera encore l'occasion de paraître glorieusement sur le champ de bataille. — Moins affirmatif, du moins en ce qui concerne cette dernière partie de la tactique des armes à cheval, M. le capitaine Chatterbox estime, dans *Notre cavalerie*, que le rôle du cavalier, amoindri dans la bataille, conserve encore une suprême importance pour le combat cava-

lerie contre cavalerie, pour l'exploration, pour le service de sûreté. Nous sommes entièrement de cet avis et nous avons toujours déploré que chez nombre d'officiers des autres armes prévalussent les idées contraires. Sans doute, comme l'écrit le capitaine Chatterbox, il faut « moderniser » la tactique de la cavalerie et tenir compte des progrès tactiques qui modifieront sa manière spéciale de combattre. Mais compter aujourd'hui la cavalerie pour une arme finie serait s'exposer, sur le champ de bataille, à de terribles mécomptes.

20. — Il est incontestable que depuis un quart de siècle les progrès réalisés en balistique ont été extraordinaires, et c'est sur ces résultats que les détracteurs de la cavalerie s'appuient pour prétendre que le rôle du cavalier est désormais annihilé en tant que combattant efficace. Nous venons de le dire, nous ne croyons point à cette annihilation complète, et nous maintenons cet avis même après la lecture de l'étude très complète que vient de publier un officier supérieur sur *les Armes à feu portatives des armées actuelles et leurs munitions.* Ce dernier travail, à peu près complet — il y manque cependant quelques renseignements, notamment la description du Krag-Jörgensen américain, adopté à la fin de l'année dernière, — permet de se rendre compte de la puissance de l'engin aux mains du fantassin dans toutes les armées européennes, et cette puissance est véritablement effrayante. Il faut en prendre son parti et se dire que compter sur une supériorité quelconque du fait du fusil d'infanterie serait une illusion, un leurre dangereux. Hélas! non, toutes les armées sont aujourd'hui munies d'un fusil à très peu de chose près identique, égal en vitesse, en portée, en effet utile, en pénétration. Mais, comme le disait le maréchal Bugeaud, une arme quelconque vaut surtout par celui qui en tient le manche.

21. — Et comment les armes à feu ne seraient-elles pas infiniment redoutables quand la chimie trouve chaque jour de nouveaux éléments de projection d'une puissance que nos pères, dans leurs rêves les plus audacieux, n'auraient jamais osé entrevoir? Il faut lire le livre de M. Coralys sur *les Explosifs* pour se rendre compte du niveau qu'a atteint, dans ces dernières années, la science de la destruction. Les études dont nous voyons aujourd'hui les résultats terrifiants remontent à une quarantaine d'années, sans compter le coton-poudre, qui date de plus d'un demi-siècle; ce fut vers 1848 que les savants dirigèrent leurs études vers les détonants à base chimique d'où sont dérivés tous les explosifs actuels. Depuis nous avons fait du chemin, et le chiffre des mélanges du genre de la mélinite arrive au total de près d'un millier. M. Coralys a joint à son travail sur les explosifs d'intéressants détails sur la fabrication des cartouches et un tableau très exact et très complet des fusils en service dans les différentes armées européennes.

22. — Le « diplomate » qui a écrit *les Grandes Puissances militaires*

devant la France et l'Allemagne pourrait bien être aussi un militaire ou du moins l'avoir été, car son livre, bourré de renseignements techniques, ne saurait être, en bien des points, récusé par un spécialiste. Il nous parle bien encore du fusil Gras et du chargeur en cuir, qui ne sont plus, l'un et l'autre, dans notre armée, qu'un lointain souvenir; mais à part ces erreurs, qui sont peut-être des lapsus, l'ouvrage a une compétence technique militaire incontestable. Examinant tout d'abord la question de savoir si l'Europe a intérêt à ce qu'il n'y ait plus de France, l'auteur répond par la négative et appuie son dire de raisons concluantes. Puis il passe aux probabilités d'une guerre européenne, et après avoir fait comprendre que ni la France ni l'Europe ne veulent la guerre, il examine, le cas échéant, de quel côté pencherait la balance. C'est dans cette partie de son travail que le « diplomate » se livre à une comparaison pleine d'intérêt entre les forces militaires des différentes puissances européennes et conclut que la France, appuyée de la Russie, peut envisager l'avenir avec confiance.

23. — Oui, suivant ce que dit « le diplomate, » l'Europe veut la paix, la France également ; mais comme nous ne sommes pas certains que, malgré nous, la guerre n'éclate, il faut nous y préparer. Et ce n'est point tout, dans cet ordre d'idées, que construire des canons, créer un matériel de cette sorte, il nous faut encore creuser les problèmes de la tactique de demain, apprendre, par ce qui a été fait sur les derniers champs de bataille, ce que nous aurons à faire sur les champs de bataille futurs. A cet égard nous sommes aujourd'hui dans une telle période de progrès, que les années comptant double, les choses deviennent vite caduques, et c'est ainsi que les enseignements de la guerre de 1870 ont déjà, en partie, perdu de leur valeur. Est-ce cette considération qui a engagé M. le commandant Bujac à étudier les campagnes de Bosnie et d'Herzégovine en 1878 et 1882, nous l'ignorons ; mais très certainement le choix du sujet ne sera pas ici indifférent à la valeur de l'œuvre. On connaît assez mal en France ces deux campagnes bosniaques, et cependant, telles que nous venons de les lire dans le travail du commandant Bujac, elles apparaissent extrêmement intéressantes. L'auteur est de l'école dont nous parlions un peu plus haut à propos de la *Campagne de la Loire*, de M. Pierre Lehautcourt, mais il néglige davantage la forme pour le fond, et s'il ne laisse point, lui non plus, au lecteur, le soin de tirer les conclusions des événements décrits, il présente ces conclusions avec la même sûreté d'appréciation et la même netteté de doctrine. En parcourant ces pages, nous ne pouvons nous empêcher de songer au progrès qu'a fait, depuis quelques années, la science historique, spécialement l'histoire militaire, et à la facilité qu'ont aujourd'hui nos officiers d'apprendre la guerre avant que le cours des événements diplomatiques et politiques les mette en mesure de la mettre en pratique.

Napoléon se plaignait qu'il n'existât point de son temps de bon cours d'art militaire à mettre entre les mains des officiers, qu'il ne se trouvât pas d'histoire militaire bien faite à placer sous leurs yeux. Il trouverait aujourd'hui, sous ce rapport, bien des lacunes comblées. Assurément la littérature militaire contemporaine compte bien des ouvrages inutiles, bien des superfétations, bien des redites, mais aussi que de bons livres, de livres pratiquement écrits, notamment en ce qui concerne l'art de dire, de présenter les faits, de façon que les enseignements ressortent clairement de l'exposition des événements. Ce dernier mérite est un de ceux qui sont le plus évidents dans l'ouvrage du commandant Bujac.

24 et 25. — Écrits avec beaucoup moins d'expérience, de savoir-faire, *l'Expédition du Dahomey en 1890*, par M. le capitaine V. Nicolas, et *le Sud oranais*, de M. le capitaine Armengaud, sont cependant l'un et l'autre des récits qui ne manquent point d'attrait. Au moment où l'attention publique est encore arrêtée sur la seconde campagne du général Dodds et sur le sort du roi Béhanzin, on lira avec intérêt les renseignements donnés par un témoin oculaire sur ce pays mal connu du golfe du Bénin, sur des mœurs dont nous n'avons guère idée, sur des procédés de combat qu'on avait eu tort de traiter avec trop de mépris.—Quant au livre du capitaine Armengaud, c'est le « journal d'un légionnaire, » comme l'intitule lui-même l'auteur, c'est-à-dire le récit au jour le jour d'une colonne dans le Sud oranais, de cette colonne qui fut chargée, en 1881-1882, de faire rentrer dans le devoir les tribus soulevées par le marabout Bou-Amama. On sent que cela est écrit au galop, en style parfois un peu télégraphique; mais MM. Nicolas et Armengaud ne sont pas, que nous sachions, candidats à l'Académie, et leurs ouvrages n'en ont pas moins la valeur de récits vécus.

26. — Le quatrième volume de *l'Armée française à travers les âges*, de M. L. Jablonski, a les mérites et les défauts que nous avions signalés aux lecteurs du *Polybiblion* à propos des trois premiers volumes. Mais au lieu que les tomes précédents étaient surtout des livres d'histoire ancienne, nous entrons, avec le nouveau-né, dans l'histoire moderne, contemporaine même, comme il arrive pour l'expérience de mobilisation du 17e corps, qu'on est peut-être un peu étonné de trouver à cette place. Il y a de tout dans ce quatrième volume, même des détails tenant plus du journalisme que de la littérature. L'ouvrage n'en gardera pas moins la valeur que nous lui avons reconnue : c'est déjà une petite encyclopédie où l'on trouvera des renseignements sur tout ce qui concerne notre organisation militaire.

27. — M. Alfred Bertezène vient de publier une *Histoire de cent ans, 1792-1892*, dans laquelle nous n'avons pas vu sans plaisir traiter de sinistres pleutres la plupart des fantoches sanguinaires auxquels « les Louis Blanc, les Michelet et autres bonzes indiscutés de la démocratie »

avaient fait une réputation d'intelligence et d'honnêteté usurpée, les Robespierre, les Danton, les Saint-Just. Il paraît que tous ces gens-là — on ne s'en était jamais douté — étaient d'affreux cléricaux. Danton « s'est agenouillé au confessionnal devant un prêtre, et un prêtre réfractaire, » et naturellement M. Bertezène ne peut pas lui pardonner cet acte de « calotinisme. » L'auteur flétrit donc Danton, et avec Danton tous les hommes de la Révolution ou à peu près, mais pour des motifs absoluments inédits. Inutile d'insister sur ce livre.

28 et 29. — Nous avons lu récemment dans une Revue militaire deux articles sur Mac-Mahon, qui tendaient à démontrer que la bataille de Magenta avait été gagnée malgré les fautes du maréchal, et que la bataille de Frœschwiller eût été une victoire si le même maréchal n'y avait point commandé. Il est effectivement des gens qui éprouvent le besoin, sous prétexte de véracité historique, de jeter un peu de boue sur nos gloires les plus incontestées, qui ne peuvent s'empêcher de dire blanc uniquement parce que d'autres ont dit noir. Heureusement, MM. Germain Bapst et le commandant Grandin ne sont point des censeurs aussi acerbes, et, tout en demeurant véridiques, ils ont su, l'un dans *Mac-Mahon*, l'autre dans *le Maréchal Mac-Mahon*, rendre un hommage éclatant à celui que M. le commandant Grandin appelle justement « une des gloires de la patrie française. » Un court résumé que cette étude de M. Germain Bapst, quatre-vingts pages à peine, mais cette quintessence d'une vie bien remplie vaut grandement un long volume. Cette carrière du maréchal si pleine, si honnête, malgré des défaillances moins imputables à l'homme qu'aux événements, est présentée avec un souci de la vérité et un talent d'exposition qui charment. — D'un tout autre genre nous apparaît l'ouvrage du commandant Grandin : les deux volumes consacrés par lui au maréchal de Mac-Mahon sont plus qu'une étude, c'est une histoire, une histoire complète où nous trouvons le récit détaillé de tous les événements militaires et politiques dans lesquels le vainqueur de Magenta a joué un rôle. Et tout cela vibre, résonne comme un clairon, car le commandant Grandin n'est pas seulement un « écrivain, » c'est aussi un homme de cœur. Le sujet est de ceux qui permettent à un écrivain de toucher et d'émouvoir, car l'existence de Mac-Mahon, tout au moins jusqu'en 1870, est l'histoire de nos gloires militaires, synthétisée en un homme, du jour où Charles X planta le drapeau fleurdelisé sur la Kasbah du Dey d'Alger, jusqu'à cette campagne d'Italie dont l'idée politique fut fâcheuse, dont la conception militaire ne fut point sans faiblesse, mais qui, au point de vue de l'exécution, demeure une des plus belles pages de notre histoire militaire.

On raconte que le duc de Biron, interrogé par Louis XV sur ses titres de noblesse — le duc était en instance pour le bâton de maréchal de France, — répondit au Roi : « Sire, vous trouverez la liste de mes aïeux sur mes

parchemins, mais mon meilleur titre, à mon avis, est ceci, » et il montra son épée. Mac-Mahon eût pu prendre pour lui la réponse du commandant des gardes-françaises à Fontenoy. Il appartenait effectivement à une des plus vieilles noblesses de l'Europe, puisque les Mac-Mahon sont issus des rois d'Irlande et descendent en ligne droite du roi O'Brien, mais par l'honnêteté de sa vie et l'éclat de sa carrière militaire il s'était créé une noblesse bien à lui et qui ne le cédait point à l'autre. Élevé tout d'abord par une mère chrétienne, Mac-Mahon montra, dès ses premières années, soit au petit séminaire d'Autun, soit à Versailles, puis à Saint-Cyr, les qualités qui devaient, toute sa vie, briller au premier plan dans sa carrière : l'énergie, une puissance de volonté peu commune, la droiture de l'esprit et du cœur, une disposition naturelle à l'enthousiasme pour ce qui lui paraissait bon et juste. Dans sa longue carrière il est toujours l'homme qui, sur le bastion fumant de Malakoff, au milieu des mines qui éclatent de toutes parts, répondra à l'officier anglais qui vient lui demander s'il croit pouvoir demeurer dans la tour russe : « Dites à votre général que j'y suis et que j'y reste. » Et quand ses propres officiers lui font remarquer que le danger augmente de minute en minute, il s'obstine : « Eh ! que diable ! répondit-il, fichez-moi la paix : je suis bien libre de ma peau, j'imagine. » Une telle figure devait tenter la plume de M. le commandant Grandin, et nous ajouterons que, dans sa sphère, l'historien n'a point été inférieur au modèle.

30. — Moins célèbre que le maréchal Mac-Mahon, mais non moins sympathique est le digne abbé Lanusse, l'aumônier de Saint-Cyr, auquel le pasteur Messines, aumônier protestant à la même école, a consacré une intéressante étude. Ce petit livre, où l'on retrace la vie militaire de l'auteur des *Héros de Camaron* et de *l'Heure suprême à Sedan*, sera lu avec plaisir par tous les officiers qui ont passé par Saint-Cyr depuis vingt ans et qui ont pu apprécier le caractère plein de dignité, d'esprit de dévouement et de sacrifice de leur ancien aumônier.

31. — L'*Histoire de l'infanterie en France*, de M. le lieutenant-colonel Belhomme, est une œuvre consciencieuse, très étudiée, qui, conçue sur un tout autre plan que celle de M. le général Suzanne, n'en a pas moins sa valeur. Au point de vue littéraire, on peut regretter que l'auteur n'ait pas adopté une division plus nette qui permette de se faire une idée bien définie des progrès de notre infanterie à travers les âges. Pour les esprits sérieux qui savent lire, comparer, déduire, ce détaut n'en est point un ; mais pour la majorité des lecteurs, l'ouvrage du colonel Belhomme paraîtra légèrement aride. M. le colonel Belhomme, attaché à la direction historique du ministère de la guerre, était mieux à même que personne de nous fournir sur le sujet qu'il a choisi une œuvre forte et documentée : sous ce dernier rapport, son ouvrage est à lire

pour quiconque veut avoir une idée vraie de nos anciennes milices.

32. — Nous avons depuis quelque temps une littérature russe, ou plutôt une littérature de l'alliance russe, et cette dernière, outre ses mérites intrinsèques, a l'appât de l'actualité. Quand on a fait une nouvelle connaissance, quand surtout cette connaissance tourne à l'amitié, rien de ce qui touche à cette amitié ne saurait être indifférent, et c'est ainsi que les détails les plus infimes sur l'être cher atteignent un intérêt qu'on n'avait point soupçonné auparavant. M. le lieutenant-colonel Hennebert nous donne dans *l'Aigle russe*, c'est-à-dire sur l'ensemble de la monarchie des czars, envisagée surtout au point de vue militaire, une série de détails peu connus et qui satisferont sur bien des points la curiosité publique. C'est écrit un peu à la hâte, mais l'ensemble est satisfaisant et se lit avec plaisir.

33. — Plus curieux, d'une forme plus vive, d'une allure pleine d'humour, est l'ouvrage de M. Georges Tricoche, un ancien officier de notre artillerie, qui nous donne sur la vie intérieure d'un régiment anglais des détails d'une observation fine et juste. Le recrutement tel qu'il est pratiqué chez nos voisins, et qui n'est pas sans rapport avec ce qui se passait chez nous sous l'ancienne monarchie, l'exercice au régiment, la vie à la caserne, l'ordinaire, les sous-officiers, la vie des officiers, les manœuvres, le corps de garde, sont des chapitres qui intéresseront vivement.

34. — A une époque comme la nôtre, avec la loi suivant laquelle chacun est peu ou prou lié au service militaire, des livres comme le *Code manuel des obligations militaires*, de M. Lassalle, ont une utilité incontestable. L'ouvrage est bien fait, composé avec méthode, rationnellement divisé; l'exposition y est claire, enfin il est très complet. Non seulement l'écrivain militaire nous donne le texte de la loi, mais il nous explique, d'une façon intelligible pour tous, les nombreux cas douteux. L'ouvrage est mis à jour jusqu'au 1er janvier 1893, et l'auteur nous promet une série de fascicules supplémentaires qui feront du *Code manuel* un traité toujours au niveau des modifications ministérielles. Le livre de M. Lassalle n'est point écrit spécialement pour des officiers : les maires, les fonctionnaires administratifs qui ont affaire de près ou de loin avec le recrutement, les conseils de revision, les engagements, les rengagements, les réformes, les pensions de retraites, etc., etc., trouveront là des renseignements excellents qui leur permettront d'agir avec sécurité. Sous ce rapport, il faut bien constater que la majorité des gens chargés d'appliquer notre loi de recrutement, ou de collaborer à son application, demeurent — en dehors du monde militaire — dans une ignorance qui atteint d'incroyables proportions. L'ouvrage de M. Lassalle contribuera à vulgariser une science qui doit être aujourd'hui une des plus répandues.

35. — Si M. Lassalle nous enseigne comment on devient soldat, voici

un écrivain anonyme qui nous parle de l'*Éducation du soldat* au régiment et des procédés à employer pour faire de ce jeune citoyen un défenseur intelligent de la patrie. Faut-il « dresser » le soldat, ou faut-il l'« élever ? » « *Drill oder Erziehung ?* » demandait naguère, dans une brochure célèbre, l'archiduc Salvator. En France, nous nous sommes toujours tenus à l'éducation, qui tient compte des éléments moraux de la recrue, plutôt qu'au « dressage, » qui le considère comme une machine plus ou moins perfectionnée, et nous croyons être dans la bonne voie. L'éducation du soldat, écrit l'auteur anonyme du livre que nous avons sous les yeux, doit être physique, intellectuelle et morale; et, développant son sujet avec une méthode sûre, avec une élévation d'esprit remarquable, l'écrivain nous explique avec le plus grand sens pratique, en premier lieu ce que doivent être ces trois genres d'éducation, en second lieu le moyen d'y arriver. Pour l'éducation morale et intellectuelle, l'auteur anonyme rappelle d'abord que la psychologie reconnaît dans l'âme trois facultés, qu'on a séparées pour la commodité de l'étude, mais qui demeurent, en réalité, indissolublement liées : l'activité, qui chez l'homme prend le nom de volonté; la sensibilité, l'intelligence. Ces trois facultés sont différemment développées chez les individus et souvent, sans s'exclure l'une l'autre, elles empiètent les unes sur les autres. C'est ainsi qu'on a pu constater que si les hommes chez lesquels l'activité, la force physique est considérable (chez les lutteurs, les gymnasiarques, par exemple), sont généralement peu doués sous le rapport de l'intelligence, au contraire ceux pour qui l'activité intellectuelle est tout, ont une sensibilité minima qui diminue jusqu'à s'annihiler : tels sont les conquérants, les politiques; tels furent César, Richelieu, Frédéric II, Napoléon. Il faut donc que l'officier étudie d'abord les hommes pour lesquels il est en premier lieu un éducateur, qu'il détermine le degré d'intelligence, de volonté, de moralité de chacun d'eux, et que, suivant les résultats fournis par cette observation, il développe chez chacun d'eux aussi les facultés principales, en stimulant celles qui ont une tendance à sommeiller, à se laisser envahir par les autres. Amener l'homme à agir : voilà le premier point qui s'impose à l'officier considéré comme éducateur moral; le faire agir avec intelligence, dans les limites du règlement militaire, dans celle du devoir professionnel, tel est le second point, et l'on ne cherchera à l'atteindre que progressivement. Pour cela il faut tenir compte des besoins du soldat, besoins spirituels et matériels; pour cela également, il faut user des tempéraments ou des stimulants que la loi et la hiérarchie ont mis aux mains de l'officier : punitions et récompenses, blâme et louange, donnés les uns et autres avec mesure. En ce qui concerne l'éducation physique, l'écrivain, après avoir expliqué que les fatigues de la guerre exigent un soldat robuste et résistant, pose en principe que les meilleurs exercices sont

ceux qui entraînent une grande activité pulmonaire. Effectivement, étant donné que « respirer c'est vivre, » il est certain que la vitalité maxima sera acquise par l'homme dont les poumons auront aspiré le plus d'oxygène en un temps donné. Or, c'est la course qui permet cette aspiration maxima. Toute cette partie de l'éducation du soldat, moins brillante que la première au point de vue philosophique, est extrêmement curieuse et intéressante au point de vue pratique. L'ouvrage est d'un penseur, d'un écrivain, d'un homme qui a creusé toutes les questions se rattachant à son sujet. Nous ne savons point si depuis vingt ans on a rien écrit sur la matière — nous parlons de l'éducation du soldat — qui vaille ce travail. Et nous en voulons à l'auteur d'avoir caché sa personnalité sous un anonyme impénétrable.

36. — Si M. Hamon avait lu le livre dont nous venons de faire l'éloge, peut-être aurait-il renoncé à écrire sa *Psychologie du militaire professionnel*. Nous ne nous en serions pas plaint. Pour faire entendre le sens de l'œuvre de M. Hamon, nous dirons que pour lui « le militarisme constitue la véritable école du crime. » Ce petit ouvrage, qui a fait dans la presse un bruit qu'il ne méritait pas, est écrit avec une ignorance du sujet qui dépasse tout ce qu'on peut imaginer. Napoléon lui-même a dit qu'à la guerre tout le mal qui n'a point pour but la victoire est criminel, et c'est à atténuer les horreurs de la guerre, envisagée non point comme conquête, mais comme défense du sol des ancêtres, que tendent aujourd'hui les efforts du militaire professionnel. Où l'auteur a-t-il vu que dans la guerre moderne, le pillage, le viol, l'incendie, aient été autre chose que des exceptions? Les grands mots ne font point les raisonnements solides, les arguments de M. Hamon n'en sont point, toutes ses déductions, surtout toutes ses inductions sont erronées. En somme, cette *Psychologie* est un des livres les plus pervers et les plus dangereux qui aient jamais été écrits sur la matière : elle est fausse et de plus ennuyeuse.

37, 38, 39. — Nous nous sommes trop attardé au livre de M. Hamon : c'est un de ces ouvrages pour lesquels il faut voter la mort sans phrase. Aussi nous passons avec plaisir aux trois publications de la librairie Charles-Lavauzelle avec lesquelles nous terminerons ce compte rendu : *L'Agenda de l'officier d'état-major en campagne ; — L'Historique du 2e régiment d'infanterie ; — L'Agenda de l'armée française pour 1894.* Nous avons parlé plusieurs fois à nos lecteurs de *l'Agenda de l'officier d'état-major,* et nous n'avons rien à dire de plus sur cette publication pleine de renseignements indispensables en campagne non seulement aux officiers du service, mais à tous les chefs d'unité. On trouve là, comme nous l'avons constaté déjà, une foule de détails épars en de nombreux règlements : ce petit livre vaut à lui seul toute une bibliothèque.

— *L'Historique du 2e régiment d'infanterie* fait partie de la collection

des petits historiques de format in-18, que la librairie Charles Lavauzelle a pris à tâche de publier et qu'elle édite de concert avec les corps, chargés de rédiger eux-mêmes le travail. Nous avons eu l'occasion de signaler le bien que font dans les régiments des ouvrages de ce genre, à la portée de tous, véritables « livres de famille, » comme on disait au XVIIe siècle, où les générations à venir apprennent à imiter les vertus des anciens et non point leurs défauts, n'en déplaise à la *Psychologie* de M. Hamon. Il est à désirer que la plupart des régiments qui ne possèdent point encore d'ouvrages semblables imitent les corps qui les ont précédés dans cette voie. Les historiques constituent un des meilleurs moyens d'éducation morale pour les hommes de troupe.

— Nous terminerons par quelques mots sur l'*Agenda de l'armée française pour 1894*, qui, aujourd'hui à sa septième année, a subi de nombreuses modifications, de multiples améliorations, et qui constitue désormais une publication très complète, éminemment utile. Nous sommes, d'ordinaire, assez sobres d'éloges pour ce genre d'ouvrages qui, la plupart du temps, ne sont que de vulgaires almanachs. Mais ici, nous reconnaissons avec plaisir que le nouvel Agenda de la maison Charles-Lavauzelle est un aide-mémoire bien fait, qui contient un nombre considérable de renseignements utiles, point de hors-d'œuvre, des détails qui ont tous leur cachet pratique. Sans doute il y a là moins de détails que dans l'*Agenda du service d'état-major* dont nous parlions tout à l'heure, mais l'officier de troupe en campagne n'a pas besoin des mille renseignements contenus dans le règlement du ministère, tandis qu'il aura fréquemment à consulter tous les chapitres de l'*Agenda de l'armée française*. D'un format commode, ce volume élégant se met facilement dans la poche; il est bourré de chiffres dont on a à se servir tous les jours, en temps de paix ou en campagne : c'est, à la lettre, une excellente publication.

ARTHUR DE GANNIERS.

HISTOIRE DE L'ENSEIGNEMENT

(PREMIÈRE PARTIE)

1. *Histoire du Collège de France, depuis ses origines jusqu'à la fin du premier Empire*, par ABEL LEFRANC. Paris, Hachette, 1893, in-8 de XIV-432 p., avec 1 pl., 7 fr. 50. — 2. *Les Statuts et privilèges des Universités françaises depuis leur fondation jusqu'en 1789*, par MARCEL FOURNIER. *1re partie, Moyen âge*. t. III. Paris, Larose et Forcel, 1892, in-4 de VIII-761 p., 50 fr. — 3. *Les Universités françaises au moyen âge. Avis à M. Marcel Fournier, éditeur des « Statuts et privilèges des Universités françaises, »* par le P. HENRI DENIFLE, O. P. Paris, Bouillon, 1892, in-8 de 99 p., 2 fr. — 4. *Annales des professeurs des Académies et Universités alsaciennnes, 1523-1871*, par OSCAR BERGER-LEVRAULT. Nancy, imp. Berger-Levrault, 1892, gr. in-8 de CCXLV-308 p., avec 16 tableaux synoptiques des cours, 5 grav. et 2 pl. en photograv., 20 fr. — 5. *La Fondation de l'Université de Douai*, par GEORGES CARDON. Paris, Alcan, 1892, in-8 de III-543 p., 10 fr. — 6. *L'Université de Perpignan avant et pendant la Révolution française*, par l'abbé PH. TORREILLES. Perpignan, imp. Latrobe, 1892, in-8 de 114 p., 0 fr. 50.

1. — La copieuse *Histoire du Collège de France*, de M. Abel Lefranc, a été, comme on sait, très favorablement accueillie dans les sphères officielles et spécialement dans le monde universitaire. Son succès tient au choix du sujet, à la grande érudition avec laquelle il a été traité, à l'esprit dans lequel l'œuvre a été conçue. — De tout temps le Collège de France a été tenu à bon droit pour le premier de nos établissements d'enseignement supérieur, pour une des plus glorieuses institutions dont notre pays ait le droit de s'enorgueillir. Or, il faut bien le dire, ses annales n'étaient jusqu'ici connues que d'une façon imparfaite et fragmentaire. Certains points particuliers avaient été traités à fond dans ce siècle; comme étude générale nous n'avions que le mémoire publié en 1738 par l'abbé Goujet, mémoire qui n'est pas, tant s'en faut, un de ses meilleurs travaux. Il y avait là matière à une très belle œuvre historique. Il faut féliciter M. Lefranc de l'avoir tentée. Il n'y a pas, du reste, épargné sa peine. Ses recherches ont été longues, consciencieuses et d'autant plus méritoires qu'il n'y a pas, à proprement parler, de fonds d'archives distinct pour le Collège de France et qu'il a fallu recueillir à grand'peine les documents qui s'y rapportent. Je crois que M. Lefranc n'a guère laissé à glaner après lui ; et cela non seulement dans les dépôts d'archives, mais encore dans cette vaste littérature imprimée du XVIe siècle où abondent les livres presque aussi rares et aussi inconnus que les pièces inédites. Une troisième cause du succès de M. Lefranc, c'est, comme je l'ai dit, l'esprit de son œuvre. Il est bien dans le mouvement et il suit le courant laïque et rationaliste de ce temps. Il professe pour Renan une admiration émue; c'est sous le patronage de feu M. l'administrateur du Collège de France que se présente cette *Histoire;* elle est tout imprégnée de ses idées. Par conséquent l'auteur ne manque pas de nous servir, plus d'une fois et aux bons endroits, les alinéas de rigueur sur l'antinomie nécessaire entre la foi et la science; les sorbonistes sont vivement pris à partie, leurs conclusions sont « les plus tristes monuments de la sottise humaine; » l'exégèse plus que hardie de plusieurs des lecteurs royaux est portée aux nues, le beau rôle est constamment attribué aux réformés et aux sceptiques, etc. Il me semble que M. Lefranc n'était aucunement préparé à traiter tant de questions fort étrangères à ses études ordinaires ; en vérité ces exercices théologiques et hermeneutiques ne sont pas du tout son fait. Tout cela n'ajoute rien à la valeur de son œuvre; au contraire. Et je regrette d'autant plus qu'il se soit laissé glisser sur cette pente que vraiment il fait preuve, en plus d'un endroit de son livre, de précieuses qualités d'esprit. Il a débrouillé avec une rare sagacité l'écheveau très compliqué des négociations préalables à la fondation du Collège de France; il a dégagé l'histoire elle-même de cette fondation de légendes accréditées. Ses cinq premiers chapitres abondent en renseignements utiles sur l'étude des langues orientales au moyen âge, sur l'évolution de l'humanisme en

France ; il a bien mis en lumière la physionomie et l'œuvre des premiers titulaires de chaires, et il nous apprend beaucoup sur leur enseignement et sur leurs livres. D'ailleurs il faut reconnaître qu'il a su plus d'une fois rendre justice aux hommes d'Église et aux savants chrétiens qu'il a trouvés sur son chemin. Le chapitre VII, où sont retracées les vicissitudes du Collège aux XVIIe et XVIIIe siècles, est un peu sommaire. Ce fut une période ordinairement pacifique où les lecteurs se laissèrent vivre, le plus souvent sans faire beaucoup avancer la science, et je crois bien que la torpeur qui envahissait les Universités en ce temps-là n'a pas laissé d'atteindre aussi la fondation de François Ier.

Les quarante pages consacrées par M. Lefranc à la période révolutionnaire ne m'ont pas convaincu. Je m'en tiens résolument à l'opinion que j'ai émise sur ce point dans mon *Œuvre scolaire de la Révolution*. En m'appuyant sur les mêmes documents que j'ai connus et cités, sauf un mémoire important imprimé en 1789 et quelques pièces de moindre valeur, j'ai dit, d'après Biot, qui avait vécu ces terribles années, que le Collège de France a été simplement, et comme par miracle, épargné par les réformateurs ; qu'il n'est point sorti de cette longue tempête agrandi et fortifié ; que l'augmentation du traitement des professeurs fut le seul bien dont il ait été redevable au nouvel ordre de choses. Ceci est sans doute appréciable, mais pour y trouver matière à dithyrambe, il ne faut pas être très exigeant. Le dernier chapitre : *Le Collège de France pendant le premier Empire*, est neuf et intéressant. — Dans une vingtaine d'appendices, M. Lefranc discute, avec érudition et critique, diverses questions de détail. Le dernier de ces appendices est la liste chronologique des titulaires de chaires depuis les origines jusqu'en 1892. Elle a été dressée avec beaucoup de soin et a coûté de longues recherches. Quelques pièces d'archives d'un véritable intérêt et de bons index terminent le volume. S'il est réimprimé, M. Lefranc devra le reviser soigneusement au point de vue du style, qui est trop souvent lourd et parfois négligé.

2. — En présentant à nos lecteurs (T. LXV, p. 28, 29) les deux premiers volumes du grand recueil de documents sur les *Universités françaises* entrepris par M. Marcel Fournier, je crois avoir suffisamment fait connaître le but qu'il s'est proposé et la méthode qu'il a adoptée. Le tome IIIe de cette vaste compilation a paru en 1892. On y trouvera des textes nombreux relatifs aux établissements d'enseignement supérieur fondés au XVe siècle : Aix (n°s 1577-1587) ; Nantes (1588-1608) ; Dole, Besançon et Poligny (1609-1643 ; on sait que Louis XI, durant la courte période de sa domination en Franche-Comté, après la mort de Charles le Téméraire, transféra à Poligny l'Université de Dole) ; Caen (1644-1708) ; Poitiers (1709-1767) ; Bordeaux (1768-1783) ; Valence (1784-1849) ; Bourges (1850-1866) ; *Studium* éphémère d'Embrun (1867). —

On trouvera à la fin du volume (1869-1961) un supplément général comprenant 25 pièces pour Orléans ; 7 pour Angers ; 21 pour Toulouse ; 16 pour Montpellier ; 14 pour Avignon ; 9 pour Dole et Poligny ; enfin 2 pour Bourges ; soit au total 585 documents publiés pour la plupart *in extenso* et dont une bonne partie était restée inédite jusqu'ici. Malgré les défauts assez graves de cette publication trop hâtivement menée, on doit remercier M. Fournier de l'importante contribution qu'il a apportée à l'histoire de l'enseignement supérieur dans notre pays. Voilà beaucoup de matériaux rassemblés et amenés à pied d'œuvre. Nous attendons maintenant l'architecte qui, sachant les disposer logiquement et avec art, élèvera l'édifice.

Pour ce volume comme pour les précédents, il y a lieu de formuler plus d'une critique. Il y a encore dans l'établissement des textes des erreurs de lecture, des négligences de transcription et d'impression qui les rendent dans certains détails — peu importants d'ordinaire — difficiles à entendre ; les notes sont fort rares ; la préface n'est guère autre chose qu'une polémique acerbe contre le P. Denifle ; les notes bibliographiques sur ce qui reste des archives de chaque Université et les travaux dont elles ont été l'objet ont trop souvent une allure personnelle et déplaisante. M. Marcel Fournier manque d'indulgence pour ses devanciers et se montre quelquefois injuste à leur égard ; il est rare qu'il ne renvoie pas « surtout » (il tient à cet adverbe) aux chapitres publiés ou à venir de sa propre *Histoire de la science du droit en France*. Il est pourtant assez difficile d'admettre *à priori* que ses études sur une Faculté particulière soient « surtout » l'ouvrage à consulter sur l'organisation et l'enseignement des groupes de Facultés qui constituaient presque partout les Universités. Qui se montre si sévère pour les autres est sans excuse quand il se laisse aller lui-même aux erreurs et aux distractions. Or cela arrive à tout le monde, même à M. Fournier. Je me contenterai d'un seul exemple : dans sa brève notice bibliographique relative à l'Université de Bordeaux, pour laquelle, au surplus, les pièces originales ayant disparu depuis longtemps, il a dû se contenter de reproduire en partie le précieux recueil de M. le professeur Barckhausen (*Statuts et règlements de l'ancienne Université de Bordeaux*, Bordeaux, 1866, in-4), je relève, en quelques lignes, plusieurs fautes : Gaulli*em* pour Gaulli*eur ; Mu*nebiau, Schola Aquita*nia*, pour *Masse*biau, Schola Aquita*nica* ; A. de Lantenay, *Mélanges et Biographies*, pour A. de Lantenay, *Mélanges de biographie et d'histoire*. Je crois qu'il ne serait pas très difficile de multiplier ces *errata*.

3. — C'est du reste ce que n'a pas manqué de faire le P. Denifle, sous-archiviste du Vatican et éditeur du monumental *Chartularium Universitatis Parisiensis* dont il a été parlé ici même (T. LXV, p. 26 et 27). Non seulement il a relevé les passages désobligeants des préfaces

et des notes de M. Fournier où il était mis en cause, mais, prenant l'offensive, il a procédé, d'une main très dure, à une exécution en règle de l'œuvre de son contradicteur. J'estime qu'au fond c'est l'érudit dominicain qui a raison, mais je tiens pour regrettables les procédés de discussion employés de part et d'autre. Ceci nous ramène aux invectives dont étaient coutumiers les érudits de la Renaissance. La partie polémique de la brochure du P. Denifle n'aura, comme il arrive toujours en pareil cas, qu'un intérêt éphémère. En revanche les pages 45-96 resteront toujours utiles, en raison des trente-six documents inédits qu'elles contiennent, documents très correctement publiés et très importants pour l'histoire des Universités d'Orléans, Angers, Toulouse, Montpellier, Avignon, Cahors, Perpignan, Orange et du *studium* de Billom.

4. — M. Oscar Berger-Levrault a fait un noble usage des loisirs que lui laissent ses occupations professionnelles en composant ses *Annales des professeurs des Académies et Universités alsaciennes*. Il lui a fallu, pour les établir, un savoir étendu autant qu'approfondi et une rare patience. J'ajoute que l'intérêt du sujet motivait largement un aussi sérieux travail, car il ne s'agissait de rien moins que de rassembler les éléments, dispersés et pour la plupart inconnus, d'une histoire complète de l'enseignement supérieur en Alsace, depuis ses origines jusqu'aux jours néfastes de 1871. Le corps du recueil est constitué par les *Annales* proprement dites, *des professeurs des Académies et Universités alsaciennes* (p. 1-264). On y trouvera la nomenclature alphabétique complète de tout le personnel des établissements d'enseignement supérieur, depuis la fondation, en 1532, de l'école qui précéda le gymnase de Strasbourg jusqu'à l'exode de l'Académie de cette même ville, en 1871. Cette nomenclature se compose exactement de onze cent quatre-vingt-huit notices, non pas des notices biographiques telles qu'on les trouve dans les dictionnaires historiques; mais pour chacun des personnages mentionnés, son *curriculum vitae*, son *cursus honorum;* puis, à l'occasion et par surcroît, quelques notes iconographiques. Pour la période pré-révolutionnaire, ces notices sont rédigées en latin, comme la plupart des documents académiques qui en ont fourni les éléments; elles sont en français pour la période suivante. L'utilité d'un tel travail—qui n'existait jusqu'ici pour aucune de nos vieilles Universités, — n'est pas contestable. L'histoire de l'enseignement, l'histoire littéraire, l'histoire générale elle-même, y trouveront leur compte, car il faut observer que les Académies et Universités d'Alsace ont eu cette bonne fortune d'attirer et souvent de retenir dans leurs chaires bien des hommes illustres ou jouissant tout au moins d'une très honorable notoriété. A l'origine, un groupe célèbre dans l'histoire de la prétendue réforme : Jean Sturm, Bucer, Capiton, Sleidan, Calvin ; plus tard, Schœpflin, Oberlin ; dans ce siècle, les deux Schweighæuser, Ræss, P. Janet, Fustel de Coulanges, d'illustre et re-

grettée mémoire, l'abbé Bautain, Saint-René-Taillandier, Beudant, Ch. Schützenberger, Pasteur, Daubrée, etc. Aux pages 264-300, une série de tableaux statistiques des thèses soutenues pendant plus de trois cents ans devant les Facultés ou écoles alsaciennes. De 1574 à 1792, le total atteint le chiffre considérable de 8,815, dont 3,819 pour les candidats alsaciens et 4,996 pour les étrangers. L'activité scientifique n'a pas été moindre à Strasbourg dans ce siècle-ci. Une bibliographie très bien faite, où l'on reconnaît la main d'un homme du métier, occupe les pages 301-305. Vient ensuite (p. 306-308) une table alphabétique pour l'identification, des noms latins de lieux. Enfin seize tableaux synoptiques et chronologiques des chaires érigées dans les diverses Facultés et écoles, avec les noms des titulaires. Réduite à ces éléments essentiels, l'œuvre de M. Berger-Levrault serait déjà fort recommandable, mais elle pourrait uniquement servir de répertoire. Grâce au travail d'exposition qui remplit l'*Introduction*, ce volume devient un véritable livre d'histoire. Le corps de l'ouvrage nous donne les « Annales des professeurs et des cours; » l'*Introduction* nous présente une base large et solide pour les « Annales des établissements » eux-mêmes : leur fondation y est retracée d'après les documents originaux; leurs règlements d'organisation intérieure, de scolarité et d'enseignement y sont rassemblés; les grandes lignes de leur histoire y sont fixées. La Réforme triomphante à Strasbourg y établit dès le premier temps de sa victoire, ses écoles de moyen et de haut enseignement. Bientôt le Magistrat et les scolarques obtinrent de l'autorité impériale l'érection, d'abord en Académie, puis en Université, de ces établissements. Au moment de l'incorporation de la ville libre à la patrie française, des stipulations diplomatiques en consacrèrent la perpétuité et en garantirent la dotation. La Révolution elle-même les respecta, du moins dans une certaine mesure, car, ainsi que le dit et le prouve M. Berger-Levrault (p. CLXXV et seq.), l'Université protestante de Strasbourg « sortit très considérablement amoindrie de cette période de crise. » De leur côté, les catholiques n'étaient pas restés inactifs. Dès 1581, l'évêque de Strasbourg établissait à Molsheim un collège confié aux jésuites; transformé en séminaire, en 1607, par le cardinal de Lorraine; érigé, par bulle de Paul V (1617), en Académie à deux Facultés (philosophie et théologie). En 1683, le cardinal de Fürstenberg crée à Strasbourg un grand séminaire; deux ans après, Louis XIV y fonde un collège. Ces deux établissements tendent à absorber Molsheim, sans y réussir complètement. Les chapitres de M. Berger-Levrault, sur la « période révolutionnaire et transitoire, » puis sur la dernière période séculaire, nous renseignent très largement. J'ai spécialement remarqué ses notices sur les écoles centrales du Haut-Rhin et du Bas-Rhin et le mémoire très curieux fourni par le directoire du département dans l'enquête de 1795, enquête dont les réponses sont fort dispersées et semblent même anéan-

ties pour la plupart. En voilà assez pour donner l'idée de la haute valeur, au regard de l'histoire de l'enseignement, de la vaste introduction de M. Berger-Levrault. Très importante pour le fond et absolument impartiale, elle laisse quelque peu à désirer au point de vue de la composition et de la forme. C'est plutôt un recueil de textes qu'un mémoire complètement rédigé. La marche de l'auteur est sans cesse entravée par l'insertion intégrale dans le corps même de son œuvre de pièces officielles, latines, françaises et même allemandes, d'une énorme étendue. Mais il ne faut pas oublier le but de l'auteur : il voulait non pas écrire lui-même l'histoire de l'enseignement supérieur en Alsace, mais former un *corpus* des documnets essentiels sur lesquels on pourra l'écrire. Il y a quelques lapsus de copie ou d'impression dans les textes latins. Il n'en est pas moins vrai que l'auteur a rendu, en les publiant, un inappréciable service aux travailleurs. Les planches où sont reproduits les sceaux des écoles alsaciennes sont d'une admirable exécution.

5. — L'histoire de *la Fondation de l'Université de Douai* est une solide thèse de doctorat. C'est aussi un très bon livre, dont l'auteur fait constamment preuve d'une érudition du meilleur aloi; de plus, il a su mettre à contribution beaucoup de livres d'histoire ayant une réelle importance ; enfin les œuvres littéraires du temps, les travaux des premiers professeurs de Douai, les thèses soutenues par leurs élèves, ont été l'objet d'un soigneux dépouillement, et toutes les données intéressantes que peuvent fournir ces sources diverses se retrouvent ici. Au point de vue de la composition, sa thèse a de sérieux mérites. Il a disposé les résultats de ses laborieuses recherches en deux parties tout à fait distinctes. D'une part, le récit de la *fondation de l'Université ;* de l'autre, l'exposé net et complet de son *organisation.* Dans chaque partie, trois chapitres subdivisés en paragraphes pourvus chacun de son titre. Je crois qu'il y aurait eu avantage à multiplier encore, dans chaque partie, les divisions principales. Tel qu'il est, le livre reste un peu touffu et ce n'est pas sans quelque difficulté que, sous la multiplicité des faits, le lecteur retrouve les grandes lignes du sujet. Le style est simple et de bonne étoffe, un peu alourdi cependant par des citations textuelles innombrables. Le français parlé dans la région du Nord au XVIe siècle était d'assez mauvaise qualité, abondant en idiotismes et en formes dialectales. L'impartialité de M. Cardon est à peu près complète; il rend volontiers hommage aux hommes d'Église et aux magistrats et professeurs croyants qui furent les fondateurs de l'Université de Douai. A ce point de vue encore, son œuvre est vraiment méritoire, au moins par le temps qui court. J'ai apprécié loyalement et sans réticences la thèse de M. Cardon. Vais-je maintenant essayer une analyse complète de ce livre compact ? Certes j'en ai la tentation, car le sujet est d'un intérêt fort grand et tout à fait dans le cadre de mes études préférées. Mais

ce n'est pas ici le lieu. Je dirai seulement avec M. Cardon que la fondation de l'Université de Douai a été une des plus grandes œuvres, et des plus heureusement menées à terme, de la contre-réforme catholique du XVIe siècle. « Il faut combattre l'erreur, disait l'évêque d'Arras, Richardot, non par les armes et par la guerre, mais par la vertu et la science. » Les nécessités inéluctables des temps troublés ne permettent pas toujours d'éviter les luttes sanglantes, mais assurément c'est en restaurant, conformément aux décrets du concile de Trente, la vertu et la science dans le clergé et les classes élevées d'abord, puis dans le peuple, que l'Église romaine a arrêté les conquêtes du protestantisme et fait refleurir l'antique foi. La création d'Universités nouvelles, le rappel des anciennes à leurs statuts primitifs et à l'orthodoxie, l'érection des séminaires, de collèges nombreux, d'innombrables petites écoles, furent les moyens efficaces de cette restauration. Fondée définitivement en 1562, par le Saint-Siège, Philippe II et le Magistrat, l'Université de Douai fut, dès ses origines et jusqu'à sa destruction en 1792, franchement catholique; son succès fut grand, ses services furent immenses, et entre tous les établissements français d'enseignement supérieur, elle fut un de ceux où la culture scientifique atteignit le plus grand développement. M. Cardon nous instruit à fond sur son établissement et son fonctionnement, apportant ainsi une contribution sérieuse à l'histoire religieuse, politique et littéraire du XVIe siècle, et surtout, cela va sans dire, à l'histoire de l'enseignement.

6. — J'indique seulement, *ad memoriam*, dans cette revue d'ensemble des ouvrages relatifs à nos études, l'érudite et substantielle brochure de M. l'abbé Ph. Torreilles sur l'*Université de Perpignan*. Il en a été rendu élogieusement compte à nos lecteurs par notre collaborateur, M. Victor Pierre (t. LXVII, p. 528, 529), et je ne puis que m'associer à son appréciation autorisée. ERNEST ALLAIN.

(A suivre.)

THÉOLOGIE

Summa apologetica de Ecclesia catholica, a R. P. DE GROOT. Paris, Lethielleux, 1893, in-8 de XVI-822 p. — Prix : 9 fr.

Ce livre n'est pas précisément un livre d'apologétique comme nous l'entendons en France. L'auteur n'a point pour but de réfuter directement les objections élevées, avec plus ou moins de bonne foi, contre la religion, au nom des découvertes scientifiques, historiques, philologiques, archéologiques, etc. Il nous donne un traité très complet de la constitution et de l'autorité de l'Église. Cette autorité solidement établie, les objections tombent pour ainsi dire d'elles-mêmes.

L'ouvrage du P. de Groot nous a paru écrit avec beaucoup d'ordre et de méthode. L'auteur étudie successivement l'institution et la constitution de

l'Église, ses caractères essentiels, ses privilèges surnaturels, l'étendue de son magistère infaillible, les relations entre l'Église et l'État, la primauté du Siège apostolique, l'inspiration des saintes Écritures, l'autorité de la tradition. Chaque matière est divisée en un certain nombre de thèses, qui forment autant d'articles distincts. La thèse est d'abord exposée et délimitée, puis elle est prouvée par les décisions de l'Église, par les textes de l'Écriture, par l'autorité des Pères et enfin par des arguments rationnels. Il est répondu ensuite aux principales objections. L'argumentation est très claire et très nette ; la logique très ferme. C'est un excellent livre, où les professeurs des grands séminaires trouveront un secours précieux et leurs élèves un enseignement très sûr.

L'auteur est, en effet, d'une orthodoxie irréprochable, et dans les thèses controversées, il incline ordinairement vers l'opinion la plus stricte. Ses décisions sont toujours bien motivées et leurs limites soigneusement tracées. Il enseigne l'infaillibilité de l'Église dans les règles de discipline générale, c'est-à-dire prescrites pour toute l'Église, mais en ce sens précis qu'elles ne peuvent induire à rien de contraire à la foi et aux bonnes mœurs. Il attribue aux décisions des congrégations romaines une très grande autorité, il ne leur reconnaît toutefois l'infaillibilité que si le Souverain Pontife les a faites siennes non seulement par une simple approbation, mais par une déclaration solennelle. Il défend le pouvoir indirect de l'Église sur le temporel, en tant que l'Église est juge du péché et peut condamner les actes du gouvernement civil qui seraient contraires au but définitif de l'homme, la béatitude éternelle. Au sujet de l'Écriture, il soutient l'inspiration de tout ce qui est contenu dans les Livres saints. Les paroles mêmes sont inspirées, quand il y a révélation prophétique ou quand elles servent à formuler le dogme. Il repousse la séparation de l'Église et de l'État, par ce motif que l'État et l'Église ayant les mêmes sujets, il est nécessaire qu'il y ait entente entre eux ; d'un autre côté l'État est obligé, de droit naturel, de professer la vraie religion, qui est la religion catholique.

Oserons-nous remarquer que c'est là la thèse, ce qui devrait être ; mais ne peut-il arriver qu'en fait l'État abuse tellement des concessions de l'Église, qu'il devienne préférable pour elle de renoncer à une entente où elle est indignement trompée ? C'est évidemment au Saint-Siège seul qu'il appartient d'apprécier une si douloureuse éventualité. D. V.

Natur und Wunder, *ihr Gegensatz und ihre Harmonie.* Ein apologetischer Versuch von Dr Eugen Müller. Strasbourg, Herder, 1892, in-8 de xix-205 p. — Prix : 3 fr. 50.

Puisque c'est au nom de la science expérimentale et au nom de la conception scientifique de l'univers que l'on rejette aujourd'hui l'ordre surnaturel et le miracle, l'apologiste doit se transporter sur ce terrain.

En présence de la science et de la seule conception de l'univers qui soit légitimement déduite des données de l'expérience et des principes de la raison, il doit non seulement démontrer la possibilité du miracle, mais le rôle qui lui est dévolu et la place qu'il occupe dans l'harmonieuse synthèse qui ramène la variété des êtres à une plus haute et plus riche unité que celle que les matérialistes et les monistes ont pu rêver. Telle est la tâche que s'est imposée le savant professeur du séminaire de Strasbourg et qu'il a heureusement remplie.

Il divise son ouvrage en deux parties. Dans la première, il traite de l'enchaînement des phénomènes et des lois qui le régissent, de l'ordre suivant lequel s'échelonnent les causes naturelles depuis l'étage inférieur du mécanisme pur, jusqu'à celui où règne et agit l'esprit avec la loi morale et la liberté. Puis il passe à la conception, c'est-à-dire au plan de l'univers, dont l'ensemble et les moindres détails attestent leur absolue dépendance de la puissance, de la sagesse et de la bonté libre du Créateur. Dans la seconde partie, il détermine la notion du miracle en regard du phénomène naturel et aussi dans les différents ordres où le miracle peut se produire. De ces deux études, comme de deux prémisses, découle la conclusion qui se développe en une vingtaine de pages sous ce titre : Miracle et science. On y voit qu'il n'y a en réalité aucune opposition entre le miracle et la science expérimentale et que la science, au nom de laquelle on déclare le miracle inconnaissable, impossible, n'est qu'un masque derrière lequel se cache une fausse métaphysique qui rejette *a priori* les vérités qui font le tout de l'homme et de la vie.

Entre les points que l'auteur a admirablement présentés et dans la conclusion et dans les études qui précèdent, nous avons spécialement remarqué ce qui concerne l'enchaînement historique des faits et la science de l'histoire, l'analogie entre les faits émanés de la libre volonté de l'homme et ceux qui émanent de la libre intervention de Dieu, la manière dont les divers ordres de causes s'harmonisent tout en limitant mutuellement le champ de leur action, enfin la part qui revient à la science expérimentale et celle qui appartient à la raison dans la connaissance et la constatation du miracle.

On voit que cet essai d'apologétique est un travail de haute valeur. Il a paru dans les *Études théologiques de Strasbourg*, dont il remplit le premier et le second fascicule. C'est pour ce recueil un heureux début.

LAMOUREUX.

SCIENCES ET ARTS

Das Gefühl, von TH. ZIEGLER. Stuttgart, Göschen, 1893, in-8 de 328 p. — Prix : 5 fr. 25.

Cet ouvrage est inspiré par une tendance qui a été bien signalée par

M. J. des Rotours, la tendance à chercher dans le sentiment un fondement à la morale, fondement que l'intelligence affaiblie des contemporains semble ne pouvoir donner. Pour M. Ziegler, le sentiment suffit à tout et est la base de tout. Il est la base de la connaissance et le fond de la conscience ; il est le mobile de nos actes ; il fait le prix de la vie ; il détruit le pessimisme, le fanatisme et le chauvinisme. Cette psychologie du sentiment est une sorte de psychologie expérimentale plus élevée que la psycho-physique, et plus certaine que la psychologie scolastique, trop subtile, d'après l'auteur.

M. Ziegler étudie successivement les différentes formes de sentiment : d'abord la conscience, qui ne s'explique pas simplement par l'organisation, puis les sens extérieurs, le sens esthétique, le sentiment intellectuel, le sens moral et religieux, enfin les manifestations du sentiment, le mouvement involontaire ou volontaire, le langage, l'art, le culte. Il termine en comparant le mouvement et la volonté et en présentant quelques réflexions sur les déviations du sentiment ou maladies de l'esprit.

Ce programme est, on le voit, très complet ; il est rempli avec talent. Malheureusement les opinions de l'auteur ne nous permettent pas de recommander son ouvrage. Les intentions sont bonnes et morales, mais cela ne suffit pas. Ces intentions manquent de base logique quand on refuse de se prononcer sur la nature de l'âme, quand on ne voit dans la liberté que le déterminisme du motif le plus fort, quand enfin sur la question suprême, celle de la personnalité de l'Auteur du monde, on se réduit à répéter le mot de Montaigne : Que sais-je ?

M. Ziegler professe la philosophie à Strasbourg. L'esprit qui anime son livre, et sans doute aussi son enseignement, ne peut que nous faire regretter doublement de voir une Université allemande remplacer cette vieille Faculté française qui a compté un si grand nombre de professeurs éminents et de solides chrétiens. D. V.

Des misères humaines et sociales, par M. E. Didier. Paris, Delagrave, 1892, in-12 de xi-248 p. — Prix : 2 fr.

M. Didier voit beaucoup de misères dans la société et il donne ses petites recettes pour les guérir. Il s'occupe d'abord de la famille, et il dit là quelques bonnes choses : mais il a tort de condamner le célibat avec la rigueur et l'ignorance d'un homme qui ne comprend rien au célibat religieux. Après la famille, la société : ici les sottises s'accumulent. M. Didier est républicain, c'est son affaire : mais quand il avance « que la forme républicaine procure l'émancipation la plus complète du sociétaire, » il n'est pas d'accord avec l'expérience toute récente de beaucoup de sociétaires que je connais. Il est vrai que, un peu plus loin, il confesse que dans certaines hypothèses, fort voisines de l'hypothèse dont nous jouissons, « l'institution républicaine serait la plus inepte et la plus funeste

que l'on pût donner à son pays. » Nous sommes tout à fait de cet avis. Mais nous ne voyons pas comment l'auteur trouve le remède à tous les maux dans l'« éducation civique, » ni dans les « grands caractères, » qui sont, paraît-il, le produit naturel des principes républicains. Un peu plus loin M. Didier se moque des enfants qui, dès le berceau, sont, de par leur origine, appelés monsieur le duc, monsieur le comte, etc. Veut-il parler du comte Carnot de Feuleins? je l'ignore ; mais il ne sait pas que son argument peut se retourner contre les propriétaires, dont M. Didier fait partie sans doute. Sur la guerre M. Didier parle comme Joseph Prudhomme : « c'est une sottise, un acte maladroit, une bêtise humaine. » En revanche, il met la politique bien au-dessus de la religion, car elle est « d'ordre national général, tandis que la religion est d'ordre particulier et même individuel. » Voilà les hautes visées de M. Didier. Encore un médecin qui ne guérira pas nos misères. P. Talon.

Los Grandes Problemas de la química contemporanea y de la filosofia natural, por D. E. Pinerua y Alvarez. Santiago (Espagne), J. Paredès, 1893, gr. in-8 de 291 p.

Cet ouvrage, dû à un professeur de chimie générale à l'Université de Santiago (Espagne), est divisé en six chapitres : le premier est une introduction dans laquelle l'auteur trace une rapide esquisse des progrès de la chimie, rappelle les notions fondamentales de l'énergie actuelle et potentielle, et présente la chimie comme une branche de la mécanique. Dans le second chapitre, il passe en revue les idées des anciens sur l'origine du monde physique et la constitution des corps, et expose les systèmes imaginés par les modernes, depuis Descartes et Leibnitz jusqu'à Schopenhauer et Hartmann, pour expliquer les phénomènes de la matière. Examinant dans un troisième chapitre les notions de matière, de force, de temps et d'espace, M. Piñerua remarque qu'il n'y a de temps qu'autant qu'il y a changement successif dans les corps, et que l'espace réel ne peut exister là où il n'y a pas de corps. Les trois chapitres suivants traitent de l'atomisme chimique moderne, de la théorie cinétique ; l'auteur insiste sur la notion actuelle du corps simple et des atomes ; il reproduit la classification des éléments de Mendelejeff avec les développements que lui a donnés Lothar Meyer, et le système biogénétique tout récent de G. Wendt. Il consacre un chapitre spécial à l'affinité et aux phénomènes chimiques en général, et un autre aux principaux groupes auxquels on peut réduire les transformations chimiques.

Aucune théorie générale n'a été omise dans ce livre qui mérite le titre d'étude philosophique des phénomènes chimiques ; tous les travaux des grands chimistes modernes ont été mis à contribution et analysés avec sagacité. Ce n'est pas un traité de chimie, et celui qui voudrait étudier

cette science dans ce livre seul ferait certainement fausse route, puisqu'il n'y trouverait que des considérations générales ; mais c'est un excellent ouvrage pour le lecteur qui, sans être versé dans la connaissance des réactions, possède des notions de chimie et de physique et désire avoir une idée d'ensemble des phénomènes et des lois qui constituent l'objet propre de ces deux sciences. H. C.

Les Théories modernes de l'électricité, *essai d'une théorie nouvelle*, par O. Lodge, professeur de physique à l'University college de Liverpool, traduit de l'anglais et annoté par E. Meylan. Paris, Gauthier-Villars, 1891, in-8 de xiii-216 p. — Prix : 5 fr.

Les physiciens anglais de ce siècle ont eu une prédilection marquée pour les recherches sur la nature de l'électricité ; l'auteur du livre que nous avons sous les yeux rappelle les travaux, dans cet ordre d'idées, de Franklin, Cavendish, Faraday, Maxwell et William Thomson ; si le traducteur lui reproche, non sans raison, de passer sous silence ceux des physiciens français tels que Coulomb, Poisson, Ampère, il faut reconnaître cependant une réelle différence dans les travaux des uns et des autres : ces derniers ont visé principalement à mesurer les actions électriques, les autres, à découvrir ces effets eux-mêmes et les circonstances dans lesquelles ils se produisent ; les uns ont fait des recherches surtout quantitatives, les autres, plutôt qualitatives. Il n'est donc pas surprenant de voir venir d'Angleterre une tentative d'explication systématique des phénomènes électriques.

M. Lodge les envisage comme une manifestation de l'éther luminifère. D'après lui, cette substance, dont l'existence est aussi indubitable que celle de la matière, se révèle à nous par quatre sortes de phénomènes, savoir : l'électricité en équilibre, ou électricité statique ; l'électricité en mouvement, ou électricité dynamique ; l'électricité en rotation, ou magnétisme ; et enfin l'électricité en vibration, ou radiation, c'est-à-dire principalement les phénomènes lumineux. A ces quatre sortes de phénomènes correspondent les quatre divisions de l'ouvrage.

Ce n'est pas chose facile que d'expliquer ce qui peut se passer dans une substance telle que l'éther, si différente de la matière pondérable que nos organes rencontrent d'ordinaire, pour laquelle on peut dire qu'ils sont faits. Ce n'est que par des comparaisons plus ou moins grossières que l'on peut y parvenir. M. Lodge pousse très loin l'application de ce procédé. Pour donner une idée des effets qu'il conçoit, il imagine des modèles matériels, combinaisons de ressorts, de poulies, d'engrenages, de cordes, etc., destinées à réaliser des effets analogues. Chacun de ces modèles convient pour un phénomène et non pour un autre. Mais ce serait grande erreur de conclure de là que l'auteur ne croit pas à la réalité de ses explications, que chacune d'elles n'est pour lui qu'un moyen de

coordonner un certain nombre de faits et qu'il lui importe peu qu'elles s'accordent entre elles.

L'auteur se prononce très nettement à cet égard. Tout en admettant que ses explications pourront, devront subir des corrections, il les considère comme correspondant à une réalité, comme conformes à la nature des choses. Aucun de ses modèles ne possède toutes les propriétés de l'éther, il le sait mieux que personne. Ce sont, je le répète, des comparaisons. Le langage est métaphorique, comme tout langage humain, mais ces métaphores ont pour but de faire connaître une réalité.

Cet ouvrage est à la fois un très bon résumé de nos connaissances actuelles sur les phénomènes électriques et une tentative intéressante pour en pénétrer le mécanisme. E. VICAIRE.

Nociones de astronomia, precedidas de un metodo sencillisimo para medir distancias terrestres y astronomicas, por D. MIG. SAURINA. Vich, Libreria catolica de San José, 1892, in-12 de 225 p.

Cet ouvrage, dont près de cent pages sont occupées par des tables numériques (table des sinus naturels et de leurs inverses, c'est-à-dire des cosécantes), est un court traité d'astronomie envisagée surtout au point de vue des relations géométriques des corps célestes entre eux : distances, grandeurs apparentes ou absolues, etc. Nous aurions beaucoup de critiques de détail à présenter : l'auteur ne paraît pas avoir des idées bien précises sur la question des approximations numériques, ce qui l'entraîne quelquefois à de véritables erreurs : ainsi, dans ses tables, à partir de 45° (pourquoi à partir de là seulement?), il donne les valeurs des sinus et de leurs inverses, pour les nombres entiers de degrés, avec 8 et même 9 décimales ; mais ces décimales, à partir de la cinquième, sont inexactes. Souvent aussi, manque de critique ; ainsi, il admet sans sourciller que, comme la température terrestre augmente (près de la surface) de 1 degré par 30 mètres de profondeur, elle est, au centre, de 212,580 degrés.

Cet opuscule pourra, néanmoins, rendre quelques services aux personnes qui n'ont que des notions géométriques des plus sommaires et ne connaissent pas l'usage des tables logarithmiques. E. DARAM.

Galilée et la Belgique. *Essai historique sur les vicissitudes du système de Copernic en Belgique (XVIIe et XVIIIe siècles)*, par le Dr G. MONCHAMP, prêtre du diocèse de Liège. Bruxelles, Société belge de librairie, 1892, in-12 de 346-76 p.

Les nombreux écrits auxquels a donné lieu, depuis une trentaine d'années, le procès de Galilée n'ont pas encore épuisé la matière. Si l'on est à peu près fixé maintenant sur les circonstances du procès, sur le caractère et la portée de la sentence, sur ses effets immédiats en ce qui con-

cerne Galilée lui-même, on l'est beaucoup moins en ce qui touche les effets plus éloignés de cette sentence.

Quelle en a été l'influence sur la marche et le progrès de la science ou sur le mouvement philosophique dans les siècles qui ont suivi; comment a-t-elle été reçue dans les écoles catholiques ; quelle a été la position des savants catholiques par rapport au système de Copernic, et dans quelle mesure se sont-ils jugés libres d'y adhérer ou forcés de les rejeter ? Ce sont là des questions tout aussi importantes que celle du procès lui-même et sur lesquelles beaucoup de recherches restent à faire.

L'ouvrage de M. l'abbé Monchamp les élucide d'une manière très complète en ce qui concerne la Belgique. Il examine les écrits d'un grand nombre de savants dont quelques-uns, tels qu'Ortelius, Wendelin, Sluse, ont gardé une place importante dans l'histoire de la science. Il fait surtout connaître en détail les péripéties des procès intentés au professeur copernicien et cartésien, Martin van Velden, par la Faculté des arts de l'Université de Louvain. Cet historique, appuyé d'un grand nombre de pièces justificatives, fournit des renseignements précis et intéressants sur le fonctionnement des anciennes universités. E. Daram.

BELLES-LETTRES

Vocabolario del dialetto antico vicentino (*dal secolo XIV a tutto il secolo XVI*), di D. Domenico Bortolan. Vicenza, Giovanni Galla, 1893, in-8 de 311 p. — Prix : 5 fr.

Dresser la liste de tous les termes que l'on rencontre dans les auteurs vicentins depuis la fin du XIVe siècle jusqu'à celle du XVIe, tel est l'objet que s'est proposé l'auteur du volume dont nous venons de transcrire le titre. Un tel travail se recommande de soi, s'il est fait avec soin ; et M. Bortolan s'est appliqué au dépouillement des textes qui lui ont passé entre les mains. Ces textes sont au nombre de quarante-quatre et s'échelonnent de 1368 à 1592. La plupart sont ou bien des manuscrits conservés à la Bertoliana de Vicence et dans d'autres dépôts, ou bien des publications *per nozze* et par conséquent fort rares ; et cela même augmente le prix du travail de M. Bortolan, qui rendra certainement de grands services. Il en pourrait rendre davantage encore, si l'auteur avait conçu son ouvrage sur un plan différent de celui qu'il a adopté. Il a systématiquement exclu de son dictionnaire la grammaire qui devrait le précéder : les inflexions subissant des modifications dans le cours des temps, il a cru devoir renoncer à en exposer les règles catégoriques. Il me semble qu'il y aurait eu justement intérêt à noter ces modifications. La même raison me fait ne pas approuver complètement — bien que le système offre des avantages incontestables — l'enregistrement de chaque forme dans l'ordre purement alphabétique. Au point de vue pratique de celui

qui, rencontrant dans un texte une forme, la cherchera dans le vocabulaire, l'ordre adopté est tout à fait avantageux. Il n'en va plus de même pour celui qui voudra se rendre compte des changements d'un mot et étudier l'histoire de la langue. Quelques indications groupées en tête du volume et notant les principaux changements auraient remédié à cet inconvénient; par exemple, tandis que la forme apocopée du participe passé des verbes en *are* (*amazà*, par exemple, pour *ammazzato*) se rencontre dans les textes de toutes les époques, la forme syncopée (*affamo* pour *affamato*) ne paraît pas antérieure à la fin du XVIe siècle; des faits de ce genre étaient importants à noter. Un autre regret que j'exprimerai au sujet de cette intéressante publication, c'est que M. Bortolan ait jugé à propos, pour chaque forme qu'il note, de donner simplement l'indication du texte où elle se trouve, sans jamais citer l'expression avec son contexte. Je sais fort bien que cette méthode eût énormément grossi le volume du dictionnaire; mais elle en eût doublé l'utilité; elle eût permis en effet de se mieux rendre compte des formes, de voir si telle ou telle ne subit pas l'impression des mots environnants, de distinguer par conséquent les formes courantes et ordinaires des formes exceptionnelles. Il me semble que cette précaution était indispensable dans les cas où M. Bortolan a rencontré un mot sans en trouver le sens; enregistrer les termes *arao*, *arnise*, *baiso*, *descorse*, *panella*, *reguxo*, *renegame*, *zacole*, *zenzerelle*, en mettant pour toute explication un point d'interrogation, cela ne fait qu'à moitié l'affaire du lecteur; en citant les textes — je rappelle qu'il ne s'agit pas de textes courants, mais d'imprimés rares ou même de manuscrits — M. Bortolan eût permis à ceux qui consulteront son vocabulaire de chercher une explication et peut-être de la trouver. Enfin l'auteur n'a peut-être pas utilisé tous les textes qu'il avait à sa disposition. C'est ainsi que les chroniques anonymes indiquées par le P. Angiolgabriello di Santa Maria dans sa *Biblioteca o storia di .... scrittori cosi della città come del territorio di Vicenza* (tome IV, Vicenza, 1778, in-4) lui auraient fourni un certain nombre d'expressions qu'il n'a pas relevées : p. XXX, je note, *trovorno* pour *trovarono;* p. XXXI, *agiacio* pour *ghiaccio*, *seppolto* pour *sepolto*, *tera* pour *terra;* p. XXXII, *tapizarie* pour *tapezzerie*, *capela* pour *cappella;* p. XXXIII, *neza* pour *nipote*, etc. D'autre part, je doute que M. Bortolan ait eu raison d'emprunter des exemples aux *Rime di Magagno*, *Menon e Begotto*. Si les auteurs sont vicentins, leurs poésies sont écrites, comme l'indique le titre, en *lingua rustica padovana*, c'est-à-dire en padouan; l'on n'a d'ailleurs qu'à les rapprocher d'autres textes padouans, même postérieurs, pour s'en assurer; et bien que les deux dialectes se rencontrent sur nombre de points, est-il légitime d'attribuer au vicentin telle ou telle expression pour laquelle on ne cite d'autre autorité que ces *Rime?*

Malgré tout, je reconnais volontiers et le labeur que cette compilation

a dû coûter à M. Bortolan, et le profit que l'on ne peut manquer d'en tirer. Et je souhaite de tout cœur que l'auteur mette bientôt à notre disposition l'autre vocabulaire auquel il travaille actuellement et dont il annonce la publication future : le vocabulaire toponymique du Vicentin.

E.-G. Ledos.

M. Tullii Ciceronis opera. *Brutus*, texte latin publié d'après les travaux les plus récents avec un commentaire critique et explicatif, une introd. et un index, par Jules Martha, maître de conférences à l'École normale supérieure. Paris, Hachette, 1892, in-8 de xlvii-264 p.—Prix : 6 fr.

Précieux volume ajouté à la collection d'éditions savantes dont la France est redevable à la maison Hachette. Le *Brutus* ne pouvait pas être confié à des mains plus sûres. M. Jules Martha porte un nom justement honoré dans les lettres et dans l'enseignement universitaire : or, avant de faire l'objet des recherches philologiques du fils, l'ouvrage de Cicéron avait, à maintes reprises, été analysé supérieurement par le père dans ses ingénieuses leçons de la Sorbonne.

Une introduction très étendue traite de la date du *Brutus*, des circonstances où il fut composé comme pour servir de pièces justificatives au *De oratore* et à l'*Orator*, puis des sources consultées par Cicéron, de la valeur historique de ses jugements et des principes dont s'inspire sa critique un peu artificielle, un peu étroite à notre goût moderne. Suit l'indication des manuscrits conservés du *Brutus*, parmi lesquels le Florentinus est classé au premier rang. A l'exemple de ses devanciers, mais avec une louable discrétion, M. J. Martha a hasardé çà et là quelques conjectures pour rendre le texte intelligible. Pour faire l'éloge de cette édition, il suffit de rappeler plus clairement qu'elle a reçu les approbations presque unanimes des juges les plus autorisés. C. Huit.

Jean-Antoine de Baïfs Psaultier, *metrische Bearbeitung der Psalmen*, mit Einleitung, Anmerkungen und einem Wörterverzeichnis, zum ersten Mal herausgegeben, von Dr Ernst-Joh. Groth. Heilbronn, Henninger, in-12 de xiv-109 p. — Prix : 2 fr. 50.

Dans le mouvement littéraire du xvie siècle, on remarque deux tendances, nées du désir d'imiter l'antiquité classique : former des mots composés, comme « assemble-nuages, » « doux-coulant, » etc., et introduire dans la poésie le mètre, c'est-à-dire la quantité, au lieu de la rime. Ni l'une ni l'autre n'aboutirent. Mais les efforts des novateurs, stériles en France, profitèrent aux Allemands. Opitz, qu'ils appellent le père de leur poésie, parvint à faire adopter par ses compatriotes les idées négligées par nous ; elles sont, depuis lors, non seulement un ornement, mais l'âme même de la versification allemande. On conçoit que les écrivains allemands, qui étudient la littérature à ses divers degrés d'évolu-

tion, s'attachent de préférence aux auteurs français d'où leur viennent ces avantages. Vivant des principes dont ces hommes d'initiative étaient pénétrés, ils sont plus à même de les comprendre et de les apprécier. Baïf est un de ceux pour lesquels ils professent une estime particulière. Son Psautier, qui forme le huitième volume de la collection Vollmöller, est imprimé ici pour la première fois, et l'introduction de M. Groth donne sur l'auteur une appréciation à la fois sobre et complète.

Baïf est le premier qui fit des vers métriques. Aussi les appela-t-on vers baïfins, et c'est à peu près la seule récompense dont la postérité paya ses peines. Il écrivit trois traductions des Psaumes en vers « en intention de servir aux bons catholiques contre les Psalmes des hæretiques. » Les deux premières sont en vers métriques, la dernière est rimée. Celle que publie M. Groth, et qui est la première en date, ne renferme que soixante-huit psaumes, mais elle a l'avantage de porter en tête de chacun le mètre employé. Le public sera donc à même, maintenant, d'apprécier le travail du poète, travail énorme, quand on se rend compte des difficultés qu'il avait à vaincre pour plier notre langue à la métrique ancienne. Malgré ses efforts, il faut avouer qu'il est resté bien souvent au-dessous de sa tâche et qu'il fait de nombreuses fautes contre la quantité. Il a, de plus, le défaut, grave pour un novateur en poésie, de n'être qu'un poète médiocre. Son principal mérite est dans ses bonnes intentions, que d'autres, comme je l'ai dit, ont su mettre à profit.

Pour que l'on puisse comparer les trois manières dont Baïf a fait sa traduction, M. Groth ajoute le psaume XXIII du deuxième et du troisième manuscrit. Le volume finit par une page d'annotations et par un vocabulaire alphabétique des termes difficiles à reconnaître à première vue. Nous y relevons quelques fautes : dégeinér = dégaîner (et non *dégêner*); détrakér = détraquer (non *détracter*); kanbien = quand bien, c'est-à-dire quand même (non *combien*); kôteleur, à comparer avec cauteleux (et non avec *coutelier !*). J.-N. WAGNER.

Antologia de poetas líricos castellanos *desde la formacion del idioma hasta nuestros dias,* por MARCELIN MENENDEZ Y PELAYO. T. IV. Madrid, Viuda de Hernando, 1893, in-12 de XCIX-384 p.

L'introduction du tome IV de l'*Anthologie* de M. Menendez y Pelayo, dont il a été parlé récemment (*Polybiblion,* t. LXVII p. 334), est un bien beau chapitre de l'histoire de la littérature espagnole. On y remarque une superbe étude sur le célèbre chancelier Pero Lopez de Ayala, considéré non seulement comme poète, comme historien, mais aussi comme homme. Don Raphael Floranes, et plus nouvellement don José Amador de los Rios, s'étaient montrés trop apologistes. M. Menendez a jugé cet éminent personnage avec une impartialité qui peut-être l'eût

choqué si elle eût été le fait d'un étranger. Ayala ne reste pas moins une des plus grandes figures de son temps. Il clôt le moyen âge, il traduit les écrivains de l'antiquité classique, il semble le précurseur de temps nouveaux ; il y a en lui du Commines et un peu du Machiavel. C'est un portrait bien curieux que celui que nous offre le savant critique ; nous en reproduirons une partie. Après avoir parlé des vers connus sous ce titre : *El Rimado de Palacio*, M. Menendez ajoute : « Bien des circonstances rendent grandement recommandable la lecture de ce singulier poème, bien qu'elle soit âpre et difficile (nous ne pouvons ni ne voulons le nier). Ce qu'elle offre de plus intéressant est la personne même de l'auteur, mélange singulier de foi soumise et ardente, de dévotion candide, de liberté satirique, d'un esprit libre et mordant, d'un pessimisme caustique, d'un réalisme brutal, d'aridité prosaïque, de politique cauteleuse et intéressée, grand homme avec tout cela et qui, avec ces alternatives de lumière et d'ombre, personnifie mieux qu'aucun autre ce fécond chaos du XIVe siècle où la plante humaine croissait sauvage, mais avec quelle vigueur ! » La fin de cette belle introduction est consacrée à la quantité de poètes ou souvent plutôt de versificateurs qui encombrent pour la plupart le *Cancionero de Baena*, et du milieu desquels s'élèvent Francisco Imperial, le disciple de Dante, l'âpre Ruy Paez de Ribera et l'aimable Pero Lopez de Uceda, aussi habile que la Perrette de La Fontaine à forger des rêves séduisants. Dans son prochain volume, M. Menendez va rencontrer le marquis de Santillana et un grand poète, Juan de Mena, l'auteur du *Labyrinthe*, dignes tous deux de l'attention de l'habile critique. Une vingtaine de poètes ont fourni à M. Menendez les citations qui complètent le livre.

Dans mon précédent article (rappelé du reste de la manière la plus gracieuse page XCIII), j'avais tenté de riposter à quelques attaques ; qu'il me soit permis aujourd'hui de remercier M. Menendez de m'avoir traité dans ce volume non comme un ennemi, mais comme un ami d'une littérature à laquelle j'ai consacré bien des années d'études, et que je me suis efforcé de faire mieux connaître à mes compatriotes. TH. P.

Descartes, par ALFRED FOUILLÉE. Paris, Hachette, 1893, in-18 de 206 p., avec portrait en héliogravure *(Collection des grands écrivains français)*. — Prix : 2 fr.

On lit peu Descartes en France : son œuvre est trop austère ; du reste Spencer et Schopenhauer ont toutes les faveurs. Mais on lit M. Fouillée : par lui, par ce nouveau livre, plus d'un philosophe apprendra à mieux connaître Descartes et à l'estimer son juste prix. Je ne sache pas que nulle part la philosophie cartésienne ait été étudiée avec plus de pénétration, ni exposée de façon plus lumineuse.

Tant pis pour M. Brunetière. Le « grave » critique est une fois de plus pris en flagrant délit d'avoir parlé à la légère, en soutenant ces deux paradoxes : que la morale de Descartes est « celle de Montaigne, celle des sceptiques, » et que ses doctrines n'eurent aucun succès au XVIIe siècle, combattues qu'elles furent par les jansénistes. M. Fouillée établit au contraire, — et cela est vraiment facile, — que de son vivant même sa réputation en France et en Europe était considérable, que Pascal fut le premier de ses disciples, que ses idées furent accueillies avec enthousiasme, surtout à Port-Royal et à l'Oratoire, tandis que les jésuites, qui leur avaient été d'abord favorables, en sentirent les premiers le danger et tentèrent d'en arrêter l'essor. Peine inutile d'ailleurs. Car toute la philosophie qui le suit relève de lui. Ce n'est pas seulement Malebranche, Spinoza, Berkeley, Hume, et les idéalistes anglais, qui poussent à l'extrême ses théories ; mais Locke, Condillac et tout le XVIIIe siècle s'inspirent de lui, sans toujours bien le comprendre. De nos jours ce n'est pas V. Cousin qui a « renoué, » comme il le disait, « la tradition cartésienne, » c'est Kant et Schopenhauer qui sont les continuateurs de Descartes.

D'autre part, M. Fouillée, qui étudie l'œuvre entière de Descartes, a fait voir en lui le vrai fondateur de l'évolutionnisme, l'inventeur de la mathématique et de la mécanique universelle, ayant posé le premier ces grandes lois du mouvement et de la pesanteur universelle, le premier ayant cherché à ramener la physique à la mécanique, et aussi le créateur de la physiologie moderne et de la psychologie physiologique de notre époque, en un mot, comme il l'appelle, « le prophète de la science à venir : » en sorte que son œuvre trop délaissée apparaît non seulement comme d'une fécondité en quelque sorte inépuisable et infinie, mais j'oserais dire, comme d'une attirante actualité. Eh ! sans doute ! Descartes a vu seulement quelquefois, non toujours, les conséquences possibles de sa méthode, de ses principes et de ses découvertes. Parfois aussi certaines fluctuations de son esprit toujours scrupuleux dans la recherche de la vérité, certaines timidités prudentes de son langage, ou encore certaines expressions aujourd'hui démodées le trahissent. Il faut donc scruter, pour la bien juger, le sens véritable de sa pensée : et c'est ce que M. Fouillée fait avec beaucoup de bonheur. L'explication du doute méthodique, et du *cogito*, si souvent mal compris, les pages où est montrée toute la force de l'idéalisme cartésien et de sa démonstration de l'existence réelle de Dieu (p. 122-126), où cet idéalisme est fièrement défendu contre le positivisme qui a commis la monstrueuse et néfaste erreur de vouloir séparer la science de la philosophie (p. 72-73), et contre le matérialisme (p. 93) sont tout à fait remarquables. Et non seulement remarquable, mais aussi original et tout à fait neuf est l'important chapitre consacré à la morale de Descartes.

Enfin, s'il y a un ou deux mots déplaisants et injustes pour la théologie, il faut, à une époque où l'esprit humain croit trop souvent pouvoir quelque jour déchirer orgueilleusement tous les voiles, savoir gré à M. Fouillée d'avoir, à plusieurs reprises, franchement confessé l'impuissance de la philosophie actuelle à résoudre le mystère de l'union « et même de l'unité » du « penser » et du « mouvoir, » c'est-à-dire, pour parler le langage populaire, de l'âme et du corps, de l'esprit et de la matière. Et dans la dernière page de son livre, tout en résumant ce système de Descartes qui est comme le premier effort vers une synthèse universelle, il salue éloquemment « au delà de tout ce qui est accessible à la science, de tout ce qui est pensée ou objet de pensée, le mystère éternel, aussi impénétré que jamais, changeant de nom à travers nos bouches sans cesser de demeurer englouti dans la même nuit et dans le même silence. »

Je ferai pourtant un reproche à M. Fouillée en terminant. Son livre, très fort, très intéressant pour tous ceux qui ont quelque habitude des études philosophiques, est-il toujours bien accessible aux gens du monde, aux simples lettrés, pour lesquels est composée la collection dont il fait partie? Plus d'une page hérissée de termes techniques, qu'il eût fallu leur expliquer d'abord, ne les rebutera-t-elle pas? Et d'autre part, s'il est vrai que Descartes n'est point un grand écrivain, mais un grand mathématicien et un grand penseur, et qu'il faut par conséquent surtout faire connaître ses découvertes scientifiques et son admirable métaphysique, les humbles lettrés, qui n'ont pas pour les petites histoires le même dédain que les philosophes de profession, regretteront peut-être que M. Fouillée, qui parle si bien, si littérairement, ne les ait pas entretenus davantage de l'homme, de son caractère, de ses amitiés, de ses travaux, de ses luttes, des circonstances dans lesquelles sont nées et se sont affirmées ses idées.

GABRIEL AUDIAT.

Impressions de théâtre, par JULES LEMAITRE. Septième série. Paris, Lecène et Oudin, 1893, in-18 de 386 p. — Prix : 3 fr. 50.

M. Jules Lemaître a toujours les mêmes qualités accouplées aux mêmes défauts : il ne se renouvelle pas. Son système est toujours ce que l'on appelle un peu trivialement le *jemenfichisme* universel ; il a à son service une plume charmante, tour à tour enjouée, délicate et brillante, qui fait que ses livres, un peu impatientants quelquefois, sont tout de même bien amusants à lire. Il lui manque ce que M. Brunetière a peut-être de trop : la combinaison des deux manières, si tant est qu'il soit possible de les combiner, réaliserait presque la perfection. Comme toujours, les *Impressions de théâtre* sont très variées, comme les spectacles mêmes qu'elles racontent et font revivre. On y rencontre des an-

ciens, Aristophane; des classiques modernes, Racine; des contemporains, dramatiques et critiques, Bouilhet, Dumas, Meilhac et Halévy, Musset, Feydeau, Lavedan, Anthelm, Pouvillon, Ernest Daudet, Brieux, Gandillot, Salandri, de Curel, Legendre, Hervieu, des Vallières et Bouchor, et même les « fumisteries » dramatiques du cercle Pigalle; voilà pour les auteurs dramatiques. La critique est représentée seulement par Weiss et Sarcey. Quant au théâtre étranger, Ibsen le caractérise à lui tout seul. Lui seul, et c'est assez. J'allais oublier Ernest Renan, « le vénéré maître » de l'auteur, hélas! qui figure ici, d'abord parce qu'il est l'auteur de plusieurs œuvres dramatiques, et puis parce que ses obsèques ont été un « des spectacles » de la semaine, ensuite et surtout parce que ce « cher mort » fut « l'esprit qui agit le plus puissamment sur » M. Jules Lemaître et « qu'il n'en est pas un seul qu'il ait autant aimé. » Il y a longtemps que nous nous en doutions, maintenant nous avons l'aveu, et cet aveu explique bien des choses, et ceci notamment, que M. Jules Lemaître a été et restera l'un des plus habiles amuseurs de notre temps et qu'il ne pourra jamais devenir autre chose. Personne plus que nous ne le regrette, et c'est un grief de plus à la charge de Renan.

P. Talon.

Les Grands Poètes anglais, par A. Blanlœil. Lyon et Paris, Delhomme et Briguet, 1893, in-16 de 383 p. — Prix : 3 fr.

Le résumé d'histoire de la poésie anglaise dédié aux jeunes gens par M. Blanlœil est fait sur un plan excellent. Au lieu de chercher à ne rien omettre et de surcharger son exposition de sèches énumérations de noms, de titres, de dates, qui semblent un défi à la mémoire et à la patience du lecteur, l'auteur choisit, entre tous, les dix premiers poètes anglais, trace de chacun d'eux une biographie sommaire, analyse en détail plusieurs de leurs œuvres, conservant à leur place les principaux passages, et termine par une rapide critique littéraire. Le poète n'est plus un simple nom flanqué de dates, mais un homme ayant sa physionomie propre, sa personnalité, son génie; ses œuvres ne sont plus de simples titres, mais quelque chose qu'on a lu et goûté. C'est ainsi que plus de cent pages sont consacrées à Shakespeare, trente-deux à Walter Scott, soixante-quatre à Byron, etc. A côté de ces coryphées se groupent quelques écrivains de moindre importance, — une quinzaine en tout, et c'est bien assez, — qui n'obtiennent qu'une courte notice et un ou deux extraits, ou même une simple mention. Toutes les histoires littéraires gagneraient à être établies sur ce plan plus ou moins développé. Je voudrais pouvoir faire un éloge aussi absolu de l'exécution. Il y a au moins deux noms oubliés qui avaient droit de figurer au premier rang : Chaucer et Spenser. Shelley n'occupe pas, non plus, la place qui semblerait devoir lui revenir proportionnellement à celle accordée à

Walter Scott et à Byron. Et sans parler des douteux, d'autres noms méritaient d'être totalement omis : Disraëli, Mackay, Manners (et non Mammers), etc. Je ne relèverai que quelques erreurs sans importance. *Da Parto* pour *da Porto* (p. 21) est une faute typographique. Les lakistes n'ont pas formé d'école et Wordsworth ne fut pas leur chef (p. 241). Ce n'est pas un serviteur de Lalla Rookh qui lui conte des histoires, mais son fiancé déguisé en chanteur (p. 358). Mazeppa aurait bien voulu devenir roi de l'Oukraïne, il ne fut qu'hetman des Cosaques (p. 327). Tennyson n' « habite » (p. 366) plus nulle part. Les citations sont fort bien choisies au point de vue de la morale, qui est toujours respectée, mais leur valeur comme documents littéraires est parfois contestable, parce qu'elles sont souvent empruntées à des livres de seconde ou de troisième main. Cependant on aurait tort de se montrer trop sévère et de chercher dans un résumé sans prétention autre chose que ce que peut donner un ouvrage de vulgarisation. LONCHAMP.

Scenerie der Alpen, von Dr. EBERHARD FRAAS. Leipzig, Weigel, 1892, in-8 de VIII-325 p. avec 112 fig. dans le texte et 9 pl., dont 1 carte en couleurs. — Prix : 12 fr. 50; relié : 15 fr.

Il n'est personne qui, à la vue des sommités neigeuses ou des gorges des Alpes, ne se soit demandé comment se sont formées ces vallées et ces montagnes, dont l'aspect diffère tellement, au premier abord, de celui des contrées au milieu desquelles s'écoule notre vie journalière. M. Fraas entreprend de répondre à cette question, en résumant ce que la géologie peut nous apprendre sur l'architecture intérieure et l'histoire de la chaîne.

Sans s'arrêter aux notions premières de la science, qu'il suppose acquises, l'auteur entre immédiatement dans le cœur du sujet en étudiant le jeu des pressions latérales qui déterminent au sein de l'écorce terrestre la production des « plis » dans la masse desquels sont découpés tous les accidents actuels de la surface. Le corps principal du volume est occupé par la seconde partie, intitulée : « *Die Formationslehre der alpinen Gesteine im Zusammenhang mit der Entstehung der Alpen* » (p. 43-314); c'est, comme l'indique ce titre, un véritable petit traité de stratigraphie alpine : tous les terrains y sont successivement passés en revue, en tenant compte des différences de faciès ou d'allure qu'ils présentent suivant les régions, et des caractères particuliers qu'ils impriment aux formes extérieures. M. Fraas s'est efforcé de mettre en évidence les faits propres à jeter quelque lumière sur l'évolution progressive du sol et de son relief, en faisant connaître la distribution probable des terres et des mers pour chaque période géologique, suivant l'emplacement actuel de la chaîne. Il va sans dire que la moitié austro-allemande des Alpes tient, dans ces considérations, la plus large place; à cet égard, les

documents consultés pour la moitié franco-suisse ne nous ont pas paru être toujours les plus récents et les plus sûrs.

Nous n'avons, en ce qui concerne le texte, qu'une critique à formuler : l'ouvrage ne répond pas exactement à son titre, annonçant une étude de géographie physique plutôt qu'un manuel de pure géologie. Cette réserve faite, nous conviendrons volontiers que l'agréable volume de M. Fraas pourra rendre de réels services, notamment aux géologues des pays de plaines, encore peu familiers avec les résultats acquis par leurs confrères autrichiens et bavarois depuis une quarantaine d'années.

Quant aux figures, elles reproduisent pour la plupart des coupes déjà connues; d'autres, parmi lesquelles il y a lieu de citer quelques bonnes vues pittoresques (voir en particulier la pl. V : paysage porphyrique des environs de Bozen, et la pl. VI : le Schlern), sont nouvelles. Une jolie carte physique des Alpes (1 : 2,500,000), extraite de la deuxième édition de l'atlas d'Andree, et plusieurs cartes schématiques embrassant de même l'étendue entière de la chaîne, sont jointes à l'ouvrage. Nous signalerons spécialement la carte portant le n° VII : *Die Verbreitung der Jura-Meere in den Alpen*, essai de reconstitution intéressant, malgré plus d'un trait contestable, et le n° VIII : *Die Leitlinien des Alpensystems :* l'auteur s'y est inspiré des travaux de M. Diener; toutefois, les « directrices » orogéniques ne tombent pas toujours à l'endroit convenable, relativement à la planimétrie : ainsi le Jura méridional se trouve rejeté sur la rive gauche du Rhône, et les chaînons de la Provence, qui auraient dû rester en blanc comme les autres faisceaux de plis, ont été oubliés, tandis que le figuré représentant le massif cristallin des Maures était étendu, à tort, jusqu'au delà de Nice. EMM. DE MARGERIE.

HISTOIRE

Histoire de la Provence dans l'antiquité, depuis les temps quaternaires jusqu'au Ve siècle après J.-C. I. *La Provence préhistorique et protohistorique jusqu'au VIe siècle avant l'ère chrétienne*, par PROSPER CASTANIER. Paris, Marpon et Flammarion, 1893, in-8 de 295 p. — Prix : 15 fr.

Dans ce volume consacré aux temps préhistoriques et protohistoriques de la Provence, M. Castanier étudie simultanément les monuments archéologiques, les données anthropologiques, les textes classiques de l'antiquité et cherche à les coordonner entre eux, pour en tirer les éléments d'une théorie nouvelle sur les origines ethniques de la Provence.

Il passe successivement en revue les différentes phases de l'époque quaternaire, pour lesquelles il adopte la classification trop systématique de M. de Mortillet; puis les monuments de l'époque néolithique et de l'âge de bronze. C'est un catalogue descriptif très complet et très utile

de tout ce que ces âges lointains ont laissé sur le sol de la Provence : grottes, camps retranchés, monuments mégalithiques, sépultures, rien n'est oublié. Faisant ensuite appel à l'anthropologie, l'auteur constate qu'à ces différents âges correspondent des types anthropologiques différents : aux premiers temps quaternaires, le type de Canstadt ou de Néanderthal : à la fin du quaternaire celui de Cro-Magnon, caractérisés l'un et l'autre par une dolichocéphalie accentuée. Avec l'époque néolithique, apparaissent les premiers brachycéphales. Il y aurait bien quelques réserves à faire sur cette classification. Les choses ne se passèrent pas aussi simplement. A la fin de l'époque quaternaire, à Solutré, à la Truchère, on voit apparaître déjà des brachycéphales, mais on peut admettre *grosso modo* l'ordre de succession présenté par l'auteur.

Comparant ces données avec les textes classiques, il croit reconnaître les Ibères dans les dolichocéphales quaternaires du type de Cro-Magnon. Ce seraient les Atlantes des auteurs anciens. Les brachycéphales néolithiques ne seraient autres que les Ligures, qui, chassés d'Italie, auraient refoulé les Ibères sur la rive gauche du Rhône. La civilisation néolithique serait ligure. Le bronze aurait été importé par le commerce maritime des Phéniciens et le fer serait arrivé avec les Gaulois.

Il n'y a de nouveau, dans ce système d'interprétation, que l'attribution de la civilisation néolithique aux Ligures. On pourrait objecter que cette civilisation a été retrouvée sur une quantité de points où les Ligures n'ont probablement jamais passé. Sur ces difficiles questions d'origine, les auteurs sont très partagés. D'après M. Salomon Reinach, la série ethnographique, Ibères, Ligures, Celtes, correspondrait à la série archéologique, pierre polie, bronze, fer. M. Alexandre Bertrand pense au contraire que les Ligures, pas plus que les Ibères, n'ont eu aucune influence sur le développement des races néolithiques, qui peuplaient la Gaule avant leur arrivée. L'accord est loin d'être fait entre les archéologues, les anthropologistes et les historiens.

Le livre de M. Castanier est accompagné d'une carte où sont reportées toutes les stations humaines signalées. ADRIEN ARCELIN.

Histoire d'Annibal, par le lieutenant-colonel HENNEBERT. T. III. Paris, Imprimerie nationale; Firmin-Didot, 1891, in-8 de 433 p. — Prix : 20 fr.

L'histoire d'Annibal n'a jamais cessé d'attirer les historiens et les officiers, et on ne peut pas espérer que les controverses auxquelles elle a donné lieu soient à la veille d'être épuisées. Napoléon Ier n'a-t-il pas dit que, « depuis des siècles, les commentateurs déraisonnent sur son expédition ? »

C'est une œuvre de longue haleine et poursuivie avec acharnement, qui vient d'être menée à bonne fin. Le « capitaine » Hennebert a donné

le premier volume en 1870, à la veille de la guerre; le tome II, publié en 1878, est l'œuvre du « commandant, » et c'est le colonel qui présente le tome III et dernier. Si les deux premiers volumes sont les plus attrayants à parcourir, parce qu'ils nous touchent de plus près, le troisième a dû être le plus difficile à concevoir et à écrire. M. Hennebert nous a d'abord représenté le grand stratégiste traversant l'Espagne, conduisant son armée à travers les Pyrénées, la Gaule inconnue, les Alpes redoutables et l'Apennin, et allant faire un échec inattendu à la puissance de Rome.

Au moment où s'ouvre le tome III, Annibal a franchi l'Apennin; la bataille de Trasimène s'engage et Annibal écrase l'armée romaine à Cannes; la légende des « délices de Capoue » est étudiée non sans quelque bienveillance, et le héros carthaginois est suivi jusqu'à sa mort.

La grande figure d'Annibal a visiblement séduit M. Hennebert. Il absout jusqu'à ses fautes ou les justifie, et ne cesse pas de le donner comme un modèle digne d'être imité par les plus grands généraux. Il y a beaucoup de vrai dans cette thèse ingénieusement présentée, et Annibal sort grandi encore de cette étude, qui est celle d'un savant, d'un soldat historien et d'un lettré.

ROCHEBRUNE.

Histoire des Juifs, par GRAETZ. T. IV. Traduit de l'allemand par MOÏSE BLOCH. *De l'époque du gaon Saadia (926) à l'époque de la Réforme (1500).* Paris, Durlacher, 1893, in-8 de 472 p. — Prix : 5 fr.

Le quatrième volume de la traduction de l'*Histoire des Juifs* qui vient de paraître renferme la partie la plus intéressante, à bien des égards, pour la plupart des lecteurs. C'est, en effet, dans ce volume, que l'auteur traite de la civilisation juive en Espagne et de ses philosophes fameux dont les écrits eurent tant d'influence, même sur les chrétiens; du rôle des juifs pendant les croisades, des persécutions qu'ils eurent à subir en France, en Allemagne et surtout en Espagne; leur expulsion de ce dernier pays et du Portugal, etc. Le docteur Graetz présente naturellement les faits au point de vue le plus favorable à ses coreligionnaires, mais il rend justice à la conduite des Papes envers les juifs, s'il est quelquefois sévère plus que de raison à l'égard de bien d'autres. Il faut sans doute déplorer et blâmer les explosions non justifiées de colère populaire et les cruautés dont les juifs furent trop souvent les innocentes victimes, mais il n'est que juste de reconnaître qu'ils eurent aussi plus d'une fois des torts. Quoi qu'il en soit, l'*Histoire des Juifs* de M. Graetz est incontestablement la meilleure, la mieux renseignée et la plus complète que nous possédions. Un tome Ve et dernier terminera l'ouvrage à l'année 1870.

L. M.

Étude sur Jeanne d'Arc et les principaux systèmes qui contestent son inspiration surnaturelle et son orthodoxie, par le comte DE BOURBON-LIGNIÈRES. 2e édit. revue et augmentée. Paris, Lamulle et Poisson, 1894, in-12 de IX-622 p. — Prix : 3 fr. 50.

Nous nous proposons de rendre compte prochainement aux lecteurs du *Polybiblion*, dans un article d'ensemble, d'un certain nombre d'ouvrages relatifs à Jeanne d'Arc. Mais il est naturel de leur signaler spécialement, aussitôt son apparition, un volume publié sous les auspices de la Société bibliographique. Le livre de M. le comte de Bourbon-Lignières, dont l'édition primitive fut donnée en 1874, a été l'un des premiers travaux destinés à présenter une explication à la fois orthodoxe et scientifique du caractère et de la carrière de l'héroïque vierge, et l'on peut dire, à l'honneur de son auteur, qu'il a ouvert à cet égard une voie très utile et très opportune, où théologiens et philosophes s'engagent aujourd'hui comme à l'envi. Il a, pour ainsi dire, arboré vaillamment l'étendard catholique sur un terrain trop longtemps abandonné aux audacieuses incursions de la sophistique rationaliste. Il a livré l'un des combats, occupé l'une des positions qui donneront à l'éternelle vérité sur les erreurs et systèmes éphémères de notre temps une éclatante victoire.

En réimprimant aujourd'hui son ouvrage, M. le comte de Bourbon-Lignières l'a revu et développé, notamment en ce qui concerne les données et les thèses récentes de la psychologie et de la physiologie. « J'ai, dit-il, étudié dans les deux camps opposés les principaux auteurs qui pouvaient guider mon inexpérience dans l'exploration de ces contrées nouvelles : dans le camp rationaliste, après MM. Calmeil et Brierre de Boismont, dont j'ai rappelé les systèmes, MM. Charles Richet dans son intéressant ouvrage : *L'Homme et l'intelligence;* Gilles de la Tourette dans son *Traité de l'hypnotisme et des états analogues;* le docteur Pitres dans ses remarquables études cliniques sur l'hystérie et l'hypnotisme, enfin le docteur Prosper Despine, dans son traité de la folie étudiée au point de vue philosophique et plus spécialement psychologique, couronné par l'Institut, m'ont fourni des renseignements précieux et utiles. Dans le camp opposé, j'ai lu et étudié avec attention l'important ouvrage du R. P. de Bonniot : *Le Miracle et ses contrefaçons*, et le traité magistral et devenu presque classique dans la matière de M. l'abbé Méric : *Le Merveilleux et la science.* J'ai enfin lu avec fruit les *Études psychologiques* de M. Henri Joly, doyen de la Faculté des lettres de Dijon, professeur de philosophie à l'École de droit de Paris, particulièrement sa *Psychologie des grands hommes.* »

Outre les modifications et accroissements apportés au texte de son premier travail par les remarques et les vues que lui ont suggérées ces études, M. de Bourbon-Lignières y a encore ajouté à l'appendice deux

notes nouvelles : la première est relative à l'étendue de la mission de Jeanne d'Arc; la seconde est un résumé des mémoires récemment mis au jour par M. Lanéry d'Arc ou du moins des passages de ces mémoires qui ont trait aux points plus spécialement examinés dans le présent livre. — S'il nous est permis d'employer de nouveau ici l'expression dont nous nous sommes servi ailleurs pour signaler, parmi les livres consacrés de notre temps à l'héroïque vierge, l'ouvrage de M. le comte de Bourbon-Lignières, nous dirons que l'auteur a noblement acquitté par là sa dette de famille à la Pucelle. MARIUS SEPET.

La Première Jeunesse de Louis XIV (1649-1653), *d'après la correspondance inédite du P. Charles Paulin, son premier confesseur*, par le P. CHÉROT, de la Compagnie de Jésus. Lille et Paris, Société de Saint-Augustin, Desclée et de Brouwer, 1892, in-8 de 200 p. — Prix : 2 fr.

Jusqu'ici Louis XIV enfant était peu connu; les historiens si nombreux qui se sont occupés de son règne, aujourd'hui fouillé dans tous ses détails, ne s'étaient guère mis en peine de rechercher ce que le grand Roi avait été dans ses premières années, et sa vie privée commençait d'ordinaire à sa passion pour Marie Mancini. Le P. Chérot vient de combler cette lacune et de nous révéler l'enfance du Roi. La source à laquelle il puise la plus grande partie de son récit est de première valeur : elle émane d'un contemporain bien placé pour connaître intimement le jeune prince, puisqu'il fut pendant cinq ans son confesseur. C'est au mois d'octobre 1649 que le P. Charles Paulin, supérieur de la maison professe des jésuites de Paris, fut appelé par la pieuse reine Anne d'Autriche, probablement sur la recommandation du cardinal Mazarin, à diriger la conscience d'un fils tendrement aimé. Les lettres du pieux religieux à Mazarin ou à ses supérieurs montrent avec quel zèle et quel tact il accomplissait ses importantes et délicates fonctions. Sans manquer au secret de la confession, il savait faire partager à ses correspondants son admiration pour les précoces qualités et les vertus naissantes de son jeune pénitent. Ces mille petits faits de la vie de tous les jours rapportés par le P. Paulin nous font voir un Louis XIV assez différent de celui que nous connaissions. Le retour complet et sincère du Roi à une vie vraiment chrétienne dans un âge où le feu des passions n'est pas éteint, s'explique plus facilement quand on considère à quel point, après Anne d'Autriche, le P. Paulin avait su inspirer une piété profonde et la crainte des jugements de Dieu à l'enfant confié à ses soins. Les conclusions du P. Chérot se déduisent naturellement de la lecture de son livre, et l'on ne peut refuser d'admettre avec lui qu'une grande part revient au P. Paulin dans l'éclatante conversion de Louis XIV, qui, au milieu de ses plus condamnables égarements, avait su conserver intacte la foi de son enfance. Dédié à la jeunesse, cet ouvrage sera certainement pour

elle un salutaire enseignement, en même temps que l'attachante histoire des premières années du grand Roi la charmera. Certaines pages, tel le récit de la première communion du Roi et des apprêts de ce grand jour, sont pleines de fraîcheur et de grâce. Qu'on nous permette, en terminant, de signaler une erreur de détail : la paix de Rueil fut signée le 11 mars et non le 1er avril. ALBERT ISNARD.

Légendes révolutionnaires, par EDMOND BIRÉ. Paris, Champion, 1893, in-8 de VI-388 p. — Prix : 5 fr.

M. Edmond Biré est un grand pourfendeur de légendes, de légendes révolutionnaires surtout, et comme il est un des hommes de France qui connaissent le mieux par le détail l'histoire de cette époque troublée, il ne lui est pas difficile de redresser les erreurs qui s'y sont glissées plus ou moins volontairement. Le volume que nous annonçons aujourd'hui est consacré encore à la poursuite de cette œuvre de justice et d'honnêteté. Il ne réduit pas à néant moins de neuf légendes, et quelles légendes ! les plus chères à MM. Michelet, Louis Blanc, etc. : la légende du pacte de famine, celle de la Bastille, celle des Girondins, celle de l'instruction publique avant et pendant la Révolution, etc. Qui ne s'est soulevé d'indignation en voyant Louis XV se liguer avec des financiers de bas étage pour affamer le peuple ? Qui n'a frémi d'horreur en lisant la description des cachots infects de la Bastille, où d'infortunés prisonniers mouraient de faim, au milieu « des crapauds, des lézards, des rats monstrueux, des araignées? » Eh bien, il se trouve que ce fameux traité passé par le gouvernement royal pour créer une famine factice était précisément destiné à prévenir cette famine en assurant l'approvisionnement de la capitale. Il se trouve encore que ces affreux cachots de la Bastille étaient de grandes et belles chambres, bien aérées, bien éclairées, bien chauffées, où les détenus étaient soignés par leurs domestiques, recevaient des visites et avaient une nourriture copieuse et presque luxueuse. Ce sont d'anciens prisonniers, nullement suspects de tendresse pour l'ancien régime, comme Marmontel, Mme de Staal, Dumouriez, qui le racontent dans leurs *Mémoires ;* ce sont les archives et les comptes de la célèbre forteresse qui l'établissent avec plus de netteté et plus d'authenticité encore. Quant à la légende des Girondins, M. Biré ne fait ici que résumer l'étude plus complète et décisive qu'il lui a consacrée jadis dans le *Correspondant.*

On n'attend pas de nous que nous analysions les neuf chapitres si substantiels du beau livre de M. Biré ; mais il en est un que nos lecteurs nous sauront peut-être gré de résumer parce qu'il s'agit d'une légende peu connue : c'est celle de Leperdit, dont l'auteur est un romancier célèbre en son temps, Émile Souvestre. Leperdit était un tailleur, maire de Rennes pendant la Révolution, et qui, au dire de M. Souvestre, aurait,

comme chef de la municipalité bretonne, tenu tête à Carrier, sauvé des prêtres et des religieuses de la guillotine, apaisé dans un moment de disette une émeute populaire en se jetant au milieu de la foule et en prononçant ce beau mot : « Je ne puis pas, comme le Christ, changer les pierres en pains, je ne puis vous donner que mon sang ; » qui, plus tard, aurait résisté, véritable « homme de fer, » aux offres tentatrices de Napoléon ; et enfin serait mort de douleur sous la Restauration, en apprenant l'exécution de son fils, comme complice de Berton. Voilà la légende — et voici l'histoire : Leperdit était bien tailleur et il a bien été maire de Rennes ; mais il n'a pas, à ce titre, tenu tête à Carrier, attendu qu'il n'a été nommé maire qu'un certain temps après le départ de Carrier, par le représentant terroriste Esnue-Lavallée ; il n'a pas sauvé les religieuses de l'hôpital, il les a fait incarcérer ; il a bien dissipé une émeute causée par la famine, mais en requérant la force armée. Il a souscrit pendant le Consulat et pendant l'Empire toutes les adresses les plus dévouées, les plus adulatrices pour Napoléon. Enfin il n'a pas pu mourir en apprenant l'exécution de son fils, par cette raison bien simple qu'il n'avait pas de fils. A cela près, la légende est vraie : *Ab uno disce omnes*, et remercions M. Biré d'en faire si bonne justice.

MAX. DE LA ROCHETERIE.

Le Neveu de Bonaparte. *Souvenirs de nos campagnes politiques avec le prince Napoléon Bonaparte (1879-1891)*, par PAUL LENGLÉ. Paris, Ollendorff, 1893, in-18 de VII-336 p. — Prix : 3 fr. 50.

Par sa fidélité, par son caractère personnel, par sa sincérité et aussi par son talent, l'auteur est recommandable. Éloigné sur tous les points qu'il traite de M. Lenglé, il ne m'est pas moins facile de lui reconnaître, sans conteste, ces qualités. De son héros, qui fut son ami, il trace un portrait habile : écartant à dessein l'enthousiasme, il le couvre cependant de fleurs, voulant faire bénéficier sa mémoire de cette apparente impartialité. Le premier chapitre est sans doute le plus intéressant, parce qu'il nous fait entrer dans la vie intime du prince. Ce « César déclassé » nous est présenté comme un esprit fin, profond, lumineux ; un penseur, un patriote et un philosophe. Peut-être l'auteur ne le voulait-il pas ainsi, mais il ressort non moins clairement qu'il était égoïste et sceptique. Celui qu'on veut nous faire accepter comme « un brave homme » était naturellement antipathique aux Français et, sauf un petit groupe d'intimes, il ne fut jamais populaire, malgré ses principes démocratiques. M. Lenglé le loue très fort de ces idées, de ces gages donnés à la Révolution, de ces efforts pour devenir le chef d'une République nouvelle, d'un gouvernement anticlérical. On sent que, sur ce terrain, nous ne pouvons suivre l'auteur ; parmi beaucoup de travers que je reproche au prince Napoléon, je n'en connais aucun de plus condamnable, de

plus contraire à l'esprit et aux traditions nationales que celui-là.

De 1879 à 1891, nous voyons le prince Napoléon prendre part à beaucoup d'événements politiques; les plus saillants furent son manifeste de 1883, l'expulsion de 1886, sa participation au mouvement boulangiste. Sur ce point, quelques détails nouveaux nous sont fournis, mais les faits principaux n'étaient point ignorés.

Puisque nous sommes sur le terrain de l'histoire, je me permettrai de dire à M. Lenglé que le livre du prince : *Napoléon et ses détracteurs*, dont il fait un grand éloge, est resté fort au-dessous des arguments et des faits avancés par Taine et par ceux auxquels le prince prétendait répondre; ce plaidoyer *pro domo* a fait long feu. — J'aurais voulu également que la conduite « militaire » du cousin de l'Empereur en 1870, à laquelle M. Lenglé fait allusion, fût mieux justifiée, si elle peut l'être; ce voyage diplomatique en Italie, un peu avant Sedan, est vraiment bien précipité et sent trop la fuite de la maison qui s'écroule.

Parmi les détails curieux de ce volume, qui se lit agréablement, je signalerai la composition du salon du prince. On y rencontrait comme assidus : Renan, Émile Augier, Alexandre Dumas fils, Maxime Du Camp, Duruy, l'amiral La Roncière, Maurice Sand, de Lesseps, Hyacinthe Loyson, le général Turr, Bixio, Menabrea, etc. — Autre particularité à noter : on voit apparaître çà et là la figure de M. Émile Ollivier, très désireux de jouer le personnage du gallican parlementaire et s'inspirant de Pithou, d'Arnaud, pour énoncer des maximes fort peu orthodoxes, dans un monde qui ne l'est pas plus; ceci peut donner la note de la créance qu'il convient d'accorder à ce théologien qui régente le Pape, du haut des colonnes des journaux du boulevard. — Un dernier mot : M. Lenglé malmène fort le prince Victor et ses conseillers; il est très dur pour ces partisans du « schisme » napoléonien et pour celui qui a commis un « parricide moral. » Nous n'avons point à intervenir.

GEOFFROY DE GRANDMAISON.

Le Grand Frédéric avant l'avènement, par E. LAVISSE. Paris, Hachette, 1893, in-8 de XVII-373 p. — Prix : 7 fr. 50.

M. Lavisse aime son sujet : il l'expose avec complaisance, quelquefois, malgré de nombreuses réserves, jusqu'à frôler l'enthousiasme. Je n'en fais pas un reproche : tous les goûts sont dans la nature, les répulsions également. Je n'ai jamais aimé Frédéric II. Je ne suis pas assez ridicule pour refuser de l'appeler Frédéric le Grand : c'est devenu un nom, comme on dit Henri l'Oiseleur ou Albert l'Ours; mais j'hésite à dire « le grand » Frédéric. Je le trouve petit sous bien des rapports, et incomplet.

M. Lavisse a vu et bien dit les imperfections du « héros; » il le traite même parfois assez durement : « Un égoïste terrible et superbe (p. IX); — Il n'était pas bon (p. 169); — Grandes et petites perfidies (ibid.);

— Humain.... à sa manière (p. 170); — Fataliste, sceptique, pessimiste (p. 175); — Effronté (p. 297); — Le sens du moyen âge, de l'Autriche, de l'histoire d'Allemagne lui manque (p. 199-200). »

Le travail de M. Lavisse, comme tout ce qu'il écrit, est très agréable à lire et fort instructif. Je ne serai pas le seul à y avoir appris beaucoup de choses. Le tableau de la petite cour, ou plutôt de l'avant-cour de Rheinsberg, est peint de main de maître : vous y croiriez être vous-même, avec Keyserling, Jordan et les autres. Le récit est semé d'anecdotes curieuses, de citations opportunes et de cette infinité de menus détails si chers au lecteur du jourd'hui.

M. Lavisse, quelles que puissent être ses croyances, a profondément le sens de l'histoire. C'est dire assez qu'il ne parle pas des religions comme nos enragés. Frédéric le Grand professait que l'établissement du christianisme et l'invasion des Goths furent des causes de barbarie : M. Lavisse l'en gourmande (p. 133) et avec raison, puisque ces facteurs furent, tous les deux, les agents de la civilisation. Il approuve la tolérance du Roi ; mais il lui reproche de ne pas reconnaître la légitimité, la force, la dignité du sentiment religieux. A la page 135, il a soin de faire ressortir qu'un prince catholique n'est pas aussi omnipotent qu'un protestant, et il cite cette phrase de Voltaire : « Quiconque tient d'une main le sceptre et de l'autre l'encensoir, a les mains très occupées. »

Pour être complet sur ce terrain, je me permettrai de faire remarquer que l'expression « Saint des saints, » appliquée au cabinet de travail du Roi, n'est pas tout à fait respectueuse. Autre détail : je me demande timidement, devant un tel maître, si ce n'est pas Parme, plutôt que Florence, où D. Carlos passait son temps à traire les vaches (p. 205). Je puis me tromper.

L'historien de Frédéric II est un écrivain : le style de son livre a la clarté, l'animation, la vigueur, l'image. M. Lavisse ne recule pas devant des formes nouvelles ou peu usagées, et je l'en félicite. Il a des hardiesses heureuses. Inutile d'ajouter que ce style n'est pas prétentieux ; cependant il ne reste pas toujours dans la simplicité ; il y a, par-ci par-là, des effets cherchés et des expressions, appropriées sans doute, mais qui arrêteront bien des lecteurs : « l'ataraxie, les démiurges. »

M. Lavisse traite cavalièrement les tenants de la vieille Allemagne (p. 200). On peut, pourtant, imaginer de bonne foi que l'Allemagne eût pu devenir autre chose qu'elle n'est et regretter qu'elle ne le soit pas. Sans aller jusqu'aux égarements du malheureux Napoléon III, beaucoup de Français, comme aurait dit C. Fourier, « pivotent en unitéisme » sur le terrain italien ou allemand. Frédéric le Grand et H. de Gagern ont tourné bien des têtes, même de diplomates.

Onno Klopp et, pour les siècles précédents, Janssen, ne sont pas à dédaigner, ne fût-ce que pour exprimer les idées d'un parti qui vaut bien

les autres. Je ne suis pas à me repentir d'avoir contribué à répandre, en 1870, un ouvrage d'Onno Klopp : *L'Ennemi héréditaire de l'Allemagne.* (Erbfeund, c'est naturellement la Prusse.) Que l'Allemagne ait grandi, c'est incontestable. Néanmoins je ne suis pas persuadé, mais pas du tout, que les Allemands soient devenus plus heureux et plus libres.

A. D'AVRIL.

La Grèce byzantine et moderne. *Essais historiques,* par D. BIKÉLAS. Paris, Firmin-Didot, 1893, in-8 de VIII-435 p. — Prix : 7 fr. 50.

Sous ce titre, M. Bikélas donne le recueil d'une série d'articles sur des sujets presque également intéressants. Notre préférence est pour ceux qui traitent de la Grèce moderne. Sans vouloir nier le droit que peut avoir l'empire byzantin à protester contre le discrédit et la mauvaise réputation dont il jouit, il ne nous est guère possible d'y voir autre chose qu'une époque de décadence et une mission imparfaitement remplie. Nous ne saurions non plus souscrire à certains passages où les préjugés de race et de secte rendent l'auteur injuste et inexact, malgré lui; car d'ordinaire M. Bikélas sait se défendre de toute prévention.

Tous les articles relatifs à la Hellade proprement dite, qui fnt toujours, il faut bien le remarquer, distincte du byzantinisme et bien supérieure comme valeur morale, sont extrêmement intéressants, pleins à la fois de couleur et de vérité. Les appréciations en sont larges et impartiales ; les caractères sont on ne peut mieux tracés. Enfin nous ne pouvons que les louer sans restriction et en recommander la lecture à tout homme désireux de connaître ce coin de l'Europe si important de nos jours et destiné à le devenir chaque jour davantage. A. D'AVRIL.

La Chute de Khartoum (26 janvier 1885). *Procès du colonel Hassan-Benhassaoui (juin-juillet 1887),* par BORELLI-BEY. Paris, Librairies-imprimeries réunies, 1893, in-8 de 235 p., avec un plan. — Prix : 5 fr.

Un certain mystère a toujours obscurci l'histoire des derniers jours du siège de Khartoum. L'héroïque Gordon avait tenu exactement un journal qui ne nous est parvenu qu'en partie, les derniers feuillets étant tombés aux mains du Mahdi. Les rares survivants qui ont pu s'échapper de la captivité où les tenait le vainqueur ont donné, sur les épisodes de la catastrophe, des renseignements vagues et contradictoires; comme il est assez naturel aux soldats vaincus, et comme nous après la guerre franco-allemande, ils se sont généralement complu à expliquer leur défaite finale par la trahison des chefs. Les bruits malveillants s'attaquèrent principalement à deux personnalités : Farragh-Pacha, le second de l'infortuné gouverneur Gordon, et le colonel Hassan-Benhassaoui, à qui était confiée la garde de la partie des lignes que

les assaillants forcèrent dans la nuit du 25 au 26 janvier 1884. Farragh-Pacha ayant été tué, il ne restait que le colonel pour porter le poids de cette grave responsabilité ; le ministère égyptien le traduisit devant une cour martiale sous l'accusation de trahison et d'intelligences avec l'ennemi. C'est ce procès que M. Borelli-Bey, avocat de l'accusé, entreprend de faire connaître au public européen, et il n'a pas de peine à démontrer la parfaite innocence de son client. En effet, sur les nombreux témoins à charge cités par le ministère public, aucun n'apporte la moindre preuve à la charge du malheureux colonel ; presque tous rendent hommage à sa conduite pendant toute la durée du siège et déclarent l'avoir vu, pendant l'assaut fatal, combattre courageusement au milieu de ses soldats ; il n'a déposé les armes que lorsque le Mahdi, après deux ou trois heures de sac, de pillage et de massacre, après notamment la mort de Gordon, ordonna de cesser le combat et accorda l'*aman*, c'est-à-dire la vie sauve aux survivants. Alors Hassan-Benhassaoui fut ligotté comme ses compagnons d'infortune ; on lui fit subir d'odieux traitements pour lui faire avouer où étaient ses richesses ; ses femmes et sa fille furent réduites en esclavage et lui-même dut, pendant une longue captivité, mendier son pain dans le camp des mahdistes. Si Khartoum fut emporté d'assaut après dix mois d'investissement, c'est que les vivres manquaient totalement depuis deux mois et que les assiégés en étaient réduits à se nourrir de gomme et d'un pain dont le principal élément était formé avec des fibres de palmier hachées, quelque chose comme le fameux pain de sciure de bois du siège de Paris ; les malheureux soldats étaient fort éprouvés par la dysenterie, leurs forces étaient épuisées ; beaucoup se couchaient sur les talus des fortifications sans pouvoir se relever. Quand les mahdistes forcèrent les lignes par surprise, la garnison était hors d'état de se défendre et la lutte fut courte mais sanglante ; deux jours après, l'expédition anglaise de secours, qui avait perdu un temps énorme en préparatifs et dans le cours de sa marche à travers le désert, arrivait sous les murs de Khartoum et se retirait après avoir constaté que la place était tombée aux mains de l'ennemi ! Un seul témoin à charge se fit devant le tribunal l'écho des insinuations qui avaient eu cours parmi les prisonniers et qui avaient eu pour principal instigateur un chef d'irréguliers mis en prison pour grave manquement à son devoir par ordre d'Hassan-Benhassaoui ; ce témoin était alors employé au ministère des finances égyptien. La défense fit observer, sans que le ministère public pût contester le fait, que le procès était fait à l'instigation de ce département dans le but de se dispenser du paiement des arriérés de solde et des retraites dus aux défenseurs de Khartoum, considérés comme traîtres à la patrie. Voilà qui jette un jour bien singulier sur la moralité de l'administration égyptienne dirigée par des agents anglais. Après un remarquable plaidoyer de Borelli-Bey, la

cour martiale rendit un verdict déclarant le colonel Hassan-Benhassaoui non coupable sur tous les chefs d'accusation et l'acquittant honorablement. Le ministre de la guerre, officier anglais, M. Herbert Chermside, protesta contre cette dernière expression que la cour maintint énergiquement en la motivant. S. A. le Khédive reçut l'accusé en audience particulière et lui rendit son grade dans l'armée. Ce livre, très intéressant, très documenté, est une sérieuse et importante contribution à l'histoire contemporaine. Les conclusions qui s'en dégagent ne sont pas à l'honneur de la politique anglaise. COMTE DE BIZEMONT.

Caterina Sforza, di PIER-DESIDERIO PASOLINI. Rome, Lœscher, 1893, 3 vol. in-8 de VII-405, 450 et XII-861 p.

La vie de Catherine Sforza est une des pages les plus intéressantes de l'histoire des princes italiens de la Renaissance. Cette guerrière comtesse romagnole qui, veuve par l'assassinat et chassée avec ses enfants, reconquiert pour eux un État, l'organise, commande des armées, reprend des châteaux, impitoyable dans la répression, maniant l'épée et ordonnant la potence, parfois farouche et féroce, parfois aussi douce aux pauvres gens, cette « Madonna di Forli » qui, au milieu de l'épouvante de l'Italie, ose seule résister à César Borgia et soutenir contre lui un siège héroïque, la digne mère de « Jean des Bandes noires » a laissé dans la tradition populaire d'Italie un profond souvenir. Les historiens et les politiques saluent aussi d'un regard d'admiration cette femme qu'un ennemi, Marino Sanuto, appelle *femina quasi virago crudelissima e di gran animo*, que Guichardin dit être *d'animo virile e feroce*, et qui figure en si belle place, même dans les chroniques françaises de son temps. En lui consacrant trois gros volumes d'une documentation nouvelle et nourrie, le comte Pasolini a composé un livre plein de vie et qui a l'attrait d'un drame d'aventures et d'une œuvre d'imagination. Je n'insiste pas sur le côté du livre qui révèle un habile écrivain et un constructeur de chapitres d'histoire comme l'Italie n'en compte guère. Je tiens à marquer surtout la bonne qualité de l'œuvre historique si laborieusement édifiée. L'auteur a groupé en appendice plus de quatorze cents documents, soit en texte intégral, soit en simple analyse, masses énormes de renseignements où beaucoup iront puiser, et qui ajoutent, ce qui est utile à indiquer ici, des faits intéressants à l'histoire des expéditions et de la politique française en Italie de 1494 à 1509. Les documents proviennent presque tous des archives de Milan, Florence, Ravenne, Cotignola, Imola, Forli, Bologne, Mantoue, Venise, Modène, Sienne, des archives Vaticanes, des archives des familles Riario-Sforza, de Naples, et Pasolini, de Ravenne, de la Bibliothèque nationale de Paris, etc.

Le récit n'est point alourdi par ces documents, auxquels on est ren-

voyé par une numération progressive; il est accompagné d'un ensemble de gravures qui n'est ni moins documentaire ni moins étendu. Cette illustration sera jugée exceptionnelle dans un livre de ce genre, mais rarement très bonne, la qualité ayant été visiblement sacrifiée à la quantité. Elle comporte des vues de villes, de châteaux, de paysages, de monuments, des reproductions de tableaux et de portraits, des fac-similés de sceaux, de lettres de Catherine Sforza et de pièces diverses d'archives. La narration tire de ces renseignements une vie nouvelle. Jamais, d'ailleurs, le lecteur ne se perd dans le labyrinthe des luttes enchevêtrées et de la politique changeante qui constitue, en cette époque troublée entre toutes, l'histoire de la péninsule. Sur ce fond de guerres, de conspirations, de trahisons, de massacres, où passent les figures des Riario, des Sforza, des Médicis, des Borgia, de Charles VIII, de Louis XII et de Machiavel, se détache nettement, au milieu des seigneurs de Romagne, l'héroïne du livre, mêlée à toutes les négociations et à toutes les luttes. On ne saurait cependant donner une place à cette vigoureuse figure de femme, qui a quelque chose de la rudesse médiévale, parmi les vraies princesses de la Renaissance. Les lettrés, philosophes ou poètes, qui ornent les autres cours italiennes, n'apparaissent point à Forli; toute à la guerre et à la politique, Catherine ne les attire pas. Ses loisirs vont à un ordre d'études très particulier, que nous fait connaître le livre singulier de ses *Experimenti*, recueil de recettes publié presque intégralement dans les appendices de l'ouvrage, et fort curieux pour l'histoire de la médecine et de la parfumerie. En somme, malgré ses défauts et ses lacunes, le personnage reste attachant. Son biographe est modéré dans ses jugements et ne mêle point les passions modernes à l'étude du passé; mais il ne se défend pas d'une vive sympathie pour la dame de Forli; sans rien dissimuler des actes violents de sa vie, des cruautés par lesquelles elle vengea ses deux maris assassinés, il prend un plaisir particulier à mettre en relief son héroïsme, à laver sa vertu d'accusations vaines, à insister sur les qualités que déploya dans le gouvernement la veuve de Girolamo Riario ou sur la noblesse avec laquelle la prisonnière du Château-Saint-Ange supporta ses derniers malheurs. M. Pasolini a ressenti quelque chose de la séduction qu'inspirait Catherine à ses sujets, plus encore par sa force d'âme que par sa beauté. Ce sentiment l'a soutenu dans ses patientes recherches; l'on ne voit pas qu'un historien digne de ce nom ait jamais perdu à l'éprouver.

NOLHAC.

Cristoforo Colombo nella Leggenda e nella Storia, da CESARE DE LOLLIS. Milano, fratelli Trèves, 1892, in-12 de 327 p. — Prix : 3 fr. 50.

La célébration du quatrième centenaire de la découverte de l'Amé-

rique a eu pour conséquence la publication d'un certain nombre de précieuses études sur les premiers explorateurs du Nouveau Monde, sur la géographie, la cartographie et l'histoire du continent occidental au XVIe siècle. En Espagne, en France, en Angleterre, en Allemagne, des publications d'un réel mérite ont vu le jour ; rappeler les récents travaux de Mme la duchesse d'Albe, de Harrisse, de Markham, de Kretschmer, de Ruge, suffit pour en fournir la preuve. L'Italie, patrie de Christophe Colomb, devait necessairement prendre sa part de ce mouvement scientifique. Le *Bulletin de la Société de géographie italienne* a donné, à l'occasion de cet anniversaire, un certain nombre de très sérieux articles concernant l'histoire de la géographie, et plusieurs études critiques relatives, soit à Christophe Colomb, soit à d'autres explorateurs, ont été publiées à Milan et à Venise. Les ouvrages de vulgarisation n'ont pas manqué non plus, et il en est parmi eux dont la valeur est réelle.

Au premier rang des livres de ce genre, il faut placer le travail de M. Cesare de Lollis. L'auteur, en sa qualité de secrétaire de la commission colombienne, était bien informé ; il s'est donc sans cesse appuyé sur les travaux les plus récents, mais il a su toujours garder son indépendance d'esprit et faire vraiment œuvre d'historien en faisant de ces travaux une sérieuse critique, en les interprétant avec sagesse, en n'en prenant que les résultats incontestables, ou tout au moins les plus vraisemblables. A lire les trente-huit chapitres qui composent ce petit volume totalement dépourvu de notes et de renvois d'aucun genre, on ne se douterait pas du travail considérable qu'ils représentent ; il faut être au courant de la littérature colombienne pour s'en rendre compte et pour pouvoir apprécier pleinement l'œuvre de M. Cesare de Lollis. Grâce à lui — et à M. Altolaguire y Duvale, — les biographes de Christophe Colomb pourront désormais fixer d'une manière à peu près précise à l'année 1476 la date de l'arrivée du grand navigateur en Portugal (p. 45).

A côté de ce fait nouveau, que de morceaux pleins de bon sens sur des points obscurs ou contestés ! Nous n'en finirions pas si nous voulions noter toutes les pages qui nous ont frappé dans le livre de M. de Lollis ; citons en particulier le passage relatif à l'origine du père de Christophe Colomb (p. 6), ce que dit l'auteur sur la légende de la révolte qu'aurait eu à combattre le navigateur à bord de son propre navire, pendant son premier voyage (p. 126-127), le jugement très modéré et très juste porté sur la conduite de Bobadilla (p. 302), etc. Comme M. Markham, M. de Lollis assimile Guanahani à l'île Watling, une des îles Bahamas (p. 132) ; mais il repousse l'hypothèse récente qui voudrait que Christophe Colomb ait eu tardivement conscience de la découverte par lui d'un nouveau monde, et estime que l'amiral a toujours considéré l'Amérique centrale comme une dépendance de l'Asie (p. 320-321).

Au total, bien qu'il manque d'introduction et aussi de conclusion, ce

livre est un très bon ouvrage de vulgarisation, un excellent résumé de tout ce que nous savons à l'heure actuelle sur le découvreur de l'Amérique, et peut-être le meilleur « état » de nos idées sur lui en l'année 1892. C'est un livre qui mérite d'être lu et conservé.

HENRI FROIDEVAUX.

Cristoforo Colombo e la Scoperta dell' America, presentati al popolo italiano per FR. MARCELLINO DA VEZZANO. Roma, Società di San Giovanni, Desclée, Lefebvre, s. d., in-8 de XXIV-160-8 p.

Il y a, aujourd'hui comme à l'époque même de Christophe Colomb, deux courants d'opinion distincts sur le grand navigateur génois : dans une magistrale étude sur la découverte de l'Amérique, M. John Murray le faisait récemment remarquer d'une manière très fine et très précise à la fois (*Scottish Geographical Journal*, novembre 1893, p. 578, note 2). Les uns sont des enthousiastes, des admirateurs passionnés; les autres semblent, au contraire, rabaisser Colomb à plaisir, et se montrent vraiment injustes. M. Cesare de Lollis, dans un ouvrage dont nous rendons compte plus haut, a tenté avec succès de se tenir à égale distance de ces deux tendances. Tel n'est pas le cas du travail que le P. Marcellino da Vezzano a publié à peu près à la même date. Ce livre loue sans réserve Christophe Colomb, s'attache à faire ressortir ses vertus chrétiennes, son « héroïsme chrétien, » et conclut à la béatification. C'est un véritable panégyrique, écrit à un point de vue particulier.

La reproduction, à la fin du volume, de la belle encyclique du pape Léon XIII relative à Christophe Colomb n'en fournirait-elle pas une preuve que la lecture de l'Introduction suffirait à elle seule pour s'en apercevoir; l'auteur y déclare avoir pris comme principale autorité « le livre le plus important qui ait été fait sur Colomb (p. 3), » celui du comte Roselly de Lorgues. S'en rapportant à un travail dépourvu de toute critique, le Fr. Marcellino da Vezzano ne pouvait guère faire lui-même qu'un ouvrage du même genre. Croyant, à tort suivant nous, qu'écrivant un livre populaire, il n'était pas tenu d'être précis, il a composé un livre vague où, par exemple, Guanahani n'est pas identifiée (p. 61), et où il est très inexactement parlé, dans une citation de C. Cantù (p. 96), de cette fameuse « ligne de marcation » de 1493, sur laquelle M. Edward Gaylord Bourne a écrit, au moment même où le Fr. M. da Vezzano rédigeait son livre, un excellent article (*Yale Review*, mai 1892). Naturellement, nous retrouvons dans le volume qui nous occupe la fameuse légende de la révolte de l'équipage de Colomb, et des trois jours de répit accordés à l'amiral par ses matelots avant le retour en Espagne, à l'expiration desquels on arriva à Guanahani (p. 56-58). Ce qu'il y a de meilleur dans le travail du Fr. M. da Vezzano, c'est la longue préface historico-critique des PP. M. da Civezza et. T. Domenichelli.

C'est avec regret que nous nous montrons aussi sévère pour un livre très agréablement écrit et aux intentions excellentes. Mais un critique ne doit-il pas dire toujours franchement la vérité? Voulez-vous une lecture édifiante, prenez le travail du Fr. Marcellino da Vezzano; mais ne lui demandez pas plus. HENRI FROIDEVAUX.

BULLETIN

Das kirchliche Vermögensrecht und die Vermögensverwaltung in den katholischen Kirchengemeinden der gesammten preussischen Monarchie, von F. VON SCHILGEN. I. Band. II. Aufl. Paderborn, 1891, in-8 de VII-303 p.

Nous n'avons que peu de choses à dire sur ce livre pratique concernant la propriété et l'administration ecclésiastiques dans l'État prussien. Le premier volume a rapport aux provinces rhénanes, qui sont régies, on le sait, d'après le code Napoléon. L'auteur traite de la question de la propriété et de la transmission des biens ecclésiastiques, étudie le fonctionnement des fabriques, les droits et devoirs du bénéficier, les modifications susceptibles d'être apportées à l'état des paroisses, etc. Tout ce qui est conforme au droit civil français nous est suffisamment connu, et les quelques particularités relatives aux pays des deux rives du Rhin n'ont qu'une assez mince importance pour les lecteurs français. Les documents contenus dans les pages 205-303 peuvent néanmoins fournir d'intéressants renseignements à titre de comparaison. G. P.

Il divorzio e il diritto di natura. Brevi considerazioni. Sac. I. TORREGROSSA P. Palermo, tip. Boccone del Povero, 1893, in-18 de 123 p.

M. l'abbé Torregrossa a voulu apporter sa contribution à l'étude de la question du divorce. Sans doute ce sujet brûlant a été abordé de bien des côtés déjà, mais l'argument dont se sert l'auteur n'avait pas été jusqu'ici aussi bien mis en lumière. De droit « naturel, » le lien « naturel » du mariage est absolument indissoluble : voilà sa thèse. Il la démontre en insistant sur les motifs d'indissolubilité relevant des enfants, de la personnalité et, surtout, de la « perpétuité de l'union sexuelle » chez des êtres raisonnables, etc. Malgré certain jargon scolastique qui alourdit parfois la dissertation, il faut reconnaître que cet essai renferme quelques idées neuves. Tout homme de bonne foi ne manquera pas d'en apprécier la valeur et d'en profiter à l'occasion pour réfuter les objections courantes. G. P.

La Décevance du vrai *(Notes d'un pessimiste)*, par ÉDOUARD THIAUDIÈRE. Préface par E. Ledrain. Paris, Westhauser, 1893, in-32 de XV-303 p. — Prix : 2 fr. 50.

La Décevance du vrai, tel est le titre prétentieux et énigmatique d'un nouveau recueil de maximes, publié par M. Thiaudière sous le patronage de M. Ledrain, prêtre oratorien défroqué, qui le compare à l'Ecclésiaste. On y trouve des pensées de cette force : « Il se peut qu'il y ait un vrai absolu; il se peut qu'il n'y en ait pas. » — « Dieu a pour excuse qu'il n'est qu'infus et diffus dans l'univers. » — « Prendre la main de Dieu dans le sac du diable, quel malheur! » — « Le soleil est polygame, car il est le mari de plusieurs planètes. » — « L'homme est une flûte pour les femmes et la

femme une mandoline pour les hommes; » etc., etc. Et je ne parle pas de blasphèmes inconscients ni d'erreurs étranges qui émaillent çà et là ce livre, fort intéressant, comme on pense. Aussi mon avis est-il qu'on laisse dormir les *Notes d'un pessimiste* sous le chevet de M. Ledrain. P. TALON.

Comment élever et établir nos enfants? par ÉDOUARD DEMOLINS. Paris, Firmin-Didot, 1893, in-32 de 81 p. — Prix : 1 fr.

Comment élever et établir nos enfants? M. Demolins répond sans hésiter : A l'anglaise, ou mieux encore à l'américaine. « En dehors de cette solution, il n'y a pas de salut pour nous et surtout pour la génération qui nous suit. » Je crois qu'il y a là de l'exagération. Les modes anglaises, qu'on a une certaine tendance à adopter chez nous, sont fort laides, et je crains que leur système d'éducation n'ait aussi quelques défauts. Qu'il forme de bons marins, de bons commerçants, d'habiles ingénieurs, je n'en disconviens pas; mais outre que la France a aussi ses ingénieurs, ses commerçants, ses marins, qui ne font pas, je crois, trop mauvaise figure dans le monde, ce n'est pas là tout l'homme; et à développer ainsi exclusivement et jusqu'à l'hypertrophie certaines facultés, on court le risque de laisser s'atrophier les autres, qui ne sont pas les moins précieuses, celles qui s'épanouissent dans les grandes œuvres de l'intelligence et du cœur, et qui produisent les grands écrivains, les grands artistes, les grands capitaines, les missionnaires et les sœurs de charité. Je ne disconviens pas d'ailleurs que les conseils de M. Demolins n'aient leur utilité. Que nous développions les qualités d'initiative de nos enfants, que nous les fassions plus vigoureux de corps et de caractère, pour qu'ils puissent mieux se tirer des difficultés de la lutte pour la vie, c'est fort bien, et je souhaite qu'en tout cela nous nous mettions à l'école des Anglo-Saxons. Mais profitons de ce qu'ils ont de bon sans vouloir nous modeler absolument sur eux : nous y perdrions toutes nos qualités et nous y gagnerions surtout leurs défauts. X.

Sécheresse 1893.—*Ses causes.*—*Principes généraux de météorologie*, par l'abbé A. FORTIN. Paris, Vic et Amat, 1893, in-12 de IV-121 p. — Prix : 1 fr. 50.

L'auteur de cet opuscule y défend avec une ardeur convaincue, à propos de la sécheresse de l'été dernier, son système de prévision du temps par des observations exclusivement astronomiques. A ses yeux, cette sécheresse résulte de trois causes extérieures à notre globe : 1° l'accumulation des taches solaires dans l'hémisphère sud, l'hémisphère nord en ayant été privé durant les mois de mars, avril et mai; 2° pendant les mêmes mois, Vénus en opposition (l'auteur aura voulu dire *en conjonction*) constante par rapport à la Terre, ce qui influait sur la position des taches du Soleil; 3° mouvements de la Lune dont l'apogée, depuis le commencement de l'année, a coïncidé avec la nouvelle lune, et le périgée avec la pleine lune. Si nous comprenons bien la pensée de M. l'abbé Fortin, la position de Vénus derrière le Soleil par rapport à la Terre aurait contribué à refouler les taches dans l'hémisphère sud de cet astre et à en débarrasser la partie nord. De là deux conséquences distinctes : 1° du fait de l'accumulation des taches dans l'hémisphère méridional du Soleil, persistance sur la Terre du grand courant des vents du nord et son échauffement plus grand par le rayonnement de l'hémisphère nord dépourvu de taches; et 2° du fait de la conjonction de Vénus, manque à notre atmosphère des chocs nécessaires pour produire la pluie. Enfin, des coïncidences respectives de l'apogée et du périgée avec

la nouvelle et la pleine lune serait résultée une égalité de notre atmosphère la rendant insuffisamment sensible aux chocs solaires d'ailleurs affaiblis par la conjonction de Vénus. Nous ne suivrons pas, pour les discuter, les développements que l'auteur expose à l'appui de ce système. Plusieurs de ses assertions sont d'ailleurs contestables, voire contradictoires. Ainsi, tandis qu'il dit, page 6, que l'apogée s'est produit pendant la nouvelle lune, le périgée pendant la pleine lune, on lit, page 90, que, en juillet, l'apogée se faisait juste en pleine lune, et le périgée à la nouvelle lune. Le plus curieux, c'est que ces assertions sont inexactes (Voir dans l'*Annuaire du bureau des longitudes pour 1893*, le « calendrier grégorien, » p. 7, 9, 11, 13, etc., et le « Tableau des apogées et périgées, » p. 163). Enfin, détail piquant, l'*Almanach* même de M. l'abbé Fortin porte : « Apogée, le 9 mars; dernier quartier, le 10. » Rien, comme on voit, ni de la nouvelle ni de la pleine lune.

Ajoutons que le système de l'auteur n'a rencontré jusqu'ici aucun crédit dans le monde savant. D'ailleurs, si quelques-unes des prédictions de M. Fortin se sont réalisées, bien d'autres n'ont pas été vérifiées par le fait. Cela suffit à ce qu'on n'accepte ses théories qu'avec une extrême réserve, peut-être même avec plus que de la réserve. J. D'E.

Répertoire du théâtre chrétien. L'Enfant prodigue, par l'abbé L. Lemeunier. Drame en trois actes. Paris, Vic et Amat. Saint-Amand, impr. Saint-Joseph, 1893, in-4° de 50 p. — Prix : 2 fr. 50.

L'Enfant prodigue est l'adaptation dramatique de l'admirable parabole évangélique. C'est la parabole elle-même, considérablement augmentée, mais non améliorée, ce qui d'ailleurs n'étonnera personne. Trois actes : le Départ de l'enfant prodigue; la Chute de l'enfant prodigue; le Retour de l'enfant prodigue. Beaucoup de musique vient de temps en temps couper le dialogue : je n'ai pas besoin de dire que cela ne vaut pas le *Joseph* de Méhul. Telle qu'elle est, cette pièce, qui est loin d'être un chef-d'œuvre dramatique, poétique et musical, constitue du moins un spectacle édifiant et dont la préparation ne présente pas de grandes difficultés. Petits avantages, dont il faut bien se contenter, faute de mieux. P. Talon.

Épis et bleuets, *études et souvenirs*, par Ed. Legouvé, de l'Académie française. Paris, Hetzel, s. d. (1893), in-12 de 318 p. — Prix : 3 fr.

Voici un agréable volume, comme ceux que M. Legouvé produit d'ordinaire. Il se compose de documents biographiques, d'études littéraires et de scènes de famille. Dans la première partie, nous avons des pages amusantes et intéressantes sur plusieurs personnages appartenant au monde des arts et desquelles se détache une notice sur Daniel Manin, notice que gâtent un peu un éloge de M. Thiers, et trop de compliments à l'Italie. Dans les études littéraires, on remarquera de très ingénieux aperçus sur quelques fables de La Fontaine et le parallèle de deux illustres prélats, Bossuet et Fénelon. Quant à la *Transformation d'une légende* (les diverses évolutions subies par le Cid), elle ne nous offre rien de neuf, pas même quelques erreurs sur la date et les origines du romancero. Les scènes de famille sont de jolis et bons petits tableaux. Dans notre siècle de désespérance, M. Legouvé se montre un aimable optimiste. A son neveu qu'effraie le volontariat, il dit : « cherchez dans le devoir le mâle plaisir du devoir, et fiez-vous à la Providence pour vous récompenser d'avoir pris les choses par le bon côté. Beaucoup de plantes contiennent du poison et du miel. Les choses de la vie sont

pareilles aux plantes. Tant que nous le pouvons, faisons métier d'abeilles » (p. 271). Il y a bien des pensées dans ce livre que nous aimerions à citer, transcrivons encore celle-ci : « Savez-vous quelle est pour moi la meilleure preuve que Dieu existe ? c'est que l'homme le croit. Comment expliquer, en effet, qu'une pauvre créature, misérable, périssable, qui voit tout en elle et autour d'elle décliner, se dégrader, se consumer, ait conçu l'idée d'un être éternel, infini, tout juste, tout bon, si elle n'avait pas, en naissant, apporté cette idée gravée en elle ? gravée par qui ? Dieu seul peut avoir écrit le nom de Dieu dans le cœur de l'homme » (p. 277).

M. Legouvé ne tient pas, on le voit, à ce que son livre soit admis dans les écoles laïques, mais il occupe une bonne place dans la *Bibliothèque d'éducation et de récréation* publiée par la maison Hetzel. TH. P.

Épisodes de la Terreur, par le marquis DE SÉGUR. Lille et Paris, Desclée et de Brouwer (Société de Saint-Augustin), 1893, petit in-8 de 222 p., orné de plusieurs gravures. — Prix : 1 fr.

Les *Épisodes de la Terreur*, racontés par M. le marquis de Ségur, sont deux martyres des plus émouvants : celui de Barthélemy de la Roche, jeune volontaire de l'armée de Condé, décapité à Paris, et celui de M. l'abbé Pinot, curé d'une paroisse des environs d'Angers, mis à mort dans cette ville en haine de la foi. Le premier de ces récits est basé sur de nombreux papiers laissés par l'intéressante victime, et qui témoignent des sentiments les plus ardemment chrétiens ; le second est emprunté à une enquête ordonnée par un évêque d'Angers qui voulait préparer l'introduction de la cause de béatification du saint prêtre en cour de Rome. On peut facilement se figurer le parti que M. le marquis de Ségur a su tirer de sujets aussi dramatiques et aussi édifiants. Son livre est de ceux qu'on ne saurait trop recommander ; il convient également aux gens du monde et aux bibliothèques paroissiales. COMTE DE BIZEMONT.

Chrétiens illustres au XIXe siècle. *Littérateurs, savants et artistes,* par l'abbé A. BARAUD. Paris et Lille, Taffin-Lefort, s. d., in-8 de x-203 p., avec grav. — Prix : 2 fr. 50.

M. l'abbé Baraud a eu l'heureuse idée de réunir dans une série de volumes les illustrations de notre temps qui se sont fait remarquer par leurs sentiments chrétiens, rendant ainsi un éclatant témoignage à la vérité, et enseignant par leur exemple que « si les âmes médiocres, suivant la parole de Monseigneur de Luçon, refusent de soumettre à l'enseignement divin leur intelligence orgueilleuse, les âmes les plus nobles prouvent au contraire, par leurs convictions et par leur vie, qu'il est souverainement raisonnable de croire. » Dans ce volume on rencontre des écrivains, des poètes, des philosophes, des savants, des artistes, et même un médecin. Don Bosco et la sœur Rosalie y ont trouvé place, je ne vois pas bien à quel titre, car ils ne rentrent ni l'un ni l'autre dans les catégories que le titre annonce. En somme l'idée de M. Baraud est excellente, mais l'exécution laisse un peu à désirer. Peut-être pourrait-on lui demander d'être plus sévère dans le choix des exemples qu'il nous fait passer sous les yeux et qui n'auront de valeur que s'ils évoquent le souvenir d'hommes ayant été, à la fois des hommes illustres et de bons chrétiens très authentiques. P. TALON.

Jean Daniel Beykert, professeur au gymnase de Strasbourg. *Notice biographique. Relation de sa captivité à Dijon. Lettres à sa femme. 1793-1794.* Strasbourg, Heitz et Mündel; Paris, Bouillon, 1893, in-16 de XXIII-125 p. — Prix : 4 fr.

Beykert professait, en 1789, le français et les mathématiques au gymnase protestant de Strasbourg. Il accueillit avec joie la Révolution, fut nommé à l'élection lieutenant, capitaine, commandant, puis commissaire de police et juge de paix; il adhéra au 10 août et se rallia à la République. C'était pourtant un modéré, qui avait peu de goût pour les jacobins. On s'en aperçut, et, lorsque les Autrichiens pénétrèrent en Alsace, on l'accusa, ainsi que plusieurs de ses amis, de tendances contre-révolutionnaires ; il fut arrêté, et conduit avec eux à Dijon, où on les retint comme otages jusqu'au 14 août 1794. Beykert écrivait à sa femme : on a conservé ses lettres. Elles sont d'un bon mari, d'un bon père; elles respirent la gaieté et les affections de famille. Était-ce assez pour les publier ? « On ne fait, écrivait-il, que manger, boire, digérer et dormir.... J'ai bon appétit, j'ai de quoi garantir mes pieds du froid, et, grâce au bon vin de Bourgogne, ma constitution se soutient fort bien » (p. 73). Il est patriote ; il se réjouit de la retraite des Autrichiens et de la prise de Toulon ; mais, comme il sait que ses lettres sont ouvertes, on peut croire qu'il a quelque raison de ne pas ménager l'expression de sa joie. Il se passe de poêle, ou ne s'en approche qu'une demi-heure par jour : « Je n'aurais jamais cru qu'on puisse passer un hiver sans feu. Oh! c'est une bonne école qu'une prison » (p. 85). Il attend du tabac, mais sans impatience : « Quoique, aujourd'hui, j'aie fumé ma dernière pipe, je pourrai bien m'en passer » (p. 93). Malgré sa bonne humeur, il ne prend pas goût à la vie qu'il mène : « Je commence à souhaiter fortement que cela finisse. C'est une chienne de vie que celle de la prison.... Les après-dîners surtout sont bien pénibles.... On se retire dans la chambre, on prend un livre, et, au bout d'un quart d'heure, vous voilà endormi » (p. 121). Après le 9 thermidor, le conventionnel Louis, du Bas-Rhin, s'intéressa à ses compatriotes, et réussit à obtenir leur élargissement.

Toutes ces lettres sont en français. De retour chez lui, Beykert commença, mais en allemand, une relation de son séjour en prison. Assurément, les souffrances, surtout physiques, y sont grandes, du moins tant que ces malheureux restent dans le souterrain du Galbanon; car lorsqu'ils passent dans une vaste chambre au-dessus, ils goûtent un confortable relatif. Au fond, la vie n'y est pas triste; on mange bien, on boit du vin de Nuits, on joue, on organise des concerts; il arrive des Bisontins, des Dijonnais : toute cette société aime à se réjouir La relation s'arrête court au 27 décembre, et ne comprend, par conséquent, que deux mois sur les dix que les otages strasbourgeois passèrent à Dijon. On y trouvera bien des pages inutiles, et, surtout, bien des passages grossiers : Beykert ne fait grâce d'aucun détail. Il y a là néanmoins quelque utilité à tirer de ce tableau d'une prison révolutionnaire, à condition de lire l'allemand et de ne pas se laisser rebuter.

VICTOR PIERRE.

Louis II et Richard Wagner, *d'après des documents inédits, avec une version nouvelle sur la mort de Louis II*, par EDMOND FAZY. Paris, Perrin, 1893, in-16 de II-216 p. — Prix : 3 fr. 50.

M. Edmond Fazy, wagnérien passionné et prosateur décadent, a voué à Louis II une admiration sans mélange. Le protecteur généreux du poète-musicien méritait les louanges du wagnérien, et le « chaste prince pâle, »

qui, tandis que se livrait la bataille de Sadowa, se cachait dans l'île d'un de ses lacs, costumé en Indien et lisant *le Dernier des Mohicans*, n'était pas indigne des sympathies d'un écrivain fantaisiste. Mais il est à coup sûr excessif de glorifier Louis II au point d'écrire que, en lui : « L'Allemagne et la France devraient saluer l'âme la plus pure et la plus magnifique peut-être de ce siècle. Louis de Bavière est absolument la victime de l'humaine injustice. »

L'unique intérêt de ce livre réside dans la traduction d'un certain nombre de lettres échangées entre Richard Wagner et Mme Eliza Wille, née Sloman, lettres qui parurent dans la livraison de mars 1887 de la *Deutsche Rundschau*. On y peut suivre le développement de cette intimité bizarre, faite d'enthousiasme admiratif, de reconnaissance.... et de folie, qui unit le grand musicien à son royal protecteur. Quant à la « version nouvelle » sur la mort de Louis II, voici en quoi elle consiste : Un personnage de cour et un prêtre catholique avaient formé le projet de faire évader le Roi du château de Berg, où, prétextant qu'il était frappé d'aliénation mentale, la Prusse le retenait prisonnier. Ils montèrent dans une barque avec des montagnards dévoués à la dynastie des Wittelsbach, traversèrent le lac Starnberge qui baigne les pelouses du parc. Un des conjurés joue l'air de réveil de *Tannhäuser;* c'est le signal convenu avec Louis II, qui se jette à l'eau pour gagner la barque, mais le docteur von Gudden s'élance aussi dans le lac, se cramponne à ses vêtements et le pauvre Roi est noyé avant qu'on ait pu le recueillir. La chose est bien invraisemblable ; mais comme M. Edmond Fazy n'apporte à l'appui du récit que le témoignage mystérieux d'une personnalité qu'il n'est pas autorisé à dévoiler, il est malaisé de le réfuter.

ROGER LAMBELIN.

Cortigiane del secolo XVI. Lettere, Curiosità, Notizie, Aneddoti, raccolte da F. ORLANDO e G. BACCINI. (*Bibliotechina grassocia.*) Firenze, il Giornale di erudizione editore, 1891, in-8 de 192 p. — Prix : 6 fr.

A voir le rôle que le demi-monde joue aujourd'hui, on peut supposer que les historiens futurs seront bien obligés d'en dire un mot dans quelques discrets paragraphes. Il n'y a donc pas à s'étonner trop que MM. Orlando et Baccini aient pensé que des lettres écrites par des femmes qui eurent une grande influence sur la société italienne du XVIe siècle, pourraient aider à la connaissance de cette société singulièrement corrompue. Elles avaient une position à part, l'une d'elles adressa à Henri III, lorsqu'il traversa Venise, en quittant la Pologne, un sonnet que M. de Nolhac nous a donné dans *Enrico III à Venezia*. Une autre, Béatrice de Ferrare, inspira des vers latins à Molza et des vers italiens à la vertueuse Vittoria Colonna. Ce que l'on sait de Louise Labé, de Marion Delorme et de Ninon de Lenclos (ces deux dernières traitées comme des amies par Mme de Maintenon et d'autres grandes dames), peut faire comprendre ce qu'étaient beaucoup de ces Italiennes en correspondance avec d'illustres personnages. Une lettre curieuse est celle que Béatrice de Ferrare, déjà nommée, écrivit à Lorenzo de Modène, duc d'Urbino (p. 131). Mais beaucoup d'autres lettres n'offrent pas d'intérêt. On en trouve quelques-unes de l'odieux Arétin, bien à sa place en pareille compagnie. Le volume se termine par des notes qui achèvent de nous montrer sous un aspect triste cette Italie de la Renaissance qui nous apparaît si brillante dans les œuvres de ses peintres, de ses sculpteurs et de ses poètes et qui retournait à la dépravation païenne.

TH. P.

CHRONIQUE

Nécrologie. — L'Académie française a perdu encore un de ses membres, M. Maxime Du Camp, mort le 8 février, à Bâden-Baden. Né à Paris, le 8 février 1822, il était fils d'un chirurgien connu, dont la mort prématurée le laissa orphelin en 1824. Presque au sortir du collège, il fit un voyage en Orient (1842-1844), d'où il rapporta des souvenirs et des impressions qui ne tardèrent pas à paraître en volume. Une mission du ministère de l'instruction publique lui permit d'explorer l'Égypte, la Nubie, la Palestine et l'Asie-Mineure de 1849 à 1851. Pendant ce voyage, il utilisa les études photographiques qu'il avait faites à Paris pour prendre de nombreux clichés, et le volume où il publia le résultat de ses recherches est le premier où la photographie ait prêté son concours à la typographie. Outre la *Revue de Paris* qu'il avait fondée en 1851, M. Maxime Du Camp collabora à la *Revue des Deux Mondes*. L'on sait que c'est dans ce recueil qu'il commença ces études si remarquées sur Paris. Nous n'avons pas à entrer ici dans le détail des polémiques que souleva un autre ouvrage de M. Maxime Du Camp sur notre capitale : *Les Convulsions de Paris*. C'est en 1880 qu'il succéda à M. Saint-René Taillandier à l'Académie française. Voici la liste de ses ouvrages : *Souvenirs et paysages d'Orient : Smyrne, Éphèse, Magnésie, Constantinople* (1848, in 8); — *Égypte, Nubie, Palestine et Syrie* (1852, in-fol. avec planches); — *Le Livre Posthume. Mémoires d'un suicidé* (1853, in-12); — *Le Nil. Égypte et Nubie* (1854, in-8); — *Les Chants modernes*, poésies (1855, in-8); — *Les Beaux-Arts à l'exposition universelle de 1855* (1855, in-8); — *Les Six Aventures. Reis-Ibrahim. L'Ame errante. Tagahor. L'Eunuque noir. La Double Aumône. Les Trois Vieillards de pierre* (1857, in-12); — *Le Salon de 1857* (1857, in-12); — *Les Convictions*, poésies (1858, in-8); — *En Hollande. Lettres à un ami* (1859, in-12); — *Le Salon de 1859* (1859, in-12); — *Expédition des Deux Siciles* (1861, in-12); — *Le Salon de 1861* (1861, in-12); — *Le Chevalier du Cœur saignant* (1862, in-12); — *L'Homme au bracelet d'or* (1862, in-12); —*Les Buveurs de cendre* (1866, in-12); — *Les Beaux-Arts à l'Exposition universelle et aux Salons de 1863, 1864, 1865, 1866 et 1867* (1867, in-12); — *Les Forces perdues* (1867, in-12); — *Orient et Italie* (1868, in-12); — *Paris, ses organes, ses fonctions et sa vie dans la seconde moitié du XIXe siècle* (1869-1875, 6 vol. in-8); — *Souvenirs de l'année 1848* (1876, in-12); — *Histoire et critique. Études sur la Révolution française. Souvenirs de voyage. Lettres à M. le ministre de l'instruction publique* (1877, in-18); — *Les Ancêtres de la Commune. L'Attentat Fieschi* (1877, in-18); — *Les Convulsions de Paris* (1878-1879, 4 vol. in-8); — *Souvenirs littéraires* (1882-1883, 2 vol. in-8); — *La Charité privée à Paris* (1885, in-8); — *La Vertu en France* (1887, gr. in-8); — *Paris bienfaisant* (1888, in-8); — *Une Histoire d'amour* (1888, in-32); — *La Croix-Rouge de France* (1889, in-8); — *Théophile Gautier* (1890, in-12); — *Le Crépuscule* (1893, in-18).

— M. Louis-Étienne Dussieux, est mort à Versailles, le 11 février, âgé de soixante-dix-huit ans. Il était né à Lyon, le 5 avril 1815. Après avoir obtenu un prix à l'Académie des inscriptions pour des recherches sur les invasions des Hongrois, il fut nommé en 1842 répétiteur d'histoire et de géographie militaires à l'École spéciale de Saint-Cyr. Huit ans après il y était appelé comme professeur de la chaire d'histoire. De nombreux ouvrages classiques ont rendu le nom de M. Dussieux populaire chez tous ceux qui s'occupent d'enseignement, en même temps que des travaux plus considérables lui at-

tiraient l'estime des hommes d'étude. La liste suivante, dans laquelle nous n'avons inséré qu'une partie des ouvrages rédigés par M. Dussieux pour les classes, donnera une idée suffisante de son activité : *L'Art considéré comme symbole de l'état social* (1838, in-8); — *Essai historique sur les invasions des Hongrois en Europe et particulièrement en France* (1839, in-8); — *Recherches sur l'histoire de la peinture sur émail dans les temps anciens et modernes* (1841, in-8); — *Géographie historique de la France* (1844, in-8); — *Cours de géographie physique et politique à l'usage des aspirants à l'École de Saint-Cyr* (1846, in-8); — *Atlas général de géographie* (1848, in-4); — *Les Artistes français à l'étranger* (1852, in-12); — *Nouvelles Recherches sur la vie et les ouvrages d'Eustache Le Sueur* (1852, in-8); — *Force et faiblesse de la Russie au point de vue militaire* (1854, in-8); — *Journal du marquis de Dangeau* (1854-1861, 19 vol. in-8); — *Le Canada sous la domination française* (1855, in-8); — *Cours classique de géographie* (1859-1865, 6 vol. in-12. Souvent réimprimé); — *Mémoires du duc de Luynes sur la cour de Louis XV* (1860-1865, 17 vol. in-8); — *L'Histoire de France racontée par les contemporains* (1860-1862), 4 vol. in-8); — *Géographie générale* (1866, in-8); — *Généalogie de la maison de Bourbon, de 1259 à 1869* (1869, in-8); — *Les Volontaires de 1792 et le service militaire obligatoire* (1872, in-12); — *Histoire générale de la guerre de 1870-1871* (1872, in-12); — *Abrégé de la géographie de la France* (1875, in-12); — *Lettres intimes de Henri IV* (1876, in-8); — *Histoire ancienne* (1877, 3 vol. in-12); — *Les Grands Faits de l'histoire de France racontés par les contemporains* (1878-1880, 8 vol. in-12); — *Le Château de Versailles* (1881, 2 vol. in-8); — *Le Siège de Belfort* (1882, in-16); — *Les Grands Faits de l'histoire de la géographie* (1882-1884, 5 vol. in-12); — *L'Armée en France. Histoire et organisation depuis les temps les plus anciens* (1884, 3 vol. in-12); — *Le Cardinal de Richelieu* (1885, in-8); — *Le Siège de Metz en 1552, relation par Ambroise Paré* (1886, in-8); — *Étude biographique sur Colbert* (1886, in-8); — *Étude biographique sur Sully* (1887, in-8); — *Les Grands Généraux de Louis XIII* (1887, in-8); — *Les Grands Généraux de Louis XIV* (1888, in-8); — *Les Grands Marins du règne de Louis XIV* (1888, in-8); — *Notices historiques sur les généraux et marins du XVIIIe siècle* (1889, in-8).

— M. Edmond Frémy, directeur honoraire au Muséum d'histoire naturelle, est mort à Paris, le 3 février, âgé de quatre-vingts ans. Il était né à Versailles, le 28 février 1814. Son père, professeur de chimie à l'École Saint-Cyr et savant estimable, lui inspira de bonne heure le goût des sciences et particulièrement des sciences chimiques. Il eut l'honneur de remplir à l'École polytechnique, auprès de Gay Lussac, les fonctions de préparateur. M. Pelouze, qu'il avait connu répétiteur à cet établissement, devenu professeur à l'École polytechnique et au Collège de France, se fit suppléer par lui. Plus tard, M. Frémy devint titulaire de la chaire de chimie de l'École polytechnique; il remplaça de même Gay-Lussac au Muséum en 1860. Cependant de nombreux mémoires et des recherches assidues avaient déjà illustré le nom du professeur. Ses travaux sur l'ozone, ses expériences sur les acides gras, plus tard ses essais de production artificielle des rubis sont bien connus. Aussi, membre de l'Académie des sciences dès 1857, il succéda en 1879 à l'illustre Chevreul dans la direction du Muséum. Les résultats des travaux de M. Frémy sont consignés dans de nombreux mémoires épars dans les *Comptes rendus de l'Académie des sciences* et dans les *Annales de chimie*. Mais il laisse aussi des ouvrages plus considérables dont nous donnons ci-dessous les titres : *Abrégé de chimie* (1848, in-12), avec M. Pelouze; — *Notions générales de chimie* (1853, in-8), avec le même; — *Traité de chimie générale* (1863-1865, 7 vol. in-8, 3e édition du *Cours de chimie générale* publié en

3 vol. en 1849), avec le même ; — *Conférence sur l'oxygène et l'ozone* (1860, in-8) ; — *Les Volontaires de la science* (1868, in-4) ; — *Le Métal à canon* (1874, in-8) ; — *Sur la génération des ferments* (1875, in-8) ; — *Discours préliminaires sur le développement et les progrès récents de la chimie* (1881, gr. in-8) ; — *Les Laboratoires de chimie* (1881, gr. in-8), avec MM. Carnot, Jungfleisch et Terreil ;—*Encyclopédie chimique* (1881 et années suivantes, gr. in-8. En cours de publication);—*Le Guide du chimiste* (1885, gr. in-8), avec M. Terreil ; — *Chimie végétale, La Ramie* (1886, in-8).

— Nous devons encore accorder une mention toute spéciale à un savant profondément chrétien, M. Félix Robiou, professeur à la Faculté des lettres de Rennes, mort dans cette ville, le 3 février. C'est aussi là qu'il était né en 1818. De solides études lui ouvrirent les portes de l'École normale (1840). Agrégé en 1847, docteur ès lettres en 1852, il professa dans plusieurs lycées de province avant de se voir appelé à la Faculté des lettres de Strasbourg (1870). La guerre, qui nous arracha cette ville, l'empêcha d'y rester. C'est alors qu'il fut nommé à l'École des hautes études fondée assez récemment par M. Victor Duruy. Il y professa de 1871 à 1874. Appelé à la Faculté des lettres de Nancy (1874), il fut transféré, sur sa propre demande, à la Faculté de Rennes, où il enseigna d'abord comme chargé de cours (1875) et bientôt comme professeur titulaire (1877). Il y occupa tour à tour les chaires d'histoire et d'institutions de la Grèce. Depuis 1882, il était membre correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il était aussi de la Société des antiquaires de France. C'est surtout l'archéologie égyptienne qui a captivé son attention. De nombreux articles de lui sont insérés dans les *Annales de philosophie chrétienne*, dans le *Correspondant*, dans les *Mélanges d'archéologie égyptienne et assyrienne*, dans le *Muséon*, dans la *Revue archéologique* et dans la *Revue des questions historiques*. Nous citerons de lui : *Aegypti regimen quo animo susceperint et qua ratione tractaverint Ptolemaei* (1862, in-8) ; — *De l'Influence du stoïcisme à l'époque des Flaviens et des Antonins* (1852, in-8) ; — *Essai sur l'histoire de la littérature et des mœurs pendant la première moitié du XVIIe siècle* (1858, in-8) ; — *Campagne de Manlius Vulso contre les Galates* (1863, in-8) ; — *Histoire des Gaulois d'Orient* (1866, in-8) ; — *Itinéraire des Dix mille. Étude topographique* (1873, in-8, fasc. 14 de la *Bibliothèque de l'École pratique des hautes études)* ; — *Mémoire sur l'économie politique, l'administration et la législation de l'Égypte au temps des Lagides* (1876, in-8) ; — *Questions homériques* (1876, in-8, fasc. 27 de la *Bibliothèque de l'École pratique des hautes études)* ; — *Les Institutions de la Grèce antique* (1882, in-12) ; — *Questions d'histoire égyptienne* (1884, in-8) ; — *Les Institutions de l'ancienne Rome* (1885-1888, 3 vol. in-18), en collaboration avec M. D. Delaunay ; — *Peut-on reconnaître dans la théologie de l'ancienne Égypte des traces de la révélation primitive?* (1892, in-8).

— M. Joannes Dümichen, le fameux égyptologue allemand, est mort le 7 février, à Strasbourg. Né le 15 octobre 1833, à Weissholz, près Grossglogau, en Silésie, il avait fait ses études successivement à Glogau, à Berlin et à Breslau. Élève de Brugsch et de Lepsius, il entreprit un premier voyage en Égypte aux frais du gouvernement prussien (1863-1866) ; deux autres fois, il retourna dans ce pays, et en 1869 il servit de guide au Kronprinz. Lorsque la guerre eut permis à l'Allemagne de nous enlever l'Alsace et Strasbourg, M. Dümichen fut nommé professeur d'égyptologie à l'Université de cette dernière ville. Nous donnons ici la liste des importants travaux, qui lui ont donné un rang éminent parmi les égyptologues de notre époque : *Bauerkunde der Tempelanlagen von Dendera in einem der geheimen Corridore im Innern der Tempelmauer aufgefunden und erläuternd mitgetheilt* (1865, in-4) ; —

Geographische Inschriften altägyptischer Denkmäler, formant les tomes 3 à 6 du *Recueil de monuments égyptiens* de Brugsch (1865-1885, 4 vol. in-4) ; — *Altägyptische Kalender-Inschriften in den Jahren 1863-1865 an Ort und Stelle gesammelt* (1866, in-fol.) ; — *Historische Inschriften altägyptischer Denkmäler in den Jahren 1863-1865 an Ort und Stelle gesammelt* (1867-1869, 2 vol. in-fol.) ;— *Altägyptishe Tempelinschriften in den Jahren 1863-1866 an Ort und Stelle gesammelt* (1867, 2 vol in-fol.) ;—*Die Flotte einer ägyptischen Königin aus dem 17. Jahrh. vor unserer Zeitrechnung und altägyptisches Militair* (1868, in-fol.) ; — *Resultate der auf Befehl des Königs Wilhelm I von Preussen in Sommer 1863 nach Aegypten entsendeten archäolog.-photograph. Expedition* (1869, in-fol.) ; — *Die ägyptische Felsentempel von Abu Simbel und seine Bildwerke und Inschriften* (1869, in-8) ; — *Eine vor 3000 Jahren abgefasste Getreiderechnung* (1870, in-4) ; — *Photographische Resultate einer auf Befehl S. M. des Kaisers von Deutschland, Königs von Preussen Wilhelm I, nach Aegypten entsendeten archäol. Expedition* (1871, in-fol.); — *Carl Werner's Nilbilder. Erläunternder Text*, en collaboration avec A. G. Brehm (1872, in-fol.) ; — *Ueber die Tempel und Gräber im alten Aegypten und ihre Bildwerke und Inschriften* (1872, in-8) ; — *Die erste bis jetzt aufgefundene sichere Angabe über die Regierungszeit eines ägyptischen Königs aus dem alten Reich* (1874, in-8) ;— *Geschichte des alten Aegyptens* (1878, in-8), dans *l'Allgemeine Geschichte in Einzeldarstellungen*, dirigée par Oncken ; — *Baugeschichte des Denderatempels* (1877, in-fol.) ; — *Die kalendarischen Opferfestlisten von Medinet-Habu* (1881, in-fol.) ; — *Zur Erinnerung an Richard Lepsius* (1884, in-8) ; — *Der Grabpalast des Patuamenap in der thebanischen Nekropolis* (1884-1885, 2 vol. in-fol.) ; — *Die Oasen der libyschen Wüste* (1877, in-4).

— Le Révér. Charles Merivale, doyen d'Ely, est mort le 29 décembre dernier. Né en 1808, il fit d'excellentes études qu'il termina à l'Université de Cambridge. Ayant embrassé la carrière ecclésiastique, il fut longtemps recteur de Lanford en Essex (1848-1869), jusqu'à ce qu'il devînt doyen d'Ely, dont il conserva les fonctions jusqu'à sa mort. L'ouvrage qui le fit le plus remarquer et qui lui assure une place très honorable parmi les savants qui se sont occupés de l'histoire ancienne, est son histoire de la Rome impériale. Le petit abrégé d'histoire romaine qu'il a donné en 1875 est également fort apprécié en Angleterre. Outre les ouvrages dont nous donnons ici la liste, le Rév. Ch. Merivale a collaboré au *Blackwood's Magazine* et publié plusieurs sermons, parmi lesquels nous ne citerons que le premier recueil, qui est aussi sa première publication : *Sermons preached at Cambridge* (1838, in-8) ; — *History of Rome under the Empire* (1850-1864, 8 vol. in-8) ;—*Fall of the Roman Empire* (1853, in-8) ; — *Account of the Life and writings of Cicero from the German of Abeken* (1854, in-8) ; — *Keatsii Hyperionis Libri 1-2* (1862, in-8) ; — *The Conversion of the Roman Empire* (1864, in-8) ; — *The Conversion of the Northern nations* (1865, in-8) ; — *Homers Iliad translated in English rhymed verse* (1869, 2 vol. in-8) ; — *A general History of Rome* (1875, in-8) ; — *Roman triumvirates* (1876, in-18) ; — *Saint-Paul at Rome* (1878, in-12) ; — *The Conversion of the West : the continental Teutons* (1878, in-12) ; — *Four Lectures on Epochs of early Church history* (1879, in-8).

— On annonce encore la mort : de M. le marquis Charles d'Alvimare de Feuquières, inspecteur de la Société française d'archéologie, auteur de recherches archéologiques sur l'Eure-et-Loir, mort à Dreux, le 20 janvier, âgé de soixante-seize ans ;—de M. Paul Bataillard, ancien élève de l'École des chartes, archiviste de la Faculté de médecine de Paris, auteur de curieuses et savantes recherches sur les Tsiganes et sur la question d'Orient, mort le 2 mars, à soixante-dix-huit ans ;—de M. le chanoine Joseph-Marcellin Boil-

LOT, curé-doyen de Sainte-Madeleine, à Besançon, qui, entre autres publications, a donné en deux gros volumes, pleins de choses souvent critiquables, son autobiographie, mort le 1er février, à l'âge de quatre-vingt-un ans ;—de M. le docteur Édouard BROUSMICHE, médecin principal de la marine en retraite, mort à Brest, à quatre-vingt-quatre ans, le 20 février ; — de M. COINDRE, ingénieur en chef des ponts et chaussées, mort à Angers, à quarante-six ans, le 2 février ; — de M. César-Denis DALY, architecte, directeur de la *Revue de l'architecture*, auteur d'ouvrages importants, mort le 13 janvier ; — de Mme Maria DERAISMES, bien connue par ses luttes pour la « cause des femmes, » à laquelle on doit entre autres ouvrages : *Le Théâtre chez soi* (1863, in-8) ; *Nos Principes et nos mœurs* (1867, in-12) ; *Ève contre M. Dumas fils* (1872, in-12) ; *France et progrès* (1873, in-12) ; *Droits de l'enfant* (1886, in-12), morte le 8 février ; — de M. l'abbé DESVAUX, ancien professeur de rhétorique au petit séminaire de Chartres, curé-doyen de la Madeleine de Chateaudun, mort à cinquante et un ans ; — du R. P. Alexis DUMAZER, directeur du collège de l'Assomption à Nîmes, mort le 19 février ; — de M. Alfred DUMESNIL, ancien professeur au Collège de France, où il avait succédé à Edgar Quinet dans la chaire des langues orientales, auteur d'ouvrages sur l'art, par exemple *l'Art italien* (1854, in-18), et qui laisse des Mémoires, mort à Vascœuil (Eure), le 18 février, âgé de soixante-treize ans ; — de M. Charles FAUVETY, auteur de nombreuses études philosophiques, mort le 11 février ; — de M. Hippolyte FÉRAUD, à qui l'on doit divers ouvrages d'histoire relatifs à la Provence, mort à quatre-vingt-un ans, le 17 janvier ; — de M. Émile LABBÉ, professeur honoraire à la Faculté de droit de Paris, auteur de quelques études juridiques, mort à Paris, le 23 février ; — de M. Ferdinand MANDAGOT, directeur de l'école municipale Colbert, mort le 23 février, à quarante-sept ans ; — de M. François OSWALD, critique dramatique du *Matin*, mort le 13 février ; — de M. Louis PILLET, président de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Savoie, mort à Chambéry, à soixante-quinze ans, dans les premiers jours de février ; — de M. Maurice ROGIER, rédacteur de *l'Écho de Paris*, mort le 4 février ; — de M. Albert DE ROUCY, auteur d'études historiques et archéologiques insérées principalement dans le *Bulletin de la Société historique de Compiègne* et parmi lesquelles on peut citer : *L'Obituaire des Célestins de Saint-Pierre en Chastres ; Notice sur des fouilles exécutées à Gury en 1869 ; La Céramique de Sigillée de Compiègne et de ses environs ; Notice sur des monnaies trouvées dans les tombes franques de Champlieu et de Chelles ; Notice sur une statue trouvée en 1871 dans la forêt de Compiègne ; Notice sur des chaussures antiques trouvées dans le nord de la Gaule ; Figures de divinités gauloises en bronze trouvées à La Croix Saint-Ouen ; Notice sur un cimetière gallo-romain* [à Chevincourt] ; *Denier épiscopal inédit de Noyon* (*Revue numismatique*, t. X. Nouv. série, 1865) ; *Quinze contes picards* (1884, in-8), mort le 6 février, à Compiègne, âgé de quatre-vingts ans ; — de M. l'abbé TAPIN, ancien professeur de philosophie au collège de Falaise, mort à Caen, le 23 février ; — de M. Nicolas THIZELOUP, professeur au lycée de Caen, mort à soixante-dix ans, le 24 février, à Caen ; — du P. Maxime VIALLET, des Augustins de l'Assomption, rédacteur de *la Croix*, mort à trente-cinq ans, le 9 février ; — de M. Jules-François VIETTE, ancien ministre de l'agriculture et des travaux publics, longtemps collaborateur de journaux républicains, tels que *le Doubs*, *le Républicain de l'Est*, *la Démocratie franc-comtoise*, mort à cinquante et un ans, à Paris.

— A l'étranger, on annonce la mort : de M. Robert M. BALLANTYNE, auteur de nombreux ouvrages pour la jeunesse, mort à Londres, le 8 février ; — de M. A.-V. BELOSTOSKI, éminent jurisconsulte russe, mort à Saint-Pé-

tersbourg, le 26 février; — de M. le docteur BILLROTH, professeur de clinique chirurgicale à la Faculté de médecine de Vienne (Autriche), mort à Abbazia, âgé de soixante-cinq ans; — de M. Frank BOLLES, secrétaire de l'Université Harvard, botaniste et ornithologue, mort le 10 janvier, à Cambridge, à peine âgé de trente-sept ans; — du célèbre musicien Hans VON BÜLOW, gendre de Liszt, qui, outre de nombreuses partitions et des morceaux pour le piano, laisse des travaux estimés de critique musicale, mort au Caire, le 13 février, âgé de soixante-quatre ans; — de M. Edmond CALLIER, publiciste polonais, à qui l'on doit des ouvrages de science et de littérature et une biographie de Kosciuszko *(Bibliografii do dziejów i zycia Tad. Kosciuszki)*, mort le 15 décembre, âgé de soixante-et-un ans, à Posen;—de M. George William CHILDS, grand éditeur américain, propriétaire du *Public Ledger*, à qui l'on doit les *Recollections of general Grant* (1885), mort à Philadelphie, le 3 février; — de M. H.-W. DULCKEN, auteur d'ouvrages d'éducation, collaborateur de *The Illustrated London News*, mort en février; — de M. Wilhelm J. VON FREEDEN, fondateur de l'observatoire maritime de Hambourg, mort le 2 février, âgé de soixante-douze ans, à Bonn; — de M. Henri GOLDSMITH, auteur de recherches sur les Parlements d'Édouard Ier, mort en février; — de M. Jean TER GOUW, historien hollandais, mort le 12 janvier, à Hilversum, âgé de quatre-vingts ans; — de M. Karl HASSKARL, botaniste, mort à Cassel, le 5 janvier; — de M. August HIRSCH, professeur de médecine à la Faculté de Berlin, mort le 28 janvier, à soixante-seize ans; — de M. Auguste DE JABA, ancien consul général de Russie à Erzeroum, numismate et polyglotte, qui laisse plusieurs ouvrages écrits en français et notamment un *Dictionnaire kourde-français* publié par les soins de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg, mort à quatre-vingt-douze ans, au commencement de février;—de M. P.-L. LEYLAND, littérateur, mort à quatre-vingt-un ans, le 20 janvier, à Halifax;—de M. F.-L. LIEBENBERG, auteur d'ouvrages sur l'éducation, mort le 22 janvier, âgé de quatre-vingt-quatre ans; — de M. le docteur Albert LÜCKE, célèbre professeur de l'Université de Strasbourg, où il dirigeait la clinique chirurgicale, mort à soixante-cinq ans, le 20 février; — de M. Gottlieb LÜNEMANN, professeur de théologie à l'Université de Gœttingue, mort le 2 février, à soixante-quinze ans; — de l'illustre naturaliste russe A.-Théodor MIDDENDORFF, membre de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg, connu par ses explorations en Sibérie et dans la Nouvelle-Zemble, mort à soixante-dix-neuf ans, le 3 février, à Saint-Pétersbourg; — de M. George Bartlett PRESCOTT, électricien et physicien, mort le 18 janvier, âgé de soixante-quatre ans, à New-York; — de M. Gisbert de Hoop SCHEFFER, connu par des travaux d'histoire ecclésiastique, mort le 31 décembre, à Amsterdam; — de M. Osw. SEIDENSTICKER, professeur de langue et de littérature allemandes à l'Université de Philadelphie, mort à soixante-neuf ans, le 10 janvier; — de M. Aloys SPRENGER, orientaliste, mort en janvier; — de M. Fr. ULLRICH, professeur de géologie et de minéralogie à l'École technique de Hanovre; — de M. John-François WALLER, poète, mort le 19 janvier; — de miss Ella WEED, romancière et auteur d'ouvrages pour l'éducation féminine, morte le 10 janvier, à New-York; — de M. Émile WEYR, professeur de mathématiques à l'Université de Vienne, mort le 25 janvier, à quarante ans; — de miss C. Fenimore WOOLSON, romancière américaine, morte à Venise, le 23 janvier; — du compositeur espagnol ZABALZA, mort le 20 février.

LECTURES FAITES A L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES. — Dans la séance du 2 février, l'Académie a entendu la lecture d'une lettre de M. Geoffroy, qui annonce la découverte dans l'atlas de Slaen, à Vienne, de

dessins de ruines romaines existant à Bordeaux au XVIIe siècle. — Dans la séance du 9 février, M. Barth a lu un mémoire de M. Jacobi sur l'âge des Rig-Védas, qu'il fait remonter au XLe siècle avant J.-C.; M. Henri Cordier a fait ensuite une communication sur un atlas catalan qui a appartenu à Charles V, roi de France. — Le 23 février, après la lecture d'un mémoire de M. Ravaisson sur la légende d'Achille, M. Cagnat communique à l'Académie une inscription découverte en Tunisie et relative au fossé dont Scipion entoura Carthage.

Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques. — Dans la séance du 3 février, M. Bonet-Maury a continué la lecture de son mémoire sur l'unité morale des grandes religions de la terre. — Le 10 février, M. Arthur Desjardins a lu une étude sur la diplomatie aux XVe et XVIe siècles. — Dans la séance du 17 février, M. Ch. Lévêque a fait une communication sur le cinquième volume de l'*Histoire de la psychologie des Grecs*, par M. Chaignet. M. Levasseur a ensuite commencé la lecture d'un mémoire intitulé : *La Mission économique de l'Académie des sciences morales et politiques de 1835 à 1891*. — Le 24 février, M. Charles Huit a communiqué à l'Académie la première partie d'une étude sur le Lysis de Platon.

Paris. — On lira avec le plus vif intérêt l'important *Rapport présenté à M. le ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts*, par M. Georges Picot, *au nom de la commission des Bibliothèques nationale et municipales chargée d'examiner l'état de l'Inventaire des livres imprimés de la Bibliothèque nationale et les moyens d'en effectuer l'impression* (Paris, Imp. nationale, in-4 de IV-76 p.). M. Picot, président de la commission, expose ce qui a été fait et ce qui reste à faire, « l'œuvre d'hier » et « l'œuvre de demain. » Il constate (*Avant-propos*, p. 3) que « l'inventaire des imprimés de la Bibliothèque nationale, patiemment poursuivi depuis tant d'années, est désormais terminé et que l'achèvement de cette œuvre immense coïncide avec la présentation de ce rapport. »

—La *Revue bleue* du 20 janvier dernier publie un curieux article de M. Albert Cim sur la situation difficile créée présentement aux *Auteurs, éditeurs et libraires*. M. A. Cim a résumé avec autant de justesse que d'esprit les causes diverses de cette situation. Pour combattre la crise, déclare-t-il en forme de conclusion, « il faudrait s'en prendre à la fois à la surproduction de la librairie, à l'importation étrangère, à la multiplicité des journaux et surtout de leurs suppléments, ou recueils similaires, à la passion de plus en plus répandue des courses et du *pneu*.... » Est-ce bien tout? M. Cim nous paraît avoir oublié un petit détail qui ne manque point d'importance, à savoir : le défaut de stabilité dans notre état gouvernemental et social qui incite nombre de gens à garder leurs espèces en poche : une poire pour la soif; car il n'y a pas, hélas! que le livre qui souffre.

— Sans cesse, il naît des revues nouvelles; et il serait bien long de les signaler toutes à nos lecteurs. Mais il en est que nous ne pouvons passer sous silence, comme celles qui touchent aux études bibliographiques. De ce nombre sont les *Archives de la Société française des collectionneurs d'ex-libris* (siège de la Société, 95, rue Prony; Paris, imp. Pelluard, rue Saint-Jacques, 212, 1 fr. 50 le numéro). Nous avons annoncé déjà la fondation de la Société; faisons connaître sa revue. Les *Archives* ont surtout pour objet de mettre les membres de la Société en rapport les uns avec les autres; de permettre à ceux-ci de poser des questions auxquelles ceux-là pourront répondre. « L'*ex-libris* touchant à l'histoire par bien des côtés (histoire de ses propriétaires, aussi bien qu'histoire des bibliothèques), les *Archives* pourront publier à l'occasion des articles historiques. » Les notices artistiques ;

les articles de blason ou de généalogie, trouveront également un accueil bienveillant dans la nouvelle revue. Des gravures hors texte ou dans le texte ajouteront à l'intérêt de la publication. Le premier numéro contient, de M. le docteur Bouland, une notice sur un *Ex-libris* de Henri II d'Albret, sire de Pons ; une autre sur les Armoiries de la ville de Metz ; des instructions pour le décollage des *ex-libris*.

— Nous avons annoncé autrefois le projet formé par M. Fernand Bournon d'une *Correspondance historique* qui devait servir d'intermédiaire entre les diverses personnes qui s'intéressent aux études historiques. Ce projet, qui avait paru délaissé pendant quelque temps, vient d'être repris par son ancien auteur et par M. F. Mazerolle, et le cadre de la revue a été agrandi. C'est le 25 janvier qu'a paru le premier numéro de la *Correspondance historique et archéologique, organe d'informations mutuelles entre archéologues et historiens* (Paris, 11, quai Conti ; en dépôt chez M. Champion). Quatre sections dans la nouvelle revue; l'indication partielle de ce que renferme chacune d'elles dans le premier numéro fera connaître à nos lecteurs la manière dont est conçu le recueil : I. *Mélanges et documents*. Nous trouvons ici un rapide aperçu des principaux accroissements des collections du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale pendant l'année 1893; une note de M. Ch. Sellier sur l'origine du nom de la rue de Château-Landon, à Paris ; des recherches de M. Mazerolle sur des graveurs de sceaux et de jetons, etc. II. *Recherches critiques*. Ici nous rencontrons M. Frantz Funck-Brentano, qui emprunte à ses « inépuisables » Archives de la Bastille un nouvel article sur *les Privilèges de l'Académie royale de musique*, et le commencement d'une curieuse étude de M. Labande sur les mœurs et coutumes matrimoniales de l'Avignonnais aux XIVe-XVe siècles, où nous relèverons seulement une phrase bizarre (p. 19) : *matrimonialiter copulari*, quoi qu'en pense l'auteur de l'article, ne brave pas plus l'honnêteté que l'expression française « contracter une union. » III. *Questions*. IV. *Chronique*. Nous souhaitons longue vie à la *Correspondance*.

— Sous ce titre : *Un Drame religieux du moyen âge. Le Miracle de Théophile* (Paris, Retaux, in-8 de 33 p., extrait de la *Revue historique et archéologique du Maine*), notre collaborateur M. Marius Sepet vient de publier le travail écrit par lui pour le Congrès provincial récemment tenu au Mans sous les auspices de la Société bibliographique. Dans cette étude, il ajoute un nouveau tableau, des renseignements nouveaux à ceux qu'il a déjà recueillis dans ses travaux antérieurs sur le théâtre religieux, et notamment dans son volume sur *le Drame chrétien au moyen âge*. La légende du clerc Théophile qui, ayant vendu son âme au diable, fut délivré pourtant de ce pacte infernal par l'intervention de la Sainte Vierge, a passionné nos ancêtres. Ils l'ont sculptée sur les portails, ils l'ont peinte de vives couleurs sur les verrières des cathédrales. M. Sepet, dans cet écrit, en retrace à grands traits les origines et les destinées littéraires, puis il insiste plus spécialement sur ses origines et ses destinées dramatiques, depuis le XIIe jusqu'au XVIe siècle, c'est-à-dire jusqu'à l'époque où la Renaissance substitua, pour ainsi dire, à la légende de Théophile, la légende analogue de Faust, d'où Gœthe a tiré son célèbre poème et qu'a récemment illustrée chez nous la musique de Gounod.

— Nous avons parlé, dans une de nos dernières chroniques, de la fondation d'une Société d'histoire littéraire de la France. Elle vient de publier le premier fascicule de sa *Revue d'histoire littéraire de la France* (Paris, A. Colin. Trimestrielle, 22 fr. par an). Nous y signalerons une étude de M. Joseph Texte sur *Béat Louis de Muralt et les Origines du cosmopolitisme littéraire au*

XVIIIe siècle ; une note de M. Ferdinand Brunot sur *Un Projet d' « enrichir, magnifier et publier » la langue française*, inséré par Seyssel dans son prologue de la traduction de Justin ; la publication, par M. Maurice Tourneux, de lettres inédites de Mme Geoffrin. Il y a aussi une chronique où l'on parle de quelques livres déjà bien anciens et où l'on fait des prodiges d'adresse pour signaler des ouvrages qui ne rentrent guère dans le cadre de la Revue.

— Le P. Henri Chérot, de la Compagnie de Jésus, publie un excellent et intéressant travail sous ce titre : *L'Éducation du grand Condé d'après des documents inédits. I. Le Collège de Bourges (janvier 1630-octobre 1632)* (Paris, imp. Dumoulin, gr. in-8 de 32 p. Extrait des *Études religieuses, philosophiques, etc.*). A de curieux détails sur le collège de Bourges succèdent des détails encore plus curieux sur l'éducation du tout jeune prince qui devint le grand Condé.

— M. Léopold Delisle publie *Deux Documents pour l'histoire du Collège de France. Discours inaugural et affiche du cours d'Alexandre Michel Denyau, lecteur et professeur royal en médecine. Juin et novembre 1669* (Paris, imp. Daupeley-Gouverneur, in-4 de 18 p.). Dans une délicate dédicace, le savant éditeur rappelle le culte voué par Mme Delisle à la mémoire de son illustre père, dont l'enseignement au Collège de France fut pendant vingt années si remarquable et si fécond, et il lui offre avec un charmant à-propos, « comme cadeau de nouvel an, la reproduction de deux pièces qui éclairent certains détails de l'histoire du Collège de France, glorieuse histoire, qui présente encore bien des lacunes, même après l'important volume [de M. Abel Lefranc] dont elle vient d'être l'objet. »

— Le tome XIX de la *Revue rétrospective*, que nous venons de recevoir (Paris, 55, rue de Rivoli, in-16 de 432 p., plus un index alphabétique de 8 p.), renferme des choses vraiment curieuses, parmi lesquelles nous signalerons : *Le Baron de Ferriol et Mlle Aïssé*, par M. Eugène Asse ; — *Souvenirs de la guerre d'Espagne, 1809-1812* (fin) ; — *La Bataille de Fontenoy, racontée par le baron d'Heiss*, bataille qui eut lieu le 11 mai 1745 et à laquelle le narrateur a pris part ; — *Pièces relatives aux journées des 5 et 6 juin 1832*, souvenirs d'une conversation de Mahul (de Carcassonne) avec le général de Laidet, dont nous avons eu déjà l'occasion de parler plus longuement ; — *Journal intime de M. G.-T. de Villenave (1804-1805)*, reproduction d'un manuscrit de la bibliothèque de M. le baron Jérôme Pichon ; — *Croquis d'après nature de quelques artistes contemporains* (2e série), par M. Joseph Burty ; — enfin quelques pages intitulées : *Le Général O'Hara, gouverneur anglais de Toulon, prisonnier en 1793*, et qui ne peuvent manquer d'amuser les lecteurs français.

— M. Henri Stein, notre collaborateur, vient de publier deux nouvelles brochures. La première est intitulée : *Recherches sur les imprimeries protestantes. Les Ateliers typographiques de François Chayer à La Ferté-sous-Jouarre et à Sedan* (Paris, A. Fontaine, gr. in-8 de 9 p. Extrait de la revue *le Livre et l'Image*). La seconde a pour titre : *Le Contrat de mariage de Marie Touchet* (Orléans, Herluison, gr. in-8 de 16 p.). Ces deux opuscules se recommandent par l'intérêt du texte et des notes et aussi par leur bonne mine, la seconde surtout, qui est d'une élégance charmante et telle que le requiert une publication *per nozze*, ayant été imprimée « à l'occasion du mariage de M. Lucien Auvray avec Mlle Marthe Mercier, 23 mai 1893. » François Chayer, le créateur de l'atelier typographique de la Ferté-sous-Jouarre, était si peu connu, que la seconde édition de *la France protestante* l'a passé sous silence. M. Stein, à l'aide des actes de l'état civil protestant de Sedan et des registres de l'Académie de cette ville, a pu donner sur sa bibliographie des détails très

précis. Il a décrit deux livrets rarissimes, imprimés par Chayer en 1697 et dont aucun bibliographe n'avait encore parlé. Le *Contrat de mariage de Marie Touchet*, du 20 octobre 1578, publié d'après le texte des Archives nationales, est précédé d'une notice écrite avec autant d'exactitude que d'agrément sur la séduisante amie de Charles IX.

— De notre collaborateur M. E. Beauvois signalons les deux nouvelles publications : *Les Papas du Nouveau Monde rattachés à ceux des Iles britanniques et nordatlantiques* (Louvain, gr. in-8 de 40 p. Extrait du *Muséon*), et *Notice sur la Finlande. Archéologie, mythologie, histoire, littérature et beaux-arts* (Paris, Lamirault, in-8 de 47 p. Extrait de la *Grande Encyclopédie)*. Ajoutons seulement que la brochure sur la Finlande est complétée par une *Bibliographie* en quatre pages où sont groupées toutes les indications utiles. Ceux qui liront la *Notice sur la Finlande* ne manqueront pas de penser que si beaucoup d'articles de la *Grande Encyclopédie* avaient autant de valeur, ce serait un incomparable recueil.

— M. le vicomte Oscar de Poli publie l'*Inventaire des titres de la maison de Billy* (Paris, in-8 de XLV-300 p., tiré à cent exemplaires). Le volume, très élégamment imprimé, est orné de six planches qui représentent des armoiries et des sceaux de la maison de Billy et les portraits de Jacques de Billy et du général de Billy. L'inventaire des titres, fort soigneusement dressé, est précédé d'une intéressante introduction et suivi d'un *Index des sources*, où les indications bibliographiques sont aussi précises que nombreuses, et d'un *Index des noms de famille*.

— Un très curieux volume vient de paraître, contenant les *Inventaires de l'hôtel de Rambouillet à Paris, en 1652, 1666 et 1671, du château de Rambouillet en 1666 et des châteaux d'Angoulême et de Montausier en 1671*, publiés par M. Charles Sauzé, pour la Société archéologique de Rambouillet (Tours, imp. Deslis, in-8 de 192 p.). Ces inventaires proviennent des papiers de famille du comte de Lescours réunis dans le château de Salles, vendu en 1873, papiers qui furent acquis par le père de M. Charles Sauzé. Ce dernier a regardé comme un devoir de publier les précieux documents arrachés par M. le docteur Sauzé à une destruction certaine. Tout est intéressant dans le recueil : l'introduction analytique, les inventaires (meubles, papiers, bibliothèque), les notes. Les amis de l'histoire littéraire et artistique du XVIIe siècle y trouveront d'abondants renseignements sur les d'Angennes, leurs parents, leurs amis et leurs habitations.

— Un arrêté et un décret récents ayant, pour l'enseignement secondaire, accordé, à côté de l'allemand ou de l'anglais, une place à la connaissance de l'espagnol, M. Alfred Morel Fatio, directeur adjoint à l'école pratique des Hautes Études, s'est inspiré de la pensée que si certains livres élémentaires pouvaient suffire à des écoliers, les professeurs manqueraient peut-être de l'outillage érudit qui leur serait nécessaire. Pour s'éclairer sur les besoins de l'enseignement nouveau afin de permettre aux intéressés d'apprécier le projet qu'il méditait, M. Morel Fatio a voulu leur transmettre, à titre de spécimen, le commentaire d'une ode célèbre de Fernando de Herrera, *l'Hymne sur Lépante* (Paris, Picard, in-8 de 37 p.). M. Morel Fatio nous donne d'amples détails biographiques sur l'auteur de cet hymne, dont il fait ensuite un savant examen au point de vue du mérite littéraire, de la langue et de la versification, puis après avoir ainsi bien préparé le lecteur, il lui offre l'ode dans son entier en y joignant un utile commentaire.

— Sous le titre de *Miettes d'histoire*, M. Eugène Halphen nous donne un précieux petit recueil de *Pièces inédites publiées d'après les manuscrits de la Bibliothèque nationale* (Paris, Champion, in-8 de 25 p.). Ce que l'on appré-

ciera surtout dans l'élégante plaquette, c'est une douzaine de lettres du roi Henri IV adressées au maréchal de Matignon, au duc de Nivernois, au chancelier de Bellièvre, au duc de Lorraine, à Madame, sœur du roi, à Messieurs de son Conseil d'État, etc.

— On lira avec charme et édification *la Légende de Notre-Dame de Boulogne, poème,* par le R. P. H. Chérot. 2e édit. (Paris, Retaux, petit in-8 de 35 p.). Le gracieux poème est divisé en sept chants : *L'Arrivée de Notre-Dame, 633 ; Les Croisades ; Comment Notre-Dame fut faite comtesse de Boulogne par Louis XI, 1478 ; Comment au temps de Henri VIII Notre-Dame se montra bonne Française, 1544-1550 ; Le Puits du château d'Honvault, 1567 ; Comment en 1793 la statue de Notre-Dame fut brûlée en place publique et une main sauvée; Comment Mgr Haffreingue reconstruisit Notre-Dame.* On voit que c'est toute une petite monographie.

— M. Ernest Michel, le *globe-trotter* catholique bien connu, vient de publier en brochure (Paris, 8, rue François Ier, in-32 de 29 p.) le texte d'un travail lu au congrès des sociétés savantes de 1892 sur l'*Expansion de la France,* sa nécessité et les moyens de la développer. Il adjure les pouvoirs publics, la presse, les citoyens, de prendre garde que la France, se laissant devancer dans la voie de l'expansion coloniale par les puissances rivales, ne déchoie de son rang et il indique les remèdes à son état de stagnation.

— Les *Opuscules* de M. Boyer de Bouillane (Paris, Retaux, in-16 de 106 p.) sont un recueil de discours ou de rapports abordant les questions les plus intéressantes, lus ou prononcés de 1887 à 1891. Ainsi l'auteur traite tour à tour des conférences de Saint-Vincent de Paul, de l'Assistance publique, des Associations religieuses, etc. Il a parlé deux fois à l'assemblée de Romans. Enfin il a fait le plus bel éloge d'un chrétien, M. Tailhand, qui fut aussi un grand serviteur de la France.

— Notre collaborateur M. Geoffroy de Grandmaison publie en ce moment, en feuilleton, dans l'*Univers*, la vie de l'abbé de Talhouët, c'est-à-dire l'histoire d'un curé breton au XVIIIe siècle. Autour de la figure de son héros, il a groupé quantité de renseignements inédits sur la situation du clergé français avant 1789. C'est toute une reconstitution historique d'une paroisse sous l'ancien régime. Comme M. de Talhouët fut déporté en Espagne et passa dix ans en exil, il y a là un autre objet de recherches de l'auteur; et les documents manuscrits qu'il produit viennent très heureusement corroborer ceux que déjà il avait trouvés aux archives des affaires étrangères et donnés dans son livre : *L'Ambassade française en Espagne pendant la Révolution.* Ils se complètent les uns les autres et ces deux ouvrages de M. Geoffroy de Grandmaison nous présentent, à l'heure actuelle, ce qui a encore été publié de plus complet et de plus typique sur l'intéressante question de l'émigration ecclésiastique en Espagne.

— Le numéro de février du *Petit Messager des Missions évangéliques* contient un article de M. Christol sur les descendants des réfugiés huguenots au Cap de Bonne-Espérance, où nous relevons ce passage à l'intention des bibliophiles : « Il y a à la bibliothèque publique de la ville du Cap, deux beaux manuscrits français du moyen âge. L'un d'eux, un livre d'heures, a appartenu à Marguerite de Valois ; l'autre est une remarquable copie du *Roman de la Rose.* »

— *L'Europe militaire*, revue bimensuelle, qui paraît depuis le 1er janvier (Paris, 167, rue Montmartre, 25 fr. par an), a pour objet « une étude suivie et approfondie du mouvement des idées et des controverses militaires à l'étranger. » La direction est entre les mains de M. N. de Pavlow.

— M. Tournier nous fait savoir,—et nous sommes heureux de le noter,—

que la Société des humanistes français, dont nous parlions récemment (*Polybiblion*, t. LXX, p. 180), n'admet pas seulement parmi ses membres des agrégés et des docteurs, comme nous l'avions répété d'après divers journaux, mais qu'elle est ouverte à tous.

Agenais. — La *Revue de l'Agenais* vient de publier une importante étude biographique de notre collaborateur M. Ph. Tamizey de Larroque sur *M. Adolphe Magen* (*1818-1893*) (Tirage à part, in-4 de 23 p.). M. Magen était un chimiste distingué, et un archéologue remarquable. M. Tamizey de Larroque cite de lui un trait qui prouve son amour filial tout à la fois et sa passion des livres. Dans cette notice il y a plus que de l'érudition : il y a du cœur.

Berry. — Assez récemment (deux ans environ), M. Lanéry-d'Arc et M. Lucien Jeny ont publié *Jeanne d'Arc en Berry*. Ce qu'ils ont si bien raconté du séjour que la Pucelle fit dans cette province, tous les détails qu'ils ont passionnément recueillis sur une phase imparfaitement connue de la vie de l'héroïne ont assuré un prompt et légitime succès à ce volume, dont une nouvelle édition vient de paraître (Paris, Techener, in-8 de 200 p.). Elle a été fort augmentée, illustrée de plusieurs gravures et terminée par une table alphabétique des noms cités. On annonce la prochaine publication (librairie Techener) d'un travail considérable, de l'apparition duquel il a déjà été parlé ici même, c'est-à-dire d'une Bibliographie raisonnée de tous les ouvrages relatifs à la Pucelle.

Bourgogne. — *Le Morvan illustré*, « organe de tout ce qui intéresse le Morvan, sans en rien excepter, si ce n'est l'énervante politique, » a commencé sa publication bimensuelle le 1er janvier dernier (Château-Chinon, Luquet, 8 fr. par an). Le directeur de la Revue est M. Charles Luquet. La poésie, l'histoire et le patois trouvent une place dans ce recueil dès le premier numéro, où nous trouvons entre autres la première partie d'*Essais sur la capitale du Morvan*, par M. Émile Cortel (cette première partie traite de l'étymologie du nom de Château-Chinon) ; *la Main de sang*, poésie en français de M. Louis de Courmont, et un conte en patois : *Le Mauvais Mouton*.

— M. le comte de Chabannes nous a donné le tome II de l'*Histoire de la maison de Chabannes* (Dijon, Jobard, in-4 de 1014 p., tiré seulement à soixante-dix exemplaires). Ce volume ne renferme pas moins de quatre cent quarante-deux pièces reproduites en entier, dont la première date de 1408 et la dernière de 1540. Une bonne table alphabétique de personnes et de lieux termine le recueil.

Bretagne. — Très piquante et très concluante est la brochure intitulée : *Le Roman de Perrinaïc. Réponse à M. Quellien. Défense de Perrinaïc contre ses panégyristes*, par M. J. Trévédy. (Extrait de la *Revue de Bretagne, de Vendée et d'Anjou*. Vannes, Lafolye, gr. in-8 de 30 p.); M. Trévédy montre avec autant de logique que de verve combien il est impossible d'être de l'avis de M. Quellien et de ne pas considérer Perrinaïc comme une mystification.

— M. Frain de la Gaulerye publie le cinquième fascicule de son considérable ouvrage : *Tableaux généalogiques. Notices et documents inédits au soutien du mémoire où il est fait mention de plusieurs familles établies à Vitré et paroisses environnantes aux XVe, XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles* (Vitré, in-4, de la page 86 à la page 166). La publication reste digne des éloges que nous lui avons déjà décernés.

— Les vingt-sept premières livraisons parues des *Paysages et monuments de la Bretagne*, de M. Jules Robuchon (Paris, Imprimeries-librairies réunies; Fontenay-le-Comte, Jules Robuchon, in-folio) contiennent deux monographies : 1° pour le Morbihan, les cantons d'*Auray* et de *Quiberon* (liv. 1 à 13);

2° pour le Finistère, les cantons de *Pont-l'Abbé-Lambour*, de *Fouesnant* et de *Plogastel-Saint-Germain* (liv. 14 à 27). — Dans *Auray et Quiberon*, le texte, par M. G. de Cadoudal, remplit 66 pages in-folio; l'illustration comprend 24 grandes héliogravures hors texte, et dans le texte 4 autres héliogravures de moindre format et 30 vignettes de diverses tailles. Dans *Pont-l'Abbé, Fouesnant et Plogastel-Saint-Germain*, le texte, par MM. Paul du Châtellier et Émile Ducrest de Villeneuve, atteint 87 pages, et l'illustration 26 grandes héliogravures hors texte, 7 autres héliogravures dans le texte et 92 vignettes. L'archéologie préhistorique et gauloise, si féconde en Bretagne, occupe naturellement une grande place dans ces monographies; les vieux manoirs pittoresques n'y manquent pas; mais ce qui domine, c'est l'architecture et la sculpture religieuses. Aux vues d'églises, de chapelles, de cloîtres, de calvaires, M. Robuchon a joint des reproductions de statues, de chapiteaux, de frises et d'objets mobiliers ecclésiastiques. Sur les 50 grandes planches hors texte de ces deux premières monographies, 16 seulement appartiennent aux paysages et à l'architecture militaire ou civile; les 34 autres se réfèrent à des œuvres d'art chrétien. Toutes ces grandes planches sont remarquablement réussies. — La troisième monographie (en préparation) traitera de *Saint-Malo*, *Paramé*, *Saint-Servant et Dinard* (Ille-et-Vilaine).

Champagne. — Qu'est-ce que *la crehue et le droit de crehue en matière de ferme ou amodiation au XIVe siècle?* M. l'abbé Pétel, un membre savant de la Société académique de l'Aube, en une brochure in-8 de 15 pages, répond en discutant la solution donnée autrefois par M. Lefèvre et en établissant que la crehue n'était autre chose que l'enchère.

Dauphiné. — M. l'abbé Ginon, curé de Saint-Joseph, à Grenoble, vient de distribuer à quelques amis : *L'Abbé L. Guétal, impressions et souvenirs* (Grenoble, Allier, in-8 de 24 p.). Cette notice émue fait revivre avec bonheur ce grand peintre des solitudes alpestres qui était en même temps un bon prêtre et un cœur d'or. Un beau portrait est ajouté.

— En prenant la présidence de l'Académie delphinale, M. l'abbé Ginon a eu à prononcer l'éloge de son prédécesseur, et il a publié : *M. Eugène Chaper d'après sa correspondance* (Grenoble, Allier, in-8 de 151 p.). M. Chaper a laissé dans le Dauphiné un renom auquel bien peu peuvent aspirer; la vie de l'industriel, de l'homme politique, du bibliophile délicat est bien connue. M. Ginon, auquel la correspondance de M. Chaper a été communiquée, nous montre l'homme dans son intimité. Les lettres sont d'abord écrites de Crimée par le jeune officier, puis de Paris pendant le siège et la Commune; les dernières nous montrent la résignation du malade qui sait que ses jours sont comptés. Cette publication intéressera les historiens au même titre que les amis du défunt; M. Chaper voyait juste. Un magnifique portrait gravé par Champollion sert de frontispice.

— Sur le tard de la vie, le docteur Chabrand fait profiter ses compatriotes des matériaux historiques qu'il a patiemment recueillis pendant de longues années. Nous connaissions de lui d'importantes publications telles que celle qu'il a consacrée aux Vaudois et protestants des Alpes; il s'applique aujourd'hui à serrer de près l'histoire de Briançon, son pays natal. Dans trois études : *Briançon pendant la Révolution* (Gap, Jouglard, in-8 de 71 p.); —*Le Blocus de Briançon, 1815* (Gap, Jouglard, in-8 de 48 p.); — *Aperçu historique sur Briançon, ses escartons et l'intendant d'Angervillers* (Grenoble, Vallier, in-8 de 49 p.), il aborde la vie intime de la région et il le fait avec non moins de charme que d'autorité

— Le culte de Pie VI, que Napoléon envoya mourir à Valence, est resté

profond dans le Dauphiné. Dans sa plaquette : *Documents sur le transport des cendres de Pie VI de Valence à Rome* (Valence, Céas, in-8 de 15 p.), M. l'abbé Rance-Bourrey publie huit lettres inédites et confidentielles que Mgr Spina écrivit au cardinal Consalvi pendant la translation. Ces documents précieux seront accueillis avec intérêt.

— M. Aimé Vingtrinier, bibliothécaire de la ville de Lyon, est le plus aimable et le plus érudit des Lyonnais. On le verra charmant et spirituel si on lit ce retour au genre qui lui valut un si joli succès dans sa jeunesse : *De Lyon à Uriage* (Grenoble, Drevet, in-8 de 12 p., extrait du journal *le Dauphiné*). Ce que c'est que d'aller, par un temps propice, dans cet admirable pays d'Uriage ! les beaux vers y coulent légèrement, comme la vie.

— La station de Mons-Seleucus, dans les Hautes-Alpes, a conservé avec raison le privilège de préoccuper les historiens et les archéologues. M. l'abbé Allemand, qui s'est déjà signalé par de nombreux travaux d'érudition, reprend un point controversé. Dans sa *Note sur la bataille de Mons-Seleucus et le prétendu lac de Chabestan* (Gap, Jouglard, in-8 de 10 p.), il établit que la bataille a eu pour centre La Beaumette et que le lac n'a jamais existé que dans l'imagination de Ladoucette.

— Il y a quelques années, il s'est fondé à Grenoble un syndicat d'initiative destiné à faire connaître le Dauphiné. On lui doit déjà l'amélioration de plusieurs hôtels, la création de services de diligences dans des régions pittoresques, la mise à l'étude de lignes ferrées, et il a su parler aux yeux en faisant placarder de superbes affiches qui font la joie des collectionneurs. Il distribue aujourd'hui gratuitement *Excursions en Dauphiné* (Grenoble, Breynat, in-16 de 47 p.). Tous les renseignements utiles aux touristes sont parfaitement condensés dans cette gracieuse plaquette ornée d'un grand nombre de gravures mais déparée par une carte indéchiffrable.

— L'agence Fournier réimprime pour la treizième fois son *Guide de Grenoble et de ses environs* (Grenoble, Breynat, in-16 de 149 p.). De courtes notices et de nombreuses gravures ont suffi à faire le succès de cet opuscule, qui se présente avec une belle couverture en chromo et qu'un plan de la ville accompagne.

Flandre. — Dans sa brochure : *Une Fausse Miniature concernant la ville de Lille* (Paris, Plon et Nourrit, in-8, 13 p. et pl.), M. L. Quarré-Reybourbon a montré avec quel art les faussaires cherchaient à tromper les amateurs en fabriquant à leur intention de fausses miniatures représentant des scènes historiques ou des vues de ville, en empruntant les détails à des miniatures déjà connues et même publiées et s'en aidant pour la restitution topographique d'anciennes gravures.

Franche-Comté. — Pour ceux qui ont connu et apprécié comme il le méritait feu Auguste Castan, l'érudit bibliothécaire de Besançon, la notice que M. Léonce Pingaud vient de lui consacrer : *Auguste Castan et la Franche-Comté* (Besançon, imp. P. Jacquin, in-8 de 13 p. Extrait des *Annales franc-comtoises*, janvier-février 1894), apparaîtra comme une vraie perle. Impossible, en quelques pages, de mieux mettre en relief cette figure typique. Typique, en effet, fut ce savant chartiste, qui, dédaignant les situations supérieures auxquelles, de l'aveu de tous, il aurait pu facilement aspirer à Paris, préféra revenir à son point de départ afin de se vouer presque entièrement à sa chère province. Son tort unique fut de gaspiller sa prodigieuse activité à des travaux multiples, d'importance secondaire, qui eussent cependant rendu jaloux, par leur diversité, le plus ardent des bénédictins d'autrefois, et cela sans qu'une grande œuvre, toujours espérée, sortît enfin de sa plume, brisée dans sa main par une mort subite et prématurée.

M. Léonce Pingaud a résumé cette vie utile et bien remplie avec le talent et l'esprit qu'on lui connaît, et parfois même avec une entraînante éloquence.

— Une autre vie, moins brillante, plus ignorée, est celle du *Docteur Perrod* (de Saint-Amour du Jura). Son fils Maurice a publié sur ce mort regretté des « Souvenirs » destinés surtout aux amis de cet homme de bien (Lons-le-Saunier, imp. Martin, petit in-16 de 34 p.). Nous signalons sympathiquement cette courte biographie de M. Perrod qui, sur une scène restreinte, sut accomplir sans défaillances ses devoirs de médecin dévoué et de bon citoyen.

Guyenne et Gascogne. — La Société philomathique de Bordeaux organise pour l'année prochaine une de ces expositions considérables auxquelles elle préside périodiquement. Les sociétés savantes et la municipalité feront paraître à cette occasion plusieurs ouvrages. La ville a demandé à M. Camille Jullian une *Histoire de Bordeaux* qui remplacera fort avantageusement l'œuvre insuffisante de Dom Devienne. De son côté, la Société des archives historiques de la Gironde s'occupe activement d'un volume où seront reproduits, par les meilleurs procédés héliographiques, plusieurs centaines d'autographes de célébrités bordelaises.

— On s'occupe beaucoup à Bordeaux de Clément V, depuis quelque temps. Des fouilles faites à l'église d'Uzeste par M. l'abbé Brun, curé de cette paroisse, ont amené la découverte d'ossements que des juges compétents estiment être ceux du premier pape d'Avignon. Son tombeau, fort endommagé par les huguenots au xvie siècle, va être prochainement restauré par les soins du service des Monuments historiques. Trois membres de la Société archéologique de Bordeaux, MM. l'abbé Brun, Brutails et Berchon vont publier, dans le recueil de cette compagnie, des mémoires abondamment illustrés sur le célèbre pontife, son tombeau et la belle église collégiale qu'il avait fondée à Uzeste. — De *Nouvelles Études sur Clément V*, basées essentiellement sur son *Registre*, sont en cours de publication dans la *Revue catholique de Bordeaux*. Elles ont pour auteur un jeune érudit très laborieux, M. l'abbé Lacoste.

— Parmi les monographies les plus intéressantes, il faut citer celle de l'*Église Saint-Louis de Bordeaux* (Bordeaux, Bellier, in-8 de 32 p.), que vient d'extraire M. Blanchy, du journal l'*Aquitaine*. C'est là un rapport très circonstancié qui fait le plus grand honneur à son auteur.

Limousin. — Dans l'*Œuvre de Limoges à Catane* (Extrait du *Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze*. Brive, imp. Marcel Rodre, (in-8 de 15 p.), Mgr Barbier de Montault discute la question de savoir si la statue de sainte Agathe à Catane est l'œuvre de Giovanni di Bartolo de Sienne, comme le veut M. Müntz, ou si elle ne provient pas plutôt d'un atelier limousin, comme le suggère M. Annibal Campani, à propos d'un opuscule sur la matière de M. Sciuto Patti.

— *Les Bras-reliquaires exposés à Tulle en 1887*, que le même érudit étudie dans une autre brochure (Tulle, imp. Crauffon, in-8 de 8 p.), sont au nombre de quatre. Trois de ces bras (celui de l'église de Saint-Ferjeux et ceux de l'église de Beaulieu) appartiennent au xiiie siècle. Le quatrième, de l'église de Chamberet, a été attribué au xive siècle par M. Rupin dans l'*Œuvre de Limoges*. Mgr Barbier de Montault en abaisse la fabrication au siècle suivant.

Lorraine. — Mgr l'évêque de Nancy vient de publier un admirable mandement pour le carême de 1894. Il a pris pour sujet : *La Vie chrétienne est-elle une vie surnaturelle, c'est-à-dire divine ?* (Nancy, Crépin-Leblond, in-8 de 72 p.). L'éminent prélat donne de hautes leçons dans un beau langage et

cite avec une égale connaissance les Pères de l'Église et les écrivains de notre temps, même les plus antireligieux. Pages à lire, surtout par les sceptiques.

Marche. — M. Ambroise Tardieu vient de publier un *Grand Dictionnaire historique, généalogique et biographique de la Haute-Marche (département de la Creuse)*, qui ne contient pas moins de 431 pages in-4 à deux colonnes, où abondent les portraits, les vues, les blasons ; où l'on trouvera également les renseignements anciens et les indications modernes. Il y a même pléthore de données historiques, car tel personnage a son portrait parce qu'il a « surveillé les Anglais à Herment en 1393. » Ailleurs s. v. du Peyroux, les filles du marquis M. T. Léon ne sont pas indiquées, tandis que s. v. Carnot, on nous indique Mme Cunisset, dont le mari retrancha le nom au bas d'un roman plus que faible, publié par le *Temps* grâce à la parenté de M. Cunisset (n'ajoutez pas : Carnot) avec M. le Président de la République.

Normandie.—M. T. Raulin a donné, dans le *Bulletin de la Société des antiquaires de Normandie*, une étude vraiment complète sur *la Foire de saint Simon et de saint Jude, vulgairement appelée foire aux malades, de la Maladrerie, de Beaulieu ou de Bicêtre, tenue dans la banlieue ouest de Caen depuis la seconde moitié du XIIe siècle jusqu'à nos jours* (Caen, H. Delesques, in-8 de 112 p.). Non seulement ce travail renferme de nombreux détails locaux fort intéressants, mais M. Raulin, esprit des plus distingués, a su mettre en relief tout ce qui a trait à l'histoire de la civilisation et des mœurs depuis le XIIe siècle jusqu'à nos jours. Il y a notamment des questions de procédure, de prix de denrées, de quantité de marchandises ; de secours aux lépreux, aux malades, puis aux prisonniers, qui sont mises au jour pour la première fois, avec toute la sagacité d'un érudit qui n'a négligé aucune source. Il existe pourtant en province des archives particulières qui restent obstinément fermées, mais cette fois elles se sont ouvertes. Puisse-t-il en être fréquemment ainsi !

— Bien curieux ce *Procès criminel à la haute justice de l'abbaye de Montivilliers en 1493*, que nous conte l'éminent archiviste de la Seine-Inférieure, M. Charles de Beaurepaire (Rouen, Cagniard, in-8 de 24 p.). Outre les détails qu'il fournit sur la juridiction des religieuses, il est plein de renseignements exacts et précis sur les mœurs du XVe siècle en Normandie. La scène du vol est des plus curieuses, et l'indemnité de déplacement du bourreau est à noter. Un érudit commentaire nous met à même d'apprécier les faits, notamment en ce qui concerne l'enseignement extraordinaire donné en ce temps-là.

— Le docteur Jousset, de Bellême, a été biographié par M. le vicomte de Broc, dans le dernier numéro du *Bulletin de la Société Historique et archéologique de l'Orne* sous le tire : *Un Historien du Perche* (Alençon, Renaut de Broise, in-8 de 9 p.). Cicéron, lui-même, rend hommage, sous la plume de M. de Broc, au modeste savant, qui aimait tant son pays, autrefois et aujourd'hui, « esprit plein d'originalité, ouvert aux choses du passé comme à celles du présent ; un caractère et un cœur droit. » Bel éloge que peu de personnes mériteraient en entier.

— MM. l'abbé F. Blanquart et Régnier viennent de publier, avec une introduction et des notes sous le titre de *Tableau de l'église de Gisors* (Rouen, imp. Cagniard, in-8, 104 p.), une curieuse description en vers de ce monument et des œuvres d'art qu'il renferme, écrite en 1629, par Antoine Dorival, qui exerçait dans cette ville le métier de potier d'étain.

— M. Charles Vérel, l'auteur de la *Petite grammaire du patois de l'arrondissement d'Alençon*, et qui vient de fonder les *Annales de Normandie* (Men-

suel. Nonant, Orne), nous annonce pour le second numéro de cette publication, un Dictionnaire du patois normand. Déjà, le fascicule de janvier contient entre autres articles une nouvelle en patois.

Poitou. — Les dernières livraisons parues des *Paysages et monuments du Poitou*, de M. Jules Robuchon, sont les suivantes : 1° pour la Vienne : *Le Loudunais* (cantons de Loudun, de Moncontour, de Monts-sur-Guesne et des Trois-Moutiers), notices par MM. Roger Drouault (pour la partie historique) et G. Balleyguier (pour la partie archéologique), M. A. Tornézy (pour l'article sur la ville et le château de Richelieu) et M. le comte d'Aviau de Piolant (pour l'article sur le château de Ternay); in-folio, 99 p., 24 héliograv. hors texte, nombr. dessins dans le texte (liv. 198 à 210) ; — 2° pour la Vendée : *Benet*, notice par MM. René Vallette et O. de Rochebrune ; in-folio, 6 p., 2 héliograv., fig. dans le texte (livr. 211) ; — 3° pour les Deux-Sèvres : *Saint-Maixent* et les châteaux de la Villedieu-de-Comblé et de Cherveux, notices par M. Alfred Richard ; in-fol., 42 p., 13 héliogr. hors texte, nombr. fig. dans le texte (livr. 212 à 219) ; — *La Mothe-St-Héray*, notice par le docteur Prouhet ; in-fol., 34 p., 8 héliogr., grav. dans le texte (liv. 220 à 224) ; — *Saint-Généroux*, notice par MM. Arthur Bouneault et Jos. Berthelé ; in-fol., 6 p., 2 héliogr. hors texte, héliogr. et vign. dans le texte (livr. 225) ; — *Thénezay* et le château de la Rochefaton, notice par M. Bélisaire Ledain ; in-fol., 8 p., 2 héliogr. hors texte, vign. dans le texte (livr. 226). Comme on le voit, les *Paysages et monuments du Poitou*, dont la publication a commencé en 1883, marchent à grands pas vers leur achèvement.

— De M. A. Labbé, signalons : *Notes sur la famille Descartes* (Châtellerault, impr. Bichon-Jacob, in-8 de 25 p.).

— Il est peu de lettrés, dans la région poitevine, qui ne connaissent et n'apprécient le talent poétique de Jacquett (pseudonyme littéraire d'Édouard Lacuve, imprimeur-libraire à Melle, dans les Deux-Sèvres). Aussi y a-t-on considéré partout comme une bonne nouvelle la publication, depuis longtemps souhaitée, des *Fables en patois poitevin, la plupart imitées de La Fontaine* (in-4 de 172 p., orné de frontispices ou dessins originaux appropriés au texte de chacun de ces apologues). Si les petits poèmes de Jacquett sont là-bas très vivement goûtés, c'est qu'ils sont moins une imitation du grand fabuliste qu'une adaptation de quelques-uns des sujets traités par lui aux mœurs des madrés paysans du Poitou, sur lesquelles glose narquoisement la muse patoise du disciple de La Fontaine. — L'intérêt qui s'attache aujourd'hui à nos dialectes provinciaux, et celui qui mérite de s'attacher de tout temps aux dons de l'observation et de l'expression, dans quelque idiome que ce soit, permettent d'espérer que le livre de Jacquett trouvera des amateurs au delà des frontières de son cher pays natal et qu'il aura même des lecteurs à Paris aussi bien qu'à Melle.

— La Société des *Archives historiques du Poitou* vient de distribuer les tomes XXIII et XXIV de sa collection : *Recueil des documents concernant le Poitou contenus dans les registres de la chancellerie de France*, publiés par M. Paul Guérin, t. VI (in-8) ; — *Maintenues de noblesse de la généralité de Poitiers, 1714-1718*, par M. A. de la Bouralière, t. II (in-8).

Provence. — M. Réveillé de Beauregard nous donne des *Souvenirs du Castellet* (Var) qui contiennent à la fois d'agréables récits et descriptions, de sérieux documents, et où même se trouvent quelques jolis vers (Aix, impr. Nicot, gr. in-8 de 62 p.). Parmi les documents recueillis par l'auteur, mentionnons diverses chartes du moyen âge, notamment un procès-verbal de visite, du 4 mars 1323, des fortifications, munitions, armes et vivres du château et lieu du Castellet faite par ordre du roi Robert. Parmi les docu-

ments moins anciens, notons une transaction de 1543 entre le seigneur du Castellet et les habitants du lieu et l'acte de mariage (1629) de Vincent de Lombard et d'Anne de Castillon, fille du seigneur du Castellet.

— M. l'abbé Chaillan a publié de remarquables *Recherches archéologiques et historiques sur Trets et sa vallée* (Marseille, Aubertin ; Paris, A. Picard, in-8 de 234 p.). Il n'y a pas là que des faits locaux savamment recueillis, il a existé à Trets une « université éphémère » fort intéressante. Cent écoliers y recevaient l'instruction en 1363.

— M. Paul de Faucher publie des *Documents sur l'ancien ordre de Malte* par lui trouvés dans les archives de son beau-père, le marquis de Chénerilles, à Aix (Saint-Amand, in-8 de 19 p.). Ces documents, qui renferment des détails très peu connus, sont : le procès-verbal de la réception d'un chevalier comme profès (Jean-Paul de Chénerilles, 22 novembre 1671), des extraits d'une correspondance du XVIIe siècle, au sujet du présent annuel d'oiseaux de proie que le grand maître offrait aux rois de France, et d'une autre correspondance du siècle suivant, traitant des habitudes de la vie des jeunes pages du grand maître, à Malte. M. de Faucher, qui est un très habile généalogiste, a entouré toutes ces pièces de notes excellentes, parmi lesquelles on remarque une note biographique sur les quatre frères Chénerilles, qui furent tous chevaliers de Malte.

—M. G. de Rey publie l'*Almanach des saints de Provence pour l'année 1894 contenant le calendrier romain et le calendrier provençal* (Marseille, Imp. marseillaise, in-8 de 47 p.). Comme tous les ans, l'auteur ajoute à son almanach des notices fort bien faites sur divers saints. Aujourd'hui, c'est le tour de saint Héros, de saint Patrocle, de saint Jacques et de saint Albin, l'un et l'autre évêques d'Embrun, de saint Jacques, moine de Lérins, premier évêque de la Tarantaise, de saint Sulpice Sévère, moine à Marseille, de saint Cassien, fondateur de l'abbaye de Saint-Victor, de saint Quentin, de saint Castor, des saints Largus et Justus, de saint Amanruèse. M. de Rey puise aux bonnes sources et il cite des autorités comme C. Baronius, l'*Histoire littéraire de la France*, le *Gallia christiana*, les *Bollandistes*, etc.

Saintonge. — La Commission des arts et monuments de la Charente-Inférieure vient de publier le premier fascicule des notices qu'elle a décidé de consacrer aux monuments historiques classés de ce département. Ce premier fascicule, dû à M. F. Xambeu, traite des *Monuments mégalithiques* (in-8 de 12 p., avec une grande planche hors texte).

Savoie. — Bordelais et poète : ces deux adjectifs s'appliquent fort bien à Jean Guilloche, dont M. Tamizey de Larroque vient d'éditer le *Bien-Ducal* (Bordeaux, Gounouilhou, in-8 de 48 p., extrait des *Actes de l'Académie des sciences, belles lettres et arts de Bordeaux*). Qu'était-ce que Jean Guilloche? Un « notaire ou secrétaire » de Philibert II, duc de Savoie, qui composa, « pour charmer les ennuis d'une maladie et aussi pour se recommander à la bienveillance de son protecteur, » ce petit poème, tout à l'éloge de la Savoie et de son prince. Deux gravures en couleurs, dont un portrait, ornent cette édition, qui aura le tort grave, aux yeux de certains érudits arriérés, d'être une reproduction absolument graphique du manuscrit de Florence. Un glossaire se trouve à la fin du volume. Contrairement aux anciennes habitudes, l'on ne trouve, Dieu merci ! aucune note au bas des pages. Souhaitons à notre confrère beaucoup d'imitateurs.

Touraine. — MM. Mame, les éditeurs justement célèbres dans le monde catholique, ont publié deux remarquables brochures : l'une contient l'historique de *la Maison Mame (1796-1893), les Noces de diamant de M. et de Mme Alfred Mame*, enfin une *Notice sur le travail et les institutions patro-*

nales (in-8 de 19 p.). — L'autre est un éloge funèbre écrit par un maître dans l'art typographique, M. A. Quantin, dont nous saluons la haute intelligence, sur la tombe d'un ami : *Alfred Mame, 1811-1893* (in-8 carré de 45 p.). Après avoir loué l'homme et l'industriel, M. Quantin termine par une note émue sur le « chrétien sincère. » Nous ne pouvons que nous associer à cet hommage, car peu d'hommes ont fait autant de bien que M. Mame.

Vendée. — Signalons quelques pages émues consacrées par M. René Vallette aux *Souvenirs de la grande guerre* et notamment au *général d'Elbée* (les Sables-d'Olonne, imp. de l'*Étoile de la Vendée*, in-8 de 7 p.).

Allemagne. — Nous avons sous les yeux la neuvième année du *Kirchenmusikalisches Jahrbuch*, publié sous la direction de M. Fr.-X. Haberl (Regensburg, Pustet, in-8 de IV-44-123 p.). Outre la chronique de la musique d'église pendant l'année juillet 1892 à juillet 1893, rédigée à l'ordinaire par M. Anton Walter, nous y relevons une étude du P. Utto Kornmüller sur saint Wolfgang de Ratisbonne et sur ce qu'il a fait pour la musique religieuse ; une notice sur Karl Proske, par M. Fr.-X. Haberl ; des notes sur la chapelle de la cour ducale à Munich depuis la fin du XVIIe siècle ; et l'analyse par M. Michel Haller de la messe de Palestrina *O admirabile commercium*, dont la musique et les paroles se trouvent en tête du fascicule.

Angleterre. — Une nouvelle revue bibliographique sera lancée dans le courant de mars par la maison Kegan Paul, Trench, Trülner et Cie de Londres. Cette revue, comme feu *l'Art et l'idée* de M. Uzanne a, dès à présent, une existence comptée : elle durera trois ans seulement et finira avec le douzième numéro en décembre 1896. Entre autres articles annoncés pour le premier fascicule, nous notons celui de M. Maunde Thompson sur les manuscrits anglais à miniature, celui de M. Charles Elton sur les livres de la reine Christine de Suède, et celui de M. William Morris sur les livres illustrés d'Augsbourg et d'Ulm.

— Les mêmes éditeurs annoncent un important ouvrage de M. J.-H. Slater : *Early editions, a bibliographical survey of the works of some popular modern authors*. Cette bibliographie des éditions princeps du XIXe siècle anglais ne comprendra que les ouvrages devenus réellement rares.

— M. W. M. Sloane prépare depuis plusieurs années un travail sur Napoléon Bonaparte. Avant de paraître en volume, cette biographie de l'Empereur sera publiée dans le *Century* à partir de novembre prochain.

—La nouvelle revue, que publieront à partir du 15 avril MM. Elkin Mathews et John Lane de Londres, *The Yellow Book*, comprendra des nouvelles, des poésies, et des articles de critique.

Belgique. — La constitution des archives, en Belgique, repose en principe sur les mêmes bases qu'en France, c'est-à-dire que toutes les archives des anciennes institutions supprimées à la fin du siècle dernier par la Révolution, doivent être concentrées dans les capitales des provinces. Mais en France les dépôts d'archives départementales ne sont pas fermés, en ce sens qu'ils continuent de recevoir des versements de papiers administratifs. Il en est autrement en Belgique. Les archives de l'État dans les provinces ne recèlent que des documents antérieurs au XIXe siècle. Les papiers des administrations révolutionnaires, et tous les documents administratifs accumulés depuis cent ans, sont versés dans les archives provinciales. Une province toutefois, celle d'Anvers, n'a pas de dépôt d'archives de l'État. En revanche l'État possède jusqu'ici deux dépôts d'archives dans la province du Hainaut, l'un à Mons, au chef-lieu, l'autre à Tournai. Il est en ce moment question de la suppression de ce dernier, et de sa réunion à celui de Mons.

— Le célèbre auteur de la *Somme rurale*, Jehan Boutillier, a été depuis

plusieurs années, en Belgique, l'objet d'études plus ou moins bonnes. Il vient d'en paraître une nouvelle, due à M. Albert Allard, qui apporte quelques éléments nouveaux à la biographie de Boutillier. *Le Jurisconsulte Jehan Boutillier*, tel est le titre du court travail de M. Allard, soigneusement fait d'après des documents inédits conservés pour la plupart aux archives communales de Tournai, et publié en cette ville chez Vasseur-Delmée (in-8 de 24 p.).

— L'Académie flamande de Belgique prépare un grand dictionnaire biographique des écrivains des Pays-Bas méridionaux : *Biographisch Woordenboek der Zuid- Nederlandsche Schrijvers.*

— Le mouvement scolastique, qui depuis plusieurs années déjà, s'est dessiné dans le monde savant et qui a reçu du Souverain Pontife une vigoureuse impulsion, exerce son action en Belgique comme ailleurs. Mais jusqu'ici les scolastiques, qui avaient des organes un peu partout : en France, les *Annales de philosophie chrétienne* et la *Revue thomiste* (commune à la France et à la Suisse), en Italie, le *Divus Thomas* et l'*Accademia romana di S. Tommaso*, en Allemagne, le *Philosophisches Jahrbuch* de la Görresgesellschaft et le *Jahrbuch für Philosophie*, n'avaient point de revue en Belgique. C'est cette lacune que vient combler la *Revue néo-scolastique* publiée par la Société philosophique de Louvain, sous la direction de Mgr Mercier (Louvain, Uystpruyst-Dieudonné; Paris, F. Alcan. Trimestriel, 12 fr. par an). Le premier numéro a paru en janvier.

— Signalons encore uue petite publication périodique, qui mérite des encouragements : *L'Écrin scolaire* (Bimensuel, 4 fr. par an. Beauraing, imp. Longly-Collard), est un « recueil de devoirs faits par les élèves de l'école moyenne de Beauraing » (province de Namur). Cette publication, qui ne renferme pas seulement les devoirs des élèves, mais des observations sur ces devoirs et des corrigés, offre un certain intérêt pédagogique.

Bulgarie. — Dans la *Bibliothèque slave elzévirienne*, l'éditeur Leroux, de Paris, publie un curieux opuscule intitulé *les Bulgares*. C'est une consultation de contentieux international sur la situation que les traités et surtout la coutume font aux Bulgares. Le diplomate anonyme arrive à une conclusion tout à fait inattendue.

Espagne. — Les Pères espagnols de la Compagnie de Jésus entreprennent une publication que nous devons signaler ici. Les *Monumenta historica societatis Jesu* se publient par fascicules mensuels in-8 de 160 p. Comme l'indique le titre, ce n'est pas là une revue, mais un recueil de documents historiques. Le premier fascicule, paru en janvier, contient le commencement de la *Vita Ignatii Loiolæ et rerum societatis Jesu historia*, par le P. de Polanco († 1577), ouvrage resté jusqu'à présent inédit. Le prix de l'abonnement à cet important recueil (Madrid, librairies Del Amo, Hernández, Murillo) est de 25 fr. par an.

Italie. — La revue romaine *Analecta ecclesiastica*, dont nous avons annoncé en son temps la fondation, inaugure la publication d'une *Bibliothèque des Analecta ecclesiastica* par une notice de don Gregorio Palmieri, archiviste du Vatican, sur les archives de la Sacrée Congrégation du Cérémonial, et par le catalogue des documents qui y sont conservés. Cet inventaire sommaire présente cet avantage que chaque article est nettement séparé des autres; il apparaît ainsi plus clairement que cela n'a lieu d'habitude dans les travaux de ce genre, où les articles d'un même volume sont seulement séparés par un tiret. Voici le cadre de classement des volumes, qui donnera une idée de tout ce qu'on y peut trouver : Vol. 1-8 : cérémonial pratique pour les fêtes de l'année; vol. 9-10 : règlements pour les messes et cérémonies à la chapelle, pour les évêques assistants, etc.; 11-21 : cérémonies des bap-

têmes, ordinations, consécrations d'évêques et d'églises, bénédictions d'abbés, etc.; consistoires secrets, promotions de cardinaux, tradition du pallium, etc.; 22-27 : processions, jubilés, abjurations publiques; 28-40 : naissance de princes royaux, élections des empereurs, obsèques des souverains, etc.; 41-47 : ambassadeurs et ministres; 48-52 : voyages des Souverains Pontifes; 53-63 : pièces relatives aux distinctions, charges et offices des cardinaux, évêques, abbés, prélats, ministres de la chapelle, familiers du Pape; 64-108 : sièges vacants, conclaves, élections, consécration et prise de possession par les nouveaux pontifes; 109-117 : l'année sainte; 118-123: béatifications et canonisations; 124 : formules diverses; 125-178 : rites de l'Église romaine; cérémonial ecclésiastico-politico-civil de la cour du Pape et des cardinaux; 179-236 : mélanges; 237-350 : rituels pontificaux, etc., imprimés; 351-653; journaux et mémoires pour les établir. Voici le titre de cet intéressant opuscule : ***Brevis notitia et catalogus archivi Sacrae Congregationis Caeremonialis*** (Rome, imp. editrice romana, in-8 de 49 p.).

— Les sources françaises pour l'histoire de la conquête par Louis XII du Milanais étant assez peu abondantes, on saura bon gré à M. L.-G. Pélissier d'avoir publié deux ***Lettres inédites sur la conquête du Milanais par Louis XII*** (extrait des *Atti della R. Accademia delle scienze di Torino*, vol. XXIX. Torino, C. Clausen, in-8 de 13 p.). La deuxième de ces lettres a pour auteur Louis de Bourbon, fils aîné de Gilbert de Montpensier; la première est signée du même prince et de son cousin Charles de Bourbon, fils naturel du duc Jean II. M. Pélissier a ajouté des notes abondantes où l'on trouvera, entre autres choses intéressantes, une lettre inédite de Claire de Gonzague à son frère François, marquis de Mantoue, sur l'échange que lui proposait le cardinal d'Amboise des biens possédés par lui dans le Milanais, et les lettres, également inédites, de la donation à Yves d'Alègre de Pozzoli en Lombardie.

— Dans la première quinzaine de mars, la librairie L. Roux de Turin mettra en vente un important ouvrage, entièrement écrit en français : ***Le Comte de Cavour et la comtesse de Circourt.*** Cet ouvrage, précédé d'une préface de M. C. Nigro, contient les lettres adressées par l'illustre homme d'État italien à la comtesse, dont le salon réunit pendant plusieurs années à Paris les hommes les plus célèbres. Les lettres du comte de Cavour sont suivies de celles de la comtesse de Circourt.

Russie. — Notre éminent collaborateur le R. P. Martinov, S. J., vient de publier dans le *Monde latin et le monde slave* (1er janvier 1893) : ***Une lettre d'Anastase le Bibliothécaire***, fort importante parce « qu'elle contient une réponse à la demande que l'évêque de Velletri avait faite au sujet des sources grecques relatives à la découverte des reliques de saint Clément » (Voiron, A. Mollaret, in-8 de 11 p.).

Publications nouvelles. — ***Cours d'instruction religieuse***, par Mgr Freppel (2 vol. in-8, Roger et Chernoviz). — ***Grand Catéchisme par demandes et par réponses*** (in-18, Toulouse, Privat). — ***Doit-on croire? Examen de quelques difficultés***, par J. Leday (in-18, Delhomme et Briguet). — ***Astronomie et théologie***, par le R. P. T. Ortolan (in-8, Delhomme et Briguet). — ***Apologie du christianisme au point de vue des mœurs et de la civilisation***, par le R. P. A.-M. Weiss, trad. de l'allemand par l'abbé L. Collin (2 vol. in-8, Delhomme et Briguet). — ***Œuvres de saint François de Sales, évêque et prince de Genève et docteur de l'Église.*** T. III (in-8, Genève, Trembley). — ***L'Éducateur apôtre*** (in-18, Poussielgue). — ***Des Moyens de développer, par l'éducation, la dignité et la fermeté du caractère***, par le chanoine G. Ginon (in-18, Poussielgue). — ***Lorette. Le Nouveau Nazareth***, par G. Garratt (in-8, Société de Saint-Augustin). — ***Manrèse salésien, ou Méditations pour tous les jours de l'année***, par Un

missionnaire de Saint-François de Sales (in-18, Delhomme et Briguet). — *Lettres d'un curé de campagne*, publiées par Y. Le Querdec (in-18, Lecoffre). — *Tractatus canonicus de sacra ordinatione*, auctore P. Gasparri. T. II (in-8, Delhomme et Briguet).— *La Législation internationale du travail*, par P. Boilley (in-18, Alcan). — *De l'Équilibre politique du légitimisme et du principe des nationalités*, par A. de Stieglitz. T. I (in-8, Pedone-Lauriel). — *La Nationalité française*, par E. Rouard de Card (in-18, cart., Pedone-Lauriel). — *Le Code civil commenté à l'usage du clergé dans ses rapports avec la théologie et les questions sociales*, par le chanoine Allègre (2 vol. in-18, Roger et Chernoviz). — *Législation générale du culte israélite en France, en Algérie et dans toutes les colonies à la portée de tous*, par Penel Beaufin (in-18, Giard et Brière). — *Manuel juridique de la chasse*, par E. Dumont (in-18, Pedone-Lauriel). — *Code civil portugais*, trad. par F. Pelletier (in-8, Pedone-Lauriel). — *Régime des sociétés. Commentaire de la loi du 1er août 1893*, par H. Genevois (in-18, Marchal et Billard). — *De la contrebande de guerre et des transports interdits aux neutres*, par R. Kleen (in-8, Pedone-Lauriel). — *Philosophia naturalis in usum scholarum*, auctore H. Haan (in-18, Fribourg-en-Brisgau, Herder). — *Ontologia sive metaphysica generalis in usum scholarum*, auctore C. Frick (in-18, Fribourg-en-Brisgau, Herder). — *Dégénérescence*, par M. Nordau, trad. T. II (in-8, Alcan). — *Erreurs de Léon XIII dans l'encyclique « De conditione opificum, »* par C. Charpillet (in-18, Grasilier). — *Les Principes de 89 et le socialisme*, par Y. Guyot (in-18, Delagrave). — *Une Liberté nécessaire. Le Droit à l'association*, par Mgr le comte de Paris (in-18, Calmann-Lévy). — *Le Crime social*, par M. Zablet (in-18, Perrin). — *Le Socialisme contemporain*, par l'abbé Winterer (in-18, Lecoffre). — *Nos Femmes et nos enfants*, par L. Roger-Milès (in-18, Flammarion). — *De la Classification objective et subjective des arts de la littérature et des sciences*, par R. de la Grasserie (in-8, Alcan). — *Les Anciens Glaciers*, par A. de Lapparent (in-8, Tours, Mame). — *Les Rapports de la musique et de la poésie, considérées au point de vue de l'expression*, par J. Combarieu (in-8, Alcan).— *L'Organisation agricole et la sécheresse de 1893*, par L. Dubois de Lhermont (in-8, Pedone-Lauriel). — *Aviculture industrielle*, par P. Devaux (in-8, Deyrolle). — *Corso di analisi algebrica*, per E. Cesarò (in-8, Torino, Bocca). — *Le Chat*, par A. Landrin (in-8, G. Carré). — *Petit Dictionnaire étymologique de la langue française*, par Laurent et Richardot (petit in-16, cartonné, Delagrave). — *Mythes et poèmes*, par A. Bellessort (in-18, Lemerre).—*Les Houles*, par E. Beaufils (in-18, Lemerre). — *Pauca paucis*, par C. Tisseur (in-8, Lyon, Bernoux et Cumin). — *L'Obex*, par F. de Nion (in-18, Charpentier et Fasquelle). — *Mémoires d'un centaure*, par G. Sarrazin (in-18, Perrin).—*La Seconde Vie de Michel Teissier*, par E. Rod (in-18, Perrin). — *Le Grand Sylvain*, par P. de Barneville (in-18, Perrin). — *Au Retour*, par H. Ardel (in-18, Plon et Nourrit). — *Le Dragon impérial*, par J. Gautier (in-18, A. Colin). — *Le Corso rouge*, par P. Sales (in-18, Flammarion). — *Au Sortir du couvent*, par Cat (in-18, Grasilier). — *Mater dolorosa*, par R. Gloria (in-18, Grasilier). — *La Course à l'abîme. Deuxième veille. Nuit close*, par L. de Larmandie (in-18, Chamuel).—*Cœurs de femmes*, par C. Natal (in-8, Chamuel). — *Demoiselles à marier*, par A. Cim (in-18, Chailley).— *Les Chambres de Fernande*, par A. Verley (in-18, Lecoffre).—*Les Idées de la douairière*, par E. Meunier (in-18, Delhomme et Briguet). — *Œuvres complètes de Pierre de Bourdeilles, abbé et seigneur de Branthôme*. T. IX (in-18, cart., Plon et Nourrit). — *Histoire du commerce du monde depuis les temps les plus reculés*, par O. Noël. T. II (gr. in-8, Plon et Nourrit). — *Les Corporations ouvrières à Rome depuis la chute de l'Empire romain*, par E. Rodocanachi (2 vol. gr. in-4, cart., Picard). — *Kardinal Pole*, von A. Zimmermann (in-8,

Regensburg, Pustet). — *Saint Ignace de Loyola, fondateur de la Compagnie de Jésus, sa vie et son institut*, par D. Bartoli, trad. par le P. J. Terrien (2 vol. gr. in-8, Taffin-Lefort). — *S. Em. le cardinal Foulon, archevêque de Lyon et de Vienne, primat des Gaules, sa vie et ses œuvres*, par Mgr E. Lesur et F. Bournaud (in-8, Delhomme et Briguet). — *Michel Epitalon, diacre*, par le P. C. Groffier (in-8, Lyon, Vitte). — *Le Très cher Frère Trivier (1817-1893)*, par Mgr Ricard (in-8, Lyon, Vitte). — *Eudes, comte de Paris et roi de France (882-898)*, par E. Favre (in-8, Bouillon). — *David Rivault de Fleurance et les autres précepteurs de Louis XIII*, par l'abbé A.-F. Amis (in-8, Picard). — *Le Père Joseph et Richelieu (1577-1638)*, par G. Fagniez (2 vol. in-8, Hachette). — *Louis XIV et le Saint-Siège*, par C. Gérin (2 vol. in-8, Lecoffre). — *La Diplomatie sous Louis XV et le Pacte de famine*, par A. Soulange-Bodin (in-18, Perrin). — *Mémoires du général baron Thiébault*, par F. Calmettes. T. II, 1795-1799 (in-8, Plon et Nourrit). — *Mémoires du chancelier Pasquier*, publiés par le duc d'Audiffret-Pasquier, première partie. T. III, 1814-1815 (in-8, Plon et Nourrit). — *Les Origines de la France contemporaine*, par H. Taine. *Le Régime moderne*. T. II (in-8, Hachette). — *Récits de guerre. Combats de l'armée du Rhin (1870)*, par L. Yvert (in-8, Firmin-Didot). — *Les Canadiens de France*, par R. de Gourmont (in-8, Firmin-Didot). — *Un Coin du Bocage normand, ou l'Ancienne Paroisse Sainte-Suzanne devenue la Chapelle-Biche*, par A. Surville (gr. in-8, Le Mans, Harel). — *Essai historique sur la commune de Beaurains (Pas-de-Calais)*, par J.-A. Cottel (in-8, Arras, imp. de la Société du Pas-de-Calais). — *Un Episode de l'expansion de l'Angleterre*, par le colonel Baille (in-18, Colin). — *Mémoires de la cour d'Espagne de 1679 à 1681*, par le marquis de Villars, publiés et annotés par A. Morel-Fatio (in-18, cart., Plon et Nourrit). — *La Nation canadienne*, par C. Gailly de Taurines (in-18, Plon et Nourrit). — *Notas para a historia do Ceará*, pelo doctor R.-G. Studart (in-8, Lisbonne, typ. do « Recreio »). — *Victor Hugo après 1852*, par E. Biré (in-18, Perrin). — *Lectures historiques*, par A. Sorel (in-18, Plon et Nourrit). — *Les Chars aux diverses époques*, par le baron de Wismes (in-8, Picard). — *Manuel de diplomatique*, par A. Giry (in-8, Hachette). — *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, par C. Sommervogel. T. V (gr. in-4, Picard). — *Répertoire bibliographique à l'usage des bibliothèques paroissiales*, par le chanoine Signerin (in-18, cart., Lyon, Vitte). VISENOT.

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTION

Discours sur la superstition, de Clément XIV. — On a cité du pape Clément XIV un « Discours sur la superstition » : existe-t-il réellement ? et, dans ce cas, où a-t-il été publié ?

RÉPONSE

Revues (T. LXX, p. 96). — Les *Ephemerides liturgicae* sont une revue mensuelle latine, rédigée et publiée par les prêtres de la Mission (Lazaristes) de Rome, 2, via della Missione, Rome. Prix d'abonnement pour la France : 11 fr.

Les *Adnotationes* de Gurdellini ne sont pas une revue ; elles ont paru cependant par livraisons. C'est l'édition authentique des décisions de la S. C. des Rites, avec les notes de cet auteur, plusieurs fois réimprimées et continuées (Rome, imprimerie de la Propagande).

Le Gérant : CHAPUIS.

BESANÇON. — IMPR. ET STÉRÉOTYP. DE PAUL JACQUIN.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

ROMANS, CONTES ET NOUVELLES

1. *La Tourmente*, par PAUL MARGUERITTE. Paris, Kolb, 1893, in-18 de 313 p., 3 fr. 50.— 2. *Le Dragon impérial*, par Mme JUDITH GAUTIER. Paris, Colin, in-18 de 332 p., 3 fr. 50. — 3 *Cœurs russes*, par le vicomte C. MELCHIOR DE VOGÜÉ Paris, Colin, in-18 de 244 p., 3 fr. 50. — 4. *Souvenirs d'auberge*, par PAUL HAREL. Paris, Vic et Amat, 1894, in-18 de 200 p., 2 fr. — 5. *Mater dolorosa*, par RAOUL GLORIA. Paris, Savine, 1893, in-18 de 224 p., 2 fr. — 6. *Mémoires d'un Centaure*, par GABRIEL SARRAZIN. Paris, Perrin, 1893, in-18 de 231 p., 9 fr. 50. — 7. *France et Russie*, par le comte DE SAINT-AULAIRE. Paris, Calmann Lévy, 1894, in-18 de 320 p., 3 fr. 50. — 8. *Estelle*, par HENRI DE CHENNEVIÈRES Paris, Marpon et Flammarion, 1893, in-18 de 530 p., 3 fr. 50. — 9. *La Villa Esculape*, par CAMILLE FYLLIÈRES Paris, Téqui, 1894, in-18 de 312 p., 2 fr. — 10. *L'Obex*, par FRANÇOIS DE NION. Paris, Charpentier, 1894, in-18 de 270 p., 3 fr 50. — 11. *Le Corso rouge*, par PIERRE SALES. Paris, Flammarion, 1894, in-18 de 406 p., 3 fr. 50. — 12. *Naguère, aujourd'hui*, par Mme la comtesse DE BEAUREPAIRE. Paris, Téqui, 1894, in-18 de 428 p., 2 fr. — 13. *Le Grand Sylvain*, par PIERRE DE BARVEVILLE. Paris, Perrin, 1894, in-18 de 264 p., 3 fr. 50.— 14. *Les Idées de la douairière*, par E. MEUNIER. Paris, Delhomme et Briguet, 1894, in-12 de 262 p., 3 fr.—15. *Au sortir du couvent*, par CAT. Paris, Savine, 1894, in-18 de 250 p., 3 fr. 50. — 16. *Au retour*, par HENRI ARDEL. Paris, Plon et Nourrit, 1894, in-18 de 33 p., 3 fr. 50. — 17. *Demoiselles à marier*, par ALBERT CIM. Paris, Chailley, 1893, in-18 de 334 p., 3 fr. 50. — 18. *Nuit close*, par LÉONCE DE LARMANDIE. Paris, Chamuel, 1893, in-18 de 168 p., 2 fr.

1. — Je crois avoir déjà constaté que M. Paul Margueritte a du talent, — un talent fait à la fois d'audace dans le choix du sujet, d'acuité dans l'observation, de ténuité dans l'analyse, de sincérité dans l'expression; mais je crois avoir dit aussi qu'il manque de gaieté et de légèreté, que ses œuvres forcent l'estime, mais ne piquent pas la curiosité, et que, s'il est en même temps un naturaliste et un psychologue, son naturalisme est aussi lourd que celui de M. Zola, sans être aussi puissant, et sa psychologie aussi pédantesque que celle de M. Paul Bourget, sans être aussi aimable; il est vrai qu'elle est moins coquette, ce qui est une compensation. — J'éprouvais le besoin de répéter tout cela avant de vous dire que *la Tourmente* est une œuvre « importante, » point banale, mais triste et attristante. Il y est traité d'un problème de haute moralité, et il y est démontré que l'homme est mauvais, même quand il veut être bon.

Que doit faire un mari à qui sa femme avoue qu'elle l'a trompé avec leur meilleur ami? Tue-la! Tue-le! Tue-toi! Pardonne! Toutes ces réponses ont été données par les moralistes du roman et du théâtre, et il y en a même un qui a dit successivement : Tue-la! et Pardonne! ce qui doit bien gêner ses disciples, s'il en a. Le héros de *la Tourmente*, Jacques

Halluys, pardonne à sa femme Thérèse, mais il n'en est pas plus heureux. Il continue à souffrir, et doublement, de la faute de sa femme d'abord et, en outre, de son pardon à lui. C'est qu'il a découvert dans ce pardon un je ne sais quoi d'égoïste et par conséquent de vil : ce qui l'a inspiré, ce n'est pas la pitié désintéressée, ni le sentiment d'un devoir supérieur, c'est peut-être l'amour qu'il garde quand même pour Thérèse, c'est peut-être la plus vulgaire, la plus basse sensualité. Thérèse est belle, et la punir, c'eût été renoncer à elle et se punir soi-même. Et cependant il faudra se résigner à ce renoncement, pour garder l'estime de soi et rendre la vie commune encore possible! Faut-il s'y décider? Faut-il vivre avec Thérèse comme avec une sœur, âmes unies, corps séparés? C'est sur cette question et sur une réponse qui semble affirmative — provisoirement — que se termine cette *Tourmente*, qu'un romantique eût appelée : « Une Tempête sous un crâne conjugal. »

J'ai vu des gens que cette *Tempête*, si gravement, si longuement, si minutieusement décrite, n'a pas pu intéresser et qui ont demandé d'être ramenés à *Monte-Cristo* et aux *Trois Mousquetaires*. Ce sont des gens d'esprit léger, et qu'il faut renvoyer à M. Brunetière, lequel leur expliquera « que de même que » le sermon de Bourdaloue s'est transformé en une ode de Lamartine, ainsi le roman, par une série d'évolutions et de transformations, arrivera à être la forme la plus grave et la plus ennuyeuse de la pensée humaine, « encore bien qu' » il ait commencé par en être la plus frivole et la moins importante. » Pour nous, continuons à noter ce qu'il y a de remarquable dans *la Tourmente*, et d'abord la « simplicité » de la fable. On n'en peut pas rêver qui soit moins « chargée de matière. » L'action se réduit à l'aveu de Thérèse et aux agitations intérieures de Jacques. Mais si les personnages agissent peu, ils raisonnent beaucoup; ils passent le temps à s'expliquer leur inaction et à tenir registre de leurs agitations. Jacques, en particulier, se soulage en monologues très longs, qui deviennent parfois, il est vrai, des dialogues, mais des dialogues entre ses deux *moi*, le moi qui dit oui et le moi qui dit non, le moi qui accuse, le moi qui excuse, le moi qui veut, le moi qui ne veut pas! Ces procédés d'école et d'écolier me semblent d'ailleurs indignes de M. Paul Margueritte, et si je loue la simplicité de sa fable, je ne puis pas louer la « naïveté » par trop primitive de ses moyens de développement. Ce qui n'est pas naïf, par exemple, et ce qui est vraiment original, c'est la manière dont est faite la « scène à faire, » la scène du pardon. Elle est aussi peu « faite » que possible : aucune ficelle, aucune tirade, rien de déjà vu, de déjà entendu. Elle semble d'abord esquivée avec une sorte de pudeur artistique, qui est en somme une habileté supérieure. Après l'aveu de Thérèse, après la lettre où elle dit tout, et son infidélité, et ses remords, et son impuissance à vivre en gardant son secret (oh! ce genre de secret et d'aveu! Quand donc le ro-

man dira-t-il aux femmes coupables que cet aveu est une seconde faute pire que la première?), après donc cette lettre, le mari se rend auprès d'elle, non pas en vengeur, prêt à frapper, non pas en héros travaillé du besoin de se montrer sublime et d'éclater en belles phrases, mais en homme assommé, qui ne sait pas ce qu'il doit croire, ce qu'il doit faire. Il a quelques brèves interrogations, quelques mouvements brusques qui font craindre une explosion, mais qui font place tout à coup à une sorte de lassitude et d'anéantissement où survit seule une immense pitié pour la coupable : « Pauvre! pauvre! pauvre! » s'exclame-t-il, et il sort de la chambre sans avoir pris de résolution. A cette première entrevue qui ne résout rien en succèdent d'autres qui ne sont pas plus décisives, mais qui mettent entre ces deux âmes en détresse une sorte d'apaisement involontaire, inconscient, l'apaisement de l'accoutumance. Et enfin un jour, à une heure imprévue, dans la détente des larmes que ses yeux ne peuvent retenir et d'un attendrissement qui déchire son cœur et le rouvre à l'amour, Jacques dit à Thérèse : « Ne sois plus malade, sois heureuse! » Voilà la « scène à faire » terminée, mais divisée et fragmentée à travers des retards, des reprises, des hésitations qui, encore une fois, n'ont rien de « classique, » mais qui semblent être la vérité et la vie mêmes. C'est à la page 233 que le talent de l'auteur réserve cette récompense à ceux qui ne se sont pas laissé rebuter plus tôt par ses procédés.

Ce qui suit est trop court, le retour offensif de la tourmente, la crise aggravée par le mécontentement de soi-même, les repentirs d'un premier pardon, la honte de découvrir une part d'égoïsme dans l'acte le plus généreux en apparence, voilà ce qu'on eût aimé à voir développer avec plus d'ampleur. Cette seconde partie du roman était bien plus originale que la première, ou du moins pouvait le devenir. Car il y a longtemps qu'on a dit que « toutes nos vertus se perdent dans l'intérêt comme les fleuves dans la mer; » il y a longtemps qu'on sait que le vice peut s'introduire jusque dans la vertu, et que par conséquent il peut y avoir des pardons avilissants à l'envi de la faute même. Mais il y aurait eu un moyen de renouveler ces lieux communs de morale pessimiste : c'eût été de montrer comment nos vertus peuvent arriver à un certain désintéressement et comment, en conséquence, nos pardons peuvent être épurés, sans cesser pourtant d'être complets et sans se réduire, comme celui de Jacques Halluys, à une sorte de punition subie en commun par l'offenseur et l'offensé. — Le problème est difficile et peut-être insoluble à notre pauvre nature humaine. L'humanité laissée à ses propres ressources ne peut pas très aisément se dégager de l'animalité, s'élever de l'instinct brutal jusqu'au bien parfait. Un mari offensé, par exemple, a beaucoup de chances de rester, quoi qu'il fasse, un pauvre sire et, si l'on veut, « une brute, » brute féroce, s'il punit, lâche s'il par-

donne. Et alors? Et alors il ne reste plus à l'homme, pour être sûr d'échapper à l'égoïsme, que de chercher hors de lui, dans une inspiration étrangère et supérieure à lui, la règle de sa conduite, le courage et les motifs de certains actes difficiles, du pardon notamment. Un pardon accordé pour l'amour de Dieu ne sera jamais avilissant, alors même que l'égoïsme y trouverait son compte! Et c'est ce qu'on peut regretter que M. Margueritte n'ait pas songé à comprendre et à démontrer.

2. — *Le Dragon impérial* me faisait peur, et ce n'est qu'en maugréant contre les nécessités de la critique, obligée désormais à lire « ce dont elle parle, au risque de se laisser influencer, » que j'ai ouvert ce « roman historique. » Mais peu à peu ma mauvaise humeur s'est dissipée, le charme d'un vrai talent a opéré, et quoique *le Dragon impérial* soit un conte bleu — un conte jaune plutôt — peut-être parce que c'est un conte, j'y ai pris un plaisir extrême. Certains des collaborateurs de cette *Bibliothèque de romans historiques*, dont fait partie *le Dragon impérial*, pourraient demander à Mme Judith Gautier des leçons utiles sur l'art de rendre l'histoire poétique et amusante comme un roman, et sur l'art aussi de fondre en un tout harmonieux les tableaux de mœurs réelles et les aventures imaginaires. Les aventures des trois héros du *Dragon* sont d'ailleurs étranges et d'un orientalisme effréné. La scène est en Chine, probablement à la fin du XVIIe siècle de notre ère. « Nul n'ignore que si l'ombre d'un homme prend la forme d'un dragon...., cet homme trouvera un jour dans sa main la poignée de jade du sceptre impérial. Mais nulle bouche ne doit s'ouvrir pour révéler le miracle; car la fortune serait renversée et une nuée de malheurs descendrait du ciel. » Or, dans le grand champ de Chi-Tse-Po, à une courte distance de Pékin, un laboureur, nommé Ta-Kiang, abandonne brusquement sa tâche, emporté par une soudaine poussée d'ambition. Il va dire adieu à sa jeune fiancée, Yo-Men-Li, qui n'y comprend rien et se sent prête à éclater en sanglots, lorsque tout à coup elle aperçoit derrière Ta-Kiang l'ombre du Dragon. « Pars, dit-elle, tu seras glorieux. » Et, déguisée en homme, elle le suit, en compagnie du poète Ko-Li-Tsin, qui, lui aussi, a aperçu derrière Ta-Kiang le signe céleste. Tous trois entrent dans Pékin, et prennent part à une conspiration contre Kang-Shi, second (p. 48), troisième (p. 309) empereur de la dynastie des Tsings. Yo-Men-Li est désignée pour tuer le Fils du Ciel. Le chef des eunuques, un des principaux conspirateurs, la prend dans le palais comme serviteur de la table impériale. Et un jour qu'on avait reçu un poisson jaune de belle taille, pêché précisément et apporté par Ko-Li-Tsin, elle cache dans ledit poisson une épée, et, la sortant au moment du repas, elle frappe l'empereur. Mais sa main est trop faible pour tuer, et elle va être prise, lorsqu'elle disparaît tout à coup de la salle du festin. Ko-Li-Tsin, qui y était entré, caché dans une malle, y cache la jeune fille, et se fait prendre à sa

place. Il est enfermé dans une tour ; mais une cigogne, dressée par une femme amoureuse, lui apporte chaque jour du bambou, du papier, des ficelles de soie, avec quoi il se construit un parachute et s'envole de la tour. Il tombe dans un lac, et il allait se noyer, quand il est sauvé par un batelier, qui lui dit être poète, s'appeler Loon, et qui n'est autre que l'empereur en personne. De son côté, Yo-Men-Li, sortant de son coffre, s'était égarée dans le palais impérial et était entrée dans la chambre de Ling, le fils de l'empereur, qui la voit et se sent féru d'amour aussitôt. Elle en profite pour se faire rendre la liberté et rejoindre Ta-Kiang. Mais celui-ci, à la tête des rebelles, est déjà loin de Pékin. Il soulève les provinces, et a oublié Yo-Men-Li. Quelques semaines plus tard, il est reconnu par une partie de la Chine comme le vrai Fils du Ciel; il revient devant Pékin, non plus avec deux amis, mais avec deux cent mille hommes. Il va donner le signal de l'attaque—lorsqu'un envoyé de Kang-Shi vient lui proposer de lever le siège moyennant la délivrance de Yo-Men-Li ; s'il refuse, la jeune fille sera précipitée du haut des remparts. Ta-Kiang, insensible à tout ce qui n'est pas son ambition, donne le signal suspendu : Yo-Men-Li va être précipitée, mais un cavalier resplendissant survient qui l'enlève, en précipitant le bourreau à sa place.—Ce cavalier, c'est Ling, l'amoureux prince, qui demande en échange un peu d'amour ; mais la jeune fille lui répond : « J'aime Ta-Kiang ! » Alors Ling s'élance à la bataille, il cherche son rival parmi les assaillants, le trouve, engage avec lui un duel terrible, un corps-à-corps où il est sur le point de succomber. Mais tout à coup son visage rayonne, il a vu l'ombre du Dragon, et aussitôt, ramassant tout ce qui lui restait de forces, il pousse ce cri : « L'ombre du Dragon impérial marche derrière toi, Ta-Kiang ! » Le miracle étant révélé, la fortune est retournée ; Ta-Kiang près de vaincre est vaincu, et Kang-Shi, qui attendait sur son trône la nouvelle des dernières défaites pour se percer lui-même le cœur, reçoit la nouvelle de la victoire. Le laboureur, la jeune fille et le poète sont mis à mort, dans des conditions très dramatiques, très belles et douloureusement sublimes !

Voilà comment j'aime les romans historiques ! Celui-ci est franchement et effrontément romanesque, — tant mieux ! « Contez ! contez ! princesse, ces contes que vous contez si bien ! » Sans doute il y a de la « couleur locale » à profusion : je me garde d'en discuter l'exactitude ; il y a des caractères, et je les apprécie : Ta-Kiang, une force de la nature, force aveugle et brutale, marchant droit devant elle, et broyant tout sur son passage, les obstacles et les secours: Yo-Men-Li, le dévouement et l'esprit de sacrifice personnifiés; Ko-Li-Tsin, l'esprit, le courage, la verve toujours jaillissante, l'ingéniosité inventive, le mépris de la mort; c'est un Gascon d'Orient, Ko-Li-Tsin, un Chinois que les habitués de l'Ambigu comprendraient et applaudiraient. — Mais plus que la

psychologie élémentaire du *Dragon*, plus que son orientalisme, plus que la couleur et le pittoresque très appliqués du style, c'est la jolie sornette qui m'en plaît. Malheureusement il y a quelques détails au chapitre XVI qui m'obligent à l'interdire aux enfants ! Et c'est dommage, car c'est à eux surtout que s'adressent de pareils contes. Les hommes ne peuvent les goûter qu'en se faisant une âme d'enfant, par un effort dont ils ne sont pas toujours — je veux dire en tout temps — capables.

3. — Le volume où l'auteur a « essayé de peindre les *Cœurs russes* avec ce qu'ils ont de bon, d'imparfait et d'inexpliqué, » est une réimpression de « notes anciennes dont les plus récentes furent écrites et publiées il y a dix ans. » L'occasion n'est donc pas suffisante pour étudier soit « le Cœur russe, » soit le talent si élevé de M. de Vogüé. Rendons hommage, en passant, à l'un comme à l'autre, et rappelons simplement que les divers récits dont se compose ce volume sont empruntés, non plus à la littérature russe, mais à l'observation directe ou aux souvenirs personnels de l'auteur. Quelles que soient d'ailleurs ses sympathies pour la Russie, l'observateur n'a pas voulu écrire un panégyrique ; les *Cœurs russes* qu'il nous présente sont très différents : sublime jusqu'au martyre avec le vieux colporteur *Fedia ;* héroïque dans la guerre avec le fifre *Pétiouchka*, le défenseur de Bayézid ; tourmenté par le conflit des idées jusqu'au suicide avec *Varvara Asanasievna*, l'étudiante en médecine ; sauvage et féroce chez les vieux seigneurs du *Temps du servage ;* ardent, mystique et léger en amour avec les héros du *Manteau de Joseph Olinine :* le cœur slave, si riche et si complexe, y apparaît avec tout ce qui a excité chez nous, depuis quelques années, « un intérêt si général, si populaire et si passionné. »

4. — M. Paul Harel est un poète, un chrétien et un aubergiste ; au total, une des plus curieuses figures de notre littérature contemporaine, une sorte de Reboul normand, dont l'auberge, à Echauffour, est en train de devenir aussi célèbre que la boulangerie du poète nimois. Vous trouverez le dessin de cette auberge en tête de ces *Souvenirs* qui sont écrits en prose, — une prose naïve, quoique appliquée, et savoureuse comme un bon coulis, quoiqu'elle soit claire comme de l'eau de roche. L'intérêt de l'œuvre est surtout dans la forme, qui révèle avec candeur la personnalité de l'ouvrier.

5. — Un colonel perd sa femme dans un naufrage ; après lui avoir donné la portion congrue de larmes et de regrets, il la remplace par une aventurière. Pendant une des absences, sa fille, déjà grande, surprend sa belle-mère dans un tête-à-tête criminel, et la chasse de la maison paternelle. Elle va conter ses chagrins à des religieuses du bourg voisin, à une d'elles notamment, qu'elle trouve plus ouverte à la sympathie, plus habile à la consolation. Or cette religieuse, c'est sa mère ! La mer ne l'avait pas engloutie ! Errante et fugitive sur des plages incon-

nues, ah ! combien douloureuse avait été son existence ! Ah ! combien ! Mais pourquoi et comment elle était devenue religieuse, je l'ai oublié. Ce que je sais, c'est qu'elle ne retrouve sa fille d'abord, et son mari ensuite, que pour les « reperdre, » et que c'est pour cela qu'on l'appela *Mater dolorosa*. Il y a une histoire de brigands et d'usurier mêlée à cette histoire de revenante ; il y a même un commencement, une tentative de viol d'une filleule par son parrain. « Et c'est pour ça que je m'en vais, » comme dit l'autre, et que je vous conseille d'en faire autant — pour « ça » et pour le reste.

6. — Comment le Centaure, c'est-à-dire, vous le savez, un être moitié homme, moitié cheval, naquit d'un gentleman anglais et d'une milady très respectable ; — comment il fut un brillant étudiant et un poulain incomparable ; — comment il devint premier ministre de la reine d'Angleterre et gagna le grand prix du Derby, quoique parti cinquante mètres derrière ses concurrents ; — comment il aima la cavale Sésame et lady Ellian ; — comment il perdit son portefeuille et sa loyauté ; — comment, passé au service du czar de toutes les Russies, en qualité de général de cavalerie, il enleva les Indes aux Anglais ; — comment il fut nommé vice-empereur des Indes et pourquoi il s'ennuya sur son trône ; — comment il se convertit au tolstoïsme, sous l'influence de la poétesse Ellora, et comment il résigna toutes ses dignités et tous ses biens pour se consacrer à la religion de la Pitié, — et comment enfin il employa ses loisirs à écrire gravement en style tendu et sans un sourire (le rire étant le propre de l'homme et non, probablement, celui des demi-hommes) des *Mémoires*, qui constituent une espèce de littérature très particulière et très rare, quelque chose comme des hennissements poétiques et des « renâclements » psychologiques et militaires, et même politiques, et qui ont touché le cœur de l'Ellora française, Mme Juliette Adam : voilà ce que vous verrez dans cet étrange volume de M. Gabriel Sarrazin.... où pourtant c'est le talent d'écrire qui manque le moins.

7. — *France et Russie* est un bon gros drame passionnel, avec duels, enlèvement, passions sauvages et sentiments chevaleresques, dialogues fréquents, à répliques brèves, genre Alexandre Dumas père et Fortuné du Boisgobey — un feuilleton de petit journal, palpitant d'intérêt et patriotique ! — Le marquis de Bruzac, un Français, est allé en Russie, où il se lie avec un noble Russe, Vladimir, une sorte de Porthos plus naïf et plus primitif, qui s'est épris d'une coquette de son monde, la comtesse Nadia. La comtesse, après quelques menues faveurs accordées au pauvre jeune homme, s'occupe d'autres malheureux ; elle a une légion d'adorateurs dont elle doit entretenir l'adoration, sans toutefois la satisfaire, — pénible et absorbante besogne et qui laisse peu de loisirs pour la sentimentalité. Mais, comme il arrive parfois aux coquettes, celle-ci va être punie par l'amour même de ses outrages à l'amour ; elle va

aimer qui ne l'aimera pas et ne pourra pas l'aimer, c'est à savoir le Français Bruzac, le noble, le chevaleresque marquis, défendu contre elle d'abord par la fidélité qu'il garde à une fiancée, restée en France, et par celle qu'il doit à l'ami Vladimir. Un Français prendre la femme ou la maîtresse de son ami ! Oh ! jamais ! du moins en Russie ! C'est bon en France, ces vilenies-là ! Et pour rassurer ledit Vladimir, que la jalousie commençait à poindre, il prend du service pour un régiment lointain. Mais la veille de son départ, Nadia, masquée, entre chez lui, et ses larmes vont obtenir ce que n'a pu obtenir sa beauté ; elle devient suppliante, elle, la suppliée ; elle se jette aux genoux de l'insensible. Et, on ne sait ce qui va se passer, lorsque « la porte s'ouvre » et Vladimir entre, se précipite l'épée haute, et menace de tout massacrer. Très froid, très digne et même goguenard, d'Artagnan Bruzac fait entendre raison à ce Porthos polaire, mais si peu froid ; on se massacrera, soit ! mais en forme, devant témoins. On va en chercher dans la salle à manger, où Bruzac recevait ses amis, et le duel a lieu. Le Français ménageait le Russe, « il voulait se défendre et non pas attaquer. » Mais la fougue de ces Gascons de Saint-Pétersbourg est telle qu'elle lasse la patience des Gascons de Bruzac, et le chevaleresque marquis a le regret de voir son épée s'enfoncer dans la poitrine de l'ami Vladimir. Nadia a tout vu de derrière une tenture ; elle tombe évanouie ; on l'emporte chez elle. Mais son mari trouve que ce scandale comble la mesure, et, avec la permission du Czar, il fait enfermer sa femme dans un couvent lointain. Maintenant il me reste à vous dire que Bruzac, revenu en France, y retrouve sa fiancée mariée et la tue du saisissement qu'elle éprouve à le revoir, mais que du reste, pour obéir aux vœux de la mourante, il devient l'ami intime du mari ; que bientôt après, il rencontre Vladimir sur le boulevard, l'embrasse, parle avec avec lui de Nadia, et se laisse engager dans un complot destiné à la faire sortir et à l'enlever de sa prison ; que les deux mousquetaires entrent en campagne, arrivent devant le couvent, ne peuvent l'escalader, mais séduisent la tourière et pénètrent dans la cellule de Nadia ; — que Nadia, très étonnée, refuse de les suivre, les laisse partir, puis se précipite derrière eux pour les rejoindre, mais trop tard ! — qu'elle est tombée évanouie devant la porte qui se refermait — et que « quinze jours après le marquis de Bruzac et le comte Vladimir emportaient en France la dépouille de celle qu'ils avaient tant aimée ! » Dieu sauve le Czar ! Allons, enfants de la patrie !

8. — L'auteur d'*Estelle* a dû faire une gageure : celle d'écrire un conte bleu, bleu céleste, optimiste et idéaliste avec une naïveté insolente, fait des matériaux les plus « déjà vus » et des ficelles « premier choix » les plus usitées, et cependant capable d'intéresser tout le monde, les papas comme les mamans et comme les enfants. Et je ne serais pas étonné

qu'il ait réussi et qu'*Estelle* excitât chez les graves lecteurs cette émotion souriante qu'ils raillent pour mieux s'y abandonner. Estelle est la fille d'une danseuse et d'un lord anglais, fille légitime, mais vouée au malheur. Elle mourra de sa mère, mais après avoir noblement sacrifié trois fortunes et connu l'amour du plus noble des maris, Alain de Kerwalen. Pour l'épouser, Alain renonce à la fortune des Kerwalen, mais il exige qu'Estelle renonce à la fortune de l'Anglais et de la danseuse, ce qu'elle fait avec enthousiasme. Elle renonce même à l'affection de son père, avec moins d'entrain, mais avec résignation. Les premiers mois de mariage sont le paradis; puis les nécessités brutales se font sentir : on ne vit pas seulement d'amour et il faut payer son boulanger. On vend les bijoux, les robes, et puis on travaille. Estelle entre comme employée dans un magasin de modes. Mais un jour elle se trouve en face d'une cliente qu'accompagne son père : c'est la nouvelle femme qu'il a installée, après de justes noces, au foyer abandonné par sa fille. Estelle refuse de faire son service; on la met à la porte. Alors commencent les épreuves les plus cruelles, qui vont jusqu'à la faim. Heureusement Alain trouve une place de régisseur dans le château d'un vieux célibataire, qui invite à dîner le jeune ménage. Hélas! ô hasard ennemi ! ô fortune infortunée ! le vieux châtelain est un ancien ami de la danseuse, et il menace de donner toute sa fortune à Estelle ! Pouah ! Les deux époux s'indignent, et s'enfuient ! Mais la jeune femme tombe malade : en vain le milord réconcilié et les Kerwalen attendris lui rendent leur affection et leurs biens; en vain le châtelain plein de tact se hâte de mourir. Estelle n'a plus de force que pour affecter les millions dudit châtelain à la fondation d'un hôpital, et sa petite âme, si pure, s'envole bientôt loin des tristesses et des richesses de ce monde. — Cette première histoire est suivie de trois autres, dans la même note : on y voit notamment une petite Marocaine, Khattas, recueillie par une pauvre femme qui a un fils élève à l'École centrale. La Marocaine hérite tout à coup d'une grosse fortune et avoue au jeune Central qu'elle l'aime; lui aussi l'aime, mais il ne l'épousera qu'à une condition : c'est qu'elle renoncera à la fortune qui vient de lui échoir, et déchirera le testament qui la lui donne. Elle le déchire ! elle épouse, mais elle hérite quand même, le testament étant déposé en double chez le notaire. — M. de Chennevières a entrepris de peindre les « passions honnêtes. » Il peint aussi, vous le voyez, les passions rares.

9. — *La Villa Esculape* est la mise en action d'un cas de conscience dont s'est souvent inspirée la littérature romanesque. Un médecin, qui réside dans ladite *Villa Esculape*, reçoit, par une nuit d'orage, la visite d'un inconnu qui lui remet un paquet mystérieux. Le paquet renfermait deux cent mille francs et une lettre où l'on priait le docteur de ne rendre le dépôt qu'à la personne qui lui présenterait avant six mois « l'autre

moitié d'une image ci-incluse. » Le temps se passe, un an, deux ans, trois ans ; le docteur est pauvre, chargé de famille. La tentation lui vient de se servir de cette fortune que personne n'a encore réclamée ; il y résiste, il y succombe, et, naturellement, il en meurt : c'est ainsi que meurent tous les bons voleurs, dans les romans. Il a révélé d'ailleurs, avant de mourir, sa mauvaise action à son fils, un avocat plein de mérite et de conscience. Celui-ci cherche la famille du volé ; il désespère de la découvrir, lorsque, un jour, il reçoit la visite d'un ami dudit volé, qui vient le consulter sur les moyens à prendre pour découvrir le voleur. — Sans rien trahir du « secret de la tombe, » le bon fils restitue, et il n'épouse pas la fille dudit volé. Et c'est la plus grande originalité de ce roman, cuisiné selon les bonnes et vieilles formules, en style un peu échauffé, mais plein des meilleures intentions et d'une indiscutable honnêteté.

10. — Le sujet de *l'Obex* est moins banal ; il ne l'est pas assez. C'est une erreur de l'avoir choisi, et une erreur qu'on a peine à s'expliquer. — Après six mois de mariage et d'amour, une jeune femme apprend, à n'en pouvoir douter, qu'elle est la sœur de son mari. Que faire ? Elle consulte deux confesseurs, dont l'un lui fait connaître la loi inflexible, et dont l'autre, « avec ce brusque lâcher qu'on est si surpris de trouver (?) au fond des infaillibilités catholiques, » lui suggère des excuses. La femme se décide à ne pas tenir compte de l'obstacle, croyant obéir à des motifs d'un ordre élevé et dans tous les cas purs de tout égoïsme. Mais elle s'aperçoit qu'elle n'a obéi qu'à son amour. C'est pourquoi elle se tue. Tous ces tableaux d'inceste et ces consultations théologiques forment un ensemble profondément répugnant. L'auteur, qui soigne son style, aurait dû employer ses soins à mieux étudier la théologie catholique et à chercher des sujets de roman un peu moins « originaux. »

11. — *Le Corso rouge* est un roman rocambolesque, mais d'un rocambolisme rendu vraisemblable et acceptable et qui serait tout à fait convenable, si le point de départ n'en était un peu scabreux. Une jeune fille, Léonide, fiancée à un Italien, s'abandonne à un inconnu, qu'elle a rencontré à Nice ; puis, de concert avec son fiancé, qui pardonne moyennant vengeance, elle travaille à perdre son séducteur et la femme et les enfants de son séducteur. Comment elle y parvient, comment elle fait assassiner ledit séducteur et fait accuser de cet assassinat la femme et le beau-frère, et comment, à la fin, tout s'arrange, pour l'honneur de la veuve, et son propre bonheur à elle, c'est ce que je ne puis pas vous engager à aller voir, — non, vraiment. Il y a tant d'autres manières de perdre son temps !

12. — *Naguère, aujourd'hui*, est un roman politique et social, écrit sous les meilleures intentions. Il oppose la dureté et les vilenies d'un mauvais bourgeois enrichi, à la noblesse et à la bonté d'excellents aris-

tocrates, ses voisins, et aussi aux haineuses et violentes revendications du quatrième État. Au milieu des passions et des tragédies que provoque cette triple lutte, fleurit une aimable et pure idylle entre la fille du bourgeois et le fils des châtelains. Tant qu'il est heureux, le bourgeois contrarie cette idylle ; mais humilié dans ses ambitions, ruiné par la grève de ses ouvriers, blessé même dans une bagarre, il finit par souscrire à un mariage qu'il avait d'abord repoussé avec horreur — l'horreur du crapaud pour « l'eau pure et sans vase. » A signaler parmi les scènes de cette fable très morale, la conférence où le noble et chrétien Hubert dompte par son éloquence les résistances d'une assemblée de socialistes libres penseurs et conquiert en même temps le cœur de la jeune Marcelle, la fille du bourgeois ;—la visite d'un maire, qui veut être décoré, aux écoles congréganistes ; il aperçoit sur la joue d'une enfant une piqûre de moucheron ; il en conclut à une épidémie de fièvre scarlatine et prend aussitôt un arrêté pour ordonner la fermeture de l'école, etc., etc. Évidemment il y a du parti pris dans le choix de certains de ces incidents, destinés à mettre en lumière les vilenies des tyranneaux du village et de l'usine ; mais il n'y a pas de mensonges : ces choses-là se voient, et de pires encore. Et il n'est peut-être pas mauvais que pour répondre aux injustices de nos adversaires, quelques-uns de nos amis aient le courage de certains partis pris. Nous ne savons pas haïr, rendre haine pour haine, pamphlet pour pamphlet ! C'est une grande infériorité ! Et s'il est vrai que l'auteur de ce roman a échappé à cette faiblesse, il faut l'en féliciter et le remercier de son œuvre comme d'une bonne action.

13. — Eh ! bonjour ! mes amis ! Il y a longtemps, peut-être un mois, qu'on ne vous avait pas vus, et l'on commençait à craindre que vous n'eussiez disparu de la littérature ! Heureusement, le revoilà, l'aimable couple. C'est bien lui, ce brave Arnolphe, l'amoureux quadragénaire, si méchamment calomnié par Molière, et c'est bien Agnès, l'Agnès moderne, si différente de celle d'autrefois et qui sait rendre justice aux qualités des quadragénaires, qualités solides, éprouvées et d'un bien autre prix que celles de ces petits freluquets de vingt ans ! — Je me hâte d'ajouter que ce dernier essai de réhabilitation d'Arnolphe est d'un homme d'esprit et d'un écrivain délicat, et que si sa tentative en rappelle d'autres, trop nombreuses, elle égale les mieux réussies. Son « barbon » et son « tendron » sont vraiment très aimables, très raisonnables et parfaitement honnêtes, et ils se montrent, l'un comme l'autre, completement dégagés de certaines préoccupations qui rendent si fâcheux certains personnages de nos innombrables *Amours d'automne* et d'arrière-saison.

M. Antoine Lemercier, membre honoraire de la Société entomologique de France, président de la Société entomologique de Caen, correspondant d'une multitude d'autres sociétés entomologiques, n'a connu,

jusqu'à l'âge de quarante ans, que la passion des insectes. Sa passion est, non pas partagée, mais comprise et servie par la fille de son voisin, le capitaine Fromont, un vieux brave à qui les généraux inspecteurs accordent toujours des félicitations, mais jamais le quatrième galon. Elle n'est pas richement dotée, Mlle Fromont, et les maris ne se sont pas encore présentés. En attendant qu'ils viennent, elle s'occupe à faire le bonheur de son père, tenant sa maison, préparant son chocolat, brodant ses pantoufles, dissipant avec son joli rire de fraîche et saine jeune fille les soucis de son âme de vieux troupier. De plus elle aide le très aimable et très grave M. Lemercier à poursuivre *le Grand Sylvain*, un papillon très remarquable, « le plus beau sujet des *Nymphalides!* » Ils ne l'attrapent pas; mais c'est l'amour qui attrape M. Lemercier, un amour très pur, très doux, très respectable, qui touche la jeune fille, que le capitaine autorise et qui aboutit à un gentil mariage. — Mais je vous avertis que c'est trahir cette jolie bluette que de l'analyser : tout le charme en est dans les détails, qui sont précis, vivants, gracieux, enlevés et notés d'une plume légère et sûre. L'auteur du *Grand Sylvain* est, lui aussi, un entomologiste distingué, mais en matière de littérature et de poésie. « Les papillons blancs » dont parle Sully-Prudhomme, il sait s'emparer d'eux

Sans effacer leur éclat tendre,
Et sans les tuer, les étendre
Une épingle au cœur, deux à deux.

14. — Ce volume fait partie de la « *Bibliothèque Saint-Germain : Lectures morales et littéraires;* » il est moral, en ce sens qu'il moralise et prêche sur toutes choses : la musique, la théologie, la politique, la médecine, le cabotinage, etc., etc. ; il est littéraire, en ce sens qu'il est « bien écrit » et qu'il est plein de jolies coquetteries de style ; enfin il est amusant, au moins dans l'intention de l'auteur, qui s'applique consciencieusement à faire rire. Les soixante-six lettres où la douairière expose ses idées ont toutes des destinataires spéciaux, aux noms « suggestifs » et très drôles : « A Monsieur Blagamort, avocat, hameau de Mentery, canton de Fiertoupé-la-Parlotte! » N'est-ce pas que c'est drôle? « A Mgr Trépieu, évêque de Nullendroit — à la baronne de Gardeycut, château de Serlabourse, canton de Toutpourmoy — à Mme Collémontey, villa des Orties-Sèches, canton de Nichaprude — à M. Des Gomets, ancien ministre, Beaulieu-la-Culbute. » Mon Dieu! que c'est drôle! et comique et amusant! et moral aussi, oh! combien moral! Ce serait délicieux pour des fillettes bien candides, n'était le contenu de ces lettres, lequel est parfois moins enfantin que les suscriptions. La douairière qui les écrit est une estimable personne, aux manières un peu apprêtées, mais à l'esprit vif et net, et qui sait voir. Je lui souhaite de savoir aussi se faire écouter. Mais je doute qu'elle y réussisse.

15. — *Au sortir du couvent* est une œuvre d'un optimisme aimable

et aristocratique ; tout y est noble, les noms, les âmes, les aventures, si toutefois il y a des aventures. Une jeune fille rentre chez son père, à la sortie du couvent; elle y trouve son frère, un lieutenant exquis; son cousin, un lieutenant exquis; un autre cousin, qui n'est pas lieutenant, mais qui est non moins exquis. Lequel des deux cousins elle aimera ? Ce sera celui qu'elle n'a pas commencé à aimer. Quant à celui qu'elle s'était sentie encline à préférer, il lui est enlevé par une cousine tout à fait exquise, elle aussi. Tous ces menus événements nous sont racontés par la jeune couventine de la veille, dans son *Journal intime*. Ils se terminent par le mariage des deux cousins et des deux cousines, sans parler de celui qui « unit » le frère de la jeune fille à une de ses amies de couvent. Ce triple roman se passe dans les plus pures régions de l'idéal, celles qui sont le plus éloignées de toute grossièreté et peut-être aussi de toute réalité. Ce n'est pas que tout soit romanesque dans cette œuvre ; il y aurait injustice à n'y pas reconnaître quelques détails bien observés et directement empruntés à la vie réelle. Mais ce n'est que sa fleur qui a été empruntée à la vie réelle, et il ne faudrait pas laisser croire aux jeunes filles que « la vie est un bouquet de fleurs. » A part cette réserve, il faut louer dans *Au sortir du couvent* la foncière honnêteté de l'inspiration, et la spirituelle légèreté de l'exécution, laquelle triomphe de la banalité du thème et de la banalité du cadre. Oh ! le « Journal intime ! » Que de niaiseries on a écrites et imprimées sous ce nom !

16. — Ce n'est pas non plus la nouveauté qui est le grand mérite de *Au retour*. Vous avez souvent lu ou vu représenter cette histoire : deux jeunes gens s'aimaient d'amour tendre et pur ; seulement, elle, elle est mariée, — mariée, mais honnête. Elle congédie en conséquence son ami, pour rester fidèle à son mari, un monstre, d'ailleurs, aussi classique que tous les monstres classiques, qui n'aime pas sa femme et la ruine avec des danseuses. Et c'est pour ce monstre qu'elle sacrifie cet ange ! Il est hussard, l'ange, et elle l'envoie au Tonkin, pour mettre entre eux une distance respectueuse. Il revient au bout de cinq ans et la retrouve veuve. Ils peuvent donc s'épouser. Mais voici surgir deux empêchements, que vous pourriez soupçonner si vous avez bonne mémoire; d'une part, la fille de la veuve, une enfant maladive, jalouse de l'affection de sa mère et qui mourra si un étranger

Vient partager ce cœur qu'elle veut tout pour elle !

D'autre part, une autre femme, la rivale, redoutée de toutes les femmes mûres, la jeune fille qui n'a qu'à paraître pour effacer tous les autres souvenirs dans le cœur des hussards les plus bronzés par le Tonkin. Et donc la pauvre veuve, par amour pour sa fille, et par amour pour lui, pour lui qu'elle sent épris de l'autre, se sacrifie noblement ; elle

marie l'ingrat avec la nouvelle venue, assurant ainsi la santé de sa fille et le bonheur de tous, y compris le sien probablement. Cette noble, très noble, extrêmement noble sornette, est racontée gravement, en style très noble aussi et qui n'est pas sans valeur littéraire. *Materiem superat opus.*

17. — Aucune prétention à la noblesse dans *les Demoiselles à marier;* tout, au contraire, y est grossier; mais il y a de la prétention à la vérité et à l'utilité. Y a-t-il de la vérité? Peut-être, bien que le réalisme du tableau ne soit pas toujours une garantie de la réalité de l'objet. Y a-t-il de l'utilité? J'en doute, quoi que disent tous les peintres réalistes du vice, ou presque tous; car s'il est quelques originaux parmi eux, qui font de l'art pour l'art, la troupe des autres prétend faire de l'art pour le bien; ils font du bien au public en l'initiant au mal qu'il eût pu ignorer sans eux, ils purifient la société en la couvrant de ses propres immondices. C'est une méthode de purification qui semble contestable. C'est celle de M. Albert Cim. S'il nous dépeint avec tant d'application la sentine morale où vivent ses héroïnes, s'il nous y plonge, c'est pour nous empêcher d'y choir. Si vous en doutez, lisez la préface adressée à M. Francisque Sarcey. C'est probablement parce que cette préface a paru convaincante que le roman a été immédiatement reproduit par les journaux pornographiques, lesquels, comme on le sait, n'ont rien tant à cœur que la purification des mœurs. Donc, M. Albert Cim nous dépeint l'intérieur d'un bureau, occupé par des femmes. Ces dames et demoiselles sont toutes des diplômées, qui n'ayant pas pu, ou n'ayant pas daigné être institutrices, sont devenues des « employées. » Et comme leur emploi ne les nourrit pas, elles sont condamnées à chercher dans le vice un supplément de traitement. Toutes arrivent au vice, de gré ou de force. La nommée Aline Lemeslier y arrive de force, mais elle y reste de gré, et elle devient la digne sœur de ses compagnes d'administration, dont les biographies intimes sont groupées autour de son aventure. Il paraît, benoît lecteur, que ces histoires de viol et d'avortement prouvent, clair comme le jour, que l'instruction obligatoire et la « diplomanie nous font plus de mal que la Triplice! » Et il est vrai que la « diplomatie » est un mal, et l' « instruction obligatoire, » une fâcheuse obligation; et il est vrai aussi qu'il y a de cette double vérité des preuves malpropres. Mais est-il nécessaire de préférer ces preuves à toutes les autres, et de les étaler avec tant de complaisance? Je suis sûr que M. Francisque Sarcey, « le grand Prieur du Bon Sens, » serait sur ce point d'un autre avis que M. Albert Cim.

18. — L'auteur de ce petit volume de « poèmes en prose » aime les comptes rendus faits avec « soin et impartialité. » Je vous dirai donc que *Nuit close* est la *Deuxième veille* de *la Course à l'abîme*, qui est elle-même la *Deuxième trilogie* de *la Vague de la vie*, qui est une « épo-

pée intellectuelle » en prose, partagée en trois *trilogies*, dont la première a trois *cycles*, la deuxième trois *veilles*, et la troisième trois *degrés!* Cette deuxième *veille* comprend elle-même trois parties : *Gamme poignante — Terreur subjective — Rire amer.* Chacune de ces parties comprend plusieurs chapitres, la première vingt-trois, la seconde douze, la troisième quinze. Si vous trouvez que ce compte rendu n'est pas fait avec « soin, » vous serez difficile. Vais-je vous dire ce qu'il y a dans ces cinquante petits chapitres? Impossible! L'auteur ne me trouverait pas « impartial. » Mais je puis vous donner une idée et citer des fragments du sixième chapitre de la troisième partie, intitulé: *Cœur glacé.* « Le sort d'un mien livre, raconte M. de Larmandie, sur lequel je comptais pour conquérir une importante notoriété, se trouvait dépendre d'un membre de l'Académie. » Ce membre de l'Académie, c'est M. Melchior de Vogüé. « Les personnages les plus autorisés et les plus compétents m'avaient dit (et il nous le répète) : Votre ouvrage est hors ligne, c'est incontestable!.... Vos idées sont en admirable concordance, ainsi que votre forme, » avec les idées et la forme de M. de Vogüé! « Allez le trouver, il vous sera facile d'obtenir de lui un bel article! » Et il y va, l'auteur. Et M. de Vogüé lui refuse l'article, cet article qui pouvait valoir « renommée et fortune. » Et c'est pourquoi M. de Larmandie traite M. de Vogüé de « cœur glacé. » « Le cœur de ce publiciste, dit-il, avait dû se glacer à force de battre au pays des neiges! — Ah! vrai Dieu! continue-t-il, que je ne lui ressemble pas à cet homme distingué! (plus même pour la *forme?*) Qu'un inconnu vienne me demander de la gloire, si peu que j'en aie, comme je trancherai en deux ce manteau pour en jeter la moitié sur ses épaules. » Je n'ai pas de manteau de gloire, pas même une veste, à couper en deux pour en jeter la moitié sur les épaules de l'auteur de *Nuit close.* Mais je dispose d'un peu de publicité, et je l'en fais bénéficier. C'est tout ce que je puis en sa faveur. Pour le reste, je l'abandonne à M. Max Nordau, l'auteur de *Dégénérescence*, à qui M. de Larmandie dédie lui-même son œuvre avec une candeur que vous ne pourrez jamais assez admirer. Imaginez un mouton qui se dédie lui-même au boucher! CHARLES ARNAUD.

SCIENCES BIOLOGIQUES

1. *L'Anthropologie criminelle et les nouvelles théories du crime*, par le docteur ÉMILE LAURENT, 2e éd., revue et très augmentée, avec nombreux portraits. Paris, Soc. d'édit. scient., in-8, de 240 p., 5 fr. — 2. *Le Merveilleux scientifique*, par J.-P. DURAND (de Gros). Paris, Alcan, 1894, gr. in-8 de 345 p., 6 fr. — 3. *Le Somnambulisme provoqué et la fascination, outrages à la pudeur, etc.*, étude médico-légale, par le docteur MESNET, de l'Académie de médecine Paris, Rueff, 1894, in-8 de 267 p., rel. souple, 7 fr. — 4. *La Famille névropathique. Théorie tératologique de l'hérédité et de la prédisposition morbides et de la dégénérescence*, par le docteur FÉRÉ, médecin de Bicêtre. Paris, Alcan, 1894, in-12 de 330 p., avec 25 grav., cartonné, 4 fr. — 5. *Étude sur le der-*

mographisme ou dermoneurose torivasomotrice, par le docteur TOUSSAINT BARTHÉLEMY. Paris, Soc. d'édit. scient., 1893, in-8 de 293 p. avec 17 pl., 7 fr. 50. — 6. *Les Névropathes à Bagnères-de-Bigorre*, par le docteur GANDY, avec préface du docteur Beni-Barbe. Paris, Doin; Bagnères, Péré, 1893, in-16 de XIV-335 p., 3 fr. 50. — 7. *Les Trois premières Années de l'enfant*, par BERNARD PÉREZ. 5e éd. remaniée, introduction de James Sully. Paris, Alcan, 1892, in-8 de XXII-235 p., 5 fr. — 8. *L'Enfant de trois à sept ans*, par BERNARD PÉREZ. 3e éd. revue et augm. d'un supplément. Paris, Alcan, 1894, in-8 de 330 p., 5 fr. — 9. *De l'Éducation de l'enfant dans la famille et de sa signification*, par le docteur LESSHAFF, professeur à Saint-Pétersbourg. Paris, Albert Schultz, 1894, gr. in-8 de 269 p. — 10. *La Moelle épinière et l'encéphale avec applications physiologiques et médico-chirurgicales, suivis d'un aperçu sur la physiologie de l'esprit*, par le docteur CH. DEBIERRE. Paris, Alcan, 1894, gr. in-8 de 452 p., avec 242 fig. en noir et en coul. et une pl. en chromolith., 12 fr. — 11. *Petit Manuel d'anesthésie chirurgicale*, par le prof. TERRIER et le docteur PERAIRE. Paris, Alcan, 1894, in-12 avec 37 fig., cart., 8 fr. — 12. *Nouvelle Médecine des familles à la ville et à la campagne*, par le docteur A.-C. DE SAINT-VINCENT. 11e éd. Paris, J.-B. Baillière, 1894, in-18 de 452 p., avec 129 fig., cart., 4 fr. — 13. *Nourrices sur lieu. Conseils aux jeunes mères*, par le docteur H. DROUET. Paris, Soc. d'éd. scient., 1893, in-8 de XIX-130 p., cart., 3 fr. — 14. *Le Premier Age et la seconde enfance*, par le docteur VERRIER. 3e éd. Paris, Soc. d'éd. scient., 1893, in-18 de VIII-180 p., cart., 3 fr.

1. — En même temps que le crime prend des formes nouvelles, le droit criminel semble aussi vouloir modifier ses bases et déplacer l'axe autour duquel il avait paru jusqu'ici se mouvoir. Outre le livre de M. Franck sur la *Philosophie du droit pénal*, et celui de M. Tarde sur les *Transformations du droit*, lesquels appartiennent plus peut-être à la critique juridique qu'aux sciences naturelles, nous avons à signaler celui du docteur Émile Laurent, qui relève plus exclusivement de la biologie et traite de *l'Anthropologie criminelle et des nouvelles théories du crime*. Illustré d'une vingtaine de portraits, y compris celui de l'auteur, ce livre est plutôt une revue des travaux contemporains, lesquels ont cherché dans les données physiologiques de l'anthropologie des bases nouvelles sur lesquelles ils puissent appuyer la criminalité, le droit pénal et ses applications sociales.

Qu'on ne cherche pas dans ce volume une formule nouvelle qui caractérise le crime et le droit d'après ces nouvelles bases; nos lecteurs ne seront pas surpris de ne l'y pas rencontrer. Mais ils trouveront là une revue d'ensemble des théories et des opinions de l'école italienne, avec une courte appréciation de leur valeur. La conclusion de ce livre est empruntée au discours que prononçait le professeur Brouardel au congrès de 1889 et dans lequel on ne trouvera pas non plus une conclusion ferme. « Nous avons apporté, dit le maître, les matériaux d'un futur édifice; mais ses plans, ses dimensions ne sont pas encore fixées, et si nous possédons quelques pierres finement ciselées, nous ne savons pas encore où nous les placerons. Seront-elles l'œuvre centrale? Devront-elles orner les ailes ou le faîte? » En présence de cet aveu, quelle n'est pas la folie de ceux qui s'efforcent de démolir les assises du droit traditionnel; aussi comprend-on le cri échappé du cœur d'un de ces modernes légistes : « Cela serait-il vrai, ne le dites jamais. » Pour nous qui ne

croyons pas que cela soit vrai, efforçons-nous de le dire. L'impartialité un peu trop indifférente du docteur Émile Laurent nous en fournit du moins de bonnes raisons.

2. — M. Durand (de Gros) a publié plusieurs travaux importants, soit sous son nom, soit sous le pseudonyme de Philips, sur la psychologie et sur l'hypnotisme; et cependant ce nom et ce pseudonyme sont plus connus que l'œuvre elle-même. Ceci tient sans doute à ce que, fort indépendant de sa nature, l'auteur a eu plusieurs fois à souffrir de cette indépendance, et dans sa personne et dans ses œuvres. Ce n'est peut-être pas là la seule cause de l'isolement dans lequel est demeuré M. Durand. Il n'est pas bon, pour un auteur peu connu, de crier au plagiat, toutes les fois qu'un maître se met à professer des idées que l'auteur croit avoir été le premier à produire. Accuser Cl. Bernard de plagiat, c'est au moins hardi; mais le traiter à cette occasion de « faux grand homme, » c'est à tout le moins dangereux. Et puis, selon la remarque judicieuse que fait à ce sujet M. Paulhan, dans la *Revue philosophique*, M. Durand a bien quelques autres défauts, dont il ne se défend guère d'ailleurs et qu'il revendique volontiers, les tenant pour des qualités de son tempérament scientifique : c'est, outre la hardiesse de ses vues, le caractère abstrait de ses conceptions et sa tendance à théoriser, qui lui fait parfois méconnaître les bons résultats obtenus au moyen des recherches expérimentales. *Le Merveilleux scientifique* constitue un terrain glissant, difficile en tous cas, et sur lequel on ne doit s'avancer qu'avec prudence et en s'entourant de toutes les précautions et de tous les guides que comporte une excursion dangereuse. Volontiers on accusera de présomption celui qui ne craint pas d'agir autrement. C'est dans l'intérêt de l'auteur qu'on peut formuler ces réserves; car le lecteur est plutôt attiré par les hardiesses, par les formules arrêtées et par les larges hypothèses. Ajoutons néanmoins que le lecteur, alors qu'il s'aperçoit que son livre l'entraîne trop au delà du terrain solide et sûr, se rejette quelquefois en arrière avec plus de regret, sinon de dépit, et demeure ensuite plus difficile à convaincre.

Les trois grandes divisions de ce livre sont consacrées à ce que l'auteur appelle « les trois grandes fontaines où puise l'art des prodiges, » à trois agents, ou mieux, à trois ordres de faits dont la distinction n'est pas toujours bien nette, mais dont on peut, au moins pour l'étude, admettre la séparation. Il les désigne sous ces noms : le mesmérisme, le braidisme et le fario-grimisme, du nom des inventeurs qui les ont les premiers expérimentés. Le mesmérisme comprend les faits que divers auteurs ont réunis sous les noms plus ou moins justifiés de forces non encore définies, de force ecténéique, de force psychique, de magnétisme, ou d'électricité animale, de biomagnétisme, etc. C'est là une première synthèse fort discutable et à l'appui de laquelle l'auteur apporte des

faits curieux et des interprétations plus curieuses encore. Les faits de bilocation, de télépathie ou de communication à travers l'espace, certains miracles y sont rapprochés des résultats obtenus par la baguette divinatoire et par le pendule explorateur, de certaines sympathies ou antipathies inexpliquées, voire même de la contagion de certains actes plus ou moins involontaires, comme le bâillement. C'est, on le voit, un ensemble déjà bien vaste et qui, à en croire l'auteur, impliquerait l'existence d'un monde occulte, lequel serait comme l'envers du monde physique et physiologique que la science explore et qui nous est familier; ou plutôt, le monde scientifique connu ne serait-il pas, selon la pensée de M. Paulhan, l'envers de cet autre monde occulte, mais qui, selon le même philosophe, demeure encore trop occulte pour être admis sans conteste?—La seconde partie du livre est consacrée au braidisme, c'est-à-dire un état qui rend l'homme apte à subir l'action biomagnétique du mesmérisme et l'action mentale de la suggestion ; état qui peut être provoqué par une sorte de concentration plus ou moins prolongée de l'attention sur une sensation, visuelle le plus souvent. Cet état de fascination sensorielle, l'auteur en fait une sorte de pléthore cérébrale nerveuse et lui donne le nom peu congruent d'hypotasie. Nous sommes encore ici pleinement dans le domaine de l'interprétation et d'une interprétation qui n'est pas toujours d'accord avec elle-même, car voici deux termes pléthore et hypotasie, dont pour ma part je comprends mal l'accord.—Enfin une troisième catégorie de faits, nommée le fario-grimisme, comprend la suggestion exprimée, que l'auteur appelle l'idéoplastie; c'est un état dans lequel une impression mentale peut remplacer une impression physique quelconque. C'est le propre de la suggestion en effet; mais je n'en vois là qu'une définition et non pas une explication.

Quant aux idées générales de M. Durand, il me faut bien les dire, et cela je pense, suffira pour me dispenser de les réfuter, sinon toutes, au moins pour quelques-unes. Telle est, par exemple, sa théorie de la pluralité des âmes dans la personne humaine. Qu'il y ait dans l'homme plusieurs centres psychiques distincts, ceci ne fait doute pour personne; que la conscience reconnaisse des éléments multiples et divers, et au milieu d'eux une base physique, multiple et divisible par conséquent, c'est encore là un fait possible, sinon certain ; mais on ne saurait conclure de là à la pluralité des âmes, à la division possible de ces moteurs de la vie, à leur préexistence, à leur survie, à leur métempsycose, à leur présence latente au milieu des êtres vivants non occultes. — Un chapitre sur l'occultisme et le spiritisme termine l'ouvrage. L'auteur y éprouve trop souvent le besoin de se citer lui-même et d'intercaler dans son livre des lettres et des opuscules entiers, dont il eût mieux fait de résumer la substance. Tel qu'il est, cependant, ce volume, ingénieusement pensé et alertement écrit, respire autant la bonne foi de l'auteur que son

indépendance d'esprit. Il mérite d'occuper une place sérieuse dans la bibliothèque scientifique du merveilleux à notre époque.

3. — Tout autre est le livre de M. le docteur Mesnet; au lieu d'interprétations hypothétiques, au lieu de synthèse théorique, on n'y trouve que des faits, faits des plus curieux sans doute, mais dont la plupart ne sont pas à mettre sous les yeux de tout le monde. *Le Somnambulisme provoqué et la fascination* est un volume d'aspect presque coquet, fort soigné en tous cas, mais qui renferme la relation de faits relatifs aux violences et outrages capables d'offenser la plus délicate des vertus, et par conséquent à dissimuler dans un coin de la bibliothèque. Il est vrai que ces faits sont recueillis et rapportés avec la simplicité et la froideur d'un procès-verbal scientifique, mais ils y sont aussi avec une exactitude que le réalisme pourrait envier, si le réalisme avait réellement le souci de l'exactitude, mais qui, en tous cas, pourraient offenser les yeux ou les oreilles. C'est de plus un livre pratique qui se termine par une étude médico-légale, comme sait en poser le savant médecin légiste qui l'a écrit. Une préface comprenant une étude comparée de la névrose autrefois et aujourd'hui et un exposé du somnambulisme spontané mis en parallèle avec le somnambulisme provoqué, puis une analyse des conditions de la mémoire, de ses obnubilations et de sa réviviscence, sont une magistrale entrée en matière. Les dernières pages, qui sont consacrées à une étude de la fascination, forment la partie la plus curieuse du livre. — Les amateurs de surnaturel seront quelque peu déçus à cette lecture, quand ils verront la fascination se produire chez l'animal, quand ils seront convaincus que cet état singulier, que peut provoquer le regard, peut aussi résulter de la fixation d'objets brillants, quels qu'ils soient d'ailleurs. Ils reconnaîtront dans la fascination un état morbide comparable à beaucoup d'autres, et, malgré sa singularité, susceptible de rentrer tout entier dans le cadre des états nerveux, anormaux sans doute, mais évidemment maladifs. Il semble bien, en effet, résulter de cette étude que la fascination n'est, comme le somnambulisme d'ailleurs, qu'un trouble, qu'une manière d'être spéciale du système nerveux et de ses fonctions, trouble dans lequel les diverses manifestations sensorielles, momentanément suspendues dans leur exercice, peuvent être éveillées par l'excitation personnelle de l'agent qui l'a provoqué. Ajoutons que les lois de l'interruption des fonctions de la vie de relation pendant le sommeil comportent tant de variantes, que la formule générale qu'on en peut donner ne saurait être une formule étroite et absolue.

4. — L'étude des maladies nerveuses tient toujours une des premières places, sinon la première, dans l'ordre pathologique. Elle est du reste pleine d'intérêt, non seulement au point de vue médical, mais aussi à beaucoup d'autres égards, même au point de vue social. C'est ce qu'a bien compris le docteur Ch. Féré dans son livre de *la Famille nevropa-*

thique. Ce livre est pour ainsi dire l'exposé d'une véritable théorie tératologique de l'hérédité, de la prédisposition morbide et de la dégénérescence. L'hérédité y est étudiée, d'abord dans l'ensemble de ses lois, puis dans l'application de ces lois aux maladies nerveuses. L'auteur s'y montre quelque peu décourageant, comme si l'hérédité était un courant fatal, qu'il fût impossible de remonter. Or, il n'en est rien, et son dernier chapitre l'admet d'ailleurs, mais en restreignant à la période embryonnaire du sujet l'action effective des causes qui peuvent provoquer la dégénérescence ou la combattre. Ce qui est héréditaire, selon lui, ce sont des troubles de la nutrition de la période embryonnaire, lesquels entraînent des déviations d'organisation différentes, selon l'époque à laquelle elles se produisent. Les prédispositions maladives devraient ainsi être rattachées à des troubles dans le développement. Ces troubles héréditaires ou accidentels de l'évolution entraînent peu à peu une destruction progressive des caractères de la race ; d'où l'on peut conclure que la dégénérescence, quelle qu'en soit la cause, peut être définie une dissolution de l'hérédité, qui aboutit d'ailleurs à la stérilité. L'auteur montre quels rapports existent entre certaines maladies constitutionnelles, certaines intoxications, et la dégénérescence; et ses expériences fort curieuses de tératogénie expérimentale permettent aussi de conclure qu'il n'y a aucun rapport à établir entre une déformation ou dégénérescence quelconque, et telle ou telle cause physique ou toxique agissant sur l'œuf avant son éclosion. Il y a, comme on le voit, un grand intérêt dans la lecture de ce livre ; et bien que ces conclusions soient loin d'être toutes sans conteste, elles doivent intéresser le physiologiste, l'amateur de philosophie et de science sociale.

5. — Il n'est pas de petit sujet, en fait de sujets d'observation ; le volume dont il est maintenant question en est la preuve. Il est une maladie.... ; est-ce bien une maladie ? Et ne serait-il pas plus juste de désigner ce phénomène morbide sous le vocable d'accident pathologique ? Il est curieux en tous cas et par la singularité de son aspect, par la délicatesse de son mécanisme, et aussi par les considérations extramédicales auxquelles prête son interprétation. — Il s'agit de *Dermographisme*, autrement dit, de sujets chez lesquels, sous certaines influences de contact simple ou d'irritation plus profonde, la peau se marque de signes particuliers, comparables à certaines éruptions dont l'urticaire est le type le plus simple. Mais ces éruptions revêtent parfois les formes les plus singulières, se manifestant tantôt par des élevures limitées de la peau, tantôt par un afflux congestif qui peut aller jusqu'à l'exsudation sanguine et jusqu'à l'hémorragie, et dessinant à la surface du tégument les formes les plus inattendues, et jusqu'à des caractères graphiques, si le contact qui les provoque a eu pour effet de dessiner ces caractères à la surface de la peau. Chez les sujets ainsi prédisposés, il suffit de tracer des lignes

quelconques, avec une pointe mousse, sur la peau, pour que les lignes ainsi déterminées se montrent, après quelques instants, sous forme de saillies plus ou moins accusées, colorées le plus souvent en rose pâle, quelquefois en rouge, tranchant en tous cas, et par leur saillie et par leur coloration, sur le reste du tégument. C'est surtout chez les sujets de tempérament nerveux et de constitution arthritique, exposés d'ailleurs à l'urticaire, que s'observent ces singuliers caractères. Aussi M. le docteur Toussaint Barthélemy, qui a rassemblé dans ce volume tous les faits connus de ce singulier trouble, n'hésite-t-il pas à en faire une névrose, c'est-à-dire une perturbation fonctionnelle portant sur l'innervation des vaisseaux et des circulations locales, et à leur attribuer une origine le plus souvent, sinon toujours, toxique. On comprend quelles applications multiples on peut faire de ces données aux stigmatisations et comment on peut, avec quelque bonne volonté, faire rentrer dans cette maladie bon nombre de cas de stigmatisations attribuées à une influence surnaturelle, d'ordre divin ou d'ordre diabolique. Je dis : avec quelque bonne volonté — parce qu'un grand nombre des faits rappelés par l'auteur et attribués par lui à un trouble maladif demanderaient certainement une enquête plus sévère et une étude plus approfondie. S'il est vrai que le dermographisme puisse se produire, non seulement au contact, mais encore par le fait d'une imagination puissamment surexcitée, les conclusions de l'auteur sont admissibles et le plus grand nombre des faits de stigmatisation sont susceptibles d'une explication naturelle. Mais il faudrait, pour appuyer de semblables conclusions, fournir une critique sévère de chacun de ces faits. On peut facilement se convaincre que l'auteur s'est trop hâté de conclure, sans avoir poursuivi ses enquêtes au point où l'on voudrait les voir poussées pour justifier ses conclusions. Cependant, son livre offre un grand intérêt : ce petit phénomène, dit-il avec raison, soulève des problèmes sérieux et ardus de médecine et de physiologie; il a eu son rôle historique, il n'est pas sans intérêt philosophique et religieux; et il avoue d'ailleurs que beaucoup d'inconnues s'y rencontrent encore. S'il y voit un motif de plus de renoncer au surnaturel, il le fait du moins avec une forme qui reste scientifiquement réservée, sinon exempte de tout reproche. Nombre de documents sont annexés à ce travail, et un nombre plus grand encore y sont indiqués. Peut-être trouvera-t-on qu'il eût mieux valu les réunir en moins grand nombre et les approfondir davantage. Il n'est pas indifférent toutefois de trouver là l'ensemble de toutes les sources auxquelles on peut puiser pour compléter l'étude que l'auteur a fort sérieusement entreprise et poursuivie.

6. — *Les Névropathes à Bagnères-de-Bigorre* est l'œuvre d'un médecin d'eaux minérales qui réunit, à une science approfondie, une expérience déjà nombreuse et une doctrine des plus sûres. Après une lettre-

préface du docteur Beni-Barbe, une comparaison consciencieuse avec les stations similaires de Schlaugenbad, de Wildbad-Gastein, de Tœplitz, de Ragaz-Pfœffers, de Néris, de Plombières, de Lamalou, de Dax et d'Ussat, le médecin de Bagnères donne un court résumé des ressources médicales qu'offre sa station, de son histoire et des autorités médicales qui l'ont prônée; après quoi, il aborde la clinique des cures thermales opérées à Bagnères dans les diverses névroses grandes et petites, pour le traitement desquelles on se rend à Bagnères. L'auteur cite en manière de conclusion l'exemple d'une famille entière, composée de neuf membres, qui trouvent tous dans les diverses sources de la station, et surtout dans les divers modes d'emploi de ces sources, le moyen de traitement qui leur convient. Il nous semble, dit-il en terminant, que les faits peuvent se grouper en une synthèse plus conforme à l'idée d'unité qui doit dominer toute spécialisation thermale. Ces faits, quelque variés qu'ils soient, nous les voyons graviter autour d'un point central : le traitement de la névrose, et nous croyons que les diverses applications médicales de la station bagnéraise peuvent se traduire ainsi : Bagnères-de-Bigorre est la station des névropathes, névropathes simples et neurarthritiques.... et c'est à cet ensemble de moyens permettant d'agir sur le névropathe tout entier, que le traitement de la névrose dans cette station doit une grande partie de ses succès.

7, 8. — J'ai signalé déjà, dans ce recueil, les travaux de M. Bernard Pérez, qui s'est fait une sorte de spécialité de l'étude psycho-physiologique de l'enfant. Je suis heureux de noter aujourd'hui la cinquième édition de son livre sur *les Trois premières Années de l'enfant*, et la troisième édition de cet autre volume : *L'Enfant de trois à sept ans.*

Dans le premier ouvrage, les modifications de cette nouvelle édition portent sur les détails, qui donnent à son étude de psychologie populaire plus de clarté et de relief, et par suite plus d'attrait encore.

Dans le second, nous trouvons ajouté un supplément riche en citations, et entre autres un fragment intéressant du *Journal d'une mère* qui s'est inspirée des œuvres de M. Pérez, et aussi, une étude très originale sur la petite fille, due à M. Marion, le professeur de la Sorbonne. Les éducateurs de l'enfance et les mères elles-mêmes trouveront là une étude approfondie du rôle qu'ils ont à jouer dans la première éducation de l'enfant, ou du moins de la partie pédagogique de ce rôle.

9. — Le livre du docteur Lesshaff, de Saint-Pétersbourg, bien qu'il émane d'un professeur d'anatomie, est certainement plus compréhensif, au moins à certains égards. *L'Éducation de l'enfant dans la famille* renferme en effet une étude des caractères d'enfants des plus heureuses. L'auteur les étudie dans une première partie sous les types suivants : Hypocrite, Ambitieux, Débonnaire, Hébété-mou, Hébété-méchant et Déprimé. Dans une seconde partie, il passe en revue les phénomènes

qui se manifestent chez l'enfant et cherche à en préciser la signification. Les chapitres traitent successivement du tempérament, du type, de la méthode et du caractère. La définition qu'il donne sur ce dernier point offre une assez bonne idée de l'esprit qui inspire le livre. Le caractère de l'homme, dit-il, est déterminé par la faculté qu'il possède de se diriger dans ses réflexions et dans ses actes par des thèses ou vérités générales. Il l'est aussi par sa faculté de manifester, en se fondant sur ces dernières, son activité individuelle et indépendante. Très élevée dans ses conceptions, cette étude est peut-être un peu trop théorique; elle est malheureusement dépourvue de l'élément religieux qui seul peut donner une base solide à ces conceptions et une sanction efficace à leur application. Aussi nous semble-t-il confiner à l'utopie, si tant est qu'il n'y soit pas pleinement tombé, quand il prétend écarter de son système d'éducation les menaces, les punitions et les châtiments, et remplacer tout système de contrainte par la connaissance de soi et des autres, et par le développement de la pure raison. Tout artificiel qu'il soit, le système préconisé par l'auteur mérite d'attirer l'attention ; il est plus incomplet que faux, et en lui ajoutant ce qui lui manque, on peut en faire la base d'une excellente méthode pédagogique.

10. — Plus on va et plus la psychologie tend à chercher, dans le domaine de l'observation physique, des éléments nouveaux qui lui permettent sinon d'étendre plus largement son édifice, du moins de lui donner des bases ayant un caractère de stabilité conforme à l'esprit scientifique actuel. Tel est l'esprit qui a présidé à la confection du volume que vient de publier M. Debierre sur *la Moelle épinière et l'encéphale avec applications physiologiques et médico-chirurgicales, suivies d'un aperçu sur la physiologie de l'esprit.* Voici un titre qui en dit long. Rien n'a été omis pour mettre l'ouvrage à la hauteur de ce titre. L'anatomie pure du système nerveux s'y complète par l'anatomie micrographique ou histologie ; et l'embryologie apporte à la morphologie les données qui l'expliquent en montrant l'évolution successive de la forme de ces organes et le rôle qu'ils jouent dans l'activité si curieuse et si complexe de l'ensemble du système nerveux. L'auteur a éclairé ses descriptions d'un grand nombre de figures, quelques-unes coloriées, et d'un schéma tiré en couleur dans lequel se résument les divers rapports fonctionnels des éléments nerveux, centres et conducteurs. Un important chapitre de psycho-physiologie termine le livre. — M. Debierre a pensé, dit-il, que, comme le philosophe, le médecin devait être mis au courant de l'histoire des facultés mentales, savoir comment elles s'exercent, quelles voies elles empruntent pour cela, en un mot, comment elles naissent, se développent, s'acquièrent, se troublent, se perdent ou se réparent. Très au courant des nouvelles recherches anatomiques, l'auteur a su en tirer parti, aussi bien que de ses nombreuses recherches

personnelles ; il a ainsi fait un livre que médecins et philosophes pourront consulter avec fruit, parce qu'il éclaire un sujet difficile à l'aide d'une méthode aussi claire que rigoureuse.

11. — Déjà l'an passé, j'ai présenté à nos lecteurs un *Manuel d'antisepsie et d'asepsie chirurgicales* dû à la collaboration du professeur Terrier et du docteur Peraire, ainsi qu'un *Manuel de petite chirurgie*. Nous devons cette année à la même collaboration le *Petit manuel d'anesthésie chirurgicale*. Dans ce livre sont passés en revue les différents procédés d'anesthésie locale ou générale, qui permettent de rendre insensible une partie quelconque de l'individu, ou l'individu tout entier. Les agents à mettre en œuvre à cet effet, leur mode d'emploi, le choix qu'il convient de faire entre eux, sont ici minutieusement décrits ; et leurs avantages ainsi que leurs inconvénients sont exposés avec méthode ; sans oublier les accidents auxquels leur usage peut donner lieu et les moyens de prévenir ou de combattre ces accidents. C'est donc là un guide que tout opérateur sera heureux de consulter et de suivre, dans les délicates manœuvres de l'anesthésie.

12, 13, 14. — Trois petits livres de vulgarisation scientifique appliquée nous viennent, le premier, de la maison J.-B. Baillière, les deux autres, de la Société d'éditions scientifiques.

— La *Nouvelle Médecine des familles à la ville et à la campagne*, arrivée à la onzième édition, est un recueil de médecine pratique « à l'usage des familles, des maisons d'éducation, des écoles communales, des curés, des sœurs hospitalières, des dames de charité, et de toutes les personnes bienfaisantes qui se dévouent au soulagement des malades. » Sous le titre de : *Remèdes sous la main*, la première partie comprend la manière de récolter et de conserver les plantes médicinales, de préparer certains médicaments simples, tisanes, sirops, liniments, ce que tout le monde, ou a peu près, devrait connaître. La deuxième et la troisième partie intitulées : *En attendant le médecin ;* et *En attendant le chirurgien*, contiennent une description succincte des maladies communes, des empoisonnements, des asphyxies et des premiers soins qu'il importe de leur donner au plus vite, de même que de toutes les pratiques de ce qu'on appelle la petite chirurgie, les pansements, les bandages, les applications des remèdes les plus simples. Dans une quatrième et dernière partie, l'auteur pose les préceptes généraux sur lesquels repose l'*Art de soigner les malades et les convalescents*, les questions de régime et d'hygiène générale qui s'y rattachent. Ces conseils sont donnés, sous une forme claire et concise, comme des moyens de venir en aide au médecin, sans prétendre le remplacer, et c'est à juste titre que les éditeurs l'ont compris dans leur Bibliothèque des connaissances utiles.

— Il en est de même du *Premier Age et la seconde enfance*, par le

docteur Verrier, livre destiné à éclairer les jeunes mères sur l'hygiène qui convient à la frêle existence de l'enfant et aux phases délicates que lui font traverser la dentition, le sevrage et plus tard l'initiation à l'instruction et à l'éducation.

— Le travail du docteur Drouet sur *les Nourrices* complète avantageusement le précédent. Docteur A. FERRAND.

HISTOIRE PROVINCIALE

1. *Histoire générale, civile, religieuse et littéraire du Poitou*, par le chanoine AUBER. T. VIII et IX. Fontenay-le-Comte, imp. L.-P. Gouraud; Poitiers, Bonamy, 1891, 1893, in-8 de 513, 528 p., 6 fr. le vol. — 2. *Annales du diocèse de Soissons*, par l'abbé PÉCHEUR. T. IX. Soissons, imp. de l'*Argus soissonnais*, 1893, in-8 de IX-625 p., 8 fr. — 3. *Petite Histoire de la Haute-Marne et des pays limitrophes, avec indication des sources depuis les temps les plus anciens jusqu'en 1789*, par A. MARTIN. Chaumont, imp. de Cavaniol, 1892, in-18 de 264 p. — 4. *En Pays roannais. Études d'histoire provinciale*, par MAURICE DUMOULIN (JEAN MALISSOL). Roanne, imp. de M. Souchiers, 1893, in-8 de 274 p. — 5. *Philippe le Bel et les Tournaisiens*, par ARMAND D'HERBOMEZ. Bruxelles, imp. de F. Hayez, 1893, in-8 de 181 p. — 6. *Un Village bourguignon sous l'ancien régime. Gémeaux*, par A. HUGUENIN. Dijon, imp. Darantière, 1893, in-8 de 319 p. — 7. *Histoire de Chenove, près Dijon, composée d'après des notes et des documents inédits et suivie de pièces justificatives*, par HENRI MARC. Dijon, imp. Darantière, 1893, in-8 de 351 p. et pl. — 8. *Monographie de la commune de Beaumont-la-Ferrière* (Nièvre), par GASTON GAUTHIER. Nevers, imp. de G. Vallière, 1892, in-8 de XII-240 p. et pl. — 9. *Jargeau et ses environs aux XIVe et XVe siècles*, par P. LEROY. Paris, Bouillon; Orléans, Herluison, 1893, in-8 de XIII-246 p. — 10. *La Seigneurie de Belmont d'Azergues en Lyonnais*, par l'abbé L. PAGANI. Lyon, imp. de A. Rey, 1893, in-8 de 153 p. et pl. — 11. *Publication de la Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis. Jonzac et Ozillac. Étude et documents*, par l'abbé BERTRAND DE CUGNAC. La Rochelle, imp. de Noël Texier, 1893, in-8 de 440 p. et pl. — 12. *Histoire de Saint-Julia de Gras-Capou, ancienne ville maîtresse du diocèse de Toulouse*, par l'abbé ARAGON. Toulouse, L. Sistac; Paris, A. Picard, in-8 de XII-267 p. et pl., 4 fr. — 13. *Histoire de l'Escale*, par J.-M. MAUBEL. Forcalquier, imp. de A. Crest, in-8 de 197 p., 2 fr. — 14. *Auxi-le-Château. Histoire et description*, par l'abbé L. VITASSE. Lille, imp. de L. Danel, 1894, in-8 de 400 p. et pl. — 15. *Essai historique sur la commune de Beaurains* (Pas-de-Calais), par JULES-AIMÉ COTTEL. Arras, imp. de la Société du Pas-de-Calais, 1893, in-8 de 170 p. et pl. — 16. *L'Église Notre-Dame de Saint-Omer d'après les comptes de fabrique et les registres capitulaires*, par L. DESCHAMPS DE PAS. Saint-Omer, imp. H. d'Homont, 1892-1893, in-8 de 103, 128 p. — 17. *Étude historique sur l'abbaye de Saint-Paul de Narbonne*, par l'abbé SABARTHÈS. Narbonne, imp. F. Caillard, 1893, in-8 de 403 p. et pl. — 18. *Livre d'or de la municipalité amiénoise*, par A. JANVIER. Paris, Alph. Picard, 1893, in-8 de IX-459 p. — 19. *Chartes de Durbon, quatrième monastère de l'ordre des Chartreux, diocèse de Gap*, publiées sous les auspices de la *Société d'Études des Hautes-Alpes*, par l'abbé PAUL GUILLAUME. Paris, A. Picard, 1893, in-8 de XXX-904 p. et pl., 10 fr.

1. — Nous avons déjà rendu compte, successivement, des sept premiers volumes de l'*Histoire générale du Poitou*, de M. le chanoine Auber. Aujourd'hui, nous devons signaler les deux derniers. Nous en avons fait ressortir suffisamment les défauts dans nos précédents comptes rendus pour que nous n'insistions plus sur ce sujet. Le huitième volume va de l'année 1112 à l'année 1216, et le neuvième, de l'année 1217 à l'année 1789. A partir de la réunion du Poitou à la couronne, c'est-à-dire à partir de 1271, l'auteur ne fait plus qu'esquisser à grands

traits les principaux faits qui se passèrent dans ce pays. Dans ces deux derniers tomes, on retrouve la même manière de procéder que dans les précédents; toujours l'histoire locale est noyée au milieu de l'histoire générale, et la plupart des références données à l'appui d'un fait sont bien faibles. Si M. le chanoine Auber, au lieu de neuf volumes, avait condensé tout ce qui est relatif au Poitou dans trois ou quatre et qu'il ne se fût pas laissé aller à des digressions tout à fait hors de son sujet, il eût pu donner un ouvrage convenable et utile; telle qu'elle est, cette histoire du Poitou ne pourra que très peu servir; car tout est trop délayé, et la critique fait également trop souvent défaut.

2. — Nous n'adresserons pas le même reproche aux *Annales du diocèse de Soissons*, de M. l'abbé Pécheur, dont nous avons déjà signalé les huit premiers volumes (*Polybiblion*, t. LXV, p. 152). Le neuvième, paru dans le courant de l'année dernière, va du 21 septembre 1792 jusqu'au Concordat et même jusqu'à la fin de l'année 1801. Cette indication seule suffit pour en faire comprendre l'intérêt On y assiste, en effet, à toutes les luttes qu'eut à livrer et à toutes les persécutions qu'eut à souffrir le clergé pendant ces périodes néfastes de la Convention et du Directoire. La première, sauvage et barbare, détruisant systématiquement ce qui pouvait rappeler l'ancien régime; la seconde, aussi cruelle sous des apparences plus modérées, et proscrivant avec le même acharnement les prêtres et tout ce qui se rapportait au culte. M. l'abbé Pécheur promène donc le lecteur à travers le vaste diocèse de Soissons et lui fournit sur chaque localité importante, sur chaque personnage qui joue un rôle un peu intéressant, les détails les plus précis. C'est un bon travail de plus que l'on a sur la Révolution dans les provinces et qui fera connaître sa manière de procéder et ses résultats d'une manière très complète. Il semblait que ce volume dût être le dernier des *Annales*; l'auteur se propose cependant de les pousser encore plus loin pour répondre aux désirs exprimés par une partie du clergé diocésain. Nous ne pouvons que formuler nos meilleurs vœux pour l'achèvement de ce grand ouvrage.

3. — Elle est bien insignifiante, la *Petite Histoire de la Haute-Marne et des pays limitrophes*, par M. A. Martin, et ferait assez triste figure à côté des *Annales du diocèse de Soissons*. On n'a dans ce volume qu'une suite d'historiettes et de contes puisés dans des ouvrages de troisième ou de quatrième ordre. M. Martin aurait pu faire un volume qui aurait eu de la valeur, à l'aide de travaux sérieux, tels que (pour ne s'en tenir qu'aux imprimés) ceux de M. d'Arbois de Jubainville sur les comtes de Champagne, les publications des Sociétés savantes de la région ; celle de Langres, la *Revue de Champagne et de Brie*, etc. Les archives de Chaumont lui offraient encore bien des richesses inconnues qu'il eût pu utiliser. Au lieu de cela, il n'a fait que piller Jolibois (qui est excellent, mais déjà vieux), et quelques autres travaux secondaires parus sur la

région, sans même se préoccuper de savoir si, depuis leur apparition, il n'a pas été fait quelque chose de mieux. Enfin, l'esprit qui anime cette histoire est détestable ; ce ne sont que plaisanteries sur tout ce qui touche à la religion, et souvent plaisanteries mal placées, portant parfois sur des légendes qu'il eût mieux valu laisser dormir.

4. — *En Pays roannais* n'est pas une étude d'ensemble et suivie sur cette région ; c'est une suite d'articles séparés, cousus bout à bout et qui nous font passer en revue les points les plus curieux relatifs à ce pays. L'ouvrage commence par le récit de la légende du Forez. Viennent ensuite quelques études sur la chanson et le théâtre à Roanne, où l'auteur aborde un ensemble de chapitres intéressants ; ce sont : Les Ouvriers de l'ancien régime. Les notices qui suivent sont de valeur bien inégale, et en particulier celle consacrée aux jésuites n'est pas une des meilleures. Nous signalerons d'une manière toute spéciale les derniers chapitres, et parmi eux les suivants : Les Questions électorales du temps passé ; Les Brigands en Roannais en 1802 ; Les Fêtes publiques à Roanne depuis un siècle, et enfin les différents articles consacrés à l'histoire de l'industrie de la région roannaise, du XVIe siècle à 1889. Ces articles forment la partie la plus importante de l'ouvrage, puisqu'ils en occupent plus du tiers ; ils en sont une des meilleures. On n'a pas là un travail d'érudition ; l'auteur, qui s'adresse surtout au grand public, en a rejeté tout l'appareil ; on ne trouve pas de notes, mais seulement, à la fin, une brève indication bibliographique des principales sources auxquelles il a puisé.

5. — Le volume de M. Armand d'Herbomez : *Philippe le Bel et les Tournaisiens*, n'est que la continuation et le complément de nombreuses études déjà faites précédemment par cet érudit sur la ville de Tournai. L'auteur a exposé avec beaucoup de clarté et de soin la politique que Philippe le Bel suivit à l'égard de cette ville. Pour arriver à ce résultat, il a fouillé consciencieusement les archives municipales de Tournai, les archives du royaume de Belgique, la Bibliothèque et les Archives nationales. Aussi a-t-il pu, à la suite de son travail, donner cent deux pièces justificatives, la plupart inédites. Cet ensemble de lettres de Philippe le Bel est intéressant non seulement pour les érudits belges, mais aussi pour les érudits français qui veulent étudier la politique de ce Roi dans son ensemble et en particulier celle qu'il suivit à l'égard de la Flandre.

6. — Dans l'histoire de *Gémeaux*, par M. Huguenin, on est loin de trouver, comme dans certains ouvrages que nous avons déjà signalés, l'esprit de parti contre l'ancien régime. S'inspirant principalement des belles études que MM. Taine et Babeau ont données sur la société avant 1789, il a su retracer assez fidèlement la physionomie d'un village à cette époque. Nous n'avons certainement pas dans ce travail l'histoire concise

et documentée de Gémeaux. Un érudit n'y trouverait pas toujours son compte; mais telle qu'elle est écrite, elle sera mieux à la portée de tous et se lira plus facilement. On a là un tableau bien complet et présenté convenablement de la campagne d'autrefois : les mœurs, les coutumes, les légendes, les chansons, les traditions, rien n'a été omis. A côté de ces caractères généraux qui souvent peuvent aussi bien s'appliquer à tous les villages d'une même région, on retrouve les faits particuliers à Gémeaux, l'histoire de son château et de ses seigneurs et l'histoire même du village à travers les siècles. Huit pièces justificatives terminent cet opuscule. Nous ne voulons, pour clore ce compte rendu, que relever une faute en passant. Le nom de l'auteur de *la Chevalerie* n'est pas E. Gauttier ou Gauthier, mais L. Gautier.

7. — L'*Histoire de Chenove près Dijon* est certainement supérieure à celle de Gémeaux. M. Henri Marc, pour nous présenter un tableau fidèle de ce que fut Chenove autrefois, a exploré avec beaucoup de soin les archives de la Côte-d'Or. Aussi, a-t-il pu écrire sur cette localité un volume de trois cent cinquante pages, sans se perdre dans les généralités. Cet ouvrage se divise en trois parties. Dans la première, l'auteur, après avoir fait connaître la situation de Chenove, la région dans laquelle il est situé, aborde l'histoire proprement dite. Les médailles trouvées en ce lieu prouvent que, du temps des Romains, c'était déjà un centre de quelque importance. Pendant le moyen âge, Chenove fut divisé entre le chapitre d'Autun, qui avait le clocher et la rue Haute, l'abbé de Saint-Bénigne de Dijon, à qui appartenait la rue Basse, et enfin le duc de Bourgogne, qui possédait son clos. Les pressoirs du Roi, qui subsistent encore, furent construits par les ducs de Bourgogne. Après 1477, les droits du duc passèrent au roi de France. La deuxième partie est consacrée à l'église et aux curés de Chenove; elle ne manque pas d'intérêt. Nous signalerons en particulier les chapitres consacrés aux croix érigées sur la paroisse de Chenove et à l'historique de quelques lieux dits. L'ouvrage enfin se termine par quatre chapitres qui font connaître ce que devint ce village pendant la période de la Révolution, les usages qui y étaient établis autrefois, surtout à propos des vendanges, et les principales familles qui habitèrent cette localité. Cent trente pièces justificatives et une petite bibliographie terminent cette monographie, qui a été justement récompensée d'une médaille de vermeil par l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon.

8. — Une autre monographie, composée avec le même soin que la précédente, est celle de *Beaumont-la-Ferrière (Nièvre)*. Ce village, de quatre cents habitants, sans avoir un passé ni très important ni très curieux, méritait cependant d'attirer un peu l'attention ; c'est ce qui a engagé M. Gaston Gauthier à rassembler les matériaux nécessaires pour en faire l'histoire. Il a divisé son travail en deux parties : la première est con-

sacrée à la géographie, la deuxième à l'histoire. Nous adresserons à l'auteur le reproche de donner au mot géographie une extension vraiment trop grande. Le chapitre premier et même le deuxième peuvent très bien répondre au titre général ; mais le troisième chapitre est plutôt l'histoire administrative de Beaumont. En effet, il nous y fait principalement connaître ce que fut dans les siècles passés et ce qu'est encore l'administration aux différents points de vue civil, militaire, judiciaire et religieux. Ce petit reproche ne nous empêche pas de reconnaître que cette première partie est intéressante et bien traitée. La deuxième partie, dans laquelle M. Gauthier retrace l'histoire des différents fiefs qui existèrent dans cette commune et des familles qui les possédèrent, offre un intérêt non moins grand. On se rend compte, en la parcourant, de toutes les modifications que le temps apporta successivement dans ce pays. Un certain nombre de pièces justificatives terminent ce volume, qui est en outre enrichi de quatre photogravures et d'un plan.

9. — M. Paul Leroy a eu l'heureuse fortune de trouver, dans un grenier, toute une série de registres-minutiers du tabellionage de Jargeau pendant les XIVe et XVe siècles. C'est à l'aide de ces précieux registres qu'il a composé le travail intitulé *Jargeau et ses environs aux XIVe et XVe siècles*. Disons tout de suite que ce titre ne donne nullement l'idée du livre. Ce qu'on y trouve, c'est un tableau aussi complet que possible de ce qui se passait à Jargeau au temps de Charles V, de Charles VI et de Charles VII : justice seigneuriale, aides et tailles, viticulture, agriculture, instruction, médecine, population, noblesse, clergé, mariage et douaire, habitations, mobilier, jeux populaires, dévotion, confréries, etc., etc., tout cela est passé en revue avec les détails les plus circonstanciés. Les deux chapitres les plus importants sont consacrés à la guerre sous Charles VII et à la campagne de Jeanne d'Arc, d'une part, et de l'autre au culte de saint Vrain. M. P. Leroy a joint à son travail trente annexes. Il reproduit, soit dans ses annexes, soit dans ses pages, de nombreux textes. Par malheur il fait preuve, dans les transcriptions de ces textes, d'une inexpérience regrettable.

10. — Après avoir donné l'histoire de Chazay-d'Azergues, M. l'abbé Pagani, continuant ses études sur le Lyonnais, fait paraître aujourd'hui un volume sur une localité voisine, mais moins considérable. *Belmont-d'Azergues* ne fut jamais très important ; aussi, l'auteur glisse assez rapidement sur la localité, qui n'a rien d'intéressant, pour s'arrêter davantage aux familles qui l'ont possédée ou qui l'ont illustrée. On trouve dans ce travail un certain nombre de détails quelquefois curieux sur plusieurs familles de cette région. Ce sont les de Chaponay, les de Gangnières, d'Hindret, de Monspey, de Wicardel, de Pures, famille à laquelle appartint l'abbé de Pures, devenu célèbre grâce aux satires de

Boileau. Enfin, un chapitre entier est consacré aux de Varey, qu'illustrèrent plusieurs consuls de Lyon. On a donc ainsi un ouvrage qui ne manquera pas d'intéresser les érudits de la région.

11. — L'histoire de *Jonzac et Ozillac*, de M. l'abbé Bertrand de Cugnac, forme à elle seule le tome vingtième des publications de la *Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*. Ce travail se compose de deux parties qui appartiennent à deux auteurs différents. La première partie, comprenant une vingtaine de pages seulement, est due à M. Denys d'Aussy; tout le reste de l'ouvrage est de M. l'abbé de Cugnac. Jonzac, pendant la guerre de Cent ans, joua un certain rôle, et même put résister quelque temps à Charles VII, grâce à son château. La période la plus néfaste pour cette ville et pour cette région fut celle des guerres de religion. Dans les quelques pages que lui a consacrées M. Denys d'Aussy, l'auteur a bien fait ressortir toutes les péripéties de ces luttes. Trois gravures représentent le château sous ses différents aspects et augmentent encore l'intérêt de cette notice. Le reste du volume, c'est-à-dire la presque totalité, est consacré à Ozillac, autrefois chef-lieu d'un marquisat et dont relevaient six paroisses. Pour faire cette monographie, l'auteur n'a rien négligé et a fouillé avec soin tous les dépôts d'archives susceptibles de lui donner des renseignements. Aussi sa moisson a-t-elle été abondante, car en dehors de tous les faits se rapportant à cette localité, il a traité avec beaucoup de détails l'histoire des seigneurs d'Ozillac. Des listes de notaires, maires, etc., et des biographies terminent la partie relative à Ozillac. A leur suite viennent soixante-dix-neuf pièces justificatives, dont la plus ancienne remonte à 1246. Beaucoup de ces documents sont très intéressants, et on ne peut que louer M. l'abbé Bertrand de Cugnac d'avoir pris soin de grouper ainsi tout ce qu'il put trouver de plus curieux et de plus important sur ces localités. Ce volume occupera une bonne place à côté des autres publications de la Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis.

12. — M. l'abbé Aragon a recueilli les principaux faits qui peuvent intéresser l'*Histoire de Saint-Julia de Gras-Capou, ancienne ville maîtresse du diocèse de Toulouse*. Nous n'avons pas dans ce volume un ouvrage de grande érudition; pour le composer, l'auteur s'est contenté de grouper ce qu'il a pu facilement trouver, soit dans les travaux déjà publiés sur la région, soit dans les archives de Saint-Julia ou dans les archives de la Haute Garonne. Il a donné, de cette manière, un travail qui, sans être de premier ordre, se présente cependant encore convenablement et fournit sur cette ville un ensemble de renseignements assez intéressants. M. l'abbé Aragon glisse rapidement sur tous les siècles antérieurs au XVIe, car les documents n'abondent pas sur cette première période. Il s'étend davantage sur le XVIe, le XVIIe et le XVIIIe siècle, et

principalement sur les années de la tourmente révolutionnaire. La paroisse de Saint-Julia fait l'objet de la seconde partie de cette étude : l'église, les confréries, le cimetière, l'hôpital, les écoles, sont successivement passés en revue, et une petite notice est donnée sur bon nombre de curés de Saint-Julia. Douze notes et pièces justificatives terminent ce volume, qu'ornent un plan et quelques gravures.

13. — *L'Escale* est un village du département des Basses-Alpes, canton de Volonne, arrondissement de Sisteron, qui maintenant ne compte plus guère qu'environ quatre cents habitants. C'est de ce petit bourg, composé de plusieurs hameaux, que M. l'abbé J.-M. Maurel, curé de Puymoisson, a voulu nous retracer l'histoire. L'auteur a su se renfermer dans les justes limites de son sujet. Après avoir exposé la situation de l'Escale, il s'occupe des origines, et cela, avec compétence, sans se perdre dans des digressions ou des hors-d'œuvre. A la suite de la période gallo-romaine, il aborde l'histoire féodale et donne la liste des différents seigneurs qui eurent à administrer cette localité, en faisant connaître ce que fut chacun d'eux. Les derniers chapitres sont consacrés à l'histoire municipale, à l'histoire religieuse et aux édifices religieux. Dans les appendices qui terminent l'ouvrage, M. l'abbé Maurel a dressé les listes des prieurs du monastère et de l'église Notre-Dame de Mandenois, des vicaires perpétuels, secondaires, et des curés, et enfin des syndics, consuls, maires et adjoints.

14. — Par son passé et par ses seigneurs, *Auxi-le-Château*, actuellement chef-lieu de canton du département du Pas-de-Calais, arrondissement de Saint-Pol, méritait d'attirer l'attention de quelque érudit. M. l'abbé Vitasse, curé de cette localité, a voulu se charger d'en retracer l'histoire, et il l'a fait avec un soin dont on ne peut que le féliciter. Dans un gros volume, il esquisse d'abord la situation topographique d'Auxi, puis consacre les trois livres de son ouvrage à la paroisse, à la seigneurie et enfin à la commune. Les trois chapitres du livre premier sont réservés aux curés d'Auxi, à l'église et aux communautés religieuses qui se fixèrent sur le territoire de cette ville. L'église est étudiée tant au point de vue archéologique qu'au point de vue du temporel qui assurait son entretien et celui du culte. Dans le livre deuxième, M. l'abbé Vitasse fait connaître les familles des seigneurs d'Auxi, principalement les d'Auxi et les d'Egmont ; il énumère leurs droits de justice ou autres, leurs revenus, leurs propriétés, retrace l'histoire du château et donne le texte de la coutume d'Auxi. Dans le dernier livre, l'auteur esquisse le tableau de la vie communale, tant avant qu'après 1789. Les institutions de bienfaisance, l'enseignement, les œuvres, les familles, les jeux, les coutumes, le commerce, l'industrie, l'agriculture, tout enfin ce qui peut intéresser dans l'histoire de ce bourg est successivement passé en revue. On a donc dans ce volume une monographie bien complète, accompagnée de vingt-

sept pièces justificatives, sept gravures et un plan. On pourrait sans doute y relever quelques défauts, tels que l'omission de références bien précises pour certaines assertions ou même pour les pièces justificatives. Ainsi, on ne sait d'où sont tirées les pièces n°s 10, 11, 15 ; mais cela n'enlève rien à la valeur de l'ouvrage, pour lequel l'auteur a puisé dans tous les dépôts d'archives qui ont pu lui fournir des renseignements.

15. — *Beaurains* est dans le même département qu'Auxi-le-Château, à deux kilomètres d'Arras. La plus ancienne mention que M. Cottel en ait trouvée est de l'année 674. Si l'on peut faire remonter l'existence de cette commune jusqu'à cette époque, ce n'est pas à dire que pendant les douze siècles écoulés il s'y soit passé des choses bien importantes. Son histoire telle que nous la présente M. Cottel est celle d'une humble bourgade bien effacée, et sur laquelle on ne relève rien de saillant. L'auteur, cependant, semble avoir traité son sujet avec soin. Il a puisé aux archives de la localité, à celles du Pas-de-Calais et à celles d'Arras, pour en extraire tout ce qui s'y rapportait. Malgré ces recherches, la moisson n'a pas été très abondante. Nous reprochons quelquefois aux auteurs de monographies de se noyer dans l'histoire générale et de faire perdre ainsi à leur sujet tout l'intérêt et toute la saveur particulière qu'il pourrait avoir. Je ferais plutôt le reproche contraire à M. Cottel; il s'est trop occupé exclusivement de Beaurains sans voir ce qui se passait autour. Un coup d'œil sur les événements généraux aurait souvent donné plus d'attrait à l'ouvrage. A côté de cela, il y a quelques puérilités, tels que les renvois à Larousse, ou dans la table des noms de personnes, les références aux mots Dieu, Jésus, Sainte Trinité. Cet ouvrage est orné d'un bon nombre de planches et de plans, et en outre, dix-sept pièces justificatives le terminent. Une de ces pièces que nous signalerons plus particulièrement est l'inventaire général des archives de la commune de Beaurains; c'est un bon exemple donné à ceux qui voudraient retracer l'histoire d'une petite localité : un inventaire de ce genre donné à la fin de ces publications pourrait souvent être utile.

16. — Les comptes de fabrique et les registres capitulaires sont, en général, les meilleures sources auxquelles l'on puisse recourir pour faire l'histoire d'une de nos anciennes églises. Si tous avaient été conservés, la tâche des archéologues serait souvent bien simplifiée ; mais, malheureusement, c'est le petit nombre de ces documents qui nous est parvenu. *Notre-Dame de Saint-Omer* possède la plupart de ses comptes de fabrique depuis l'année 1378. En les mettant à profit, M. Deschamps de Pas a pu faire une bonne histoire de ce monument. Divisée en deux parties, la première est consacrée à l'édifice et aux dépens qui furent faits pour sa construction ; la deuxième donne beaucoup de détails curieux sur son ornementation intérieure et sur son mobilier. On a là un grand nombre de renseignements très précis et de premier ordre,

sur le chœur, les autels, les stalles, les tapisseries, sur la chaire, les luminaires, les chapelles, les tableaux, les orgues, etc. Dans ces volumes, M. Deschamps laisse toujours parler les comptes et les documents ; il coordonne seulement les mentions qu'il en a extraites. La Société des antiquaires de Morinie a donc fait œuvre utile en publiant ce travail de M. Deschamps de Pas tel qu'il l'a laissé à sa mort.

17. — L'église de *Saint-Paul* est une des plus anciennes de Narbonne. Depuis longtemps signalée à la curiosité des touristes, elle n'avait cependant pas encore trouvé d'érudit pour l'étudier à fond dans toutes ses parties et retracer en même temps la vie des chanoines qui furent chargés du service religieux dans cette église. M. l'abbé Sabarthès, attaché pendant quelques années à cette paroisse, a entrepris de combler cette lacune. D'abord, il n'avait présenté à la Société archéologique de Béziers qu'une partie du travail qu'il livre maintenant au public, puis, élargissant son cadre, il a voulu épuiser son sujet, autant que les informations glanées de tous côtés le lui ont permis. Il a commencé par nous faire connaître l'église Saint-Paul dans toutes ses particularités, l'ensemble, les chapelles, le cloître, etc. ; puis il a retracé dans les deux livres suivants l'histoire de l'abbaye et de la paroisse. Dans le livre consacré à l'abbaye, l'auteur s'occupe successivement de la collégiale et de sa constitution, de la vie du chapitre, des propriétés qui assuraient son existence, de ses droits de justice et des redevances qui lui étaient dues tant dans Narbonne qu'au dehors. Après les revenus et les droits, viennent les dépenses et les charges, puis une étude sur l'abbé, son élection, ses prérogatives et la liste chronologique des abbés. Les chapitres concernant la paroisse ne sont pas très étendus et l'auteur nous fait successivement connaître ce qu'elle fut avant la Révolution, pendant et après. Le volume se termine par une pièce justificative ; quelques planches l'accompagnent et éclairent les détails fournis sur l'église.

18. — Les maires étaient autrefois de grands personnages, ayant le droit de haute justice, le commandement militaire de la ville, portant dans une bourse de velours, semée de fleurs de lis et aux armes de la ville, les sceaux de la commune, possédant un palefroi aux frais des habitants. Aussi l'histoire d'une municipalité présente un vif intérêt ; espérons que M. Janvier nous donnera celle des *Maïeurs d'Amiens*. En attendant, le savant antiquaire picard nous offre la nomenclature complète de tous ceux qui, comme maires ou échevins, ont pris part à la gestion des affaires communales à Amiens : c'est ce qu'il appelle à juste titre le *Livre d'or de la municipalité amiénoise*. Son travail est divisé en trois parties : la première, qui est son œuvre personnelle et qui a nécessité de longues recherches, va des premiers temps de la commune à l'année 1346, époque où l'on rencontre la première liste officielle des maires et échevins ; la seconde va de 1345 à 1597, date de la reprise d'Amiens par Henri IV et de la

suppression des privilèges de la ville ; la troisième va de 1597 à 1830. M. Janvier ne s'est pas contenté de dresser ces listes année par année : il les a annotées avec le plus grand soin, et il a — ce que pour notre part nous regrettons — renvoyé ces « notes et additions » à la fin du volume, sous cinq cent dix-huit rubriques, dont la plupart auraient tenu facilement au bas des pages ; il suffisait de renvoyer les plus développées à un appendice. En outre l'auteur nous donne : 1° une table chronologique des maires et premiers échevins d'Amiens ; 2° une table alphabétique des mêmes ; 3° quatre pages d'*errata, omissions et additions*. On ne saurait trop féliciter M. Janvier d'avoir composé ce *Livre d'or* avec tant de soin et d'érudition.

19. — Le monastère de *Durbon*, quatrième maison de l'ordre des Chartreux, fut fondé en 1116 sur le territoire de la commune actuelle de Saint-Julien en Bochaine, arrondissement de Gap, département des Hautes-Alpes. Supprimé à la Révolution, ses archives ont été réunies aux archives départementales des Hautes-Alpes, dont elles forment encore maintenant un des fonds les plus considérables. Plusieurs érudits avaient déjà attiré l'attention sur l'importance de ce fonds, mais personne n'avait encore pu, ou encore songé à en tirer parti. M. l'abbé Paul Guillaume, archiviste actuel du département, ne s'est pas laissé arrêter par les difficultés que pouvait présenter une publication longue et aride comme celle d'un cartulaire ; il s'est mis résolument à l'œuvre. Son gros volume de plus de neuf cents pages donne la transcription de sept cent soixante-quatorze chartes. Sur ce nombre, trois cent cinquante-six sont antérieures à l'an 1216, date à laquelle s'arrête le cartulaire de Durbon, les quatre cent dix-huit autres s'échelonnent de 1216 à 1452 et sont tirées du dépôt départemental des Hautes-Alpes. De plus, à la suite des sept cent soixante-quatorze chartes, on a encore l'analyse, d'après un ancien inventaire, de cent trente autres pièces, qui n'existent plus aux archives des Hautes-Alpes et qui probablement sont perdues. Enfin, pour terminer ce volume, une ample table des matières, d'environ cent vingt pages, permet de retrouver facilement les nombreux renseignements qui peuvent intéresser une partie du Dauphiné et des provinces voisines. En tête de l'ouvrage et après une bonne introduction, on trouve deux listes aussi complètes que possible des prieurs et des procureurs de cette abbaye. Tous les documents de ce recueil sont en latin, sauf trois qui sont en langue vulgaire et un en français ; mais un grand nombre sont farcis de mots empruntés à la langue du pays. Presque tous sont inédits. On peut se rendre compte tout de suite, par ces indications, de l'intérêt que présente ce recueil ; on y trouvera tous les éléments nécessaires pour écrire l'histoire de l'abbaye de Durbon, et de plus, les philologues et les érudits pourront y glaner maintes informations qu'ils ne trouveraient pas ailleurs. JULES VIARD.

HISTOIRE DE L'ENSEIGNEMENT

(DEUXIÈME PARTIE)

7, 8, 9. *Enseignement des jésuites.* 1. *Programme et règlements des études de la Société de Jésus* (Ratio atque institutio studiorum Societatis Jesu), *comprenant les modifications faites en 1832 et 1858;* 2. *De la manière d'apprendre et d'enseigner* (De Ratione discendi et docendi), par le P. JOSEPH JOUVENCY; 3. *L'Élève de rhétorique* (Candidatus rhetoricæ) *au collège Louis le Grand de la Société de Jésus, au XVIIIe siècle*, par le même, traduction par H. FERTÉ. Paris, Hachette, 1892, 3 vol. in-12 de XLII-144, XIV-138 et VI-136 p., 2 fr. 50, 1 fr. et 1 fr. — 10. *Le Collège de Perpignan depuis ses origines jusqu'à nos jours*, par l'abbé PH. TORREILLES. Perpignan, imp Latrobe. 1893, in-8 de 94 p., avec un plan. — 11. *Pont-Levoy. Ses origines, ses destinées.* Discours prononcé à la distribution des prix de l'École, le 31 juillet 1893, par l'abbé WAGNER. Châtillon-sur-Seine, imp. Pepin et Pichat, 1893, in-8 de 30 p. — 12. *Le Collège de Vendôme de 1813 à 1818. Extraits des Mémoires de M. Édouard de Vasson*, publiés par H. DEROUIN. Montévrain, imp. de l'École d'Alembert, 1893, in-8 de 39 p. — 13. *Histoire de l'instruction primaire dans l'arrondissement de Bazas, du XVIe siècle à nos jours*, suivie de *Notices sur les anciens collèges de Bazas et de Langon*, par E. ROTGÈS. Paris, Rouam, 1893, petit in-4 de XV-366 p., avec 12 cartes scolaires, 10 fr. — 14. *Études sur l'instruction primaire avant 1789 dans le diocèse d'Angers. Documents inédits. 1re série*, par l'abbé CH. URSEAU. 2e éd. Paris, A. Picard, 1893, in-8 de VII-146 p., avec 2 pl., 3 fr. — 15. *L'Instruction publique à Narbonne avant 1789*, par LOUIS NARBONNE. Narbonne, imp. Caillard, 1891, in-8 de 104 p. — 16. *L'Enseignement primaire et les écoles publiques dans les États pontificaux de France et pays divers qui ont formé le département de Vaucluse*, par R. REY. Avignon, Seguin, 1892, in-8 de 33 p. — 17. *Les Écoles de filles avant la Révolution. Notes recueillies* par l'abbé GILLANT. Verdun, imp. René-Lallemand, 1893, in-18 de 23 p. — 18. *Les Écoles à Lyon pendant la période révolutionnaire*, par A. BONNEL. Lyon, imp. A. Rey, 1893, in-8 de 113 p. — 19. *L'Enseignement primaire en Autriche-Hongrie. Organisation, statistique, budget*, par le Dr MANGENOT. Paris, Lecène et Oudin, 1892, in-12 de VIII-185 p., 2 fr. 50. — 20. *L'Éducation dans l'Université*, par HENRI MARION. Paris, A. Colin, s. d., in-12 de XXXIII-400 p., 4 fr.

7, 8, 9.—Une longue et très honorable expérience a démontré l'efficacité et l'excellence des plans, programmes et règlements d'études de la Compagnie de Jésus. Un ancien chef d'institution, M. H. Ferté, a pensé qu'il serait utile de répandre dans le grand public, par une traduction française, la connaissance de ces documents trop peu connus. Ses intentions sont très louables, et il s'exprime fort convenablement dans ses préfaces et notices sur les éducateurs éminents dont il a voulu populariser l'œuvre pédagogique. Mais l'entreprise qu'il a tentée était d'une exécution difficile. Les textes qu'il a eus sous les yeux demandent, pour être bien compris et exactement rendus, bien des connaissances spéciales, et en particulier celle des règles et usages des hommes chargés, par vocation et état, de mettre en œuvre les prescriptions qu'ils contiennent. Or il se trouve que la bonne volonté manifeste de M. Ferté n'a pas suffi pour le mettre en mesure d'accomplir sans défaillances la tâche ardue qu'il avait assumée. Telle est l'appréciation formulée et appuyée de bonnes preuves et de nombreux exemples par un critique très spécialement compétent, le R. P. F.-X. Passard, dans les *Études religieuses* du mois d'octobre dernier. Il paraît qu'il y a des erreurs matérielles assez

nombreuses dans l'exposé qu'a fait M. Ferté de l'organisation de la Compagnie. D'autre part, les contresens ne manquent pas dans ses traductions. Comme il est très évident que toutes ces fautes sont involontaires, on peut être assuré que si ces trois volumes doivent être réimprimés, l'auteur ne négligera rien pour les faire disparaître. Je regrette vraiment de ne pouvoir les louer complètement, dans leur état actuel. Je ne les analyserai pas non plus. C'est affaire aux recueils spéciaux. Je dirai seulement, et c'est une impression toute personnelle, que j'ai goûté bien moins que les autres le troisième fascicule de cette petite collection, le *Candidatus Rhetoricae* de Jouvency. En dépit de l'axiome bien connu *Fiunt oratores*, je ne crois pas que ces préceptes, pour ingénieux qu'ils soient, puissent atteindre leur objet et fabriquer mécaniquement des orateurs dignes de ce nom. Les *chries*, *sentences*, *éthopées*, etc., si fort en honneur au XVIIIe siècle, n'ont guère produit autre chose que l'éloquence purement verbale et le bavardage abstrait qui a déshonoré, en ce temps-là, la chaire et la tribune. Tout cela n'a plus, à mon avis, qu'un intérêt archéologique.

10. — Nous retrouvons M. l'abbé Torreilles sur le terrain de l'histoire de l'enseignement secondaire. Il vient de publier un très bon travail sur *le Collège de Perpignan*, depuis le XVIe siècle jusqu'à nos jours. Son mémoire est solidement basé sur un important ensemble de documents d'archives toujours très instructifs et le plus souvent très curieux. Après avoir précisé la situation peu florissante des études littéraires au XVIe siècle dans la capitale du Roussillon, situation due principalement à l'étroitesse des vues des consuls qui s'inquiétaient surtout, même en cette question, des intérêts matériels de la ville, il nous donne un récit très piquant de l'introduction, d'abord presque furtive, des jésuites à Perpignan ; de leurs progrès, au commencement assez lents; des luttes qu'ils eurent à soutenir pendant de longues années contre l'Université ; de leur triomphe définitif, grâce surtout à la protection de Louis XIV et de Louvois; puis de leur ruine, au sujet de laquelle il nous raconte de bien intéressants épisodes d'histoire locale. Il n'y avait pas lieu pour l'auteur d'insister longuement sur le système bien connu d'éducation et d'enseignement partout adopté par les Pères; son étude d'ailleurs est plutôt historique que pédagogique. Cependant il a bien fait de serrer de plus près la question des méthodes quand il arrive à la période difficile qui suivit la dissolution de la Compagnie en France. La situation de l'enseignement secondaire fut la même à Perpignan que dans le reste de notre pays. Là aussi, l'influence parlementaire et janséniste se fit très malheureusement sentir. La plupart des régents du collège donnèrent, en 1791-92, dans le mouvement constitutionnel et révolutionnaire. Puis vint la suppression totale et, qui plus est, la destruction des bâtiments eux-mêmes du collège, dont les matériaux furent destinés à construire

des fours pour l'armée. Je m'attendais à trouver dans le mémoire de M. Torreilles une étude sur l'école centrale de Perpignan. Mon espoir a été déçu. Sans doute mon savant confrère veut traiter à part cette portion de son sujet. Les origines du collège moderne (1796-1808) sont retracées avec intérêt dans le dernier chapitre de cette solide monographie.

11. — Je ne dirai qu'un mot de la brochure de M. l'abbé Wagner, C'est un discours de distribution de prix bien pensé et élégamment écrit, où les principaux événements de l'histoire de Pont-Levoy, abbaye et collège, sont sommairement racontés, *oratorio modo*, cela va sans dire. Il ne dispensera pas de recourir au précieux *Essai historique sur Pont-Levoy*, publié, en 1841, par M. Dupré.

12. — Peu de choses à dire aussi du *Collège de Vendôme de 1813 à 1818*. Ce sont des extraits des souvenirs écrits, quarante ans après les événements, par un magistrat élevé, à la fin de l'Empire et au commencement de la Restauration, dans cette maison restaurée par d'anciens oratoriens. Il y a là beaucoup d'anecdotes et de portraits offrant un certain intérêt, et d'assez judicieuses observations sur les méthodes d'enseignement et le système d'éducation adopté dans ce collège et beaucoup d'autres, dans les premières années de ce siècle. Tout cela était imparfait, mais il faut reconnaître qu'au sortir de la tourmente révolutionnaire, il était difficile de faire mieux.

13. — C'est surtout de la période contemporaine que s'est occupé M. Rotgès dans sa monographie des écoles de l'arrondissement de Bazas. Quoiqu'il s'exprime d'ordinaire avec une louable modération, on n'a pas de peine à se rendre compte que son travail a des tendances polémiques et apologétiques. Les fonctions dont il est revêtu indiquent d'elles-mêmes le sens de ces tendances. Je n'ai pas du tout l'intention de le suivre ici sur le terrain brûlant de l'actualité. D'ailleurs, beaucoup de choses intéressantes dans son livre. Il s'est sérieusement préparé à l'accomplissement de sa tâche; il a, par lui-même et ses subordonnés, recueilli un assez grand nombre de documents précis, de faits et de chiffres. D'autre part, il a su bien classer et bien présenter les résultats de sa longue enquête. Ses deux premiers chapitres (p. 13-66) ont pour objet l'état de l'instruction primaire dans l'arrondissement de Bazas sous l'ancien régime et pendant la Révolution. Peu de faits lui ont échappé; il connaît assez complètement la législation révolutionnaire, et il a mis en lumière quelques actes curieux émanés des administrations locales (1790-an IX). De ce chef son livre aura une utilité réelle. Ses notices très sommaires sur les établissements d'enseignement secondaire avant et depuis la Révolution ne sont pas sans intérêt. Ses cartes scolaires sont fort ingénieusement établies.

14. — J'ai fait connaître ici (t. LXV, p. 113) le livre précieux de M. l'abbé Ch. Urseau sur les écoles de l'ancien diocèse d'Angers. Depuis

sa publication, l'auteur a continué ses recherches dans le but d'apporter à sa thèse, déjà bien démontrée, l'appui de nouveaux documents. Cette fois encore il a fait une ample moisson dont les lecteurs de la *Revue de l'Anjou* ont profité les premiers. Il a eu la bonne pensée de tirer à part ses articles, qui apportent une contribution des plus sérieuses à l'histoire de l'instruction primaire : quatre paroisses et deux communautés de la ville épiscopale, trente-huit paroisses du diocèse, sont ici représentées par des textes inédits publiés avec beaucoup de soin. Je crois qu'on eût pu sans inconvénient y faire quelques coupures et les alléger de longues formules de procédure plus encombrantes qu'instructives. Dans les chapitres II et III et dans l'appendice, M. Urseau discute avec méthode et sagacité quelques points particuliers.

15. — La monographie de M. Narbonne sur *l'Instruction publique à Narbonne en 1789* est très bien faite aussi. Les plus anciens documents utilisés sont du XIVe siècle. L'auteur traite successivement des écoles dans ce siècle, et dans le suivant, du collège de Matthieu Peyronne fondé en 1533 ; du collège des Doctrinaires qui remplaça cet établissement ; des couvents, pensionnats et écoles des Filles de Notre-Dame, des Ursulines et des Filles de la Croix. Il résulte des faits que l'instruction secondaire et l'instruction primaire pour les deux sexes furent constamment l'objet à Narbonne de la sollicitude éclairée des magistrats municipaux et du clergé. Ces pages en disent fort long, et leur auteur se montre constamment impartial.

16. — La brochure de M. Rey sur l'enseignement primaire en Vaucluse avant la Révolution est une des meilleures que je connaisse sur la question. J'ai été frappé, du commencement à la fin, de la méritoire impartialité de l'auteur qui rend constamment justice au passé. Ce sont les documents conservés dans les riches archives municipales de Vaucluse qui ont fourni les éléments de cette solide monographie, dont le seul défaut est une excessive brièveté. En voici les conclusions : « A partir du règne de Henri IV, la plupart des villages et des hameaux [des anciens États pontificaux en France] furent dotés d'une école publique. Au XVIIIe siècle, un mouvement bien marqué se produit dans ce pays pour faciliter aux jeunes filles l'accès des écoles. — Des minutieuses recherches auxquelles nous nous sommes livré, il résulte que les plaintes sont rares et que l'honorabilité professionnelle des régents était universellement reconnue. » Nombre de communes possédaient un immeuble pour leurs écoles. L'instruction primaire était essentiellement une affaire municipale. « La situation matérielle des maîtres et des maîtresses valait celle qui était faite à leurs collègues des communautés du royaume. Ils étaient placés moins directement sous la tutelle de l'autorité ecclésiastique que dans les terres royales.... ; l'administration pontificale fait preuve d'une patience et d'une longanimité sans bornes dans ses rela-

tions avec ses vassaux d'au delà des monts. » Il est bien désirable que M. Rey développe son excellent mémoire et en fasse un volume.

17. — Le compte rendu d'un bon travail de M. l'abbé Demange, dont nous avons parlé (t. LXV, p. 120), a donné à M. l'abbé Gillant, auteur lui-même d'une utile brochure sur l'enseignement à Clermont-en-Argonne (Verdun, 1888, in-8), de revenir sur la question des *Écoles de filles avant la Révolution*. Il y a, dans quelques pages qu'il a publiées cette année, nombre de faits précis, fort bien établis au moyen de pièces d'archives.

18. — Le mémoire sur *les Écoles à Lyon pendant la période révolutionnaire* qu'a entrepris M. A. Bonnel est une œuvre sérieuse, solide quant au fond, distinguée au point de vue de la forme. L'auteur s'est bien rendu compte de la difficulté de sa tâche et n'a rien négligé pour retrouver les trop rares documents d'archives qu'il y devait mettre en œuvre. Aucune ville n'a plus souffert que Lyon durant la Terreur, et malgré tout, les autorités locales s'y sont assez souvent préoccupées des institutions d'enseignement. Les deux bureaux des écoles Saint-Charles et des collèges ont tenté, mais sans grand succès, de sauver quelque chose des anciennes dotations et de maintenir en activité quelques établissements. Bien entendu, on avait commencé, comme partout, par les laïcisations et la dispersion du personnel religieux. On voit sans peine que M. Bonnel n'est pas partisan de l'œuvre scolaire de la Révolution ; mais il se montre soucieux de rendre justice à tout le monde, et rien ne ressemble moins à un réquisitoire que son travail. On y trouvera bien des faits significatifs et des renseignements bons à retenir sur l'école centrale du Rhône.

19. — M. Mangenot s'est très peu occupé, dans son dernier livre, de l'histoire proprement dite de l'enseignement en Autriche-Hongrie. On y trouvera simplement exposé et mis en bon ordre un ensemble considérable de lois organiques, de règlements administratifs et de renseignements statistiques sur son organisation présente. L'étude approfondie de ce mémoire clair et documenté a dû être faite dans les grands recueils politiques et pédagogiques. On peut d'ailleurs comprendre sans peine l'utilité pratique du travail de M. le docteur Mangenot. Nous avons intérêt à savoir comment les multiples problèmes d'éducation et d'enseignement qui nous préoccupent sont envisagés et résolus par les autres peuples, qu'il s'agisse de nos amis ou de nos adversaires. Que n'apprenons-nous d'eux, par exemple, à conserver ou plutôt à rendre à la religion la place qu'elle a, presque partout, dans le programme des écoles ? Chargé par le ministre de l'instruction publique de prendre part aux travaux du congrès international d'hygiène tenu à Vienne en 1887, M. le docteur Mangenot a profité de cette occasion excellente et des facilités que lui donnait sa mission officielle pour se rendre compte *de visu*, dans une certaine mesure du moins, de l'état des écoles primaires en quelques villes d'Autriche-Hongrie, et il

a pu en outre recueillir, grâce au concours dévoué de M. Gugler, directeur de l'école normale de Vienne, tous les documents législatifs, administratifs et statistiques sur le service de l'instruction primaire de l'empire austro-hongrois. L'auteur nous dit que ce fonctionnaire a revisé attentivement son œuvre, et que « cette sanction quasi officielle donne à son travail un caractère de vérité et d'exactitude qui a son prix. » L'ouvrage est, du reste, très simplement conduit, et je n'y ai point relevé de thèses prêtant à discussion. Le couplet de la page VII sur « la marche lente mais toujours progressive de l'humanité vers un idéal de bonheur qu'elle atteindra certainement un jour » est à signaler. Simple utopie qui ne tire pas à conséquence.

20. — L'ouvrage de M. Marion touche à l'histoire tout à fait contemporaine de l'enseignement et de l'éducation. Mais son importance est telle qu'il y a lieu de l'examiner de très près. L'auteur s'est proposé un triple objet : glorifier l'Université, à laquelle il appartient, et la défendre contre le reproche qu'on lui a souvent adressé d'instruire surtout et de n' « élever » guère ses nourrissons; apprendre à ses maîtres la science très difficile et très complexe de l' « éducation » proprement dite; donner aux professeurs des leçons d'application immédiate sur la meilleure méthode générale à adopter pour leurs classes et leurs cours. Chargé à la Sorbonne d'un cours de pédagogie pratique, il a voulu condenser dans le présent volume la substance de son enseignement, et il a su le présenter sous une forme presque toujours agréable et souvent élégante. Ces quatre cents pages abondent en observations justes finement présentées, et sont animées d'une ardeur généreuse pour le perfectionnement intellectuel et moral des jeunes gens. Évidemment, l'auteur a beaucoup vu et beaucoup retenu; il a aussi beaucoup réfléchi et il a bien fait de mettre au service de ses collègues une expérience déjà longue. Sur plusieurs points, je suis d'accord avec l'auteur; sur beaucoup d'autres, je ne partage pas son sentiment. Mais je dois me borner ici à quelques remarques d'une portée générale. Elles s'appliquent tout d'abord au plaidoyer *pro domo*, expressément prononcé dans l'introduction et la conclusion et repris bien des fois en sous-œuvre au cours du volume. Certes, je ne puis trouver mauvais qu'un homme librement voué à l'enseignement officiel aime et admire la corporation dont il fait partie. Mais à quoi sert de se donner tant de peine pour nier un fait patent et qui a justement déterminé la nouvelle direction donnée par les dernières instructions ministérielles au régime intérieur des établissements universitaires? N'en résulte-t-il pas qu'on s'est aperçu tardivement qu'il était temps de faire succéder « l'état de paix à l'état de guerre » entre maîtres et écoliers? Dix fois M. Marion le dit lui-même. N'en résulte-t-il pas encore qu'on a reconnu en haut lieu que trop longtemps l'éducation de l'âme a été négligée au profit de l'enseignement proprement dit? Pour-

quoi cette réforme solennelle annoncée à grand fracas, si l'abus n'existait pas? Qu'on nous vante les bonnes intentions et résolutions présentes de l'Université, bonnes intentions et résolutions qui ont eu déjà quelques heureux effets et pourront en avoir davantage dans l'avenir, fort bien. Mais qu'on ne prétende pas nous faire oublier un trop long passé et un passé qui date d'hier. C'est à peine, en effet, si des réformes, reconnues absolument nécessaires, commencent à être appliquées. « Nous n'en sommes encore qu'au début, » disait mélancoliquement, à la rentrée dernière, un de nos plus agissants pontifes laïques, M. Lavisse, qui, quelques semaines plus tôt, gémissait, dans le *Journal des Débats*, sur « l'état d'âme » de ses jeunes amis, les étudiants. Les choses étant ainsi, les panégyriques ne sont pas encore de saison. De plus, tout en se prononçant nettement contre les projets tyranniques des Pochon, Cocula et confsorts à l'endroit des établissements secondaires privés qui élèvent la bonne moitié de la jeunesse française, M. Marion ne leur rend justice qu'assez imparfaitement. Si nos maisons libres étaient uniquement ce qu'il croit, leur succès constant serait absolument inexplicable, surtout dans le temps où nous sommes et dans un pays où le prestige du gouvernement — quel qu'il soit — est si puissant. Je viens aux théories de M. Marion sur l'éducation proprement dite. Il proclame son importance extrême et donne à son sujet beaucoup de préceptes utiles et même parfois excellents. Il fait preuve dans cette partie de son œuvre d'un grand dévouement à la jeunesse, d'un esprit d'observation très aiguisé, d'un sens pratique souvent remarquable. Certes, il y a lieu de compter sur l'heureuse influence d'une éducation vraiment libérale, faisant appel au cœur des jeunes gens, à leurs plus nobles instincts, attendant beaucoup plus de l'action morale du maître, de la mise en œuvre de ses qualités d'âme, que d'une discipline brutale et toute matérielle. Mais comme tout cela est souvent abstrait et d'application difficile! C'est une grande misère que l'idée toute négative — en faisant l'hypothèse la plus favorable — de la neutralité édictée en somme au profit d'une minorité imperceptible, aveugle tellement des esprits distingués et honnêtes, qu'ils ne perçoivent plus le bienfait, auquel rien ne pourra suppléer, de l'idée religieuse, des enseignements précis de la foi, des prescriptions si claires et si autorisées de la morale chrétienne. C'est déjà une déplorable interversion que de les mettre au second plan, de les considérer uniquement comme un appoint. Et pourtant c'est trop encore pour nos pédagogues officiels. Ils en font abstraction tout simplement. Dans le livre de M. Marion, le nom de Dieu n'est pas prononcé *ex professo* une fois; je dis *ex professo*, car la vieille formule « Dieu merci! » lui est familière. Sans doute, il veut bien accorder à l'aumônier une page et demie sur quatre cents. Évidemment on ne compte pas sur une action profonde de la part de ce collaborateur-là, dont on semble, ordinairement du moins,

tolérer la présence à titre de concession aux exigences des familles. Quant à la partie du livre de M. Marion où il trace les règles d'un enseignement vraiment sérieux, élevé, concret et adapté aux besoins intellectuels des jeunes gens, elle me paraît vraiment remarquable, et j'estime qu'elle pourra rendre d'appréciables services aux professeurs de nos établissements libres. ERNEST ALLAIN.

THÉOLOGIE

Lehrbuch der Moraltheologie, von Dr THEOPHIL-HUBERT SIMAR, Bischof von Paderborn. Freiburg-in-Breisgau, Herder, 1893, in-8 de 446 p. — Prix : 6 fr. 25.

Mgr Simar offre cet ouvrage aux élèves des séminaires, non pas comme un cours supérieur de morale, mais comme un manuel complet qui leur donnera de cette science une connaissance suffisante, pourra servir de base à un enseignement plus développé et fournira le moyen d'approfondir plus tard cette partie importante des études ecclésiastiques.

Après avoir présenté, dans l'introduction, un aperçu théorique et historique de la théologie morale, l'auteur divise ses matières, comme on le fait communément, en deux parties, l'une générale, l'autre spéciale. Il montre toutefois son originalité dans la manière dont il ramène toutes les matières si multiples, si diverses, de la morale spéciale, aux trois grandes lignes de la vie chrétienne considérée dans les rapports de l'homme avec Dieu, avec lui-même, avec le prochain. Mais c'est surtout dans la disposition des divers chapitres que l'auteur fait preuve d'une grande science et d'un art personnel. Il aime à remonter aux principes non seulement théologiques, mais philosophiques, de la science chrétienne des mœurs ; il émaille agréablement son exposition de textes qui reposent en éclairant ; il donne des références nombreuses et bien choisies. Sa méthode est purement didactique : il parle, il enseigne, il n'interroge pas. Autant la science est profonde, autant la doctrine est sûre. Il s'attache de préférence à l'équiprobabilisme de saint Alphonse de Liguori, c'est-à-dire à un probabilisme sage et modéré.

S'il y avait de cet ouvrage une traduction latine ou française, nous le recommanderions volontiers aux jeunes prêtres et aux élèves de nos séminaires ; nous le leur présenterions comme un résumé d'un vrai mérite et d'une grande utilité. LAMOUREUX.

Le Bouddha, *sa vie, sa doctrine, sa communauté*, par H. OLDENBERG, professeur à l'Université de Kiel. Traduit de l'allemand par A. FOUCHER, avec une préface de M. Sylvain Lévi. Paris, Alcan, 1894, in-8 de 392 p. — Prix : 7 fr. 50.

Le livre que nous annonçons au public jouit en Allemagne d'un crédit immense et légitime que nous osons lui prédire en France avec une con-

fiance d'autant plus grande qu'il traite un sujet tout à fait à l'ordre du jour. Quel est, en effet, celui d'entre nous qui n'a pas entendu souvent parler du bouddhisme, depuis quelques années? Certains prétendus savants ont même essayé d'en faire un article de cabotinage odieux à force d'être ridicule, et sont parvenus à égarer un grand nombre de lecteurs ou d'auditeurs, coupables de les avoir pris au sérieux.

L'ouvrage de M. Oldenberg nous paraît admirablement fait pour combattre l'influence néfaste de ces étranges vulgarisateurs qui semblent prendre à tâche de traiter de tout en maltraitant tout. Bien que composé par un spécialiste, ce livre ne s'adresse pas seulement aux spécialistes, mais à tout le monde, à tous les lecteurs sérieux, du moins.

Dans son introduction, l'auteur nous dépeint l'état religieux de l'Inde avant l'apparition du bouddhisme; il s'occupe spécialement du panthéisme et du pessimisme indien; puis il entre dans le vif de son sujet. Pour lui, le Bouddha n'est pas un personnage exclusivement mythique, ainsi que le soutient l'un de nos plus illustres indianistes : ce n'est pas un héros purement solaire; mais il avoue que, dès l'abord, la légende s'est tellement mêlée à l'histoire qu'il est parfois très difficile de les distinguer l'une de l'autre. Dans une série de chapitres du plus puissant intérêt, il nous raconte la jeunesse de Gotama ou Sakyamouni, le futur Bouddha; ses débuts comme prédicateur et apôtre de la doctrine du Nirvâna; son œuvre entière; enfin ses derniers enseignements et sa mort.

La deuxième partie du livre a pour objet les doctrines bouddhiques; c'est, au demeurant, la plus importante; elle nous fait pénétrer au cœur de cette religion étrange professée par tant de millions d'hommes, depuis plus de deux mille ans. L'auteur y traite à fond la question du Nirvâna, demeurée jusqu'à présent si mystérieuse. Les théories du Bouddha relèvent autant de la philosophie que de la théologie : cela double l'intérêt qu'offre leur étude. Elles ont pour but la « suppression de la douleur. » Qu'est-ce que la douleur? Par quelle voie nous vient-elle? Comment pouvons-nous parvenir à nous en délivrer? Tel est le triple problème que se posent les bouddhistes; telle semble être leur unique préoccupation.

La morale bouddhique traite, dans les plus grands détails, des devoirs envers soi-même et des devoirs envers le prochain; ces derniers peuvent se résumer dans ce mot : la « non-nuisance. » On a souvent rapproché la morale bouddhique de la morale évangélique. Voici ce que dit M. Oldenberg à ce sujet : « La langue du bouddhisme n'a pas de mot pour rendre la poésie de la charité chrétienne, si bien exaltée par saint Paul, cette charité qui est plus grande que la foi et que l'espérance et sans qui, que l'on parlât la langue des hommes ou des anges, on ne serait qu'un airain retentissant ou un grelot sonore, et les réalités aussi, en qui cette

poésie a pris corps, au sein du monde chrétien, n'ont pas d'analogues dans l'histoire du bouddhisme.... Le bouddhisme n'ordonne pas tant d'aimer son ennemi que de ne pas le haïr, etc. » (p. 294).

On avouera que, pour une morale purement humaine, c'est déjà bien beau de prescrire de ne point rendre le mal pour le mal et de ne point haïr ceux qui vous persécutent ; nulle autre religion n'atteignit cette hauteur que seul le christianisme devait dépasser, mais à la condition de se donner pour divin.

La troisième et dernière partie du livre de M. Oldenberg est consacrée à l'organisation religieuse du bouddhisme, à la discipline monastique, à la description de la vie intérieure des communautés, à celle du monde laïque, etc., autant de points fort peu connus jusqu'ici et cependant bien dignes de l'être.

Voilà une pâle et bien incomplète esquisse de ce beau livre. L'auteur, on le sent à chaque page, est complètement maître de son sujet, même lorsqu'il se trouve en divergence d'opinions avec d'autres indianistes de la plus haute valeur, tels qu'Eugène Burnouf et M. Sénart, pour ce qui concerne, par exemple, l'authenticité de la personne du Bouddha. Il apporte, à l'appui de ses dires, une abondance d'informations vraiment merveilleuse.

M. Oldenberg méritait d'avoir pour interprète, auprès du public français, un traducteur savant, habile et consciencieux. Tel est, en effet, M. A. Foucher, en qui l'indianiste est doublé d'un littérateur. Aussi, le livre que nous présentons à nos lecteurs est-il, en dépit de son caractère sérieux, d'une lecture non seulement facile, mais attachante ; il permet à chacun de s'initier, sans la moindre fatigue, à la connaissance d'une religion, ou mieux d'une civilisation, d'un monde fermé jusqu'ici au public ou qui lui était présenté sous un jour faux et déplorablement grotesque. — Une préface courte et substantielle, due à la plume compétente de M. Lévi, achève de rendre cet ouvrage recommandable de tout point.

A. Roussel.

SCIENCES ET ARTS

Institutiones Theodicae, von R. P. Montheim, S. J. Freiburg-in-Breisgau, Herder, 1893, 2 vol. in-8 de x-832 p. — Prix : 10 fr.

Cet ouvrage est le quatrième publié par les RR. PP. de Maria Laach, sous le nom de *Philosophia Lacencis*, pour répandre la doctrine de saint Thomas d'Aquin. Nous avons eu d'abord la *Cosmologie* du P. Pesch, puis la *Morale* du P. Meyer, la *Logique* du P. Pesch en trois volumes : voici la *Théodicée* du P. Montheim. Cette théodicée se recommande, comme les publications précédentes, par une vaste érudition, une connaissance profonde des sources, un soin minutieux de ne laisser passer

veilleusement l'horizon et l'intérêt du récit et de la recherche doctrinale. Rien n'est plus intéressant et plus délicat que les problèmes soulevés par les relations du chef de l'Académie avec les grandes écoles contemporaines et avec les traditions et les religions de l'Orient. L'influence de ces dernières sur la pensée de Platon a été souvent exagérée. Ainsi, malgré le préjugé contraire longtemps accrédité parmi les auteurs ecclésiastiques, la Judée n'a eu, pendant mille ans, « aucun point de contact » avec la littérature hellénique. A leur tour, les emprunts de Platon aux mégariens et même aux éléates et aux pythagoriciens sont réduits par le nouveau critique à des termes beaucoup plus modestes que par la plupart de ses devanciers, et l'on pourra y voir une suite du parti qu'il a pris contre l'authenticité de tel dialogue fameux. Mais sur le terrain de l'histoire, comme sur celui de la critique littéraire, les juges impartiaux reconnaîtront, je crois, qu'il est difficile de porter plus loin « l'objectivité » du jugement. Un des chapitres les plus neufs et les mieux remplis de cette biographie, c'est le cinquième sur l'Académie fondée par Platon ; ici la topographie prête sa lumière à l'histoire, et l'état des esprits et de l'enseignement à cette grande époque achève d'éclairer le vrai dessein de Platon et d'éliminer ce qu'on a nommé sa « doctrine secrète. » De ses « rapports avec ses contemporains, » on goûtera surtout les pages sur Aristophane et la comparaison avec Aristote, qui ne satisfera pas sans doute tous les péripatéticiens. Il me semble pourtant que les plus sages, se souvenant qu'il y a dans Aristote beaucoup plus de Platon qu'il n'en convient lui-même, ne doivent pas trop en vouloir à M. Huit de sa façon de classer ces deux philosophes. « On demandait un jour à Rossini, dit-il en note (I, 345), quel était le premier des musiciens modernes. — C'est Beethoven, répondit-il. — Et Mozart ? — Mozart, c'est le seul. — Ne pourrait-on pas, dans le domaine de la philosophie ancienne, appliquer ces deux réponses, la première à Aristote, et la seconde à Platon ? »

Après la vie, l'œuvre. Cette étude, plus étendue et plus laborieuse, comprend elle-même trois parties. La première consiste en recherches préliminaires sur la « publication des dialogues de Platon ; » on y remarquera des notions trop peu répandues sur la production littéraire et sur ce qu'on peut appeler, assez improprement du reste, la librairie de cette époque, qui ne rendent que trop légitime la défiance au sujet de certaines attributions ; du reste, malgré les assertions ou les conjectures gratuites de Grote et de bien d'autres critiques, l'absence de toute donnée sérieuse en faveur d'un classement original des dialogues ou d'une édition consacrée par les premiers disciples de Platon ne confirme que trop ces justes motifs de crainte. — La seconde partie contient la discussion capitale, centre du travail de M. Huit, « l'authenticité des dialogues. » Trois chapitres, qui achèvent le premier volume, établissent les

règles qui doivent présider à cet examen et fixent la valeur des témoignages historiques et des critères internes en ce qui concerne les écrits qui portent le nom de Platon : il en résulte que telle autorité, celle d'Aristote surtout, est décisive, mais que bien des dialogues sont dépourvus de témoignages décisifs, et que l'emploi des arguments tirés de la composition et du style est presque toujours l'invention d'une extrême délicatesse. Les chapitres IV et V, qui remplissent plus de la moitié du second volume (p. 1-319), renferment le plus clair et le plus substantiel de la discussion : « Les travaux des critiques modernes » (à remarquer Stallbaum, Cousin, Schaarschmidt, Grote, Fouillée) fournissent les arguments; les « conclusions » sont posées ensuite pour chaque dialogue soit certainement authentique, soit injustement contesté, soit incertain, soit apocryphe. De part et d'autre l'exposition est sobre et lumineuse ; la critique, modérée, plus souvent portée à appointer le procès qu'à le décider, ferme pourtant lorsque les écrits contestés dépassent la mesure du possible en fait de contradiction ou d'incohérence. En somme, les dialogues, qui ont toujours passé pour l'expression la plus haute et la plus lumineuse de la pensée de Platon, nous apparaissent avec un surcroît d'autorité, un assez grand nombre d'autres moins caractéristiques restent en suspens, et un arrêt d'exclusion est porté seulement (pour ne pas parler des *Lettres*) contre le *Politique*, qui est insignifiant, et contre ces deux pierres d'achoppement, le *Parménide* et le *Sophiste*. M. Paul Janet avait dit depuis longtemps : « La suppression de ces deux dialogues débarrasse ce qu'on peut appeler l'exégèse platonicienne de la plus grande difficulté qu'elle rencontre et détermine, en la limitant, la vraie théorie de Platon. » Quelle que soit la vigueur de l'argumentation destructive de M. Huit, il trouvera des opposants, qui l'accuseront d'abonder ici dans le sens de la critique subjective et de l'exégèse dogmatique ; mais ce seront probablement les mêmes qui se plaisent à ne voir dans l'œuvre de Platon qu'une série d'exercices dialectiques sans idée directrice sérieuse, et de ces critiques il vaut mieux ne pas s'inquiéter.

Pour ne pas trop dépasser les justes bornes, je ne dis rien de la troisième partie (II, 320-380) sur « l'ordre chronologique des dialogues, » si ce n'est qu'on y trouvera la même pruderie, le même éloignement des inductions hasardées trop fréquentes en pareille matière ; ni des appendices (*mss. de Platon* et *principales traductions*), si ce n'est qu'il y a dans ce dernier un peu trop d'indulgence pour Cousin, qui a rendu de grands services à la philosophie platonicienne, mais qui n'a pas fait lui-même, quoi qu'en ait dit M. Paul Janet, la meilleure partie de la traduction qui porte son nom. En revanche, M. R. Bonghi reçoit les plus justes éloges, et cependant ses admirables analyses méritent peut-être encore mieux.

L'ouvrage entier, pour être une œuvre d'érudition très spéciale, n'est pas moins d'un bout à l'autre d'une lecture facile et même attachante.

veilleusement l'horizon et l'intérêt du récit et de la recherche doctrinale. Rien n'est plus intéressant et plus délicat que les problèmes soulevés par les relations du chef de l'Académie avec les grandes écoles contemporaines et avec les traditions et les religions de l'Orient. L'influence de ces dernières sur la pensée de Platon a été souvent exagérée. Ainsi, malgré le préjugé contraire longtemps accrédité parmi les auteurs ecclésiastiques, la Judée n'a eu, pendant mille ans, « aucun point de contact » avec la littérature hellénique. A leur tour, les emprunts de Platon aux mégariens et même aux éléates et aux pythagoriciens sont réduits par le nouveau critique à des termes beaucoup plus modestes que par la plupart de ses devanciers, et l'on pourra y voir une suite du parti qu'il a pris contre l'authenticité de tel dialogue fameux. Mais sur le terrain de l'histoire, comme sur celui de la critique littéraire, les juges impartiaux reconnaîtront, je crois, qu'il est difficile de porter plus loin « l'objectivité » du jugement. Un des chapitres les plus neufs et les mieux remplis de cette biographie, c'est le cinquième sur l'Académie fondée par Platon ; ici la topographie prête sa lumière à l'histoire, et l'état des esprits et de l'enseignement à cette grande époque achève d'éclairer le vrai dessein de Platon et d'éliminer ce qu'on a nommé sa « doctrine secrète. » De ses « rapports avec ses contemporains, » on goûtera surtout les pages sur Aristophane et la comparaison avec Aristote, qui ne satisfera pas sans doute tous les péripatéticiens. Il me semble pourtant que les plus sages, se souvenant qu'il y a dans Aristote beaucoup plus de Platon qu'il n'en convient lui-même, ne doivent pas trop en vouloir à M. Huit de sa façon de classer ces deux philosophes. « On demandait un jour à Rossini, dit-il en note (I, 345), quel était le premier des musiciens modernes. — C'est Beethoven, répondit-il. — Et Mozart ? — Mozart, c'est le seul. — Ne pourrait-on pas, dans le domaine de la philosophie ancienne, appliquer ces deux réponses, la première à Aristote, et la seconde à Platon ? »

Après la vie, l'œuvre. Cette étude, plus étendue et plus laborieuse, comprend elle-même trois parties. La première consiste en recherches préliminaires sur la « publication des dialogues de Platon ; » on y remarquera des notions trop peu répandues sur la production littéraire et sur ce qu'on peut appeler, assez improprement du reste, la librairie de cette époque, qui ne rendent que trop légitime la défiance au sujet de certaines attributions ; du reste, malgré les assertions ou les conjectures gratuites de Grote et de bien d'autres critiques, l'absence de toute donnée sérieuse en faveur d'un classement original des dialogues ou d'une édition consacrée par les premiers disciples de Platon ne confirme que trop ces justes motifs de crainte. — La seconde partie contient la discussion capitale, centre du travail de M. Huit, « l'authenticité des dialogues. » Trois chapitres, qui achèvent le premier volume, établissent les

règles qui doivent présider à cet examen et fixent la valeur des témoignages historiques et des critères internes en ce qui concerne les écrits qui portent le nom de Platon : il en résulte que telle autorité, celle d'Aristote surtout, est décisive, mais que bien des dialogues sont dépourvus de témoignages décisifs, et que l'emploi des arguments tirés de la composition et du style est presque toujours l'invention d'une extrême délicatesse. Les chapitres IV et V, qui remplissent plus de la moitié du second volume (p. 1-319), renferment le plus clair et le plus substantiel de la discussion : « Les travaux des critiques modernes » (à remarquer Stallbaum, Cousin, Schaarschmidt, Grote, Fouillée) fournissent les arguments; les « conclusions » sont posées ensuite pour chaque dialogue soit certainement authentique, soit injustement contesté, soit incertain, soit apocryphe. De part et d'autre l'exposition est sobre et lumineuse; la critique, modérée, plus souvent portée à appointer le procès qu'à le décider, ferme pourtant lorsque les écrits contestés dépassent la mesure du possible en fait de contradiction ou d'incohérence. En somme, les dialogues, qui ont toujours passé pour l'expression la plus haute et la plus lumineuse de la pensée de Platon, nous apparaissent avec un surcroît d'autorité, un assez grand nombre d'autres moins caractéristiques restent en suspens, et un arrêt d'exclusion est porté seulement (pour ne pas parler des *Lettres*) contre le *Politique*, qui est insignifiant, et contre ces deux pierres d'achoppement, le *Parménide* et le *Sophiste*. M. Paul Janet avait dit depuis longtemps : « La suppression de ces deux dialogues débarrasse ce qu'on peut appeler l'exégèse platonicienne de la plus grande difficulté qu'elle rencontre et détermine, en la limitant, la vraie théorie de Platon. » Quelle que soit la vigueur de l'argumentation destructive de M. Huit, il trouvera des opposants, qui l'accuseront d'abonder ici dans le sens de la critique subjective et de l'exégèse dogmatique ; mais ce seront probablement les mêmes qui se plaisent à ne voir dans l'œuvre de Platon qu'une série d'exercices dialectiques sans idée directrice sérieuse, et de ces critiques il vaut mieux ne pas s'inquiéter.

Pour ne pas trop dépasser les justes bornes, je ne dis rien de la troisième partie (II, 320-380) sur « l'ordre chronologique des dialogues, » si ce n'est qu'on y trouvera la même pruderie, le même éloignement des inductions hasardées trop fréquentes en pareille matière ; ni des appendices (*mss. de Platon* et *principales traductions*), si ce n'est qu'il y a dans ce dernier un peu trop d'indulgence pour Cousin, qui a rendu de grands services à la philosophie platonicienne, mais qui n'a pas fait lui-même, quoi qu'en ait dit M. Paul Janet, la meilleure partie de la traduction qui porte son nom. En revanche, M. R. Bonghi reçoit les plus justes éloges, et cependant ses admirables analyses méritent peut-être encore mieux.

L'ouvrage entier, pour être une œuvre d'érudition très spéciale, n'est pas moins d'un bout à l'autre d'une lecture facile et même attachante.

L'érudition est immense, et le lecteur n'en ressent jamais le moindre ennui, tant elle pèse peu à l'auteur; on pourra même lui reprocher de ne l'avoir pas étalée et détaillée un peu plus, au moins dans les notes, en mettant, par exemple, des noms propres et des références précises là où nous lisons seulement : « Quelques-uns...., d'autres.... ; un critique moderne, etc., » en traduisant le nom latin *Serranus* par le vrai nom Jean de Serres et *Clericus* par Jean le Clerc.... Mais on pourrait multiplier des remarques aussi insignifiantes sans rien ôter au mérite solide et à la valeur littéraire de ce travail, qui est vraiment de premier ordre. Félicitons les éditeurs d'y avoir joint l'attrait d'une excellente exécution matérielle, et n'oublions pas de signaler la photogravure placée en tête du premier volume. L'attribution de ce beau buste antique n'est pas à l'abri de toute difficulté ; mais on arrivera pourtant à voir, avec l'abbé Perreyve, sur ce front incliné, « une pureté qui rayonne, un effort calme qui dénote la richesse de l'âme. » LÉONCE COUTURE.

Conquête du monde végétal, par LOUIS BOURDEAU *(Introduction. — Cueillette. — Culture. — Plantes alimentaires, économiques, fourragères, officinales, industrielles, ligneuses, ornementales. — Procédés de culture).* — Paris, Félix Alcan, 1893, in-8 de 374 p. — Prix : 5 fr.

Ce titre, un peu long quand on y comprend tous ses accessoires, est lui-même précédé d'un titre d'ensemble : *Études d'histoire générale*, se rapportant à plusieurs ouvrages d'une série. Celui-ci est le troisième. Le *Polybiblion* a rendu compte du premier : *Les Forces de l'industrie* (t. XLIV, p. 230), et du second : *L'Histoire et les historiens* (t. LIII, p. 136). D'autres sont annoncés qui nous retraceront l'histoire de la conquête du monde minéral, celle de l'alimentation, du vêtement, etc.

Comme dans ses précédents ouvrages, l'auteur considère la marche progressive de l'humanité à partir de son état primitif supposé sauvage ou même moindre encore. Il envisage aujourd'hui l'emploi qu'elle a fait jusqu'à nos jours des ressources fournies par le règne végétal, comme il avait précédemment examiné à ce même point de vue l'utilisation et l'appropriation des animaux aux divers besoins de l'homme, et, antérieurement, celles des forces applicables à l'industrie.

Les plantes alimentaires, fruits, légumes, condiments, céréales, sont étudiées avec l'indication de leurs modes d'emploi et des données historiques qui s'y rattachent. C'est l'objet du livre II. — Dans le suivant, il est parlé des « plantes économiques, » qui se rattachent de bien près aux précédentes : les unes servent à préparer les boissons, d'autres fournissent des huiles, d'autres enfin le sucre. — Puis ce sont les plantes fourragères, soit de prairies naturelles ou artificielles, soit de cultures spéciales. — Puis les plantes « officinales, » comprenant celles qu'emploie la médecine, celles dans lesquelles l'homme recherche soit

l'ivresse, soit un stimulant (opium, haschich, tabac, etc.), et qu'il appelle « stupéfiantes, » celles enfin dont on tire des parfums. — Les plantes industrielles, textiles, tinctoriales ou d'autres utilités, font aussi l'objet d'un livre, le sixième. — Chacun de ces livres comprend trois ou quatre chapitres.

Le septième n'en comprend qu'un : il a pour objet les plantes ligneuses, c'est-à-dire considérées comme fournissant du bois, et au point de vue des innombrables emplois de cette matière première, ainsi qu'à celui de l'importance de la végétation forestière dans l'économie météorologique et climatérique.

Les plantes ornementales occupent une place plus considérable et se répartissent en quatre chapitres, suivant qu'il s'agit de l'histoire de la culture des fleurs, des plantes herbacées et frutescentes, des arbustes et enfin des arbres d'ornement.

Des aperçus élevés sur l'avenir des « conquêtes agricoles » qui restent à faire ; un exposé de la marche de l'industrie agricole à partir de l'état primitif, toujours supposé au-dessous même de l'état sauvage, jusqu'aux procédés de plus en plus perfectionnés employés de nos jours ; enfin l'amélioration des types végétaux utiles, la création et la conservation des variétés artificielles, forment le sujet des trois derniers livres.

La « Conclusion, » qui termine le volume, retrace à grands traits les étapes successives de l'homme dans la recherche et la découverte des innombrables et variées ressources qu'il puise dans le règne végétal, et montre comment ce n'est que par un labeur incessant qu'il continuera à se l'asservir, parce que la nature, toujours active mais jamais domptée, travaille incessamment à s'affranchir de tout servage.

L'esprit de l'auteur, notre devoir est de le dire avant de clore ce compte rendu, n'est pas celui que pourraient approuver les lecteurs du *Polybiblion*. C'est du moins celui d'un écrivain sincère, consciencieux, travailleur et chercheur heureux, et qui, s'il ne partage pas nos croyances, ne cherche du moins jamais, volontairement et sciemment, à les attaquer.

Ç. DE KIRWAN.

Traité encyclopédique de photographie, par CHARLES FABRE. 1er supplément A. Paris, Gauthier-Villars, 1892, in-8 de 400 p. en 5 fasc. — Prix : 15 fr.

Dans l'analyse du *Traité encyclopédique* de M. Ch. Fabre, faite en 1890, on annonçait qu'après l'apparition des quatre premiers volumes, tous les trois ans, un supplément, destiné à exposer les progrès accomplis pendant cette période, viendrait compléter ce Traité et le maintenir au courant des dernières découvertes. La première série de ces suppléments triennaux vient d'être publiée sous la lettre A. Les divisions adoptées dans le Traité ont été conservées : ce qui a permis à l'auteur de combler

quelques lacunes et d'exposer avec ordre les progrès récemment accomplis. Il serait trop long évidemment de donner un résumé de ce supplément : ce serait d'ailleurs une répétition de l'analyse détaillée déjà faite pour le Traité, et des éloges qui lui ont été décernés. Cependant, suivant le point de vue auquel on se place, on peut trouver encore des lacunes dans ce supplément. Pour les amateurs, il y a beaucoup de science et pas assez de moyens pratiques, de ces « tours de main » qui économisent l'argent et la patience de ceux qui ne possèdent ni l'un ni l'autre en abondance. Pour ne citer qu'un exemple, nous avons regretté de ne pas y voir figurer une méthode de glaçage qui donne des résultats merveilleux, et qui consiste simplement à reporter les épreuves sur des verres parfaitement propres, frottés préalablement avec du talc ou une solution de cire dans la benzine ; quelques détails sur cette méthode auraient rendu de réels services aux amateurs très nombreux qui ne possèdent pas de presse à satiner.

Le fait le plus important signalé dans le Supplément A, le plus fécond en applications depuis l'invention de Niepce, est la reproduction photographique et la fixation des couleurs du spectre solaire. La méthode de chromophotographie, qui fait l'objet du dernier chapitre de l'ouvrage, est basée sur le principe des interférences, expliqué en optique dans les ouvrages de physique. La couche sensible sur laquelle on opère doit être transparente, continue et dépourvue de grain, et en outre fixée sur une surface réfléchissante, de manière à ce que l'on puisse faire interférer l'onde directe avec l'onde réfléchie. Malheureusement ces conditions ne se trouvent pas actuellement dans des couches photographiques d'une sensibilité suffisante pour permettre la reproduction d'objets animés. Espérons que ce problème sera résolu dans trois ans, quand le Supplément B paraîtra. J. P.

Encyclopédie théorique et pratique des connaissances civiles et militaires, publiée sous le patronage de la Réunion des officiers. *Traité de perspective* par Georges Tubeuf. Paris, ancienne maison H. Chairgrasse, Fanchon et Artus, 1893, in-8 de 320 p. — Prix : 10 fr.

Le *Traité de perspective*, par M. Georges Tubeuf, architecte, vient de paraître. Il contient quatre chapitres : perspective des plans, perspective des élévations, perspectives particulières, perspective aérienne.

Un exposé sommaire de l'histoire de la perspective indique comment cette science, dont les effets plus que les règles se trouvent dans les écrits des anciens, est arrivée par Giotto, Albert Dürer et autres, jusqu'à Monge ; cet illustre savant réunit en un seul corps, en les coordonnant scientifiquement, les éléments de la descriptive et de la perspective ; il fallait surtout arriver à présenter l'étude *du trait perspectif*, absolument distinct des procédés ordinaires de la géométrie descriptive, beau-

coup plus simple et le seul pouvant être vraiment utile dans la pratique, tout en étant d'une exactitude rigoureuse. Après avoir exposé les principes de la perspective, l'auteur observe qu'en réalité, il n'y a, en perspective, qu'une seule méthode : celle qui consiste à déterminer un à un chaque point d'un objet, et chacun de ces points s'obtient par l'intersection de deux droites entre elles. Certaines simplifications pourront se produire, mais le principe sera toujours le même.

Étant donné qu'un cercle peut se tracer par points, pris arbitrairement en aussi grand nombre qu'on veut, les méthodes indiquées pour la mise en perspective de points quelconques peuvent servir aussi au tracé perspectif du cercle. Lorsqu'on veut avoir la perspective d'une propriété, avec allées, jardin, etc., on recouvre le plan d'un réseau de droites équidistantes se coupant à angle droit, et on prend la perspective des points situés dans ce réseau pour obtenir la perspective de la propriété : ce système se nomme *craticolage*, du latin *craticulus*, en forme de claie, de grille.

Le chapitre II, *Perspective des élévations*, est le plus étendu et comprend huit paragraphes : principe des hauteurs, perspective directe, images d'optique, ombres, effets de perspective, dérogation aux règles de la perspective, perspectives de convention, perspective dans le dessin à vue. Dans les cas particuliers de perspective, l'auteur explique un cas sur lequel on n'a jamais pu se mettre d'accord, celui d'un portrait dont les yeux suivent le spectateur dans quelque position qu'il occupe, comme le démontre l'image du texte.

Le chapitre III, *Perspectives particulières*, comprend trois paragraphes : 1° *Perspectives des plafonds* (porte et cube en perspective, plafond, mur demi-circulaire, balustrade, arcades, voûtes, coupoles). — 2° *Tableaux-courbes et panoramas*. A une époque où le panorama offre tant d'intérêt au spectateur par les souvenirs historiques qu'il évoque, l'étude de son établissement a un attrait spécial ; les noms des Langlois, Detaille, Poilpot, sont devenus célèbres dans ce genre artistique ; pour augmenter l'illusion des scènes que l'on veut reproduire, on a imaginé de disposer des objets véritables ayant rapport à la scène représentée ; ces objets, placés tout près, et que le spectateur reconnaît pour vrais en raison de la faible distance d'où il les voit, se poursuivent et se raccordent avec des objets peints sur le cylindre formant tableau et aident puissamment à l'illusion ; le couloir d'arrivée et la disposition du plafond lumineux augmentent encore cette puissance de l'illusion. — 3° *Bas-reliefs* (leur perspective et leur établissement ; effets de perspective et ombre dans les bas-reliefs). — 4° *Décoration théâtrale*. La passion actuelle du public pour le théâtre donne un intérêt très grand à ce paragraphe. Lorsqu'un peintre décorateur est chargé d'exécuter les décors d'un ouvrage, il fait d'abord une perspective picturale du sujet qu'il se propose de représenter ; lorsque cette maquette est arrêtée, il la transcrit,

en l'interprétant suivant des lois déterminées, sur des feuilles de carton léger qu'il découpe et qui sont destinées à être posées en différents points de la scène, de telle sorte que leur vue d'ensemble reproduise la maquette adoptée. C'est alors que la perspective picturale de chacune de ces feuilles se combine avec la perspective-relief provenant de leur éloignement de la face de la scène. Ces maquettes se font ordinairement à une échelle de 0m04 ou 0m05 par mètre. Une fois la disposition de ces feuilles adoptée, il reste à les faire grandeur d'exécution et à les peindre. La décoration est dite à l' « italienne, » lorsqu'elle se compose de châssis droits ou obliques permettant aux personnages d'entrer et de sortir de scène entre chaque plan; elle est « fermée, » si elle se compose de trois châssis fermant la scène. La décoration à l'italienne s'emploie tout particulièrement pour les extérieurs, jardins, parcs, places publiques. La décoration fermée est réservée aux intérieurs, salles, salons. Les plafonds, les bandes d'air et les ciels se font par des châssis obliques ou des frises.

Pour établir une décoration, il faut avoir arrêté la maquette du décor, ou sa perspective picturale passant par le mur qui sépare la scène de la salle; on doit avoir établi un plan géométral de ce qu'on veut représenter; il faut avoir de plus le plan de la scène du théâtre pour lequel on établit la décoration, ainsi que la hauteur de l'ouverture de la scène. On limite alors sur le plan, d'après les règles de la perspective, les châssis à chaque arête vue des pilastres. On établit la limite du rideau de fond et les hauteurs des châssis. Le résultat de ces applications se trouve indiqué dans la représentation d'un décor grec, d'après un décor de M. Ménessier, avec une explication complète des détails de tout le décor.

On a reconstitué, d'après les fouilles faites à Pompéi, les théâtres dans l'antiquité grecque et romaine. Les scènes étaient de dimensions très grandes ; la décoration était bien plus combinée pour l'harmonie de l'édifice que pour les exigences et l'illusion scéniques.

Le chapitre IV, *Perspective aérienne*, est consacré aux modifications que les tons d'un objet subissent à mesure qu'ils s'éloignent du spectateur; l'artiste a donc surtout à trouver la valeur et le ton exact du sujet à peindre. La différence des teintes constitue la science du *clair obscur;* une partie de la lumière est absorbée par les objets, l'autre partie est renvoyée au spectateur. Il faut rechercher les différences d'éclats ou de couleurs que présentent les surfaces, en ayant égard au mode d'absorption de la lumière et à la position par rapport au spectateur. Cette théorie repose sur trois principes : l'orientation, la couleur, la distance. Ce sont ces principes que l'on examine, ainsi que les reflets; puis vient l'étude des contrastes et des irradiations. Pour représenter une surface courbe, il faut non seulement déterminer la séparation des parties lumineuses et ombrées, il faut encore, dans la partie ombrée, dégrader les teintes

suivant des règles qui concourent pour beaucoup à l'illusion; on y arrive par l'étude des lignes d'égales teintes dans les corps dépolis, polis ou demi-polis. A. W.

BELLES-LETTRES

La Pharsale de Lucain, traduite en vers français par L. Gallot. Paris, Firmin-Didot, 1894, in-12 de xi-635 p. — Prix : 6 fr.

La France est-elle le pays où l'antiquité classique est le mieux comprise et le plus fréquemment analysée ? Je ne le sais : peut être, en revanche, est-ce chez nous que cette antiquité est le plus finement goûtée : et j'en trouve la preuve dans la légion de traducteurs qui, depuis la Renaissance, se succèdent sans relâche sur notre sol et, chose remarquable, se recrutent bien au delà du cercle étroit des érudits de profession. Ce n'est pas seulement aux princes de la poésie, de la philosophie, de l'histoire, de l'éloquence, que s'attachent nos sympathies : des auteurs d'un mérite inférieur, assurément très estimables encore, ont eu, eux aussi, les honneurs de multiples traductions Tel Lucain, dont s'était épris jadis notre grand Corneille, et dont M. Gallot nous offre une nouvelle version poétique. En pareil cas, additions et omissions sont à peu près inévitables, ne fût-ce que pour satisfaire aux exigences les plus impérieuses de la versification. Mais comment se résigner à traduire en prose un écrivain qui, par la vigueur du trait comme par la pompe de l'expression, rappelle si vivement l'*os magna sonaturum* d'Horace ? Lucain est tout entier dans ses images à effet, dans ses étonnantes hyperboles : impossible de songer un seul instant à l'en dépouiller. La tâche avait déjà séduit plus d'un admirateur de *la Pharsale*, à commencer par Brébeuf, dont l'œuvre magistrale, de l'aveu de M. Gallot, « rend la pensée du poète latin avec une telle éloquence, un tel souffle lyrique, qu'il s'élève presque à la hauteur de son modèle. » Pourquoi faut-il qu'il retranche et ajoute au texte avec une si audacieuse fantaisie ? Plus près de nous, Demogeot, tombant dans un excès contraire, poussa la soif de la littéralité jusqu'au sacrifice de la verve et du mouvement poétiques.

Sans chercher ici dans quelle mesure exacte M. Gallot se sépare ou se rapproche de ses devanciers, constatons qu'il n'a pas tenté un effort inutile. Sans doute il y a dans son œuvre plus d'une phrase postiche : ainsi, dès la troisième page, je rencontre pour rendre

Alta sedent civilis vulnera dextrae

ces deux vers :

Non, ces maux si profonds, Romains, dont vous souffrez,
Au glaive d'un Romain, hélas ! vous les devez.

Dans la célèbre description de la forêt de Marseille, où d'ailleurs maint

détail est reproduit avec un véritable bonheur, *Arboribus suus horror inest* est rendu par ce tour aussi lourd qu'inexact :

Ces arbres ont en eux tous principes vitaux.

Si nous passons maintenant en revue quelques-uns de ces vers fameux de la *Pharsale* qui sont dans toutes les mémoires, nous ne pourrons qu'applaudir à des traductions comme celles-ci :

L'un ne veut plus de maître, et l'autre plus d'égal.

On fuit la pauvreté, cette mère féconde
En héros immortels....

S'il trouve devant lui quelque obstacle, il le broie,
Heureux sur des débris de s'ouvrir une voie.

La fortune souvent sauve de grands coupables :
Le ciel n'a de rigueurs que pour les misérables.

Le genre humain, c'est nous : vous, vous n'êtes personne.

Mais le *stat magni nominis umbra* me paraît bien supérieur à cette pensée atténuée :

Le grand homme n'est plus, il n'en reste que l'ombre.

De même je ne retrouve pas la grandeur de Lucain dans ce vers sans vigueur :

Les dieux sont pour César, Caton pour l'autre cause.

Ces exemples, qu'il serait superflu de multiplier, suffiront pour donner au lecteur une juste idée de l'œuvre à laquelle M. Gallot, fidèle à la recommandation d'Horace, n'a pas consacré moins de neuf années d'un travail assidu et de constantes retouches. C. Huit.

Les Épopées françaises, *étude sur les origines et l'histoire de la littérature nationale*, par Léon Gautier, membre de l'Institut, ouvrage trois fois couronné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. T. II, seconde partie. Paris, Welter, 1894, in-8 de 400 p. – Prix des 2 parties du t. II : 20 fr.

Nous avons dit, l'année dernière (t. LXVII, p. 510), que M. Léon Gautier avait reconstruit de nouveau son grand édifice littéraire, *Les Épopées françaises*, mais que bien des recherches à faire avaient retardé l'apparition du tome II, dont la première partie venait alors d'être publiée et était le motif de notre compte rendu. Ce tome II est maintenant complété par plus de quatre cents pages de l'intérêt desquelles nous voudrions pouvoir donner une idée. Après avoir magistralement traité de la belle époque des chansons de geste, M. Gautier les suit dans leur période de déclin, attestée par de bien nombreux poèmes. On y remarque les procédés employés dans les œuvres qui les ont précédées; la charpente, les formules épiques, les tableaux, les personnages des chansons de geste primitives sont imités plus ou moins habilement dans cette phase de dégénérescence, mais l'indécence des détails, la grossièreté

des incidents, une absence de conviction dans ce que le poète raconte, de fastidieuses longueurs, ont plus d'une fois révolté l'éminent critique. Il ne peut cependant refuser beaucoup d'esprit à l'auteur inconnu de *Baudouin de Séboure*, dont le nom revient souvent dans ses pages; il montre de quelle valeur ces poèmes peuvent être pour l'histoire de la vie privée et combien de renseiguements ils offrent au point de vue archéologique et historique. Une altération considérable se produisit dans cette branche de notre ancienne littérature; on dépouilla de leur enveloppe poétique les chansons de geste, dont on fit des romans en prose. Dès le XIIIe siècle, *le Chevalier au cygne* avait subi cette métamorphose. Deux siècles plus tard, elle se généralisa. Les incunables reproduisirent ensuite sous cette nouvelle forme nos poèmes anciens ou livrèrent au public des productions faites à leur imitation. En Italie, Bojardo, Pulci, l'Arioste, prenaient encore pour héros nos paladins, mais altéraient étrangement leur physionomie et leur caractère dans leurs moqueuses octaves. L'Espagne nous envoya *Amadis*, dont la lecture avait distrait la captivité de François Ier. La vogue de ce roman, que se disputent le Portugal et l'Espagne, et qui est un reflet du cycle breton, fut immense, universelle, mais nos poètes de la Renaissance, à genoux devant l'antiquité et ayant à leur tête Ronsard,

Dont la muse en français parlait grec et latin,

oublièrent nos vieux héros et les épisodes glorieux de la chevalerie. Au XVIIe siècle, nous rencontrons la longue lutte des anciens et des modernes. Alors Chapelain, Scudéry, Desmarets, d'autres encore, comprirent combien le moyen âge, qu'ils connaissaient mal cependant, pouvait offrir de grandes inspirations; mais le génie, le talent, n'étaient pas de leur côté : ils furent vaincus. Pourtant, si le moyen âge ne fournit rien d'éclatant aux œuvres d'imagination, il produisit de remarquables travaux d'érudition. M. Gautier les rappelle, il n'a garde d'oublier Ducange, dom Rivet, le créateur de l'*Histoire littéraire de la France*, et bien d'autres érudits dont nous consultons encore les doctes volumes. Au siècle dernier un bon nombre de chansons de geste, singulièrement transformées ou plutôt défigurées, envahirent la *Bibliothèque des romans*. A peu près dans le même temps, Jean Oudot imprimait à Troyes plusieurs de ces romans de chevalerie en prose qui avaient tant charmé nos aïeux et qui, en Italie, réfugiés dans *I Reali di Francia*, font encore la lecture favorite du peuple des campagnes (*Giornale storico della letteratura italiana*, vol. XXII, p. 408). Dans les petits volumes d'Oudot, nos poèmes étaient, du reste, beaucoup moins altérés que dans la *Bibliothèque des romans*, où nos chevaliers devenaient les élégants contemporains de M. de Paulmy et du comte de Tressan. De pareils anachronismes et de scabreuses peintures ont choqué M. Gautier, qui traite sévèrement la collec-

tion entreprise par M. de Paulmy. Il reconnaît pourtant un mérite à son fondateur, il ne veut pas oublier que M. de Paulmy empêcha la prescription de s'établir contre nos vieux poèmes, que sa *Bibliothèque* allait parfois jusqu'à citer des textes du XIIIe siècle, qu'elle tint l'esprit public en éveil (p. 789). N'est-ce pas quelque chose? et à l'époque où elle parut, autrement rédigée, la *Bibliothèque des romans* eût-elle trouvé des lecteurs? Malgré la différence des temps, M. Gautier rattache quelque peu M. de Marchangy à M. de Paulmy (p. 709); il reconnaît toutefois les services que rendit *la Gaule poétique*, et peut-être apparaissent-ils même plus grands que ne le dit l'éminent critique. On se lasse vite du ton déclamatoire des premiers volumes de *la Gaule poétique*, mais les suivants offrent des pages d'un beau style et la trace de recherches qui étaient alors des découvertes. En jugeant de notre temps le moyen âge troubadour que l'Empire transmit à la Restauration et dont les premiers tomes de *la Gaule poétique* présentent trop de traces, M. Gautier ne ménage pas les sarcasmes; on s'égaie de ces observations moqueuses, d'ailleurs très justes au point de vue du goût et de l'érudition acquise depuis. Mais serions-nous arrivés à ce goût, à cette érudition, de primesaut et sans les tentatives d'obscurs devanciers? Brid'oison disait : « On est toujours le fils de quelqu'un. » On l'est aussi littérairement. Qui sait si nos savants, en cherchant bien, ne découvriraient pas dans leur généalogie quelques aïeux dont ils seraient peu fiers?

A la fin de la première partie de son tome II, M. Gautier nous a montré l'irradiation de notre vieille littérature dans toute l'Europe. En terminant son second volume il donne comme un pendant à ce curieux tableau, en nous faisant voir cette vieille littérature devenue l'objet des études, non seulement de savants français, mais de savants étrangers parmi lesquels il faut bien accorder une belle place aux Allemands. Nous voilà donc en plein dans cette période de réhabilitation à laquelle M. Léon Gautier a eu une si grande part et dont *les Épopées françaises*, aujourd'hui terminées, sont un des plus glorieux monuments.

TH. P.

La Littérature russe. *Notices et extraits des principaux auteurs depuis les origines jusqu'à nos jours*, par L. LÉGER, professeur au Collège de France. Paris, A. Colin, 1893, in-12 de XV-556 p. — Prix : 4 fr.

Nous sommes bien en retard pour l'appréciation du nouvel ouvrage de M. L. Léger. Heureusement, il n'est point de ces écrivains qui ont besoin de réclame, sous peine de manquer de lecteurs; il peut être assuré d'avance du succès de son livre, qui sera certainement bien accueilli, surtout à l'heure présente, où tout ce qui tient à la Russie attire l'attention du public français, où les sympathies pour cette nation amie prennent des proportions exceptionnellement imposantes et significatives. Le livre de

M. Léger non seulement bénéficiera de ce mouvement enthousiaste, mais il contribuera à le rendre plus conscient, plus motivé, en faisant mieux connaître l'âme de la nation russe dont la littérature est l'expression la plus fidèle. Le présent recueil n'est pas le premier de son espèce; plusieurs publications analogues l'ont précédé. Mais aucune ne donne comme celui-ci, une idée complète de la littérature russe dans son développement historique, aucune ne produit avec autant d'abondance les écrits antérieurs au XVIIIe siècle et n'offre autant de variété. Éloquence sacrée et profane, anciennes chroniques et mémoires, poésie lyrique, épique et dramatique, comédie, satire, fable et roman, — tous les genres de littérature ont ici leurs représentants les plus en renom.

Est-ce à dire que le tableau soit complet de tout point, que rien n'y manque? L'auteur serait le premier à le nier : ainsi, on y chercherait en vain les poètes Baratynski, Delvig, P. Viazemski, amis intimes de Pouchkine, et dont le dernier n'a cessé, durant soixante-dix ans, de manier une plume acérée, spirituelle et originale. On n'y trouve pas non plus l'auteur de la « Trilogie » dramatique, du Roman historique du temps de Jean IV, intitulé : *Le Prince Sérébrianny*, et de nombreuses poésies lyriques, le comte Alexis Tolstoï; ni le célèbre orateur sacré, Philarète, métropolitain de Moscou, etc. A Dieu ne plaise que j'en fasse un grief à l'estimable auteur; les écrivains ne sont pas toujours maîtres de produire en public tout ce qu'ils ont préparé en manuscrit. M. Léger en a fait l'expérience, et il n'est pas responsable des lacunes involontaires.

Pour ce qui concerne la traduction, M. Léger ayant mis à profit les travaux de ses prédécesseurs, elle ne pouvait être de mérite égal. Les meilleures versions appartiennent à lui-même ainsi qu'à des traducteurs de renom, tels que M. Legrelle, le comte de Pary, Parfait, Dérely et quelques autres. Une idée heureuse a présidé au choix des morceaux. M. Léger s'est appliqué particulièrement à faire connaître les écrits où il est question de la France, qui d'une façon ou de l'autre peuvent intéresser les Français en leur rappelant les rapports intellectuels des deux pays, voire même leurs luttes passagères, ou bien qui retracent naïvement les mœurs et la vie sociale de la nation russe.

L'ouvrage se compose de trois parties, dont la première va depuis le XIe siècle jusqu'à la fin du XVIIe; le siècle suivant occupe la seconde partie; et le XIXe, commençant par Karamzine, remplit la troisième partie (plus de la moitié du livre). L'ensemble des notices, d'ordinaire courtes, sur les auteurs cités, forme, avec l'aperçu général placé en tête du volume, un petit cours de littérature russe, auquel les nombreux exemples et extraits servent de riche illustration.

Je me bornerai à présenter quelques observations faites au courant de la lecture. M. Léger se déclare contre l'authenticité du fameux *Dit de la bataille d'Igor* (1184), qui figure dans toutes les anthologies comme pro-

duction du XIIe siècle et qu'on appelait jusqu'ici une « perle » de la poésie populaire. Selon lui, c'est une œuvre de cabinet, fabriquée par quelque rhéteur, et que sa langue ne permet pas de considérer comme antérieure au XIVe ou au XVe siècle. J'avoue que les preuves purement linguistiques, mises en avant par feu Kolosov à l'appui de cette thèse, ne portent pas la conviction dans mon esprit.

Georges Krijanisch, Croate d'origine et prêtre catholique, dont on a fait un précurseur du panslavisme, n'appartient pas à la littérature russe, pas plus que ne lui appartiennent les écrivains ruthéniens ; s'il y figure, c'est grâce à ces idées dites panslavistes qu'il développe dans ses écrits, rédigés dans un langage peu cultivé. — Parmi les poésies lyriques de Derjavine, l'*Ode à Dieu* jouit d'une renommée très méritée. Aussi fut-elle traduite presque dans toutes les langues européennes. Il en existe plusieurs versions françaises, en vers et en prose. Celle d'Eichhoff, reproduite dans le Recueil d'après l'édition de 1839, contient un passage rien moins que réussi. En effet, le quatrième vers de la première strophe se lit de la sorte : « Seul, en toi, *triple essence* au fidèle adorable. » Les éditeurs de 1853 s'étant aperçus de l'erreur dogmatique, modifièrent le vers et mirent : « *Unique essence* et trois fois adorable. » C'est mieux ; mais les *trois personnes divines*, si nettement exprimées dans le texte russe, brillent toujours par leur absence. En parlant de Derjavine, il eût été bon de signaler la double édition académique de ses œuvres complètes, œuvre monumentale et modèle du genre, due aux labeurs de feu Jacques Grot, et si précieuse à cause de la masse énorme de notes critiques et historiques dont il a enrichi le texte. Derjavine, ministre de la justice sous Alexandre II (au lieu d'Alexandre III), est évidemment un lapsus typographique (p. 181).

Je ne veux pas importuner davantage le lecteur par les remarques de détail. Elles seraient d'ailleurs vite épuisées et ne sauraient amoindrir le mérite réel du livre que M. Léger vient d'offrir au public français et que son nom recommande suffisamment. MARTINOV.

Der Einfluss deutschen Geistes *auf die französische Litteratur des 19. Jahrhunderts bis 1870*, von Dr FRITZ MEISSNER. Leipzig, Gebhardt und Wilisch, 1893, in-8 de 249 p. — Prix : 6 fr. 25.

Le journal *Unsere Zeit* disait en 1870 : « Nous ne possédons encore aucun exposé d'ensemble de l'influence, en France, de la littérature allemande. » Le docteur Meissner s'étonne que cette observation soit toujours exacte en 1893 et s'efforce de combler la lacune signalée, en passant en revue les écrivains français qui ont montré une connaissance quelconque de la littérature allemande, depuis Mme de Staël, qui nous l'a révélée, jusqu'à Saint-René-Taillandier et autres contemporains. Chaque auteur obtient son chapitre. Quelques-uns, cependant, comme Soumet

imitant, paraît-il, Schiller dans une *Jeanne d'Arc* et une *Élisabeth de France*, auraient pu être passés sous silence sans inconvénient; d'autres, au contraire, comme Nicolas Martin, Heinrich, Adolphe Régnier, m'eussent semblé mériter mieux qu'une simple mention. Quant à cette influence germanique en quête de laquelle nous emmène le docteur Meissner, c'est à peine si nous en découvrons çà et là des traces incertaines. L'auteur lui-même fait cet aveu, qu'elle n'est pas sensible chez Béranger, Delavigne, Victor Hugo, Lamartine, Musset, « qui n'ont peut-être jamais vu un livre allemand, et non seulement n'ont pas su la langue allemande, mais n'ont vraisemblablement pas même cherché à faire connaissance, au moyen de traductions, avec les œuvres littéraires de l'Allemagne. » Ailleurs il remarque n'avoir pas eu à nommer Alexandre Dumas ni Eugène Sue. La liste des manquants à l'appel pourrait être longue : elle comprendrait à peu près tous les littérateurs français. On dit parfois : ignorant comme un poète ; combien de prosateurs sont poètes sur ce point! Ah! nous sommes bien à l'abri de l'influence allemande. De ce qu'un Saint-René-Taillandier — pour citer l'un des germanisants les plus qualifiés — se sera pendant quelques années tenu au courant du mouvement littéraire de l'autre côté du Rhin, de ce qu'un Marmier aura traduit ceci ou cela, il ne faut pas conclure à une action exercée sur nos tendances littéraires par leur intermédiaire. La France, elle, a toujours exercé une influence considérable sur l'Allemagne, non pas tant à cause de la valeur intrinsèque de ses produits, qui est parfois aigrement contestée, mais parce qu'au pays des Gœthe, des Uhland, des Rückert, les poètes eux-mêmes se doublent de savants, parce que chacun, connaissant notre langue, a étudié notre littérature et continue à suivre d'un œil attentif son évolution. Nous, nous ne savons guère plus l'allemand que le chinois, et ne nous inspirons pas plus des idées de Stuttgart ou de Berlin que des poésies de l'époque des Thang. Voilà la constatation qu'il fallait faire en tête du livre, c'est le pourquoi et le comment qui explique tout.

Si familier qu'il soit avec notre langue, le docteur Meissner fera bien de se méfier de la justesse de certaines de ses appréciations ; la pièce d'Émile Deschamps qu'il reproduit avec éloges est absurde, et il ne faudrait pas, au moment même où il vient de citer de lui un vers faux, qu'il mît Henri Blaze au-dessus de Musset (p. 129). Un lapsus lui fait donner à Joseph de Maistre le prénom de son frère (p. 205). Je signalerai avec plaisir, en terminant, que notre auteur témoigne en divers endroits des meilleurs sentiments pour la France. Il voudrait voir marcher la main dans la main, sur les voies de la civilisation, les trois grandes nations de l'Occident, la France, l'Angleterre et l'Allemagne. Elles sont faites pour s'entendre, pour se prêter appui, se compléter l'une par l'autre.... Dieu réalise cette utopie d'érudit, en dépit des journalistes ! LONCHAMP.

Œuvres de Molière. Nouvelle édition, par Eugène Despois et Paul Mesnard. Complément du tome X, p. 481-552, tome XI. Paris, Hachette, 1892, in-8 de 327 p. *(Les Grands écrivains de la France).* — Prix de chaque tome : 7 fr. 50.

Le libraire Hachette nous donne un complément du tome X et le tome XI de la grande édition de Molière dont nous avons entretenu nos lecteurs à plusieurs reprises (voir les renvois au t. LVIII, p. 44), et qui, à travers bien des vicissitudes, touche enfin à son terme. C'est M. Arthur Desfeuilles qui nous offre le complément du tome X et le tome XI. Le tome X, publié en 1889, était rempli par la très remarquable notice biographique (et non bibliographique, comme une erreur typographique nous l'a fait dire jadis (t. LVIII, p. 44) sur Molière, due à la plume expérimentée de M. Paul Mesnard. Nous avons ici quelques *Additions et corrections* (p. 481, 488) et une *Table analytique et alphabétique de la notice biographique* (p. 489, 552), rédigées avec le plus grand soin. — Le tome XI, contenant la *Notice bibliographique*, est dû à M. Arthur Desfeuilles. Cet important et consciencieux travail est divisé de la sorte : A. *Œuvres de Molière.* I. Éditions détachées des comédies et des poésies ; II. Recueils des œuvres; III. Traductions. — B. *Ouvrages relatifs à Molière.* I. Écrits relatifs aux pièces détachées du théâtre de Molière et à quelques-unes des poésies ; II. Écrits et documents biographiques et écrits littéraires sur Molière, par ordre chronologique de publication. Puis viennent : Table alphabétique de la notice bibliographique ; additions et corrections pour les onze volumes des œuvres.

Ce tome XI est donc le digne et très utile complément de la belle édition de la maison Hachette, qu'on peut considérer comme une édition définitive. G. de B.

HISTOIRE

Die Kupferzeit in Europa und ihr Verhältnis zur Kultur der Indogermanen, von Dr Matthaeus Much ; mit 112 Abbildungen im Text. Zweite, vollständig umgearbeitete und bedeutend vermehrte Auflage. Jena, Hermann Costenoble, 1893, in-8 de xii-376 p.

Le docteur Much passant en revue les nombreuses trouvailles d'armes et d'outils en cuivre pur découverts en Europe, et les comparant avec des trouvailles semblables faites en Asie et en Egypte, se propose d'établir que toutes ces régions et l'Europe en particulier ont passé par un âge du cuivre qui précéda l'âge du bronze.

Il étudie successivement tout ce qui se rapporte à l'emploi du cuivre dans les temps primitifs ; les anciennes exploitations de mines, les industries et les races de l'Europe préhistorique, enfin les données fournies par la philologie comparée.

Il constate que les objets en cuivre sont fréquemment accompagnés

d'instruments en pierre et notamment de hachettes polies, dont ils reproduisent la forme. Ces objets en cuivre sont de fabrication indigène. Quand ils sont mélangés à des objets en bronze, ces derniers sont d'importation étrangère.

M. Much conclut que la métallurgie du cuivre a formé le passage entre l'âge de la pierre polie et l'âge du bronze; que les Aryas ont connu le cuivre avant leur dispersion et qu'ils l'ont découvert indépendamment des autres peuples.

Cette thèse soulève de sérieuses objections. Sans doute on possède des objets en cuivre pur datant des époques les plus reculées de l'Égypte et de l'Assyrie; mais il n'est pas prouvé que le bronze ait été inconnu sous les premières dynasties égyptiennes. En Assyrie, les plus anciennes sépultures renferment à la fois le cuivre, le plomb, le bronze, l'or et le fer. Ce dernier métal paraît avoir été connu dès la plus haute antiquité en Égypte. Non seulement il n'est pas certain que le prétendu âge du cuivre ou du bronze européen soit antérieur aux plus anciennes dynasties de l'Égypte et de la Chaldée, mais on commence à entrevoir bien des points de contact entre l'Orient et l'Occident, à ces lointaines époques.

Pendant longtemps le bronze paraît avoir été importé en Europe par le commerce; ce qui n'empêchait pas les indigènes d'exploiter les mines de cuivre et de fabriquer des instruments en cuivre, quand ils manquaient de bronze; la formule de cet alliage était probablement tenue secrète par les fabricants étrangers. Il n'y aurait donc pas eu d'âge du cuivre, à proprement parler, dans le sens adopté par M. le docteur Much.

Il serait bien temps de proscrire du vocabulaire archéologique ces expressions âge du cuivre, âge du bronze, âge du fer, qui ne signifient rien, puisque ces différents métaux ont été employés simultanément dès les âges les plus reculés. On peut même se demander avec le docteur Much si l'âge de la pierre polie ne rentre pas, au moins en Europe et dans les pays classiques de l'Orient, dans l'âge des métaux. Le savant archéologue viennois fait en effet remarquer combien il arrive fréquemment que des objets en métal se trouvent mêlés à l'outillage néolithique.

A. Arcelin.

Dictionnaire des antiquités grecques et romaines, d'après les textes et les monuments, publié sous la direction de Ch. Daremberg et Edm. Saglio. Paris, Hachette, 1890-1893, 14e-18e livraisons, in-4. — Prix : 5 fr. la livraison.

L'ouvrage entrepris par MM. Daremberg et Saglio a commencé à paraître en 1871; aujourd'hui il est arrivé à la dix-huitième livraison, qui commence le quatrième volume. Il suffit de parcourir ces pages pour constater la grande utilité de cette encyclopédie pour les savants, les

simples curieux, les élèves des hautes classes et les professeurs qui désirent facilement comprendre les textes classiques au point de vue de la vie publique et privée des anciens.

Le docteur Daremberg conçut l'idée de ce recueil; il commença à en réunir les premiers éléments et à grouper les premiers collaborateurs; ses études spéciales l'entraînèrent vers la médecine, et une mort prématurée lui permit seulement d'entrevoir la réalisation de son plan. Il s'était adjoint M. Saglio, qui bientôt devint, par le fait, la cheville ouvrière, puis le directeur de la publication. M. Saglio choisit plus tard un lieutenant dans la personne de M. Edm. Pottier.

M. Saglio poursuit la mission qu'il s'est imposée avec courage et patience. Il faut ces deux vertus pour mener à bonne fin une paraille tâche. Il ne prend pas seulement une large part personnelle dans ce labeur par la rédaction de nombreux articles; il a encore à faire marcher le bataillon des spécialistes admis à la collaboration ; et, il faut le reconnaître, le travail collectif ne laisse pas que de donner du souci. Il faut hâter la lenteur trop fréquente et souvent justifiée dans la rédaction et aussi dans la correction des épreuves; il faut lire tous les articles fournis, y apporter des modifications indispensables à l'uniformité de l'œuvre ; il y a encore à contrôler les citations et les références ; je passe bien d'autres détails que l'on connaît seulement quand on a pu en juger soi-même.

Comme je le disais plus haut, le *Dictionnaire* s'occupe uniquement de tout ce qui touche à la vie publique et privée des anciens ; la biographie, la mythologie proprement dite, la géographie, n'y ont pas place. C'est un livre conçu dans un nouvel ordre d'idées et qui n'a été précédé par aucun recueil analogue.

Les livraisons que j'ai sous les yeux contiennent des articles signés de savants autorisés : le directeur, d'abord, puis MM. Homolle, l'abbé Thédenat, S. Reinach, Pottier, Hild, Foucart, Cagnat, Jullian, Humbert ; je ne cite que quelques noms, au hasard. Ces fascicules commencent au mot *Donarium* et vont jusqu'au mot *Flamen*. Les paragraphes relatifs à la numismatique sont dus à feu Fr. Lenormant qui, dans les livraisons précédentes, avait donné des notions très curieuses sur l'*Alphabet*, les *Chaldæi*, le culte de *Demeter*.

Je signalerai principalement la savante dissertation de M. J. Martha sur les *Étrusques ;* celle de M. R. Cagnat sur l'armée (*exercitus*) ; de M. Bouché-Leclercq sur les *fasti ;* de M. Jullian, sur les *fabri ;* de M. L. de Launay sur le mot *ferrum ;* de M. Jamot sur l'art de travailler l'argile (*figlinum opus*). — Les nombreuses gravures intercalées dans le texte sont choisies avec soin et sortent de la catégorie des clichés que l'on trouve un peu partout, semés au hasard. Ici chaque dessin correspond exactement à l'article qu'il accompagne, sans que l'on ait à regretter certains anachronismes qui fourmillent dans de belles publications.

Le *Dictionnaire des antiquités* fait honneur à l'érudition française et me semble aussi utile à ceux qui veulent connaître le passé que le *Dictionnaire* de Littré à ceux qui désirent écrire et parler leur langue.

A. DE BARTHÉLEMY.

La Servante de Dieu Marie de Sainte-Euphrasie Pelletier, *fondatrice du Généralat de la congrégation de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur d'Angers. Sa vie, son œuvre, ses vertus,* par le chanoine PORTAIS. Paris, Delhomme et Briguet; Angers, Germain et Grassin, 1893, 2 vol. in-8 de XII-529 et 554 p., avec 5 portraits en héliograv. — Prix : 10 fr.

Relever, purifier, sauver, par leur propre travail, ces malheureuses créatures que la passion, l'occasion, l'amour du luxe ou les rigueurs de la misère ont détournées du bon chemin, telle fut la pensée généreuse qui inspira la Mère Marie de Sainte-Euphrasie Pelletier, dans la fondation de la Congrégation du Bon-Pasteur d'Angers. Elle ne se contente pas de perfectionner l'œuvre des Pénitentes en créant les Sœurs Madeleines et les Pénitentes consacrées pour donner satisfaction à celles qui veulent, à des degrés divers, suivre les règles de la vie religieuse; elle accepte le soin des détenues condamnées par la justice humaine; sa sollicitude embrasse aussi les jeunes filles qui n'ont point fait de chute, mais qui ont un besoin particulier de préservation, et même s'étend à de pauvres orphelines.

Quelle œuvre admirable et féconde! Aussi, malgré les oppositions violentes, opiniâtres, qui sont comme le baptême du feu de l'épreuve des grandes œuvres naissantes, elle prospéra d'une façon merveilleuse. De son vivant, la vaillante fondatrice a vu établis et florissants, sur les différents points du globe, cent dix monastères du Bon-Pasteur, dont le principal renferme mille à onze cents personnes, et dont les autres en ont souvent plusieurs centaines. Dans presque toutes les parties de l'Europe, en Afrique, en Asie, en Amérique, en Océanie, on rencontre ces asiles de la vertu repentante. Au commencement de 1893, la Congrégation comptait cent quatre-vingt-dix-huit monastères répartis en vingt-neuf provinces : onze pour l'Europe, deux pour l'Afrique, une pour l'Asie, neuf pour l'Amérique du Nord, cinq pour l'Amérique du Sud, une pour l'Océanie. Le total des âmes qui vivaient alors sous la houlette du Bon-Pasteur s'élevait à 35.885. Dans ce nombre, les Religieuses entrent pour 5.580; les Sœurs Madeleines, pour 1.940; les Pénitentes, pour 14.290; les Préservées, Pensionnaires, Orphelines, Détenues, Sourdes-Muettes, Négresses, Indigènes, pour 14.075. Telle est, après vingt-cinq ans à peine, l'œuvre, toujours grandissante, fondée par la Mère Pelletier.

Dans le premier volume, M. le chanoine Portais, après avoir esquissé l'enfance et la jeunesse de la Révérende Mère, nous la fait surtout con-

sidérer comme fondatrice. Puis, au cours du second, il descend dans sa vie intérieure et cachée, décrit ses vertus, sa vie religieuse, sa sainte mort. Je dis sainte, car cette grande âme eut la puissance thaumaturgique, et on s'occupe activement de l'introduction de sa cause pour qu'elle soit placée sur nos autels.

Cette vie de la sainte religieuse est composée avec une entière sûreté documentaire. « Afin d'écarter même les plus légères inexactitudes, dit le chanoine auteur, nous avons poussé le scrupule jusqu'à visiter nous-même les lieux, jusqu'à interroger les traditions, jusqu'à contrôler les documents et les témoignages dans la mesure du possible » (Préf., p. IX).

Dans une très intéressante introduction (p. 1-18), il fait revivre sous nos yeux les institutions destinées à moraliser les pauvres pécheresses, depuis surtout Robert d'Arbrissel (1045-1117), fondateur de Fontevrault, jusqu'au P. Jean Eudes, le propagateur des Refuges, jusqu'à la Révolution durant laquelle naquit, en Vendée, Rose-Virginie Pelletier (31 juillet 1796, † 24 avril 1868). Tous ceux qui s'occupent d'œuvres similaires auront particulièrement grand bénéfice à lire, pour s'en inspirer, la vie de la Révérende Mère Pelletier, écrite avec onction et honorée de la « paternelle bénédiction » de S. S. Léon XIII.

Deux fines héliogravures ornent le commencement de chaque volume : au premier, c'est le portrait énergique et doux de la supérieure générale, d'après l'excellente toile de Pauline Perdreau ; au second, c'est la religieuse en contemplation, rappelant beaucoup la figure si connue de sainte Thérèse ravie en extase. LOUIS ROBERT.

Dix ans de paix armée entre la France et l'Angleterre (1783-1793), par le marquis de BARRAL-MONTFERRAT. T. I. Paris, Plon et Nourrit, 1894, in-8 de XII-374 p. — Prix : 8 fr.

Un grand peuple qui se relève, tel pourrait être le sous-titre du livre de M. de Barral. La thèse développée par l'auteur est celle-ci : L'Angleterre avait signé avec la France en 1783 une paix désastreuse pour son prestige en Europe, pour sa puissance maritime et coloniale ; cependant, grâce à un grand ministre, le second Pitt, elle ne se résigna point à son infortune ; bien que paraissant accepter les faits accomplis, elle s'ingénia à contrecarrer partout l'action de sa rivale victorieuse. De 1783 à 1787, la France sut lui tenir tête et maintenir sa situation dans le monde ; de 1788 à 1793 au contraire, elle épuisa ses forces à la solution de la crise révolutionnaire, et les Anglais, profitant de ses embarras, reprirent dans l'Europe continentale leur ancienne influence.

Le volume qui vient de paraître et qui doit être suivi d'un second expose les événements variés qui jusqu'en 1788 mirent face à face les deux nations. M. de Barral a écrit en réalité l'histoire diplomatique de

l'Europe à la veille de la Révolution ; il a même étudié en France (ch. XI et XX) le contre-coup des événements intérieurs sur la politique étrangère, et fait connaître par des citations curieuses l'opinion des agents anglais à Paris, l'ambassadeur Dorset et son secrétaire Hailes, sur la situation administrative et sociale de notre pays. Au fameux traité de commerce de 1786 il ne consacre qu'une page ; c'est peu, car ce traité constitue la première revanche sérieuse des Anglais sur leurs vainqueurs de la veille. D'autre part il s'est étendu avec prédilection sur les affaires de Hollande et sur celles de Turquie. La question orientale toujours réveillée par l'ambition conquérante de Catherine II, la question hollandaise perpétuée par la rivalité des orangistes et des patriotes, attirèrent, à des points de vue très opposés, l'attention des cabinets de Versailles et de Saint-James, et nous voyons ici la seconde résolue à notre détriment, sous le ministère du faible Montmorin, par l'intervention armée et impunie de la Prusse. Nous verrons sans doute dans le prochain volume comment se dénoua la première, et où aboutirent les rêves d'alliance franco-russe.

M. de Barral a puisé les éléments de son récit au *Public Record Office*, en contrôlant les assertions des diplomates anglais par celles que lui fournissaient les archives françaises. Il ne recule pas devant d'abondantes citations et laisse longuement parler soit Vérac décrivant l'état de la Hollande, soit Noailles, Montmorin et Ségur s'entretenant des affaires d'Orient. Il se plaît à rendre hommage aux hommes qui soutinrent jusqu'au bout le renom de notre ancienne diplomatie, même à ce comte d'Adhémar, dont le crédit abusif de la coterie Polignac avait seul fait la fortune. Vergennes est à ses yeux « un bien plus grand ministre qu'on ne le croit en général. » L'habileté de cet homme d'État, fortifiée par une expérience acquise dans diverses ambassades, a vraiment servi la France en face de ses adroits rivaux, Carmarthen, James Harris, Ainslie, qui, aux deux extrémités de l'Europe, battaient assidûment en brèche l'influence française.

M. de Barral était déjà connu par deux volumes d'études synthétiques sur l'histoire diplomatique de l'Europe. Dans ce travail d'un genre différent, où il a donné plus expressément la mesure de son talent d'analyse et d'exposition, il a voulu offrir des leçons utiles à notre pays et proposer à son imitation les exemples d'esprit politique et de conduite soutenue donnés par le gouvernement anglais, au lendemain de la Révolution américaine et à la veille de la Révolution française. L. PINGAUD.

Les Révolutionnaires du Rouergue. *Simon Cambolas*, par MARC DE VISSAC, président de l'Académie de Clermont. Rieux, Edouard Girard, 1886, [illegible] de 284 p. — Prix : [illegible]

Simon Cambolas, neveu de l'abbé Raynal, conventionnel et régicide, combattit avec fermeté, à la tribune, la proscription des Girondins ;

c'est sa page d'honneur dans l'histoire de la Convention. En prairial, en thermidor, en vendémiaire, il se montra homme d'action. Sorti de la Convention, il s'efface et prolonge une vie obscure et pénible jusqu'en 1840. Était-ce assez pour mériter une biographie et pour remplir un volume? Évidemment non; aussi M. Marc de Vissac a-t-il compris dans son récit « les révolutionnaires du Rouergue, » c'est-à-dire Chabot, Louchet, Bô, etc. Il a fait plus : il a mis à contribution les faits généraux plus qu'il n'eût été nécessaire, de sorte que son héros principal, Simon Camboulas, est noyé dans le cortège de ses collègues et que ceux-ci, à leur tour, se perdent dans l'histoire générale.

Il y a des excès de style. Le trio de Merlin, Bazire et Chabot peut-il s'appeler (p. 119) un « triumgueusat d'inséparables? » Les massacres de septembre sont décrits avec un vrai délire de couleurs : « Le bon peuple enfonçait ses mains dans les entrailles palpitantes, savourait les spasmes, humait les larmes, les soupirs et les sanglots.... Aussitôt la chasse commence. Tayaut! tayaut! De cloître en cloître, de cellule en cellule, d'arbre en arbre, de charmille en charmille, les veneurs traquent la bête humaine. Tayaut! C'est l'archevêque d'Arles que les sabres viennent de taillader. Tayaut! » Et cela continue (p. 108). Il y a aussi des excès dans les chiffres : s'il n'y eut pas, dans les fusillades de Lyon, 6,000 victimes (p. 187), il est encore moins vrai de dire (p. 159) que, au moment où Gobel, Lamourette, Gouttes, montèrent sur l'échafaud, « 100,000 prêtres non assermentés avaient été déjà suppliciés ou martyrisés pour leur foi. » Oserai-je dire le mot? Il y a, dans l'ouvrage de M. Marc de Vissac, trop de « littérature. »

Ces erreurs de coloris et de chiffres ne font pas de tort à ses mérites d'information : on trouvera un chapitre très intéressant sur l'abbé Raynal, des renseignements précis sur la députation de l'Aveyron, des portraits vivement enlevés. L'excès écarté, il reste des qualités brillantes. Mais tous ces renseignements auraient besoin d'être moins dispersés : à peine a-t-on trouvé la piste qu'on la perd. Cela rend difficile la lecture de ce livre; mais qu'on en détache çà et là les pages utiles, et l'on aura une anthologie révolutionnaire aveyronnaise très précieuse à consulter.

VICTOR PIERRE.

Mémoires d'outre-tombe, par CHATEAUBRIAND. Tome I. Paris, Garnier frères, in-8 de 512 p. — Prix : 6 fr.

Jusqu'à présent, il avait été plus facile d'admirer sur parole les *Mémoires* de Chateaubriand, que de se les procurer et de les lire. Voilà plus de quarante ans qu'ils ont paru, morcelés en feuilletons, dans le journal *la Presse;* depuis, ils ont été publiés en une série de douze volumes. Le prix, naturellement, effrayait les acheteurs. Le libraire même, où le trouver? Il fallait s'informer, recourir au commissionnaire. Enfin,

les années ont achevé de s'écouler et le temps a affranchi des entraves de la spéculation l'œuvre suprême du grand écrivain. Voici qu'un éditeur nouveau se présente et livre au public, dans des conditions accessibles de dimension et de prix, ces pages dont un si grand nombre mériteraient d'être déjà classiques.

Pour bien des lecteurs, c'est une connaissance à faire, que ce livre publié en 1850. Chateaubriand n'était pas habitué de son vivant à attendre si longtemps la renommée. Il avait voulu que ses Mémoires ne parussent qu'après sa mort; il n'a été que trop bien servi par les circonstances. Il est vrai que les lecteurs sont conquis avant de lire; encore leur manquait-il ce régal de la lecture.

Le premier volume (il y en aura six) va de 1769 à 1792, c'est-à-dire jusqu'au mariage de Chateaubriand. Nous nous garderons bien de l'analyser : disons seulement qu'après le tableau des premières an ées de l'auteur dans le sombre château de Combourg, son voyage à Paris et sa présentation à la cour, vient le départ pour l'Amérique, où, à la place de l'expédition au pôle nord qu'il avait rêvée, Chateaubriand rencontra l'inspiration d'où sortirent plus tard *Atala, René* et *les Natchez*. On sait à quelle occasion il revint d'au delà de l'Atlantique. Huit gravures sur acier ornent ce premier volume. VICTOR PIERRE.

La France et sa politique extérieure en 1867, par G. ROTHAN. Paris, Calmann-Lévy, 1893, 2 vol. in-12 de IV-416 et 466 p. — Prix : 7 fr.

Ce livre comble heureusement une lacune dans les publications diplomatiques du regretté Rothan. Notre politique extérieure pendant la seconde moitié de l'Empire n'a pas été, que je sache, exposée plus clairement et avec une telle abondance de documents de toute sûreté. L'auteur y a fait grand usage de la correspondance qu'il adressait de Francfort au ministère. Ses appréciations sont généralement judicieuses et pertinentes.

Dans la période que comprennent ces nouveaux volumes, les affaires d'Orient pèsent certainement d'un grand poids sur les décisions des souverains; mais il s'agit directement de l'Allemagne d'abord, de l'Italie ensuite. On y voit combien il est regrettable que, malgré l'insistance de Bismarck lui-même, nous n'ayons pas voulu apposer notre signature sur les préliminaires de Nikolsbourg, ce qui nous eût conféré un droit incontestable à exiger l'exécution de l'article relatif à la rétrocession du Nord-Slesvig au Danemark. Débarrassés de notre intervention, les deux contractants ont pu impunément renier un jour cet engagement avec un cynisme aussi honteux pour l'Autriche-Hongrie que pour la Prusse, qui, du moins, en profitait. Notre refus de signer les préliminaires est dû principalement à l'idée extravagante d'obtenir la cession du Palatinat. Ces malencontreux appétits ont joué un rôle déplorable : le prince Gort-

chakov ne voulut pas intervenir en 1866 et en 1870 parce qu'il avait l'arrière-pensée d'obtenir la complicité de la Prusse pour la revision du traité de Paris, qu'il appelait « sa robe de Nessus. » Dès l'affaire du Luxembourg, il avait fait son deuil de l'Allemagne, toujours en vue de l'Orient. Il s'en est repenti quand il se vit traité si cavalièrement par Bismarck lui-même au congrès de Berlin.

Rothan ne fait pas assez ressortir l'opportunité de la concentration en 1866 d'un corps de troupes, que demandait Drouyn de Lhuys, ni les causes qui l'ont empêchée. Il indique bien, à plusieurs reprises et assez discrètement, l'influence néfaste du Palais-Royal, où le commandeur Nigra était fort écouté ; mais il semble ignorer les autres personnages qui, sous les auspices du prince Napoléon, formaient un trio d'opposition permanente dans le sens italien (Morny et Lavalette) et qui a fini par l'emporter en Italie comme en Allemagne. Ainsi, il est notoire que la convention du 15 septembre fut préparée en dehors du ministère, dans l'espoir que Drouyn de Lhuys donnerait sa démission pour ne la pas signer.

Rothan avance avec beaucoup de justesse que, si nous eussions eu cinq cent mille hommes sous les armes, l'Italie eût mis une martingale à l'expression extérieure de son ingratitude. Il fait ressortir combien l'insuffisance de nos armements pesa alors sur notre politique, déjà si tiraillée par les penchants intimes de l'Empereur et par les influences qui dictaient ses décisions et ses indécisions.

Le ton de tout l'ouvrage, même quand il s'agit de formuler des reproches, hélas ! trop mérités, est courtois et digne. Aussi ai-je été surpris de lire que l'influence « ultramontaine » dominait aux Tuileries à une certaine époque. Le mot n'est pas diplomatique ; laissons le à la presse journalière. Je suis presque arrivé à me demander si l'emploi de ce mot ne trahit pas un état d'esprit. Aussi bien est-il dit que « si Napoléon III n'a pas réalisé son rêve, il faut l'attribuer encore moins au mauvais vouloir de l'Italie qu'aux résistances passionnées du Vatican » (p. 56, 177, 188). Et pourtant, si « l'influence ultramontaine » avait triomphé à la première violation du traité de Zurich, si Napoléon III avait joint son *non possumus* à celui de Pie IX, tout le reste ne serait pas arrivé. Est-ce vrai ? Je ne comprends guère plus ce que Rothan veut dire par « une fatale décomposition de la Papauté (II-326). » Par contre, il ne manque pas de faire ressortir que les sujets du Pape ont repoussé absolument les incitations des garibaldiens (II, p. 148). L'attentat était donc contraire au « vœu des populations. »

Rothan a été bien inspiré en prenant la défense de notre diplomatie, qui voyait ce qu'il fallait faire ou ne pas faire ; mais il y avait le Palais-Royal. Il juge sévèrement et avec raison le rôle des libéraux. L'action remarquable de Drouyn de Lhuys n'est pas suffisamment mise en relief ;

mais l'auteur rend justice au marquis de Moustier, un de nos meilleurs ministres des affaires étrangères en ces temps troublés. Quant au congrès projeté, son grand défaut est de n'avoir pas réussi. Beaucoup de bons esprits, sans être « ultramontains, » estiment que la garantie internationale d'une indépendance souveraine est, en ce moment, une solution possible de la question romaine. A. D'AVRIL.

Histoire des tribunaux de l'Inquisition en France, par L. TANON, président à la cour de cassation. Paris, Larose et Forcel, 1893, in-8 de VI-567 p. — Prix : 12 fr.

M. Tanon a entrepris de reconstituer l'ensemble de la juridiction inquisitoriale en tenant spécialement compte de l'organisation judiciaire de l'époque où elle a pris naissance. Bien qu'il s'occupe surtout de la France, on le conçoit, son étude ne pouvait manquer de s'étendre en dehors de ces limites, et, à ce titre même, son livre, discutable à plusieurs points de vue, aura pourtant une portée considérable, d'autant plus méritée, qu'il représente une somme immense de travail accompli et de résultats acquis. — L'auteur a procédé très logiquement en étudiant d'abord à grands traits la lutte contre l'hérésie, depuis le haut moyen âge jusqu'à la Réforme. C'est le développement monstrueux des hérésies des Cathares et des Vaudois qui a forcé les autorités ecclésiastiques à prendre des mesures de sauvegarde sociale, qui, bientôt insuffisantes, ont dû être plus régulièrement organisées. De là des missions spéciales confiées à des légats, les croisades contre les hérétiques, et enfin, l'inquisition monastique. M. Tanon se montre fort sévère pour toutes ces répressions : les crimes reprochés aux hérétiques semblent toujours le laisser plus ou moins incrédule ou ne lui font rien perdre de sa bienveillance à leur égard ; par contre, la moindre sévérité, si justifiée qu'elle soit, d'un inquisiteur, l'irrite au dernier point, et si l'un d'eux est assassiné (ce qui n'était point rare), il n'a pas l'air de regretter beaucoup un si léger malheur. Ce défaut ne diminue pourtant pas l'intérêt soutenu qu'excitent les documents si habilement résumés par l'auteur, à propos des différentes sectes qui ont été l'objet de l'inquisition ecclésiastique, tant dans le midi que dans le nord de la France.

La partie de l'ouvrage qui nous satisfait le plus est incontestablement la seconde, où il est traité de l'organisation, de la compétence, de la procédure et de la pénalité dans les tribunaux de l'Inquisition. Les recherches nécessitées par la rédaction de ces divers chapitres font le plus grand honneur à la patience de leur auteur et démontrent une connaissance du droit canonique et de l'histoire générale dont on ne saurait trop le féliciter. Toutefois la critique que nous avons dû adresser à la première partie est encore applicable à celle-ci, et l'on ne peut s'empêcher de regretter qu'un esprit aussi net n'ait pas réussi à s'affranchir des pré-

jugés ordinaires, en pénétrant plus avant dans la connaissance de cette société chrétienne si belle et si grande à tant d'égards. F. D'H.

L'Europe politique en 1892-1893. *Gouvernement — Parlement — Presse*, par L. SENTUPÉRY. 3e et 4e fascicules. *Bulgarie — Danemark — Espagne — Grande-Bretagne.* Paris, Lecène et Oudin, 1893, gr. in-8, p. 463 à 882. — Prix : 3 fr. et 2 fr. 50.

M. Sentupéry poursuit avec activité la publication dont nous signalions ici l'intérêt et l'opportunité (t. XXXIV, p. 66). La Bulgarie appellera plus particulièrement l'attention des publicistes et des hommes d'État, comme étant encore le pays le moins connu, et, ce qui est pire, le plus mal connu. Même après le travail du capitaine Lamouche (Paris, Baudoin), la nouvelle monographie sera consultée avec fruit à cause de l'abondance des informations et de la justesse des appréciations. Ainsi, le rôle du célèbre M. Stamboulov n'a pas encore été jugé, que je sache, avec autant de modération et d'équité (p. 466 et 500). L'appréciation sur l'armée bulgare confirme le jugement rendu par le capitaine de Pimodan dans sa brillante excursion *de Goritz à Sofia* (Paris, Champion).

Comme M. Sentupéry, je suis tout à fait d'opinion — et je l'ai exprimé ailleurs, — que la Bulgarie de San-Stefano était une bien meilleure solution que le compromis de Berlin, qui n'a pu tenir debout. La non-confirmation et l'intronisation du prince Ferdinand ont placé la principauté dans une situation bizarre, que la dissertation strictement juridique, récemment publiée sous ce titre « Les Bulgares » (Paris, Leroux), a cherché à définir, pour arriver à sommer les grandes puissances de dire *oui* ou *non* sur le choix des Bulgares, ou de renoncer explicitement à toute intervention.

Le budget de l'instruction publique suit une progression constante en rapport avec le goût passionné des Bulgares pour développer leur esprit et leurs connaissances. En résumé, la Bulgarie est appelée à devenir un élément d'ordre et de prospérité dans l'Europe orientale, si une action étrangère n'en vient pas troubler le pacifique progrès.

Dans le fascicule consacré à la Grande-Bretagne, M. Sentupéry signale la question galloise, le *home rule* écossais, et il traite avec plus de développement la question irlandaise, en insistant comme il convient sur le côté agraire. « L'île-sœur, dit-il dans sa conclusion, est traitée depuis des siècles en pays conquis.... On a tout fait pour la pousser au désespoir et l'empêcher de se relever.... On a édicté une série de mesures vexatoires presque invraisemblables.... Les Irlandais ont le droit de se considérer comme dépossédés et opprimés.... » (p. 756).

La question coloniale anglaise occupe une large place dans l'exposé de M. Sentupéry et quelques pages seulement dans le fascicule sur l'Espagne, dont l'établissement sur la côte d'Afrique, entre le cap Boïador

et le cap Blanc, appelle l'attention depuis que les Anglais s'installent au cap Juby pour s'étendre jusqu'à Tandouf et attirer à eux le commerce d'entre Timbouctou et le Maroc. Voilà un stimulant pour l'Espagne et pour la France, établies depuis si longtemps sur cette côte, et qui n'y feront rien si elles n'arrivent pas à s'entendre.

M. Sentupéry annonce la publication de plusieurs autres monographies. On ne peut que l'y encourager. A. D'AVRIL.

L'Amiral Cloué, sa vie. *Récits maritimes contemporains*, par H. BUCHARD, lieutenant de vaisseau. Préface de Jean Aicard. Paris, Delagrave, 1893, in-8 de 208 p. — Prix : 5 fr.

Une Famille de marins. Les Du Petit-Thouars, par J. DE LA FAYE, avec préface du contre-amiral F.-E. Fournier. Paris, Bloud et Barral, s. d., in-8 de 312 p., orné d'une grav. et de plusieurs portr. — Prix : 4 fr.

L'amiral Cloué fut certes un brave marin et un savant distingué; ses travaux hydrographiques assurent à son nom une notoriété très durable dans le milieu très spécial qui s'intéresse à ce genre d'études; sa fortune fut remarquable, puisqu'il parvint à s'élever d'un rang social des plus modestes au grade de vice-amiral et aux fonctions de ministre de la marine et des colonies. Mais ce n'est assurément pas un de ces noms destinés à devenir populaires, et le besoin de connaître sa vie honorable et studieuse, mais sans éclat, ne paraissait pas se faire sentir. L'idée en est cependant venue à un jeune officier de marine, sans doute parce qu'il avait épousé une de ses petites-filles. Il y a de bonnes pages dans cette biographie; d'abord la charmante préface écrite par l'aimable poète provençal, Jean Aicard; puis des détails assez curieux sur des épisodes peu connus de la malheureuse guerre du Mexique, pendant laquelle l'amiral Cloué a rempli les délicates et pénibles fonctions de commandant des forces navales dans le golfe du Mexique. Le style de M. Buchard est généralement assez correct, mais il aurait dû s'appliquer mieux à la correction des fautes d'impression, qui sont nombreuses. Il y a aussi quelques erreurs plus graves à relever : il écrit que, dans la première période de la guerre du Mexique, la France avait pour alliées l'Espagne et « l'Autriche; » c'est l'Espagne et « l'Angleterre » qu'il faudrait dire; page 153, dans une lettre écrite par le commandant Cloué au maréchal Bazaine, il qualifie ce dernier d' « Éminence » au lieu d' « Excellence. » Les croquis de côtes, donnés par l'auteur à l'appui de son récit, sont confus; on ne distingue pas les terres des mers; par contre, les reproductions de dessins faits par l'amiral Cloué sont excellentes, surtout certain croquis humoristique d'une inspection sur la côte de Terre-Neuve. Les appréciations politiques et personnelles de M. Buchard sont très modérées; il ne se montre sévère que pour Bazaine.

— Très différent, bien qu'appartenant au même genre d'ouvrages, est le

volume sur les Du Petit-Thouars de J. de la Faye, le très distingué auteur des biographies du général de Sonis et de l'amiral Courbet. L'épigraphe, jetée en évidence sur la couverture, « Dieu et patrie, » est parfaitement justifiée; car il s'agit ici d'une famille de marins dont le dévouement patriotique et la foi religieuse n'ont jamais fléchi. Remontant au XVIIe siècle, où nous trouvons un Du Petit-Thouars gouverneur de Saumur, nous passons rapidement au héros d'Aboukir qui, les deux jambes brisées par la mitraille, se fit mettre dans un baril de son pour arrêter l'effusion de son sang et continuer à diriger le combat. Puis c'est son neveu Abel, qui se distingue par des études hydrographiques, par la part prise à l'expédition d'Alger et par sa lutte énergique contre les intrigues anglaises à Tahiti, dont il procure la possession à la France. Enfin c'est Bergasse du Petit-Thouars, mort en 1890 à la tête de l'escadre, empoisonné par un médicament absorbé sans doute mal à propos. Il était alors à l'apogée d'une carrière des plus brillantes, marquée par d'éminents services de tout genre, militaires, diplomatiques, scientifiques, administratifs; il se montrait apte à tout parce qu'il apportait dans tous les postes qu'on lui confiait, avec une intelligence d'élite, un ardent amour de la patrie; mais, par-dessus tout, c'était un grand chrétien prêchant d'exemple et ne redoutant aucune contradiction. Nous ne résistons pas à l'envie de citer ici un trait caractéristique de sa vie officielle pour l'édification des lecteurs du *Polybiblion*. Étant préfet maritime à Cherbourg, Bergasse du Petit-Thouars suivit la procession de la Fête-Dieu en grande tenue, un cierge à la main, entraînant par son exemple beaucoup d'officiers de marine. L'année suivante, à l'approche de la cérémonie, un représentant du gouvernement fut chargé de lui insinuer qu'on lui saurait gré en haut lieu de ne pas recommencer cette manifestation religieuse. « Est-ce que le bon Dieu a baissé d'un cran cette année? » interrompit ironiquement l'amiral. Et il récidiva avec le même éclat. J. de la Faye, qui, entre parenthèses, est une dame des plus distinguées qui cache modestement son nom, insiste avec raison sur le rôle joué par le brillant officier au siège de Strasbourg en 1870 et dans les prisons de l'Allemagne, où il voulut suivre ses hommes pour les défendre contre la brutalité des vainqueurs. C'est que, dans ces jours de deuil, il fut absolument héroïque et força l'admiration de nos ennemis comme de ses compagnons d'armes. Il faut lire ces pages écrites d'une plume éloquente et vraiment émue; l'impression qu'elles laissent est réconfortante, malgré les tristesses du bombardement et de la captivité. Jamais le vaillant amiral ne put arracher de son cœur le souvenir poignant des souffrances endurées sous ses yeux; c'est à Rastadt qu'il tomba gravement malade et que sa santé fut à jamais ébranlée; on peut dire qu'il est mort des suites de la guerre. Mais il est mort en saint, léguant à son fils, jeune officier de marine, un

héritage de gloire d'une pureté immaculée. Bergasse du Petit-Thouars était réellement de la famille des Sonis et des Courbet. Cette vie admirable est très bien contée par J. de la Faye, qui est en progrès et approche cette fois de la perfection. L'auteur a eu la bonne inspiration de placer en tête de son livre une intéressante préface écrite par l'amiral Fournier, le signataire du traité de Tien-Tsin, ancien chef d'état-major de Du Petit-Thouars.

COMTE DE BIZEMONT.

La Bibliothèque nationale. *Choix de documents pour servir à l'histoire de l'établissement et de ses collections*, par LÉON VALLÉE, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale. Paris, E. Terquem, 1894, in-8 de XII-525 p.— Prix : 18 fr.

Ce n'est pas à proprement parler un choix de « documents » que nous donne là M. Vallée. C'est plutôt une liste choisie de treize cent quarante-deux livres concernant, à un titre quelconque, la Bibliothèque nationale : catalogues, notices de manuscrits ou d'imprimés, ouvrages sur l'histoire de la Bibliothèque et de ses employés, etc. Un choix est toujours arbitraire — sans attacher à ce mot aucun sens péjoratif, — et il est oiseux de discuter l'arbitraire. Nous ne chercherons donc pas si M. Vallée a eu raison de faire rentrer dans sa liste telle ou telle publication, d'en exclure telle ou telle autre; nous indiquerons seulement la manière dont l'ouvrage est conçu. En tête, une liste des « gardes, directeurs et conservateurs de la Bibliothèque nationale depuis son origine jusqu'en 1893. » Les ouvrages sont classés suivant l'ordre alphabétique soit des titres, soit des auteurs ; quelques singularités : Abel de Sainte-Marthe doit être classé à Sainte-Marthe et non à Abel, qui est son prénom. Quant à Abel-Rémusat, j'aurais préféré le voir classé à son deuxième nom, le plus connu, plutôt qu'au premier avec renvoi au deuxième ; car M. Vallée — et l'on ne saurait l'en blâmer — n'a pas hésité à multiplier les rappels dans son ouvrage. Les anonymes sont classés rigoureusement au premier mot du titre, et l'auteur ici n'a que peu usé des renvois ; en sorte qu'il faut chercher à *République française* un *Rapport sur le projet de translation de la Bibliothèque nationale dans les galeries du Louvre*. Il est vrai que la table alphabétique des matières qui termine l'ouvrage remédie à cet inconvénient. Le titre de chaque ouvrage est accompagné en général de la cote qu'il porte à la Bibliothèque nationale; c'est une excellente mesure ; mais il était superflu de donner, comme l'a fait souvent M. Vallée, à côté de la cote d'inventaire, l'ancienne cote, qui ne sert plus à rien aujourd'hui ; surtout, la donnant, il était indispensable de prévenir le lecteur, qui peut autrement se figurer que l'ouvrage est possédé deux fois par la Bibliothèque. Dans certains cas (comme pour l'ouvrage de M. Hiver de Beauvoir, sur la *Librairie de Jean, duc de Berry*), M. Vallée a omis de donner la cote, bien que l'ouvrage se trouve à la Bibliothèque.

L'auteur ne se contente pas de transcrire le titre des ouvrages et d'en donner la cote ; le plus souvent, il accompagne ce renseignement d'une notice indiquant ce qu'on y trouve. C'est ainsi que pour les catalogues de la Bibliothèque, il donne le tableau des divisions de chaque volume, et permet de se rendre rapidement compte de ce qu'on y peut chercher; pour le *Catalogue de l'histoire de France*, par exemple, ce tableau remplit plus de vingt pages. De même, l'on trouvera dans ce volume l'index de la *Bibliotheca bibliothecarum* de Dom Montfaucon, en ce qui concerne la Bibliothèque nationale. Un dépouillement plus important est celui que M. Vallée donne aux pages 313-406 des *Notices et extraits des manuscrits;* il l'a classé par ordre alphabétique des auteurs.

Ces quelques lignes suffisent, je pense, à montrer quel est l'intérêt du nouveau volume de M. Vallée et quels sont les services qu'il peut rendre.

Page 62, à propos du cadre de classement conçu par le regretté Julien Havet pour la table méthodique du Bulletin mensuel des publications étrangères, M. Vallée dit que cette table « est spéciale aux ouvrages qui figurent au *Bulletin étranger*.... et mise à la disposition des lecteurs dans la salle de travail. » Ce renseignement n'est plus exact. Depuis plusieurs années déjà, on ne tenait plus cette table au courant et on mêlait les fiches du Bulletin étranger avec celles du Bulletin français dans le classement par mots typiques, et depuis près d'un an, on a retiré de la salle les dossiers contenant les anciennes fiches du Bulletin étranger. E.-G. Ledos.

BULLETIN

The Marriage process in the United States, by Rev. S.-B. Smith, D. D. New-York, Benziger, 1893, in-8 de 435 p.

La procédure à suivre dans les causes de nullité de mariage est depuis longtemps rigoureusement précisée par le droit canonique. Toutefois, soit rareté des cas où, avant la loi civile du divorce, elle avait chez nous occasion d'être mise en usage, soit négligence de certaines curies épiscopales, elle était en général peu soigneusement observée. Aujourd'hui, il n'en est plus de même, et les officialités se conforment (sur ce point spécial tout au moins), aux lois si sages de l'Église. Il paraît qu'en Amérique on traitait avec encore moins de respect qu'en France la constitution « Dei Miseratione » de Benoît XIV, et les conséquences en étaient assez graves, étant donnée la facilité extrême de divorcer civilement, qui règne dans ce pays. L'évêque, le recteur de mission, quelquefois même ses assistants, tranchaient la question de validité sans se préoccuper des formalités judiciaires. Depuis l'instruction « Causes matrimoniales » adressée par la Sacrée Congrégation de la Propagande en 1884 aux Ordinaires des États-Unis, il n'en est plus de même, mais bien des doutes demeuraient, bien des erreurs de pratique surtout se renouvelaient par suite des connaissances canoniques fort peu étendues d'un clergé entièrement adonné aux œuvres. Plus encore que chez nous, donc, le besoin se faisait sentir dans ce pays d'un

directoire commentant les règles de procédure et répondant aux *desiderata* d'une formation ecclésiastique encore rudimentaire à beaucoup d'égards. Le docteur Smith, bien connu par ses « Elements of ecclesiastical Law, » s'est chargé d'écrire le livre en question. Il l'a fait avec son abondance d'expression ordinaire, mais en même temps avec une méthode et une clarté dont on ne saurait trop le louer. Après avoir, en quelques pages, décrit la nature du mariage et examiné la délicate matière de la compétence résultant des différences légales produites par le mariage de catholiques, hérétiques ou non baptisés, il passe en revue les différents empêchements. Vient alors l'exposé des éléments du procès matrimonial : personnel et organisation du tribunal, parties et leurs conseils, preuves judiciaires, etc. Enfin nous arrivons au fonctionnement même et nous étudions successivement les différentes phases de la procédure : pétition, citation, production des preuves, sentence, appels, etc.

Ce livre essentiellement pratique répond parfaitement au but que s'est proposé l'auteur. Nous sommes persuadé qu'il est appelé à rendre d'éminents services au clergé américain et même aux *lawyers* laïques qui ont souvent à répondre à des consultations de cette nature. G. P.

L'Éducateur apôtre, *sa préparation, l'exercice de son apostolat.* Paris, Poussielgue, 1894, in-16 de 359 p. — Prix : 2 fr.

Ce petit livre, très remarquable, est destiné, croyons-nous, à faire d'autant plus de bien, que l'auteur a tenu davantage à cacher sa personnalité. Après avoir exposé dans une éloquente introduction « la nécessité de la croisade chrétienne contre l'armée envahissante du paganisme moderne » et indiqué ainsi l'objet de son travail, l'auteur annonce sa division en ces termes : « Il (l'éducateur apôtre) doit concevoir, avant tout, une haute idée de sa mission ; peut-il mieux voir la portée de son œuvre qu'en se prouvant à lui-même que le salut social si désiré ne sera procuré que par l'éducation ? Ce sera le premier objet de notre étude. Mais l'enfant passe par diverses étapes avant de prendre son rang dans la société : comment l'esprit chrétien doit-il diriger toutes les phases de sa formation? Enfin, le maître, une fois éclairé sur la grandeur de son rôle, doit subir à son tour une culture pédagogique qui le prépare à l'apostolat. Telle sera notre première partie. Dans la seconde, nous chercherons comment le maître apôtre doit faire des chrétiens, comment il communique la foi, comment il sanctifie tout son enseignement, comment il exerce à la vertu. Nous le suivrons hors de sa classe, d'où son zèle le tire pour accompagner, jusque dans la rue, l'enfant et le jeune homme dont il veut faire un intrépide soldat du Christ.... » Chacune de ces parties est divisée à son tour en sections sous lesquelles viennent se grouper plusieurs chapitres, de sorte que le lecteur n'a pas de peine à embrasser d'un seul coup d'œil tout le sujet et distingue facilement les points qu'il désire plus spécialement étudier. L'auteur a rempli ce cadre avec une réelle abondance de pensées et de sentiments élevés, une logique puissante et un rare bonheur d'expression. Son style est vivant, coloré, riche en images saisissantes. Dans un sujet en apparence aride l'intérêt ne languit pas un instant. Ce livre a été écrit dans la pensée de venir en aide à tous les maîtres chrétiens, à quelque degré d'enseignement qu'ils appartiennent ; ce qui a forcé l'auteur à se tenir un peu dans les généralités. S'il s'adresse plus souvent à l'instituteur primaire, c'est que la guerre à la religion s'est portée plus particulièrement sur ce point.

LÉON CHARPENTIER.

Annuaire de l'économie politique et de la statistique, 50e année. Paris, Guillaumin, 1893, in-8 de 1211 p. — Prix : 9 fr.

Quiconque s'occupe des questions économiques et financières apprécie le secours que, chaque année, l'*Annuaire de l'économie politique et de la statistique* apporte à ses travaux. Ce recueil réunit tous les documents parus l'année précédente sur les matières dont son titre indique suffisamment l'étendue et l'importance. Et lorsqu'une semblable publication atteint, comme celle-ci, sa cinquantième année d'existence, il est aisé de comprendre quel ensemble de renseignements se trouve ainsi rassemblé, comme aussi quel labeur cette collection a naturellement coûté à ses collaborateurs. Comme ses prédécesseurs, le présent volume a ses matières divisées en cinq parties : ce qui concerne la France d'abord, puis Paris, et ensuite l'Algérie; les pays étrangers occupent avec détails la quatrième partie. Enfin le volume se termine par un chapitre Variétés, où se trouvent des résumés intéressants sur la bibliographie spéciale, les travaux tant de l'Académie des sciences morales et politiques que de la Société d'économie, puis un tableau des fluctuations des principales valeurs sur le marché de Paris.

G. DE S.

M. de Quatrefages et l'anthropologie, par D. LE HIR. Extrait de la *Revue des questions scientifiques*. Paris, Maison de la bonne presse, 8, rue François Ier, 1894, in-12 de 161 p. — Prix : 1 fr.

Avant de former la brochure que publie la « Maison de la Bonne presse, » le travail de M. Le Hir avait fait l'objet d'une série d'articles dans la *Revue des questions scientifiques*. L'auteur a résumé, après un travail de recherches considérable, la doctrine anthropologique de ce savant éminent, consciencieux, convaincu, dont la pensée spiritualiste ne s'est jamais démentie, et qui avait nom A. de Quatrefages. Ne pouvant donc donner un compte rendu développé d'une analyse minutieuse et se reportant aux innombrables publications dues à la longue et féconde carrière du regretté savant, nous nous bornerons à indiquer les principales divisions du travail de M. Le Hir. Les questions étudiées par M. de Quatrefages se rattachent à trois ordres d'idées : I. *L'Anthropologie générale ;* II. *L'Anthropologie préhistorique;* III. *Les Races humaines*. De là, trois divisions principales du travail de son vulgarisateur. Dans la première il résume les travaux du grand naturaliste : 1° sur l'origine de l'espèce humaine et contre le darwinisme; 2° sur son unité au sein des variétés morphologiques; 3° contre les prétendues races autochtones. Dans la seconde division l'auteur n'a pas de peine à démontrer l'erreur de M. de Quatrefages sur l'homme soi-disant tertiaire. Après quoi, il le suit dans l'ère quaternaire, dans la transition du quaternaire aux temps actuels, dans l'époque néolithique. L'étude des races humaines implique en premier lieu celle de leur formation; puis l'examen des caractères physiques, intellectuels, moraux et religieux qui les distinguent entre elles; en troisième lieu leur classification. Pour se conformer à un usage trop enraciné dans les esprits pour qu'on puisse s'en écarter, M. de Quatrefages a fondé sa classification non sur les caractères les plus accentués scientifiquement, mais sur les plus apparents, principalement sur la couleur de la peau. De là, trois grands embranchements en races noires, jaunes et blanches, et deux divisions dérivées en mixtes-océaniennes et mixtes-américaines.

Excepté sur deux points où il a combattu les seules erreurs, d'ailleurs très sincères, que l'on puisse reprocher à M. de Quatrefages, savoir son

homme tertiaire et son identification de nature entre les facultés psychiques des animaux et celles de l'homme, M. Le Hir s'est borné à exposer fidèlement la marche des idées de l'illustre savant et les progrès qu'il a fait faire à la science. JEAN D'ESTIENNE.

Le Chien de Montargis, Paris, 8, rue François Ier, 1893, in-18 de XIX-100 p. avec grav. — Prix : 0 fr. 40 *(Nouvelle Bibliothèque Bleue).*

C'est l'histoire véritable de l'illustre Girard de Rossillon. Paris, 8, rue François Ier, 1893, in-18 de 80 p., avec grav. — Prix : 0 fr. 40 (*Nouvelle Bibliothèque Bleue*).

Notre collaborateur M. le baron d'Avril vient d'ajouter à la nouvelle Bibliothèque Bleue deux jolis volumes. L'un contient l'histoire si attachante du *Chien de Montargis*, l'autre celle de Girard de Rossillon, non d'après l'ancienne chanson de geste, mais d'après le poème bourguignon du XIVe siècle. La *Romania*, à deux reprises, a parlé avec éloge de la collection entreprise par M. d'Avril. A la fin du second volume des *Épopées françaises*, qui vient de paraître, M. Léon Gautier a consacré un paragraphe à l'œuvre de notre collaborateur si digne du succès qu'elle obtient. Tout en s'adressant à un public peu lettré, M. d'Avril ne peut oublier qu'il est un savant, et, à la fin de ses volumes, offre à ses lecteurs des notions sur divers points littéraires intéressants, mais mis à leur portée. TH. P.

Sur une côte lointaine. *Souvenirs d'un médecin militaire*, par le docteur M.-L. DURAND. Paris, Henri Jouve, 1893, in-18 de 336 p. — Prix : 3 fr. 50.

L'Infanticide en Chine, d'après les documents chinois, par Mgr DE HARLEZ. Louvain, Ch. Peters, 1893, in-16 de 48 p. — Prix : 0 fr. 50.

Médecin d'un bataillon de tirailleurs algériens détaché au Tonkin, le docteur M.-L. Durand a fait partie des colonnes ayant pour objectifs la prise de Lang-Son et le débloquement de Tuyen-Quan. Après le remarquable ouvrage du capitaine R. Carteron, *Souvenirs de la campagne du Tonkin* (Cf. *Polybiblion*, t. XXXIV, p. 55), il était difficile de refaire le compte rendu technique des opérations militaires dirigées par les généraux de Négrier et Giovaninelli en 1885. Le docteur Durand a cependant entrepris cette tâche et il a, d'une plume alerte, rappelé les principaux épisodes de la marche sur Lang-Son et les sanglants combats qui permirent de délivrer les vaillants soldats du commandant Dominé.

Le rôle joué par le lieutenant-colonel Herbinger dans la retraite précipitée sur Chu est jugé avec une modération, une indulgence dont les officiers du corps expéditionnaire ont rarement fait preuve. Le docteur Durand s'étend complaisamment sur les services rendus au Tonkin par le corps de santé de la marine et de la guerre; les lecteurs lui en sauront gré et enverront un tribut de reconnaissance à tous ces médecins militaires qui ont prodigué avec tant de dévouement leurs soins sur les champs de bataille et dans les ambulances encombrées de cholériques.

L'auteur est un charmant conteur; il mêle agréablement le plaisant au sévère. Il présente une série de tableaux : la traversée à bord d'un paquebot-transport; la vie dans un poste tonkinois; l'aspect d'Haï-Phong, les splendeurs de Hà-Noï, la capitale; la surprise d'un village par les pirates, etc. Tout cela est vigoureusement mis en relief par un pinceau d'artiste. Mais le docteur Durand, qui a surtout fréquenté les Européens et les Arabes pendant son séjour en Extrême-Orient, n'a pas pénétré très avant dans l'âme

annamite, et commet certaines erreurs en voulant nous initier à la vie familiale des indigènes. Les Tonkinois ne sont pas aussi démoralisés qu'il le suppose; on trouve, sans trop chercher, des honnêtes femmes et de bons maris sur les rives du fleuve Rouge et de la rivière Claire. La polygamie n'est pas universellement pratiquée, et, parmi ses adeptes, la loi ne considérant comme femme légitime que la première épousée et comme héritiers que ses enfants est loin d'être tombée en désuétude.

—La vie de famille en Chine est autrement moins édifiante, et c'est pour protester contre des affirmations mal fondées et des insinuations malveillantes contre les missionnaires que Mgr de Harlez, le savant sinologue, a publié un substantiel opuscule ayant pour titre : *L'Infanticide en Chine.*

M. Simon, dans *la Cité chinoise,* et tout récemment M. J. Vinson, dans un ouvrage consacré aux religions modernes, ont pris à partie l'œuvre de la Sainte-Enfance, destinée à recueillir et élever les enfants abandonnés, et n'ont pas craint de déclarer que les Célestes étaient d'excellents pères de famille et n'avaient jamais tué ou exposé leurs nouveau-nés. Un argument est invoqué à l'appui de leur thèse : plusieurs voyageurs ne relatent pas cette barbare coutume dans leurs récits et n'ont jamais rencontré de petits Chinois abandonnés dans les rizières ou sur les chemins. Est-ce suffisant pour établir que les missionnaires sont des imposteurs ? Les régions de la Chine visitées par les Européens commerçants ou touristes sont si restreintes, que leur témoignage signifie simplement que dans les districts parcourus par eux, l'infanticide ne se commet point ou se commet clandestinement. Mgr de Harlez prétend que ce crime se pratique ailleurs et presque ouvertement, et les nombreux documents chinois dont il transcrit des extraits l'établissent d'une façon irréfutable. Les moralistes des trois écoles bouddhique, taoïque et confucianique ont rivalisé de zèle pour proscrire cette coutume contre nature, les empereurs ont multiplié les édits et les mandarins les ordonnances. On a publié en 1869, à Shanghai, un « Recueil des récompenses obtenues par ceux qui sauvent les enfants nouveau-nés. » Un petit manuel scolaire, le *Hio-tang-jih-ki,* démontre, à grand renfort d'exemples, que : « en noyant les filles, on compromet sa vie. » Un journal bien connu, le *Wei pao,* a publié, le 2 janvier 1875, une requête adressée au vice-roi de Nanking demandant la création d'orphelinats et de sociétés protectrices, pour « sauver la vie à une foule innombrable d'enfants. » — Des renseignements recueillis et des documents compulsés par Mgr de Harlez il résulte que : 1° l'infanticide sévit partout en Chine; il est pratiqué surtout dans la classe pauvre et plus particulièrement dans les provinces de Honân, Hupe, Kiang-Si, Fo-Kien; 2° les filles sont principalement victimes, mais les garçons ne sont pas toujours épargnés. Le genre de mort est toujours le même; on noie les enfants nouveau-nés en leur plongeant la tête dans un baquet; 3° les exhortations des moralistes, les menaces des autorités sont inefficaces à guérir cette plaie de l'infanticide.

ROGER LAMBELIN.

Renard de Schönau, sire de Schoonvorst. *Un Financier gentilhomme au XIVe siècle,* par le baron J. DE CHESTRET DE HANEFFE. Bruxelles, F. Hayez, 1892, in-8 de 72 p.

Cette savante étude, présentée à l'Académie royale de Belgique en mars 1892, nous offre la curieuse histoire d'un gentilhomme du XIVe siècle, batailleur et surtout financier, qui trouva dans la guerre de Cent ans le moyen de gagner beaucoup d'argent. Froissart nous raconte de lui un brillant fait d'armes au siège de Tournai, en 1340. Peu de temps après, il se fait envoyer en Angleterre par le margrave de Juliers, pour aller chercher l'ar-

gent promis par Édouard : il ramène non des espèces, mais des laines qu'il vend avec profit, il trompe le margrave et c'est sur une impudente escroquerie qu'il fonde sa fortune. Il la développe activement, entrant en relations avec tous les princes, aussi bien en deçà qu'au delà de la Meuse, leur prêtant de l'argent sur leurs offices et sur leurs forteresses, ayant encore parmi ses emprunteurs les prélats de Clèves et de Cologne. Lorsqu'en 1346 Jean de Bohème achète la voix de l'archevêque de Cologne pour une élection impériale, c'est le sire Renard qui touche l'argent. Un mois après cette excellente affaire, il est armé chevalier. Il devient seigneur de Schoonvorst et est si bien maître de l'électorat de Cologne qu'il y fait nommer un archevêque de son choix. Il accumule pendant quelques années encore honneurs, seigneuries et créances, puis va mourir, triste et obscur, dans l'île de Rhodes, au milieu des chevaliers de l'hôpital, après avoir été persécuté par ses anciens débiteurs et même par ses propres enfants. — Voilà un tableau mouvementé, montrant bien que la grande comédie humaine est à peu près la même dans tous les temps. J. Angot des Rotours.

Autres temps. *Nicolas Bergasse, député de Lyon à l'Assemblée constituante.* — *Deux enclaves de l'ancienne France : Orange et Avignon*, par Léopold de Gaillard. Paris, Plon et Nourrit, 1893, in-18 de xvi-286 p. — Prix : 3 fr. 50.

Ces deux études, également agréables à lire, sont réunies sous un seul titre et dans un même volume. Comme il n'est pas nécessaire qu'elles aient entre elles un lien personnel, je ne vois là aucun mal ; toutefois, le lecteur doit être averti qu'elles ne se touchent par aucun endroit, et cette différence de sujet comme de temps, que le titre, un peu trop vague, n'explique pas, jette dans l'esprit une apparence de confusion assez fâcheuse. Cette petite querelle.... d'Allemand terminée, j'ajoute aussitôt que ces pages sont très finement écrites et qu'on y retrouve un talent, une délicatesse de sentiment que les lecteurs du *Correspondant* ont, pendant de longues années, goûtés chez l'auteur.

Sur Nicolas Bergasse, publiciste, avocat au Parlement de Paris, député de Lyon à l'Assemblée constituante, né dans cette ville en 1750, mort à Paris en 1832, rien d'aussi complet n'avait été écrit jusqu'ici. Il a été et restera une figure de second ordre ; Beaumarchais, qui avait voulu l'immortaliser par le ridicule dans sa pièce *l'Autre Tartufe, ou la Mère coupable*, a perdu sa peine en écrivant un drame insipide que personne ne connaît. Et si on connaissait le vrai Bergasse, on aurait pour lui des sentiments tout autres, car ce fut un homme probe, consciencieux, honnête, fidèle à ses convictions, à ses amis, à sa foi monarchique. Il conserva bien un peu cette « fidélité » à l'idée libérale de 89, mais nous ne saurions trop le blâmer de n'avoir pas deviné ce que depuis nous a appris une triste expérience. Il est intéressant de le suivre pendant la Révolution, l'Empire et la Restauration.

L'autre étude : *Deux Enclaves de l'ancienne France*, est une causerie pleine de bon sens et d'érudition, à laquelle la poésie et l'amour de la patrie donnent un charme pénétrant. Il y a vingt passages à retenir, il y en aurait bien soixante à citer si la place ne nous faisait défaut. Cette envolée vers « d'autres temps » est douce au cœur, elle porte avec elle son enseignement et fait, hélas! naître des regrets. M. de Gaillard nous promène à travers l'histoire de la principauté d'Orange ; ses comtes souverains, ses princes, les Chalon, les Nassau, défilent sous nos yeux. Dans Avignon, nous le suivons avec plaisir quand il nous déroule les fastes du séjour des Papes

et qu'il nous redit, sur cette capitale momentanée du monde chrétien, cent choses pleines de verve, de sincérité et de foi. G. DE G.

CHRONIQUE

NÉCROLOGIE. — Un éminent mathématicien belge, qui appartient à la France par l'éducation qu'il y reçut et par l'enseignement qu'il y donna durant de longues années, M. Eugène-Charles CATALAN, est mort à Liège, âgé de quatre-vingts ans. Né à Bruges, le 30 mai 1814, il sortit en 1835 de l'École polytechnique; mais au lieu de suivre la carrière du génie, il entra dans celle du professorat; il enseigna tour à tour les mathématiques au collège de Châlons-sur-Marne, puis à Paris, au lycée Saint-Louis, au lycée Henri IV et à Sainte-Barbe. Premier agrégé des sciences en 1846, il était répétiteur à l'École polytechnique, quand le coup d'État du 2 décembre et son refus de prêter serment à l'Empire l'obligèrent d'abandonner ce poste; il professa dès lors dans plusieurs institutions libres, jusqu'au moment où lui fut confiée à l'Université de Liège la chaire d'analyse (1865). La même année, l'Académie des sciences de Belgique le nommait membre associé. La plupart des revues spéciales et des mémoires de sociétés se sont honorés de la collaboration de M. Catalan, et les plus importantes de ses dissertations ont paru dans les *Mémoires* de l'Académie de Bruxelles, de l'Académie des sciences de Paris, de l'*Accademia dei Nuovi Lincei* de Rome, de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg, de la Société royale des sciences de Liège; dans le *Journal de mathématiques* de Liouville, dans le *Journal de l'École polytechnique*, dans les *Nouvelles Annales de mathématiques*, dans la *Revue de l'enseignement public de Belgique*, dans la *Mathésis*, etc., sans oublier la *Nouvelle Correspondance mathématique*, qu'il fonda lui-même en 1875. Voici la liste de ses principales publications : *Sur la réduction d'une classe d'intégrales multiples* (1839, in-4); — *Mémoire sur la transformation des variables dans les intégrales multiples* (1840, in-4); — *Éléments de géométrie* (1843, in-8; 2e édition, 1865, in-8); — *Mémoires sur les surfaces gauches à plan directeur* (1843, in-4); — *Mémoires sur les surfaces dont les rayons de courbure en chaque point sont égaux et de signe contraire* (1847, in-4); — *Manuel du baccalauréat ès sciences* (1852, in-12; 10e édition en 1872); — *Traité élémentaire de géométrie descriptive* (1852, in-8; 4e édition en 1875); — *Théorèmes et problèmes de géométrie élémentaire, par H.-Ch. de la Frémoire, 2e édition revue* (1852, in-8; 6e édition en 1879); — *Manuel des candidats à l'École polytechnique* (1857-1858, 2 vol. in-12); — *Notions d'astronomie* (1860, in-18); — *Traité élémentaire des séries* (1860, in-8); — *L'article 757. Application de l'algèbre au Code civil* (1862, in-8); — *Mémoire sur la théorie des polyèdres* (1865, in-4); — *Sur la transformation des séries et sur quelques intégrales définies* (1865, in-8); — *Histoire d'un concours. Lettre adressée à M. Laugier, vice-président de l'Académie des sciences de Paris* (1865, in-8; 2e édition en 1867); — *Recherches sur les surfaces gauches* (1866, in-8); — *Sur les nombres de Bernoulli et d'Euler* (1867, in-4); — *Sur quelques questions relatives aux fonctions elliptiques* (1867-1873, 2 part. in-4); — *Mémoire sur une transformation géométrique et sur la surface des ondes* (1868, in-4); — *Mélanges mathématiques* (1861, in-8); — *Cours d'analyse de l'Université de Liège. Algèbre, calcul différentiel* (1870, in-8; 2e édition en 1879); — *Sur quelques sommations et transformations de séries* (1870, in-4); — *Sur les lignes de courbure de l'ellipsoïde et de la surface des ondes* (1873, in-8); — *Recherches sur quelques produits indéfinis* (1873, in-4); — *Sur la constante d'Euler et la fonction de Bi-*

net (1873, in-4) ; — *Remarques sur la théorie des courbes et des surfaces* (1874, in-8) ; — *Théorie analytique des lignes à double courbure* (1877, in-8) ; — *Notes d'algèbre et d'analyse* (1878, in-4) ; — *Sur quelques formules relatives aux intégrales eulériennes* (1878, in-4) ; — *Mémoire sur les fonctions* X^n *de Legendre* (1880, in-8) ; — *Remarques sur la théorie des moindres carrés* (1880, in-4) ; — *Quelques théorèmes d'arithmétique* (1886, in-4).

— M. Aimé Champollion-Figeac, mort le 21 mars, était le fils de l'égyptologue Jean-Jacques Champollion-Figeac et le neveu de Jean-François, savant plus illustre encore et connu sous le nom de Champollion le Jeune. Né en 1813, à Grenoble, il commença de se faire connaître par la publication de manuscrits de la Bibliothèque nationale, alors royale, où il était l'auxiliaire de son père. Plus tard, il dirigea avec zèle le service des archives départementales au ministère de l'intérieur. C'est au Dauphiné qu'il consacra les derniers efforts de son activité littéraire, en même temps qu'il siégeait au conseil général de l'Isère. De nombreuses publications relatives surtout à l'histoire de France pendant les XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, rendent son nom recommandable aux hommes d'étude. Nous rappellerons, avant de donner la liste de ses publications, sa collaboration à la *Paléographie universelle* de Silvestre (1839), et ses éditions, dans la collection Poujoulat et Michaud, des Mémoires de Pierre de l'Estoile, de Brienne, de Montrésor, de la Châtre, de Turenne, du duc d'York, de François de Lorraine, d'Antoine Dupuget, d'Omer Talon, de l'abbé de Choisy, de Pierre Lenet : *Les Poésies du duc Charles d'Orléans* (1842, in-8) ; — *Le Cardinal de Retz après la Fronde* (1843, in-8) ; — *Louis et Charles, ducs d'Orléans ; leur influence sur les arts, la littérature et l'esprit de leur siècle* (1844, 2 vol. in-8) ; — *Poésies du roi François Ier ; de Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême ; de Marguerite, reine de Navarre ; et correspondance intime du roi avec Diane de Poitiers et plusieurs autres dames de la cour* (1847, in-4) ; — *Captivité du roi François Ier* (1847, in-4), dans la *Collection des documents inédits ;* — *Mémoires de Mathieu Molé (1614-1649)* (1855-1857, 4 vol. in-8) ; — *Mémoires du cardinal de Retz* (1859, 4 vol. in-12) ; — *Les Archives départementales de France. Manuel de l'archiviste* (1860, in-8) ; — *Annuaire de l'archiviste des préfectures, des mairies et des hospices, pour faire suite au Manuel de l'archiviste* (1861 et suiv., in-8) ; — *Droits et usages concernant les travaux de construction publics ou privés sous la troisième race des rois de France* (1860, gr. in-8) ; — *Dumolard représentant de l'Isère à l'Assemblée législative de 1791 et la Momie du maréchal de Turenne* (1876, gr. in-8) ; — *Chroniques dauphinoises et documents inédits relatifs au Dauphiné pendant la Révolution* (1880-1887, 2 vol. in-8) ; — *Les Deux Champollion, leur vie et leurs œuvres* (1888, in-8).

— Tous ceux qui s'intéressent aux études bibliographiques ressentiront vivement la perte que leur fait éprouver la mort de M. William-Frederick Poole, bibliothécaire en chef de la Newberry Library de Chicago, mort le 1er mars, à Evanston (Illinois), âgé de soixante-douze ans. M. Poole était né à Salem, dans le Massachusetts, le 24 décembre 1821. Tour à tour bibliothécaire adjoint (1851), et bibliothécaire en chef (1856) de l'Athenæum de Boston, les qualités qu'il déploya dans l'exercice de ces fonctions lui firent confier l'organisation de diverses bibliothèques, notamment des établissements publics de Cincinnati et de Chicago. C'est en 1887 qu'il avait été appelé au poste qu'il occupait au moment de sa mort à la Newberry Library. Il n'est guère de travailleur qui n'ait eu l'occasion de se servir de son *Index to periodical literature*, dont la première édition parut en 1853 et dont, en 1883, M. Fletcher a fait paraître une troisième édition refondue, suivie depuis de précieux suppléments. Le seul reproche que nous autres Français serions

tentés de faire à ce merveilleux instrument de travail, c'est le système assez compliqué qui y est adopté pour les références. Voici la liste à peu près complète de ses ouvrages : *Index to subjects in the reviews and other periodicals to which no indexes have been published* (1848, in-8) ; — *An Index to periodical literature* (1853, in-8, 3e édition 1882, in-8 ; *First supplement* 1888, in-8) ; — *The Battle of the dictionaries* (1856, in-8) ; — *Websterian orthography : a reply to Dr Noah Webster's calumniator* (1857, in-8) ; — *The orthographical Hobgoblin* (1859, in-8) ; — *The Ordinance of 1787 and Manasseh Cutler or an agent in its formation* (1876, in-8) ; — *Antislavery before 1800* (1887, in-8) ; — *Columbus and the finding of the New-World* (1892, in-18) ; — *The Ordinance of 1787, a reply* (à M. H.-A. Chaney) (1892, in-8).

— On annonce encore la mort : de M. Jules Bernadec, directeur du *Journal amusant*, mort le 23 mars ; — de M. Alphonse Blanchet, professeur distingué, qui, pendant une trentaine d'années, dirigea les études scientifiques au collège Sainte-Barbe, mort le 11 mars, à Fontenay-aux-Roses, dans sa quatre-vingt-unième année ; — de M. Louis Cardon, critique d'art, mort le 20 mars, âgé de trente-quatre ans ; — de M. Léon Clément, sénateur, jurisconsulte distingué, mort le 17 mars ; — de M. le général Favé, qui a consacré beaucoup de son temps à l'étude des questions historiques et qui laisse entre autres ouvrages des *Études sur le passé et l'avenir de l'artillerie* (1846-1872, 6 vol. in-4) et des recherches assez médiocres sur l'*Empire des Francs depuis sa fondation jusqu'à son démembrement* (1889, gr. in-8. V. *Polybl.*, LVI, 437), mort le 14 mars ; — de M. Léon Froment, rédacteur au *Radical*, mort le 24 mars ; — de M. Germain, le libraire-éditeur bien connu d'Angers ; — de M. Alfred Jacquemart, inspecteur primaire à Paris et ancien député des Ardennes, mort le 7 mars, à la Neuville-aux-Tourneurs ; — de M. le docteur Juhel-Renoy, de l'hôpital Cochin, mort à trente-neuf ans, le 22 mars, à Paris ; — de M. le marquis Théodore de Lauzières-Thémines, connu comme critique musical à la *Patrie*, mort le 5 mars ; — de M. Albert Leroy, directeur de l'*Indépendance de l'Est*, mort à Bar-le-Duc, le 26 mars ; — de M. Paul Lhote, rédacteur à l'*Agence Havas*, mort le 8 mars, à quarante-trois ans, à Paris ; — de M. Albert Louis, ancien collaborateur du *Lorrain* de Metz et du *Monde*, mort le 13 mars ; — de M. Pierre-Étienne Muzard, libraire, éditeur du *Dépôt des lois*, mort à quatre-vingt-un ans, le 6 mars, à Paris ; — de M. Auguste Ollivier, membre de l'Académie de médecine et du conseil d'hygiène, auteur d'ouvrages qui font autorité dans le monde médical et parmi lesquels nous citerons les *Études d'hygiène publique*, les *Études de pathologie et de clinique médicales* et les *Leçons classiques sur les maladies des enfants*, mort le 5 mars ; — de M. le docteur Revillout, rédacteur de la *Gazette des hôpitaux*, mort le 6 mars, à cinquante-neuf ans, à Paris ; — de M. Henry Simond, rédacteur du *Radical*, mort le 20 mars, à Malaga ; — de M. le docteur Thiébaut, mort le 7 mars ; — de M. Gabriel Yon, ingénieur aéronaute, auquel on doit l'établissement des parcs aérostatiques de Russie et d'autres pays et la construction du grand ballon captif de l'exposition de 1889, et qui fit de sérieuses recherches sur la direction aérienne, mort le 12 mars.

— A l'étranger, on annonce la mort de M. Alibrandi, professeur à l'Académie pontificale historico-juridique de Rome, mort le 1er février ; — de M. Em. Arrieta, directeur du Conservatoire de musique et de déclamation de Madrid, membre de l'Académie royale des beaux-arts de Ferdinand, auteur d'œuvres musicales assez estimées, mort le 11 février, à Madrid, âgé de soixante et onze ans ; — de M. James-Montgomery Bailey, directeur du *Danbury News*, auteur de *Life in Danbury* et d'autres ouvrages, mort le 4 mars, à Danbury (Connecticut), âgé de cinquante-trois ans ; — de M. Francisco-

Asenjo Barbieri, membre de l'Académie royale et de l'Académie des beaux-arts d'Espagne, compositeur de musique et littérateur distingué, auquel on doit nombre de *zarzuelas* (opéras) et un *Cancionero musical de los siglos XV y XVI*, mort à Madrid, le 19 février; — de M. Pedro Basagana y Bonhome, doyen de la Faculté de pharmacie de Barcelone, dont nous citerons, entre autres publications importantes : *Flora médico-farmaceútica* (1850-1851, in-8); *Compendio de farmacia galénica* (1878-1880, in-8), mort le 25 février, à Barcelone; — de M. Bechmann, correspondant à Paris de la *National Zeitung*, mort le 26 mars ; — de Magin Bonet y Bonfill, professeur d'analyse chimique à l'Université de Madrid, membre titulaire de l'Académie royale des sciences de cette ville, où il est mort le 28 février; — de M. Alex. Brugsch, connu par ses recherches sur les maladies des yeux, mort au Caire, le 3 février; — de M. Colling, directeur de la section épigraphique du musée d'Athènes, mort le 22 février; — de M. John-Henry Cornell, auteur de *The Primer of modern musical tonality*, et de plusieurs autres traités musicaux estimés, mort le 1er mars, à New-York, âgé de soixante-six ans; — de M. Alex.-Isaac Cotheal, à qui l'on doit *A sketch of the language of the Musquito Indian*, mort le 22 février, à New-York; — de M. Ludwig-August Frankl, médecin et poète lyrique autrichien, mort à quatre-vingt-quatre ans, à Vienne, le 13 mars; — de M. Alex. Galletly, directeur du musée des sciences et arts d'Édimbourg, collaborateur de la *Chamber's Cyclopædia*, mort à soixante-cinq ans, en février; — de M. Gebhardt y Coll, avocat et auteur d'une *Historia general de España*, qui lui a valu de nombreux éloges, d'une *Historia de la Tierra santa*, d'une *Historia del sitio de Gerona en 1809*, écrite en catalan, et d'autres travaux originaux auxquels il faut joindre d'assez nombreuses traductions de l'étranger, mort le 16 mars, à Barcelone; — de M. Victor Hofmeister, professeur à l'école vétérinaire de Dresde, mort le 5 février; — de M. Joseph Keppler, fondateur de *The Puck*, mort à New-York, le 19 février, âgé de cinquante-six ans; — de M. Carl-Wilhem Knudsen, auteur d'ouvrages sur l'éducation et d'un dictionnaire de la prononciation anglaise, mort le 27 février, à South Norvalk (Connect.), le 27 février; — de M. Edward Köllner, professeur de théologie à l'Université de Gressen, mort le 13 février, à quatre-vingt-huit ans; — de M. L. Kossuth, l'illustre agitateur hongrois, auquel on doit, outre sa collaboration à divers journaux et notamment au *Pesti Hirlap*, qu'il dirigea de 1842 à 1844, divers opuscules sur les questions du jour, des *Souvenirs* (1880, in-8) écrits en français, et qui laisse, en partie seulement rédigée, une *Histoire de la Hongrie*, mort à quatre-vingt-douze ans, à Turin, le 20 mars; — de M. Johannes-Emil Kuntze, professeur de jurisprudence à l'Université de Leipzig, mort à soixante-dix ans, le 11 février; — de M. Albert Lücke, professeur de chirurgie à l'Université de Strasbourg, mort le 11 février, à soixante-dix ans; — de M. Joseph Lepkowsky, professeur d'archéologie à l'Université de Cracovie, mort à la fin de février; — de M. Steele Mackaye, poète dramatique, mort à cinquante ans, en février; — de Mme Maria Mendoza de Vives, à laquelle on doit plusieurs poésies et quelques romans, dont le dernier a pour titre *la Pubilla Ferraro*, morte à Barcelone, le 21 février; — de M. Otto Meykow, professeur de jurisprudence à l'Université de Dorpat, mort le 17 février, dans sa soixante et onzième année; — de M. Eduardo Pérez Pujol, recteur de l'Université de Valence, connu par ses recherches sur l'histoire visigothique d'Espagne, mort à soixante-quatre ans, le 9 mars; — de M. Franz Racki, abbé capitulaire d'Agram, vice-président de l'Académie des sciences, mort à Agram, âgé de soixante-cinq ans, le 13 février; — du R. P. Heinrich Schwarz, Ord. S. B., pédagogue, auteur de nombreux écrits

pour la jeunesse, mort le 20 février, à soixante-quinze ans; — de sir James Stephen, frère de l'éditeur de la *National Biography*, juriste éminent, auquel on doit, entre autres ouvrages considérables, une *History of the criminal law of England* (1883, 2 vol. in-8), mort le 2 mars, à Ipswich; — de M. J. Uffelmann, professeur honoraire de médecine à l'Université de Rostock, mort le 17 février; — de M. Theod.-Ludwig Wittstein, mathématicien allemand, mort à Hanovre le 20 février, âgé de soixante-dix-huit ans; — de M. Aug. Wrzesniowski, professeur de zoologie à l'Université de Varsovie, auteur de recherches sur les protozoaires, mort en février.

Congrès. — Nous rappelons que c'est du 4 au 7 septembre que se tiendra à Bruxelles, sous la présidence de Mgr le cardinal archevêque de Malines, le troisième congrès international des catholiques. Nous autres Français, nous sommes tout spécialement intéressés à la prospérité de cette œuvre qui est née et s'est développée sur notre sol; il y a deux moyens de la favoriser : en adhérant au congrès et en envoyant une souscription de 10 fr., en échange de laquelle on reçoit le compte rendu des travaux; en ajoutant à ce concours pécuniaire un concours personnel et intellectuel, par la présentation au congrès de mémoires scientifiques. Les sujets des travaux doivent être agréés par le comité d'organisation avant le 31 mai. Parmi la liste des mémoires annoncés jusqu'ici, nous relevons les suivants dus à des collaborateurs de notre revue : M. l'abbé Pisani, *les Missions franciscaines en Égypte au XVIIIe siècle*; M. l'abbé Allain, *la Législation ecclésiastique de l'enseignement en France sous l'ancien régime;* M. G. Kurth, *les Trêves-Dieu au moyen âge;* M. C. de Kirwan, *l'Homme et l'animal.*

Institut. — *Académie des inscriptions et belles-lettres.* — L'Académie a procédé, le 16 mars, à l'élection d'un membre titulaire en remplacement de M. Waddington, décédé. Au premier tour de scrutin, M. Cagnat a obtenu 12 voix, M. Collignon 11, M. le marquis de Beaucourt 8 et M. R. de Maulde La Clavière 7. Au second tour de scrutin, M. Collignon a été élu par 22 suffrages contre 11 à M. Cagnat, et 5 à M. le marquis de Beaucourt.

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans la séance du 2 mars, l'Académie a entendu la lecture d'un mémoire de M. Paul Durrieu sur un dessin fait au XVe siècle pour le duc de Berry. M. Oppert a lu ensuite un travail ayant pour objet de fixer la date exacte de la destruction du premier temple de Jérusalem. — Dans celle du 9 mars, M. Heuzey a communiqué à l'Académie une petite inscription grecque trouvée à Saint-Côme, près Nîmes. — Le 16 mars, après une série d'observations de M. Louis Havet sur le prologue du livre III des Fables de Phèdre, M. Romanet du Caillaud a lu un travail sur les origines du christianisme au Tonkin et dans les pays annamites. — Cette lecture a été achevée dans la séance du 21 mars; M. Mispoulet a ensuite communiqué un fragment d'un travail de M. Robiou sur les idées religieuses en Grèce au temps d'Alexandre. — Le 30 mars, M. Mispoulet a terminé sa lecture; M. Louis Havet a entretenu l'Académie de la date de la composition des livres I et II des Fables de Phèdre. M. le baron Halna du Fretay a fait une communication sur les monuments néolithiques trouvés à Poullan (Finistère).

Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques. — Dans la séance du 3 mars, M. Charles Huit a achevé la lecture de son mémoire sur le *Lysis* de Platon. M. Colmet de Santerre a fait ensuite une communication sur le divorce de Napoléon et de Joséphine au point de vue juridique et légal. — Le 10 mars, M. Maurice Block a lu un mémoire sur la signification respective des mots État et Société. — Le 17 mars, M. Arthur Desjardins a donné lecture d'une étude sur la déclaration russe

du 9 mars 1780, qui posa les principes des droits des neutres en temps de guerre maritime. — Dans la séance du 31 mars, après une communication de M. Levasseur sur l'agriculture aux États-Unis, M. Maurice a lu un mémoire intitulé : *L'Individualisme.*

Paris. — M. Henri Beraldi publie une luxueuse et curieuse brochure sous ce titre : *Propos de bibliophile. Voyage d'un livre à travers la Bibliothèque nationale* (Paris, G. Masson, in-4 de 45 p. avec grav. Extrait du journal *la Nature*). Il y décrit avec une verve spirituelle les quatre étapes par où passe un volume quelconque destiné à la Bibliothèque nationale : 1° Bureau des entrées; 2° Bureau du catalogue; 3° Dépôt; 4° Communication au public. Il a pris pour guide, et, selon sa remarque, « l'on ne saurait désirer mieux, » l'administrateur général même de l'incomparable établissement, M. L. Delisle, auteur de *Notes sur le département des imprimés de la Bibliothèque nationale* (septembre 1891). A ses descriptions il joint çà et là l'exposé de diverses idées d'amélioration qu'il serait fort désirable de voir adopter. M. Beraldi est pour la Bibliothèque nationale un véritable ami qui voudrait la rendre encore plus utile, plus riche et plus belle.

— Le douzième fascicule du *Dictionnaire général de la langue française*, par MM. Hatzfeld, Darmesteter et Thomas (Paris, Delagrave, gr. in-8, 1 fr. la livraison), s'étend de ÉMERGENT à ÉPRENDRE. On regrette que cet excellent ouvrage n'avance pas plus vite.

— La *Revue de Paris*, le nouveau périodique qui rivalise avec l'antique *Revue des Deux Mondes*, et qui commence par lui ravir une partie de ses collaborateurs, donne dans ses quatre premiers numéros (1er février-15 mars, Paris, 85 *bis*, faubourg Saint-Honoré, 48 fr. par an), cinq *Lettres* à « l'Étrangère » de Balzac; le récit par M. Pierre Loti d'une visite au couvent de Loyola; une étude posthume de M. E. Renan, sur Philon d'Alexandrie; des romans de Gyp, de M. Gabriel d'Annunzio, de M. Rod; une manière d'éloge de M. Brunetière, par M. E. Faguet; un aperçu sur le ministère Casimir-Périer, par le baron de Barante; une étude de M. J. Darmesteter sur la guerre et la paix intérieure depuis 1871 jusqu'à la fin de 1893; des notes sur le parti royaliste pendant la même époque; des lettres d'Octave Feuillet; un article sur Prévost-Paradol, par M. Eug. Dufeuille; une étude sur l'anarchisme révolutionnaire, par M. J. Bourdin, etc. Il serait superflu de dire que la *Revue* est bien imprimée et que le côté matériel est fort soigné.

— En annonçant, l'an dernier (*Polybiblion*, t. LXVII, p. 471), la première édition de l'*Annuaire universel illustré, revue générale de l'année*, nous avons fait connaître d'une manière suffisante l'objet que se proposent les auteurs de cette publication et le plan qu'ils ont adopté. La deuxième année (1893) vient de paraître (Paris, 31, rue Saint-Lazare, et la plupart des libraires; in-4 de xv-1246 p. 10 fr., cartonné en toile), sous le patronage de M. François Coppée, qui a écrit une courte préface. Nous répéterons à la suite du poète académicien que l'*Annuaire* présente une « incontestable utilité pratique, » et nous reconnaissons volontiers que la collection en « demeurera comme un recueil de documents indispensable (ou du moins très précieux), au curieux, au savant, à l'historien. » Nous regrettons seulement que l'*Annuaire*, — qui prétend pourtant compter parmi ses patrons des députés catholiques et même un évêque — parle des choses de la religion en termes qu'un croyant ne saurait accepter (p. 482) : « Le gouvernement républicain n'a pas eu — ou si peu — l'occasion de sévir contre le clergé rebelle à l'observation du Concordat; » « les actes contradictoires de l'Église elle-même, d'une part faisant appel à l'examen scientifique pour faire contrôler l'authenticité historique d'une sainte relique; d'autre part appelant à la res-

cousse les formalités du vieux rituel moyenâgeux, pour délivrer une pauvre fille, une « possédée, » des démons qui l'auraient envahie ! La foi peut-elle résister à ces contradictions ? » Les catholiques qui patronnent l'*Annuaire* devraient bien donner à ceux qui le rédigent quelques notions plus exactes des choses et de l'esprit de la religion.

— *La Semaine des familles*, recueil hebdomadaire illustré pour la jeunesse, vient d'achever sa trente-cinquième année. Ses lecteurs peuvent, chaque semaine, se récréer agréablement, car les sujets traités dans ce périodique sont des plus variés (Paris, Lecoffre, 10 fr. par an). Nous conseillerons toutefois aux éditeurs d'augmenter un peu le nombre des gravures. L'illustration est, en effet, partout à l'ordre du jour en ce qui concerne les revues du genre, et il importe que celle-ci conserve et accroisse son influence bienfaisante au foyer chrétien.

— Un lieutenant de vaisseau dont nous avons eu déjà l'occasion de signaler des ouvrages et de louer les qualités d'historien et d'écrivain (*Polybiblion*, tome LXVII, p. 365, et tome LXVIII, p. 485), M. Maurice Loir, consacre à *Jean Gaspard Vence, corsaire et amiral (1747-1808)*, qui s'illustra dans la guerre de l'Indépendance et dans celles de la Révolution et qui témoigna, dans la préfecture maritime de Toulon, de précieuses qualités d'administrateur, une curieuse notice, ornée de magnifiques gravures et de fac-similés (Paris, E. Baudoin, in-4 de 79 p.). Nous en reparlerons plus au long.

Auvergne.— M. Antoine Vernière, président de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand, publie une très intéressante *Notice sur M. l'abbé Chaix de Lavarène*, curé-archiprêtre de la cathédrale, son ancien confrère (Clermont-Ferrand, Bellet, gr. in-8 de 14 p. Extrait du *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*). Il donne de justes et éloquents éloges au saint prêtre et à l'infatigable travailleur auquel on doit (entre autres ouvrages énumérés aux pages 13 et 14) deux publications importantes : *Saint Sidoine Apollinaire et son siècle* (2 vol. in-8) et le recueil de la correspondance des Papes avec l'Auvergne : *Monumenta pontificia Arverniae, decurrentibus IX°, X°, XI°, XII° saeculis* (2 vol. in-4, dont le second va paraître prochainement et comprend les documents de 1198 à 1254).

Bretagne. — M. J. Trévédy s'occupe aujourd'hui de *Théophile-Marie Laënnec* (Saint-Brieuc, in-8 de 41 p.), avocat distingué et spirituel chansonnier. Il rectifie, d'après des actes authentiques, des erreurs de dates commises par les biographes et cite de jolis vers du père de l'illustre médecin.

Franche-Comté. — Dans une substantielle étude intitulée : *De la Dépopulation médicale des campagnes et des moyens d'y remédier* (Besançon, imp. Dodivers, in-8 de 32 p.), discours prononcé dans la séance solennelle de rentrée des Facultés et de l'École de médecine et de pharmacie de Besançon, le 9 novembre dernier, M. le docteur Léon Chapoy expose d'une façon littéraire et on ne peut plus captivante les causes auxquelles il faut attribuer le manque désolant des praticiens ruraux, si l'on peut ainsi dire. L'auteur, qui a beaucoup observé, indique aussi les remèdes au mal qu'il signale. Nous voudrions que les Chambres, mieux informées, et les communes si nombreuses qui se plaignent aujourd'hui de leur délaissement, prissent sérieusement note des travaux de ce genre et s'en inspirassent pour que les unes et les autres, dans la mesure la plus large de leur action et de leurs ressources, pussent, en toute connaissance de cause, trouver les moyens d'attirer et de retenir dans nos campagnes les médecins dont la surabondance dans les grandes villes est inutile pour les citadins et préjudiciable aux intérêts de nos populations agricoles.

— Courte, mais très méthodiquement présentée est la *Notice sur Sainte-*

Suzanne, que M. H. L'Épée a publiée, il y a quelque temps déjà (Montbéliard, imp. Barbier, in-8 de 28 p., avec 3 pl.). Dans leur brièveté, les titres des cinq chapitres de cet opuscule sont aussi clairs que possible : I. *Description;* II. *Archéologie;* III. *L'Église;* IV. *Le Village;* V. *L'Industrie.* Les annales de ce bourg sont peu mouvementées, mais elles offrent de l'intérêt pour l'histoire des mœurs anciennes du pays de Montbéliard. Au sujet de l'aventure de Pierre Vesseaux, peut-être y a-t-il lieu de se demander si quelques dates ne sont point légèrement embrouillées. Maigre critique à laquelle, d'ailleurs, il est facile d'opposer quelque erreur d'impression. M. L'Épée a eu l'excellente idée, que nous recommandons aux historiens des petites localités, d'ajouter à son travail trois planches, dont l'une est la vue actuelle de Sainte-Suzanne. Les exigeants eussent pu aussi désirer un plan.

Guyenne et Gascogne. — M. Ch. Marionneau a fait tirer à part le bref *Discours d'ouverture* qu'il a prononcé à la séance publique de l'Académie de Bordeaux le 24 novembre 1892, qui célébrait, ce jour-là, le *Troisième Centenaire de Montaigne* (Bordeaux, Feret, in-8 de 20 p. avec un portrait). C'est plutôt un mémoire érudit qu'une harangue académique, mémoire qui a pour objet l'iconogragraphie de l'auteur des *Essais*.

— Nous annoncions (t. LXX, p. 280) la publication prochaine d'un travail collectif de MM. l'abbé Brun, Berchon et Brutails, archiviste de la Gironde, sur *Uzeste et Clément V*. C'est chose faite maintenant. Leurs trois mémoires, insérés d'abord dans le recueil de la Société archéologique de Bordeaux (fasc. II et III du t. XVIII), ont été immédiatement tirés à part, sous le titre donné ci-dessus, avec des tables et une introduction de M. l'abbé Brun (Bordeaux, imp. Cadoret, in-8 de vii-160 p., avec 3 grav. et 8 pl.). Il y a dans ce petit volume une infinité de choses intéressantes, mais la valeur des trois mémoires dont il se compose est fort inégale. Le travail de M. l'abbé Brun, *Uzeste, notes historiques* (p. 1-39), trahit une certaine inexpérience. Si l'on considère d'ailleurs que c'est le début de l'auteur en histoire et en archéologie, on passera aisément sur les imperfections qu'on y pourrait relever et on augurera fort bien de ce qu'il pourra nous donner plus tard. Il traite successivement du bourg d'Uzeste, de la collégiale et du chapitre, et enfin du mausolée de Clément V. — M. Berchon, qui a intitulé son mémoire : *Clément V et son tombeau à Uzeste* (p. 41-113), est un patient et laborieux chercheur. Il s'est attaché à discuter de près quelques points de la biographie de Clément V, les origines de sa famille, ses études, son épiscopat, son élection au pontificat suprême, son iconographie ; puis il revient très amplement sur la question du tombeau, depuis son érection jusqu'à l'heure présente. Son travail est un peu hâtif, les textes latins et citations ont eu à souffrir de la négligence des compositeurs et des correcteurs. — Les *Notes archéologiques sur la Collégiale d'Uzeste*, de M. Brutails (p. 115-159), sont tout à fait remarquables. On voit sans peine que l'auteur est un des meilleurs élèves de Quicherat et de M. de Lasteyrie, rompu aux recherches et très versé dans la critique, aussi bien celle des monuments que celle des textes. Son mémoire, dont un plan très précis facilite beaucoup la lecture, est très clair, bien divisé, bien écrit. Il épuise vraiment le sujet. L'illustration, un peu inégale, est cependant, d'ordinaire, d'une bonne exécution. Les phototypies, d'après les photographies de M. Brutails, sont très satisfaisantes. Les deux planches consacrées à d'anciennes images de Clément V, à des armoiries, à des monnaies, etc., sont moins bonnes, mais suffisantes.

— Un petit problème historique, soulevé de nouveau en plusieurs articles récents de la *Revue catholique de Bordeaux* (10 et 25 janvier, 10 février 1894), semble avoir trouvé enfin sa solution définitive. Il s'agissait de savoir si

Bertrand de Goth, le futur pape d'Avignon, est né à Villandraut ou à Uzeste. Les chroniqueurs se partageaient à cet égard, et Renan, dans un même article sur Clément V, avait adopté successivement et sans réserve les deux opinions. M. Berchon a retrouvé dans les *Fœdera* de Rymer (éd. de la Haye, t. I, p. 67 de la IVe partie) une lettre du Pape au roi d'Angleterre, datée de Villandraut, le 22 décembre 1306, où se lisent ces mots : *Ad primitivum nos transtulimus aerem et locum nativitatis nostrae Vignandraldum*, qui nous paraissent décisifs en faveur de l'opinion soutenue dès le XIVe siècle par Bernard Coni.

— Grâce à l'initiative de M. le premier président Delcurron, la Cour d'appel de Bordeaux a fait imprimer le catalogue de la bibliothèque, qui comprend six mille volumes, dont plus de quatre mille traitent de questions juridiques. La brève, mais substantielle introduction où M. le conseiller Habasque a raconté les humbles origines et les accroissements rapides de cette collection a été tirée à part (*Préface du catalogue de la bibliothèque de la cour d'appel de Bordeaux*; Bordeaux, imp. Cadoret, in-8 de 10 p.).

— M. le conseiller F. Habasque vient de publier à part un article intéressant qu'il avait donné à la *Revue de l'Agenais : Une Visite épiscopale à Saint-Jean-de-Luz sous Louis XIV* (Agen, imp. Lamy, in-8 de 14 p.). Il y publie, en les commentant le plus agréablement du monde, deux documents de 1702, empruntés aux archives municipales « très bien tenues » de Saint-Jean de Luz. Ce sont des comptes de dépenses qui prouvent que l'hospitalière cité faisait grandement les choses.

— Très curieuse la brochure intitulée : *Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux. Troisième centenaire de Michel Montaigne. Discours d'ouverture de la séance publique du 24 novembre 1892*, prononcé par M. Ch. Marionneau, président (Bordeaux, Feret, gr. in-8 de 20 p.). M. Marionneau, habile artiste et savant archéologue, a consacré son discours aux *Portraits de Michel Montaigne*. M. Marionneau a corrigé et complété de main de maître la partie iconographique de la *Notice bibliographique sur Montaigne*, par le docteur Payen (1837), où les portraits de l'immortel penseur sont énumérés sous 50 numéros. Il retrace l'histoire de toutes les statues, statuettes, bustes, médailles de Montaigne, de tous les tableaux où figure l'ancien maire de Bordeaux, enfin des portraits qui ne sont pas de seconde main et qui se réduisent à trois, ceux d'Augustin de Saint-Aubin (1774), d'Étienne Fiquet (1772), de Thomas de Leu (1611). Cette dernière gravure seule est authentique. M. Marionneau a eu la bonne pensée de la reproduire en tête de sa brochure.

Languedoc. — Annonçons une splendide publication de la Société archéologique du midi de la France : *Album des monuments et de l'art ancien du midi de la France*. La première livraison (Toulouse, E. Privat, in-8 de 48 p.) comprend treize planches et vingt-cinq dessins d'une très belle exécution. Le texte est formé des articles suivants : *Le Midi*, par M. Émile Mâle ; — *Vue panoramique de Toulouse en 1515*, par M. Joseph de Malafosse ; — *Plan archéologique de Toulouse*, par le même ; — *Les Augustins de Toulouse*, par M. l'archiviste Roschach (avec bibliographie en 8 articles) ; — *Les Jacobins de Toulouse*, par M. le chanoine Douais ; — *La Sculpture sur bois dans le Toulousain. Les Boiseries du château de Pibrac*, par M. J. de Malafosse ; — *Guy du Faur de Pibrac*, par M. Jules de Lahondès (avec bibliographie abondante et portrait de l'auteur des *Quatrains*) ; — *Un Émail de Limoges au musée Saint-Raymond de Toulouse*, par le même.

— *Albia christiana* est le titre d'une revue que M. l'abbé Fort, curé de Teillet et archiviste du diocèse d'Albi, publie depuis un an déjà (Albi, or-

phelinat Saint-Jean ; Ginestet; Castres, librairie catholique). La revue, comme l'indique son titre, est plus spécialement consacrée à l'histoire religieuse du diocèse d'Albi et de ses dépendances : c'est-à-dire qu'elle ne se borne pas à ce qui concerne le diocèse propre d'Albi, mais aussi les évêchés suffragants ; bien entendu, histoire est pris ici au sens le plus large du mot et ni la lipsanographie, ni la liturgie, ni l'archéologie, ni les sciences et arts, dans leurs rapports du moins avec l'Église, ne sont négligés dans la revue. En outre, à l'exemple de l'excellente *Revue catholique de Bordeaux*, l'*Albia christiana* donne, dans un supplément, la chronique religieuse de l'archidiocèse. Des gravures, médiocres d'ailleurs, illustrent le texte, bien que le prix de l'abonnement annuel ne soit que de 8 fr.

Limousin. — M. G. Clément-Simon publie une *Notice de quelques manuscrits d'une bibliothèque limousine* (Brive, imp. Roche, gr. in-8 de 66 p. Extrait du tome XV du *Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze*). Les manuscrits étudiés par le savant critique sont : 1° XIIIe siècle. *Sermones. Tractatus varii.* Volumes provenant de Pierre de Limoges; 2° XIVe siècle. *Chansons des troubadours.* Vies et poésies. Copie de la fin du XVIIe siècle, dite manuscrit de Chasteuil-Galaup. La notice sur Pierre de Limoges, enrichie d'une communication de M. Léopold Delisle, complète tous les travaux antérieurs (chanoine Arbellot, Lecoy de la Marche, Hauréau, dans le tome XXVI de l'*Histoire littéraire de la France*). Dans la notice sur la *Chanson des troubadours* sont reproduites : 1° une lettre inédite de Fauris de Saint-Vincens à Raynouard, fort précieuse pour la bibliographie de la littérature romane ; 2° diverses observations de deux de nos plus célèbres romanistes, MM. Camille Chabaneau et Paul Meyer, avec discussion très développée de divers points d'histoire littéraire méridionale.

Normandie. — Notre distingué collaborateur et ami M. Émile Travers vient d'extraire du *Compte rendu du LVIIIe congrès archéologique de France* tenu à Besançon en 1891, des *notes sur quelques temples de la Basse-Normandie* (Caen, H. Delesques, in-8 de 24 p.). L'auteur commence par étudier le temple de Montbéliard, et de là il saute à Caen, habitude de famille). Il décrit les premières réunions un peu tumultueuses et un peu révolutionnaires de la R. P. R. Une gravure donne l'aspect du temple du Bourg-l'Abbé, élevé en 1612 et détruit en 1685. D'où il rapproche celui de Montbéliard (Montbéliard a décidément de grands charmes pour M. Travers). A Saint-Lô, par exemple, le temple était le lieu dit la Caverne au serpent. Beaucoup de détails bien curieux et inédits, non seulement sur les temples, mais sur l'exercice de la R. P. R. en Normandie, que seul M. Travers pouvait donner avec autant de charme et d'intérêt.

— Nous avons reçu un fort intéressant volume, écrit avec beaucoup d'érudition par M. A. Surville, instituteur de la Chapelle-Biche, sur l'ancienne paroisse de Sainte-Suzanne, qu'il a intitulé : *Un Coin du Bocage normand* (Le Mans, G. Harel, in-8 de 396 p.). Nous nous contentons de l'annoncer présentement, nous réservant de lui consacrer un article détaillé dans l'un de nos prochains numéros.

— Les numéros 2 et 3 des *Annales de Normandie* contiennent des poésies de M. Gustave Le Vavasseur, des articles de M. S. Millet, miss E. Ehrtone, Léon Vanier, Louis Duval, Perdican. Enfin M. Charles Vérel poursuit son dictionnaire du patois normand (Nonant (Orne), in-8 mensuel).

— On lira avec beaucoup d'intérêt et de profit une brochure de quinze pages, imprimée à Avranches, chez Alfred Ponin, et sans nom d'auteur. Nous croyons savoir qu'elle est de l'érudit curé de Saint-Pair-sur-la-Mer (Manche), M. Edmond Gombert : *Saint Gaud, évêque d'Évreux au Ve siècle*,

successeur de saint Taurin, réponse aux observations critiques de M. [le chanoine] *E.-A. Pigeon.* Nous ne sommes pas en mesure de prendre parti dans cette polémique hagiographique et lipsanographique; mais nous pouvons dire que la discussion de M. Gombert nous semble fort bien menée et qu'il y fait preuve d'une connaissance approfondie des sources et de la littérature de son difficile sujet.

Orléanais. — M. L. Jarry publie *Deux Chansons normandes sur le siège d'Orléans et la mort de Salisbury* (Orléans, Herluison, gr. in-8 de 14 p. Extrait des *Bulletins* de la Société). Ces chansons, fort curieuses, avaient été publiées d'une façon insuffisante par le comte de Blangy dans son dernier volume sur Gilles de Gouberville (*Notes complémentaires et pièces justificatives*, Caen, 1892), et, de nouveau, dans une plaquette spéciale (Caen, 1893). En l'année 1892, le regretté Siméon Luce réimprima la première dans la *Revue bleue* du 8 octobre, mais avec quelques modifications parfois un peu hardies. M. Jarry a cru devoir donner une édition entièrement fidèle des deux pièces « dont le savant académicien avait si bien fait ressortir la valeur à la fois littéraire et historique. » Il a fait précéder cette édition de quelques pages remplies d'instructifs renseignements et de fines observations. Il a eu pour collaborateur dans l'établissement du texte un « jeune confrère, M. Eugène Jarry, qui a fait de la paléographie du xve siècle une étude approfondie. »

Périgord. — Un jeune travailleur qui adopte le pseudonyme de Jehan de Nastringues entreprend la publication de *Généalogies périgourdines*. Le premier fascicule renferme une *Notice historique, généalogique et héraldique sur la maison de Filhol de Mézières* (Bergerac, Imp. générale du Sud-Ouest, in-8 de 42 p.). C'est un travail fait avec beaucoup de conscience et de soin. M. J. de Nastringues, dans une note mise sous les armoiries de la famille de Filhol, relève ainsi une erreur du meilleur généalogiste de sa province natale : « M. de Froidefond (*Armorial du Périgord*) paraît avoir confondu les différentes familles de ce nom ; aussi donne-t-il aux Filhol de Mézières des armoiries qui ne leur ont jamais appartenu. »

Poitou. — M. le chanoine Chabauty a commencé, sous le titre d'*Études scripturales, patristiques, théologiques et philosophiques sur l'avenir de l'Église catholique selon le plan divin*, un ouvrage considérable dont trois volumes ont paru (Mirebeau, l'auteur), et dans lequel, reprenant l'étude de la question eschatologique, il soutient le système de la « Rénovation : » d'après ce système, après le cataclysme universel produit par la venue de l'Antéchrist, N.-S. J.-C. viendra régner visiblement au milieu du monde régénéré et de l'Église triomphante. Un groupe de soixante prêtres, qui adhèrent au système de M. le chanoine Chabauty, vient de publier une petite brochure dans laquelle est exposé l'*État de la question eschatologique ou des choses finales au XIXe siècle, et le système de la Rénovation.* Une note qui suit s'efforce d'établir que l'*Encyclique sur les études bibliques* ne vient pas condamner ce système (Poitiers, imp. Oudin, in-8 de 16 et 7 p.). Nous aurons sans doute l'occasion de revenir prochainement sur ce système en examinant l'ouvrage de M. le chanoine Chabauty.

Quercy. — M. Louis Greil publie une *Notice sur Louis Ayma*, né à Cahors en 1807, mort à Foix en 1893 (Cahors, imp. Laytou, gr. in-8 de 15 p.). Ayma, ce qui est rare pour un inspecteur d'Académie, obtint le titre de commandeur de l'ordre pontifical de Saint-Grégoire le Grand pour sa traduction annotée de l'ouvrage latin de Guillaume de Lacroix (*Series et acta Episcoporum Cadurcensium*). M. Greil rend un juste hommage à cet homme d'autant de savoir que de piété. Il reproduit, dans son intéressante notice, plusieurs lettres écrites à L. Ayma par ses confrères, notamment une lettre d'Émile

Zola, qu'Ayma avait eu pour élève, et qui lui dit : « L'homme vieux est aujourd'hui reconnaissant des bontés que vous avez eues pour l'enfant; » une lettre de Mgr l'évêque de Pamiers disant à Mlle Ayma : « Je pleure avec vous l'homme distingué, l'excellent chrétien que nous avons perdu.... » M. Greil donne (p. 13-15) la liste complète des ouvrages de Louis Ayma.

Alsace-Lorraine. — Dans la *Collection d'Alsace-Lorraine* publiée par l'*Alsacien-Lorrain*, M. Charles Nerlinger vient de donner une curieuse notice sur *la Seigneurie et le château d'Ortenberg au Val de Villé sous la domination bourguignonne (1469-1474)* (Paris, Ch. Schlaeber, in-8 de 34 p.). Un rapport de 1473 a permis à M. Nerlinger de nous présenter de ce château une description précise. La description est suivie de l'histoire de la seigneurie pendant les années où elle resta dans la possession du Téméraire. Le troisième et dernier chapitre, consacré aux revenus, n'est pas le moins curieux de cette intéressante monographie. M. Nerlinger avait déjà, l'année dernière, inauguré la collection par un travail analogue sur *Thann à la fin du XVe siècle.* L'on ne peut que souhaiter la continuation de ces monographies qui éclairent l'histoire d'Alsace à la fin du moyen âge.

Allemagne. — Les *Göttingische gelehrte Anzeigen*, qui sont une des plus anciennes revues critiques d'Allemagne, et de toutes celle dont les jugements font à bon droit le plus autorité, ont modifié depuis janvier dernier leur mode de publication. De bimensuelle, la périodicité devient mensuelle. Le prix reste d'ailleurs fixé à 30 fr. par an. Une autre modification qui ne pourra qu'être agréable aux abonnés de cette importante revue, c'est l'addition d'une couverture qui protège le texte.

Belgique. — « Ferry de Carondelet, l'un des prélats les plus magnifiques du XVIe siècle, ambassadeur de Charles-Quint à Rome en plusieurs occasions, nous a laissé un curieux monument historique de son époque, sa correspondance diplomatique, conservée, manuscrite, aux archives de Lille. » C'est ainsi que débute la luxueuse brochure que M. L. de la Brière vient de publier sous le titre de : *Ferry de Carondelet, ambassadeur à Rome (1510)* (Évreux, imp. de l'Eure, in-8 de 64 p.). L'auteur montre, dans ce travail, le contre-coup des grands événements qui ont agité l'Italie sous le pontificat de Jules II. Nous sera-t-il permis, en passant, de faire cette observation, sans importance d'ailleurs, que des treize Carondelet cités par les auteurs franc-comtois, le vieux Gollut excepté (la famille Carondelet était originaire de Dole), aucun n'est indiqué comme ayant pris la particule. Ferry (ou Ferri) Carondelet, né à Malines, est mort à l'âge de cinquante-cinq ans, le 27 juin 1528, revêtu, entre autres dignités, de celles d'archidiacre de l'église de Besançon et d'abbé de Montbenoît. Notons que l'abbaye de Montbenoît était l'un des bénéfices ecclésiastiques les plus considérables de la Franche-Comté. Pourquoi l'auteur n'a-t-il pas joint à son intéressante étude un portrait de Ferry Carondelet?

— L'*Annuaire de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique*, pour 1894, qui vient de paraître (Bruxelles, F. Hayez, in-18 de 606 p.), contient, outre les renseignements officiels habituels, cinq biographies : celle du grand érudit catholique, le baron Joseph Bruno, Marie-Constantin Kervyn de Lettenhove, l'historien de Marie Stuart et des Gueux, l'éditeur de Froissart, de Chastellain, de Commines et de tant d'autres textes précieux, est due à M. P. Henrard; M. A. Giron a raconté la vie du jurisconsulte et homme d'État Faider; l'humaniste et orientaliste Félix Nève a trouvé un excellent biographe dans M. J.-T. Lamy; enfin deux biographies d'artistes, l'une en français, celle de Théodore-Joseph Canneel, par M. J. Stallaert, l'autre en flamand, celle de Michiel Karel Verlat, par M. Max

Rooses; des portraits bien réussis et, le cas échéant, des bibliographies soignées accompagnent chaque notice. On regrette seulement que les bibliographies ne soient pas dressées d'après un plan uniforme.

Espagne. — Le 24 février dernier, il y eut un demi-siècle que l'Académie royale des belles-lettres de Barcelone reçut au nombre de ses membres titulaires M. Joaquin Rubió y Ors, dont le *Polybiblion* a tant de fois loué les ouvrages. L'anniversaire de cette admission a été le motif d'une séance de cette savante société. M. Rubió y Ors, qui en est le président honoraire, a, dans cette séance solennelle, lu une étude dont nous voulons dire quelques mots (*Bastero Provenzalista-Catalan*. Barcelone, Jaime Jepus, gr. in-8 de 100 pages). Antonio de Bastero, né à Barcelone en 1675, fut appelé en Italie par ses fonctions ecclésiastiques. Il profita d'un séjour de quinze années à Rome pour lire les troubadours provençaux auxquels alors personne ne pensait, et dont les poésies occupent une place si importante dans la Bibliothèque du Vatican; le fruit de ses recherches fut un gros volume : *La Crusca provensale*, qui ne devait être que l'introduction d'un immense ouvrage. Bastero voulait prouver que l'italien est né du provençal, et que le provençal lui-même dérive du catalan. Il y a certes à nier beaucoup des assertions du savant barcelonais. Mais son livre renferme quantité d'observations judicieuses et de faits dont ont profité les érudits allemands, Milà y Fontanals, Boynovard, Fauriel, etc. Une foule de questions intéressantes surgissaient du livre de Bastero; M. Rubió y Ors les a traitées avec sa grande compétence, et sa récente étude est digne de l'attention des romanistes : Bastero, si oublié, fut l'un de leurs précurseurs, à une époque où la connaissance des littératures du moyen âge était fort négligée.

Italie. — Sous ce titre : *Gli Studi danteschi in Sicilia* (Palerme, Lo Statuto, in-8 de 188 p.), M. Luigi Natoli a fait paraître un travail qui intéressera les très nombreux dantophiles. M. Natoli ayant remarqué que Ferrazzi, dans son Manuel dantesque, n'a pas mentionné tout ce qui en Sicile a été écrit sur le poète et voulant combler ce vide, vit tellement se multiplier les adjonctions bibliographiques fournies sur ce sujet, qu'elles ont formé le livre que nous annonçons. Le culte de Dante, depuis son époque même, n'a jamais été interrompu en Sicile : c'est ce que prouve la longue liste des œuvres qui, en ce pays, lui furent consacrées. M. L. Natoli mêle des observations critiques et littéraires à cette nomenclature qui n'a rien d'aride.

— La maison Bocca frères, de Turin, lance une nouvelle publication trimestrielle (14 fr. par an) : *Rivista musicale italiana*. Nous avons sous les yeux le premier numéro, et les articles qui y sont contenus nous font augurer que le recueil sera fort intéressant. Nous trouvons tout d'abord une étude de M. L. Torchi sur l'accompagnement instrumental dans les mélodrames italiens de la première moitié du xviie siècle; des considérations en français sur *le Motif de l'Épée dans la Walkyrie*, par M. A. Ernst. C'est aussi en français que M. Julien écrit quelques pages *A propos de la mort de Gounod*, tandis que le grand musicien français fait l'objet d'une notice italienne de M. G. Tebaldini, qui étudie sa musique religieuse. Nous citerons encore des notes de M. R. Giani sur la poésie écrite pour musique. Disons enfin que la revue se termine par une bibliographie, un dépouillement de périodiques et une chronique.

— Le savant professeur de l'Université de Padoue, M. A. Favaro, publie deux nouvelles brochures relatives à son héros Galilée : *Serie nona di scampoli Galileiani* (Padoue, gr. in-8 de 58 p.) et *Per la edizione nazionale delle opere di Galileo Galilei. Materiali per un indice dei manoscritti e documenti*

Galileiani non posseduti dalla biblioteca nazionale di Firenze (Venise, gr. in-8 de 127 p.). Dans la première brochure, le vaillant éditeur, continuant une série de fragments, de morceaux (littéralement de *coupons*), dont la publication fut commencée en 1886, nous donne diverses petites notes sur des questions galiléennes, par exemple sur la lampe suspendue à la voûte du dôme de Pise dont les oscillations fournirent à l'illustre physicien l'occasion d'une mémorable observation, sur Michel-Ange et Galilée, sur Paolo-Antonio Foscarini, avec plusieurs pièces inédites, le tout couronné par une *Bibliografia galileiana* de 1889 à 1891. — Dans la seconde brochure, nous trouvons de nombreux matériaux qui serviront à un index des manuscrits et documents galiléens que ne possède pas la Bibliothèque nationale de Florence, et qui sont conservés dans diverses collections italiennes et étrangères.

Russie. — Le 12 janvier de la présente année a été lancé le premier numéro d'une nouvelle revue. La « Science des livres, journal bibliographique mensuel » (*Knigoviédénié, éjémiésiatchnyi bibliografitcheskyi journal*), est l'organe du cercle bibliographique de Moscou (Moscou, J. D. Sytin, 30 fr. par an). Une liste des livres nouveaux, des comptes rendus bibliographiques, des articles de bibliothécologie composent chaque numéro.

Publications nouvelles. — *The Gelasian sacramentary. Liber sacramentorum romanae ecclesiae*, by H.-A. Wilson (in-8 cart., Oxford, Clarendon Press). — *La Foi en la divinité de Jésus*, par le Père Didon (in-18, Plon et Nourrit). — *Mois de Marie d'après les grands prédicateurs contemporains* (in-18, Téqui). — *Mois de Marie pratique*, par l'auteur des « Feuilles d'or » (petit in-16, Delhomme et Briguet). — *Saint Joseph*, par le R. P. H. Kinane, trad. de l'anglais (in-32, Delhomme et Briguet). — *Élévations sur les épîtres de saint Paul*, par la R. M. T. de Saint-Joseph (2 vol. in-8, Retaux). — *Méditations sacerdotales sur la messe de chaque jour*, par l'abbé R. Decrouïlle (4 vol. in-18, Haton). — *L'Église et le siècle*, conférences et discours de Mgr Ireland, publiés par l'abbé F. Klein (in-18, Lecoffre). — *Précis de droit international public, ou Droit des gens*, par R. Piédelièvre. T. Ier (in-8, Pichon). — *Code de procédure canonique dans les causes matrimoniales*, par G. Péries (in-8, Lethielleux). — *Commentaire théorique et pratique du Code civil*, par T. Huc. T. VI (in-8, Pichon). — *Des Droits de l'époux survivant dans la succession de son conjoint*, par E. Floucaud-Pénardille (in-8, Rousseau). — *Nouveaux Tableaux de taxe en matière civile*, par A. Deglos (in-4, Pedone). — *Traité théorique et pratique des constructions élevées sur le terrain d'autrui*, par E. Larcher (in-8, Rousseau). — *Cours résumé de droit pénal*, par G. Vidal (in-18, Rousseau). — *Traité de droit commercial*, par C. Lyon-Caen et L. Renault. T. V (in-8, Pichon). — *Code de commerce hongrois promulgué le 19 mai 1875*, trad. par R. de la Grasserie (in-8, Pedone-Lauriel). — *Papiniano. Studio di storia interna del diritto romano*, per E. Costa. T. Ier (in-8, Bologne, Zanichelli). — *La Divine constitution de l'univers*, par P. Pradié (in-8, Retaux). — *Science et Religion*, par G. de Molinari (in-18, Guillaumin). — *Remarques et pensées*, par E. Marbeau (in-32, Cerf). — *Le Salon de Mme Helvétius. Cabanis et les idéologues*, par A. Guillois (in-18, Calmann Lévy). — *L'Enseignement supérieur et l'enseignement technique en France*, par P. Melon (in-8, Colin). — *L'Université et Mme de Maintenon*, par C. Sée (in-18, Cerf). — *Discursos leidos ante la real academia de ciencias morales y politicas en la recepcion publica, del Dr D.-E. Sanz y Escartin* (in-8, Madrid, Garcia). — *Historique de l'école sociétaire fondée par Charles Fourier*, par A. Alhaiza (in-8, bureau de la *Rénovation*). — *Le Collectivisme et ses conséquences*, par le comte de Bousies (in-18, Bruxelles, Société belge de librairie; Paris, Guillaumin). — *La Contagion du*

meurtre, étude d'anthropologie criminelle, par le docteur Aubry (in-8, Alcan).— *Catéchisme maternel*, par le docteur Degoix (in-16, cart., Société d'éditions scientifiques). — *Le Conseiller de la jeune femme; mères et nourrices*, par le docteur L. Cassine (in-16, cart., Société d'éditions scientifiques). — *L'Hygiène nouvelle dans la famille*, par le docteur A.-A. Cancalon (in-8, Société d'éditions scientifiques). — *Les Excentriques ou déséquilibrés du cerveau*, par le docteur Moreau de Tours (in-16, cart., Société d'éditions scientifiques). — *La Trépanation du crâne*, par le docteur L. Gallez (in-8, Bruxelles, Lamertin). — *Leçons nouvelles sur l'analyse infinitésimale et ses applications géométriques*, par C. Méray. T. Ier (in-8, Gauthier-Villars). — *Manuel de l'homme de mer*, par le baron T. de Wogan (in-18, May et Motteroz). — *Le Cheval dans ses rapports avec l'économie rurale et les industries de transport*, par E. Lavalard (2 vol. in-8, Firmin-Didot). — *Les Jeux de balle et de ballons. Football, Paume, Lawn-tennis*, par Un juge du camp (in-8, May et Motteroz). — *Histoire de la peinture en France*, par V. Leroy-Saint-Aubert (in-18, Delagrave). — *La France artistique et monumentale*. T. IV (gr. in-4, Librairie illustrée). — *Les Arts de reproduction vulgarisés*, par J. Adeline (gr. in-8, May et Motteroz). — *Lettres sur la sculpture. Leçons aux demoiselles*, par A. Pienne (in-8, May et Motteroz). — *L'Espagne du quatrième centenaire de la découverte du Nouveau-Monde. Exposition historique de Madrid, 1892-1893*, par E. de Molènes (in-8, May et Motteroz). — *L'Année scientifique et industrielle (1893)*, par L. Figuier (in-18, Hachette). — *Miti, leggende e superstizioni del medio evo*, per A. Graf. T. II (in-8, Turin, Lœscher). — *Paysages de France et d'Italie*, par P. de Nolhac (in-8, Lemerre). — *Poèmes à travers l'infini*, par M. Bonnefoy (in-18, Lemerre). — *Sonnets et sornettes*, par A. Sémiane (in-18, Lemerre). — *Joies errantes*, par M. Krysinska (in-18, Lemerre). — *La Morale par la nature*, par A. Degré (in-8, Lamulle et Poisson). — *Les Fables de l'école et de la jeunesse*, par F. Bataille (in-18, Dupont). — *Rythmes et rires*, par l'Ouvreuse du cirque d'été (in-18, Bibliothèque de la Plume). — *Cabotins!* comédie en 4 actes par E. Pailleron (in-18, Calmann Lévy). — *Soirées perdues*, par Willy (in-18, Tresse et Stock). — *Le Gondolier de la mort*, drame vénitien, par C. Le Roy-Villars (in-18, Bricon). — *L'Aveu*, par H. Gréville (in-18, Plon et Nourrit). — *Jean Pec*, par C. de Bordeu (in-18, Plon et Nourrit). — *Ame d'enfant*, par P. Margueritte (in-18, Plon et Nourrit. — *Cosmopolis*, par P. Bourget (in-18, Lemerre). — *Barabbas. Vision du grand drame de l'humanité*, par M. Corelli (in-18, H. Gautier). — *Une Veuve millionnaire*, par C. d'Héricault (in-18, Firmin-Didot). — *Recha*, par D. Gérard (in-18, Perrin). — *L'Oncle Chambrun*, par J. Rolland (in-18, May et Motteroz). — *Contes et nouvelles pour la jeunesse*, par la baronne A. de Rochemont (in-18, May et Motteroz) — *Énigme sans clef*, par Mme N. Ratazzi (in-18, Ollendorff). — *L'Oiseau. La Mer*, par J. Michelet (in-8, Flammarion). — *Le Père Marin Mersenne. Lettres inédites écrites de Paris à Peiresc (1633-1637)*, publiées par P. Tamizey de Larroque (in-8, Picard). — *Lettres inédites du docteur A. Novel écrites à Peiresc et à Valavez (1625-1634)*, publiées par P. Tamizey de Larroque (in-8, Aix en Provence, Garcin et Didier). — *Diderot. L'homme et l'écrivain*, par L. Ducros (in-18, Perrin). — *Il Teatro della Rivoluzione*, par G. Mazzoni (in-18, Bologne, Zanichelli). — *Prévost-Paradol*, par O. Gréard (in-18, Hachette). — *Précis de littératures étrangères anciennes et modernes*, par E. Bouchet (in-8, Hetzel). — *Pétrarque, Boccace et les débuts de l'humanisme en Italie*, par G. Voigt, trad. par G. Le Monnier (in-8, Welter). — *Itinéraire illustré de la Haute Égypte. Les Anciennes Capitales des bords du Nil*, par A. Gayet (in-18, cart., May et Motteroz). — *A la côte occidentale d'Afrique*, par E.-M. Laumann (in-8, Firmin-Didot). — *Essai sur le règne de l'empereur Domitien*, par

S. Gsell (in-8, Thorin). — *Vie de la Révérende Mère Saint-Augustin, née Anne Quinon* (in-18, Delhomme et Briguet). — *Vie du vénérable J.-B Gault, évêque de Marseille en 1643*, par l'abbé Payan d'Augery (in-18, Marseille, Verdot). — *Le Moyen âge (395-1270). Choix de lectures historiques*, par G. Carré (in-18, Belin). — *La France sous saint Louis et sous Philippe le Hardi*, par A. Lecoy de la Marche (in-8, cart., May et Motteroz). — *Le Siècle de Louis XIV*, par Voltaire, éd. annotée par A. Rébelliau et M. Marion (in-18, Colin). — *Le Régent, l'abbé Dubois et les Anglais*, par L. Wiesener (2 vol. in-8, Hachette). — *Recueil des actes du Comité de salut public*, publié par F.-A. Aulard. *Table alphabétique des cinq premiers volumes* (in-4, Imp. nationale). — *Un Agent politique à l'armée des Alpes. Correspondance de Pierre Chépy avec le ministre des affaires étrangères (mai 1793-janvier 1794)*, publiée par R. Delachenal (in-8, Grenoble, Allier). — *Notes historiques sur la Convention nationale, le Directoire, l'Empire et l'exil des votants*, par M.-A. Baudot (gr. in-8, Cerf). — *Un Anglais à Paris. Notes et souvenirs*, trad. par J. Hercé. T. II (in-18, Plon et Nourrit). — *Mémoires de Constant, premier valet de chambre de l'Empereur, sur la vie privée de Napoléon, sa famille et sa cour*. T. Ier (in-18, Garnier). — *Souvenirs du baron de Barante, 1782-1866*. T. IV (in-8, Calmann Lévy). — *Mes Souvenirs*, par le général Du Barail. T. Ier. *1820-1851* (in-8, Plon et Nourrit). — *Italie. 1852-1862. Feuillets militaires*, par le général de Bailliencourt (in-18, Firmin-Didot). — *Six mois de guerre. 1870-1871. Lettres et journal* de Mme C. de Witt (in-18, Hachette). — *Histoire sommaire de la colonisation française*, par L. Deschamps (in-18, Nathan). — *Le Commerce et la colonisation à Madagascar*, par G. Foucart (in-18, Challamel). — *La Province sous l'ancien régime*, par A. Babeau (2 vol. in-8, Firmin-Didot). — *Das Ceremoniell der Kaiserkrönungen, von Otto I. bis Friedrich II*, von Dr A. Diemand (in-8, Munich, Lüneburg). — *West-Grinstead et les Garyll, Étude historique et religieuse sur le comté de Sussex en Angleterre*, par M. de Trenqualéon (2 vol. in-8, Paris, chez M. Torré, 51, rue Sainte-Anne; Londres, Burns et Oates). — *Storia di Vittorio Emanuele II e del suo regno*, di L. Cappelletti (3 vol. in-18, Rome, Voghera). — *Les Italiens d'aujourd'hui*, par R. Bazin (in-18, Calmann Lévy). — *Japan*, by D. Murray (in-8, cart., Londres, Unwin). — *La Florida. Su conquista y colonizacion, per Pedro Menéndez de Avilès*, por E. Ruidiaz y Caravia (2 vol. in-8, Madrid, Garcia). — *Gentilshommes ruraux de la France*, par H. Baudrillart (in-8, Firmin-Didot). — *Au pied de l'échafaud. Souvenirs de la Roquette*, par l'abbé Faure (in-18, Dreyfous et Dalsace). — *Jeanne d'Arc considérée au point de vue franco-champenois*, par l'abbé E. Georges (in-8, Troyes, Lacroix; Paris, Lechevalier). — *Mémoires et poésies de Jeanne d'Albret*, publiés par le baron de Ruble (in-8, Paul Huard et Guillemin). — *Biographie du général de Sonis*, par le comte de Lambel (in-16, cart., Taffin-Lefort. — *Ernest Hello. L'homme, le penseur, l'écrivain*, par J. Serre (in-18, Perrin). — *Dictionnaire des figures héraldiques*, par le comte T. de Renesse (2e à 6e fasc.) (in-8, Bruxelles, Société belge de librairie). — *Essai d'une bibliographie historique de l'enseignement secondaire et supérieur en France avant la Révolution*, par A. Silvy (in-8, Société d'éducation et d'enseignement). — *Manuale storico bibliografico di filologia classica*, per L. Valmaggi (in-8, Turin, Clausen). — *Bibliografia delle tradizioni popolari d' Italia*, compilata da G. Pitrè (Turin et Palerme, C. Clausen).

VISENOT.

Le Gérant : CHAPUIS.

BESANÇON. — IMPR. ET STÉRÉOTYP. DE PAUL JACQUIN.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PHILOSOPHIE

COURS DE PHILOSOPHIE. — 1. *Philosophia scholastica ad mentem S. Thomae Aquinatis exposita et recentioribus scientiarum inventis aptata*, auct. P. M. BRIN, presb. S. S., ed. 4, penitus recognita, curantibus DD. A. FARGES et D. BARBEDETTE. T. I. *Logica, ontologia, cosmologia*. Paris, Berche et Tralin, s. d., in-12 de XV-702 p., 2 fr.—2. [*Cursus philosophicus in usum scholarum*, auctoribus pluribus philosophiae professoribus in collegiis Exactensi et Stonyhurstensi, S. J.] *Logica*, auct. CAROLO FRICK, S. J. Friburgi Brisgoviae, Herder, 1893, in-8 de VIII-296 p., 4 fr. 75. — 3. *Ontologia sive metaphysica generalis*, auct. CAR. FRICK, S. J. *Ibid.*, 1894, in-8 de VIII-204 p., 4 fr. — 4. *Philosophia naturalis*, auct. HENR. HANN, S. J. *Ibid.*, 1894, in-8 de XIII-219 p., 4 fr.

PSYCHOLOGIE. — 5. *La Vie et la pensée, essai de conception expérimentale*, par le docteur JULIEN PIOGER. Paris, F. Alcan, 1893, in-8 de 263 p., 5 fr. — 6. *Les Caractères*, par FR. PAULHAN. Paris, F. Alcan, 1894, in-8 de 240 p., 5 fr. — 7. *Le Problème de la conscience du moi*, par le docteur PAUL CARUS, trad. de l'angl. par A. MONOD. Paris, F. Alcan, 1893, in-12 de 144 p., 2 fr. 50. — 8. *Dégénérescence*, par MAX NORDAU, trad. de l'allemand par AUG. DIETRICH. Paris, F. Alcan, 1894, 2 vol. in-8 de VIII-432 et 575 p., 17 fr. 50.

MÉTAPHYSIQUE. — 9. *L'Action, essai d'une critique de la vie et d'une science de la pratique*, par MAURICE BLONDEL. Paris, F. Alcan, 1893, in-8 de XXVI-496 p., 7 fr. 50. — 10. *La Loi de l'histoire, constitution scientifique de l'histoire*, par J. STRADA. Paris, F. Alcan, 1894, in-8 de VIII-246 p., 5 fr.

MORALE. — 11. *L'Éducation de la volonté*, par JULES PAYOT, prof. au lycée de Bar-le-Duc. Paris, F. Alcan, 1894, in-8 de XII-276 p., 5 fr. — 12. *L'Homme : la vie, la science, l'art*, par ERNEST HELLO, précédé d'une introd. par Henri Lasserre, nouv. éd. Paris, Perrin, 1894, in-16 de XXXII-430 p., 3 fr. 50.

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE [1]. — 13. *Le Problème moral dans la philosophie de Spinoza et dans l'histoire du spinozisme*, par V. DELBOS, prof. au lycée Michelet. Paris, F. Alcan, 1893, in-8 de XII-565 p., 10 fr. — 14. *La Liberté*, par l'abbé C. PIAT. 1re partie : *Historique du problème au XIXe siècle*. Paris, P. Lethielleux, 1894, in-12 de 351 p., 3 fr. 50. — 15. *La Philosophie en France (première moitié du XIXe siècle)*, par CH. ADAM, prof. adj. à la Faculté des lettres de Dijon. Paris, F. Alcan, 1894, in-8 de 444 p., 7 fr. 50.

1. — La *Philosophie chrétienne* publiée dès 1874 par M. Brin, prêtre de Saint-Sulpice, alors professeur de philosophie au grand séminaire de Coutances, portait d'abord ce titre un peu étrange : *De intellectualismo*, et, malgré sa fidélité très réelle aux doctrines scolastiques, pouvait sem-

[1] Vu l'affinité des sujets, on me permettra de remarquer ici que, les épreuves de l'article sur *la Vie et l'œuvre de Platon*, par M. CH. HUIT, publié dans le *Polybiblion* du mois dernier (p. 334 et suiv.), n'ayant pu être corrigées à temps, il y est resté des fautes typographiques qui altèrent ou détruisent le sens. Ainsi, p. 334, l. 13, en remontant, au lieu de : « d'un premier tiers, plus, d'une moitié, » il faut lire : « d'un premier tiers, près d'une moitié. » — Les lignes 5 et 6 de la p. 336 doivent être remaniées comme il suit : « ....de témoignages précis, et que l'emploi des arguments tirés de l'invention, de la composition et du style est presque toujours d'une extrême délicatesse. » — Même page, l. 34, pruderie, *lisez* prudence. — P. 337, antépénultième ligne de l'article : on arrivera, *lisez* on aimera.

bler s'éloigner un peu trop du cadre et du ton traditionnels. Elle n'en eut pas moins le succès qu'elle méritait surtout par sa méthode, plus analytique que celle de la plupart des livres analogues; elle obtint même la préférence de beaucoup de maîtres particulièrement préoccupés des systèmes modernes, rationalisme, positivisme, nouvelle critique. La multitude des références alignées au bas de chaque page, et qui visaient souvent les dernières publications contemporaines, attestaient dans l'auteur le souci louable de se tenir au courant et d'opposer la vraie doctrine aux formes les plus vivantes de l'erreur. Encore ici pourtant il y avait peut-être un peu de surcharge et de luxe, en tout cas excès relatif au point de vue des habitudes scolaires. Il est vrai aussi que ces habitudes sont diverses, même dans nos grands séminaires, et qu'il est presque impossible d'adapter un manuel à des pratiques et à des besoins si notablement différents. C'est pourtant à quoi vise la *Philosophia scholastica* de M. Brin, déjà renouvelée par lui dans deux éditions successives, mais surtout remaniée dans cette quatrième édition par les soins de deux de ses confrères, M. Barbedette, professeur au séminaire du Puy, et M. Farges, si connu par ses excellentes *Études philosophiques pour vulgariser les théories d'Aristote et de saint Thomas et leur accord avec les sciences*. Non seulement l'ouvrage est très visiblement conforme aux doctrines traditionnelles et, pour l'essentiel, à l'ordre et aux divisions consacrées; mais réduit à deux volumes (très pleins, il est vrai), il se prête aisément, par un judicieux usage de deux caractères typographiques, à une étude plus ou moins étendue. — Ce premier volume renferme : la Logique, divisée en dialectique et critériologie (plus la méthodologie, qui devrait peut-être avoir sa place à part); l'Ontologie, embrassant les vieux traités des transcendentaux, des universaux (avec une esthétique sommaire, p. 274-392), des catégories et des causes; enfin la Cosmologie, en quatre livres : du monde, du corps, de la vie, de la nature. Pour le fond, c'est partout la doctrine de saint Thomas dans sa pureté; pour la forme, un soin constant de la clarté et de l'ordre, et cet ordre rendu sensible par les divisions méthodiques, les titres courants, les tableaux synoptiques. L'élément moderne est moins étalé qu'autrefois, mais les erreurs courantes sont signalées à propos et les références, aujourd'hui très réduites, en témoignent çà et là, quoiqu'elles visent plus souvent des auteurs scolastiques anciens ou nouveaux. La partie la moins « médiévale » est, comme d'ordinaire, la théorie de la certitude et des méthodes en logique; et cependant plus d'un y désirera peut-être d'autres détails, par exemple, sur l'hypothèse et l'expérimentation dans les sciences physiques. — Quoi qu'il en soit, ce manuel, riche et varié, est plus sûr que jamais de sa bienvenue dans nos écoles ecclésiastiques, à côté de deux ouvrages du même genre dont le succès est solidement établi et qui, par des caractères assez divers, répondent à des tendances pratiques différentes dans

la même doctrine et le même esprit : les fermes *Praelectiones philosophicae* de M. Vallet et la claire et précise *Manuductio ad scholasticam philosophiam* de M. Dupeyrat, l'un et l'autre d'origine sulpicienne comme le présent livre, qui va être complété à très bref délai par le second volume, contenant l'anthropologie, la théodicée et la morale.

2, 3, 4. — Voici un autre cours latin de philosophie scolastique, qui porte l'empreinte de l'austérité germanique, unie à la clarté continue de la rédaction. Peu après que les Pères jésuites expulsés de Maria-Laach eurent inauguré sous le titre de *Philosophia lacensis* le grand cours qui tient déjà l'une des premières places dans la littérature philosophique de notre temps, d'autres religieux du même ordre et du même pays, devenus professeurs aux collèges d'Exeter et de Stonyhurst, conçurent le projet de doter l'enseignement secondaire d'un cours fait dans le même esprit, mais dans des proportions plus modestes. Plus de la moitié de ce cours a déjà paru. Il ne saurait guère s'adresser chez nous qu'aux élèves des grands séminaires et des Facultés de théologie ; partout ailleurs les programmes officiels s'opposeraient presque invinciblement à son adoption. On peut croire aussi que la préoccupation, ordinaire aux religieux auteurs, de préparer leurs disciples à la théologie scolastique et leur insistance très marquée sur les thèses chères à leur ordre, sont capables de resserrer le cercle de leur public étudiant. Mais ces particularités, qui n'enlèvent rien au mérite solide de leurs manuels, déjà reçus avec applaudissement dans tous les pays de l'Europe et en Amérique, peuvent être un nouvel élément d'intérêt pour des esprits à la fois sérieux et curieux, et là même où ils ne serviront pas de textes de cours, il est bien à désirer qu'ils soient habituellement consultés par les maîtres et par les élèves de nos hautes écoles ecclésiastiques. — La *Logique*, due au P. Ch. Frick, comprend les deux divisions ordinaires : la « Dialectique, » composée d'après la doctrine et dans l'ordre traditionnels, sans aucune part faite aux questions de méthode expérimentale, et la « Critique, » plus précisément adaptée aux besoins de la pensée moderne. Il y est traité d'abord de la vérité et de la certitude en général, et ce premier livre aboutit à ce *primum philosophicum :* Il y a trois vérités, indémontrables comme évidentes, qui sont la base nécessaire et suffisante de toute certitude, savoir le premier fait, existence du sujet, le premier principe, principe de contradiction, et la première condition de tout savoir, le pouvoir de connaître. Un second livre traite de l'usage des facultés de connaître ; on y remarquera la discussion contre l'idéalisme, en particulier contre le criticisme de Kant (p. 202-216). Un dernier livre, fort court, est consacré au criterium suprême, qui est pour l'auteur « l'évidence objective, » à la fois pierre de touche de toute vérité et motif dernier de toute certitude. — L'*Ontologie*, due au même écrivain, présente la même physionomie sévère et la même fidélité aux traditions. Dans le

premier livre, sur « l'Être transcendental, » je signalerai seulement deux thèses : celle des pages 46-59, qui témoigne de préoccupations persistantes sur une question d'école, qui n'est pourtant pas de grande importance d'après le P. Frick et même d'après tel thomiste cité par lui : « La distinction réelle entre l'essence et l'existence dans les êtres créés peut être rejetée, même *ex doctrina et auctoritate S. Thomae;* » et la thèse qui concerne le principe d'individuation : *Omne ens quod existit vel existere potest, per suam ipsius realitatem singulare et individuum est* (p. 88) ; c'est la doctrine de Suarez, que l'auteur n'oserait pas garantir absolument conforme à tous les textes de saint Thomas. Dans le second livre, qui répond aux Catégories d'Aristote, on remarquera le dernier chapitre, « des causes, » et surtout la thèse sur le principe de causalité, qui est « analytique » (p. 169). Dans le troisième livre, « sur la perfection de l'être, » l'article le plus neuf, fort court du reste, traite du beau, qui est défini : *Perfectio rei intuentem delectans.* — La cosmologie ou *Philosophie naturelle*, œuvre du P. Henri Hann, s'occupe successivement : *des corps dans leurs principes inactifs* (il y a là sur le continu et sur l'espace des discussions à la fois fermes et subtiles, sinon décisives) et *dans leur causalité efficiente et finale*, ce qui amène les graves questions du mouvement et du temps, des lois de la nature et du miracle; *de la vie et de son principe en général ; de la vie végétative :* l'âme de la plante, à la fois une et divisible, est défendue contre Tongiorgi et contre Gavarret; *de la vie sensitive* et de l'âme des bêtes, avec un appendice contre le darwinisme; *de la nature des corps*, défense du système péripatéticien de la matière et de la forme. — La *Morale*, due au P. Cathrein, a paru avant les volumes précédents, mais ne m'est point parvenue; la *Psychologie rationnelle* et la *Théologie naturelle* ne doivent pas tarder à compléter ce cours très soigné et très systématique (au meilleur sens du mot) de philosophie chrétienne et traditionnelle.

5. — M. le docteur Julien Pioger, déjà connu par un « essai de conception expérimentale » du Monde physique, a publié, l'an dernier, un livre sur la *Vie et la pensée*, avec le même sous-titre, et il doit bientôt compléter l'exposition de sa doctrine par une publication de la même espèce sur « la vie sociale et la morale. » Qu'entend-il au juste par « conception expérimentale ? » C'est la synthèse des observations empiriques, mais qui se donne pour la solution complète des problèmes philosophiques ; c'est par là même l'élimination de tous les systèmes métaphysiques et aussi de tous les fantômes du même ordre, comme le moi et le non-moi, l'être et le non-être, etc. Combiner les résultats de la science expérimentale, c'est résoudre entièrement le problème de la connaissance : comme les positivistes les plus avancés, M. J. Pioger ne sait que déplorer l'aveuglement des esprits qui ne saisissent pas la valeur absolue de ce principe. Il se flatte d'ailleurs que les progrès de la science, en

comblant peu à peu les lacunes qui semblent encore séparer les divers ordres de faits, déconcerteront enfin toutes les résistances, en enlevant un à un à la vieille métaphysique les terrains vagues où elle établit ses constructions. Il ne voit pas lui-même qu'en éclairant le domaine des conditions organiques de la vie, de la sensibilité et de la pensée, la science, bien loin d'en supprimer l'essence irréductible, doit amener à la serrer de plus près en la coordonnant aux lois de la matière. Sous la réserve de cette fausse position continue, le savant et le philosophe peuvent suivre avec intérêt, et non peut-être sans quelque fruit, les études d' « analyse » et de « synthèse organique » qui défraient le volume entier. Mais assurément les biologistes réfléchis trouveront encore d'énormes *desiderata* dans l'explication expérimentale de la vie, réduite à la nutrition, qui n'est elle-même qu'un processus de phénomènes physico-chimiques; et surtout dans l'explication des faits psychiques, depuis les sens et les instincts jusqu'à la pensée, par une loi d'adaptation mécanique revêtue du titre de « théorie vibratoire. » « Jamais, dit M. Pioger lui-même (p. 186), jamais un esprit métaphysicien ne pourra concevoir que la pensée puisse ne consister que dans un degré plus élevé » de la connaissance animale; et il n'a pas assez de pitié pour cette infirmité intellectuelle; on lui en doit autant, malgré la subtilité laborieuse de sa « conception mécanique de la nature vibratoire des idées. » Il n'y a sûrement pas de métaphysique plus compliquée (ajoutons plus dépourvue de démonstration) que cette synthèse finale qui, laissant dans l'obscurité la plus épaisse, malgré de longues discussions, l'origine de la vie, le passage de l'inorganique à l'organique et de l'organique à l'organisé, résout les problèmes de l'être intelligent par une évolution mécanique qui n'est qu'un cas du « solidarisme universel. » Que de choses il faut ne pas voir pour trouver là l'explication de tout!

6. — Il n'y a peut-être pas plus de raison d'accepter la théorie universelle ou seulement la psychologie de M. Paulhan; mais, sans s'y attacher autrement, on peut bien s'arrêter avec quelque profit à la curieuse étude où il a tâché d'analyser et de classer ces types psychologiques qu'on nomme *les Caractères*. Que toutes ces explications visent à vérifier cette loi universelle qu'il a posée dans un travail précédent, et qui consiste dans le passage plus ou moins spontané de la pluralité à l'unité, de l'incohérence à l'ordre, qu'importe? Cette loi comporte un sens large, accepté de tous les psychologues, indépendamment du système particulier de l'écrivain, et les divisions mêmes qu'il établit dans ce livre montrent combien les circonstances externes et internes (ajoutez-y l'usage de la liberté) mettent non seulement de variété dans les tendances, mais surtout de différences dans le résultat final de la formation du caractère. Au reste, on peut accepter avec reconnaissance, sauf enquêtes et simplifications ultérieures, le cadre un peu compliqué, mais vraiment large et compré-

hensif, de la classification des caractères établie par M. Paulhan. — Une première division comprend les types provenant d'une forme particulière de « l'activité mentale; » et elle se partage en deux classes, suivant que la différence porte sur « l'association psychologique, » ou sur les tendances natives de l'esprit. J'avoue que la première classe me paraît, quoique fondée sur une théorie un peu subtile de l'association, la mieux justifiée par la spécification et le détail. Nous trouvons là successivement les équilibrés (par l'harmonie des tendances) et les unifiés (par la subordination des tendances à une ou à quelques-unes); les maîtres d'eux-mêmes et les réfléchis, tel Joseph de Maistre; les inquiets et les nerveux, tel Alfred de Musset; sans compter les impulsifs, les incohérents, les « suggestibles, » etc. Ces types sont, pour la plupart, nettement décrits et, ce qui importe, expliqués par la nature diverse des « associations » habituelles à chacun d'eux. — D'autre part, c'est par la différence même des tendances que se distinguent et se classent les larges et les mesquins, les tranquilles et les troublés, etc. Mais, malgré la finesse d'observation et la vigueur systématique qui caractérisent les constructions psychologiques de M. Paulhan, le trait paraît avoir moins de précision et de sûreté dans les types de cette seconde classe que dans ceux de la première. — Dans la seconde partie, « types formés par la prédominance ou le défaut d'une tendance, » l'intérêt grandit; de plus, la classification se fait toute seule (tendances vitales, tendances sociales, tendances supérieures), et nous voyons défiler ces « caractères » si souvent décrits par les moralistes de tous les temps et de tous les pays : gloutons et sobres, intellectifs et affectifs, égoïstes et altruistes, mondains et professionnels, avares et prodigues, etc. Mais si M. Paulhan analyse et compare, il ne peint guère, et il ne faut pas confondre son livre avec une des trop nombreuses suites de La Bruyère. Pour tout dire, on peut le trouver, même dans son rôle, hâtif, sommaire et serré parfois jusqu'à la sécheresse. Il cite volontiers les mystiques; il faut l'en louer, parce que ce sont des maîtres en fait de caractère; mais on doit convenir qu'il ne pénètre pas le plus essentiel de leur doctrine. Il donne souvent aussi des exemples concrets, avec noms propres quelquefois, à l'appui de ses caractéristiques générales. En dehors des « notations » particulières semées dans ses pages, il faut citer au moins celle de Flaubert, très particulièrement fouillée et placée comme conclusion à la fin du volume. Quelques détails en sont discutables peut-être, mais nón celui qui agréera le moins à certains admirateurs du romancier, je veux dire son goût pour la corruption et la cruauté.

7. — *Le Problème de la conscience du moi* est posé et résolu par le docteur Paul Carus comme on devait l'attendre du directeur de la revue trimestrielle américaine *The Monist;* pour lui, la distinction substantielle de la matière et de l'esprit, de l'âme et du corps, est un abus de

l'abstraction; mais la conscience, ce fait mystérieux qui semble rompre avec le mécanisme universel, est pourtant la participation même de l'être pensant à l'essence du monde, en même temps que l'efflorescence suprême de la vie et la condition de la morale et de la religion. Nous avons donc affaire à un moniste qui se croit éminemment religieux et même chrétien : à son jugement, « Christ est réellement vivant et présent parmi les hommes, et son esprit a été et est encore le pouvoir dominant dans l'évolution de l'humanité. » Mais ce n'est pas du tout parce que le « cadavre de Jésus » serait « revenu à la vie. » La résurrection de Christ est le symbole de l'immortalité, vérité réelle et universelle, prouvée par la science, et qui constitue « la pierre angulaire de la religion et la condition même de la vie morale » (p. 80). Dans cette religion épurée, qu'en est-il de Dieu ? L' « anthropomorphisme » chrétien, moralement très supérieur au panthéisme, mais qui a le défaut de prendre encore ici le symbole pour la réalité, cède la place à l' « enthéisme, » d'après lequel « Dieu est l'original, l'homme est sa copie; Dieu est le tout, l'homme la partie dans laquelle le tout trouve une représentation plus ou moins exacte. L'image n'est pas parfaite, mais le suprême devoir de l'homme est de se rapprocher constamment de la perfection ; l'homme est temporel, Dieu est éternel; l'homme est limité, Dieu est infini » (p. 144). Il est juste de donner acte au penseur américain de ces aspirations élevées; il faut bien constater aussi que, si elles ont leur base dans les instincts profonds d'une âme naturellement chrétienne, elles ne trouvent pas un fondement bien sérieux dans le monisme de M. Carus, ni dans l'explication qu'il donne du fait de conscience. Partant d'un dynamisme psychique, coordonné au mécanisme universel, il marque trois moments dans notre vie intime : mouvements réflexes purement physiologiques, qui n'appartiennent pas encore à la conscience ; actions réflexes passant par la conscience sans y laisser trace (*actus primo-primi*, diraient nos théologiens); enfin actes délibérés, qui en sont l'essence et la vie. La théorie n'est pas neuve, quoique plus ou moins rafraîchie par des schèmes systématiques et par diverses observations de physiologie et d'anatomie. Ce qu'il y a de plus original en ce dernier genre, c'est l'étude (ch. IX, p. 92-107) sur le « siège de la conscience, » que M. Carus place dans le corps strié, tandis que le siège de l'intelligence, faculté entièrement différente, serait dans la substance corticale des hémisphères. Mais quelque chose de plus neuf et de plus important encore, c'est la théorie de la « préservation de la forme, » qui prétend donner une base absolument scientifique au dogme de l'immortalité de l'âme. Impossible et inutile de discuter ici sur ces deux points; recommandons-en l'examen, non pas aux philosophes novices, mais aux maîtres de ces délicates études. La lecture de ce petit livre ne leur sera pas pénible; le docteur Carus, malgré le caractère scientifique de ses doctrines, a le mérite de

parler une langue nette et vive, qui n'a rien perdu dans la traduction très française de M. A. Monod.

8. — Les deux gros volumes de M. Max Nordau qui ont pour titre ce seul mot : *Dégénérescence*, ne sont pas un simple traité de psychologie morbide, mais plutôt une étude appliquée à l'art et à la littérature actuels du phénomène physiologique désigné sous ce nom. Dans sa dédicace à M. Lombroso, qu'il salue comme « une des plus superbes apparitions intellectuelles du siècle, » l'auteur se flatte de grouper auprès de la famille des criminels, étudiée par le professeur turinois, celle des écrivains et des artistes déséquilibrés que la mode accueille et acclame ; il déclare ensuite se dévouer avec un courage héroïque aux vengeances des « graphomanes » et des critiques armés pour leur défense. C'est faire, d'entrée de jeu, la partie belle à ses adversaires ; car il faut un certain effort sur soi-même pour ne pas se poser dès ce début l'inévitable dilemme : ou charlatan ou monomane. Pourtant M. Nordau n'est ni l'un ni l'autre à plein ; c'est un observateur et un critique pénétrant et vigoureux, par malheur bien atteint et bien diminué par ces deux défauts éminemment « fin de siècle. » Écoutez-le plutôt décrire l'état de rêverie vague et d'aspirations maladives que désigne cette expression en vogue : « Les nuages fantastiques flamboient au ciel dans la belle rutilance sinistre qui, à la suite de l'éruption du Krakatva, fut observée pendant plusieurs années. Sur terre rampent des ombres de plus en plus épaisses qui enveloppent les phénomènes d'une obscurité mystérieuse, détruisant toutes les certitudes et permettant tous les pressentiments. Les formes perdent leurs contours et se dissolvent en remous de brouillards. Un jour est fini, la nuit monte.... Les songes qui remplissent les heures d'obscurité jusqu'à l'aurore du jour nouveau sont chez ceux-là (les vieux) des souvenirs désolés, chez ceux-ci (quelques jeunes) des espoirs superbes, et la forme sensible de ces songes, ce sont les productions artistiques du temps. » Ne reconnaissez-vous pas un poète, chez qui l'imagination n'est pas loin d'être la faculté dominante? Il y a pourtant sous la même peau un savant très reconnaissable à la rigueur de ses cadres, de ses définitions, de ses analyses physiologiques, à l'aplomb de ses arrêts de pathologiste et de praticien. Mais l'exagération, mais le parti pris! Sans doute, le psychiâtre ne met pas dans sa clinique tous les Français vivants, mais il prétend bien y englobler tous les riches habitants des grandes villes, dont il proclame sans réserve et dont il croit établir la « décomposition. » Cette monomanie compromet ce qu'il y a de juste dans sa critique des mœurs et des goûts artistiques de notre temps. Au reste la démonstration scientifique proprement dite du fantasque docteur tiendrait dans les dimensions d'une forte brochure, où l'on réunirait les chapitres du premier volume intitulés « symptômes, » « diagnostic, » « étiologie, » et les deux chapitres qui terminent l'ou-

vrage : « pronostic, » « thérapeutique. » Encore y a-t-il dans toutes ces pages à prétention technique, avec de bonnes et sérieuses indications sur le détraquement d'une partie de nos écrivains et de notre société, sur les causes variées du mal, sur les dangers sérieux qu'il porte avec lui, sur les remèdes qu'il appelle, des échappées d'artiste, et surtout des préoccupations de rêveur possédé, affolé par son idée. Quant au reste de l'ouvrage, il consiste en études particulières très détaillées, et habituellement très vivantes et très curieuses, sur toutes les variétés de folie esthétique qui fleurissent parmi nous. — Dans le premier volume, toute la place est prise par le mysticisme. Dans cette longue exposition il faut signaler d'abord la partie la plus faible de l'instrument critique de M. Nordau. D'après lui, tout le mouvement religieux du moment s'explique par un état morbide, par une déliquescence sénile des esprits fatigués, qui osent accuser la science de ne pas suffire aux besoins de l'humanité, précisément à l'époque où ses innombrables conquêtes ont tant fait pour améliorer la vie humaine. O profonde philosophie! Et n'est-ce pas justement le progrès de la science qui la montre plus clairement que jamais impuissante à satisfaire nos tendances les plus profondes et les plus impérieuses? Cette grosse réserve faite, abandonnons à l'examen très attentif et très curieusement informé du docteur allemand « la magie d'un Guaita et d'un Papus, l'androgynie d'un Péladan, l'anxiomanie d'un Rollinat, le radotage idiot d'un Mœterlinck, etc., » et reconnaisons qu'il y a dans les longs chapitres qu'il leur consacre, avec des renseignements et des citations du plus piquant intérêt, nombre de coups droits assenés avec autant de justesse que de vigueur. — Le défilé continue dans le second volume avec les diverses familles d' « égotistes » systématiques: les « parnassiens et les diaboliques, » avec leur souci exclusif de la forme, leur hyperesthésie sensuelle et leurs dépravations ; les « décadents et les esthètes, » avec leurs aberrations de style et d'idée ; un long chapitre est consacré à Ibsen (p. 170-306), non moins maltraité que Th. Gautier, Baudelaire, M. Barrès, etc. Peut-être le talent du puissant dramaturge est-il, non pas méconnu, mais incomplètement analysé par son critique ; mais il est difficile de ne pas reconnaître avec lui le danger moral et social qui résulte de la vie purement impulsive dont Ibsen anime ses personnages. L'étude sur le réalisme, personnifié dans M. Zola, est moins intéressante, parce que M. Nordau avait traité ailleurs ce sujet avec la même sévérité d'aliéniste impitoyable; mais n'est-il pas curieux et instructif que cette nouvelle exécution de M. Zola, de son pessimisme, de son obscénité, de sa « coprolalie, » se trouve précisément dans un livre dédié à M. Lombroso, qui cite l'adhésion scientifique de M. Zola parmi ses meilleurs titres ? — Somme toute, on voit combien ce gros ouvrage compte peu pour la science; mais on comprend aussi quels secours un travailleur y peut trouver, en

sachant lire, pour la connaissance de certaines régions de la littérature et de l'art contemporains.

9. — *L'Action*, tel est le titre d'un travail fort considérable par la masse des idées discutées et par le talent que révèle cette discussion. L'auteur, M. Maurice Blondel, dédie cet « essai d'une critique de la vie et d'une science de la pratique » à son ancien maître de l'École normale supérieure, M. Ollé-Laprune, comme un « hommage de reconnaissance, de dévouement et de respect. » On pressent un livre de haute morale religieuse, et c'est bien cela; mais c'est encore autre chose, et plus, et mieux, car c'est une métaphysique complète, quoique tout entière adaptée ou plutôt empruntée à l'« action. » Oui, le jeune auteur a voulu, sur cette base étroite en apparence plus qu'en réalité, élever l'édifice tout entier de la philosophie, y compris les pierres d'attente de la foi et de la théologie surnaturelle. Sa doctrine part de la donnée inévitable de l'action, sans autre élément : ni le doute calculé de Descartes, ni l'impératif catégorique de Kant, aucun postulat moral, aucun principe intellectuel. Voilà peut-être de quoi étonner même des penseurs très sages. Mais M. Blondel peut leur dire : La sagesse du moment en est là, dans plusieurs milieux considérables, de ne plus tabler que sur le fait de l'effort, de l'activité interne, sauf à lui contester toute portée sérieuse, toute relation certaine avec la loi morale et la cause suprême ; ne faut-il pas s'orienter du point où l'on est? Il dirait surtout, probablement : Suivez jusqu'à son terme ma course laborieuse, et vous me direz après si je suis sorti une seule fois des conditions scientifiques d'une pure analyse. Il est vrai que peu de lecteurs, en dehors des philosophes de profession, pourront lire comme il veut être lu ce long et sérieux traité, trop profond pour avoir la facile clarté des recherches purement expérimentales. On y trouvera du moins la clarté didactique d'un langage excellent, d'un ordre méthodique irréprochable, d'un enchaînement continu, rendu plus sensible par des façons de transitions ou préparations sommaires, en caractères particuliers, qui se détachent du texte entre les chapitres. — Sans prétendre donner même une idée sommaire d'une œuvre aussi grave et aussi délicate, notons simplement les premiers jalons de la carrière parcourue par l'auteur. Prise sur le fait dans sa réalité qui, d'elle-même, se pose et s'impose, l'action ne peut se nier; qui nie le vouloir l'affirme. Vouloir même le néant, c'est toujours vouloir; encore ce parti pris négatif n'est qu'une fausse apparence, sous laquelle on perçoit l'objectivité essentielle de l'action. Et voilà hors de combat le nihilisme, l'esthétisme, le positivisme même : car la part étant faite au phénomène dans la tendance ou le terme du vouloir, il reste quelque chose. Dans les faits mêmes de conscience correspondants aux faits scientifiques, il y a, non un simple « épiphénomène, » mais une réalité, une efficacité propre et irréductible. Ainsi, de la simple conscience on

passe à l'acte humain complet, et l'on y saisit la « nécessité de la liberté. » Et l'on ne peut s'arrêter là : car avec la liberté le problème de la destinée humaine se pose impérieusement. Il faut avancer et, sous peine de manquer sa fin, dépasser les conditions finies de l'action. Avec quel esprit particulier M. Blondel traite les délicates questions de la démonstration divine, de l'action de la pensée de Dieu, de la perversion de la volonté humaine ; comment, sans entamer une apologie de la foi chrétienne, il fait sortir de l'analyse même de notre activité morale la notion et la nécessité du surnaturel, il faut le voir dans son livre, et il n'est que juste de laisser à son exposition le bénéfice des nombreuses explications et précautions de détail qui s'y trouvent, et aussi des inévitables difficultés de langage qui ne sont nulle part plus graves que sur le terrain où se rencontrent les plus hautes questions de la métaphysique et les racines mêmes de la foi. M. Blondel a-t-il pleinement sauvegardé le principe logique en construisant sa philosophie de la volonté? A-t-il donné une notion exacte de la liberté en la montrant au fond même de l'action? A-t-il surtout respecté la distinction radicale des deux ordres, naturel et surnaturel, en les coordonnant l'un à l'autre?.... Dieu me garde de le nier! Mais il est bon que les maîtres y regardent de près, avec le double respect que réclament et l'immuable vérité et le talent le plus dévoué à sa cause.

10. — Je mets un peu au hasard *la Loi de l'histoire*, de M. J. Strada, sous la rubrique « Métaphysique, » parce que le fécond écrivain pseudonyme prodigue, ici comme toujours, les formules abstraites et universelles et qu'un de ses objectifs est d'éliminer, en établissant sa loi de l'évolution humaine, les données communes à la foi et au spiritualisme sur la Providence. Il est bien entendu que l'auteur de l'*Ultimum organum* ne fait qu'appliquer à ce sujet nouveau le criterium infaillible qu'il proclame depuis longtemps sans parvenir à le faire accepter, ni même, paraît-il, à le faire comprendre. Ce criterium, c'est le FAIT (en majuscules); mais ceux qui croient que par là même, c'est l'empirisme, n'y entendent rien; le FAIT n'est ni l'expérience interne, ni l'expérience externe, ni la philosophie de la science, ni (encore moins) le rationalisme, qui table sur la raison infaillible, ni la foi ou les FOIS, qui acceptent une infaillibilité de sentiment ou de préjugé. Il est pourtant bien fâcheux qu'excepté M. J. Strada, et peut-être son cher disciple, M. J.-F. Clarens, personne ne parvienne à saisir nettement le FAIT, qui est le criterium de toute certitude, la base de toute science, le principe directeur de toute vie, et par là même la raison de tout progrès historique. On s'aperçoit, du moins, dès le début du livre, que, sauf l'allure mystique et parénétique, la nouvelle théorie de l'histoire est proche parente des systèmes positivistes. Car les trois « constantes » que l'on nous présente dans la première partie ne sont autre chose que : 1° la loi universelle et

impersonnelle, qui fait que l'homme individuel et social agit utilement sous l'impulsion de ses besoins ; et 2°, 3° la loi personnelle, qui est la règle consciente de l'homme et de la société, et qui comme « personnelle » ne peut être que fidéisme ou rationalisme : double aberration, qui doit céder à la méthode scientifique, à l' « impersonnalisme méthodique » dont M. J. Strada est le prophète. Comment l'auteur fait le procès des « fidéismes » et des « rationalismes » sur le terrain de l'histoire générale et de l'histoire de France en particulier, comment il essaie de fixer les éléments de sa prétendue loi nouvelle, comment il y trouve le salut du présent et de l'avenir, c'est ce qu'on pourra chercher dans les trois ou quatre dernières parties de cette espèce d'exhortation apocalyptique. Quant à la manière dont M. Strada interprète l'histoire, elle a le malheur de ressembler aux partis pris des pamphlétaires irréligieux les plus indignes de donner le ton à un esprit réellement puissant, quoique absolument dévoyé. Son style lui-même, malgré de belles qualités natives, verse à tout instant dans la déclamation la plus fatigante et le néologisme le moins justifié.

11. — On ne saurait trop louer les intentions qui ont inspiré à M. Jules Payot, professeur au lycée de Bar-le-Duc, son livre sur l'*Éducation de la volonté*, ainsi que la clarté, l'ordre, l'élégante simplicité qu'il a su mettre dans ce travail; pourquoi faut-il que la valeur de sa doctrine et l'efficacité de ses conseils ne puissent inspirer la moindre confiance? Il a vu la jeunesse lettrée de notre temps soumise, d'une part, à une culture intellectuelle dont il a bien raison de blâmer la surcharge, plus propre à fatiguer la mémoire qu'à développer l'esprit ; il l'a vue en même temps exposée sans défense à des influences morales absolument funestes à sa volonté, à son activité laborieuse, à la formation de son caractère. Et il a voulu lui fournir des moyens vraiment pratiques de réagir contre les tentations du dedans et du dehors. Malheureusement, dès son point de départ, il suppose, d'abord, que l'influence de l'Église, jadis « incomparable éducatrice des caractères, » doit et peut être remplacée par celle de la philosophie, ce que les esprits pratiques les moins chrétiens ne lui accorderont pas aisément. De plus, il affirme que nos écoles philosophiques sont impropres à cette œuvre de haute formation morale parce qu'elles se partagent, sur la question de la volonté, entre un déterminisme absolu, pour qui le caractère est immuable, et la théorie du libre arbitre, qui écarte l'idée même d'éducation. C'est là le résumé de son premier livre, où il se flatte d'inaugurer une « nouvelle théorie de la liberté. » Mais quoi ! nos philosophes, nos théologiens, nos mystiques même, sont, pour tout juge sérieux, d'admirables éducateurs de la volonté ; ils inculquent avec une vigueur et une précision étonnantes les lois et les moyens du « combat spirituel, » et cela précisément parce qu'ils admettent le libre arbitre, et même la

liberté d'indifférence (non pas pourtant avec la définition ridicule qui court les manuels universitaires) ; mais en même temps ils connaissent à fond les causes qui diminuent la liberté. Comme leur théorie efface la prétendue « psychologie de la volonté » qui forme le second livre de M. Payot ! Selon lui, nous avons un grand pouvoir sur nos idées, mais nos idées ne peuvent rien sur nos penchants, et ceux-ci sont tout-puissants sur nous ; « notre situation semble donc désespérée ; mais le temps nous affranchit. » C'est ici qu'Alceste aurait raison de s'écrier : Le temps ne fait rien à l'affaire. Le temps sans la liberté, bien entendu. En fait, tout le reste de l'ouvrage de M. Payot nous montre cette action lente, mais sûre, de la liberté ; et voilà dans quelles déplorables contradictions peuvent tomber des esprits distingués, sous l'action de cette prétendue « psychologie expérimentale, » qui a oublié les premières notions et les définitions les plus élémentaires ! Les « moyens intérieurs » de l'éducation de la volonté, réflexion, action, hygiène, font ensuite l'objet de nombreux conseils pratiques, utiles et nettement exposés, non sans quelque mélange suspect. Il y aurait des réserves plus graves encore à exprimer sur quelques détails de la partie la plus pratique de ce traité : tendances et habitudes sentimentales et sensuelles, camarades, travail et oisiveté, action des professeurs, rôle de l'opinion au lycée et à la Faculté, et enfin « influence des grands morts ! » Il y a des points sur lesquels il serait pénible d'insister. Retenons au moins, de l'effort honorable, sinon fructueux, de M. Payot cette donnée de fait que, dans son milieu, nul n'a enseigné aux jeunes gens, pour ces luttes de la vie morale, « la tactique qui assure la victoire. » Et souhaitons que la partie saine de ses instructions porte quelques fruits et surtout suscite, dans le même ordre d'idées, des travaux à la fois plus fermes dans les principes et plus sûrs dans l'application.

12. — Ce qu'a écrit de plus substantiel et de plus remarquable en morale religieuse, et même en critique et en esthétique, ce penseur étrange, disons mieux, ce mystique, ce contemplatif que fut Ernest Hello, se trouve, je crois, dans *l'Homme*, recueil d'articles qu'il forma lui-même, qui parut de son vivant (1872) et qu'on fait bien de nous rendre dans une édition posthume, différant de la première seulement par le format. Une division plus large que précise a groupé ces morceaux en trois livres : *La Vie*, *la Science*, *l'Art*. Mais partout, c'est la hauteur sévère des principes chrétiens qui domine, au point d'éteindre ou d'éliminer toute analyse purement expérimentale, toute observation simplement humaine, toute explication indulgente. Sous la réserve de cette remarque, les études morales d'Hello méritent encore d'attirer et de captiver les âmes, par le relief saisissant du langage, et souvent par la noblesse et la profondeur de la pensée. Ses pages de littérature et d'art sont encore plus attrayantes et, malgré une habitude fâcheuse

d'excès et de paradoxe, ont le rare mérite de mettre plus d'une fois en pleine lumière l'essence de l'inspiration, la loi du style, par-dessus tout l'idéal divin et le but ultérieur de toute création poétique ou artistique. C'est ce qui fut dit ici même, avec plus de détails, à la première apparition de ce livre (*Polybiblion*, t. IX, p. 256-258). Dans le même article, auquel on me permettra de renvoyer, je blâmais doucement l'auteur d'avoir accepté « l'introduction » laudative de M. Henri Lasserre, « qu'il aurait peut-être mieux valu laisser publier partout ailleurs. » Un critique plus rude, Barbey d'Aurevilly (*Les Œuvres et les hommes*, IIe série, *Philosophes et écriv. relig.*, p. 210), qui pourtant regardait Hello comme un des rares « esprits supérieurs de ce temps, qui en a si peu, » le plaignait d'avoir « attaché à la tête de son livre une préface d'un ridicule à le tuer sur le coup. » C'était excessif; mais n'y avait-il pas là de quoi écarter d'une nouvelle édition ce dithyrambe en prose qui ne peut assurément lui faire aucun bien ?

13. — Le grand et beau travail de M. V. Delbos, professeur au lycée Michelet, sur *le Problème moral dans la philosophie de Spinoza et dans l'histoire du spinozisme*, est dédié à M. Ollé-Laprune, comme le livre sur *l'Action* dont il a été parlé plus haut, et dans des termes littéralement identiques; ce qui permet de supposer d'avance au moins une certaine conformité de tendances philosophiques et religieuses. On sait d'ailleurs que l'ouvrage a concouru naguère pour un prix proposé par l'Académie des sciences morales et politiques, qui lui a préféré un livre estimable sans doute, mais notoirement inférieur par le talent comme par l'importance des recherches et surtout par la profondeur et l'originalité de la critique. Peut-être le caractère un peu mystique, au moins d'apparence, de la doctrine propre à l'auteur, a-t-il déconcerté les habitudes doctrinales et même littéraires du vénérable jury. Mais le livre de M. Delbos est aujourd'hui jugé en appel par le public compétent et il prend une place considérable dans notre littérature philosophique contemporaine. — L'éminent professeur est assurément tout autre chose que spinoziste, et pourtant personne n'avait exposé la morale, autant dire la philosophie entière de Spinoza, avec autant de scrupules respectueux et presque affectueux. Il croit qu'ici comme ailleurs l'erreur porte avec elle une part notable de vérité qui n'a pas été suffisamment mise en valeur par les critiques, chez nous surtout où les parties négatives du système ont été presque seules saisies et développées. Il se tient donc pour obligé en rigueur à entrer le plus possible dans la pensée de son auteur et à la suivre dans tout son développement avant de la juger. — Impossible, en effet, de méconnaître la cohésion parfaite qui règne entre les dix chapitres de l'exposition spinoziste de M. Delbos. La philosophie de Spinoza, c'est une philosophie universelle sans doute, mais avant tout une théorie de la vie et de la conduite, *Ethica*, et le « sens »

même du problème moral dans cette théorie, c'est la conquête par la raison de l'infini et de l'éternel, consubstantiels et intérieurs à la raison elle-même. Partant, les principes moraux sont des « principes métaphysiques, » qui nous donnent le concept de l'Être divin se développant par une « libre nécessité, » sans arbitraire et même sans intention. D'où viendra donc, dans ce déterminisme universel, la « distinction du bien et du mal, du vrai et du faux ? » Du désaccord des idées et des actes dans l'agent fini. La « Nature humaine » n'atteint pas de prime abord son idéal dans l'usage de son activité; elle n'y arrive même que par une lutte lente et laborieuse pour établir en elle l'ordre rationnel révélé par les idées. La « vie morale de l'homme » comprend ainsi deux moments successifs : « l'esclavage, » suite nécessaire de nos premières conceptions empiriques et imaginaires ; « l'affranchissement, » qui est la prise de possession même de la raison et de ses idées, dont la connexion répond exactement à la connexion des choses. Mais cette prise de possession ne peut être subite comme ces déterminations du libre arbitre que Spinoza traite de chimères ; elle suppose un long exercice, non sans une part faite à cet élément intime qu'il désigne sous les noms de révélation et de foi. (Recommandons ici des pages assez neuves (145-148) sur le *Tractatus theologico-politicus*, avec une note sur la thèse latine afférente de M. Rauh.) Comme la vie morale, la « vie sociale de l'homme » parcourt aussi deux stades : le régime politique de la contrainte et celui de la liberté ; toutefois ce dernier régime est lui-même d'essence despotique : les moyens de contrainte écartent seuls les obstacles à la sécurité, qui assure la libre activité des citoyens. La « vie éternelle, » qui couronne tout cet édifice de métaphysique concrète et vivante, consiste dans la possession de l'infini, de l'éternel, identique à ce qu'il y a de plus intime et de vraiment immortel en nous. Au total, remplacement de l'idée morale de devoir par l'idée métaphysique de perfection nécessaire, et de l'ordre de liberté par l'ordre intellectuel, c'est le spinozisme tout entier. — Quant à son influence sur la philosophie du XVIIIe et du XIXe siècle, M. Delbos l'a étudiée, avec plus de pénétration et de détail qu'on n'avait fait encore, dans la seconde partie de son livre, que je ne puis même analyser sommairement sous peine de trop dépasser les bornes imposées à nos comptes rendus. On lira cette magnifique étude d'histoire de la philosophie avec encore plus d'intérêt peut-être que l'exposition du spinozisme. On y verra ce système, d'abord si peu goûté en France, se répandre de la Hollande en Allemagne, et, contrarié par la finalité de Leibniz et par la morale de l'intention de Kant, prendre une première revanche avec l'idéalisme de Fichte, pénétrer dans la critique avec Lessing, dans l'histoire avec Herder, dans la théologie avec Schleiermacher, dans l'esthétique avec Schiller, dans l'idéal de la culture universelle avec Gœthe ; enfin triompher en plein avec la philosophie de la nature,

malgré les variations de Schelling, et dans celle de l'idée, malgré la dissidence originelle d'Hegel. On se plaira davantage encore à chercher, sous la conduite d'un guide comme M. Delbos, les traces de la doctrine du spinozisme dans les doctrines philosophiques de la France contemporaine, chez M. Taine par exemple. — Mais c'est assez pour recommander cette œuvre de premier ordre, qui appellerait pourtant, comme un complément bien désirable, une critique proprement dite et une conciliation raisonnée de l'intellectualisme et de la philosophie de la liberté, indiquée dans les dernières lignes.

14. — Je ne dirai pas que ce soit exactement la tâche entreprise par M. l'abbé Piat, dans son livre sur *la Liberté* dont nous n'avons encore que l'introduction historique. Mais il faut, en tout cas, se féliciter que ce jeune et vaillant écrivain s'attaque au problème psychologique qui est devenu, ce semble, depuis moins d'un siècle, le commun point de mire de tous les systèmes et leur signe de contradiction. A l'heure qu'il est, tel semble être sur cette question privilégiée le désarroi du spiritualisme courant, en face des négations formelles ou implicites d'une foule de « déterminismes » de toute origine et de toute couleur, que le libre arbitre n'est plus, au jugement de beaucoup d'esprits, qu'une vaine entité dont la science a fait justice : ses seuls défenseurs bien en vue, dans le monde profane, ce sont les philosophes qui l'affirment à titre de postulat, sacrifiant ainsi la raison à la loi. C'est pourtant sur le terrain bouleversé par des attaques venues de tous les points de l'horizon qu'il faut se placer si l'on veut faire œuvre de reconstruction et rétablir, pour notre génération, la vraie notion, les vraies preuves et le vrai rôle de la liberté. Ce n'était donc pas trop d'un volume d'introduction historique, pour arriver à poser exactement et utilement le grand problème qui intéresse au même degré la méthode, la métaphysique, la psychologie, la cosmologie et la morale. Toutefois M. l'abbé Piat, qui s'est chargé de cette entreprise et qui paraît de force à l'accomplir, a bien fait de borner son exposition des systèmes au XIXe siècle; car vraiment tous les nuages, sinon toutes les clartés, ont été assemblés sur le redoutable problème dans la suite presque incalculable de travaux qu'il a suscités depuis moins de cent ans. Le premier mérite que la critique sera sans doute unanime à reconnaître au savant écrivain, c'est d'avoir classé avec autant de fermeté et de justesse que d'aisance et de clarté des essais de solution si nombreux et si divers. Il distingue d'abord trois périodes, moins chronologiques que logiques, dans l'évolution de l'idée de liberté au XIXe siècle : — la première, à la fois psychologique et métaphysique, psychologique en France avec Maine de Biran, Cousin et Jouffroy, métaphysique en Allemagne avec l'idéalisme de Fichte et de Schelling; — la deuxième, où le déterminisme domine, prenant un caractère scientifique chez les positivistes français et anglais, un carac-

tère psychologique avec Ribot, Taine et les néo-criminalistes, un caractère psychologique avec M. Fouillée ; — la troisième, où la liberté prétend se relever, surtout par l'effort désespéré des néo-criticistes, MM. Secrétan et Renouvier, et aussi par des tentatives hardies d'apologie scientifique (Saint-Venant, Boussinesq, Delbœuf, etc.), sans compter les défenses obstinées des tenants du vieux spiritualisme officiel, et quelques essais vraiment originaux, comme ceux de M. Ravaisson et de M. l'abbé de Broglie. — Il faudrait parcourir successivement ces trois parties et leurs subdivisions pour donner quelque idée de la sagacité et de la hauteur de vues qui distinguent cette exposition tour à tour psychologique, métaphysique et scientifique; M. Piat est également à l'aise avec les analyses intimes de Maine de Biran, avec les constructions abstruses de Fichte et de Schelling, avec les discussions subtiles de la science contemporaine sur l'incompatibilité entre le libre arbitre et les lois de la mécanique universelle. Mais telles sont à la fois la richesse et la précision de ces pages qu'il est indispensable de les aborder directement pour en tirer quelque profit et en porter un jugement. Peut-être même l'auteur a-t-il poussé un peu trop loin son souci de condenser et de serrer : la concision de son exposé pourra paraître excessive, surtout aux lecteurs peu habitués aux positions et aux formules contemporaines; les autres y verront un surcroît de mérite et un secours de plus pour saisir l'enchaînement et la génération des idées dans chaque système et dans le passage d'un système à l'autre. Quant à sa critique, elle peut paraître incomplète, mais parce qu'elle fait attendre comme il le fallait la partie dogmatique de l'ouvrage. Elle semblera peut-être aussi trop indulgente, mais à tort, je crois, et précisément parce que M. Piat a eu le soin d'entrer provisoirement dans la pensée de ceux mêmes qu'il traitera bientôt en adversaires, et de noter les progrès de détail qui résultent souvent des travaux les plus funestes par leurs principes ou leurs tendances. Qu'on lise, pour s'en convaincre, les conclusions de ses études sur Cousin (p. 49), sur Jouffroy (68), sur les psychophysiciens (183-184), sur les criminalistes de l'école de Lombroso (205-207), sur M. Fouillée (252). Évidemment plus d'une pierre préparée par les architectes du déterminisme prendra place dans l'exposition et la démonstration dogmatiques que nous attendons maintenant du talent et de la science du nouvel apologiste de la liberté. Puisse ce prochain travail marquer un progrès dans cette étude de philosophie « actuelle, » après l'œuvre si remarquable de M. Fonsegrive!

15. — Considérée simplement dans son contenu, l'histoire de *la Philosophie en France* dans la première moitié du XIXe siècle, que vient de nous donner M. Charles Adam, professeur à la Faculté des lettres de Dijon, n'offre rien de bien nouveau. Dans les trois livres qui la composent et dont le premier est consacré à l'école catholique (Bonald,

Maistre, Lamennais), le second à l'école spiritualiste (Maine de Biran, Ampère, Royer-Collard, Cousin, Jouffroy), le dernier à l'école socialiste et positive (Saint-Simon, Fourier, Pierre Leroux, Jean Reynaud, Aug. Comte), l'auteur a eu soin de faire profiter ses lecteurs et avant tout sans doute son auditoire — car ce cours, très clair et très vivant, à dû être parlé avant d'être écrit — des publications diverses qui ont renouvelé en partie, durant ces dernières années, telles ou telles biographies, aussi bien que l'effet d'ensemble de certaines œuvres et de certains systèmes. Mais, pour sa part vraiment personnelle, M. Adam s'attache à classer et à rapprocher les données acquises plutôt qu'à les multiplier ou à les modifier sérieusement. Sa division même, toute naturelle, toute vulgarisée qu'elle est, prend avec lui une importance nouvelle et même sujette à quelques difficultés. Il est tout heureux de la trouver conforme à la fameuse « loi des trois états » du positivisme ; et voilà, dans la première moitié de notre siècle, le renouvellement inattendu des trois périodes successives : théologique depuis Bonald jusqu'à Montalembert ; métaphysique depuis Maine jusqu'à Jouffroy ; positive de tendance, d'abord, et puis de fait, de Saint-Simon à Comte. Est-ce à dire que M. Adam soit positiviste ? Il semble s'en défendre, et sans doute à bon droit ; mais on voit pourtant la préoccupation qui le domine et qu'on pourrait dire plutôt historique que philosophique. Le sujet le demandait, dira-t-on. Pas peut-être aussi exclusivement. Car enfin, les longues pages consacrées, par exemple, au « catholicisme libéral » n'appartiennent vraiment pas à l'histoire de la philosophie, mais à celle de la religion et de la politique. Elles complètent les chapitres sur les philosophes catholiques du commencement du siècle, sans doute ; mais c'est parce que ces philosophes avaient fait autre chose que de la philosophie. Il aurait été moins intéressant, j'en conviens, mais plus juste d'étudier spécialement leur doctrine philosophique, sauf à montrer qu'elle était souvent défectueuse au jugement même des théologiens et de l'Église. Après cela quel est, au fond, l'esprit qui anime d'un bout à l'autre cette histoire, d'ailleurs fort attachante? quel est le criterium qui préside aux jugements portés ou suggérés par l'habile professeur et qui en dicte les conclusions ? C'est en un sens très large, mais très vrai, l'esprit et le criterium « positifs » de l'école sur laquelle se ferme le volume. L'école théologique s'est targuée de prétentions inacceptables et s'est embarrassée de contradictions ; l'école spiritualiste a trop vécu d'abstractions réalisées et de vaines formules ; l'école positive a eu le mérite de se préoccuper de la réalité scientifique et des intérêts humains. La religion même aurait tort de se plaindre des adeptes de cette philosophie. « Les positivistes, méprisés et raillés, pourraient faire envie à plus d'un qui n'ont (*sic*) pas de religion, et qui voudraient bien en avoir une. » Il ne s'agit pour eux, il est vrai, que de la « religion de l'humanité, » mais

c'est toujours cela; et, d'ailleurs, dans son exposition des théories de Leroux et de Reynaud, M. Adam a mis une complaisance évidente à développer et à placer en belle lumière leurs rêves d'immortalité. Au total, quoiqu'il ait gardé, dans toutes les analyses qui remplissent ce livre, un certain souci d'impartialité et le ton de la modération, il a bien prétendu nous inculquer cette idée que la philosophie, traitée par Montalembert de « simple radeau, » ne cesse d'avancer et qu'elle porte « peut-être la fortune de l'humanité. » Et cette glorieuse et bienfaisante philosophie n'est probablement pas, à son jugement, celle qui montre à l'homme Dieu comme son principe et sa fin.

— Au moment même où cet article va être mis sous presse, se distribue le septième volume des *Études philosophiques*, si justement appréciées, de M. l'abbé A. Farges, ayant pour titre : *l'Idée de Dieu d'après la raison et la science* (gr. in-8 de 580 p., Paris, Berche et Tralin), qu'il faut au moins signaler tout de suite aux amis de la philosophie chrétienne.

LÉONCE COUTURE.

OUVRAGES RÉCENTS SUR JEANNE D'ARC

1. *Le Livre d'or de Jeanne d'Arc. Bibliographie raisonnée et analytique des ouvrages relatifs à Jeanne d'Arc. Catalogue méthodique, descriptif et critique des principales études historiques, littéraires et artistiques consacrées à la Pucelle d'Orléans depuis le XVe siècle jusqu'à nos jours*, par PIERRE LANÉRY D'ARC. Paris, Techener, 1894, in-4 de XXVIII-1007 p., 45 fr. — 2. *Mémoires et consultations en faveur de Jeanne d'Arc, par les juges du procès de réhabilitation, d'après les manuscrits authentiques*, publiés pour la première fois par PIERRE LANÉRY D'ARC. Paris, Alphonse Picard, 1889, in-8 de 600 p., 9 fr. — 3. *Jean Bréhal, grand inquisiteur de France, et la Réhabilitation de Jeanne d'Arc*, par le R. P. MARIE-JOSEPH BELON, des Frères prêcheurs, professeur de dogme aux Facultés catholiques de Lyon, et le R. P. FRANÇOIS BALME, du même ordre, lecteur en théologie. Paris, Lethielleux, 1893, in-4 de VII-188 et 208 p., 15 fr. — 4. *La Vraie Jeanne d'Arc. La Pucelle devant l'Église de son temps. Documents nouveaux*, par JEAN-BAPTISTE-JOSEPH AYROLES, de la Compagnie de Jésus. Paris, Gaume, 1890, in-4 de XVIII-754 p., 15 fr. — 5. *La Vraie Jeanne d'Arc. II. La Paysanne et l'inspirée, d'après ses aveux, les témoins oculaires et la libre pensée*, par le même. Paris, Gaume, 1894, in-4 de XV-567 p., 15 fr. — 6. *Le Martyre de Jeanne d'Arc*, seule édition donnant la traduction fidèle et complète du Procès de la Pucelle d'après les manuscrits authentiques de Pierre Cauchon, par LÉO TAXIL et PAUL FESCH. Paris, Letouzey et Ané, 1890, in-12 de XII-526 p., 3 fr. 50. — 7. *Les Procès de Jehanne la Pucelle*. Manuscrit inédit légué par Benoît XIV à la Bibliothèque de l'Université de Bologne et publié avec une introd. par ANDRÉ DU BOIS DE LA VILLERABEL, docteur en théologie, docteur en droit canonique, secrétaire de l'évêché de Saint-Brieuc. Saint-Brieuc, R. Prud'homme, 1890, in-12 de C-212 p. — 8. *Le Livre d'or français. La Mission de Jeanne d'Arc*, par FRÉDÉRIC GODEFROY. Ouvrage illustré de quatorze encadrements, de frises, ornements et culs-de-lampe de Claudius Ciappori-Pache. Couronné par l'Académie française (prix Monthyon). Nouv. édit. Paris et Lyon, Delhomme et Briguet, s. d., gr. in-8 de 409 p., 6 fr. — 9. *La Vierge lorraine Jeanne d'Arc, son histoire au point de vue de l'héroïsme, de la sainteté et du martyre*, par Mme la comtesse ARMAND DE CHABANNES. Nouv. édit. honorée d'une lettre de Rome et de plusieurs approbations épiscopales. Paris, Plon et Nourrit, 1890, in-8 de XV-360 p., 3 fr. 50. — 10. *Jeanne d'Arc et le sentiment national (1412-1431, 1870-18**)*, par CHARLES LEMIRE. Paris, E. Leroux, 1892, in-12 de 266 p., 3 fr. — 11. *Jeanne Darc*, par PAUL CORBANI. Grav. dans le texte et hors texte (Collection Picard. Bibliothèque d'éducation nationale). Paris, Alcide Picard

et Kaan, s. d., in-8 de XI-124 p., 1 fr. 50. — 12. *Jeanne d'Arc*, par HENRI BLAZE DE BURY. Paris, Perrin, 1890, in-8 de 525 p., 7 fr. 50. — 13. *Jeanne Darc in Geschichte, Legende, Dichtung*, auf Grund neuerer Forschung dargestellt von RICHARD MAHRENHOLTZ, mit 1 Kärtchen. Leipzig. Rengersche Buchhandlung, 1890, in-8 de IV-174 p., 5 fr. — 14. *La Fin d'une légende. Vie de Jeanne Darc (de 1409 à 1440)*, par ERNEST LESIGNE. Paris, Ch. Bayle, 1889, in-12 de 152 p., 2 fr. 50. — 15. *L'Art militaire dans la première partie du quinzième siècle. Jeanne Darc tacticien et stratégiste*, par PAUL MARIN, capitaine d'artillerie. Paris, Baudoin, 1889-1890, 4 vol. in-12 de 321, 325, 322 et 324 p., 14 fr. — 16. *Jeanne d'Arc considérée au point de vue franco-champenois*, par l'abbé ÉTIENNE GEORGES. Troyes, L. Lacroix; Orléans, Herluison; Nancy, Le Chevalier; Rouen, Lestringant; Reims, Michaud; Paris, Émile Lechevalier, 1894, gr. in-8 de V-538 p., 7 fr. 50. — 17. *Le Patriotisme français en Lorraine antérieurement à Jeanne d'Arc*, par le comte M. DE PANGE. Paris, Champion, 1889, in-8 carré de 107 p., 1 fr. 50. — 18. *Étude historique et géographique sur Domremy, pays de Jeanne d'Arc*, par J.-CH. CHAPELLIER, bibliothécaire de la ville d'Épinal. Saint-Dié, typ. L. Humbert, in-8 de 49 p. (Extrait du *Bulletin de la Société philomathique vosgienne*. Année 1889-90). — 19. *Jeanne d'Arc à Saint-Nicolas* par G. DE BRAUX. Nancy, imp. Crépin-Leblond, in-8 de 8 p. (Extrait du *Journal de la Société d'archéologie lorraine*. Mai 1889). — 20. *Jeanne d'Arc à Nancy et la Chronique de Lorraine*, par LÉON MONGENOT. Nancy, imp. Berger-Levrault, 1890, in-12 de 27 p. — 21. *Jeanne d'Arc en Berry, et l'ancienne fête dite « de la Pucelle » à Bourges*, avec des documents et des éclaircissements inédits, par LUCIEN JENY et P. LANÉRY D'ARC. Nouv. éd., revue, illustrée et notablement augmentée. Paris, Techener, s. d., in-8 de 197 p., 3 fr. — 22. *Jeanne d'Arc et la région du Nord*, par le docteur L. SALEMBIER, aumônier du monastère d'Esquermes. Lille, imp. Ducoulombier, in-8 de 63 p. — 23. *Louis de Coutes, page de Jeanne d'Arc, improprement nommé Louis de Contes, son origine orléanaise, sa famille, rectification de son nom*, d'après des documents inédits, par AMICIE DE FOULQUES DE VILLARET. Orléans, principaux libraires; Châteaudun, L. Pouillier, 1890, in-8 de 46 p. (Extrait du *Bulletin n° 142 de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*). — 24. *Jacques Boucher, sieur de Guillerville et de Mézières, trésorier général du duc d'Orléans en 1429; sa famille, son monument funéraire, son hôtel de la porte Renart ou de l'Aumonerie. Souvenirs orléanais du temps de Jeanne d'Arc*, par BOUCHER DE MOLANDON. Orléans, Herluison, 1889, in-8 de 135 p. (Extrait du t. II des *Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*). — 25. *Pierre du Lis, troisième frère de la Pucelle. Extinction de sa descendance en 1501*, par le même. 2e éd. Paris, Conseil héraldique de France; Orléans, Herluison, 1890, in-8 de 12 p. (Extrait de l'*Annuaire du Conseil héraldique de France*. Année 1890). — 26. *Un Oncle de Jeanne d'Arc depuis quatre siècles oublié. Mangin (de Vouthon) frère d'Isabelle, mère de la Pucelle. Sa résidence à Saint-Denis-en-Val près d'Orléans*, par le même. Orléans, Herluison, 1891, in-8 de 19 p. (Extrait des *Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, t. XXIII). — 27. *Jeanne d'Arc et les franciscains*, par M. L. DE KERVAL, du tiers ordre de Saint-François. 4e mille. Vanves près Paris, Imp. franciscaine missionnaire, petit in-16 de 78 p., 0 fr. 50 (N° 21 de la *Bibliothèque franciscaine missionnaire*). — 28. *Jeanne d'Arc telle qu'elle est*, par JULES DOINEL, archiviste du département du Loiret. Orléans, Herluison, 1892, in-8 de 83 p. (Extrait des *Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*. — 29. *Les Apparitions et la mission divine de Jeanne d'Arc devant la critique rationaliste*, par l'abbé HATTE. Orléans, Herluison, 1889, in-8 de 87 p. — 30. *La Mission de Jeanne Darc*, conférence faite à Gênes, à la Società di lettere e conversazioni scientifiche, par PAUL MARIN, capitaine d'artillerie. Gênes, imp. Ciminago, 1891, in-8 carré de 63 p. — 31. *Pourquoi la France catholique demande à l'Église romaine la canonisation de Jeanne d'Arc*, par l'abbé V. MOUROT. Paris, Œuvre de Saint-Paul, s. d., in-12 de 125 p., 0 fr. 40. — 32. *Jeanne d'Arc, la vierge de Domremy*, d'après ses meilleurs panégyristes, par le même. Domremy, chez M. le Curé, ou chez les Sœurs de l'École libre, 1890, in-12 de 138 p. et 5 grav. — 33. *Les Septante Paroles de Jeanne d'Arc*, recueillies et commentées par l'abbé LE NORDEZ. Paris, Pillet-Guillaume; Rue Haton, 1888, gr. in-8 de VII-182 p., 4 fr. — 34. *Jeanne d'Arc*, panégyrique prononcé dans la cathédrale d'Orléans, le jeudi 8 mai 1890, par l'abbé A. MOUCHARD. 4e éd. Paris, Tolra, 1890, in-8 de 119 p. — 35. *Jeanne d'Arc restauratrice de l'unité française*, panégyrique prononcé dans la cathédrale

d'Orléans, le vendredi 8 mai 1891, par l'abbé JOSEPH LÉMANN. 2e éd. Orléans, Herluison, 1891, in-8 de 26 p. — 36. *Le Martyre de Jeanne d'Arc*, par le P. MARIE-JOSEPH BELON, des Frères prêcheurs. Lyon, Vitte, 1894, in-8 de 28 p. (Extrait de l'*Université catholique*, de Lyon). — 37. *Existe-t-il des reliques de Jeanne d'Arc?* par l'abbé TH. COCHARD. Orléans, Herluison, 1891, in-8 de 61 p. — 38. *La Mémoire de Jeanne d'Arc à Orléans. Portraits. Panégyriques. Complaintes*, par le même. Orléans, Herluison, 1892, in-8 de 32 p. — 39. *Un Monument inconnu élevé à Jeanne d'Arc par la ville d'Orléans*, par L. JARRY. Orléans, Herluison, 1893, in-8 de 24 p. (Extrait des *Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*). — 40. *Inauguration d'une croix commémorative du passage et du séjour de Jeanne d'Arc à Chécy (24 avril 1892)*. Notice par M. BOUCHER DE MOLANDON. Orléans, Herluison, 1892, in-8 de 7 p. (Extrait des *Bulletins de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, 2e trim. 1892, n° 148). — 41. *La Jeanne d'Arc de Foyatier. Histoire du monument. Procès qu'il ressita. Drame lyrique composé pour son inauguration et lettres de Louis Lacombe sur le drame*, par JULES LOISELEUR. Orléans, Herluison, 1892, in-8 de VII-154 p. — 42. *Jeanne d'Arc*, par ANDRÉ THEVET. (Extrait de ses *Vrais portraits et vies des hommes illustres* (*1584*), avec une note sur les armes de la Pucelle, par PIERRE LANÉRY D'ARC. Orléans, Herluison, 1890, gr. in-8 de 41 p. — 43. *Jeanne d'Arc en Angleterre*, par FÉLIX RAIBE. Paris, Savine, 1891, in-12 de VIII-376 p., 3 fr. 50. — 44. *Jeanne d'Arc au théâtre, 1439-1890*, par le comte de PUYMAIGRE. Paris, Savine, 1890, in-12 de II-115 p., 2 fr. — 45. *Le Mystère du siège d'Orléans*, par ADOLPHE D'AVRIL. Paris, 8, rue François Ier, 1894, in-16 de 128 p., 6 fr. 40 (Nouvelle Bibliothèque bleue). — 46. *Jeanne d'Arc*, drame par JOSEPH FABRE. Paris, Dentu, 1890, in-12 de 192 p., 2 fr. — 47. *Jehanne d'Arc*, chronique rimée, par le baron FRANÇOIS DE BARGHON DE FORT-RION. Préface du vicomte OSCAR DE POLI. Paris, Conseil héraldique de France, 1890, in-16 de LXVIII-278 p., 4 fr. 50. — 48. *Jeanne Darc*, poème héroïépique en douze chants, par F.-P. POLYDORE (de Ribérac, Dordogne). Issoudun, imp. Motte, in-12 de 98 p., 3 fr.

Il ne peut être question de passer ici en revue tous les ouvrages relatifs à Jeanne d'Arc publiés dans ces dernières années. Nous nous bornerons à faire connaître à nos lecteurs ceux dont nous avons pu prendre connaissance et qui nous ont paru mériter, à divers titres, de leur être signalés.

1 et 2. — Il est naturel de commencer ce compte rendu par l'ouvrage où les personnes qui désireraient être renseignées sur l'ensemble des publications relatives à Jeanne d'Arc trouveront le mieux à se satisfaire. La *Bibliographie raisonnée et analytique*, dans laquelle M. Pierre Lanéry d'Arc, reprenant et développant l'essai publié par lui en 1888, a rédigé le « Catalogue méthodique, descriptif et critique des principales études historiques, littéraires et artistiques consacrées à la Pucelle d'Orléans depuis le XVe siècle jusqu'à nos jours, » représente pour l'auteur une grosse dépense de temps, et, ajoutons-le, d'argent, et sera d'une incontestable, presque indispensable utilité à tous ceux qui désormais auront à s'occuper de Jeanne d'Arc. Ce vaste répertoire est divisé en deux parties : *Jeanne d'Arc dans l'histoire; — Jeanne d'Arc dans la poésie, dans la musique et au théâtre.* La première partie est elle-même divisée en deux sections : I. Histoires générales. II. Monographies. — Dans cette seconde section sont comprises les publications relatives aux œuvres d'art consacrées à la Pucelle. — Il ne nous est pas possible de nous étendre davantage en ce moment sur cet ouvrage, dont on voit assez l'intérêt, ni surtout d'en faire, au point de vue de la bibliographie savante.

l'examen critique, qui sans doute appellerait un certain nombre de remarques et de réserves. Nous passons donc immédiatement à une autre publication de M. Lanéry d'Arc, dont l'importance pour l'histoire de la Pucelle est peut-être plus grande encore, si l'on songe que le trait caractéristique de cette incomparable histoire est d'être fondée sur des documents dont l'autorité historique est appuyée de la plus inébranlable façon sur leur authenticité légale, juridique et canonique. Notre illustre et regretté maître, Jules Quicherat, dont le recueil de textes relatifs à Jeanne, bien connu sous le nom de *Procès de condamnation et de réhabilitation*, est peut-être demeuré le meilleur titre de gloire, avait à tort éliminé de cette publication la plupart des mémoires des théologiens et des canonistes consultés ou appelés à se prononcer au sujet de la Pucelle, soit durant les préliminaires, soit au cours même du procès de réhabilitation. Ce sont ces textes qui ont été réunis par M. Lanéry d'Arc dans le volume intitulé : *Mémoires et consultations en faveur de Jeanne d'Arc*. Le plus grand nombre étaient encore inédits et renfermés dans des manuscrits d'une lecture et d'une intelligence difficiles, aujourd'hui surtout où la terminologie scolastique n'est plus connue que d'un très petit nombre de personnes, quoique l'importance en soit capitale pour l'étude du moyen âge. C'est ce qui explique, sans l'excuser tout à fait, l'imperfection de l'édition des textes dont il s'agit donnée par M. Lanéry d'Arc, dont le zèle et l'activité vraiment remarquables voudront, nous l'espérons et le souhaitons cordialement, se fortifier de jour en jour davantage par l'étude et par la pratique d'une méthode plus patiemment et plus rigoureusement scientifique.

3. — L'un des textes enfin donnés au public dans le recueil dont nous venons de parler, le plus important de tous, la *Recollectio* ou récapitulation de toutes les questions de droit et de fait soulevées par le premier procès et nécessaires à élucider pour la réhabilitation de Jeanne d'Arc, ce magistral traité du dominicain Jean Bréhal, grand inquisiteur de France, et l'un des juges du second procès, a été l'objet d'une édition nouvelle, exactement revue sur l'original manuscrit, enrichie de notes et d'éclaircissements de toute nature et en particulier de vérifications et de renvois bibliographiques d'une admirable précision. Les auteurs de ce beau travail, les RR. PP. Belon et Balme, des Frères Prêcheurs, ne s'en sont pas contentés. Ils y ont joint une étude historique sur Jean Bréhal et sur la grande œuvre de réparation dans laquelle il eut la part principale et décisive, qui fait le plus grand honneur à leur érudition et à leur méthode. Nous considérons cet ouvrage comme l'un des meilleurs livres relatifs à Jeanne d'Arc qui ait paru depuis longtemps.

4 et 5. — La Compagnie de Jésus, qui a déjà fortement contribué à la défense, à la glorification de la Pucelle, lui a récemment produit un nouveau et fougueux champion dans la personne du R. P. Ayroles. Mû par un zèle

d'ailleurs tout spontané, ce docte et fervent religieux a résolu de consacrer les dernières années d'une carrière qui, nous l'espérons, se prolongera longtemps encore, à une œuvre qu'il ne pense pas pouvoir accomplir à moins de cinq forts volumes du format in-quarto. Voici comment il en a défini lui-même le but et le caractère : « Mettre quiconque n'est pas sans quelque culture intellectuelle en état de voir, d'étudier dans son ensemble et dans ses détails semblable existence (celle de l'héroïque vierge), la produire dans tout son jour en faisant connaître les temps, les lieux dans lesquels elle s'est manifestée, aborder les questions de quelque intérêt qu'elle fait naître, et en donner la solution qui semblera la mieux fondée; mettre en regard ce qu'il plaît au naturalisme d'imaginer sous le titre d'histoire de Jeanne d'Arc, en montrer la fausseté au point de vue des faits, l'incohérence, les contradictions au point de vue de la raison, faire juger par ce spécimen sa méthode historique, c'est le but des volumes en voie de publication sous le titre commun de *la Vraie Jeanne d'Arc*. Chacun de ces volumes formera un tout, parce qu'il présentera une des phases si pleines de contrastes de l'astre merveilleux. » — Des cinq volumes en préparation deux ont déjà vu le jour. Le premier a pour sujet : *La Pucelle devant l'Église de son temps*. L'auteur, dans son *Introduction*, en a ainsi analysé le contenu : « Les mémoires composés pour la réhabilitation forment le plus riche fonds du présent volume.... Faire connaître les auteurs et leurs traités, c'est le premier livre de cet ouvrage.... Le second livre est consacré aux pseudo-théologiens bourreaux de Jeanne. Il expose ce qu'ils furent dans l'Église et dans l'État, comment ils procédèrent vis-à-vis de la libératrice.... Les quatre livres qui suivent sont consacrés à la réhabilitation. Le troisième fait connaître les débats, les premiers ouvriers, les premiers travaux; le quatrième est réservé aux mémoires de quelques évêques justement célèbres, que l'on trouve dans l'instrument du procès de réhabilitation; le cinquième, à la récapitulation que fit Bréhal des nombreuses consultations écrites ou orales qu'il avait pour la plupart provoquées. Le sixième présente l'histoire du procès de réhabilitation ; il dit ce que furent les délégués de Calixte III, leurs travaux, le sommaire de la procédure ; il relate la sentence et tire pour l'histoire de Jeanne quelques conclusions qui semblent acquises par les travaux précédents. » — On ferait tort aux mérites du R. P. Ayroles si l'on ne remarquait que ce premier volume était achevé, quoique non encore publié, quand parut le recueil précité : *Mémoires et consultations* de M. Lanéry d'Arc. Ajoutons que les RR PP. Belon et Balme reconnaissent, dans les notes de leur ouvrage, avoir tiré excellent profit du livre du docte jésuite. — Le second volume du R. P. Ayroles, tout récemment publié, a pour sujet : *La Paysanne et l'inspirée d'après ses aveux, les témoins oculaires et la libre pensée*. Il est divisé en cinq livres dont voici les titres, qui en feront connaître le contenu et le ca-

ractère : I. La Chrétienté, la France et la Lorraine durant les années obscures de la Pucelle. II. La Paysanne et l'inspirée d'après ses aveux. III. La Paysanne et l'inspirée d'après les témoins oculaires. IV. Pièces complémentaires; Éclaircissements. V. La Paysanne et l'inspirée travestie par la libre pensée. VI. Étude critique de *Jeanne d'Arc à Domremy* par M. Siméon Luce. VII. Pièces justificatives. — Si nous procédions à un examen critique de ce qui a déjà paru du vaste ouvrage du R. P. Ayroles, nous aurions, disons-le, le droit et le devoir de présenter à son auteur plusieurs sérieuses observations, soit au point de vue historique, soit au point de vue littéraire. Mais nous nous bornerons, pour aujourd'hui, à énoncer notre impression générale. Nous ne sommes point, nous l'avouons, convaincu que l'œuvre dont il s'agit, abolissant tout ce qui l'a précédée, s'impose avec une autorité quasi obligatoire aux historiens futurs, comme l'unique source où ils devront désormais puiser leurs informations sur l'héroïque vierge. Nous ne croyons pas que le R. P. Ayroles ait été, comme il ne paraît pas éloigné, dans son ardeur un peu naïve, de le proclamer lui-même, le premier, le seul à discerner les traits exacts, la pure et sublime physionomie de la « vraie Jeanne d'Arc. » Mais nous estimons que ses travaux, très dignes d'estime par le zèle qui les inspire, par le labeur dont ils portent la marque, par les renseignements, les indications, les rectifications, les réflexions, les aperçus qu'ils nous apportent, ont contribué et contribueront d'une façon notable à mettre les traits surnaturels de la « fille de Dieu, » de la « fille au grand cœur, » en plus vive et plus abondante lumière. Nous n'hésitons donc pas, toutes réserves faites, à les recommander sincèrement à nos lecteurs.

6 et 7. — L'étude et la vulgarisation des « sources » de l'histoire de Jeanne d'Arc prend, comme on le voit, une place de jour en jour plus considérable à côté des travaux appliqués directement aux « faits » mêmes de cette histoire. La première de ces sources, le procès de condamnation, a été l'objet de plusieurs ouvrages destinés à en mettre le texte à la portée des personnes hors d'état de le lire dans sa teneur originale. Après les traductions de MM. Vallet de Viriville, O'Reilly et Joseph Fabre, MM. Léo Taxil et Paul Fesch en ont publié sous ce titre : *Le Martyre de Jeanne d'Arc*, une version française nouvelle et plus complète avec des notes empruntées au procès de réhabilitation, aux autres documents contemporains et aux historiens modernes. Cette publication nous paraît d'une utilité réelle, bien qu'il ne faille pas accepter sans contrôle toutes les assertions des éditeurs, notamment dans l'avant-propos et dans l'introduction. — M. André du Bois de la Villerabel a mis au jour un manuscrit conservé dans la bibliothèque de l'Université de Bologne, à laquelle il a été légué par le pape Benoît XIV. Le contenu est une sorte de compilation, de recueil abrégé sur la Pucelle, fait à la fin du

xve ou au commencement du xvie siècle, et dont la partie la plus intéressante consiste dans la reproduction de l'enquête ouverte à Rouen par Guillaume Bouillé en 1450, et déjà publiée par Quicherat, mais d'après une autre source.

8 et 9. — Les récits historiques et biographiques vont naturellement en se multipliant. Chaque éditeur veut avoir sa *Jeanne d'Arc*, ne fût-ce que pour servir de texte ou de prétexte à une illustration plus ou moins bien conçue. *Le Livre d'or français.* (?) *La Mission de Jeanne d'Arc*, pour lequel la plume de M. Frédéric Godefroy a été associée au crayon de Claudius Ciappori-Pache, a été honoré d'un prix Monthyon par l'Académie française. L'auteur l'a conçu et divisé de la façon suivante : I. Introduction. II. Naissance de Jeanne d'Arc. III. Vocation de Jeanne d'Arc. IV. Voyage de Jeanne d'Arc, ses étapes. V. Tours et Blois, Orléans. VI. Entrée à Orléans, délivrance de la ville. VII. L'Action de grâces. VIII. Campagne de la Loire. IX. Le Sacre du Roi. X. Campagne de Paris, retour du Roi sur la Loire. XI. Siège de Compiègne, prise de la Pucelle. XII. Le Procès. XIII. Le Martyre. XIV. Apothéose : Procès de réhabilitation. Jeanne d'Arc dans la postérité. XV. Jeanne d'Arc devant le Pape. XVI. Conclusion. XVII. Appendices. — Cet ouvrage porte toutes les marques d'une pure entreprise de librairie, c'est-à-dire d'une compilation un peu trop précipitée. Nous avons trouvé dans les derniers chapitres quelques renseignements utiles, mais, considéré dans son ensemble, nous doutons qu'il ajoute beaucoup à la renommée de son auteur, justement estimé pour ses travaux sur l'histoire de notre littérature, et en particulier pour son très précieux *Dictionnaire de l'ancienne langue française.* — Le volume de Mme la comtesse Armand de Chabannes : *La Vierge lorraine Jeanne d'Arc, son histoire au point de vue de l'héroïsme, de la sainteté et du martyre*, qui s'adresse surtout à la jeunesse catholique, a été composé avec plus de soin. Il est partagé en trois parties : *La Victorieuse* (I. La Bergère. II. L'Inspirée. III. L'Envoyée de Dieu. IV. La Voyante. V. La Débora chrétienne. VI. La Pucelle d'Orléans. VII. La Victorieuse. VIII. L'Ange du sacre de Reims). — *La Victime* (I. La Délaissée. II. La Victime. III. La Captive. IV. La Prisonnière). — *La Martyre* (I. Avant le procès. II. Procès d'office. III. Interrogatoires dans la prison. IV. Procès ordinaire. V. Les Consultations. VI. Scène de l'abjuration. VII. Cause de relapse. VIII. La Martyre. IX. La Glorifiée). L'auteur a largement mis à profit les écrits de ses devanciers, en signalant toujours loyalement ses emprunts, mais sans les fondre assez dans la trame de son propre style. Elle a surtout employé et cité, avec quelque surabondance, les principaux panégyriques de la Pucelle. De là sans doute le ton un peu trop oratoire et lyrique de son livre, écrit d'ailleurs avec un vif et profond sentiment, non seulement de foi, mais de ferveur vraiment chrétienne.

10, 11 et 12. — L'inspiration dirigeante devient tout autre dans le livre de M. Charles Lemire : *Jeanne d'Arc et le sentiment national.* Ce n'est pas que cet écrivain « auteur, comme nous l'apprend le titre, d'ouvrages couronnés et adoptés par les ministères et les établissements d'instruction publique, » soit un ennemi de la religion ni de l'Église. Bien loin de là. Il les estime; il leur concède même libéralement le droit de revendiquer et d'honorer la Pucelle. Mais, pour lui, il est et surtout il tient à paraître « neutre. » Son livre, destiné plus particulièrement à la jeunesse des écoles « laïques, » a pour but principal de contribuer à l'établissement, selon les vues de M. Joseph Fabre, d'une fête annuelle, ayant le caractère d'un culte national de Jeanne d'Arc, et même il se termine par le « projet du programme de la fête. » Le sentiment patriotique nous y a paru vif et sincère. L'auteur, malheureusement, n'a pas eu le courage d'aborder de front la question du surnaturel ; il l'écarte d'une main timide et un peu honteuse de son propre effroi : « C'est en saint Michel qu'elle *voulut voir* le premier des protecteurs de son pays et à lui qu'elle *attribua* les premières inspirations de ses projets de délivrance. La vocation *devenait* pour elle une mission divine.... C'est là une *évolution psychologique* que les temps, le milieu et le caractère de l'inspirée peuvent suffisamment expliquer. Les images qu'une *idée forte et fixe*, conçue dans la veille, provoque dans le rêve, ne persistent-elles pas à se représenter à nos yeux éveillés, avec lucidité, même lorsque nous avons repris pleine possession de nos facultés physiques et intellectuelles? » Quelle profondeur! Voilà sans doute, voilà comment il faut penser et parler, pour être digne d'obtenir l'honneur et les avantages de l'adoption « par les ministères et les établissements d'instruction publique. » — C'est aussi une *Jeanne Darc*, mais sans apostrophe, tout spécialement *patriotique* et *laïque*, que nous offre, dans une « Bibliothèque d'éducation nationale, » M. Paul Corbani. L'auteur écarte doucement le surnaturel, mais sans autre explication « psychologique » que celle-ci : « La jeune fille, *les yeux voilés par la rêverie, crut voir* une grande clarté descendre du ciel ; elle *pensa* que les voix qui *partaient de son cœur et résonnaient en son esprit* venaient du ciel. » Les yeux de M. Corbani, sans doute « voilés par la rêverie, » ont fait quelques découvertes assez singulières. Il nous apprend, par exemple, que l'enchanteur Merlin était « un de ces devins populaires en qui le peuple des campagnes a toujours eu grande confiance. » — Il affuble hardiment Jeanne d'Arc du bonnet rouge. « Tant que dura le prestige de cette royauté qu'elle avait sauvée à Orléans et à Reims, son souvenir resta oublié ou méconnu.... C'est la Révolution, avec ses grands héros, Kléber, Hoche et Marceau, qui a vraiment ressuscité Jeanne Darc (sans apostrophe) et créé pour elle un nouveau culte national. » — A défaut de zèle patriotique et révolutionnaire, le livre posthume de M. Henri Blaze

de Bury sur *Jeanne d'Arc* affichait, avant son apparition, un haut caractère philosophique et littéraire. Les couronnes académiques semblaient d'avance tendues vers lui. Depuis son apparition, hélas ! tout le monde, y compris les amis de l'auteur, est généralement tombé d'accord que c'était un livre mort-né.

13 et 14. — Les trois ouvrages qui précèdent sont l'œuvre d'admirateurs sincères, quoique incomplets ou même égarés, de Jeanne d'Arc. L'extravagante élucubration de M. Richard Mahrenholtz : *Jeanne d'Arc dans l'histoire, la légende, la poésie, d'après une nouvelle investigation*, est l'ouvrage d'un ennemi de la Pucelle. C'est un curieux et triste spécimen de passion germanique. Nous nous gardons bien d'ailleurs de rendre la nation et la science allemandes, dans leur ensemble, solidaires de la haine folle et bouffonne, en dépit de son pédantisme transcendant, de ce disciple de Voltaire et de Hegel. Sa « nouvelle investigation » l'a conduit, selon les principes tout kantiens d'un subjectivisme effréné, à des résultats vraiment fantastiques. La famille de Jeanne d'Arc avait été nourrie, selon lui, dans des sentiments « anticléricaux » (p. 27, 28). Charles VII s'est servi de Jeanne sans croire à sa mission (p. 39). La Trémoille avait raison contre la Pucelle, dont la perte, causée par son manque de mesure, fut un bonheur pour la France (p. 46). Jeanne n'avait aucune qualité stratégique. Les succès obtenus l'ont été sans elle et même malgré elle (p. 46, 50). Orléans n'a jamais été sérieusement menacé. Le seul danger couru par ses habitants venait de l'égoïsme des ecclésiastiques renfermés dans ses murs et qui étaient pressés de quitter la ville assiégée pour manger et boire tout leur soûl (p. 48, 49). La victoire de Patay ne fut obtenue que grâce à une demi-trahison de Falstolf (p. 64). La marche sur Reims fut une faute politique (p. 66). On a eu tort de comparer Philippe le Bon livrant la Pucelle aux Anglais, à Pilate, qui d'ailleurs lui-même ne pouvait guère agir autrement qu'il n'a fait (p. 80). L'opiniâtreté exagérée de Jeanne d'Arc et son manque de sincérité (p. 95) ont plus contribué à sa condamnation que la passion de ses juges, à qui elle aurait dû tenir compte de leurs efforts pour la sauver (p. 96). Son orgueil la déifiait à ses propres yeux (p. 97). Sa rechute après son abjuration prouve bien la faiblesse et l'inconstance de son caractère (p. 97). Jeanne, en somme, selon la « nouvelle investigation » de M. Mahrenholtz, fut « une fille rusée, exaltée jusqu'à l'indélicatesse, animée d'un fanatisme peu convenable chez une femme, et non pas une sainte, même en la jugeant selon la mesure commune et relative de l'humanité » (p. 97). — Si maintenant on désire connaître la raison déterminante de cette passion paradoxale et grotesque, elle n'est pas difficile à découvrir. C'est que M. Mahrenholtz a voulu vigoureusement réagir contre les publicistes qui, selon lui, auraient choisi Jeanne d'Arc pour en faire « l'instrument des tracasseries ultramontaines et françaises

contre l'Allemagne protestante » (p. 52). — Nous ne l'avouons pas sans peine, il a paru dans notre pays un ouvrage sur Jeanne d'Arc, non pas, Dieu merci, empreint de la même haine, mais plus extravagant encore peut-être que celui dont nous venons de parler. C'est celui de M. Ernest Lesigne : *La Fin d'une légende. Vie de Jeanne Darc de 1409 à 1440.* Ce livre d'ailleurs nous représente, comme on dit aujourd'hui, un curieux « état d'âme. » C'est un cas significatif d'aberration « positiviste. » Décidé, selon les principes de sa secte, à éliminer à tout prix le surnaturel de l'histoire, l'auteur n'a pas cru pouvoir mieux faire, en ce qui concerne Jeanne d'Arc, que de tenter un grand effort pour se persuader à lui-même et pour persuader au public que « le rôle réel de Jeanne ne correspond nullement à ce que l'ignorance et l'imagination sont peu à peu arrivées à ériger en une sorte d'acte de foi. » S'aidant de l'épisode, aujourd'hui très suffisamment tiré au clair pour tous les bons esprits, de la fausse Pucelle, Jeanne des Armoises, et brouillant avec une intrépidité aveugle dans sa « mentalité » troublée par la philosophie d'Auguste Comte, toutes les notions, tous les textes, M. Lesigne soutient sans broncher que Jeanne d'Arc n'a nullement été mise à mort par les Anglais, qui se contentèrent de la retenir quelque temps en prison. Elle en sortit après la mort de Bedford, se maria et, après s'être montrée çà et là, finit tranquillement sa carrière comme tout le monde. « Astre de passage au ciel de l'histoire, ayant brillé, par intermittences, d'un éclat secondaire mais sans tache, elle était rentrée dans le monde obscur de la vie privée, ne cessant pas d'être, mais cessant d'être en vue. » Telle est la thèse que l'auteur développait hier encore à un journaliste qui avait pris la peine de l'interroger au sujet des fêtes projetées en l'honneur de l'héroïque vierge (Voyez le *Petit Méridional* de Montpellier, numéro du samedi 21 avril 1894). La sincérité de M. Lesigne ne nous paraît pas douteuse. Le jour où ses yeux seront dessillés, le « positivisme » passera dans son âme un mauvais quart d'heure. Espérons qu'il y verra en ce moment apparaître dans la même vérité naturelle et surnaturelle et le bûcher de Jeanne d'Arc et la croix de Jésus-Christ. — Il faut ajouter, pour être juste, que la thèse de M. Lesigne, bien qu'inspirée par les principes de la philosophie dite « positive, » s'écarte en fait sensiblement de l'opinion professée sur Jeanne d'Arc par Auguste Comte et ses plus fidèles disciples. Ceux-ci font, en effet, le plus grand cas de la Pucelle, et leur maître voulait même lui accorder une place dans le culte de sa singulière « religion de l'humanité. » Nous renvoyons sur ce point au livre si intéressant du R. P. Gruber : *Le Positivisme depuis Comte jusqu'à nos jours*, traduction de M. l'abbé Mazoyer (p. 144, 145).

15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26 et 27. — On s'est, depuis quelque temps, avisé, non sans raison, qu'après tant de récits et de biographies, le véritable moyen de découvrir et d'apporter sur Jeanne

d'Arc de nouvelles lumières, c'était d'étudier à part tel ou tel trait spécial de son caractère, de son milieu, de sa mission, de sa carrière. M. Paul Marin, capitaine d'artillerie, s'est proposé la tâche d'élucider d'une façon particulière, à l'aide de ses connaissances techniques, la valeur des opérations militaires de l'héroïque vierge considérées au point de vue de la tactique et de la stratégie. Il a cru devoir commencer par l'étude de sa dernière campagne, celle où elle fut faite prisonnière par les Bourguignons sous Compiègne, et il n'y a pas consacré moins de quatre volumes, où il a mêlé, à la vérité, beaucoup de digressions de natures diverses, étrangères à son sujet propre, et pour lesquelles sa compétence devait naturellement paraître moins incontestable. Si la bienveillance avec laquelle l'ouvrage de M. Paul Marin avait d'abord été accueilli par le public et par la critique a semblé depuis se relâcher, l'auteur, croyons-nous, doit surtout s'en prendre à son parti pris, vraiment trop opiniâtre, de s'affranchir des règles et des procédés habituels de la composition scientifique et littéraire, lesquels, bien loin de gêner les facultés ingénieuses et la fécondité naturelle de son esprit, les auraient, au contraire, utilement guidées et contenues. — La vieille querelle, selon nous un peu vaine, entre la Lorraine et la Champagne au sujet de la « nationalité » provinciale de l'héroïque vierge, a été reprise avec un grand luxe de développements historiques par M. l'abbé Étienne Georges dans son ouvrage sur *Jeanne d'Arc considérée au point de vue franco-champenois*. Voici les sujets traités dans les quatorze chapitres dont ce livre se compose : I. État de la Champagne au temps de la famille de Jeanne d'Arc. II. La Champagne considérée comme la patrie provinciale des ancêtres de Jeanne d'Arc. III. Ceffonds, village situé sur un affluent de la Voire, près de Montiérender, lieu présumé de la naissance du père de Jeanne d'Arc. IV. Affinités des parents de la mère de Jeanne d'Arc avec le Perthois, région naturelle de la Champagne. V. Développement de l'enfance et de l'adolescence de Jeanne d'Arc dans un milieu franco-champenois, en face de la réaction de ce milieu contre la Lorraine restée féodale et devenue anglo-bourguignonne. VI. Préliminaires de la mission de Jeanne d'Arc dans la châtellenie de Vaucouleurs, prolongement du Bassigny champenois. VII. L'Esprit des croisades, né au sein de la Champagne chevaleresque, reproduit dans la manière de combattre de Jeanne d'Arc. VIII. La Champagne, théâtre de la marche triomphale de Jeanne d'Arc vers Reims, après la délivrance d'Orléans. IX. Couronnement de la mission de Jeanne d'Arc à Reims, métropole de la Champagne septentrionale. X. La Champagne, berceau de la langue d'oïl, langue française par excellence, spirituellement parlée par Jeanne d'Arc devant ses juges, à Poitiers et à Rouen. XI. Le Caractère franco-champenois personnifié dans l'attitude et le langage de Jeanne d'Arc pendant le jugement, la condamnation et le supplice de cette héroïne.

XII. Esquisse des événements accomplis en Champagne depuis la capture de Jeanne d'Arc, en 1430, jusqu'à la complète expulsion des Anglais en 1453. XIII. Généreuse initiative de la Champagne septentrionale dans le procès de réhabilitation de Jeanne d'Arc. XIV. Récapitulation des principaux arguments relatifs à la patrie provinciale de Jeanne d'Arc. Le volume de M. l'abbé Georges contient nombre de renseignements et d'indications intéressantes. Il est écrit avec animation et avec verve. Mais, entre autres observations que l'on pourrait présenter au respectable écrivain, il est permis de regretter qu'il ait subi d'une façon un peu trop docile l'influence de la *Jeanne d'Arc à Domremy* du regretté Siméon Luce, livre assurément fort remarquable, mais, à notre avis, un peu surfait, en raison de la haute situation scientifique justement acquise à son auteur par ses travaux précédents, et qui renferme plusieurs vues et appréciations très contestables. — C'est comme préliminaire à un ouvrage conçu dans un sens opposé à celui de M. l'abbé Georges que M. le comte de Pange a publié son intéressant opuscule sur *le Patriotisme français en Lorraine antérieurement à Jeanne d'Arc.* — M. J.-Ch. Chapellier conclut aussi à la nationalité lorraine de la Pucelle dans son travail trop peu connu : *Étude historique et géographique sur Domremy*, que nous sommes heureux de signaler à nos lecteurs. — M. G. de Braux, dans *Jeanne d'Arc à Saint-Nicolas*, et M. Léon Mougenot, dans *Jeanne d'Arc à Nancy et la Chronique de Lorraine*, ont étudié de près les premiers pas de la Pucelle dans sa carrière militante. — MM. Lucien Jeny et P. Lanéry d'Arc ont consacré aux divers séjours de *Jeanne d'Arc en Berry* et aux épisodes qui s'y rattachent, ainsi qu'à l'ancienne fête célébrée à Bourges en l'honneur de la Pucelle, un volume en treize chapitres, qui a obtenu promptement l'avantage d'une seconde édition, dont les auteurs ont profité pour mettre au jour de nouveaux détails. — « Quelles ont été les relations de Jeanne avec la Flandre, le Hainaut et le Cambrésis, pendant les deux années de sa vie publique ? Quelles furent les circonstances de sa captivité dans notre pays? Quelle opinion eurent d'elle les historiens et les chroniqueurs de nos provinces durant ses campagnes, avant son supplice et après sa mort ? » Tels sont les points traités par M. l'abbé L. Salembier dans sa brochure : *Jeanne d'Arc et la région du Nord.* — Mlle Amicie de Foulques de Villaret, avec l'érudition précise et solide qui caractérisait tous ses travaux, a restitué d'après des documents inédits, la personnalité quelque peu défigurée du page de la Pucelle, *Louis de Coutes*, improprement nommé *Louis de Contes* par Quicherat et, à sa suite, par tous les historiens. — Le vénéré et regretté M. Boucher de Molandon s'est attaché à mettre en meilleure lumière la figure et la famille de *Jacques Boucher, sieur de Guilleville et de Mézières*, l'hôte de Jeanne d'Arc à Orléans. Il a examiné de près les questions relatives à la descendance de

Pierre du Lis, troisième frère de la Pucelle. Il a rappelé au jour *Un Oncle de Jeanne d'Arc depuis quatre siècles oublié, Mangin de Vouthon*, qui était venu avec sa famille établir sa résidence en Orléanais. — L'opuscule de M. L. de Kerval, du tiers ordre de Saint-François : *Jeanne d'Arc et les franciscains*, a pour objet de faire ressortir les liens intimes qui, selon l'auteur, rattacheraient Jeanne à la famille religieuse du patriarche d'Assise. Nous craignons que le zèle du pieux écrivain n'ait trop facilement transformé des conjectures en certitudes.

28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35 et 36. — Le point capital pour bien connaître et bien apprécier Jeanne d'Arc, c'est le sentiment qu'on adopte sur ses rapports avec l'Église catholique et avec le monde surnaturel, c'est l'opinion raisonnée que l'on s'est faite sur son orthodoxie et sur la réalité objective de ses voix et de ses visions. Le mémoire de M. Jules Doinel : *Jeanne d'Arc telle qu'elle est*, couronné en 1890 par la Société archéologique et historique de l'Orléanais, est consacré à un examen critique de ce double problème, étudié sur les textes les plus authentiques. C'est un ouvrage excellent. Sauf deux ou trois arguments dont on pourrait contester la valeur, et une note trop vive de discussion (p. 51), nous ne pouvons qu'applaudir à ce courageux et sage écrit. De vieux souvenirs de jeunesse nous rendent particulièrement agréable le devoir de déclarer que, quelle que puisse avoir été l'attitude de l'auteur en d'autres circonstances, l'étude dont il s'agit est non seulement un bon ouvrage, mais encore une bonne action. — M. l'abbé Hatte, du diocèse de Blois, pour réfuter les objections de la critique libre penseuse contre *les Apparitions et la mission divine de Jeanne d'Arc*, s'est plus particulièrement attaché à une discussion détaillée de la brochure de M. Vergnaud-Romagnési, intitulée : *Examen philosophique et impartial des apparitions*, etc., où l'auteur soutient que la Pucelle n'a pas eu, en réalité, de conseils et de guides surnaturels « et résume très bien, sous une forme polie, toutes les idées du rationalisme sur ce sujet. » — M. le capitaine Paul Marin a aussi défendu l'existence effective et objective des visions de l'héroïque vierge dans une conférence faite à Gênes sur *la Mission de Jeanne Darc* (l'auteur a cru devoir adopter cette orthographe), mais il s'est engagé dans une voie périlleuse en invoquant surtout à l'appui de sa thèse des expériences du spiritisme et de la magie contemporaine. — La vocation divine, les dons et les faveurs célestes dont Jeanne a été l'objet, ne font plus de doute aujourd'hui pour les écrivains ecclésiastiques qui, d'une voix pour ainsi dire unanime, concluent à sa sainteté. Dans son opuscule : *Pourquoi la France catholique demande à l'Église romaine la canonisation de Jeanne d'Arc*, M. l'abbé Mourot expose en quatre chapitres : I. l'Éminent degré de la sainteté de Jeanne d'Arc ; II. Les Prophéties et les miracles de Jeanne d'Arc ; III. La Renommée publique de la sainteté de Jeanne d'Arc ;

IV. L'Opportunité de la canonisation de Jeanne d'Arc. Le même écrivain a rédigé, au profit de la basilique en construction à Domremy, une notice de propagande : *Jeanne d'Arc, la vierge de Domremy, d'après ses meilleurs panégyristes.* Le dernier chapitre est consacré à faire connaître et à recommander l'œuvre de foi et de prière fondée par les derniers évêques de Saint-Dié auprès du berceau de la Pucelle. — M. l'abbé Le Nordez a choisi pour textes d'exhortations de morale et de piété chrétiennes à l'usage des dames, un certain nombre de paroles de Jeanne d'Arc, un peu arbitrairement fixées au chiffre de soixante-dix. Nous relevons dans la préface cette observation très juste : « Essentiellement Française par le cœur, Jeanne ne l'était pas moins par l'esprit.... Son discours fourmille de saillies pénétrantes, concises et concluantes comme un dicton populaire. » — M. l'abbé Mouchard a voulu donner au panégyrique prononcé par lui, le jeudi 8 mai 1890, dans la cathédrale d'Orléans, un caractère bien marqué d'œuvre historique qu'il a encore accentué dans l'édition illustrée de son discours dédiée « à la jeunesse chrétienne. » Celle-ci trouvera dans cette belle narration oratoire instruction, édification, noble jouissance intellectuelle. — Le panégyrique prononcé dans la même cathédrale, le vendredi 8 mai 1891, par M. l'abbé Joseph Lémann, a un caractère plutôt poétique. L'éminent orateur y a évoqué la radieuse figure de la vierge libératrice restaurant l'unité française par la *vertu*, par la *victoire*, par le *sacre* et par l'*holocauste*. — Dans une conférence faite à Lyon, le R. P. Belon, des Frères prêcheurs, l'un des auteurs du bel ouvrage sur *Jean Bréhal*, signalé et loué ci-dessus, a retracé avec précision, avec éloquence, avec une émotion indignée, *le Martyre de Jeanne d'Arc.*

37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47 et 48. — La vie posthume de l'héroïque vierge à travers les siècles, c'est-à-dire les manifestations diverses de la postérité à son égard et les œuvres composées à son sujet, ont déjà donné lieu à toute une littérature, qui n'est pas près de voir sa fin. La question que s'est posée M. le chanoine Cochard, d'Orléans, cher aux amis de Jeanne pour la part qu'il a prise aux préliminaires diocésains de la cause de béatification : *Existe-t-il des reliques de Jeanne d'Arc?* a donné lieu de sa part à un sérieux et curieux mémoire ainsi divisé : I. Le Corps de Jeanne d'Arc. II. Costumes de Jeanne d'Arc. III. Objets divers ayant été en contact avec Jeanne d'Arc. Ses conclusions sont à peu près négatives, mais avec quelques réserves de doute et d'espérance. Le pieux et docte chanoine a aussi consacré un intéressant opuscule à *la Mémoire de Jeanne d'Arc à Orléans* : I. Jeanne d'Arc représentée; sculpture, peinture, gravure. II. Jeanne d'Arc à Orléans; panégyriques et panégyristes. III. Jeanne d'Arc chantée; complaintes orléanaises et autres. — On trouve d'utiles renseignements sur l'iconographie de la Pucelle dans l'opuscule de M. L. Jarry : *Un Monument*

inconnu élevé à Jeanne d'Arc par la ville d'Orléans. — C'est au même sujet, mais d'un peu loin, et avec un intérêt surtout contemporain d'histoire locale et d'esthétique, que se rattache l'écrit de M. Jules Loiseleur : *La Jeanne d'Arc de Foyatier*, à la suite duquel l'auteur nous donne le texte du drame lyrique composé par lui pour l'inauguration de ce monument, drame dont Louis Lacombe fit la musique, mais dont la représentation fut empêchée par des difficultés d'ordre financier. — M. Boucher de Molandon a, par une courte notice, conservé la mémoire de la cérémonie d'*Inauguration d'une croix commémorative du passage et du séjour de Jeanne d'Arc à Chécy* (24 avril 1892). — On peut d'autant moins désapprouver l'idée qu'a eue M. Pierre Lanéry d'Arc, de réimprimer la notice sur Jeanne d'Arc, insérée en 1584 par André Thevet, historiographe et cosmographe du Roi, dans son ouvrage intitulé : *Les Vrais Portraits et vies des hommes illustres*, que l'éditeur a joint à cette réimpression une intéressante dissertation sur les armures et notamment sur les épées de Jeanne d'Arc, authentiques ou non, conservées ici ou là. — Malgré les réserves doctrinales dont nous avons le regret d'accompagner notre éloge, c'est véritablement un livre très instructif à plusieurs points de vue, que l'ouvrage de M. Félix Rabbe : *Jeanne d'Arc en Angleterre*, dans lequel l'auteur a repris et développé une esquisse sur le même sujet, antérieurement publiée par M. James Darmesteter. « Réunir en un faisceau, dit M. Rabbe, les hommages les plus saillants que l'histoire, la poésie ou le roman anglais ont rendus à la Pucelle ; faire plaider sa cause à travers les siècles par ses plus mortels ennemis, par ceux mêmes dont la rancune semblait devoir être éternelle ; montrer comment la sorcière de la légende anglaise est devenue, pour les Anglais, par la seule force de la vérité, la sainte, la divine Pucelle de l'histoire, tel est le but de ces études et leur justification. » L'ouvrage est partagé en six chapitres : I. Comment la légende anglaise se forma du vivant même de la Pucelle. II. La Légende anglaise dans les chroniques. III. La Légende anglaise au théâtre ; Le Premier Henry VI. IV. La Légende anglaise aux XVIIe et XVIIIe siècles. Premiers Essais de réhabilitation historique. V. La Légende anglaise transformée par la poésie : Coleridge et Southey. VI. Le Livre d'or de Jeanne d'Arc en Angleterre au XIXe siècle. — L'étude de M. le comte de Puymaigre : *Jeanne d'Arc au théâtre, 1439-1890*, est un travail tout à fait digne du talent et de la réputation de l'auteur, dont il est superflu de faire ici l'éloge. — M. le baron d'Avril a tenu à donner place dans sa *Nouvelle Bibliothèque bleue* à une petite adaptation du *Mystère du siège d'Orléans*. — M. Joseph Fabre, dont le zèle ardent et sincère pour la mémoire de Jeanne d'Arc est bien connu, a voulu joindre à ses publications historiques sur la Pucelle un drame, représenté depuis à l'Ambigu. Nous regrettons qu'il y ait mêlé trop d'ingrédients romanes-

ques et, par un anachronisme d'autant plus fâcheux qu'il est ici volontaire, fait mal à propos figurer, à côté de Jeanne, le personnage d'Agnès Sorel. — Avec une intrépidité bien digne d'un ancien zouave, M. le baron François de Barghon de Fort-Rion, qui a eu l'honneur de combattre pour la défense du Saint-Siège, n'a pas craint de composer et de livrer au public une « chronique rimée » sur « Jehanne d'Arc » en dix-huit chants et en six mille vers, qu'il a dédiée « à Madame la Comtesse de Paris. » Son compagnon d'armes et son ami, M. le vicomte Oscar de Poli, y a ajouté une longue préface historique et généalogique, dans laquelle il soutient, comme une hypothèse à la vérité, mais d'une probabilité, selon lui, touchant à la certitude, l'origine noble et chevaleresque de la Pucelle, dont, par des transitions assurément fort ingénieuses, il rattache la famille à celle des « puissants seigneurs d'Arc-sur-Tille. » C'est ainsi que Jeanne est devenue, un peu malgré elle, la cliente posthume du Conseil héraldique de France. — Après quelque hésitation, nous nous décidons à porter à la connaissance de nos lecteurs l'existence de *Jeanne Darc* (sans apostrophe), *poème héroï-épique en douze chants*, dont l'auteur, M. F.-P. Polydore (de Ribérac, Dordogne), inspecteur de première classe, en retraite, des chemins de fer de l'État et directeur de la « Cave universelle, » avertit le public, sur la couverture rouge de sa brochure, de s'adresser à lui « pour vins naturels de tous crus.... liqueurs de grandes marques.... vinaigres, » avec « prière de propager. » — Décidément, on abuse un peu de Jeanne d'Arc.

MARIUS SEPET.

THÉOLOGIE

Histoire critique du texte et des versions de l'Ancien Testament, par A. LOISY, professeur à l'Institut catholique de Paris. Amiens, Rousseau-Leroy, 1892-1893, 2 vol. in-8 de 314 et 241 p.

M. l'abbé Loisy est l'un de nos hébraïsants les plus distingués. Digne continuateur des Richard Simon, des Houbigant et, pour citer un nom contemporain, des Lehir, le jeune savant, reprenant en sous-œuvre les études de ses illustres devanciers, prouve, une fois de plus, que l'orthodoxie la plus irréprochable n'est nullement incompatible avec la science la plus loyale et la plus large.

Dans la première partie de ce travail, où le talent le plus souple le dispute à l'érudition la plus variée et à l'abondance d'informations la plus considérable, l'auteur nous raconte, dans le style sobre et clair qui convient surtout à ces sortes de questions et que néanmoins on trouve si rarement, l'histoire de la langue et de l'écriture hébraïque; celle du texte hébreu de l'Ancien Testament: d'abord, depuis les origines jusque vers le milieu du second siècle de notre ère; puis, pendant la période talmudique et massorétique; enfin, depuis le XIIe siècle jusqu'à nos

jours. M. Loisy traite ensuite de la critique « textuelle » de l'Ancien Testament, de ses principes et de ses résultats.

La seconde partie est consacrée à l'histoire des versions de la Bible, la version des Septante, la version syriaque ou *Peschito*, les versions arabes, toutes traduites immédiatement de l'hébreu. Viennent ensuite celles qui sont faites sur d'autres versions, par exemple les versions coptes, l'éthiopienne, l'arménienne, etc.

Cet ouvrage déjà considérable n'est qu'une partie de l'histoire critique de la Bible, qui en renfermera trois. Les deux autres, que l'auteur, du moins nous l'espérons, ne nous fera pas longtemps attendre, se rapportent au Nouveau Testament et à la Vulgate.

Jusqu'ici nos exégètes français modernes ont peut-être poussé la modestie un peu trop loin, en se rendant tributaires de la science allemande dans une mesure qui nous semble exagérée, et en affectant de penser qu'une opinion, pour être autorisée en France, doit nous venir d'outre-Rhin. M. Loisy nous paraît destiné, sinon à détruire complètement, du moins à diminuer ce préjugé dans une large mesure. Tout en rendant hommage aux savants étrangers, il sait ne pas se montrer injuste pour les savants français. Nous avons cité les noms des PP. Richard Simon et Houbigant; nous aurions pu ajouter encore celui de P. Morin, trois hébraïsants de première force que nous avons trop longtemps oubliés en France, mais à qui les doctes allemands, que nous admirons parfois avec tant de naïveté, ont souvent emprunté, bien entendu sans le dire, ce qu'ils ont de meilleur et ce qui nous semble le plus original, le plus neuf.

ROUSSEL.

JURISPRUDENCE

Jules Favre. Plaidoyers et discours du bâtonnat, publiés par Mme veuve JULES FAVRE, née VELTEN. Paris, Chevalier-Marescq, 1893, 2 vol. in-8 de 665 et 664 p., avec un portrait. — Prix : 15 fr.

Jules Favre est déjà loin de nous. Il est mort depuis bientôt quinze ans, et la jeune génération ne l'a pas connu. La forme de son éloquence elle-même a vieilli: cette gravité, cette solennité, parfois un peu emphatique, qui la caractérisait, ne serait plus guère de mise aujourd'hui, ni au barreau ni à la tribune. Et cependant, de tous les grands avocats du siècle, Jules Favre est encore celui dont les plaidoyers peuvent se lire avec le plus d'intérêt. Comme il improvisait rarement, la plupart ont été conservés, sinon tels qu'il les a prononcés, du moins tels qu'il les a écrits, et le style en est presque toujours d'une irréprochable élégance.

Jules Favre a plaidé beaucoup de procès politiques dont le souvenir reste lié à l'histoire de la monarchie de Juillet, de la seconde République

et du second Empire. Très jeune encore, en 1836, il défendait devant la Chambre des pairs les émeutiers de Lyon, ses compatriotes. Deux ans après, il reparaissait devant la même assemblée pour défendre un des compagnons de Barbès. En 1849, 1850 et 1851, il eut à plaider de nombreux procès de presse. En 1857, l'affaire Migeon, devant le tribunal de Colmar, lui fournissait l'occasion de dénoncer et de flétrir les abus des candidatures officielles. En 1858, il défendait Orsini devant la cour d'assises de la Seine. En 1864, c'était le procès des Treize qui lui procurait un de ses plus brillants succès oratoires. En 1868, il plaidait avec Gambetta la célèbre affaire de la souscription Baudin.

Outre le mérite littéraire des discours qu'il a prononcés dans ces circonstances, leur lecture offre aujourd'hui plusieurs sortes d'enseignement. Que de tirades, que de véhémentes apostrophes qui pourraient être retournées contre le parti dont Jules Favre fut le chef ! Que de contradictions entre les thèses libérales soutenues par l'avocat dans l'opposition et les actes qui furent plus tard accomplis par lui ou par ses disciples parvenus au pouvoir ! S'il est vrai, comme il le disait en 1860, que « pour une nation condamnée à de pénibles épreuves, c'est un honneur, une consolation et une espérance que d'entendre, ne fût-ce que de loin en loin, des voix aimées s'élever pour la défense des causes perdues et la revendication des droits imprescriptibles de l'avenir, » aujourd'hui plus que jamais, la France a besoin de telles voix, car les nobles causes perdues ne manquent pas et bien des droits imprescriptibles sont à revendiquer !

A côté des plaidoyers politiques, plusieurs de ceux que Jules Favre a prononcés dans des affaires d'un caractère purement privé ont eu également un grand retentissement. Il suffira de citer l'affaire de Mlle de Lamerlière, où le grand avocat libre penseur, en justifiant sa cliente d'une supercherie sacrilège, se trouva être en même temps l'avocat de Notre-Dame de la Salette; l'affaire Armand, ce débat dans lequel un maître était accusé d'assassinat par son domestique et qui passionna si vivement l'opinion en 1864; l'affaire du testament du P. Lacordaire, dans laquelle Jules Favre se fit le champion des réclamations injustifiables des héritiers Lacordaire contre les Dominicains.... Quelques plaidoiries non moins célèbres, telles que celle pour Naundorf, ne se trouvent pas dans ces deux volumes, sans doute parce qu'elles ont été publiées à part; il eût été préférable cependant de ne pas les omettre.

Enfin, Jules Favre a été bâtonnier de l'ordre des avocats de Paris en 1861 et 1862, et les quelques discours qu'il a adressés en cette qualité à ses confrères du barreau sont ceux peut-être qui lui feront le plus d'honneur devant la postérité; on a donc été bien inspiré de les joindre à ses plaidoyers.

M. L.

SCIENCES ET ARTS

Science et Religion, par M. de Molinari. Paris, Guillaumin, 1894, x-294 p. — Prix : 3 fr. 50.

M. de Molinari a déjà traité un sujet analogue, il y a deux ans, et nous avons eu occasion ici même de dire notre sentiment de ce premier ouvrage. Le nouveau volume est conçu dans le même esprit. Les intentions sont bonnes : M. de Molinari veut montrer que la religion est une des bases de l'ordre social. Son étude se divise en deux parties. Dans la première, il établit qu'il n'y a point de garantie suffisante de l'accomplissement du devoir et du respect du droit en dehors de l'influence religieuse. Il a sur ce sujet d'excellentes pages que nous regrettons de ne pouvoir citer faute de place. Dans une seconde partie, il montre que le progrès des sciences n'a soulevé jusqu'ici aucune difficulté sérieuse contre les croyances chrétiennes. Une troisième partie, en forme d'appendice, est consacrée à certaines citations dont plusieurs sont curieuses, entre autres un compte rendu des séances du parlement des religions à Chicago.

Nous n'aurions donc qu'à louer le but général de cet ouvrage, ainsi que l'exécution, sur laquelle le talent bien connu de M. de Molinari ne pouvait laisser aucune inquiétude. Malheureusement il y a un côté très faible qui, pour un catholique, gâte tout le bien de cette publication. M. de Molinari paraît trop considérer la religion comme un instinct aveugle que chaque peuple développe à sa guise et suivant l'état de sa civilisation. Par là même l'auteur détruit tout l'effet de son travail. A quoi bon démontrer que la religion est utile, si elle est envisagée comme une conception arbitraire ? A qui persuaderez-vous de s'arrêter devant un obstacle, si vous ajoutez que cet obstacle a été dressé par des hommes victimes d'une illusion, ou trouvant utile d'abuser de la naïveté de leurs semblables? L'utilité sociale de la religion ne peut exister qu'à condition que les hommes aient la conviction absolue qu'il y a au-dessus d'eux un maître et un juge, et que l'ordre social est une application de sa volonté. D'ailleurs un instinct aveugle et sans but déterminé n'existe pas dans la nature ; l'instinct religieux, si instinct il y a, doit donc trouver dans la nature de l'homme une réponse précise, encore qu'abrégée. Cette réponse est la religion naturelle. Si M. de Molinari ne voulait pas s'élever jusqu'à la religion révélée, qui est prête à montrer ses titres, il eût dû au moins marquer la place des vérités fondamentales de la religion naturelle et montrer qu'elles ne dépendent point du caprice des hommes, bien que trop souvent les hommes soient enclins à les oublier ou à les défigurer. Une autre réserve doit être faite pour les critiques que le savant auteur adresse à l'Église catholique. Nous l'avons vu avec regret reproduire des reproches vagues et absolument imaginaires, celui, par exemple, que l'Église ait vendu des indulgences consistant à remettre des fautes graves

pour de l'argent, que les commandements de l'Église aient été faits pour surveiller les convertis, etc. Serait-ce trop demander, quand on traite dans un livre sérieux d'une religion aussi considérable que l'Église catholique, qu'on recherche sérieusement l'origine de certains préjugés avant de les reproduire? Si M. de Molinari eût connu exactement ce qu'est une indulgence, quelle est l'origine des commandements de l'Église, d'où sont venues les richesses du clergé, quel usage il en a fait, quelle a été sa part réelle dans les persécutions subies par les juifs, les hérétiques ou les infidèles, il se fût épargné bien des assertions presque calomnieuses qui déparent son livre et qui vont certainement contre ses intentions. D. V.

H. Taine, par A. de Margerie. Paris, Poussielgue, 1894, in-8 de VII-486 p. — Prix : 5 fr.

Voici un ouvrage fort utile et dont nous ne saurions trop recommander la lecture. Ce n'est pas que M. Taine, comme philosophe, ait une grande valeur. Sa logique est très superficielle et les contradictions le gênent peu. Mais il a exposé dans un style piquant et animé un mélange de positivisme et d'idéalisme tout à fait dans le goût des générations nouvelles. Il ne procédait pas, comme on le fait depuis quelque temps, par des distinctions entortillées qui effraient jusqu'aux spécialistes et leur donnent beaucoup de mal pour leur apprendre fort peu de chose. Il avait la phrase claire, nette, dégagée, éminemment française. Il n'en était que plus dangereux pour les lecteurs inexpérimentés qui, séduits par l'attrait de la forme, n'aperçoivent pas la faiblesse du fond.

M. Taine a donc conquis, dans un certain milieu, une sorte d'autorité philosophique. Il importait de la détruire. C'est ce que M. de Margerie a entrepris avec le plus heureux succès. Il suit M. Taine pas à pas, depuis son étude sur les philosophes français au XIXe siècle, jusqu'à son grand ouvrage sur l'intelligence. Il en analyse toutes les doctrines, il les discute à fond, il en montre les côtés faibles. L'objection est toujours présentée sous une forme courtoise; mais elle est poussée jusqu'au bout avec cette finesse, cette sagacité et cette pénétration qui ont fait de M. de Margerie un maître dans la critique des idées. Il y a, en particulier, un chapitre sur la perception extérieure qui nous paraît tout à fait remarquable. M. de Margerie ne laisse rien subsister de la fameuse théorie de l'hallucination vraie qui est la conclusion de toute la doctrine de Taine. Tout cela est dit dans un langage élégant et simple, sur le ton d'une causerie familière, sans termes techniques. M. de Margerie est un des rares survivants de cette vieille école française également soucieuse du bien dire et du bien penser. Aussi, tout lecteur intelligent peut comprendre ce livre, qui va droit à ceux que M. Taine, par la magie de son style, avait entraînés dans ses erreurs.

M. de Margerie ne se borne pas à réfuter la philosophie de M. Taine. Il étudie aussi le critique d'art et l'historien. Ce fut là la véritable supériorité de cet esprit éminent mais qu'une éducation faussée avait mal engagé dans la vie. M. Taine avait assez de supériorité pour se réformer lui-même, et à force d'intelligence, arriver à une conception plus saine de la vie morale. Ses œuvres historiques marquent une heureuse évolution vers le bien et le vrai. La Providence divine ne lui a pas laissé, malheureusement, le temps de l'achever, à moins que ce ne soit dans cet appel intime et dernier qu'elle seule peut susciter et peut entendre.

Nous ne faisons que reproduire ici les regrets sympathiques exprimés par M. de Margerie. Le doyen de la Faculté catholique des lettres, à Lille, a un sentiment trop exquis de la beauté littéraire pour n'avoir point été charmé par les grandes qualités de l'écrivain, alors même qu'il combattait le philosophe. Son livre est à la fois une critique et un hommage, et, à ce double titre, il aura beaucoup de lecteurs. D. V.

La Géométrie du mouvement, par le docteur Arthur Schoenflies, exposé traduit de l'allemand par Ch. Speckel, et suivi de notions sur les complexes et les congruences de droites, par G. Fouret. Paris, Gauthier-Villars, 1893, in-8 de vii-288 p. — Prix : 6 fr. 50.

Le docteur Arthur Schœnflies, professeur à l'Université de Göttingue, s'est proposé d'exposer dans son ensemble la géométrie cinématique, considérée comme une branche de la géométrie synthétique ; la géométrie du mouvement est une science d'origine relativement récente, dont les fondateurs sont Chasles et Mannheim ; elle a reçu d'importants développements par suite des travaux de Mehmke sur l'influence des points singuliers des courbes polaires sur la courbure, de Burmeister et Rodenberg sur le déplacement de plusieurs systèmes l'un dans l'autre ; de Hess, Sparre, Darboux et Mannheim sur la polhodie et l'herpolodie, enfin de Thévenet et de Mannheim sur les pinceaux de droite. L'auteur cependant n'a pas la prétention de traiter d'une manière définitive de la géométrie du mouvement ; il se borne à étudier à fond le déplacement de systèmes invariables, lorsque chaque point décrit une courbe.

Des trois chapitres dont se compose l'ouvrage de M. Schœnflies, le premier traite du mouvement d'un système plan dans son plan ; le second, du mouvement d'un corps autour d'un point fixe ; et le dernier, du mouvement d'un système invariable dans l'espace. On y trouve aussi deux notes relatives l'une à la construction du centre de courbure de la trajectoire d'un point mobile, l'autre au déplacement d'une droite dont tous les points décrivent des sphères.

Le même volume contient un appendice de soixante-dix pages dû à M. G. Fouret, examinateur d'admission à l'École polytechnique, et consacré à des notions géométriques sur les complexes et les congruences de

droites. L'auteur s'est proposé de présenter les premiers éléments de la théorie des complexes et congruences linéaires et du complexe tétraédral, en leur donnant un caractère géométrique abstrait, en faisant usage des principes et des procédés généraux de la géométrie moderne. Après une courte introduction, il étudie dans cinq chapitres le complexe linéaire et le système focal qui lui correspond, les congruences linéaires et les faisceaux de complexes linéaires ainsi que le conoïde de Plücker, les complexes et les congruences de droites à un point de vue général, le complexe tétraédral, enfin la génération des congruences de droites du premier ordre et de classe quelconque. Enfin il ajoute trois notes sur l'équation générale du complexe linéaire, le rôle de ce complexe dans la cinématique et la statique des solides invariables et le cône de Mahis.

Cet ouvrage sérieux se recommande aux lecteurs déjà au courant de la géométrie dite de position, et des théories dues à Möbius, mais présentées sous la forme que leur a donnée M. Reye. On y trouvera en outre quelques notes historiques intéressantes sur les questions de priorité. H. Courbe.

Annuaire de l'observatoire municipal de Montsouris, *pour l'année 1894* (Analyse et travaux de 1892. Météorologie, chimie, micrographie, applications à l'hygiène). Paris, Gauthier-Villars, in-18 de vi-649 p. — Prix : 2 fr.

N'est-ce pas pour être un établissement météorologique que l'observatoire de Montsouris avait été créé ? De la météorologie, on y en fait bien toujours, il est vrai. Et si les vingt premières pages sont affectées tant au calendrier qu'aux données astronomiques indispensables, les pages 21 à 73 sont exclusivement consacrées à des instructions, chiffres et données ayant exclusivement la météorologie pour objet. Le surplus du volume est affecté aux trois mémoires d'usage : I. Sur la *Climatologie parisienne*, par M. Léon Descroix (ceci est encore de la météorologie); II. Sur l'*Analyse chimique de l'air et des eaux*, par M. Albert Lévy (ceci est de la chimie); III. Sur les *Poussières organisées de l'air et des eaux* (quinzième mémoire), par M. le docteur Miquel (c'est de la micrographie).

Le premier de ces trois mémoires, qui est loin d'être le plus étendu, est le seul dont l'objet appartienne principalement à la météorologie. En fait, les observations sur les températures extrêmes et moyennes, sur les gelées, les jours de pluie, la direction et la force des vents, les variations barométriques, etc., y sont nombreuses, plus nombreuses même que dans l'*Annuaire* précédent. Seulement, tout cela est dirigé exclusivement en vue de l'hygiène; du moins, les conséquences hygiéniques sont à peu près les seules que les pages de texte semblent tirer des nombreux tableaux et schémas intercalés entre elles. Il ne faut pas médire de l'hygiène, car une bonne et judicieuse hygiène peut prévenir

bien des maladies. Mais enfin il n'y a pas que cela, et il semble qu'un service météorologique, pour répondre entièrement à son but, pourrait s'étendre aussi à d'autres directions.

Quant au second mémoire, le plus volumineux des trois, on ne voit pas trop ce qu'il a de météorologique. Il rend compte de travaux assurément d'une grande utilité et d'un grand intérêt, surtout au point de vue de l'hygiène, et sous ce rapport on ne saurait trop approuver et encourager les savants qui y consacrent généreusement leurs labeurs et leurs veilles. Quoi qu'il en soit, *l'Analyse chimique de l'air et des eaux* est exclusivement un travail de chimie, dans une subdivision particulière de cette science. Il est, du reste, avec de nombreuses additions, il est vrai, la reproduction du mémoire de l'*Annuaire* précédent; c'en est comme une nouvelle édition, « considérablement augmentée, » suivant la formule d'usage. Le « quinzième mémoire » de M. le docteur Miquel comprend d'abord l'analyse microscopique de l'air à Montsouris et au centre de Paris; en second lieu, l'analyse micrographique des eaux avec recherches spéciales sur les microorganismes anaérobies, tant dans les eaux de sources que dans celles de la Seine et dans les eaux d'égouts et de vidanges; enfin un paragraphe entièrement nouveau consacré à la statistique des ferments ammoniacaux récoltés dans l'air de Paris, dans les différents cours d'eau qui traversent ou avoisinent la capitale, dans les eaux des drains et puits, égouts et vidanges, ainsi que des espèces urophages, des urobactéries de ces mêmes eaux et du sol.

Une courte notice nécrologique sans signature sur M. Marié-Davy, ancien directeur de l'Observatoire, mort en 1893, complète le volume.

Après avoir parcouru cet ouvrage, on est assez naturellement amené à cette réflexion : l'« Observatoire » météorologique de Montsouris ne serait-il pas plus exactement défini sous la dénomination de « laboratoire » de chimie et de microbiologie appliquées à l'hygiène, où se font aussi des observations météorologiques ? JEAN D'ESTIENNE.

Le Traitement des bois en France. *Estimation, pâturage et usufruit des forêts*, par CH. BROILLIARD, anc. conservateur des forêts. Nouv. édit. Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1894, in-8 de XIII-686 p. — Prix : 7 fr. 50.

La première édition de cet ouvrage, parue en 1881, avait été enlevée en moins de deux ans. Celle qui paraît aujourd'hui, complètement refondue, est accrue d'une partie entièrement nouvelle et de nombreux paragraphes et chapitres dans les parties qui ont été conservées. C'est en réalité un livre nouveau traitant des mêmes sujets que celui qui l'avait précédé, mais à un point de vue plus étendu, plus général et plus complet. L'espace nous faisant défaut pour entrer dans les développements qui seuls pourraient faire pleinement apprécier un ouvrage de cette impor-

tance, nous nous bornerons à indiquer sommairement les matières qui y sont abordées.

Il comprend sept parties. Dans la première, relative à la « Gestion générale des forêts, » l'auteur expose et développe toutes les données concernant la prise de possession d'une propriété boisée, sa gestion, l'évaluation des arbres dont elle est peuplée et de leur accroissement, la surveillance, la répression des délits, etc. Les « Taillis simples, » ceux qu'on laisse croître sans réserves au-dessus du recrû, ou à peu près, leur aménagement, leurs diverses conditions suivant les essences dont ils se composent ou suivant leur origine, — tel est le sujet de la deuxième partie. La troisième traite des « Taillis sous futaie. » Le sujet devient ici plus complexe : le choix et la marque des arbres à réserver, leur nombre, leur espacement, la recherche de leur accroissement, leur influence culturale, leur rôle dans l'aménagement, impliquent des règles spéciales ; elles sont ici appuyées constamment d'ailleurs sur l'observation des faits et étayées de nombreux exemples. Plus important encore et plus vaste est le sujet de la quatrième partie, lequel n'est autre que les « Futaies pleines, » c'est-à-dire les forêts où la reproduction se fait non plus par les rejets des souches, mais exclusivement par l'ensemencement naturel que produisent les graines tombées d'arbres parvenus à un âge plus ou moins avancé. Ces forêts sont de deux catégories bien distinctes, suivant qu'elles sont peuplées d'arbres feuillus ou d'arbres résineux ; et dans chacune d'elles le traitement varie, suivant les essences, dans de fortes proportions. La question des *prés-bois*, non abordée dans l'édition précédente, donne ici lieu à un chapitre important. Celle des « Reboisements, » toujours actuelle, occupe toute la cinquième partie, avec des développements plus étendus que dans la première édition et fondés sur l'expérience acquise depuis lors.

Les « Emplois des bois » sont innombrables, mais ils sont subordonnés à la contexture du tissu ligneux, suivant les arbres et les parties d'arbre employées, et déterminent par suite la valeur relative des essences. Le sujet est vaste et occupe toute la sixième partie. La septième est entièrement nouvelle. Elle comprend tout ce qui se rapporte à l' « Estimation des forêts. » Il ne s'agit plus ici, comme dans les chapitres affectés aux différents modes d'exploitation, de l'estimation d'une simple coupe de bois, mais de l'estimation de toute une forêt, soit au point de vue de l'acheteur ou du vendeur, soit au point de vue du preneur de possession ou du nu-propriétaire ayant à faire respecter par l'usufruitier le matériel-capital si facile à confondre, en pareil cas, avec le matériel-revenu, soit enfin dans les cas d'indivision ou de partage, toutes conditions incomparablement plus délicates quand il s'agit de forêts que pour toute autre nature de propriété.

Tel est, dans ses lignes principales, l'ouvrage dont nous avions à

rendre compte. Bien des détails des questions traitées ont dû être passés sous silence, malgré leur incontestable importance. Nous aurions voulu pouvoir faire ressortir, avec preuves à l'appui, le très grand intérêt de ce livre pour tout propriétaire de forêts, comme pour tout administrateur ou gérant de biens de cette nature. Puisque la place nous manque pour cela, qu'il soit permis à un vieux forestier, pouvant avoir quelque compétence en la matière, de dire tout le bien qu'il pense de ce traité. Écrit en un style simple, coulant, absolument dépourvu de tout pédantisme, et, par suite, à la portée de tout esprit cultivé, il sera lu avec attrait par les novices, avec intérêt par les hommes du métier, avec profit par tous. C. DE KIRWAN.

BELLES-LETTRES

Miti, leggende e superstizioni del medio evo, per ARTURO GRAF. T. II. Turin, Ermanno Loescher, 1893, in-12 de 393 p. — Prix : 3 fr.

Il a été parlé, dans cette revue (t. LXVII, p. 63), d'un volume auquel M. Arturo Graf vient de donner une suite très curieuse. Ici encore l'auteur s'occupe de la formation de diverses légendes ou traditions. Il nous explique d'abord comment du pape Sylvestre II, qui occupa fort dignement le Saint-Siège, on finit par faire un magicien. Deux vers d'Adalbéron semblent à M. Graf avoir été le point de départ de calomnies qui s'augmentèrent de siècle en siècle et que, très tardivement, la vérité eut de la peine à dissiper. Cette dissertation précède une étude sur les démons de Dante, formés en grande partie d'après les types admis par le moyen âge. Comment Pilate a-t-il donné son nom à une montagne d'Italie? Telle est la troisième question que M. Graf élucide. Boccace était-il superstitieux et crédule, comme l'a prétendu un auteur allemand? M. Graf ne le croit pas et pense que des preuves en ce sens ne peuvent être tirées que de ses œuvres de déclin. Mais il nous semble que Boccace ajoutait foi, et en cela il est fort excusable, à beaucoup des choses admises de son temps, et cette réfutation offre moins d'intérêt que les pages précédentes. Saint Julien était regardé comme le patron des voyageurs, et, mêlant étrangement aux idées chrétiennes des vestiges de paganisme, on lui reconnaissait souvent des attributions fort singulières, fort choquantes; c'est ce que l'auteur expose d'une manière bien intéressante. La sixième dissertation de M. Graf a pour sujet Célestin V et ce que Dante a appelé *il gran rifiuto*. Fut-ce à la suite d'une ruse de celui qui devait être Boniface VIII que Célestin renonça à la papauté? Comment s'est formée cette tradition? voilà ce que l'auteur examine avec son érudition accoutumée. Vient ensuite sur Michel Scott un chapitre où est racontée la légende qui s'est formée sur ce savant. Nous y remarquons un passage (p. 264) qui rappelle une des plus jolies histoires du *Livre*

du comte Lucanor (Exemple XI). Par quel voyage le roi Artus est-il arrivé à habiter les profondeurs de l'Etna? C'est ce que s'est demandé M. Graf, et les Normands lui paraissent avoir transporté la légende armoricaine en Sicile. La montagne d'aimant qui attire les clous et les ferrures des vaisseaux, et qui figure dans les *Mille et une Nuits* et plusieurs de nos vieux poèmes, fournit à M. Graf les dernières pages de son volume à la fois savant et agréable à lire. De nombreuses notes, des appendices prouvent avec quel soin il a été composé, et nous regrettons de n'avoir pu suivre l'auteur dans des développements qui prouvent une perspicacité d'intuition dont Comparetti a montré de merveilleux exemples dans son *Virgilio nel medio evo*. TH. P.

Lieder aus dem Metzer Lande. *Französische Volkslieder verdeutscht* durch EMIL ERBRICH. Metz, Paul Even, 1893, in-18 de VI-92 p.

Notre collaborateur le comte de Puymaigre a publié, en 1865, un ample recueil de chants populaires du Pays messin. M. Erbrich en a traduit une soixantaine en vers allemands et s'est acquitté avec succès de cette tâche difficile. Son joli petit volume commence par une courte préface où il entre dans quelques détails sur la nature des chants traduits par lui et se termine par une table établissant la concordance de ces chants et de leurs originaux. M. Erbrich a laissé de côté les notes et confrontations si considérables qui accompagnent le texte français et lui donnent une valeur érudite; il a fait une œuvre littéraire, une œuvre de poète. La langue allemande se prête parfaitement aux traductions en vers, et tout en conservant aux chants du Pays messin leur caractère naïf, M. Erbrich, par la régularité du rythme, souvent par la richesse des rimes, les a revêtus d'une forme plus artistique qu'ils ne l'ont dans leur langue peu correcte, mêlée de patois et ignorante des exigences de la prosodie. Nous avons à contester une assertion que M. Erbrich émet dans sa préface : il dit que dans les chants du Pays messin, l'influence allemande est incontestable : « deutscher Einfluss ist unverkennbar » (p. 11). Nous osons affirmer que les chants recueillis dans le Pays Messin ne rappellent les *lieder* ni par le genre des idées, ni par la nature des sujets, qu'ils n'ont enfin subi aucune influence germanique. On rencontre bien dans le recueil de M. de Puymaigre un dialogue entre un Allemand et une Française, mais il est satirique. Le galant, qui s'exprime dans un baragoin ridicule, s'attire cette riposte :

Mes amours ne sont pas faites
Pour un gros lourdaud d'Allemand.

Les chants populaires du Pays messin s'ajoutant aux chroniques, aux vieux poèmes, aux documents de diverses natures qui, de tout temps, ont été à Metz écrits en langue française, contribuent à prouver une fois

de plus, et d'une manière incontestable, le caractère roman de la province des Trois-Évêchés. Comment, du reste, les chants populaires du Pays messin auraient-ils pu se ressentir d'un voisinage avec lequel on entretenait bien peu de relations? Avant 1870, la langue allemande était à Metz une langue savante, comme le latin et le grec, mais beaucoup moins étudiée que ces deux idiomes classiques. Il est des choses qu'il est bon de répéter même à des oreilles françaises. Peut-être est-il bon aussi de rappeler à nos compatriotes, comme aux Allemands, que Metz, que l'on s'obstine à placer en Lorraine, n'en fait plus partie depuis l'an 959, et n'eut pas de pires ennemis que les ducs ses voisins.

Nous voilà bien loin du joli volume de M. Erbrich; s'il lui donnait une suite, il ferait bien de recourir à la seconde édition fort augmentée des *Chants populaires du Pays messin* (Paris, Champion; Nancy, Sidot, 2 vol. 1881) et au recueil que M. René Paquet a publié sous le pseudonyme de Nérée Quépat : *Chants populaires messins* (Paris, Champion, 1878, in-12). J. V.

Histoire de la traduction en France *(auteurs grecs et latins)*, par Justin Bellanger. Paris, Thorin, 1892, in-8 de 90 p. — Prix : 2 fr.

Étude neuve à certains égards et intéressante, qui débute par cette affirmation très juste : le traducteur ne fait œuvre complète qu'à la condition de reproduire avec un égal scrupule le fond et la forme du texte original. Longtemps on a paru l'ignorer. La revue à laquelle nous convie M. Bellanger commence avec Nicolas Oresme, le bibliothécaire de Charles V, pour ne s'achever qu'avec MM. Pessonneaux et Leconte de Lisle. Il était naturel que la Renaissance imprimât à ce genre de travaux une impulsion durable, afin que chacun fût admis à partager les joies délicates des érudits. Avant tout il fallait plaire au lecteur : aussi sous la baguette des magiciens de ce temps, le monde grec et romain revêt des allures toutes modernes : témoin le Plutarque d'Amyot et « la surprenante intrépidité avec laquelle ce séduisant écrivain métamorphose la société antique : pardonnons-lui ses infirmités et ses errements, en faveur de sa grâce indélébile et de son charme qui ne vieillit pas. »

Au XVIIe siècle l'activité des traducteurs ne se ralentit pas ; mais leur idéal est une majesté quelque peu monotone. L'abbé Perrin s'attaque à l'épopée virgilienne avec le dessein arrêté de nous montrer Énée « sous l'habit du cavalier français et avec la pompe du clinquant. » Lamotte-Houdard fait de l'*Iliade* ce que l'on sait et s'attire cette boutade spirituelle : « De tous les arguments dont il s'avisa pour déprécier les anciens, celui-là fut le plus fort. » Son redoutable adversaire Mme Dacier inaugure une ère nouvelle : entre ses mains le rôle du traducteur est élevé « à la hauteur d'un apostolat. » Nos classiques, Racine, Boileau, Molière, nous restituent avec un plein succès telle et telle page célèbre de l'anti-

quité ; mais Laharpe a prouvé par son exemple qu'il était possible au même auteur de très bien goûter et de rendre très mal ce qu'il admire le plus sincèrement.

Le XIXe siècle, caractérisé par le réveil du sens historique, bannit sévèrement l'à peu près de ce domaine, pour le remplacer par une rigoureuse exactitude : une préface fameuse de Paul-Louis Courier retentit comme un cri de guerre contre l'abus de ce qu'on appelait autrefois « le beau style, » appliqué sans distinction aucune à toutes les œuvres et à tous les écrivains. Au premier rang de la phalange réformatrice brillent Villemain, Burnouf, Artaud, Stiévenart, dont M. Bellanger exalte peut-être outre mesure les mérites, de même qu'il eût certainement rabattu des éloges hyperboliques par lui décernés à Cousin s'il eût su que sa traduction de Platon n'est en grande partie qu'une réédition corrigée de celle qu'avait donnée le P. Grou peu d'années avant la Révolution.

Les traducteurs nommés ou appréciés dans cet opuscule sont légion : les uns, jadis plus ou moins célèbres, sont tombés dans un complet oubli ; d'autres, en plus petit nombre, dédaignés par leurs contemporains, ont été depuis graduellement réhabilités : tel Perrot d'Ablancourt, à coup sûr l'un des plus estimables érudits du grand siècle.

L'auteur est un lettré qui n'hésite pas à nous donner en passant son jugement sur le talent d'Ovide, ou le caractère de Juvénal, ou le rôle littéraire de Ponsard : il écrit d'ailleurs d'une plume alerte qui se fait lire avec plaisir. Certaines expressions toutefois sentent leur rhétorique (voir le dernier alinéa, par exemple), et son érudition, généralement bien informée, se trouve çà et là en défaut : ainsi où donc M. Bellanger a-t-il pris que l'*Œdipe roi* ait été applaudi par les Athéniens aux Jeux olympiques (p. 76) ?

C. Huit.

Le Théâtre d'hier. *Études dramatiques, littéraires et sociales*, par Hippolyte Parigot. Paris, Lecène et Oudin, 1893, in-18 de XLIII-448 p. — Prix : 3 fr. 50.

Ce livre-là, je le marque d'une double croix pour attirer sur lui l'attention de ceux qui s'intéressent à la littérature dramatique. On aurait tort, en effet, de croire qu'il s'agit là d'un de ces nombreux volumes faits avec les articles que tout journaliste a eu l'occasion d'écrire sur *Augier*, *Dumas*, *Sardou*, *Labiche*, *Pailleron*, *Meilhac* et *Halévy*, *H. Becque*. Ce sont vraiment des études critiques très poussées, très soignées, par un professeur, qui a pris, en expliquant le *Cid* ou *Britannicus*, l'habitude d'aller au fond des choses, et de disséquer fibre à fibre le talent des hommes de théâtre. Sans prévention donc, au contraire avec une sympathie pour les hommes et les choses de notre époque, qui déjà s'est affirmée ailleurs et s'affirme encore ici, M. Parigot a voulu démonter nos pantins, ceux d'hier et ceux du « théâtre libre » d'aujourd'hui, pour

voir ce qu'ils avaient dans le ventre.... Cette enquête lui a mis au cœur une angoisse qu'il exprime dans son *Introduction*. Nous sommes, pense-t-il, en pleine anarchie : « Une brillante période de l'art dramatique s'achève dans le désordre artistique et moral.... Le scandale même nous lasse.... » Et le public désorienté, blasé, ennuyé, passe « des insanités du vaudeville et de la chansonnette aux matchs de la vélocipédie. »

Quand on pense ainsi, on n'est pas loin de devenir « réactionnaire » et de réhabiliter Scribe! — C'est ce que fait M. Parigot. Il montre en Scribe : un initiateur, qui eut le sens de la vie moderne et prépara, s'il ne créa pas, la comédie sociale; un ouvrier nécessaire, qui perfectionna la machine dramatique; un homme de bon sens et d'esprit gai, qui fit du théâtre « pour le public, et non contre lui. » Et comme un classique forcené.... qu'il n'est pas, il raille « la plaintive élégie qui assombrit l'esprit de la Jeune France, » les drôleries faciles et souvent niaises du vaudeville, la « blague » vicieuse de l'opérette; puis, allant plus avant, il condamne « la détestable erreur, fille bâtarde d'une géniale doctrine, » lisez : l'évolutionnisme et le positivisme, — « qui, décrétant comme une nouvelle loi l'atroce égoïsme humain et l'âpre lutte pour les concupiscence, » déclare l'amour une imagination, l'adultère une convention, et dresse des autels à l'Argent.

Du positivisme est donc né au théâtre le réalisme, qui est dans Augier peinture de la réalité, dans A. Dumas audacieuse exagération, et qui aboutit aux « cruautés » de M. Becque. Sévère pour ce procédé des « tranches saignantes de vie, » qui souvent sont faites avec des nouvelles à la main et des mots, l'auteur jette un cri d'alarme et lève en l'air ce flambeau de l'Idéal, « aux rayons duquel pourrait encore se reconnaître une société positive avec fureur, et se rajeunir d'une poétique sève un théâtre réaliste jusqu'au cynisme. »

Tout en admirant beaucoup l'œuvre de M. Dumas fils, l'auteur y trouve déjà quelque chose de brutal, de paradoxal, de sophistique, par conséquent de malsain et de dangereux, et il s'arrête à discuter, dans des pages tout à fait solides et des plus remarquables, cette morale, prétendue chrétienne, et qui l'est si peu. *Labiche*, on lui pardonne tout : il est si gai ! Son théâtre n'est qu'un « hygiénique » éclat de rire. Ce rire du moins est sain, tout différent de celui que provoquent la *Belle Hélène* ou la *Vie parisienne;* ce « dilettantisme » de MM. *Meilhac* et *Halévy* « a plus de part en effet qu'on ne croit dans l'abaissement du niveau moral à notre époque, » et l'auteur le condamne en développant ce mot d'Augier : « La dérision de tout ce qui élève l'âme, la blague, puisque c'est son nom, n'est une école à former ni honnêtes gens ni bons citoyens. »

Je passe plus rapidement sur la très vive satire contre le « machinisme » de M. *Sardou,* et contre le faux réalisme et les crudités de M. *Becque*, parce qu'ici l'étude est plus littéraire que sociale. Au con-

traire, dans l'étude consacrée à la comédie mondaine de M. *Pailleron*, il y a une suite de causeries charmantes et qui ne sont pas sans profondeur, sur le modernisme des salons d'aujourd'hui, qui « sont descendus d'un étage pour recueillir les bruits de la rue, » et où, par les politiciens, les étrangers, les étrangères surtout, et les hommes de lettres, s'infiltrent les tours de phrases et le tour d'esprit du boulevard, le scepticisme, politique d'abord, moral ensuite, enfin toutes les fièvres, toutes les maladies raffinées et suraiguës, toutes les névroses, qui « entament très rapidement et désorganisent les mœurs françaises. »

A mes éloges je n'ai guère que deux restrictions à apporter. Si M. Parigot s'est gardé de certaines attaques qu'il s'était permises dans un livre précédent sur *Diderot*, si en général il parle bien du catholicisme, deux ou trois fois cependant il exhale une sorte d'amertume rancunière, comme quand il se plaint de « certaines autorités amènes et indiscrètes qui prosternent les tout petits devant l'autel d'un Dieu vengeur et aigri. (?) »

Mon second reproche est d'un autre ordre. Avec des idées si justes, si classiques qu'on les dira, bien sûr, « réactionnaires, » M. Parigot, comme s'il voulait se les faire pardonner par « la Jeune France, » affecte dans son style un modernisme qui pourrait, à certaines pages et à première lecture, le faire prendre pour un ami des décadents. Je dis : « affecte, » car l'effort est manifeste. Ce sont des gentillesses maniérées, comme celle-ci : « *Rabagas* parut, et s'éleva d'enthousiasme un concert de notes aiguës et stridentes que le spectateur fait entendre en ramenant la lèvre supérieure en auvent par-dessus l'inférieure, laquelle est préalablement munie d'une clef forée ; » ou des mots heurtés à dessein pour faire cliquetis : « C'est un chœur d'enfants terribles et de terribles enfants de chœur.... ; » — « les fous rires et les fous qui rient ; » et des termes techniques ou rares : il est parlé quelque part « d'une fatalité engrenante et aisée. » Passe encore pour Scribe, qui a « alésé » les rouages du vaudeville, tandis que M. Sardou a bâti « à chevilles et à mortaises, » et que MM. Meilhac et Halévy ont « rapiéceté l'antique vaisseau de Thésée ! » Mais je souris quand j'entends parler de « la morale grand-mérisée » ou des « vertus en capote pensée (?) ; » et je me plains d'avoir à détortiller des phrases comme celle-ci : « L'ironie gaie adultère l'émotion et morose la tarit, » ou encore : « MM. Meilhac et Halévy sont la hache de Scribe et de Labiche, qu'ils sapent gantés. »

Quel besoin, quand on a du talent, des idées, de l'esprit, une plume naturellement élégante, de piquer ainsi des coquelicots dans son style, pour faire de l'effet ?

GABRIEL AUDIAT.

Le Drame norvégien. — Henri Ibsen et Biörnstierne Biörnson, par ERNEST TISSOT. Paris, Perrin, 1893, in-16 de IV-294 p. — Prix : 3 fr. 50.

Une conférence sur Ibsen et sur Biörnson par un disciple de M. Paul

Bourget, avec dédicace au maître; n'est-on pas tenté de s'écrier : *Very select ?* Ne craignez pas d'être exposés avec le délicat psychologue aux mécomptes et mésaventures des découvreurs de contrées inexplorées. M. Tissot est un touriste dilettante qui vous emmène aux rendez-vous à la mode; il a en poche les guides recommandés et vous servira lui-même de truchement pour plusieurs langues; il sait ce qu'il y a à voir et comment cela se voit; vous serez transportés par train rapide sans avoir rien aperçu de la route, mais vous n'aurez pas non plus à battre le pays, et tout le temps vous serez tenus sous le charme par une causerie agréable, élégante, ingénieuse, bien informée, et vous ne vous sentirez pas trop loin de Paris; sauf les noms d'Ibsen et de Björnson auxquels il faut bien savoir se résigner, nous n'entendrez presque pas de ces vocables scandinaves âpres à la bouche et aux oreilles, mais bien les noms familiers de Paul Bourget (saluez!), Flaubert, Balzac, Alex. Dumas fils, Zola, George Sand, M. Sarcey, Augier, Henry Becque, Mallarmé, Gandillot, Coquelin, Sarah Bernhardt, sans oublier l'inévitable Tolstoï. Si bien qu'une ligne où se rencontrent accolés, je ne sais comment, les noms de Ben Johnson, Gœthe et Lope de Vega, détonne comme une fausse note dans tout ce modernisme parisien. Moderniste et parisien, M. Tissot l'est au point que la légende des Niebelungen n'est pour lui que « le thème bien connu et traité bien souvent depuis l'*Anneau des Niebelungen* de Richard Wagner jusqu'au *Sigurd* de M. Reyer. » Ce genre a bien pourtant quelques inconvénients. Si nous ne sommes pas trop dépaysés, Ibsen et Björnson sont, en revanche, complètement isolés de leur milieu. Et dès lors comment distinguerons-nous leurs qualités et leurs défauts personnels de ceux de leur race et de leur temps? M. Tissot ne connaît lui-même ces poètes que de ouï-dire, par des traductions et en sa qualité de Parisien au courant des dernières nouveautés. La « bibliographie » de son livre — si l'on en excepte un ou deux opuscules, écrits d'ailleurs en allemand, — semble faite exprès pour montrer l'absence des documents indigènes et de quelque valeur. On pourrait même surprendre notre auteur à l'œuvre et se donner le malin plaisir de lui dire qu'il a certainement lu *Synnöve-Solbakken* dans la traduction française, parce que *Synneuve* et *Thorbieurn* sont des transcriptions exclusivement françaises, tandis qu'il s'est initié à *Fru Inger til Oestraat* (*Dame Inger d'Oestraat*), qu'il intitule *la Châtelaine d'Oëstrot*) par la traduction allemande, *die Herrin von Oestrot* (sans tréma sur l'*e*). Puisque nous en sommes aux erreurs, notons encore que *Solbakken* (colline du soleil) ne peut se rendre avec insistance par « Rayon de soleil. » Il ne faut pas, non plus, répéter *Ohlenschläger* au lieu de *Oehlenschläger*, le plus grand nom de la littérature danoise, *Abjörnson* et *Moërs* au lieu d'*Asbjörnsen* et *Moë*, noms chers aux enfants norvégiens. Pourquoi M. Tissot écrit-il constamment *fjörd* au

lieu de *fjord*, et pourquoi le *j* conservé dans *fjord* et *fjeld* lui semble-t-il devoir être remplacé par des *i* dans *Björnstjerne Björnson* ? Ce dernier nom ne « signifie » pas « exactement *ours*, » mais quelque chose en plus. Sibbern et Kierkegaard sont des philosophes, et l'on ne voit pas du premier coup d'œil quel rapport ils peuvent avoir avec George Sand ; Wergeland n'a pu passionner personne avec des romans qu'il n'a pas écrits, que je sache. Et pourtant, malgré ces petites taches qui échapperont à l'œil du Parisien et une certaine recherche de style, qui n'exclut pas toujours assez l'incorrection, le livre de M. Tissot a des qualités réelles. Il est même travaillé, fouillé, consciencieux, et les jugements qu'il porte peuvent être adoptés de confiance. Ibsen et Björnson sont, en effet, souvent obscurs, ce qui est un peu un défaut de race, et le premier, poète de large envergure, est parfois « énervé et bizarre jusqu'à l'incohérent. » La qualification de « psychologue réaliste » définit assez bien Björnson, surtout dans ses nouvelles villageoises, qui sont le meilleur de son œuvre. M. Tissot a su comprendre et faire comprendre le conflit des pensées en ces âmes naïves de paysans, surprises par « un amour sans poésie, sans amusement, » et la concision, le laisser aller, les réticences, les « illogiques associations d'idées » de leurs dialogues.

Je devrais peut-être m'arrêter sur cet éloge d'un livre que j'ai lu avec plaisir et profit, mais *le Drame norvégien* contient encore une série de scènes et morceaux choisis, adaptations autorisées par les auteurs. « Ces fragments, dit M. Tissot, sont des *adaptations* aussi artistiquement francisées qu'il m'a été possible, et non de ces traductions où, sous prétexte d'exactitude, on parle russe ou anglais en français. » Que sont donc ces adaptations si débordantes de mépris pour les simples traductions ? Je citerai deux strophes seulement de l'une des pièces les plus connues d'Ibsen : *Avec un lis d'eau*, que M. Tissot intitule : *Avec un lis des eaux*.

« Regarde ce que t'apporte mon messager : c'est une fleur aux pétales blancs, une fleur éclose dans le silence de l'eau, où, perdue dans le rêve, elle flotte solitaire.

« Mets-la sur ta poitrine ; mais attache-la bien, car ces pétales ont encore, enfermés dans leur corolle, les vagues de l'abîme, du mystère et du silence.... »

C'est délicat, délicieux même, si l'on veut, mais il y a tout autre chose dans le texte, qui dit simplement : « Vois, Marie, ce que je t'apporte : — la fleur aux blanches ailes. — Bercée par les courants paisibles, — elle flottait, au printemps, lourde de rêves.

« Veux-tu lui assurer la vie, — fixe-la sur ton sein, Marie ; — derrière ses pétales alors se cacheront — des flots moins calmes.... »

Or le fin mot de l'adaptation est que la pièce a été traduite à peu près littéralement non sur l'original, mais sur la traduction allemande en vers

de Passarge, à qui revient donc tout l'honneur de l'avoir « artistiquement francisée » et de ne pas « avoir parlé norvégien en français. » Elle commence ainsi (édit. Reclam, p. 16) :

Sieh, was dir mein Bote bringet....

Je regrette infiniment d'être obligé de couper court à mes citations, faute d'espace, me contentant de constater que l'adaptation a enfin résolu le problème posé aux traducteurs en sacrifiant à la fois et l'exactitude de la prose et le rythme des vers. Que M. Tissot me permette seulement de rectifier encore un distique extrait de la *Raison de la foi :* « Le peuple norvégien n'était pas encore mort, il n'était qu'endormi, et le miracle serait par la foi de ses femmes ! » L'adaptation me semble laisser à désirer, peut-être Passarge (p. 55) n'est-il pas clair, mais la pensée d'Ibsen est belle dans son extrême concision, elle pourrait s'appliquer aussi bien à la France, et mérite d'être plutôt traduite qu'adaptée : « Bien qu'il sommeille, son peuple n'est pas mort : — il vit par le miracle de la foi de ses femmes ! »

LONGCHAMP.

HISTOIRE

Histoire du commerce du monde depuis les temps les plus reculés, par OCTAVE NOËL, professeur à l'école des hautes études commerciales. T. II. *Depuis les découvertes maritimes du XVe siècle jusqu'à la révolution de 1789.* Paris, Plon et Nourrit, 1894, gr. in-8 de 446 p., enrichi de planches et de cartes hors texte. — Prix : 20 fr.

Nous avons rendu compte du premier volume de cet important ouvrage (t. LXII, p. 337). Le second volume n'est pas moins intéressant pour les personnes qui s'occupent du développement, à travers les siècles, des relations commerciales sur la surface du globe. La période qu'embrasse cette fois l'auteur est remarquable par les grandes découvertes qui ont tracé de nouvelles routes et doublé pour le moins l'étendue des marchés exploités par le négoce européen. C'est d'abord la décadence de Venise et de Gênes par suite de l'expansion commerciale et colonisatrice de l'Espagne et du Portugal. Naturellement l'auteur donne un résumé des navigations de Vasco de Gama, de Christophe Colomb, des conquêtes accomplies merveilleusement par les Fernand Cortez et les Pizarre. Sur ce terrain, nous devons signaler une erreur assez singulière : M. O. Noël place entre deux visites à la cour d'Espagne la première apparition de Colomb au couvent de la Rabida, alors qu'elle eut lieu dès son arrivée du Portugal. Par contre, les causes de la rapide décadence des grands empires coloniaux fondés par le Portugal et l'Espagne sont très nettement dégagés et bien exposés : pour la première de ces nations, c'est la corruption engendrée par la facilité des bénéfices commerciaux; pour la seconde, c'est l'abus du système prohibitif et la recherche exclusive des

métaux précieux sans souci du développement des ressources agricoles. Sur leurs ruines s'établirent successivement les Hollandais, les Anglais et les Français, et alors apparurent les grandes compagnies, dont la première fut fondée aux Indes néerlandaises et servit de modèle aux autres; après plusieurs années de prospérité inouïe, elle se ruina par des excès de luxe et de corruption. La Compagnie anglaise des négociants de Londres obtint un succès plus durable parce qu'elle fut assise, dès l'abord, sur des bases plus sérieuses. La compagnie française date du règne de Henri IV, mais ses débuts ne furent pas heureux; elle fut reconstituée successivement par Richelieu et par Colbert; ses causes de faiblesse furent l'ingérence abusive de l'État dans ses affaires et l'esprit étroit de ses directeurs. Toutefois, dans les instructions de Colbert, il y a bien des choses qui marquaient un progrès remarquable pour l'époque et dont, aujourd'hui même, nos gouvernants pourraient faire leur profit. C'est ainsi que dans sa réforme des consulats « il entendit en faire des agences d'informations et de protection constante pour le commerce, et, afin d'obtenir ce résultat, il y nomma des négociants ou des personnes ayant l'expérience des affaires. »

Parmi les causes de la rapide colonisation de l'Amérique septentrionale par les Anglais, M. Noël signale l'oppression spirituelle et temporelle dans la mère patrie, qui provoqua des émigrations considérables; il en résulta dans ces établissements un large esprit libéral que les pouvoirs publics tentèrent vainement d'entraver; de là naquit le principe du *self-government* qui fait encore la puissance coloniale de l'Angleterre; de là résulta, d'autre part, la séparation d'une notable partie des possessions anglo-américaines. Et cependant la Grande-Bretagne n'était pas exempte d'erreurs économiques; la décevante théorie de la *Balance du commerce* y était alors en honneur comme dans le reste de l'Europe; elle produisit le fameux *acte de navigation* et le *pacte colonial*.

Dans les Antilles françaises, le régime colonial était plus libéral et il en résultait une plus grande prospérité que dans les Antilles anglaises; mais la révocation de l'édit de Nantes porta un préjudice irréparable au commerce métropolitain; d'autre part, au XVIIIe siècle, la fortune publique de la France continue de péricliter, ce que M. Noël attribue « à sa déplorable administration, à un régime politique défavorable à son expansion et à son développement, et à l'abus de la concentration du pouvoir qui avait suivi la ruine de l'aristocratie. » Enfin survint la catastrophe du système de Law, dont l'auteur donne un lumineux exposé. Malgré ces causes de faiblesse, malgré le lâche abandon de Dupleix et l'inique condamnation de Lally-Tollendal, la Compagnie des Indes était en pleine prospérité lorsque la Convention jugea opportun de la supprimer en 1793.

En ce qui concerne l'émancipation des colonies anglaises d'Amérique,

M. Noël estime qu'elle fut favorisée par la disparition de la domination française au Canada, dont la menace incessante entravait toutes les velléités d'insurrection; d'ailleurs, il déplore que la France ait soutenu les colonies américaines dans leur révolte, d'autant plus que les États-Unis se sont montrés singulièrement ingrats, tant sur le terrain commercial que sur celui de la politique, jusques et y compris la guerre franco-allemande de 1870. Cet événement porta d'ailleurs un coup mortel au régime du pacte colonial, en donnant raison à Turgot, qui disait que « les colonies sont comme les fruits qui ne tiennent à l'arbre que jusqu'à leur maturité. » Dès lors prévalurent les théories libérales qu'Adam Smith avaient vainement préconisées quelques années auparavant en prophétisant à sa patrie les dangereuses conséquences de l'exclusivisme commercial. Malgré ce grave échec, à la fin du XVIIIe siècle, l'Angleterre était la reine incontestée des mers.

L'esprit général de cet important ouvrage est assez bon, quoique l'auteur cite parmi les avantages de l'invention de l'imprimerie la diffusion des idées de la Réforme. D'autre part, il rend pleine justice à l'influence bienfaisante des missionnaires jésuites dans l'Amérique du Sud. Parlant incidemment du néfaste abandon de la prépondérance française en Égypte par nos gouvernants actuels, il n'hésite pas à déclarer « détestable » la politique des cabinets qui se sont succédé en France depuis 1872 jusqu'à nos jours.

COMTE DE BIZEMONT.

Les Métèques athéniens. *Étude sur la condition légale, la situation morale et le rôle social et économique des étrangers domiciliés à Athènes,* par MICHEL CLERC, maître de conférences à la Faculté des lettres d'Aix. Paris, Thorin, 1893, in-8 de 476 p. — Prix : 14 fr.

Des thèses de doctorat comme celle-ci, ou *les Proxénies grecques* de M. Monceaux (Voir t. XLVII, p. 148), ou *les Cavaliers athéniens* de M. Martin (Voir t. XLIX, p. 514), ont un mérite indéniable, celui de prouver que sur le terrain de l'érudition la France est capable de rivaliser avec les productions les plus vantées du savoir germanique. Il nous paraîtrait néanmoins fâcheux que la majorité de nos jeunes docteurs se déshabituât des compositions d'allure tout autrement littéraire qui firent la réputation de leurs devanciers. Reconnaissons d'ailleurs que le sujet choisi par M. Clerc offre un réel intérêt. Quelle place la cité athénienne a-t-elle faite à l'élément étranger ? Au double point de vue de la législation et des mœurs, quelle était la condition de ces métèques associés si étroitement, l'histoire nous l'apprend, à toute la vie publique ? Nous apprenons ici les obligations auxquelles ils étaient soumis, les prérogatives dont ils étaient gratifiés, en un mot les droits et les devoirs nettement définis attachés à l'hospitalité dont ils jouissaient libéralement à Athènes.

En dehors des impôts ordinaires et extraordinaires, ils avaient à acquit-

ter une taxe spéciale ou capitation, dont les plus méritants étaient même exemptés sous le nom d'*isotèles*. Astreints au service militaire, ils n'entraient jamais dans le corps des cavaliers athéniens et, sauf des exceptions plus nombreuses sans doute en fait que M. Clerc ne le donne à entendre, formaient ce que nous appellerions aujourd'hui une armée territoriale. La surveillance et la protection de leurs intérêts matériels est déléguée à un magistrat spécial, le polémarque : toutefois la propriété foncière leur est interdite : leur vie, leur liberté, leur honneur, sont sous la sauvegarde de la loi commune, sauf que le bannissement était la peine la plus sévère qui pût être infligée au meurtrier d'un métèque. Non seulement ils n'étaient pas exclus des cérémonies de la cité (M. Clerc montre à ce propos combien on a eu tort de regarder comme autant d'humiliations les divers rôles liturgiques, très honorables au fond, dont ils étaient chargés), mais un simple décret du Conseil les autorisait à se réunir pour célébrer leur culte national; ces associations religieuses étaient pour les métèques de chaque pays autant de centres où ils aimaient à se retrouver chez eux et entre eux.

Passons maintenant à leur condition morale. Originaires les uns des pays barbares, les autres (et c'était probablement le plus grand nombre) des divers territoires helléniques, inscrits de bonne heure dans les dèmes et les tribus, dès le temps des réformes de Clisthènes ils devinrent de véritables clients de la cité : mais c'est surtout à l'époque de Périclès qu'Athènes prit définitivement l'aspect d'une ville cosmopolite, dont la prospérité économique se développa grâce précisément au concours empressé de l'élément étranger : « Il s'agissait, étant donnée l'intensité de la vie politique d'alors, de permettre aux citoyens de consacrer aux affaires publiques la meilleure part de leur activité, sans que les besoins matériels de la cité en souffrissent. Les métèques devaient suppléer sur ce terrain à l'insuffisance des citoyens, qu'en détournaient d'autres devoirs d'un ordre plus élevé » (p. 444). Si l'on compte dans leurs rangs peu de grands artistes ou de grands industriels, en revanche ils sont nombreux parmi les architectes, constructeurs, décorateurs et céramistes; les uns sont négociants en gros, les autres marchands de détail : il en est qui réalisent dans les affaires de banque de fructueux bénéfices. En somme, selon une comparaison très juste de l'auteur, ils tiennent dans l'Athènes du IVe siècle exactement la même place que les juifs d'aujourd'hui dans les grandes villes de l'Orient. Les aristocrates de la vieille roche ne pouvaient guère avoir pour eux que du dédain : aussi, sous le gouvernement des Trente, les voit-on prendre une part active aux luttes politiques et contribuer plus tard énergiquement, sous la conduite de Thrasybule, au rétablissement de la démocratie. J'aurais aimé rencontrer ici dans l'ouvrage un chapitre consacré à l'influence exercée par la transformation d'Athènes en ville lettrée, où de toutes parts on

venait puiser aux sources vives de la philosophie et de l'éloquence.

Somme toute, dans l'Attique les étrangers étaient accueillis plus favorablement qu'en aucune autre contrée grecque : les Athéniens, comprenant tout le profit qu'ils en retiraient, se gardèrent de les considérer comme taillables et corvéables à merci.

Pour se faire une juste idée des recherches innombrables auxquelles s'est livré l'auteur, familier avec les plus récentes découvertes de la science historique et épigraphique, il suffit de rappeler qu'il a écrit un volume compact sur un sujet qui occupe deux pages à peine dans les *Antiquités grecques* de Schömann. Soit pour être plus complet, soit pour ne sacrifier aucune des notes laborieusement amassées au cours de ses études, il ne s'est refusé aucune de ces digressions que les Allemands qualifient du nom significatif d'*excursus*. C'est ce qui nous vaut une série de dissertations sur la condition des étrangers dans le droit romain et le droit français moderne, sur l'histoire du travail manuel à Athènes, sur le rôle politique joué par Lysias, sur les cultes étrangers pratiqués au Pirée, etc.

Une simple remarque au sujet de la forme typographique. Il y a quelque chose de désagréable à rencontrer des mots exclusivement grecs imprimés en caractères français. C. Huit.

Les Corporations ouvrières à Rome depuis la chute de l'Empire romain, par E. Rodocanachi. Paris, Alph. Picard, 1894, 2 vol. gr. in-4 de cx-468-470 p., avec 2 planches gravées.—Prix : 40 fr.

Il y a quelques années M. Rodocanachi se révélait par son intéressant volume : *Le Saint-Siège et les Juifs. Le Ghetto à Rome* (Voir *Polybiblion*, t. LXI, p. 438) comme un des érudits qui connaissaient le mieux la Rome du moyen âge. Les deux beaux volumes qu'il nous donne aujourd'hui consacrent sa prise de possession d'un champ de l'histoire tout récemment ouvert à la science par les savantes publications du regretté M. Camillo Rè : *Statuti della città di Roma del secolo XIV* (Rome, 1883), et de M. Giuseppe Gatti : *Statuti dei mercanti di Roma* (Rome, 1887). Rome a été, du XIIe à la fin du XIVe siècle, une commune libre sous la domination, sous le protectorat, si l'on aime mieux, des Papes. Le noyau de cette commune résidait dans un corps de marchands, une *gilda mercatoria*, qui comprenait tous les éléments supérieurs de la bourgeoisie à l'encontre des barons. Dans son sein on voit, dès le XIIIe siècle, apparaître jusqu'à treize corps de métiers, qui, à cette époque, n'ont qu'une existence subordonnée ; plus tard ils devaient devenir des corporations indépendantes quand la *Mercanzia* elle même disparut. Il y a là une analogie dans le développement historique de la commune romaine avec les communes de l'Angleterre, de la Flandre et du nord de l'Europe que l'auteur met fort bien en relief. Auparavant, M. Rodoca-

nachi, mettant à profit les travaux de MM. Camillo Rè, Gatti, Ludo Moritz Hartmann et, en dernier lieu, de M. G. Ricci, a, dans les dix-huit premières pages de son introduction, recueilli toutes les traces d'associations professionnelles qu'on peut trouver à Rome pendant les premiers siècles du moyen âge. A notre sens ces pages sont très remarquables. Peut-être sa conjecture d'après laquelle, sous les derniers empereurs romains, toutes les corporations ouvrières de Rome n'auraient plus formé qu'une seule association comprenant la totalité de ceux qui exerçaient un métier quelconque (p. VII), est-elle trop hardie : en tout cas elle ne serait en avance que de quelques siècles. Parallèlement à la grande corporation de la *Mercanzia* et peut-être avant elle, c'est-à-dire dès le XIe siècle, on voit à Rome un corps d'agriculteurs *Corpus Ortulanorum*, qui joue un rôle aussi important. Tandis que la *Mercanzia* se décompose en une multitude de corporations sans force politique ni valeur économique, peut-on dire, l'université des agriculteurs a duré jusqu'aux derniers jours de l'ancien régime. Elle comprenait tous les propriétaires, métayers, fermiers de la campagne romaine. Ses consuls étaient investis d'une juridiction très large sur tous les contrats ruraux : enfin cette université était l'instrument auquel les Papes confiaient l'exécution de leurs projets nombreux, mais toujours frappés d'impuissance, pour la mise en culture de l'*Agro romano*. M. Rodocanachi l'étudie dans une notice spéciale, l'une des plus intéressantes de sa publication ; car cette grande corporation des *Mercanti di campagna*, qui comprenait plusieurs milliers d'individus, est un des traits originaux du régime corporatif romain. En dehors de là il n'offre que des nuances, très bien mises en relief par l'auteur, soit dans son introduction générale, soit dans les notices communes aux divers groupes de corporations, soit enfin dans les analyses détaillées qu'il donne des documents relatifs à chacune d'elles. A partir du XVe siècle, mais surtout du XVIIe, « les universités » d'arts et métiers, moitié confréries, moitié corporations civiles, se multiplient au point d'être une centaine. Nulle part, l'intervention de l'autorité supérieure n'est plus minutieuse. Les Papes ne vendent pas sans doute des maîtrises à prix d'argent comme les rois de France, mais ils constituent à l'état de monopoles une foule de commerces et d'industries pour les affermer au profit du fisc. Le résultat est pis encore que celui du régime français pour l'activité économique. Les apprentis ne se distinguent pas des compagnons ; mais on trouve souvent des valets moitié apprentis, moitié hommes de peine. Les apprentis ont une place très subordonnée dans la corporation ; mais on favorise la formation de confréries qui leur sont spéciales. Dans les unes comme dans les autres les exercices de piété tenaient une grande place, ce qui n'empêchait pas certaines fraudes commerciales et autres que M. Rodocanachi relève avec une bonhomie parfois un peu sournoise. Un des traits les meilleurs des

corporations romaines, car il a eu une heureuse influence sur les mœurs, est le grand développement des pratiques destinées à amortir la concurrence entre les maîtres artisans, entre les boutiquiers. Dès le XVIIe siècle, si ce n'est plus tôt, les règlements pontificaux font respecter très strictement la propriété des enseignes, noms de commerce et marques de fabrique : sous ce rapport, la législation pontificale a été en avance sur toutes les autres.

Le régime économique, dont ces corporations était l'expression, était déplorable au point de vue industriel, et les nombreux faits rapportés par M. Rodocanachi montrent combien Pie VII et le cardinal Consalvi eurent raison de l'abroger en 1802. Il fait très bien remarquer que plus l'on approche de 1789, plus le mécanisme des règlements corporatifs devient savant, mais plus aussi l'industrie et le commerce tombent en décadence. Rome, il est vrai, n'était pas une ville comme une autre. Tous ces artisans, si peu âpres à la concurrence, et si doux dans leurs rapports réciproques, comptaient même en temps ordinaire sur l'afflux des pèlerins pour vivre : chacun avait sa part de ces profits-là sans trop de peines. Le travail était un pis aller pour tous (p. 111). D'excellents *indices* et une notice sommaire sur les monnaies, dont il est question dans les divers documents analysés, complètent fort utilement cette belle publication.

CLAUDIO JANNET.

Der Augustiner Bartholomäus Arnoldi von Usingen. *Ein Lebensbild*, von NICOLAUS PAULUS. Fribourg-en-Brisgau, Herder, 1893, in-8 de XVI-136 p. — Prix : 2 fr. 25.

Des familles religieuses, toutes plus ou moins troublées par la Réforme, il faut avouer qu'il n'en fut pas de plus gravement atteinte que l'ordre même auquel avait appartenu Luther. Les augustins donnèrent de trop nombreux exemples de défection, mais ils comptèrent pourtant dans leurs rangs d'invincibles champions de la vérité. Barthélemy Arnoldi von Usingen, dont M. l'abbé N. Paulus vient de retracer la vie et les luttes, mérite parmi ces derniers une mention spéciale. Les écrits du pieux religieux, dont une partie importante est conservée à Munich, et d'autres curieux manuscrits appartenant à la bibliothèque de l'Université de Fribourg, ont permis à l'auteur d'écrire une très intéressante monographie, qu'il a eu le bon esprit de ne pas allonger outre mesure. Il prend son héros à l'Université d'Erfurt, où il est professeur de philosophie, et nous le montre ensuite entrant, à la grande joie de Luther, chez les augustins. Cette union et cette sympathie mutuelle des deux hommes ne devait pas durer. Usingen et l'hérésiarque ne tardèrent pas en effet à devenir adversaires irréconciliables. Ce n'est pas que le vertueux moine ignorât les abus et les fautes de son temps ; il les déplore au contraire, et les combat sans relâche, mais il ne veut pas

tolérer que l'on use de leur prétexte pour se séparer du centre de la foi et se jeter dans le schisme. On ne peut s'empêcher d'admirer la noble indépendance de caractère et l'énergique fierté avec lesquelles il dit leur fait aux clercs simoniaques, aux moines dissolus, aux évêques mondains, au Pape lui-même, qui n'a pas remédié à temps aux maux dont l'Église souffrait depuis si longtemps. Et pourtant, quel sentiment profondément catholique, quelle fidélité invincible à la chaire de Pierre apparaissent, malgré, ou plutôt à cause de ces critiques, dans l'ensemble de cette belle vie ! La raison des maux qui ont servi à Luther de prétexte à ses réformes, dit Arnoldi, la voici : « *Dormiunt canones.* » Les lois de l'Église sont inutiles. Des juristes de profession les interprètent dans tous les mauvais sens pour opprimer le peuple chrétien, on n'ose pas se servir de leur sévérité pour la défense des vrais intérêts de la religion. N'est-ce pas à toutes les époques la principale, peut-être même souvent l'unique cause de la perte des âmes et de la disparition des sentiments chrétiens ? Faites-les revivre, ces lois justes et sages, et bientôt vous rendrez sa vitalité, sa jeunesse immortelle à ce corps alangui des fidèles, dont le Christ pourtant est la tête. Les travaux du genre de celui de l'abbé Paulus sont bien faits pour relever les caractères et ranimer les espérances, en nous montrant dans le passé des hommes qui savaient être à la fois les champions les plus constants de l'orthodoxie et conserver néanmoins cette liberté de blâmer franchement le mal, que la pruderie de notre byzantinisme nous interdit aujourd'hui. G. Péries.

Mémoires de la duchesse d'Abrantès. *Souvenirs historiques sur Napoléon, la Révolution, le Directoire, le Consulat, l'Empire et la Restauration.* T. I. Paris, Garnier, s. d., in-18 de 469 p. — Prix : 3 fr. 50.

Aujourd'hui que les *Mémoires* se multiplient et principalement sur la période de la Révolution et de l'Empire, ceux de la duchesse d'Abrantès sont appelés, peut-être, à faire moins de sensation qu'en un autre temps, car ils ne sont plus les seuls. Mais lorsqu'ils parurent pour la première fois (1831-1834), ils produisirent un émoi que justifient l'intérêt du récit et la personne de l'auteur. Le souvenir de ce « succès » explique pourquoi, en nos jours de mode pour Napoléon, un éditeur vient de faire paraître une nouvelle édition de ce livre presque épuisée. Je suis loin de l'en blâmer.

Ce sont vraiment des « Mémoires, » très personnels, très intimes, très détaillés ; avec des retours, des digressions et des fugues qui leur donnent un cachet spécial. Mme d'Abrantès n'a point écrit une histoire de son temps et raconté les affaires de l'Europe et du monde à propos de ses toilettes ; ce rôle, qui sied sans doute à un homme d'État, serait ridicule chez une femme du monde ; et il faut la louer d'avoir échappé à cette tentation, car chez elle la femme du monde était doublée de la

femme de lettres. Le défaut de cette qualité, c'est le manque d'unité dans le récit; mais cet ouvrage est plus pour la distraction que pour l'érudition, et qu'il batte un peu les buissons le long de la route, il n'y a pas à s'en plaindre. Je me hâte d'ajouter qu'il fournit à chaque page des renseignements curieux, typiques, et le plus souvent exacts sur les personnages de ce temps passé, et que cent traits éclairent d'un jour nouveau hommes et choses de cette extraordinaire époque.

Mme d'Abrantès (Laure de Permon) s'arrête un peu longuement sur l'illustration de l'origine de sa famille maternelle : les Comnène, descendants des empereurs de Trébizonde ; mais cette vanité est bien permise. Puis elle retrace le tableau de la Corse après la conquête par la France, et met naturellement en scène les Bonaparte, ses voisins, ses amis d'enfance. Ce sont les pages les plus curieuses de ses *Mémoires* que celles où elle peint sur le vif cette famille alors obscure et qui va bientôt remplir l'univers de sa renommée. Les débuts du jeune Napoléon en France, son orgueil intraitable, sa jalousie de toute supériorité, les heures difficiles de son adolescence, les jours pénibles de sa jeunesse (notamment p. 195), tout cela forme un tableau saisissant. Dans le salon de Mme de Permon, passe tout un monde bizarre dont Salicetti est une des figures les plus curieuses, mais aussi les plus repoussantes ; l'aventure de son évasion est caractéristique et contée avec un véritable talent de narration. Ajoutez à cela des digressions sur les modes d'autrefois, la vie de société d'avant la Révolution, les mœurs du Directoire, et vingt portraits crayonnés avec entrain : Mirabeau, Thibaudeau, le général Miranda, etc. C'est assez pour comprendre l'attrait très original d'un livre qui commence à l'enfance de Mme d'Abrantès et nous conduit jusqu'à la veille de son mariage avec Junot. G. DE G.

Histoire de mon temps. *Mémoires* du chancelier PASQUIER, publiés par le duc D'AUDIFFRET-PASQUIER, de l'Académie française. Première partie : *Révolution, Consulat, Empire ;* III, *1814-1815 ;* T. III. Paris, Plon et Nourrit, 1894, gr. in-8 de 448 p. — Prix : 8 fr.

Le troisième volume des Mémoires du chancelier Pasquier, qui vient de paraître, n'offre pas un intérêt moins vif que les deux qui l'ont précédé ; il comprend en effet l'une des périodes les plus émouvantes de notre histoire, la fin de 1814 et 1815, la première Restauration, les Cent-Jours, le retour des Bourbons et le ministère de Talleyrand. Après le départ de Napoléon pour l'exil, la situation restait singulièrement difficile : à l'intérieur, la France ancienne et la France nouvelle à concilier, les prétentions des uns à modérer, les défiances des autres à calmer ; à l'extérieur, la France à replacer dans le concert des puissances au rang qui lui était dû, et à quelques pas de la côte française, Napoléon libre et encore souverain, ne fût-ce que d'une île, guettant de là les fautes qu'on

pouvait commettre et tout prêt à en profiter; des fautes, il y en eut en effet de commises, et comment n'y en aurait-il pas eu? Les royalistes, redevenus maîtres, après vingt-cinq ans de compression, étaient tentés d'user, d'abuser même, si l'on veut, de leur nouveau pouvoir; ils annonçaient des revendications qui alarmaient les intérêts issus de la Révolution et créaient ainsi des mécontentements redoutables; l'armée surtout, qu'on avait été forcé de réduire, par économie et aussi pour céder aux exigences des alliés, n'attendait qu'une occasion de reprendre les armes et de se ranger à nouveau sous les drapeaux du grand capitaine qui l'avait tant de fois conduite à la victoire et qui, à ses yeux, empruntait à son malheur un prestige de plus. Aussi, quand Napoléon débarqua au golfe Juan, put-il arriver sans coup férir, et d'un seul bond en quelque sorte, jusqu'à Paris. L'histoire en est connue; mais M. Pasquier la fait revivre avec une netteté et une intensité rares; il peint surtout avec une grande vivacité le désarroi où se trouva le gouvernement royal, endormi par les acclamations qui l'avaient salué à son avènement et trompé par l'aveuglement de beaucoup de ses agents et les protestations enthousiastes des généraux, de ceux-là mêmes qui devaient le trahir. M. Pasquier peut d'autant mieux peindre cet aveuglement que pour sa part il en a été exempt et qu'il n'a pas tenu à lui que le ministère ne fût éclairé.

Nul ne démontre mieux que lui non plus quelle entreprise criminelle fut cette aventure des Cent-Jours, et quel mal elle a fait à la France en renouvelant les discordes civiles et en réveillant les méfiances et la mauvaise volonté des puissances. Elle n'avait pas même l'excuse d'une chance de succès; dès le premier jour Napoléon était condamné à la défaite, et son ministre Fouché l'avait si bien compris qu'il engageait M. Pasquier, exilé de la capitale, à ne pas s'éloigner de Paris, où il convenait, dans l'intérêt même de son parti, disait-il, qu'il attendît la chute inévitable de l'Empereur. Seulement cette chute fut plus prompte que ne l'avait supposé le vieux révolutionnaire; quand elle arriva, il n'avait point encore eu le temps de nouer toutes ses intrigues; de là dans les actes de la Chambre des députés et du gouvernement provisoire qu'il prétendait diriger, une incertitude et des hésitations que déjoua la marche triomphante des alliés. Fouché n'en fut pas moins ministre de Louis XVIII et ce fut la grande faiblesse, la faiblesse persistante du second ministère de Talleyrand; aussi ce ministère, dont fit partie M. Pasquier, fut-il assez éphémère : au bout de deux mois et demi, il dut céder la place au duc de Richelieu.

A l'extérieur, Talleyrand, au congrès de Vienne, avait réussi à replacer la France dans le concert des puissances. L'entreprise avait été ardue et l'illustre diplomate y avait déployé une souplesse et une habileté incomparables. M. Pasquier, tout en rendant hommage à ses talents, lui

reproche néanmoins d'avoir fait fausse route en préférant l'alliance anglaise à l'alliance russe. Il est très certain que les agissements de Talleyrand à Vienne aliénèrent à la France et aux Bourbons l'empereur Alexandre, auparavant si bien disposé pour eux et qui avait été, on peut le dire, le principal auteur de la Restauration. Il est certain encore que pendant la période embrassée par ce troisième volume, ce mécontentement d'Alexandre eut plus d'une fois des conséquences regrettables pour nous. Mais l'alliance russe était-elle possible en 1814, et à côté de ses avantages ne présentait-elle pas aussi des inconvénients? La question est trop délicate pour que nous essayions de la résoudre et même de l'aborder dans un aussi court article. MAX. DE LA ROCHETERIE.

Étude sur la chaire et la société française au XVe siècle. *Olivier Maillard, sa prédication et son temps*, par l'abbé ALEXANDRE SAMOUILLAN. Toulouse, Privat; Paris, Thorin, 1891, in-8 de 353 p.—Prix : 7 fr.

Il a fallu à M. l'abbé Samouillan un certain courage pour entreprendre et mener à bien une étude aussi approfondie sur l'un de ces libres prêcheurs du xve siècle, dans l'œuvre desquels Voltaire ne voyait qu'un « chef-d'œuvre de barbarie, digne tout au plus des Hurons et des Iroquois. » L'histoire de la prédication française aux xive et xve siècles est mal connue et n'a pas encore fait l'objet d'un travail d'ensemble ; il faut surtout s'en prendre à la forme défectueuse sous laquelle nous sont parvenues les œuvres de nos vieux sermonnaires; traduites pour la plupart de la langue vulgaire en un latin macaronique, elles sont d'une lecture plus que fastidieuse et vraiment pénible. M. l'abbé Samouillan ne s'est pas laissé rebuter par cette difficulté : il faut lui en savoir gré. S'il n'a point tenté d'écrire une histoire complète de la prédication française au xve siècle, il a su, entre tous ces vieux prêcheurs, — Menot, Pépin, Barlette, pour ne citer que les principaux, — choisir la physionomie la plus intéressante, la plus caractéristique, et de la lecture souvent ardue de l'œuvre immense d'Olivier Maillard, tirer, en même temps qu'une biographie complète, une très curieuse étude des mœurs de l'époque.

Parvenu par l'austère intégrité de son caractère et l'éloquence de sa parole aux plus hautes dignités dans l'ordre de Saint-François, confesseur du roi de France, Olivier Maillard joua un certain rôle politique sous les règnes de Charles VIII et de Louis XII ; s'il ne réussit pas dans toutes les négociations dont il fut chargé, on doit reconnaître que sa conduite fut toujours inspirée par la justice et la vérité. Peut-être M. l'abbé Samouillan a-t-il été un peu trop loin dans l'appréciation flatteuse qu'il fait de l'intervention de Maillard dans les affaires politiques. — Mais là n'est pas le véritable intérêt de sa vie et de son œuvre. Avant tout orateur infatigable, il donna, quarante années durant, cet étonnant spectacle d'un homme ne quittant pas un seul jour la

chaire, parcourant en tous sens l'Europe chrétienne, et semant partout la parole de Dieu. D'une hardiesse d'esprit et de langage devant laquelle Louis XI lui-même recula, d'une verve satirique des plus mordantes, en même temps que d'une science théologique profonde, Olivier Maillard, mieux qu'aucun des prédicateurs contemporains, a connu son époque et en a pénétré les travers et les vices; toutes les classes de la société, des rois jusqu'aux plus humbles, ont défilé sous sa férule : de là la valeur considérable de ses sermons. C'est ce que M. l'abbé Samouillan a su fort bien mettre en lumière dans la plus intéressante partie de son ouvrage, où il retrace, d'après Maillard, la peinture de la société au xve siècle. C'est une reconstitution des plus heureuses, qui sera lue avec beaucoup de profit.

Peut-être jugera-t-on que M. l'abbé Samouillan, entraîné par la préoccupation de réhabiliter son personnage, n'a point suffisamment insisté sur les défauts de ses œuvres, dont le mérite littéraire est loin d'être brillant. Mais on ne saurait lui en faire un trop vif reproche : parmi les médiocrités de cette époque, Maillard est encore un des moins médiocres écrivains. Ce qu'il importait de montrer, c'est qu'à la veille de la réforme luthérienne, l'Église comptait plus d'un vaillant défenseur de ses dogmes, et qu'à l'hérésie menaçante elle pouvait encore opposer de solides soutiens de la foi. De ce fait le livre de M. l'abbé Samouillan fournit d'un bout à l'autre une preuve convaincante. H. C.

Cartulaire de l'abbaye royale du Lieu-Notre-Dame-lez-Romorantin (ordre de Cîteaux), publié d'après l'original, avec une introd., un appendice et des notes historiques, par l'abbé Ernest Plat. Romorantin, Standachar, 1892, gr. in-8 de xi-200 p., 5 pl., fig.—Prix : 4 fr.

Le Cartulaire du Lieu-Notre-Dame est le plus ancien des sept que conservent les archives du Loir-et-Cher. D'après la souscription finale, il aurait été achevé en août 1263; l'éditeur fait remarquer que la même main ayant transcrit dix-huit chartes qui vont de novembre 1263 à août 1270, la date doit être erronée et lue 1273 (?). Les pièces du recueil, en y comprenant huit additions postérieures, sont au nombre de cent cinquante-six, mais le n° 32 est la reproduction du n° 25. La plus ancienne est de 1194, antérieure par conséquent d'une trentaine d'années à la fondation de l'abbaye. Un certain ordre utilitaire a présidé à leur classement. Tout le cartulaire est en latin, sauf sept pièces en langue vulgaire. L'éditeur, curé de Lanthenay, avoue son inexpérience en paléographie (p. vi). Je ne peux juger de l'exactitude de ses transcriptions que par la charte n° 38, dont il a donné une photographie (p. 77). Elle renferme trois fautes : *Druylay* pour *Druilay*, *Isabella* pour *Ysabella* et, ce qui est plus grave, *termino* pour *tantummodo;* cette dernière erreur est d'autant plus étonnante que le même

mot avait fort intrigué M. Plat à la charte n° 24 (p. VI-VII). Il est fâcheux qu'on n'ait pas, dans cette publication, suivi les règles généralement adoptées pour la transcription des textes de cette époque. En réalité, ce n'est ni une reproduction improprement appelée diplomatique, ni une lecture courante. Je n'arrive pas à me rendre compte du motif (s'il y en a un) qui a fait donner la majuscule à certains noms propres et l'a fait refuser à d'autres. Outre le cartulaire du Lieu-Notre-Dame, les archives du Loir-et-Cher possèdent, avec quelques choses originales, un inventaire général des titres de cette abbaye. M. Plat a fort heureusement mis le tout à profit dans un appendice de soixante-deux numéros, qui vont de 1207 à 1791. C'est à la suite qu'il a placé une « Notice sur l'abbaye royale du Lieu-Notre-Dame-lez-Romorantin. » Livre supérieurement imprimé et illustré. U. CHEVALIER.

Cartulaire de l'église collégiale de Saint-Pierre de Lille, publié par Mgr E. HAUTCŒUR, chancelier des Facultés catholiques de Lille. Paris, Picard; Lille, Quarré, 1894, 2 vol. gr. in-8 de XXVII-1220 p. — Prix : 30 fr.

Un cartulaire n'est pas, comme le croient beaucoup de personnes, une simple reproduction d'un certain nombre de chartes se rapportant à un même sujet. Pour mener à bonne fin une œuvre digne de ce nom, il faut non seulement de longues et minutieuses recherches dans plusieurs dépôts d'archives, mais aussi des connaissances spéciales en tout ce qui se rattache à la paléographie et à l'histoire, aux institutions, aux familles et à la topographie de toute une région. Mgr Hautcœur vient de faire preuve de ces qualités dans son cartulaire de Saint-Pierre de Lille.

Jusqu'aujourd'hui on n'a guère publié que des cartulaires d'abbaye. Celui que vient de faire paraître le savant chancelier des Facultés catholiques de Lille est le cartulaire d'une église collégiale, d'un chapitre de chanoines, institution qui a exercé une grande influence dans les siècles passés et qui n'a presque pas encore été étudiée. Et cette collégiale a été le berceau, d'abord, et plus tard le centre d'une grande cité, Lille; son chapitre possédait les droits de seigneurie sur une partie notable du territoire de la ville et de la région ; il avait le patronat ecclésiastique de toutes les paroisses de la cité et d'un grand nombre d'autres églises de la France et de la Belgique. A son histoire se rattachent celles de Lille, de la contrée voisine et des principales familles qui y résidaient.

Ce qui donne un intérêt tout spécial à ce cartulaire, c'est que les archives de la collégiale sont presque complètement conservées. La plupart des actes qui la concernent, à commencer par la charte de fondation datée de 1066, existent encore aujourd'hui en original dans le dépôt des archives départementales du Nord, ainsi que les comptes et un nombre considérable d'autres documents. Dans les archives commu-

nales de la ville se trouvent deux cartulaires, l'un de 1295 et l'autre de 1316, avec d'autres actes et des recueils de lettres offrant des pièces intéressantes.

Un travail assidu de cinq à six ans a permis à Mgr Hautcœur d'étudier et de transcrire ou analyser par lui-même, avec toute la fidélité qu'on peut attendre d'un paléographe aussi soigneux qu'habile, toutes les pièces du fonds de Saint-Pierre. Les transcriptions ont été faites d'après les originaux, en les complétant et les contrôlant, lorsqu'il y avait lieu, à l'aide des cartulaires.

Toutes les pièces du XIe, du XIIe et du XIIIe siècle ont été reproduites *in extenso*, excepté celles qui se répètent. Au XIVe et au XVe siècle, les plus importantes seules ont été complètement publiées; toutes les autres ont été l'objet d'une analyse conçue de telle façon qu'elle représente en réalité le document lui-même, puisque les noms de lieux et de personnes et les passages intéressants y sont relevés en conservant leur forme orthographique. L'auteur s'est arrêté, pour la reproduction des chartes, à l'année 1500 : à partir de cette date, les documents offrent, sous plusieurs rapports, moins d'importance et d'intérêt. En tête de chaque pièce se trouve un sommaire de deux ou trois lignes indiquant le sujet de l'acte, avec sa date dégagée de tous les éléments qui la fournissent et ramenée au calendrier usuel. Lorsqu'il y a lieu de le faire, les formules de datation sont discutées ; et l'auteur le fait avec une remarquable compétence. Les questions qui concernent l'identification des noms de lieux ont été résolues avec non moins de certitude. Pour s'en faire une idée, il suffit de comparer les notes de la charte de fondation avec celles qui accompagnent la même pièce publiée dans le supplément aux *Opera diplomatica de Miriæu*, par M. Leglay, archiviste du département du Nord. Nous en trouvons une autre preuve dans la Table des noms de lieux, où plus de sept cents noms ont pu être identifiés d'une manière certaine. Nous en pouvons dire autant pour les familles; on trouve plus de quatre mille mentions différentes à la Table des noms de personnes.

En parcourant la Table des matières, on peut facilement concevoir l'esprit de méthode de l'auteur et l'utilité de son travail. Qu'on l'ouvre aux mots *Amortissement*, *Biens*, *Chapellenies*, *Dîmes*, *Justice*, etc., on y trouvera groupés ensemble, sous un certain nombre de subdivisions, les numéros des pages qui se rapportent à chacune de ces subdivisions. D'un autre côté on se fera, en parcourant ces mots, une idée de tout ce que ce travail renferme au sujet des institutions du moyen âge.

Nous n'omettrons pas de faire remarquer que ce cartulaire n'est que le portique monumental de l'édifice que le chancelier des Facultés catholiques de Lille consacre au chapitre de Saint-Pierre. Déjà, il a mis sous presse un troisième volume de documents ayant pour titre : *Ordinaire*,

obituaire et nécrologe de la collégiale, et il a en partie rédigé l'histoire de la même église, qui formera deux autres volumes d'environ six cents pages chacun.

Mgr Hautcœur avait déjà fait ses preuves en publiant le cartulaire et l'histoire de l'abbaye de Flines, ouvrage en trois volumes grand in-8, couronné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Son cartulaire de la collégiale Saint-Pierre le place au rang des maîtres.

C. Dehaisnes.

Étude sur la politique de l'empereur Frédéric II en Allemagne et les transformations de la Constitution allemande dans la première moitié du XIIIe siècle, par Georges Blondel. Paris, Picard, 1892, gr. in-8 de xlvi-438 p.—Prix : 7 fr. 50.

M. Georges Blondel était admirablement préparé à traiter un sujet si important par de longs séjours en Allemagne et par des études variées sur les institutions anciennes et l'état social contemporain de ce pays. Surtout il est à la fois historien et jurisconsulte, et l'union de ces deux compétences est nécessaire pour apprécier des faits politiques qui ont, à cette époque de formation, un contre-coup immédiat sur les institutions juridiques; car c'est à coup de chartes et de concessions de privilèges, peut-on dire, que les empereurs agissent soit en Italie, soit en Allemagne.

M. Blondel, après avoir, dans l'Introduction, indiqué les grands traits de la formation politique de l'Allemagne jusqu'à l'avènement des Hohenstauffen, esquisse la comparaison du développement constitutionnel et de l'évolution du droit privé en Allemagne, en France et en Angleterre en quelques pages fort brillantes qui sont, nous l'espérons, l'annonce d'un nouvel ouvrage. Dans celui-ci, qui lui a servi de thèse pour le doctorat ès lettres, il étudie à fond, année par année, peut-on dire, la politique suivie par Frédéric II en Allemagne. Il montre que ce prince de grand esprit, mais sans aucune moralité, était comme tous les empereurs germaniques ses prédécesseurs, hanté par l'idée de restaurer sur sa tête l'ancien Empire romain : l'Orient était plus particulièrement son objectif. Pour réaliser ses plans chimériques, il voulut faire de l'Italie et de la Sicile sa base d'opérations et le centre de sa puissance, tandis qu'il négligeait l'Allemagne. Il ne fit dans ce dernier pays que de rares apparitions, faisant couronner rois des Romains deux de ses fils mineurs, et suivant une politique au jour le jour, tantôt en faveur des princes ecclésiastiques, tantôt en faveur des villes, uniquement pour se débarrasser des difficultés au fur et à mesure qu'elles se présentaient. Il est impossible de trouver un plus grand contraste entre sa politique italienne tendant à l'établissement d'une monarchie bureaucratique dans les Deux-Siciles, et sa politique autonomiste au delà des Alpes. Le résultat de cette politique fut d'abord qu'il se brouilla irrémédiablement avec les

Papes, qui cherchaient par-dessus tout à affranchir l'Italie du pouvoir effectif des Empereurs; puis d'achever le démantèlement de la royauté germanique au profit des princes et des villes. A la fin de son règne, la constitution des souverainetés éparses, entre lesquelles l'Allemagne a été morcelée jusqu'en 1866, était un fait consommé. Rodolphe de Habsbourg créa une puissance d'Autriche beaucoup plus qu'il ne releva la force de l'Empire, et en 1356, par la Bulle d'or, Charles IV régularisa un état constitutionnel datant de plus de cent ans.

La fin du XIIIe siècle, si prospère pour la France et l'Angleterre, fut pour l'Allemagne une période d'anarchie et de grande souffrance (p. 7 et 392); mais comme ce morcellement de la souveraineté correspondait en fait aux aspirations des différentes tribus (*Stæmme*) entre lesquelles se partageait la race germanique, un certain ordre finit par sortir de ce désordre, et depuis Frédéric II jusqu'à Charles-Quint, l'Allemagne, pour son bonheur, demeura étrangère aux affaires d'Italie. C'est la cause du bien-être dont elle jouit pendant le XIVe et le XVe siècle, du développement de l'art et de l'industrie, de la prospérité agricole à cette époque.

M. Blondel a, dans ce volume, des pages fort intéressantes sur les théories du moyen âge relatives aux rapports de l'Empire et de la Papauté. Il démontre l'authenticité de la *Confederatio cum principibus ecclesiasticis* du 26 avril 1220, contestée récemment par M. Philippi, le savant archiviste de Munster. A propos de la politique suivie à l'endroit des villes par Frédéric II, il consacre un chapitre et un appendice à l'étude de l'origine des institutions municipales en Allemagne. Question très complexe sur laquelle notre auteur répand autant de lumière qu'elle en comporte, grâce à son absence de parti pris. Leurs origines, le *processus* juridique de leur constitution, sont très divers; mais les causes économiques qui les ont fait se développer au XIIe et au XIIIe siècle, tantôt avec la faveur des empereurs, tantôt malgré eux, étaient très actives, et ce sont elles qu'il est surtout intéressant de mettre en relief.

La condition des classes rurales en Allemagne s'est relevée considérablement entre le XIe siècle et le XIIIe. La terre a pris beaucoup plus de valeur, les contrats de bail se multiplient, assurant sans doute au seigneur propriétaire une augmentation de redevance, mais donnant généralement à la famille du tenancier le droit d'occuper la terre tant qu'elle même ne serait pas éteinte. La distinction entre les serfs et les demi-libres (*hærige*) disparaît presque complètement. Frédéric II n'a été pour rien dans cette transformation, due tout entière à des causes économiques; mais, comme vraisemblablement c'est sous son règne qu'elle a achevé de se produire, M. Blondel en a judicieusement profité pour tracer un tableau de la condition des personnes et des terres, ainsi que des institutions rurales de l'Allemagne au XIIIe siècle. On retrouve dans ce chapitre la vaste érudition jointe à la lucidité d'exposition qui carac-

térisent l'auteur. Son livre est une des plus importantes contributions à l'histoire du moyen âge qui aient paru depuis bien des années. C. J.

Dictionnaire des figures héraldiques, par le comte Th. de Renesse. Bruxelles, Société belge de librairie, 1892-1893, in-8 de 640 p. — Prix : 24 fr.

L'œuvre de patience entreprise par le comte de Renesse est arrivée aujourd'hui à la sixième livraison qui termine le premier volume; l'auteur n'est pas encore à la moitié de la tâche qu'il s'est imposée (15 fascicules); mais il faut reconnaître que l'impression marche avec une certaine rapidité qui permet d'espérer que l'ouvrage sera terminé assez promptement.

Le plus sincère éloge que l'on puisse faire à M. de Renesse, c'est que, personnellement, j'ai eu recours au *Dictionnaire* pour déterminer certaines armoiries relevées sur des meubles ou des pierres, et que j'ai très facilement et en peu de temps trouvé ce que je cherchais.

L'armorial de Rietstap est un recueil des plus utiles, le seul à cette heure qui ait réuni la description de plus de cent mille blasons; mais sans le *Dictionnaire* de M. de Renesse, c'est un trésor dont on peut à peine tirer parti. Il est intéressant de connaître les noms des familles en possession d'armoiries, mais il est bien autrement important, étant donné un blason, de pouvoir retrouver à qui il appartient. Les armoiries des familles de l'ancienne chevalerie et des personnages historiques sont généralement connues, mais celles des familles notables ou de la haute bourgeoisie sont le plus souvent très difficiles à identifier. A. de B.

Le Cardinal Fesch, archevêque de Lyon (1763-1839), par Mgr Ricard. Paris, Dentu, 1893, in-16 de xiv-392 p. — Prix : 3 fr. 50.

Mgr Lionnet, avant d'être élevé à l'épiscopat, avait retracé en deux gros volumes la vie du cardinal Fesch. Mgr Ricard déclare qu'il lui a fait de larges emprunts. Grâce à la libéralité de feu Mgr Foulon, cardinal de Lyon, il a eu communication des riches archives du diocèse, ce qui lui a permis d'ajouter quelques informations nouvelles à celles de son prédécesseur. Mgr Ricard a apporté en outre sa grande facilité d'écrire et son talent de mise en scène. Malgré tout, il ne s'est pas détaché de son héros et il a coulé, lui aussi, dans le panégyrique. Serait-il encore trop tôt pour écrire sur le cardinal Fesch?

Il y eut deux hommes en lui: l'oncle de l'Empereur et l'évêque.

« Dans la situation exceptionnelle qui lui était faite par ses rapports de parenté avec Napoléon, la somme des tristesses dépasse beaucoup celle des grandeurs et des joies, et le meilleur de sa vie consiste dans ce que Lyon en a connu, c'est-à-dire dans ces vertus pastorales et ces

fondations pieuses qui font encore bénir son nom parmi nous. » Ainsi en écrit avec grande sagesse Mgr Belmont, évêque de Clermont. Mgr Gouthe-Soulard, archevêque d'Aix, insiste sur ce point: « Il restaura à Lyon la discipline ecclésiastique, au point de faire un clergé modèle....; sans parler des séminaires, que de familles religieuses il a rétablies: nos bons frères des écoles chrétiennes, les sœurs de Saint-Charles, les sœurs hospitalières et contemplatives! Et sa fondation de prédilection, les Chartreux, cette pépinière de missionnaires diocésains.... » Voilà, en effet, les vrais titres du cardinal Fesch: mais c'est exagérer la louange et appeler de légitimes contradictions que de proclamer « la fermeté de ses résistances, » de déclarer qu'il n'y eut pas de faiblesse, pas de déviation « dans ce cœur vaillant et loyal, » et qu'en lui, « l'homme de l'Église et de Dieu ne fut jamais subordonné à l'homme de l'Empereur. » C'est le cardinal Fesch qui, la veille du sacre, en vertu de dispenses exceptionnelles accordées par le pape Pie VII, donne la bénédiction nuptiale à son neveu, l'empereur Napoléon, et à l'impératrice Joséphine. Ce mariage que le Pape refusa d'annuler, l'officialité de Paris le brisa, et, le jour où l'archiduchesse Marie-Louise, dans la chapelle des Tuileries, s'unit avec l'époux divorcé de Joséphine, ce fut encore le cardinal Fesch qui donna la bénédiction nuptiale. On sait que treize cardinaux se montrèrent moins complaisants et n'assistèrent pas aux cérémonies du mariage.

Cet épisode si grave dans la vie du cardinal Fesch, son nouvel historien l'a trouvé sans doute si désagréable à juger, qu'il a passé la plume à M. Welschinger. « L'intervention du grand aumônier dans cette cérémonie, dit ce dernier, fut vivement discutée. Aujourd'hui que les animosités de parti s'apaisent, on reconnaît qu'il a pu se prêter, « avec une bonne foi parfaite, » à la célébration d'un mariage dont Pie VII disait, etc. » Mgr Ricard ajoute, il est vrai, que le cardinal Fesch n'a jamais varié sur la question de doctrine; qu'à ses yeux, « comme aux yeux de tout théologien digne de ce nom, » le lien conjugal est indissoluble et que nulle autorité en ce monde n'en saurait délier » (p. 254). C'est pourtant le cardinal Fesch qui, pour les débuts de son ambassade à Rome, avait accepté d'y négocier l'annulation du mariage du prince Jérôme avec Mlle Patterson, et l'on sait qu'il n'y réussit pas. L'opinion publique, il faut le reconnaître, se montra sur ces deux questions plus sévère que le cardinal Fesch, et le pape Pie VII était avec elle. VICTOR PIERRE.

Vieux Souvenirs, 1818-1848, par le prince DE JOINVILLE. 2e édit. Paris, Calmann Lévy, 1894, in-16 de 451 p., avec illustrations de l'auteur. — Prix : 3 fr. 50.

Il est bien français ce livre : il y a du Henri IV dans la bonne humeur qui en égaie les pages, dans les nobles sentiments qui s'y expriment si

simplement comme choses toutes naturelles, et, en même temps qu'il offre la plus agréable lecture, il est fort intéressant au point de vue de l'histoire et fait souvenir des articles si remarqués que l'auteur donna jadis à la *Revue des Deux Mondes*.

M. le prince de Joinville raconte d'abord, et d'une manière charmante, ses plus anciens souvenirs; il se rappelle encore Louis XVIII et se souvient d'un jour des Rois où il porta la fève qui venait de lui échoir à Madame la Dauphine. « Je l'aimais tendrement, cette bonne duchesse, dit-il, à cause de sa bonté pour nous dès le bas âge et des superbes étrennes qu'elle ne manquait jamais de nous donner. Cette respectueuse affection a grandi quand j'ai été d'âge à connaître ses malheurs et son noble caractère, et j'ai été heureux, quand les événements de 1830 nous ont séparés, de pouvoir lui en faire parvenir toujours l'inaltérable expression » (p. 3). J'ai tenu à citer cette petite phrase parce que, dès le début du livre, elle fait connaître la manière de penser du prince. Sans vouloir juger la conduite de son père, pour lequel il avait la plus haute vénération, il reconnaît que la révolution de Juillet fut un grand malheur (p. 45). C'est ce qu'il appelle ailleurs un accroc au principe monarchique (p. 199). Les gardes nationales, les chants patriotiques, les élections et leurs intrigues, les réceptions officielles, « les enthousiasmes impossibles à décrire, » le fatiguaient et l'ennuyaient. Il ne se gène pas pour proclamer sa haine pour les révolutions. Parlant de nos voisins d'outre-Manche il dit : « Les Anglais, eux aussi, ont eu leur révolution, mais ils se sont bien gardés d'en faire plusieurs et surtout d'édicter des lois qui en rendent le retour périodique inévitable » (p. 62). Plus loin nous lisons une appréciation fort juste de la situation du gouvernement de Juillet resté aux yeux de l'Europe, malgré la politique sage et courageuse du Roi, « un gouvernement révolutionnaire, c'est-à-dire ennemi. Il n'en peut être autrement et il en sera au fond toujours ainsi tant que nous roulerons dans l'ornière où nous pataugeons depuis un siècle » (p. 224). Ailleurs le prince avait écrit : « A la France révolutionnaire on demande des services, on ne lui en a jamais rendu. Lui en rendrait-on aujourd'hui? Dieu le veuille! » (p. 176). Combien d'autres fois nous voyons exprimés des sentiments analogues! Ce qu'aime M. le prince de Joinville, ce sont les beaux souvenirs de la monarchie. Dans une petite île du Canada, il se rappelait avec émotion qu'il y avait alors cent soixante et dix ans, « nos officiers prenaient au nom du Roi possession de ces contrées. Grande et glorieuse époque! Quel est le voyageur qui, loin du sol natal, ne se sent pas profondément remué lorsqu'il retrouve le souvenir poignant des grandeurs passées de la patrie? » (p. 267.) On voit que M. le prince de Joinville a une franchise de marin. Par son caractère aventureux, son énergie, son intelligence, sa gaieté, il était réellement appelé à la carrière qu'il devait si brillamment parcourir.

Que nous voudrions pouvoir le suivre dans ses nombreuses et souvent périlleuses expéditions, depuis le jour où on l'envoya à Toulon pour être embarqué comme pilote volontaire sur la frégate *l'Arthémise!* Il faut lire dans les *Souvenirs* la relation de ces voyages, de ces combats entrecoupés par de courtes apparitions à Paris où, aimant les arts, les plaisirs, le théâtre, le jeune prince était heureux de se retrouver et de se voir au milieu d'une famille tendrement unie.

Une agréable variété règne dans tout ce volume; aux choses sérieuses se mêlent des observations piquantes, des anecdotes vivement racontées. M. le prince de Joinville est malicieux mais point méchant, point malveillant. Il semble cependant que bien des personnages auraient pu s'attirer des traits caustiques : il a dû voir tant de honteuses palinodies! C'est en Afrique qu'il apprit la révolution de février. « On aurait pu, dit-il, prévenir la révolution et prolonger les jours du gouvernement de 1830. Une fois renversé et la digue opposée au torrent démocratique emportée, ce gouvernement d'occasion et non de droit n'avait plus de raison d'être » (p. 448). Bien peu de personnes « songeaient, à cette époque, à revenir au principe qui tient son investiture de tant de siècles d'unité et de grandeur assurés à la France, au seul principe capable de l'arrêter sur la pente de démembrement, de dépopulation, de destruction sociale sur laquelle elle glisse » (p. 449). Dans ces conjonctures « ce n'était pas aux princes de la Maison de France à tirer l'épée pour imposer une forme plutôt qu'une autre de l'affaiblissement national » (p. 449). Le prince partit pour l'Angleterre. Il ne devait revoir son pays que vingt-deux ans plus tard. Le volume finit par trois lignes qui constatent ce long exil. Mais est-ce que le prince de Joinville n'ajoutera pas d'autres pages à ses *Mémoires?* Que de choses il aurait à nous dire sur ce voyage qu'en 1861 il fit en Amérique, conduisant ses neveux, M. le comte de Paris et M. le duc de Chartres, sur ses tentatives infructueuses, au commencement de la guerre contre la Prusse, pour être à un titre quelconque attaché à nos armées, sur son espoir, lors des écrasants désastres, de pouvoir défendre sa patrie, sur le bon accueil que, sous le pseudonyme de colonel Lutherod, il reçut du général Chanzy, sur son arrestation opérée par l'ordre de Gambetta, sur son embarquement pour l'Angleterre auquel procéda un commissaire de police, sur son retour au moment des horreurs de la Commune, et sur cette élection à l'Assemblée nationale où l'envoyèrent 45,648 suffrages.

Espérons que les *Vieux Souvenirs* auront pour suite des souvenirs plus récents. Dans ce temps des grandes décadences littéraires et politiques, en les écrivant M. le prince de Joinville donnera, une fois de plus, une preuve de ce patriotisme qui a inspiré toute sa vie. Th. P.

Bibliothèque de la Compagnie de Jésus. 1re partie : *Bibliographie*, par les RR. PP. AUGUSTIN et ALOYS DE BACKER. 2e partie : *Histoire*, par le P. AUGUSTIN CASAYON. Nouvelle édition par CARLOS SOMMERVOGEL, S. J. T. V. LORINI-OSTROZANSKI. Paris, A. Picard, 1894, in-4 de 1983 col. et VIII p. — Prix : 40 fr.

Quelques lignes nous suffiront pour annoncer le nouveau volume ajouté par le R. P. Sommervogel à la grande publication qu'il pousse avec une érudite activité. Ce tome V présente un intérêt tout particulier, puisqu'il contient la notice de l'illustre fondateur de la Compagnie, saint Ignace de Loyola ; c'est naturellement dans cet article, qui s'étend de la colonne 59 à la colonne 124, que se trouvent, avec les constitutions de la Compagnie de Jésus, le *Corpus institutorum*. La bibliographie des seuls exercices spirituels remplit seize colonnes, chiffre énorme si l'on songe que le P. Sommervogel s'est abstenu de noter ici les traductions ou commentaires faits par des Pères de la Compagnie qui ont signé ou dont l'anonymat a été découvert. D'autres noms célèbres se rencontrent dans ce volume : le P. Loriquet, objet d'une calomnie réfutée de nouveau dans l'article que lui consacre le P. Sommervogel ; Angelo Mai, qui devint cardinal, et dont le nom est cher à tous les érudits ; le P. Maimbourg, fécond auteur de tant d'ouvrages, dont les assertions ne reposent pas toujours sur un fond solide, et que les hardiesses d'une pensée parfois aventureuse obligèrent de quitter la Compagnie ; le P. Mariana, dont l'Histoire d'Espagne a joui d'une si grande réputation et dont le *De Rege et regis institutione* a soulevé, dans son temps, de si violences controverses ; le P. Masen, l'auteur de la Sarcotis ; le P. Menestrier, dont les ouvrages sur le blason restent encore parmi les meilleurs et les plus consultés ; le P. Luis Molina, dont le traité du Libre arbitre fit naître ces disputes sur la grâce qui passionnèrent tout le XVIIe siècle, qui partagèrent les dominicains et les jésuites en « thomistes » et « molinistes, » et dont l'écho s'est perpétué jusque dans des livres récents ; le P. Le Moyne, l'auteur du Saint-Louis ; le P. Morcelli, l'un des fondateurs de la science épigraphique moderne. A côté de ces illustrations, que de noms plus modestes l'on pourrait citer, dont les œuvres moins célèbres ont aussi leur valeur et leur utilité ; les missionnaires, notamment, qui se sont appliqués à nous faire connaître les langues des peuplades qu'ils évangélisaient, tels que le P. Machoni, pour citer un nom au hasard, à qui l'on doit l'*Arte y vocabulario de la lengua lulè y tonocoté* (Amérique méridionale).

E.-G. LEDOS.

Bibliografia delle tradizioni popolari d' Italia, compilata de GIUSEPPE PITRÈ. Turin, Palerme, Carlo Clausen, 1894, gr. in-8 de XX-603 p. — Prix : 25 fr.

Il y a plus de vingt ans que cette revue entretenait déjà ses lecteurs des travaux de M. G. Pitrè (Voir *Polybiblion*, t. IX, p. 27), et depuis

cette époque, il ne s'est guère passé d'année sans que le nom de l'écrivain sicilien revînt dans ses pages. Nous avons, pour ainsi dire, suivi M. Pitrè dans toutes les studieuses étapes qui l'ont conduit au rang tout à fait éminent qu'il occupe parmi les folkloristes, et nous avons aujourd'hui à parler d'un immense ouvrage fait pour couronner sa réputation. La *Bibliografia delle tradizioni popolari d'Italia*, dont nous avons annoncé la publication, il y a environ deux ans, a enfin paru en un énorme et beau volume. Il a coûté douze ans de travail à son auteur, et quand on pense à toutes les recherches qui s'imposaient à M. Pitrè, on s'étonne, quelque long qu'il soit, que ce laps de temps ait pu lui suffire. Une ample préface nous met au courant de la manière dont l'auteur a procédé et dont il a disposé les matériaux si patiemment réunis. Le livre est divisé en six parties contenant l'indication et souvent l'appréciation rapide des ouvrages qui sont classés dans chacune d'elles. I. Nouvelles, récits, légendes, facéties. II. Chants et mélodies. III. Jeux et chants enfantins. IV. Devinettes, formules, patois. V. Proverbes. VI. Usages, coutumes, croyances, préjugés. Un appendice d'environ vingt colonnes complète ces six divisions, parmi lesquelles trois tables très exactement dressées rendent toutes les recherches faciles : l'une renferme les noms et les pseudonymes des auteurs, la seconde la nomenclature des lieux, la troisième la nature des matières.

M. Pitrè a dû se borner à ce qui est relatif à l'Italie. Mais tant d'étrangers se sont occupés du folklore de ce pays que son vaste ouvrage n'intéresse pas seulement ses compatriotes. Il n'a du reste pas limité ses recherches à l'époque contemporaine; ainsi il n'oublie pas de mentionner le voyage de Montaigne en Italie qui, inconsciemment, a pu fournir quelque chose à la science nouvelle. Ce ne sont pas uniquement des œuvres étendues dont M. Pitrè nous donne les titres; il est allé chercher dans des revues, dans d'éphémères journaux, des articles oubliés, mais appartenant à son sujet.

Souvent nous avons eu à associer dans nos éloges au nom de Pitrè celui de son intelligent éditeur. Cette fois encore nous devons remercier M. Carlo Clausen d'avoir facilité la publication d'un ouvrage aussi important que la *Bibliografia delle tradizioni popolari d'Italia*. Th. P.

BULLETIN

Ensayo de metodologia jurídica, por Don Enrique Gil y Robles, catedratico de derecho en la Universidad de Salamanca. Salamanca, imp. Catolica. 1893, in-12 de xvi-225 p. — Prix : 3 fr.

En écrivant ce livre, qui touche à tant de sujets divers et tous du plus haut intérêt, M. Gil y Robles, déjà avantageusement connu par d'autres travaux analogues, s'est proposé de combler une lacune de l'enseignement du droit en Espagne, et de prémunir la jeunesse studieuse contre l'esprit rationaliste

et antichrétien, dont l'envahissement devient de plus en plus menaçant. Convaincu qu'en pareille matière il est inutile de rien attendre de l'État, le docte professeur de Salamanque s'adresse à ses collègues dans l'enseignement ainsi qu'aux élèves qui fréquentent les cours de l'Université. Il conjure les premiers de s'employer activement à combattre les doctrines anticatholiques et antiespagnoles du rationalisme et du positivisme, aujourd'hui trop en honneur, pour donner à l'enseignement du droit une base métaphysique à la fois solide et logique. En ce qui concerne les seconds il les adjure de ne pas se faire illusion sur la valeur des doctrines dont il s'agit, il leur prouve brièvement qu'elles ne renferment en somme rien d'avantageux et rien de bien nouveau, les idées qu'on donne comme nouvelles n'étant, pour la plupart, que du réchauffé, et un retour déplorable à d'anciennes erreurs indignes de tout crédit. On pourra juger de l'excellent esprit qui anime le juriste espagnol par cette courte citation, empruntée à l'introduction. « De nos jours, se plaît à dire M. Gil, le patriotisme des classes lettrées ne saurait guère employer plus utilement son talent qu'à former une jeunesse sincèrement désireuse de rompre les liens des erreurs et des égarements qui ont tenu comme captive la génération qui nous a précédés, une jeunesse pleine d'ardeur, digne par son esprit d'abnégation, et par l'héroïsme de ses autres vertus, de hâter le moment où luiront sur l'Espagne des jours meilleurs que ceux que nous traversons depuis un siècle bientôt. » XAVIER SIMONET.

Philosophia moralis in usum scholarum, auctore VICTORE CATHREIN, S. J. Fribourg-en-Brisgau, Herder, 1893, in-8 de 896 p. — Prix : 4 fr. 25.

Plus que jamais aujourd'hui, il importe d'insister sur les fondements rationnels de la morale. Les publicistes d'occasion et ces mille rêveurs en quête de nouveaux systèmes qui se mêlent d'enseigner aux hommes la voie du bonheur auraient grand besoin de commencer par eux-mêmes, par mieux connaître les devoirs de l'être raisonnable et ses véritables droits. Le clergé, lui aussi, ne devrait pas se cantonner uniquement, comme il est trop porté à le faire, dans le domaine d'autorités relevant d'une façon presque exclusive de la doctrine révélée. Il faut prendre son temps comme il se présente, ses contemporains comme ils sont. Raisonnons donc puisque les masses veulent discuter et se refusent à croire simplement la vérité avec la simple foi des aïeux, et à pratiquer d'après elle les commandements divins. Nous avons déjà parlé des deux volumes de la « Moralphilosophie » du P. Cathrein, nous présentons aujourd'hui, du même auteur, un substantiel compendium, rédigé en latin cette fois, et dont pourront tirer grand profit, non seulement les élèves de nos grands séminaires, mais même beaucoup d'ecclésiastiques déjà engagés dans le saint ministère. Après avoir, dans une première partie d'un caractère général, parlé de la fin suprême de l'homme et des actes humains dont la moralité, déterminée par la loi naturelle, est sanctionnée par la conscience, l'auteur insiste sur la morale considérée 1° relativement à l'individu lui-même, et, 2° dans ses rapports avec la société. C'est dire qu'il établit d'une part la nécessité du culte divin et de la charité, détermine la vraie liberté de conscience et répond aux objections socialistes, etc.; tandis que, par ailleurs, il étudie les différentes sociétés humaines, les pouvoirs publics, les formes de gouvernement et traite même sommairement du droit international. Nous signalerons comme particulièrement intéressantes dans cette dernière partie les pages consacrées au principe de nationalité et à l'union sociale des différents pays. G. P.

Problèmes et calculs pratiques d'électricité, par Aimé Witz, professeur aux Facultés catholiques de Lille. Paris, Gauthier-Villars, 1893, in-8 de xiv-330 p. — Prix : 7 fr. 50.

Les applications tous les jours plus nombreuses et plus variées de l'électricité exigent l'emploi d'un certain nombre de formules que l'ingénieur, aujourd'hui, doit savoir manier comme il manie celles de la résistance des matériaux ou celles qui résument les propriétés des gaz et des vapeurs. Il existe maintenant plusieurs bons ouvrages où on les trouve exposées. Mais pour les bien connaître et en bien comprendre la portée, il faut les avoir appliquées. Les recueils généraux de problèmes de physique sont à cet égard tout à fait insuffisants. Le savant professeur des Facultés catholiques de Lille, en publiant ce recueil spécial, rend un véritable service à tous ceux qui ont besoin de s'initier à cette branche de la science appliquée qui a pris en peu d'années un si grand développement.

C'est, du reste, plus qu'un simple recueil de problèmes avec les solutions ; c'est un véritable traité où l'on trouve réunies toutes les notions essentielles avec les définitions et la terminologie spéciale, traité succinct sans doute, mais d'autant plus commode pour les gens qui ne visent qu'aux applications. Ceux qui veulent approfondir la science devront recourir aux gros traités, mais ils en trouveront encore ici le complément indispensable. Les problèmes sont choisis de manière à donner la solution des questions qui se présentent réellement dans la pratique, et de nombreux renseignements numériques font de cet ouvrage un très bon aide-mémoire d'électricité. E. Daram.

La Bibliothèque du photographe, *en français, italien, anglais, allemand, espagnol*, par Abel Buguet et le docteur Luigi Gioppi. Paris, Société d'éditions scientifiques, 1893, in-12 de 84 p. — Prix : 2 fr. 50.

Petit recueil d'une utilité incontestable pour les professionnels et pour les amateurs. Il suffit, en effet, de jeter un coup d'œil sur la liste méthodique des ouvrages annoncés pour connaître les sources où l'on peut puiser les renseignements spéciaux que l'on désire. Les indications destinées à faciliter les recherches sont reproduites dans les quatre langues allemande, anglaise, italienne et française, qui suffisent à les mettre à la portée de tous les lecteurs du monde, mais les titres du livre sont dans la langue où chacun est écrit. Ce recueil renferme l'indication de douze cent quatre-vingt-treize ouvrages et de cent vingt-neuf journaux ou revues photographiques : c'est dire que la bibliothèque du photographe est assez riche aujourd'hui pour qu'on puisse lui consacrer un volume qui sera consulté avec fruit par tous les travailleurs. — Un détail typographique qui a bien son utilité : que veulent dire ces astérisques précédant les titres de certains ouvrages à la fin des listes ? — Celles-ci étant établies par ordre alphabétique d'auteurs, nous avons deviné qu'il s'agissait là des ouvrages anonymes, mais nous avons vainement cherché une indication à ce sujet. J. P.

Le Poignard, drame en 1 acte, avec chœur et couplets, par Théodore Botrel. musique des chœurs et couplets par L. Fischer. Paris, Bricon, 1891, in-18 de 46 p. — Prix : 1 fr.

Les Piastres rouges, par Ch. le Roy-Villars, musique de A. le Roy, drame espagnol en 3 actes. Même librairie, 1891, in-8 de 92 p. — Prix : 1 fr.

Le Spectre de Châtillon, par Albert Coupard, épisode de la guerre de Cent ans, drame historique en 3 actes. Même librairie, 1891, in-18 de 56 p. — Prix : 1 fr.

Le Docteur Oscar, par Antony Mars, comédie-vaudeville en un acte. Même librairie, 1891, in-18 de 64 p. — 1 fr.

A la salle de police, par le même, saynète comique. Même librairie, 1891, in-18 de 34 p. — Prix : 0 fr. 80.

La Vocation de Poquelin, ou Molière à vingt ans, par Arthur Bernède, comédie en un acte avec chants et musique. Même librairie, 1891, in-8 de 50 p.— Prix : 1 fr.

Sainte Clotilde, drame en 3 actes avec musique des chœurs et couplets, par l'abbé Lemonnier. Même librairie, 1892, in-18 de 79 p. — Prix : 1 fr.

La Fille du sonneur de cloches, par Ch. Le Roy-Villars, comédie en 2 actes, musique par A. le Roy. Même librairie, 1891, in-18 de 66 p. — Prix : 1 fr.

Les Petits Cailloux, par Louise-Marguerite d'Estréelles, comédie en un acte. Même librairie, 1891, in-18 de 66 p. — Prix : 0 fr. 80.

Je présente volontiers aujourd'hui à mes lecteurs et lectrices neuf nouvelles pièces qu'ils ou elles pourront peut-être utiliser, si le cœur leur en dit, pour les prochaines distributions des prix. Les jeunes gens, et ce n'est pas ma faute, sont cette fois les mieux servis. Il y a six pièces pour eux; les trois dernières seulement sont pour les jeunes filles. Parmi les six premières, il y a trois drames, *le Poignard, les Piastres rouges* et *le Spectre de Châtillon;* et trois comédies, *le Docteur Oscar, A la salle de police,* et *la Vocation de Poquelin.* Je signale tout particulièrement les deux pièces signées d'Antony Mars, d'un comique très fin et d'une verve entraînante. M. Antony Mars connaît son métier.

Pour les jeunes filles, un seul drame, *Sainte Clotilde,* et deux comédies : *La Fille du sonneur de cloches* et *les Petits Cailloux.* Tout cela est, je n'ai pas besoin de le dire, très moral et très bien approprié au petit monde auquel c'est destiné, acteurs et spectateurs, qui seront ravis d'aise, les uns de jouer les pièces, et les autres de les voir représenter. P. Talon.

La Crise nationale, par D. Jaubert, 2e édition. Paris, Savine, 1893, in-16 de xiv-430 p. — Prix : 3 fr. 50.

Pour déterminer les causes et la portée de la crise actuelle, l'une des plus graves que notre pays ait traversées, on passe en revue toute l'histoire intérieure de la France depuis cent ans, et l'on remonte même à l'ancien régime. C'est se condamner de parti pris à côtoyer la banalité ; mais l'auteur échappe souvent à ce danger. Telles de ses remarques sur l'influence néfaste de l'esprit janséniste, qui, au commencement du siècle, a souvent rendu la religion odieuse au peuple, sur la formation trop archaïque que donne au clergé le régime routinier des séminaires, et sur bien d'autres points font réfléchir. Ces appréciations sont celles d'un esprit libéral et modéré, cherchant le salut dans le développement d'une république tolérante et progressive. Il serait à souhaiter qu'elle nous donnât bientôt la plupart des réformes que réclame M. Jaubert avec une courageuse franchise : restauration de la famille, que désorganisent aujourd'hui le divorce, des lois fiscales injustes et les prétentions de l'État à jouer souverainement le rôle d'éducateur; — suffrage universel intégral, c'est-à-dire droit pour les femmes et les mineurs d'être représentés par leurs mandataires naturels, les chefs de famille; — groupement des départements en provinces et développement des libertés locales; — suppression de la juridiction administrative; — responsabilité effective des fonctionnaires; — responsabilité effective de la presse en rendant l'imprimeur solidairement redevable des

amendes et dommages-intérêts; — responsabilité effective des patrons en cas d'accidents ou de maladies résultant des mauvaises conditions du travail. Les mesures proposées par l'auteur pour arrêter le développement des valeurs mobilières et de la spéculation, pour empêcher que l'ouvrier ne soit écrasé par le capital dans la fixation du salaire, ce que la liberté d'association suffit, je crois, à prévenir, me paraissent moins pratiques, moins précises et moins justes. J. ANGOT DES ROTOURS.

Lettres d'un curé de campagne, par YVES LE QUERDEC. Paris, Lecoffre, 1894, in-18 de 315 p. — Prix : 3 fr. 50.

Je ne les lis pas, je les relis. Elles ont paru d'abord dans le journal *le Monde*. Dans cette première rencontre avec le public, elles avaient quelque chose d'étrange, de heurté; elles plaisaient, elles blessaient aussi : c'était un fruit âpre sur lequel l'hiver avait besoin d'imprimer des rides. Ajoutons que ces lettres tombaient une à une, à une semaine de distance; on perdait le fil, on le reprenait. Les conditions, aujourd'hui, sont différentes. On lit ces lettres à la suite; on sent, on voit un livre avec son exposition (qui est charmante), ses péripéties, sa crise, son dénouement. L'auteur a peut-être introduit dans son style et dans ses idées plus de liant, huilé ses ferrures, fait un peu de toilette à son curé. Quoi qu'il en soit, l'effet est certainement meilleur et plus agréable, et le curé novateur est en chemin de gagner sa cause.

Novateur, l'est-il tant que cela? Il a charge d'âmes : il le sait, il y songe sans cesse. Il sait qu'il n'habite pas un presbytère pour jouer au jardinier modèle ayant des prix au comice, ou même pour se donner des satisfactions d'érudit; il est là pour se donner aux autres, pour se sacrifier lui-même, pour labourer le champ des âmes et pour le faire fructifier; le reste viendra dans ses loisirs, s'il lui en reste. C'est la grandeur du ministère. Il y a, dans ce curé, des allures « modernes; » au fond, il n'innove rien sur celles des bons curés. Mais il a l'entrain de la jeunesse; il crie un peu haut son désir de bien faire; comme tous ceux qui n'ont guère vécu, il voit tout en neuf. On le goûte, son évêque le nomme chanoine de sa cathédrale, lui donne de l'avancement, c'est très bien, mais ne voyons-nous pas la plupart de ses collègues dans le ministère prêcher régulièrement comme lui, moins bien que lui peut-être, les dimanches, aux fêtes; comme lui, s'occuper des écoles; visiter les pauvres et les malades comme lui; rendre des services et donner même des consultations aux gens, comme il le fait à l'occasion?

Que manque-t-il à tous ces curés? Un secrétaire, qui ait la plume de celui que s'est assuré le curé de Saint-Julien. Car, monsieur le curé, ce n'est pas votre main qui a tracé ces lignes; vos œuvres sont trop nombreuses, trop absorbantes pour que vous ayez pu y ajouter encore celle-ci; vous êtes trop occupé pour avoir ce loisir; vous êtes surtout un chrétien trop modeste pour discourir avec tant de bonne humeur sur votre propre personne et sur tous vos mérites. C'est à vous, après Dieu, que nous reporterons l'honneur de la transformation de votre paroisse; mais, dans vos lettres, nous ne verrons et féliciterons que votre secrétaire, Yves Le Querdec, qui est auprès de vous et que vous ne connaissez pas. VICTOR PIERRE.

Lettre à un évêque, par un catholique. Paris, Savine, 1894, in-18 de 60 p. — Prix : 1 fr.

Ce catholique regrette les « évêques de combat, » la « race des Athanase; »

il déplore ces « ralliements, quand on est, dit-il, bien maltraité, bien outragé, mis hors du droit des citoyens; » le « licenciement des vétérans de la cause catholique en France, les Chesnelong, les Keller. » Il examine les instructions du Saint-Père; il termine en citant des paroles du cardinal Parocchi : « Il faut ne pas fléchir devant l'iniquité triomphante, ne pas renier les principes, ne pas briser la force du caractère français. » Cette brochure ne manque ni de netteté ni de modération. V. P.

Recueil des actes du Comité de salut public, *avec la correspondance officielle des représentants en mission et le registre du Conseil exécutif provisoire,* publié par F.-A. Aulard. *Table alphabétique des cinq premiers volumes.* Paris, Imprimerie nationale, 1893, in-4 de II-209 p.

Dans le compte rendu que nous donnions dernièrement des tomes IV et V de cette publication, nous déclarions qu'elle ne prendrait toute sa valeur que le jour où une table y serait jointe. La voici. Elle embrasse les tomes I à V, et il a été décidé par la commission compétente qu'à l'avenir il paraîtrait une table par chaque nouveau groupe de cinq volumes. On suppose que ce recueil demandera environ quinze volumes. L'auteur de la table actuelle a voulu y mentionner toutes les notions essentielles; ainsi au mot *Représentants en mission,* il a rappelé tous les décrets relatifs à l'envoi de ces représentants. Plusieurs rectifications ont été apportées à l'orthographe des noms propres et complètent les précédents *errata.* V. P.

L'Idée républicaine au Brésil, par Oscar d'Aranjo. Paris, Perrin, 1893, in-16 de x-153 p. — Prix : 2 fr. 50.

L'auteur, ancien secrétaire de la légation du Brésil à Paris, est de ceux qui approuvent sans réserve la révolution du 15 novembre 1889. C'est en septembre 1822 que le Brésil, secouant la suzeraineté du Portugal, s'était déclaré indépendant avec Don Pedro. Il abdiqua en avril 1831, au profit de son fils, un enfant de cinq ans, qui devait devenir l'empereur académicien dont le trône vient de s'écrouler. A l'égard de son ancien souverain la sévérité de M. d'Aranjo est excessive, comme aussi son indulgence pour ceux qui n'ont pas craint d'ouvrir une ère de violences et de discordes civiles dont le pays souffrira longtemps. Il faut pourtant reconnaître qu'une monarchie héréditaire était placée, au milieu des démocraties américaines, dans un état d'isolement qui la rendait précaire — et puis qu'un long travail de propagande républicaine avait miné l'édifice impérial. On remarquera l'action qu'ont exercée sur la politique intérieure du Brésil la franc-maçonnerie et le positivisme. J. Angot des Rotours.

CHRONIQUE

Nécrologie. — La mort du R. P. Jean Martinov, de la Compagnie de Jésus, nous fait perdre l'un de nos plus chers et plus anciens collaborateurs. C'est le 26 avril qu'il a été enlevé, après de longues souffrances, à Cannes, où l'état ébranlé de sa santé avait obligé les médecins de l'envoyer. Il était né à Kazan, en 1821. Nous donnerons dans notre prochain numéro une petite notice sur le saint religieux, dont nous nous bornons aujourd'hui à annoncer la mort.

— M. A. Silvy, mort le 9 avril dernier, à Brienon-sur-Armançon,

était aussi l'un de nos anciens collaborateurs. Nos lecteurs n'ont certainement pas oublié les articles qu'il a fournis pendant de longues années à notre recueil sur l'histoire de l'enseignement supérieur et secondaire. Après avoir enseigné la rhétorique avec succès au lycée de Toulon, il devint secrétaire d'académie, et, en même temps qu'il en remplissait les fonctions, il dirigeait l'*Ami de l'ordre* (1848-1851). L'arrivée de M. Fortoul au ministère le fit appeler à Paris, où, après avoir été secrétaire particulier de ce ministre, il resta neuf ans sous-chef de bureau au ministère de l'instruction publique. Quelque temps secrétaire de la Faculté de droit, il revint en 1870 au ministère de l'instruction publique, et il y dirigea l'enseignement primaire. Lorsque l'Assemblée nationale eut à composer le Conseil d'État (juillet 1872), M. Silvy fut élu par 441 voix sur 549 votants. Lorsqu'il eut donné sa démission de ces fonctions avec les membres de la droite, il consacra son temps à la Société générale d'éducation et d'enseignement. Ses écrits sont peu nombreux. Outre le rapport sur l'histoire du *Haut enseignement*, inséré dans le volume du *Compte rendu* du Congrès bibliographique international de 1888, nous citerons de lui : *Des origines de la famille Bonaparte* (1858, in-8) ; — *La Délégation du ministère de l'instruction publique à Tours et à Bordeaux* (1872, in-4) ; — *L'Histoire de l'éducation et la Science sociale. Les Collèges en France avant la Révolution* (1885, in-8. Extrait du *Bull. de la Soc. d'économie sociale)* ; — *L'Histoire de l'éducation et la Science sociale. Les Universités en France sous l'ancien régime* (1889, in-8. Extrait de la *Réforme sociale)*. Sa dernière publication est un *Essai d'une bibliographie historique de l'enseignement secondaire et supérieur en France avant la Révolution* (1894, in-8. Extrait du *Bulletin* de la Société générale d'éducation).

— Des liens intimes rattachaient à la Société bibliographique M. le baron Albert de Chamborant de Périssat, mort le 1er avril dernier. Membre du conseil de la Société, il fut l'un des principaux fondateurs du Salon bibliographique. Il a publié en 1875 : *L'Armée de la Révolution, ses généraux et ses soldats (1789-1871)* (in-8), et plus récemment : *Lamartine inconnu. Notes, lettres et documents inédits* (1891, in-8).

— M. le docteur Édouard Brown-Séquard, mort le 2 avril, était né, en 1818, dans l'île Maurice, à Port-Louis. Reçu docteur en médecine (1840) à Paris, où il était venu achever ses études, M. Brown-Séquard se livra à des recherches de physiologie expérimentale qui ne tardèrent pas à le faire connaître. Ce sont surtout les maladies du système nerveux qui attirèrent son attention : l'on connaît sa fameuse théorie de l'inhibition. Professeur agrégé à la Faculté de médecine en 1869, il succéda dans la chaire de médecine expérimentale du Collège de France à M. Claude Bernard, en 1878. L'Académie des sciences lui accorda un fauteuil en 1886, et l'année suivante il succédait à M. Paul Bert dans la présidence de la Société de biologie. M. Brown-Séquard, qui a rédigé quelque temps (1858-1868) le *Journal de la physiologie de l'homme et des animaux*, et qui a collaboré au *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, laisse en français, outre des mémoires ou articles assez nombreux : *Leçons sur le diagnostic et le traitement des principales formes de paralysie des membres inférieurs* (1864, in-8) ; — *Leçons sur les nerfs vaso-moteurs* (1872, in-8) ; — *Exposé des effets produits chez l'homme par des injections sous-cutanées d'un suc retiré des testicules d'animaux vivants ou venant de mourir* (1890, in-8).

— M. Georges Pouchet, professeur d'anatomie comparée au Muséum d'histoire naturelle, est mort le 29 mars, à Paris. Né à Rouen en 1838, il poussa ses études du côté des sciences naturelles, à l'exemple de son père, naturaliste distingué. Il venait d'acquérir le grade de docteur en médecine,

quand il fut appelé, en 1865, au Muséum comme aide naturaliste et chef des travaux anatomiques. Quatre ans après, il était destitué à la suite d'un article paru dans l'*Avenir national* au sujet de la transformation du Muséum en école d'agronomie. Appelé en 1875 à suppléer M. Paul Bert à la Faculté des sciences, il ne tarda pas à devenir maître de conférences à l'École normale supérieure. En 1879 il rentrait au Muséum, où la chaire d'anatomie comparée lui fut confiée. Nous citerons de lui : *De la pluralité des races humaines* (1858, in-8); — *Visite au Muséum d'histoire naturelle* (de Rouen) (1859, in-12); — *Précis d'histologie humaine* (1863, in-8); — *Les Colorations de l'épiderme* (1864, in-4); — *Mémoire sur le grand fourmilier* (1874, gr. in-4); — *La Biologie aristotélique* (1885, in-8); — *Charles Robin, sa vie et son œuvre* (1887, in-8); — *Traité d'ostéologie comparée*, avec M. H. Beauregard (1889, in-8).

— Le fameux explorateur anglais, M. Verney Lovett Cameron, est mort le 26 mars. Né à Radipole (Dorsetshire) le 1er juillet 1844, entré à treize ans dans la marine anglaise, il n'en avait que vingt-huit quand la Société de géographie de Londres lui offrit le commandement d'une expédition envoyée au secours de Livingstone. On sait tous les dangers courus par lui dans ce voyage, qu'il continua après avoir appris la mort de Livingstone, et pendant lequel il traversa l'Afrique de part en part. La grande médaille de la Société de géographie de Londres (1876), celle de la Société de géographie de Paris (1877), furent la récompense du hardi explorateur. Le récit de son voyage a été consigné dans un ouvrage (*Across Africa*, 1877, 2 vol. in-8), qui fut immédiatement traduit en français (*A travers l'Afrique*, 1877, gr. in-8). Une expédition en Asie lui fournit l'occasion d'un autre ouvrage (*Our future highway*, 1880, 2 vol. in-8), également traduit en français (*Notre future route de l'Inde*, 1883, in-12). Il a encore écrit, en collaboration avec M. Burton : *To the gold coast*. On lui doit enfin des romans.

— La mort de M. l'abbé J.-B. Jaugey, survenue le 14 avril, est une perte douloureuse pour le clergé français. Il termina de bonne heure ses études théologiques, trop tôt même pour pouvoir être ordonné prêtre. C'est ce qui le fit entrer comme précepteur chez un éminent chrétien, M. Henri de Riancey, directeur de l'*Union*. Son premier écrit est une *Étude sur Jeanne d'Arc, sa vie, ses voix, sa sainteté* (1868, in-8); aussi la façon dont il accueillit dans ces temps derniers le livre sans valeur de M. Save sur Jeanne d'Arc n'a-t-elle pas laissé d'étonner beaucoup de personnes. L'on remarqua beaucoup son traité théologique sur le *Concile œcuménique*, écrit à l'occasion de celui du Vatican (1869, in-12). Son zèle actif et industrieux lui fit créer plusieurs journaux et revues : d'abord *la France nouvelle*, avec M. Adrien de Riancey; puis à Lyon, où il professa, pendant quelques années, à l'Université catholique, la théologie morale, *le Nouvelliste* et *la Controverse;* enfin à Paris, *le Prêtre* et *la Science catholique*. Son principal ouvrage est le *Dictionnaire apologétique de la foi catholique*, dont la première édition parut en 1789. Nous citerons encore : *Accord de l'Église et de l'État dans le temps présent* (1874, in-12).

— M. Louis-Auguste Aurès, mort à Nîmes, le 17 janvier 1894, à l'âge de quatre-vingt-sept ans, était surtout connu pour ses importants travaux d'archéologie. Entre autres distinctions, il avait reçu le titre de membre correspondant de la Société nationale des antiquaires de France. Voici le titre et la date de la plupart de ses publications : *Détermination de l'unité métrique linéaire en usage à Carthage avant l'époque de la conquête romaine* (1861); — *Étude et comparaison de quelques chapiteaux antiques au point de vue de l'architecture et de l'archéologie* (1860); — *Nouvelle Théorie du module déduite du texte même de Vitruve et application de cette théorie à quelques monuments de*

l'antiquité grecque et romaine (1862); — *Étude des dimensions de la colonne Trajane au seul point de vue de la métrologie* (1863); — *Rapport sur le tracé de la voie domitienne entre Nîmes et le Rhône* (1865); — *Note sur l'emploi des parfums dans les théâtres et dans les amphithéâtres antiques* (1866); — *Étude des dimensions du Parthénon au triple point de vue de l'architecture, des anciennes théories sur la valeur des nombres et de la métrologie* (1867); — *Note sur le pied gaulois* (1868); — *Concordance des vases appollinaires et de l'itinéraire de Bordeaux à Jérusalem dans toutes les parties qui leur sont communes, et comparaison de ces textes avec l'itinéraire d'Antonin et la table théodosienne* (1868);—*Étude des dimensions du grand temple de Paestum au double point de vue de l'architecture et de la métrologie* (1868); — *Étude au point de vue de la métrologie gauloise des dimensions de trois inscriptions antiques* (1868);—*Étude des dimensions d'un petit autel votif du musée de Nîmes* (1869); — *Metrologie gauloise : détermination du pied gaulois déduite des mesures prises sur les murailles de Murseus, sur l'inscription de la chapelle blanche et sur le bas-relief de Labège* (1870); — *Du calendrier romain et de ses variations anciennes, depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'époque actuelle* (1872); — *Nouvelles Recherches sur le tracé des fosses mariennes et sur l'emplacement du camp de Marius* (1873); — *Tableau indicatif des capacités romaines et antiques avec des notes explicatives et justificatives et un appendice relatif à la détermination des poids* (1875); — *Monographie des bornes milliaires du département du Gard* (1877); — *Marques de fabrique du musée de Nîmes publiées en fac-similé* (1876); — *Encore le pied gaulois* (1879); — *Essais de restitution de l'inscription antique des bains de la Fontaine* (1er et 2e rapports, 1879, 1885); — *Rapport sur une publication de M. J. Oppert relative aux mesures assyriennes de superficie* (1887); — *Étude de la formation des mesures assyriennes de capacité* (1889); — *Détermination et traduction en unité métrique française des mesures agraires de longueur et de superficie autrefois en usage chez les Assyriens* (1890); — *Traité de métrologie assyrienne* (1891); — *Mémoire pour compléter la détermination des mesures agraires de longueur et de superficie autrefois en usage chez les Assyriens* (1891). — Divers articles dans la *Revue archéologique* (1866, 1878), et dans le *Recueil archéologique* (1866).

— M. le comte Auguste Cieszkowski est mort à Posen, le 13 mars, dans sa quatre-vingtième année. Il était né à Sucha (Pologne) le 12 septembre 1814. Naturalisé sujet allemand et nommé membre du Reichstag, il prit part aux discussions relatives à la création de l'Université de Posen. Il était président de la Société des amis des sciences de cette ville. C'est à lui que l'on doit la fondation de la *Biblioteka Warszawska*, l'une des meilleures revues polonaises. Collaborateur du *Journal des économistes*, il s'est beaucoup occupé d'économie, comme le montre la liste ci-dessous de ses principales publications : *Spiew na nute piosnki o Maju* (1830, in-8); — *Prolegomena zur Historiosophie* (1838, in-8); — *Ein Blick auf die Ereignisse, durch welche das Grossherzogthum Posen eine preussische Provinz geworden ist* (1839, in-8); — *Du crédit et de la circulation* (1839, in-8; 2e éd., 1847, in-8; 3e édition, 1884, in-8); — *Gott und Palingenesie* (1842, in-8); — *Die Persönlichkeit Gottes und die Unsterblichkeit der Seele in einem Sendschreiben an Michelet* (1841, in-8); — *Uwagi nad obecnym stanem finansów angielskich* (Extr. de *Biblioteka Warszawska*, 1842, in-8); — *De la Pairie et de l'aristocratie moderne* (1844, in-8); — *O okronach wiejskich* (1845, in-8. Extrait de *Bibliot. Warszawska*); — *O Romansie nowoczesnym* (1846, in-8. Extrait du même recueil); — *Sur le moyen d'améliorer le sort de la population des campagnes* (1846, in-8. Extrait du *Journal des économistes*); — *Zur Verbesserung der Lage der Arbeiter auf dem Lande* (1846, in-8); — *Du crédit agricole mobilier et immobilier* (1847, in-8. Extrait

de *la Phalange*); — *Ojcze nasz* (1848, in-8); — *Slowa wieszcze Polaka* (1848, in-16); — *Zusammenstellung von Staats- und Völkerrechtlichen Urkunden, welche das Verhältniss der Grossherzogthums Posen zur preussischen Krone betreffen* (1849, in-8); — *Zwei Anträge, die Posener Universität und Unterrichtsfrage betreffend* (1852, in-4); — *Wniosek o zalozeniu szkoly glownéj (universytetu) w Poznaniu* (1852, in-8); — *Antrag zu Gunsten der Kleinkinderbewahranstalten als Grundlage der Volkserziehung* (1855, in-8); — *O drogach ducha* (1869, in-4).

— On annonce encore la mort : de M. Ernest AURICOSTE DE LAZARQUE, membre de l'Académie de Metz, érudit et folkloriste distingué, mort à Retonfey (Lorraine), le 27 avril dernier, à l'âge de soixante-cinq ans; — de M. BRUNELLE, publiciste, qui a dirigé l'*Indépendance roumaine* à Budapest, mort le 10 avril; — de M. le chanoine CAPOT, ancien archiprêtre d'Agen et ancien professeur de rhétorique au petit séminaire de cette ville, où il est mort âgé de quatre-vingt-deux ans, le 8 avril; — de M. l'abbé Gustave CHABOZ, curé-doyen du Russey, ancien professeur au collège Saint-François-Xavier de Besançon, mort dans cette ville au commencement d'avril; — de M. le baron Édouard DE CRESSAC DE SOLEUVRE, qui fut l'un des administrateurs et des collaborateurs de l'ancien journal légitimiste de Metz, le *Vœu national*, décédé le 19 mars dernier, à l'âge de soixante-seize ans; — de M. le docteur CUSCO, ancien chirurgien des hôpitaux, membre de l'Académie de médecine, mort le 11 avril, à Paris; — de M. le chanoine Alphonse DELACROIX, curé-doyen de Bagnols (Gard), à qui l'on doit, outre des *Fleurettes d'Occitanie*, qui révélèrent son talent de littérateur, et des nouvelles : *Histoire de Fléchier, évêque de Nîmes, d'après des documents originaux* (1865, 2 vol. in-12); *M. de Boulogne, archevêque de Troyes, pair de France* (1885, in-18); *Manuel de la vie sacerdotale au temps présent; les devoirs de religion, de société, d'administration* (1888, in-12), mort le 28 décembre, à soixante-cinq ans; — de M. Henri DUGUIÈS, directeur du *Messager de Paris*, mort le 30 mars, âgé de soixante-six ans; — de M. Jean-Julien DUMAINE, l'ancien éditeur du *Journal des sciences militaires*, et l'ancien directeur de la maison de librairie militaire bien connue que dirige aujourd'hui M. Baudoin, mort à soixante-dix-huit ans, le 6 avril; — de M. le docteur DUPIÉRIS, mort le 28 mars; — de M. le général HANRION, ancien commandant de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr, mort à Belfort, le 5 avril, à soixante-treize ans; — de M. Victor LARREY, ancien rédacteur de divers journaux du Midi, tels que *la Gironde* et *le Courrier de Bordeaux*, mort à soixante-quatre ans, le 9 avril, à Bordeaux; — de M. le docteur LEMARÉCHAL, mort à Ampoigne (Mayenne), le 30 mars; — de M. Jules LEMONNYER, ancien libraire-éditeur, mort le 24 avril; — de M. l'abbé LE REBOURS, curé de l'église Sainte-Madeleine, à Paris, auteur d'une Méthode fort estimée pour l'enseignement du catéchisme, mort le 3 avril, âgé de soixante-douze ans; — de M. le docteur LESCARBAULT, astronome, à qui l'on doit la découverte d'une planète en 1859, mort à Orgères (Eure-et-Loir), dans sa quatre-vingtième année; — de M. le docteur Sébastien-Didier LHÉRITIER, ancien médecin de l'empereur Napoléon III, mort à quatre-vingt-cinq ans, le 4 avril, à Paris; — de M. l'abbé MARQUET, chanoine-archiprêtre de la Primatiale d'Auch, fondateur et collaborateur de la *Semaine religieuse* de ce diocèse, mort le 16 avril à Auch; — de M. Léopold MARTIN-LAYA, rédacteur au *Figaro*, romancier et poète dramatique, mort le 9 avril, âgé de trente ans; — de M. le do[illegible]eur P[illegible]rt le 19 avril; — de M. SALET, maître de conférenc[illegible] à [illegible] de Paris, mort le 30 mars; — de M. le comt[illegible] l'honneur de remplir pendant de longu[illegible]

particulier auprès du comte de Chambord, et qui laisse des mémoires importants, mort le 3 avril, à Versailles ; — de M. le docteur Jean-Alix VEDRENNES, membre correspondant de l'Académie de médecine, mort à soixante-huit ans, au commencement d'avril, à Tours.

— A l'étranger, on annonce la mort : de Mme Jane G. AUSTIN, romancière américaine, morte le 30 mars, à Boston ; — de M. K. VON BECKER, archéologue, ancien bibliothécaire de la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg, mort à Wiesbaden, âgé de soixante-quatorze ans ; — de Mgr Ambr. BIGANDET, évêque de Ramatha, vicaire apostolique de la Birmanie méridionale, à qui l'on doit des travaux estimables sur le bouddhisme, mort à Rangoun ; — de M. Friedr. BIRNBAUM, professeur à la Faculté de médecine de Giessen, mort le 21 mars ; — de Mme William Pitt BYRNE, auteur de volumes pour le peuple, morte à soixante-quinze ans ; — du prince Balthazar BONCOMPAGNI, dont les ouvrages sur l'histoire des mathématiques et des sciences sont fort estimés, mort le 16 avril ; — de lord BOWEN, juriste éminent, mort à Londres, le 9 avril ; — de M. Laureano CALDERON, professeur de chimie biologique à l'Université de Madrid, mort le 4 mars ; — de M. Robert CLARK, le célèbre éditeur d'Édimbourg, mort dans cette ville, le 7 mars, âgé de soixante-neuf ans ; — de M. Georges Cooper CONNOR, auteur d'ouvrages sur la franc-maçonnerie, mort le 9 mars, à Chattancoga (Tennessee) ; — de sir Philip CUNLIFFE-OWEN, directeur du South Kensington Museum, mort à Londres, âgé de soixante-six ans, le 23 mars ; — d'un célèbre légiste américain, M. George CURTIE, mort à New-York, le 29 mars, à quatre-vingt-deux ans ; — de M. Wilh. DELFFS, professeur émérite de chimie à l'Université d'Heidelberg, mort le 18 mars, âgé de quatre-vingt-deux ans, dans cette ville ; — de M. Karl FOTH, romaniste allemand, mort en février, à Doberan ; — de M. J.-M. GRAY, de la Scottish national gallery, critique d'art, mort à quarante-neuf ans, à Édimbourg ; — de lord HANNEN, jurisconsulte anglais, mort à la fin de mai ; — de M. le docteur Arthur Hill HASSALL, fondateur de l'hôpital pour les affections de poitrine à Venhror, dans l'île de Wight, mort en avril ; — de M. Michel HORNIG, auteur de travaux fort estimés sur l'histoire de la littérature des peuples wendes, mort à Bautzen, le 24 février, âgé de soixante ans ; — du célèbre électricien JABLOCHKOFF, qui a fait à Paris les premiers essais d'éclairage électrique, mort à Saratov, en Russie, au début d'avril ; — de M. J.-F. JUDEICH, excellent écrivain sur les questions forestières, mort à Tharandt, le 28 mars ; — de M. Karl Reinhard KÖSTLIN, professeur d'esthétique et d'histoire de l'art à l'Université de Tubingue, mort le 12 avril, dans cette ville, âgé de soixante-quinze ans ; — de M. Jozef LEPKOWSKI, professeur d'archéologie à l'Université de Cracovie, membre de l'Académie des sciences de cette ville, où il est mort, à soixante-huit ans, le 27 février ; — de M. LOLLING, archéologue, mort à Athènes, le 24 février ; — de M. Tommaso LUCIANI, connu par des recherches historiques sur l'Istrie, mort le 10 mars, âgé de soixante-seize ans, à Venise ; — de Mgr Michel J. O'FARRELL, évêque de Trenton (États-Unis), ancien professeur aux séminaires de Saint-Sulpice, à Paris, et de Montréal, mort à soixante-deux ans, le 2 avril ; — de M. Will. PENGELLY, géologue, mort à Torquay, le 16 mars, à quatre-vingt-deux ans ; — de M. DE POGGENPOHL, fondateur du journal *le Nord*, créé sous les auspices de l'empereur Nicolas Ier, mort dans les premiers jours d'avril ; — du prince Eugène RUSPOLI, explorateur du pays des Somalis, mort le 4 décembre ; — de M. Karl SCHMIDT, chimiste, mort le 11 mars, âgé de soixante-douze ans, à Dorpat ; — de M. Joseph-Heinrich SCHWEIZER-SIDLER, professeur à l'Université de Zurich, mort le 31 mars, à soixante-dix-neuf ans ; — de M. Philip

Spitta, professeur de musique, mort à cinquante-trois ans, le 14 avril, à Berlin; — de M. William Robertson Smith, bibliothécaire de l'Université de Cambridge et hébraïsant distingué, mort à quarante-huit ans, le 31 mars; — de M. Jos. Szabo, géologue, mort à soixante-douze ans, à Budapest; — du comte E.-V. Tolstoï, cousin du célèbre romancier, auteur lui-même de travaux estimables sur la linguistique, mort le 4 avril, à Saint-Pétersbourg; — de M. Ludwig von Uslar, professeur de chimie pharmacologique à l'Université de Gœttingue, mort le 14 avril, dans cette ville; — de M. F.-W. Weber, poète, mort le 4 avril, âgé de quatre-vingt-un ans, à Nicheim; — de M. Adolphe Weiss, professeur de botanique à l'Université allemande de Prague, mort le 19 mars; — de Mme Annie Wolf, romancière américaine, plus connue sous le pseudonyme de « Em'ly, » morte le 7 mai, à Philadelphie.

Congrès. — Aux renseignements que contient notre dernière chronique (p. 373) sur le Congrès scientifique international des catholiques, nous en ajouterons quelques autres empruntés au *Bulletin de la commission d'organisation*. De nouveaux comités régionaux se sont constitués, qui aboutissent à rendre ce congrès aussi brillant que les précédents : en Autriche et en Hongrie notamment. Aux travaux dont nous avons donné le relevé le mois dernier, nous ajouterons les suivants, dont plusieurs sont dus à nos collaborateurs : MM. Ch. Huit, *le Platonisme et la Renaissance ;* le comte Domet de Vorges, *les Ressorts de la volonté et le libre arbitre ;* A. de Margerie, *le Sophiste de Platon ;* l'abbé Maisonneuve, *Théories récentes sur la personnalité ;* R. P. Bulliot, *Les Concepts de matière et de masse ;* Duilhé de Saint-Projet, *les Certitudes de la science et de la métaphysique en anthropologie ;* Jamel, *la Législation des fabriques ;* l'abbé Douais, *Organisation et propagande de l'hérésie dans le comté de Toulouse ;* P. Fournier, *la Réforme de Grégoire VII et les collections canoniques ;* Funck, *Trente Chapitres des constitutions apostoliques*. Nous avons cité un peu au hasard.

— Le quatrième congrès catholique espagnol se tiendra au mois d'octobre prochain, dans l'antique cité romaine de Tarragone. Le Congrès aura pour objet, comme les précédents, la défense des intérêts généraux de la religion catholique, la revendication des droits de l'Église et du Pontificat romain, la diffusion de l'éducation et de l'instruction au point de vue chrétien; mais il ne s'occupera en aucune manière de politique ou de chose analogue. Comme les précédents aussi, ce congrès se composera de membres titulaires ou honoraires, et les uns et les autres devront payer d'avance une cotisation de 10 francs (pesetas). Les séances seront également en partie publiques et générales, en partie privées et particulières. Les travaux, discours et mémoires seront soumis à la censure avant d'être lus, et devront se rapporter : 1° à la religion et à la piété; 2° à la juridiction ecclésiastique ou à l'enseignement chrétien; 3° aux œuvres de charité; 4° enfin, aux questions si palpitantes d'actualité, des moyens d'améliorer la condition de l'ouvrier, de la quantité du travail et du salaire, etc. — Pour plus amples renseignements, s'adresser au docteur don Juan Corominas, chanoine de Tarragone, à Tarragone.

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans la séance du 13 avril, M. Mispoulet a lu un nouveau fragment du mémoire de M. Robiou sur les idées religieuses de la Grèce au temps d'Alexandre. — Le 20 avril, M. de Mély a commencé la lecture d'un mémoire sur le Lapidaire d'Aristote. M. Delaville Le Roulx a ensuite communiqué à l'Académie une notice sur les Hospitalières de Saint-Jean de Jérusalem, ordre de femmes fondé en même temps que celui des Hospitaliers.

— Dans la séance du 27 avril, après un mémoire de M. Hauréau sur Philippe de Grève, chancelier de l'église et de l'Université de Paris, l'Académie a entendu la lecture d'une note de M. Louis Havet sur un vers de la comédie de Térence intitulée *Hécyra*, et celle d'une notice de M. Collignon sur deux monuments votifs grecs du musée du Louvre.

Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques. — Le 7 avril, M. Passy a communiqué à ses collègues un fragment d'un ouvrage qu'il va publier sous le titre de *Vérités et paradoxes;* M. Bétolaud a lu ensuite une notice sur la vie et les œuvres de M. Larombière. — Dans la séance du 14 avril, l'Académie a entendu une étude historique de M. de Lanzac de Laborie sur Voyer d'Argenson, préfet d'Anvers sous Napoléon Ier, et une autre de M. Bardoux intitulée *Guizot historien.* — Cette lecture a été terminée dans la séance du 21 avril; M. E. Eisenmann a ensuite commencé la lecture d'une étude sur le contrat d'édition et autres louages d'œuvres intellectuelles.

Revues catholiques françaises. — Un des recueils les plus considérables d'Allemagne sur la théologie : *Theologisch-praktische Quartalschrift*, prétend donner dans son second fascicule de la présente année (numéro d'avril, p. 450) une liste assez complète (*ziemlich vollständig*) des revues françaises rédigées dans un sens et un esprit catholiques : *Die zahlreichen in katholischen Sinn und Geist geschriebenen Zeitschriften.* Notre excellent confrère jouit, à juste titre, d'une trop haute autorité pour que nous ne croyions pas de notre devoir de relever les erreurs d'une liste dressée avec légèreté. Aucune des revues suivantes n'est rédigée dans un « sens catholique, » quelques-unes sont déterminément rationalistes et antichrétiennes : *L'Astronomie; — Journal des Économistes; — Nouvelle Revue; — Revue philosophique; — Revue de métaphysique et de morale; — Revue Bleue; — Revue des cours et conférences*, etc. L'on s'étonnera, d'autre part, de ne pas voir figurer dans cette liste « assez complète » des revues qui s'efforcent, elles, de garder toujours un « esprit catholique, » telles que, — sans compter le *Polybiblion*, — la *Revue des questions scientifiques* de Bruxelles; le *Bulletin de l'Institut catholique de Paris;* le *Canoniste contemporain :* l'*Enseignement chrétien;* les *Notes d'art et d'archéologie;* la *Revue catholique de Bordeaux;* la *Revue de la jeunesse catholique ;* la *Revue des Facultés catholiques de l'Ouest;* la *Revue des sciences ecclésiastiques;* la *Science sociale;* la *Sociologie catholique ;* les *Précis historiques*, et tant d'autres dont l'énumération nous entraînerait trop loin.

Paris. — La librairie Ernest Leroux, qui publiera le volume *Mélanges Havet*, dont nous avons annoncé la préparation en janvier dernier, met également en souscription une édition des œuvres de l'érudit si prématurément enlevé aux études. Cette édition formera deux volumes in-8 (souscription, 20 fr.), et renfermera, à l'exception de l'ouvrage sur les îles anglo-normandes et de l'édition des lettres de Gerbert, tous les travaux dus à ce fin et consciencieux savant, et dont quelques-uns n'ont jamais été extraits des revues où ils avaient d'abord paru. Le tome Ier comprendra les Questions mérovingiennes : La Formule *N. rex Francorum v. inl.* — Les Découvertes de Jérôme Viguier. — La Date d'un manuscrit de Luxeuil. — Les Chartes de Saint-Calais. — Les Origines de Saint-Denis. — La Donation d'Etrépagny. — Les Actes des évêques du Mans. Le tome II est réservé aux opuscules divers : Du Sens du mot « romain » dans les lois franques. — Du Partage des terres entre les Romains et les Barbares, chez les Burgondes et les Visigoths. — L'Affranchissement *per hantradam.* — *Igoranda* ou *Icoranda*, « frontière. » — L'Ecriture secrète de Gerbert. — La Tachygraphie italienne

du xe siècle. — Notes tironiennes dans les diplômes mérovingiens. — Charte de Metz accompagnée de notes tironiennes. — Poème rythmique d'Adelman de Liège sur plusieurs savants du xie siècle. — Note sur Raoul Glaber. — Les Couronnements des rois Hugues et Robert. — L'Hérésie et le bras séculier au moyen âge jusqu'au xiiie siècle. — La Frontière d'Empire dans l'Argonne. — Rapport adressé à l'abbé et au couvent de Cluny. — Compte du trésor du Louvre sous Philippe le Bel. — Chronique de Bourges, 1467-1506, par Jean Batereau. — Maître Fernand de Cordoue et l'Université de Paris au xve siècle. — Mémoire adressé à la dame de Beaujeu. — Série chronologique des gardiens et seigneurs des îles normandes. — *Remissio pro Richardo Duneville.* — Contrat jersiais du 8 juin 1384. — Ballade pieuse de la maladrerie d'Eu. — La Date du Bréviaire imprimé à Salins. — Les Proverbes d'Aristote en hexamètres latins. Etc. L'on ne peut que remercier la famille d'avoir songé à faire ce recueil qui, en honorant Julien Havet, servira les intérêts de la science.

— La librairie H. Oudin vient de publier : *Traité de la physionomie humaine*, par M. Eugène Ledos (in-8 de près de 500 p. avec 116 gravures. Prix : 15 fr. Un très petit nombre d'exemplaires sur papier de Hollande, à 25 fr.). Nous aurons l'occasion de revenir sur cet ouvrage.

— On a surnommé M. Claudin le plus érudit des libraires et le plus heureux des chercheurs. Ses trois nouvelles brochures ne pourront qu'augmenter sa double réputation : *Notes pour servir à l'histoire de l'imprimerie en Béarn. Les Antécédents de Henry Poyvre et de Jean de Vingles, premiers imprimeurs de la ville de Pau* (Auch, gr. in-8 de 3 p. Extrait de la *Revue de Gascogne*. — *Notes pour servir à l'histoire de l'imprimerie à Limoges. L'Imprimeur Claude Garnier et ses pérégrinations, 1520-1557* (Limoges, in-8 de 29 p. Extrait du *Bibliophile limousin*). — *Les Origines de l'imprimerie à Auch* (Auch, gr. in-8 de 32 p. Extrait de la *Revue de Gascogne*). Les trois opuscules, qui contiennent tous des détails curieux et nouveaux que voudront connaître tous ceux qui s'occupent de bibliographie, sont enrichis de marques d'imprimeurs et de fac-similés.

— M. H. Omont publie des *Fragments du manuscrit de la Genèse de R. Cotton, conservés parmi les papiers de Peiresc à la Bibliothèque nationale* (Paris, in-8 de 12 p. Extrait des *Mémoires de la Société nationale des antiquaires de France*, t. III). La description et l'histoire du célèbre manuscrit grec de la Genèse, en onciales, avec peintures, un des principaux ornements de la riche collection formée au xviie siècle, à Londres, par sir Robert Cotton, sont retracées de main de maître. Les trois nouveaux fragments du manuscrit si fort endommagé dans l'incendie de 1731 sont reproduits par le docte helléniste d'après le recueil 9530 du fonds français, où Peiresc avait réuni toute sorte de dessins et notices. Sont aussi reproduites en phototypie deux des miniatures qui décoraient le manuscrit cottonien et qui nous ont été conservées par la copie du manuscrit peirescien, l'une représentant « l'Éternel et les chérubins, » l'autre la « Promesse de Dieu à Abraham. »

— Mentionnons encore la publication faite par M. H. Omont de *Lettres de Dom Le Chevalier à Montfaucon, relatives à des manuscrits grecs de Tours* (Extrait de la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. LIV). A côté d'un document emprunté au recueil de M. Émile Gigas (1893), M. Omont nous donne une lettre inédite du sous-prieur de Saint-Julien de Tours, des premiers mois de 1706, au sujet d'un manuscrit de M. du Poirier, médecin de Tours, contenant les quatre Évangiles, manuscrit aujourd'hui conservé dans la bibliothèque de la ville de Glasgow.

— On sait que le gouvernement français s'est décidé, au mois d'octobre

1892, à occuper de nouveau deux îles de l'Océan indien méridional, sur lesquelles nous avions depuis longtemps des droits : les îles Saint-Paul et Amsterdam. Un de ceux qui connaissent le mieux ces deux îles, visitées et explorées par lui avec le plus grand soin en 1874, à l'occasion du passage de Vénus sur le Soleil, M. Charles Vilain a jugé avec juste raison l'occasion favorable pour préciser nos connaissances sur ces terres volcaniques désertes, isolées, et d'un abord jusqu'à présent peu facile. Son travail, publié d'abord dans les *Annales de géographie* (15 avril 1893), puis tiré à part (Paris, A. Colin, in-8 de 32 p., cartes et fig.), débute par un historique des deux îles, depuis le moment où l'une d'entre elles, l'île Amsterdam, a été visitée pour la première fois par Sébastien del Cano, en 1522; il en donne ensuite, particulièrement de l'île Saint-Paul, une description générale (p. 15-21), puis fournit de précieuses indications sur le climat et le régime des vents (p. 21-24), sur la distribution des espèces animales et végétales à la surface de l'île Saint-Paul (p. 24-29), et termine par des considérations sur l'avenir des deux îles. La conclusion justifiée de l'auteur est que, « malgré leur isolement, leur climat rigoureux, leur accès toujours difficile, la prise de possession des deux terres, qu'à peu de frais on rendrait moins inhospitalières, a été une œuvre utile dont l'importance se justifiera dans l'avenir. »

— L'*Annuaire du Conseil héraldique de France*, 7e *année* (Paris, in-18 de LXIII-344 p.), contient les articles suivants : *Sources du Nobiliaire de l'Artois*, par M. le baron Cavrois.—*Samuel de Champlain, notes et documents*, par M. le vicomte O. de Poli (documents tirés de la Bibliothèque nationale, qui complètent l'excellente notice de M. Louis Audiat sur le fondateur de Québec). — *Sources du Nobiliaire de Champagne*, par M. le comte Albert de Mauroy. — *Les Bonaparte et leurs alliances*, par M. Léonce de Brotonne (article du comte Colonna de Cesari Rocca).— *Les du Lys normands au XVIIe siècle*, par M. Henri Le Court. — *Sources du Nobiliaire du Limousin et de la Marche*, par M. A. Lecler. — *Documents sur l'ancien ordre de Malte*, par M. Paul de Faucher.— *Sources du Nobiliaire de l'Angoumois*, par M. Joseph Mallat.— *Les Héros du Mont-Saint-Michel*, par M. A. Desplans. — *L'Ex-libris de la comtesse de Fuligny de Damas*, par M. le comte de Burey. — *Notes sur la famille de saint Vincent de Paul*, par M. Gaston Bernos. — *Vieilles Chevaleries. Les Ordres de l'Épée*, par M. le vicomte O. de Poli. Il convient de noter aussi quelques poésies, une chronique intéressante et une *Bibliographie des principales publications des membres du Conseil héraldique de France.*

— M. Paul Ristelhuber donne *les Mimes de Hérondas, traduits en français avec introduction et notes* (Paris, Delagrave, in-8 de XVI-120 p.). Nous signalerons l'agréable et sûre érudition répandue dans l'introduction et dans les notes. Déjà on s'est beaucoup occupé des *Mimes de Hérondas*. Le volume de M. Ristelhuber restera certainement l'un des meilleurs de tous ceux qui ont été consacrés à ce sujet, et, grâce au savant critique, Strasbourg peut rivaliser avec Bonn, Leipzig, Modène et Paris.

— Un érudit dont les travaux ont été souvent loués ici, M. Charles Dejob, professeur au collège Stanislas, a eu l'heureuse idée de fonder une *Société d'études italiennes* dont le but est de rapprocher les deux nations. Encouragé par de nombreuses et brillantes adhésions, M. Dejob fait appel à tous les amis de la littérature et de l'art italiens. Les italianisants qui voudraient mettre au service de la nouvelle société leur influence ou leur éloquence devront s'adresser à M. Dejob (80, rue Ménilmontant). La Société ne réclame aucune cotisation : elle ne veut que des noms, des sympathies, de la propagande orale, des études d'art et de littérature.

— La Société philotechnique, qui compte sa quatre-vingt-dix-huitième année, vient de publier le tome LII de son *Annuaire* (1893) (Paris, Thorin, Delagrave; in-8 de 226 p.). Littérature, musique, prose et poésie, on trouve de tout dans ce petit volume. Il y a même une nouvelle (*Autour d'un samovar*, par M. Paul Vulpian), et une comédie (*Les Suites d'un roman*, par M. Octave Jacob), l'une et l'autre très réussies.

— *L'Éducateur apôtre*, dont nous avons parlé le mois dernier (t. LXX, p. 364), en est déjà à sa deuxième édition, revue et augmentée (Paris, Poussielgue, in-16 de III-385 p.). La première ne comptait que 359 pages. On remarquera que l'auteur, cette fois, a signé son livre : c'est M. l'abbé J. Guibert, prêtre de Saint-Sulpice, directeur du séminaire d'Issy. Nous espérons que cet excellent ouvrage aura de nombreuses éditions.

— Dans le magnifique numéro que l'*Illustration* vient de publier sur les deux *Salons de 1894* (Palais des Champs-Élysées et Palais du Champ-de-Mars) (in-folio de 44 p.; prix : 2 fr.), M. Alfred de Lostalot nous apprend, entre autres choses, que le premier des deux Salons expose 1,850 tableaux, et le second, 1,200, soit au total 3,050 peintures, et cela sans compter les aquarelles, les pastels et les dessins. M. de Lostalot a résumé avec beaucoup de goût et de talent la physionomie générale des deux expositions. Les nombreuses reproductions qui suivent le texte du critique ont été exécutées avec la perfection que l'on est habitué à admirer dans l'*Illustration*.

— M. H. Laporte a consacré quelques beaux vers *A la mémoire de feu Madame la comtesse de Chambord* (Vienne, PP. Méchitaristes, in-8 de 14 p.).

Angoumois. — On vient de publier une brochure intitulée : *Le Général de Bremond d'Ars, ancien sénateur de la Charente* (né à Saintes le 19 mars 1810, mort au château de Saint-Brice, le 23 janvier 1894). *Notes biographiques et compte rendu de ses obsèques*. Extrait du journal l'*Ère nouvelle*, du 1er février 1894 (Cognac, imp. G. Bérauld, gr. in-8 de 16 p.). De justes éloges y sont donnés à Guillaume-Joseph, marquis de Bremond d'Ars, considéré comme homme de bien, comme homme politique, comme homme de guerre. On remarquera surtout le discours prononcé au cimetière par le général Philibert. L'auteur des *Notes* a rappelé que peu de familles d'épée ont plus illustré l'histoire de notre pays que les Bremond d'Ars. L'énumération des membres de cette famille morts ou blessés sur les champs de bataille, depuis Crécy jusqu'à Villersexel, remplit plusieurs pages.

Bretagne. — Nous signalons avec plaisir le tome XXXI des *Bulletins et Mémoires de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord* (Saint-Brieuc, imp. F. Guyon, in-8 de XVI-222 p. avec une planche). Il convient d'abord de noter une intéressante conférence de M. Henry Muffang faite le 16 janvier 1892, laquelle a pour titre : *Poètes bretons contemporains : Tiercelin, Ch. Le Goffic, A. Le Braz;* — puis une légende bretonne en vers, de M. A. Joubert : *Les Rubans jaunes;* — une étude de M. P. du Chatellier sur *Quelques squelettes découverts dans le Finistère ;* — *La Tour de Cesson et le fort de Saint-Brieuc*, travail considérable (près de 100 p.) dû à M. J. Trévédy; — *Un Gouverneur de Hédé en 1767*, par M. A. Anne-Duportal; — *La Très ancienne Coutume de Bretagne*, par M. Alain Raison du Cleuziou ; — enfin deux documents publiés par M. le docteur Paul Aubry, dont le plus digne de fixer l'attention est une *Lettre patente de Henri IV portant érection d'un présidial à Dinan, avril 1598*, suivie d'annexes réunies sous le titre de *Dinan, ville présidiale*.

Champagne. — M. Henri Jadart publie un ouvrage curieux : *Les Bibliophiles rémois. Leurs ex-libris et fers de reliure, suivis de ceux de la bibliothèque de Reims* (Reims, Michaud, in-8 de V-250 p.). Cet extrait du tome XCII des *Travaux de l'Académie de Reims* est illustré de 70 gravures, parmi lesquelles

11 grandes planches. C'est le complément naturel des savantes recherches de M. Jadart sur *les Débuts de l'imprimerie à Reims et les marques d'imprimeurs*. Le volume contient la liste alphabétique des possesseurs d'*ex-libris* rémois, une série chronologique des catalogues des bibliothèques formées par des Rémois, enfin un relevé des *ex-libris* et des fers de reliure étrangers à Reims que l'on conserve à la bibliothèque de cette ville. De la sorte, M. Jadart a formé, avec un zèle et un soin qui méritent les plus grands éloges, une sorte de *Manuel du bibliophile rémois*.

Dauphiné. — Le *Bulletin de l'Académie delphinale pour 1892* (Grenoble, Allier, in-8 de xxxix et 566 p.) a été distribué récemment; il peut compter parmi les plus brillants et les plus documentés de la collection. Nous avons déjà parlé, ici même, des études de M. l'abbé Ginon sur MM. Chaper et Guétal, de M. Masse sur l'annexion de la Savoie à la France, et nous donnons ci-après quelques détails sur les *Études franciscaines*, du R. P. Apollinaire. Mais il nous reste à mentionner : *Dernières Années de Marie Vignon*, par M. J. Roman; — *Les Avocats consistoriaux*, par M. C. Royer, et les mélanges intéressants de MM. Prudhomme et Roland Delachenal. Enfin, M. le docteur Prompt consacre une notice de haute érudition aux œuvres latines apocryphes de Dante. Deux beaux portraits gravés sont ajoutés, mais il en faut un troisième, celui de M. Chaper, qui ne figure pas dans l'exemplaire qui nous a été adressé.

— Le R. P. Apollinaire de Valence, continuant ses excellents travaux sur l'histoire de son ordre à la fin du siècle dernier, publie : *Études franciscaines sur la révolution dans le département de la Drôme* (Valence, imp. de Jules Céas, gr. in-8 de 62 p. Extrait du *Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Gap, Grenoble et Viviers*). Le pieux et savant écrivain s'occupe successivement, dans ce travail qui est surtout documentaire, des Cordeliers de Valence (inventaire du 7 mai 1790), de Romans (tableau officiel du personnel et autres pièces), de Crest (inventaire du 7 mai 1790), de Montélimar (il existe à peine un souvenir de cette maison dans les Archives de la Drôme. Le peu qui s'y trouve a été reproduit), de Charrières (encore moins de traces de ce monastère), de Die (inventaire du 3 mai 1790), des Récollets de Valence, de ceux de Beaumont-Monteux, alias du Calvaire de Romans (déclarations du 27 janvier 1791), de ceux de Montélimar (état de novembre 1791), de ceux de Nyons, des Capucins de Valence (inventaire du 8 mai 1790, récolement du 15 février 1791), de ceux de Romans, de ceux de Crest (inventaire du 6 mai 1790), des Clarisses de Romans, etc.

Franche-Comté. — M. Julien Feuvrier, ayant découvert dans les archives d'Auxonne un curieux document où sont relatés plusieurs faits nouveaux ou mal connus se rapportant à la conquête définitive de la Franche-Comté par Louis XIV, a eu la bonne pensée de faire imprimer sa trouvaille qu'il intitule : *La Conquête de la Franche-Comté en 1674, relation inédite de Pierre Borthon, vicomte-maïeur d'Auxonne* (Dole, Krugell, in-8 de 35 p.). M. Feuvrier s'adresse surtout aux historiens et aux érudits : c'est ce qui l'a engagé sans doute à éliminer certaines portions du manuscrit donnant le texte des manifestes, traités en capitulations militaires; mais il a eu soin d'indiquer d'une manière précise les ouvrages où l'on peut lire ces pièces justificatives. Peut-être eût-il été mieux de les reproduire à la fin de l'opuscule pour éviter aux travailleurs des recherches et des pertes de temps; quoi qu'il en soit, il faut vivement féliciter M. Feuvrier de sa publication, l'une des plus intéressantes qui aient paru depuis longtemps sur le sujet. L'érudit éditeur a fait précéder le mémoire de Borthon d'un *Avant-propos*, et l'a aussi accompagné de notes utiles.

— Un avocat de beaucoup d'esprit, dont le nom, bien connu à Besançon, se dissimule sous le pseudonyme de « du Rizou, » publie un petit volume admirablement édité sous le titre de : *Rimes et causeries. De Chaudane au Risoux* (Besançon, Jeannerot, petit in-8 de 204 p.). Prose et vers mêlés : le tout de facture excellente. L'on ne sait vraiment, dans cet ensemble varié, à quel morceau donner la préférence. La nôtre, pour faire un choix difficile, irait cependant à *Max Buchon, romancier*, — *Le Grand Cher*, — *Mon premier Voyage en Suisse*, et aux poésies originales extraites du *Tiroir de mon ami*. Ces pages trop courtes ont paru d'abord, par tranches, dans une feuille locale dont les opinions ne sont guère celles du *Polybiblion;* mais en dépit de quelques rares notes discordantes, notre impartialité nous fait un devoir de complimenter le littérateur et l'homme de goût. Ajoutons que ce qu'il aurait de mieux à essayer maintenant, ce serait d'écrire une œuvre homogène qui ne saurait manquer de charmer ses compatriotes et même ceux qui ne le sont pas; car les études provinciales sont aujourd'hui universellement appréciées, quel qu'en soit le genre.

— Comme M. du Rizou, M. Maurice Chipon est avocat ; comme lui également, il a de l'esprit à revendre. Il vient d'extraire des *Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon* une bien curieuse notice sur une personnalité dont la réputation littéraire, justement établie en Franche-Comté, aurait mérité de s'étendre davantage : *Léon Dusillet* (Besançon, imp. P. Jacquin, in-8 de 59 p., avec un portrait). Léon, ou plutôt Léonard Dusillet, né à Dole en 1769, est mort en 1857. D'après ce qu'il a produit, les lettrés sont en droit de regretter que sa situation de maire de Dole l'ait empêché de s'abandonner librement à son penchant. M. Chipon, ayant eu en communication un certain nombre de lettres inédites de Dusillet, a esquissé avec autant de finesse que de franche gaieté le portrait humoristico-littéraire de son personnage. Nous recommandons aux amateurs la dernière « pièce justificative » : *Couplets chantés par M. Dusillet, chez Mme de Broissia, le 14 octobre 1849, le jour où il venait d'atteindre sa quatre-vingtième année.* Ces couplets, au nombre de cinq seulement, valent mieux que plus d'un « long poème » de notre connaissance.

— Utilisant principalement les ouvrages de Petitbenoît de Chaffoy (1821), Sauzay (1867-1873) et l'abbé Narbey (1868), M. l'abbé M.-J. Vuillemin, aumônier de l'école Saint-Joseph à Besançon, a écrit une notice aussi captivante qu'édifiante : *Un Martyr de la Révolution, ou l'abbé Cl.-Ign. Tournier, de Noël-Cerneux, vicaire à Passonfontaine* (Besançon, imp. Bossanne, in-16 de 84 p. avec fac-similé de l'écriture de M. Tournier). C'est la biographie d'un de ces prêtres héroïques (dont l'on doit regretter de n'avoir pas ici le portrait) qui, proscrit par la Révolution et rentré en France pour soutenir les catholiques dans leur foi, fut arrêté, jugé, condamné et exécuté avec l'un de ses confrères, M. Huot. Ensemble, ils furent conduits au pied du rempart de Chamars, à Besançon, et fusillés, parce que la guillotine, absente, accomplissait dans les montagnes comtoises son œuvre de mort. Il serait à désirer que l'auteur continuât la série d'études qu'il a si bien commencée sur cette époque tragique.

— La livraison du 5 mai courant du *Tour du Monde* est tout entière consacrée à *Baume-les-Messieurs, sa grotte, ses environs*, par M. Edmond Renauld, ingénieur chimiste. L'auteur fait, d'une façon saisissante, la description de ce « beau coin de la France. » Accompagné de deux amis, il a, pendant l'été dernier, exploré la grotte de Baume, l'une des plus intéressantes que l'on puisse voir. Cela n'a pas marché tout seul, et plus d'un danger a été couru par les hardis touristes. Comme toujours, la maison Hachette a bien su faire les

choses : onze belles gravures et un plan relèvent encore le mérite de cette relation.

Guyenne et Gascogne. — M. l'abbé Breuils publie des *Notes sur un bréviaire du XIVe siècle ayant appartenu à l'abbaye Sainte-Croix de Bordeaux* (Paris, Leroux, gr. in-8 de 4 p. Extrait du *Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques*). Le savant critique décrit et analyse le précieux manuscrit qui appartient à Mme L. Ganidel, née de Gauran, au château du Tarikel, près Eauze (Gers). Il établit par d'excellents raisonnements que le bréviaire est postérieur à 1323, et il croit qu'on n'en pourrait mentionner aucun autre exemplaire.

— M. Georges Tholin, archiviste du département de Lot-et-Garonne, publie une brochure intitulée : *Adolphe Magen. Notes biographiques. Discours prononcés à l'occasion de ses funérailles* (Auch, imp. Cocharaux, gr. in-8 de 33 p.). Cette brochure, ornée d'un portrait de l'érudit agenais, complète, surtout au point de vue bibliographique, les pages de M. Tamizey de Larroque sur son vieil ami mentionnées dans la livraison de mars (p. 277).

Languedoc. — Le tome XVI de la deuxième série (1re livraison du *Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers* (Béziers, imp. générale J. Sapte, in-8 de 360 p.) débute par un travail de 74 pages, de M. Frédéric Donnadieu, sur *le Docteur Roch-Toussaint Bourguet, note biographique, suivie des poèmes inédits : Las Justos de Beziès en 1810 et lou Siège de Beziès en 1815*. Ces deux poèmes patois ont leur mérite, le premier surtout, « plein de couleur locale et de pittoresques descriptions. » M. Donnadieu a agrémenté sa publication de nombreuses notes et donné un portrait de Bourguet. — Vient ensuite une étude sur *Béziers pendant la Révolution, 1789-1800, récits des événements accomplis à Béziers en 1789, d'après les documents authentiques*, par M. Antonin Soucaille (p. 127 à 296); le volume se termine par un travail de M. L. Noguier sur l'*Extinction de l'Albigeisme (1229-1350)*, lequel est accompagné de deux planches. Ces deux dernières parties du *Bulletin*, très utiles à consulter par les historiens et écrites avec modération, appellent cependant des réserves.

— Le second fascicule des *Archives historiques de l'Albigeois*, publié par la Société des sciences, arts et belles-lettres du Tarn, contient les *Mémoires de Bataille sur les guerres civiles à Castres et dans le Languedoc, 1554-1586* (Paris, A. Picard; Toulouse, Ed. Privat; gr. in-8 de VII-129 p.). L'éditeur de ces récits inédits, où l'on trouve une foule de détails ignorés ou laissés dans l'ombre par Faurin, dans son *Journal*, et par Gaches, dans ses *Mémoires*, est M. Charles Pradel, qui avait déjà si bien édité Faurin et Gaches.

Limousin. — Mgr Barbier de Montault donne une excellente étude des *Pyxides émaillées de l'exposition rétrospective de Tulle en 1887* (Tulle, imp. Crauffon, in-8 de 10 p.). Les pyxides — Mgr Barbier de Montault préfère ce vocable à celui de custode, qui est moins précis — sont au nombre de six. La description détaillée de ces six pièces est précédée de considérations curieuses et suggestives, comme l'on dit, sur le sens symbolique de leurs formes.

Normandie. — Nous avons dit déjà beaucoup de bien de deux des *Mémoires* qui composent le volume publié par l'*Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen* en 1893 (Caen, H. Delesques, in-8 de 366 p.). Notons les deux travaux scientifiques, l'un sur la surébullition, par M. Neyreneuf, l'autre sur le supplicié Tardieu, par M. Fayel, qui présente un intérêt général et local tout à la fois. Nous avons signalé déjà à nos lecteurs les lettres inédites de Bossuet, à l'occasion desquelles la croix de la Légion d'honneur est venue récompenser les longs et distingués travaux littéraires

de M. Gasté, et la biographie de Framery, par M. Carlez. M. Bréard a décrit la physionomie de l'amiral Hamelin; M. J. Denis a exposé les vues politiques et sociales de Pascal. Sous le titre d'*Un sauveteur de monuments pendant la Révolution*, M. G. Lavalley nous parle de M. Lambert Le Forestier dans une page fort bien traitée d'histoire locale. (Que vient faire Tartuffe (?), p. 221, en la matière?) M. de Charencey, notre savant collaborateur, étudie la parenté du basque avec divers idiomes des deux continents. M. Sautereau a consacré des vers faciles à la rentrée au lycée Malherbe; M. Paul Blier s'est attaqué à Bellérophon et à Viviane, et les a vaincus l'un et l'autre. Sur Millet, nous avons de beaux vers de M. Piédagnel, et une touchante élégie de M. Paul Harel. Peu de sociétés savantes en province pourraient présenter un aussi beau volume.

— Notre collaborateur M. E.-C. Gaudot a extrait de l'avant-dernier volume, publié par la *Société d'histoire contemporaine* (*Mémoires de Michelot Moulin sur la chouannerie normande*), l'un des épisodes les plus émouvants de la vie de Michelot. Ces pages, publiées dans les *Annales franc-comtoises*, sous le titre de : *Une Évasion du fort de Joux (1805)*, ont fait l'objet d'un tirage à part à 25 exemplaires (Besançon, imp. Paul Jacquin, in-8 de 25 p.). M. Gaudot a profité de la circonstance pour présenter, en bonne forme, la *Société d'histoire contemporaine* à ses compatriotes; de plus (p. 6, 7, 24 et 25), il a esquissé la vie du héros normand et donné quelques détails historiques sur le fort de Joux.

— *L'Histoire merveilleuse et effroyable arrivée en Normandie en 1470, et dont la copie fidèle a été découverte par Léon Le Rémois dans les archives de la mairie de Quettehou (Manche)* (Dives, L. Le Rémois, in-8 de 14 p.), est un pastiche dont nous n'oserions pas faire de compliments à son auteur, M. Paul Decauville, si nous en croyons « l'achevé d'imprimer. » Outre que la forme générale du langage n'est pas celle du xve, du xvie, voire du xviie siècle, il y a une expression « roman moult rigolot » qui trahit trop le xixe. L'histoire du moine de Saire est une légende d'ailleurs trop connue pour que nous la rappelions.

— Dans les *Annales de Normandie* (avril), signalons une lettre de M. Gustave Le Vavasseur, piquante et poétique; le *Dix-Cors*, poésie de M. Paul Harel; la *Chanson dans l'Orne*, par Charles Vérel. Enfin, le dictionnaire du patois va jusqu'au mot *Beigne*.

— *Saint-Pierre en Port* nous fait parvenir une nouvelle édition de l'*Hiver en Normandie*, avec quelques charmantes gravures en plus (Fécamp, L. Durand, in-16 oblong).

Orléanais. — Dans *Une Plaquette de la Renaissance à Orléans* (s. l. n. d., in-8 de 8 p.), Mgr Barbier de Montault groupe quelques-uns des faits rapportés par lui au tome VIII de ses *Œuvres complètes*, dans son importante étude sur *la Figure du Christ*. Ce sont les exemplaires orléanais du prototype byzantin de la figure du Sauveur qu'il étudie ici.

Périgord. — M. A. de Roumejoux nous donne en même temps deux brochures dont le texte est accompagné d'illustrations : la première est consacrée à *Simeyrols*, commune du canton de Carlux, dont l'église a pour patrons saint Côme et saint Damien (Périgueux, gr. in-8 de 8 p.), la seconde à *la Sixième Excursion archéologique, 12 et 13 juin 1893* (Périgueux, gr. in-8 de 17 p). En tête de la première brochure sont reproduites les statues en bois de saint Côme et de saint Damien que l'on voit dans l'église romane de Simeyrols; la seconde est ornée de phototypies qui représentent la façade de l'église de Saint-Martin de Gurçon et le vieux château qui sert de mairie à la ville de la Mothe-Montravel. M. de Roumejoux raconte agréa-

blement les incidents de l'excursion et décrit à merveille les monuments admirés par les doctes excursionnistes.

Picardie. — Nous avons reçu *les Procès-verbaux, rapports et communications diverses de la Société historique de Compiègne pour 1893* (Compiègne, H. Lefebvre, in-8 de 194 p.). On y trouve une note sur une chanson picarde par M. de Bonnault d'Houet, un compte de bouche de Henri IV à Compiègne en 1592, des monographies consacrées à Longueuil-Sainte-Marie, Boran, Chambly, Beaumont, L'Isle-Adam, Champagne. M. A. Planté parle de la chasse en Béarn, et M. l'abbé Morel de deux épisodes de la Jacquerie. M. J. du Lac raconte le transfèrement à Compiègne des ateliers monétaires de Paris et d'Amiens en 1589. Nous avons déjà mentionné la savante et curieuse étude de M. de Marsy sur les plaques de foyer. Enfin, M. l'abbé Morel donne d'intéressants détails sur la fondation d'une école ecclésiastique à Saint-Remy en 1700.

— La Société historique de Compiègne vient de mettre en distribution le premier fascicule du *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Corneille*, publié par M. l'abbé E. Morel. C'est une publication savamment établie d'après toutes les règles de la critique moderne.

Provence. — Le fascicule XX des *Correspondants de Peiresc* a été consacré par M. Tamizey de Larroque au *docteur A. Novel*. Ce sont des lettres écrites à Peiresc et à Valavez d'Espagne, de Paris et de Bretagne, de 1625 à 1634. Pour corser le volume, l'éditeur y a joint des lettres d'autres médecins provençaux, tels que Cassagnes, Mérindol et Senelle (Aix, in-8 de 147 p. Extrait des *Mémoires de l'Académie d'Aix*). « L'infinie variété » des lettres de Novel les a fait comparer par leur éditeur à l' « olla podrida » des Espagnols. Des trois autres qui n'étaient que de bons médecins, le dernier est parfaitement inconnu, même à M. Tamizey de Larroque. A tout prendre, il y a là un recueil d'anecdotes, pas toutes très sûres, mais bien amusantes. Ainsi celle sur les Anglais, nation qui « n'a généralement autre entretien que de boire et bétumer (alias : fumer) » (p. 25). Ainsi cette malicieuse note (p. 31, nº 3) sur les finances de l'Espagne « qui étaient alors embarrassées. » Et l'eau de la rivière de Séville (p. 43, en note 4). Est-ce un lilas, un cytis? (p. 45). Voilà la jacinthe (p. 61) bien sûrement. Quel bouquet nous a donné là M. Tamizey de Larroque ! « Le craindre » (p. 93) n'est pas un « provençalisme, » mais un « normandisme » ou un « parisianisme, » au choix. Nos psychophysiologistes feraient grand cas d'une étude sur les singes de Guinée (p. 113). Un document intéressant est le « Mémoire des plantes et des fleurs qui se trouvent en Bretagne, relevé par Novel. De Senelle, je ne veux retenir qu'un mot sur les sutures et les de *Acia* (p. 145).

— Un nouveau livre de raison : celui de *Noble Honoré du Teil (1571-1586)*, publié avec des documents inédits sur la Provence, et précédé d'une notice biographique par M. Joseph du Teil (Digne, Chaspoul, Constans et Barbaroux, in-8 de xv-34 p.). Un certain nombre de pièces originales sont intercalées, et on y a ajouté des poésies de l'auteur.

Alsace. — M. l'abbé A.-M.-P. Ingold publie, sous le titre de *Miscellanea Alsatica* (Colmar, Huffel ; Paris, A. Picard), un recueil fort intéressant (in-8 de 115 p.). Voici la liste des études, toutes fort dignes d'attention, qui ouvrent si bien une série à laquelle nous souhaitons longue étendue et grand succès : *Un illustre Colmarien inconnu, Dom Martin Granter*, l'auteur des *Miracula S. Merandi ; — Note sur l'iconographie de Saint-Morand ; — Un Curé espion de l'armée du roy* (sic) en 1744 ; — *Le Liber amicorum du piétiste strasbourgeois Andreas Meyer*, 1723-1725 ; — *La Confrérie du rosaire à Colmar et en Alsace ; — Nouvelles Rues, nouveaux noms* [à Colmar], avec une lettre inédite de

Schœpflin (importante pour l'histoire littéraire de l'Alsace), et un appendice intitulé : *Pierre de Mildau* [le jurisconsulte] *était-il de la famille noble de ce nom? Était-il chanoine de Saint-Martin de Colmar? — L'Intendant du Gynécée de Charlemagne à Colmar; — Les Prévôts du chapitre de Saint-Martin de Colmar; — Une Lettre inédite de Mabillon* (adressée en 1595 à Dom de la Grange, abbé de Munster); — *Un Procureur du chapitre de Thann en voyage, 1756.*

Allemagne. — La maison Otto Wigand, de Leipzig, a commencé, le 12 avril, la publication de la huitième édition du *Geographisch-statistisches Lexikon.* On sait tous les services que rend cet excellent dictionnaire géographique. La nouvelle édition, préparée par M. Johannes Penzler, sera naturellement plus complète que les précédentes. L'ouvrage paraîtra en 33 fascicules au prix de 1 mark, et la publication sera terminée dans l'automne de 1895.

— Catulle est un des grands poètes latins dont le texte a été le moins ménagé par les copistes et exerce le plus la sagacité des critiques; mais cette sagacité s'est parfois transformée en ingéniosité excessive, et en voulant corriger un texte qui semblait peu clair, on a parfois modifié à tort le sens des paroles du poète. C'est un des points qu'examine M. Otto Morgenstern dans ses excellentes *Curae Catullianae (Wissenschaftliche Beilage zum Programm des Gymnasiums in Gross-Lichterfelde. Ostern 1894* (Berolini, typ. fratrum Radetzki, in-4 de 20 p.). L'explication du *sinistra ut ante, dextra sternuit approbationem* (c. 45, 8-9) et celle du *saepe tibi studioso animo venante requirens* (c. 116), nous paraissent excellentes. Après avoir défendu avec succès le texte des manuscrits contre la témérité des critiques, M. Morgenstern montre comment de simples changements de ponctuation peuvent aider à restituer le sens véritable d'une phrase mal interprétée. La dernière partie de sa dissertation, qui est un modèle de critique sage, présente quelques conjectures pour l'amélioration du texte dans des passages difficiles. La correction qu'il apporte aux deux derniers vers du *carmen* 38, qu'il restitue ainsi :

Paulum quidlubet adlocutionis
Maius est lacrimis simonideis

est simple et par là même fort tentante. La critique textuelle du poète de Vérone profitera certainement de cet opuscule.

Danemark. — Notre collaborateur M. E. Beauvois a traduit une excellente dissertation du docteur Angol Hammerigh sur *les Lurs de l'âge de bronze au musée national de Copenhague.* Extrait des *Mémoires de la Société royale des antiquaires du Nord*, publiés en 1892 (Copenhague, imp. de Thiele, gr. in-8, p. 135 à 168). Les lurs sont des trompettes qui remontent à deux mille cinq cents ans et qui pourtant sont assez bien conservées pour que l'auteur de la dissertation les fasse entendre dans des concerts. Le docteur A. Hammerigh donne des détails très curieux sur ces septentrionaux instruments de musique à vent dont le musée de Copenhague possède une magnifique collection. La description et l'histoire de ces « grands cors de bronze, longs et sveltes, d'un aspect singulier, et dont le tuyau serpentin se termine par une plaque portant des embellissements caractéristiques (pendeloques, chaînes, ornements ciselés, » sont accompagnées de gravures assez nombreuses. La claire traduction de M. Beauvois se lit avec une extrême facilité.

Italie. — Le tome XXXI des *Miscellanea di storia italiana edita per cura della regia deputazione di storia patria* (Turin, gr. in-8 de 596 p.), contient les mémoires que voici : *Iolanda duchessa di Savoia, 1466-1478*, par le pro-

fesseur El. Colombo (p. 1-306); — *Relazione dell' illustrissimo signore signor Zeno Giorgio, mandato ambasciatore straordinario della repubblica Veneta a Ladislao VII, re di Polonia nel* 1838, par le prof. Giuseppe Ferraro (p. 307-739); — *A quelle date est mort saint Bernard de Menthon?* par Mgr Joseph-Auguste Duc, évêque d'Aoste (p. 391-388). (Le savant prélat indique comme la plus probable la date de 1081. Sa discussion est très intéressante); — *Gli Statuti della gabella di Nizza sotto i conti di Provenza,* par E. Cais de Pierlas (p. 389-455); — *Ginovia, Berna e Carlo Emanuele I, 1589-1592, con nuovi documenti della collezione Taggiaseo,* par Camillo Manfroni (p. 457-551); — *I Presunti avanzi del mausoleo di Gastone di Foix in Savona,* par Vittorio Poggi (p. 553-573) (avec sept tableaux généalogiques et quatre reproductions phototypiques).

— *La Princesse Eveline Pio de Savoie, marquise de Castel Rodrigo, née marquise Trivulzio,* morte à Milan le 9 février dernier, a inspiré quelques pages émues au professeur Th. Dupuy (gr. in-8 de 4 p.).

— Les professeurs de l'Institut oriental de Naples ont commencé en janvier la publication d'une revue trimestrielle : *L'Oriente* (Rome, F. de Luigi, piazza S.-Bernardo, 100; 12 fr. par an).

Russie. — L'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg entreprend la publication d'un recueil analogue à la *Byzantinische Zeitschrift,* dont nous avons, l'an dernier, annoncé la fondation à nos lecteurs. Les Βυζαντινὰ Χρονικά, qui paraîtront quatre fois par an et dont la direction est aux mains de MM. Vasilievsky et Regel (Saint-Pétersbourg, Vassili-Ostrov, 10 ligne, n° 15), comprendront des mémoires et des documents relatifs à l'histoire civile et ecclésiastique, à la langue et à la littérature, aux arts de l'époque byzantine. Les livres ayant trait à ces études y seront analysés. Les travaux insérés dans le recueil seront rédigés en grec ou en russe.

Publications nouvelles. — *Cursus scripturae sacrae. Commentarius in Evangelium secundum Marcum,* auctore J. Knabenbauer (in-8, Lethielleux). — *La Vie inconnue de Jésus-Christ,* par N. Notovitch (in-18, Ollendorff). — *Études scripturales, patristiques, théologiques et philosophiques sur l'avenir de l'Église catholique, selon le plan divin ou la régénération de l'humanité et la rénovation de l'univers,* par l'abbé E.-A. Chabauty (3 vol. in-8, Poitiers, imp. Oudin). — *Le Jour du Seigneur. Étude de dogmatique chrétienne et d'histoire,* par L. Thomas (2 vol. in-8, Lausanne, Bridel; Paris, Fischbacher). — *Choix de discours et allocutions de circonstance des plus célèbres orateurs contemporains,* par l'abbé J. Guillermin (2 vol. in-8, Bloud et Barral). — *Manuel du jeune chrétien,* par Mme Nau de Beauregard (in-32, Lamulle et Poisson). — *Les Origines du droit international,* par E. Nys (in-8, Bruxelles, Castaigne : Paris, Thorin). — *Les Emprunts d'État en droit international,* par N.-E. Politis (in-8, Pedone). — *L'Assurance sur la vie et les caisses de retraites,* par J. Cyprès (in-8, Chevalier-Marescq). — *Recherches juridiques sur la police des eaux. Réglementation des eaux d'irrigation,* par A. Abram (in-18, Chevalier-Marescq). — *Code manuel du propriétaire-agriculteur,* par D. Zolla (in-18, Giard et Brière). — *Manuel des antiquités romaines. Le Droit public romain,* par T. Mommsen, trad. par P.-F. Girard. T. IV (in-8, Thorin). — *Essai sur les conditions et les limites de la certitude logique,* par G. Milhaud (in-8, Alcan). — *Éléments de psychologie physiologique et rationnelle,* par le docteur G. Surbled (in-18, Masson). — *Montaigne chrétien. Réflexions tirées des « Essais, »* par L. de la Brière (in-16, Chailley). — *De l'Histoire considérée comme science,* par P. Lacombe (in-8, Hachette). — *Les Sociétés coopératives de consommation à l'étranger et en France,* par G. Trémerel (in-8, Giard et Brière). — *Le Contrat démocratique,* par O (in-16, Grasilier). — *Un Peuple exproprié;*

études sociales, par G. des Aspres (in-18, Grasilier). — *Le Dernier Mot du socialisme rationnel*, par E. de Pompery.(in-16, Savine). — *La Poste et les moyens de communication des peuples à travers les siècles*, par E. Gallois (in-18, J.-B. Baillière). — *La Fatigue intellectuelle et physique*, par A. Mosso; trad. de l'italien par P. Langlois (in-18, Alcan). — *Mes Notes. Les Aveugles dans l'école; les aveugles dans la vie; les aveugles et leurs amis*, par M. de La Sizeranne (in-18, Delarue). — *L'Hygiène à table (soins de l'estomac)*, par le docteur Foveau de Courmelles (in-18, Delarue). — *Petit Manuel d'anesthésie chirurgicale*, par F. Terrier et M. Péreire (in-18 cart., Alcan). — *Théorie des fonctions algébriques et de leurs intégrales*, par P. Appell et E. Goursat (in-8, Gauthier-Villars). — *Les Constructions métalliques*, par G. Le Bris (in-8, cart., May et Motteroz). — *Étude sur la langue de Tacite*, par L. Constans (in-18, Delagrave). — *Mes Paradis*, par J. Richepin (in-18, Charpentier et Fasquelle). — *Dans les Limbes*, par P. Verlaine (in-18, Vanier). — *Les Inattentions et sollicitudes* du poète Franc-Nohain (in-18, Vanier). — *La Vie mystique*, par E. Schuré (in-18, Perrin). — *Au Fil de la plume*, par P. Griveaud (in-18, Savine). — *Fumerolles*, par R. de Souza (in-8, Librairie de l'art indépendant). — *La Bête noire de Baptistin*, comédie bouffe en deux actes, par J. Drault et N. Gaulois (in-18, H. Gautier). — *Bernadette de Lourdes*, par E. Pouvillon (in-18, Plon et Nourrit). — *Théâtre de salon*, par Mme S. Meunier (in-8, Lemerre). — *Le Journal d'un philosophe*, par Gyp (in-18, Charpentier et Fasquelle). — *Comiche*, par L. Donel (in-18, Charpentier et Fasquelle). — *Le Chemin de Damas*, par L. de Tinseau (in-18, Calmann Lévy). — *Doris*, par L. Gallet (in-18, Calmann Lévy). — *Jeanne de Mauguet*, par C. Vignon (in-18, Calmann Lévy). — *Le Secrétaire particulier*, par E. Cadol (in-18, Calmann Lévy). — *Marcienne*, par E. Delpit (in-18, Calmann Lévy). — *Le 13e*, par Gyp (in-18, Calmann Lévy). — *Le Roman de Génevotte*, par G. Guesviller (in-18, Calmann Lévy). — *Gladys*, par H. Le Roux (in-18, Calmann Lévy). — *La Maîtresse du négrier*, par L. Berthous-Lafargue (in-18, Calmann Lévy). — *Acte d'amour*, par E. de la Queyssie (in-18, Plon et Nourrit). — *L'Impérieuse Bonté*, par J.-H. Rosny (in-18, Plon et Nourrit). — *Au Pays des cigales*, par G. Baume (in-18, Plon et Nourrit). — *L'Inutile Péché*, par R. Saint-Maurice (in-18, Lemerre). — *Une Rédemption*, par P. Chaperon (in-18, Lemerre). — *Zozo*, par J. de la Bretonnière (in-18, Lemerre). — *Interviews rétrospectives. Pochades et croquis*, par le comte d'Indy (in-18, Ollendorff). — *La Vie. Scènes de tous les mondes*, par P. Ginisty (in-18, Dentu). — *L'Arche. Journal d'une maman*, par C. Lemonnier (in-18, Dentu). — *L'Avril*, par P. Margueritte (in-8, Dentu). — *Le Rubis du grand lama*, par A. Laurie (in-18, Hetzel). — *Les Chemises rouges. Une Conspiration sous la Terreur*, par P. Gaulot (in-18, Ollendorff). — *Nouveaux Contes de la reine Mab*, par L. Michaud d'Humiac (in-18, Vanier). — *Crèvecœur*, par M. Lefèvre (in-18, May et Motteroz). — *Les Élans d'Élodie*, par Mme P. de Nanteuil (in-16, Hachette). — *Les Contes d'un toqué. Souvenirs de basoche*, par R. Méneau (in-18, Giard et Brière). — *Essai sur l'histoire du théâtre*, par G. Bapst (gr. in-4, Hachette). — *Écrivains d'aujourd'hui*, par R. Doumic (in-18, Perrin). — *Derniers Essais de critique et d'histoire*, par H. Taine (in-16, Hachette). — *Les Révoltés scandinaves*, par M. Bigeon (in-18, Grasilier). — *Les Sociétés africaines*, par A. de Préville (in-8, Firmin-Didot). — *Lépante. Saint Pie V et Don Juan d'Autriche*, par P. Farochon (in-8, Firmin-Didot). — *Histoire de Mlle Le Gras (Louise de Marillac)*, par la comtesse de Richemont (in-18, Poussielgue). — *Vie du P. Chevrier*, par J.-M. Villefranche (in-8, Paris, Vic et Amat; Lyon, Vitte). — *Félix André, ou Vie édifiante d'un congréganiste du petit séminaire de Notre-Dame de Sainte-Garde des Champs*, par l'abbé F. André (in-18, Avignon, Sé-

guin). — *L'Épiscopat français. Hier, aujourd'hui, demain*, par Un chroniqueur (in-18, Grasilier). — *L'Église et l'esprit nouveau*, par R. Pinot (in-18, Firmin-Didot). — *Si le Pape doit être Italien. Origine italienne des Papes. Causes et conséquences*, par G. Berthelet (in-18, Rome, imp. Forzani). — *Le Pape-Roi*, par l'abbé Decorsant (in-18, Lecoffre). — *Le Péril anarchiste*, par F. Dubois (in-8, Flammarion). — *L'Année en images*, par J. Grand-Carteret (in-8, May et Motteroz). — *Histoire de France. Moyen âge*, par J. Michelet. T. III (in-8, Flammarion). — *Mémoires de famille de l'abbé Lambert sur la Révolution et l'émigration. 1791-1799*, publié pour la Société d'histoire contemporaine, par G. de Beauséjour (in-8, A. Picard). — *Les Complots militaires sous le Consulat et l'Empire*, par E. Guillon (in-18, Plon et Nourrit). — *Mémoires de Constant, premier valet de chambre de l'Empereur, sur la vie privée de Napoléon, sa famille et sa cour*. T. II (in-18, Garnier). — *Napoléon chez lui*, par F. Masson (in-8, Dentu). — *La Captivité de Sainte-Hélène, d'après les rapports inédits du marquis de Montchenu*, par G. Firmin-Didot (in-8, Firmin-Didot). — *Les Mémoires d'une inconnue (1780-1816)* (in-8, Plon et Nourrit). — *L'Ancien clergé de France. II. Les Évêques pendant la Révolution*, par l'abbé Sicard (in-8, Lecoffre). — *Napoléon Ier et les Israélites. La Prépondérance juive, 2e partie, son organisation (1806-1815)*, par l'abbé J. Lémann (in-8, Lecoffre). — *La Vie privée d'autrefois. Variétés chirurgicales*, par A. Franklin (in-18, Plon et Nourrit). — *La Vie privée d'autrefois. Les Magasins de nouveautés*, par A. Franklin (in-8, Plon et Nourrit). — *Mémoires militaires du baron Seruzier*, mis en ordre et rédigés par Le Miere de Corvey (in-18, Baudoin). — *Notre-Dame de Pontmain*, par L. Colin (in-18, Bloud et Barral). — *Coutumes et institutions de l'Anjou et du Maine antérieures au XVIe siècle*, par C.-J. Beautemps-Beaupré. Seconde partie. T. III, fasc. 1er (in-8, Pedone-Lauriel). — *Audijos. La Gabelle en Gascogne*, par A. Communay (in-8, Champion). — *Les États de la vicomté de Turenne*, par R. Fage (2 vol. in-8, Picard). — *Les Municipalités du Puy pendant la période révolutionnaire, leur fonctionnement, leurs actes*, par A. Boudon. T. I (in-8, Le Puy, Prades-Freydier). — *Le Monastère-collège de Saint-Martial d'Avignon*, par l'abbé E. Clément (in-8, Avignon, Séguin). — *Le Tribunal révolutionnaire de Toulouse*, par A. Duboul (in-8, Toulouse, E. Privat). — *La Révolution française en Hollande. La République batave* (in-8, Hachette). — *L'Église nationale de Saint-Louis-des-Français à Rome. Notes historiques et descriptives*, par Mgr d'Armailhacq (gr. in-4, Rome, imp. Cuggiani). — *Le Cimetière mérovingien de Chérisy (Pas-de-Calais)*, par le docteur H. Coulon (in-8, Leroux). — *Les Grands Historiens du XIXe siècle*, par G. Meunier (in-18, Delagrave). — *L'Armée à l'Académie*, par C. de la Jonquière (in-8, Perrin). — *Jean-Gaspard Vence, corsaire et amiral (1747-1808)*, par M. Loir (in-4, Baudoin). — *Un Précurseur du socialisme. Saint-Simon et son œuvre*, par G. Weill (in-18, Perrin). — *Les Grands Écrivains français, Joseph de Maistre*, par G. Cogordan (in-18, Hachette). — *Le Maréchal Oudinot, duc de Reggio, d'après les Souvenirs inédits de la maréchale*, par G. Stiegler (in-8, Plon et Nourrit). — *Les Femmes des Tuileries. Marie-Amélie et l'Apogée du règne de Louis-Philippe*, par Imbert de Saint-Amand (in-18, Dentu). — *Madame Sans-Gêne et les Femmes-soldats, 1792-1815*, par E. Cère (in-18, Plon et Nourrit). — *Un Glorieux Soldat. Mac-Mahon, maréchal de France, duc de Magenta*, par X. de Préville (gr. in-8, Tolra).

Le Gérant : CHAPUIS.

BESANÇON. — IMPR. ET STÉRÉOTYP. DE PAUL JACQUIN.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

JURISPRUDENCE

DROIT CIVIL. — 1. *Le Code civil commenté à l'usage du clergé*, par le chanoine ALLÈGRE. Paris, Roger et Chernoviz, 1894, 2 vol. in-12 de XIX-695-V et 603-XXX p., 10 fr. — 2. *Commentaire théorique et pratique du code civil*, par THÉOPHILE HUC. T. VI. Paris, Pichon, 1894, in-8 de 675 p., 9 fr. — 3. *Code civil annoté*, par ED. FUZIER-HERMAN. T. III. 1re et 2e part. Paris, Larose et Forcel, 1892 et 1893, gr. in-8 de 412 p., 10 fr. — 4. *La Nationalité française*, par E. ROUARD DE CARD. Paris, Pedone-Lauriel, 1893, in-12 de VIII-321 p., 5 fr. — 5. *Le Droit des femmes et le mariage*, par LOUIS BRIDEL. Paris, Félix Alcan, 1892, in-18 de II-169 p., 2 fr. 50. — 6. *La Recherche de la paternité*, par PHILADELPHE OFFNER. Grenoble, Baratier et Dardelet, 1894, in-8 de 21 p. — 7. *Des Droits de l'époux survivant dans la succession de son conjoint*, par ÉTIENNE FLOUCAUD-PÉNARDILLE. Paris, Rousseau, 1894, in-8 de 256 p., 6 fr. — 8. *Traité théorique et pratique des constructions élevées sur le terrain d'autrui*, par ÉMILE LARCHER. Paris, Rousseau, 1894, in-8 de 402 p., 8 fr. — 9. *Des Obligations*, par A. HUDELOT et E. METMAN. Paris et Lyon, Delhomme et Briguet, 1894, in-12 de 308 p., 4 fr. — 10. *Traité théorique et pratique du contrat d'assurance sur la vie*, par J. LEFORT. T. I. Paris, Thorin, 1894, in-8 de XII-429 p., 12 fr. 50. — 11. *L'Assurance sur la vie et les caisses de retraites*, par IMBERT CYPRÈS. Paris, Chevalier-Marescq, 1894, in-8 de 280 p., 6 fr. — 12. *Code général des biens pour la principauté de Montenegro*, traduit par RODOLPHE DARESTE et ALBERT RIVIÈRE. Paris, Pichon, 1892, in-8 de LXIII-285 p., 8 fr. — 13. *Code civil portugais*, traduit, annoté, précédé d'une introduction par FERNAND LEPELLETIER. Paris, Pedone-Lauriel, 1894, in-8 de XL-483 p., 10 fr.

DROIT COMMERCIAL. — 14. *Traité de droit commercial*, par CH. LYON-CAEN et L. RENAULT, 2e édit., t. V. Paris, Pichon, 1893, in-8 de 596 p., 10 fr. — 15. *Traité de droit commercial*, par les mêmes. Appendice au tome II. Paris, Pichon, 1894, in-8 de 47 p., 1 fr. 50. — 16. *Régime des sociétés. Commentaire de la loi du 1er août 1893*, par HENRI GENEVOIS. Paris, Marchal et Billard, 1894, in-12 de 208 p., 5 fr. — 17. *Saisie et ventes judiciaires des navires*, par A. VIDAL-NAQUET, 2e édit. Paris, Chevalier-Marescq, 1893, in-8 de II-259 p., 7 fr. 50. — 18. *Code de commerce hongrois*, traduit, annoté et précédé d'une introduction par RAOUL DE LA GRASSERIE. Paris, Pedone-Lauriel, 1894, in-8 de XII-376 p., 8 fr.

DROIT ADMINISTRATIF. — 19. *Code des cours d'eau non navigables ni flottables*, par ALPHONSE BOULÉ et P. LESCUYER. Paris, Pedone-Lauriel, 1893, in-12 de 453 p., 4 fr. — 20. *Recherches juridiques sur la police des eaux, Réglementation des eaux d'irrigation*, par ALEXANDRE ABRAM. Paris, Chevalier-Marescq, 1894, in-18 de VIII-328 p., 5 fr. — 21. *Clauses et conditions générales régissant les entreprises de travaux des ponts et chaussées*, texte et commentaire, par AL. RENÉ et H. FRENNELET. Paris, Chevalier-Marescq, 1892, in-12 de VII-244 p., 3 fr. — 22. *Réflexions sur le fonctionnement et le rôle de l'assistance publique en France*, par A. SAVOURÉ-BONVILLE. Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1893, in-18 de 138 p., 2 fr. 50.

DROIT ECCLÉSIASTIQUE. — 23. *De la comptabilité des fabriques d'après le décret du 27 mars 1893*, par J. MARIE. Rennes, Fougeray; Paris, Roger et Chernoviz, 1893, in-8 de 155 p., 2 fr. 75. — 24. *Législation générale du culte israélite, en France, en Algérie et dans les colonies, à la portée de tous*, par PENEL BEAUFIN. Paris, Giard et Brière, 1894, in-18 de 280 p., 3 fr.

DROIT FISCAL ET NOTARIAL. — 25. *Lois usuelles. Timbre, enregistrement, hypothèques*, par C. GOUGET. Besançon, Bossanne, 1893, in-18 de 268 p., 2 fr. 50. — 26. *Le Conseiller du contribuable. Moyens d'obtenir sans frais le dégrèvement de ses impôts directs*, par J. GAURE. Paris, Chevalier-Marescq, 1894, in-12 de 48 p., 1 fr. — 27. *Commentaire*

des lois des 31 août 1891 et 22 juillet 1893 et de l'arrêté royal du 27 mars 1893 sur la tarification et le recouvrement des honoraires des notaires, par ARISTIDE MATON. Bruxelles, « Revue pratique du notariat belge, » 1893, in-8 de 234 p.

DROIT PÉNAL. — 28. *La Méthode expérimentale appliquée au droit criminel en Italie*, par ALBERT DESJARDINS. Paris, Pedone-Lauriel, 1892, in-8 de 183 p., 4 fr. — 29. *Lo Studio della delinquenza e la classificazione dei reati nella statistica penale*, per AUGUSTO BOSCO. Roma, Bertero, 1892, in-4 de 50 p. — 30. *Cours résumé de droit pénal*, par GEORGES VIDAL. Paris, Rousseau, 1894, in-12 de IV-327 p., 5 fr. — 31. *Code pratique de la presse et de l'imprimerie*, par VICTOR JEANVROT. Paris, Chevalier-Marescq, 1894, in-8 de 207 p., 4 fr. — 32. *Des atteintes et attentats aux mœurs en droit civil et pénal et des outrages aux bonnes mœurs*, par P. FABREGUETTES. Paris, Chevalier-Marescq, 1894, in-8 de 72 p.—33. *Étude théorique et pratique sur la loi du 26 mars 1891* (loi Bérenger), par ED. DELALANDE. Paris, Chevalier-Marescq, 1893, in-8 de 251 p., 5 fr. — 34. *De l'imputation de la détention préventive*, par ADRIEN LASSERRE et GASTON VILLANOVA. Paris, Chevalier-Marescq, 1893, in-8 de 90 p., 3 fr. — 35. *Étude sur les circonstances atténuantes en matière répressive*, par F. DE BEHR. Liège, Godenne, 1893, in-8 de 177 p. — 36. *Manuel juridique de la chasse*, par E. DUMONT. Paris, Pedone-Lauriel, 1894, in-18 de 108 p., 2 fr. — 37. *Code du garde particulier des bois et forêts et du garde-pêche*, par M. DOMMANGET, 3e édit., mise au courant des lois nouvelles, par CHARLES BOULLAY. Paris, Pedone-Lauriel, 1893, in-18 de 178 p., 2 fr. 50.

HISTOIRE DU DROIT. — 38. *Coutume contemporaine et loi ancienne. Droit coutumier ossétien éclairé par l'histoire comparée*, par MAXIME KOVALEWSKY. Paris, Larose, 1893, in-8 de 520 p., 12 fr. — 39. *Les Assemblées générales des communautés d'habitants en France du XIIIe siècle à la Révolution*, par HENRY BABEAU. Paris, Rousseau, 1893, in-8 de 321 p., 3 fr. — 40. *Le Droit d'association et le droit de réunion devant les Chambres et les tribunaux*, par GEORGES-DENIS WEIL. Paris, Félix Alcan, 1893, in-18 de VI-340 p., 3 fr. 50.

DROIT CIVIL. — 1. — L'étude du droit civil n'est pas inutile au clergé. On ne saurait invoquer à cet égard un meilleur témoignage que celui de S. Ém. le cardinal Bourret : « C'est une très bonne pensée que vous avez eue, écrivait-il le 30 septembre 1893 à M. le chanoine Allègre, de nous donner un commentaire du code civil à l'usage du clergé.... Il y a une grande lacune depuis la Révolution dans notre enseignement ecclésiastique en France. Nous n'étudions plus, et, par conséquent, nous ne savons plus le droit de notre pays. Ne le sachant pas, nous ne sommes plus en mesure de rectifier utilement ses erreurs, ni de défendre ceux de nos droits canoniques qu'il transgresse ou qu'il méconnaît. J'ai dit souvent autour de moi que le peu de droit civil et administratif que j'avais appris dans ma jeunesse sacerdotale me servait plus dans la pratique des affaires que la connaissance même de la théologie. » Après de telles paroles, l'utilité du *Code civil commenté à l'usage du clergé*, par M. le chanoine Allègre, ne saurait être contestée. On peut seulement ajouter qu'elle est encore affirmée par le succès qui a accueilli cet ouvrage, dont trois éditions se sont succédé en cinq ans. Mais ces éditions, dans le format in-8, avaient l'inconvénient d'être d'un prix élevé; la nouvelle édition, en deux volumes in-12, qui vient de paraître, sera beaucoup plus en rapport avec la modicité des ressources de nos jeunes prêtres. — Quant à la valeur intrinsèque de l'ouvrage, il convient de distinguer entre les deux parties dont il se compose. En tête des principales divisions du code civil, l'auteur a mis des dissertations où il apprécie les

dispositions légales à la lumière de la théologie morale et du droit canonique. Ces études sont généralement bien traitées et au courant des derniers travaux des publicistes catholiques ; elles peuvent être lues et consultées avec grand profit aussi bien par les jurisconsultes que par les membres du clergé. Nous avons remarqué spécialement dans la nouvelle édition, à la suite du titre du Divorce, un excellent appendice sur le divorce et la séparation de corps au point de vue de la conscience : les controverses relatives à la mesure dans laquelle les magistrats, les avocats ou les maires catholiques peuvent participer aux affaires de divorce y sont exposées et élucidées à l'aide des décisions que les congrégations romaines ont rendues en cette matière si délicate. — Outre ces dissertations, l'ouvrage de M. Allègre comprend le texte du code et, à la suite des articles, un commentaire explicatif et critique, forcément incomplet et dans lequel il serait facile de signaler bien des lacunes. Des lois aussi importantes que celles du 23 mars 1855 sur la transcription et du 27 février 1880 sur l'administration du tuteur sont à peine indiquées. Excellent pour la théorie, cet ouvrage serait donc très insuffisant au point de vue pratique, et ceux qui voudraient le prendre pour guide dans les affaires s'exposeraient à de fâcheux mécomptes. Aussi ne voyons-nous guère l'utilité des formules d'actes sous seing privé que l'auteur a cru devoir ajouter à son second volume ; cette addition serait même regrettable si elle avait pour conséquence d'engager quelques membres du clergé dans une voie étrangère à leur ministère et pleine de périls.

2. — M. le conseiller Théophile Huc poursuit la publication de son *Commentaire théorique et pratique du code civil.* Il vient de donner le tome VI, qui comprend tout le titre des donations et des testaments. Tout en rendant un nouvel hommage à la science profonde de l'auteur, à la clarté et à la précision qui distinguent son talent, nous avons le regret de constater que, dans ce volume plus encore que dans les précédents, M. Huc marche à la suite du professeur belge Laurent et se montre, comme lui, presque toujours défavorable à la liberté de disposer, surtout quand elle peut profiter aux institutions religieuses. Ainsi l'article 900 du code civil statue que dans les actes à titre gratuit les conditions impossibles, contraires aux lois ou aux mœurs, sont réputées non écrites : M. Huc se prévaut de ce texte pour soutenir que toutes les fois qu'une donation est faite à une commune avec la condition que les biens donnés serviront à l'entretien d'une école congréganiste, la donation reste valable, bien que la condition ne soit pas exécutée. Outre que le seul énoncé d'une pareille thèse suffit pour en faire justice, la théorie sur laquelle on prétend l'édifier ne repose que sur une confusion entre l'acte à titre gratuit pur et simple et la donation avec charge, qui est, au moins pour partie, un acte à titre onéreux, un acte ayant pour cause

non pas seulement l'intention de donner, mais aussi l'intention d'obtenir la prestation stipulée du donataire. M. Huc et M. Laurent ne dissimulent nullement d'ailleurs que leur système aboutit à une véritable confiscation, motivée par des raisons politiques. Mais, disent ils, « la lutte des hommes du passé contre les principes de 89 dure toujours ; elle est plus ardente que jamais. La défense doit consister dans la rigoureuse application d'un texte protecteur. » D'où il résulte que les principes de 89 veulent être défendus même par le vol!.... — Lorsqu'il arrive à la question de savoir si les souverains étrangers peuvent recevoir en France des donations ou des legs, sous réserve de l'autorisation du gouvernement, M. Huc convient qu'ils le peuvent. Mais il s'arrange pour retirer le bénéfice de cette concession au Souverain Pontife. Il le fait au moyen d'une distinction curieuse et dont personne, croyons-nous, ne s'était encore avisé : suivant lui, le Pape représente l'Église catholique pour traiter avec les gouvernements, mais il ne la représente pas, en tant que société corporative, vis-à-vis des particuliers.... Pourquoi? M. Huc oublie d'en donner le motif. Encore une fois, nous regrettons vivement de rencontrer de telles opinions, qui nous paraissent extrêmement peu juridiques, dans un ouvrage de grande valeur comme celui de M. Huc; la vivacité que nous mettons à les réfuter n'implique aucune méconnaissance du haut mérite de l'auteur.

3. — C'est également un ouvrage fort remarquable et fort estimé en son genre que le *Code civil annoté* de M. Fuzier-Herman; mais la publication en marche bien lentement. Le premier volume remonte à plus de dix ans, et la partie du troisième qui vient de paraître n'atteint même pas encore la fin du titre des Obligations. Nous reconnaissons volontiers toutefois que cette lenteur témoigne du soin scrupuleux que l'auteur apporte à son travail. Les inconvénients du long intervalle qui se sera écoulé entre le commencement et l'achèvement de l'ouvrage seront, du reste, réparés par la table générale qui sera placée à la fin du quatrième volume : les éditeurs annoncent que cette table contiendra le sommaire de tous les arrêts survenus au cours de l'impression sur la matière du droit civil.

4. — M. Rouard de Card est l'auteur d'importants travaux sur le droit international. Dans *la Nationalité française*, il traite un sujet qui, tout en étant du droit civil, se rattache intimement au droit des gens. Une nation, en effet, ne peut modifier les conditions auxquelles on lui appartient sans modifier par cela même la situation d'un certain nombre d'individus vis-à-vis d'autres nations. De là des conflits très délicats entre les gouvernements. En France, ces questions ont beaucoup préoccupé le Parlement depuis quelques années. En 1889, pour suppléer à l'insuffisance de la natalité, on a cru devoir multiplier les cas dans lesquels un enfant né en France est réputé Français. Mais on n'a pas tardé à s'a-

percevoir que ce *compelle intrare* avait des inconvénients. D'une part, les Français malgré eux sont de tristes Français. D'autre part, si nous accaparons les citoyens des autres nations, nous autorisons celles-ci par réciprocité à accaparer les nôtres. Il a donc fallu faire un pas en arrière. Une loi du 22 juillet 1893, modifiant à nouveau les articles 8 et 9 du code civil, a un peu atténué la rigueur des dispositions introduites dans ces articles en 1889. Tout en maintenant le principe qui déclare Français dès sa naissance l'individu né en France d'un étranger qui lui-même y est né, cette loi admet dans certains cas la faculté d'opter pour la nationalité étrangère, et, par une innovation qui mérite d'être notée, elle accorde au gouvernement français le droit de repousser comme indignes ceux qui optent pour la France. L'ouvrage de M. Rouard de Card contient l'explication de ces nouvelles règles; il traite aussi de la naturalisation et généralement de tout ce qui regarde l'acquisition ou la perte de la nationalité française. Unissant la pratique à la théorie, il fournit des formules pour les déclarations et les demandes que la loi prescrit.

5. — Un problème plus délicat encore que celui de la nationalité est celui de la situation de la femme dans la famille. Nos pères s'étaient contentés sur ce point d'adopter dans leurs lois la solution chrétienne, qui veut que la femme obéisse au mari. Cette solution est assurément encore la meilleure et même la seule bonne. Mais il faut bien reconnaître qu'à mesure que le christianisme diminue dans la société, cette règle de la subordination de la femme au mari perd de sa raison d'être et de sa vertu. Quand l'homme vit en païen et pense en matérialiste, quand il a pour tout frein sa volonté propre, la puissance qui lui est donnée sur la femme risque fort de dégénérer en tyrannie. Là est l'origine de la question du « droit des femmes » dans nos sociétés contemporaines. Cette question existe, cela n'est pas contestable. On a beau, dans certains pays, ne pas la prendre au sérieux; elle s'imposera tôt ou tard aux législateurs. Dans son livre : *Le Droit des femmes et le mariage*, M. Louis Bridel, professeur à l'Université de Genève, résume assez bien les divers éléments du problème; il indique quelle est la situation faite aux femmes par les diverses législations. Nous sommes loin cependant d'approuver toutes les réformes qu'il propose. Nous nous demandons surtout comment il entend conserver le principe que le mari est le chef de la famille, en effaçant de la loi la règle que la femme doit obéissance à son mari. Il y a là, croyons-nous, un cercle vicieux dont il n'a pas réussi à se dégager.

6. — M. Philadelphe Offner, dans un discours sur la *Recherche de la paternité*, se déclare, lui aussi, partisan des « revendications féminines. » De ces revendications, celle qui tend à l'abrogation du trop fameux article 340 est peut-être la plus juste, et pourtant M. Offner hésite à l'ap-

prouver. Il demande à qui profitera la possibilité de rechercher la paternité naturelle. « Les Don Juans, dit-il, fidèles au vieux conseil de la prudence, écriront moins de lettres que jamais. Les « prévenus » de paternité iront rejoindre en Belgique les notaires infidèles. Les faux ménages dureront moins longtemps qu'aujourd'hui.... Seuls quelques pauvres diables se laisseront condamner; mais quels parâtres seront ces pères forcés! Pour quelques-uns que la loi ramènera au devoir, combien se vengeront de la femme sur l'enfant! » Ces considérations sont plus humoristiques que juridiques.

7. — C'est à la Révolution que nous devons cette règle immorale qui interdit la recherche de la paternité; c'est à elle aussi qu'était imputable une autre injustice du code : celle qui n'appelait l'époux survivant à la succession de son conjoint qu'à défaut de tout parent légitime ou naturel. Le législateur de 1804 avait, probablement par inadvertance, maintenu en cette matière le système de la loi du 17 nivôse an II, et comme toutes les mauvaises causes trouvent des avocats, ce système, malgré les réclamations qu'il soulevait, n'en a pas moins subsisté pendant près d'un siècle. Il n'a été aboli que par la loi du 9 mars 1891, due à l'initiative et aux efforts persévérants de M. Delsol. Cette loi accorde, comme on sait, au conjoint survivant, sur la succession du prédécédé, un droit d'usufruit, qui est du quart ou de la moitié de la succession suivant que le défunt laisse ou non des enfants. Ce droit de succession peut être enlevé au conjoint par testament; mais la succession du prédécédé lui doit dans tous les cas des aliments. Un bon commentaire de cette nouvelle loi nous est offert par M. Étienne Floucaud-Pénardille. Bien que cet ouvrage nous semble avoir été à l'origine une thèse de doctorat, il est fait à un point de vue très pratique; il est même suivi de formules d'actes notariés pour le règlement des successions dans lesquelles un époux survivant est intéressé. Ce traité des *Droits de l'époux survivant* s'adresse donc tout particulièrement aux notaires et aux hommes d'affaires.

8. — Le *Traité théorique et pratique des constructions élevées sur le terrain d'autrui*, par M. Émile Larcher, doit être également une thèse de doctorat, mais ne manque pas non plus d'intérêt pratique. Il arrive fréquemment que des constructions sont élevées sur un terrain dont le constructeur n'est pas pleinement propriétaire : ce constructeur peut être, non pas seulement un usurpateur ou un anticipateur, mais un possesseur de bonne foi, un locataire, un usufruitier, un copropriétaire par indivis. Dans toutes ces hypothèses et dans d'autres encore, la conciliation des droits du constructeur avec les droits du propriétaire soulève de nombreuses et difficiles questions. Pour la solution de ces difficultés, M. Larcher a toujours grand soin de remonter aux principes : c'est la bonne méthode juridique, et si les tribunaux s'y conformaient toujours,

ils n'arriveraient pas quelquefois à sanctionner des iniquités, comme quand ils refusent toute indemnité à l'usufruitier pour les bâtiments construits pendant la durée de l'usufruit. Après avoir traité son sujet d'une manière très complète quant au droit civil, M. Larcher, dans une seconde partie, l'étudie en outre au point de vue fiscal. Là encore il a souvent l'occasion de réclamer l'application des principes, dont on s'écarte beaucoup trop facilement sous prétexte que l'enregistrement a ses règles particulières.

9. — MM. Hudelot et Metman nous présentent, dans un petit volume, un résumé très bien fait de toute la matière des *Obligations*. Cette matière est en quelque sorte le cœur du droit civil; on ne saurait donc trop l'étudier et l'approfondir. L'ouvrage de MM. Hudelot et Metman nous paraît très propre à en faciliter l'étude non seulement aux jeunes gens, mais encore aux personnes qui voudraient acquérir une connaissance exacte et précise des règles les plus importantes de la science juridique. Il pourra être aussi fort utile aux hommes d'affaires, qui souvent ont besoin de se rafraîchir la mémoire sur un point donné; ils trouveront d'ailleurs à chaque page des renvois aux principaux commentateurs et aux décisions de la jurisprudence. L'ordre suivi par MM. Hudelot et Metman est à peu près celui qu'ont adopté MM. Aubry et Rau dans leur célèbre *Cours de droit civil;* peut-être eût-il mieux valu se rapprocher davantage du code, qui ne s'est guère écarté d'ailleurs de la méthode très logique du traité des *Obligations* de Pothier.

10. — M. J. Lefort, avocat à la Cour de cassation, était admirablement préparé par ses travaux antérieurs et par sa longue pratique des affaires pour doter la science du droit d'un bon traité du *Contrat d'assurance sur la vie;* aussi celui dont il vient de publier le premier volume est certainement destiné à devenir l'ouvrage classique en la matière. « L'assurance y est envisagée, nous dit l'auteur dans la préface, aussi bien dans ses principes, dans son mécanisme et son fonctionnement que dans ses rapports avec le droit et avec les nécessités de chaque jour. Les réformes elles-mêmes n'ont pas été négligées. Pour les modifications à apporter comme pour les problèmes juridiques, il a été très fréquemment fait appel à la législation comparée. » M. Lefort a tenu, d'ailleurs, à ne point sacrifier la pratique à la théorie; il a entendu faire « un ouvrage complet, embrassant tout ce qui se rapporte à l'assurance sur la vie, aussi bien les notions générales que les règles de fond et les règles de forme. » Le premier volume, qui nous paraît former la moitié de l'ouvrage, contient en effet, tant dans le texte que dans les notes et dans un important appendice, une somme énorme de documents et de renseignements. Une première partie comprend, avec les notions générales, l'histoire des assurances sur la vie, tant en France qu'à l'étranger. Vient ensuite l'étude du contrat dans sa nature juridique

et dans les conditions requises pour sa validité. — M. Lefort écarte les systèmes qui soumettent l'assurance sur la vie aux règles du code civil faites pour d'autres contrats, telles que celles sur le prêt ou sur la gestion d'affaires ; mais peut-être ne va-t-il pas assez loin dans cette voie. Il se rallie à la théorie de la jurisprudence qui voit dans l'assurance sur la vie une stipulation pour autrui. Il exige que le bénéficiaire de l'assurance soit capable de la recueillir, et par conséquent qu'il existe, dès le jour où le contrat a été signé. Pourquoi? Si l'assuré a, au contraire, stipulé pour un bénéficiaire non encore existant, pour un enfant à naître, quelle raison y a-t-il d'annuler la convention? Nous savons bien qu'on peut invoquer certaines subtilités. Mais on n'en aurait cure, si l'on voulait bien considérer que l'assurance sur la vie est un contrat nouveau, non prévu par le code et qui doit être régi souverainement par l'intention des parties, tant que cette intention n'est pas contraire à l'ordre public. On se plaint que cette institution si favorable à la famille ne prenne pas en France autant de développement qu'à l'étranger. Mais les compagnies d'assurance françaises n'en sont-elles pas un peu responsables? Ne prodiguent-elles pas un peu trop dans leurs polices les clauses de déchéance ? Et n'entourent-elles pas aussi la conclusion de ces polices de trop de difficultés? M. Lefort énumère dans le plus grand détail toutes les formalités, déclarations, visites médicales, interrogatoires, confessions et aveux exigés de ceux qui demandent à s'assurer : il y a de quoi faire trembler les plus hardis.

11. — C'est aussi de *l'Assurance sur la vie* que traite M. Imbert Cyprès, dans une thèse de doctorat qui a été couronnée par la Faculté catholique de droit de Paris. Mais il a su donner un intérêt tout spécial à son travail en rapprochant des opérations d'assurance celles des sociétés de secours mutuel, des caisses de retraite et autres institutions de prévoyance publiques ou privées. Ces diverses institutions ont, en définitive, le même but et sont aussi soumises aux mêmes principes économiques ; M. Cyprès recherche dans quelle mesure ces principes ont été observés, soit par l'État dans l'organisation des pensions accordées aux fonctionnaires, soit par les compagnies de chemins de fer et les autres sociétés. Le jeune auteur fait preuve, dans cette étude, d'une remarquable sagacité et d'une science puisée aux meilleures sources. Son livre mérite d'attirer l'attention des chefs d'industrie et des hommes qui ont à diriger des associations de secours ou des œuvres patronales.

12. — Nous ne sommes pas encore très loin du temps où la *Concordance entre les codes civils étrangers et le code Napoléon* d'Anthoine de Saint-Joseph était presque le seul ouvrage français qui contenait quelques notions de droit civil étranger. Cependant, depuis une vingtaine d'années, l'étude des lois étrangères s'est beaucoup développée. Sans parler de la Société de législation comparée, à laquelle on doit

l'initiative de ce mouvement, le gouvernement lui-même a tenu à le seconder par l'institution d'un Comité de législation étrangère au ministère de la justice, et la collection des principaux codes étrangers dont ce Comité a entrepris la publication compte déjà quatorze volumes. Le quatorzième est le *Code général des biens pour la principauté de Montenegro*, traduit par MM. Rodolphe Dareste, membre de l'Institut, et Albert Rivière, ancien magistrat. Ce code ne date que de 1888 ; il est l'œuvre de M. Bogisic, ancien professeur de droit à l'Université d'Odessa. Destiné à des populations pauvres et peu avancées, ce code est en grande partie l'expression de leurs anciennes coutumes, et c'est ce qui en fait le principal intérêt. Certaines de ces coutumes même ont paru encore trop peu connues pour pouvoir être codifiées. Avec un respect dont les législateurs de l'Occident ne lui donnaient guère l'exemple, M. Bogisic a voulu toucher le moins possible à l'ancienne communauté de famille qui s'est conservée jusqu'à nos jours chez les Slaves du Sud. Il ne s'en est occupé qu'au point de vue des biens. Tenant aussi à ne pas arrêter dans son développement la coutume nationale, il lui a laissé un rôle important à côté de la loi écrite. D'autres caractères remarquables, qu'il serait trop long d'indiquer ici, distinguent encore le code monténégrin ; ils sont fort bien exposés dans l'introduction dont MM. Dareste et Rivière ont fait précéder leur traduction.

13. — Sans se laisser décourager par la concurrence officielle du Comité de législation étrangère, des éditeurs parisiens, MM. Pedone-Lauriel, ont entrepris, eux aussi, à leur grand honneur, d'enrichir la bibliographie juridique d'une collection des codes étrangers. En très peu d'années, ils ont déjà publié la traduction de neuf de ces codes. Les deux derniers parus sont le *Code civil portugais* et le *Code de commerce hongrois;* nous parlerons plus loin de celui-ci. La traduction du *Code civil portugais* a pour auteur M. Fernand Lepelletier, docteur en droit, avocat à la cour d'appel de Caen. Dans une lettre-préface de M. Guillouard, placée en tête du volume, l'éminent professeur de Caen félicite l'auteur du soin et de la conscience qu'il a mis à accomplir ce « long travail. » Long travail, en effet, car le code civil portugais ne compte pas moins de deux mille cinq cent trente-huit articles, dont beaucoup se composent de plusieurs paragraphes. Ce code a été promulgué en 1867. Il a réalisé d'heureux progrès, en reconnaissant, par exemple, la personnalité civile à toutes les associations et fondations, en autorisant la déchéance de la puissance paternelle pour cause d'indignité, en admettant le mineur à prendre part aux délibérations de son conseil de famille, en créant un registre de la propriété destiné à l'inscription des droits réels et en maintenant le principe de l'indissolubilité du mariage. Une innovation moins heureuse, mais qui cependant mérite d'attirer l'attention, est celle de la division un peu trop métaphysique, adoptée

par les auteurs du code civil portugais; la rigueur scientifique est loin d'être toujours favorable à la clarté, et les législateurs ne doivent pas oublier que les codes sont faits pour être appliqués bien plus que pour être enseignés.

Droit commercial. — 14 et 15. — Nous avons déjà parlé plusieurs fois de l'excellent *Traité de droit commercial* de MM. Lyon-Caen et Renault ; il serait oiseux d'énumérer encore ici les nombreuses qualités de cet ouvrage, dont le mérite est reconnu de tout le monde. On avait annoncé d'abord qu'il ne comprendrait que huit volumes ; mais une note placée par l'éditeur sur la couverture du tome V, qui vient de paraître, indique qu'il y aura encore cinq autres volumes. Le tome V contient la première partie du droit maritime ; il traite de la propriété des navires, des droits et obligations des gens de mer, de l'affrètement et du transport des passagers. Antérieur à la plupart des grandes inventions modernes, le livre II du code de commerce ne répond plus depuis longtemps aux usages et aux besoins de la navigation. Il a été complété sur quelques points seulement par des lois spéciales; mais il laisse encore un champ beaucoup trop large aux incertitudes de la jurisprudence et, par suite, aux difficultés et aux procès. Un ouvrage comme celui de MM. Lyon-Caen et Renault, moins développé, il est vrai, que plusieurs de ceux que l'on avait déjà sur cette partie du droit commercial, mais non moins complet peut-être, en tout cas plus précis et faisant connaître le dernier état du droit, rendra certainement de grands services au commerce maritime. Il contient notamment, sur les fréquents conflits qui résultent de la diversité des lois françaises et étrangères, des renseignements qu'on ne trouverait pas ailleurs.

— Le tome II du traité de MM. Lyon-Caen et Renault est consacré aux sociétés commerciales. Dans un appendice à ce volume, qu'ils viennent de publier, les savants auteurs donnent le commentaire de la loi du 1er août 1893, qui a modifié la loi de 1867 sur les sociétés par actions. Ils approuvent, en général, les innovations de cette loi; elle a eu pour but, comme on sait, de garantir le public contre certains genres de fraude dont il a été trop souvent victime de la part des fondateurs ou des *lanceurs* de sociétés anonymes. Elle exige que les actions soient entièrement libérées avant d'être mises au porteur et que les premiers actionnaires restent garants pendant deux ans, après la cession de leurs actions, des versements restant à faire. Mais, comme toutes nos lois nouvelles, elle est fort mal rédigée. Elle stipule notamment que les sociétés par actions ne pourront être constituées qu'après « le versement en espèces par chaque actionnaire du montant des actions ou coupures d'actions souscrites par lui, lorsqu'elles n'excèdent pas 25 francs, et du quart au moins des actions, lorsqu'elles sont de 100 francs et au-dessus. » Que faudra-t-il verser quand les actions seront de plus de 25 francs et de moins de 100 francs ? La loi ne le dit pas. MM. Lyon-Caen et Re-

nault estiment que le versement du quart suffira, alors même que les actions ne seraient que de 26 francs. Nous croyons, au contraire, qu'il faudra toujours verser au moins 25 francs. En tout cas, c'est un bel exemple des distractions de nos législateurs.

16. — Un autre commentaire de cette même loi, par M. Henri Genevois, a paru sous le titre un peu trop général de *Régime des sociétés*. Il est plus étendu que celui de MM. Lyon-Caen et Renault et contredit sur plusieurs points leurs opinions.

17. — L'une des parties du droit maritime qui ont été renouvelées récemment est celle concernant la *Saisie et les ventes judiciaires des navires*. Elle est régie aujourd'hui par la loi du 10 juillet 1885, qui a aussi organisé l'hypothèque maritime. Dans un livre qui lui a été demandé par la Chambre des avoués de Marseille, M. Vidal-Naquet, avocat au barreau de cette ville, traite de la saisie des navires, des différentes ventes judiciaires dont ils peuvent être l'objet et de la distribution du prix entre les créanciers du vendeur. Il donne ensuite des formules pour tous les actes de ces procédures.

18. — Nous avons déjà cité plus haut la traduction du *Code de commerce hongrois*, publiée dans la collection des codes étrangers de MM. Pedone-Lauriel. Ce code, dont l'original est en langue magyare, a été traduit par M. Raoul de la Grasserie, le savant magistrat polyglotte auquel on doit déjà la traduction du *Projet de code civil allemand* et celle du *Code civil du canton des Grisons* (Cf. *Polybiblion*, tome LXVII, p. 490). « Comme les lois germaniques dont elles sont issues, dit M. de la Grasserie, les lois commerciales hongroises se recommandent en premier lieu par ce qu'on peut appeler la conscience législative : elles cherchent à être complètes, à prévoir tous les cas, à ne rien laisser à l'arbitraire, à ne point omettre les difficultés.... L'ordre est scientifique, naturel et pratique ; les définitions exactes et telles que les jurisconsultes romains ne les auraient pas désavouées ; les principes se dégagent nettement, les formules sont moins abstraites que dans les lois allemandes, et le style en est plus clair. » Le code de commerce hongrois date de 1875. Il ne traite ni de la lettre de change ni de la faillite ; mais cette double lacune a été comblée par des lois postérieures, dont M. de la Grasserie donne aussi la traduction. La loi sur la faillite a ceci de particulier qu'elle s'applique à la fois aux commerçants et aux non commerçants. On trouvera d'ailleurs une analyse de ces lois dans la longue et fort remarquable introduction qui est en tête du volume ; par des comparaisons avec les autres codes étrangers, l'auteur y montre le travail d'unification qui s'opère, d'une part, entre les lois commerciales des différents peuples, et d'autre part, dans chaque pays, entre la loi commerciale et la loi civile. Il y a là un symptôme visible de la tendance de l'humanité vers l'unité législative.

Droit administratif. — 19. — Entre toutes les parties du droit administratif, s'il en est une où règnent la confusion et l'arbitraire, c'est assurément celle des cours d'eau et surtout celle des petits cours d'eau non navigables ni flottables. A qui appartiennent-ils ? Cette question-là déjà est controversée. La jurisprudence a fini par décider qu'ils n'appartiennent à personne. Les riverains ont des droits sur eux, mais l'exercice de ces droits est soumis à bien des entraves et à bien des restrictions. Sans doute, l'intérêt général est directement engagé dans la gestion des eaux courantes ; mais l'intérêt général peut facilement servir de prétexte à des tracasseries et à des injustices. C'est pourquoi, en attendant que des lois, réclamées et annoncées depuis longtemps, délimitent plus exactement les droits des particuliers et les pouvoirs du gouvernement, les questions rentrant dans la compétence des tribunaux et celles qui relèvent de l'administration, il est bon que des jurisconsultes contribuent par leurs travaux à mettre un peu d'ordre en cette matière. C'est ce qu'ont essayé de faire, pour les petits cours d'eau, MM. Alphonse Boulé et P. Lescuyer. Leur *Code des cours d'eau non navigables ni flottables* ne sera pas un des volumes les moins utiles de la Petite encyclopédie juridique publiée par la maison Pedone-Lauriel.

20. — Dans ses *Recherches juridiques sur la police des eaux*, M. Alexandre Abram ne s'occupe pas seulement des petits cours d'eau, mais aussi des rivières navigables ou flottables. Sous ce rapport, son ouvrage est plus complet que le *Code* de MM. Boulé et Lescuyer ; mais il n'entre pas autant dans les détails techniques et dans l'analyse de la jurisprudence du Conseil d'État.

21. — Tous les marchés relatifs à l'exécution des travaux de l'administration des ponts et chaussées sont soumis à des conditions générales dont le texte a été fixé en dernier lieu par un arrêté ministériel du 16 février 1892. Ces *Clauses et conditions générales* constituent la loi des entrepreneurs et ne laissent pas, comme toutes les lois, de donner lieu souvent à des difficultés : le commentaire qu'en ont fait MM. Al. René et H. Frennelet, avocats, a donc sa raison d'être et peut rendre des services aux entrepreneurs, aux ingénieurs, à tous ceux qui, à un titre quelconque, s'occupent de travaux publics.

22. — M. Savouré-Bonville est un inspecteur départemental du service des enfants assistés et des établissements de bienfaisance. Cette fonction, qu'il tient de l'État, a inspiré ses *Réflexions sur le fonctionnement et le rôle de l'assistance publique en France*. Examinant successivement la législation qui régit les enfants assistés et moralement abandonnés, la protection des enfants du premier âge, les crèches, les hôpitaux et hospices et les bureaux de bienfaisance, M. Savouré-Bonville trouve partout le même défaut : la part de l'État n'est pas assez grande ; les commissions administratives des hospices, les conseils

municipaux et autres pouvoirs locaux ont conservé trop d'influence. « Tout à l'État, » telle paraît être la devise de l'auteur. Mais qu'est-ce que l'État, en cette matière ? Qu'y a-t-il derrière ce mot d' « assistance publique » qu'on nous présente comme une suprême garantie ? Il y a.... M. l'inspecteur des enfants assistés et des établissements de bienfaisance. C'est-à-dire simplement un fonctionnaire amovible, soumis à l'autorité du préfet. M. Savouré-Bonville peut trouver que cela suffit, mais on a le droit d'être d'un avis contraire.

Droit ecclésiastique. — 23. — Le conflit suscité entre l'Église et l'État par la nouvelle comptabilité que le gouvernement prétend, de sa seule autorité, imposer aux fabriques s'est rapidement aggravé. De là vient qu'un ouvrage comme celui de M. Marie, intitulé : *De la comptabilité des fabriques d'après le décret du 27 mars 1893*, bien qu'il ne date que de quelques mois, paraît déjà en retard sur la situation actuelle. Cet ouvrage est pourtant, à notre avis, le plus sage et le plus sérieux qui ait paru sur le décret du 27 mars. L'auteur, prévoyant les difficultés que l'application du nouveau règlement allait rencontrer, s'est efforcé autant que possible de les aplanir. Professeur de droit administratif à la Faculté de droit de Rennes et auteur d'un bon traité du *Régime légal des paroisses catholiques*, il a une compétence indiscutable. Nous croyons toutefois qu'il se fait illusion quand il estime « qu'il n'y a pas lieu de regarder comme excessives et à peu près impossibles à exécuter en pratique les dispositions du décret du 27 mars 1893, pourvu que leur application soit faite avec ce tact et cette mesure auxquels on reconnaît les administrateurs dignes de ce nom. » Cela était écrit avant la trop fameuse instruction ministérielle du 15 décembre, qui a encore renchéri sur le décret, et avant tous les autres incidents survenus récemment, par lesquels M. Marie a pu juger du tact et de la mesure qu'on entendait apporter dans cette affaire.

24. — La situation légale du culte israélite a été fixée par un décret impérial de 1806, refondu et remplacé par une ordonnance de 1844. On sait aussi que la comptabilité des consistoires israélites a été, comme celle des fabriques, l'objet d'un décret en 1893. Ces textes, ainsi que tous les autres qui s'y rapportent, sont reproduits et accompagnés de notes dans un petit volume publié par M. Penel Beaufin, commis principal au ministère des finances : *La Législation générale du culte israélite en France, en Algérie et dans les colonies.*

Droit fiscal et notarial. — 25. — Sous le titre de *Lois usuelles, timbre, enregistrement, hypothèques*, M. Gouget, inspecteur de l'enregistrement, s'est proposé d'offrir au public « un exposé aussi clair et précis que possible des diverses lois qui nous régissent en matière de timbre et d'enregistrement, avec quelques aperçus sommaires sur les lois civiles qui s'y rapportent et sur les hypothèques. » Rendre claires

et mettre à la portée de tout le monde les lois sur l'enregistrement : aucune prétention ne peut paraître plus folle! Pourtant nous sommes obligé de convenir que M. Gouget n'est pas loin d'avoir atteint son but. Avec son livre, toute personne intelligente peut assez facilement se rendre compte de ce à quoi elle est tenue dans les innombrables circonstances de la vie où le citoyen français doit payer sa dîme au seigneur fisc.

26. — M. J. Gaure, avocat, qui nous a déjà appris à régler nos comptes avec les notaires (Voir *les Tarifs des notaires et les frais accessoires des actes notariés*) et à faire respecter nos droits par les compagnies de chemins de fer (Voir le *Guide en chemin de fer : les droits du voyageur et de l'expéditeur*), veut bien encore nous enseigner le moyen d'obtenir le dégrèvement de nos impôts. Dans sa nouvelle brochure : *Le Conseiller du contribuable*, il explique le mode d'établissement et de répartition des divers impôts directs, patentes, prestations, taxes sur les chevaux, les chiens, les voitures, les vélocipèdes, etc., et il donne des modèles pour former des demandes en décharge ou en remise.

27. — Jusqu'ici en France chaque chambre de notaires a eu son tarif spécial, voté par elle, mais sans force obligatoire. En ce moment, toutefois, le notariat français se concerte pour établir, par ressort de cour d'appel, des tarifs régionaux, qui dureront jusqu'à ce qu'enfin l'inévitable uniformité, la sacro-sainte centralisation règne ici comme dans tout le reste. Cette uniformité est déjà réalisée en Belgique, où elle se comprend d'ailleurs mieux qu'en France. Une loi du 31 août 1891 a ordonné la tarification générale des honoraires des notaires, et le tarif a été publié par des arrêtés royaux du 18 mars 1892 et du 28 mars 1893. M. Aristide Maton, qui fut secrétaire de la commission chargée par le gouvernement de l'élaboration de ce tarif, en publie un commentaire très étudié : c'est le complément du *Traité des honoraires des notaires*, du même auteur, que nous avons déjà signalé à nos lecteurs (Cf. *Polybiblion*, tome LXII, p. 299); mais c'est en même temps une œuvre nouvelle, qui présente de l'intérêt même pour le notariat français.

Droit pénal. — 28. — La « nouvelle école d'anthropologie criminelle, » autrement dite l'école italienne ou lombrosienne, a déjà fait couler beaucoup d'encre. C'est encore d'elle que s'occupe M. Albert Desjardins, professeur à la Faculté de droit de Paris et membre de l'Institut, dans un ouvrage intitulé : *La Méthode expérimentale appliquée au droit criminel en Italie*. Cet ouvrage est divisé en deux parties. La première contient l'exposé des théories de la nouvelle école d'après les œuvres de ses principaux représentants, MM. Lombroso, Poletti, Enrico Ferri, etc. Dans la seconde partie, M. Desjardins rend compte des objections qui ont été faites à ces théories, en Italie même, par MM. Aristide Gabelli, Emilio Brusa et Luigi Lucchini. Dans tout le cours de son livre

l'éminent professeur se tient au rôle de rapporteur; il laisse au lecteur le soin d'apprécier et de conclure. La conclusion, il est vrai, n'est pas difficile à tirer. En théorie, il n'est pas une seule des thèses soutenues par la nouvelle école « expérimentale » qui n'ait été démentie par l'expérience; en pratique, elle prétendait aider à découvrir et à reconnaître les criminels, mais elle n'a abouti sous ce rapport à rien de certain, à rien de sérieux. Le seul mérite qu'on puisse lui reconnaître est celui d'avoir provoqué un mouvement d'étude sur le droit pénal.

29. — La nouvelle école use et abuse de la statistique. Il est possible cependant que l'impulsion qu'elle a donnée amène une amélioration et un perfectionnement des statistiques criminelles, et ce sera toujours cela de gagné pour la science. A ce point de vue, un article de M. Augusto Bosco, qui a paru dans le *Bulletin de l'Institut international de statistique* et qui a été publié à part sous le titre de : *Lo Studio della delinquenza e la classificazione dei reati nella statistica penale*, mérite d'être signalé. M. Bosco y détermine les bases rationnelles de la statistique criminelle; il insiste spécialement sur la convenance qu'il y aurait de distinguer les délits de droit naturel des simples contraventions aux règlements portés par les pouvoirs publics. Comparant les tableaux publiés par les divers États, il constate leurs avantages respectifs et montre les lacunes qu'ils contiennent encore.

30. — Comme livre élémentaire sur l'ensemble du droit criminel français, le *Cours résumé de droit pénal*, de M. Georges Vidal, professeur à la Faculté de Toulouse, nous paraît bien conçu. L'auteur explique dans la préface que, le programme des études de droit ayant été considérablement augmenté depuis quelques années, les étudiants ont besoin de traités élémentaires, aussi courts que possible, où ils puissent apprendre les principes fondamentaux qui leur serviront, avec les textes législatifs, à résoudre les difficultés de détail. L'ouvrage de M. Vidal répond à ce programme. Il sera certainement bien accueilli dans les écoles de droit.

31. — Signalons une série de monographies dont chacune correspond à un besoin de la pratique.

M. Victor Jeanvrot, conseiller à la cour d'appel d'Angers, dans un *Code pratique de la presse et de l'imprimerie*, offre un tableau succinct, clair et méthodique de la jurisprudence la plus récente en matière de presse. Ce livre, qui contient les sommaires de près de deux mille décisions judiciaires, avec l'indication des recueils de jurisprudence où l'on en trouve le texte, sera très utile aux journalistes, aux éditeurs et aux imprimeurs. Il pourra aussi être consulté commodément par les avocats et les magistrats à l'audience.

32. — Dans une étude sur les *Atteintes et attentats aux mœurs*, M. Fabreguettes, premier président de la cour de Toulouse, apprécie et commente les différents textes de loi qui ont pour but de protéger la morale

publique. Il s'attache principalement aux délits d'outrage aux bonnes mœurs prévus et punis par les lois du 29 juillet 1881 et du 2 août 1882. On sait que les écrivains et les artistes auxquels sont imputés de tels délits ont l'habitude de se justifier par une distinction devenue banale : l'art, suivant eux, n'est jamais immoral, et naturellement leurs œuvres appartiennent toujours au domaine de l'art. M. Fabreguettes réfute sans peine ce grossier sophisme, mais en le réfutant il nous paraît lui faire encore trop de concessions : « Tel roman, dit-il, sera une superbe étude de mœurs, poursuivie par un observateur qui n'a point reculé devant les pires tableaux du vice; tel autre est une peinture démoralisante des milieux les plus répugnants. » Pour M. le premier président, c'est seulement ce second roman qui devra être condamné; pour nous, ce serait plutôt l'autre. Nous sommes loin pourtant de souscrire à cet étrange jugement sur Rabelais : « Rabelais est cynique, mais son œuvre est moralement inoffensive » (p. 21, note 3).

33. — M. Delalande, substitut au Havre, publie une nouvelle *Étude sur la loi du 26 mars 1891*. Cette loi, devenue si populaire sous le nom de « loi Bérenger, » a permis, comme on sait, de suspendre pendant cinq ans l'effet de la condamnation prononcée contre un délinquant qui n'a pas encore été condamné à une peine d'emprisonnement; si, dans ce délai, ce délinquant ne commet pas de nouveau délit, la condamnation est effacée. En revanche, la même loi ordonne une aggravation de la peine contre ceux qui, ayant été déjà condamnés à la prison depuis moins de cinq ans, se rendent coupables d'un nouveau délit de même nature. Le livre de M. Delalande contient un bon commentaire de ces dispositions. Il se termine par quelques renseignements statistiques sur l'application de la loi, mais relatifs seulement aux années 1891 et 1892; il en résulte que le bénéfice du sursis est accordé en moyenne à 175 condamnés sur 1,000. Les magistrats n'ont donc pas jusqu'ici fait un usage excessif de la nouvelle loi, bien qu'on leur reproche assez souvent de l'appliquer sans discernement et par faveur.

34. — Une autre loi, celle du 15 novembre 1892, a décidé que la détention préventive serait désormais imputée sur la durée de la peine, sauf le cas où les juges en auraient ordonné autrement. Cette réforme était réclamée depuis longtemps, surtout à raison des lenteurs que subit parfois l'instruction des affaires. La loi est simple; cependant, comme pour toute loi nouvelle, sa combinaison avec les anciens textes soulève des difficultés. MM. Adrien Lasserre, procureur de la République, et Gaston Villanova, juge suppléant, ont consacré à l'examen de ces difficultés un petit traité intitulé : *De l'imputation de la détention préventive.*

35. — La Belgique nous a devancés dans presque toutes les réformes qu'il convenait d'apporter au code pénal de 1810. Elle a connu avant nous le système de l'admission des circonstances atténuantes. Mais, à la

différence de ce qui a lieu en France, l'application de ces circonstances en cour d'assises est attribuée par la loi belge aux membres de la cour et non au jury. En cela la loi belge est plus dure pour les accusés que la loi française ; mais, d'un autre côté, elle est plus douce en ce qu'elle permet la « correctionnalisation des crimes : » si les magistrats chargés de renvoyer les accusés devant les assises reconnaissent, d'après les pièces de l'information, qu'il existe des circonstances atténuantes, ils ont le droit de déférer seulement le prévenu à la police correctionnelle. On trouvera l'exposé très complet de ce système, peut-être préférable au nôtre, dans une étude de M. E. de Behr, avocat à la cour d'appel de Liège, sur les *Circonstances atténuantes en matière répressive.*

36. — A en juger par le nombre de publications qui lui sont consacrées, la loi sur la chasse a des charmes particuliers pour les juristes. Voici encore, en effet, un nouveau *Manuel juridique de la chasse*, offert non aux juristes, mais aux chasseurs, par M. Dumont, avocat à la cour d'appel de Paris. L'auteur a réuni, dit-il dans l'introduction, « toutes les décisions rendues sur la matière depuis la publication de la loi de 1844 : » il exagère un peu ; il parle ici plus en chasseur qu'en juriste. Néanmoins, ce petit volume est bien fait, clair et facile à consulter.

37. — Voici maintenant qui s'adresse, sinon aux chasseurs, du moins à leurs auxiliaires, qui peuvent être aussi leurs ennemis : c'est le *Code du garde particulier et du garde-pêche*, par M. Dommanget. L'utilité de ce manuel spécial est attestée par les deux premières éditions, qui sont épuisées. La troisième a été mise au courant des lois nouvelles par M. Charles Boullay, avocat à la cour d'appel de Paris; elle contient notamment le texte et les travaux préparatoires de la loi du 12 avril 1892, qui a permis aux préfets de révoquer les gardes particuliers.

Histoire du droit. — 38. — La science, relativement nouvelle, qui se propose d'expliquer la formation des institutions juridiques, a deux sources d'information. Elle doit consulter d'abord les plus anciens documents historiques pour y retrouver la trace des coutumes primitives des peuples ; elle doit, en second lieu, observer à notre époque les populations qui ont fait le moins de progrès dans la civilisation et qui ont, par suite, conservé le plus de vestiges des premières étapes de leur développement. C'est à ce second procédé d'investigation que se rattache l'ouvrage de M. Kovalewsky sur le *Droit coutumier ossétien.* Si cet ouvrage n'avait d'autre but que de faire connaître les usages d'une petite peuplade des montagnes du Caucase, son intérêt serait médiocre ; mais l'auteur s'est placé à un point de vue beaucoup plus général : par l'observation de la vie et des mœurs des Ossètes, il cherche à résoudre beaucoup de questions obscures de l'ancien droit indo-européen. Il est reconnu aujourd'hui que la langue des Ossètes appartient au rameau iranien des langues aryennes. On retrouve aussi, encore vivaces parmi

eux, la plupart des anciennes coutumes de la race aryenne : la communauté de famille, le culte du foyer, l'autorité absolue du père, la forme solennelle des contrats, l'habitude des vengeances privées et des compositions pécuniaires, une procédure analogue à celle des actions de la loi du droit romain, la preuve par cojureurs des lois barbares. C'est, du reste, par lui-même, dans deux voyages qu'il a faits au Caucase, que M. Kovalewsky a constaté l'existence de ces coutumes. Les comparaisons qu'il établit entre elles et toutes les anciennes législations, depuis les lois de Manou jusqu'au régime féodal, sont fort remarquables et éclairent d'une lumière inattendue les plus difficiles problèmes de l'histoire du droit. Sur certains points, toutefois, il nous semble que le savant auteur s'est contenté d'indices un peu trop vagues. Les raisons sur lesquelles il s'appuie pour conjecturer que le régime patriarcal a été précédé chez les Ossètes d'un régime de « matriarcat, » où les enfants n'auraient eu de lien de parenté qu'avec leur mère, nous paraissent fort peu probantes. L'existence des épreuves judiciaires ou « ordalies » chez les Ossètes n'est pas non plus pleinement démontrée. Mais, même sur des points comme ceux-là, qui restent sujets à controverse, le livre de M. Kovalewsky abonde en renseignements utiles. Il confirme et continue les beaux travaux de Fustel de Coulanges, de Summer Maine et de MM. d'Arbois de Jubainville et Dareste sur l'archéologie juridique.

39. — Certaines particularités de notre ancien droit français sont maintenant presque aussi inconnues en France que si elles remontaient aux temps préhistoriques. C'est pourquoi on ne saurait trop féliciter M. Henry Babeau d'avoir, en suivant les traditions paternelles, pris pour sujet de son ouvrage, qui a été aussi sans doute sa thèse de doctorat, les *Assemblées générales des communautés d'habitants, en France, du XIIIe siècle à la Révolution.* A la fin du règne de Louis XV, Restif de la Bretonne se plaisait à décrire la vie communale de son village : « La petite paroisse de Sucy, disait-il, se gouverne comme une grande famille ; tout s'y décide à la pluralité des voix, dans des assemblées qui se tiennent sur la place publique, les dimanches et fêtes, au sortir de la messe, et qui sont indiquées par le son de la grosse cloche. C'est à ces assemblées qu'elle nomme les syndics, dont les fonctions ressemblent assez à celles des consuls chez les Romains, les collecteurs pour les tailles, les gardes-finages pour la sûreté des terres ensemencées et des vignes, enfin les pâtres publics.... » Il faudrait ajouter, pour compléter cette énumération : les maîtres d'école, qui étaient choisis par les pères de famille et non imposés par le gouvernement, et les marguilliers, auxquels était confiée l'administration de la fabrique paroissiale. M. Henry Babeau nous montre comment ce système de *self government* fonctionnait dans presque toutes les communautés et paroisses de l'ancienne France. C'est seulement dans la seconde moitié du XVIIe siècle que les commu-

nautés, ayant été déclarées « mineures, » furent soumises à la tutelle administrative des intendants et subdélégués, tutelle qui fut quelquefois bienfaisante, mais souvent aussi tracassière, et qui restreignit peu à peu l'indépendance des communes, jusqu'au moment où la Révolution substitua au régime du gouvernement direct le régime représentatif, c'est-à-dire le droit pour les citoyens d'abdiquer périodiquement entre les mains d'un conseil, élu, mais tenu en lisière par le préfet. Cette histoire de l'évolution communale en France est le meilleur commentaire qu'on puisse donner du mot célèbre : « Dans ce pays, c'est la liberté qui est ancienne et c'est le despotisme qui est nouveau. »

40. — Il est, dans tous les cas, une liberté que la Révolution n'a pas donnée : la liberté d'association. Que de voix éloquentes cependant se sont élevées en sa faveur depuis un siècle ! Que de protestations, que de généreuses indignations a provoquées, depuis qu'il existe, ce fameux article 291 qui renferme dans un cercle étroit de vingt personnes cette liberté de droit naturel ! Et pourtant l'article 291 se dresse toujours, ironique, au centre du code pénal. Et, comme le disait si bien, tout récemment encore, M. Georges Picot, « le tête-à-tête monstrueux de l'individu isolé en face de l'État tout-puissant » n'a pas cessé. Il y a dans cette contradiction si prolongée entre le droit et la loi, dans cette lutte séculaire d'une liberté imprescriptible contre la raison d'État, un intérêt puissant, presque un drame. Il y aurait là assurément le sujet d'un beau livre ; mais ce livre n'est pas encore fait. Nous en trouvons seulement l'esquisse, on peut même dire la charpente, dans celui que vient de publier M. Georges-Denis Weil, juge au tribunal de la Seine : *Le Droit d'association et le droit de réunion devant les Chambres et les tribunaux*. M. Weil y résume fidèlement et impartialement l'histoire des droits d'association et de réunion sous les gouvernements qui se sont succédé en France depuis la Révolution. L'auteur est certainement un esprit honnête et libéral ; il nous semble toutefois légèrement imbu du préjugé qui voit dans les jésuites et même dans les sociétés de Saint-Vincent de Paul « les ennemis les plus redoutables de la société moderne. » On peut lui reprocher aussi trop de timidité : en général, il ne prend pas parti sur les questions soulevées par les conflits politiques ou religieux. Lorsqu'il arrive aux décrets du 29 mars 1880, il tourne court, sous prétexte que les incidents qu'ils ont occasionnés sont bien connus. On ne peut que s'étonner aussi de le voir aboutir à cette conclusion que « la France n'est pas en retard dans la voie de la liberté sur les autres nations. » Que faudrait-il donc pour qu'elle fût en retard ? La Russie et le Portugal sont aujourd'hui avec la France les seuls pays où le droit d'association reste soumis au bon plaisir du gouvernement. MAURICE LAMBERT.

HAGIOGRAPHIE ET BIOGRAPHIE ECCLÉSIASTIQUE

(1re PARTIE)

1. *Les Merveilleuses Histoires de Notre-Dame dans tous les siècles*, par N. BLANCHET. Paris, Lethielleux, s. d., in-12 de 392 p. avec grav., 3 fr. — 2. *Lorette, le Nouveau Nazareth; Sixième centenaire 1894-1895*, par GUILLAUME GARRATT. Lille, Société de Saint-Augustin, 1893, in-8 de 295 p. et 30 grav., 4 fr. — 3. *La Poésie dans la vie des saints. Histoires et légendes*, par P.-B. DES VALADES, de l'Oratoire. Paris, Vic et Amat; Lyon, E. Vitte, 1893, in-12 de VIII-348 p., 4 fr. — 4. *Histoire du bon larron*, par Mgr GAUME. Paris, Gaume, 1893, in-8 de XLVIII-296 p., 4 fr. — 5. *La Thaumaturge sainte Philomène, d'après le Bréviaire romain*, par LOUIS PETIT, prêtre des Frères de Saint-Vincent de Paul. Paris, Œuvre de Sainte-Philomène, 1892, in-18 de 216 p., 1 fr. 50. — 6. *Sainte Agnès et son siècle*, par J.-T. DE BELLOC. Lille et Paris, Société de Saint-Augustin, 1893, gr. in-8 de 303 p. avec illustr., 5 fr. — 7. *Les Femmes chrétiennes. Récits tirés de la vie des saints*. Paris, Propagande catholique, 1892, in-8 de 252 p. — 8. *Vie de saint Martin*, par SULPICE SÉVÈRE, trad. du latin par RICHARD VIOT, précédé d'une *Notice historique sur Sulpice Sévère*, par l'abbé J.-J. BOURASSÉ. Tours, Cattier, 1893, in-8 de 206 p., 3 fr. — 9. *Histoire populaire de saint Julien, premier évêque du Mans*, par D. PAUL PIOLIN. Paris, Maison de la Bonne Presse, 1892, in-18 de 216 p., 0 fr. 40. — 10. *Vie de saint Nicolas, évêque de Myre, patron de la jeunesse*, par J. LAROCHE. Paris, Bloud et Barral, s. d., in-8 de 412 p., 4 fr. — 11. *Vie de saint Romain, éducateur de saint Benoît, abbé et fondateur de Druyes-les-Belles-Fontaines*, par l'abbé C. LECLERC. Paris, Mignard, 1893, in-8 de 309 p., illustré de phototypies, 4 fr. 50. — 12. *Vie de saint Delphin, évêque de Bordeaux*, par le R. P. MONIQUET, S. J. Paris, Tolra, 1893, in-8 de 210 p. avec grav., 1 fr. 50. — 13. *Vie de saint François d'Assise*, par PAUL SABATIER. Paris, Fischbacher, 1894, in-8 de CXXVI-418 p., 7 fr. 50. — 14. *Histoire de saint Dominique, fondateur de l'ordre des Frères prêcheurs*, par la T. R. M. A.-T. DRANE, prieure générale des dominicaines d'Angleterre, trad. de l'anglais par l'abbé CARDON. Paris, Lethielleux, 1893, in-8 de VIII-492 p., 7 fr. 50. — 15. *Saint Dominique, fondateur des Prêcheurs, d'après les documents de son siècle*, par l'abbé PRADIER. Tours, Mame, 1892, in-12 de 179 p., 0 fr. 50.— 16. *Vie de sainte Claire de la Croix, abbesse du monastère de Sainte-Croix de Montefalco en Ombrie, de l'ordre de Saint-Augustin*, par LORENZO TARDI, moine augustin, trad. de l'italien. Paris, Téqui, 1893, in-12 de 283 p., 3 fr. — 17. *Saint Ignace de Loyola, fondateur de la Compagnie de Jésus, sa vie et son institut*, par le P. DANIEL BARTOLI, S. J. Trad. nouvelle et intégrale par le P. JACQUES TERRIEN, S. J. Paris, Lefort, 1893, 2 vol. in-8 de IV-576 p. et de 436 p., 7 fr. — 18. *Vie de saint Stanislas Kostka*, par l'abbé M. LE MONNIER, d'après le P. JOSEPH BOERO, S. J. Paris et Lille, Société de Saint-Augustin, 1893, in-8 de 184 p., 2 fr. — 19. *Les Bienheureux martyrs de Salsette. Rodolphe d'Acquaviva et ses compagnons de la Compagnie de Jésus*, par le P. PIERRE SUAU. Lille, Société de Saint-Augustin, s. d., in-8 de 206 p. avec de nombr. grav., 2 fr. — 20. *Le Vénérable Cardinal Bellarmin*, par le P. J.-B. COUDERC, S. J. Paris, Retaux, 1893, 2 vol. in-8 de 431 et 435 p., 10 fr. — 21. *Vie de la Vénérable Mère Marguerite-Marie Alacoque*, d'après Mgr JEAN-JOSEPH LANGUET. Paris et Lille, Société de Saint-Augustin, 1893, in-8 de 198 p., 2 fr. — 22. *La Vénérable Julienne Morell, dominicaine, sa vie, sa doctrine, son institut*, par le R. P. MATHIEU-JOSEPH ROUSSET, des Frères prêcheurs. Paris, Delhomme et Briguet, 1893, in-12 de XI-308 p., 3 fr.

1. — *Les Merveilleuses histoires de Notre-Dame* est un titre qui ne répond pas à l'objet du livre. Ce serait plutôt celui-ci : *Histoire des principaux lieux de pèlerinage en l'honneur de Notre-Dame;* car cet ouvrage n'est pas autre chose. L'on s'attend, en effet, à rencontrer ici l'histoire des miracles opérés auprès des sanctuaires de Marie et par sa maternelle intercession. L'auteur lui-même nous dit dans sa préface qu'il « s'est attaché à rapporter l'histoire des sanctuaires de Notre-Dame

avec une parfaite exactitude, tout en recueillant avec respect leurs gracieuses légendes. » Il l'a composée avec le secours des écrits érudits et des panégyriques. C'est dire que la note pieuse n'exclut pas l'érudition, mais une érudition qui ne rebute pas par son aridité, enveloppée qu'elle est d'une phrase littéraire très attrayante. La chronologie nous a paru laisser çà et là à désirer. Pourquoi ne voyons-nous point figurer au nombre de ces sanctuaires renommés ceux de Notre-Dame de la Salette et de Notre-Dame de la Garde à Marseille? C'est une fâcheuse lacune qu'il sera facile à l'auteur de combler dans une nouvelle édition que nous lui souhaitons prochaine, son livre méritant de prendre rang dans toutes les bibliothèques de paroisse ou de patronage.

2. — A la veille du sixième centenaire de la Translation de la Sainte-Maison à *Lorette*, l'apparition du livre pieux et savant de M. Garratt est un service rendu à la piété. Deux parties bien distinctes le caractérisent : l'une historique, c'est la Maison décrite avec une science qui défie la critique, c'est son identité inébranlablement établie. Aux négations ou aux objections rationalistes, le docteur Garratt oppose une démonstration victorieuse. Il a tout contrôlé par lui-même. A Nazareth, il a visité les vestiges sacrés; il a suivi la *Santa Casa* dans son itinéraire miraculeux; il a reconnu à Lorette les ouvertures sanctifiées par le passage de Jésus, Marie et Joseph, surtout la porte d'entrée, cachée sous un revêtement de marbre et dont l'absence semblait justifier certaines critiques. Une seconde partie est toute pratique : c'est le guide du pèlerin à Lorette ; puis les règlements et faveurs de la Congrégation universelle de la Sainte-Maison, canoniquement érigée à Lorette, le 27 mai 1883. L'écrivain, dont l'évêque de Lorette loue le savoir et la foi, a pu « illustrer » son œuvre de telle façon que c'est dans leur vrai milieu que nous revoyons se dérouler les grandes scènes de l'Incarnation et de la vie cachée du Sauveur. Dans sa liste des gravures, l'auteur donne pour les érudits d'excellentes explications historiques, topographiques, archéologiques. Cependant (p. 109), pourquoi a-t-il choisi pour représenter l'Annonciation un tableau où la Vierge est assise, travaillant devant une table, avec une sereine tranquillité? Cette attitude est contraire à toute la tradition iconographique. La Sainte Vierge est toujours à genoux, selon cette tradition. A la page 245, M. Garratt invoque bien à l'appui une tradition orientale : laquelle ? Saint Antonin de Plaisance (vers 570) dit qu'il a vénéré le siège sur lequel Marie était assise lorsque l'Archange vint la saluer. Possible au premier instant, mais il est si naturel que Marie soit tombée à genoux, à la grande nouvelle de l'Incarnation, à l'instant où son Dieu descendit en ses entrailles virginales, que le choix de l'auteur nous étonne.

3. — *Les Histoires et les légendes de la vie des saints*, malgré notre criticisme incurable, plairont toujours : « Nous sommes tous d'Athènes

en ce point.... » Des traits de ces vies miraculeuses égalent ce que les grands poètes ont eu de plus sublime et de plus charmant. Aussi Chateaubriand se reproche-t-il, dans ses *Mémoires d'outre-tombe,* de n'avoir pas tiré parti des légendes des saints en composant le *Génie du christianisme.* On a trop dédaigné les faits légendaires qui reposent sur des données certaines. Soyons reconnaissants au R. P. des Valades d'avoir recueilli une gerbe des plus belles fleurs de la poésie de la vie des saints. Cette cueillette sera toujours une actualité bienfaisante, une envolée vers l'Idéal céleste; car, comme pour l'oiseau, quand notre âme voyageuse « marche, on sent qu'elle a des ailes. » Quoi de plus joli, par exemple, que la scène du cerf poursuivi par les chasseurs, se réfugiant aux pieds de l'abbesse Nennok qui l'accueille et le sauve? Celle où Christophe, après avoir passé sur ses épaules herculéennes l'Enfant-Dieu d'un poids écrasant, plante, sur l'ordre divin, son bâton à la rive opposée, fleuri le lendemain? Quoi de plus élevé que l'entretien d'Augustin et de Monique sur le rivage d'Ostie, quelques heures avant le départ de la sainte pour le Paradis? Et saint François prêchant aux oiseaux?.... — Le mot profond de Cousin nous est revenu souvent à l'esprit en parcourant ces belles pages : « Les plus grands artistes, ce sont les saints. » Ce livre s'adresse à la jeunesse.

4. — L'*Histoire du bon larron*, histoire d'un voleur devenu un saint, est dédiée à un grand pécheur: le XIXe siècle; dans l'illustre coupable rappelé à son souvenir, le XIXe siècle reconnaîtra trait pour trait ce qu'il est et ce qu'il doit faire pour devenir saint. — Voilà les rapprochements ingénieux et opportuns que fait Mgr Gaume pour le plus inappréciable bien de notre siècle assoiffé d'or. La monographie du bon larron est bien conduite. L'Évangile contient à peine quelques lignes sur le larron pénitent ; l'auteur les a complétées par de nombreux témoignages puisés dans l'Écriture sainte, les saints Pères, les historiens juifs, les auteurs païens, soudant ainsi l'histoire sacrée à l'histoire profane. La description du Calvaire mérite surtout d'être lue. Cependant nous nous permettrons de remarquer, en nous référant à beaucoup d'autres historiens et témoins oculaires, qu'il est exagéré de donner la grosseur d'un homme ordinaire à la fente du rocher qui se produisit à la mort du Sauveur. Quant à la tête de mort au pied de la croix, prouvant la tradition de l'ensevelissement d'Adam au Calvaire, toute respectable que puisse être cette tradition, rien de positif et de scientifiquement prouvé ne semble la confirmer.

5. — M. Louis Petit réunit tout ce qui a été dit, conjecturé, sur la vie de *Sainte Philomène*, son âge, son martyre. Il a interrogé, avec M. de Rossi, l'archéologie sacrée, les leçons du Bréviaire romain, les pièces publiées par la chancellerie pontificale, les brochures parues en Italie et en France sur « la Thaumaturge du XIXe siècle. » Il discute ensuite avec

sagesse l'autorité des prétendues révélations de la sœur Marie-Louise de Jésus, qui lui semblent avec raison une belle légende contredite par l'histoire et l'épigraphie. Avec le maître de l'archéologie tumulaire, il conclut que sainte Philomène ne vécut pas sous Dioclétien, comme l'affirme sœur Marie-Louise, mais vers l'âge apostolique, car l'inscription du tombeau appartient à une famille d'épigraphes du cimetière de Priscille, dont la date la plus récente ne paraît pas descendre à une époque plus moderne que l'empire de Marc-Aurèle ou de Commode (p. 1-7). Le nom de Filumena serait d'origine grecque et aurait été usité parmi les chrétiens des premiers siècles. D'après l'examen ostéologique, Philomène mourut à la fleur de l'âge, encore dans l'adolescence. Autre point de la légende qui disparaît : on voulait autrefois que Philomène fût de descendance illustre, même princière; or, le nom même, le grossier tombeau fait de quelques tuiles, les formes très lourdes des lettres de l'inscription indiquent une naissance obscure. Des planches soignées reproduisent l'inscription sépulcrale : « *Pax tecum, Filumena,* » et les ornements symboliques ajoutés par le *fossor*. Ce petit volume, écrit avec toutes les ressources de l'érudition actuelle et une franche piété, est le dernier mot de la science sur sainte Philomène.

6. — Le livre sur *Sainte Agnès et son siècle* a été composé avec une grâce charmante par Mme de Belloc. Sa science de l'antiquité et de la Rome des premiers siècles est étonnante, et elle sait la mettre à la portée de tous les lecteurs. L'auteur a fait un voyage à la Ville Éternelle et décrit *de visu;* de nombreuses et belles gravures bien appropriées sont un commentaire aussi lumineux qu'artistique du texte. C'est une histoire de nos origines chrétiennes, où tous les esprits un peu cultivés pourront puiser des connaissances très précieuses. La piété y trouvera aussi son compte, car sainte Agnès est l'idéal de l'innocence virginale et de la force chrétienne. De tout temps elle a été invoquée comme la patronne des vierges « sous la figure d'une jeune fille portant un agneau en ses bras et la tête ceinte d'une branche d'olivier. » Son exemple est une éloquente leçon pour lutter courageusement : aujourd'hui, comme au commencement du IVe siècle, la foi a ses détracteurs, ses persécuteurs, et la vertu est autant en péril qu'alors. Deux chapitres nous ont singulièrement intéressé : 1° la bénédiction des agneaux de sainte Agnès, dont la laine est destinée à la confection des palliums; 2° la catacombe de sainte Agnès et les découvertes récentes qui y ont été faites. Malgré le charme et le mérite de ce volume, peut-on le mettre entre les mains des jeunes filles? Nous ne le pensons pas, à cause de la scène de l'exposition aux outrages. Mme de Belloc en parle avec une délicatesse extrême, il est vrai. Néanmoins!.... Avec le cardinal Rampolla nous souhaitons à ce livre un grand succès.

7. — Le choix de Vies des *Femmes chrétiennes*, tiré des annales des

saints, devrait être dans toutes les familles, sous les yeux de toutes les mères, qui y puiseraient la force, la résignation dans les douleurs du foyer domestique, un peu d'espérance dans leurs désolations intimes, un exemple pour l'éducation de leurs enfants. Au hasard de la plume nous rencontrons les portraits de sainte Anne (Georges Cadoudal), de sainte Élisabeth de Hongrie (Jules Sauzay), de sainte Félicité, de Mme Legras, de sainte Chantal, de sainte Monique, de sainte Paule (Mgr Georges Darboy, archevêque de Paris). C'est dire qu'à la sainteté des émotions s'allie l'agrément d'un pinceau délicat. Les sources de ces vies sont excellentes : Grégoire de Tours pour sainte Clotilde ; les Bollandistes pour un certain nombre d'autres. Les légendes et les révélations particulières seraient dans des proportions quelquefois exagérées, si le volume ne s'adressait à une classe de lecteurs pour lesquels cet élément hagiographique est un délice, comme une parure de la piété.

8. — *Saint Martin* de Tours fut un des saints les plus populaires en France, où il compte d'innombrables sanctuaires. C'est aussi en son honneur que fut composé l'*Iste confessor*, étendu ensuite à l'office des Pontifes. Sa bibliographie est fort riche. Nous devons une particulière reconnaissance au traducteur de la vie de saint Martin de nous avoir pour ainsi dire donné une esquisse prise sur le vif, puisque Sulpice Sévère était le disciple et l'ami du thaumaturge. L'historien de saint Martin s'appuie constamment sur des témoignages oculaires quand il ne reproduit pas les paroles mêmes de son personnage. Cette vie, cependant, n'est qu'un abrégé où l'auteur a omis beaucoup de faits, dont quelques-uns seulement sont relatés dans ses *Lettres* et ses *Dialogues*. L'Église a tiré de ces deux derniers la plus grande partie de l'office du saint évêque. L'indication du lieu de sa naissance : « Sabarie, ancienne colonie romaine, aujourd'hui Sarwar » (*Note du traducteur*), me paraît devoir être utilement complétée. D'après M. Lecoy de la Marche (*Vie de saint Martin*) et selon les plus considérables autorités, saint Martin naquit à Sabarie en Pannonie, aujourd'hui la Hongrie, sur le bord de la Pannosa, près du lieu où s'élève le couvent de Martinsberg. Pareillement il mourut, en 397, un dimanche 8 novembre et non le 9, comme le prétend M. Viot, à Candes, au confluent de la Vienne et de la Loire. C'est l'opinion de Grégoire de Tours et elle paraît la plus probable. M. Viot a exécuté un travail personnel, qui fera le bonheur des liturgistes, sur les manuscrits du moyen âge installés près du tombeau de saint Martin à la disposition des fidèles pour y lire sa vie et chanter ses louanges; il retrace en même temps l'histoire du culte du saint évêque de Tours, remonte à ses origines, en suit les péripéties, les enthousiasmes et les silences pendant le moyen âge, les ravages des Normands, des protestants et des révolutionnaires, et arrive à l'inauguration de la nouvelle et si artistique basilique de Tours (le 11 novembre 1890).

9. — Le savant auteur de l'*Histoire de l'Église du Mans* et de tant d'autres œuvres définitives a fait une *Histoire populaire de saint Julien, premier évêque du Mans.* « Populaire » n'exclut pas une science étendue et approfondie de tous les éléments se rapportant à cet intéressant sujet : les origines de l'église mancelle. Il a seulement évité l'appareil scientifique, les discussions érudites, les notes, l'indication des sources. Le volume se divise en deux parties : la première est l'histoire des travaux apostoliques de saint Julien, le patron des voyageurs et des ménétriers (Lebeuf-Cocheris, t. II, p. 209-257), de ses miracles, de ses écoles. Le moyen âge a honoré aussi saint Julien comme patron de l'hospitalité, à cause de son identification avec Simon le Lépreux jusqu'au xve siècle, par certains docteurs : saint Antonin ; Vincent de Beauvais (xiiie siècle) ; par l'Église du Mans (xie siècle). Il y a longtemps que les Manceaux n'admettent plus cette tradition. D. Piolin attribue à cette église une origine apostolique (p. 81). Nous ferons observer que le *Trésor de chronologie* ne fait vivre saint Julien qu'au iiie siècle au plus tôt. La sixième conférence ecclésiastique de Laval, dans le résumé du rapporteur, regarde l'apostolicité comme « probable » (année 1879). L'illustre bénédictin assure qu'elle a « toute la certitude possible, » tout en convenant qu' « elle ne peut être établie sur des textes contemporains. » Létalde, moine de l'abbaye de Micy, au diocèse d'Orléans, plus vénérable par ses vertus que par sa grande science († probablement vers 1025), fut chargé par Avesgaud, évêque du Mans, le zélé promoteur du culte de saint Julien, de retoucher les anciennes légendes de la vie du saint et rejeta la tradition qui rapportait la mission du premier évêque du Mans aux temps apostoliques. C'était un érudit aussi bien qu'un musicien et un poète ; il réunit toutes les compositions antérieures et fit, d'après l'appréciation de D. Piolin (p. 103), « l'un des ouvrages les plus parfaits publiés à cette époque. » D'autre part, comment l'évêque aurait-il pu laisser battre en brèche cette croyance qui aurait tant dû tenir au cœur des Manceaux, si glorieuse pour l'origine de leur Église? Comment aucune protestation ne s'est-elle élevée alors et ne nous en est-il rien parvenu ? Selon Létalde, s'appuyant sur un passage de l'histoire de Grégoire de Tours, la mission de saint Julien remonterait seulement au ive siècle. Voilà l'état de la question qui nous paraît devoir nous amener à ce grand principe de sagesse : *In dubiis libertas.* La seconde partie de l'ouvrage renferme l'histoire du culte de saint Julien depuis sa mort jusqu'au xixe siècle.

10. — Le premier et l'un des plus grands éloges qu'on doive adresser à l'hagiographe de *Saint Nicolas*, c'est d'avoir voulu composer son histoire avec une sage critique. Il éloigne, avec raison, cette méthode selon laquelle des écrivains appliquent « toutes les vertus à un saint dont la vie est à peu près inconnue ; c'est comme une sorte de traité de la perfection chrétienne » (p. ix). Il préfère une certaine aridité à une suite de

considérations et d'amplifications dont le thème ne se trouve nulle part dans les auteurs sérieux. Par ailleurs, il fait une place raisonnable à la légende jetée en discrédit par des esprits suspects ou ennemis systématiques du surnaturel. Comme les jansénistes et les rationalistes ont fortement attaqué les sources de l'histoire de saint Nicolas, M. Laroche établit la valeur des sources auxquelles il a eu recours (Préf., p. 1-30). Page 18, l'auteur cite l'autorité de Larousse. C'est trop accorder de crédit à ce compilateur, si souvent pris en flagrante erreur et de tendances notoirement hostiles. Après la vie terrestre de son héros (p. 31-130), M. Laroche aborde la vie liturgique (p. 131-250). Le vingtième chapitre est consacré à l'iconographie de saint Nicolas; les artistes et les archéologues se délecteront dans l'érudite description des mosaïques, tableaux, tapisseries, vitraux retraçant l'image du saint. Enfin, pour terminer le volume, la bibliographie (p. 405-412). A la page 406, l'auteur indique les Bréviaires et les martyrologes. Il me paraît bien difficile de les avoir tous dépouillés. En tout cas il eût été préférable de nous en citer seulement quelques-uns, les plus anciens ou les plus rares, ou bien encore les plus en renom. Cet ouvrage brille par une érudition étendue et consciencieuse, une prudente critique, un style simple et nerveux. Il mérite d'être recommandé aux jeunes hagiographes, comme un modèle.

11. — M. Leclerc, curé de Druyes, au diocèse de Sens, a publié une *Vie de saint Romain, éducateur de saint Benoît, abbé et fondateur de Druyes-les-Belles-Fontaines.* Elle a droit à des compliments. L'auteur a utilisé ses loisirs pour écrire cette monographie afin d'édifier surtout ses paroissiens, ce qui n'implique pas, dans son livre, l'absence de toute recherche érudite. La seule vie de saint Romain qu'on connaisse est celle du bénédictin Gislebert (1050), et encore, selon l'expression du savant moine, n'est-elle qu'un abrégé. M. Leclerc a vaillamment réuni tout ce qu'il a pu rencontrer; il a aussi interrogé avec sagacité les traditions locales, qui sont « l'histoire fleurie, » et l'on peut y démêler des faits certains. Il rappelle très opportunément, à notre époque de laïcisme universel, aux habitants de Druyes ce que saint Romain a fait pour l'assistance et l'instruction de leurs ancêtres et aussi ce qu'eux-mêmes lui doivent encore en reconnaissance de la salubrité rendue au pays, de l'établissement du bourg et de la construction de l'église; autant de motifs qui ont contribué plus tard à la prospérité de ce village et, au moyen âge, à la construction du superbe château des ducs de Nevers. L'auteur partage la vie de son héros en trois périodes : sa vie de moine en Italie; sa vie de solitaire dans la grotte de Druyes; celle d'abbé du monastère qu'il fonda à Druyes; enfin sa vie posthume : ses reliques, son culte, ses miracles. Deux appendices terminent l'ouvrage : l'un contenant les pièces justificatives, l'autre le très curieux et très bel office de saint Romain, spécial à l'église de Druyes, auquel l'auteur a cru

devoir retrancher des répons sous couleur qu'ils « ne sont plus en usage dans la liturgie romaine. » Mais c'est ce qui fait leur charme original, que regretteront vivement tous ceux qui s'occupent de liturgie ancienne. Les deux hymnes et la prose sont en élégant latin et d'une poésie délicieuse. Le style de l'ouvrage est soigné; cependant, le dirons-nous avec un critique chrétien ? M. Leclerc a trop d'amplifications, voire même quelques « queues oratoires » qui devraient être élaguées; ce serait alors le style historique dans sa limpidité et son austérité.

12. — Dans *Saint Delphin*, comme dans saint Fort, premier évêque de Bordeaux, le P. Moniquet a employé les meilleures sources et notamment les Bollandistes, sans négliger les publications les plus diverses et les plus récentes. Il appartient à l'école traditionnelle : pour lui les légendes ne sont point fable, mais une forme naïve et fleurie de l'histoire. Il est un des savants les plus convaincus de l'apostolicité de l'église bordelaise. Nous relevons une erreur dans l'introduction (p. 15) : « Ce ne fut guère qu'au VIIIe siècle qu'on inséra dans les diptyques les noms des évêques. » Cet usage remonte plus haut, même à l'époque impériale. On compte actuellement trente-huit diptyques, complets ou fragmentaires, dont le plus ancien date de 408 et le plus récent de 541. Ainsi le fameux diptyque de Liège (517) a d'un côté quelques noms d'une liste des évêques de cette église. Le concile de Mopsueste, réuni en 550, fit une enquête pour savoir si l'évêque Théodore avait jamais figuré sur les diptyques des diverses églises d'Orient. Mabillon a publié le calendrier de l'Église de Carthage, qui est à la fois un diptyque épiscopal et un recueil hagiographique. Au témoignage de l'illustre bénédictin, ce curieux document date du temps de la persécution des Vandales, c'est-à-dire du Ve siècle ou du début du VIe siècle; des évêques mentionnés le plus récent est Eugenius, mort en 505 (*Vetera Analecta*, p. 163-167). Le diptyque de Bourges est, comme celui de Liège, un diptyque d'Anastasius, consul en 517, et porte une liste d'évêques écrite à l'encre rouge et continuée jusque vers 1294. En examinant attentivement les textes, on est certain que l'usage des diptyques épiscopaux n'était pas une exception. Comme une magnifique entrée dans cette vie, le P. Moniquet nous révèle le Bordeaux des premiers siècles : ses mœurs, ses richesses, ses monuments. Saint Delphin gouverna l'église bordelaise au IVe siècle et mourut en 404. Il combattit avec vigueur le priscillianisme, sorte de manichéisme panthéistique. Il se lia avec Ambroise de Milan et saint Paulin de Nole ; avec ce dernier il eut un commerce épistolaire d'une douce intimité dont s'est avantageusement servi le P. Moniquet. La vie du saint évêque, d'un style souple et sobre, est embellie de gravures qui donnent au livre une couleur locale et contemporaine.

13. — La nouvelle *Histoire de saint François d'Assise* ne manque certes pas de valeur. Au point de vue de la bibliographie, de l'érudition,

M. Sabatier laisse peu à désirer. Les sources de premier ordre sont nombreuses, citées généralement avec exactitude. L'auteur a vu les lieux où François vécut, évangélisa les foules ravies, où il conversa avec ses frères les oiseaux, ses sœurs les colombes, où il chanta son cantique extatique au soleil, où il mourut. Cela dit, que de restrictions à faire! Et le lecteur comprendra tout de suite dans quel esprit cette vie a été composée, si nous disons que M. Sabatier est un rationaliste, d'ailleurs mesuré et respectueux. Ainsi (p. 401) il définit le miracle : « Que le miracle, suspension ou renversement des lois de la nature, soit intervention de la cause première dans certains cas particuliers, je ne saurais l'admettre.... ; ce bon plaisir de Dieu ne fait que rabaisser celui-ci au niveau des fantasques tyrans de la terre. » Pour lui le miracle est un acte de facultés supérieures endormies au fond de l'homme. Peut-être une hallucination, une suggestion vibratoire de la volonté. L'histoire objective n'est pas une chose possible ; on vit l'histoire qu'on écrit ; elle est, selon lui, plutôt subjective. Aussi lisons-nous cet étonnant aphorisme (p. XXVIII) : « L'amour est la clef de l'histoire. » Çà et là nous relevons des affirmations hasardées au moins, comme celle-ci : « Le petit pauvre sauva la chrétienté au XIIIe siècle » (p. 32). Il y contribua? oui.... P. 101, note, l'auteur veut que la règle de François ait été approuvée par Innocent III en 1210 et non en 1209, comme le prétendent les Bollandistes et la grande majorité des hagiographes, mais ses preuves n'ont rien de péremptoire. Quel singulier rapprochement de l'œuvre sociale du grand Innocent III avec celle de Calvin !.... (p. 107). Il soutient encore, dans la préface, que les idées réformatrices de François n'étaient qu'une importation de celles des Pauvres de Lyon, des Catharins. Admettons que dans le courant religieux ces idées fussent comme flottantes : elles ne seraient pas une importation cathare. Ce serait peut-être plutôt cette secte qui les emprunta à François, car il ne paraît avoir eu aucun rapport avec les chefs de ces branches hérétiques, si ce n'est par les relations de son père, actif commerçant qui courait le monde pour ses affaires. C'est bien peu étayé, tout cela, même peu vraisemblable de la part d'un homme qui voyageait pour autre chose que pour étudier la religion cathare ou lyonnaise. Encore une citation : « La création si profondément laïque (!?) de saint François devenait, bon gré, mal gré, une institution ecclésiastique; elle devait dégénérer bientôt en une institution cléricale. A son insu le mouvement franciscain était infidèle à ses origines. Le prophète avait abdiqué entre les mains du prêtre.... Parmi les fils de saint François beaucoup devaient pleurer la liberté perdue, beaucoup devaient mourir pour la reconquérir » (p. 116). Qu'est-ce que tout cela peut signifier historiquement ? M. Sabatier cherche-t-il des effets de style? C'est possible. Comment juge-t-il le fait le plus prodigieux de la vie de saint François : les stigmates ? « Je suis arrivé à conclure à la réalité

des stigmates. Ils pourraient être un fait unique, sans être plus miraculeux que tel autre phénomène, par exemple la puissance de calcul ou la virtuosité musicale d'un enfant prodige » (p. 402). Quel rapport peut-il exister entre les stigmates et cette puissance ou cette virtuosité?.... Au point de vue historique, « les témoignages m'ont paru à la fois trop nombreux et trop précis pour ne pas entraîner la conviction » (*Ibid.*). C'est un aveu utile à souligner dans un livre pareil. Et l'Indulgence dite de la Portioncule? Il en nie l'authenticité. Honorius III ne l'a pas accordée à saint François. « Une étude attentive la montrerait peut-être émergeant peu à peu sous le généralat de Raymond Gaufridi (1289-1295); Conrad d'Offida († 1306) semble y avoir été pour quelque chose, mais avec la génération suivante seulement on arrive à la légende complète et affirmée au grand jour » (p. 418). Sans entrer dans le vif de la question, il nous paraît bien préférable de nous en tenir à la tradition et à la parole de Rome, « *Roma locuta est*, » qu'à des suppositions embarrassées, et à des « peut-être » qui ne s'appuient sur rien de probant, de décisif. Cette abondante érudition de l'auteur n'est point encombrante, rejetée qu'elle est, la plupart du temps, en notes ou appendices. L'étude critique des sources (p. XXXI-CXXVI) doit être donnée comme un modèle, hormis l'esprit, à nos hagiographes contemporains, plus préoccupés souvent des effets littéraires et des considérations pieuses que de la documentation. Il faudrait à l'un et à l'autre de ces deux éléments un juste tempérament. Le style de M. Sabatier est d'une belle allure; il ne manque ni de perspective ni de couleur. Cependant il nous paraît gâté par une préciosité, une modernité qui sent, par intervalles, le roman. On dirait, quelquefois, des recherches lointaines de la façon de l'auteur de la *Vie de Jésus*.

14. — Il semble qu'après l'immortelle *Vie de saint Dominique*, de Lacordaire, il eût été présomptueux d'aborder à nouveau cette histoire du père de la famille dominicaine. L'orateur de Notre-Dame avait particulièrement insisté sur le rôle apostolique et social du saint. Il restait donc à mettre en lumière sa vie intime: son esprit d'oraison, sa profonde humilité, son renoncement absolu, sa rigoureuse pénitence et sa vaste charité. La Révérende Mère Drane, supérieure générale des dominicaines d'Angleterre, a entrepris cette œuvre. Elle occupe un rang supérieur parmi les écrivains catholiques; son œuvre maîtresse est l'*Histoire de sainte Catherine de Sienne*. En 1857, elle publiait la Vie de saint Dominique. L'édition anglaise et la traduction française sont épuisées depuis longtemps. Avec des documents nouveaux elle a refondu son œuvre primitive et, en 1891, elle nous a donné ce nouveau volume qui rivalise avec son *Histoire de sainte Catherine*. M. l'abbé Cardon, ne considérant point combien est ingrate la tâche de traducteur, a publié en français, et avec un grand mérite de fidélité et de bon style, cette *Vie*

de saint Dominique. Il l'a fait précéder d'une introduction bibliographique excellente (p. III-IX); il y énumère les sources auxquelles a recouru la Révérende Mère Drane. A chacune d'elles il joint une concise et juste critique nous fixant sur sa valeur historique.

15. — Le *Saint Dominique* de M. l'abbé Pradier se recommande aux bibliothèques paroissiales, aux patronages. Il est écrit sans prétention de style; quelques gravures éclairent le texte à propos. Une seule observation : M. Pradier, par le titre de son volume : *Saint Dominique, fondateur des Prêcheurs, d'après les documents de son siècle*, fait espérer la mise en œuvre de ces très considérables documents. Et, à la lecture, à peine aperçoit-on quelques citations de sources, de loin en loin, et ces sources sont au moins de dixième ordre. Ou l'auteur avait en vue un livre populaire, et ce titre était inutile ; ou il voulait se servir des documents contemporains, et, dans ce cas, la citation des sources est une déception pour le lecteur.

16. — Le 8 décembre 1881, Léon XIII canonisait, en même temps que les Bienheureux Labre et Jean-Baptiste de Rossi, la Bienheureuse *Claire de la Croix*, de Montefalco (diocèse de Spolète). Sa vie, par Lorenzo Tardi, traduite de l'italien en français, est une des plus merveilleuses. Devenue abbesse du monastère de Montefalco, de l'ordre de Saint-Augustin, à peine âgée de vingt ans, elle exerça cette charge pendant dix-huit ans et fut un miracle d'austérité. Comblée des grâces les plus extraordinaires, elle eut la science infuse, le discernement des esprits, le don de prophétie, celui des miracles. Le Sauveur lui apparut un jour, et, montrant sa croix, il lui dit qu'il voulait planter cette croix dans son cœur. Depuis ce jour la vie de Claire n'est plus qu'une extase. A sa mort (1308), on lui ouvrit le cœur, et sur l'un des côtés se voyait distinctement un petit crucifix en chair musculaire de la longueur du petit doigt; dans l'autre partie du cœur se trouvait le fouet de la flagellation. En 1849, un soir, vers neuf heures, les religieuses de Sainte-Croix étaient à matines; les volets du coffre en bois peint qui recouvre la châsse d'argent et de cristal où repose le corps de Claire s'ouvrirent soudainement d'eux-mêmes ; la sainte se retourna avec bruit du côté de ses filles et laissa tomber un crucifix d'or qu'elle pressait sur sa poitrine. Voilà bien des traits surnaturels capables de faire sourire les âmes vulgaires ou incrédules, mais de sanctifier les épouses virginales de Jésus-Christ, auxquelles ce volume est spécialement destiné.

17. — L'illustre Compagnie de Jésus est toujours au premier plan de l'actualité, soit qu'on l'entoure de ses sympathies, soit qu'on l'honore de haines et de persécution. Une histoire de son puissant fondateur est donc toujours bienvenue, car amis ou ennemis peuvent y puiser des lumières. C'est, à proprement parler, une traduction que nous présentons au public. L'auteur de cette vie de *Saint Ignace de Loyola* est le

P. Daniel Bartoli. Elle parut en 1650 et fut traduite en français pour la première fois en 1844; plusieurs éditions furent publiées depuis, toutes plus ou moins déparées par des lacunes, des inexactitudes, des erreurs même de sens. L'édition du P. Terrien, S. J., donne en son entier l'œuvre du célèbre historien de saint Ignace et de son Institut. Nous sommes donc sûrs d'avoir l'histoire officielle de saint Ignace et de son Institut, titre que les *Études* ont refusé à Crétineau-Joly, l'auteur d'une *Histoire de la Compagnie de Jésus* qui a été très lue et qui contient des erreurs, malgré son esprit louable. Nous recommandons particulièrement aux hommes impartiaux, mais influencés défavorablement à l'égard de la vaillante Compagnie de Jésus, de lire la série de chapitres du plus haut intérêt, où Bartoli expose la nature et le caractère des constitutions données par le saint à son ordre. Ils seront éclairés sur la vraie vie, sur l'âme de la Compagnie. Les uns condamnent ces constitutions comme un code criminel mis au service de l'ambition et de toutes les passions; les autres, avec les Papes et les hommes d'État les plus considérés, les regardent comme un chef-d'œuvre de prudence humaine et divine. Ils se rangeront parmi ces derniers, nous en avons le ferme espoir. Tous, dans la lecture de cette belle vie, trouveront du courage chrétien, du zèle, au contact de cette âme chevaleresque dont le rêve fut la conquête du monde à Dieu, l'embrasement de la terre de l'amour divin.

18. — Dans la bibliothèque scolaire de la Société de Saint-Augustin, saint Stanislas Kostka n'avait qu'une plaquette du P. Rouvier, tandis que saint Louis de Gonzague et saint Berchmans y comptent l'un cinq, l'autre trois biographies. Maintenant une *Vie de saint Stanislas* est venue prendre place près de celles de ces jeunes disciples de saint Ignace, fleurs de vertu, exemplaires de la jeunesse. M. l'abbé Le Monnier a traduit l'ouvrage du P. Boero, S. J. L'auteur de cette *Vie* était, à Rome, le postulateur des causes de béatification des saints de la Compagnie de Jésus. C'est donc une autorité hagiographique. Cette biographie du jeune saint nous offre, dans l'ordre chronologique, la suite des faits les plus remarquables, avec les dépositions simples et sincères de ceux qui en ont été les témoins oculaires ou en ont entendu le récit de la bouche de ces derniers. Comme elle est destinée à des adolescents, il faudrait une sobriété de couleurs moins accentuées; un peu de poésie discrète siérait à cette séraphique figure de Stanislas recevant la sainte Hostie des anges ou répandant son parfum de lis.

19. — L'histoire des *Martyrs de Salsette* n'a jamais été écrite en français et le P. Suau a eu, pour la traiter, beaucoup de documents inédits. La vie de Rodolphe d'Acquaviva est très mouvementée. Nous le suivons dans la cour seigneuriale d'Atri, à Rome, à Goa, dans cette ville merveilleuse de Fatehpour, le Versailles du grand Mogol Akbar, enfin à Salsette,

en pleine barbarie. L'auteur avait déjà fait paraître un remarquable ouvrage sur l'Inde contemporaine, la vie de Mgr Canoz, premier évêque de Trichinopoly. Cette histoire des martyrs de Salsette est, elle aussi, une œuvre littéraire et historique de mérite. Elle nous fera connaître et aimer ces glorieux martyrs que Léon XIII a béatifiés le 30 avril 1893.

20. — Le R. P. Couderc a étudié la vie du *Vénérable Cardinal Bellarmin* dans les annales de la Compagnie de Jésus, dans le procès de béatification, dans les riches collections diplomatiques de Simancas et dans plusieurs autres sources qu'il a profondément fouillées et admirablement distribuées. Bellarmin est l'une des plus pures gloires des jésuites. Il fut d'abord l'auteur des *Controverses*, qui firent reculer le protestantisme et qui eurent quarante éditions. Ces controverses, saint François de Sales les employait pour combattre les prédicants du Chablais. Sa méthode de défense de l'Église était toute nouvelle et basée sur la raison, l'autorité, la philosophie et l'érudition. Déjà il avait apprécié la puissance de la presse. Aussi était-ce un de ses principes : « Combattre la presse par la presse » (p. 112). Son érudition était telle qu'il pouvait, dit le cardinal Scaglia, sur quelque matière que ce fût, citer tous les écrivains qui en avaient parlé (p. 122). Le cardinal Bellarmin fut un grand orateur sacré, entraînant, subjuguant les foules au pied de la chaire. Il fut élevé à la pourpre malgré lui, et il n'y chercha que le droit de se dévouer avec plus de zèle au service de l'Église. Évêque de Capoue, il fut le bon Pasteur tout occupé de son troupeau et donna aux pauvres tous les revenus de son Église. Objet de l'admiration et de l'amour des Papes, de Clément VIII en particulier, dont il était le conseiller, des cardinaux ses collègues, de la population romaine, de ceux qui des différentes parties de l'Europe furent en communication avec lui, il connut néanmoins les amertumes de la disgrâce, de l'épreuve, à cause de sa défense du molinisme. Il fut accusé de protestantisme. Son livre sur *le Pouvoir du Pape sur le temporel* fut brûlé, d'après un arrêté du parlement de Paris, le 26 décembre 1610. Ce fut le triomphe du gallicanisme. Un des chapitres que nous avons le plus goûtés, dans cet excellent livre, est celui où le P. Couderc donne l'histoire et la bibliographie des œuvres oratoires et scientifiques de Bellarmin. Il eût été désirable que les dates des bulles fussent ramenées à notre calendrier vulgaire. Au tome II, p. 135, M. E. Ollivier est considéré comme une autorité dont il faut tenir compte en matière religieuse; il me semble que c'est lui faire trop d'honneur. Dans cette vie remarquable, le savant, le théologien, trouveront une sûre autorité, une méthode critique et une érudition saines si nécessaires dans les débats quotidiens; les âmes sacerdotales, l'exemple du bon Pasteur, un modèle de simplicité dans les grandeurs, de piété patiente dans l'adversité, de sereine charité dans les luttes contre les erreurs contemporaines.

21. — M. l'abbé Deuzet, à qui nous devons déjà des vies fort intéres-

santes de saint François de Sales, de saint Vincent de Paul et de sainte Jeanne de Chantal, a récemment donné *la Vénérable Mère Marguerite-Marie Alacoque*, d'après Mgr Languet, son premier historien. Ce n'est donc pas un livre nouveau, mais un livre rajeuni. Plût à Dieu que nous eussions beaucoup de rajeunissements de cette valeur ! C'est le style d'un académicien du XVIIe siècle ; il a donc le naturel, la clarté, la correction élégante de cette grande époque littéraire, sans exclure une judicieuse gravité et une chaleur communicative. L'auteur, vicaire général d'Autun, fut nommé commissaire spécial pour procéder aux enquêtes juridiques sur la vie, les vertus, les miracles de la Bienheureuse Marguerite-Marie. Devenu évêque de Soissons, la procédure fut continuée et terminée sous sa juridiction officieuse et copie du dossier lui fut remise. Ce dossier, le *Mémoire des contemporaines* et la *Vie de la Mère Marguerite-Marie, écrite par elle-même*, telles furent les sources de tout premier ordre où il puisa les documents pour édifier son œuvre. L'on s'en servit comme d'un guide lumineux dans les divers procès canoniques. Cette vie brille par un ensemble de qualités que nul des historiens postérieurs n'a égalé, si ce n'est peut-être par l'éclat d'une plume plus moderne. M. l'abbé Deuzet, à notre grand regret, a retranché du texte original ce qui pouvait retarder, dit-il, la marche du récit, mais il a ajouté un très heureux résumé de l'*Histoire posthume* de la Bienheureuse jusqu'à nos jours.

22. — *La Vénérable Julienne Morell*, morte en odeur de sainteté au monastère de Sainte-Praxède, à Avignon, le 26 juin 1653, fut surnommée par ses contemporains « le prodige de son siècle. » A douze ans elle possédait huit langues et soutenait publiquement, avec le plus beau succès, des thèses de philosophie. A quinze ans elle entra au monastère de Sainte-Praxède, où, pendant plus de quarante années, elle vécut dans la pratique fervente de toutes les vertus monastiques. Le R. P. Rousset, dans cette Vie, a pris pour base de son travail celui du P. Souèges qui n'a fait que reproduire, au XXVI juin de la grande *Année dominicaine*, la biographie écrite par une religieuse contemporaine de Julienne Morell et la connaissant intimement : la Mère Gabrielle de Vallat. Le P. Rousset l'a complétée par d'autres documents. Il a mêlé au récit les enseignements spirituels de la vénérable dominicaine. Ces enseignements forment tout un corps de doctrine spirituelle des plus remarquables. Un appendice réunit un ensemble de documents primitifs qui jettent beaucoup de jour sur la vie de la sainte religieuse. Relevons, comme particulièrement intéressants, ceux qui donnent le personnel de Sainte-Praxède à l'époque de Julienne Morell ; la série des Prieures de Sainte-Praxède jusqu'à la Révolution ; la nomenclature des fondations de ce monastère. LOUIS ROBERT.

OUVRAGES POUR LA JEUNESSE

1. *Dans un vieux logis*, par M. MARYAN. Paris, Firmin-Didot, 1893, in-8 de 393 p., 2 fr. 50. — 2. *Les Chambres de Fernande*, par A. VERLEY. Paris, Lecoffre, 1894, in-18 de 268 p., 2 fr. — 3. *Grande Sœur*, par M. AIGUEPERSE. Paris, Lecoffre, 1893, in-18 de 292 p., 2 fr. 50. — 4. *Les Petits Cancans*, par Mme DE STOLZ. Paris, Haton, 1892, in-18 de 287 p., 3 fr. — 5. *Un Oiseau bleu*, par Mme la Vtesse DE PITRAY, née DE SÉGUR. Paris, Haton, 1894, in-18 de 280 p., 3 fr. — 6. *France!* par MARIE STÉPHANE. Paris et Lyon, Delhomme et Briguet, s. d., in-18 de 309 p., 3 fr. — 7. *Fausse Route*, par MARCELLE LITHE. Paris, Bourguet-Calas, 1893, in-18 de 319 p., 2 fr. 50. — 8. *Liseron*, par MARCELLE LITHE. Paris, Bourguet-Calas, 1894, in-18 de 294 p., illustrations par Baldo, 3 fr. — 9. *P'tit Bonhomme*, par JULES VERNE. Paris, Hetzel, s. d., 2 vol. in-18 de 341 et 351 p., illustrations de L. Benett, 6 fr. — 10. *Regain de vie. Courage de femme*, nouvelles, par Mme DE WITT, née GUIZOT. Paris, Hachette, in-18 de 223 p., 2 fr. — 11. *Histoires et légendes*, par CORALY PIRMEZ, ouvrage posthume. Bruxelles, Société belge de librairie, 1893, in-18 de VI-382 p., avec 15 grav. hors texte, 4 fr. — 12. *Nouveau Voyage autour de ma chambre*, par le R. P. Dom J.-B. VUILLEMIN. Paris et Lille, Desclée et de Brouwer (Société de Saint-Augustin), s. d., in-8 de 192 p., illustré, 0 fr. 90. — 13. *Autour du clocher, coutumes et fêtes chrétiennes*, par l'abbé ADRIEN DE BARRAL. Paris et Lyon, Delhomme et Briguet, 1893, in-18 de 300 p., 2 fr. 50. — 14. *Ce qu'on dit à la maison, leçons qui ne se trouvent pas dans Noël et Chapsal*, par F. DUPIN DE SAINT-ANDRÉ. Paris, Hetzel, s. d., in-18 de II-331 p., illustr. par J. Geoffroy, 3 fr. — 15. *Souvenirs d'un louvetier. Chasses des Vosges*, par E. GRIDEL. Paris, Firmin-Didot, 1893, in-8 de 259 p., avec 30 illustr. hors texte, 6 fr.

1. — En dépit des orgueilleuses prétentions de certains « illustres » de notre littérature, Balzac n'aurait-il point inspiré d'auteurs plus modestes que ceux qui se proclament ses vrais continuateurs, ses disciples authentiques? Étude à faire. Pour mon compte, il me semble reconnaître en Mme Maryan un dédoublement, féminin c'est entendu, mais particulièrement charmeur du grand romancier qui domine le siècle finissant. A l'appui de mon appréciation, je pourrais citer maints ouvrages de l'estimable écrivain, où l'étude psychologiquement chrétienne s'affirme. Tel : *Dans un vieux logis*. Les scènes du livre ont pour théâtre une petite ville bretonne oubliée dans les dictionnaires géographiques, Lannedu. L'auteur met d'abord en relief la vieille Mme Le Guermeur, qui, veuve, désire, au déclin de ses ans, s'assurer une compagnie agréable. Après mûres délibérations, elle jette ses vûes sur une cousine orpheline, Antoinette de Plodiern, élevée au couvent de Lannedu. Bientôt Antoinette est recherchée en mariage par un avocat parisien, Didier Faurie, qui la voit d'autant plus parfaite que la vieille parente assure à son enfant d'adoption la majeure partie de sa fortune. Mais un peu avant la célébration du mariage, Mme Le Guermeur étant venue à décéder, l'on ne retrouve plus le testament rédigé en faveur d'Antoinette. D'où il résulte que l'héritage passe aux mains d'une parente plus proche d'un degré, Lucienne de Lures, qui ne tarde pas à devenir Mme Didier Faurie, — l'avocat, caractère faible, sollicité par sa mère, femme positive, ayant consenti, la mort dans l'âme, comme un simple député votant par intérêt contre ses préférences, à oublier ses engagements antérieurs. Mais la Providence, quand elle s'en mêle, fait bien les choses. Antoinette de Plodiern bénéficie tout à coup d'un

legs aussi considérable qu'inattendu, et, comme si cela ne suffisait point encore pour lui ménager la revanche qu'une femme désintéressée et abandonnée est en droit de prendre quand Dieu ne la conseille pas, il arrive que le testament de Mme Le Guermeur, dérobé par une servante infidèle, revient dans les mains d'Antoinette. C'est la ruine pour le ménage Faurie. Que fera alors l'héritière? Dédaignant les âpres satisfactions de la vengeance, elle rendra le bien pour le mal en détruisant le testament. Puis, se condamnant volontairement à coiffer sainte Catherine, Antoinette transformera « le vieux logis » de Mme Le Guermeur, qu'elle a acheté, en un asile où seront élevées, sous sa direction, de pauvres orphelines, ses sœurs d'infortune du temps jadis. Si j'ai placé ce volume en tête du présent compte rendu, c'est qu'il me paraît le plus moral, le plus vraiment chrétien et peut-être aussi le plus littéraire.

2. — Cependant, à ce dernier point de vue, au moins, le livre de M. A. Verley : *Les Chambres de Fernande*, mérite d'être placé *ex aequo*. L'auteur, préoccupé également de donner à son roman la sanction religieuse, a écrit, à mon sens, surtout pour les jeunes gens du monde. C'est fin, c'est frais, c'est délicat, et je ne saurais trop recommander ces pages aux mères de famille. Fernande de Rochequelone, à peine âgée de onze ans, se trouve, de par la décision de son père, placée sous la tutelle d'une belle-mère de dix-sept ans! L'esprit monté par une vieille servante qui la chérit jalousement, l'enfant reçoit assez mal la nouvelle marquise de Rochequelone, de sorte qu'il en résulte entre elles deux un froid persistant et quelques incidents regrettables, quoique au fond sans gravité. Dans ce milieu aristocratique se meut aussi la grand'mère de Fernande, maîtresse femme, tout d'une pièce, d'un tact parfait, qui sait garder son prestige d'aïeule, mais ne peut triompher du regret qui la ronge de n'avoir point de petit-fils pour continuer sa lignée. Aussi la pauvre Fernande est-elle tenue à l'écart. On ne s'aperçoit même qu'elle existe réellement que quand, à l'occasion de son entrée dans le monde, son originale beauté lui conquiert tous les suffrages. Un peu plus tard, un frère est donné à Fernande par sa belle-mère, et c'est ce nouveau venu, si attendu, si désiré, qui ramène la pleine concorde au château. La suite du récit est mélangé de joies et d'épreuves, lot de toute existence humaine, et, grâce au journal d'une institutrice irlandaise entrée depuis dans la famille, nous sommes mis au courant des divers événements accomplis après le mariage de Fernande avec le duc de Créach-Kérec jusqu'à l'heure où, devenue grand'mère à son tour, la duchesse transporte tour à tour et périodiquement ses pénates chez chacun de ses enfants. Elle a ainsi, au cours de l'année et selon les saisons, quatre chambres très différentes : d'où le titre, un peu « tiré par les cheveux. » Mais qu'importe l'étiquette, si la marchandise, comme c'est ici le cas, est excellente?

3. — Du grand monde, passons au monde de l'industrie. M. Aigueperse, dans *Grande Sœur*, raconte l'histoire du dévouement héroïque de Régine Breuly pour son frère Paul, qu'elle arrache à une mort certaine au prix de sa santé. Devenue infirme, la noble Régine ne pense plus qu'à se consacrer à ce frère tant aimé ainsi qu'aux déshérités et aux souffrants. Profondément croyante, Régine gémit du demi-scepticisme de Paul, qu'elle voudrait ramener à Dieu en lui faisant épouser une amie à elle, Suzanne Nordez. Mais Paul, qui ne se sent guère attiré vers cette humble violette, est bientôt pris au piège par une petite ambitieuse, fleur plus brillante, au parfum plus capiteux. Et voilà comment, par mariage, s'introduit aux Tourelles et à l'usine en dépendant, un ferment grave de dissolution. Heureusement, Régine veille, et c'est grâce à elle, à son esprit de sacrifice, à son inaltérable confiance en Dieu, que son frère et sa belle-sœur, éprouvés, éclairés, convertis, réconciliés, voient s'ouvrir devant eux une vie nouvelle qui les conduit au bonheur, en droite ligne.

4. — Pour atteindre ce bonheur auquel chacun vise ici-bas, rien de tel que la pratique de la troisième vertu théologale : la charité. Ne croyez pas que je vais prêcher. L'exposé le plus disert, les conclusions les plus subtiles et les plus serrées sur le sujet ne valent pas, à mon sens, le tableau du mal que peut accomplir sourdement, sournoisement, la vipérine calomnie ou même la simple médisance. Or, ce tableau, vous le trouverez exécuté avec talent par Mme de Stolz dans *les Petits Cancans*. Assez près de Paris, la grand'ville, existe, paraît-il, une localité du nom de Saint-Yves. Saint Yves, en tant que saint, vous ne l'ignorez pas, est le glorieux patron des avocats. En ce pays fortuné, pendant longtemps, tout le monde se connaissant et s'appréciant, nul ne pensa jamais à décrier le voisin. Mais voilà que certain jour une famille venue l'on ne sait d'où, les Cancanelli — nom prédestiné, — s'avise de se fixer à Saint-Yves. Menant grand train, ces étrangers, apparemment riches, malveillants, intrigants en réalité, et dignement secondés dans leur œuvre détestable par des domestiques ne valant pas le diable, jettent le trouble et la désunion dans le petit paradis terrestre où ils se sont introduits. Ils ne tardent même pas, avec la poudre qu'ils jettent abondamment aux yeux d'un tas de myopes, à capter la confiance du plus grand nombre, si bien que M. Cancanelli, élevé sur le pavois municipal, accumule rapidement, tant pour la commune que pour sa propre maison, la dette et la ruine. Saint-Yves est devenu un enfer, et la petite bourgeoisie du cru, effarouchée, songe à une émigration en masse. A ce moment, les Cancanelli perdent leur chef de file. Ils s'éloignent alors, laissant le champ libre à un gaillard résolu qui, avec l'aide du vieux baron de Saint-Yves, remet tout au point. Je suis tenté, chaque fois que je lis un nouveau volume de Mme de Stolz, de déclarer qu'il surpasse les pré-

cédents. Celui-ci, plein d'enseignements « actuels, » mérite d'être adopté haut la main pour les bibliothèques populaires.

5. — En vérité, je regrette de n'en pouvoir dire autant de : *Un Oiseau bleu*. Cet ouvrage de Mme la vicomtesse de Pitray est certainement animé des meilleures intentions; mais vous savez que l'enfer lui-même en est pavé. Donc...., la conclusion va de soi. L'histoire me paraît étrange. L' « Oiseau bleu » est un charmant jeune homme, le duc d'Agreval, qu'une intrigante, épouse en secondes noces de M. d'Arville, s'efforce, en exploitant frauduleusement une circonstance dramatique, d'accaparer : elle le destine à sa propre fille, Armelle Vermot. Et la fiancée de cœur du duc, Paule d'Arville, rivale inconsciente de sa sœur par alliance, en verrait de bien des couleurs, des noires surtout, si une comtesse Adine, « étoile incomparable dont s'enorgueillit le monde artistique, » ne venait se jeter à la traverse, d'une façon un peu plus qu'inespérée. L'auteur fait jouer à cette échappée du théâtre un rôle de Providence qui m'étonne et me froisse. Je suis peut-être un retardataire, imbu de préjugés; n'empêche que, malgré les tendances religieuses de ce livre, je dois dire en toute franchise que sa lecture m'a laissé un poids sur le cœur et des nuages dans le cerveau.

6. — De même, *France!* par Mme Marie Stéphane, n'est pas sans m'avoir oppressé, quoique d'une façon différente. L'entente franco-russe, si excellente soit-elle politiquement, ne me fera pas aller jusqu'à approuver les unions entre catholiques et orthodoxes. Rien, en effet, comme l'opposition des religions, ne creuse un abîme entre les époux, ne divise plus la famille, ne crée autant de complications pour l'avenir. Et je ne parle pas seulement pour les pratiquants : même au foyer des sceptiques, ou soi-disant tels, des dissentiments surgissent, en ce qui touche les enfants principalement, quand mari et femme n'ont point été élevés dans des croyances semblables ; car ces croyances ont beau être engourdies ou étouffées, elles crient parfois importunément aux oreilles. Mme Marie Stéphane, il est vrai, part de ce principe que Gabrielle de Cerny, catholique française, croit, — en épousant le comte Serge d'Annenkov, favori du Tsar et chrétien grec, qu'elle aime, — accepter de Dieu la mission de faire rentrer dans le giron de l'Église universelle une brebis égarée, alors que Serge, de son côté, espère bien amener sa femme à l' « orthodoxie. » Peu de nuages dans le ciel bleu des nouveaux mariés jusqu'au jour où leur naît une enfant : *France*, nom très doux pour le cœur de la mère et salué sympathiquement par le père, bien que celui-ci attendît et désirât un petit Serge. Toute la suite de l'histoire roule sur les combats et les souffrances de la pauvre mère, succombant à la peine, et sur ceux de sa fille, toutes deux catholiques persévérantes, bien que France, un moment, eût faibli dans sa foi, sous l'influence de son père. Mais, à travers l'au delà, la morte semble veiller sur l'être qui lui fut cher, car la jeune

fille se ressaisit et bientôt elle unit sa destinée à celle d'un ami d'enfance, attaché à l'ambassade de France à Pétersbourg et catholique comme elle. Puis tous deux, prenant leur vol vers « le royaume des lis » — selon la poétique expression prêtée par l'auteur à la Tsarine pour désigner notre beau pays, — viennent s'y fixer pour toujours. Ils sont heureux ; mais il manque quelque chose à leur bonheur : la présence du comte d'Annenkov demeuré, impénitent et irrité, au milieu de ses steppes. Or, touché par la grâce, le comte, plein d'affection, vient à eux et abjure solennellement à Notre-Dame de la Garde. Récit pénible et doux, tout à la fois, et, en somme, recommandable.

7 et 8. — Les émotions vives par lesquelles *France!* m'a fait passer se renouvellent avec *Fausse Route*. Ici, Mme Marcelle Lithe (Louise Paliard) nous fait assister aux rêves audacieux d'une petite péronnelle, Yvonne Vernon, gâtée par une mère trop indulgente et qui s'imagine que sa grande beauté, malgré l'absence de qualités morales, lui permettra d'entrer dans la famille de Rocvir. Il s'en faut de peu, d'ailleurs, et si Gontran de Rocvir n'était pas, à temps, éclairé sur la valeur négative de son idole, il serait, ma foi ! bel et bien « pris et frit » comme le poisson de la fable. Sa cause étant perdue à jamais, Yvonne, après la mort de sa mère, quitte le village et vient à Paris où elle s'égare honteusement dans un théâtre de dixième ordre. Un incendie dont elle est victime la défigure à ce point qu'elle n'est plus pour elle-même qu'un objet d'horreur. Mais elle veut vivre pour la vengeance. Et, triomphant des difficultés, elle accomplit ses desseins sinistres sur le fils de Gontran, qui, épouvanté par elle, tombe à l'état d' « innocent. » Plus tard, elle veut achever son œuvre criminelle et cherche, au moyen de fleurs, à empoisonner les deux enfants de son adorateur d'autrefois. Elle échoue. Vient cependant une heure fatale où elle croit jeter dans la famille de Rocvir un deuil éternel lorsque Dieu la châtie, en comblant du même coup ceux qu'elle hait tant de toutes ses bénédictions. — *Fausse Route* est certainement un bon roman ; mais je lui préfère *Liseron*, du même auteur. J'ai idée que ce titre poétique portera chance au volume sur lequel il est inscrit au milieu d'une ravissante composition en couleurs. Une fillette, Suzanne Gerfaut, élevée à la campagne par sa grand'mère, se lie d'amitié avec un garçonnet du voisinage, Marcel Volgis. Ce sont deux natures d'élite, mais de conditions différentes. Les événements séparent les enfants et rien ne semble devoir les rapprocher, d'autant plus que Marcel, par la suite, est fiancé à une cousine débile qu'il se résigne à épouser pour tenir sa parole donnée autrefois à contre-cœur, par pur dévouement, dans une circonstance solennelle. Et cependant il était écrit là-haut que Marcel, « le preux chevalier, » et Suzanne, « l'aimble liseron, » seraient un jour mari et femme. Peut-être seriez-vous bien aises, chers lecteurs et chères lectrices, de savoir comment

ce demi-miracle s'accomplit ? Eh bien ! franchement, je ne me sens pas le courage de déflorer cette fraîche idylle en continuant ma froide et succincte analyse. J'aime mieux vous dire : Lisez ces pages où la pensée de Dieu s'affirme, puis voyez si vous connaissez, dans le genre, beaucoup de récits plus reposants et plus doux au cœur.

9. — Voici maintenant un roman de M. Jules Verne dont l'apparition (édition illustrée) a déjà été signalée par le *Polybiblion* à l'occasion du nouvel an (t. LXVIII, p. 490). Tout en faisant observer que plusieurs passages de *P'tit Bonhomme* semblent constituer à l'égard de la noblesse un acte d'hostilité (car, dans la masse, on identifiera volontiers toutes les aristocraties, anglaise ou autres, et il me paraît regrettable d'avoir prêté à cela), je n'hésite pas à reconnaître que cet ouvrage est fort suggestif. M. Jules Verne montre ce à quoi la persévérance et la ténacité peuvent conduire le plus déshérité lorsque ces deux qualités sont le propre d'un garçon honnête, intelligent, hardi. L'exemple de « P'tit Bonhomme » est-il à imiter? *That is the question.* Combien, en effet, trouve-t-on de jeunes Français qui, partant de zéro, sans apprentissage ni avec l'aide de personne, sont arrivés à la fortune par le commerce? Je crois permis de penser que bien peu d'Irlandais et même d'Anglais peuvent se vanter, après succès, d'avoir triomphé des difficultés que M. J. Verne aplanit comme à plaisir, au fur et à mesure, devant son personnage. *P'tit Bonhomme*, pour le caractériser d'un seul mot, est une sorte de « napoléonicule » du négoce, et l'espèce en est rare. Pour achever ma critique, je dirai que l'auteur semble s'être efforcé de faire aux sentiments religieux des Irlandais, sentiments très vivaces cependant, la plus faible part possible, si faible, si ténue, qu'il faut un microscope pour s'apercevoir que l'action se passe en un pays où le catholicisme n'est point quantité négligeable. Sans avoir autant que M. Zola de prétention à la photographie littéraire, M. J. Verne se pique pourtant, quand il descend de la lune ou qu'il émerge de l'océan, de rester, au moins sur terre, dans la réalité des mœurs. A-t-il, sous ce rapport, réussi avec *P'tit Bonhomme?* J'en doute.

10. — Mme de Witt a écrit pour la *Petite Bibliothèque de la famille*, de la maison Hachette, un volume qui renferme deux nouvelles : *Regain de vie* et *Courage de femme. Courage de femme* est un épisode des guerres de la Vendée, très dramatique, très religieux, et qui se termine par la mort chrétienne du malheureux baron de Chanceleu, dont l'existence n'avait guère été exemplaire. Dans *Regain de vie,* nous assistons à l'éclosion instantanée, si je puis ainsi dire, de l'amour maternel chez une jeune, belle et riche veuve qui recueille la fille d'une cousine de son défunt mari. L'excellente femme n'est pas tout d'abord récompensée de son dévouement; mais quand « Mimi » aura compris quel cœur d'or s'est donné à elle, la mère adoptive ne tardera pas à être amplement dédommagée.

11. — Feu Mlle Coraly Pirmez a laissé dans ses cartons vingt et une *Histoires et légendes* que Mme la baronne Drion, sa sœur, a eu l'heureuse idée de mettre au jour. L'ensemble a été composé en vue de récréer et d'édifier un patronage de jeunes filles que l'auteur avait fondé au Châtelet, en Belgique, sous le vocable de sainte Thérèse. Il y a là de véritables perles. Pour analyser ce livre comme il conviendrait, il faudrait m'étendre outre mesure : j'aime mieux, tout de suite, le déclarer parfait, au double point de vue moral et chrétien. Sous le rapport du style, j'y ai trouvé quelques incorrections ; il en est une que je signalerai spécialement aux éditeurs pour qu'ils la fassent disparaître dans une édition prochaine : vers le bas de la page 6, je lis ceci : « ....j'ai laissé un peu de ce lait qui a paru si bien vous goûter. » (?)

12. — Certes, le R. P. Dom J.-B. Vuillemin est à l'abri du petit reproche de forme que je viens d'adresser à Mlle Pirmez ; mais son *Nouveau Voyage autour de ma chambre* vise, inconsciemment peut-être, à l'effet oratoire. Je préférerais une allure plus simple. En l'intime de ma pensée, je trouve que la jeune fille mise en scène par le religieux fait étalage d'un tel savoir, que si j'étais à marier et qu'elle dût devenir ma femme, son érudition m'inquiéterait. Cela dit, je m'empresse d'ajouter que l'intéressant petit volume du R. P. Dom Vuillemin est digne de devenir un livre de chevet, à méditer souvent. Il peut faire beaucoup de bien.

13. — Dans le même genre, voici *Autour du clocher*. M. l'abbé de Barral a su admirablement diviser son sujet, et il l'a traité avec une grâce particulière. Il y a chez cet ecclésiastique autant du poète que du prêtre, et le premier est tel qu'il nous fait davantage aimer le second. La science des choses qui touchent à la religion n'apparaît presque pas, afin sans doute de laisser le champ plus libre à tout ce qui concerne l'église, principalement la modeste église de village, ses tenants et ses aboutissants. Cet ouvrage, qui charmera tout le monde, sera, pour les lettrés, comme une jolie, une artistique galerie de tableaux de mœurs contemporaines. Appréciation profane ; mais il est d'autres conclusions que les personnes pieuses pourront tirer facilement elles-mêmes.

14. — *Ce que l'on dit à la maison* apprend ou rappelle au jeune âge beaucoup de devoirs à accomplir, nombre de torts à éviter : en soi, cela est excellent. A coup sûr, ces leçons « ne se trouvent pas dans Noël et Chapsal, » comme l'indique le sous-titre ; au fond, les enseignements de M. F. Dupin de Saint-André constituent ce que l'on appelle, non sans quelque gaieté, la civilité puérile et honnête. Agréablement écrit et de nature à amuser tout en instruisant, ce volume serait parfait et aurait droit à nos pleins éloges si sa neutralité religieuse n'était pas si absolue.

15. — M. E. Gridel nous prévient dès l'abord que ses *Souvenirs d'un louvetier, chasses des Vosges*, notes écrites à bâtons rompus,

n'étaient pas originairement destinés à être publiés. Eh bien ! c'eût été fort regrettable. On sait que les chasseurs et les Gascons ont cela de commun que, sans mentir (oh ! qui oserait les accuser de la sorte !), ils aiment parfois à enfler la vérité. Je n'ai pas l'avantage de connaître M. Gridel, mais je le crois très sincère quand il raconte ses exploits cynégétiques, d'autant mieux qu'il avoue sans fausse honte ses diverses « bredouilles. » Ce qui attire surtout le « louvetier, » ce ne sont point les loups, dont il nous parle peu, d'ailleurs, mais bien les sangliers. La chasse à ce gibier spécial le passionne ; aussi la bataille tourne-t-elle souvent à l'hécatombe des « nobles bêtes. » Ce gracieux volume, bien illustré, renferme quelques leçons d'histoire naturelle ; de plus, il est écrit avec une verve endiablée. Les histoires de M. Gridel sont tellement captivantes qu'elles m'ont donné pour la première fois de ma vie le regret sincère de ne m'être pas enrôlé jadis sous la bannière de saint Hubert. Mais bast ! chasseur pour chasseur, je préférerais emboîter le pas au seigneur Nemrod, de biblique mémoire, que d'imiter, même d'une façon plus relevée, le bourgeois fin de siècle bien connu à Fontainebleau, Mont-sous-Vaudrey et autres lieux, sous l'appellation familière de « père Grévy. »

E.-C. La Grette.

THÉOLOGIE

Le Livre de Job, traduit de l'hébreu, avec une introduction par A. Loisy, professeur à l'Institut catholique de Paris. Amiens, Rousseau-Leroy, 1892, in-8 de 175 p.

Nous avions déjà deux nouvelles traductions françaises du livre de Job, celles de M. Lehir et de M. Renan, le maître et l'élève ; la première ne fut publiée qu'après la mort de son auteur, ce qui est souvent un malheur pour un livre, surtout un livre de ce genre ; la seconde (devenue la première en date), bien que, dit-on, rédigée en grande partie d'après les notes prises au cours du savant professeur de Saint-Sulpice, fut composée, on le devine, dans un tout autre esprit. M. Loisy n'a pas cru inutile de revenir sur ce sujet ; nous l'en félicitons, car il nous fournit, dans ce travail consciencieux, de nombreux renseignements que l'on chercherait vainement ailleurs, ou du moins que l'on trouverait difficilement, et nous sommes fortement tenté d'appliquer à son propre ouvrage ce qu'il dit de celui de l'abbé Lehir : « On apprend mieux à connaître le livre de Job, dans cette simple traduction faite sur l'hébreu, que dans les gros volumes de nos commentaires. » C'est que, dans ces épais in-folio, on parle le plus souvent à l'occasion du texte que l'on est censé commenter, plutôt que du texte lui-même ; et comme il y a toujours infiniment plus de choses à côté du sujet, fût-il le plus riche, que dans ce sujet lui-même, l'on comprend assez facilement la faconde

lamentablement intarissable des exégètes auxquels M. Loisy fait allusion. L'auteur fait précéder sa traduction d'une savante dissertation sur la tradition juive et chrétienne, relative au livre de Job ; sur la conservation du texte sacré, sa structure, son origine, son âge et sa doctrine. Il accompagne les passages obscurs ou corrompus de notes destinées à en faciliter l'intelligence. Il s'appuie beaucoup sur l'autorité du savant exégète allemand Bickell, qui croit avoir retrouvé le rythme véritable et même la métrique des poètes hébreux. Son système doit être bon, puisqu'il est adopté, ou du moins très apprécié de M. Loisy ; nous sommes heureux pour lui de ce témoignage si favorable, car à la première inspection il pourrait sembler peut-être du nombre de ces systèmes qui expliquent tout, sans excepter l'inexplicable, et qui, par là même, sont à peine moins défectueux que ceux qui n'expliquent rien. Pour rétablir un texte poétique, lorsqu'il est troublé, la métrique est, sans doute, d'un puissant secours, mais elle ne suffit pas toujours, et, en tout cas, il faut être bien sûr d'en posséder tous les secrets, toutes les ressources.

ROUSSEL.

SCIENCES ET ARTS

De las formas de gobierno, *ante la ciencia juridica y los hechos,* por D. DAMIAN ISERN. Seconda parte : *De la Republica.* Madrid, Hernandez, 1893, in-12 de 382 p. — Prix : 5 fr.

Dans la livraison d'octobre 1892, le *Polybiblion* a signalé l'intérêt de cette publication, dont le deuxième et dernier volume vient de paraître. L'auteur y étudie successivement le concept de république — les républiques aristocratiques et démocratiques, — les démocraties directes, — les républiques représentatives, fédérales et mixtes, — l'anarchie, — l'évolution républicaine. La dernière partie est consacrée à l'unité de la monarchie comparée à ce qu'il appelle la « pluralité » dans la république.

La conclusion (p. 365) est tirée logiquement et historiquement de ces prémisses. « De ce que l'Église, dit M. D. Isern, s'accommode avec toutes les formes de gouvernement, on ne peut pas déduire que toutes ces formes soient parfaitement égales devant la science juridique et devant les faits, et que les unes ne soient pas supérieures aux autres en abstraction et au concret, dans l'ordre subjectif et dans l'ordre objectif.... Athènes vivait beaucoup plus tranquille sous ses rois que sous le règne de ses assemblées populaires. Par les déchaînements de la démocratie et des partis, déchaînements inconnus au temps de ses rois, *Rome* arriva aux ignominies de l'Empire. La *France*, florissante sous Louis XVI, suivant le témoignage de Tocqueville, et directrice peu auparavant de la politique du monde, tomba dans la tyrannie des partis, dans l'anarchie et dans la Terreur, aussitôt qu'elle se fut convertie en république. Pen-

dant les années de domination des hommes de septembre, l'*Espagne* a dépensé plus de millions que pendant les longs siècles de la monarchie; elle a contracté des dettes qui sont une des principales causes du malaise économique qu'elle ressent, et que les générations futures auront à payer avec d'énormes arrérages. Le *Brésil* vivait tranquille pendant le temps qu'il fut constitué en monarchie.... » A ces arguments tirés des faits, M. D. Isern ajoute des considérations tirées de l'unité comparée à la pluralité dans le gouvernement.

A la suite, mais non à l'encontre des conclusions du savant auteur, je ferai seulement remarquer que les méfaits signalés sont surtout imputables au régime démocratique. Venise a prospéré sous son aristocratie. Il en fut de même de l'État de Berne, si vanté par Montesquieu. La démocratie y inaugura la tyrannie et la domination des émigrés étrangers, que nous appelions alors plaisamment « la dynastie de Nassau. » L'Angleterre doit sa supériorité à ce qu'elle a conservé la monarchie et l'aristocratie.

A. D'AVRIL.

De l'Équilibre politique, du légitimisme et du principe des nationalités, par A. DE STIEGLITZ. Paris, Pedone-Lauriel, 1893, in-8 de IX-751 p. — Prix: 10 fr.

Le premier chapitre contient des notions historiques sur l'équilibre. Sans nous attarder aux Grecs et aux Romains, arrivons à Richelieu, qui est la personnification la plus éclatante du système. « Sa politique, écrivait Laurent (cité p. 38), admirable au point de vue présent, est imprévoyante quand on se place au point de vue de l'avenir. Il en est ainsi de toute politique qui n'a en vue que l'utile. » Depuis Charles IX, en effet, la France a souhaité un empereur allemand : nous l'avons eu en 1871 ; mais qu'est devenu l'équilibre? — Après les dernières péripéties du règne de Louis XIV, la paix d'Utrecht a été une application du système d'équilibre. — Le partage de la Pologne entre les trois puissances frontalières, alors que la Russie, en 1772, était seule et complètement maîtresse de toute la contrée, a été imposé pour maintenir l'équilibre aux dépens du seul occupant. Ici encore qu'est devenu l'équilibre? L'occupation de Dantzick sur la basse Vistule rend possible, avec la prise de Kiel, que la mer Baltique devienne ce que nous la verrons demain, c'est-à-dire un lac allemand. Pierre le Grand ne prévoyait pas cette solution, lorsqu'il tranférait sa capitale sur les marais de la Néva. Ici, je dois relever (p. 50) l'erreur inconcevable d'un Anglais accusant les Polonais d'être incapables « d'élaborer une constitution uniforme et forte, » tandis que celle de 1791 est une des plus sages qu'on connaisse.

Lors de la coalition de 1792, le roi de Prusse, dans son manifeste du 25 juin, invoque l'équilibre européen (p. 5). Les conventions conclues par diverses puissances en 1805, en 1813, ont explicitement le

même objet. Le traité de Paris, du 30 mai 1814, déclare que les alliés veulent établir « une paix durable fondée sur une juste répartition des forces entre les puissances. » Que vient faire là le mot « juste? » Il signifie peut-être une répartition exacte, mathématique? Talleyrand, cependant, proclame, le 15 décembre 1814, que l'équilibre est un vain mot, si l'on n'y tient compte de la justice. Il mentionne d'abord la Pologne, dont le partage a été la cause, et peut-être, dit-il, l'excuse des troubles ultérieurs; mais il s'agissait aussi de la Saxe, « comme si la confiscation d'un royaume pouvait être, ajoute Talleyrand, moins odieuse que celle d'une simple chaumière » (p. 73 à 78). C'était la note vraie, mais qui, par cela même, détonnait dans le concert équilibriste. La cause plaidée par Talleyrand fut gagnée partiellement, pour une raison d'équilibre. De ce qui s'est passé à Vienne, M. de Stieglitz conclut en faveur des congrès européens. Suit une complète et très claire exposition des actes accomplis, depuis 1830 jusqu'en 1870, au nom de l'équilibre, soit par le concert des puissances, soit par quelques-unes d'entre elles; nous y renvoyons le lecteur.

Le deuxième chapitre fait connaître, par de copieuses citations, les auteurs qui, depuis Grotius, ont parlé contre le système d'équilibre et ceux qui, depuis Fénelon, ont défendu ce même principe. Au chapitre suivant, M. de Stieglitz se prononce dans le sens de ces derniers et il s'efforce de disculper ledit principe de toute influence dans les efforts accomplis par les autres États afin de défendre la Turquie contre la Russie. A ce propos, voici une apologie comparative des relations de cette puissance avec la Porte sous le rapport de la dignité de ses envoyés et de la protection des chrétiens. Les puissances occidentales, dans un intérêt commercial, laissaient humilier leurs envoyés et prirent parti pour les Turcs.

M. de Stieglitz se demande si le principe de l'équilibre peut s'accorder avec une solution de la question d'Orient dans le sens qu'il appelle « russo-slave » (p. 416). Il entend par là : 1° que le Tsar orthodoxe se sera fait le protecteur et le chef d'une confédération de Slaves orthodoxes; 2° que l'Autriche soit sous la dépendance de la Russie. Pour atteindre « ce résultat, il faudra peut-être lui enlever ses provinces allemandes » (p. 418). La Hongrie serait déclarée indépendante; mais l'auteur ne dit pas si c'est toute la Transléithanie actuelle, ou seulement la partie purement madgiare. Dans ce dernier cas, que deviendraient les Croates, qui sont Slaves, mais catholiques? les Slovaques, qui sont Slaves, mais protestants ou catholiques? les Roumains du royaume, de la Transylvanie, du Banat, qui sont orthodoxes, mais pas Slaves? Il ne parle pas non plus des dispositions que nourrissent à l'égard de ce projet les Serbes orthodoxes du royaume, de la Voiévodie, du Monténégro, d'une partie de la Bosnie et des Bouches de Cattaro; il ne dit rien de la Bul-

garie. A en croire un travail récent intitulé : *Les Bulgares*, par Un diplomate (Paris, Leroux), on ne serait pas à Sofia attiré vers la domination dont M. de Stieglitz entend les gratifier, comme de la solution normale de la question d'Orient. Entend-on, d'ailleurs, tenir compte du vœu des populations?

La dernière partie du volume est relative au « légitimisme. » M. de Stieglitz rejette et le légitimisme de droit divin, qui engendre les interventions, et celui qu'il appelle constitutionnel ou de Talleyrand. Nous ne pourrons apprécier complètement les idées de l'auteur que lorsque nous aurons vu le futur volume où il promet de traiter « le principe des nationalités. » C'est seulement alors que nous saurons où, d'après lui, est le droit et où il n'est pas. Je demanderai en même temps à l'auteur ce qu'il entend par « les idées germano-jésuitiques » et où il trouve l'« exclusivisme fanatique » des catholiques (p. 419 et 421). Est-ce par « exclusivisme fanatique » que, sous Charles X, la France s'enthousiasma pour les Grecs orthodoxes et versa son sang pour leur délivrance ?

Dès à présent, je puis conseiller l'étude d'un livre qui est nourri de faits, et qui est l'expression claire et franche d'un état d'esprit dont il faut tenir grand compte. A. D'AVRIL.

Eighth annual report of the bureau of ethnology, to the secretary of the Smithsonian institution, 1886-87, by J.-W. POWELL, director. Washington, Government printing office, 1891, in-4 de XXXVI-298 p.

Ninth annual report, etc., 1892, in-4 de XLVI-617 p.

Ces deux volumes richement illustrés, comme tout ce qui provient du Bureau d'ethnologie de Washington, renferment chacun deux mémoires, dont voici l'analyse sommaire, dans l'ordre où ils se présentent.

1. — *Étude sur l'architecture des pueblos. Tusayan et Cibola*, par M. Victor Mindeleff. Les pueblos sont des villages abandonnés, des ruines dispersées dans les provinces de Tusayan et de Cibola, qui occupent le bassin du petit Colorado. On a pendant longtemps attribué leur construction à des peuples mystérieux, à des races éteintes, parmi lesquels on nommait les Aztèques. M. Mindeleff démontre que ces villages préhistoriques ou réputés tels se rattachent par tous leurs caractères architecturaux à ceux que les Indiens de cette région construisent encore aujourd'hui. Les variations fréquentes du régime des eaux obligent à de continuels déplacements les habitants de ces solitudes inhospitalières. De là tant de ruines abandonnées, dont quelques-unes sont peu anciennes. La disposition des pueblos, formés de loges à plusieurs étages, accolées les unes aux autres dans un but défensif, les a fait comparer à des ruches humaines, dont les habitants vivaient dans une étroite communauté. Il

n'y a pas de pueblo ancien ou moderne où l'on ne trouve une de ces chambres de cérémonies, connues sous le nom d'étuves (en indien kiva), sur lesquelles on a beaucoup disserté. M. Mindeleff démontre leur destination religieuse. Il décrit dans les plus grands détails l'architecture des pueblos, les mœurs, les traditions, l'organisation sociale des habitants.

2. — *Le Cérémonial des Hasjelti Dailjis et les peintures mystiques faites avec du sable, par les Indiens Navajos,* par M. James Stevenson. En langue navajo, Hasjelti Dailjis signifie la danse d'Hasjelti, le chef des dieux. M. Stevenson a assisté à cette cérémonie, accomplie pour obtenir la guérison d'un membre influent de la tribu. Il en raconte tous les détails, jour par jour, pendant les neuf jours que les fêtes ont duré, il décrit les peintures exécutées au moyen de sable sec de différentes couleurs qui jouent un rôle important dans les cérémonies de ce genre. A ces détails, M. Stevenson a joint la traduction de six récits mythiques des Navajos, qui expliquent, en partie, les rites observés dans la danse d'Hasjelti.

3. — *Résultats ethnologiques de l'expédition de Point Barrow*, par M. John Murdoch. M. John Murdoch fut attaché en qualité de naturaliste à l'expédition américaine de Point Barrow, dans l'Alaska. Pendant les deux années qu'ils passèrent sur ce point, le plus septentrional du continent américain, les membres de l'expédition se livrèrent à de nombreuses observations sur les mœurs et les coutumes des Esquimaux du voisinage. M. Murdoch fut chargé de réunir ces observations et de les mettre en ordre. L'auteur compare les peuplades observées avec les autres groupes de la même race en Asie et en Amérique. Il fait connaître la géographie de la contrée et son climat. Il passe en revue les caractères anthropologiques des habitants, leurs demeures, leur genre de vie, leurs vêtements, leur industrie, leurs jeux, leurs instruments de musique, leur organisation sociale et leurs croyances religieuses. Des figures, au nombre de quatre cent vingt-huit, représentent les principaux objets rapportés par l'expédition.

4. — *Les Medicine-men des Apaches*, par M. John-G. Bourke. Chez les peuples fétichistes de l'Asie septentrionale, le schaman est à la fois un sorcier et un prêtre. Il représente bien le personnage si important dans les tribus indiennes, que les auteurs américains appellent improprement medicine-man. Cette dénomination semble impliquer l'idée de pratiques médicales. Mais les fonctions de medicine-man sont beaucoup plus complexes. M. Bourke les passe en revue, décrit les cérémonies, les ornements, les amulettes, les objets divers qui s'y rapportent. Il s'efforce d'établir des rapprochements et des comparaisons entre les peuples et les temps les plus éloignés, dans les deux hémisphères. L'izzle-kloth, par exemple, est une corde magique ornée de fragments de cristal de roche, de bois pétrifié, de coquillages, de griffes de faucon

ou d'ours, employée par les medicine-men dans les circonstances solennelles, danses de guerres, cures merveilleuses, conjurations magiques, etc. On s'en sert aussi comme d'amulettes. M. Bourke les compare aux quipos péruviens, aux wampums des Indiens, aux cordelières des moines et aux chapelets des catholiques. Cet exemple donnera une idée de la méthode de l'auteur. C'est abuser étrangement des analogies.

ADRIEN ARCELIN.

BELLES-LETTRES

Études critiques sur l'histoire de la littérature française, par F. BRUNETIÈRE. Ve série. Paris, Hachette, 1893, in-16 de 276 p.—3 fr. 50.

Cinq morceaux de valeur inégale forment ce nouveau volume.

Vingt-cinq pages sur le *Caractère essentiel de la littérature française,* et quarante sur la *Réforme de Malherbe* sont de brillantes variations sur deux idées déjà populaires : la première, que notre littérature avec ses qualités d'ordre, de clarté, de logique et de politesse, est au plus haut point « sociale, » qu'elle est pour ainsi dire une littérature de propagande; — la deuxième, que Malherbe, tout en imitant les anciens comme Ronsard, en faisant comme lui des odes, et en usant comme lui des accessoires de la mythologie, représente l'esprit d'ordre qui va dominer pendant tout le XVIIe siècle, et fait dans la poésie ce que Henri IV faisait au même moment dans la politique.

Plus important est l'article sur la *Philosophie de Bossuet.* Bien que l'idée développée ne soit pas neuve non plus : « que Bossuet est éminemment le philosophe ou le théologien de la Providence, » la façon dont M. Brunetière suit cette idée, non pas dans les ouvrages philosophiques, que par goût du paradoxe il néglige peut-être un peu trop, mais dans les *Sermons* et les *Oraisons funèbres,* dans cet admirable *Discours sur l'histoire universelle,* qu'il venge bien des dédains de la critique « Paul-albertiste, » et jusque dans la *Politique tirée de l'Écriture sainte,* en fait une lecture intéressante et, comme on dit, suggestive; suggestive, car l'étude n'est pas complète, et elle ne saurait l'être dans un simple article de revue; mais les grandes lignes sont au moins tracées.

La *Critique de Bayle* a de plus l'agrément de la nouveauté, Bayle étant assez peu lu aujourd'hui, ce que mérite bien d'ailleurs sa prolixité, son pédantisme, son fatras scolastique, sa grossièreté, le « formidable ennui » qui se dégage de son œuvre. M. Brunetière a eu le courage de feuilleter cette œuvre, et comme Bayle est un hardi « douteur, » comme il ruine de son mieux le principe d'autorité, en s'efforçant d'établir la toute-puissance de la raison même dans les matières religieuses, comme il est libertin dans tous les sens du mot, comme il a touché à tout et s'est même montré parfois plus audacieux que les déistes du XVIIIe siècle,

il n'est pas trop malaisé d'en faire « le représentant de l'esprit critique, » « un des maîtres de l'esprit français, » et de lui attribuer d'une manière piquante l'honneur de n'avoir rien laissé à dire à Voltaire. D'ailleurs, comme il a précédé de quelques mois Locke et les sceptiques anglais, ce patriotisme un peu niais qui se plaît à dire : « Nous ne devons rien aux étrangers, nous n'avons fait que reprendre notre bien, » trouve aussi son compte à ce paradoxe.

La *Formation de l'idée de progrès au XVIIIe siècle* est le troisième morceau de quelque étendue. Ce n'est pourtant qu'une esquisse, où bien des questions soulevées voudraient être développées — et discutées, mais où bien des noms sont indiqués, de Colletet à Condorcet, en passant par Fontenelle et Garat, et où tout n'est pas aussi connu que la querelle des anciens et des modernes, ou le progrès du libertinage des mœurs au commencement du XVIIIe siècle, sur lesquels M. Brunetière insiste avec complaisance.

On connaît les qualités et les défauts du célèbre critique. Ils se retrouvent les mêmes dans ce volume; il n'est plus besoin d'y revenir. Je ne peux cependant pas me dispenser, à une époque où le « bossuetisme » de M. Brunetière provoque des batailles en Sorbonne, de signaler la fréquence de propositions très « renaniennes, » comme celles-ci, par exemple : que « l'hypothèse de la Providence n'explique ni mieux ni plus mal l'histoire de l'humanité que celle du Progrès et celle de l'Évolution ; » — que « la Révocation de l'Édit de Nantes a détruit le nerf de la moralité française, et tourné au profit du déisme et du libertinage, parce que les protestants représentaient la substance morale de la France; » — que Bayle a bien montré « les maux que peut causer la religion, » si d'ailleurs il n'a pas signalé ses bienfaits; « qu'il importe à la dignité de l'homme que la religion ne règle pas sa conduite, et que la morale achève de s'affranchir des religions positives » (p. 117 et 182), etc., etc.

M. Brunetière, — certains m'ont l'air de s'y tromper, — s'il admire Bossuet et parle en général avec respect du catholicisme, n'a donc pas pour cela démérité de la libre pensée. G. A.

Études et portraits, par Edmond Biré. Lyon, Vitte ; Paris, Vic et Amat, s. d., in-8 de VI-380 p. — Prix : 3 fr. 50.

Le nom de M. Edmond Biré dit l'érudition sûre, impeccable, enveloppée dans un style alerte et spirituel. Le fond ni la forme n'appellent aucune réserve. Point de doctrines hasardeuses à combattre, à signaler, tout au moins. A vrai dire, d'ailleurs, il y a peu de doctrines, peu de « thèses » dans ses ouvrages; aussi la tâche du critique est facile avec lui. Ses livres sont ou bien des œuvres d'érudition, comme *Victor Hugo avant et après 1830*, où l'idée est pour ainsi dire remplacée par

le fait, où l'histoire est composée avec des citations et des dates; et comme on ne saurait le trouver coupable d'erreur, il n'y a alors qu'à dire : prenez et lisez. Ou bien, comme aujourd'hui, le livre est fait avec ces causeries aimables que, de sa Bretagne, il envoie aux revues et aux journaux sur les hommes du jour.... ou de la veille. Et cela est si simple, si aisé, si agréable, si sans défauts, qu'il suffit, pour allécher les lecteurs, de leur lire la couverture et les titres des chapitres.

Je ne sais guère d'homme aussi bien informé que M. Biré des choses de la première moitié du XIXe siècle : c'est là son canton. Il connaît de façon merveilleusement précise une masse de menus faits qui rendent intéressante, en la faisant comprendre, la vie des grands hommes de cette époque, à la fois si proche et si éloignée de la nôtre.

Il a véritablement vécu avec Chateaubriand, Lamartine, Balzac et les écrivains de leur génération. Il a sous la main, semble-t-il, à moins qu'il ne les porte dans sa prodigieuse mémoire, tous les journaux de la Restauration et du gouvernement de Juillet, et aussi tous les mémoires et toutes les correspondances, publiés ou inédits, de cette époque. Il sait, par exemple, exactement à quelle date Balzac est parti de Paris pour un voyage en Pologne, à quelle date exacte Lacordaire est allé prêcher à Bordeaux.

Aussi apprend-on, en le lisant, une foule de choses qu'on ignore et qui éclairent singulièrement la physionomie des écrivains de ce temps-là. C'est, pour vous donner les titres promis : — *Chateaubriand* et l'intéressante histoire de ses *Mémoires d'outre-tombe*, histoire qui ébranle, au lieu de la confirmer, comme on pourrait le supposer, la légende du Chateaubriand à l'orgueil solennel et pontifiant. — C'est *Lamartine*, aux heures moins connues de sa jeunesse et aux heures un peu voilées de tristesse de sa vieillesse. — C'est *M. de Genoude* et *S. Laurentie*, les deux publicistes monarchistes et catholiques, qui vont à eux deux du premier Empire à la troisième République. — C'est *Auguste Nicolas*, l'éloquent auteur des *Études sur le christianisme*, une œuvre que la jeunesse d'aujourd'hui ne lit guère plus que celle de.... Renan. M. Biré a le talent de nous faire admirer et surtout aimer ces grandes figures d'un autre âge, et de nous donner à penser que cet âge, si dédaigné de la génération d'aujourd'hui, fera grande figure dans l'histoire. C'est l'histoire, en effet, qui commence pour lui. — Voici maintenant plus près de nous : *Louis de Loménie*, revivant dans *Charles de Loménie*, son fils et le continuateur de son bel ouvrage sur Mirabeau ; — *Camille Rousset;* — *Xavier Marmier;* — *Armand de Pontmartin*, des morts d'hier, mais plus ou moins, eux aussi, des hommes d'autrefois, puisqu'ils furent et d'honnêtes gens et des littérateurs honnêtes. Enfin, pour compléter la liste : deux études anglaises sur *Lord Beaconsfield* et *Ch. Greville;* — un curieux chapitre sur les candidatures malheureuses et les projets

le [illegible] de Balzac à l'Académie ; — une agréable causerie de va[illegible] sur [illegible] *Voyages d'autrefois et ceux d'aujourd'hui*, à propos des [illegible] de Victor Jacquemont (1828-32) et de M. André Che[illegible] sur *les Mémoires de Saint-Simon* est le seul qui nous [illegible] au delà de 1800. Il suffirait de nous rappeler, si des sou[illegible] XVII' siècle ne fleurissaient à tout instant ses chroniques, que [illegible] l'époque classique à peu près aussi bien que celle dont [illegible] si heureusement le spécialiste. GABRIEL AUDIAT.

HISTOIRE

Der Ursprung des Planes vom ewigen Frieden in den Memoiren des Herzogs von Sully, von THEODOR KÜKELHAUS. Berlin, Speyer et Peters, 1893, in-8 de 180 p. — Prix : 4 fr. 35.

Le « grand dessein » de Henri IV, ce vaste projet de pacification générale sauf contre « le Turc, » et de république chrétienne entre les grands Etats européens, a-t-il jamais existé en dehors de l'imagination de quelques historiens? Quelle est la genèse de cette légende? Telle est la question que pose M. Ch. Kükelhaus, dans une brochure qui a fait quelque bruit en Allemagne. C'est en effet de la pure critique, et de la critique négative, s'appuyant sur la discussion des textes beaucoup plus que sur l'examen des faits. Après avoir analysé méthodiquement tous les historiens qui ont fait allusion aux projets du Roi, avant et après sa mort. Mathieu, l'Estoile, la Force, Villeroy, l'auteur repousse l'hypothèse que d'Aubigné soit l'inventeur de l'idée politique qu'on a si souvent prêtée à Henri IV. Toute la responsabilité en revient, selon lui, à Sully, et il cherche à expliquer psychologiquement comment cet honnête homme a pu être un « menteur. » C'est que, selon lui, il y a des points de vue variables et une conscience différente quand on est au pouvoir et lorsqu'on en est injustement tombé. Le duc de Sully rédigea assez tard ses *Mémoires*, pendant les loisirs de sa longue disgrâce. Il voyait toutes les idées de son maître méconnues, le gaspillage remplaçant l'économie, l'alliance avec la maison d'Autriche succédant à la guerre avec l'Espagne, des incapables dirigeant la politique de la France : son imagination lui suggéra de raconter tout un plan grandiose qui n'exista jamais en réalité dans l'esprit de Henri IV; et tout le monde a répété depuis ses affirmations dénuées de preuves. Cette thèse, l'auteur allemand l'a soutenue à grand renfort de distinctions et de subtiles analyses, mais il veut bien reconnaître qu'elle n'est pas neuve et que de tout temps nos historiens [illegible] des réserves sur les projets fort mal définis, que la mort ino[illegible] Ravaillac arrêta si malheureusement pour la France. Dernière[illegible] la véracité de Sully a été assez sévèrement attaquée dans la [illegible] mais on aurait tort de croire que tout est invention

dans la politique de Henri IV : il reste de curieux monuments de sa diplomatie, entre autres les instructions et les correspondances de ses résidents près les petits princes d'Allemagne ; et peut-être M. Ch. Kükelhaus n'en a-t-il pas suffisamment tenu compte. G. B. DE P.

La Légende de Cathelineau, *ses débuts, son brevet de généralissime, son élection, sa mort (mars-juillet 1793)*, avec nombreux documents inédits et inconnus, par CÉLESTIN PORT, membre de l'Institut, archiviste de Maine-et-Loire. Paris, Alcan, 1893, in-8 de 350 p. — Prix : 5 fr.

Questions vendéennes. — Cathelineau généralissime de la Grande armée catholique et royale (13 mars-14 juillet 1793). *Réponse à M. Célestin Port,* par l'abbé EUGÈNE BOSSARD. Paris, Lamulle et Poisson, 1893, in-8 de XIV-295 p. — Prix : 5 fr.

M. Célestin Port n'aime pas les Vendéens ; il ne leur pardonne guère d'avoir défendu contre la Révolution les droits de Dieu et de la monarchie ; mais il est surtout acharné contre Cathelineau. Déjà, dans sa *Vendée angevine*, il a cherché à diminuer la gloire du héros catholique, et malgré l'éloquente et vigoureuse réfutation dont ces deux volumes ont été l'objet de la part du savant et vénéré M. de la Sicotière, il continue aujourd'hui dans ce nouveau travail son œuvre de dénigrement systématique. Il nous semble cependant bien difficile de contester à Cathelineau un titre de généralissime, attesté par un brevet officiel, si déchiré, si altéré que soit aujourd'hui ce brevet par les injures du temps et la nécessité de le soustraire aux perquisitions. Nous nous contenterons de citer un témoignage que M. Célestin Port ne semble pas avoir connu. Dans ses Mémoires tout récemment édités, Poirier de Beauvais, qui fut commandant général de l'artillerie des armées vendéennes, écrit ceci : « Cathelineau, j'aurais dû le nommer le premier, se donna des soins, prit des mesures justes et déploya des moyens qui, sans envie, puisque sa modestie les égalait, lui attirèrent la confiance de tous. Il fut depuis, sans cabale et sans le désirer, « nommé à Saumur généralissime de tout le parti. » Or, Poirier de Beauvais rédigeait ses Mémoires en 1796, bien avant qu'on connût la fameuse note de l'abbé Cantiteau, le prétendu inventeur de la légende ; il avait ses souvenirs tout frais de la grande guerre à laquelle il avait pris une part importante, et le comte et la comtesse de la Bouère qui ont annoté ces souvenirs et qui, eux aussi, ont fait la guerre, n'ont rien trouvé à redire à cette assertion, la confirmant ainsi par leur silence.

— Mais M. l'abbé Bossard a fait plus. Il a repris en sous-œuvre toutes les assertions de l'archiviste de Maine-et-Loire, et dans un volume de près de trois cents pages, d'une argumentation vive et serrée, non exempte d'ironie, il n'en a guère laissé une seule debout. Il a montré que les documents qu'invoque M. Célestin Port sont des documents « négatifs, »

ou, comme il les appelle, « abstentionnistes, » qui ne prouvent rien. M. Port argue du silence de ces documents; M. l'abbé Bossard lui oppose des documents « positifs, » le témoignage de gens qui ont vu et qui ont raconté et affirmé ce qu'ils ont vu. Et ces témoins ne sont pas les premiers venus. Ils s'appellent, avec Poirier de Beauvais et les la Bouère, le comte d'Autichamp, le marquis de la Rochejacquelein, d'Elbée, le « second » généralissime de l'armée catholique et royale; le secrétaire de Stofflet, Gibert; le maire du Pin en Mauges, Gabory, et à côté de tous ces témoins royalistes, voici des témoins républicains, l'adjudant général Savary et le représentant Choudier.

Après des attestations si nettes et si probantes, nous ne voyons pas trop ce qui sort de la thèse de M. Célestin Port. La prétendue « légende » est de la belle et bonne histoire. R. M.

Notes historiques sur la Convention nationale, le Directoire, l'Empire et l'exil des votants, publiées sous les auspices du ministère de l'instruction publique, par Marc-Antoine Baudot, ex-membre de la Convention nationale. Paris, imp. Jouaust, L. Cerf, successeur, 1893, in-8 de xv-356 p. — Prix : 7 fr. 50.

Lorsque, dans son brillant ouvrage sur *la Révolution,* en 1863, M. Edgar Quinet donna quelques citations des *Notes historiques* de Baudot, il les encadra si bien qu'on regrettait qu'il n'en publiât pas davantage ou même qu'il ne publiât pas ces *Notes* tout entières. Trente ans sont passés, et les voici. Elles paraissent sous les auspices du ministère de l'instruction publique, et « des personnes compétentes ont été chargées par le ministère d'ajouter des notes et des éclaircissements. » Les voici dans leur désordre et leur décousu, aussi religieusement reproduites que s'il s'agissait du manuscrit des *Pensées* de Pascal. L'éditeur prend même soin de nous dire que « ce n'est pas là une édition critique : c'est aux érudits de la Révolution à entreprendre des recherches critiques sur ces *Notes historiques.* »

En attendant ces recherches, eût-il été si difficile aux « personnes compétentes chargées par le ministère » de faire elles-mêmes quelques corrections absolument nécessaires dans l'orthographe des noms, de rectifier des dates inexactes, de donner une notice sommaire sur la vie politique de Baudot? Qu'on respecte le texte du conventionnel; mais, au bas des pages, serait-il indiscret d'indiquer qu'on écrit : le bailli de Flachslanden au lieu de : Le Bailli de Flauch-Lenden ; Limoëlan au lieu de Lémoolan; Saint-Régent au lieu de le Régent; Piorry au lieu de Piori ; Coffinhal au lieu de Coffinal, etc.? — Où est né Baudot? à Digoin (Saône-et-Loire) ou à Liernolles (Allier) ? — Où est-il mort? au château d'Estrées, ou bien à Moulins (Allier)? — En 1838, comme le dit Edgar Quinet, ou le 23 mars 1837 ? C'est dans d'autres publications émanées du

ministère de l'instruction publique que nous puisons ces renseignements qui contredisent ceux de la publication nouvelle. « Les personnes compétentes » n'auraient-elles pas dû y jeter, comme nous, un coup d'œil, et nous épargner ces regrettables divergences ?

Il eût fallu une notice sur Baudot : on s'est contenté du panégyrique écrit naguère par Edgar Quinet. Or, n'est-il pas utile aux lecteurs d'aujourd'hui de savoir que la Convention décréta d'accusation Lacoste et Baudot, à raison de leur mission en Alsace, et qu'ils ne furent relevés de ce décret que par l'amnistie de brumaire an IV, amnistie que Baudot alla prudemment attendre à l'étranger ? N'y a-il pas certaine lettre dont ces deux représentants ne se sont pas lavés et où nous lisons ces lignes : « Quant aux aristocates et aux f.... alsaciens, nous vous promettons d'en avoir soin, et, sans la loi du Tribunal révolutionnaire qui nous lie les bras, nous en aurions déjà fait une jolie fricassée *(mouvement d'horreur et d'indignation)* ; mais ils ne perdront rien pour attendre.... » Ce sont ces mêmes Baudot et Lacoste que Dentzel accusait d'avoir institué la commission de l'infâme Schneider. En vérité, suffit-il, pour la défense de Baudot, de rappeler qu'il avait « un œil d'aigle, » qu'il eut, de son aveu, « la fièvre pendant dix ans comme d'autres l'ont pendant dix jours, » et qu'il avait d'ailleurs « une charmante figure ? » Mais c'était aussi le cas de Saint-Just, son ami.

On commence à comprendre pourquoi les éditeurs ont préféré à une notice grave, mesurée, loyalement historique, le panégyrique enthousiaste d'Edgar Quinet. De ces missions, il n'est question ni dans la préface, ni dans les *Notes* de Baudot. Sommes-nous trop sévère ? Recueillons un important aveu qui a échappé à M. Edgar Quinet lui-même : « J'ai vu moi-même, en 1830, le retour des conventionnels exilés depuis 1815. Ce souvenir me navre encore au moment où j'écris.... Personne ne leur tendit la main. Ils reparurent étrangers dans leur propre maison ; leur ombre toute seule eût fait plus de bruit ; leurs enfants avaient pris d'autres opinions, le plus souvent toutes contraires ; ce reniement domestique, journalier, incessant, était un de leurs supplices. Ils voulurent revoir leurs provinces natales....; pas un seuil ne s'ouvrit à eux ; le séjour leur devint bientôt insupportable. Après s'être convaincus qu'ils étaient incommodes aux vivants, ils se retirèrent à l'écart dans quelque abri obscur, regrettant, comme l'un d'eux, Baudot, me l'a avoué, l'exil lointain d'où ils étaient sortis, et trouvant le retour pire cent fois que la mort qui ne pouvait tarder de suivre » (XII).

Enfin, que dire de ces *Notes*, confuses, pleines de répétitions, qui ne sont bien souvent que des réflexions sans valeur à propos des publications du duc de Rovigo, de Charles Nodier, de Paganel ? Elles eussent pris sans doute plus d'intérêt à être classées ; on aurait du moins vu d'un coup d'œil à combien peu de chose elles se réduisent. « Il fera bon de voir, écrivait

Quinet, comment ces vieillards pouvaient encore bander le vieil arc de fer d'Ulysse. » Non, ce n'est pas l'arc d'Ulysse; c'est celui de Priam; *telum imbelle, sine ictu.* VICTOR PIERRE.

La Nation canadienne. *Étude historique sur les populations françaises du nord de l'Amérique*, par CH. GAILLY DE TAURINE. Paris, Plon et Nourrit, 1894, in-12 de XII-340 p. — Prix : 3 fr. 50.

Les Canadiens de France, par REMY DE GOURMONT. Paris, Firmin-Didot, 1894, in-8 de 256 p. — Prix : 2 fr.

Le titre de l'ouvrage de M. Gailly de Taurine est parfaitement justifié. Il nous donne dans le cadre d'un volume fort bien composé l'historique de la colonisation du Canada et de l'Acadie, des luttes du Canada pour conserver sa religion, sa langue et ses lois sous la conquête anglaise, puis sous ce régime d'oppression savante qui consistait dans son union législative et administrative avec la province d'Ontario, alors exclusivement peuplée d'Anglais. Pour toutes ces périodes d'une histoire qui dans son ensemble embrasse un siècle, M. Gailly de Taurine met bien en relief les faits décisifs et donne quelques extraits judicieusement choisis des documents les plus importants.

Arrivé à la formation de la confédération canadienne, il étudie la population, les institutions, les ressources économiques d'abord de la province de Québec, qui est le foyer de la nationalité canadienne; puis des descendants des Acadiens au nombre de 120,000 répartis dans les provinces maritimes. Ensuite il suit le groupe canadien français qui s'est établi au delà de la rivière Ottawa dans la province anglaise d'Ontario, et les métis français qui ont été les premiers colons du Nord-Ouest et soutiennent aujourd'hui, dans la province de Manitoba, une lutte si intéressante pour la défense de leurs écoles françaises et catholiques. Mais deux groupes de plus en plus nombreux de Canadiens français se sont établis au delà des frontières, l'un dans les États de l'Ouest des États-Unis, l'autre dans la Nouvelle-Angleterre. M. Gailly de Taurine fait leur historique d'une manière fort intéressante, et montre que désormais les Canadiens de la Nouvelle-Angleterre ont acquis une force de résistance telle qu'ils échapperont à l'assimiliation par la civilisation yankee. Enfin il termine en étudiant la langue française au Canada, la littérature remarquable qui s'y est formée, et il conclut au grand avenir de cette nouvelle branche de la race française dans le Nouveau-Monde, pourvu qu'une annexion prématurée aux États-Unis ne vienne pas l'étouffer dans son germe. Sur toutes ces questions très complexes ses jugements sont exacts et appuyés toujours sur les faits consciencieusement étudiés. Sa vive et légitime sympathie pour nos frères d'outre-mer ne le fait jamais tomber dans le dithyrambe.

— M. Remy de Gourmont a traité les mêmes sujets dans deux volumes,

l'un : *Les Français au Canada*, publié en 1889, l'autre : *Les Canadiens de France*, qui vient de paraître. Sur tous les points importants, ses jugements sont les mêmes que ceux de M. Gailly de Taurine. Pour justifier la place de ces deux volumes dans une « bibliothèque instructive et amusante, » la partie anecdotique, les citations poétiques et les légendes y tiennent une plus grande place ; mais l'œuvre de M. Remy de Gourmont est très supérieure à ce que cette étiquette un peu démodée semble indiquer. Les illustrations sont bien choisies et suffisantes comme exécution; mais on s'étonne de rencontrer dans un ouvrage édité par la maison Firmin-Didot des fautes typographiques qui dénaturent les noms propres : Mgr *Toché* au lieu de *Taché*, *Picot* au lieu de *Picard*, le chef des Hurons, entre autres. Malgré cette petite tache, l'un et l'autre ouvrage figureront avec honneur dans les bibliothèques d'études comme dans les bibliothèques populaires. CLAUDIO JANNET.

Victor Hugo après 1852, par EDMOND BIRÉ. Paris, Perrin, 1894, in-16 de XI-380 p. — Prix : 3 fr. 50.

M. Edmond Biré, en terminant son livre *Victor Hugo après 1830* (Voir *Polybiblion*, tome LXII, p. 436), déclarait que le courage lui manquait pour aller plus loin. Cette répugnance qu'expliquent les outrages prodigués par le poète à tout ce qu'aime et respecte le critique, etc., M. Biré en a enfin triomphé et a complété son œuvre, bonne, saine et utile certainement. Victor Hugo a pris place dans l'histoire contemporaine; le rôle joué par lui, les apothéoses mortuaires dont il a été l'objet, rendaient nécessaire que l'homme fût connu. Qu'on ne dise pas que M. Biré n'a voulu entreprendre qu'une tâche de dénigrements. Personne plus que lui n'admire Victor Hugo où il est admirable ; il le proclame l'un des plus grands poètes qui aient jamais existé (p. 347) ; mais si le poète est grand, l'homme est petit, et il faut bien le montrer à sa taille. Qu'on ne dise pas non plus que pour le faire, M. Biré a indiscrètement franchi le mur dont M. Guilloutet a voulu entourer la vie privée. S'il pénètre dans l'intérieur du poète, c'est à la suite de ses plus fervents adorateurs, de ceux qui décrivent minutieusement son salon, qui se félicitent de l'honneur d'avoir dîné avec lui en compagnie de Mme Drouet, et qui comparent les deux personnages de ce ménage interlope à *Philémon* et à *Baucis*.

Le volume commence au moment où, exilé par Louis-Napoléon dont ses vers avaient préparé l'avènement à la Présidence, Victor Hugo gagna Bruxelles, le cœur envenimé d'une fureur qui ne cessa de se répandre dans tant de pages de prose et de vers. Obligé de quitter la Belgique, il se retira à Jersey, puis à Guernesey, où il passa la plus grande partie de son bannissement. Là, il s'abandonne à toutes ses véhémentes animad-

versions, sa haine contre l'Empire rejaillit même sur nos armées. Il fait des vœux pour leur défaite, se réjouit de la mort de nos généraux, déclare aux Mexicains qu'il sera avec eux, et s'enveloppe des plis du drapeau rouge. C'est dans les *Châtiments* qu'il a, souvent d'une manière magnifique, laissé ses colères faire explosion. « C'est beau, dit Lamartine en achevant de les lire, mais six mille vers de haine, c'est beaucoup ! » (Legouvé, *Soixante ans de souvenirs*, t. II, p. 395). Et cette haine ne s'est pas épuisée en tombant sur les hommes politiques, il en reste abondamment pour tous ceux qui n'ont pas encensé le poète, le « nommé » Ségur, Nisard et bien d'autres sont en butte à ses traits, et il ne cesse d'en lancer aussi contre les Bourbons, objet de ses anciennes adulations; il montre à ses bienfaiteurs d'autrefois un acharnement qui justifie une fois de plus la pensée de Tacite : « *Proprium humani ingenii est odisse quem laeseris*, » qui a révolté la droiture de Lamartine. Et plus tard, quand des lois de proscription atteignirent les princes d'Orléans, aussi ingrat envers la branche cadette qu'envers la branche aînée, alors député, il se dissimula dans une timide abstention. Sa haine pour la royauté n'avait d'égale que sa haine pour la religion ou plutôt pour toutes les religions; il la manifesta avec un emportement sauvage; mais s'il ne croyait plus au Christ, il croyait aux esprits frappeurs, aux tables tournantes : c'est un côté vraiment comique de l'exil de Guernesey, de même que de permanentes prétentions — bien étranges pour un démagogue — à des armoiries placardées partout, à une généalogie à laquelle le poète semblait vraiment ajouter foi, il avait une si profonde imagination ! et dont il entretenait encore ses amis après les horreurs de la Commune.

Victor Hugo ne se trouva pas à Paris lors de cette odieuse révolte ; rentré en France à la chute de l'Empire, des affaires l'avaient rappelé en Belgique. Il ne revit la « Ville-lumière, » qui venait d'être la Ville-incendie, qu'au mois d'octobre 1871. Peu après son retour, la mort de son fils, François-Victor, devint le motif d'une sacrilège démonstration. Une autre perte devait sensiblement affecter le vieux poète, celle de Mme Drouet, au cercueil de laquelle une presse amie a prodigué des couronnes dont elle s'était montrée avare pour Mme Hugo, si digne de respect et rapidement enlevée pendant l'exil de son mari. M. Biré suit ainsi le poète dans les dernières années de sa vie et termine son livre par la description de ses pompeuses funérailles.

M. Biré aurait pu, comme conclusion, citer des pensées que j'ai dernièrement rappelées (*Polybiblion*, t. LXX, p. 68) et qu'inspirèrent à Weiss ces magnifiques obsèques, « ce cortège composé de tous les corps de l'État, dont pas un seul n'avait été épargné dans les anathèmes de Guernesey. Quel sens de cette journée, quel spectacle pour le philosophe ! Mais que pensera, que sentira le peuple en ses profondeurs ? »

Th. P.

BULLETIN

Guide pratique pour la construction des écoles libres, par Noël Bion et H. Martinus de Roux, architectes. 3e édit. mise au courant de la jurisprudence du conseil supérieur de l'instruction publique. Paris, Société d'éducation et d'enseignement, 1893, in-8 de 81 p., avec 10 plans. — Prix : 2 fr.

La Société d'éducation et d'enseignement qui a tant aidé les catholiques français à soutenir la lutte inégale à laquelle ils sont contraints depuis des années pour sauvegarder la foi dans l'âme de leurs enfants, s'est assuré une fois de plus leur reconnaissance en faisant composer l'excellent opuscule dont nous venons de donner le titre. D'une part, un des procédés les plus efficaces employés pour empêcher ou retarder l'ouverture des écoles libres est le refus total des locaux appropriés à cet usage, ou des exigences plus ou moins légales à l'endroit de leur construction et de leur disposition. Je puis parler d'exigences « plus ou moins légales, » puisque les prétentions de l'administration académique ont été réduites maintes fois par le Conseil supérieur. D'autre part, comme nous n'avons pas à notre disposition les ressources inépuisables du budget, nous devons, sans verser dans la mégalomanie en fait de constructions scolaires et en procédant avec une sage économie, nous appliquer à les établir dans des conditions de solidité et d'hygiène qui satisfassent aux règlements et aux vœux raisonnables des familles, et éviter, à tout prix, des malfaçons et des reprises toujours onéreuses.

Le *Guide* vraiment « pratique » de deux architectes de valeur, MM. Bion et Martinus de Roux, est appelé à rendre, à ce point de vue, les plus grands services à nos comités et à nos bienfaiteurs. On y trouvera toutes les dispositions légales et réglementaires en vigueur aujourd'hui, expliquées nettement et sobrement commentées par des hommes du métier; puis des renseignements d'usage immédiat (plans et séries de prix) pour les constructions et le mobilier, qui permettront de savoir d'avance ce qu'on veut et où l'on va. Encore une fois tout, dans cet ouvrage bref et plein, est précis et d'une indiscutable utilité. Nous le recommandons sans aucune réserve. E. A.

Modèles français extraits des meilleurs écrivains, par Edmond Procès, de la Compagnie de Jésus. T. Ier (2e éd.) (Sixième et Cinquième); T. III (Seconde); T. IV (Rhétorique). Bruxelles, Société belge de librairie, 1892-1893, 3 vol. in-18 de 264 p., 612 p. et 775 p. — Prix : 1 fr. 70, 2 fr. 25 et 2 fr. 50.

Cette collection de *modèles français*, qui nous arrive de Belgique, comprend quatre volumes ; nous n'avons entre les mains que le premier, le troisième et le quatrième, c'est-à-dire ceux qui correspondent aux classes de sixième et cinquième, seconde et rhétorique. Le deuxième volume (classes de quatrième et troisième) est en réimpression; quand il aura paru et que nous l'aurons reçu, nous en parlerons bien volontiers à nos lecteurs. Pour aujourd'hui, ne nous occupons que des trois autres. Le premier est un recueil parfaitement accommodé aux débutants de l'enseignement classique et comprenant, par ordre chronologique, des morceaux de nos meilleurs auteurs, soit en vers, soit en prose. Le P. Procès, qui a l'esprit moins étroit que nos faiseurs de recueils universitaires, et qui, il convient de le noter, n'est pas comme eux gêné par des programmes rigides, n'admet pas seulement dans son recueil les auteurs proprement classiques, mais tous ceux

qui ont paru lui sembler dignes de servir de modèles, soit en France, soit en Belgique. Les grands écrivains catholiques, si complètement et si injustement oubliés dans les recueils officiels ou officieux, ont naturellement leur place ici, et nous avons le plaisir de pouvoir lire, à côté des auteurs que l'on rencontre partout, Champagny, Mgr Gaume, Montalembert, Falloux, L. Veuillot, Kervyn de Lettenhove, P. Féval, M. de Ségur, Léon Gautier, le P. Delaporte et autres, écrivains ou poètes, franchement catholiques, dont la présence assure au recueil à la fois plus de variété, plus d'intérêt, et aussi, croyons-nous, plus d'efficacité pour la bonne éducation de l'âme. Le tome III est beaucoup plus étendu, et il s'ouvre naturellement à d'autres auteurs que n'auraient pu goûter des écoliers au début de leurs études classiques. De plus, les relations sont ici classées sous quatre chefs : conversation, description, tableaux et portraits, raisonnement, avec des subdivisions correspondant aux divers genres littéraires. A côté des classiques et des auteurs déjà nommés, nous trouvons dans ce volume Henri de Bornier, de Gerlache, le duc de Broglie, le P. Félix, Ozanam, le cardinal Pie, Lacordaire, G. Kurth, Van Hasselt.

Le quatrième volume, destiné à la rhétorique, est uniquement consacré à la poésie dramatique et à l'éloquence. C'est dire que les noms contemporains y abondent, français ou belges; citons en particulier le cardinal Deschamps, Mgr Cartuyvels, le comte de Mun, Victor Jacobs, le P. Van Tricht, Mgr Freppel, le P. Monsabré et quelques autres trop catholiques apparemment pour être jamais cités dans un recueil universitaire.

Pour tout dire, ce recueil est fait dans un esprit très chrétien, et c'est ce qui en fait la supériorité sur les ouvrages similaires, parce qu'il y gagne d'être plus bienfaisant, plus vivant et plus complet. P. Talon.

Nell' Inferno di Dante, nuove osservazioni et ricerche con due tavole in litografia, studio del Dottore Vincenzo Russo. Catania, N. Giannotta, 1893, in-8 de IV-80 p. — Prix : 3 fr.

Il faut vraiment beaucoup de courage pour entreprendre encore un travail sur la structure de l'enfer dantesque. Les plus fervents admirateurs de la *Divine Comédie,* au nombre desquels on voudra bien nous compter, ne peuvent apporter désormais qu'une attention très émoussée à l'examen de ces théories qui, pour la plupart, ne sont point inédites, ou ne réussissent qu'à force de témérité à paraître nouvelles. Plus ce chaos d'œuvres stériles monte, et plus il devient difficile d'apercevoir la pensée du maître, dont elles interceptent le rayonnement. M. Vincenzo Russo doit être lui-même de cet avis; car son livre, d'ailleurs assez court, contient de justes blâmes à l'adresse des ambitieux théoriciens dont il s'agit. Il indique bien le double écueil contre lequel ils sont venus donner tour à tour, suivant qu'ils étaient d'un tempérament plus imaginatif ou plus pédantesque. Tantôt ils voulurent soumettre le monde surnaturel de la *Divine Comédie* aux lois de la physique telles qu'on les a récemment fixées ; tantôt, prétendant que le grand poète du XIVe siècle n'a pu tenir compte de la science, et que son œuvre ne relève que de l'art, ils lui imposèrent leurs propres inventions, qui sont en dehors et de l'art et de la science. M. Russo rappelle encore, avec non moins de raison, que la précision et la logique, pour être des éléments essentiels du génie d'Alighieri, ne règnent pas cependant dans son œuvre d'une manière tellement tyrannique, qu'on doive s'attacher pharisaïquement à certains détails qui concordent mal, en apparence, avec l'ensemble de la conception dantesque formulée ailleurs de façon plus explicite.

Sans préjudice des observations que nous avons exprimées à l'adresse des nouveaux commentateurs, il y a lieu de recommander aux amis de Dante la lecture de cet opuscule. MAXIME FORMONT.

Simples histoires, par le marquis DE SÉGUR. Tours, Mame, 1893, in-8 de 237 p. — Prix : 1 fr.

De dix-neuf histoires (je dis des histoires, car elles sont toutes vraies) semées au cours de divers recueils et journaux catholiques, le marquis de Ségur a fait, avec la complicité de la librairie Mame, un charmant petit livre, à la fois très littéraire, très varié, très intéressant et très chrétien. Ces histoires sont empruntées aux milieux les plus divers. Il y a là des soldats, des saltimbanques, des colporteurs, des choristes et autres; des récits de batailles, de pèlerinages, de fêtes, de retraites, et même un épisode inédit de la Commune. Je signale comme tout particulièrement actuelle, l'émouvante et authentique histoire qui a pour titre : *Un Miracle de Jeanne d'Arc*. De tout cela bien entendu se dégagent d'excellentes leçons, qui sont de nature à entretenir au cœur de la jeunesse l'amour de Dieu, de la patrie et de la vertu. P. TALON.

Une Négociation inconnue entre Berwick et Marlborough (1708-1709), par A. LEGRELLE. Paris, Pichon, 1893, in-8 de 99 p. — Prix : 2 fr. 50.

M. A. Legrelle, bien connu par ses beaux travaux sur *la Diplomatie française et la Succession d'Espagne*, examine dans une courte et substantielle brochure un épisode peu important de cette période, qui était resté assez obscur. Pourquoi Marlborough, au moment où les alliés achevaient en vainqueurs le siège de Lille, à l'automne de 1708, entreprend-il tout à coup une négociation pacifique avec la France ? Et pourquoi cette négociation se passe-t-elle entre deux Anglais, l'oncle et le neveu ? L'auteur, après avoir analysé et publié par extraits toutes les pièces qu'il a trouvées aux Archives, conclut que le général qui dirigeait la coalition devait poursuivre un triple but : amuser la cour de Versailles et l'empêcher de lui créer des difficultés militaires ; essayer jusqu'à quel degré de découragement elle était parvenue et quelle serait l'étendue des concessions qu'on pourrait en obtenir ; enfin, ménager ses relations personnelles avec la famille déchue des Stuarts, réfugiée à Saint-Germain, dont l'influence pouvait lui être utile. Il convient de rappeler que Berwick était le fils naturel de la charmante Arabella Churchill et de Jacques II, dont la veuve n'avait pas été pour rien dans l'élévation du duc de Fitz-James au maréchalat, en 1708. L'habileté du duc de Marlborough semble avoir échoué dans la circonstance ; il n'obtint pas ce qu'il cherchait, Chamillart ayant peu répondu à ses avances. Mais il n'y eut pas moins beaucoup de notes, de dépêches et de correspondances échangées, dont la lecture donne une idée assez complète de la courtoisie, de la finesse et de la lenteur de la diplomatie de ce temps. G. B. DE P.

Les Régicides, par L. BELHOMME. Paris, Société de l'histoire de la Révolution française, 1893, in-8 de 48 p. — Prix : 3 fr.

M. Belhomme s'est attaché à relever et à rectifier les divers scrutins de la Convention qui ont abouti à la condamnation et à l'exécution de Louis XVI. Ces scrutins, on le sait, sont au nombre de quatre : deux le 15 janvier sur la culpabilité et sur la ratification de la sentence par le peuple ; un les 16 et 17 janvier sur la peine, un le 19 janvier sur le sursis. De l'un à l'autre

scrutin, il y eut de singuliers revirements; M. Belhomme les attribue à des scrupules de conscience et de patriotisme; nous sommes plus tentés de croire, avec M. Mortimer-Ternaux, que beaucoup furent dus à la peur. La brochure se termine par la liste nominative des conventionnels qui ont voté la mort sans condition ou la mort avec sursis, et par la liste de ceux qui ont varié dans leur jugement. Il nous semble que pour compléter l'histoire de ces variations, il manque encore une liste : celle des députés qui, farouches Montagnards à la Convention, sont devenus comtes et dignitaires de l'Empire. R. M.

La Vendée avant 1793, par P.-L. P. *Légendes et récits*. Paris, Retaux, 1893, in-8 de xx-330 p. — Prix : 4 fr.

Bien des volumes ont été publiés sur les glorieuses guerres de la Vendée, mais il était intéressant de savoir ce que fut cette contrée avant la Révolution. L'auteur du livre dont nous venons d'écrire le titre l'étudie dans ses usages, ses monuments, ses traditions, ses légendes. Le volume est ainsi composé : une introduction où sont dépeints l'aspect, les sites du pays et rapportées diverses croyances populaires. La Vendée celtique. La Vendée gallo-romaine. — Les origines de la Vendée chrétienne. — La Vendée pendant les invasions normandes. — La Vendée féodale. — La Vendée aux croisades. — La Vendée monastique. — Les Pèlerinages vendéens. — Les Chevaliers vendéens. — Les Guerres de religion en Vendée. Cet ouvrage est d'un bon style, simple, clair, élégant; il a de quoi plaire à quiconque s'occupe d'archéologie, d'histoire et de folklore; les folkloristes y remarqueront un complément étrange à la légende de Mélusine (p. 73). L'auteur se propose d'ajouter à ce volume : *La Vendée militaire de 1793 à 1830. La Vendée et ses grands hommes depuis la Renaissance jusqu'à nos jours.* Espérons que le succès bien mérité du présent livre le déterminera à promptement exécuter ce projet. GRISBERG.

CHRONIQUE

LE R. P. MARTINOV

Le R. P. Jean MARTINOV, S. J., dont nous avons annoncé la mort dans notre dernière chronique, était né à Kazan le 7 octobre 1821. Élevé à l'Institution des orphelins de Catchina, il avait terminé ses études à l'Université de Saint-Pétersbourg. Précepteur dans la famille du comte Schouvalov, il rencontra le P. de Ravignan au cours d'un voyage en Italie et en France. C'est alors qu'il abjura le schisme. Il ne tarda guère à entrer (18 septembre 1845) dans la Compagnie de Jésus. Il prêta un précieux concours aux Bollandistes : l'*Annus ecclesiasticus graeco-slavicus*, qu'il inséra dans leur recueil et qui fut aussi tiré à part, est un ouvrage considérable. Théologien pontifical au concile du Vatican, il fut nommé consulteur de la Propagande pour les affaires du rite oriental. La liste de ses ouvrages que nous donnons ci-dessous est empruntée à la *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus* du P. de Backer. Les renseignements mis à notre disposition par

l'éminent continuateur de cette œuvre colossale, le R. P. Sommervogel, nous ont permis de compléter cette liste : *Trésor du chrétien* (en russe) (1855, in-18), en collaboration avec le P. Gagarin; — *R. P. Antonii Le Gaudier, S. J., Castrotheodoriani, de perfectione vitae spiritualis opus posthumum* (1856-1858, 3 vol. in-8); — *Les Manuscrits slaves de la Bibliothèque impériale de Paris* (1858, in-8); — *La Russie sera-t-elle catholique?* par le P. Gagarin, trad. russe (1858, in-12); — *Curieux témoignage en faveur de l'Immaculée Conception*, trad. russe (1858, in-12); — *Profession de foi de Grégoire XIII en latin, en français et en russe* (1858, in-12), en collaboration avec le P. Gagarin; — *Specimen ecclesiae ruthenicae ab origine susceptae fidei ad nostra usque tempora in suis capitibus seu primatibus Russiae cum S. Sede apostolica romana semper unitae per Ignatium Kulczynsky* (1859, in-8); — *Testament de Basile Tatistchef*, traduit du russe (1860, in-8. Extrait du *Cabinet historique*); — *Apologie de mon voyage en Orient en 1628 et 1629*, de Mélèce Smotritski, archevêque de Polotsk, traduit du polonais en russe (1863, in-12); — *Vita venerabilis et theophori patris nostri Joannis Rylensis, auctore Euthymio, patriarcha Ternobensi*, trad. latine (*Acta sanctorum octobris*, IX); — *Commemoratio venerabilis patris nostri Joannis Rylensis ex prologo Mosquensi ad diem 19 octobris*, trad. latine (*ibid.*, IX); — *De B. Aretha, monacho cryptensi Kioviae in Russia, commentarius* (*ibid.*, X); — *De Jacobo Borovicensi, salo* (*ibid.*, X); — *Annus ecclesiasticus graeco-slavicus* (*ibid.*, XI); — *Trifolium serbicum coronae SS. Cyrilli et Methodii inserendum seu breviarium vitarum patronorum Serbiae SS. Sabae, Simeonis et Simonis, adjecta vita S. Sabae, auctore Thomeo Marnovicio* (1863, in-8); — *Saulus et Paulus Ruthenae unionis sanguine B. Josaphat transformatus sive Meletius Smotriscius, archiepiscopus Hierapolitanus, per Jacobum Suszam in lucem prolatus. Editio nova emendatior et auctior* (1864, in-8); — *Cursus vitae et certamen martyrii B. Josaphat Kuncevicii, archiep. Polocensis, calamo Jacobi Susza adumbratum. Editio nova* (1864, in-8); — *Vita Meletii Smotriscii, archiep. Hierapolitani, auctore Jacobo Susza. Editio nova* (1864, in-8); — *Grammaire paléoslave*, sous le pseudonyme de Chodzko (1869, in-8); — *Locutio Dei ad cor religiosi in sacra quotidiana exercitiorum spiritualium solitudine commorantis a R. P. Daniele Pawlowski* (1873, in-16); — *Brevis enarratio historica de statu ecclesiae moscovitieae, auctore P. Bernardo Ribera. Editio nova* (1874, in-8); — *De la langue russe dans le culte catholique* (1874, in-8); — *Lituanicarum S. J. historiarum libri decem, auctore Rostowski* (1877, in-8); — *S. Stanislaus Kostka* (1877, in-18); — *Synodus Brestensis in Lithuania* (1877, in-4); — *Collectio Lanuciana* (1877, in-8); — *Recensio actorum et decretorum synodi provincialis fogaraciensis secundae celebratae anno Domini 1882* (1883, in-4). — Il a donné dans les *Précis historiques : Sainte Euphrosyne, princesse de Poltosk* (1861); — *Translation du corps de saint Clément, pape et martyr, par saint Cyrille et saint Méthode* (1863); — *Saint Cyrille et saint Méthode* (1863); — *Sainte Parascève* (1863); — *L'Hagiographie orientale* (1876); — dans les *Études religieuses : Documents relatifs aux églises de l'Orient* (1862); — *Associations catholiques parmi les Slaves d'Allemagne* (1862); — *Principes d'herméneutique sacrée générale* (1862); — *Enchiridium juris ecclesiae catholicae, auct. J. Pupp Szilagyi* (1862); — *Acta patriarchatus constantinopolitani* (1863); — *La*

Chaldée chrétienne, par M. d'Avril (1864); — *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus en Pologne, par le P. Brown* (1864); — *Annales ecclesiae ruthenae, auctore Harasiewicz* (1864); — *Contes des paysans et des pâtres slaves, trad. en franç. par Alex. Chodzko* (1864); — *Les Puits artésiens dans l'antiquité* (1865); — *La Science du langage au XIXe siècle* (t. VI et X); — *Frédéric Hurter* (t. VIII et IX); — *Presse étrangère* (t. VIII); — *De quelques publications concernant l'Église russe* (t. IX); — *Histoire de l'Église russe, par Macaire* (t. X); — *Decem zendavestae excerpta* (t. XI); — *Géographie de Ptolémée, par V. Langlois* (t. XII); — *E. Josaphat Koncevitch* (t. XIII); — *La Bataille de Kossowo* (t. XXI); — *Histoire de Bohême, par Palacky* (série IV, t. II); — *Grundriss der Patrologie, par Alzog* (série IV, t. III); — *Le Plan d'abolition de l'Église grecque unie* (série V, t. III); — *Un Nouveau Plan d'abolition de l'Église romaine en Russie* (1873); — *De la langue russe dans le culte catholique* (1874); — *L'Iconographie russe* (1875); — *Saint Josaphat et ses détracteurs* (1875); — *Le Brigandage de Khelm* (1875); — *Le Saint-Siège et la Russie au XVIe siècle* (1876); — *L'Église catholique sous le gouvernement russe* (1877); — *L'Architecture romane en Russie* (1878); — *Le Vrai Gœthe* (1892); — *Une Question de chronologie* (1892); — *Deux lettres inédites de Leibniz* (1893); — dans la *Revue des sciences ecclésiastiques : L'Année du martyre des saints apôtres Pierre et Paul, trad. de l'italien de Bartolini* (1867); — dans la *Revue de l'art chrétien : Un Tétraptyque russe* (1877); — *Société des vieux textes russes* (1877); — *Iconographie de saint Jean l'Évangéliste* (1878-1879); — *Notice sur un monument illyrien* (1878); — *Le Trésor à la cathédrale de Gran* (1887); — dans les *Monuments de littérature russe ancienne*, 63e livraison : *Vie du saint et bienheureux P. Siméon Néonamia, écrite par son fils Stéphane ; — Récit sur les Lieux Saints de Jérusalem* (1888); — dans la *Tserkovnia Gazeta* de Pesth : *Exclamations de l'âme à Dieu, trad. russe, suivie de la Légende de sainte Thérèse tirée du bréviaire glagolitique* (1857); — *Sur l'Oraison mentale* (1857); — dans le *Vdinski Sbornik* (1881) : *Vie de sainte Barbe ; extraits de la vie de sainte Marine ; vie de sainte Théophanie ;* — dans le *Messager de l'art ancien russe* (1874-1876) : *Les Plus anciennes Images des saints apôtres Pierre et Paul*, trad. de l'italien de J.-B. de Rossi ; — dans la *Revue grecque unie* (1888) : *La Crise doctrinale dans l'Église russe ;* — dans la *Revue du monde catholique* (1885) : *Le Dernier Volume des Bollandistes ;* — dans la *Bibliographie catholique* (1886) : *Correspondance étrangère. Russie ;* — dans la *Revue française de l'étranger* (1886) : *La Question juive en Russie ;* — dans la *Revue du monde latin* (1893) : *Une lettre d'Anastase le bibliothécaire.* — Nous mentionnerons encore les Courriers russes si appréciés qu'il donnait régulièrement à la *Revue des questions historiques.* Il nous semble superflu de rappeler sa collaboration à notre recueil. Mais nous ne saurions, en terminant, passer sous silence les rapports sur la littérature slave qu'il a fournis en 1878 et en 1888 aux congrès internationaux de la Société bibliographique.

— On annonce encore la mort : de M. Charles-Marie Bergier, ingénieur de l'École centrale, mort le 5 juin ; — du général Ferron, à qui l'on doit des ouvrages estimés : *Considérations sur le système défensif de la France ; Considérations sur le système défensif de Paris ; Les Chemins de fer allemands et les*

chemins de fer français ; Places fortes et chemins de fer stratégiques de la région de Paris ; Instruction sommaire sur le combat, mort le 5 mai, âgé de soixante-quatre ans ; — de M. Philippe-Édouard FOUCAUX, orientaliste distingué, élève de Burnouf, auquel il succéda dans la chaire de sanscrit du Collège de France, auteur d'ouvrages assez nombreux parmi lesquels nous citerons la grammaire de la langue thibétaine, qu'il avait apprise seul, mort à Paris le 19 mai, âgé de quatre-vingt-trois ans ; — de M. le docteur Édouard HERSENT, ancien chef de clinique de la Faculté de Paris, mort le 20 mai ; — de M. le docteur RELIQUET, auteur de travaux estimés sur la pathologie du rein et les affections de la vessie, mort le 2 juin, à l'âge de cinquante-six ans ; — de M. Marc DE ROSSIÉNY, directeur du *Journal de la santé*, mort le 2 juin, à Paris.

— A l'étranger, on annonce la mort : de M. Alexander ABRAM, journaliste et historien, à qui l'on doit entre autres une *History of Blackburn*, mort à cinquante-neuf ans, le 2 juin ; — de l'archimandrite ANTONIN, connu par ses travaux et recherches archéologiques, mort à Jérusalem, le 4 avril, âgé de soixante-dix-sept ans ; — de M. K.-W. BAUER, professeur de mathématiques à l'École technique supérieure de Stuttgart, où il est mort à soixante-quatorze ans, le 3 mai ; — du médecin et poète A. BRECHER, mort en avril, à Brünn ; — de M. Andreas-Edward COKAYNE, archéologue, qui s'est occupé surtout de recherches sur le Derbyshire ; — de M. Alexandre DAGUET, fameux historien et pédagogue suisse, dont l'ouvrage principal est l'*Histoire de la confédération suisse*, publiée en 1851, mort à soixante-dix-huit ans ; — de M. FOULKES, théologien ; — de M. Karl-Friedrich FROEBEL, neveu de l'illustre pédagogue inventeur du *Kindergarten*, auteur d'ouvrages de philosophie, mort à quatre-vingt-sept ans, le 6 mai, à Édimbourg ; — de M. Jean-Charles GALISARD DE MARIGNAC, professeur de chimie à l'Université de Genève, mort le 16 avril, âgé de soixante-dix-sept ans ; — de M. Brian-Houghton HODGSON, orientaliste, mort à quatre-vingt-quatorze ans ; — de M. T. HURST, bibliothécaire de Sheffield, mort le 21 avril ; — du Rév. James INGLIS, éditeur et savant, mort à soixante-dix-huit ans, le 8 mai ; — de M. A. VON KLIPSTEIN, minéralogiste, mort à Giessen, le 16 avril, âgé de quatre-vingt-treize ans ; — de M. Karl KLÜPFEL, bibliothécaire de Tubingue, mort le 11 avril, âgé de quatre-vingt-quatre ans ; — de M. Wilh. LÖWENTHAL, connu par ses recherches médicales sur le choléra, mort à quarante-cinq ans, le 20 avril, à Berlin ; — de M. Ivan-Georgievitch DE MALBERG, directeur de l'observatoire de Tiflis, mort dans cette ville au commencement de juin ; — de M. Henry MORLEY, professeur de langue et de littérature anglaise à l'University College (1865-1889) et au Queens College (1878-1889), auteur de nombreux ouvrages parmi lesquels nous citerons : *The Life of Bernard Palissy* (1852, in-8) et *The Life of Clement Marot* (1871, in-8), mort à Carisbrook, le 14 mai, dans sa soixante-douzième année ; — de M. Richard MORRIS, professeur de langue et de littérature anglaise au King's College (1869-1890), président de la « Philological society » (1874), dont les travaux ont surtout porté sur l'histoire de la langue anglaise, mort à soixante et un ans ; — de Mme Fanny NEUDA, écrivain allemand, morte à Meran, le 17 avril, âgée de soixante-quinze ans ; — de M. Roden NOEL, poète anglais, mort le 25 mai ; — de M. Ludwig PFAU, poète et critique d'art allemand, mort âgé de soixante-quatorze ans, le 12 avril, à Stuttgart ; — de M. G.-F. ROMANES, naturaliste anglais, professeur à Oxford, mort en mai ; — de M. le comte Ad.-Friedrich VON SCHACK, poète et critique littéraire, mort le 16 avril, à soixante-neuf ans, à Rome ; — de M. SPITTA, professeur d'histoire de la musique, mort le 13 avril, à Berlin ; — de M. STAHL, professeur de mathématiques à l'École technique supé-

rieure de Berlin, mort le 19 avril, âgé de quarante-sept ans; — de M. Thomas-George STEVENSON, éditeur et écrivain écossais; — de M. Mac-Cullagh TORRENS, dont le principal ouvrage est *Industrial History of free nations* (1840, in-8), mort à quatre-vingts ans; — de M. le général Matthew-M. TRUMBULL, économiste, mort à soixante-huit ans, le 11 mai, à Chicago; — de M. Edmund YATES, directeur de *The World*, nouvelliste anglais, mort le 19 mai, à Londres; — de M. Ferd. ZWENGER, directeur de *Hessenland*, mort à Fulda, à soixante-dix ans.

CONGRÈS. — Le quatrième Congrès annuel de la Société des archives britanniques a été tenu à Herald's College, le 3 mai, sous la présidence du marquis de Bute. Le compte rendu des travaux de l'année 1893 a principalement porté sur les *Calendars of Wills at the Prerogative Court of Canterbury*, pour les comtés de Berk et de Gloucester, et les *Inquisitiones post mortem* pour Londres et le Gloucestershire.

— Le 29 mai, a été tenu un Congrès de la « Library Association » du Royaume-Uni. M. James R. Boosé y a donné lecture d'un très intéressant mémoire sur la Bibliothèque de l'Institut royal des colonies.

INSTITUT. — *Académie française.* — L'Académie a procédé, le 31 mai, à l'élection de deux membres, en remplacement de MM. Taine et Maxime Du Camp, décédés. Pour le premier fauteuil, au premier tour de scrutin, M. Albert Sorel a obtenu 16 voix, M. Émile Montégut, 13, M. Paul Bourget, 1, et 3 bulletins blancs. Au second tour, M. Sorel a été élu par 19 voix contre 13 à M. Montégut et 1 bulletin blanc. Pour le second fauteuil, M. Paul Bourget a obtenu 15 voix au premier tour de scrutin, contre 16 à M. Émile Deschanel et 2 à M. Jean Aicard; au second tour, M. Bourget a été élu par 19 suffrages contre 14 à M. Deschanel.

LECTURES FAITES A L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES. — Dans la séance du 4 mai, M. de Mély a terminé sa lecture sur le lapidaire d'Aristote; M. E. Lefèvre-Pontalis a ensuite donné communication d'un travail sur l'arc brisé et ses origines. — Le 11 mai, la séance a été consacrée à l'audition du rapport de M. Homolle, directeur de l'École française d'Athènes, sur les fouilles de Delphes. — Dans la séance du 18 mai, M. Oppert a communiqué un mémoire sur des inscriptions cunéiformes trouvées en Arménie, et M. de Maulde a lu un travail sur l'œuvre historique de Jean d'Auton. — La communication de M. Oppert a été terminée dans la séance du 25 mai.

LECTURES FAITES A L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES. — Dans la séance du 5 mai, M. Passy a lu un mémoire qui a pour objet de démontrer que l'accaparement est à tort considéré comme une manœuvre coupable. M. Levasseur a fait ensuite une communication sur l'avenir de l'agriculture aux États-Unis. — Le 12 mai, M. Eisenmann a donné lecture d'un travail sur le contrat d'édition. — Dans la séance du 19 mai, M. Marre a lu un mémoire sur l'esclavage dans la presqu'île malaise. — Le 26 mai, la séance a été consacrée à la lecture d'une notice de M. A. Guillot sur la vie et les œuvres de M. Baudrillart.

PARIS. — M. Charles Marionneau publie un mémoire fort intéressant sur *Jean-Baptiste-Claude Robin*, 1734-1818 (Paris, Plon et Nourrit, gr. in-8 de 39 p.), lu à la réunion des Sociétés des beaux-arts des départements, en avril 1893. Le savant correspondant de l'Institut fait très bien connaître le « peintre du Roi, agrégé de son ancienne Académie de peinture, membre de l'Institut de Bologne, des Arcades de Rome, et censeur royal, » né à Paris, le 24 juillet 1734, mort à Chousy (Loir-et-Cher), le 23 novembre 1818. Le mémoire de M. Marionneau sera d'autant mieux accueilli que l'on s'était jusqu'à ce

jour peu occupé de Robin et de ses œuvres d'art, dont la plupart furent exposées avec succès aux Salons du Louvre, de 1773 à 1798.

— Le premier volume du *Cartulaire général des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem* (Paris, E. Leroux, in-fol.), par M. J. Delaville Le Roulx, vient de paraître. Cet ouvrage, depuis longtemps attendu, est d'une importance capitale non seulement pour l'histoire de l'ordre de l'Hôpital, mais encore pour celle de l'Orient latin; c'est un recueil considérable de documents tirés des principales archives et bibliothèques de l'Europe, que consultera avec fruit quiconque s'occupe du moyen âge. Le volume qui vient d'être mis au jour embrasse le XIIe siècle tout entier.

— En 1874, dans la *Revue archéologique*, M. Louis Lefort avait soutenu une thèse d'après laquelle les deux figures féminines de la mosaïque de l'église Sainte-Pudentienne à Rome représenteraient non point sainte Pudentienne et sainte Praxède, mais l'*Ecclesia ex circumcisione* et l'*Ecclesia ex gentibus*. Cette opinion a été combattue par l'illustre M. de Rossi. Mais M. Lefort la renouvelle dans un article de l'*Enseignement chrétien* (16 avril 1894), et il apporte à l'appui des arguments solides; il retrouve le même sujet sur une mosaïque de Sainte-Constance. Cette curieuse étude a été publiée en tirage à part : *Deux mosaïques chrétiennes du IVe siècle* (Paris, Ch. Poussielgue, in-8 de 11 p. avec 1 figure).

— M. E. de Bricqueville publie, en une luxueuse plaquette : *Le Songe d'un collectionneur, dialogues des morts* (Versailles, imp. Cerf, petit in-16 de 23 p.). L'auteur suppose un amateur qui, ayant réuni en son logis quantité d'instruments de musique anciens, « luths, clavecins, violes, flûtes et hautbois démodés, » sans compter des épinettes, clavicordes, harpes, théorbes, etc., s'endort après un dernier achat. A peine a-t-il fermé les yeux, que ses « locataires » entament une conversation générale où chacun vante ses qualités et raconte en deux mots son passé. Puis, tous en chœur, crient haro sur le baudet, lequel baudet s'appelle piano. Sur cette démonstration hostile, le collectionneur s'éveille, le silence se rétablit et la brochure se clôt. Tirée à 50 exemplaires seulement, cette fantaisie historico-artistique sera surtout appréciée par ceux que tourmente le démon de la collection.

— Parmi quelque 1,500 volumes que comptait au XVe siècle la bibliothèque abbatiale de Saint-Denis, il n'y en a guère qu'une centaine qui aient pu jusqu'ici être identifiés avec certitude. M. Lucien Auvray ajoute à cette liste un nouveau numéro dans sa *Note sur un ancien manuscrit de l'abbaye de Saint-Denis* (*Vatic. Regin. 370*) (Extrait du *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*. Paris, in-8 de 6 p.). M. Auvray fait suivre la description de ce manuscrit, qui contient notamment un traité d'Okkam et des pièces de ou attribuées à Bernard Silvestris, de la reproduction d'une de ces pièces, apologue en élégiaques rimés.

— L'importante collection publiée par le ministère de l'instruction publique et des beaux-arts sous le titre de *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements*, vient de s'enrichir de trois tomes nouveaux : XVI, *Aix* (Plon et Nourrit, gr. in-8 de XII-728 p.); — XXI, *Chaumont, Langres, Arbois, Lons-le-Saunier, Poligny, Saint-Claude, Sainte-Menehould, Toul, Nogent-sur-Seine, Remiremont, Lunéville, Louhans, Chambéry, Annecy, Rochefort, Saint-Étienne, Pamiers, Confolens, Constantine, Châteaudun, Cognac, Montbrison, Roanne, Saint-Bonnet-le-Château, Vienne* (Paris, Plon et Nourrit, gr. in-8 de VI-693 p.); — XXIII, *Bordeaux* (Paris, Plon et Nourrit, gr. in-8 de XLVIII-745 p.). Le catalogue de la bibliothèque de la ville d'Aix, l'une des plus riches des départements, car elle ne pos-

sède pas moins de 150,000 volumes imprimés et 1,229 manuscrits, a été dressé par M. le chanoine Albanès, archiviste et historiographe du diocèse de Marseille. L'Introduction, qui renferme une histoire de la bibliothèque fondée par le marquis de Méjanes, est l'œuvre de M. Ulysse Robert, inspecteur général des bibliothèques. Le catalogue de la bibliothèque de la ville de Bordeaux, rédigé par M. Camille Couderc, sous-bibliothécaire au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, comprend près de 1,200 articles. Ce travail complète et parfois redresse le tome Ier, le seul qui ait paru, du *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de Bordeaux*, publié par feu Jules Delpit, en 1880 (in-4). Le tome XXI du *Catalogue général*, consacré aux manuscrits de vingt-cinq bibliothèques dont les collections n'ont pas grande importance, est l'œuvre de plusieurs érudits, MM. Bougenot, Fagnan, Favier, J. de Fréminville, Hetté, P. de Lacroix, Malter, Georges Musset, J. Gauthier surtout, l'archiviste du département du Doubs, qui s'est occupé des catalogues de Chaumont, Langres, Arbois, Lons-le-Saunier, Poligny et Saint-Claude.

— Nous devons une mention particulière au travail que MM. G. Cirot, A. Dufourcq et R. Thiry viennent de faire paraître sous le titre suivant : *Synchronismes de la littérature française depuis les origines jusqu'à nos jours, en 44 tableaux, suivis d'une table alphabétique à l'usage des candidats aux divers examens de lettres (brevet supérieur, baccalauréat et licence)* (Paris, Bloud et Barral, gr. in-8 de 64 p.). « Nous avons voulu, déclarent les auteurs, combler une lacune. Si les histoires de la littérature abondent, la chronologie littéraire est trop souvent négligée : on connaît les auteurs, on ignore les dates. » Du premier coup, un ensemble si considérable ne pouvait se constituer sans omissions. Ainsi, pourquoi trouvons-nous là Fourier, alors que P.-J. Proudhon et V. Considérant sont omis ? Proudhon, qui (p. 50) figure par la simple date de sa mort, a été oublié à la table alphabétique. On remarquera aussi que parmi les littérateurs modernes, Alfred de Vigny et Al. Dumas fils, par exemple, sont bien largement cités, alors que Balzac, le plus grand romancier du siècle, obtient à peine la mention de trois ouvrages. Telle qu'elle est, cependant, cette première édition d'une œuvre appelée, en se complétant, à rendre de réels services aux candidats visés par les auteurs, nous paraît mériter bon accueil.

— M. A. Rebière a fait, le 24 février 1894, au Cercle Saint-Simon, une conférence sur *les Femmes dans la science*, qu'il a ensuite livrée à l'impression (Paris, Nony, in-8 de 85 p.). Dans cette brochure, qui forme le complément de l'ouvrage du même auteur : *Mathématiques et mathematiciens* (Voir *Polybiblion*, t. LV, p. 530), M. A. Rebière a retracé brièvement la vie et l'œuvre de Hypathie d'Alexandrie, Emilie du Châtelet, Marie Agnesi, Sophie Germain, Mary Somerville et Sophie Kowalevski. En terminant, le conférencier a informé son auditoire qu'il préparait un livre important qui aura trait aux femmes ayant, à des degrés divers, cultivé les sciences. Puis il a sollicité de tous la communication de documents et de notes sur le sujet.

— Le fascicule 7 des *Notes italiennes d'histoire de France*, par M. Léon-G. Pélissier, contient *Une Lettre politique de G. Briçonnet, cardinal de Saint-Malo* (Rennes, imp. Oberthur. Paris, in-8 de 7 p.). La lettre datée de Turin, le 11 septembre 1495, et adressée à l'ambassadeur français auprès de la seigneurie de Florence, est particulièrement intéressante pour l'histoire de la guerre de Novare.

— Le même érudit a publié dans le *Bulletin du comité des travaux historiques* et tiré à part des *Documents sur les relations de Louis XII, de Ludovic Sforza et du marquis de Mantoue, de 1498 à 1500* (Paris, Leroux, in-8 de

99 p.). Ces soixante-quinze actes forment les pièces justificatives de l'excellente étude donnée par notre collaborateur sur *la Politique du marquis de Mantoue pendant la lutte de Louis XII et de Ludovic Sforza*, dont nous avons déjà parlé à nos lecteurs. L'intérêt de ces pièces est de nous mieux faire comprendre le détail des événements. M. Pélissier remarque, en outre, et il a raison, qu'ils émanent de personnages sachant « bien voir, bien raconter et bien juger ce qu'ils ont vu, en entrant dans un détail suffisant des faits et sans se perdre, comme il est arrivé par la suite, dans des minuties oiseuses. »

— C'est encore M. Pélissier qui nous fait connaître *Un Inventaire inédit des collections Ludovisi à Rome (XVIIe siècle)* (Extrait des *Mémoires de la Société nationale des antiquaires de France*, t. LIII. Paris, in-8 de 50 p.). Cet inventaire rédigé pour la vente, moins complet par certains côtés que celui de 1633, moins exact pour les descriptions d'antiques, offre l'avantage de nous donner les prix et de fournir sur les bronzes, les tableaux, les marbres déposés dans les jardins des indications qui manquent à l'ancien inventaire.

— M. Charles Brunetière, de Brain-sur-l'Authion (Maine-et-Loire), s'étant aperçu qu' « aucune plume, à sa connaissance, n'avait entrepris de venger la religion et la saine philosophie des impudentes attaques de M. Zola dans le *Docteur Pascal*, » a eu « la hardiesse » de se charger de cette « rude besogne. » L'auteur ne se dissimule aucune des difficultés de son entreprise : « en premier lieu, la lecture d'un volume de quatre cents pages; » en second lieu, une seconde lecture, la plume à la main; en troisième lieu, « un vaste champ de réflexions à explorer; » en quatrième lieu, « des documents à consulter; » en cinquième lieu, « des conclusions à tirer, » etc., etc. N'importe ! il a pris son courage à deux mains « et sa plume de l'autre, » comme dit la chanson, et il a fait l'*Autopsie du docteur Pascal* (in-8 de 23 p.). Cette *Autopsie* est digne de la naïveté qu'indiquent et cette préface et ce titre; elle est d'ailleurs faite avec les meilleures intentions et avec un sens assez exact des principaux défauts de l'œuvre de Zola. Seulement M. Charles Brunetière a le tort de croire qu'aucune plume, aucune revue, aucun journal n'a essayé de faire ce qu'il a voulu faire. Qu'il nous permette de lui signaler, entre autres « autopsies » antérieures à la sienne, celle qui a paru ici même (t. LXVIII, p. 304-310).

— Le *Polybiblion* a signalé le mérite historique et littéraire de la première partie de l'étude du R. P. Henri Chérot sur l'*Éducation du grand Condé d'après des documents inédits*. La seconde et la troisième partie ne sont pas moins remarquables (II. *Le Collège, le lendemain du collège, Bourges (octobre 1632-octobre 1635)*. III. *L'Entrée dans le monde, Bourges, Paris, Bourgogne (octobre 1635-octobre 1637)*. Paris, imp. Dumoulin, gr. in-8 de 32 et 34 p. Extrait des *Études religieuses*).

— M. J. Barbarin vient de publier un *Nouveau Catalogue général de timbres-poste* (Paris, 2, rue Menars, in-8 de 333 p.), qui sera favorablement accueilli des collectionneurs. Cet ouvrage renferme la description de tous les timbres-poste parus jusqu'au 31 janvier 1894, avec l'indication des variétés de chaque type les plus intéressantes au point de vue des dentelures, des filigranes et des nuances. Il donne également le prix de tous les timbres catalogués, tant neufs qu'oblitérés. Les prix marqués, qui représentent assez bien les prix courants, accusent une hausse générale si on les compare à ceux fournis par les catalogues parus il y a une dizaine d'années.

— A côté d'un important travail, illustré de curieuses reproductions, intitulé : *La Réclame dans la presse anglaise*, et dû à M. Grand-Carteret, le *Livre et l'Image* du 10 avril dernier publie un article d'actualité que nous recommandons à la légion des timbrophiles : *L'Art dans le timbre : projets*

pour le timbre-poste français. M. J. de l'Ézilière expose ici, en des pages trop succinctes, ses préférences pour le « timbre historique. » Outre un certain nombre de jolies vignettes, cet article comprend une magnifique planche en couleurs reproduisant quatre spécimens de timbres, dont le plus intéressant nous paraît être celui qui représente « la première poste aux chevaux sous Louis XI. » — Quant à la livraison de mai, dernière parue, elle renferme, entre autres choses, une étude fort humoristique de M. Grand-Carteret sur *Napoléon dans la réclame commerciale et populaire.* C'est là une manière nouvelle d'envisager le « napoléonisme. » Parmi les « images » dont l'auteur a enrichi son texte, il en est une en couleurs : *Le Jeu du grand homme*, éditée sous le règne de Louis-Philippe, qui mérite une mention spéciale.

Agenais. — M. Jules Andrieu publie une brochure très curieuse, bien imprimée et tirée à petit nombre : *La Révolte des croquants de 1637. Madaillan (de la Sauvetat) et les ducs d'Épernon* (Agen, imp. Lenthéric, gr. in-8 de 44 p.). On y trouve deux documents excessivement rares : *Factum pour messire Bernard de Foix de la Valette, duc d'Épernon et de la Valette, pair de France, colonel général de l'infanterie française, gouverneur de Guyenne, demandeur et accusateur ; contre Léon de Laval, dit de Madaillan, et Jeanne de Laval, sa fille, deffendeurs et accusez; — Factum pour Léon de Laval, baron de Madaillan, et Jeanne de Laval, sa fille, deffendeurs, contre Bernard de Nogaret, duc d'Épernon.* Ces deux pièces, où abondent les particularités les plus piquantes et parfois les plus étranges, sont précédées, suivies, entourées de tous les éclaircissements désirables, soit dans le texte, soit dans les notes, et on ne peut trop louer l'érudition de l'éditeur. La préface contient, entre autres indications, la mention d'une impression agenaise de 1526 ignorée de tous les bibliographes et qui devient le premier de tous les ouvrages imprimés à Agen.

— M. Philippe Lauzun publie une excellente notice sur *les Enceintes successives de la ville d'Agen* (Agen, imp. veuve Lamy, gr. in-8 de 71 p.). En tête de la brochure, on remarque la reproduction d'un très beau plan de la ville d'Agen avant 1789, dressé par le célèbre ingénieur Lomet et photographié par M. Lauzun. Grâce à ce plan, à divers documents inédits insérés dans le texte, notamment au *Procès-verbal des réparations à faire aux murs de la ville d'Agen, par ordre de M. de Gourgues, trésorier général de France en Guyenne* (janvier 1612), et aux claires et savantes explications de l'auteur, on fera une très instructive promenade autour des anciens remparts de la ville d'Agen. On a là, en quelque sorte, une petite histoire de cette ville.

Alsace. — Toutes les sections du Club alpin français accomplissent-elles autant de besogne que celle des *Hautes-Vosges, Épinal-Belfort?* Ce n'est pas certain. Nous recevons le numéro 6 du bulletin de cette section (Belfort, Devillers, in-8 de 167 p.). On trouvera là, avec le récit succinct des douze excursions faites en 1893 par les membres de la section des Hautes-Vosges, plusieurs travaux qui méritent d'être signalés spécialement, savoir : *Tribulations d'un Anglais au Bærenkopf*, par Z. ; — *Étude sommaire sur l'origine de quelques noms de lieux des environs de Belfort*, par A. P. (32 p.); — *Récits de voyages dans l'Alsace romane au XVIIe et au XVIIIe siècle*, par D. R. (45 p.). Ce dernier travail est accompagné de trois planches dont les deux premières réprésentent la ville de Belfort en 1675 et en 1752. Notons que cette intéressante brochure s'ouvre par un souvenir ému, de M. A. Fournier, consacré à *M. Abel Lemercier*, fondateur du Clup alpin français (avec un portrait).

Dauphiné. — La structure géologique si compliquée de la chaîne de Belle-

donne a déjà donné lieu à maints débats. En ses *Études géologiques dans la chaîne de Belledonne, note sur la bordure occidentale du massif d'Allevard* (Grenoble, Allier, in-8 de 42 p.), M. Pierre Lory fournit l'intéressant résultat d'un examen approfondi qui dut être souvent malaisé. La partie bibliographique très complète est à signaler.

— L'ascension du mont Pelvoux n'est pas encore à la mode et elle est rarement faite, bien qu'un refuge ait été installé à une hauteur respectable. Toute relation nouvelle a donc son intérêt et on lira avec plaisir celle que nous donne M. Paris : *Ascension du Pelvoux* (Grenoble, Xavier Drevet, in-16 de 12 p. Extrait du journal *le Dauphiné*). L'auteur a su décrire agréablement les spectacles que présente ce massif grandiose et sévère, où rien n'est banal, où le calme est complet, l'isolement absolu.

— Saillans, chef-lieu de canton de la Drôme, commande le plus délicieux pays qui se puisse voir. M. l'abbé Vincent en a déjà écrit l'histoire sommaire; M. le pasteur André Mailhet, nous la présente sous un autre aspect : *Histoire de Saillans* (Paris, Silvestre, in-12 de 327 p.). M. Mailhet prend la ville à son berceau et l'étudie dans sa juridiction et dans son culte, sous les Romains, sous ses prieurs, sous les évêques de Die, sous la royauté et, à grands traits, sous la Révolution. Non sans faire les réserves les plus expresses principalement sur ce qui est dit de la réformation, de son origine et de son but, nous rendrons hommage à la clarté et à la simplicité du récit. Il convient aussi de remarquer que l'auteur n'a point, comme il l'eût fallu, multiplié l'indication des sources et que, au moins dans le texte, il a laissé de côté la partie pittoresque. Le volume est d'ailleurs enrichi de gravures, d'armoiries et de portraits.

— A qui sera embarrassé de faire jouer par des enfants pas trop petits — ou devant eux, — une pièce originale, nous recommanderons celle que publie M. J. de Crozals : *Cendrillon, bluette de Carnaval à jouer devant des enfants* (Grenoble, Xavier Drevet, in-16 de 38 p.).

Franche-Comté. — *Huit jours en Franche-Comté* est le titre d'une charmante brochure que vient de publier la société de Saint-Augustin (Lille et Paris, Desclée et de Brouwer, petit in-16 de 59 p. avec 25 grav.). L'auteur, M. G. Ronat, a parcouru très rapidement, pendant les vacances, en servant de guide à d'aimables enfants, ce « fleuron de la France, » selon la juste expression de Rougebief. On peut regretter qu'il ne soit point ici parlé du pays de Saint-Claude, le plus accidenté du Jura français, ni de la région franc-comtoise qui s'étend des Vosges aux rives de l'Ognon. Les gravures sont parfaites; elle ont paru déjà dans l'*Europe illustrée*, qui s'édite à Zurich. Remarquons une fois de plus que Dole ne prend pas d'accent circonflexe, en dépit de tant de publications et d'administrations qui l'en affublent avec une trop généreuse persistance.

— Nous avons connaissance un peu tard de l'excellent petit volume que M. l'abbé Moussard a publié sous le titre de : *Vie du R. P. Jeanjacquot, de la Compagnie de Jésus, ancien professeur de théologie au grand séminaire de Besançon* (Paris, Retaux; Besançon, P. Jacquin, in-16 de 210 p.). Cette intéressante biographie peut être offerte comme un modèle du genre. L'auteur a retracé l'existence du R. P. Jeanjacquot (né à Recologne, Doubs), dont la réputation est solidement établie, au double titre de théologien et de philosophe, non seulement à Besançon, mais aussi à Montauban, où l'affection et la confiance de Mgr Doney l'ont fait appeler « l'évêque noir. » Belle et sainte vie. Ajoutons que le R. P. Jeanjacquot a trouvé en M. l'abbé Moussard un biographe qui l'a admirablement compris. Approuvé par Mgr l'archevêque de Besançon, ce volume n'a qu'un tort : celui de n'avoir pas donné un

portrait de l'éminent jésuite. Ce sera sans doute pour une deuxième édition, que nous souhaitons prochaine.

— Les *Souvenirs de Mademoiselle Marie Fallot, recueillis par ses amis d'Hérimoncourt* (Hérimoncourt; Belfort, imp. Devillers, in-8 de 262 p., avec portrait) sont empreints d'un vif sentiment chrétien, mais protestant. Mlle Fallot était la fille d'un pasteur de l'Église réformée. Dans ce livre, c'est elle-même qui parle le plus souvent, et avec beaucoup d'esprit, de raison et parfois d'innocente malice. Nous rendons volontiers hommage au bien qu'elle a su accomplir autour d'elle par la fondation d'œuvres diverses.

Guyenne et Gascogne. — Un ouvrage très important, sur lequel le *Polybiblion* aura certainement à revenir, vient de paraître à Bordeaux, chez Feret. C'est l'*Histoire des séminaires de Bordeaux et de Bazas*, par M. l'abbé L. Bertrand (3 vol. in-8 de xii-483, 438 et xxii-383 p.). L'auteur nous apporte une contribution de premier ordre à l'histoire de l'administration ecclésiastique et de l'enseignement clérical sous l'ancien régime; de plus il nous renseigne très largement sur la restauration de l'église de Bordeaux après le Concordat par un illustre et saint évêque, Mgr d'Aviau du Bois de Sansay, et les prêtres admirables dont il sut s'entourer. Les notices biographiques et bibliographiques, qui sont une des spécialités où excelle M. l'abbé Bertrand, ajoutent un intérêt considérable à cette histoire de nos séminaires.

— Grâce au zèle éclairé de M. Dezeimeris, l'assemblée départementale et le conseil municipal de Bordeaux viennent d'acquérir une trentaine de registres, cartulaires, censiers, obituaires, et plus de 2,000 chartes et bulles, des xiie-xive siècles, provenant de la bibliothèque de sir Th. Philipps à Cheltenham. Ces acquisitions nouvelles vont notablement enrichir les fonds ecclésiastiques des archives du département et des archives de la ville. La plupart de ces documents ont appartenu à Monteil; ils proviennent, les pièces détachées surtout, des anciens fonds de l'archevêché de Bordeaux, des chapitres Saint-André et Saint-Seurin, de l'église Saint-Pierre et de l'abbaye de Sainte-Croix de la même ville, des abbayes de la Sauve et de Bonlieu, des dominicains, franciscains et carmes, de l'hôpital Saint-James et de l'intendance de Bordeaux, de la seigneurie de Castelnau de Médoc, etc. Les fonds de la Sauve, de Saint-Seurin et de Saint-James sont ceux qui ont fourni le plus. Ces différentes pièces répondent à la partie bordelaise du catalogue que M. Omont a publié en 1889 dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*. Les articles 4069 et 4142 ont toutefois été retenus à Cheltenham.

— M. A. Durrieux veut joindre à sa réputation de bon jurisconsulte la réputation de bon éditeur : il prépare depuis cinq ans, avec un zèle plein de patriotisme, une édition complète des poésies gasconnes des deux frères Pierre et Jean de Garros. *Las Obras de Pey e Jan de Garros* vont paraître en trois volumes (gr. in-8, Auch, imp. Foix). Les textes seront accompagnés d'une traduction française, et expliqués par des notes historiques, philologiques et littéraires.

Languedoc. — Ceux qui aiment les bonnes choses bien dites liront avec grand plaisir l'*Éloge de M. de Marion-Brésillac*, prononcé en séance publique de l'Académie des jeux floraux, le 11 février 1894, par M. Dubédat, l'un des quarante mainteneurs (Toulouse, imp. Douladoure-Privat, in-8 de 24 p.). C'est dans le langage le plus élégant, et tout parsemé de traits d'esprit, que l'ancien conseiller à la cour de Toulouse retrace la vie et apprécie les œuvres de son confrère en magistrature et en académie.

Limousin. — M. le docteur Fortuné Mazel expose, dans un style souvent

bizarre, des opinions parfois contestables sur les causes de la *Décadence religieuse en France* (Tulle, imp. de J. Mazeyrie, in-8 de 31 p.).

Lorraine. — M. de Souhesmes, secrétaire de la Société d'archéologie lorraine, publiera, dès qu'il aura recueilli un nombre suffisant de souscriptions, l'*Armorial de Didier Richier*. C'est un état exact de la noblesse de Lorraine (moins la chevalerie), et de presque toute la noblesse du Barrois, avec ses lignes, à la fin du xvie siècle. La résidence de chacun des comparants est indiquée, et une table alphabétique contenant près de 900 noms de famille termine cet ouvrage, qui formera un volume in-8 d'une centaine de pages, et du prix de 2 fr. 50.

Lyonnais. — M. E. Vachez publie sous le titre de : *Anciens Présidents de la Société littéraire de Lyon. Charles-Jules Dufay, sa vie et ses œuvres* (Lyon, imp. Mougin-Rusand, in-8 de 13 p.), une courte notice biographique sur ce Parisien devenu, grâce aux circonstances, Bressan de cœur. Non seulement il a beaucoup écrit sur l'ancien pays de Bresse, mais il a créé en 1872 une *Revue de la Société littéraire, historique et archéologique du département de l'Ain*, que nous avons bien connue, et qui, ayant fourni une carrière des plus honorables parmi les périodiques provinciaux, n'a cessé de paraître qu'au mois de décembre 1888, après la mort de son fondateur. L'opuscule se clôt par une ample bibliographie des travaux de Dufay.

Maine. — La note extrêmement judicieuse que M. le sénateur de la Sicotière a publiée *A propos des ruines romaines d'Oisseau-le-Petit* (*Sarthe*) est un résumé et une bibliographie succincte de l'histoire de ces fouilles curieuses qui permettront un jour peut-être de fixer l'emplacement certain du *Vagoritum* de Ptolémée ou de *Nudionum*. Ce qui est sûr à l'heure actuelle, c'est que la présente brochure attribue à chacun sa part dans la découverte, et cela sans blesser personne, alors que ces pages sont écrites par l'un de ceux qu'on a pris à partie et qui, à plus d'un titre, mérite la reconnaissance des érudits normands et manceaux (Mamers, Fleury et Dangin, in-8 de 14 p. Extrait de la *Revue historique et archéologique du Maine*).

Normandie. — Voici un très précieux travail, tel que l'on peut souhaiter à toutes les églises de France d'en posséder. Il contient une complète *Monographie de l'église de Nonancourt (Eure) et de ses vitraux*, par M. Louis Régnier (Mesnil-sur-l'Estrée, Firmin-Didot, in-8 de 69 p. et 1 plan). Avec beaucoup d'érudition et une modestie rare, M. Régnier a soigneusement tracé l'aspect, l'histoire et l'architecture du monument. Ce qui est surtout intéressant, c'est l'ensemble de la vitrerie, qui date de la première moitié du xvie siècle. M. Régnier ne l'a pas seulement décrite avec la plus grande exactitude, il l'a comparée à toutes les similaires ou analogues qu'il a pu trouver. Çà et là, il signale les erreurs de fait que commettent souvent des généalogistes trop empressés. Enfin, il donne avec critique une pièce fort intéressante pour la reconstruction de l'église au xvie siècle.

Orléanais. — Mgr Touchet, ancien vicaire capitulaire de Besançon, évêque nommé d'Orléans, a inséré dans les *Annales franc-comtoises* le *Panégyrique de Jeanne d'Arc* qu'il a prononcé à la métropole de Besançon, le 8 mai dernier. Ce beau morceau oratoire ne remplit pas moins de 18 pages in-8.

Provence. — Nous recommandons comme doublement intéressante une brochure intitulée : *Académie d'Aix. J. de Séranon, orateur, voyageur, archéologue, historien*. Éloge prononcé à la séance du 10 avril 1894 par Charles Joret. Réponse de M. le marquis de Saporta (Aix, Remondet-Aubin, gr. in-8 de 44 p.). Les deux orateurs ont rivalisé de verve et de talent pour retracer, l'un, la biographie très attachante d'un homme aussi distingué par

le caractère que par le mérite littéraire, M. de Séranon, bâtonnier de l'ordre des avocats près la cour d'appel d'Aix; l'autre, l'éloge d'un des plus savants professeurs de l'Université.

— M. Charles de Ribbe donne une suite à ses remarquables travaux sur la société d'autrefois : *Une Famille provençale au XVe siècle. Les Guiran-Labrillane, d'après des documents inédits. Étude d'histoire sociale* (Digne, in-8 de 41 p. Extrait du *Bulletin de la Société scientifique et littéraire des Basses-Alpes*). A l'aide des actes des anciens notaires provençaux, M. de Ribbe nous montre comment par l'énergie, par le travail, par le ressort moral, des familles d'humble origine s'élevaient peu à peu et devenaient les premières du pays. C'est ainsi que les Guiran, dont le berceau fut une boutique d'épicerie, montèrent à la Cour des maîtres rationaux, puis à la Cour des comptes et au Parlement, et prirent un rang des plus distingués dans la noblesse provençale. M. de Ribbe raconte, dans des pages très intéressantes, ce que furent et ce que firent Guilhem Guiran, l'épicier d'Aix du XVe siècle, cinq de ses fils et leurs descendants.

Savoie. — Il y a bien des années que M. Henri Ferrand poursuit avec ténacité l'étude de la partie de la frontière franco-italienne la plus touffue, la plus hérissée de pics géants. Son attention fut d'abord éveillée par d'importantes erreurs qui durent être corrigées suivant ses indications. Il remarqua ensuite qu'il n'existait pas de cartes bien exactes de la région, que la corrélation entre les cartes françaises et italiennes était rendue difficile par la différence des noms employés pour désigner les mêmes points, par de fréquentes dissemblances de cotes et par de notables écarts entre les figures de terrain. M. Ferrand soumit alors la chaîne tout entière à une étude minutieuse ; il gravit les sommets les plus difficiles, découvrit des passages et approfondit le détail. C'est donc autre chose que le récit agréable et facile, d'ailleurs, d'aventures alpestres, qu'il faut voir dans l'important ouvrage qu'il vient de publier : *La Frontière franco-italienne entre le Mont-Thabor et le Petit-Saint-Bernard; Étude orographique illustrée de vingt gravures sur bois, d'une reproduction phototypique, et de trois panoramas d'après les photographies de l'auteur* (Grenoble, Gratien, in-8 de IV-264 et 2 p.). Les géographes y trouveront leur compte comme les lecteurs bénévoles. Le texte et les magnifiques illustrations qui font de ce livre un brillant album apporteront un appoint précieux à la connaissance des Alpes, de l'Italie, de la Savoie et d'un coin du Dauphiné.

Angleterre. — MM. Macmillan annoncent la prochaine publication de *A Constitutional History of the House of Lords* d'après des documents originaux, par M. Luke Owen Pike, du « Public Record Office. » L'ouvrage est d'autant plus intéressant que les privilèges de la Chambre haute sont en ce moment l'objet de vives attaques.

— Sous le titre : *Sober by Act of Parliament*, MM. Swan Sonnenschein publient une étude sur les résultats obtenus par les législations de l'Angleterre et de l'étranger en matière de boissons. L'auteur, M. F. A. Mackenzie, passe en revue les lois coloniales, les distilleries d'État en Suisse, les systèmes de tolérance et de prohibition pratiqués en Amérique.

— MM. Cassell feront très prochainement paraître le second volume de *Social England*, par M. H.-D. Traill. Outre la continuation des études relatives au droit, à la religion, à l'architecture, au commerce, à la marine, cette partie de la savante encyclopédie contiendra un article de M. Raymond Beazley sur les voyages et explorations des Anglais au moyen âge et un travail de M. W.-S. Rockstro sur la vieille musique nationale.

— Les syndics de la « Cambridge University Press » ont décidé la publi-

cation d'une collection historique sous la direction de M. G.-W. Prothero, de King's College. Les volumes pourront être utilisés à la fois par le grand public et par les étudiants des Universités. Le premier volume publié : *The Revolutionary and Napoleonic Era* (1789-1815), aura pour auteur M. J.-H. Rose, de Christ's College.

— M. W.-P. Ryan, auteur de *The Irish Literary Revival*, prépare un volume d'études et d'essais historiques et littéraires sur l'Irlande ayant pour titre : *The Starlight through the Thatch.*

Autriche-Hongrie. — Nous sommes heureux d'avoir à enregistrer l'élection de notre cher et savant collaborateur, le R. P. Pierling, S. J., comme membre correspondant de l'Académie des sciences de Cracovie. Cette élection a été ratifiée le 7 janvier dernier par S. M. l'empereur d'Autriche.

Espagne. — La tentative de Philippe IV pour enlever à la Catalogne ses privilèges et ses fors particuliers amena, comme l'on sait, en 1640, la révolte de cette province, qui, pour maintenir son indépendance, se mit sous la protection de la France. A la tête du mouvement nationaliste se trouvait le chanoine Pau Claris. M. Salvador Bové y Salvador lui a consacré quelques pages intéressantes qui ont été couronnées au concours de la jeunesse catholique de Barcelone : *Lo Canonge Pau Claris : los actes del canonge de Urgell don Pau Claris en sa qualitat de diputat catalá y principalment sus esforços per la independencia de Catalunya* (Barcelona, tip. de la *Hormiga de Oro*, gr. in-8 de 68 p.).

Italie. — M. Luigi Zuccaro, professeur à l'Institut royal de Foggia, publie une notice fort attachante : *Lucera et les colonies provençales de la Capitanate* (Pouilles) (Foggia, Paolo Leone, in-8 carré de 96 p.). Dans cette monographie, on trouve d'instructives choses sur les Grecs à Lucera, les Romains, les Normands, les Souabes et les Sarrasins, sur la maison d'Anjou et les colonies provençales, sur l'édit de Charles Ier d'Anjou, sur la fondation de Faeto et de Celle par les Provençaux, sur le patois provençal de Faeto et de Celle.

Roumanie. — Nous avons reçu les *Poesii de Mihail Eminescu* (Bucharest, Socecu et Cie, in-18 de 311 p.) qui viennent d'atteindre leur sixième mille, chiffre énorme pour la Roumanie. Ce grand poète, longtemps ignoré, a su se créer de fervents admirateurs. Il personnifie le mieux l'état d'esprit actuel du pays. Versificateur habile, il exprime dans une forme parfaite les idées les plus profondes et les plus originales. Penseur, mais pessimiste, il incarne le découragement, la lassitude, le dégoût. Il est à comparer avec le sombre et tragique Leopardi.

— La même librairie édite les *Scrieri complecte* de Jacob Negruzzi (U. I., *Copii de pe natura, Scrisori.* In-18 de 492 p.). Quel charmant conteur! Ses petits récits, qu'il intitule copies d'après la nature, sont d'une grande simplicité ; mais il sait leur donner par son humour un tour fort original, qui les rend tout à fait attrayants. Nous y voyons défiler des types d'il y a trente ans, amusants au possible, et maintenant confinés (s'il en reste) dans quelques petites villes de province.

États-Unis. — M. Barr Ferree vient de publier *The Chronology of the cathedral churches of France* (New-York, gr. in-8 carré de 36 p.). C'est le tableau de nos principaux monuments religieux rangés par ordre alphabétique (d'*Agde* à *Viviers*), avec indications chronologiques relatives aux travaux de construction primitifs et successifs depuis le xie siècle jusqu'au xixe. Une colonne est consacrée à chacun des neuf siècles qui nous séparent de l'an 1000. Grâce à cette ingénieuse disposition, on embrasse d'un seul coup d'œil la série de tout ce qui a été fait et de tout ce qui a été ajouté en nos

cathédrales pendant neuf cents ans. On trouvera (p. 32-36) le catalogue, également par ordre alphabétique *(Agen-Rouen)*, des ouvrages consultés au point de vue architectural et archéologique.

— La rédaction de *The american Catalogue*, qui depuis 1876 nous tient au courant des publications faites aux États-Unis, se propose de donner un catalogue général de tous les ouvrages publiés dans ce pays depuis l'année 1800 jusqu'à cette même date de 1876. L'on ne peut que souhaiter la prompte réalisation d'un semblable travail, qui facilitera singulièrement les recherches.

Publications nouvelles. — *A ceux qui doutent. Étude néo-mystique destinée aux personnes qui ont des doutes sur nos croyances*, par S. de Lyat (in-8, Dumoulin). — *Les Décadents du christianisme*, par l'abbé H. Bolo (in-18, Haton). — *Commentaire pratique des lois des 26 juin 1889 et 22 juillet 1893 sur la nationalité*, par L. Campistron (in-8, Rousseau). — *Code manuel des réquisitions militaires* (in-8, Charles-Lavauzelle). — *Les Enfants et le divorce*, par E. Barbier (in-8, Pedone). — *Le Régime des sociétés civiles et commerciales en Belgique et à l'étranger*, par G.-N. Bertrand (in-8, Bruxelles, Istace et Kats; Paris, Guillaumin). — *De la Responsabilité des propriétaires de navires et des armateurs*, par L. Thiébaut (in-8, Rousseau). — *Code manuel de droit industriel*. T. III, par M. Dufourmantelle (in-18, Giard et Brière). — *Traité élémentaire de législation industrielle*, par P. Pic. Première partie (in-8, Rousseau). — *La Législation civile de l'Algérie, étude sur la condition des personnes et sur le régime des biens en Algérie*, par E. Besson (in-8, Chevalier-Marescq). — *Chambre du Conseil*, par M. Bertin (2 vol. in-8, Pedone-Lauriel). — *L'Enseignement du droit et des sciences politiques dans les Universités d'Italie*, par E. Duthoit (in-18, Rousseau). — *De la Famille. Leçons de philosophie morale*, par A. de Margerie (2 vol. in-18, Téqui). — *Introduction à la psychologie expérimentale*, par A. Binet (in-18, Alcan). — *Le Sentiment et la pensée et leurs principaux aspects physiologiques*, par A. Godfernaux (in-8, Alcan). — *Science et conscience, ou Théorie de la force progressive*, par H. Kleffler. T. Ier (in-8, Alcan). — *Spinoza*, par L. Brunschvicg (in-8, Alcan). — *Kant et la science moderne*, par le R. P. T. Pesch; trad. de l'allemand par M. Lequien (in-18, Lethielleux). — *L'Année philosophique*, par F. Pillon. 4e année, 1893 (in-8, Alcan). — *Traité de la physionomie humaine*, par E. Ledos (gr. in-8, Oudin). — *L'Éducation des classes moyennes et dirigeantes en Angleterre*, par M. Leclerc (in-18, Colin). — *L'Église et le peuple. Études sur la liberté, l'égalité, la fraternité et la propriété*, par E. Preveraud (in-18, Téqui). — *Le Socialisme catholique*, par Nitti; trad. de l'italien (in-8, cart., Guillaumin). — *Cent ans de lutte sociale. La Législation de l'enfance, 1789-1894*, par J. Bonzon (in-18, Guillaumin). — *Les Questions ouvrières*, par L. Milhaud (in-18, Giard et Brière). — *Le Régime corporatif au XIXe siècle dans les États germaniques*, par V. Brants (in-8, Louvain, Peters; Lecoffre; Bruxelles, Société belge de librairie). — *Lourdes, depuis 1858 jusqu'à nos jours*, par le docteur Boissarie (in-8, Sanard et Derangeon). — *Études et recherches sur l'alimentation et le travail du cheval de troupe*, par le docteur Rigollat (in-8, Charles-Lavauzelle). — *Instruction sur le service en campagne des armées russes* (in-8, Charles-Lavauzelle). — *Les Peintres célèbres du XIXe siècle*, par C. de Beaulieu (2 vol. in-8, Bloud et Barral) — *Dell' idioma e della letteratura genovese*, di C. Randaccio (in-8, Roma, Forzani). — *L'Éternelle Chanson*, par J. Arnulf (in-18, Lemerre). — *Le droit de l'enfant*, par G. Ohnet (in-18, Ollendorff). — *Haine d'amour*, par D. Lesueur (in-18, Lemerre). — *Marsyas*, par A. Maurel (in-18, Lemerre). — *Malgré la mort*, par P. Tany (in-18, Lemerre). — *La Vénitienne*, par E. Daudet (in-18, Plon et Nourrit). — *Brave*

Fille, par F. Calmettes (in-18, Plon et Nourrit). — *Mariage difficile*, par M. et C. de Grafenthal (in-18, Bellier). — *Journal d'un amoureux*, par G. de Charnacé (in-8 carré, Grasilier). — *Fleur d'abîme*, par J. Aicard (in-18, Flammarion). — *Le Roman d'un officier pauvre*, par J. Maribert (in-18, Charles-Lavauzelle). — *Le Pont sur l'Oiselle*, par M. Maryan (in-18, Gautier). — *Nouvelles Études de littérature et d'art*, par G. Larroumet (in-18, Hachette). — *Souvenirs littéraires*, par É. Grenier (in-18, Lemerre). — *La Sicile, notes et souvenirs*, par R. Lambelin (gr. in-8, Société de Saint-Augustin; Desclée et de Brouwer). — *Hérodote, historien des guerres médiques*, par A. Hauvette (in-8, Hachette). — *Les Vierges saintes*, par Mme A. de Gentelles (in-8, Desclée et de Brouwer). — *Le Labarum. Étude critique et archéologique*, par l'abbé J.-P. Desroches (in-8, Champion). — *Un Évêque de l'ancien régime sous la Révolution. M. de Maillé La Tour-Landry*, par le vicomte de Broc (in-8, Lamulle et Poisson). — *Les Origines du Concordat*, par L. Séché (2 vol. in-8, Delagrave). — *L'Armée française à travers les âges*, par L. Jablonski. T. V (in-8, Charles-Lavauzelle). — *Invasion de 1815. Le Siège de Mézières en 1815*, par J. Poirier (in-8, Charles Lavauzelle). — *Les Guerres de la Révolution. Hoche et la lutte pour l'Alsace (1793-1794)*, par A. Chuquet (in-18, Cerf). — *De 1800 à 1812. Un Aide de camp de Napoléon. Mémoires du général comte de Ségur* (in-18, Firmin-Didot). — *Les Zouaves*, par G. Gangloff (2 vol. in-8, Rambervillers, Risser). — *Souvenirs intimes d'un lancier de la garde impériale*, par M. de Baillehache (in-8, Ollendorff). — *La Guerre au Dahomey, 1888-1893*, par E. Aublet (in-8, Berger-Levrault). — *Histoire d'une famille de la chevalerie lorraine*, par le comte de Ludres (2 vol. in-8, Champion). — *Inventaire des titres de la maison de Billy*, par le vicomte O. de Poli (in-18, Conseil héraldique de France). — *Courtisanes et bouffons, étude des mœurs romaines au XVIe siècle*, par E. Rodocanachi (in-18, Flammarion). — *El Marqués de Verboom, ingeniero militar flamenco al servicio de España*, por E. Wauwermans, trad. del frances por M. Bosch y Arroyo y J. de la Llave y Garcia (in-16, Madrid, impr. del Memorial de ingenieros). — *Le Ravitaillement des armées de Frédéric le Grand et de Napoléon*, par C. Aubry (in-8, Charles-Lavauzelle). — *L'Armée russe. Son histoire, son organisation actuelle*, par E. Bujac (in-8, Charles-Lavauzelle). — *Le Vrai Chevalier de Maison-Rouge. A.-D.-J. Gonzze de Rougeville (1761-1814)*, par G. Lenôtre. — *Vico. Ses Mémoires écrits par lui-même*, par J. Michelet (in-8, Flammarion). — *Mérimée et ses amis*, par A. Filon (in-18, Hachette). — *M. Crispi chez M. de Bismarck. Journal de voyage*, trad. de l'italien (in-18, Rome, Forzani). VISENOT.

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTIONS

L'Origine des ducs d'Aquitaine. — Quels sont les travaux les plus récents sur l'origine des premiers ducs d'Aquitaine? Leur origine mérovingienne a été discutée et combattue. Est-on fixé aujourd'hui sur ce point?

RÉPONSES

La Semaine Sainte (t. LXX, p. 192). — Il a été donné (en quelle année?) un article avec gravures dans le *Monde illustré* sur les processions de la Semaine Sainte en Espagne. — Puisse ce souvenir être utile au chercheur! Remonter à une dizaine d'années.

Le Gérant : CHAPUIS.

TABLE MÉTHODIQUE

DES OUVRAGES ANALYSÉS

THÉOLOGIE

Écriture sainte. Histoire critique du texte et des versions de l'Ancien Testament (*A. Loisy*) 418
Le Livre de Job, trad. de l'hébreu, avec une introd. par *A. Loisy* . . 521

Théologie dogmatique. Cours complet de religion catholique (*le R. P. Sifferlen*) 98
Gerbe du catéchiste (*l'abbé Debroise*) 99
Le Purgatoire, d'après les révélations des saints (*l'abbé Louvet*) . . . 102
Summa apologetica de Ecclesia catholica (*le R. P. de Groot*) 229
La Religion, études apologétiques (*L. Gondal*). 97
La Foi et la raison (*L. Barrou*). 5e fasc 99
Manuale de indulgentiis (*Benedicto Melata*) 104
Trésor spirituel, ou Résumé des principales indulgences que l'on peut gagner en faisant partie de diverses confréries ou en récitant certaines prières (Un Père de la Compagnie de Jésus) 67

Théologie morale. Lehrbuch der Moraltheologie (*Dr Theophil-Hubert Simar*) 330
Le Fruit défendu (*l'abbé H. Bolo*) 100
Essai sur la loi de la vie dans le célibat et le mariage (*l'abbé J. Crozat*). 128
Les Vœux et la règle. Considérations pratiques à l'usage des religieuses (*le P. Mailly*). 108
La Famille chrétienne (*le R. P. de Laage*) 105
Le Père Lacordaire et les jeunes gens (*le P. Babonneau*). 106
Pour les jeunes gens. Nouveaux Entretiens et discours (*le P. Jean Vaudon*) 106
Instructions aux filles domestiques et à tous les domestiques en général (*l'abbé C.-J. Busson*) 166

Éloquence sacrée. Conférences de Notre-Dame. Carême de 1893 (*Mgr d'Hulst*). 127
La Gloire (*l'abbé H. Bolo*) 101

Liturgie. L'Année liturgique (*le R. P. Dom Pr. Guéranger*). Le Temps après la Pentecôte. 104
Novum veni mecum sacerdotum (*A. Foppiano*) 103
Accessus ad altare et recessus 104

Théologie ascétique. A l'école de Jésus-Christ. Souvenirs oratoires (*l'abbé S. Bruzat*). 106
Lettres spirituelles (*Mgr Gilly*) 107
De l'union et de la transformation de l'âme en Jésus-Christ (*S. Alphonse Rodriguez*), trad. de l'espagnol. 108
Directorium asceticum (*le R. P. Matthaeo Josepho Rousset*). 109
Moyens de mener une vie chrétienne et parfaite (Un Père de la Compagnie de Jésus). 109
Méditations sur la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ (*le P. Meschler*) trad. par *Ph. Mazoyer*, t. II, Vie temporelle de Jésus-Christ (suite) jusqu'à la Passion 108
L'Ami du prêtre. Entretiens sur la dignité, les devoirs et les consolations du sacerdoce (*l'abbé Rouzaud*) 103
Nazareth. École de la famille chrétienne (*l'abbé Debeney*). 105
Conseils de direction aux enfants de Marie (*Mgr Gilly*) 107
La Dévotion à saint Joachim (l'auteur de *la Dévotion à sainte Anne*) . 110

Manuel de dévotion en faveur des âmes du Purgatoire (*l'abbé Randanne*) 110
Courtes réflexions sur la vie future pour le mois de novembre (*F.-J. Michel*) 110
Nos Deuils et nos consolations (*le P. Ch. Laurent*) 101
Devant la mort (*l'abbé H. Bolo*) 100

Mélanges. Œuvres complètes de *Mgr X. Barbier de Montault*. . . . 42
Lettres d'un curé de campagne (*Yves Le Querdec*) 460

Hétérodoxie. Superstitions. Le Bouddha, sa vie, sa doctrine, sa communauté (*H. Oldenberg*), trad. de l'allemand par *A. Foucher*. 330
Miti, leggende e superstizioni del medio evo (*Arturo Graf*) 427

JURISPRUDENCE

Méthodologie. Ensayo de metodologia juridica (*Enrique Gil y Robles*). 456

Droit naturel. Il divorzio e il diritto di natura (*Torregrossa*). . . . 260

Droit canonique. The Marriage process in the United States (*Rev. S.-B. Smith*) 363

Droit public et constitutionnel. Code des lois politiques et administratives annotées et expliquées d'après la jurisprudence et la doctrine (*Édouard Dalloz, Charles Vergé, Ch. Vergé fils, Gaston Griolet*, avec la collaboration de MM. *de Baulny, L. Robinet, Beaune, Belin, A. Gigot, Pasquier*), t. II. Culte, sépulture, enseignement, beaux-arts, établissements de bienfaisance et de prévoyance, établissements publics et d'utilité publique, dons et legs, etc. 45
Le Droit d'association et le droit de réunion devant les Chambres et les tribunaux (*Georges-Denis Weil*) 499

Droit ecclésiastique. De la comptabilité des fabriques d'après le décret du 27 mars 1893 (*J. Marie*) 493
Législation générale du culte israélite, en France, en Algérie et dans les colonies, à la portée de tous (*Penel Beaufin*) 493
Das kirchliche Vermögensrecht und die Vermögensverwaltung in den katholischen Kirchengemeinden der gesammten preussischen Monarchie (*F. von Schilgen*). 260

Droit administratif. Code des cours d'eau non navigables ni flottables (*Alphonse Boulé et P. Lescuyer*) 492
Recherches juridiques sur la police des eaux, réglementation des eaux d'irrigation (*Alexandre Abram*) 492
Clauses et conditions générales régissant les entreprises de travaux des ponts et chaussées, texte et commentaire (*Al. René et H. Frennelet*). 492
Réflexions sur le fonctionnement et le rôle de l'Assistance publique en France (*A. Savouré-Bonville*). 492

Droit civil. Le Code civil commenté à l'usage du clergé (*le chanoine Allègre*). 482
Commentaire théorique et pratique du Code civil (*Théophile Huc*) . . 483
Code civil annoté (*Ed. Fuzier-Herman*) 484
La Nationalité française (*E. Rouard de Card*) 484
Le Droit des femmes et le mariage (*Louis Bridel*) 485
La Recherche de la paternité (*Philadelphe Offner*) 485
Des Droits de l'époux survivant dans la succession de son conjoint (*Étienne Floucaud-Pénardille*). 486
Traité théorique et pratique des constructions élevées sur le terrain d'autrui (*Émile Larcher*). 486
Des Obligations (*A. Hudelot et E. Metman*). 487
Traité théorique et pratique du contrat d'assurance sur la vie (*J. Lefort*). 487
L'Assurance sur la vie et les caisses de retraites (*Imbert Cyprès*) . . 488
Code général des biens pour la principauté de Monténégro, trad. par *Rodolphe Dareste et Albert Rivière* 488
Code civil portugais, trad., annoté, précédé d'une introd. par *Fernand Lepelletier*. 489

Droit commercial. Traité de droit commercial (*Ch. Lyon-Caen et L. Renault*) 490
Régime des sociétés. Commentaire de la loi du 1er août 1893 (*Henri Genevois*) 491
Saisie et ventes judiciaires des navires (*A. Vidal-Naquet*) 491
Code de commerce hongrois, traduit, annoté et précédé d'une introd. par *Raoul de la Grasserie* 491

Droit fiscal et notarial. Lois usuelles. Timbre, enregistrement, hypothèques (*C. Gouget*) 493
Le Conseiller du contribuable. Moyens d'obtenir sans frais le dégrèvement de ses impôts directs (*J. Gaure*) 494
Commentaire des lois des 31 août 1891 et 22 juillet 1893 et de l'arrêté royal du 27 mars 1893 sur la tarification et le recouvrement des honoraires des notaires (*Aristide Maton*) 494

Droit militaire. Code manuel des obligations militaires. Manuel général du recrutement et des réserves (*C. Lassalle*) 219

Droit pénal. La Méthode expérimentale appliquée au droit criminel en Italie (*Albert Desjardins*) 494
Cours résumé de droit pénal (*Georges Vidal*) 495
Lo Studio della delinquenza e la classificazione dei reati nella statistica penale (*Augusto Bosco*) 495
Des atteintes et attentats aux mœurs en droit civil et pénal, et des outrages aux bonnes mœurs (*P. Fabreguettes*) 495
Code pratique de la presse et de l'imprimerie (*Victor Jeanvrot*) . . . 495
Étude théorique et pratique sur la loi du 26 mars 1891 (loi Bérenger), (*Ed. Delalande*) 496
De l'imputation de la détention préventive (*Adrien Lasserre et Gaston Villanova*) 496
Étude sur les circonstances atténuantes en matière répressive (*F. de Behr*) 496

Droit forestier. Manuel juridique de la chasse (*E. Dumont*) . . . 497
Code du garde particulier des bois et forêts et du garde-pêche (*M. Dommanget et Charles Boullay*) 497

Histoire du droit. Coutume contemporaine et loi ancienne. Droit coutumier ossétien éclairé par l'histoire comparée (*Maxime Kovalewsky*) 497

SCIENCES ET ARTS

Philosophie. Généralités et mélanges. Philosophia scholastica ad mentem S. Thomae Aquinatis exposita et recentioribus scientiarum inventis aptata (*P. M. Brin*) ed. 4, penitus recognita, curantibus *DD. A. Farges et D. Barbedette.* T. I. Logica, ontologia, cosmologia 385
Cursus philosophicus in usum scholarum, auctoribus pluribus philosophiae professoribus in collegiis Exactensi et Stonyhurstensi, S. J. Logica (*Carolo Frick S. J.*) 387
Philosophia naturalis (*Henr Hann. S. J.*) 388
La Décevance du vrai (Notes d'un pessimiste) (*Édouard Thiaudière*). . 260

Métaphysique. Ontologia sive metaphysica generalis (*Car. Frick, S. J.*) 387
Institutiones Theodicae (*R. P. Montheim*) 332
L'Action, essai d'une critique de la vie et d'une science de la pratique (*Maurice Blondel*) 394
Natur und Wunder, ihr Gegensatz und ihre Harmonie (*E. Müller*) . . 230
Science et Religion (*M. de Molinari*) 421

Psychologie. La Vie et la pensée, essai de conception expérimentale (*le Dr Julien Pioger*) 388
Les Caractères (*Fr. Paulhan*). 389
Le Problème de la conscience du moi (*le Dr Paul Carus*), trad. de l'angl. par *A. Monod* 390
Dégénérescence (*Max Nordau*), trad. de l'allemand par *Aug. Dietrich* . 392

Étude de psychologie sociale. Psychologie du militaire professionnel (*A. Hamon*) 221

Morale. Moralphilosophie. Eine wissenschaftliche Darlegung der sittlichen, einschliesslich der rechtlichen Ordnung (*Victor Cathrein*) . . 129
Philosophia moralis in usum scholarum (*Victor Cathrein*) 457
Das Gefühl (*Th. Ziegler*) 231
L'Éducation de la volonté (*Jules Payot*). 396
L'Homme : la vie, la science, l'art (*Ernest Hello*). 397

Esthétique. L'Esthétique de Schiller (*Frédéric Montargis*). 47

Histoire de la philosophie. La Vie et l'œuvre de Platon (*Charles Huit*) 334
Geschichte der Religionsphilosophie (*Otto Pfleiderer*) 131
Descartes (*Alfred Fouillée*) 240
Le Problème moral dans la philosophie de Spinoza et dans l'histoire du spinozisme (*V. Delbos*) 398
La Philosophie en France (première moitié du XIXe siècle (*Ch. Adam*). 401
La Liberté (*l'abbé C. Piat*), 1re partie : Historique du problème au XIXe siècle 400

Éducation et enseignement. Comment élever et établir nos enfants ? (*Édouard Demolins*). 261
L'Éducateur apôtre, sa préparation, l'exercice de son apostolat . . . 364
L'Éducation dans l'Université (*Henri Marion*). 328
Enseignement des jésuites. 1. Programme et règlements des études de la Société de Jésus (Ratio atque institutio studiorum Societatis Jesu), comprenant les modifications faites en 1832 et 1858; 2. De la manière d'apprendre et d'enseigner (De Ratione discendi et docendi), par *le P. Joseph Jouvency;* 3. L'Élève de rhétorique (Candidatus rhetoricae) au collège Louis le Grand de la Société de Jésus, au XVIIIe siècle, par le même, trad. par *H. Ferté* 323
Guide pratique pour la construction des écoles libres (*Noël Bion et H. Martinus de Roux*). 537
L'Enseignement primaire en Autriche-Hongrie. Organisation, statistique, budget (*le Dr Mangenot*) 327

Économie politique et sociale. Annuaire de l'économie politique et de la statistique, 50e année. 365
L'Économie politique est-elle une science? (*S. Vainberg*) 41
Le Scienze morali e politiche : i loro methodo e i loro resultati (*Giuseppe Cimbali*) 41
Staatslexikon, fasc. 23 à 26 40
De l'Équilibre politique, du légitimisme et du principe des nationalités (*A. de Stieglitz*) 523
De las formas de gobierno, ante la ciencia juridica y los hechos (*Damian Isern*). Seconda parte : De la Republica 522
Le Salut est en vous (*Léon Tolstoï*) 35
La Famine (*Léon Tolstoï*), trad. française 35
La Société moderne et la question sociale (*J. Borin-Fournet*). . . . 37
Le Problème social (*Ch. Adep*) 38
Des misères humaines et sociales (*M. E. Didier*). 232
Almanach de la question sociale illustré pour 1893 34
La Tyrannie socialiste (*Yves Guyot*) 35
La Question sociale est une question morale (*Th. Ziegler*), trad. de l'allemand par *Palante* 36
La Question ouvrière (*l'abbé P. Feret*) 37
Contrat de travail et juste salaire (*Ch. Adep*) 38
Die Arbeiterfrage in der deutschen Landwirthschaft (*Dr Kuno Frankenstein*) 39
Coup d'œil sur les œuvres de l'initiative privée à Genève (*le capitaine Paul Marin*). 39
Le Capital (*Karl Marx*), extraits faits par *Paul Lafargue* 34
Pour devenir financier; traité théorique et pratique des affaires de banque et de bourse (*R. Chevrot*) 41

Ethnographie, anthropologie. Eighth annual report of the bureau of ethnology, to the secretary of the Smithsonian institution, 1886-1887 (*J.-W. Powell, director*) 525

Ninth annual report 526
M. de Quatrefages et l'anthropologie (*D. Le Hir*). 365
L'Anthropologie criminelle et les nouvelles théories du crime (*le Dr Émile Laurent*) 304

Sciences médicales. Le Merveilleux scientifique (*J.-P. Durand*) . 305
Le Somnambulisme provoqué et la fascination, outrages à la pudeur, etc., etc., (*le Dr Mesnet*). 307
La Famille névropathique. Théorie tératologique de l'hérédité et de la prédisposition morbides et de la dégénérescence (*le Dr Féré*). . . 307
Étude sur le dermographisme ou dermoneurose torivasomotrice (*le Dr Toussaint Barthélemy*) 308
Les Névropathes à Bagnères-de-Bigorre (*le Dr Gandy*) 309
La Moelle épinière et l'encéphale avec applications physiologiques et médico-chirurgicales, suivis d'un aperçu sur la physiologie de l'esprit (*le Dr Ch. Debierre*). 311
Nouvelle Médecine des familles à la ville et à la campagne (*le Dr A.-C. de Saint-Vincent*) 313
Petit Manuel d'anesthésie chirurgicale (*le prof. Terrier et le Dr Peraire*) 313
Les Trois premières années de l'enfant (*Bernard Pérez*) 310
Le Premier Age et la seconde enfance (*le Dr Verrier*) 313
De l'Éducation de l'enfant dans la famille et de sa signification (*le Dr Lesshaff*) 310
Nourrices sur lieu. Conseils aux jeunes mères (*le Dr H. Drouet*) . . . 314
L'Enfant de trois à sept ans (*Bernard Pérez*) 310

Sylviculture, agriculture. Le Traitement des bois en France. Estimation, pâturage et usufruit des forêts (*Ch. Broilliard*). . . . 425
Conquête du monde végétal (*Louis Bourdeau*) 337

Astronomie, météorologie. Nociones de astronomia (*Mig. Saurina*). 235
Annuaire du Bureau des longitudes pour 1894 133
Annuaire de l'observatoire municipal de Montsouris, pour l'année 1894. 424
Sécheresse 1893. Ses causes. Principes généraux de météorologie (*l'abbé A. Fortin*). 261

Mathématiques. Compléments d'algèbre et de géométrie (*P. Porchon*). 167
La Géométrie du mouvement (*le Dr Arthur Schœnflies*), exposé traduit de l'allemand par *Ch. Speckel*, et suivi de notions sur les complexes et les congruences de droites, par *G. Fouret* 423

Physique et chimie. Les Théories modernes de l'électricité, essai d'une théorie nouvelle (*O. Lodge*), trad. de l'anglais et annoté par *E. Meylan*. 234
Problèmes et calculs pratiques d'électricité (*Aimé Witz*). 458
Leçons de chimie (Notation atomique) (*Émile Bonant*) 131
Los Grandes Problemas de la quimica contemporanea y de la filosofia natural (*D. E. Pinerua y Alvarez*) 233
Les Explosifs (*E. Coralys*). 214
Dictionnaire des explosifs (*J.-P. Cundill*). Édition française remaniée par *E. Désortiaux* 132

Art militaire. Stratégie de marche (*le général Lewal*) 211
Stratégie et mobilisation (*le général Morel*) 212
Essais sur les exercices et les manœuvres de l'infanterie (*le commandant breveté F****) 212
Nouvelle Tactique de combat (*le colonel Henri de Ponchalon*) 212
La Tactique appliquée au terrain. Études raisonnées sur la carte. Les Détachements de toutes armes. Le Corps d'armée (*Z. Mumme*) . . 212
Notes sur les formations de combat et les méthodes d'instruction de l'infanterie (*B***, capitaine de chasseurs à pied*) 213
Notre Cavalerie (*le capitaine Chatterbox*). 213
De la marche au point de vue militaire (*M. Cortial*) 213
La Cavalerie en avant des armées (*Un officier supérieur de cavalerie*) . 213
Les Armes à feu portatives des armées actuelles et leurs munitions (*Un officier supérieur*) 214
Éducation du soldat (***) 219
La Vie militaire à l'étranger. Un congé au Queen's royal South-Surrey-Regiment. Lettres d'un engagé volontaire (*Georges Tricoche*). . . . 219

Aide-mémoire de l'officier d'état-major en campagne 221
Agenda de l'armée française pour 1894 222

Commerce. Les Grands Ports maritimes de commerce (*Daniel Bellet*). 198

Beaux-Arts. Encyclopédie théorique et pratique des connaissances civiles et militaires, publiée sous le patronage de la Réunion des officiers. Traité de perspective (*Georges Tubeuf*). 339

Art industriel. Traité encyclopédique de photographie, 1er supplément (*Charles Fabre*). 338
La Bibliothèque du photographe, en français, italien, anglais, allemand, espagnol (*Abel Buguet et le Dr Luigi Gioppi*) 458

Mélanges. Conférences scientifiques et allocutions (*William Thomson*), trad. par *P. Lugol*, avec des notes par *M. Brillouin*. I. Constitution de la matière. 48

BELLES-LETTRES

Linguistique. Grammaire. Die Hauptprobleme der Sprachwissenschaft in ihren Beziehungen zur Theologie, Philosophie und Anthropologie (*Dr Alexander Giesswein*) 136
Les Langues et les races (*André Lefèvre*) 49
Alt-Keltischer Sprachschatz (*Alfred Holder*). Carant-o (n)—Cintu-smus 138
Modèles français extraits des meilleurs écrivains (*Edmond Procès*) . . 537
Vocabolario del dialetto antico vicentino (dal secolo XIV a tutto il secolo XVI) (*Domenico Bortolan*) 236

Rhétorique. Éloquence. M. Tullii Ciceronis opera. *Brutus*, texte latin publié d'après les travaux les plus récents avec un commentaire critique et explicatif, une introd. et un index, par *Jules Martha* . . 238
Jules Favre. Plaidoyers et discours du bâtonnat, publiés par Mme veuve *Jules Favre*, née *Velten* 419

Poésie française et étrangère. Jean-Antoine de Baïfs Psaultier, metrische Bearbeitung der Psalmen, mit Einleitung, Anmerkungen und einem Wörterverzeichnis, zum ersten Mal herausgegeben (*Ernst-Joh. Groth*) 238
Louise, roman lyrique (*Charles Fuster*) 110
Heures de rêve, poésies devant la mer (*Georges Blot*) 112
Fleurs du Mé-Kong (*Maurice Olivaint*) 113
Trente poésies russes, mélodies imitées (*Paul Collin*). 114
Anthologie de l'enfance (*Frédéric Bataille*). 115
Sur le sable (*Maurice Chassang*) 115
Au pays natal (*Auguste Gaud*) 116
Salut à vous ! (*Maurice de Talleyrand-Périgord*). 117
Les Déclins (*Sfenosa*) 117
Au temps des châtelaines (*Henri Malo*) 118
Médaillons bretons (*Olivier de Gourcuff*). 118
Sérénité (*L. Laurens*) 119
Poésies mignonnes (*A. Prieur*) 119
Gerbe d'œillets (*Camille Natal*) 119
Le Dernier des Rabodanges (*Hector Leveillé*) 121
Paroles d'amour (*Antonin Lavergne*) 121
Les Mélancolies, sonnets (*Raphaël Damédor*) 121
Bleuets et nielles (*Casty Martel*). 122
Récital mystique (*Adrien Mithouard*). 122
Voix de la plaine, des monts et de la mer (*Paul de Tournefort*). . . 123
Les Obsédées (*Constant Casangès*). 124
Idylles de chambre (*Ernest Prarond*). 124
Croquis d'après nature (*Fertiault*) 125
Poésies (*Mme Guzman*) 126
Idylles joyeuses (*Ernest Dupont*) 127
Recueil de chants moraux (*Omer Coppin*), musique d'Alexandre Lefève 127
La Pharsale de Lucain, trad. en vers français par *L. Gallot* 342
Lieder aus dem Metzer Lande. Französische Volkslieder verdeutscht durch *Emil Erbrich* 428

Antologia de poetas liricos castellanos desde la formacion del idioma hasta nuestros dias (*Marcelin Menendez y Pelayo*) t. IV 230
Les Poètes russes. Anthologie et notices biographiques (*Em. de Saint-Albin*) 51

Poésie dramatique. Répertoire du théâtre chrétien. L'Enfant prodigue (*l'abbé L. Lemeunier*). Drame en trois actes 392
La Messe de minuit, mystère en trois actes (*Jacques d'Ars*) 68
Saint-Thibéry (*l'abbé H. Galabru*) 125
Bertrand du Guesclin, drame (*l'abbé Poulain*) 125
Le Poignard, drame en 1 acte, avec chœur et couplets (*Théodore Botrel*), musique des chœurs et couplets par *L. Fischer* 458
Le Spectre de Chatillon (*Albert Coupard*), épisode de la guerre de Cent ans, drame historique en trois actes 458
Sainte Clotilde, drame en trois actes avec musique des chœurs et couplets (*l'abbé Lemonnier*) 459
La Fille du sonneur de cloches (*Ch. Le Roy-Villars*), comédie en trois actes, musique par *A. Le Roy* 459
La Vocation de Poquelin, ou Molière à vingt ans (*Arthur Bernède*), comédie en un acte avec chants et musique 459
Les Petits Cailloux (*Louise-Marguerite d'Estrelles*), comédie en un acte 459
Le Docteur Oscar (*Antony Mars*), comédie-vaudeville en un acte . . . 459
A la salle de police (*Antony Mars*), saynète comique 459
Les Piastres rouges (*Ch. Le Roy-Villars*), musique de *A. Le Roy*, drame espagnol en trois actes 458

Romans, contes et nouvelles. La Prodigue (*Pedro de Alarcon*), trad. de l'espagnol par *Max Delaque* 11
Béatrice (*Rider-Haggard*), trad. de l'anglais de *Hephell* 15
Miss Méphistophelès (*Fergus W. Hume*), trad. de l'anglais par *Hephell* 17
La Mouche (*Paul Margueritte*) 17
Bucoliques (*G. Guenin*) 18
Contes à Mademoiselle (*Jean de la Bretonnière*) 18
Ebauches (*Robert Bernier*) 19
La Pivoine (*Charles Bourget*) 19
La Nuit du crime (*Maxime Jaillet*) 19
L'Agence Blosset (*René de Pont-Jest*) 20
Lettres volées (*René de Pont-Jest*) 20
Les Filles du pope (*Mme Marguerite Poradowska*) 21
Le Château des Airelles (*G. Franay*) 21
L'Oiseau de passage (*la vicomtesse de Pitray, née de Ségur*) 22
Mlle Volonté (*Fernand Calmettes*) 22
Deux Feuilles au vent (*J.-H. Menos*) 23
Un Vaincu (*J. de la Brète*) 24
Vieux Ménage (*Henry Gréville*) 24
Propriété à vendre (*Henry Gréville*) 25
Aïnhoa (*P. Harispe*) 26
Mémoires d'un passant (*Philibert Audebrand*) 26
Autour d'une tiare (*Émile Gebhart*) 27
L'Exilée (*Pierre Loti*) 28
Matelot (*Pierre Loti*) 29
La Rôtisserie de la reine Pédauque (*Anatole France*) 31
La Tourmente (*Paul Margueritte*) 289
Le Dragon impérial (*Mme Judith Gautier*) 292
Cœurs russes (*le vicomte C. Melchior de Vogüé*) 294
Souvenirs d'auberge (*Paul Harel*) 294
Mater dolorosa (*Raoul Gloria*) 294
Mémoires d'un Centaure (*Gabriel Sarrazin*) 295
France et Russie (*le comte de Saint-Aulaire*) 295
Estelle (*Henri de Chennevières*) 296
La Villa Esculape (*Camille Fyllières*) 297
L'Obex (*François de Nion*) 298
Le Corso rouge (*Pierre Sales*) 298
Naguère, aujourd'hui (*Mme la comtesse de Beaurepaire*) 298
Le Grand Sylvain (*Pierre de Barnerville*) 299
Les Idées de la douairière (*E. Meunier*) 300
Au sortir du couvent (*Cat*) 300
Au retour (*Henri Ardel*) 301

Demoiselles à marier (*Albert Cim*) 302
Nuit close (*Léonce de Larmandie*) 302

Ouvrages pour la jeunesse. Dans un vieux logis (*M. Maryan*) . 514
Les Chambres de Fernande (*A. Verley*) 515
Grande Sœur (*M. Aigueperse*) 516
Les Petits cancans (*Mme de Stolz*) 516
Un Oiseau bleu (*Mme la vicomtesse de Pitray*, née *de Ségur*) 517
France ! (*Marie Stéphane*) 517
Fausse route (*Marcelle Lithe*) 518
Liseron (*Marcelle Lithe*) 518
P'tit Bonhomme (*Jules Verne*) 519
Regain de vie. Courage de femme (*Mme de Witt*, née *Guizot*) 519
Histoires et légendes (*Coraly Pirmez*) 520
Nouveau Voyage autour de ma chambre (*le R. P. Dom J.-B. Vuillemin*) 520
Autour du clocher, coutumes et fêtes chrétiennes (*l'abbé Adrien de Barral*) 520
Ce qu'on dit à la maison, leçons qui ne se trouvent pas dans Noël et Chapsal (*F. Dupin de Saint-André*) 520
Souvenirs d'un louvetier. Chasses des Vosges (*E. Gridel*). 520
Le Mariage du fils Grandsire (*Marguerite Poradowska*) 8
Le Capitaine Frappe d'abord (*Fernand-Hue*) 9
Braves enfants (*Lud. Briault*) 10
Cœurs purs (*Lud. Soubrier*) 10
Une Pensionnaire (*Henri Pirmez*) 167
Le Chien de Montargis 366
C'est l'histoire véritable de l'illustre Girard de Rossillon 366

Histoire et critique littéraire. Littérature française.
Les Épopées françaises, étude sur les origines et l'histoire de la littérature nationale (*Léon Gautier*). T. II, seconde partie 343
Les Fabliaux, études de littérature populaire et d'histoire du moyen âge (*Joseph Bédier*) 139
Études critiques sur l'histoire de la littérature française (*F. Brunetière*) Ve série. 527
Études de littérature et d'art (*Gustave Larroumet*). 53
Der Einfluss deutschen Geistes auf die französische Litteratur des 19. Jahrhunderts bis 1870 (*Dr Fritz Meissner*) 347
Le Théâtre d'hier. Études dramatiques, littéraires et sociales (*Hippolyte Parigot* 430
A propos de théâtre (*J.-J. Weiss*) 68
Impressions de théâtre (*Jules Lemaître*). Septième série. 242
Histoire de la traduction en France (auteurs grecs et latins) (*Justin Bellanger*) 429

Littératures étrangères. Les Grands Poètes anglais (*A. Blanlœil*) 243
La Littérature russe. Notices et extraits des principaux auteurs depuis les origines jusqu'à nos jours (*L. Léger*) 345
L'Épopée mystique de William Langland (*J.-J. Jusserand*) 142
Don Juan et la Critique espagnole, trad. de l'espagnol par *J.-G. Magnabal*) 143
Le Drame norvégien. Henri Ibsen et Biörnstierne Biörnson (*Ernest Tissot*) 432
Nell' Inferno di Dante, nuove osservazioni e ricerche con due tavole in litografia (*Vincenzo Russo*). 538

Polygraphie. Mélanges. Œuvres de Molière. Nouvelle édition, par *Eugène Despois* et *Paul Mesnard*. Complément du t. X et t. XI . . 349
Épis et bleuets, études et souvenirs (*Ed. Legouvé*) 262

HISTOIRE

Géographie. Voyages. Dramatique Voyage autour du monde accompli (*Georges Anson*) 202

France et colonies. France-Album (*A. Karl*). 198
La France en bicyclette. Étapes d'un touriste de Paris à Grenoble et Marseille (*Jean Bertot*) 10
Zigzags en Bretagne (*H. et G. Dubouchet*) 5

Voyage en France (*Ardouin-Dumazet*). 1re série. Morvan, Nivernais, Sologne, Beauce, Gâtinais, Orléanais, Maine, Perche, Touraine . . . 196
Le Tour de nos colonies en 365 jours (*Gaston Bonnefont*) 201

Europe et colonies européennes. Scenerie der Alpen (*Eberhard Fraas*) 244
Géographie. L'Expansion européenne. Empire britannique. Asie, Afrique. Océanie (*le colonel Niox*) 195

Asie. Afrique. Amérique. Un Voyage imprévu en Palestine et aux Lieux saints (*G. Félix*) 198
Palmyre. Souvenirs de voyage et d'histoire (*le capitaine Deville*) . . . 203
Le Père Huc et ses critiques (*Henri-Ph. d'Orléans*). 199
La Côte d'azur (*Stéphen Liégeard*) 197
Vingt Jours dans le Nouveau Monde (*Octave Uzanne*) 9
Exploration de la région du grand lac des Ours (*Émile Petitot*) . . . 201
Nouvelle Géographie universelle. La Terre et les hommes (*Élisée Reclus*) XIX. Amérique du Sud. L'Amazonie et la Plata. Guyanes, Brésil, Paraguay, Uruguay, République Argentine 193

Philosophie de l'histoire. La Loi de l'histoire, constitution scientifique de l'histoire (*J. Strada*). 395

Histoire de l'antiquité. Die Kupferzeit in Europa und ihr Verhæltnis zur Kultur der Indogermanen (*Dr Matthaeus Much*) 349
Histoire de la Provence dans l'antiquité, depuis les temps quaternaires jusqu'au ve siècle après Jésus-Christ. I. La Provence préhistorique et protohistorique jusqu'au vie siècle avant l'ère chrétienne (*Prosper Castanier*) 245
Dictionnaire des antiquités grecques et romaines, d'après les textes et les monuments, publié sous la direction de *Ch. Daremberg et Edm. Saglio*) 350
Les Métèques athéniens. Étude sur la condition légale, la situation morale et le rôle social et économique des étrangers domiciliés à Athènes (*Michel Clerc*) 437
Manuel des antiquités romaines (*Th. Mommsen, J. Marquardt et P. Krüger*), t. XV. La Vie privée des Romains (*Joachim Marquardt*), trad. par *Victor Henry*, t. II 145
Histoire d'Annibal (*le lieutenant-colonel Hennebert*). T. III 246

Histoire juive. Histoire des Juifs (*Graetz*). T. IV. Trad. de l'allemand par *Moïse Bloch*. De l'époque du gaon Saadia (926) à l'époque de la Réforme (1500) 247

Histoire de l'Église. Histoire de l'Église (*le cardinal Hergenrœther*). Trad. de *l'abbé Belet*. T. VI 147
Melito von Sardes. Eine kirchengeschichtliche Studie (*Carl Thomas*) . 147

Hagiographie. Biographies religieuses. Les Merveilleuses Histoires de Notre-Dame dans tous les siècles (*N. Blanchet*) . . . 500
Lorette, le Nouveau Nazareth ; Sixième centenaire 1894-1895 (*Guillaume Garratt*) 501
La Poésie dans la vie des Saints. Histoires et légendes (*P.-B. des Valades*) 501
Histoire du bon larron (*Mgr Gaume*). 502
Les Femmes chrétiennes. Récits tirés de la vie des saints 503
La Thaumaturge sainte Philomène, d'après le Bréviaire romain (*Louis Petit*). 502
Sainte Agnès et son siècle (*J.-T. de Belloc*). 503
Vie de saint Martin (*Sulpice Sévère*), trad. du latin par *Richard Viot*, précédé d'une Notice historique sur Sulpice Sévère, par *l'abbé J.-J. Bourassé* 504
Histoire populaire de saint Julien, premier évêque du Mans (*D. Paul Piolin*) 505
Vie de saint Nicolas, évêque de Myre, patron de la jeunesse (*J. Laroche*). 505
Vie de saint Romain, éducateur de saint Benoit, abbé et fondateur de Bruyes-les-Belles-Fontaines (*l'abbé C. Leclerc*) 506
Vie de saint Delphin, évêque de Bordeaux (*le R. P. Moniquet*) . . . 507
Vie de saint François d'Assise (*Paul Sabatier*). 507
Histoire de saint Dominique, fondateur de l'ordre des Fr. Prêcheurs (*la T. R. M. A.-T. Drane*), trad. de l'anglais par *l'abbé Cardon* . . . 509

Saint Dominique, fondateur des Prêcheurs, d'après les documents de son siècle (*l'abbé Pradier*) 510
Vie de sainte Claire de la Croix, abbesse du monastère de Sainte-Croix de Montefalco en Ombrie, de l'ordre de Saint-Agustin (*Lorenzo Tardi*), trad. de l'italien. 510
Saint Ignace de Loyola, fondateur de la Compagnie de Jésus, sa vie et son institut (*le P. Daniel Bartoli*), trad. par *le P. Jacques Terrien* . 510
Vie de saint Stanislas Kostka (*l'abbé M. Le Monnier*, d'après *le P. Joseph Boero*) 511
Les Bienheureux Martyrs de Salsette. Rodolphe d'Acquaviva et ses compagnons de la Compagnie de Jésus (*le P. Pierre Suau*) 511
Le Vénérable Cardinal Bellarmin (*le P. J.-B. Couderc*) 512
Vie de la vénérable Mère Marguerite-Marie Alacoque, d'après *Mgr Jean-Joseph Languet*). 512
La Vénérable Julienne Morell, dominicaine, sa vie, sa doctrine, son institut (*le R. P. Mathieu-Joseph Rousset*) 513
La Servante de Dieu Marie de Sainte-Euphrasie Pelletier, fondatrice du Généralat de la congrégation de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur d'Angers. Sa vie, son œuvre, ses vertus (*le chanoine Portais*) 352
Alexis Vrithoff, compagnon des capitaines Jacques et Joubert au lac Tanganika (Afrique centrale). Sa jeunesse, son journal de voyage, sa mort glorieuse (*A.-M. de Saint-Berthuin*) 169

Histoire générale du moyen âge et des temps modernes. Histoire de l'Europe et en particulier de la France, de 395 à 1270 (*C. Bémont et G. Monod*) 55
Histoire du commerce du monde depuis les temps les plus reculés (*Octave Noël*). T. II. Depuis les découvertes maritimes du xve siècle jusqu'à la révolution de 1789 435
La France et l'Italie devant l'histoire (*Joseph Reinach*) 153
Journal du Congrès de Munster (*François Ogier*), publié par *Auguste Boppe* 148
Dix ans de paix armée entre la France et l'Angleterre (1783-1793) (*le marquis de Barral-Montferrat*). T. I. 353
L'Europe politique en 1892-1893. Gouvernement. Parlement. Presse (*L. Sentupéry*). 3e et 4e fasc. Bulgarie. Danemark. Espagne. Grande-Bretagne 359
Les Grandes Puissances militaires devant la France et l'Allemagne, 1888-1890-1900 (Un diplomate). 214
Précis de quelques campagnes contemporaines (*le commandant Bujac*) Dans les Balkans 215

Questions du jour. Par ici la sortie, ou les Conservateurs et les catholiques font fausse route (*l'abbé Grezel*). 168
Lettre à un évêque (Un catholique) 460
La Résurrection d'un monde, ou la Contre-révolution (*Mgr Goursat*) . 69
La Crise nationale (*D. Jaubert*) 459
La Sécurité nationale et le péril extérieur. L'Angleterre et la Triple Alliance (*Christian Franc*) 69
Toulon-Paris. Les Marins russes en France (*Marius Vachon*) 7
Les Caricatures sur l'alliance franco-russe (*John Grand-Carteret*) . . . 8

Histoire de France. La Fondation de la France du ive au vi^e siècle (*A. Lecoy de la Marche*). 70
Philippe le Bel et les Tournaisiens (*Armand d'Herbomez*) 315
Der Ursprung des Planes vom ewigen Frieden in den Memoiren des Herzogs von Sully (*Theodor Kükellaus* 530
La Première Jeunesse de Louis XIV (1649-1653), d'après la correspondance inédite du P. Charles Paulin, son premier confesseur (*le P. Chérot*) 249
Mémoires du général baron Thiébault, publiés sous les auspices de sa fille, Mlle Claire Thiébault, par *Fernand Calmettes*. T. Ier, 1769-1795. 59
Histoire de cent ans, 1792-1892. Révolution française. Siège de Paris (*Alfred Bertezène*) 216
Légendes révolutionnaires (*Edmond Biré*) 250
Notes historiques sur la Convention nationale, le Directoire, l'Empire et l'exil des votants, publiées sous les auspices du ministère de l'instruction publique (*Marc-Antoine Baudot*) 532
Épisodes de la Terreur (*le marquis de Ségur*). 263

Mémoires de la duchesse d'Abrantès. Souvenirs historiques sur Napoléon, la Révolution, le Directoire, le Consulat, l'Empire et la Restauration. T. 442
Mémoires d'outre-tombe *Chateaubriand*. T. I. 355
Histoire de mon temps. Mémoires du chancelier Pasquier, publiés par le duc d'Audiffret-*Pasquier*. Première partie : Révolution, Consulat, Empire, 1814-1815 443
Les Martyrs du Champ des martyrs. Mémoire rédigé en 1816 par un vieux vicaire, curé de la Trinité, publié et annoté par *S. Queruau-Lamerie* 150
Souvenirs. 1818-1848 (*le prince de Joinville*) 452
Souvenirs de Bonaparte. Souvenirs de nos campagnes politiques avec le prince Napoléon Bonaparte (1879-1891) (*Paul Lenglé*) 251

Histoire locale. L'Eglise Notre-Dame de Saint-Omer d'après les comptes de fabrique et les registres capitulaires (*L. Deschamps de Pas*). 320
Histoire de Chenove, près Dijon, composée d'après des notes et des documents inédits et suivie de pièces justificatives (*Henri Marc*) . . 316
Un village bourguignon sous l'ancien régime Gémeaux (*A. Huguenin*). 315
Nouvelle Histoire de la Haute-Marne et des pays limitrophes avec indication des sources depuis les temps les plus anciens jusqu'en 1789 (*L. Morin*) 314
Cartulaire de l'église collégiale de Saint-Pierre de Lille, publié par *Mgr E. Hautcœur* 447
Un Pays roannais. Etudes d'histoire provinciale (*Maurice Dumoulin*). 315
Le Culte à Pesmes, notes historiques (*E. Perchet*) 63
Annales du diocèse de Soissons (*l'abbé Pécheur*) 314
Histoire de Saint-Julia de Gras-Capou, ancienne ville maîtresse du diocèse de Toulouse (*l'abbé Aragon*) 318
Etude historique sur l'abbaye de Saint-Paul de Narbonne (*l'abbé Sauthès*) 321
La Seigneurie de Belmont d'Azergues en Lyonnais (*l'abbé L. Pagani*) . 317
Monographie de la commune de Beaumont-la-Ferrière (Nièvre) (*Gaston Gauthier*) 316
Jargeau et ses environs aux XIVe et XVe siècles (*P. Leroy*) 317
Cartulaire de l'abbaye royale du Lieu-Notre-Dame-lez-Romorantin (ordre de Cîteaux), publié d'après l'original, avec une introd., un appendice et des notes historiques (*l'abbé Ernest Plat*) 446
Livre d'or de la municipalité amiénoise (*A. Janvier*) 321
Auxi-le-Château. Histoire et description (*l'abbé L. Vitasse*) 319
Essai historique sur la commune de Beaurains (Pas-de-Calais) (*Jules-Mme Cottel*) 320
Histoire générale, civile, religieuse et littéraire du Poitou (*le chanoine Lacurie*) 313
Chartes de Durbon, quatrième monastère de l'ordre des Chartreux, diocèse de Gap (*l'abbé Paul Guillaume*) 322
Histoire de l'Escale (*J.-M. Maurel*). 319
Jonzac et Ozillac. Etude et documents (*l'abbé Bertrand de Cugnac*) . . 318
La Vendée avant 1793 (*P.-L.-C.*). Légendes et récits 540

Histoire des mœurs et des institutions. Etude sur la chaire et la société française au XVe siècle. Olivier Maillard, sa prédication et son temps (*l'abbé Alexandre Samouillan*) 445
Notre temps, ses qualités et ses travers, d'après les fables de La Fontaine (*Mgr Gilly*) 69
La Femme à Paris. Nos contemporaines, notes sur les Parisiennes de nos temps dans leurs milieux, états et conditions (*Octave Uzanne*). . 6
Femmes de France pendant l'invasion (1870-1871) (*Joseph Turquan*) 70
Les Populations agricoles de la France (*Henri Baudrillart*), 3e série, continuée par *Alfred Baudrillart*. Les Populations du Midi. Passé et présent 151
Les Assemblées générales des communautés d'habitants en France du XVIe siècle à la Révolution (*Henry Babeau*) 498
Les Archives des tribunaux de l'Inquisition en France (*L. Tanon*) 358
Les Procès. Etude sur la procédure et le fonctionnement du parlement au XIVe siècle, suivie du Style de la Chambre des enquêtes, du Style des commissaires du Parlement et de plusieurs autres documents (*P. Guilhiermoz*). 62
Les Actes du Comité de salut public, avec la correspondance

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS D'AUTEURS

Abram (Alexandre) 492
Abrantès (la duchesse d') . . . 442
Adam (Ch.) 401
Adep (Ch.) 38
Aigueperse (M.) 516
Alarcon (Pedro de) 11
Allègre (le chanoine) 482
Alphonse Rodriguez (S.) 168
Anson (Georges) 202
Aragon (l'abbé) 318
Aragon (le Mis d') 163
Aranjo (Oscar) 461
Arc (Pierre Lanéry d') . . 405, 414
Ardel (Henri) 301
Ardoin-Dumazet 196, 216
Armengaud (le capitaine) 216
Ars (Jacques d') 68
Auber (le chanoine) 313
Audebrand (Philibert) 26
Audiffret-Pasquier (le duc d') . . 443
Aulard (F.-A.) 56, 461
Avril (Adolphe d') 366, 417
Ayroles (le R. P. Jean-Baptiste-Joseph) 406, 407
Babeau (Henry) 498
Babonneau (le R. P.) 106
Baccini (G.) 265
Backer (le R. P. Aloys de) . . . 455
Backer (le R. P. Augustin de) . . 455
Baïf (Jean-Antoine) 238
Baille (le colonel) 200
Balme (le R. P. François) 406
Bapst (Germain) 217
Baraud (l'abbé A.) 263
Barbedette (D.) 385
Barbier de Montault (Mgr X.) . . 42
Barghon de Fort-Rion (le baron) . 418
Barneville (Pierre de) 299
Barral (l'abbé Adrien de) . . . 520
Barral-Montferrat (le marquis de) 353
Barrou (L.) 99
Barthélemy (Toussaint) 308
Bartoli (le P. Daniel) 510
Bataille (Frédéric) 115
Baudot (Marc-Antoine) 532
Baudrillart (Alfred) 151
Baudrillart (Henri) 151
Baulny (de) 45
Beaune 45
Beaurepaire (la comtesse de) . . 298
Bédier (Joseph) 139
Behr (F. de) 496
Belet (l'abbé) 147
Belhomme (L.) 539
Belhomme (le lieutenant-colonel) . 218
Belin 45
Bellanger (Justin) 429
Bellet (Daniel) 198
Belloc (J.-T. de) 503
Belon (le R. P. Marie-Joseph) 406, 416
Bémont (C.) 55
Berger-Levrault (Oscar) 226
Bernède (Arthur) 459
Bernier (Robert) 19
Bertezène (Alfred) 216
Bertot (Jean) 10
Beykert (Jean-Daniel) 264
Bigot (Charles) 7
Bikélas (D.) 254
Biré (Ed.) 250, 528, 535
Blanchet (N.) 500
Blanlœil (A.) 243
Blaze de Bury (Henri) 410
Bloch (Moïse) 247
Blondel (Georges) 449
Blondel (Maurice) 394
Blot (Georges) 112
Boero (le R. P. Joseph) 511
Bois de la Villerabel (André du) . 408
Bolo (l'abbé H.) 100, 101
Bonant (Émile) 131
Bonnefont (Gaston) 201
Bonnel (A.) 327
Boppe (Auguste) 148
Borelli-Bey 254
Borin-Fournet (J.) 37
Bortolan (Domenico) 236
Bosco (Augusto) 495
Bossard (l'abbé Eugène) 531
Botrel (Théodore) 458
Boucher de Molandon . 414, 415, 417
Boulé (Alphonse) 492
Boullay (Charles) 497
Bourassé (l'abbé J.-J.) 504
Bourbon-Lignières (le comte de) . 248
Bourdeau (Louis) 337
Bourget (Charles) 19
Bourke (John-G.) 526
Bournand (François) 65
Brault (G. de) 414
Briault (Lud.) 10
Bridel (Louis) 485
Brin (P.-M.) 385
Broilliard (Ch.) 425
Brunetière (F.) 527
Bruzat (l'abbé S.) 106

Buchard (H.) 360
Buguet (Abel) 458
Bujac (le commandant) 215
Bury (Hen Blaze de). 410
Busson (l'abb C.-J.) 166
Calmettes (Fernand) . . . 22, 59
Carayon (le P Augustin) 455
Card (Rouard de). 484
Cardon (l'abbé) 509
Cardon (Georges). 228
Carnot 160
Carus (le Dr Paul) 390
Casanges (Constant) 124
Castanier (Prosper). 245
Casty-Martel 122
Cat. 300
Cathrein (Victor) 129, 457
Chabannes (Mme la cte Armand) . 409
Chapellier (J Ch.) 414
Chassang (Maurice) 115
Chateaubriand. 355
Chatterbox (le capitaine) 213
Chennevière (Henri de) 296
Chérot (le R. P.) 249
Chestret de Haneffe (le baron J. de) 367
Chevrot (R.) 41
Ciceron 238
Cimbali (Giuseppe) 41
Clerc (le commandant) 207
Clerc (Michel) 437
Clesles (J. de) 71
Cochard (Th.). 416
Collin (Paul) 114
Coppin (Omer). 127
Coralys (E.) 214
Corbani (Paul). 410
Cortial (M.) 213
Cottel (Jules-Aimé). 320
Couderc (le R. P. J.-B.) 512
Coupard (Albert). 458
Crozat (l'abbé J.). 128
Cugnac (l'abbé Bertrand de). . . 318
Cundill (J.-P.). 132
Cyprès (Imbert) 488
Dalloz (Édouard) 45
Damédor (Raphaël) 121
Daremberg (Ch.) 350
Dareste (Rodolphe). 488
Debeney (l'abbé) 105
Debierre (le Dr Ch.). 311
Debroise (l'abbé). 99
Delalande (Ed.) 496
Delbos (V.). 398
Deleyne (Max). 11
Demolins (Édouard). 261
Denifle (le R. P. Henri) 225
Derouin (H.) 325
Deschamps de Pas (L.) 320
Descottes (François) 159
Desjardins (Albert) 494
Despois (Eugène) 349
Deville (le capitaine) 203
Didier (M.-E. 232
Dietrich (Aug.) 392
Doinel (Jules) 415
Dommanget (M.) 497
Drane (la T. R. M. A.-T.). . . . 509
Dronsart (Marie). 165
Drouet (le Dr H.). 314
Dubouchet (G.) 5
Dubouchet (H.) 5
Dumont (E.). 497
Dumoulin (Maurice) [Jean Malissol]. 315
Dupin de Saint-André (F.). . . . 520
Dupont (Ernest) 127
Durand (J.-P.) 305
Durand (le Dr M.-L.) 366
Ellis (A.-B.) 199
Enquin (Ledeuil d') 210
Erbrich (Emil) 428
Estignard (A 161
Estréelles (Louise-Marguerite d'). 459
Fabre (Charles) 338
Fabre (Joseph) 417
Fabreguettes (P.) 495
Farges (A.). 385
Favre (Jules) 419
Favre (Mme Jules, née Velten) . . 419
Fazy (Edmond) 264
Félix (G.) 198
Féré (le Dr). 307
Feret (l'abbé P.). 37
Fernand-Hue 9
Ferté (H.) 323
Fertiault 125
Fesch (Paul) 408
Fischer (L.) 458
Floucaud-Pénardille (Étienne). . 486
Fondet (Camille). 210
Foppiano (A 103
Fortin (l'abbé A.) 261
Fort-Rion (baron Barchon de) . . 418
Foucher A.) 330
Fouillée (Alfred). 240
Foulq e Vi laret (Amicie) . . 414
Fouret (G.). 423
Fournier (Marcel) 224
Fraas (Eberhard). 244
Franay (G). 21
Franc (Christian). 69
France (Anatole). 31
Frankenstein (Dr Kuno) 39
Frennelet (H.). 492
Frick (le R. V. Carolo) 387
Fuster (Charles) 111
Fuzier-Herman (Ed.). 484
Fyllières (Camille) 297
Gaillard (Léopold de) 368
Gailly de Taurine (Ch.) 534
Galabru (l'abbé H.) 125
Galli (A.) 208
Gallot (L.) 342
Gandy (le Dr) 309
Garratt Guillaume). 501
Gaud (Auguste) 116
Gaume (Mgr) 502
Gaure (J.) 494
Gauthier (Gaston) 316
Gautier (Judith) 292
Gautier (Léon) 343
Gebhart (Émile) 26
Genevois (Henri). 491
Georges (l'abbé Étienne) 413
Giesswein (Dr Alexandre) 136

Gigot (A.) 45
Gillant (l'abbé) 327
Gilly (Mgr). 69, 107
Gil y Robles (Enrique) 456
Gioppi (Luigi) 458
Gloria Raoul). 294
Godefroy (Frédéric). 409
Gondal (L.). 97
Gouget (C.). 493
Gourcuff (Olivier de) 118
Gourmont (Remy de) 534
Goursat (Mgr). 69
Graetz 247
Graf (Arturo) 427
Grand-Carteret (John). 8
Grandin (le commandant). . . . 217
Gr ville (Henry). 24, 25
Grezel (l'abbé) 168
Gridel (E.). 520
Griolet (Gaston) 45
Groot (le R. P. de) 229
Groth (Ernest-Joh.). 238
Gruget (l'abbé) 150
Guenin (G.) 18
Guéranger (le R. P. Dom Pr.) . . 104
Guilhiermoz (P.) 62
Guillaume (Paul) 322
Guyot (Yves) 35
Guzman (Mme) 126
Hamon (A.) 221
Haneffe (baron J. de Chestret de). 367
Hann (le R. P. H.) 388
Harcourt (le duc d'). 64
Harel (Paul) 294
Harispe (P.) 26
Harlez (Mgr de) 367
Harold (Frédéric) 71
Hatte (l'abbé). 415
Hautcœur (Mgr E.) 447
Hello (Ernest) 397
Hennebert (le lieut-colonel). 219, 246
Henry (Victor). 145
Hephell. 15, 17
Herbomez (Armand d') 315
Hergenröther (le cardinal). . . 147
Holder (Alfred) 138
Huc (Théophile) 483
Hudelot (A.) 487
Huguenin A.) 315
Huit (Charles) 334
Hulst (Mgr d'). 127
Hume (Fergus W.) 17
Isern (Damian) 522
Jablonski (A.) 216
Janvier (A.). 321
Jarry (L.) 416
Jaubert (D.) 459
Jeanvrot (Victor) 495
Jeny (Lucien) 414
Joinville (le prince) 452
Jonnès (Moreau de) 205
Jouvency (le P. Joseph) 323
Juillet (Maxime). 19
Jusserand (J.-J.) 56, 142
Karl (A.) 198
Kerval (M.-L. de) 415
Kovalewsky (Maxime) 497
Krüger (P.) 145
Kükelhaus (Theodor) 530
Laage (le R. P. de) 105
La Brète (J. de) 24
La Bretonnière (Jean de) 18
Lafargue (Paul) 34
La Faye (J. de) 360
La Fuent (Eusebio Torner y de). 170
La Grasserie (Raou de) 491
La Marche (A. Lecoy de) 70
Lanéry d'Arc (Pierre) . . . 405, 414
Langlois (Ch.-V.). 66
Languet (Mgr Jean-Joseph) . . . 512
Larcher (Emile) 486
Larmandie (Léonce de). 302
Laroche (J.) 505
Larroumet (Gustave) 53
Lassalle (C.) 219
Lasserre (Adrien) 496
Laurens (L.) 119
Laurent (Emile) 304
Laurent (le R. P.) 101
Lavergne (Antonin). 121
La Villerabel (André du Bois de). 408
Lavisse (E.) 252
Leclerc (l'abbé C.) 506
Lecoy de la Marche (A.) 70
Ledeuil d'Enquin 210
Lefèvre (André) 49
Lefort (J.) 487
Lefranc (Abel) 223
Léger (L.) 345
Legouve (Ed.) 262
Legrelle (A.) 539
Lehautcourt (Pierre) 210
Le Hir (D. 365
Lemaitre (Jules) 242
Lémann (l'abbé Joseph). 416
Lemeunier (l'abbé L.) 262
Lemire (Charles). 410
Lemonnier (l'abbé 459, 511
Lenglé Paul) 251
L. Nordez (l'abbé) 416
Lenôtre (G.) 58
Lepelletier (Fernand). 489
Le Querdec (Yves) 460
Le Roy (A.). 458, 459
Leroy (P.) 317
Le Roy-Villars (Ch.) . . . 458, 459
Lescuyer (P.) 492
Lesigne (Ernest) 412
Lesshaff (le D') 310
Leveillé (Hector) 121
Lewal (le général) 211
Liégeard (Stéphen) 197
Lithe (Marcelle) 518
Lodge (O.) 234
Loiseleur (Jules). 417
Loisy (A.) 418, 521
Lollis (Cesare de) 257
Loti (Pierre) 28, 29
Louvet (l'abbé) 102
Lucain 342
Lugol (P.) 48
Lyon-Caen (Ch.) 490
Magnabal (J.-G.) 143
Mahrenholtz (Richard). 411
Mailly (le R. P.). 108
Malissol (Jean) 315

Malo (Henri) 118
Mangenot (le Dr) 327
Marc (Henri) 316
Margerie (A. de) 422
Margueritte (Paul) 17, 289
Marie (J.) 493
Marin (Paul) 39, 412, 415
Marion (Henri) 328
Marquardt (Joachim) 145
Mars (Antony) 459
Martel (Casty) 122
Martha (Jules) 238
Martin (A.) 314
Marx (Karl) 34
Maryan (M.) 514
Maton (Aristide) 494
Maurel (J.-M.) 319
Mazoyer (Ph.) 108
Meissner (Dr Fritz) 347
Melata (Benedicto) 104
Menendez y Pelayo (Marcelin) . . 239
Menos (J.-H.) 23
Meschler (le R. P.) 108
Mesnard (Paul) 349
Mesnet (le Dr) 307
Messines (le pasteur) 218
Metman (E.) 487
Meunier (E.) 300
Meylan (E.) 234
Michel (F.-J.) 110
Mindeleff (Victor) 525
Mithouard (Adrien) 122
Moireau (Auguste) 157
Molandon (Boucher de) . 414, 415, 417
Molinari (M. de) 421
Mommsen (Th.) 145
Monchamp (G.) 235
Mongenot (Léon) 414
Moniquet (le R. P.) 507
Monod (G.) 55
Montargis (Frédéric) 47
Montault (Mgr X. Barbier de) . . 42
Montheim (le R. P.) 332
Moreau de Jonnès (A.) 205
Mor (le général) 212
Mouchard (A.) 416
Mourot (l'abbé V.) 415, 416
Much Dr Matthaeus) 349
Müller (E.) 230
Mumme (Z.) 212
Murdoch (John) 526
Narbonn (Louis) 326
Natal (Camille) 119
Nicolas (Victor) 216
Nion (François de) 298
Niox (le colonel) 195
Noël (Octave) 435
Nordau (Max) 392
Offner (Philadelphe) 485
Ogier (François) 148
Oldenberg (H.) 330
Olivaint (Maurice) 113
Orlando (F.) 265
Orléans (Henri-Ph. d') 199
Pagani (l'abbé L.) 317
Palante 36
Pange (le cte M. de) 414
Parigot (Hippolyte) 430
Parquin (le commandant) 206
Pas (Deschamps de) 320
Pasolini (Pier-Desiderio) 256
Pasquier 45
Pasquier (le chancelier) 443
Paulhan (Fr.) 389
Paulus (Nicolaus) 441
Payne (Edw. J.) 158
Payot (Jules) 396
Pécheur (l'abbé) 314
Pelayo (Marcelin Menendez y) . . 239
Penel Beaufin 493
Péraire (le Dr) 313
Perchet (E.) 63
Pérez (Bernard) 310
Perraud (Mgr) 66
Petit (Louis) 502
Petitot (Émile) 201
Pfledeirer (Otto) 131
Piat (l'abbé C.) 400
Pinerua y Alvarez (D. E.) 233
Pioger (le Dr Julien) 388
Piolin (Dom Paul) 505
Pirmez (Coraly) 520
Pirmez (Henri) 167
Pitray, née de Ségur (Vtesse de) 22, 517
Pitrè (Giuseppe) 455
Plantet (Eug.) 156
Plat (Ernest) 446
Polydore (F.-P.) 418
Ponchalon (le colonel Henri de) . 212
Pont-Jest (René de) 20
Poradowska (Marguerite) . . . 8, 21
Porchon (P.) 167
Port (Célestin) 531
Portais (le chanoine) 352
Poulain (l'abbé) 125
Poullin (Marcel) 211
Powell (J.-W.) 525
Pradier (l'abbé) 510
Prarond (Ernest) 124
Prieur (A.) 119
Procès (le R. P. Edmond) 537
Puymaigre (le cte de) 417
Queruau-Lamérie (S.) 150
Rabbe (Félix) 417
Randanne (l'abbé) 110
Reclus (Élysée) 193
Reinach (Joseph) 153
René (Al.) 492
Renesse (Th. de) 451
Rey (R.) 326
Ricard (Mgr) 451
Richardson (Robert) 167
Ridder-Haggard 15
Rivière (Albert) 488
Robinet (L.) 45
Robles (Enrique Gil y) 456
Rodocanachi (E.) 439
Rodriguez (S. Alphonse) 108
Rotges (E.) 325
Rothan (G.) 154, 356
Rouard de Card 484
Rousset (le R. P. M.-J.) . . 109, 513
Roux (H. Martinus de) 537
Rouzaud (l'abbé) 103
Russo (Vincenzo) 538
Sabarthès (l'abbé) 321

Sabatier (Paul) 507
Saglio (Edm.) 350
Saint-Albin (Emm. de) 51
Saint André (F. Dupin de) 520
Saint-Aulaire (le comte de) . . . 295
Saint-Berthuin (A.-M. de) 169
Saint-Vincent (le Dr A.-C. de) . . 313
Salembier (le Dr L.) 414
Sales (Pierre) 298
Samouillan (l'abbé Alexandre) . . 445
Sarrazin (Gabriel) 295
Saurina (Mig.) 235
Savouré-Bonville (A.) 492
Schilgen (F. von) 260
Schœnflies (Arthur) 423
Ségur (le marquis de) . . . 263, 539
Sentupéry (L.) 359
Sfenosa 117
Sifferlen (le R. P.) 98
Simar (Dr Théophil-Hubert) . . . 330
Smith (Rev. S.-B.) 363
Sommervogel (le R. P. Carlos) . . 455
Soubrier (Lud.) 10
Speckel (Ch.) 423
Stein (H.) 66
Stéphane (Marie) 517
Stevenson (James) 526
Stieglitz (A. de) 523
Stolz (Mme de) 516
Strada (J.) 395
Suau (le R. P. Pierre) 511
Sulpice Sévère 504
Talleyrand-Périgord 117
Tanon (L.) 358
Tardi (Lorenzo) 510
Taurine (Ch. Gailly de) 531
Taxil (Léo) 408
Terrien (le R. P. Jacques) . . . 510
Terrier (le prof.) 313
Thevet (André) 417
Thiaudière (Edouard) 260
Thiébault (le général baron) . . 59
Thomas (Carl) 147
Thomson (William) 48
Thoumas (le général) 209
Tissot (Ernest) 432
Tolstoï (Léon) 35
Torner y de la Fuente (Eusebio). 170
Torregrossa 260
Torreilles (l'abbé Ph.) . . . 229, 324
Tournefort (Paul de) 123
Tricoche (Georges) 219
Tubeuf (Georges) 339
Turquan (Joseph) 70
Urseau (l'abbé Ch.) 325
Uzanne (Octave) 6, 9
Vachon (Marius) 7
Vainberg (S.) 41
Valades (P.-B. des) 501
Vallée (Léon) 362
Vaudon (le R. P. Jean) 106
Vergé (Charles) 45
Verhaegen (Paul) 168, 169
Verley (A.) 515
Verne (Jules) 519
Verrier (le Dr) 313
Vezzano (Fr. Marcellino da) . . . 259
Vidal (Georges) 495
Vidal-Naquet (A.) 491
Villanova (Gaston) 496
Villaret (Amicie Foulques de) . . 414
Viot (Richard) 504
Vissac (Marc de) 354
Vitasse (l'abbé L.) 319
Vogüé (Melchior de) 294
Vuillemin (le R. P. Dom J.-B.) . . 520
Wagner (l'abbé) 325
Weill (Georges-Denis) 499
Weiss (J.-J.) 68
Wimpffen (général de) 208
Witt, née Guizot (Mme de) . . . 519
Witz (Aimé) 458
Ziegler (Th.) 36, 231

TABLE DE LA CHRONIQUE

Nécrologie : Aurès (Louis-Auguste), 463. — Baker (Samuel-White), 172. — Brown-Séquard (le docteur Edouard), 462. — Brunner (Mgr Sebastian), 75. — Cameron (Verney Lovett), 463. — Catalan (Eugène-Charles), 369.— Chamborant de Périssat (le baron Albert de), 462.— Champollion-Figeac (Aimé), 370. — Chevalier (Mgr Casimir), 74. — Cieszkowski (le comte Auguste), 464. — Considérant (Victor-Prosper), 73. — Cunningham (Alexander). 78. — Demogeot (Jacques-Auguste), 171. — Du Camp (Maxime), 266. — Dümichen (Joannes), 268. — Dussieux (Louis-Etienne), 266. — Forchhammer (Peter-Wilhelm), 176. — Frémy (Edmond), 267. — Gabelentz (Georg-Conon von der), 176. — Guttiérrez (le R. P. Marcelino), 174. — Haignère (le chanoine Daniel), 174. — Hertz (Heinrich), 170. — Jaugey (l'abbé J.-B.), 463. — Lapointe (Savinien), 174. — Martinov (le R. P. Jean), 461, 510. — Merival (le Révér. Charles), 269. — Michelet (Karl-Ludwig), 175. — Poole (William-Frederick), 370.—Pouchet (Georges), 462. — Régnon (le R. P. Théodore de), 170. — Robiou (Félix), 268. — Schœlcher (Victor), 77. — Silvy (A), 461. — Tyndall (John), 76. — Van Beneden (Pierre-Joseph), 173. — Waddington (William-Henry), 173.
Congrès, 178, 373, 467, 544.
Institut, 79, 373, 544.
Lectures faites à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, 80, 179, 271, 373, 467, 544.
Lectures faites à l'Académie des sciences morales et politiques, 81, 179, 272, 373, 468, 544.
Rectifications, 82, 179.

Mélanges : Livres de raison, 82. — Almanachs, 81. — La langue universelle, 81. — Exposition du livre, 81. — Exposition du journalisme, 179. — Revues catholiques françaises, 468.
Nouvelles : France : Paris, 82, 180, 272, 374, 468, 544. — Agenais, 277, 548. — Angoumois, 471. — Anjou, 181. — Auvergne, 375. — Béarn, 182. — Berry, 277. — Bourgogne, 277. — Bretagne, 183, 277, 375, 471. — Champagne, 85, 278, 471. — Dauphiné, 85, 183, 278, 472, 548. — Flandre, 85, 184, 279. — Franche-Comté, 85, 184, 279, 375, 472, 549. — Guyenne et Gascogne, 185, 280, 376, 474, 550. — Ile-de-France, 87. — Languedoc, 87, 186, 377, 550. — Limousin, 87, 187, 280, 378, 474, 550. — Lorraine, 187, 280, 551. — Lyonnais, 88, 551. — Maine, 187, 551. — Marche, 281. — Normandie, 88, 187, 281, 378, 474, 551. — Orléanais, 379, 475, 551. — Périgord, 89, 188, 379, 475. — Picardie, 188, 476. — Poitou, 89, 189, 282, 379. — Provence, 89, 282, 476, 551. — Quercy, 379. — Saintonge, 283. — Savoie, 283, 552. — Touraine, 90, 283. — Vendée, 189, 284. — Alsace-Lorraine, 90, 380, 476, 548. — Allemagne, 90, 189, 284, 380, 477. — Angleterre, 91, 190, 284, 552. — Autriche-Hongrie, 553. — Belgique, 91, 190, 284, 380. — Bulgarie, 285. — Danemark, 477. — Espagne, 190, 285, 381, 553. — Italie, 92, 190, 285, 381, 477, 553. — Norvège, 93. — Roumanie, 93, 553. — Russie, 286, 382, 478. — Indo-Chine, 93. — Japon, 93. — États-Unis, 553.
Publications nouvelles, 94, 191, 286, 382, 478, 554.

TABLE DES QUESTIONS ET RÉPONSES

Ducs d'Aquitaine (l'origine des), 555. — Revues, 96, 288. — Semaine Sainte (la), 192, 555. — Superstition (Discours de Clément XIV sur la), 288.

BESANÇON. — IMPR. ET STÉRÉOTYP. PAUL JACQUIN.